MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 1 **6 janvier 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 29 juin 2009 portant nomination de la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des porteurs du diplôme d'ingénieur technicien en vue de leur conférer le titre d'ingénieur industriel.

Le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 12 août 2003

1) portant création de l'Université du Luxembourg;
2) modifiant la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;
3) abrogeant la loi du 11 août 1996 portant réforme de l'enseignement supérieur;
4) modifiant la loi du 6 août 1990 portant organisation des études éducatives et sociales;
5) modifiant la loi modifiée du 24 mai 1989 sur le contrat de travail;
6) modifiant la loi du 6 septembre 1983 portant
   a) réforme de la formation des instituteurs,
   b) création d'un Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques, et
   c) modification de l'organisation de l'éducation préscolaire et primaire;
7) modifiant la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 1997 déterminant la composition et les modalités de fonctionnement de la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des ingénieurs techniciens en vue de leur conférer le titre d'ingénieur industriel;

Arrête:

Art. 1er. À la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des ingénieurs techniciens en vue de leur conférer le titre d'ingénieur industriel sont nommés pour la période du 1er juin 2009 au 31 janvier 2012:

* les membres effectifs suivants:

- représentante du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:
  Madame Dominique FABER, Conseillère de direction au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- représentants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg:
  Monsieur Stefan MAAS, Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg,
  Monsieur Massimo MALVETTI, Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg;
- représentant de l'Association luxembourgeoise des Ingénieurs Industriels:
  Monsieur Jean-Marie SPARTZ, Ingénieur industriel;
- représentant du Comité national de l'Ingénieur et de l'Ingénieur Industriel:
  Monsieur Jean-Pierre WAGENER, Ingénieur, Directeur honoraire de l'Institut viti-vinicole;
- représentants du monde économique:
  Monsieur Armand LENERS, Ingénieur industriel,
  Monsieur Jos SCHROEDER, Ingénieur industriel;

* les membres suppléants suivants:

- représentants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg:
  Monsieur Michel MARSO, Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg,
  Monsieur Frank SCHOLZEN, Assistant-Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg;
- représentant de l'Association luxembourgeoise des Ingénieurs Industriels:
  Monsieur Gilbert SCHLEICH, Ingénieur industriel;
- représentants du monde économique:
  Monsieur Emile BERNARDIN, Ingénieur industriel,
  Monsieur Roland CLEES, Ingénieur industriel.

Art. 2. Madame Dominique FABER, Conseillère de direction, est nommée Présidente de la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des porteurs du diplôme d'ingénieur en question.

Art. 3. Monsieur Claude SCHABER est nommé Secrétaire administratif de la commission.

Art. 4. Le présent arrêté sera expédié aux intéressés pour leur servir de titre et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg-Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux reprises dans le tableau en annexe aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

IMPOT FONCIER IMPOT COMMERCIAL

Communes	**A**	**B**	**B1**	**B2**	**B3**	**B4**	**B5**	**B6**	**Date délibération**		**Date délibération**
Bascharage	250		400	250	120	120	250	250	04 septembre 2009	275	04 septembre 2009
Bastendorf	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Beaufort	360	360							09 septembre 2009	270	09 septembre 2009
Bech	260	260							28 octobre 2009	260	28 octobre 2009
Beckerich	400		550	400	200	200	400	600	01 octobre 2009	300	01 octobre 2009
Berdorf	280		375	280	135	135	280	500	30 septembre 2009	260	30 septembre 2009
Berg (Colmar-Berg)	300		420	300	150	150	300	500	23 septembre 2009	300	23 septembre 2009
Bertrange	450		675	450	225	225	450	450	15 juillet 2009	300	15 juillet 2009
Bettborn (Preizerdaul)	400		550	400	400	200	400	400	01 octobre 2009	300	01 octobre 2009
Bettembourg	500		800	500	290	290	500	500	23 octobre 2009	300	23 octobre 2009
Bettendorf	275	275							09 septembre 2009	275	09 septembre 2009
Betzdorf	300		405	300	145	145	300	300	13 novembre 2009	250*	
Bissen	300		450	300	300	150	400	400	20 octobre 2009	300	20 octobre 2009
Biwer	300	300							29 juillet 2009	300	29 juillet 2009
Boevange\Attert	375	375							05 août 2009	275	05 août 2009
Boulaide	400	400							07 octobre 2009	400	07 octobre 2009
Bous	300	300							14 juillet 2009	300	14 juillet 2009
Burmerange	300		445	300	160	160	300	300	08 octobre 2009	300	08 octobre 2009
Clemency	350		550	350	200	200	350	350	30 juin 2009	300	30 juin 2009
Clervaux	350	350							22 octobre 2009	300	22 octobre 2009
Consdorf	300	300							22 septembre 2009	275	22 septembre 2009
Consthum	400	400							22 juillet 2009	250	22 juillet 2009
Contern	500		800	500	280	280	500	500	17 juin 2009	300	17 juin 2009

Communes	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	Date délibération		Date délibération
Dalheim	300	300							05 août 2009	300	05 août 2009
Diekirch	500		750	500	250	250	500	750	17 juin 2009	350	17 juin 2009
Differdange	250		750	250	250	250	250	250	07 octobre 2009	350	07 octobre 2009
Dippach	240		370	240	130	130	240	240	22 juillet 2009	270	22 juillet 2009
Dudelange	500		750	500	250	250	500	500	02 octobre 2009	325	02 octobre 2009
Echternach	500		750	500	250	250	500	750	14 septembre 2009	275	14 septembre 2009
Ell	300	300							13 octobre 2009	300	13 octobre 2009
Ermsdorf	250		335	250	120	120	250	250	10 août 2009	300	10 août 2009
Erpeldange	440		660	440	220	220	440	440	29 octobre 2009	300	29 octobre 2009
Esch/Alzette	600		900	600	300	300	600	600	25 septembre 2009	275	25 septembre 2009
Esch/Sure	400	400							05 août 2009	350	25 février 2009
Eschweiler	400	400							19 octobre 2009	300	19 octobre 2009
Ettelbruck	500		750	500	250	250	500	500	16 octobre 2009	265	16 octobre 2009
Feulen	330	330							06 août 2009	275	06 août 2009
Fischbach	320		450	450	450	165	500	600	16 juillet 2009	300	16 juillet 2009
Flaxweiler	300	300							16 juillet 2009	300	16 juillet 2009
Fouhren	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Frisange	300		445	300	160	160	300	300	17 juin 2009	280	17 juin 2009
Garnich	275		375	275	135	135	275	275	12 octobre 2009	275	12 octobre 2009
Goesdorf	400	400							14 septembre 2009	250	14 septembre 2009
Grevenmacher	300		440	300	160	160	300	300	14 juillet 2009	260	14 juillet 2009
Grosbous	350	350							11 septembre 2009	350	11 septembre 2009
Heffingen	330		450	450	450	320	600	600	28 septembre 2009	240	28 septembre 2009
Heiderscheid	375	375							14 octobre 2009	300	14 octobre 2009
Heinerscheid	475	475							21 octobre 2009	300	21 octobre 2009
Hesperange	500		750	500	250	250	500	500	02 octobre 2009	250	02 octobre 2009
Hobscheid	300		445	300	160	160	300	300	28 octobre 2009	300	28 octobre 2009
Hoscheid	370	370							25 mars 2009	275	25 mars 2009
Hosingen	450		600	450	600	220	450	675	06 août 2009	300	06 août 2009
Junglinster	265		375	265	140	140	265	265	29 septembre 2009	250	29 septembre 2009
Kautenbach	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Kayl	340		510	340	170	170	340	340	23 octobre 2009	275	23 octobre 2009
Kehlen	400	400							28 octobre 2009	300	28 octobre 2009
Koerich	325		450	325	150	150	325	325	29 octobre 2009	300	29 octobre 2009
Lac De La Haute-Sure	400	400							22 septembre 2009	300	22 septembre 2009
Larochette	295		400	295	145	145	295	295	21 juillet 2009	285	21 juillet 2009
Lenningen	240		360	240	120	120	240	240	22 juillet 2009	250	22 juillet 2009
Leudelange	220		350	220	120	120	220	220	15 octobre 2009	250	15 octobre 2009
Lorentzweiler	295		400	295	200	200	295	500	22 juillet 2009	300	22 juillet 2009
Luxembourg	500		750	500	250	250	500	500	06 juillet 2009	225*	-
Mamer	500		700	500	250	250	500	500	21 septembre 2009	300	21 septembre 2009
Manternach	200		300	200	100	100	200	200	19 octobre 2009	250	19 octobre 2009
Medernach	250		375	250	135	135	250	250	29 septembre 2009	250	29 septembre 2009
Mersch	400		600	400	200	200	400	400	10 juillet 2009	260	10 juillet 2009
Mertert	270		450	270	150	150	270	270	27 août 2009	300	27 août 2009
Mertzig	350		500	350	350	350	350	400	29 juillet 2009	300	29 juillet 2009
Mompach	260	260							22 avril 2009	260	22 avril 2009
Mondercange	400		600	400	200	200	400	600	17 août 2009	300	17 août 2009
Mondorf-les Bains	350		550	400	300	300	800	1000	12 novembre 2009	310*	-
Munshausen	500		800	500	290	290	500	500	26 octobre 2009	300	26 octobre 2009
Neunhausen	450	450							30 juillet 2009	350	30 juillet 2009
Niederanven	300		450	300	300	150	300	300	09 octobre 2009	225	09 octobre 2009
Nommern	325	325							31 août 2009	275	31 août 2009

Communes	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	Date délibération		Date délibération
Pétange	400		640	400	200	200	400	400	20 octobre 2009	275	20 octobre 2009
Putscheid	440		750	440	225	225	440	440	05 mai 2009	320	05 mai 2009
Rambrouch	400	400							03 novembre 2009	280*	-
Reckange	240		365	240	130	130	240	240	28 septembre 2009	300	28 septembre 2009
Redange	400		600	400	200	200	400	400	30 octobre 2009	300	30 octobre 2009
Remerschen (Schengen)	295		400	295	145	145	295	295	27 mai 2009	300	27 mai 2009
Remich	300		410	300	150	150	300	300	19 juin 2009	260	19 juin 2009
Roeser	500		750	1000	250	250	1000	1000	22 juillet 2009	300	22 juillet 2009
Rosport	300		300	300	300	300	500	500	29 octobre 2009	250	29 octobre 2009
Rumelange	340		510	340	170	170	340	340	29 septembre 2009	300	29 septembre 2009
Saeul	300	300							29 octobre 2009	300	29 octobre 2009
Sandweiler	360		600	360	360	200	360		11 novembre 2009	225*	-
Sanem	400		600	400	200	200	400	400	05 octobre 2009	275	05 octobre 2009
Schieren	350		400	350	175	175	500	500	18 septembre 2009	300	18 septembre 2009
Schifflange	400		600	400	200	200	400	400	28 septembre 2009	300	28 septembre 2009
Septfontaines	320		480	320	160	160	320	320	01 octobre 2009	300	01 octobre 2009
Stadtbredimus	250	250							17 septembre 2009	250	17 septembre 2009
Steinfort										300	29 octobre 2009
Steinsel	235		330	235	120	120	235	235	30 octobre 2009	300	30 octobre 2009
Strassen	450		675	450	225	225	450	450	11 novembre 2009	250*	-
Tuntange	295		410	295	150	150	295	295	19 juin 2009	300	19 juin 2009
Useldange	400		600	400	200	200	400	400	25 septembre 2009	235	25 septembre 2009
Vianden	450		600	450	220	220	450	450	29 octobre 2009	300	29 octobre 2009
Vichten	340	340							18 juin 2009	250	18 juin 2009
Wahl	350	350							27 juillet 2009	300	27 juillet 2009
Waldbillig	300	300							20 juillet 2009	250	20 juillet 2009
Waldbredimus	380	380							30 octobre 2009	280	30 octobre 2009
Walferdange	400		600	400	200	200	400	400	13 juillet 2009	260	13 juillet 2009
Weiler/Tour	300	300							01 octobre 2009	300	01 octobre 2009
Weiswampach	500		800	500	500	500	290	290	17 août 2009	250	17 août 2009
Wellenstein	400	400							23 juillet 2009	300	23 juillet 2009
Wiltz	400		650	400	200	200	400	400	19 juin 2009	275	19 juin 2009
Wilwerwiltz	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Wincrange	450		600	450	220	220	450	450	31 juillet 2009	300	31 juillet 2009
Winseler	400	400							28 septembre 2009	300	28 septembre 2009
Wormeldange	300	300							14 août 2009	250	14 août 2009
Kischpelt	500	500							02 octobre 2009	250	02 octobre 2009
Tandel	275	275							20 octobre 2009	275	20 octobre 2009

* taux fixé d'office suivant la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs (Mémorial A n° 157 du 27 décembre 2001) et suivant l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 susmentionné

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Château de Berg, le 28 novembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux reprises dans le tableau en annexe aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

IMPOT FONCIER — IMPOT COMMERCIAL

Communes	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	Date délibération		Date délibération
Bourscheid	350	350							05 octobre 2009	240	05 octobre 2009
Kopstal	340		510	340	170	170	340	340	27 novembre 2009	285*	
Lintgen	350		500	350	175	175	350	350	26 novembre 2009	300*	
Reisdorf	330		460	330	165	165	330	330	20 novembre 2009	280*	
Schuttrange	295		400	295	145	145	295	295	25 novembre 2009	225*	
Steinfort	250		350	250	105	105	250	250	19 novembre 2009		
Troisvierges	400	400							28 octobre 2009	300	28 octobre 2009

* taux fixé d'office suivant la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs (Mémorial A n° 157 du 27 décembre 2001) et suivant l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 susmentionné

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 16 décembre 2009 portant nomination d'un instructeur en matière de secourisme de l'Administration des services de secours.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 15 février 1995 portant organisation de l'instruction à donner à la population et aux volontaires des unités de secours de la protection civile;

Considérant que Madame Jeanine HAMMER-BLAU, instructeur en secourisme, a atteint la limite d'âge qui est de 65 ans;

Considérant que Madame HAMMER-BLAU est chargée de cours à l'Ecole Privée Marie-Consolatrice à Esch-sur-Alzette;

Considérant qu'en tant que chargée de cours à l'Ecole Privée Marie-Consolatrice, Madame Jeanine HAMMER-BLAU donne des cours de premiers secours à l'école précitée et qu'il importe qu'elle puisse continuer de tenir ces cours;

Considérant qu'un projet de règlement grand-ducal à prendre en exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une administration des services de secours, prévoit de proroger, au-delà de la limite d'âge de 65 ans et d'année en année jusqu'à l'âge de 68 ans, la nomination de certains instructeurs dont les connaissances et l'expérience pourront encore être d'intérêt pour l'instruction de la population et des agents des unités de secours;

Sur la proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Madame Jeanine HAMMER-BLAU est nommée instructeur en secourisme à partir du 28 décembre 2009 jusqu'à la mise en vigueur du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'instruction de la population et des volontaires et au plus tard jusqu'à l'âge de 67 ans.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 décembre 2009.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 22 décembre 2009 portant nomination du président, des membres et du secrétaire de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu les articles 1er, 2 et 16 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu les propositions de la Caisse nationale de santé et des groupements professionnels concernés;

Arrête:

Art. 1er. Le mandat de président de la commission de surveillance de Monsieur Marc SCHLUNGS, président honoraire de la Cour supérieure de Justice, est prorogé pour une nouvelle période quinquennale s'étendant du 15 décembre 2009 au 14 décembre 2014.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission de surveillance pour la même période:

- Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins:

  Membres effectifs:

  M. le Dr Jean UHRIG, Esch/Alzette

  M. le Dr Claude SCHUMMER, Bettembourg

  Membres suppléants

  M. le Dr Aduccio BELLUCCI, Luxembourg

  M. le Dr Nico DIEDERICH, Luxembourg

- Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins-dentistes:

  Membres effectifs:

  M. le Dr Nico DIEDERICH, Luxembourg

  M. le Dr Gilbert SCHEER, Luxembourg

  Membres suppléants

  M. Patrick WEYLAND, Luxembourg

  M. le Dr Jean UHRIG, Esch/Alzette

- Pour l'Association luxembourgeoise des orthophonistes:

  Membres effectifs:

  Mme Peggy LOMMEL, Pétange

  Mme Kimberly STEIN-BIVER, Luxembourg

  Membres suppléants:

  Mme Claudine SAUBER, Heisdorf

  Mme Claudine HAAGEN, Luxembourg

- Pour l'Association nationale des infirmiers luxembourgeois et la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans le domaine de prévention, d'aides et de soins aux personnes dépendantes asbl:

  Membres effectifs:

  M. Jean-Paul BLESER, Dippach

  M. Jeannot EWALD, Luxembourg

  Membres suppléants:

  Mme Danielle MEYER, Noertzange

  M. le Dr Jean-Claude LENERS, Luxembourg

- Pour le Syndicat des pharmaciens luxembourgeois:
  Membres effectifs:
  M. René RECKING, Diekirch
  M. Pierre HEINEN, Mondercange
  Membres suppléants:
  Mme Véronique SCHAMBOURG, Bascharage
  M. Marc BOUCHARD, Niederanven
- Pour l'Association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés:
  Membres effectifs:
  Mme Josiane SCHMIT-RAUCHS, Leudelange
  Mme Livia CIPRIANI, Leudelange
  Membres suppléants:
  Mme Tilly JODOCY, Junglinster
  Mme Fanny CHEVREMONT, Junglinster
- Pour la Fédération des patrons opticiens et optométristes du Grand-Duché de Luxembourg:
  Membres effectifs:
  M. Paul ALLIAUME, Luxembourg
  M. Claude BLEY, Wiltz
  Membres suppléants:
  M. Lucien SCHAEFERS, Mersch
  M. Pierre POENSGEN, Esch/Alzette
- Pour l'Association luxembourgeoise des sages-femmes:
  Membres effectifs:
  Mme Karin SCHREINER-KOLBUSCH, Sanem
  Mme Martine WELTER, Mersch
  Membres suppléants:
  Mme Nathalie FABER, Mertert
  Mme Nicole WEBER, Dudelange
- Pour la Fédération des patrons bottiers du Grand-Duché de Luxembourg et l'Association des orthopédistes-bandagistes du Grand-Duché de Luxembourg:
  Membres effectifs:
  M. Henri LALLEMANG, Esch/Alzette
  M. Marco FELTEN, Luxembourg
  Membres suppléants:
  M. Raymond BODEN, Luxembourg
  M. Philippe HAMMES, Esch/Alzette
- Pour la Luxembourg Air Rescue asbl:
  Membres effectifs:
  M. Frank HALMES, Bridel
  M. Gregor PESCH, Munshausen
  Membres suppléants:
  M. Marc ROB, Luxembourg
  M. René CLOSTER, Cap
- Pour l'Association luxembourgeoise des kinésithérapeutes:
  Membres effectifs:
  M. Jean-Louis FATTORI, Esch/Alzette
  M. Guy THOMMES, Mullendorf
  Membres suppléants:
  M. Patrick OBERTIN, Luxembourg
  Mme Danièle SCHAACK, Roodt/Syre

- Pour la Croix-Rouge Luxembourgeoise:
  Membres effectifs:
  M. Jacques HANSEN, Luxembourg
  M. le Dr Paul COURRIER, Luxembourg
  Membres suppléants:
  M. Michel SIMONIS, Luxembourg
  M. Tom JAGER, Luxembourg
- Pour le Centre thermal de Mondorf-les-Bains:
  Membres effectifs:
  M. Michel HEINRICY, Mondorf
  M. Pierre PLUMER, Mondorf
  Membres suppléants:
  M. Thierry OMPHALIUS, Mondorf
  M. Carlo DIEDERICH, Mondorf
- Pour la Société Luxembourgeoise de Biologie Clinique:
  Membres effectifs:
  Mme la Dr Danielle MEUNIER, Esch/Alzette
  M. le Dr Sc. Jean-Marc MICHELS, Luxembourg
  Membres suppléants:
  M. le Dr Mathias OPP, Luxembourg
  M. Ph Biol Pol BROUART, Luxembourg
- Pour la Caisse nationale de santé:
  Membres effectifs:
  M. René PIZZAFERRI, Mondercange
  M. Pierre BLEY, Luxembourg
  Membres suppléants:
  M. Claude GEIMER, Luxembourg
  M. Tom HERMES, Luxembourg

Art. 3. Monsieur Fernand MAURER, inspecteur principal au Ministère de la Sécurité sociale, est nommé secrétaire de la commission de surveillance pour la période du 15 décembre 2009 au 14 décembre 2014.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées aux préqualifiés pour leur servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration de la navigation aérienne. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, M. Paul LEMMER est nommé à la fonction d'ingénieur technicien à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er décembre 2009.

Caisse nationale d'assurance pension. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Caisse nationale d'assurance pension organisera au cours de l'exercice 2010 les examens suivants:

a) mois d'avril 2010: examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur;
b) mois de novembre 2010: examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur;
c) mois de décembre 2010: examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 18 décembre 2009, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Madame Marie LAMBILLON est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2008.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de novembre 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date d'agrément
MARBES Steve, Moesdorf	ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	10.11.2009
RUAS ANDRINO Sofia, Obercorn	ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	10.11.2009
SOARES ép. PLANIC, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	17.11.2009
HENDRICK Kevin, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	10.11.2009
WAGNER Gerry, Sanem	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	25.11.2009
ARVAL LUXEMBOURG S.A. représ. par M. Gerry WAGNER, Sanem	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	25.11.2009
THORN Christian, Strassen	DKV LUXEMBOURG	25.11.2009
BOUCHENTOUF Soria, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	10.11.2009
CARREIRA RELVAS Sandra, Fischbach	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.11.2009
DAMAS MAGALHAES Pedro Miguel, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.11.2009
DA CONCEICAO Marie-France, Mersch	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	09.11.2009
DESPRETZ Lucien, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	09.11.2009
LASSANS Dany, Bertrange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	25.11.2009
SANTARONI Jean-Luc, Differdange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	17.11.2009
THINK Michèle, Roedt	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	09.11.2009
ASSUBRA S.à.r.l. représ. par M. Calude BRAQUET, Esch-sur-Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	10.11.2009
FINASSURLUX S.A. représ. par M. Luc SEVERENS, Rodange	HAMBURG MANHEIMER	24.11.2009
MILLOT Sylvie, Sanem	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	09.11.2009
KLEPPER Michel, Senningerberg	INTERNATIONAL CREDIT MUTUAL LIFE	09.11.2009
BICHLER Guillaume, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.11.2009
D'ARRIGO Laura, Peppange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.11.2009

DA CRUZ ANDRE Cindy, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.11.2009
NOWOTNY Rudolf, Schieren	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	09.11.2009
RODRIGUES DOS SANTOS Marco Gil, Steinfort	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	27.11.2009
SCHANDELER Alex, Belvaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.11.2009
M. CROISE ET FILS S.A. représ. par MM. Théo JACOBY et Ted JACOBY, Diekirch	P&V ASSURANCES	09.11.2009

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de novembre 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
WAGNER Gerry	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	25.11.2009
MARBES Steve, Moesdorf	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	10.11.2009
NOWOTNY Rudolph, Schieren	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG INTERLUX ASSURANCES MALADIE	09.11.2009
SCHAACK Marco, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	26.11.2009
BOLMER Denis, Mersch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.11.2009
DA CONCEICAO Marie France, Mersch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	09.11.2009
RAUS Maryse ép.: DEMUTH, Assel	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.11.2009
GEIBEN Marie-Thérèse ép. KOHNEN, Huldange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.11.2009
HOLPER Michel, Dudelange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE-	10.11.2009
RASSEL Armand, Troisvierges	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.11.2009
SCHON Thierry, Harlange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.11.2009
CREMER Anne Marie, Lentzweiler	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	10.11.2009
STOCKLAUSEN Marc, Dudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	25.11.2009
SCHANDELER Alex, Belvaux	HAMBURG-MANNHEIMER	10.11.2009
DAMAS MAGALHAES Pedro, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	27.11.2009
DAUBENFELD René, Surre	P&V ASSURANCES	27.11.2009
HAAG Monique ép. WERNER, Gonderange	P&V ASSURANCES	27.11.2009
HEUSBOURG Marc, Saeul	P&V ASSURANCES	27.11.2009
HILBERT Claude, Ettelbruck	P&V ASSURANCES	27.11.2009

HOFFMANN Jérôme, Wiltz	P&V ASSURANCES	09.11.2009
KONNEN Jean-Paul, Medernach	P&V ASSURANCES	27.11.2009
KRAUS Carlo, Angelsberg	P&V ASSURANCES	27.11.2009
KAYSER Christiane, Boevange-sur-Attert	P&V ASSURANCES	27.11.2009
LASSANS Danny, Bertrange	P&V ASSURANCES	25.11.2009
MATHAY Guy, Medernach	P&V ASSURANCES	27.11.2009
PETRY Germain, Ettelbruck	P&V ASSURANCES	27.11.2009
RODRIGUES DOS SANTOS Marco Gil, Steinfort	P&V ASSURANCES	27.11.2009
RUAS ANDRINO Sofia, Obercorn	P&V ASSURANCES	10.11.2009
SCHMITZ Alain, Weidingen/Wiltz	P&V ASSURANCES	27.11.2009
SCHOLTES Henri, Lellingen	P&V ASSURANCES	27.11.2009
SCHOLTUS Fernand, Redange/Attert	P&V ASSURANCES	27.11.2009
SANTARONI Jean-Luc, Differdange	P&V ASSURANCES	17.11.2009
SCHAUS Frank, Binsfeld	P&V ASSURANCES	27.11.2009
SCHROEDER Jean-Paul, Mersch	P&V ASSURANCES	27.11.2009
THEIN Joseph, Ospern	P&V ASSURANCES	27.11.2009
THEISSEN Donny, Heinerscheid	P&V ASSURANCES	27.11.2009
WEBER Fernande ép. SCHROEDER, Mersch	P&V ASSURANCES	27.11.2009
WOUTERS Jos, Mamer	P&V ASSURANCES	27.11.2009
ZUIDBERG Angela ép. KRAUS, Angelsberg	P&V ASSURANCES	27.11.2009

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Croix-Rouge Buttek», à l'adresse 16, Grand-rue à L-4575 Differdange.

L'agrément prend cours le 14 décembre 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/8/4**(m).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 2 | 8 janvier 2010

Sommaire



Arrêté ministériel du 17 décembre 2009 portant nomination des membres du comité-directeur du service de santé au travail multisectoriel.

Le Ministre de la Santé,

Vu l'article L: 323-1 du Code du Travail;

Vu les propositions des syndicats des salariés et des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatifs sur le plan national;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité-directeur du service de santé au travail multisectoriel pour la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014:

– *comme délégués des syndicats des salariés les plus représentatifs sur le plan national:*

Membres effectifs:	Monsieur Alain KINN
	Monsieur Carlos PEREIRA
	Monsieur Jean-Paul BAUDOT
Membres suppléants:	Monsieur Alex TEOTONIO
	Madame Lynn SETTINGER
	Monsieur Joé SPIER

– *comme délégués des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives sur le plan national:*

Membres effectifs:	Monsieur Claude BIZJAK
	Monsieur François ENGELS
	Monsieur Marc KIEFFER
Membres suppléants:	Madame Nathalie WAGNER
	Monsieur Jeannot FRANCK
	Monsieur Tom HERMES.

Art. 2. Le présent arrêté sera adressé aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009 Monsieur Norbert BECKER, inspecteur principal à l'Administration de la gestion de l'eau, a été nommé inspecteur principal premier en rang à la même administration avec effet au 1er novembre 2009.

Caisse d'assurance des animaux de boucherie.

Le mandat des membres-délégués de l'assemblée générale venant d'expirer selon l'article 4 des statuts, la Chambre d'Agriculture, le Syndicat des Patrons-bouchers et le Syndicat des Marchands de Bestiaux sont invités, conformément aux articles 2 et 3 des statuts, à proposer à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, endéans les 21 jours suivant la présente publication, respectivement 12 agriculteurs, 6 bouchers, 4 marchands de bestiaux, parmi lesquels seront désignés les membres-délégués pour l'assemblée générale.

Luxembourg, le 29 décembre 2009.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Romain Schneider



Centre des technologies de l'information de l'État. – Examen. – Le Centre des technologies de l'information de l'État organisera au cours du mois de janvier 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de décembre 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- Convention collective de travail des salariés de banque 2010 signée en date du 9 décembre 2009 entre l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL), l'ALEBA et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail concernant les salariés, dont l'activité est principalement manuelle, de la S.A. ASTRON BUILDINGS signée en date du 25 septembre 2009 entre la direction de la S.A. ASTRON BUILDINGS et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail des salariés de production de la S.A. ASTRON BUILDINGS signée en date du 25 septembre 2009 entre la direction de la S.A. ASTRON BUILDINGS et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour le personnel salarié ouvrier de la S.A. PARA PRESS (valable du 01.01.2009 au 31.12.2009) signé en date du 17 décembre 2009 entre la direction de la S.A. PARA PRESS, la délégation du personnel de la S.A. PARA PRESS et les syndicats LCGB et OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail des salariés employés de la S.A. PARA PRESS (valable du 01.01.2009 au 31.12.2009) signé en date du 17 décembre 2009 entre la direction de la S.A. PARA PRESS, la délégation du personnel de la S.A. PARA PRESS et les syndicats LCGB et OGB-L;
- Avenant VII au contrat collectif du 23 mai 1990 pour les employés privés de SOLUDEC S.A. et de SOLUDEC DEVELOPMENT S.àr.l. signé en date du 15 décembre 2009 entre la direction de SOLUDEC, la délégation du personnel de SOLUDEC et l'OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. SUDGAZ signé en date du 29 octobre 2009 entre la direction de la S.A. SUDGAZ et les syndicats OGB-L et LCGB.

Entreprises de réassurance. – «COGERE RE S.A.». – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «COGERE S.A.», avec siège social à 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été retiré à sa demande.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Silvester POENSGEN est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2008.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance de droit belge Ethias Vie S.A. vers l'entreprise d'assurances de droit belge Ethias S.A. (anciennement Nateus S.A.). – La Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA), autorité de contrôle du secteur des assurances de la Belgique, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise de droit belge Ethias Vie S.A. était autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance vie à l'entreprise de droit belge Ethias S.A. avec effet au 3 février 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise de droit belge Nateus (anciennement Naviga-Mauretus), dénommée par la suite Ethias S.A., vers l'entreprise de droit belge Nateus S.A., nouvellement constituée. – La Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA), autorité de contrôle du secteur des assurances de la Belgique, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise de droit belge Nateus S.A. (anciennement Naviga-Mauretus) était autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance non-vie à l'entreprise de droit belge Nateus S.A. avec effet au 16 décembre 2008.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.



Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance de droit belge Ethias Droit Commun S.A. vers l'entreprise d'assurances de droit belge Ethias S.A. (anciennement Nateus S.A.). – La Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA), autorité de contrôle du secteur des assurances de la Belgique, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise de droit belge Ethias Droit Commun S.A. était autorisée à transférer une partie de son portefeuille d'assurance non-vie à l'entreprise de droit belge Ethias S.A. avec effet au 3 février 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard de l'exécution des travaux de mise en conformité suite au déménagement du «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem», à l'organisme gestionnaire «Muselheem a.s.b.l.», ayant son siège à 12, rue Saint-Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint-Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/04/003.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Muselheem a.s.b.l.», ayant son siège à 12, rue Saint-Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint-Martin, L-6635 Wasserbillig (bâtiment rénové).

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 avril 2006, accordant un agrément définitif à l'organisme gestionnaire «Muselheem a.s.b.l.», ayant son siège à 12, rue Saint-Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint-Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/05/007.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 juin 2010 pour l'annexe et toute la nouvelle construction, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personne âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 9, rue Pierre Dupong, L-3449 Dudelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/018.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/016.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 mai 2010 à l'organisme gestionnaire «Päiperléck s.à r.l.», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «soins à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 09/11/006.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 mai 2010 à l'organisme gestionnaire «Päiperléck s.à r.l.», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «aide à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 09/06/016.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 mai 2010, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/003.



Par arrêté ministériel du 11 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour 18 mois à l'organisme gestionnaire «ZithaSenior S.A.», ayant son siège social à 30, rue Ste-Zithe, L-2763 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 28, rue de l'Église, L-4732 Pétange, afin de pouvoir terminer les travaux de rénovation de l'ancienne construction.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 07/10/004.

Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er janvier 2011 à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Op Foar» à l'adresse: 15, route de Diekirch, L-6430 Echternach.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/04/049.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 janvier 2010 pour la finition des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Syndicat Intercommunal pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'une maison de retraite – centre intégré pour personnes âgées», ayant son siège social à 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/035.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 décembre 2010 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 51, rue Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/04/043.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour une durée de 6 mois est accordé à l'organisme gestionnaire «Syrdall Heem a.s.b.l.», ayant son siège à «Am Sand», L-6999 Oberanven, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: rue Principale, L-5201 Sandweiler.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/04/048.

Ministère de la Justice. – Nominations. – Arrêté grand-ducal accordant le rang de juge à Madame Caroline GODFROID, substitut au parquet de Diekirch, portant nomination de Madame Sandra ALVES ROUSSADO, attaché de justice, comme substitut au parquet de Luxembourg avec effet au 1er janvier 2010 et lui accordant le rang de juge et portant nomination de Madame Lexie BREUSKIN, attaché de justice, comme juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch avec effet au 1er janvier 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 3 11 janvier 2010

Sommaire

COLLABORATEURS SCIENTIFIQUES DU MUSÉE NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Arrêté ministériel du 1er décembre 2009 conférant le titre de «collaborateur scientifique» à des personnes coopérant au Musée national d'histoire naturelle.

La Ministre de la Culture,

Vu l'article 6 du règlement grand-ducal du 10 novembre 1982 portant création de Centres de Recherche Scientifique auprès du Musée national d'histoire naturelle et auprès du Musée national d'histoire et d'art;

Sur proposition de Monsieur le Directeur du Musée national d'histoire naturelle;

Arrête:

Art. 1er. Le titre de «collaborateur scientifique» au Musée national d'histoire naturelle est conféré aux personnes suivantes:

Nom et prénom:	***adresse:***			***section scientifique:***
AIZPURUA SAN ROMAN Olatz	2-4, rue du Lycée	L-4217	ESCH/ALZETTE	Zoologie des vertébrés
AUGENSTEIN Bettina	13, Brubacher Weg	D-57296	TRIER	Zoologie des invertébrés
BERLAGE Valère	21, rue Tienne de Mont	B-5140	SOMBREFFE	Géologie/Minéralogie
BLEY Marc	55, Allée Pierre de Mansfeld	L-2118	LUXEMBOURG	Zoologie des vertébrés
DAWO Barbara	95, In den Särken	D-54294	TRIER	Zoologie des vertébrés
DEGARDIN Veronique	217, rue de Rollingergrund	L-2441	LUXEMBOURG	Zoologie des vertébrés
DIEKER Petra	19, Kronprinzenstr.	D-54295	TRIER	Zoologie des invertébrés
DIETZ Markus	30, Hauptstraße	D-35321	GONTERSKIRCHEN	Zoologie des vertébrés
ELVINGER Nora	8, rue Siggy vu Lëtzebuerg	L-1933	LUXEMBOURG	Botanique
EMERING Fernand	6, rue du Village	L-3311	ABWEILER	Géophysique/Astrophysique
GEIMER Alwin	3A, Millefeld	L-9776	WILWERWILTZ	Ecologie
HALSDORF Stephanie	6, rue de Grentzingen	L-7723	WELSDORF	Zoologie des vertébrés
HERMOSO Michaël	6, route de Rumelange	L-4309	ESCH/ALZETTE	Paléontologie
LEPIN Marcel	201, route d'Arlon	L-8011	STRASSEN	Ecologie
LIESE Armin	1, Molitorsmühle	D-54338	SCHWEICH	Zoologie des vertébrés
MESTDAGH Xavier	55, rue de Tintange	B-6637	TINTANGE	Zoologie des vertébrés
MEVIS Lieke	17, rue de Wormeldange	L-6180	GONDERANGE	Zoologie des vertébrés
OTH Adrien	130B, route de Diekirch	L-7220	WALFERDANGE	Géophysique/Astrophysique
PAILHES Malika	20, rue Belair	L-8214	MAMER	Botanique
RICHARZ Frank	7, Dorfstr.	D-54673	KEPPESHAUSEN	Zoologie des vertébrés
SCHLICHTER Jörg	10, Hanfstr.	D-66806	ENSDORF	Zoologie des vertébrés
SCHMITT Bettina	12, Kronprinzenstr.	D-54295	TRIER	Zoologie des vertébrés
THIES Jean-Claude	21, Mierschgronn	L-8373	HOBSCHEID	Zoologie des invertébrés
THOMMES Patrick	104, rue J.-F. Boch	L-1244	LUXEMBOURG	Ecologie
THORN Joseph-Ernest	8A, Millefeld	L-9776	WILWERWILTZ	Botanique
TITEUX Nicolas	115, rue Albert 1er	B-6780	WOLKRANGE	Zoologie des vertébrés
WEBER Dieter	124, Kirchgasse	D-67454	HASSLOCH	Zoologie des invertébrés
WERNO Andreas	14, Weiskircherstrasse	D-66687	NUNKIRCHEN	Zoologie des invertébrés

Art. 2. Le mandat de collaborateur scientifique est exercé à titre bénévole et est limité à trois ans.

Il pourra être renouvelé.

Art. 3. Le présent arrêté sera transmis aux intéressés pour leur servir de titre.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er décembre 2009.

La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 1er décembre 2009 renouvelant le mandat des collaborateurs scientifiques au Musée national d'histoire naturelle de certaines personnes.

La Ministre de la Culture,

Vu l'article 6 du règlement grand-ducal du 10 novembre 1982 portant création de Centres de Recherche Scientifique auprès du Musée national d'histoire naturelle et auprès du Musée national d'histoire et d'art;

Sur proposition de Monsieur le Directeur du Musée national d'histoire naturelle;

Arrête:

Art. 1er. Le titre de «collaborateur scientifique» au Musée national d'histoire naturelle est renouvelé pour les personnes suivantes:

Nom et prénom:	*adresse:*			*section scientifique:*
AENDEKERK Raymond	4B, rue d'Olingen	L-6832	BETZDORF	Ecologie
ARENDT Alexandra	14, rue de Roodt-sur-Syre	L-6399	MENSDORF	Zoologie des vertébrés
BAGHLI Adil	5, rue de Londres	F-94510	LA QUEUE EN BRIE	Zoologie des vertébrés
BARAL Hans-Otto	42, Blaihofstrasse	D-72074	TÜBINGEN	Botanique
BECHET Georges	103, rue Norbert Metz	L-3524	DUDELANGE	Zoologie des vertébrés
BIRASCHI Laurent	8, A la Croix St. Pierre	L-4804	RODANGE	Zoologie des vertébrés
BIREN René	54, rue A. Kreides	B-6700	ARLON	Géologie/Minéralogie
BIVER Gilles	35A, rue de Steinfort	L-8381	KLEINBETTINGEN	Zoologie des vertébrés
BORNAIN Steve	3, rue Bleid	B-6700	ETHE	Géologie/Minéralogie
BRAUNERT Carlo	14, rue de Roodt-sur-Syre	L-6933	MENSDORF	Zoologie des invertébrés
BURNET Jean-Baptiste	65, rue Raoul Follereau	L-1529	LUXEMBOURG	Géologie/Minéralogie
BUTTINI Eric	13, op der Olek	L-6850	MANTERNACH	Géophysique/Astrophysique
CARRIERES Evelyne	27, rue de Lentille	F-54800	SPONVILLE	Zoologie des invertébrés
CELLINA Sandra	21, rue de l'École	L-7445	LINTGEN	Zoologie des vertébrés
CHRISTNACH Claude	33, rue Marcel Greischer	L-7641	CHRISTNACH	Botanique
CLEMENT Raymond	1, rue du Cimetière	L-6161	BOURGLINSTER	Ecologie
COELLN Klaus	5, Auf der Komm	D-54584	GÖNNERSDORF	Zoologie des invertébrés
COLLING Guy	16, rue Nei Wiss	L-3327	CRAUTHEM	Botanique
CONRADY Guy	40, rue Meckenheck	L-3321	BERCHEM	Zoologie des vertébrés
CONZEMIUS Tom	29, am Becheler	L-7213	BERELDANGE	Zoologie des vertébrés
CUNGS Jos	47, rue des Genêts	L-3482	DUDELANGE	Zoologie des invertébrés
DAHLEM Richard	30, Am Mariahof	D-54296	TRIER	Ecologie
DEBBAUT Vincent	15, rue des Carrefours	L-8015	STRASSEN	Géologie/Minéralogie
DELSATE-AKMAN Dominique	5, rue du Quartier	B-6792	BATTINCOURT-HALANZY	Paléontologie
DENIS Carlo	23, rue Saint-Maur	B-4000	LIEGE	Géophysique/Astrophysique
DIEDERICH Jules	91, cité Paerchen	L-3870	SCHIFFLANGE	Zoologie des vertébrés
DIEDERICH Paul	22, rue de la Solidarité	L-8020	STRASSEN	Botanique
DOHET Alain	14, rue de Lorce	B-4920	HARLE	Zoologie des invertébrés
DOLISY Danielle	12, rue Jeanne Petit	B-6720	HABAY-LA-NEUVE	Zoologie des invertébrés
DONDELINGER Robert	7, rue Dahlias	L-7304	HEISDORF	Géophysique/Astrophysique
D'OREYE Nicolas	8, Juddegaas	L-8281	KEHLEN	Géophysique/Astrophysique
ENGEL Edmée	20, route d'Esch	L-3231	BETTEMBOURG	Zoologie des vertébrés
FABER Alain	5, rue de Steinfort	L-8366	HAGEN	Paléontologie
FABER Catherine	160, rue de Trêves	L-2630	LUXEMBOURG	Botanique
FABER Nicolas	23, rue du Cimetière	L-7663	MEDERNACH	Géophysique/Astrophysique
FABER Paul	3, rue Michel Lentz	L-8034	STRASSEN	Ecologie
FAYARD Jean-Paul	5, Place Valladier	F-57000	METZ	Paléontologie
FEITZ Fernand	38, op der Gell	L-5754	FRISANGE	Zoologie des invertébrés
FELLER Alex	32, Friedländer Weg	D-37085	GÖTTINGEN	Géophysique/Astrophysique
FELTEN Claude	26, rue Principale	L-7595	RECKANGE/MERSCH	Ecologie
FELTEN Claudine	1, Im Haargarten	D-54450	KOLLESLEUKEN	Botanique
FELTEN Paul	5, rue Kamerich	L-4981	RECKANGE-SUR-MESS	Zoologie des vertébrés
FELTEN Roland	19, rue Aloyse Kayser	L-3501	DUDELANGE	Paléontologie
FRANKE Christian	28, Frankenstr.	D-54675	WALLENDORF	Paléontologie
FRANTZ Alain	33, Grand-Rue	L-3394	ROESER	Zoologie des vertébrés
FRISING Arnould	3, Maison	L-6380	SAVELBORN	Ecologie
FRITZ Roland	6, rue Henri Frommes	L-1545	LUXEMBOURG	Géophysique/Astrophysique
FUCHS Dirk	53, rue de Beggen	L-1221	LUXEMBOURG	Paléontologie
GALLEGO Pierre	37, rue du Nord	L-4260	ESCH/ALZETTE	Zoologie des vertébrés
GARNIER-DELCOURT Marie	28, rue Edison	L-3462	DUDELANGE	Botanique
GASSERT Franz	34, Vogelsang	D-54292	TRIER	Zoologie des vertébrés
GEIMER Gaby	1A, rue des Romains	L-6478	ECHTERNACH	Zoologie des invertébrés
GERARD Laëtitia	62a, rue Emile Mark	L-4620	DIFFERDANGE	Géologie/Minéralogie

GEREND Raoul	35, Hellengerstrooss	L-3487	DUDELANGE	Zoologie des invertébrés
GILLES Jean-Paul	22, Wengertswee	L-5485	WORMELDANGE	Géophysique/Astrophysique
GLESENER Bob	11, rue Raoul Follereau	L-8240	MAMER	Botanique
GLINEUR Dominique Sébastien	Les Sources, Rte des Cavalières	F-83520	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	Géologie/Minéralogie
GLODEN Raymond	43, route du Vin	L-5447	SCHWEBSINGEN	Zoologie des vertébrés
GOEDERT Christine	44, rue Camille Polfer	L-2359	LUXEMBOURG	Zoologie des invertébrés
GRIZ Lucianna	18, rue du Village	L-3311	ABWEILER	Botanique
GUINET Jean-Michel	46, rue de Hassel	L-5899	SYREN	Zoologie des vertébrés
HAAS Robert	70, cité Bommelscheier	L-4953	HAUTCHARAGE	Paléontologie
HABEL Jan Christian	11, Speestr.	D-54290	TRIER	Zoologie des invertébrés
HANS Florian	22, Kreuzweilerstraße	D-66706	PERL	Botanique
HANSON Alain	18, Fraîture	B-6690	VIELSALM	Géologie/Minéralogie
HARBUSCH Christine	15, Orschholzer Str.	D-66706	PERL-KESSLINGEN	Zoologie des vertébrés
HASTERT Marc	10, am Fuurt	L-7418	BUSCHDORF	Zoologie des invertébrés
HEIDT Claude	183, bd Charles Simonis	L-2539	LUXEMBOURG	Zoologie des vertébrés
HEINEN Guy	30, rue du Bois	L-4795	LINGER	Géophysique/Astrophysique
HEINTZ Robert	36, rue Eich	L-3352	LEUDELANGE	Géologie/Minéralogie
HELLERS Marcel	3, rue Jean-Pierre Ecker	L-7790	BISSEN	Zoologie des invertébrés
HELMINGER Patrick	101, Langertengaass	L-3762	TÉTANGE	Géophysique/Astrophysique
HELMINGER Thierry	45, Duerfstrooss	L-6140	JUNGLINSTER	Botanique
HERMANT Sylvie	8A, Grand-Rue	L-8510	REDANGE/ATTERT	Botanique
HERR Jan	14-16, rue Eugène Mousset	L-4252	ESCH/ALZETTE	Zoologie des vertébrés
HOFFMANN Lucien	5, Schumanswee	L-5752	FRISANGE	Botanique
JAKUBZIK Andrea	90, Bismarckstr.	D-51373	LEVERKUSEN	Zoologie des invertébrés
JANS Marc	24B, rue Paul Eyschen	L-7317	MULLENDORF	Zoologie des vertébrés
JEITZ Philippe	22, rue Michel Lentz	L-3251	BETTEMBOURG	Zoologie des invertébrés
JUNCK Claudine	5, Béiwenerwee	L-7418	BUSCHDORF	Zoologie des vertébrés
KALMES Pierre	33, rue d'Oetrange	L-5360	SCHRASSIG	Zoologie des vertébrés
KIES Antoine	100, avenue de la Faïencerie	L-1510	LUXEMBOURG	Géophysique/Astrophysique
KIME Richard Desmond	La Chapelle Montmoreau	F-24300	NONTRON	Zoologie des invertébrés
KIRPACH Jean-Claude	99, av. du X Septembre	L-2551	LUXEMBOURG	Botanique
KIRSCH Pierre	10, rue de Bertrange	L-8216	MAMER	Botanique
KLOPP Fernand	34, avenue Guillaume	L-1650	LUXEMBOURG	Botanique
KONTER André	45, rue des Romains	L-6478	ECHTERNACH	Zoologie des vertébrés
KREMER Marie-Paule	16, rue Schléiwenhaff	L-3366	LEUDELANGE	Zoologie des invertébrés
KRIPPEL Yves	18A, rue de Rollingen	L-7475	SCHOOS	Botanique
KRONZ Guy	59, rue Aessen	L-4411	SOLEUVRE	Géologie/Minéralogie
KUNSCH Emmanuel	5, rue Bender	L-1229	LUXEMBOURG	Botanique
LAUFF Max	3, Enneschtgaass	L-6230	BECH	Zoologie des vertébrés
LESS Serge	15, rue du Cimetière	L-8278	HOLZEM	Ecologie
LINA Peter	13, E. de Boer-van Rijksstraat	NL-2331	LEIDEN	Zoologie des vertébrés
LINK Paul	46, route d'Arlon	L-8310	CAP	Zoologie des vertébrés
LORGÉ Patric	4, rue Abbé Nicolas Weyrich	L-5978	ITZIG	Zoologie des vertébrés
MANGEN Jean-Marie	89, rue Léopold Goebel	L-1635	LUXEMBOURG	Botanique
MARSON Guy	45B, rue de Bettembourg	L-5810	HESPERANGE	Botanique
MASSARD Jos. A.	1A, rue des Romains	L-6478	ECHTERNACH	Zoologie des invertébrés
MEIERS Kurt	19, Blumenstraße	D-66679	LOSHEIM	Paléontologie
MEISCH Claude	29, rue de la Toison d'Or	L-2265	LUXEMBOURG	Zoologie des invertébrés
MEISCH Jim	16, am Gronn	L-6917	ROODT/SYRE	Botanique
MELCHIOR Edouard	14, rue des Prés	L-3941	MONDERCANGE	Zoologie des vertébrés
MENTGEN Emile	16, rue de Wecker	L-6795	GREVENMACHER	Zoologie des vertébrés
MERSCH Carlo	41, route de Hesperange	L-5959	ITZIG	Botanique
MERSCH Jacques	8, rue des Lamineurs	L-3583	DUDELANGE	Zoologie des invertébrés
MERSCH Jean-Louis	2, Duerfstrooss	L-9643	BUDERSCHEID	Géologie/Minéralogie
MERVIELDE-DUPREZ Marie Josée	4, Domaine Beauregard	L-8357	GOEBLANGE	Botanique
MEYER Marc	15, Orscholzer Str.	D-66706	PERL-KESSLINGEN	Zoologie des invertébrés
MIRGAIN Guy	136, route de Fischbach	L-7447	LINTGEN	Zoologie des vertébrés

MISCHO Pierre	1, rue Kleng Buerg	L-8462	EISCHEN	Zoologie des vertébrés
MOES Marc	103, rue de Dippach	L-8055	BERTRANGE	Zoologie des vertébrés
MOLITOR Mireille	121, avenue Salentiny	L-9080	ETTELBRUCK	Ecologie
MOUSSET André	29, rue de Gostingen	L-5414	CANACH	Géophysique/Astrophysique
MOZEK Ronny	39, rue Fernand Mertens	L-3258	BETTEMBOURG	Botanique
MÜLLENBORN Stephan	26, Udostr.	D-54295	TRIER	Ecologie
MULLER Ch. François	7, beim Fussebur	L-5364	SCHRASSIG	Botanique
MULLER François	15, rue Joseph Tockert	L-2620	LUXEMBOURG	Zoologie des vertébrés
NEU Peter J.	1, Heiligenbungert	D-54317	KASEL	Zoologie des invertébrés
NIEMEYER Thomas	62a, Im Redder	D-21339	LUENEBURG	Ecologie
PALER Norbert	16, rue Principale	L-7470	SAEUL	Zoologie des vertébrés
PARENT Georges Henri	37, rue des Blindés	B-6700	ARLON	Botanique
PELTZER Raymond	62, rue Zénon Bernard	L-4031	ESCH-SUR-ALZETTE	Zoologie des vertébrés
PETRY Henri	47, rue de Schouweiler	L-4945	BASCHARAGE	Botanique
PHILIPPO Simon	33, Rue Houdemont	B-6740	ETALLE/MORTINSART	Géologie/Minéralogie
PIR Jacques	57, rue des Carrefours	L-8015	STRASSEN	Zoologie des vertébrés
PROESS Roland	13, rue des Fraises	L-7321	STEINSEL	Zoologie des invertébrés
RASSEL Pol	10, rue Poutty Stein	L-2554	LUXEMBOURG	Zoologie des vertébrés
RECKINGER Charles	33, rue de l'Égalité	L-1456	LUXEMBOURG	Botanique
RIES Christian	24, Ënneschtgaass	L-9453	BIVELS	Ecologie
ROETTCHER Manfred	44, rte d'Echternach	L-6250	SCHEIDGEN	Zoologie des vertébrés
SCHANCK Mireille	20, rue Ley	L-9713	CLERVAUX	Ecologie
SCHAUL Claude	2, op der Haart	L-9016	ETTELBRUCK	Zoologie des vertébrés
SCHAUL Michel	19A, route de Gilsdorf	L-9234	DIEKIRCH	Zoologie des vertébrés
SCHAULS Roger	12, rue Direndall	L-8294	KEISPELT	Ecologie
SCHEER Anne	136, Val Ste Croix	L-1370	LUXEMBOURG	Botanique
SCHEUER Mariette	169, rue Pierre Krier	L-1880	LUXEMBOURG	Botanique
SCHLEY Laurent	16, rue Eugène Ruppert	L-2453	LUXEMBOURG	Zoologie des vertébrés
SCHMIDT Gérard	55, rue des Sept Fontaines	B-6792	BATTINCOURT	Botanique
SCHMIDT Robert	16, Denkmalstraße	D-57567	DAADEN	Zoologie des vertébrés
SCHMITZ Bernhard	29, Hündsrückstrasse	D-54295	TRIER/OLEWIG	Zoologie des vertébrés
SCHMITZ Jean-Pierre	6, rue du Chemin de Fer	L-5351	OETRANGE	Zoologie des vertébrés
SCHNEIDER Nico	79, rue Tony Dutreux	L-1429	LUXEMBOURG	Zoologie des invertébrés
SCHNEIDER Simone	123, Olewiger Str.	D-54295	TRIER	Ecologie
SCHOOS Fernand	5, Béiwenerwee	L-7418	BUSCHDORF	Zoologie des vertébrés
SCHOOS Romain	67, rue de Leudelange	L-8079	BERTRANGE	Zoologie des invertébrés
SCHRANKEL Isabel	14, Renkebierg	L-7661	MEDERNACH	Zoologie des invertébrés
SCHULTHEIS Ben	20, rue du Village	L-3311	ABWEILER	Botanique
SIMON Jean	7, rue Michel Junckel	L-3653	KAYL	Paléontologie
SOIRFECK Eugène	5, rue Pablo Neruda/ Hameau des 3 Sources	F-57700	HAYANGE	Paléontologie
STEINBACH Corinne	5, rue Boitenberg	L-3427	DUDELANGE	Botanique
STOMP Norbert	3, rue Louis Deny	L-1414	LUXEMBOURG	Zoologie des invertébrés
STREITZ Etienne	27, rue de Hespérange	L-5959	ITZIG	Paléontologie
STREITZ Jean-Claude	27, rue de Hespérange	L-5959	ITZIG	Paléontologie
TEUWEN Jean-Marie	19, rue des Champs	B-4300	WAREMME	Géologie/Minéralogie
THIEL Marc	10, am Eer	L-6850	MANTERNACH	Ecologie
THOEN Daniel	33, av. de la Lorraine	B-6717	LISCHERT/ATTER	Botanique
THOLL Marie-Thérèse	31, Duerfstrooss	L-9647	DONCOLS	Botanique
THOMA Michel	49, rue E. Mayrisch	L-4470	SOLEUVRE	Géologie/Minéralogie
THUY Ben	3, rue J.-P. Ecker	L-7790	BISSEN	Paléontologie
TRICHIES Gérard	5, impasse des Ecoles	F-57700	NEUFCHEF	Botanique
TROCKUR Bernd	25, Brückenstr.	D-66636	THOLEY-HASBORN	Zoologie des invertébrés
TROSSEN Joe	25, rue de Strassen	L-2555	LUXEMBOURG	Botanique
TURK Jean	39, bd Gustave Jacquemart	L-1833	LUXEMBOURG	Botanique
VALENTINI Mara	12, rue N. Van Werveke	L-2725	LUXEMBOURG	Paléontologie
VALMORBIDA Norbert	36, rue Kleesenberg	L-4982	RECKANGE-MESS	Botanique
WALISCH Tania	16, rue des Hauts Fourneaux	L-1719	LUXEMBOURG	Botanique

WALZBERG Claudio	27, rue de Dippach	L-8055	BERTRANGE	Ecologie
WEBER Eva	42, Blaihofstrasse	D-72074	TÜBINGEN	Botanique
WEBER Gilles	10, Kremescht Oischt	L-7473	SCHOENFELS	Botanique
WEINBERG Steven	13, rue de la Montagne	L-6962	SENNINGEN	Ecologie
WEINER Wanda	17, Slawkowska	PL-31016	KRAKOW	Zoologie des invertébrés
WEIS Marc	63, rue Emile Mayrisch	L-4470	SOLEUVRE	Ecologie
WEIS Robert	31, allée du Carmel	L-1354	LUXEMBOURG	Paléontologie
WEISS Jean	6, rue Oster	L-8146	BRIDEL	Zoologie des vertébrés
WELTER Antoinette	12, rue N.-S. Pierret	L-2335	LUXEMBOURG	Botanique
WENNIG Robert	143, route de Trèves	L-2630	LUXEMBOURG	Botanique
WERNER Jean	32, rue Michel Rodange	L-7248	BERELDANGE	Botanique
WESTER René	5, rue J. P. Kirsch	L-4974	DIPPACH	Zoologie des vertébrés
WIES Jules	13, rue Neuve	L-6137	JUNGLINSTER	Zoologie des vertébrés
WILMES Liette	59, rue Aessen	L-4411	SOLEUVRE	Géologie/Minéralogie
WOLFF Frank	18, rue du Village	L-3311	ABWEILER	Zoologie des vertébrés
ZANGERLE Gilbert	155, rue de Cessange	L-1321	LUXEMBOURG	Botanique
ZIMER Marc	13, rue de la Libération	L-4932	HAUTCHARAGE	Géophysique/Astrophysique
ZIMMER Jean-Marie	7, A Romescht	L-7364	BOFFERDANGE	Botanique

Art. 2. Le mandat de collaborateur scientifique est exercé à titre bénévole et est limité à trois ans. Il pourra être renouvelé.

Art. 3. Le présent arrêté sera transmis aux intéressés pour leur servir de titre.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er décembre 2009.

La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 4 **14 janvier 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 12 février 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à la société Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. concernant le territoire de la Commune de Mersch, sections D, E et G.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution de Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. du 30 janvier 2008 introduite le 18 février 2008;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 10 mars 2008;

Vu le complément d'information demandé par l'Institut Luxembourgeois de Régulation le 10 avril 2008 et la réponse de Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. du 7 mai 2008;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 6 juin 2008;

Vu les demandes d'informations complémentaires du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur des 24 juin 2008 et 29 septembre 2008;

Vu le complément d'information de Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. du 9 janvier 2009 remis le 12 janvier 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s.
exerçant le commerce sous la dénomination «Electris»
25, rue Grande-Duchesse Charlotte
L-7501 Mersch
n° RCS B 18.083
(ci-après «le concessionnaire»).

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Commune de Mersch, sections D, G et E
Lignes de moyenne et de basse tension.

(2) Les limites de cette zone et des niveaux de tension concernés sont précisées à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession.

Art. 3. (1) Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 du présent article, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

(2) Aux fins de délimiter précisément le réseau de distribution visé par la présente concession, l'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont gérés par un autre gestionnaire de réseau désigné. Les ouvrages concernés sont repris dans une déclaration conjointe, contresignée par les gestionnaires de réseau désignés concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit adresser de la même manière tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La durée de la concession est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour une nouvelle durée de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24 (7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature au propriétaire du réseau concerné et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 février 2009.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 27 août 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 12 février 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. concernant le territoire de la Commune de Mersch, sections D, E et G.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu l'arrêté ministériel du 12 février 2009 (réf. 0061-E09) octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. concernant le territoire de la Commune de Mersch, sections D, E et G;

Vu le complément d'information de Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. du 4 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Dans l'article 9, première phrase de l'arrêté ministériel du 12 février 2009 (réf. 0061-E09) octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. concernant le territoire de la Commune de Mersch, sections D, E et G, les termes «une nouvelle durée» sont remplacés par les termes «de nouvelles durées».

Art. 2. L'annexe technique de l'arrêté ministériel précité est modifiée pour prendre la teneur suivante:

«**Annexe technique**
de l'arrêté ministériel du 12 février 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Hoffmann Frères S.à r.l. et cie S.e.c.s. concernant le territoire de la Commune de Mersch, sections D, E et G.

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Mersch, sections D, E et G:

Clients BT à Beringen

Clients MT au lieu-dit Beringerberg:

Numéro cadastral: 822/1598

Clients BT au lieu-dit Beringerberg:

Numéros cadastraux: 817/1992; 821/2020; 822/1599; 822/1725; 822/1819; 822/2031

Clients MT au lieu-dit Binzrath:

Numéro cadastral: 1099/5010

Clients BT au lieu-dit Binzrath:

Numéros cadastraux: 1099/5008; 1103/2930

Clients MT au lieu-dit Hunnebour et Chalet Jung:

Numéros cadastraux: 1752/1229; 1812/3294

Clients BT au lieu-dit Hunnebour et Chalet Jung:

Numéros cadastraux: 1812/3294; 1813/4904; 1750/4168; 1756/3985

Client MT P&Ch tunnel Kannerduerf:

Numéro cadastral: 481/4921

Client MT Cegedel site Mersch:

Numéro cadastral: 990/5403

Ligne MT de Mersch vers régie Mersch

Ligne allant du site Cegedel Mersch (990/5403) vers Régie Mersch (Régie Hoffmann 1&2: Numéros cadastraux: 938/5351 et 938/5350)

Ligne MT de Mersch vers Reckange (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne MT de Mersch vers Roost (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne MT de Mersch vers Hunsdorf (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne MT de Mersch vers Schoenfels (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne de Mersch vers P&CH route du Nord (Raccordement au site Cegedel Mersch), Raccordement Client Tunnel Kannerduerf (Numéro cadastral: 481/4921)

Ligne MT dérivation Binzrath (Raccordement des Clients MT/BT Binzrath)

Ligne MT dérivation Beringerberg (Raccordement des Clients MT/BT Beringerberg)

Ligne MT dérivation Hunnebour (Raccordement des Clients MT/BT Hunnebour et Chalet Jung)

Ligne MT dérivation Kuelbecherhaff (Pas de raccordement sur le territoire d'Electris)».

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de transport d'électricité à Creos Luxembourg S.A. concernant le territoire national.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de transport de Cegedel Net S.A. du 8 août 2008;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 21 août 2008;

Vu les compléments d'information demandés par l'Institut Luxembourgeois de Régulation le 24 septembre 2008 et le 27 novembre 2008 et les réponses de Cegedel Net S.A. des 23 octobre 2008 et 27 février 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 20 novembre 2008;

Vu les demandes d'informations complémentaires du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur des 19 décembre 2008 et 27 mars 2009;

Vu le complément d'information de Cegedel Net S.A. du 28 mai 2009;

Vu la lettre recommandée du 1er juillet 2009 de Creos Luxembourg S.A. confirmant la reprise des activités de Cegedel Net S.A.;

Vu les compléments d'information de Creos Luxembourg S.A. des 22 juillet 2009 et 19 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de transport d'électricité à

Creos Luxembourg S.A.
2, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
n° RCS B 4.513
(ci-après «le concessionnaire»)

Art. 2. La concession pour la gestion du réseau de transport d'électricité est octroyée pour la zone et le niveau de tension suivants:

Territoire du Grand-Duché de Luxembourg
Lignes de très haute tension

Art. 3. Le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés au transport de l'énergie électrique sur le territoire national jusqu'aux points de connexion des réseaux de distribution interconnectés.

Art. 4. (1) L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et le niveau de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

(2) La réalisation d'interconnexions à caractère transfrontalier est soumise à l'autorisation préalable du Ministre.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de transport visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi et avec la sécurité d'approvisionnement telle que visée à l'article 9 de la Loi. Il doit notamment garantir la capacité à long terme du réseau et assurer un réseau électrique fiable en tenant compte des échanges avec d'autres réseaux interconnectés.

Art. 7. Tous les deux ans, le concessionnaire soumet au Commissaire du Gouvernement à l'Energie un plan de développement du réseau, fondé sur l'offre et la demande existantes ainsi que sur les prévisions en la matière, après consultation de toutes les parties intéressées. Le plan contient des mesures effectives pour garantir l'adéquation du réseau et la sécurité d'approvisionnement.

Art. 8. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi. Il doit notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 9. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 10. La présente concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 11. Hormis les cas prévus à l'article 10 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévues par l'article 24(7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 12. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 13. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 14. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature au propriétaire du réseau concerné et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 16. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A. concernant le territoire de la Commune de Steinfort.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'énergie électrique appartenant à la Commune de Steinfort de Cegedel Net S.A. du 9 septembre 2008;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 23 septembre 2008;

Vu le complément d'information demandé par l'Institut Luxembourgeois de Régulation le 15 octobre 2008 et la réponse de Cegedel Net S.A. du 13 novembre 2008;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 2 décembre 2008;

Vu les demandes d'informations complémentaires du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 19 décembre 2008 et du 27 mars 2009;

Vu les compléments d'information de Cegedel Net S.A. du 27 février 2009 et du 28 mai 2009;

Vu la lettre recommandée du 13 août 2009 de Creos Luxembourg S.A. sur la reprise des activités de Cegedel Net S.A.;

Vu le complément d'information de Creos Luxembourg S.A. du 19 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Creos Luxembourg S.A.
2, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
n° RCS B 4.513
(ci-après «le concessionnaire»)

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Commune de Steinfort
Lignes de moyenne et de basse tension

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont couverts par une autre concession. Les ouvrages concernés font l'objet d'une déclaration conjointe, contresignée par les propriétaires des réseaux concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La présente concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24(7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature aux propriétaires des réseaux concernés et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.
Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A.
concernant le territoire de la Commune de Steinfort.

Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Commune de Steinfort:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Steinfort en vertu la concession octroyée à Creos Luxembourg S.A. pour son propre réseau de distribution:

– Toutes les lignes et tous les clients MT/BT de la localité de Grass
– Clients MT Sebes Trois-Ponts: Numéro cadastral: 3330/4863
– Clients BT au lieu-dit Wandhaff: Numéros cadastraux: 1784/5297; 1892/5298; 1892/5299
– Lignes MT de Koerich vers Garnich
  Pas de raccordement du gestionnaire de réseau Creos Luxembourg S.A. en tant que gestionnaire du réseau dont il est propriétaire, sur le territoire régional de Steinfort
– Ligne MT dérivation Sebes Trois-Ponts
  Raccordement de Sebes au numéro cadastral: 3330/4863

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A. concernant le territoire de la Ville de Vianden.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité appartenant à la Ville de Vianden de Cegedel Net S.A. du 22 mai 2009;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 2 juin 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 21 juillet 2009;

Vu la lettre recommandée du 13 août 2009 de Creos Luxembourg S.A. sur la reprise des activités de Cegedel Net S.A.;

Vu les compléments d'information de Creos Luxembourg S.A. des 13 août et 19 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Creos Luxembourg S.A.
2, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
n° RCS B 4.513
(ci-après «le concessionnaire»)

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Ville de Vianden
Lignes de moyenne et de basse tension

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont couverts par une autre concession. Les ouvrages concernés font l'objet d'une déclaration conjointe, contresignée par les propriétaires des réseaux concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La présente concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24(7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature aux propriétaires des réseaux concernés et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A.
concernant le territoire de la Ville de Vianden.

Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville de Vianden:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Vianden en vertu la concession octroyée à Creos Luxembourg S.A. pour son propre réseau de distribution:

Distribution moyenne tension:

– Tout le réseau MT sauf la ligne allant du poste «R. du Sanatorium» (numéro cadastral: 669/872) au poste «Scheierhaff» (numéro cadastral: 514/1567) par le poste «Piscine» (numéro cadastral: 631/890)

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Sudstroum S.à r.l. & Co S.e.c.s. concernant le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette de Sudstroum S.à r.l. & Co S.e.c.s. du 20 juillet 2009 reçue le 31 juillet 2009;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 5 août 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 21 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Sudstroum S.à r.l. & Co S.e.c.s.
12, rue Xavier Brasseur
L-4040 Esch-sur-Alzette
n° RCS B 130.294
(ci-après «le concessionnaire»).

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Lignes de moyenne et de basse tension

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont gérés par un autre gestionnaire de réseau désigné. Les ouvrages concernés sont repris dans une déclaration conjointe, contresignée par les gestionnaires de réseau désignés concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La présente concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24 (7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature au propriétaire du réseau concerné et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Sudstroum S.à r.l. & Co S.e.c.s.
concernant le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

<u>Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville d'Esch-sur-Alzette:</u>

1. **Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette:**

   Clients:

   Client MT Olivi & Rodrigues: Numéro cadastral: 588/2897
   Client MT P&Ch, autoroute

   Lignes (pas de raccordements sur le territoire de Sudstroum):

   Ligne MT de Esch vers ZARE: Raccordement Poste Esch:
   Numéro cadastral: 20/3018

   Lignes MT de OXYLUX vers AGORA: Raccordement Poste Oxylux:
   Numéro cadastral: 1850/17055

   Lignes MT sur le site AGORA
   Ligne MT de Metzerlach vers Belvaux

2. **Ouvrages électriques exploités par Sudstroum S.à r.l. & Co S.e.c.s. sur le territoire de Creos Luxembourg S.A.:**

   Client MT Centre d'Education Différenciée HMC, rte de Mondercange
   Numéro cadastral: 2373/3879

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à la Ville de Luxembourg concernant le territoire de la Ville de Luxembourg.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'énergie électrique de l'Administration communale de la Ville de Luxembourg du 10 août 2009;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 12 août 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 21 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Administration communale de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
42, Place Guillaume
L-2090 Luxembourg
(ci-après «le concessionnaire»)

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Ville de Luxembourg
Lignes de moyenne et de basse tension

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont gérés par un autre gestionnaire de réseau désigné. Les ouvrages concernés font l'objet d'une déclaration conjointe, contresignée par les gestionnaires de réseau désignés concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La présente concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24 (7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature aux propriétaires des réseaux concernés et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

**Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à la Ville de Luxembourg
concernant le territoire de la Ville de Luxembourg.**

Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville de Luxembourg:

1. **Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Luxembourg:**

   Clients BT dans la rue de Bastogne à Beggen:

   Numéros cadastraux: 239/2580; 71/2018; 78/2019.

   Clients MT dans le quartier Kalchesbruck:

   Numéros cadastraux: 704/4414; 704/4415; 704/4416; 704/4984; 704/5090

   Clients BT dans le quartier Kalchesbruck:

   Numéros cadastraux: 704/4200; 704/4417; 688/3931; 704/4412; 704/4411; 688/3293; 688/2844; 688/2733; 688/2584; 688/2527; 688/2526; 688/2525; 688/2539; 688/2562; 688/5275; 688/3291; 707/5712; 688/2534; 695/4960; 695/4188; 695/4187; 695/4186; 695/4; 695/2875; 695/3574; 695/3573; 695/3572; 695/3571; 695/3570; 695/4809; 695/8; 695/4183; 695/4810; 695/4811; 717/3380; 717/4930; 717/4931; 717/4932; 717/4933; 717/4934; 717/4404; 717/4403; 717/5039; 717/5038; 717/3925; 263/2152; 263/5996; 263/2983; 283/589

   Client MT IMC

   Numéro cadastral: 18/6507.

   Lignes (pas de raccordements sur le territoire de la Commune):

   Ligne MT de Itzig via Cents vers Kalchesbruck

   Ligne MT de Kalchesbruck vers Cargolux

   Ligne MT de Weiergewan vers Cargolux

   Ligne MT de Howald vers Leudelange

   Ligne MT vers Gantenbeensmillen

   Ligne MT vers Itzigerstee

   Ligne MT vers ambassade de Belgique

   Ligne BT à Biergerkräiz

2. **Ouvrages électriques exploités par la Ville de Luxembourg sur le territoire de Creos Luxembourg S.A.:**

   Clients BT situés dans la rue Pierre Federspiel à Strassen:

   Numéros cadastraux: 29/2205; 29/2206; 29/2207; 29/2208; 29/2350; 29/2224

   Clients BT situés dans la rue Alexandre Fleming à Strassen:

   Numéros cadastraux: 29/2180; 29/2286; 29/2210; 29/2209; 29/2214; 29/2215; 29/2217; 29/2480; 29/2479

   Clients BT dans la région «op dem Héierlek» à Heisdorf:

   Numéro cadastral: 1303/1844

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau industriel d'électricité à SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau industriel de SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s. du 21 août 2008;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 27 août 2008;

Vu le complément d'information demandé par l'Institut Luxembourgeois de Régulation le 24 septembre 2008 et la réponse de SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s. du 23 octobre 2008;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 24 novembre 2008;

Vu les demandes d'informations complémentaires du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur des 19 décembre 2008 et 26 mars 2009;

Vu les compléments d'information de SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s. des 18 décembre 2008, 27 février 2009, 30 avril 2009 et 2 juin 2009;

Vu la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 30 juin 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 28 juillet 2009;

Vu le complément d'information de SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s. du 25 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau industriel d'électricité à

SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s.
4, rue de Soleuvre
L-4321 Esch-sur-Alzette
n° RCS B 84.674
(ci-après «le concessionnaire»)

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau industriel d'électricité pour les niveaux de tension 220kV, 150kV, 65kV et 37kV est octroyée pour les ouvrages électriques appartenant au moment de l'octroi de la concession aux propriétaires suivants:

Paul WURTH S.A.,
ArcelorMittal Belval et Differdange S.A.,
ArcelorMittal Rodange et Schifflange S.A.,
ELIA Asset S.A.,
SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s.

(2) Les délimitations exactes du réseau ainsi que l'énumération des sites et postes des lignes concernées sont précisées à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession.

(3) Préalablement à toute modification de l'annexe technique, le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications y apportées sans délai.

Art. 3. Le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques tels que définis à l'annexe technique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans le réseau dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique à l'intérieur des limites du réseau industriel déterminé par la présente concession sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations. Le développement du réseau vers de nouveaux sites ou de nouveaux clients qui sont situés en dehors des limites du réseau est soumis à l'autorisation préalable du Ministre.

Art. 5. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi et avec la sécurité d'approvisionnement telle que visée à l'article 9 de la Loi. Il doit notamment garantir la capacité à long terme du réseau et assurer un réseau électrique fiable en tenant compte des échanges avec d'autres réseaux interconnectés.

Art. 6. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi. Il doit notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 7. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 8. La présente concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 9. Hormis les cas prévus à l'article 8 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévues par l'article 24(7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 10. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, ainsi que dans le cas d'une modification substantielle des éléments ayant conduit à l'octroi de la concession, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 11. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 12. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 13. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature aux propriétaires des réseaux concernés et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau industriel d'électricité
à SOTEL Réseau et Cie s.e.c.s.

1. Délimitations territoriales du réseau industriel avec des réseaux tiers

Réseaux tiers	**Poste du réseau tiers**	**Tension**	**Raccordements au réseau industriel**	**Limite de la zone du réseau industriel**
CREOS	Twinerg	220 kV	Réseau industriel Poste NP 220 kV	Départ TGV: Commune Esch-sur-Alzette; sect. A Esch-Nord; N°_2041/15404
CREOS	Oxylux	220 kV	Réseau industriel Poste NP 220 kV	Départ Oxylux: Commune Esch-sur-Alzette; sect. A Esch-Nord; N°_2041/15404
CREOS	Schifflange	65 kV	Poste Merl	Piquage au pylône N° 18: Commune de Mondercange; section B de Mondercange; N°_1456/1423
CREOS	Dommeldange	65 kV	Poste Merl	Piquage au pylône N° 114: Commune de Eich (Luxembourg); section B de Dommeldange; N°_390/2876
CREOS	Schifflange	65 kV	Poste Merl	Piquage au pylône N° 25: Commune de Mondercange; section B de Mondercange; N°_526

2. Raccordements clients au réseau industriel

Poste	**Tension**	**Client**
Poste DIFFERDANGE	220 kV	ArcelorMittal Differdange
Poste DIFFERDANGE 1	65 kV	ArcelorMittal Differdange
Poste DIFFERDANGE 2	65 kV	ArcelorMittal Differdange
Poste RODANGE	65 kV	ArcelorMittal Rodange
Poste PAUL WURTH	65 kV	Paul Wurth CFL Hollerich
Poste DOMMELDANGE	65 kV	ArcelorMittal Dommeldange CFL
Poste ARES	65 kV	ArcelorMittal Schifflange
Poste BELVAL	65 kV	ArcelorMittal Belval
Poste DUDELANGE	65 kV	ArcelorMittal Luxembourg ArcelorMittal Schifflange
Poste SOTEL NP 65KV	65 kV	Cimalux

3. Postes du réseau industriel

Poste du réseau	Tension	Point de connexion
SANEM	220 kV	Poste Sanem Numéro cadastral: 2047/4598
DIFFERDANGE	220 kV	Poste Differdange Numéro cadastral: 1304/9214
SOTEL AP	150/220 kV	Poste AP Numéro cadastral: 2041/17309
SOTEL NP 220KV	220 kV	Poste NP 220 Numéros cadastraux: 2041/15404, 1102/1631, 1105/1632, 1106, 1107, 1108
SOTEL NP 65KV	65 kV	Poste NP 65 kV Numéro cadastral: 2041/15404
SOTEL AP 65 KV	65 kV	Poste AP 65 kV Numéro cadastral: 2041/17308
MERL	65 kV	Poste Merl Numéros cadastraux: 874/3653, 874/4516
DUDELANGE	65/37 kV	Poste Dudelange Numéro cadastral: 3624/6885
EXTERIEUR	65 kV	Poste Extérieur Numéro cadastral: 1884/17609
DIFFERDANGE 1	65 kV	Poste 1 Differdange Numéro cadastral: 1304/9214
DIFFERDANGE 2	65 kV	Poste 2 Differdange Numéro cadastral: 1304/9214
RODANGE	65 kV	Poste Rodange Numéro cadastral: 630/7260
PAUL WURTH	65 kV	Poste Paul Wurth Numéro cadastral: 449/7188
DOMMELDANGE	65 kV	Poste Dommeldange Numéro cadastral: 390/2876
ARES	220 kV	Poste ARES Numéro cadastral: 3171/16530
ARES	65 kV	Poste ARES Numéro cadastral: 3171/16588
ARES	37 kV	Poste ARES Numéro cadastral: 3171/16588
TERRE ROUGE	37 kV	Poste Terre rouge Numéro cadastral: 1503/16409
BELVAL	220/65 kV	Poste Belval Numéro cadastral: 1884/17609

4. Lignes du réseau industriel

Ligne	Tension	Poste départ	Poste arrivée
AUBANGE – SANEM C/D	220 kV	Frontière Luxembourgeoise	Sanem 2047/4598
SANEM – SOTEL C/D	220 kV	Sanem 2047/4598	Sotel NP 220 kV 2041/15404, 1102/1631, 1105/1632, 1106, 1107, 1108
SANEM – DIFFERDANGE	220 kV	Sanem 2047/4598	Differdange 1304/9214
SOTEL – SCHIFFLANGE	220 kV	Sotel NP220 2041/15404	Schifflange 220 kV 3171/16530

Ligne	Tension	Poste départ	Poste arrivée
SOTEL – BELVAL	220 kV	Sotel NP220 2041/15404	Poste Belval 1884/17609
AUBANGE – SOTEL A/B	150 kV	Frontière Luxembourgeoise Aubange GRT/Elia	Sotel AP 2041/17309
LIAISON 1/2 AP-NP 65KV	65 kV	Sotel AP 65 2041/17308	Sotel NP 65 2041/15404
SOTEL – P.EXTERIEUR	65 kV	Sotel AP 65 2041/17308	Poste extérieur 1884/17609
SOTEL – AEB 3	65 kV	Sotel NP 65 2041/15404	Poste Belval 1884/17609
SOTEL – AEB 5	65 kV	Sotel NP 65 2041/15404	Poste Cimalux/Bure
SOTEL – ADI 1/2	65 kV	Sotel AP 65 2041/17308	Poste 1 1304/9214
ADI – RODANGE 1/2	65 kV	Poste Differdange 1-2 1304/9214	Poste Rodange 630/7260
SOTEL – ADI 3/4	65 kV	Sotel AP 65 2041/17308	Poste 2 1304/9214
SOTEL – ADU	65 kV	Sotel AP 65 2041/17308	Poste Dudelange 3624/6885
SOTEL – ARES	65 kV	Sotel AP 65 2041/17308	Poste ARES 3171/16588
SOTEL – MERL 3/4	65 kV	Sotel AP 65 2041/17308	Poste Merl 874/3653, 874/4516
MERL – MADO 3/4	65 kV	Poste Merl 874/3653, 874/4516	Poste Dommeldange 390/2876
MERL – P.WURTH	65 kV	Poste Merl 874/3653	Poste Paul Wurth 449/7188
P.EXTERIEUR – TERRE ROUGE	65 kV	Poste extérieur 1884/17609	Poste Terre rouge 1503/16409
P.EXTERIEUR – BELVAL	65 kV	Poste extérieur 1884/17609	Poste Belval TMB 1884/17609
P.EXTERIEUR – BELVAL	65 kV	Poste extérieur 1884/17609	Poste Belval GIS LDAC 1884/17609
TERRE ROUGE – ARES	37 kV	Poste Terre rouge 1503/16409	Poste ARES 3171/16588
DUDELANGE – ARES	37 kV	Poste Dudelange 3624/6885	Poste ARES 3171/16588

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A. concernant le territoire national à l'exception des territoires des communes de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, d'Ettelbruck, de Diekirch, de Mersch (sections D, G et E), d'Echternach, de Steinfort et de Vianden.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution de Cegedel Net S.A. du 8 août 2008;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 21 août 2008;

Vu les compléments d'information demandés par l'Institut Luxembourgeois de Régulation le 24 septembre 2008 et le 27 novembre 2008 et les réponses respectives de Cegedel Net S.A. du 23 octobre 2008 et du 27 février 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 20 novembre 2008;

Vu les demandes d'informations complémentaires du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur des 19 décembre 2008 et 27 mars 2009;

Vu le complément d'information de Cegedel Net S.A. du 28 mai 2009;

Vu la lettre recommandée du 1er juillet 2009 de Creos Luxembourg S.A. sur la reprise des activités de Cegedel Net S.A.;

Vu les compléments d'information de Creos Luxembourg S.A. des 13 août, 19 août et 25 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Creos Luxembourg S.A.
2, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
n° RCS B 4.513
(ci-après «le concessionnaire»).

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire du Grand-Duché de Luxembourg à l'exception des territoires des communes suivantes:

- Luxembourg
- Esch-sur-Alzette
- Ettelbruck
- Diekirch
- Mersch, sections D, G et E
- Echternach
- Steinfort
- Vianden

Lignes de haute, moyenne et de basse tension.

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont gérés par un autre gestionnaire de réseau désigné respectivement couverts par une autre concession. Les ouvrages concernés font l'objet d'une déclaration conjointe, contresignée par les gestionnaires de réseau désignés ou, le cas échéant, par les propriétaires des réseaux concernés, qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24 (7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature aux propriétaires des réseaux concernés et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A.
concernant le territoire national à l'exception des territoires des communes de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, d'Ettelbruck, de Diekirch, de Mersch (sections D, G et E), d'Echternach, de Steinfort et de Vianden.

I. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville de Luxembourg:

1. **Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Luxembourg:**

Clients BT dans la rue de Bastogne à Beggen:

Numéros cadastraux: 239/2580; 71/2018; 78/2019

Clients MT dans le quartier Kalchesbruck:

Numéros cadastraux: 704/4414; 704/4415; 704/4416; 704/4984; 704/5090

Clients BT dans le quartier Kalchesbruck:

Numéros cadastraux: 704/4200; 704/4417; 688/3931; 704/4412; 704/4411; 688/3293; 688/2844;688/2733; 688/2584; 688/2527; 688/2526; 688/2525; 688/2539; 688/2562; 688/5275; 688/3291; 707/5712; 688/2534; 695/4960; 695/4188; 695/4187; 695/4186; 695/4; 695/2875; 695/3574; 695/3573; 695/3572; 695/3571; 695/3570; 695/4809; 695/8; 695/4183; 695/4810; 695/4811; 717/3380; 717/4930; 717/4931; 717/4932; 717/4933; 717/4934; 717/4404; 717/4403; 717/5039; 717/5038; 717/3925; 263/2152; 263/5996; 263/2983; 283/589

Client MT IMC:

Numéro cadastral: 18/6507

Lignes (pas de raccordements sur le territoire de la Ville):

Ligne MT de Itzig via Cents vers Kalchesbruck

Ligne MT de Kalchesbruck vers Cargolux

Ligne MT de Weiergewan vers Cargolux

Ligne MT de Howald vers Leudelange

Ligne MT vers Gantenbeensmillen

Ligne MT vers Itzigerstee

Ligne MT vers ambassade de Belgique

Ligne BT à Biergerkräiz

2. **Ouvrages électriques exploités par la Ville de Luxembourg sur le territoire de Creos Luxembourg S.A. visé par la présente concession:**

Clients BT situés dans la rue Pierre Federspiel à Strassen:

Numéros cadastraux: 29/2205; 29/2206; 29/2207; 29/2208; 29/2350; 29/2224

Clients BT situés dans la rue Alexandre Fleming à Strassen:

Numéros cadastraux: 29/2180; 29/2286; 29/2210; 29/2209; 29/2214; 29/2215; 29/2217; 29/2480; 29/2479

Clients BT dans la région «op dem Héierlek» à Heisdorf:

Numéro cadastral: 1303/1844

II. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville d'Esch-sur-Alzette:

1. Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette:

Clients:

Client MT Olivi & Rodrigues: Numéro cadastral: 588/2897

Client MT P&Ch, autoroute

Lignes (pas de raccordements sur le territoire de Sudstroum):

Ligne MT de Esch vers ZARE: Raccordement Poste Esch:

Numéro cadastral: 20/3018

Lignes MT de OXYLUX vers AGORA: Raccordement Poste Oxylux:

Numéro cadastral: 1850/17055

Lignes MT sur le site AGORA

Ligne MT de Metzerlach vers Belvaux

2. Ouvrages électriques exploités par Sudstroum S.à r.l. & Co S.e.c.s. sur le territoire de Creos Luxembourg S.A. visé par la présente concession:

Client MT Centre d'Education Différenciée HMC, rte de Mondercange

Numéro cadastral: 2373/3879

III. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville d'Ettelbruck:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune d'Ettelbruck:

Clients MT/BT localité Grenzingen

Clients MT au lieu-dit Heinenhaff et Herckmannsmillen:

Numéro cadastral: 2153/1393

Clients BT au lieu-dit Heinenhaff et Herckmannsmillen:

Numéros cadastraux: 2254/2028; 2142/7133; 2130/7753; 2260/5080; 2273/8255

Antenne GSM sur le support n° 28 de la ligne 220kV ROOST- FLEBOUR près de Neihaff

Dépôt communal à Warken MT: Numéro cadastral: 176/1477

Dépôt communal à Warken BT: Numéro cadastral: 147/1359

Régie Warken: Numéro cadastral: 1993/5076

Ligne MT de Ettelbruck vers Heiderscheid

(Raccordement Dépôt communal: Numéro cadastral: 176/1477)

Ligne MT de Ettelbruck vers Erpeldange

(Raccordement Répartition Warken: Numéro cadastral: 1993/5142)

Ligne MT de Ettelbruck vers Ingeldorf

(Raccordement Régie Warken: Numéro cadastral: 1993/5076)

Ligne MT de Ettelbruck vers Mertzig

(Raccordement Répartition Warken: Numéro cadastral: 1993/5142)

Ligne MT de Ettelbruck (Répartition Warken: Numéro cadastral: 1993/5142)

vers Ettelbruck (Régie Warken: Numéro cadastral: 1993/5076)

Ligne MT de Roost vers Ingeldorf, pas de raccordement sur le territoire de la Commune

Ligne MT de Schieren vers Carelshaff / Brosiushaff, pas de raccordement sur le territoire de la Commune

Ligne MT de Feulen vers Heinenhaff

(Raccordement du Poste Heinenhaff: Numéro cadastral: 2153/1393)

IV. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville de Diekirch:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Diekirch:

Clients MT/BT au lieu-dit Friedhof:

Numéros cadastraux: 3241/7818; 3238/7510; 3424/8027; 3424/8028

Ligne MT de Flebour vers Selz

(Raccordement Poste Fridhaff: Numéro cadastral: 3424/8027)

Ligne MT d'Ingeldorf vers Selz, pas de raccordement sur le territoire de la Commune

Ligne MT de Freckeisen vers Diekirch

(Raccordement Poste route de Larochette: Numéro cadastral: 433/153)

Ligne MT de Stegen vers Clemenshaff

(Raccordement Numéro 661/1161)

Ligne MT de l'alimentation de Diekirch

(Raccordement Poste route de Larochette: Numéro cadastral: 433/153)

Ligne MT de l'alimentation de Diekirch en provenance d'Ingeldorf

(Raccordement Poste Régie: Numéro cadastral: 357/1629)

V. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Commune de Mersch:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Mersch, section D, G et E:

Clients BT à Beringen

Clients MT au lieu-dit Beringerberg:

Numéro cadastral: 822/1598

Clients BT au lieu-dit Beringerberg:

Numéros cadastraux: 817/1992; 821/2020; 822/1599; 822/1725; 822/1819; 822/2031

Clients MT au lieu-dit Binzrath:

Numéro cadastral: 1099/5010

Clients BT au lieu-dit Binzrath:

Numéros cadastraux: 1099/5008; 1103/2930

Clients MT au lieu-dit Hunnebour et Chalet Jung:

Numéros cadastraux: 1752/1229; 1812/3294

Clients BT au lieu-dit Hunnebour et Chalet Jung:

Numéros cadastraux: 1812/3294; 1813/4904; 1750/4168; 1756/3985

Client MT P&Ch tunnel Kannerduerf:

Numéro cadastral: 481/4921

Client MT Cegedel site Mersch:

Numéro cadastral: 990/5403

Ligne MT de Mersch vers régie Mersch

Ligne allant du site Cegedel Mersch (990/5403) vers Régie Mersch (Régie Hoffmann 1&2: Numéros cadastraux: 938/5351 et 938/5350)

Ligne MT de Mersch vers Reckange (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne MT de Mersch vers Roost (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne MT de Mersch vers Hunsdorf (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne MT de Mersch vers Schoenfels (Raccordement au site Cegedel Mersch)

Ligne de Mersch vers P&CH route du Nord (Raccordement au site Cegedel Mersch),

Raccordement Client Tunnel Kannerduerf (Numéro cadastral: 481/4921)

Ligne MT dérivation Binzrath (Raccordement des Clients MT/BT Binzrath)

Ligne MT dérivation Beringerberg (Raccordement des Clients MT/BT Beringerberg)

Ligne MT dérivation Hunnebour (Raccordement des Clients MT/BT Hunnebour et Chalet Jung)

Ligne MT dérivation Kuelbecherhaff (Pas de raccordement sur le territoire d'Electris).

VI. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville d'Echternach:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune d'Echternach:

Distribution moyenne tension:

- Ligne MT de Steinheim vers Echternach (secours mutuel)
  Raccordement au numéro cadastral: 128/1757
- Ligne MT de Michelhaff vers Fromburgerhaff
  Pas de raccordement sur le territoire de la Commune

VII. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Commune de Steinfort:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Steinfort:

- Toutes les lignes et tous les clients MT/BT de la localité de Grass
- Clients MT Sebes Trois-Ponts: Numéro cadastral: 3330/4863
- Clients BT au lieu-dit Wandhaff: Numéros cadastraux: 1784/5297; 1892/5298; 1892/5299
- Lignes MT de Koerich vers Garnich
  Pas de raccordement du gestionnaire de réseau Creos Luxembourg S.A. en tant que gestionnaire du réseau dont il est propriétaire, sur le territoire régional de Steinfort
- Ligne MT dérivation Sebes Trois-Ponts
  Raccordement de Sebes au numéro cadastral: 3330/4863

VIII. Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville de Vianden:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune de Vianden:

Distribution moyenne tension:

- Tout le réseau MT sauf la ligne allant du poste «R. du Sanatorium» (numéro cadastral: 669/872) au poste «Scheierhaff» (numéro cadastral: 514/1567) par le poste «Piscine» (numéro cadastral: 631/890)

Arrêté ministériel du 29 septembre 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A. concernant le territoire national à l'exception des territoires des communes de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, d'Ettelbruck, de Diekirch, de Mersch (sections D, G et E), d'Echternach, de Steinfort et de Vianden.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu l'arrêté ministériel du 27 août 2009 (réf. 0386-E09) octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A. concernant le territoire national à l'exception des territoires des communes de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, d'Ettelbruck, de Diekirch, de Mersch (sections D, G et E), d'Echternach, de Steinfort et de Vianden;

Arrête:

Art. 1er. L'article 2 (1) de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 (réf. 0386-E09) octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A. est modifié pour prendre la teneur suivante:

«Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour les zones et les niveaux de tension suivants:

- Lignes de haute tension: le territoire du Grand-Duché du Luxembourg.
- Lignes de moyenne et basse tension: le territoire du Grand-Duché de Luxembourg à l'exception des territoires des communes de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, d'Ettelbruck, de Diekirch, de Mersch (sections D, G et E), d'Echternach, de Steinfort et de Vianden.»

Art. 2. Le présent arrêté produit ses effets au 25 août 2009 et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 28 octobre 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à la Ville de Diekirch concernant le territoire de la Ville de Diekirch.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution de la Ville de Diekirch du 15 juillet 2009;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 17 juillet 2009;

Vu le complément d'information demandé par l'Institut Luxembourgeois de Régulation le 30 juillet 2009 et la réponse de la Ville de Diekirch du 17 août 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 25 août 2009;

Vu le complément d'information de la Ville de Diekirch du 21 septembre 2009;

Vu la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 28 septembre 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 19 octobre 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Administration communale de la Ville de Diekirch
27, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
(ci-après «le concessionnaire»).

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Ville de Diekirch
Lignes de moyenne et de basse tension.

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont gérés par un autre gestionnaire de réseau désigné. Les ouvrages concernés sont repris dans une déclaration conjointe, contresignée par les gestionnaires de réseau désignés concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La durée de la concession est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24 (7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature au propriétaire du réseau concerné et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 octobre 2009.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à la Ville de Diekirch
concernant le territoire de la Ville de Diekirch

Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville de Diekirch:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la Ville de Diekirch:

Clients MT/BT au lieu-dit Friedhof:

Numéros cadastraux: 3241/7818; 3238/7510; 3424/8027; 3424/8028

Ligne MT de Flebour vers Selz

(Raccordement Poste Fridhaff: Numéro cadastral: 3424/8027)

Ligne MT d'Ingeldorf vers Selz, pas de raccordement sur le territoire de la Commune

Ligne MT de Freckeisen vers Diekirch

(Raccordement Poste route de Larochette: Numéro cadastral: 433/153)

Ligne MT de Stegen vers Clemenshaff

(Raccordement Numéro 661/1161)

Ligne MT de l'alimentation de Diekirch

(Raccordement Poste route de Larochette: Numéro cadastral: 433/153)

Ligne MT de l'alimentation de Diekirch en provenance d'Ingeldorf

(Raccordement Poste Régie: Numéro cadastral: 357/1629)

Arrêté ministériel du 28 octobre 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à la Ville d'Ettelbruck concernant le territoire de la Ville d'Ettelbruck.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution de la Ville d'Ettelbruck du 15 juillet 2009;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 17 juillet 2009;

Vu le complément d'information demandé par l'Institut Luxembourgeois de Régulation le 30 juillet 2009 et la réponse de la Ville d'Ettelbruck du 17 août 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 25 août 2009;

Vu le complément d'information de la Ville d'Ettelbruck du 21 septembre 2009;

Vu la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 28 septembre 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 19 octobre 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Administration communale de la Ville d'Ettelbruck
Place de l'Hôtel de Ville
L-9087 Ettelbruck
(ci-après «le concessionnaire»).

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Ville d'Ettelbruck
Lignes de moyenne et de basse tension.

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont gérés par un autre gestionnaire de réseau désigné. Les ouvrages concernés sont repris dans une déclaration conjointe, contresignée par les gestionnaires de réseau désignés concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La durée de la concession est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24 (7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature au propriétaire du réseau concerné et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 octobre 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

**Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à la Ville d'Ettelbruck
concernant le territoire de la Ville d'Ettelbruck**

Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville d'Ettelbruck:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la Ville d'Ettelbruck:

Clients MT/BT localité Grenzingen

Clients MT au lieu-dit Heinenhaff et Herckmannsmillen:

Numéro cadastral: 2153/1393

Clients BT au lieu-dit Heinenhaff et Herckmannsmillen:

Numéros cadastraux: 2254/2028; 2142/7133; 2130/7753; 2260/5080; 2273/8255

Antenne GSM sur le support n° 28 de la ligne 220kV ROOST- FLEBOUR près de Neihaff

Dépôt communal à Warken MT: Numéro cadastral: 176/1477

Dépôt communal à Warken BT: Numéro cadastral: 147/1359

Régie Warken: Numéro cadastral: 1993/5076

Ligne MT de Ettelbruck vers Heiderscheid

(Raccordement Dépôt communal: Numéro cadastral: 176/1477)

Ligne MT de Ettelbruck vers Erpeldange

(Raccordement Répartition Warken: Numéro cadastral: 1993/5142)

Ligne MT de Ettelbruck vers Ingeldorf

(Raccordement Régie Warken: Numéro cadastral: 1993/5076)

Ligne MT de Ettelbruck vers Mertzig

(Raccordement Répartition Warken: Numéro cadastral: 1993/5142)

Ligne MT de Ettelbruck (Répartition Warken: Numéro cadastral: 1993/5142)

vers Ettelbruck (Régie Warken: Numéro cadastral: 1993/5076)

Ligne MT de Roost vers Ingeldorf, pas de raccordement sur le territoire de la Commune

Ligne MT de Schieren vers Carelshaff / Brosiushaff, pas de raccordement sur le territoire de la Commune

Ligne MT de Feulen vers Heinenhaff

(Raccordement du Poste Heinenhaff: Numéro cadastral: 2153/1393)

Arrêté ministériel du 22 décembre 2009 portant nomination des membres de l'observatoire de l'environnement naturel prévu par la loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et de l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles.

*Le Ministre délégué au Développement
durable et aux Infrastructures,*

Vu les articles 2 et 4 de la loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de l'observatoire de l'environnement naturel:

a) membres effectifs

Monsieur Georges BECHET	Musée national d'histoire naturelle
Madame Edmée ENGEL	Musée national d'histoire naturelle
Monsieur Jean-Jacques ERASMY	Administration de la nature et des forêts
Monsieur Claude FELTEN	Ingénieur-agronome auprès du Lycée technique agricole
Monsieur Camille GIRA	Représentant des syndicats communaux
Monsieur Lucien HOFFMANN	Centre de recherche public Gabriel Lippmann
Monsieur Antoine KIES	Université de Luxembourg
Monsieur Jean-Claude KIRPACH	Administration de la nature et des forêts
Monsieur Patric LORGÉ	Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga (LNVL)

Monsieur Claude ORIGER	Ministère du développement durable et des infrastructures
Monsieur Jacques PIR	Mouvement écologique
Monsieur Laurent SCHLEY	Administration de la nature et des forêts
Monsieur Gilles WEBER	Ligue luxembourgeoise pour la protection de la nature et de l'environnement (Natura)
Monsieur Frank WOLFF	Ministère du développement durable et des infrastructures

b) membres suppléants

Monsieur Gilles BIVER	Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga (LNVL)
Madame Doris BAUER	Ligue luxembourgeoise pour la protection de la nature et de l'environnement (Natura)
Madame Sandra CELLINA	Ministère du développement durable et des infrastructures
Monsieur Michel LEYTEM	Administration de la nature et des forêts
Monsieur Jim MEISCH	Musée national d'histoire naturelle
Monsieur Fernand SCHOOS	Représentant des syndicats communaux
Madame Tania WALISCH	Musée national d'histoire naturelle
Madame Carmen WEISGERBER	Ministère du développement durable et des infrastructures
Monsieur Frank WOLTER	Administration de la nature et des forêts
Monsieur Roger SCHAULS	Mouvement écologique

Art. 2. Monsieur Camille GIRA, précité, exercera les fonctions de président de l'observatoire de l'environnement naturel. Monsieur Frank WOLFF, précité, exercera les fonctions de secrétaire de l'observatoire de l'environnement naturel.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres pour leur servir de titre, à la Cour des Comptes et au Contrôleur financier pour information.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.
Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Centre des technologies de l'information de l'État. – Examens. – Le Centre des technologies de l'information de l'État organisera au cours de l'année 2010 les examens suivants:

– en février 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'informaticien diplômé,
– en mars 2010 un examen pour opérateur, un examen pour programmeur d'application, un examen pour programmeur de système et un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien,
– en avril 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'informaticien diplômé,
– en juin 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien,
– en juillet 2010 un examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé,
– en octobre 2010 un examen pour opérateur, un examen pour programmeur d'application, un examen pour programmeur de système ainsi qu'un examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Conseil économique et social. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Jeff REUTER a été nommé à la fonction de conseiller de direction adjoint au Conseil économique et social.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Madame Sandra SCHÖNHOFEN, née le 23 septembre 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Monsieur le Docteur Frank SOEDRADJAT, né le 11 janvier 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Madame le Docteur Lotti KIRCH, née le 16 septembre 1975, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Monsieur le Docteur Peter HÄUSSLER, né le 30 août 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Monsieur le Docteur Pierre LEIDER, né le 11 novembre 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Madame Manuela Cristina MATIZ, née le 26 avril 1982, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Monsieur le Docteur Robert REIS, né le 7 octobre 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Madame Tiana RUPPELT, née le 28 février 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, Madame le Docteur Julia VILLWOCK, épouse CLEES, née le 20 juin 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, Madame Angela-Maria ROMAN, épouse CONTIU, née le 20 mars 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, Madame Carole VIROT, épouse LEBOEUF, née le 10 mai 1973, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examen de Carrière. – Au cours du mois de mars 2010, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 5 19 janvier 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 5 janvier 2010 fixant pour la deuxième session de l'année scolaire 2009/2010 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. La deuxième session des concours pour le recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour l'année scolaire 2009/2010 commence le 15 février 2010 et se termine le 31 mai 2010.

Art. 2. Le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour la deuxième session 2009/2010 est fixé au 29 janvier 2010. Ces demandes, dûment signées par les candidats, préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

– un acte de naissance,
– une copie de la carte d'identité nationale en cours de validité ou du passeport national en cours de validité,
– un extrait du casier judiciaire,
– un certificat d'inscription aux listes électorales,
– les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin du travail de la Fonction Publique.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 5 janvier 2010 portant nomination des membres des jurys chargés d'organiser en 2010 les examens en vue de l'obtention des certifications en langues auprès de l'Institut national des langues.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 6 juillet 1994 portant création de certificats et de diplômes attestant la compétence de communication en langue luxembourgeoise;

Vu la loi du 22 mai 2009 fixant l'organisation pédagogique et administrative de l'Institut national des langues;

Vu le règlement grand-ducal du 20 septembre 2002 portant fixation des droits d'inscription et des indemnités dues aux commissions d'examen, aux experts et présidents de jurys des examens certifiant les compétences de communication en langues en éducation des adultes, notamment son article 3;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue allemande:

Mme Angela APPLEBY-SCHWARZ, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Marc BELCHE, professeur à l'Institut national des langues

Mme Marianne EISEN, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Jutta HOPFGARTNER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Regine KRÖGER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Adelheid NAVARRO-MOOK, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Michelle SCHRAM, professeur de lettres à l'Institut national des langues

Mme Nadine SCHUMACHER, professeur de lettres à l'Institut national des langues

Mme Antje SPENNEMANN, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Yasmine STEYER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Art. 2. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue anglaise:

Mme Pascale BECKER, professeur à l'Institut national des langues

Mme Jane BERKEL-POWELL, chargée de cours à l'International School Luxembourg

Mme Janice Elizabeth COLLINGE, consultante en langues auprès de l'Institut national des langues

M. Hette de LANG, professeur à l'Institut national des langues

M. Jean-Jacques GAUBIG, professeur à l'Institut national des langues

Mme Nadine HEINTZ-CHARLES, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Jean-Paul JUNCK, professeur à l'Institut national des langues

Mme Christiane KLEIN, professeur à l'Institut national des langues

Mme Hermine KOSTER, professeur à l'Institut national des langues

Mme Carol Mc CARTHY-BOND, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Angela O'NEILL, Examinations Development Consultant, Bruxelles

M. Jean-Marc PUTZ, candidat dans la carrière du professeur de lettres à l'Institut national des langues

Mme Fiona TEMPLEMAN-WYKES, chargée de cours à l'Institut national des langues

Dr. Alexandra VELLA, Language Consultant, Université de Malte

M. Romain WAGENER, professeur au Lycée Technique d'Ettelbruck

M. Glenn ZASMAN, consultant en langues auprès de l'Institut national des langues

Art. 3. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue espagnole:

Mme Elena GOMEZ, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Antonio GONZALEZ, chargé de cours à l'Institut national des langues

M. Rafael González NIETO, enseignant aux Institutions Européennes

Mme Lourdes MARTÍNEZ, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. José Manuel RUIZ, chargé de cours à l'Institut national des langues

Art. 4. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue française:

Mme Marie-Jo ANDRICH, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Céline AUDOUARD, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Stéphanie BAHOFF, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Frédérique BIRCK-STECKMANN, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Mathilde BLOCH, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. François BOCKL, chargé de cours à l'Institut national des langues

Mme Valérie BOUTONNET, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Alexia CALLOT, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Gabrielle CAMBRIA, professeur à l'Institut national des langues

Mme Maryse CERRUTI, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Nadine HEINTZ-CHARLES, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Cathy CHENG, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Céline DALLAMICAUX-BOLIS, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Sephora EBOKOLO-FITTEN, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Marianne EHMANN, professeur à l'Institut national des langues

Mme Armelle EVRARD, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Adji FALL, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Cathie FERRO, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Maisy GORZA, candidate dans la carrière du professeur de lettres à l'Institut national des langues

Mme Virginie GRORUD, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Martine HAVET-LANGLET, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Marie Dominique JUNGER-HOFF, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Norbert KARRENBAUER, professeur à l'Institut national des langues

Mme Carla LINSTER-ROZZA, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Sabrina MASCIOCCHI, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Carine MATTIONI, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Stefania MINCHEVA, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Julie ORLIK, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Alexandre PISCEVIC, chargé de cours à l'Institut national des langues

M. Jean PORTANTE, chargé de cours à l'Institut national des langues

Mme Sophie ROY, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Rosa SCHÄFFER-SPITALERI, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Françoise SCHMITT, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Jeannine SCHMITZ, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Francine WILDANGER, professeur à l'Institut national des langues

Art. 5. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue luxembourgeoise:

M. Nicolas ALS, chargé de cours à l'Institut national des langues

Mme Pia BAATZ, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Josef BADEN, chargé de cours à l'Institut national des langues

Mme Simone EISCHEN, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Henri FISCHBACH, chargé de cours à l'Institut national des langues

Mme Muriel FUNCK, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Juliette HOFFMANN, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Jean-Paul JUNCK, professeur à l'Institut national des langues

Mme Jennifer KAELL, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Josiane KARTHEISER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Béatrice KAYSER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Monique KAYSER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Gaby KUNSCH, directrice de l'Institut national des langues

Mme Danny LEYDER, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Alberto MACHADO, chargé de cours à l'Institut national des langues

Mme Jeannine MARTIN, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Myriam MERSCH, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Nicole MIESCH, institutrice au Lycée Technique du Centre

Mme Marie-Jeanne MOLITOR-NIES, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Bettina OSTER-DECKER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Ines QUARING, chargée de cours à l'Institut national des langues

M. Claude SCHILTZ, chargé de cours à l'Institut national des langues

M. Luc SCHMITZ, chargé de cours à l'Institut national des langues

Mme Béatrice ZAHLEN, chargée de cours à l'Institut national des langues

Art. 6. Est chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue néerlandaise:

M. Hette De Lang, chargé de cours à l'Institut national des langues

Art. 7. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue italienne:

Mme Elisabetta FORLENZA-DI SALVATORE, chargée de cours du SFA

Mme Danny LEYDER, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Luisella PICCOLI-SUBERNI, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Paola SCAGNETTI, chargée de cours à l'Institut national des langues

Art. 8. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2010 des examens en vue de l'obtention des certifications en langue portugaise:

Mme Ana Cristina DA SILVA MARQUES DA COSTA, professeur de Langue et Culture Portugaise et Française

Mme Clara Maria DOS REIS NEVES SANTOS, Professeur de Langue et Culture Portugaise au Lycée Technique d'Ettelbruck

Mme Ana Luisa MARQUES PINTO, chargée de cours à l'Institut national des langues

Mme Maria Cecília CALÓ VINCART, professeur de langue portugaise auprès de l'ambassade du Portugal

Art. 9. Mme Gaby KUNSCH, directrice de l'Institut national des langues, est nommée présidente du jury des examens en vue de l'obtention des certifications en langue luxembourgeoise. En cas d'empêchement, elle est remplacée par le membre le plus ancien en rang.

Mme Joëlle STRAUSER, professeur agrégé de philosophie à l'Université de Metz, est nommée présidente du jury des examens en vue de l'obtention des certifications en langue française, DELF-DALF.

Art. 10. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et
de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 5 janvier 2010 portant répartition sur les différentes fonctions et spécialités, des 61 postes restés vacants, suite à la première session de l'examen-concours de recrutement pour l'admission au stage pédagogique pour les lycées et lycées techniques.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu la loi du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 6 février 2009 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2008/2009 à 2012/2013;

Vu l'arrêté ministériel du 30 juillet 2009 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2009/2010;

Arrête:

Art. 1er. Le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2009/2010 est porté de 19 à 20 unités.

Art. 2. Les 60 postes pour enseignants de l'enseignement postprimaire, restés vacants à la suite de la première session de l'examen concours de recrutement organisée en automne 2009, sont répartis sur les différentes fonctions et spécialités comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique

spécialité:	débosseleur-peintre	2
spécialité:	coiffure	2
spécialité:	mécanicien d'autos	1
spécialité:	mécanicien de machines agricoles	1
spécialité:	métiers du métal	2
spécialité:	métiers de la peinture	1

Carrière du maître de cours spéciaux

spécialité:	secrétariat	1

Carrière du professeur d'enseignement technique

spécialité:	professions de santé E5/infirmier	2

Carrières du professeur ingénieur ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	électrotechnique	2
spécialité:	informatique	3

spécialité:	mécanique	2
spécialité:	pédagogie	1
spécialité:	professions de santé E7	1
Carrières du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire		
spécialité:	anglais	2
spécialité:	biologie	2
spécialité:	chimie	2
spécialité:	français	7
spécialité:	mathématiques	14
spécialité:	physique	6
Carrière du professeur de sciences économiques et sociales		4
Carrière du professeur assurant le cours de formation morale et sociale		1
Carrière du professeur de doctrine chrétienne		1

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 8 janvier 2010 instituant cinq jurys d'examen pour les études des infirmiers spécialisés dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour les Professions de santé pour l'année scolaire 2009/2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 16;

Arrête:

Art. 1er. Sont institués 5 jurys d'examen pour les études des infirmiers spécialisés dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour l'année scolaire 2009/2010.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

1) Jury d'examen pour la formation de l'infirmier en pédiatrie
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres:
      Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
      Madame Danielle SCHOL, Professeur d'enseignement technique
      Madame Daniela LANGER, Professeur-stagiaire
      Dr. Roland SELIGMANN, Chargé d'enseignement
      Madame Marie-Josée MAJERUS, Chargée d'enseignement
      Madame Marta DA COSTA MAGALHAES, Chargée d'enseignement
2) Jury d'examen pour la formation de l'infirmier en anesthésie et réanimation
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres:
      Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe du LTPS
      Monsieur Fred FERRON, Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique,
      Monsieur Alain BECKER, Chargé d'éducation
      Dr. Martine FERRING, Chargée d'enseignement
      Monsieur Steve MACK, Chargé d'enseignement

3) Jury d'examen pour la formation d'infirmier en psychiatrie
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres:
      Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
      Monsieur Aloyse SCHUMACHER, Professeur d'enseignement technique
      Madame Claudine REGENWETTER, Professeur d'enseignement technique
      Madame Danielle JUNG, Candidate professeur
      Madame Catherine SCAUFLAIRE, Chargée d'éducation
      Dr. Paul HEDO, Chargé d'enseignement
4) Jury d'examen pour la formation d'assistant technique médical de chirurgie
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres:
      Madame Albertine FLAMMANG, Directrice-adjointe du LTPS
      Monsieur André BIELL, Professeur
      Madame Jutta NOBEN, Professeur-stagiaire
      Dr. Jean SMIT, Chargé d'enseignement
      Dr. André RIES, Chargé d'enseignement
      Monsieur Patrick SCHWARZ, Chargé d'enseignement
5) Jury d'examen pour la formation de sage-femme
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres:
      Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
      Madame Nicole WEBER, Professeur d'enseignement technique
      Madame Anouk BADEN, Professeur d'enseignement technique
      Dr. Caroline SCHILLING, Chargé d'enseignement
      Dr. Marc PEIFFER, Chargé d'enseignement
      Dr. Didier VAN WYMERSCH, Chargé d'enseignement

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des jurys d'examen pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 8 janvier 2010 instituant quatre commissions ad hoc dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour procéder à la validation des acquis de l'expérience.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 12 (3);

Arrête:

Art. 1er. Sont instaurées quatre commissions ad hoc dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour procéder à la validation des acquis de l'expérience.

Les commissions ad hoc sont composées comme suit:

1) Commission ad hoc dans le cadre de la formation de l'infirmier psychiatrique pour procéder à la validation des acquis de l'expérience

   Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS

   Monsieur Aloyse SCHUMACHER, Professeur EST au LTPS

   Madame Danielle JUNG, Candidate professeur au LTPS

   Dr. Paul HEDO, Médecin-spécialiste

2) Commission ad hoc dans le cadre de la formation de la sage-femme pour procéder à la validation des acquis de l'expérience

   Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS

   Madame Nicole WEBER, Professeur EST au LTPS

   Madame Anouk BADEN, Professeur EST au LTPS

   Madame Martine WELTER, Infirmière graduée et sage-femme

3) Commission ad hoc dans le cadre de la formation d'assistant technique médical de chirurgie pour procéder à la validation des acquis de l'expérience

   Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe du LTPS

   Madame Jutta NOBEN, Candidate-professeur du LTPS

   Monsieur Patrick SCHWARZ, Infirmier gradué

   Monsieur René HAAGEN, Directeur des soins à l'Hôpital St Louis

4) Commission ad hoc dans le cadre de la formation de l'infirmier en anesthésie et réanimation pour procéder à la validation des acquis de l'expérience

   Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe du LTPS

   Monsieur Fred FERRON, Professeur de sciences au LTPS

   Monsieur Alain BECKER, Chargé d'éducation au LTPS

   Dr. Jean BISDORFF, Médecin-anesthésiste

Art. 2. Les quatre commissions ad hoc ci-dessus sont nommées pour une durée de vingt-quatre mois.

Art. 3. Le présent arrêté annule et remplace les arrêtés ministériels du 17 juillet 2009 portant nomination de 2 commissions ad hoc «validation des acquis de l'expérience» de la formation BTS, spécialisation: infirmier en anesthésie et réanimation et assistant technique médical de chirurgie et du 28 septembre 2009 portant nomination de 2 commissions ad hoc «validation des acquis de l'expérience» de la formation BTS, spécialisation: infirmier psychiatrique et sage-femme.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des commissions ad hoc pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Elias DA COSTA MARQUES, né le 27 février 1983 à Luxembourg, demeurant à L-2221 Luxembourg, 29, rue de Neudorf, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARQUES Elias.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Patricia DA CUNHA GONCALVES, née le 27 novembre 1978 à Ettelbruck, demeurant à L-3583 Dudelange, 50, rue des Mouleurs, a été autorisée à porter les nom et prénom de GONÇALVES Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Ravidson Carlos DE DEUS CORREIA, né le 12 octobre 1986 à Nossa Senhora da Luz/São Vicente (Cap-Vert), demeurant à L-9209 Diekirch, 35, Bamertal, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CORREIA Ravidson Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Hélder Fernando DE SOUSA DIAS, né le 7 juillet 1976 à Mafamude/Vila Nova Gaia (Portugal), demeurant à L-9157 Heiderscheid, 17, Am Eck, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DE SOUSA Hélder Fernando.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Gabrielle Célestine Thérèse DIMITRIJEVIC, née le 1er juin 1948 à Luxembourg, demeurant à L-3943 Mondercange, 24, rue de Reckange, a été autorisée à porter les nom et prénom de DIMITRI Gabrielle Célestine Thérèse.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Óscar António DO PEREIRO NAVALHA, né le 22 octobre 1967 à Alcórrego/Avis (Portugal), demeurant à L-4125 Esch-sur-Alzette, 6, rue des Franciscains, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PEREIRO Óscar António.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Dany DOS SANTOS CABEÇO, né le 11 avril 1991 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3617 Kayl, 10, rue de la Chapelle, a été autorisé à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Dany.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Grzegorz KOJKOL, né le 5 mars 1970 à Elblag (Pologne), demeurant à L-8077 Bertrange, 250, rue de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de KOOS Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Tânia MACHADO MENESES, née le 14 février 1990 à Vreia De Jales/Vila Pouca De Aguiar (Portugal), demeurant à L-9140 Bourscheid, 13, Groussgaass, a été autorisée à porter les nom et prénom de MACHADO MENESES Tania.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Almerinda Maria MOREIRA DA SILVA, née le 9 avril 1973 à Campeã/Vila Real (Portugal), demeurant à L-9451 Bettel, 23, Veinerstrooss, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA SILVA Almerinda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Maria Perpétua PEREIRA MASCOTE, née le 24 décembre 1971 à Azambuja (Portugal), demeurant à L-6315 Beaufort, 2, rue de Grundhof, a été autorisée à porter les nom et prénom de MASCOTE Berta.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Liseta RIBEIRO DA CRUZ GONÇALVES, née le 7 novembre 1974 à Andrães/Vila Real (Portugal), demeurant à L-5740 Filsdorf, 12, Draikantongsstrooss, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA CRUZ GONÇALVES Liseta.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Monica RIBEIRO DA SILVA, née le 8 mai 1991 à Luxembourg, demeurant à L-4520 Niederkorn, 25, rue des Poiriers, a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO Monica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Manuel Fernando RIBEIRO GONÇALVES, né le 13 juin 1973 à Pala/Pinhel (Portugal), demeurant à L-8340 Olm, 97A, boulevard Robert Schuman, a été autorisé à porter les nom et prénom de GONÇALVES Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Vincenzo RINDONE, né le 3 mars 1949 à Pietraperzia (Italie), demeurant à L-3270 Bettembourg, 37, route de Peppange, a été autorisé à porter les nom et prénom de RINDONE Vincent.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Paulo Jorge SOARES DA ROCHA, né le 18 mars 1987 à Rio de Moinhos/Penafiel (Portugal), demeurant à L-4575 Differdange, 80, Grand-rue, a été autorisé à porter les nom et prénoms de SOARES Paulo Jorge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Sara Patrícia SOARES DA ROCHA, née le 21 septembre 1988 à Rio de Moinhos/Penafiel (Portugal), demeurant à L-4575 Differdange, 80, Grand-rue, a été autorisée à porter les nom et prénom de SOARES Sarah.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Diogo SOARES DA SILVA, né le 30 mars 1987 à Luxembourg, demeurant à L-2711 Luxembourg, 27, rue Richard Wagner, a été autorisé à porter les nom et prénom de SOARES Diogo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Maria Arminda TEIXEIRA, née le 26 juin 1972 à Gatão/Amarante (Portugal), demeurant à L-6315 Beaufort, 5, rue de l'Ecole, a été autorisée à porter les nom et prénoms de TEIXEIRA Arminda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Monsieur Giancarlo TESSARO, né le 9 mai 1960 à Seraing (Belgique), demeurant à L-9142 Buerden, 14, rue Jean Melsen, a été autorisé à porter les nom et prénom de TESSARO Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Verena Rosemarie WOLTER-RALTSCHITSCH, née RALTSCHITSCH, née le 8 février 1961 à Trier (Allemagne), demeurant à L-6944 Niederanven, 10, rue Lentz, a été autorisée à porter les nom et prénoms de WOLTER Verena Rosemarie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, Madame Marie-Paule ZIMMER, née le 22 juillet 1949 à Luxembourg, demeurant à L-5816 Hesperange, 5, montée du Château, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ZIMMER Marie-Paule Elizabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de l'officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet/août 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de février 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de mai 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de juillet 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de juillet 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de septembre 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de novembre 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'orchestre dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois d'avril 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive à la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de février 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de mai 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien de l'armée aura lieu au mois de décembre 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire aura lieu au mois de février 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire de l'armée aura lieu au mois de novembre 2010.

Conseil d'administration de l'Etablissement de Radiodiffusion Socioculturelle. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, ont été nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public «Etablissement de Radiodiffusion Socioculturelle» pour un mandat de 5 ans:

Madame Monique KIEFFER, Directrice de la Bibliothèque Nationale, en tant que personnalité représentative de la vie sociale et culturelle;

Madame Josée KIRPS, Directrice des Archives Nationales, en tant que représentante de l'Etat.

Huissiers de justice. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Madame Josiane GLODEN, candidat-huissier de justice, a été nommée huissier de justice à Esch-sur-Alzette.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur Georges WEBER, candidat-huissier de justice, a été nommé huissier de justice à Diekirch.

Indice des prix à la consommation du mois de novembre 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **749.42** pour le mois de novembre 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de novembre 2009 à **745.65**.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Indice des prix à la consommation du mois de décembre 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **748.40** pour le mois de décembre 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de décembre 2009 à **746.24**.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 6 **22 janvier 2010**

S o m m a i r e

Tableau des personnes physiques inscrites au rôle de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils à la date du 23.12.2009.

A1. Architectes membres obligatoires

Architectes exerçant à titre d'indépendant ou comme associés/gérants d'un bureau d'architectes avec siège au G.-D. de Luxembourg

ACCARAIN Pierre, LUXEMBOURG
ADAMES Otmar, JUNGLINSTER
AGAAJANI Shahram, LUXEMBOURG
AIKEN (ép. KNIGHT) Audrey, HOSTERT
ALLEVA Enzio, PETANGE
ALS Beatrice, MUNSBACH
ALT (ép. HAAS) Eva, BRIDEL
AMAND Michel, LUXEMBOURG
ANDRE Joël, TROISVIERGES
AREND Claudine, LUXEMBOURG
AVAUX Claude, DIEKIRCH
AXINTE Radu, MERTZIG
BALAZADEH JAVIDANY (ép. AZARI) Sahar, MERSCH
BALDAUFF Marc, WELLENSTEIN
BALLINI Gilbert, LUXEMBOURG
BANICE Bogdan, LUXEMBOURG
BARSOTTI Christian, BERELDANGE
BARTHEL Ali, LUXEMBOURG
BAUER Christian, LUXEMBOURG
BAULER Jérôme, PETANGE
BECK Jean, LUXEMBOURG
BECKER Robert, LUXEMBOURG
BECKER Thomas, REMICH
BECKIUS Eve-Lynn, LUXEMBOURG
BEGHIN (ép. BRAUN) Christine, LUXEMBOURG
BEILER Tom, LUXEMBOURG
BERBEC Stanislaw-Julian, LUXEMBOURG
BERTRAND Virginie, KOERICH
BESCH Mike, LUXEMBOURG
BIDAINE Marco, ESCH-SUR-ALZETTE
BINGEN Ralph, DIEKIRCH
BISPINCK (ep. HAMACHER) Simone, LUXEMBOURG
BLASER Jean-Marc, ESCH-SUR-ALZETTE
BLESER Joseph, LUXEMBOURG
BODSON Danielle, KEHLEN
BOEHME Ralf, ECHTERNACH
BOEVER Colette, WELSDORF
BOHLER Pierre, LUXEMBOURG
BOITO Sebastien, LUXEMBOURG
BONIFAS Serge, NOSPELT
BOON-BELLINASO Charlie, REDANGE-SUR-ATTERT
BORCY Paul, WILTZ
BOSCH Philippe, LUXEMBOURG
BOUCHE Dominique, LUXEMBOURG
BOUILLOT Marc, LUXEMBOURG
BOUNAIRA Ammar, LUXEMBOURG
BOURG André, LUXEMBOURG
BOURGUIGNON Christophe, DIEKIRCH
BOUSCHET Romain, ESCH-SUR-ALZETTE
BRANDENBURGER Brigitte, DIPPACH-GARE
BRAUN Robert, LUXEMBOURG
BRETZ Paul, LUXEMBOURG
BRIMMER Mario, HEISDORF
BRUCK Françoise, LUXEMBOURG
BUTTEL Claude, LUXEMBOURG
CAMIC Remzija, KAYL
CAMPRUBI Jean, LUXEMBOURG
CARNOL Philipp, ERPELDANGE
CARTER ABAD Hector, LUXEMBOURG
CASSAIGNAU Maud, LUXEMBOURG
CAVALLINI Fiorenzo, LUXEMBOURG
CHRISTIANSEN Annick, CAPELLEN
CHRISTOPHORY Paul, LUXEMBOURG
CLEMES Jim, ESCH-SUR-ALZETTE
COENEN Jozef, ESCH-SUR-ALZETTE
COIMBRA MARQUES Nuno, LUXEMBOURG
COLBACH Christiane, WASSERBILLIG
COLIN Fabrice, WELLENSTEIN
COLLARD Joël, ROMBACH
CONEN Franz, GREVENMACHER
CORREIA PIRES Carlos, LUXEMBOURG
COTZA Michèle, KOPSTAL
COUNSON Michel, WEISWAMPACH
CREMER Jacques, HULDANGE
CRUCHTEN Thierry, LUXEMBOURG
CUMMING James, MERSCH
DA COSTA FERREIRA Joaquim, LUXEMBOURG
DA SILVA CARVALHO João Paulo, ESCH-SUR-ALZETTE
DADDARIO Marina, DIFFERDANGE
DAGLI Türkan, LUXEMBOURG
DAVIN Jacques, WINDHOF
DE BARSY Bernard, WILTZ
DE MEYER Arnaud, LUXEMBOURG
DE OLIVEIRA SEVERO José, LUXEMBOURG
DECKER Edmond, LUXEMBOURG
DECKER Michel, LUXEMBOURG
DEGARDIN Jacques, LUXEMBOURG
DEL MEDICO Massimo, LUXEMBOURG
DELL Joseph, LUXEMBOURG
DEMARTEAU Vinciane, HUNCHERANGE
DEWEY Burkard, LUXEMBOURG
DI VALENTIN Lucia, HOLTZ
DIEDERICH Francis, JUNGLINSTER

DIESCHBOURG Marc, LUXEMBOURG
DIESNER Andreas, SOLEUVRE
DIETZ Alexandra, ESCH-SUR-ALZETTE
DISTELDORFF Marc, REDANGE-SUR-ATTERT
DOENCH Volker, ROESER
DOS REIS NUNES Lurdes, SCHUTTRANGE
DRIS-CHEREF Karima, EISCHEN
DUCHSCHER Paul, LUXEMBOURG
DUHR Christian, LUXEMBOURG
DUMONT Jean-Marie, CAPELLEN
DUREN Philippe, MOUTFORT
DUVIVIER Vincent, MERSCH
ENGEL Nico, ESCH-SUR-ALZETTE
ENGLER Monika, BERELDANGE
ERPELDING Frank-Antoine, ESCH-SUR-ALZETTE
ERPELDING Will, LUXEMBOURG
ESSLINGER Hermann, LUXEMBOURG
ETIENNE Monique, LUXEMBOURG
ETIENNE Pierre-Yves, LUXEMBOURG
EWEN Martin, LUXEMBOURG
EWERT Jean, LUXEMBOURG
FABECK Tatiana, KOERICH
FABER Paul, LUXEMBOURG
FASSBINDER Marcel, LUXEMBOURG
FEIEREISEN Guy, LUXEMBOURG
FEIERSTEIN Arlette, LUXEMBOURG
FEIS Yves, HOWALD
FEISTHAUER Michael, LUXEMBOURG
FERNANDES VALENTE Artur Filipe, WELLENSTEIN
FLANDRE (ép. DE BARSY) Cathérine, STEINFORT
FOLMER Françoise, LUXEMBOURG
FORT BRESCIA Bernardo, LUXEMBOURG
FOURNIER Michel, LUXEMBOURG
FRANÇOIS Stephane, LUXEMBOURG
FRANK Carlo, WALFERDANGE
FREIHOEFER Holger, ROESER
FRESON Joseph, ERPELDANGE
FRIEDERICI Michelle, DUDELANGE
FRISONI Joël, SOLEUVRE
FRITSCH Mathias, LUXEMBOURG
FRITSCH Paul, LUXEMBOURG
FRITZ Robert, LUXEMBOURG
FÜTTERER Rolf, ESCH-SUR-ALZETTE
GAMBUCCI Aristide, BETTEMBOURG
GARNIER Sylvain, HESPERANGE
GARTENMANN Niklaus, LUXEMBOURG
GASPARD Sylvie, LUXEMBOURG
GEELEN Tom, CANACH
GELDOF Thierry, STRASSEN
GEMERLE Pavel, LUXEMBOURG
GEORGES Benoît, WILTZ
GERDAY Denis, SCHOUWEILER
GHASEMPOOR Ghasem, LUXEMBOURG
GIBSON (ép. LOSCHETTER) Kristina, SEPTFONTAINES
GIESLER Rolf, LUXEMBOURG
GIORDANO Eric, HOWALD
GLOCK Nadine, WELLENSTEIN
GLODT Leon, LUXEMBOURG
GODFROY Daniel, LUXEMBOURG
GOEDERT Albert, ESCH-SUR-ALZETTE
GOLINVAUX Philippe, BERTRANGE
GORGES Mike, LUXEMBOURG
GRABOWSKI Adam, GONDERANGE
GREISEN Marie-Paule, LUXEMBOURG
GRETHEN Patrick, LUXEMBOURG
GRUB Horst, LUXEMBOURG
GRUB Martin, LUXEMBOURG
GUBBINI Marc, LUXEMBOURG
GUERRIERI GONZAGA Maria-Luisa, LUXEMBOURG
GUTENSTEIN Nadine, LUXEMBOURG
GUTFRIND Stéphane, MERSCH
GUTIERES Patrick, LUXEMBOURG
GZELLA Pawel, LUXEMBOURG
HAAGEN André, BERTRANGE
HABERL Peter, WALFERDANGE
HADJIDIMOFF André, TUNTANGE
HAIN Stephan, BERTRANGE
HALAGARDA DUDZIK Jolanta, BERTRANGE
HEIN Armand, LUXEMBOURG
HEIN Hardy, SCHENGEN
HEIN Olivier, LUXEMBOURG
HEIREND Diane, LUXEMBOURG
HEISBOURG Michel, LUXEMBOURG
HENSCHEN David, LUXEMBOURG
HENX Egide, ESCH-SUR-ALZETTE
HERMANN Hubert, REMERSCHEN
HERR Jean, LUXEMBOURG
HERZIG Karin, LUXEMBOURG
HEUERTZ Marielle, CONTERN
HINZE Marjorie, RUMELANGE
HOFFMANN Danièle, LUXEMBOURG
HOFFMANN Francis, WILTZ
HOFFMANN Pierre, SCHRASSIG
HOFFMANN Romain, LUXEMBOURG
HOLTER Nora, CONSDORF
HOLWECK Paul, DIEKIRCH
HORMISCH Pia, LUXEMBOURG
HUBIN Bernard, WILTZ
HUBIN Pascal, WILTZ
HUBLET Damien, STEINFORT
HUMBLET Serge, PETANGE
HUTHER Bruno, ECHTERNACH
HUYBERECHTS Gilbert, LUXEMBOURG
IONESCU Marian, BERTRANGE

IVANOVA Anna, BETTEMBOURG
JACQUEMIN Geoffroy, RODANGE
JÄGER Boris, LUXEMBOURG
JAVAUX Sandra, ROMBACH
JONAS Henri, ETTELBRUCK
JOST Nikolaus, LUXEMBOURG
JOURET Philippe, LUXEMBOURG
JUNG Marc, LUXEMBOURG
JUNG Tomislav, BRANDENBOURG
JUNGERS Frank, PETANGE
KAELL Claudine, LUXEMBOURG
KAISIN Claudine, CAPELLEN
KARATHANASSIS Constantin, STRASSEN
KAYSER Paul, BERTRANGE
KERG Carlo, LUXEMBOURG
KETTER Marie, HOWALD
KHABIRPOUR-AFYATPOUR Lina, KEHLEN
KINTZELE Gilles, ESCH-SUR-SURE
KIRSCH Thecla, DUDELANGE
KISSEN Mike, DIFFERDANGE
KLEIN Christophe, LUXEMBOURG
KLEIN (ép. GHERARDI) Danielle, REULAND
KLEPZIG Günter-Monty, WASSERBILLIG
KLOUTZ Danielle, ESCH-SUR-ALZETTE
KOCH Christiane, LUXEMBOURG
KOERFER Magnus, LUXEMBOURG
KOPRIVICA Lidija, MAMER
KOSCIELNA Joanna, HOWALD
KRIER Fernand, LUXEMBOURG
KUFFER Pit, WASSERBILLIG
KUGENER Jean-Marie, GREVENMACHER
KUSOVA Jana, PETANGE
LALLEMAND Pierre, LUXEMBOURG
LALOUX David, LUXEMBOURG
LAMBAY Romain, MAMER
LAMBERT Jean-Luc, BELVAUX
LAMBERT Valérie, CAPELLEN
LAMESCH Georges, LUXEMBOURG
LAMMAR Martin, LUXEMBOURG
LANCKMAN Hedwig-Frans, WALLENDORF-PONT
LANG Christoph, TUNTANGE
LANNERS Guy, LUXEMBOURG
LAZO Carolina, LUXEMBOURG
LEBKOWSKI Tobiasz, SYREN
LEER Alain, LUXEMBOURG
LEFEVRE David, BERELDANGE
LEGARTH Finn, LUXEMBOURG
LENTZ Clément, MUNSBACH
LEONARD Fabrice, HESPERANGE
LEREDE Alessandro, LUXEMBOURG
LEUFEN Thomas, LUXEMBOURG
LEVEQUE André Norbert, BERTRANGE
LIGIER Mélanie, LUXEMBOURG
LINNERTZ Marc, LUXEMBOURG
LINSTER Thierry, LUXEMBOURG
LODOMEZ Maryline, WILWERDANGE
LORANG Jacques, BERTRANGE
LORANG Joël, LUXEMBOURG
LUCAS Marie, LUXEMBOURG
LUDES Peter, ECHTERNACH
LUX-HENNECKE Jutta, BERTRANGE
LUY-ROMMELFANGEN Marlies, LUXEMBOURG
MAAS Sébastien, WILTZ
MAHIEU Alex, SCHUTTRANGE VILLAGE
MAILLET Nathalie, MONDORF-LES-BAINS
MAJDOULINE Zakaria, LUXEMBOURG
MAJERUS Paul, FENTANGE
MAKUMBUNDU Sala, LUXEMBOURG
MAMBU MAMBU Gabriel, MAMER
MANSY Dominique, SOLEUVRE
MARBEHANT Francis, STEINFORT
MARIANI Tiziana, BELVAUX
MARINO Bianca, BERTRANGE
MARQUIS Joffrey, LUXEMBOURG
MASLAROV Nikola, LUXEMBOURG
MAURER Sophie, LUXEMBOURG
MAYNE Erwin, STRASSEN
MEJAK Maja, LINTGEN
MENTEN Jean-Paul, STRASSEN
MERKER André, LUXEMBOURG
MERSCH Pol, ETTELBRUCK
MERTENS Rodolphe, LUXEMBOURG
MEYERS Georges, ETTELBRUCK
MICHALSKI Jacek, LUXEMBOURG
MICHEL Didier, LUXEMBOURG
MICHELI Shoja, LUXEMBOURG
MICHELS Marc, DUDELANGE
MIECK Marlis, ALTLINSTER
MOHR Otmar, REMICH
MOLLAIAN Simin, LUXEMBOURG
MORAIS ROCAS Manuel, LUXEMBOURG
MORENO Stefano, LUXEMBOURG
MUELLER Manfred, GREVENMACHER
MULHERN Colum, LUXEMBOURG
MULLER Christine, LUXEMBOURG
MULLER François, LUXEMBOURG
MULLER Guittou, LUXEMBOURG
MULLER Norbert, LUXEMBOURG
MULLER Paul, LUXEMBOURG
MULLER René, LUXEMBOURG
MULLER-PALGEN Edmond, LUXEMBOURG
MUSCH Markus, LUXEMBOURG
MUSTY Hubert, EISCHEN
NEUBERG Claude, STEINFORT

NICKLAS Frank, LUXEMBOURG
NICOLAS Louis-Edmond, LUXEMBOURG
NIGRO Joacchino, CONTERN
NIKOLOV Metodi, STEINFORT
NOBEN Thierry, EISCHEN
NOEL Agnes, REDANGE-SUR-ATTERT
NOESEN Albert, SEPTFONTAINES
NOSBUSCH Frédéric, LUXEMBOURG
NOURY Yves, ESCH-SUR-ALZETTE
OFFERMANN Jean-Henri, ESCH-SUR-ALZETTE
OFFERMANN Oliver, ESCH-SUR-ALZETTE
OLINGER Camille, LUXEMBOURG
OSWALD Marc, LUXEMBOURG
PACZOWSKI Bohdan, LUXEMBOURG
PANAITESCU Claudius, LUXEMBOURG
PANOTOPOULOU Panajota, WASSERBILLIG
PARULIS Nerijus, MAMER
PAWLOWSKI Dariusz, OBERANVEN
PAWLOWSKI Jacek, LUXEMBOURG
PEPERMANS Annik, HEFFINGEN
PESCHE Jean-Pierre, LUXEMBOURG
PETER Rostislav, OSWEILER
PETERS Judith, CAPELLEN
PETIT Emmanuel, LUXEMBOURG
PETIT Jean, LUXEMBOURG
PETIT Michel, LUXEMBOURG
PHAM Nguyen Phu, DONDELANGE
PIETZCKER Max, ROESER
PITT Roger, LUXEMBOURG
POCHET Pierre, MERSCH
POECKES Alexa, RUMELANGE
POECKES Simone, LUXEMBOURG
POPOFF Sylvain, HOWALD
POUSHANCHI-ASSASSI Behjat, HEISDORF
QUIJADA GRATEROL Francisco, LUXEMBOURG
RAHMANIAN Yalda, RUMELANGE
REICHER Christine, VIANDEN
REIFER Hans-Günter, WASSERBILLIG
REINERT Martine, LUXEMBOURG
REUTER Georges, LUXEMBOURG
REUTER Margot, LUXEMBOURG
RIES Marc, DIEKIRCH
RIES Nathalie, GONDERANGE
RODESCH Carol, LUXEMBOURG
RODRIGUES MARQUES Celestino, SYREN
ROSENBERG Christoph, LUXEMBOURG
ROTH Christian, ETTELBRUCK
SABAILA Icoana, MAMER
SABERIN Vahid, ETTELBRUCK
SABOTIC Senad, TETANGE
SAREMI Reza, LUXEMBOURG
SATTLER Rüdiger, WASSERBILLIG
SCHAACK Christian, KEHLEN
SCHALLER Hans-Juergen, WASSERBILLIG
SCHARF Georg, BERELDANGE
SCHARLL Jean-Louis, BRIDEL
SCHEMEL Carlo, LUXEMBOURG
SCHILL Fons, TRINTANGE
SCHILLING Jean-Pierre, WILTZ
SCHILTZ Georges, LUXEMBOURG
SCHILTZ Guy, LUXEMBOURG
SCHILTZ Yvore, LUXEMBOURG
SCHMIT Bertrand, LUXEMBOURG
SCHMIT Carole, LUXEMBOURG
SCHMIT Martine, LUXEMBOURG
SCHMIT Philippe, LUXEMBOURG
SCHMITZ Claude, LUXEMBOURG
SCHMIZ Romain, LUXEMBOURG
SCHMUTZER Joseph, MERSCH
SCHNEIDER Marcel, BERGEM
SCHNEIDERS Arlette, LUXEMBOURG
SCHOFFERS Raphaël, LUXEMBOURG
SCHOTT Benjamin, ESCH-SUR-ALZETTE
SCHROETER (ép. BAUER) Andrea, BERELDANGE
SCHU Patrick, EISENBORN
SCHUH (ép. JOCHEM) Heidrun, GREVENMACHER
SCHUMACHER Emanuel, LUXEMBOURG
SCHWALL Freddy, TROISVIERGES
SCHWARZ Christoph, STADTBREDIMUS
SFERRA Rossana, HOWALD
SIEBENALER Patrick, DIEKIRCH
SIEGLE Ralf, LUXEMBOURG
SILVESTRI Sabine, HOWALD
SIMON Thomas, LUXEMBOURG
SOETE Elsje, ROMBACH
SONKES Albert, BECKERICH
SPEICHER Marc, DIEKIRCH
SPIGARELLI Adolfo, ESCH-SUR-ALZETTE
SPODEN Marcel, KOCKELSCHEUER
SPOIDENNE Joseph, PETANGE
STAMPA Inken, MERTERT
STANDAERT Guy, LUXEMBOURG
STAUDER Anne, LUXEMBOURG
STEFANETTI Gabriella, GONDERANGE
STEINMETZ Marie-Renée, HELMSANGE
STEINMETZ Nico, LUXEMBOURG
STEMPER Anne, LUXEMBOURG
STOCCO Giovanni, LUXEMBOURG
STOFFEL Richard, ECHTERNACH
STROTZ Bob, LUXEMBOURG
STUPAR Ivan, LUXEMBOURG
SWAVING Joyce, LUXEMBOURG
SWENEN Damien, PETANGE
TAILLIBERT Roger, LUXEMBOURG

TALE (ép. PARSAI) Jacqueline, LUXEMBOURG
TANSON Joëlle, LUXEMBOURG
TANSON Marc, LUXEMBOURG
TEISEN Elisabeth, LUXEMBOURG
TEISEN Raymond, LUXEMBOURG
THEATE Sebastien, RODANGE
THEIS Georges, WILTZ
THEISEN Jean, LUXEMBOURG
THEISEN Sandra, LUXEMBOURG
THIELEN Marco, LUXEMBOURG
THILL Eric, NOSPELT
THILL Marc, LUXEMBOURG
THINNES Sandra, BOEVANGE
THIRY François, LUXEMBOURG
THOMA Frank, LUXEMBOURG
THOMAS Hans W., GREVENMACHER
THOMMES Franz-Georg, HOSINGEN
THON Achim, LUXEMBOURG
TOPALI Nikola, LUXEMBOURG
TOSS Roland, LUXEMBOURG
VALENTINY François, REMERSCHEN
VAN DRIESSCHE Isabelle, LUXEMBOURG
VAN ISSUM Franz, ECHTERNACH
VAN PARYS Rita, GREVENMACHER
VANDENBUSSCHE Leslie, REDANGE-SUR-ATTERT
VANDER LINDEN Michel, HAGEN
VANDERMEEREN Fabian, STEINFORT
VANDERMEEREN Marc, STEINFORT
VANDERZYPEN Yves, HESPERANGE
VANGENECHTEN Erwin, LUXEMBOURG
VANHOVE Stéphane, LUXEMBOURG
VANKERKOM Luc, BECKERICH
VASCONI Claude, ESCH-SUR-ALZETTE
VERCRUYSSE Raphaël, PETANGE
VERLAINE Stéphane, RODANGE
VERMEULEN Bertrand, ETTELBRUCK
VON ROESGEN Maximilien, LUXEMBOURG
VRAZALIC Asja, LUXEMBOURG
VRAZALIC Senad, LUXEMBOURG
WACLAWEK Friedrich, LUXEMBOURG
WAGENER Albert, KOPSTAL
WALLENBORN Frank, LUXEMBOURG
WALLERS Patrick, BERTRANGE
WARSCHAUER Thomas, LUXEMBOURG
WEBER Benoit, ROMBACH
WEBER Jörg, ESCH-SUR-ALZETTE
WEBER Luc, USELDANGE
WEBER Perry, SENNINGEN
WEBER Pierre, LUXEMBOURG
WECKERLE Thomas, LUXEMBOURG
WEDIG (ép. WEHMER) Myriam, LUXEMBOURG
WEGRIA-CAMUS Françoise, MAMER
WEIDERT Danielle, BEIDWEILER
WEISGERBER Louis, ESCH-SUR-ALZETTE
WELSCH Gabriela, MERSCH
WELTER Jean-Claude, GREVENMACHER
WELTER Marc, DUDELANGE
WELTZEL Lothar, GREVENMACHER
WERNER Marc, LUXEMBOURG
WERY Pierre-Maurice, LUXEMBOURG
WEYLAND Steve, LUXEMBOURG
WIETHOFF Dorothéa, MERSCH
WILDSCHUTZ André, SANDWEILER
WILLEMET Anne-Catherine, STEINFORT
WINDESHAUSEN Jacques, TROISVIERGES
WIRTZ Jean-Marie, LUXEMBOURG
WIRTZ Patrick, LUXEMBOURG
WITRY René, ECHTERNACH
WITRY Ursula, ECHTERNACH
WORRE Théo, LUXEMBOURG
YSEBRANT DE LENDONCK Eric, LUXEMBOURG
ZAGLANICZNY Michal, SCHENGEN
ZAULI Monica, LUXEMBOURG
ZBIORCZYK Lucien, LUXEMBOURG
ZEWEN Peter, GREVENMACHER
ZIELONKA Isidore, LUXEMBOURG
ZIGRAND Jean-Paul, WALFERDANGE
ZLOIC Vlado, SCHRASSIG

A2. Architectes membres facultatifs

A2a. Architectes salariés du secteur privé

ABSIL Fabrice, SAINT-PIERRE
AJAMIAN Krikor, LUXEMBOURG
ASTRANSKAS Véronique, STEINFORT
AXT Dirk, TRIER
BARBATO Sabrina, SAARBRUECKEN
BARRA Thomas, TRIER
BARTH Marcel, TRIER
BASTIN Yung-Nam, DALHEIM
BECQUEVORT Muriel, KEHLEN
BEUL Gregor, SCHUTTRANGE
BIAGIONI Laura, HELMSANGE
BOEVER Nicolas, MAMER
BOUS Véronique, ESCH-SUR-ALZETTE
BUCHLER Anne, SYREN
BUNZENTHAL Monika, LUXEMBOURG
CANNIVÉ Joël, BERELDANGE
CASTRO FERNANDEZ Ana Dolores, LUXEMBOURG
CHRISTMANN Axel, TRIER
COENJAERTS Patrick, FOUHREN
CONRADY Christiane, LUXEMBOURG

COTUGNO Domenica, MAIZIERES-LES-METZ
CRESPIN Pierre-Nicolas, WELLENSTEIN
DECKER Stéphanie, BERELDANGE
DECKER-PINO Carine, NOMMERN
DECOOMAN Bernard, BASCHARAGE
DIAMTENE-ILTER Funda, LUXEMBOURG
DONEUX François, LUXEMBOURG
DUBUISSON Jérôme, BATTINCOURT
ENGELKE Jan, LUXEMBOURG
ERICKSON David, STADTBREDIMUS
ESTEVES DUARTE Carlos, HETTANGE-GRANDE
ESTEVEZ Soini, KEHLEN
FANUEL Valérie, HERBORN
FEIDT Ferdinand, HOSTERT
FELLERICH Carine, DUDELANGE
FERNANDES Maria, FRISANGE
FERNANDES LUIS Miguel, ESCH-SUR-ALZETTE
FERREIRA MARTINS Paulo, LUXEMBOURG
FEYEREISEN Christian, TRINTANGE
FIEDLER Jorinde, EHNEN
FLAMMANT (ép. LONGO) Danièle, ESCHDORF
FLOR Daniela, SAARBRUECKEN
FREY Jennifer, KONZ
FRIEDERS Antoine, LUXEMBOURG
GARMYN Piet, GARNICH
GEIMER Roy, TRIER
GILLET Olivier, ATHUS
GJOKLAJ Elisabeta, ESCH-SUR-ALZETTE
GLÄSSL Anja, SAARBRUECKEN
GODART Claude, SENNINGERBERG
GREINER Benoît, APACH
HALUK Delphine, HOWALD
HAMES Laurence, MEIX-LE-TIGE
HAMES Oliver, WALFERDANGE
HEMON Barbara, ALZINGEN
HERMANT Frédéric, EISCHEN
HERMANT Philippe, ARLON
HERMES Silke, TRIER
HEU Thomas, LUXEMBOURG
HINQUE Christian, COSNES-ET-ROMAIN
HO Cheng, MAMER
HORN Philipp, LUXEMBOURG
IKONIAK Ariane, DIEKIRCH
JUNG Ingo, LUXEMBOURG
JUTTEL Carole, LUXEMBOURG
KAST Uwe, TRIER
KATSAS Petros, LUXEMBOURG
KELECOM Pierre, ARLON
KLOECKNER Maria, TRIER
LANNERS Laurent, MOESDORF / MERSCH
LAPORT Jean-Bernard, HONDELANGE
LAVIS Philippe, LUXEMBOURG
LEFEVRE Jean-Philippe, LUXEMBOURG
LEPOT Vincent, RAMELDANGE
LEROY Nicole, PERLE
LETZ Thomas, TRIERWEILER
LINARI Valérie, LUXEMBOURG
LOEW Burkart, LANGSUR
MALGET Pierre, BECKERICH
MARTELING Nico, GONDERANGE
MATHIEU Marc, VAUX-SUR-SURE
MAYER Philippe, BETTEMBOURG
MEIERS Marc, TURPANGE
MERSCH David, MENSDORF
MERSCH Laury, BUDERSCHEID
MEYER Patrick, SANDWEILER
MISSON Marie-Anne, VIELSALM
MORENO Patricia, LUXEMBOURG
NESHVAD Sohrab, BERTRANGE
NEUMANN-SCHRÖDER Claudia, WASSERBILLIG
NICKLAS-BAEUERLE Yvonne, TRIER
NOLL Julia, NEUNKIRCHEN
NOUGARET Thomas, BETTANGE-SUR-MESS
OLK Bernd, MECKEL
PAULUS Dina, GREVENMACHER
PERVOZVANSKA Tetyana, SCHIFFLANGE
PIERRE Claudine, MARTILLY
PISCART Cathérine, LUXEMBOURG
QUIROGA Nuria, LUXEMBOURG
RAGAZZONI Elisa, BERTRANGE
RAIMUNDO DA SILVA Miguel, LUXEMBOURG
RAMPONI Luc, LUXEMBOURG
REINERT Mario, GREVENMACHER
ROSOLEN Denis, ESCH-SUR-ALZETTE
SAUVION Aude, HESPERANGE
SCHNEIDER Véronique, SOLEUVRE
SEIDEL Holger Dieter, TRIER
SIMON Juergen, AACH
SLIEPEN Jean, STRASSEN
SOLANA THIEL Charles Martin, LUXEMBOURG
SPEICHER (ép. NOLL) Judith, SAARLOUIS
STREBER Patricia, HESPERANGE
THELEN Magali, ARLON
THEODOSIOU Ilektra, TRIER
THORHAUER Katrin, LUXEMBOURG
TIRANISHTI Julian, ESCH-SUR-ALZETTE
UYTTENHOVE Maxime, LUXEMBOURG
VAN DEN NOORT Kamiel, LUXEMBOURG
VELETTA Christian, LUXEMBOURG
VERBEKE Miguel, OBERPALLEN
WAGNER Marc Henri, LUXEMBOURG
WAGNER Marion, LUXEMBOURG
WEIER Thomas, WINCHERINGEN
WILMART Anne, GARNICH
YILDIRIM Huelya, TRIER
ZEIMET Matthieu, BETTANGE-SUR-MESS
ZINKE Anja, MESENICH

A2b Architectes fonctionnaires ou employés publics

BASTIN Patrick, DRAUFFELT
BENTZ Myriam, DUDELANGE
BRIX Nadine, ROESER
CAPESIUS Guy, LUXEMBOURG
CONTER Yvette, LUXEMBOURG
CORKE Satu, LUXEMBOURG
DANSART Gilles, LUXEMBOURG
DHAMEN Luc, GOETZINGEN
DI SANTO Daniela, ROESER
DORDING Nadine, PETANGE
DUPONT Diane, LUXEMBOURG
EVERLING Luc, ESCH-SUR-ALZETTE
FELTUS Isabelle, LUXEMBOURG
FIXMER Alex, BERGEM
GENGLER Sonja, LUXEMBOURG
GOEDERS Frank, LUXEMBOURG
GOEDERT Jean, WELLEN
GOERGEN Yves, SANDWEILER
HAAS Adèle, HOLZEM
HEMMER Claudine, HELMSANGE
HIRTZ Thierry, GARNICH
KIEFFER Carine, LUXEMBOURG
KIEFFER Pierre, LUXEMBOURG
KONS Anne, HESPERANGE
LANGER Laurent, LUXEMBOURG
LANGERS Roger, LUXEMBOURG
LEYDER Jean, LUXEMBOURG
LOPES-COSTA Manuel, BISSEN
MAMBOURG (ép. SPANO) Cathérine, DIFFERDANGE
MAZARIEGOS Utzil, NIEDERDONVEN
MENTZ Carmen, BELVAUX
MILANI-NIA Shaaf, BLUMENTHAL
ORBAN Martine, MERSCH
REINERT Alain, BURMERANGE
REUTER Louis, STEINFORT
ROCK Annick, PEPPANGE
SCHMITZ Tommy, BERTRANGE
SCHUMAN Claude, LUXEMBOURG
SCHWALLER Laurent, MENSDORF
SIMONIS Alex, LUXEMBOURG
STANZELEIT Paul, LUXEMBOURG
STEFFGEN Frank, LUXEMBOURG
STRASSER Sylvie, WILTZ
VERMAST Martine, LUXEMBOURG
VONCKEN John, ASSEL
WAGNER Fabienne, USELDANGE
WATRY Anne-Marie, LUXEMBOURG

A2c Architectes membres honoraires

BALDAUFF Roland, LUXEMBOURG
GILLARDIN Constant, LUXEMBOURG
KNAFF (TETRA) Léonard, LUXEMBOURG
LOSCHETTER Léon, CABRIS
MOUSEL Michel, LUXEMBOURG
SCHUMACHER Pierre, LUXEMBOURG

A2d Architectes n'exerçant pas

BAUSCH Marianne, LUXEMBOURG
CEMALOVIC Husein, SOLEUVRE
CLOOS Bernard, LUXEMBOURG
COLLING Jeanne, LUXEMBOURG
DELLI ZOTTI Christoff, LUXEMBOURG
DONNE Paul, WEISWAMPACH
EWEN Marc, STEINSEL
FABER André, LUXEMBOURG
FEIERSTEIN Emile, BERELDANGE
FLAMMANG Jean, NOTTULN
GEIB Juliette, LUXEMBOURG
HANNIBAL Rikke, LUXEMBOURG
HORGER Jean, LUXEMBOURG
KOPCZYNSKA (ép. CZARNECKA) Paula, WALFERDANGE
LANNERS Jean, STRASSEN
LORANG Jeannot, NIEDERKORN
MAILLIET André, LUXEMBOURG
MASSARD René, LUXEMBOURG
NASSER Hani Youssef, LUXEMBOURG
OTTO Fernand, GARNICH
PEFFER Andrée, WIEN
RADISIC Slobodan, BERTRANGE
RÜDISSER-WEBER Marie-Cathérine, LUXEMBOURG
SCHANEN Pierre, LUXEMBOURG
SCHMIT René, BRIDEL
SOTO Sergio, LUXEMBOURG
STACHURA Maria, GONDERANGE
STEFFEN Camille, LUXEMBOURG
STEIL Lucien, LUXEMBOURG
STEIN Edouard, BRIDEL
THIELEN Fernand, BERTRANGE
THYES Félix, KUESNACHT
TONNAR Paulette, OLM
TRINDER Hubert, LUXEMBOURG
WEIS Gaston, LUXEMBOURG
WEYDERT Robert, LUXEMBOURG
ZACHARZEWSKA Marta, LUXEMBOURG

B1. Ingénieurs-Conseils membres obligatoires

Ingénieurs-Conseils exerçant à titre d'indépendant ou comme associés/gérants d'un bureau d'Ingénieurs-Conseils avec siège au G.-D. de Luxembourg

ANCEL Céline, LUXEMBOURG
BARTH Michael, MOUTFORT
BASTENIER Roland, WILTZ
BATABA Ekim, PEPPANGE
BAUMANN Pierre, BERELDANGE
BECKER Bernhard, MUNSBACH
BECKER Rolf, LUXEMBOURG
BECKER Romain, TETANGE
BEISSEL Philippe, LUXEMBOURG
BELCHE Claude, LUXEMBOURG
BENTINI Eric, BETTEMBOURG
BERG Helmut, DIEKIRCH
BETTENDORFF Henri, LUXEMBOURG
BEVILACQUA Jean-Paul, LUXEMBOURG
BINZ Sascha, MERTERT
BIZIMANA Augustin, LUXEMBOURG
BOLOURI Minou, LUXEMBOURG
BOUVY Ivan, ESCH-SUR-ALZETTE
BRACK Charles, WAHL
BRUNNER Richard, LUXEMBOURG
BUNUSEVAC Miodrag, BERTRANGE
CAILTEUX Jean-Philippe, STEINFORT
CHARLIER Marc, LUXEMBOURG
CHARTZ Christian, LUXEMBOURG
CHRISTIANSEN Jens, CAPELLEN
CHRISTNACH Gilles, GARNICH
COLBACH Henri, HEFFINGEN
CRAVATTE Pascal, RODANGE
CRONAUER Victor, LUXEMBOURG
CZERNIAK Grepor, GONDERANGE
DAL ZOTTO Paolo, DIFFERDANGE
DE CIA Marco, ESCH-SUR-ALZETTE
DEHEM Alain, MUNSBACH
DELAGE Fernand, RECKANGE-SUR-MESS
DEROUAZ Cyrille, LUXEMBOURG
DESSOY Jean-Luc, ESCH-SUR-ALZETTE
DEVETAK Maja, HOSINGEN
D'HOEDT François, LUXEMBOURG
DIEDERICH Roland, BERCHEM
DITTBERNER Rolf, LUXEMBOURG
DODELLER Fabien, BERTRANGE
DRESCHER Georges, REMERSCHEN
DRESSLER Hans Sebastian, LUXEMBOURG
ECKLE Roland, WECKER
EISCHEN Jean-Robert, LUXEMBOURG
ERPELDING Guillaume, LUXEMBOURG
ESCH Roland, WINSELER
FABBELLA Gioacchino, LUXEMBOURG
FEIDER Marc, LUXEMBOURG
FEIT Markus, MONDORF-LES-BAINS
FLECK Stefan, MOUTFORT
FLESCH Gaston, LUXEMBOURG
FRITZ Edouard, LUXEMBOURG
GEHLEN Aloyse, MERSCH
GILLARDIN Emile, LUXEMBOURG
GODINAS André, STEINFORT
GOES Gustave, LUXEMBOURG
GOLDENBERG Charles, LUXEMBOURG
GOUVET Arthur, LUXEMBOURG
GRANER Brigitte, OSWEILER
GRASDEPOT Olivier, LUXEMBOURG
GROFF Guillaume, LUXEMBOURG
GUBBINI Loris, ESCH-SUR-ALZETTE
GÜTH Friedrich, ECHTERNACH
HACK Peter, JUNGLINSTER
HAHN Marc, LUXEMBOURG
HAHN Rene-Michel, LUXEMBOURG
HANNES Jean, LUXEMBOURG
HEMMER Roman, LUXEMBOURG
HENGEN Fernand, SENNINGERBERG
HENRY Daniel, LUXEMBOURG
HENZEL Joachim, LUXEMBOURG
HETTO Marcel, CAPELLEN
HUBERMONT Jean-Louis, BERELDANGE
HUBERT Fernand, LUXEMBOURG
HUETTERMANN Klaus, MOUTFORT
HURPAUL Devindranathsing, LUXEMBOURG
JAAQUES Philippe, LUXEMBOURG
JAAQUES Victor, LUXEMBOURG
JACOB Christian, ROULLINGEN
JACOBY Jean Claude, NIEDERANVEN
JEWOROWSKI Robert, LUXEMBOURG
JIZAOUI Mohamad, LUXEMBOURG
JORIS Jean-Marc, LUXEMBOURG
JUNCKER Marc, LUXEMBOURG
KAISER François, RODANGE
KALMES Pierre, LUXEMBOURG
KARST André, LUXEMBOURG
KEMP Fabrice, ESCH-SUR-ALZETTE
KENKEL Jean, DIEKIRCH
KETFI Ammar, MONDERCANGE
KIEFFER Jean-Claude, LUXEMBOURG
KINTGEN Carlo, LUXEMBOURG
KISSIOVA Raynitchka, LUXEMBOURG
KLEEFISCH Carl-Taro, CAPELLEN
KLEIN Claude, ESCH-SUR-ALZETTE
KLÖPPNER Rainer, CONTERN
KNEPPER Marc, DIEKIRCH
KOCH Jeannot, SENNINGERBERG
KOPS Robert, ESCH-SUR-ALZETTE

KOUSMANN Robert, ESCH-SUR-ALZETTE
KRUPINSKI Matthias, SCHENGEN
LAHODA Tanja, SEPTFONTAINES
LAMBERT Marielle, HESPERANGE
LAMPARSKI Frank, LUXEMBOURG
LANGE Christoph-Friedrich, LUXEMBOURG
LATZ Peter Heinrich, LUXEMBOURG
LAURENT Dominique, FRISANGE
LAUSBERG André, WILTZ
LAVANDIER André, LUXEMBOURG
LEGRAND Pascal, GARNICH
LEMPEREZ Jean-François, HOWALD
LENERS Armand, BERELDANGE
LEQUEUX Charles, JUNGLINSTER
LOISEAU Adrien, BERTRANGE
MAHY Xavier, WAHL
MANCHEL Bernard, LUXEMBOURG
MARTZ Rudolf, MERTERT
MAYER Hans-Josef, WASSERBILLIG
MEIER Werner, LUXEMBOURG
MERSCH Carlo, ITZIG
MERSCH Marc, GREVENMACHER
MIR Marie-Laure, LUXEMBOURG
MIRKES Thomas, LUXEMBOURG
MLYNIEC Joanna, ESCH-SUR-ALZETTE
MOECHER Paul, NIEDERANVEN
MOLITOR Romain, LUXEMBOURG
MOOSMANN Georg, LUXEMBOURG
MUTEL Pierre-Yves, LUXEMBOURG
NEUMAN Tim, LUXEMBOURG
NEY Laurent, GONDERANGE
NILLES Laurent, JUNGLINSTER
NOEL (ép. COMMUN) Pascale, DONCOLS
NOESEN Claude, LUXEMBOURG
OESTERWIND Stefan, ECHTERNACH
ORIGER Georges, CONTERN
OTT Markus, MONDORF-LES-BAINS
PALECEK Rostislav, LUXEMBOURG
PANNRUCKER Josef, LUXEMBOURG
PASQUINI Claude, RUMELANGE
PAWLOWSKA-GAWRONSKA Lidia, KAYL
PECKELS Felix, LUXEMBOURG
PEIL Franz-Josef, LUXEMBOURG
PELLO Thierry, ESCH-SUR-SÛRE
PFEIFFENSCHNEIDER Emmanuel, LUXEMBOURG
PIAZZA Charles, LUXEMBOURG
POULLES Romain, WINDHOF
PROESS Roland, STEINSEL
PROMMENSCHENKEL Marc, HEFFINGEN
QUENTMEIER Volker, LUXEMBOURG
RAUCHS Claude, LUXEMBOURG
RAUCHS Jean-Jacques, LUXEMBOURG
RAUSCH Eugène, WAHL
REYTER Nicolas, LUXEMBOURG
RING Hans-Joachim, MONDORF-LES-BAINS
RUPPERT Michel, LUXEMBOURG
SANTOLINI Marc, LUXEMBOURG
SCHANNE Lothar, REMERSCHEN
SCHMIT Jean, LUXEMBOURG
SCHMITZ Hubert, ECHTERNACH
SCHMITZ Jean-Claude, OLM
SCHMITZ Walter, LUXEMBOURG
SCHROEDER Christian, STEINHEIM
SEBASTIANI Georges, NIEDERANVEN
SEKA Stanislas, SCHIFFLANGE
SIMON Erny, CAPELLEN
SIMON/GILLENBERG Christian, MOUTFORT
SOLLFRANK Uwe, LUXEMBOURG
SPEDENER Charles, SELSCHEID
STASS Klaus, JUNGLINSTER
STATUCKI David, WINDHOF
STOLWIJK Adrien, LUXEMBOURG
STREBER Roland, WINDHOF
STURM Wolfgang, LUXEMBOURG
SVOBODA Georges, LUXEMBOURG
TAMARINDI Guy, FRISANGE
THIELEN Klaus-Peter, ECHTERNACH
THUNUS Bruno, JUNGLINSTER
TREMONG Jean-Louis, LUXEMBOURG
VAN HALTEREN Philippe, LUXEMBOURG
VOGEL Christian, GREVENMACHER
WAGNER Alain, CAPELLEN
WAGNER Jean-Luc, ESCH-SUR-ALZETTE
WAGNER Serge, BERCHEM
WALDBILLIG Maryse, LUXEMBOURG
WEBERT Olivier, CAPELLEN
WERNICKE Sascha, LONGSDORF
WEYDERT Frank, SENNINGERBERG
WEYDERT Romain, LUXEMBOURG
WEYLAND Jacques, LUXEMBOURG
WILMES Robert, HOSTERT (NIEDERANVEN)
WINBOMONT Dany, SENNINGERBERG
WIPPERMANN Sabine, DIEKIRCH
WOROSZYLO Marek, OBERANVEN
ZEYEN Chantal, BERELDANGE
ZIEGLER Veronica, NOERTZANGE
ZIEWERS Tom, ESCH-SUR-ALZETTE
ZILM Gert, MUNSBACH
ZIMMER Bernhard, MONDORF-LES-BAINS
ZIMMER Stefan, SCHENGEN
ZIPFEL Claude, LUXEMBOURG

B2. Ingénieurs membres facultatifs

B2a Ingénieurs salariés du secteur privé

AGUS Nicola, LUXEMBOURG
ASSASSI Peyman, LUXEMBOURG
ASSINI Christian, LUXEMBOURG
AUDRY Georges, LUXEMBOURG
BECHTEL Ingo, METTLACH
BERCHEM Guy, LUXEMBOURG
BERCK Pascal, SELANGE
BERTHOME Jean-Marie, PELTRE
BOESEN Arno, BITBURG-MOETSCH
BORTOLUZZI Frédéric, RUSSANGE
BRAUN François, KEHLEN
COLBACH André, HEFFINGEN
COLBACH Paul, HEFFINGEN
DE CILLIA Andrea, EHNEN
DECKER Efi, TRIER
DECRION Michel, YUTZ
DERAVET Marcel, ATHUS
DIFFERDING Nico, NIEDERDONVEN
DUBOIS Guillaume, LUXEMBOURG
DUMONT Patrick, WEZEMBEEK-OPPEM
DUSSELDORF Mike, ESCH-SUR-ALZETTE
EWEN Marc, MOUTFORT
FERRING Françoise, GODBRANGE
FEYEREISEN Jean-Paul, FOETZ
FLIES Thierry, MAMER
FRIEDERICI Jean-Marc, DIEKIRCH
GILLYNS Stéphane, STEGEN
GOLINVAUX Jacques, HAGEN
HACK Pierre, BURMERANGE
HANSEN Eric, LINTGEN
HENIN Steve Ramses, DUDELANGE
HOCHSCHEIDT Alex, SCHWEICH
HUET Stéphane, ENTRANGE
JOSTEN Joachim, FELL-FASTRAU
KAIL Lucien, LUXEMBOURG
KNEPPER Michel, BRIDEL
KOCH Guido, WADERN BUWEILER
KOVACEVIC Sasa, GREVENMACHER
LACKAS Christian, METTLACH
LANG Alfred, MERSCH
LANG Markus, BECKINGEN OT REIMSBACH
LICHTMESS Markus, TRIER
MINN Claude, LUXEMBOURG
MOLITOR Steve Etienne, LUXEMBOURG
NIESSEN Eric, SAINT-VITH
PARISOT Bertrand, BOUSSE
PARRUCCINI Mauro, SOLEUVRE
PESCH Antoine, CONSDORF
PESCH Henri, BERDORF
POEKER Pitt, MUNSBACH
RASSEL Patrick, ASPELT
RECH Christian, BERTRANGE
REDING Romain, OSPERN
REMOND Julien, METZ
RIES Norbert, WINCHERINGEN
RINGS Marco, ECHTERNACHERBRUECK
SARVGHAD RAZAVI Hassan, MAMER
SCHAEFFER Tom, BOURGLINSTER
SCHAUSS Georges, BERELDANGE
SCHILZ Jérôme, THIONVILLE
SCHMIT Claude, KOERICH
SCHREINER Guy, DIEKIRCH
SCHUMMER Martine, BERTRANGE
SCHWARZ Wilfried, REHLINGEN / SIERSBURG
SEYWERT Jacques, HOWALD
SIKORA Alexis, THIONVILLE
THEATO Gilbert, CONSDORF
THEISEN Marc, GOSSELDANGE
THILL Constant, CONTERN
THILL Fränk, SYREN
THILL Jean-Claude, BLASCHETTE
THILL Roger, ESCH-SUR-ALZETTE
THOMAS Jean-Marc, LISCHERT
THOME Andy, EHLERANGE
THYS Joël, ROSPORT
UGEN Joe, BERCHEM
URBING Mike, BISSEN
VANDENABEELE Stéphane, SAINTE-MARIE-SUR-SEMOIS
WALDBILLIG Mike, WORMELDANGE
WALDMANN Philipp, MENSDORF
WALDMANN-DIEDERICH Daniele, MENSDORF
WALENTINY Jean-Paul Carlo, LUXEMBOURG
WATTE Christian, LUXEMBOURG
WELSCHER Serge, HAUTCHARAGE
WELTER Joe, HOWALD
WERSANDT Frank, OSPERN
WETZEL Philippe, STEINSEL
WIDONG Marc, ESCH-SUR-ALZETTE
WITKOWSKI Leszek, SCHOFEN
ZAMPICININI Gino, KAYL
ZANITZER Daniel, HELMSANGE
ZDJELAR Eric, METZ
ZENNER Laurence, DUDELANGE
ZIRNHELD Olivier, FISCHBACH

B2b Ingénieurs fonctionnaires ou employés publics

BISDORFF Janine, LUXEMBOURG
BISENIUS Marcel, OETRANGE
BODEN Claude, SAEUL
CHRISTEN Yves Jean, JUNGLINSTER
CLOOS Charles, HESPERANGE
COLBACH Philippe, LUXEMBOURG
DEMUTH Gaston, LEUDELANGE
HAAG Alex, MANTERNACH
HEISCHBOURG Fernand, ESCH-SUR-ALZETTE
JOMÉ Claude, FENTANGE
LANG Michel, HESPERANGE
LOESCH Armand, LORENTZWEILER
MALANO Lucien, ESCH-SUR-ALZETTE
REDING Flore, NAGEM
REIFF Pierre, LUXEMBOURG
REULAND Pascal, SCHIFFLANGE
SCHAACK Roland, BASTENDORF
SCHARES Nico, BERTRANGE
SCHEUREN Jean-Jacques, LUXEMBOURG
SCHILTZ Gilbert, ROSPORT
SCHILTZ Jean, LUXEMBOURG
SCHWEITZER Mario, WEIMERSHOF
STREEF Claude, ALZINGEN
THILL Alex, CLEMENCY
WAGNER Claude, BERBOURG
WARINGO Guy, WALFERDANGE
WEISGERBER Fränk, BERGEM
WIRTZ Véronique, BERBOURG

B2c Ingénieurs membres honoraires

GEHL Lucien, SENNINGERBERG
GOBLET Mike, LUXEMBOURG
HELDENSTEIN Jean, FLAXWEILER
MULLER-SCHORI Hubert, RODENBOURG
SCHROEDER Florent, BRIDEL
SCHROEDER Prosper, LUXEMBOURG
WIESEN Albert, LUXEMBOURG

B2d Ingénieurs n'exerçant pas

BLOCK Raymond, DUDELANGE
GLESENER José, LIEFERANGE
HOLLERICH Jeannot, LUXEMBOURG
MAJERUS Jean-Pierre, LUXEMBOURG
MAUER Georges, MAMER
SCHROEDER Jos, BERTRANGE
WEIDIG Paul, ESCH-SUR-ALZETTE

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 7 25 janvier 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 8 janvier 2010 portant nomination des membres du Conseil Supérieur des Personnes Âgées.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2000 précisant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Considérant les propositions des membres désignés du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres cooptés du Conseil Supérieur des Personnes Âgées à partir du 8 janvier 2010

– Monsieur Acácio R. Pinheiro
– Madame Mirandolina dos Anjos Alves Femandes – Tasch
– Monsieur Jeannot Clement.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 12 janvier 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 21 janvier 2008 ayant institué la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 9 de la loi du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est

a. du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles

b. de la prestation temporaire de service;

Vu l'article 12 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Santé;

Vu le règlement grand-ducal du 15 mai 1995 relatif à la commission appelée à donner des avis en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre suppléant de la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle au sujet de la reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger Monsieur Pierre MISTERI, Attaché de Gouvernement, en remplacement de Madame Danielle SCHMARTZ, infirmière.

Art. 2. Le présent arrêté modifie l'arrêté ministériel du 21 janvier 2008 ayant institué la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

Art. 3. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera transmis à l'intéressé pour lui servir de titre. Ampliation en sera transmise à la direction du Contrôle financier et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 7 janvier 2010, Monsieur João Carlos ALVES LOPES ALEXANDRE, né le 21 août 1990 à Santar/Nelas (Portugal), demeurant à L-4813 Rodange, 5, rue de l'École, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ALVES João Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). – Examens. – L'ILNAS organisera les examens suivants:

– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois d'octobre 2010;
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois d'octobre 2010.

Jury d'examen chargé d'organiser l'épreuve d'aptitude pour l'exercice de la profession d'avocat. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 13 janvier 2010 ont été nommés, pour une durée de trois ans, membres effectifs du jury institué sur base de l'article 4 de la loi du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur qui sanctionnent des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans:

– Mme Annette GANTREL, Conseiller à la Cour d'appel
– Mme Doris WOLTZ, Juge d'instruction directeur au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg
– Mme Jeanne GUILLAUME, Avocat général
– Me Catherine DESSOY, avocat à la Cour à Luxembourg
– Me Albert MORO, avocat à la Cour à Luxembourg.

Ont été nommés membres suppléants du même jury d'examen pour une durée de trois ans:

– Mme Françoise MANGEOT, Conseiller à la Cour d'appel
– M. Jean ENGELS, Avocat général
– Me Arsène KRONSHAGEN, avocat à la Cour à Luxembourg
– Me Marc THEWES, avocat à la Cour à Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centre socio-éducatif de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le mercredi 9 juin 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Syndicat intercommunal école régionale de Harlange», ayant son siège à l'adresse L-9655 Harlange, 15, rue Fallize, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole régionale de Harlange», L-9655 Harlange, 15, rue Fallize.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 décembre 2011, prend effet le 7 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 035/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 183 usagers (sans compartimentage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 035/4.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Howald», L-1842 Howald, avenue Grand-Duc Jean.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 040/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 040/3, et l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 036/4, accordant des agréments limités dans le temps à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Hesperange», L-5827 Hesperange, rue Gaessel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 041/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 041/3, et l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 037/4, accordant des agréments limités dans le temps à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Itzig», L-5957 Itzig, 2, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 042/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 042/3, et l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 038/4, accordant des agréments limités dans le temps à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Lorentzweiler, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7373 Lorentzweiler, 87, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-7358 Lorentzweiler, 12, rue Glaesener.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 062/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 98 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 janvier 2008, enregistré sous le numéro MR 062/3.

Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2665 Luxembourg-Bonnevoie, 33A, rue du Verger, coin rue de Chicago.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juin 2010, prend effet le 15 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 065/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 32 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 065/4.

Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2181 Luxembourg, 9, rue Marshall.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juin 2010, prend effet le 15 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 066/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 066/4.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2664 Luxembourg, 15, rue de Verdi.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 décembre 2011, prend effet le 9 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 076/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 décembre 2007, enregistré sous le numéro MR 076/3.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2138 Luxembourg, 4, rue St Mathieu.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2011, prend effet le 16 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 083/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 70 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 083/3.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Niederanven, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6970 Oberanven, 18, rue d'Ernster, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre scolaire Am Sand», L-6999 Oberanven, Am Sand.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 décembre 2011, prend effet le 9 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 087/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 258 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 juin 2008, enregistré sous le numéro MR 087/3.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Ettelbruck, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9087 Ettelbruck, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-9064 Ettelbruck, Place Marie-Thérèse.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 117/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 janvier 2008, enregistré sous le numéro MR 117/3.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 132/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 janvier 2008, enregistré sous le numéro MR 132/3.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole préscolaire Howald-Couvent», L-2416 Howald, 1, rue de la Redoute.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 134/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 74 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 134/4, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 21 juillet 2011 à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wiltz, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9530 Wiltz, 2, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Palleramma II», L-9560 Wiltz, 10, rue du X Septembre.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 209/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 209/2, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 24 septembre 2010 à l'association sans but lucratif «Kannerhaus Wolz a.s.b.l.».

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-5811 Fentange, 75, rue de Bettembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 246/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 246/3, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 21 juillet 2011 à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tandel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9454 Fouhren, 18, Kierchestroos, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole précoce», L-9395 Tandel, 1, Veianerstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 257/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 37 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008, enregistré sous le numéro MR 257.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tandel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9454 Fouhren, 18, Kierchestrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9350 Bastendorf, 6, Haaptstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 259/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008, enregistré sous le numéro MR 259, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 janvier 2010 à l'association sans but lucratif «Fir Ons Kanner».

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Domino», L-5884 Hesperange, 406, route de Thionville.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 260/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 47 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 260/3, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 21 juillet 2011 à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Caritas – Jeunes et Familles», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Atelier Zeralda», L-2730 Luxembourg, 9, rue Laurent Ménager.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 261/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008, enregistré sous le numéro MR 261.

Par arrêté ministériel du 4 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9142 Burden, 7, Kettenhouscht.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 264/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 mars 2008, enregistré sous le numéro MR 264, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 mars 2010 à l'association sans but lucratif «Fir Ons Kanner».

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Strassen, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-8041 Strassen, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Aalt Paschtouechhaus», L-8041 Strassen, 59, rue des Romains.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2011, prend effet le 16 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 284/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 284/2.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-5973 Itzig, 7A, rue des Promenades.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 291/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 291/3, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 21 juillet 2011 à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Eschweiler, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9651 Eschweiler, 1, rue Kraiz, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Garderie Eis Wibbelmaïs», L-9648 Erpeldange, 2, an der Gaass.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 301/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 20 octobre 2009, enregistré sous le numéro MR 301/2, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 19 octobre 2011 à l'association sans but lucratif «Eis Wibbelmeis».

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Alzingen», L-5870 Alzingen, rue de Syren.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 302/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 302, et l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 039/4, accordant des agréments limités dans le temps à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Crèche Botterblimmcher», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 décembre 2011, prend effet le 14 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 329/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 31 usagers.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Feulen, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-9176 Niederfeulen, 25, route de Bastogne, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Am Kuebebongert», L-9175 Niederfeulen, 1, Bongerterwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 décembre 2011, prend effet le 14 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 342/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 64 usagers (non scolarisés) et 151 usagers (scolarisés).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 août 2009, enregistré sous le numéro MR 342.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009 il est stipulé qu'il arrive à son échéance le 16 décembre 2009 l'arrêté ministériel du 17 août 2009 (enregistré sous le numéro MR 350) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 août 2010 à l'Administration communale de Troisvierges, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9905 Troisvierges, 9-11, Grand-rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Élwen», L-9912 Troisvierges, 1A, rue du Cimetière.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Structure d'accueil Heesprenger», L-5827 Hesperange, rue Gaessel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 354/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2010 l'arrêté ministériel du 21 août 2009, enregistré sous le numéro MR 354, accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 20 août 2010 à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Centre Culturel», L-3341 Huncherange, 8, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 décembre 2011, prend effet le 7 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 369/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 22 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 369.

Par arrêté ministériel du 4 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Kulturschapp Eilereng», L-4380 Ehlerange, rue d'Esch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 décembre 2010, prend effet le 4 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 375**.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Schoulsyndikat Heischent an Esch-Sauer», ayant son siège à l'adresse L-9151 Eschdorf, 2, am Foumichterwee, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne Ecole de Tadler», L-9181 Tadler, Schoulwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 376**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 4 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 août 2010 à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» appelé «Sacré Cœur Diekirch» à l'adresse: 18, rue de l'Hôpital, L-9244 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/12/98.

Par arrêté ministériel du 4 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 août 2010, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Sanem», ayant son siège social à B.P. 74, L-4401 Belvaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 2, rue Scheierhaff, L-4492 Soleuvre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/032.

Par arrêté ministériel du 4 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 août 2010, pour la finition des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Syndicat Intercommunal pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'une maison de retraite – centre intégré pour personnes âgées», ayant son siège social à 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» dans la nouvelle construction et dans l'ancien bâtiment à l'adresse: 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/035.

Par arrêté ministériel du 4 janvier 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l.», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» appelée «Beim Goldknapp» à l'adresse: 8, rue Gruefwee, L-9147 Erpeldange.

Cet arrêté exclut l'hébergement de plus de deux personnes dans une même chambre.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/07/10/05.

Par arrêté ministériel du 6 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 15 jours au «Le Home Israélite», ayant son adresse à 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 septembre 2009, accordant un agrément limité dans le temps à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/03/013.

Secrétariat du Conseil d'Etat. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Secrétariat du Conseil d'Etat organisera pendant la première quinzaine du mois de mars 2010 un examen de fin de stage – partie formation spéciale – dans la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 8 **27 janvier 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 6 janvier 2010 portant approbation du nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels *«Mutuelle des salariés et des agents du groupe «La Luxembourgeoise»»*.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que le nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels *«Mutuelle des salariés et des agents du groupe «La Luxembourgeoise»»* sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Le nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels *«Mutuelle des salariés et des agents du groupe «La Luxembourgeoise»»* est approuvé.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe le nouveau texte des dispositions statutaires, est publié au Mémorial et entre en vigueur le 1er janvier 2010.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Nouveaux statuts de la société de secours mutuels *«Mutuelle des salariés et des agents du groupe «La Luxembourgeoise»»*

Chapitre Ier.– Dénomination et siège de la mutuelle

Art. 1er. Il est créé une société de secours mutuels par les salariés et les agents d'assurances du groupe «La Luxembourgeoise». Elle est désignée dans les présents statuts par «mutuelle».

La mutuelle est régie par la loi du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels et ses règlements d'exécution.

Le siège de la mutuelle est à Luxembourg.

Chapitre II.– Objet de la mutuelle

Art. 2. La mutuelle a pour objet d'accorder une indemnité funéraire en cas de décès d'un membre effectif.

L'affiliation à la mutuelle en qualité soit de membre effectif, soit de membre honoraire, permet l'adhésion à toutes les institutions existantes ou à créer de la Mutualité luxembourgeoise, dont la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste.

Chapitre III.– Composition de la mutuelle

Art. 3. La mutuelle se compose de membres effectifs et de membres honoraires.

Art. 4. Les membres effectifs sont toutes les personnes qui s'engagent à respecter les présents statuts et qui peuvent bénéficier des prestations de la mutuelle.

Art. 5. Les membres honoraires sont les personnes qui soutiennent la mutuelle par une contribution financière, sans cependant avoir droit aux prestations.

Chapitre IV.– De l'admission, de la démission et de l'exclusion

Art. 6. Peuvent être admis en qualité de membre effectif les salariés et les agents d'assurances travaillant pour le groupe «La Luxembourgeoise» dès l'entrée en vigueur de leur contrat de travail ou de leur admission à la fonction d'agent à condition d'introduire auprès du conseil d'administration de la mutuelle une demande d'affiliation.

Sont également admis en qualité de membre effectif le conjoint d'un membre effectif ou le partenaire avec lequel il est lié selon la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats, désigné ci-après par «partenaire légal», à condition que le mariage ou le partenariat ait été conclu depuis moins de deux ans au moment de son admission à la mutuelle.

Sont encore admis les enfants légitimes, légitimés, naturels et adoptifs d'un membre effectif à condition qu'ils bénéficient au moment de leur adhésion de la coassurance du chef de leur père ou mère auprès de l'assurance maladie luxembourgeoise.

Art. 7. En cas de décès d'un membre effectif, son conjoint ou partenaire légal, qui n'a pas fait usage de son droit prévu à l'article 6, alinéa 2, peut devenir membre honoraire, s'il verse la cotisation fixée à l'article 15.

Art. 8. Les membres honoraires peuvent être admis sans condition d'âge.

Art. 9. L'affiliation peut être maintenue quand un membre effectif quitte les services du groupe «La Luxembourgeoise».

Art. 10. La démission de la mutuelle doit être signifiée par écrit au conseil d'administration de la mutuelle.

Art. 11. L'exclusion de la mutuelle est prononcée par le conseil d'administration dans les cas suivants:

a) pour non-paiement de la cotisation endéans les trois mois de la date d'échéance;

b) pour agissements contraires aux intérêts de la mutuelle.

Art. 12. La démission et l'exclusion de la mutuelle ne donnent pas droit au remboursement des cotisations payées, ainsi que de la valeur de rachat.

Chapitre V.– Les cotisations des membres

Art. 13. Les membres effectifs s'engagent à payer une cotisation annuelle pour avoir droit aux prestations prévues à l'article 17.

Cette cotisation annuelle est fixée comme suit:

a) seize euros (16 €) si le membre a adhéré à la mutuelle sans avoir atteint l'âge de quarante ans au 1er janvier de l'année d'adhésion,

b) trente-cinq euros (35 €) si le membre a adhéré à la mutuelle en ayant atteint ou dépassé l'âge de quarante ans, sans avoir atteint l'âge de soixante ans, au 1er janvier de l'année d'adhésion.

Art. 14. La cotisation des membres honoraires s'élève à cinq euros par an.

Art. 15. Les cotisations susmentionnées sont prélevées annuellement soit par avis de domiciliation, soit par débit de leur compte agence.

Art. 16. Les membres effectifs et honoraires sont obligés de signaler à la mutuelle tout changement de leur adresse, de leur état civil et de leur compte bancaire.

Chapitre VI.– Les prestations de la mutuelle

Art. 17. En cas de décès d'un membre effectif il est dû aux membres affiliés après le 1er janvier 2010 une indemnité funéraire qui est fixée à mille deux cent cinquante euros (1 250 €), si le membre avait réglé la cotisation visée à l'article 13, alinéa 2 sous a) ou b).

Les membres effectifs affiliés à la mutuelle au 1er janvier 2010, et n'ayant pas atteint l'âge de soixante ans à cette date, ont droit à l'indemnité funéraire prévue à l'alinéa ci-avant.

Les membres effectifs affiliés à la mutuelle au 1er janvier 2010 et âgés de soixante ans ou plus à cette date ont droit à une indemnité funéraire de respectivement cent euros, cent cinquante euros ou trois cents euros selon le taux de cotisation choisie avant le 1er janvier 2010 et à condition d'avoir réglé la cotisation dont le montant correspond à celui de la cotisation due pour l'année 2009.

Art. 18. L'indemnité funéraire est versée, sur présentation de l'acte de décès du membre défunt, au bénéficiaire désigné sur le certificat d'adhésion établi par la mutuelle.

Art. 19. Le droit à l'indemnité d'un membre effectif existe dès la remise du certificat d'adhésion de la part du conseil d'administration de la mutuelle.

L'ouverture au droit à la prestation est prescrite après l'expiration du délai légal de prescription.

Art. 20. Les prestations ne sont ni cessibles ni saisissables.

Chapitre VII.– Administration de la mutuelle

A. Le Conseil d'administration.

Art. 21. La mutuelle est administrée par un conseil d'administration de six membres, dont un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et deux membres. Les fonctions au conseil d'administration sont honorifiques et les membres n'ont droit qu'au remboursement de leurs débours autorisés.

Art. 22. Les obligations du conseil d'administration sont les suivantes:

a) la surveillance générale et l'administration de la mutuelle en application des présents statuts;

b) la convocation des assemblées générales;

c) le contrôle des opérations comptables et financières;

d) l'administration du patrimoine de la mutuelle;

e) l'examen du droit des demandeurs d'aides financières prévues au chapitre VI, en vue de la prise de décisions afférentes;

f) la décision dans toutes les affaires non prévues par les statuts.

Art. 23. Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret par l'assemblée générale ordinaire à la majorité relative pour une durée de trois ans.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le membre nouvellement élu au conseil en remplacement d'un membre démissionnaire ou décédé termine le mandat de ce dernier.

Les membres du conseil s'attribuent par vote secret à la majorité relative les différents postes.

Art. 24. Le conseil d'administration se réunit sur convocation écrite du président aussi souvent que les intérêts de la mutuelle l'exigent.

Art. 25. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres sont présents. Si le conseil n'atteint pas le quorum à une première réunion, il peut, après une nouvelle convocation, sans considération du nombre des membres présents, prendre des décisions valables.

Art. 26. Les membres du conseil d'administration peuvent à tout moment, en cas de négligence des obligations qui leur incombent en vertu de leur poste, être démis par le conseil d'administration.

Art. 27. Le président veille à l'application des statuts. Il signe tous les documents, décisions et délibérés et représente la mutuelle judiciairement et extrajudiciairement. Il convoque le conseil d'administration et les assemblées générales et en dirige les réunions et les prises de décisions.

Art. 28. Le vice-président remplace le président pendant son absence et assiste le président dans l'exécution de ses fonctions. Il a également capacité de signer les documents en cas d'empêchement du président.

Art. 29. Le secrétaire est chargé de tous les travaux de secrétariat.

Art. 30. Le trésorier est chargé de la comptabilité et de la gestion financière.

B. Les assemblées générales

Art. 31. Une assemblée générale ordinaire est tenue après clôture de l'exercice annuel.

Art. 32. L'invitation aux assemblées générales est faite par intranet au site du groupe «La Luxembourgeoise» à tous les salariés et agents du groupe «La Luxembourgeoise» au moins huit jours avant la date de l'assemblée générale avec indication précise de l'ordre du jour. Dans les cas où la convocation ne peut se faire par intranet, elle sera faite par simple courrier.

Art. 33. L'assemblée générale ordinaire a les compétences suivantes:

a) élection des membres du conseil d'administration;

b) élection des réviseurs de caisse;

c) approbation des rapports de caisse du trésorier et des réviseurs de caisse.

Art. 34. Pendant l'assemblée générale ordinaire le conseil d'administration présente le compte rendu de l'activité, ainsi que du patrimoine de la mutuelle de l'année écoulée.

Art. 35. L'assemblée générale ordinaire désigne, parmi les membres effectifs, deux réviseurs de caisse, chargés du contrôle des factures de la comptabilité de la mutuelle et de la révision de la caisse.

Art. 36. Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité relative des voix des membres effectifs présents. Les procurations ne sont pas acceptées.

Art. 37. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée sur demande d'au moins deux tiers des membres du conseil d'administration ou d'au moins cinquante membres effectifs avec indication précise de l'ordre du jour. La convocation à une assemblée générale extraordinaire doit parvenir aux membres effectifs au moins huit jours avant la date de l'assemblée générale extraordinaire, avec indication précise de l'ordre du jour.

Une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire peuvent avoir lieu le même jour.

Art. 38. Les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire ne sont valables que si elles sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres effectifs présents.

Chapitre VIII.– Le patrimoine de la mutuelle

Art. 39. Les recettes de la mutuelle comprennent:

a) les cotisations des membres effectifs et honoraires;
b) les intérêts générés par les fonds placés;
c) les subsides de l'Etat et des communes;
d) les recettes extraordinaires (dons et legs, etc.);
e) les recettes diverses.

Les dépenses de la mutuelle comprennent:

a) les indemnités funéraires;
b) les frais bancaires de la tenue des comptes;
c) les frais et cotisations dues aux instances mutualistes;
d) les frais divers.

Art. 40. Le patrimoine ne peut être utilisé en aucun cas à des fins autres que celles prévues expressément par les statuts.

Chapitre IX.– Modification des statuts, conciliation, arbitrage des litiges

Art. 41. Chaque demande de modification des statuts est présentée par un membre effectif au conseil d'administration. Les statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet

effet au moins huit jours avant la date de l'assemblée générale extraordinaire. Pour être valables les décisions de cette assemblée générale extraordinaire doivent réunir la majorité des deux tiers des membres présents et être homologuées par le Ministre de la Sécurité sociale.

Art. 42. Toutes les difficultés ou litiges naissant au sein de la mutuelle, parmi les membres effectifs ou honoraires ou entre les membres effectifs ou honoraires, d'une part, et le conseil d'administration, d'autre part, seront réglés par deux arbitres à désigner par les parties intéressées. Lorsqu'une des parties omet cette nomination, le président de la mutuelle procède à la nomination.

En cas de désaccord entre les deux arbitres, un tiers arbitre sera nommé par les deux premiers arbitres et à leur défaut, par le président du Conseil Supérieur de la Mutualité. La décision du collège des trois arbitres sera définitive.

Chapitre X.– Dissolution, liquidation et fusion de la mutuelle

Art. 43. La mutuelle ne peut se dissoudre qu'en cas d'insuffisance constatée de ses ressources financières. La dissolution et la liquidation se font suivant les dispositions de l'article 8 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels.

La fusion avec une autre société de secours mutuels s'opérera suivant les dispositions du règlement susmentionné du 31 juillet 1961.

Arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010 modifiant l'arrêté grand-ducal du 25 mars 1967 portant nomination des membres de la délégation luxembourgeoise auprès de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la Convention coordonnée instituant l'Union économique belgo-luxembourgeoise;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 décembre 1966 portant publication de la décision du Comité de Ministres de l'Union économique belgo-luxembourgeoise arrêtant le règlement d'organisation et d'ordre intérieur de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise;

Sur le rapport de Notre Ministre des Affaires étrangères et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Yuriko BACKES, Conseiller de Légation, Directeur adjoint des Relations Economiques Internationales au Ministère des Affaires étrangères, est nommée secrétaire de la délégation luxembourgeoise à la Commission administrative belgo-luxembourgeoise, en remplacement de Monsieur Patrick ENGELBERG, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. Notre Ministre des Affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre des Affaires étrangères,
Jean Asselborn

Palais de Luxembourg, le 8 janvier 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 12 janvier 2010 portant nomination des membres effectifs et suppléants de la commission prévue à l'article 12 de la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission prévue à l'article 12 de la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté, pour une durée de trois ans:

comme membres effectifs:
- Monsieur Roger LINDEN, Conseiller à la Cour d'Appel
- Monsieur Georges OSWALD, Procureur d'Etat adjoint

comme membres suppléants:
- Monsieur Aloyse WEIRICH, Conseiller à la Cour d'Appel
- Monsieur Jean-Paul FRISING, Procureur d'Etat adjoint

Art. 2. Une copie du présent arrêté sera remise à chacun des intéressés pour lui servir de titre ainsi qu'à Monsieur le Procureur Général d'Etat et à Monsieur le Président de la Cour des Comptes pour information.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.
Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Administration des Chemins de fer. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur Marc OESTREICHER a été nommé aux fonctions de directeur de l'administration des chemins de fer avec effet à partir du 1er janvier 2010.

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Madame le Dr Isabelle ROLLAND, employée-médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de médecin-conseil adjoint auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2010.

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009 Madame Claudine GREMLING, expéditionnaire technique à l'Administration de la gestion de l'eau, a été nommée commis technique adjoint à la même administration avec effet au 1er janvier 2010.

Association d'assurance contre les accidents. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur Georges WAGNER, ingénieur-inspecteur auprès de l'Association d'assurance contre les accidents, a été nommé à la fonction d'ingénieur principal auprès de la même institution de la sécurité sociale avec effet au 1er février 2010.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Conseil d'administration. – Par décision du Gouvernement en conseil du 13 novembre 2009 Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER, Premier Conseiller de Gouvernement au ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, a été nommée membre du conseil d'administration de la BCEE en remplacement de Monsieur Georges SCHMIT, dont elle termine le mandat.

Commission de dégustation de la marque nationale du vin luxembourgeois et de la marque nationale des vins mousseux. – Par arrêté ministériel du 18 janvier 2010, le mandat des membres effectifs et suppléants de la commission de dégustation de la marque nationale du vin luxembourgeois et de la marque nationale des vins mousseux a été prolongé jusqu'au 30 novembre 2010.

M. Jerry SCHEUER, secrétaire de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise», est adjoint à la commission de dégustation comme secrétaire.

Direction de la Santé. – Examen de carrière. – Au cours du mois de novembre 2010 la Direction de la Santé organisera un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Entreprises d'assurances. – «COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE SA – ALTRAPLAN Luxembourg SA». – Fusion par absorption. – Par arrêté ministériel du 24 décembre 2009, la fusion par absorption des entreprises COMMERCIAL UNION LIFE SA, avec siège social à L-8308 Capellen, 38, Parc d'activités de Capellen, société absorbante, et ALTRAPLAN LUXEMBOURG SA, domiciliée à la même adresse, société absorbée, est autorisée.

La fusion est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Entreprises d'assurances. – «GREENSTARS BNP PARIBAS S.A.» – Agrément pour faire des opérations d'assurances. – Par arrêté ministériel du 24 décembre 2009, l'entreprise d'assurances «GREENSTARS BNP PARIBAS S.A.» avec siège social à L-2087 Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte Neuve, est agréée comme entreprise d'assurances et est autorisée à faire des opérations d'assurances dans la branche suivante:

N° 14 Crédit

Entreprises d'assurances. – «GREENSTARS BNP PARIBAS S.A.» – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 24 décembre 2009, Monsieur Christophe MEURIER a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «GREENSTARS BNP PARIBAS S.A.».

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance non-vie de l'entreprise d'assurances de droit allemand Württembergische und Badische Versicherungs-AG vers l'entreprise de droit français Chartis Europe S.A. (anciennement AIG Europe S.A.). – La «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BAFIN)», autorité de contrôle du secteur des assurances allemande, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances «Württembergische und Badische Versicherungs-AG» était autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise «Chartis Europe S.A.» avec effet au 1er décembre 2009.

Le transfert de portefeuille devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Institut Luxembourgeois de Régulation organisera fin mai – début juin 2010 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Monsieur Luc TAPELLA, attaché de direction à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommé attaché de direction 1er en rang au même établissement public à partir du 1er janvier 2010.

Par arrêté ministériel, Monsieur Robert RINALDIS, commis technique à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommé commis technique principal au même établissement public à partir du 1er janvier 2010.

Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Monsieur Claude HORNICK, ingénieur à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommé ingénieur-inspecteur au même établissement public à partir du 1er février 2010.

Laboratoire national de Santé. – Examen de carrière. – Au cours du mois de juin 2010 le Laboratoire national de Santé organisera un examen de promotion dans la carrière de l'assistant technique médical.

Ministère de l'Egalité des chances. – Programme Actions Positives. – Par arrêté ministériel du 13 janvier 2010, l'agrément est accordé à la société anonyme Dexia Banque Internationale ayant son siège à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, pour la mise en œuvre de son projet d'actions positives.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/1-2010.

Par arrêté ministériel du 13 janvier 2010, l'agrément est accordé à la société anonyme ING Banque ayant son siège à L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch, pour la mise en œuvre de son projet d'actions positives.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/2-2010.

Ministère de l'Egalité des chances. – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 18 novembre 2009, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Conseil National des Femmes du Luxembourg ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son centre d'accueil classique «Foyer Sud».

L'agrément est enregistré sous le numéro CNFL/CA-3/2009/29/07 et remplace l'agrément du 8 août 2005 enregistré sous le numéro 981028/02.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 4 janvier 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/220/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Sylvie MANDERSCHEID arrive à son échéance en date du 23 décembre 2009, vu la décision de Madame Sylvie MANDERSCHEID domiciliée à 32, am Bongert, L-4961 Clemency, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 22 décembre 2009.

Par arrêté ministériel du 4 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 3 janvier 2012, à Madame Maria Joao FERREIRA JANEIRO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 137, place Prince Jean, L-4592 Obercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 novembre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/404-2/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément illimité a été accordé à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Maison Norbert Ensch - groupe des jeunes – Kreïntjeshaff», à l'adresse L-5324 Contern, 9, Kroentgeshof.

L'agrément qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 17 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/058**.

L'arrêté ministériel du 17 décembre 2009 remplace l'arrêté ministériel du 27 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 7 janvier 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Aide Familiale», à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 janvier 2015, prend effet le 7 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/020**.

L'arrêté ministériel du 7 janvier 2010 remplace l'arrêté ministériel du 26 janvier 2010 accordant à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.» un agrément limité dans le temps jusqu'au 6 janvier 2015 pour son service «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Aide Familiale», à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter.

Ministère de la Justice. – Changement de nom. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009, Monsieur Yves MARTIN, né le 21 février 1973 à Luxembourg, demeurant à D-50672 Köln, 60, Benesisstrasse, a été autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Aleksander».

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms.

Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise». – Par arrêté ministériel du 18 janvier 2010, le mandat des membres effectifs et suppléants de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise» a été prolongé jusqu'au 30 novembre 2010.

Mme Christiane BLUM, ingénieur-chef de division à l'Institut viti-vinicole assumera les fonctions de président de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise».

M. Jerry SCHEUER, employé à l'Institut viti-vinicole, assumera les fonctions de secrétaire de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise».

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 6 janvier 2010, Monsieur le Docteur Salim BASSIL, né le 14 février 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 5 janvier 2010, Madame Louise Juliane WEINEL, née le 15 août 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 7 janvier 2010, Monsieur Jean-Hugues FRANÇOIS, né le 27 septembre 1979, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service d'Economie rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur René MICHELS, inspecteur principal hors cadre au Service d'Economie rurale, a été nommé inspecteur principal 1er en rang hors cadre auprès du même service.

Service des dommages de guerre corporels. – Par arrêté ministériel du 11 janvier 2010 Monsieur Georges SCHROEDER, directeur de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été désigné délégué du Ministre des Dommages de Guerre dans le cadre des comparutions contre les décisions provisoires en matière d'indemnisation des dommages de guerre.

Tableau officiel au 31 décembre 2009 des marchés réglementés agréés au Luxembourg conformément à la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers.

– Bourse de Luxembourg

Tableau officiel au 31 décembre 2009 des systèmes multilatéraux de négociation (MTF) exploités au Luxembourg conformément à la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers.

– Euro-MTF

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 9 **1er février 2010**

Sommaire

Liste officielle des fonds d'investissement spécialisés soumis à la surveillance de la commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi du 13 février 2007:

(971)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (435)

1798 EUROPEAN LOAN MASTER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
1ST RED REAL ESTATE FUNDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
4IP EUROPEAN REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
A-DGZ 8-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
A-DGZ 9-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
A4 FUNDS SIF, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS - ACTIVE, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ABERDEEN UMBRELLA PROPERTY FUND OF FUNDS, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABNOBA-GLOBAL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
ACHMEA RE INVESTMENT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ACM INSTITUTIONAL SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AD FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ADAGIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ADCB FUNDS FCP-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ADEL-FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ADQUANTID FUNDS SIF, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ADRIATIQ FCP SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*AEK WIEN SIF, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AERIANCE FCP-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
AERIS CAPITAL ABSOLUT RETURN-FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
AERIS CAPITAL REAL ESTATE, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
AERIUM SPECIAL OPPORTUNITIES FUND FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
AEVN CDO - COFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AEVN-ASIEN-PAZIFIK, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AIPP ASIA, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
AIPP ASIA SELECT, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
AIPP FOLKSAM GLOBAL, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ALAMCO GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ALKEN CAPITAL FUND, FCP-FIS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
ALLEGRO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS (MASTER), 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALPHA STOCK SELECTIONS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
AMB EUROPE FUND I, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**AMUNDI RE PROPERTY FCP-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ANDANTE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
APN CDO - COFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AQUINTA, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
ATCM II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AVANA I FCP-FIS, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AVANA II FCP-FIS, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AVIVA INVESTORS ASIA PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AVIVA INVESTORS CENTRAL EUROPEAN PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AVON LIFE SETTLEMENT SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**ÄVWL-LUX-FIS, 1, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg

AXA ACTIVE PROTECTION, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE FINANCING, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
AXA INSURANCE FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA PRIVATE SELECTION, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
BAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BAM BEPRA ASSET MANAGEMENT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BANFLONIC, 9, place de Clairefontaine, L-1341 Luxembourg
BARDEEN, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
BAYERISCHER ROHSTOFFFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BAYVK CI-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BAYVK H1-FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*BAYVK H2-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BAYVK I1-FONDS, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BAYVK P1-FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*BAYVK P2-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BAYVK T1-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BEKA-LUX 2007, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
BERENBERG USD OPTICASH (FIS), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERLIN & CO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BEST OF FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BLACKROCK AGRICULTURE FUND-MASTER FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BLACKROCK INSTITUTIONAL FCP-SIF, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BLUEBAY FEEDER FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLUEBAY SPECIALISED FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLUEHOUSE ACCESSION PROPERTY III, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BOND RELATIVE RETURN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
BOUWFONDS INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BRUNE GLOBAL INVESTMENTS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BTM PREMIER FUND V, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTMU PREMIER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CAAM SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAMCA LUX FINANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPINVENT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CAPITAL INTERNATIONAL FUND JAPAN, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INVESTMENT, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL INVESTMENTS PARTNER, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
CAPITAL STRATEGIES INTERNATIONAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**CAPMAN PUBLIC MARKET FUND FCP-SIF, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
CENTRAL EUROPEAN INDUSTRIAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CF SPEZIAL FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CHIMATO-FONDS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
CIGOGNE FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CIKK FUND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CLUB 1, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
COMINVEST INTERNATIONAL BALANCED PORTFOLIO CHF BASED, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOTAL RETURN PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST-WEV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZ REAL ESTATE MASTER FCP-SIF, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CONREN ESTATE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CONSTANCE LONG TERM FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

CORDEA SAVILLS EUROPEAN COMMERCIAL FUND, 10, rue C-M Spoo, L-2546 Luxembourg
CORDEA SAVILLS GERMAN RETAIL FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CORDEA SAVILLS NORDIC RETAIL FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COVÉA LUX FONDS SPÉCIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CRESCENDO SIF FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CRÜWELL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
DA VINCI, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DALMATIAN FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DBM BALANCED INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DEGROOF GREEN FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEKA-IMMOBILIEN PRIVATE EQUITY, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELTA LLOYD REAL ESTATE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
DEMMER-VERMÖGENSVERWALTUNGS-FONDS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEXIA SPECIALISED FUND, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIAM FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DIAM GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DIAM REGIONAL EQUITY FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DKA INTERNATIONAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DLIBJ OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DWS 3RD WAVE EMERGING AFRICA FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BALKAN SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BRAZIL BOND BASKET 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BRAZIL BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CHINA A-FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EMERGING NEW DEAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS EMERGING SOVEREIGN BOND MASTER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL HIGH YIELD CB FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GO 3RD WAVE FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEDICAL INNOVATION FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA AGGREGATE BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA CIS EQUITY FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DZ PRIVATBANK (SCHWEIZ) PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
E.ON PENSION FUND, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
EDG KLIMASCHUTZFONDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EMC INVESTMENT (FIS), 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EMERGENT PRO ALIA FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EMERGING MARKETS TRUST, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ENTERPRISE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ERNESTO FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ETHIAS LIFE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
EURO ADVANCE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EURO FLOOR, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EURO RENT TOTAL RETURN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EUROPA DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPEAN INDUSTRIAL PARTNERSHIP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROPEAN LIFE SETTLEMENTS FUND-SIF, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
EUROPEAN VALUE PARTNERS FCP-SIF, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
EUROPRISA, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
F&C LDI FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
FALCON, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
* FALCON CROWN PORTFOLIO UMBRELLA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

**FAMILY TRUST SELECT-FIS, 1, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg
FARIO FUND FCP-SIF, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
FAUNUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**FERRUM FUND, 1, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg
FFS FOUR ELEMENTS (FIS), 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
FIDELIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FIRST STATE EUROPEAN DIVERSIFIED INFRASTRUCTURE FUND FCP-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FN-NO NONSENSE FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FONDS 1 ALPHA STRATEGIEN, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
FORTIS FLEXI IV, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS INSURANCE BELGIUM ALTERNATIVE FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS INSURANCE BELGIUM FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS INSURANCE BELGIUM PENSION FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS INSURANCE BELGIUM TP FUND OF FUNDS II, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS INVESTMENTS NON LISTED REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTUNE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON EUROPEAN REAL ESTATE FUND II, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON EUROPEAN REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON REAL ESTATE FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FT GLOBAL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT II, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
*GAMLA LIV INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
GARBE LOGISTIC EUROPEAN STRATEGIC FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GARBE LOGISTIC EUROPEAN STRATEGIC FUND II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
**GENERALI BELGIUM FCP-FIS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
GENERALI FINANCIAL HOLDINGS FCP-FIS, 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg
*GENERALI REAL ESTATE INVESTMENTS FCP-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GERMAN RETAIL INVESTMENT PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
GERMAN RETAIL PROPERTY FUND FCP-SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
GINKGO NO. 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*GLENIC ENERGY OCEAN, 32, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
**GLL AMB GENERALI CROSS-BORDER PROPERTY FUND, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
GLL REAL ESTATE SELECTION FUND, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
GLL SELECTION FUND II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GLOBAL HEDGE FUNDS SELECT, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
**GLOBAL INVEST I, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
GLOBAL PRIVATE EQUITY SELECT, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
GLOBAL PROPERTY PORTFOLIO FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL PROPERTY SELECT, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
GOODMAN EUROPEAN LOGISTICS FUND, 8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
H & A LUX GLOBAL ASSET, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HAHN FCP-FIS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HAIG PREMIUM FUND FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG UVV SELECT - FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HBB INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HEITMAN EUROPEAN PROPERTY PARTNERS III, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HEITMAN EUROPEAN PROPERTY PARTNERS IV, 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern
HENDERSON ASIA-PACIFIC INDIRECT PROPERTY FUND, 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
HENDERSON INDIRECT PROPERTY FUND (EUROPE), 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
HENDERSON JOINT VENTURES PROPERTY FUNDS FCP-FIS, 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

HERALD, THE HENDERSON EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND, 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange
HEUREKA PRIVATFONDS 1 - SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HEXAGONE FRENCH REGIONAL PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HINES INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HINES REAL ESTATE MASTER FCP-FIS, 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HISTORIC & TROPHY BUILDINGS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HRI IMMOBILIENFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
HUMBOLDT INVEST FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
IE 96 OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
IFA STIFTUNGSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**INCUBE PROMOVEO FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ING MULTIMANAGER FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING REAL ESTATE SELECT GLOBAL OSIRIS LUXEMBOURG FUND, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
INTERNATIONAL STOCK HOLDINGS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
INVESCO IMMOBILIEN FONDS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
INVESCO REAL ESTATE-EUROPEAN FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
INVESTEC GLL GLOBAL SPECIAL OPPORTUNITIES REAL ESTATE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
IOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
IPC - M.M. STRATEGIE FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC - STELLA CAPITAL FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC - W.P. VERMÖGENSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC - WERU GROW UP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC FORTUNA FUND 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC- ITHAKA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC- R.B. VERMÖGENSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC- S.M.A.R.T., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY IX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY VI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY VII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY VIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XIV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XIX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XVI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XVII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XVIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-FUTURE PROJEKT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST IX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST VII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST VIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

IPC-PORTFOLIO INVEST XI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XIV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XIX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XVI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XVIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-WMAXX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IRUS EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ISOLDE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
J.P. MORGAN TOKYO FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
J.P. MORGAN TOKYO FUND II, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JOSEPH FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
JUBA GLOBAL FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
KBC INSTITUTIONALS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
KBC LIFE INSTITUTIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE INVEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE PRIVILEGED PORTFOLIO FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KSK-DEKA-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LACUNA SIF, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
LARGHETTO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LEO CAPITAL (LUX) FCP-FIS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LFG NUMMUS FCP-FIS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
LHOTSE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LI INVEST FONDS, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LIFE PLUS FUNDS FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOGAXES FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
LORAC INVESTMENT FUND, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
LUX GLOBAL REAL ESTATE FCP-SIF, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
M & T, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MACQUARIE GOODMAN JAPAN LOGISTICS FUND FCP-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
MANASLU, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MARCH FUND, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg
MARCH FUND II, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg
MBM, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MEAC-FONDS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MEDIATEL CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MF-SIF FUND, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
MFS INVESTMENT FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MG GLOBAL ALLOCATION, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MICHELANGELO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MM-FONDS NR. 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MODERATO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MOEBIUS FUND, FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MONTBLANC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
MORGAN STANLEY GALAXY FUND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MOUNT EVEREST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MU ABERDEEN FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MUAM UMBRELLA FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NAOS FUND SIF, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

NEW TRENDS FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NIKKO AM INVESTMENT TRUST (LUXEMBOURG), 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
NIKKO AM WORLD FUNDS, IB, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NIKKO FUTURES FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO PRIME SELECT FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NOMURA INTERNATIONAL EQUITY UMBRELLA FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA JAPAN BOND PRIMAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NORDIC RETAIL FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NORTHAM PROPERTY FUNDS FCP-FIS, 25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg
NOUVELLE EPOQUE UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
OCTANE (LUX) INSTITUTIONAL FUND, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OLIVETREE ABSOLUTE RETURN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
OLIVIA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ORBIT FCP, 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg
OUTLET MALL FUND, 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
PARIBUS GERMAN PROPERTY FUND 1 FCP-SIF, 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
PE-UNIVERSAL-FONDS FCP (SIF), 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PEACHTREE GLOBAL NON-CORRELATED FUND, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PENINSULA LIFE SETTLEMENT FUND, 5A, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg
PFF GLOBAL FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
PILLAR RETAIL EUROPARK FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG TRUST, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PIMCO-WORLD BANK GEMLOC MASTER FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL SOLUTIONS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PKM, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
PLANE GLOBAL FUND, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLANE STRATEGY FUND 1, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLANE STRATEGY FUND 2, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLANE STRATEGY FUND 3, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PM STRATEGIE FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PNWL-ALTERNATIVE-INVESTMENTS-UNIVERSAL-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PRADERA CENTRAL & EASTERN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRESTO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PRIVATE INVESTMENT FUND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PROTECTED RICHELIEU MANAGED FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
PSD NÜRNBERG (FIS), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PT-COM, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PVS FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
RANGER, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
REALKAPITAL, 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg
REDLINE CAPITAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RIVINGTON REAL ESTATE FUND, FCP - SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
ROTUNDUS GLOBAL TR FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SANTA CRUZ FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SAUREN GLOBAL VALUE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SCHRODER INVESTMENT FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHRODER ITALIAN PROPERTY, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCHRODER PROPERTY, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCHRODER REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

SEB CREDIT OPPORTUNITY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB CREDIT OPPORTUNITY FUND II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROPARENT SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB MICRO CAP FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEB PRIVATE BANKING FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB PRIVATE EQUITY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SECURITAS2007, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
SELECT INDEX SERIES, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SHAMROCK, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SK EUROPA FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SK THEMEN FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SK WELT FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**SLGB FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SOPARIMMO FONDS-FIS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
SOVEREIGN FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
SPARDA-BANK BERLIN EG, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SPEZIALFONDS WERTHEIM NACHFAHRE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
SPINNAKER II INVESTMENT FUND SIF, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
STORK FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STORM FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
STORM FUND II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
STRAIT ALPHA INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
SUNFLOWER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SURPRISE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SWIP EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SWITZERLAND INVEST - OUTSTANDING ONLY HAIG - FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
TAURUS INVEST FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TB FAMILY FUND FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TB-FONDS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
TEP BASICS FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
THE ADELPHI GLOBAL REAL ESTATE FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE ARCHSTONE GERMAN FUND, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
THE ENDURANCE REAL ESTATE FUND, 38-40, rue Pafebrüch, L-8308 Capellen
THE FALCON FAMILY OF FUNDS FCP-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
THE FINE VIOLINS FUND, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
THE ZENK UMBRELLA FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
TIGER FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
TISHMAN SPEYER EUROPEAN CORE FUND FCP-SIF, 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg
TMA ASIA AND OCEANIA EQUITY FUND A, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TMA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TMA UMBRELLA FUND II, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOKIO MARINE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOP MANAGERS SELECTION, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOTAL RETURN S, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
TREZART INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
TYLER INVESTMENT FUND, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
UBS (LUX) EURO VALUE ADDED REAL ESTATE FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) REAL ESTATE - EURO CORE FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) SIF, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
VALARTIS ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
VALIANCE INFRASTRUCTURE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
VALUE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

VB HAMM SPEZIALFONDS NR. 2, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VBMH-STRATEGIE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**VDL US$ CORPORATE BOND FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VELSHEDA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VIKSTRÖM & ANDERSSON FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
VIVACE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VOLKSBANK FORCHHEIM EG SPEZIALFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VOLKSBANK HEILBRONN AKTIEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK HEILBRONN ASSET ALLOCATION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK HEILBRONN RENTEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK HEILBRONN ROHSTOFF & CREDITS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK MÜLLHEIM FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WABE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WEBERBANK SPECIAL MANDATE FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
WEETAMOE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) III, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WESTERN ASSET INSTITUTIONAL FCP - FIS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WFL INVEST FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WGZ-ED, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WHIRLWIND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*WINGED LION FCP-FIS, 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg
WORLDWIDE FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
YENGA-SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
ZENAR FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ZODIAC FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (520)

1798 EUROPEAN LOAN FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*2020 EUROPEAN FUND FOR ENERGY, CLIMATE CHANGE AND INFRASTRUCTURE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
3C UMBRELLA FUND, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg 3P (L) FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
4IP REAL ESTATE SECURITIES FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
A&G GLOBAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
AAA ALTERNATIVE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AAA LONG ONLY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ABERDEEN ALPHA, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABERDEEN EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN EUROPEAN SHOPPING PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN GLOBAL III, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABERDEEN GLOBAL V, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
**ABERDEEN PROPERTY FUNDS SICAV-FIS, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABERDEEN PROPERTY NORDIC FUND 1 SICAV-FIS, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABM S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ABS FINANCE FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACCENDO CAPITAL, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ACCESSION FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
****ACE ASSET MANAGEMENT - SICAV SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADONNE FINANCE, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADVENT GLOBAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

AL OPPORTUNITIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALBA FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALBION ALTERNATIVE EVENT DRIVEN FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALBORAN CAPITAL SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ALCENTRA FUND S.C.A. SICAV-SIF, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
ALIGNMENT GLOBAL FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALL-TREMENDOUS-FUNDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN CHINA INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS ALTERNATIVE STRATEGIES S.A., SICAV-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS EQUITY STRATEGIES S.A., SICAV-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLINVEST FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALPHA FUND, S.C.A., SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ALPHA STRATEGY PREMIUM, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**ALPHA WEALTH MANAGEMENT FUND-SIF, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
ALPHAONE SICAV-FIS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
ALPINA REAL ESTATE FUND SCA SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ALTERNATIVE I S.C.A. SICAV-SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
ALTIOR FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AMANDA SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AMBER INVESTMENT SICAV SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
**AMUNDI RE PROPERTY SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
AN AXIS FUND, SICAV-FIS S.A., 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ANTON INVEST, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
APHILION SIF, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
APN CF (NO. 1) SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
ARBORESCENCE INVESTMENT, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*ARC CHINA INVESTMENT FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARDI IMMO SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**ARECA SICAV SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARGENTA PREMIUM FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARIA STRUCTURED INVESTMENTS SICAV-SIF, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
ARIPA FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ASIA REAL ESTATE INCOME FUND, 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg
ASIA REAL ESTATE PRIME DEVELOPMENT FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ASTRA SICAV - SIF, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*ATG ALTERNATIVE INVESTMENT FUND I SICAV-SIF, 335, route de Thionville, L-5885 Hesperange
ATHAMAS CAPITAL SICAV-SIF, SCA, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ATLAS SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ATRIUM INVEST SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefevre, L-1952 Luxembourg
AUGUR FINANCIAL OPPORTUNITY SICAV, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
AUGUR FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
AURIO SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*AVIARENT S.C.A. SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
AVIVA INVESTORS INTERNATIONAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AVIVA INVESTORS PORTEFEUILLE II, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
* AVIVA INVESTORS STRUCTURED FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I, 46, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, 46, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
BAA OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BAEK SICAV SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

BAEK-IMMO SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BALANCED PLUS, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
*BARCLAYS CAPITAL EQUITY LUXEMBOURG SICAV SIF S.A R.L., 26B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BATTERYMARCH GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
BBH LUXEMBOURG FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BEL AIR, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BELTONE MIDCAP S.C.A., SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**BGM SICAV - FIS S.C.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
BGV BAYERISCHE GRUNDVERMÖGEN III SICAV-FIS, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BGV III FEEDER 1 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BGV III FEEDER 2 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BGV III FEEDER 3 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BGV III FEEDER 4 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BLACKROCK AGRICULTURE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLME UMBRELLA FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BLUE SKY GLOBAL FUNDS 2 SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BLUE SKY GLOBAL FUNDS SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BLUE WHITE FUNDS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BLUEBAY STRUCTURED FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLUEORCHARD FUND S.C.A., SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BLUEORCHARD PRIVATE EQUITY FUND S.C.A., SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BLUO SICAV-SIF, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
BMGA ALTERNATIVE LUX SICAV-SIF, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BMS SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BNP PARIBAS FOCUSED STRATEGIES FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BOURNE PARK CAPITAL (LUX) S.A., SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**BPT ARISTA S.A. SICAV-SIF, 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg
BPT HANSA LUX SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BRANDENBURG FUND SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BSI FLEX, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CAISHEN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS II SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
*CAMBODIA-LAOS DEVELOPMENT FUND S.C.A., SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CAPITAL DYNAMICS S.C.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CAPITAL STRATEGY FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CAPMAN FUND INVESTMENTS SICAV-SIF, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
CAPRICORN S.A. SICAV-SIF, 1 A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
CARRINGTON FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CASTELSIA-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
CAUSEWAY SERIES FUNDS SICAV, 1 A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
CB RICHARD ELLIS GLOBAL DYNAMIC PARTNERS S.C.A. SICAV-SIF, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*CENTURION SICAV SIF S.C.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CHAHINE SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CO-INVESTOR (LUX) BETEILIGUNGS-GESELLSCHAFT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
CONCORD PREMIUM FUND, SICAV-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
CONQUEST SICAV-SIF, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*CONVERTIBLE BETA FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CONVICTIO FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CORAL PORTFOLIO S.C.A. SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CORDEA SAVILLS ITALIAN OPPORTUNITIES NO.2, S.C.A., SICAV-SIF, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CORDIUS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CORPORATE SPECIAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CORPORATE X, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CORPORATE XI, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CREDIT SUISSE VIRTUOSO SICAV - SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY BUYOUT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY III SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY IV SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY TECHNOLOGY VENTURES, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CS FIXED INCOME SICAV - SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CS FUND OF FUNDS SICAV - SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CTBR LUXEMBOURG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CUBE INFRASTRUCTURE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CURRENCY OVERLAY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CVC CAPITAL PARTNERS SICAV-FIS S.A., 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
DANSKE SICAV-SIF, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DASOS TIMBERLAND FUND I, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DATACENTER DEVELOPMENT, 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg
DCF FUND (II), 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
DEDICATED INVESTMENT FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEGROOF INST., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF PE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF PRIVATE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEKA LOAN INVESTORS LUXEMBOURG I SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA LOAN INVESTORS LUXEMBOURG II SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA LOAN INVESTORS LUXEMBOURG III SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA MULTI ASSET INVESTORS LUXEMBOURG SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEMERGON FUNDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEXIA CARBON FUND 1 SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DI MASTER, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DIAMOND I SICAV, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DIONYSOS ART FUND S.A., SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DIRECT BEST INVEST EXCELLENCE S.C.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
DIVERSIFIED DYNAMIC STRATEGIES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DIVERSIFIED LIQUIDITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DUET EQUITY INCOME FUND S.A., SICAV-SIF, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
DUKAAT FUNDS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DWM FUNDS S.C.A. - SICAV SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*DWM INCOME FUNDS S.C.A. SICAV SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EASTERN OPPORTUNITIES S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EFFEPILUX, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EFH FUNDS SCA SICAV SIF, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
EIM CLEAR FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ELARA GLOBAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ELITE'S EXCLUSIVE COLLECTION, 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
EMERA SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ENCORE+ FEEDER SICAV-FIS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
ENEA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
EPARGNE MBS PLUS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

*EQT CREDIT SICAV-FIS, SCA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ERMITAGE THEMATIC FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
ESKATOS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ESPERIDES S.A., SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ESPÍRITO SANTO ROCKEFELLER GLOBAL - S.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUREKA SIF, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*EUREKA SPECIALIZED FUND SICAV-FIS S.A., 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EURO EJENDOMME HOTELFONDS I SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
EUROFUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EUROMENA REAL ESTATE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN CARBON FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROPEAN INITIATIVE ON CLEAN, RENEWABLE ENERGY, ENERGY EFFICIENCY AND CLIMATE CHANGE RELATED TO DEVELOPMENT SICAV, SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN KYOTO FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN REAL ESTATE OPPORTUNITIES FUND, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
EVENTUS GLOBALE WÄHRUNGSSTRATEGIE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EVERCARE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EXPERT INVESTOR SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*EXTREME GROWTH FUNDS, SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
**FAHRENHEIT SICAV-SIF, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FAMAURY, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*FARRINGDON FUND II SICAV-FIS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
FCOMI - L GLOBAL CAPITAL, 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
FCOMI - L GLOBAL FUND, 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
FERONIA SICAV-SIF, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FEVO ALTERNATIVE EQUITY SICAV - FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
FIDELITY INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FINANCIERE D'INVESTISSEMENT PRIVEE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*FINRAY CAPITAL SICAV-FIS, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
FIRST STATE EUROPEAN DIVERSIFIED INFRASTRUCTURE GERMAN FEEDER FUND SCA, SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FLAGSHIP, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FLE SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
FONDS DE COMPENSATION DE LA SECURITE SOCIALE, SICAV-FIS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
FONDS DE PENSION - DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FONDS MASSINISSA LUX, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FORTIS FLEXI III, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS LDI SOLUTION, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FRANCONOFUND SCA SICAV-SIF, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
FREE SPIRIT, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FRISIA RETURN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*FUNDTAP LUXEMBOURG FUNDS, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
*G B A FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
G.A.-FUND-L, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GAIA FUND S.A., SICAV-FIS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GAIUS MULTISTRATEGY SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GENERALCORP, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GENESIS SMALLER COMPANIES, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GHK INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
GLOBAL ASSETS SELECTION S.C.A., SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GLOBAL GROWTH OPPORTUNITIES SICAV-SIF, 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
GLOBAL INVESTMENT FUND SICAV FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

GLOBAL RETURNS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*GLOBAL VALUE & GROWTH SICAV-FIS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
GMT GLOBAL MULTI-STRATEGY FUND OF FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GODVIG FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
GOLDING MEZZANINE SICAV III, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GOLDING MEZZANINE SICAV IV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GOLDMAN SACHS SPECIALIZED INVESTMENTS, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
GOLETA FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOMA, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GOODHART PARTNERS LONGITUDE FUND SICAV-SIF, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
*GREEN HARBOUR FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GS INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
GT MULTI ALTERNATIVE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
GWM SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
H&S GLOBAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HAEK SICAV FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HALBIS FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HANSA CEE FUND OF FUNDS SICAV-FIS, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
HB ASSET MANAGEMENT SICAV-SIF, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
HOFFNUNG, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HP INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
HQ TRUST INVESTMENT SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
HSBC TRINKAUS POOL SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL II, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HTTS - HIGH TECH TRADING SYSTEM FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
HUMBOLDT MULTI INVEST B, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
I.D.S. UMBRELLA FUND SA SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IGB KLIMASCHUTZ-PORTFOLIO, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
III EUROPEAN PROPERTY SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
IMF INTERNATIONAL MOMENTUM FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IMMO-CROISSANCE SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INFINITY, SICAV-SIF, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING PRIVATE CAPITAL SPECIAL INVESTMENTS FUND S.C.A SICAV-FIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INIOHOS INVESTMENT MANAGEMENT SICAV-SIF (LUX), 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
INVESCO EUROPEAN HOTEL REAL ESTATE FUND, 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INVESTMENT OPPORTUNITIES FUND SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**INVESTMENT SELECT FUND SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
IRIS FUND SICAV-FIS, 111, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
ISTANBUL VENTURE CAPITAL INITIATIVE, 69, route d' Esch, L-1470 Luxembourg
IVG EUROPEAN CORE+ OFFICE, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
JL CAPITAL GROWTH SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
JL FUND OF FUNDS SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*JRS SICAV-SIF, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIFLEX, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
KALAN CAPITAL S.C.A., SICAV-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*KALTCHUGA OPPORTUNITIES SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KAROO INVESTMENT FUND S.C.A. SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
KAUPTHING SICAV-SIF, 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
KBC FLEXIBLE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC SELECT INVESTORS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KCD MIKROFINANZFONDS (FIS), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*KEEL CAPITAL S.A., SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KESTEGO SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
KEY SICAV SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
*KHEPHREN S.C.A, SICAV-FIS, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
KMG SICAV-SIF, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*KRESSEN INVESTMENT FUND S.C.A., SICAV-FIS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LAI SICAV-SIF S.A., 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LASALLE PROPERTY SECURITIES SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LASARTE-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
LBLUX SICAV-FIS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LEASINVEST IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LEMANIA, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
*LH FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LIC US REAL ESTATE FUND NO.1 SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
LIMESTONE OPPORTUNITIES FUND, S.C.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LOMBARD ODIER RECOVERY CONVERTIBLE BOND FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOMBARD ODIER STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUFTHANSA SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUITPOLD SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
LUX LIFE OPPORTUNITY FUND SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
LUX MULTI-FLEX, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
LUX SIF SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LUX-INVESTMENT PARTNERS SICAV-FIS S.C.A, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXCARA S.A., SICAV-FIS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUXRISE FUND S.A., SICAV-SIF, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LYRA INVEST FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
M OPPORTUNITIES S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MAGNOLIA SICAV SIF, 204, route de Luxembourg, L-7241 Bereldange
MAJESTIC CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MAJID AL FUTTAIM FUND COMPANY SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
MAKALU OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MAMM MULTI ASSETS - MULTI MANAGING, 251, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MARATHON INVESTMENT FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MASSENA CAPITAL PARTNERS LUXEMBOURG S.C.A./FIS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MATRIX ABSOLUTE SICAV-FIS, 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
MAVIN PROPERTY FUND, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MCZ INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
MEDIOLANUM SPECIALITIES SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MELCHIOR SPECIALISED FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MERCURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*MERIDIAN, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
METEOR INVESTMENT FUND S.A., SICAV-SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MFOUNTAIN SELECTED FUND SERIES, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MICROFINANCE ENHANCEMENT FACILITY SA, SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MILESTONE PROPERTY FUND S.C.A., SICAV-FIS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MIRA INVEST FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MONT BLANC SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MONTE ROSA FUNDS, SICAV-SIF, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MONTE ROSA OPPORTUNITIES SICAV-SIF, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MORETON SICAV-FIS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg

MORGAN STANLEY INFRASTRUCTURE PARTNERS LUXEMBOURG FEEDER, SICAV-FIS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MOSER OPPORTUNITIES, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
MSI SELECTION FUND, SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTISTAR FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
N-VEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NAI SECURITE PROTEGE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NAIADES CAPITAL FUND SCA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NAIS FUND OF FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
NATURAL RESOURCES VALUE FUND S.C.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NEW MILLENNIUM SIF-SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
NEXGEN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
NEXUM, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
NEXUM LOANS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
NORDEA INSTITUTIONAL INVESTMENT FUND, SICAV-FIS, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA SPECIALISED INVESTMENT FUND, SICAV-FIS, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORTHWIND FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
NOVELLUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NOVENERGIA 2010, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OAI PRIVATE EQUITY FUND SICAV, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OASIS FUND, S.C.A., SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ÖKORENTA PRIVATE EQUITY I (LUX) S.A., 3A, rue Kroll, L-1882 Luxembourg
OLIN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OLYMPIA SICAV LUX, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OMEGA PRESERVATION FUND, 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg
ONGOING INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
OP CHALLENGE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP ENDEAVOUR, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPIDUM, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OPPIDUM CAPITAL FUND SICAV-SIF, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg
OPTI-GROWTH FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
OPTIMUM EVOLUTION REAL ESTATE FUND SIF, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OPTITRENDSFUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OROX CAPITAL INVESTMENT, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PAM FUNDS S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARADIGM CAPITAL EUROPEAN MICRO CAP VALUE FUND, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
PARS ASPIRE FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PB INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PETROFOND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PETRUS MANAGED FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*PHI CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PHILOS CURRENCY FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PIAM FUND, 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg
PIMCO EMERGING MARKETS FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PIMCO-WORLD BANK GEMLOC FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PIONEER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
PJH GLOBAL OPPORTUNITIES FUND - FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
**PLATINUM FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PLATINUM I SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*PLEXUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*PLUS 2009 SICAV-FIS S.C.A, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
POLUNIN EMERGING MARKETS STRATEGY FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

POLYMATH INVESTMENTS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PORTUGAL VENTURE CAPITAL INITIATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PRAEFINIUM, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PRIVATE BANK ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
PRIVATE EQUITY PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PRIVATE ONE SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRIVATE WEALTH MANAGEMENT GLOBAL SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRO PERFORMANCE SICAV-FIS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
PROSPERA SENECTUTE FUND SICAV - SIF, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
QS REP SCA SIF, 84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
QUAESTA CAPITAL UMBRELLA SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**QW CAPITAL FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
RAMIUS SPECIAL ALTERNATIVE PROGRAM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RED SHIELD INVESTMENTS S.A. SICAV-SIF, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
REDLINE CAPITAL PARTNERS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
REFLOW FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
RMB INTERNATIONAL SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB MANAGED FUNDS SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB MULTIMANAGER SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB PRIVATE EQUITY FEEDER FUND SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB PRIVATE EQUITY SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ROBECO - VCM - EMERGING MANAGERS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ROTHORN, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
RURAL IMPULSE FUND S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
S. U. P. AQUARIUS SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. ARIES SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. CAPRICORN SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. GEMINI SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. LEO SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. LIBRA SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM I, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. TAURUS SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SAAF (LUX) - S.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SAINT GEORGE SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SCHRODER MATCHING PLUS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SE INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
SEB 10 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB 5 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB 6 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB 9 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ASIAN PROPERTY FUND SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SEB GLOBAL INVEST 15 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB JINIFE GLOBAL EQUITY FUND 11 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ORION 16 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEE PRIVATE EQUITY GROUP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**SELECT SICAV/SIF, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEQUOIA S.C.A., SICAV-SIF, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
SERENITY FUND SICAV-SIF S.A., 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

SERIMNIR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

SFM, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

SGAM AI SIF UMBRELLA, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM SIF, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SICA FUND S.A., SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SICAV-FIS EUROPE LBO V PORTE NEUVE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

SICAVEX, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

*SIGNINA CAPITAL, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

SIMPLICITY SIF, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV-FIS, 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 SICAV - FIS, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 6 SICAV, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

SK A.I., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SKY ONE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

SMART FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SMARTCAP FUNDS II, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*SOCIALALPHA INVESTMENT FUND (SAIF) SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SOLID TREES INVESTMENT FUND, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

*SOPEP GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SOPEP MEZZANINE SICAV-FIS IV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

*SOPEP SECONDARY GLOBAL FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SOPRILUX SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SPECIALIZED INVESTMENT MANAGEMENT SICAV-SIF, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

SPECIALIZED LUX. INVESTMENTS S.A., SICAV-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

SPECTRUM FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

SPHINX TURNAROUND FUND S.C.A, SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

STABLE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

STATE OF THE ART - INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

STEINFORT CAPITAL GROWTH SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

STEINFORT FUND OF FUNDS SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

STRATEGIC INFRASTRUCTURE TRUST OF EUROPE (EUR) SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

STRATEGY SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

STRATFORD CAPITAL FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

SVA MULTIHEDGE S.C.A, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*SWEDBANK LUX FUND, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

TAITAVA FUND SICAV-FIS, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

TALENTS INSTITUTIONAL FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TECXELLENCE FUND SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THE EUROPEAN FUND FOR SOUTHEAST EUROPE SA, SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

THE MALASPINIAN FUND SCA SICAV-FIS (MALASPINIAN MANAGEMENT S.A.), 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THE NILE GROWTH COMPANY, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

THE TURQUOISE EM LUX FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

THE TURQUOISE II FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

THEMATIC OPPORTUNITIES FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

**THIRD EYE CAPITAL CREDIT OPPORTUNITIES FUND, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

THREADNEEDLE INTERNATIONAL PROPERTY FUND, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette

THREADNEEDLE PROPERTY UNIT TRUST LUXEMBOURG FEEDER SA SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

THREADNEEDLE STRATEGIC PROPERTY FUND IV LUXEMBOURG SA SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

TIMBER OPPORTUNITIES FUND S.C.A. SICAV-SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

TORO CAPITAL I, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TOWERVIEW FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TRAFALGAR CAPITAL SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

TRIKAYA FUND S.C.A., SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

TRILOGY SICAV-SIF, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

TROPHY INVESTMENTS SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TSC PROPERTY FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TUNDRA CAPITAL MANAGEMENT FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

UBS (LUX) REAL ESTATE - EURO CORE FEEDER FUND (CHF), 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

UBS MANAGER SOLUTIONS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

UNIVERSAL-INVESTMENT-1 SICAV-FIS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

UNIVEST III, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

UNIVEST IV, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

UP INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

VAH PRIVATE EQUITY SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

VALARTIS GERMAN RESIDENTIAL HEALTH CARE, 5, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

*VALBAY STRATEGIES FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

VALBONNE II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**VALUE OPPORTUNITIES FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

VALUE PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

VCM GOLDING MEZZANINE SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

VCM GOLDING MEZZANINE SICAV II, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

VCM MEZZANINE SICAV-FIS III, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

VCM VENTURE CAPITAL EUROPE PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

VERMÖGENSWACHSTUM GLOBAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

VIETNAM OPPORTUNITY GROWTH, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VINTAGE FUND SICAV-SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

VIREOS INVESTMENT FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

VOLGA RESOURCES SICAV-SIF S.A., 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

VOLTAIRE INVESTMENTS, 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg

WAI S.C.A., SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) IV SICAV - FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

WESTLB MELLON LONGITUDE FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

WINDFALL LUX SA SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

WORLDVEST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

YEP I, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ZEPHYR'07-S.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

ZEPHYRA INVEST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (16)

ALTERNA GLOBAL HEDGE S.A. SICAF SIF, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg

ALTERNA INVEST S.A. SICAF SIF, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg

ALTIMA SITUATIONAL CREDIT FUND S.A., 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

AMBER TRUST S.C.A., SICAF-SIF, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

CB LUX S.À R.L.-SIF, 18-20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY IV S.C.S., SICAF-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

FLAGSTONE CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG SICAF-FIS, 37, Val St. André, L-1128 Luxembourg

*GENERALI EUROPE INCOME INVESTMENTS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***GENERALI EUROPEAN REAL ESTATE INVESTMENTS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*GENERALI NORTHERN AMERICA INVESTMENTS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, SCA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**MOSELLE SICAF/SIF, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORTHGATE PRIVATE EQUITY S.A. (FIS), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*OTTO BEISHEIM FINANCE SICAF-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
REINET FUND S.C.A., F.I.S, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
**URAL SICAF/SIF, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2009.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* opc nouvellement inscrit

** changement concernant la dénomination et/ou l'adresse

*** changement concernant la forme juridique

**** opc, relevant de la loi du 20 décembre 2002, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007 et qui a changé de dénomination

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 10 **1er février 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A. concernant le territoire de la Ville d'Echternach.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et notamment ses articles 24 et suivants (ci-après la «Loi»);

Vu la demande en obtention d'une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité appartenant à la Ville d'Echternach de Creos Luxembourg S.A. du 20 juillet 2009;

Vu l'accusé de réception et la demande d'avis à l'Institut Luxembourgeois de Régulation du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du 24 juillet 2009;

Vu le complément d'information de Creos Luxembourg S.A. du 13 août 2009;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 25 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le ministre ayant l'Energie dans ses attributions (ci-après «Ministre») octroie une concession pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à

Creos Luxembourg S.A.
2, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
n° RCS B 4.513
(ci-après «le concessionnaire»)

Art. 2. (1) La concession pour la gestion du réseau de distribution d'électricité est octroyée pour la zone et les niveaux de tension suivants:

Territoire de la Ville d'Echternach
Lignes de moyenne et de basse tension

(2) Les limites de cette zone et les niveaux de tension concernés sont précisés à l'annexe technique qui fait partie intégrante de la présente concession. L'annexe technique énumère les ouvrages électriques qui sont couverts par une autre concession. Les ouvrages concernés sont repris dans une déclaration conjointe, contresignée par les propriétaires des réseaux concernés qui délimite et confirme les limites de responsabilité aux points d'interconnexion.

(3) Tous les six mois le concessionnaire doit faire parvenir au Ministre les modifications apportées à l'annexe technique.

Art. 3. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2, le réseau du concessionnaire comprend l'ensemble des ouvrages électriques destinés à la distribution de l'énergie électrique jusqu'aux points de connexion inclus, et établis dans la zone dont il est responsable, indépendamment de la propriété des ouvrages.

Art. 4. L'établissement, la modification et le renouvellement de tout ouvrage électrique pour la zone et les niveaux de tension déterminés par la présente concession ainsi que le développement d'interconnexions sont dispensés de l'autorisation du Ministre sous réserve des autorisations requises par la Loi ou par d'autres législations.

Art. 5. Les ouvrages électriques visés par la présente concession ainsi que les travaux nécessaires à l'établissement et l'exploitation du réseau de distribution visés par la présente concession sont déclarés d'utilité publique.

Art. 6. Le concessionnaire doit accomplir les obligations de service public en relation avec le mécanisme de compensation tel que visé à l'article 7 de la Loi.

Art. 7. D'une manière générale le concessionnaire, en sa qualité de gestionnaire de réseau désigné, doit se conformer aux dispositions prévues par la Loi et notamment mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires à la bonne conservation et au bon fonctionnement du réseau.

Art. 8. En cas de diffusion d'informations relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, aux énergies renouvelables et à la libéralisation du marché de l'énergie, le concessionnaire doit s'adresser de la même manière à tous les clients raccordés à son réseau qui appartiennent à une même catégorie. Il en informe le Ministre et l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 9. La présente concession prend effet le 25 août 2009 et la durée est fixée à 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de 10 ans. Avant le renouvellement de la présente concession, le Ministre peut la retirer et le concessionnaire peut la dénoncer sans motifs en avisant l'autre partie par courrier recommandé avec un préavis qui ne peut être inférieur à trois années.

Art. 10. Hormis les cas prévus à l'article 9 de la présente concession, le Ministre peut retirer la concession au concessionnaire dans les cas et suivant les modalités prévus par l'article 24(7) de la Loi. Dans ce cas, il en avise le concessionnaire sans préavis par lettre recommandée.

Art. 11. En cas de changement significatif dans l'actionnariat du concessionnaire, le concessionnaire est tenu de prévenir le Ministre sans délai.

Art. 12. La présente concession n'est pas cessible.

Art. 13. Le présent arrêté est remis au concessionnaire pour lui servir de titre et copie sera transmise à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 14. Le concessionnaire transmet la présente concession pour contresignature aux propriétaires des réseaux concernés et remet une copie de la concession contresignée au Ministre et à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 15. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Annexe technique
de l'arrêté ministériel du 27 août 2009 octroyant une concession
pour la gestion d'un réseau de distribution d'électricité à Creos Luxembourg S.A.
concernant le territoire de la Ville d'Echternach.

Délimitations territoriales du réseau de distribution de la Ville d'Echternach:

Ouvrages électriques exploités par Creos Luxembourg S.A. sur le territoire de la commune d'Echternach en vertu de la concession octroyée à Creos Luxembourg S.A. pour son propre réseau de distribution:

Distribution moyenne tension:

– Ligne MT de Steinheim vers Echternach (secours mutuel)
  Raccordement au numéro cadastral: 128/1757
– Ligne MT de Michelhaff vers Fromburgerhaff
  Pas de raccordement sur le territoire de la Commune

Arrêté ministériel du 4 janvier 2010 portant nomination d'instructeurs en matière de sauvetage de l'Administration des services de secours.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 15 février 1995 portant organisation de l'instruction à donner à la population et aux volontaires des unités de secours de la protection civile;

Sur la proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés instructeurs en sauvetage jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population à prendre en exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours, sinon pour une durée maximale de 5 ans:

Madame Annette Conrady,
Monsieur Fernand Federspiel,
Monsieur Roland Platzer,
Monsieur Jean-Luc Rind.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 5 janvier 2010 portant nomination des membres du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques».

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 11 septembre 2006 ayant pour objet la création, l'organisation, le fonctionnement et la composition d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques»;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont nommés membres du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques», pour une durée de trois ans:

Représentant le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur:
Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER, Premier Conseiller de Gouvernement
Monsieur Guy AREND, Inspecteur principal 1er en rang
Monsieur Mario GROTZ, Conseiller de Direction adjoint
Monsieur Etienne SCHNEIDER, Premier Conseiller de Gouvernement

Représentant le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

Département de l'Aménagement du territoire:
Monsieur Romain DIEDERICH, Premier Conseiller de Gouvernement
Madame Liette MATHIEU, Ingénieur 1re classe

Département des Transports:
Monsieur Guy BESCH, Chargé de Direction

Département de l'Environnement:
Monsieur Mike WAGNER, Conseiller de Gouvernement 1re classe

Département des Travaux publics:
Monsieur Georges MOLITOR, Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées

Représentant le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région:
Monsieur Arno VAN RIJSWIJCK, Conseiller de Gouvernement

Représentant le Ministre des Classes moyennes et du Tourisme:
Monsieur Emmanuel BAUMANN, Premier Conseiller de Gouvernement

Représentant le Ministre du Travail et de l'Emploi:
Monsieur Robert HUBERTY, Directeur adjoint de l'Inspection du Travail et des Mines

Art. 2. (1) Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER est nommée Présidente du groupe de travail.

(2) Est nommé vice-président Monsieur Romain DIEDERICH.

(3) Mme Tamara LEFEBER, Rédacteur principal, est nommée secrétaire du groupe de travail.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera expédié aux membres du groupe de travail pour information et pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.
Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 8 janvier 2010 instituant deux jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2009/2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 16;

Arrête:

Art. 1er. Sont institués 2 jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2009/2010.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

1) Jury d'examen pour la Section de Dessin d'animation
   a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:
      Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1re classe
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres
      Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur adjoint du LTAM
      Monsieur Marc FRISING, Professeur, Coordinateur
      Monsieur Félix MERSCH, Professeur
      Monsieur Christian SCHAACK, Professeur
      Monsieur Jan GLAS, Chargé de cours
      Madame Rosario MELIN, Chargée de cours
2) Jury d'examen pour la Section d'Opérateur prépresse
   a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:
      Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1re classe
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres
      Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur adjoint du LTAM
      Monsieur Yvan KLEIN, Chargé d'éducation, Coordinateur
      Monsieur Jean-Paul FLIES, Maître d'enseignement technique
      Monsieur Fernand ROLLINGER, Chargé d'éducation
      Monsieur Carlo WIES, Chargé d'éducation.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des jurys d'examen pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 15 janvier 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 16 septembre 2009 établissant la liste des lycées désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique et établissant la liste des personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2009-2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
et le Ministre de la Justice,

Arrêtent:

Art. 1er. L'article 2 de l'arrêté ministériel du 16 septembre 2009 est complété par l'ajout de la personne suivante:

– Madame Karin PUNDEL.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise à la personne chargée de la tenue des cours d'instruction civique pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 15 janvier 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 19 janvier 2010 instituant une commission ad hoc dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour procéder à la validation des acquis de l'expérience, spécialisation: infirmier en pédiatrie.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 12 (3);

Arrête:

Art. 1er. Est instaurée une commission ad hoc dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour procéder à la validation des acquis de l'expérience, spécialisation: infirmier en pédiatrie.

La commission ad hoc est composée comme suit:

Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS,
Madame Danielle SCHOL, Professeur EST au LTPS,
Madame Daniela LANGER, Professeur-stagiaire au LTPS,
Dr Fernand PAULY, Médecin-spécialiste,
Madame Renée GROFF, Infirmière hospit. graduée.

Art. 2. La commission ad hoc ci-dessus est nommée pour une durée de vingt-quatre mois.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre de la commission ad hoc pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 19 janvier 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Yasemin Ali AHMEDOVA, née le 1er février 1989 à Sofia (Bulgarie), demeurant à L-3591 Dudelange, 87, rue de la Vallée, a été autorisée à porter les nom et prénom de AHMEDOVA Yasmine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Andréa Antonio ARENA, né le 16 mars 1987 à Nivelles (Belgique), demeurant à L-8310 Capellen, 57, route d'Arlon, a été autorisé à porter les nom et prénom de ARENA Ànder.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Françoise BENTO ELISIARIO AUGUSTO, née le 1er août 1966 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-2713 Luxembourg, 4, rue René Weimerskirch, a été autorisée à porter les nom et prénom de BENTO ELISIARIO Françoise.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur João Luis CAMBIAES ROSINHA, né le 29 août 1974 à Dudelange, demeurant à L-3526 Dudelange, 110, rue des Minières, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CAMBIAES João Luis.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Joana Sofia CARVALHO PIRES, née le 7 avril 1987 à Gagos/Celorico De Basto (Portugal), demeurant à L-2451 Luxembourg, 57, rue Gioacchino Rossini, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PIRES Joana Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Stephanie CAÇAO DA SILVA, née le 29 juin 1991 à Luxembourg, demeurant à L-3280 Bettembourg, 68, rue Sigefroi, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA Stéphanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Catia COELHO DO PAÇO, née le 24 juillet 1981 à Mâcon (France), demeurant à L-9216 Diekirch, 31, rue de la Croix, a été autorisée à porter les nom et prénom de DO PAÇO Catia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Sónia de Jesus CUNHA MARTINS, née le 30 août 1988 à Goães/Amares (Portugal), demeurant à L-4031 Esch-sur-Alzette, 78, rue Zénon Bernard, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Sonia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Fernanda DE BASTOS CARVALHO, née le 15 novembre 1968 à Coimbra (Sé Nova)/Coimbra (Portugal), demeurant à L-6585 Steinheim, 9, route d'Echternach, a été autorisée à porter les nom et prénom de BASTOS CARVALHO Fernanda.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Sandra Cristina FELICIDADE DE SOUSA, née le 16 février 1983 à Luxembourg, demeurant à L-1731 Luxembourg, 37, rue de Hesperange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SOUSA Sandra Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Paulo Sergio FERNANDES BATISTA, né le 29 novembre 1986 à Luxembourg, demeurant à L-1461 Luxembourg, 61, rue d'Eich, a été autorisé à porter les nom et prénoms de BATISTA Paulo Sergio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Gilberto Daniel FERNANDES FERREIRA, né le 13 juin 1984 à Molelos/Tondela (Portugal), demeurant à L-9552 Wiltz, 6, rue des Pêcheurs, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FERNANDES Gilberto Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Patrick FERRARIA FIALHO, né le 7 octobre 1990 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3720 Rumelange, 16, rue d'Esch, a été autorisé à porter les nom et prénom de FIALHO Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Betu Alice FERREIRA LOPES, née le 19 novembre 1974 à Ettelbruck, demeurant à L-9411 Vianden, 6, Al Gaass, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERREIRA Elisabeth Alice.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Ana Maria FERREIRA VALENTE FERNANDES, née le 13 août 1970 à São Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-4690 Differdange, 5, rue Ady Claude, a été autorisée à porter les nom et prénoms de VALENTE Ana Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Anabelle FIGUEIREDO CORDEIRO, née le 26 juillet 1991 à Luxembourg, demeurant à L-3569 Dudelange, 2, rue Tattenberg, a été autorisée à porter les nom et prénom de CORDEIRO Anabelle.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Claudio FRANCISCO RAIMUNDO, né le 11 décembre 1975 à Luxembourg, demeurant à L-4530 Differdange, 15-17, avenue Charlotte, a été autorisé à porter les nom et prénom de RAIMUNDO Claudio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Luciano GABBANA, né le 25 septembre 1940 à Cessalto (Italie), demeurant à L-6180 Gonderange, 18, rue de Bourglinster, a été autorisé à porter les nom et prénom de GABBANA Lucien.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Klaus Gerhard GIESEN, né le 2 juin 1959 à Saarbrücken (Allemagne), demeurant à L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht, a été autorisé à porter les nom et prénom de GIESEN Gérard.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Madame Sofia GOUVEIA RODRIGUES, née le 27 décembre 1989 à Luxembourg, demeurant à L-2222 Luxembourg, 234, rue de Neudorf, a été autorisée à porter les nom et prénom de GOUVEIA Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Michele Francesco GRECO, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant à L-4974 Dippach, 15, rue de Bettange, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GRECO Michel Francesco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, Monsieur Saša JANKOVIC, né le 16 septembre 1980 à Luxembourg, demeurant à L-5403 Bech-Kleinmacher, 2, rue Nico Klopp, a été autorisé à porter les nom et prénom de JANKOVIC Sacha.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 11 5 février 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Yemlihan ADAGA à changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Yilmaz AGADA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Yemlihan ADAGA, né le 13 mai 1983 à Elazig (Turquie), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5658 Mondorf-les-Bains, 8, place Bernard Weber, sollicitant l'autorisation de changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Yilmaz AGADA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Yemlihan ADAGA est autorisé à changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Yilmaz AGADA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Jacques GUO à changer ses prénoms actuels en ceux de «Gen Cun Jacques».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jacques GUO, né le 15 mars 1977 à Qingtian/Zhejiang (Chine), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2414 Luxembourg, 51, Raspert, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Gen Cun Jacques»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jacques GUO est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Gen Cun Jacques».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Henri KRÖGER et Madame Sandra Irma Micheline GRANDGENET à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Lethabo KRÖGER en ceux de «Paul Lethabo».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Henri KRÖGER et Madame Sandra Irma Micheline GRANDGENET, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de l'enfant mineur Lethabo KRÖGER, né le 12 mars 2008 à Edenvale (Afrique du Sud), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4430 Belvaux, 105, rue Grande-Duchesse Charlotte, en ceux de «Paul Lethabo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Henri KRÖGER et Madame Sandra Irma Micheline GRANDGENET sont autorisés à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Lethabo KRÖGER en ceux de «Paul Lethabo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Logan SIERRA ORTEGA à changer son nom patronymique actuel en celui de «SIERRA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Logan SIERRA ORTEGA, né le 11 mai 1987 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4976 Bettange-sur-Mess, 1, rue de l'Eglise, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «SIERRA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Logan SIERRA ORTEGA est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «SIERRA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Jean-Jacques Henri Pierre Nicolas Hubertus WARINGO à changer ses prénoms actuels en celui de «Jean-Jacques».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean-Jacques Henri Pierre Nicolas Hubertus WARINGO, né le 8 juillet 1991 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3830 Schifflange, 61, rue des Fleurs, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Jean-Jacques»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean-Jacques Henri Pierre Nicolas Hubertus WARINGO est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Jean-Jacques».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 15 janvier 2010 établissant la liste des personnes qualifiées pour élaborer un Plan d'Aménagement Général au sens de l'article 7 (2) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'Aménagement Communal et le Développement Urbain.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu l'article 7 (2) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Vu les avis de la Commission d'aménagement rendus en date du 26 novembre 2004, du 3 décembre 2004, du 23 février 2005, du 29 avril 2005, du 1er juillet 2005, du 20 juillet 2005, du 10 février 2006, du 15 février 2006, du 17 février 2006 et du 22 février 2006, du 27 septembre 2006, du 13 décembre 2006, du 15 décembre 2006, du 7 février 2007, du 6 avril 2007, du 16 novembre 2007, du 23 novembre 2007, du 20 février 2008, du 6 août 2008, du 11 décembre 2009;

Arrête:

Art. 1er. Les personnes physiques suivantes, ainsi que les personnes morales suivantes qui occupent, respectivement comptent à titre d'associé ou qui disposent d'une équipe pluridisciplinaire dont la composition est définie dans le présent arrêté, sont agréées à élaborer des plans d'aménagement général conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain:

– Monsieur Gilbert BALLINI, architecte, demeurant à L-1128 Luxembourg;
– Madame Anita BAUM, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-66706 Perl;
– Monsieur Pierre BAUMANN, ingénieur diplômé, aménageur-urbaniste, demeurant à L-8119 Bridel;
– Monsieur Robert BECKER, architecte, demeurant à L-1750 Limpertsberg;
– Monsieur Wolfgang BECKER, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
– Monsieur Tom BEILER, architecte, demeurant à L-2349 Luxembourg;
– Monsieur Charles BRACK, ingénieur technicien en génie civil, demeurant à L-8838 Wahl;
– Madame Brigitte BRANDENBURGER, architecte, ingénieur diplômé, demeurant à L-4970 Dippach-Gare;
– Monsieur Paul BRETZ, architecte, demeurant à L-1166 Luxembourg;
– Monsieur Burkard DEWEY, ingénieur diplômé architecte-urbaniste, demeurant à L-1355 Luxembourg;
– Monsieur Volker DOENCH, architecte, demeurant à L-3355 Leudelange;
– Monsieur Robert DOUW, Dipl.-Ing. Bauingenieurwesen, demeurant à L-8399 Windhof;
– Monsieur Will ERPELDING, ingénieur diplômé en architecture, demeurant à L-1950 Luxembourg;
– Monsieur Jean EWERT, architecte, demeurant à L-1452 Luxembourg;
– Monsieur Yves FEIS, architecte, demeurant à L-1363 Howald;
– Monsieur Joël FRISONI, architecte, demeurant à L-4466 Soleuvre;
– Madame Sylvie GASPAR, architecte, demeurant à L-1629 Luxembourg;
– Monsieur Eric GIORDANO, architecte, demeurant à L-2446 Howald;
– Madame Anja GLÄSSL, architecte-urbaniste, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
– Madame Brigitte GLÄSSL, géographe diplômée, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
– Monsieur Jean Nicolas GLODT, architecte, demeurant à L-1660 Luxembourg;
– Monsieur Marc GUBBINI, architecte, demeurant à L-2557 Luxembourg;
– Monsieur Patrick GUTIERES, architecte, demeurant à L-1452 Luxembourg;
– Monsieur Karsten HARZ, Dipl.-Ing. Raum und Umweltplanung, demeurant à D-54290 Trier;
– Monsieur Marcel HETTO, ingénieur diplômé, demeurant L-6143 Junglinster;
– Monsieur Romain HOFFMANN, architecte, demeurant à L-1469 Luxembourg;
– Madame Heidrun-Katharina JOCHEM, architecte, ingénieur diplômé, demeurant à D-54295 Trier;
– Madame Claudine KAELL, architecte , demeurant à L-1630 Luxembourg;
– Monsieur Jean KENKEL, ingénieur diplômé, demeurant à L-9201 Diekirch;
– Madame Nadège KIEFFER, disposant d'un diplôme d'études universitaires générales en sciences humaines et sociales: mention géographie, d'une licence en géographie: mention aménagement, d'une maîtrise en géographie ainsi que d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées en Aménagement et Défense, demeurant à F-57330 Hettange-Grande;

- Monsieur Marc KNEPPER, ingénieur diplômé, demeurant à L-9357 Bettendorf;
- Monsieur Jan KOTONSKI, géographe diplômé, demeurant à D-54292 Trier;
- Monsieur Jörg LAUER, Dipl.-Ing. Raum-und Umweltplanung, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
- Madame Céline LEONARD-PECHEUR, licenciée en géographie, disposant d'un diplôme d'études spécialisées en sciences de l'Environnement et d'un diplôme d'études complémentaires en Sciences Appliquées, orientation urbanisme et développement territorial, demeurant à B-6700 Arlon;
- Monsieur Vincent LEPOT, architecte urbaniste, demeurant à L-6979 Rameldange;
- Monsieur Xavier MAHY, ingénieur civil des constructions, demeurant à L-8838 Wahl;
- Monsieur Paul MAJERUS, architecte, demeurant à L-5832 Fentange;
- Monsieur Marc MERSCH, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à L-8303 Capellen;
- Monsieur Daniel MILTGEN, Dipl.- Ing. Raumplanung und Raumordnung, demeurant à L-2651 Luxembourg;
- Madame Marie-Laure MIR, géographe-aménageur diplômée, demeurant à L-2550 Luxembourg;
- Monsieur Colum MULHERN, architecte, demeurant à L-1450 Luxembourg;
- Madame Christine MULLER, architecte-urbaniste, demeurant à L-1355 Luxembourg;
- Monsieur Henning NIEBOER, géographe diplômé, demeurant à L-6689 Mertert;
- Madame Panajota PANOTOPOULOU, architecte, demeurant à L-6615 Wasserbillig;
- Madame Catherine PETIT, diplômée en géographie de l'aménagement et en sciences de l'environnement, demeurant à B-6717 Attert;
- Monsieur Eugène RAUSCH, ingénieur civil, demeurant à L-8838 Wahl;
- Madame Martine REINERT, architecte, demeurant à L-1130 Luxembourg;
- Madame Christine RUDOLPH, Dipl. Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-66706 Perl;
- Monsieur Romain SCHMIZ, architecte et titulaire d'un «postgraduate Diploma in Urban Design», demeurant à L-1420 Luxembourg;
- Monsieur Patrick SCHU, ingénieur diplômé, architecte, demeurant à L-1541 Luxembourg;
- Monsieur Thomas SIEVERTS, Dipl.-Ing. Architektur, demeurant à D-53113 Bonn;
- Madame Nicole SKIRDE-VURAL, géographe diplômé, demeurant à D-54292 Trier;
- Monsieur Jens TELLMANN, géographe diplômé, demeurant à D-54292 Trier;
- Madame Uta TRUFFNER, titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées en maîtrise d'ouvrage et projet urbain, demeurant à L-2118 Luxembourg;
- Madame Isabelle VAN DRIESSCHE, architecte, demeurant à L-2158 Luxembourg;
- Monsieur Franz VAN ISSUM, architecte, demeurant à L-6401 Echternach;
- Monsieur Laurent VANETTI, géographe diplômé et urbaniste, demeurant à L-5312 Contern;
- Monsieur Bertrand VERMEULEN, architecte, demeurant à L-9003 Ettelbruck;
- Madame Carmen WAGENER, Dipl.-Ing. Raum-und Umweltplanung, demeurant à L-7513 Mersch;
- Monsieur Jean-Luc WEIDERT, Dipl.-Ing. Raumplanung und Raumordnung, demeurant à L-1626 Luxembourg;
- Monsieur John WEIER, architecte-paysagiste, demeurant à L-6973 Rameldange;
- Madame Anne-Catherine WILLEMET, architecte-urbaniste, demeurant à L-2213 Luxembourg;
- Monsieur Jean-Marie WIRTZ, architecte, demeurant à L-2213 Luxembourg;
- Monsieur Hans-Walter WONN, géographe diplômé, demeurant à L-3714 Rumelange;
- Madame Chantal ZEYEN, ingénieure diplômée, aménageur-urbaniste, demeurant à L-7254 Bereldange;
- Monsieur Paul ZIGRAND, architecte, demeurant à L-7210 Walferdange;
- Monsieur Gert ZILM, ingénieur diplômé, aménageur-urbaniste, demeurant à L-1711 Luxembourg;
- Monsieur Mathias ZIMMER, Dipl.-Ing. Raum-und Umweltplanung, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
- Société anonyme Architecture & Environnement, L-2557 Luxembourg: Jean HERR, Gilbert HUYBERECHTS;
- Société à responsabilité limitée Atelier 70 – Architecture et Urbanisme, L-3395 Roeser: Jean-Henri OFFERMANN, Olivier OFFERMANN;
- Société anonyme Atelier du Sud, L-4731 Pétange: Monsieur Raphaël VERCRUYSSE;
- Société anonyme architecture aménagement bertrand schmit, L-1123 Luxembourg: Bertrand SCHMIT, Nadine GUTENSTEIN, Karsten HARZ, Andy CORLIER, Jan KOTONSKY, Jens TELLMANN;
- Société privée à responsabilité limitée AUPA, B-4800 Verviers: Marc JORTAY;
- Bachtler Böhme + Partner, D-67655 Kaiserslautern: Reinhard BACHTLER, Frank BÖHME, Heiner JAKOBS;
- Société civile Ballini, Pitt & Partners Architectes, L-1128 Luxembourg: Roger John PITT;
- Bureau d'ingénieurs-conseils BEST, L-2513 Senningerberg: Jeannot KOCH, Andreas MULLER, Mike URBING, Yves BISSEN;

- Société à responsabilité limitée BEST G.O. L-2513 Senningerberg: Frank WEYDERT;
- Société BGSV bureau voor STEDEBOUW, NL-3001 AP Rotterdam: Roelof S. BAKKER, Ronald. P. J. H. VAN GENDEREN, Karen VAN VLIET, Merel BAKKER, Davis DOOGHE, Dirk HÖLZER, Marit JANSE, Judith DE KOSTER, Doesjka MAJDANDZIC, Margien OEPTS, Mirella SCHOUT, Tintja HOFMAN (VERSTEEGEN);
- Société à responsabilité limitée bureau d'architecture Cavallini, L-1539 Luxembourg: Fiorenzo CAVALLINI;
- Société à responsabilité limitée bureau d'architecture urbaine, L-9166 Mertzig: Radu AXINTE;
- Société à responsabilité limitée bureau d'architecture WEB, L-6793 Grevenmacher: Jean-Claude WELTER;
- Société anonyme Decker, Lammar, & associés architecture et urbanisme, L-2221 Luxembourg: Edmond DECKER , Martin LAMMAR;
- Société civile «Espace et Paysages», L-4240 Esch-sur-Alzette: Marco BIDAINE, Nico ENGEL, Yves NOURY, Albert GOEDERT;
- Société à responsabilité limitée Gilles Kintzelé Architecte, L-9650 Esch-sur-Sûre: Gilles KINTZELE;
- Société à responsabilité limitée bureau d'architectes Hermann & Valentiny et Associés Architectes, L-5441 Remerschen: François VALENTINY;
- INCOPA Gesellschaft für Bauplanung und internationale Cooperation m.b.H., D-66123 Saarbrücken; Wolfgang BECKER, Jörg LAUER, Mathias ZIMMER;
- Société à responsabilité limitée Jonas & Meyers Architectes, L-9050 Ettelbruck: Henri JONAS, Georges MEYERS;
- Société à responsabilité limitée K2 architecture, L-4646 Differdange: Mike KISSEN;
- KERG & EWEN Architectes, L-1225 Luxembourg: Carlo KERG et Martin EWEN;
- Kommunalentwicklung LEG Baden-Württemberg G.m.b.H., D-70180 Stuttgart: Théodor HAAG, Jan CURRLE, Claudia KRÜGER, Petra MENZEL, Bertram ROTH, Jürgen KATZ;
- Planungsbüro Lenz & Partner, D-54616 Winterspelt: Rosemarie BITZIGEIO et Horst LENZ;
- Société anonyme LUXPLAN, Ingénieurs-Conseils, L-8303 Capellen: Marcel HETTO, Andreas WERNER, Sascha ROHNER, David KOCH, Patricia ROUSSEL, Julien HAVET, Janina WALUGA, Nuno COIMBRA MARQUES;
- Société anonyme Marc Dieschbourg Architectes, L-2167 Luxembourg: Marc DIESCHBOURG et Stavros MENTOS;
- Société à responsabilité limitée Musty et Schill Architectes, L- 7212 Bereldange: Hubert MUSTY;
- Société à responsabilité limitée «Oeko-Bureau», L-3714 Rumelange: Hans-Walter WONN;
- Société à responsabilité limitée «PACT», L-6225 Altrier: Heidrun-Katharina JOCHEM, Nadège KIEFFER, Marc MERSCH;
- Société à responsabilité limitée PACZOWSKI et FRITSCH Architectes, L-2324 Luxembourg: Mathias FRITSCH;
- Société civile Planet +, L-1331 Luxembourg: Boris JÄGER, Max VON ROESGEN; Christoph ROSENBERG;
- Société à responsabilité limitée POLARIS-Architects, L-1727 Luxembourg: Carole SCHMIT et François THIRY;
- Société anonyme PROJECT, Ingénieurs-Conseils, L-8399 Windhof: Romain POULLES;
- Société à responsabilité limitée SCAHT Architecture, L-9554 Wiltz: Ariane CHAUDRON, Sabine FRETZ et Francis HOFFMANN;
- SKAT Architekten und Stadtplaner, D-53113 Bonn: Thomas SIEVERTS, Ines KNYE-NECZAS, Joseph AGNES, Jens TRAUTMANN;
- Société à responsabilité limitée «Rausch & associés», L-8838 Wahl: Xavier MAHY;
- Reicher Haase atelier d'architecture et d'urbanisme, L-9425 Vianden: Christa REICHER;
- Société anonyme Ingénieurs-Conseils SCHROEDER & ASSOCIES, L-1626 Luxembourg: Jean-Luc WEIDERT;
- Société anonyme SGI Ingénierie Luxembourg, L-6142 Junglinster: Laurent NILLES;
- Société à responsabilité limitée «SOGEDEC», L-1950 Luxembourg: Will ERPELDING;
- Albert Speer & Partner G.m.b.H., D-60596 Frankfurt am Main: Friedbert GREIF, Gerhard BRAND, Stefan KORNMANN, Katja VON DER LADEN;
- Société anonyme «TR-Engineering», L-1456 Luxembourg: Catherine PETIT;
- Société à responsabilité limitée URBATECNIC, L-7540 Rollingen/Mersch: André WELTER;
- Ville d'Esch-sur-Alzette: Jean GOEDERT, Luc EVERLING, Lucien MALANO, Gast DEMUTH;
- Ville de Luxembourg: Germain BREGER, Hanno DIRKSE, Sonja GENGLER, Julien KOHNEN, Laurent LANGER, Norbert NEIS, Laurent SCHWALLER, Luc DIDIER, Sonja FANDEL, Paul HOFFMANN, Thierry KUFFER, Karin NEUBERG, Nico SCHARES, Martine VERMAST;
- Société anonyme WITRY & WITRY architecture urbanisme, L-6471 Echternach: Anja GÄSSL, René WITRY et Ursula WITRY-WILLE.

Art. 2. Le présent arrêté remplace celui du 10 septembre 2008 établissant la liste des personnes qualifiées pour élaborer un plan d'aménagement général au sens de l'article 7 (2) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 janvier 2010.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 janvier 2010, Monsieur Filipe ALMEIDA BERNARDO, né le 8 février 1979 à Luxembourg, demeurant à L-6754 Grevenmacher, 12a, rue de Manternach, a été autorisé à porter les nom et prénom de BERNARDO Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 janvier 2010, Monsieur Juan Antonio BLANCO Y GALVEZ, né le 9 septembre 1969 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4169 Esch-sur-Alzette, 44, rue Aloyse Kayser, a été autorisé à porter les nom et prénom de BLANCO Jean.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 janvier 2010, Madame Ana Paula DA CONCEIÇÃO CARLOS, née le 30 mars 1974 à Torres Vedras (S. Pedro e Santiago)/Torres Vedras (Portugal), demeurant à L-5407 Bous, 10, rue de la Fontaine, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA CONCEIÇÃO Ana Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 janvier 2010, Monsieur Filipe DA SILVA AZEVEDO, né le 1er octobre 1978 à Ettelbruck, demeurant à L-6463 Echternach, 20, rue Maximilien, a été autorisé à porter les nom et prénom de AZEVEDO Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 janvier 2010, Madame Natalie DEMISCH, née le 13 mars 1977 à Düsseldorf (Allemagne), demeurant à L-1452 Luxembourg, 10, rue Théodore Eberhard, a été autorisée à porter les nom et prénom de DEMISCH Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 janvier 2010, Monsieur Jean Louis DIOGO GERALDES, né le 14 avril 1978 à Luxembourg, demeurant à L-3919 Mondercange, 5, rue Arthur Thinnes, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GERALDES Jean Louis.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Comité de Direction. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009 le mandat de membre du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat de Monsieur Jean-Claude FINCK, Directeur général de la BCEE, a été renouvelé pour une période de six ans à partir du 15 février 2010.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009 le mandat de membre du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat de Monsieur Michel BIREL, Directeur général adjoint de la BCEE, a été renouvelé pour une période de six ans à partir du 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009 le mandat de membre du Comité de Direction de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat de Monsieur Guy ROSSELJONG, directeur à la BCEE, a été renouvelé pour une période de six ans à partir du 1er mars 2010.

Entreprises d'assurances. – «KBC FINANCIAL INDEMNITY INSURANCE S.A.». – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 30 décembre 2009, l'entreprise d'assurances «KBC FINANCIAL INDEMNITY INSURANCE S.A.», dont le siège social est situé à L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare, a été autorisée à étendre ses activités à la couverture des risques relevant de la branche:

N° 13 R.C. générale.

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. – Examen-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois de février 2010 l'examen-concours suivant par recrutement externe:

le 25 février 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du technicien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Administration de la Navigation aérienne – Service du Contrôle de la Circulation aérienne (Fluglotse)	3

Pour tous les postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 8 et le 12 février 2010 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études secondaires étranger)**.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de décembre 2009.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. A-SNACK, établie et ayant son siège social à L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Jos Kieffer	03.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
2.	s.à r.l. MR SERVICES LUX, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 7, rue de l'Industrie	04.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Sylvain *l'Hote*
3.	s.à r.l. BEIM KABOUTER, établie et ayant son siège social à L-5495 Wintrange, 16, Am Pesch	04.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Sylvain *l'Hote*
4.	s.à r.l. AGENCE COMMERCIALE ML, établie et ayant son siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	04.12.09	Mme Carole *Err*	Me Caroline *Muller*
5.	s.à r.l. EBSOR ENGINEERING, établie et ayant son siège social à L-3816 Schifflange, 1, rue des Mines, Résidence Titanic	04.12.09	Mme Carole *Err*	Me Caroline *Muller*
6.	S.A. ALMAMIEL, avec siège social à L-1274 Howald, 21, rue des Bruyères	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*

7.	s.à r.l. SUNSATION, avec siège social à L-8080 Bertrange, 13, route de Longwy	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
8.	S.A. MILLENIUM, établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 14, route de Longwy	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
9.	S.A. MIRFAK PARTNERS, anciennement «SIS, SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICES S.A.», initialement «CHARENTE S.A.», avec siège social à L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen, de fait inconnue à cette adresse	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
10.	S.A. VISION IN MOTION CONSULTING, anciennement «UPSALA FINANCE S.A.», avec siège social à L-8211 Mamer, 105, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
11.	S.A. SON-EXPORT INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, Place de Paris, actuellement sans siège social connu	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
12.	S.A. GRANDS CRUS, établie et ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
13.	S.A. LUXASIA TRADING, avec siège social à L-2155 Luxembourg, 159, Millewé	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
14.	S.A. SCODEX, avec siège social à L-3505 Dudelange, 44, rue Dominique Lang, de fait inconnue à cette adresse	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
15.	S.A. SANTA MAURA, ayant eu son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Sylvain *l'Hote*
16.	s.à r.l. ATELIER REGENCE, établie et ayant son siège social à L-2529 Howald, 15, rue des Scillas	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Sylvain *l'Hote*
17.	s.à r.l. Pétange-Immo, établie et ayant son siège social à L-4732 Pétange, 14, rue de l'Eglise	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
18.	le sieur ESCH Harald Helmut, demeurant à L-5481 Wormeldange, 21A, Kruunergaass, faisant le commerce en nom personnel et sous l'enseigne «ESCH HARALD, ESCH BAU SERVICE» à la même adresse	07.12.09	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
19.	S.A. BESCHE, en liquidation volontaire, avec siège social à L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle, de fait inconnue à cette adresse	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Lionel *Gueth*
20.	s.à r.l. ILLEXX, en liquidation volontaire, faisant le commerce sous la dénomination «Restaurant Spoon», établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie / coin rue des Artisans	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Lionel *Gueth*
21.	s.à r.l. GROUPE K, avec siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 45, rue Zénon Bernard, de fait inconnue à cette adresse	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
22.	S.A. AQUAEX LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Max *Mailliet*

23.	s.à r.l. SURCOUF & Cie, établie et ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Max *Mailliet*
24.	S.A. LBO BENELUX, ayant eu son siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, actuellement sans siège social connu	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Nicole *Suignard*
25.	s.à r.l. 911, avec siège social à L-4450 Belvaux, 56, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Nicole *Suignard*
26.	s.à r.l. ABC CONSTRUCTIONS , établie et ayant son siège social à L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
27.	S.A. STAR-LOGISTICS, ayant eu son siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	11.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Laurent *Suin*
28.	S.A. AMSD (ASSISTANCE EN MANAGEMENT, STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT), avec siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman	14.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
29.	S.A. ART ET POSE, établie et ayant son siège social à L-4917 Bascharage, 3, rue de la Continentale	14.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
30.	s.à r.l. AFRO-BEAUTY, établie et ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 19, rue de Hollerich	18.12.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
31.	s.à r.l. NYMANEX EUROPE SERVICES, établie et ayant son siège social à L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager	21.12.09	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
32.	S.A. C.R.M., exploitant sous l'enseigne «AUBERGE DU CHÃTEAU», établie et ayant son siège social à L-5450 Stadtbredimus, 11, route du Vin	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
33.	S.A. ENASTECH, anciennement «BAKER BROTHERS S.A.», initialement «ROFINA S.A.», ayant eu son siège social à L-1840 Luxembourg, 11 A, boulevard Joseph II, actuellement sans siège social connu	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
34.	la dame PINTO DA COSTA Gracinda, commerçante, demeurant à L-8363 Simmerfarm, Maison	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
35.	S.A. CENTREVILLE, établie et ayant son siège social à L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
36.	s.à r.l. EUROBAT, avec siège social à L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
37.	s.à r.l. PEINTURE MECK-PALA, avec siège social à L-4846 Rodange, 10, rue de la Piscine	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
38.	s.à r.l. POINT OF SALE TECHNOLOGIE, en liquidation volontaire depuis le 19 juin 2009, avec siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 20, rue du X Septembre	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
39.	S.A. C.E. CONSEIL EUROPE, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 205, Route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*

40. s.à r.l. CAFFE LATTE, avec siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, de fait inconnue à cette adresse	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
41. S.A. NOREVA FINANCE, établie et ayant son siège social à L-2628 Luxembourg, 96, rue des Trévires	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Kamilla *Ladka*
42. S.A. WHITEFRIARS INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-1898 Kockelscheuer , 1, rue Robert Schuman	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Kamilla *Ladka*
43. s.à r.l. GEOGRAPHIQUE, anciennement «AUTOTAX S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Z.I. Bâtiment SERMELUX	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Karima *Hammouche*
44. S.A. TERRALUX CONSULT, établie et ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy	21.12.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Karima *Hammouche*
	Diekirch		
45. s.à r.l. TRANSPORT INTERNATIONAL BECKER, établie et ayant son siège social à L-9419 Vianden, 25C, rue du Vieux Marché	16.12.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
46. s.à r.l. MATHIEU & CIE, établie et ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast	16.12.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
47. s.à r.l. LA TRENTINA, établie et ayant son siège social à L-9240 Diekirch, 15, Grand-Rue	16.12.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Hansen*

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 7 janvier 2010, Madame Carole MAJERUS, épouse SCHOUP, pharmacienne, née le 22 août 1958, a été autorisée à exploiter la concession de pharmacie vacante à Esch-sur-Alzette, 28, avenue Victor Hugo à partir du 1er avril 2010.

Santé. – Relevé des maladies à déclaration obligatoire déclarées pendant les mois de janvier à décembre 2009.

Mois	01/09	02/09	03/09	04/09	05/09	06/09	07/09	08/09	09/09	10/09	11/09	12/09	TOTAL 01-12/09
Maladies:													
Coqueluche							1						1
Gastroentérite à Campylobacter sp	29	13	34	30	34	70	64	57	74	32	39	3	479
Gastroentérite à Clostridium difficile O27*	1		2					2	3	2	6		16
Gastroentérite à Clostridium difficile Non O27*	18	11	18	17	5	10	17	14	10	10	9		139
Gastroentérite à Escherichia coli (EHEC)*	1		1										2
Gastroentérite à Escherichia coli (VTEC)											1		1
Gastroentérite à Giardia lamblia									1			1	2
Gastroentérite à Salmonella sp	7	4	12	8	3	36	13	22	19	7	5	1	137
Gastroentérite à Shigella sp		2	1	1		1	1	2	3		2		13
Gastroentérite à Yersinia sp	3	3	6	1		2	6	5	4	1	2	1	34
Hépatite A (aiguë)	1			1		3							5
Hépatite B (aiguë et porteur de Ag HBs+)	1	2	3	2	1	1			3		3		16
Hépatite C	5	7	1	4	4	7	4	2	4	4	5		47
Infection à Hantavirus						1							1
Infection à Neisseria gonorrhoeae		1	1			1	2	1					6
Légionellose		1	1		1			2				1	6
Listériose										1			1
Maladie de Lyme							2	2	1		1		6
Malaria								2	1				3
Méningite à Neisseria meningitidis	1												1
Méningite à Neisseria meningitidis type C							1				1		2
Oreillons	2	1	12	7	2	1							25
SIDA						1		1		1			3
Syphilis			1	3	3		2	1	2				12
Tuberculose extrapulmonaire												1	1
Tuberculose pulmonaire	1	6	3	4	3	6	2		3	2	2	4	36

N.B. Les cas de maladies marqués par un * ne sont pas à déclaration obligatoire.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 12 8 février 2010

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

293e MODIFICATION (12 janvier 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	ACICLOVIR RATIOPHARM-50	CR.	50 MG /1 G	TO	1*2 G
	R	ACICLOVIR RATIOPHARM-50	CR.	50 MG /1 G	TO	1*5 G
	R	ACICLOVIR RATIOPHARM-50	CR.	50 MG /1 G	TO	1*20 G
	R	ACICLOVIR RATIOPHARM-50	CR.	50 MG /1 G	TO	100*2 G
	R	ACICLOVIR RATIOPHARM-800	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
H	RR	ALBUNORM-20	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL. 50 ML
H	RR	ALBUNORM-20	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	ALBUNORM-20	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*10 FL. 50 ML
H	RR	ALBUNORM-20	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*10 FL. 100 ML
H	RR	ALBUNORM-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	ALBUNORM-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL. 250 ML
H	RR	ALBUNORM-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL. 500 ML
H	RR	ALBUNORM-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*10 FL. 100 ML
H	RR	ALBUNORM-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*10 FL. 250 ML
C	RR	BINOCRIT-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,5 ML
C	RR	BINOCRIT-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,75 ML
C	RR	BINOCRIT-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 1 ML
C	RR	BINOCRIT-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,5 ML
C	RR	BINOCRIT-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,75 ML
C	RR	BINOCRIT-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 1 ML
C	RR	BINOCRIT-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,5 ML
C	RR	BINOCRIT-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,75 ML
C	RR	BINOCRIT-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 1 ML
C	RR	BINOCRIT-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,5 ML
C	RR	BINOCRIT-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,75 ML
C	RR	BINOCRIT-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 1 ML
C	RR	BINOCRIT-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,5 ML
C	RR	BINOCRIT-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,75 ML
C	RR	BINOCRIT-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 1 ML
C	RR	BINOCRIT-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,5 ML
C	RR	BINOCRIT-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,75 ML
C	RR	BINOCRIT-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 1 ML
C	RR	BOTOX	PDRE P.PREP.INJ.	50 U	IMID	1*1 FL. 5 ML
C	RR	BOTOX	PDRE P.PREP.INJ.	50 U	IMID	1*2 FL. 5 ML
C	RR	BOTOX	PDRE P.PREP.INJ.	50 U	IMID	1*3 FL. 5 ML
C	RR	BOTOX	PDRE P.PREP.INJ.	50 U	IMID	1*6 FL. 5 ML
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,5 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,75 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 1 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,5 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,75 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 1 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,5 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,75 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 1 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,5 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,75 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 1 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,5 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 0,75 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER. 1 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,5 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 0,75 ML
C	RR	EPOETIN ALFA HEXAL-40000	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER. 1 ML
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)
	RR	FINASTERID RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
HC	RR	GEMCITABINE EG	SOL.P.PERF.	38 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 200 MG
HC	RR	GEMCITABINE EG	SOL.P.PERF.	38 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 1000 MG
HC	RR	GEMCITABINE EG	SOL.P.PERF.	38 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 1500 MG
HC	RR	GEMCITABINE EG	SOL.P.PERF.	38 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 2000 MG
C	S	INSTANYL	SPRAY	50 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(10D.) 1,8 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	50 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(20D.) 2,9 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	50 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(40D.) 5 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	100 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(10D.) 1,8 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	100 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(20D.) 2,9 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	100 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(40D.) 5 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	200 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(10D.) 1,8 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	200 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(20D.) 2,9 ML
C	S	INSTANYL	SPRAY	200 MCG /1 D.	IN	1*1 FL.(40D.) 5 ML
	P	KYTTA-PLASMA F	PATE	30 PC	TO	1*200 G
	P	KYTTA-PLASMA F	PATE	30 PC	TO	1*400 G
	P	KYTTA-SALBE F	CR.	35 PC	TO	1*50 G
	P	KYTTA-SALBE F	CR.	35 PC	TO	1*100 G
	P	KYTTA-SALBE F	CR.	35 PC	TO	1*150 G
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL RATIOPHARM-5	CPR.	5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
D	RR	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-2/0,25	PDRE P.PREP.PERF.	2 G /0,25 G	IV	1*1 FL. 20 ML
D	RR	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-2/0,25	PDRE P.PREP.PERF.	2 G /0,25 G	IV	1*5 FL. 20 ML
D	RR	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-2/0,25	PDRE P.PREP.PERF.	2 G /0,25 G	IV	1*10 FL. 20 ML
D	R	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-2/0,25	PDRE P.PREP.PERF.	2 G /0,25 G	IV	1*12 FL. 20 ML
D	RR	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-4/0,5	PDRE P.PREP.PERF.	4 G /0,5 G	IV	1*1 FL. 50 ML

D	RR	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-4/0,5	PDRE P.PREP.PERF.	4 G /0,5 G	IV	1*5 FL. 50 ML
D	RR	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-4/0,5	PDRE P.PREP.PERF.	4 G /0,5 G	IV	1*10 FL. 50 ML
D	RR	PIPERACILLINE/TAZOBACTAM EG-4/0,5	PDRE P.PREP.PERF.	4 G /0,5 G	IV	1*12 FL. 50 ML
	RR	PRAZEPAM EG	GTTES	15 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 20 ML
	RR	PRAZEPAM EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAZEPAM EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAZEPAM EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAZEPAM EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAZEPAM EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAZEPAM EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE DOCPHARMA-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	SIDROGA PROSTATA TEE	TIS.		PO	1*20 SACH. 2,3 G
	P	SIDROGA RHEUMATEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
HC	RR	TOPOTECAN ACTAVIS	PDRE P.PREP.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 1 MG
HC	RR	TOPOTECAN ACTAVIS	PDRE P.PREP.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 4 MG
HC	RR	VINORELBINE TEVA-10	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL.(A DIL.) 1 ML
HC	RR	VINORELBINE TEVA-10	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL.(A DIL.) 5 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	CEBION RETARD	CPS	500 MG	PO	1*30 CPS
	P	CEBION RETARD	CPS	500 MG	PO	1*60 CPS
	P	CEBION RETARD	CPS	500 MG	PO	1*120 CPS
	P	CHLORHEXAMED	SOL.	1 MG /1 ML	BU	1*1 SOL. 200 ML
H	R	DOPAMINE 50 PIERRE FABRE	SOL.INJ.	50 MG /10 ML	IV	1*50 AMP.
	R	MISTABRON	SOL.	200 MG /1 ML	IHTR	1*30 AMP. 1 ML
	R	MISTABRON	SOL.	200 MG /1 ML	IHTR	1*90 AMP. 1 ML
	P	NUICALM	CPR.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	SCANDINE	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.
	P	SPERSALLERG	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	P	ACETYLCYSTEINE-ZAMBON	SOL.BUV.	2 PC	PO	1*1 SOL.BUV. 100 ML
	P	ACETYLCYSTEINE-ZAMBON	SOL.BUV.	2 PC	PO	1*1 SOL.BUV. 150 ML
	P	ACETYLCYSTEINE-ZAMBON	SOL.BUV.	2 PC	PO	1*1 SOL.BUV. 200 ML
HC	RR	CHONDROCELECT	SUSP.		RF	1*3 FL. 1 ML
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.U.D.
H	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
H	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	P	GYNO PEVARYL	CR.	1 PC	VA	1*1 CR.78 G +1*16 APPL.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*500 CPR.

HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 5 ML
HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 16,7 ML
HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 25 ML
HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 50 ML
	RR	SCANDINE	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	SCANDINE	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*10 CPR.
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*20 CPR.
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*30 CPR.
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*50 CPR.
	P	TERMICELL	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 7,5 G
	P	TERMICELL	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 12,5 G
	P	TERMICELL	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 25 G
	P	VITAMINE-C-NOSIK	CPR.	500 MG	BU	1*20 CPR.A SUCER
	P	VITAMINE-C-NOSIK	CPR.	500 MG	BU	1*250 CPR.A SUCER
	P	VITAMINE-C-NOSIK	CPR.	1000 MG	BU	1*20 CPR.A SUCER

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	P	ACICLOVIR-EUROGENERICS	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR.2 G
A U L I E U D E						
	R	ACICLOVIR-EUROGENERICS	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR.2 G
	P	ACICLOVIR-EUROGENERICS	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR.3 G
A U L I E U D E						
	R	ACICLOVIR-EUROGENERICS	CR.	50 MG /1 G	TO	1*1 CR.3 G
	RR	MIRAPEXIN-0,26	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	MIRAPEXIN-0,26	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	MIRAPEXIN-0,26	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	MIRAPEXIN-0,52	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

RR	MIRAPEXIN-0,52	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-0,52	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-1,05	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-1,05	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-1,05	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-2,1	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-2,1	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-2,1	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-3,15	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E UD E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-3,15	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN-3,15	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MIRAPEXIN	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

HC	RR	MOZOBIL	SOL.INJ.	20 MG /1 ML	SC	1*1 FL.2 ML
AU LIEU DE						
C	RR	MOZOBIL	SOL.INJ.	20 MG /1 ML	SC	1*1 FL.2 ML
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IV	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IV	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-0,26	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-0,26	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-0,26	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	0,26 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-0,52	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-0,52	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-0,52	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	0,52 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-1,05	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-1,05	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

	RR	SIFROL-1,05	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	1,05 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-2,1	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-2,1	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-2,1	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	2,1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-3,15	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-3,15	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	SIFROL-3,15	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SIFROL	CPR.LIB.PROL.	3,15 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	GRANUDOXY GE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SEC.BLIST
RR	GRANUDOXY GE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*15 CPR.SEC.BLIST
RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 10 G
RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 15 G
RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 30 G
RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 50 G
RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 60 G
RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 100 G
RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 15 G
RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 60 G

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 13 **9 février 2010**

S o m m a i r e

COLLEGE MEDICAL

COLLEGE MEDICAL

Listes des médecins et des médecins-dentistes établis au Luxembourg au 1er janvier 2010

1. Liste des médecins

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	ABDENNADHER ép. TRIKI	MONIA	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	10/01/1966	01/01/2010
Dr	ABOU HAMDAN	KAMAL	Pneumologie			LUXEMBOURG	23/10/1973	01/11/2008
Dr	ADAM ép. MÜNKS	STEPHANIE	Anesthésie-réanimation			WILTZ	23/10/1974	01/11/2008
Dr	ADAM-BECKER	SONJA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	05/11/1955	22/05/1989
Dr	ADLER	JORN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	05/08/1969	01/06/2004
Dr	ADOLPH	BERNHARD	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	20/08/1951	08/04/2005
Dr	AERTS	ANNICK	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	28/11/1951	10/12/1984
Dr	AERTS-GALETIC	KATIA	Médecin-généraliste			BERELDANGE	02/03/1969	01/09/2000
Dr	AGUDO	FRANCOIS	Médecin-généraliste			DUDELANGE	13/04/1966	19/04/2004
Dr	AGUSTSSON	SIGURLAUG	Pédiatrie			LUXEMBOURG	21/08/1976	30/06/2008
Dr	AKALIN	TULIN	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	22/03/1957	01/10/2008
Dr	AKKUZU	HACER	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	03/08/1970	07/08/2000
Dr	ALBRECH	MATTHIAS	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	13/12/1961	01/01/2006
Dr	ALLARD	PIERRE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	03/09/1931	01/06/1992
Dr	ALLARD	SERGE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	18/10/1963	05/12/1994
Dr	ALLOUCH-FOLMER	CATHY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	09/03/1967	15/07/2006
Dr	ALS	CLAUDINE	Médecine nucléaire			LUXEMBOURG	27/04/1959	16/02/1998
Dr	ALZIN	HONORE	Urologie			LUXEMBOURG	02/03/1953	07/01/1985
Dr	AMADO	SIMOA	Pédiatrie			DIFFERDANGE	18/07/1962	03/05/1999
Dr	ANDRONACHE	MARIAN	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	20/10/1964	25/06/2008
Dr	ANGEL	ROBERT	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	09/03/1925	01/01/1955
Dr	ANTON	PATRICE	Médecin-généraliste			RUMELANGE	11/10/1973	01/12/2007
Dr	APEL	FERNAND	Urologie			DUDELANGE	16/08/1953	01/08/1990
Dr	APSNER	ROBERT	Médecine interne			LUXEMBOURG	14/12/1959	01/09/2003
Dr	ARCHAMBEAU	MARIE-CHRISTINE	Gynécologie-obstétrique			ETTELBRUCK	16/09/1968	01/03/2004
Dr	AREND	JEAN	Médecin-généraliste			OBERANVEN	24/02/1953	01/09/1981
Dr	AREND	ROGER	Médecine interne			LUXEMBOURG	20/04/1938	06/10/1969
Dr	ARENDT	CONSTANT	Chirurgie pédiatrique			LUXEMBOURG	27/03/1969	01/10/2004
Dr	ARENDT	JACQUES	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	13/05/1946	02/01/1980
Dr	ARENDT	VICTOR	Médecine interne			LUXEMBOURG	05/12/1959	01/10/1991

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	ARNOLD	GEORGES	Médecin-généraliste			ECHTERNACH	03/05/1920	10/03/1947
Dr	AROLD ép. HERRMANN	ANNE	Psychiatrie			ETTELBRUCK	08/09/1963	01/08/2006
Dr	AROMATARIO	PIETRO	Médecin-généraliste			PETANGE	25/02/1959	09/01/2006
Dr	ARZANI	WAFA	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	29/10/1972	12/03/2007
	ASHOFF	GEORG	Ophtalmologie			WASSERBILLIG	23/09/1958	01/06/2008
Dr	ASSADIAN	HAMIDREZA	Cardiologie et angiologie			PETANGE	27/02/1961	21/04/2009
Dr	AUBART-SCHULLER	MONIQUE	Médecin-généraliste			FRISANGE	09/02/1971	03/12/2001
Dr	AUGUSTIN	PAUL	Médecine interne			ETTELBRUCK	28/01/1948	01/12/1981
Dr	AVAUX	CATHERINE	Psychiatrie infantile			MERSCH	19/06/1976	01/04/2009
Dr	AZAGRA SORIA	JUAN SANTIAGO	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	24/07/1955	01/04/2003
Dr	AZAGRA-GOERGEN	MARTINE	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	11/01/1965	13/08/2001
Dr	AZZOLIN	JOSE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	06/04/1964	22/11/1996
Dr	BACH	ALBERT	Médecin-généraliste			VIANDEN	31/03/1963	12/11/1990
Dr	BACHE	ARNO	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	26/11/1957	01/04/1985
Dr	BACHIM	REMY	Médecin-généraliste			RODANGE	11/01/1953	01/08/1981
Dr	BACK	CLAUDE	Neurologie			DUDELANGE	11/04/1969	01/10/2007
Dr	BACK	ROMAIN	Médecin-généraliste			BETTEMBOURG	14/07/1937	20/10/1969
Dr	BACK	CAMILLE	Médecin-généraliste			WORMELDANGE	24/01/1963	09/03/1992
Dr	BACKES	FRANCOIS	Orthopédie			MAMER	15/12/1962	12/06/1995
Dr	BAECKELMANS	IVO	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	24/07/1968	01/06/2005
Dr	BAERTZ	GREGOR	Orthopédie			LUXEMBOURG	21/04/1970	01/04/2004
Dr	BAMBERG	MONIQUE	Gastro-entérologie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	06/02/1957	01/05/1987
Dr	BANGERT	MATTHIAS	Médecine interne			ETTELBRUCK	16/01/1966	01/09/2003
Dr	BANU	CHRISTINA	Médecin-généraliste	Médecine interne	Cardiologie et angiologie	LUXEMBOURG	02/07/1968	26/04/2006
Dr	BARNIG	NORMI	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	26/02/1960	04/01/1988
Dr	BARTHELME	GEORGES	Gastro-entérologie			ETTELBRUCK	11/07/1936	15/09/1982
Dr	BARTHELS	ROGER	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	05/03/1947	02/06/1978
Dr	BASHIRI	IRAJ	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	04/09/1939	01/08/1985
Dr	BATAL WADIH	JEAN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	07/10/1955	01/10/1985
Dr	BAUER	CAROLE	Médecine interne			LUXEMBOURG	03/11/1973	12/12/2008
Dr	BAUER	JOHANNES	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	28/11/1965	01/01/2008

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	BAUER	GUILLAUME	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	16/11/1971	25/10/2000
Dr	BAUER	CHRISTIAN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	09/01/1948	10/06/1980
Dr	BAUER	JEAN	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	14/04/1933	07/09/1964
Dr	BAUER	NORBERT	Médecine interne			DUDELANGE	13/08/1937	12/01/1972
Dr	BAUER	GUY	Médecine interne			LUXEMBOURG	18/06/1952	01/10/1983
Dr	BAUER	GERARD	Psychiatrie			ETTELBRUCK	30/03/1952	01/11/1986
Dr	BAULER	MARCEL	Néphrologie			ETTELBRUCK	01/04/1958	09/03/1991
Dr	BAUMANN-LIEGEOIS	MARIE-PAULE	Pédiatrie			GREVENMACHER	16/05/1962	16/11/1996
Dr	BÄUMER ép. SCHULZE-BERGE	ANNEGRET	Pneumologie	Médecine interne		ETTELBRUCK	12/06/1960	01/04/2007
Dr	BAUSCH	JEAN	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	23/10/1955	01/05/1986
Dr	BAUSCH-LAMBERT	YVETTE	Anesthésie-réanimation	Médecine du travail		LUXEMBOURG	21/06/1955	16/02/1987
Dr	BAY	ARMELLE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	07/06/1970	01/01/2001
Dr	BEAUME	CHRISTIAN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	07/07/1979	03/11/2008
Dr	BECHMANN	MARTIN	Ophtalmologie			SENNINGERBERG	15/10/1969	01/07/2007
Dr	BECK	ALAIN	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	11/10/1960	17/10/1994
Dr	BECK	PETER	Pédiatrie			WILTZ	31/03/1963	04/11/1996
Dr	BECKER	GUY	Urologie			ESCH/ALZETTE	12/08/1957	05/04/1993
Dr	BECQUEVORT	PAUL	Médecine nucléaire			LUXEMBOURG	26/10/1939	28/06/2005
	BEHM	NORBERT	Psychiatrie			STRASSEN	30/10/1943	01/10/2004
Dr	BEHM	JEAN-MARIE	Médecin-généraliste			MERSCH	30/08/1954	04/08/1980
Dr	BEISSEL	JEAN	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	17/07/1947	01/11/1977
Dr	BELBACHIR	FOUZIA	Médecin-généraliste			SCHIFFLANGE	14/12/1968	01/12/2008
Dr	BELIN-BOURGOGNE ép. STEIN	ANNE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	09/05/1966	06/09/2000
Dr	BELLE ép. OKAMBA	PATRICIA	Biologie clinique			ESCH/ALZETTE	28/07/1963	01/10/2009
Dr	BELLUCCI	ADUCCIO	Médecine interne			LUXEMBOURG	14/02/1959	01/12/1991
Dr	BENAHMED	FETHI	Cardiologie et angiologie			BERTRANGE	30/03/1960	25/04/2009
Dr	BENALI	VERONIQUE	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	26/01/1974	02/01/2008
Dr	BERCHEM	GUY	Médecine interne			LUXEMBOURG	19/03/1964	01/01/1999
Dr	BEREND	ROBERT	Orthopédie			ETTELBRUCK	07/10/1950	03/10/1983
	BERG	CHRISTIAN	Pneumologie			BOLLENDORF-PONT	21/01/1969	01/04/2008
Dr	BERG	JULES	Médecin-généraliste			ECHTERNACH	17/12/1953	05/07/1982
Dr	BERG	FRANCIS	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	23/05/1958	13/01/1992
Dr	BERG	PATRICK	Chirurgie générale	Chirurgie vasculaire		LUXEMBOURG	07/10/1958	01/06/1996
Dr	BERG	PAUL	Gastro-entérologie			WALFERDANGE	18/01/1960	28/01/1994

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
	BERGER ép. POUESSEL	EVA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	25/08/1964	15/10/2008
Dr	BERMES	FRANCOIS	Urologie			ESCH/ALZETTE	06/10/1939	05/01/1970
	BERNHARDT-KURZ	ELLEN	Psychiatrie			ETTELBRUCK	03/10/1949	01/07/2004
Dr	BERTHOLDT	DOMINIQUE	Pédiatrie			JUNGLINSTER	20/05/1950	15/09/2006
Dr	BESCH	MONIQUE	Médecin-généraliste			MERSCH	20/01/1969	20/12/2000
Dr	BESLIJA	ARMIN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	17/01/1963	01/11/1997
Dr	BETTENDORFF	EDGAR	Chirurgie générale	Chirurgie thoracique		WILTZ	11/09/1943	01/01/1986
Dr	BETTENDORFF	CLAUDINE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	21/04/1953	24/09/1984
Dr	BEURLET-MARX	CAROLINE	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	09/10/1965	06/02/1996
Dr	BEYENBURG	STEFAN	Neurologie			LUXEMBOURG	10/04/1963	08/10/2002
Dr	BIJAOUI	PATRICK	Anesthésie-réanimation			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	04/03/1956	14/11/1985
Dr	BILLION	JEAN-MARC	Gynécologie-obstétrique			PETANGE	25/06/1960	01/09/1991
Dr	BILO	REINHARD	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	17/04/1960	14/11/2005
Dr	BINDL	LUTZ	Pédiatrie			LUXEMBOURG	29/01/1957	01/11/2006
Dr	BIREN	PAUL	Pédiatrie			LUXEMBOURG	08/05/1933	15/02/1965
Dr	BIRGEN	CLAUDE	Gastro-entérologie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	01/05/1957	10/03/1988
Dr	BIRMANN	LUCIEN	Médecine interne	Cardiologie et angiologie		LUXEMBOURG	09/02/1938	16/08/1976
Dr	BIRRINGER	CHRISTIANE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	15/11/1967	01/02/1999
Dr	BISDORFF	JEAN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	18/08/1947	24/05/1977
Dr	BISDORFF	JEAN	Gastro-entérologie			LUXEMBOURG	21/12/1936	15/08/1968
Dr	BISDORFF	ALEXANDRE	Neurologie			ESCH/ALZETTE	26/06/1959	01/03/1995
Dr	BIVER	ARMAND	Pédiatrie			LUXEMBOURG	29/03/1959	01/12/1991
Dr	BIZIEN EP. SCHUMACHER	EMANUELLE	Médecin-généraliste			STEINSEL	02/10/1967	12/04/1996
Dr	BLAISE	PIERRE	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	29/04/1961	01/02/1988
Dr	BLASEN-FUSSENEGGER	IRIS	Médecin-généraliste			SANEM	02/05/1964	02/08/2002
Dr	BLECKER	UWE	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	03/03/1964	01/06/2009
Dr	BOCK	EMILE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	08/11/1974	03/07/2009
Dr	BOCK	CARLO	Médecine interne			LUXEMBOURG	20/06/1947	01/10/1977
Dr	BODART	ALAIN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	11/01/1962	17/08/2005
	BOEKER	DAGMAR	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	11/09/1964	21/01/2005
Dr	BOEVER	RAYMOND	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	23/08/1920	26/03/1956
Dr	BOEVER	GEORGES	Chirurgie générale	Chirurgie thoracique		ESCH/ALZETTE	11/06/1949	12/10/1981
Dr	BOF	MICHEL	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	05/06/1962	14/07/1995
Dr	BOFFERDING	LEON	Pédiatrie			LUXEMBOURG	16/10/1961	01/04/2003

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	BOFFERDING-BERTHET	FRANCOISE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	08/04/1959	01/10/1998
Dr	BOHLER	JEAN-LUC	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	17/02/1943	19/05/1980
Dr	BOISANTE	LOUIS	Cardiologie et angiologie			ESCH/ALZETTE	12/04/1947	15/10/1981
Dr	BOISANTE-BOURRIER	CATHERINE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	14/11/1951	01/03/1992
Dr	BOLLENDORF	CLAUDE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	08/07/1953	01/06/1980
Dr	BOLYN	SERGE	Neurologie			LUXEMBOURG	19/07/1960	01/01/2003
Dr	BONERT	CHARLES	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	01/12/1950	01/09/1979
Dr	BONERT	PAUL	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	01/12/1952	01/09/1979
Dr	BONMARIAGE	MARTINE	Médecin-généraliste			LINTGEN	15/03/1969	04/01/2005
Dr	BONSET ép. TOUBA	JOSIANE	Rhumatologie			MONDORF-LES-BAINS	03/06/1955	10/12/2005
Dr	BORDEANU ép. CLEMENT	MANUELA	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	05/10/1967	02/05/2006
Dr	BORHOVEN	MICHEL	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	15/03/1959	03/03/1993
Dr	BORMES	JOS	Médecine interne			MERSCH	02/07/1949	01/02/1983
	BORN	PETRA	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	01/08/1965	01/01/2006
Dr	BORRELLY	JACQUES	Chirurgie thoracique			LUXEMBOURG	01/09/1939	18/02/2008
Dr	BORRIELLO	RAFFAELE	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	19/11/1947	01/04/2009
Dr	BORSI	CLAUDE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	31/08/1954	01/09/1988
Dr	BOTTU	JEAN	Pédiatrie			LUXEMBOURG	05/08/1962	01/02/1999
Dr	BOUCHOMS	FLORENCE	Médecin-généraliste			LAMADELAINE	14/02/1976	04/04/2006
Dr	BOULANGER	THIERRY	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	07/09/1960	01/11/1993
Dr	BOULLAND	PASCAL	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	12/02/1967	01/02/2008
Dr	BOULMONT	MARC	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	06/02/1963	01/01/1998
Dr	BOURGEOIS	FRANCOISE	Gastro-entérologie			LUXEMBOURG	08/09/1961	01/01/2008
	BOUR-JAGER	MARIE-JOSEE	Médecine interne			DIEKIRCH	01/02/1943	20/11/1979
Dr	BRAAS	CLAUDE	Médecin-généraliste			ECHTERNACH	25/11/1956	19/03/1990
Dr	BRABANTS	KAREL	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	01/02/1966	15/09/1997
Dr	BRADTKE-VON ROESGEN	ANNE	Médecin-généraliste			EHLANGE	28/02/1955	01/01/1986
	BRANCO DE ALMEIDA	PATRICIA CARLA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	11/07/1965	01/01/2009
Dr	BRAUN	CLAUDE	Médecine interne			LUXEMBOURG	13/10/1966	01/09/2005
Dr	BRAUN	RENE	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	12/10/1951	02/01/1986
Dr	BRAUN	ANNE-MARIE	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	12/11/1952	01/01/1999
Dr	BRAUN-SCHAUDINN	ANJA	Médecine interne			LUXEMBOURG	05/08/1967	01/12/2005
Dr	BRAUTIGAM	PETER	Médecine nucléaire			LUXEMBOURG	18/09/1958	16/02/1998
Dr	BREAZU	GABRIELA	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	01/09/1969	07/05/2009

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	BREE	MARTINA	Pédiatrie			LUXEMBOURG	18/06/1963	30/09/1999
Dr	BREIER	CARLO	Gynécologie-obstétrique			GREVENMACHER	14/11/1956	24/05/2004
Dr	BREISTROFF	ALFRED	Médecin-généraliste			RUMELANGE	05/02/1944	02/01/1973
Dr	BRETZ	ROBERT	Pédiatrie			LUXEMBOURG	27/04/1956	09/08/2001
Dr	BRIHAYE	CLAUDE	Radiodiagnostic			MONDORF-LES-BAINS	12/05/1950	07/07/1997
Dr	BROPSOM	LEON	Urologie			LUXEMBOURG	25/03/1957	01/08/1991
Dr	BROUTCHOUX	FRANCIS	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	07/03/1952	01/01/1993
Dr	BRUCH	PIERRE JACQUES	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	06/02/1964	21/07/1997
Dr	BRUCH	JEAN-MARIE	Electroradiologie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	26/11/1946	26/06/1978
Dr	BRUCK	MARC	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	11/05/1957	03/08/1988
	BRUCK ép. PETERS	CANDIDA	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	16/09/1965	01/10/2007
Dr	BRUNSFELD	CLAUDE	Médecin-généraliste			KAYL	14/06/1962	17/08/1992
Dr	BUCHLER	PIT	Neurologie			LUXEMBOURG	06/02/1949	05/11/1981
Dr	BUCK	GASTON	Médecine interne			LUXEMBOURG	13/11/1947	01/10/1980
Dr	BUESSER	FRANK	Pédiatrie			JUNGLINSTER	01/02/1974	01/01/2007
Dr	BUICU	OANA CRINA	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	18/07/1967	01/10/2005
Dr	BURG	PASCAL	Gastro-entérologie			LUXEMBOURG	14/02/1957	14/02/1989
Dr	BURG	ANNE-MARIE	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	23/04/1965	12/02/1996
Dr	BURIE	DIRK	Radiothérapie			ESCH/ALZETTE	08/08/1949	01/07/2004
Dr	BURK	MARCEL	Neurologie			ETTELBRUCK	30/08/1967	14/03/2006
Dr	BURSKI	LUC	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/01/1966	01/01/2002
Dr	BURY	FREDERIC	Cardiologie et angiologie			NIEDERCORN	20/12/1966	22/01/1998
	BUSER	MARKUS	Ophtalmologie			ETTELBRUCK	31/08/1967	15/09/2006
	BUTSCHER	KARIN	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	11/10/1962	01/01/1999
Dr	CALAFAT	JEAN FELIX	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	30/10/1953	25/07/1986
Dr	CALMES	EDOUARD	Orthopédie			LUXEMBOURG	16/01/1943	01/12/1976
Dr	CALMES-NONNEMACHER	MARIE-ODILE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	28/08/1944	26/02/1977
Dr	CALTEUX	NICOLAS	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	09/09/1951	01/08/1989
Dr	CALVETTI	SANDRA	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	21/06/1963	01/07/1996
Dr	CALVISI ép. WINTER	VERONIQUE	Psychiatrie			CAPELLEN	07/05/1970	05/11/2002
Dr	CAMES	BRIGITTE	Pédiatrie			MAMER	24/12/1959	30/11/1992
Dr	CAMPS	CHRISTOPHE	Orthopédie			LUXEMBOURG	03/08/1965	01/07/2003
Dr	CAMY-MEYERS	ANNELISE	Médecine interne			LUXEMBOURG	06/09/1939	10/07/1973
Dr	CAPELLE	XAVIER	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	22/01/1963	25/05/2009

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	CAPESIUS	PIERRE	Médecine interne			LUXEMBOURG	03/04/1959	20/02/1992
Dr	CAPESIUS	PIERRE	Electroradiologie			ESCH/ALZETTE	17/06/1945	01/11/1976
Dr	CAPESIUS-KISLIAKOFF	CATHERINE	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	06/11/1931	10/06/1977
Dr	CARDILLO	SANDRA	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	18/03/1964	19/09/1994
	CARL	LUDWIG	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	16/06/1969	03/05/2008
Dr	CARMINATI-PASQUINI	BERNADETTE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	05/10/1950	24/02/2004
	CARVALHO PEREIRA	JOSE ALEXANDRE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	17/05/1975	28/08/2009
Dr	CASEL	SIMONE	Pneumo-phtisiologie			WARKEN	06/10/1963	18/11/1998
Dr	CASTERS	LAURENT	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	13/08/1971	17/11/2005
Dr	CASTOR	GERALD	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	18/10/1953	01/04/2000
Dr	CATAFAGO	JOSEPH	Psychiatrie			LUXEMBOURG	10/05/1951	01/07/1987
Dr	CATEL	LAURENT	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	31/08/1968	14/07/2003
Dr	CENTOFANTI	DANIELA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	21/04/1951	15/05/1987
Dr	CERF	FRANCIS	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	14/07/1932	15/01/1962
Dr	CESCUTTI	ENRICO	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE-OBERCORN	18/03/1950	01/01/1986
Dr	CEUSTERS	ERIC	Psychiatrie			ESCH/ALZETTE	08/11/1958	01/03/1995
Dr	CHAFAÏ ép. MOYSE	RONIT	Pédiatrie			LUXEMBOURG	24/05/1970	01/09/2001
Dr	CHAILLET	GILLES	Psychiatrie			LUXEMBOURG	31/07/1958	01/03/1989
Dr	CHALABI	KHALED	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	17/12/1958	01/06/2001
Dr	CHANTRAINE	FREDERIC	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	22/10/1971	01/09/2003
Dr	CHARLIER	FREDERIQUE	Médecin-généraliste			STEINFORT	19/07/1974	01/01/2006
Dr	CHARPENTIER	ARNAUD	Chirurgie thoracique	Chirurgie vasculaire		LUXEMBOURG	02/04/1958	01/06/2001
Dr	CHARPENTIER-CHAIX	CATHERINE	Pneumologie			LUXEMBOURG	28/11/1955	15/09/2002
Dr	CHAUSSADE	FABRICE	Pneumologie			LUXEMBOURG	13/06/1957	15/11/1999
Dr	CHAUSSADE-CHATEL	CHRISTIANE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/05/1955	25/10/2001
Dr	CHELIUS	GASTON	Oto-rhino-laryngologie			ETTELBRUCK	14/04/1935	06/11/1970
Dr	CHIDIAC	TANIA	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	05/05/1966	28/04/1999
Dr	CHIOREAN	CRISTINA	Médecine interne			LUXEMBOURG	03/06/1968	01/07/2009
	CHITA	COSMIN	Psychiatrie			ESCH/ALZETTE	12/06/1970	01/10/2007
Dr	CHLECQ	JOHN	Rhumatologie			ESCH/ALZETTE	12/07/1952	22/11/1982
Dr	CHOW WING	PHILIP	Médecin-généraliste			ESCHDORF	03/01/1961	01/12/1997
Dr	CHRISTOPH	NEUHÄUSER	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	19/02/1969	01/05/2008
Dr	CLASEN ép. RIEKEL	IRENE	Pédiatrie	Neurologie		LUXEMBOURG	10/06/1940	28/01/1980
Dr	CLEES	JEAN-PIERRE	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	02/08/1958	01/02/1991

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	CLEES	MICHEL	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	08/03/1963	27/04/1998
Dr	CLEMENT ép. MARTIG	VERONIQUE	Rhumatologie			MONDORF-LES-BAINS	20/10/1968	10/12/2005
Dr	CLEMENT-KLEIN	IRMHILD	Gynécologie-obstétrique			ETTELBRUCK	26/10/1921	11/02/1974
Dr	CLOOS	JEAN-MARC	Psychiatrie			LUXEMBOURG	20/10/1967	01/12/2002
Dr	CLOOS	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	22/09/1952	29/06/1982
Dr	CLOOS	ANTOINE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	18/09/1936	01/07/1968
Dr	CLOOS-LEJEUNE	VALERIE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	30/03/1974	01/06/2005
Dr	COESSENS	BRUNO	Chirurgie plastique			ESCH/ALZETTE	23/07/1959	01/03/2002
Dr	COITO	SYLVIE	Biologie clinique			ESCH/ALZETTE	06/07/1974	01/02/2008
Dr	COLANTONIO	SANDRO	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/02/1952	28/02/1980
Dr	COLBACH	CLAUDE	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	27/07/1958	01/02/1996
Dr	COLLARD	ANDRE	Urologie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	31/03/1954	01/10/1993
Dr	COLLING	JOËLLE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	29/08/1977	07/11/2007
Dr	COLLING	EMILE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	24/05/1968	01/12/2003
Dr	COLLING	TOM	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	08/11/1965	01/11/1999
Dr	COLOMBERA	JEAN	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	02/02/1954	16/07/1972
Dr	COLOMBO ép. TURELL	ALEXANDRA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	15/02/1976	15/09/2009
Dr	CONKIC	MARC	Stomatologie			LUXEMBOURG	12/09/1953	28/09/1992
Dr	CONRAD	RENE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	12/04/1954	25/01/1982
Dr	CONRAD-BETZ	MICHELE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	22/02/1956	20/07/1982
Dr	CONSTANTINESCU ép. ILIESCU	CATALINA	Pédiatrie			LUXEMBOURG	02/04/1965	27/08/2008
Dr	CONTER	CAMILLE	Pédiatrie			PETANGE	27/12/1941	01/09/1974
Dr	CONTIER-DIPPEL	BARBARA	Radiodiagnostic			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	20/07/1957	15/07/1994
Dr	CONZEMIUS	ANNICK	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	24/04/1954	03/11/1986
Dr	CORDEBAR	ALEXANDRE	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	31/01/1972	14/07/2003
Dr	CORNET	SANDRINE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	31/03/1973	15/01/2004
Dr	COSTER	MONIQUE	Dermato-vénéréologie			ETTELBRUCK	21/11/1944	01/02/1978
Dr	COUFFIGNAL	SOPHIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/05/1963	01/02/2007
Dr	COULLEN-VITKOVA	MARIE	Médecine interne			KAYL	28/03/1953	02/05/1991
Dr	COURRIER	PAUL LOUIS	Biologie clinique			LUXEMBOURG	15/05/1953	27/10/2008
Dr	CRAUSER	ROGER	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	21/03/1947	01/07/1987
Dr	CROCHET	BRIGITTE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	07/05/1962	20/11/1999
Dr	CULUM	NENAD	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	29/03/1965	03/01/2000
Dr	CURZIETTI-THIRY	PATRICIA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	18/08/1960	21/09/1987

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	DA COSTA FERREIRA	NELIA	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	22/12/1970	18/11/1998
Dr	DADOUN	FREDERIC	Endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition			LUXEMBOURG	04/05/1963	01/01/2009
Dr	DAENEN	BÉNÉDICTE	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	25/03/1967	01/01/2010
Dr	D'AFFNAY	PIERRE-LAURENT	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	29/04/1967	14/03/2005
Dr	DAHAN ép. LENS	KARIN	Médecine interne			LUXEMBOURG	22/12/1963	17/02/2000
Dr	D'ALIMONTE ép. DOFING	JULIANA	Psychiatrie infantile			LUXEMBOURG	16/07/1970	25/01/2006
Dr	DAMAN	FRANK	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	27/02/1974	24/09/2004
Dr	DAMAN	CLAUDE	Médecine du Travail			BERELDANGE	11/02/1961	01/09/1995
Dr	D'AMICO	ROLAND	Médecin-généraliste			MOUTFORT	09/03/1976	01/01/2006
Dr	DAMOUN	MOJTABA	Urologie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	25/12/1956	18/01/2002
Dr	DANDRAU	JEAN-PIERRE	Stomatologie			WALFERDANGE	17/10/1954	15/09/2005
Dr	DANG PHUOC	TRUNG	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	10/04/1947	21/12/1985
	DANISCH	CHRISTIAN	Psychiatrie	Neurologie		ETTELBRUCK	24/11/1960	09/02/2001
	DARO	MARC	Médecin-généraliste			ECHTERNACH	15/01/1972	24/02/2005
Dr	DAUBACH	PAUL	Psychiatrie			LUXEMBOURG	01/01/1957	01/11/1990
Dr	DAUBENFELD	MANUEL	Médecin-généraliste			WASSERBILLIG	02/03/1960	06/10/1986
Dr	DAUM	BERNARD	Rhumatologie			LUXEMBOURG	18/02/1944	01/09/2009
Dr	DAUPHIN	NICOLAS	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	18/05/1967	01/09/2002
Dr	DAVI	JEAN-MARC	Médecin-généraliste			BETTEMBOURG	31/03/1964	18/09/1995
Dr	DAVI-DANGEL	STEPHANIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	15/06/1971	01/03/1999
Dr	DE BEAUFORT	CARINE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	22/05/1956	15/11/1993
Dr	DE BOURCY	GASTON	Médecin-généraliste			SCHIFFLANGE	07/05/1956	01/10/1982
Dr	DE BRUYNE	FILIP	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	14/05/1961	01/11/2003
Dr	DE DIEGO CUEST	MARIA JESUS	Neurologie			LUXEMBOURG	10/02/1964	27/04/1998
Dr	DE GREEF	CHRISTIAN	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	13/05/1962	01/03/1997
Dr	DE LA HAMETTE	DANIELE	Médecine interne			LUXEMBOURG	01/07/1963	02/09/1997
Dr	DE MUYNCK	SABINE	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	21/08/1972	22/11/2001
Dr	DE PERDIGO	ARANTZAZU	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	09/09/1959	01/09/1997
Dr	DE POURCQ-DRESCHER	BIRGIT	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	23/02/1965	16/07/1998
Dr	DE RIDDER	FRANK	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	20/02/1975	01/11/2009
Dr	DE SMET	YVES	Neuro-psychiatrie			ETTELBRUCK	12/05/1953	15/07/1985
Dr	DE VICENTE GENER	MARIA TRINIDAD	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	02/07/1957	20/02/2009
Dr	DE WILDE ép. CHERRIER	SIGRID	Médecine interne			LUXEMBOURG	19/12/1974	02/01/2006
Dr	DE WINTER	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	17/01/1950	15/11/2003

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	DEBES-HOSLIN	ISABELLE	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	30/10/1964	01/02/1997
Dr	DEBUGNE	THIERRY	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	25/12/1961	01/09/1991
Dr	DECHMANN	LILIANE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	11/08/1951	16/01/1997
Dr	DECKER	OLIVER	Pédiatrie			LUXEMBOURG	30/12/1966	24/06/2005
Dr	DECKER	GEORGES	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	14/04/1966	01/05/2000
Dr	DECKER-MAUL	MARIANNE	Médecin-généraliste			MAMER	08/08/1941	15/10/1970
Dr	DECOCQ	ANNE	Psychiatrie infantile			LUXEMBOURG	06/08/1978	01/01/2010
Dr	DEECKE	DENISE	Psychiatrie infantile			LUXEMBOURG	19/11/1965	26/10/2005
Dr	DEGERING	BERND	Ophtalmologie			MONDORF-LES-BAINS	25/07/1951	01/06/2009
Dr	DEGREMONT-WEITZEL	CHRISTINE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	05/06/1958	07/06/1993
Dr	DEL FABBRO	RENZO	Electroradiologie			LUXEMBOURG	18/08/1948	04/02/1982
Dr	DELAGARDELLE	CHARLES	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	25/09/1950	01/12/1985
Dr	DELCOURT	CLAUDE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	26/05/1954	01/10/1980
Dr	DELHEZ	JEAN-PAUL	Pédiatrie			ECHTERNACH	13/02/1963	20/12/1993
Dr	DELOOS	CARLO	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	10/09/1949	08/05/1979
Dr	DELTGEN	ANDRE	Gynécologie-obstétrique			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	16/06/1951	03/01/1985
Dr	DELVAUX	RICHARD	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	14/11/1946	10/12/1981
Dr	DELVAUX	FRANCOIS	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	18/08/1944	16/09/1975
Dr	DELVIGNE	SERGE	Médecin-généraliste			BERTRANGE	29/10/1960	04/10/1986
Dr	DEMIRCAN	LÜTFI	Chirurgie thoracique			LUXEMBOURG	05/02/1961	26/04/2005
Dr	DEMOULLIN	PAUL	Electroradiologie			ESCH/ALZETTE	20/10/1953	06/03/1987
Dr	DEMUTH	REMY	Radiodiagnostic			DUDELANGE	09/11/1961	04/01/1995
Dr	DEMUTH-SABBATINI	BEATRICE	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	24/05/1949	04/01/1995
Dr	DENNEWALD-GASPARD	ANNE-MARIE	Médecin-généraliste			REMICH	24/11/1954	01/11/1982
Dr	DERMIENCE-PARMENTIER	JACQUELINE	Biologie clinique			ETTELBRUCK	21/03/1960	02/12/1999
Dr	DESORBAY	GUY	Médecin-généraliste			STEINFORT	22/11/1951	01/05/1982
Dr	DESPONTIN	KARINE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	11/07/1962	01/10/1999
Dr	DETAILLE	AURORE	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	19/08/1974	01/04/2007
Dr	DETRY	OLIVIER	Chirurgie générale			WILTZ	02/03/1967	20/03/2002
Dr	DEVAQUET	PAUL	Orthopédie			LUXEMBOURG	12/05/1961	01/01/1995
Dr	DEVAQUET-ZECHES	PASCALE	Biologie clinique			ESCH/ALZETTE	17/02/1963	01/03/1995
Dr	D'HUART	CHARLES	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	16/08/1950	01/10/1984
Dr	DI-CANDIA	FRANCK	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	29/05/1970	01/10/2007
Dr	DICATO	MARIO	Médecine interne			LUXEMBOURG	18/06/1942	08/02/1977

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	DIEDERICH	ALFRED	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	16/08/1947	01/08/1975
Dr	DIEDERICH	NICO	Neurologie			LUXEMBOURG	30/01/1956	20/06/1990
Dr	DIEDERICH-MULLER	THERESE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	04/04/1961	09/03/1992
Dr	DIENHART ép. SCHNEIDER	GABRIELE	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	31/07/1949	15/12/2009
Dr	DIESCHBURG	GEORGES	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	17/12/1958	01/11/1986
Dr	DIETZ	PETER LEONARD	Gynécologie-obstétrique			BERTRANGE	19/08/1961	15/11/2008
Dr	DIETZEL ép. PIEGER	MARION	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	10/03/1972	01/11/2008
Dr	DIFFERDING	PAUL	Orthopédie			LUXEMBOURG	03/11/1952	01/08/1986
Dr	DILLENBOURG	CLAIRE	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	04/02/1963	05/11/2009
Dr	DILLON	PIERS	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	30/11/1956	30/04/2005
Dr	DIMMER	CARLO	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	17/03/1962	27/11/1996
Dr	DINSENBACHER	ANDREAS	Médecine interne	Rééducation et réadaptation fonctionnelles		LUXEMBOURG	10/01/1957	01/04/2007
Dr	DINU	FELICIAN ION	Gastro-entérologie			ETTELBRUCK	01/01/1966	06/09/2004
Dr	DIPPEL	WALTER	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	12/05/1958	01/02/1993
Dr	DIRKSMOELLER	BERND	Orthopédie			NIEDERKORN	23/03/1964	02/02/2005
Dr	DITTMAR	HENNING CHRISTOPH	Dermato-vénéréologie			ESCH/ALZETTE	14/01/1967	15/07/2002
Dr	DITTMAR-STEFFES	PATRICIA	Psychiatrie			ESCH/ALZETTE	29/12/1968	22/10/2003
Dr	DJEBBAR-RITZ	NELLY	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	28/08/1948	01/09/1979
	DO PACO QUESADO	ALEXANDER	Pédiatrie			JUNGLINSTER	11/04/1974	01/09/2008
Dr	DOAGOUI	REZA	Orthopédie			GREVENMACHER	26/11/1957	01/01/2008
Dr	DOAT	MICHEL	Médecine nucléaire			ETTELBRUCK	27/10/1962	22/11/1993
Dr	DOEBLE	ANDRE	Psychiatrie			COSNES ET ROMAIN	05/01/1952	29/04/2004
Dr	DOERR	DOMINIK	Médecine interne			WECKER	25/11/1966	03/07/2003
Dr	DOM ép. LIEGEOIS	MARIE-CHRISTINE	Psychiatrie			DIFFERDANGE	31/03/1962	01/09/2005
Dr	DONDELINGER	RENE	Médecin-généraliste	Gériatrie		DUDELANGE	28/07/1973	01/08/2003
Dr	DONDELINGER	ROBERT	Electroradiologie			WILTZ	18/08/1949	20/10/2007
Dr	DONDLINGER	CARLO	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	14/05/1945	01/12/1983
Dr	DONNEN	CHRISTIANE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	25/10/1952	17/12/1984
Dr	DOOMS	GEORGES	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	18/01/1955	01/02/1993
Dr	DORSCHEID	EVA	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	11/02/1966	20/10/2001
Dr	DOS REIS SANTANA	SONIA	Médecin-généraliste			HOSINGEN	18/02/1977	03/04/2006
Dr	DOSTERT	ANNEMARIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	03/05/1965	01/04/2006
Dr	DOSTERT	ANDRE	Psychiatrie			GOETZINGEN	19/12/1953	02/01/2007
Dr	DOUMONT	JEAN-MARIE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	10/07/1973	01/10/2009

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	DOUTRELEPONT	JEAN-MARC	Médecine interne	Néphrologie		ESCH/ALZETTE	26/06/1959	06/06/1996
Dr	DOYEN	PAULE	Stomatologie	Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale		DIFFERDANGE	09/11/1955	08/03/1991
Dr	DRAEGER	MARTIN	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	27/01/1963	22/12/2005
Dr	DRAGOSIM ép. NECSA	LUCIA	Psychiatrie			CLEMENCY	29/09/1967	01/10/2009
Dr	DRIS	AMIROUCHE	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	24/11/1963	15/10/2001
Dr	DROSTE	DIRK W.	Neurologie			LUXEMBOURG	04/09/1962	01/01/2003
Dr	DROULANS	MARC	Psychiatrie			ECHTERNACH	05/12/1956	01/02/1991
Dr	DROUOT	DIDIER	Médecin-généraliste			DUDELANGE	09/03/1957	01/09/2005
Dr	DUBOUTAY	CHRISTIAN	Ophtalmologie			PETANGE	09/04/1958	25/07/1994
Dr	DUHEM	CAROLINE	Médecine interne			LUXEMBOURG	24/01/1964	06/11/1995
Dr	DUHOUX	PIERRE RENE	Médecine interne			LUXEMBOURG	16/01/1952	13/10/1981
Dr	DUHOUX-BAUDOUX	BRIGITTE	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	23/11/1947	01/11/1995
Dr	DUHR	GEORGES	Ophtalmologie			ESCH/ALZETTE	18/07/1951	07/08/1989
Dr	DUMITRESCU	LORENA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	23/05/1961	19/02/2004
Dr	DUMITRESCU-MARIN	LUDMILLA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	12/12/1957	15/03/2002
Dr	DUPONT	CYRILLE	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	17/07/1975	15/11/2005
Dr	DUPONT	PIERRE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	14/10/1938	06/04/1969
Dr	DUSCHERER	MARTINE	Médecin-généraliste			MERSCH	13/02/1975	22/12/2005
Dr	DUSCHINGER	PIERRE	Gynécologie-obstétrique			ETTELBRUCK	19/07/1957	01/10/1991
Dr	DUWE	CARSTEN	Orthopédie			FENTANGE	29/05/1966	01/12/2004
Dr	EGBARIAH	ABEDELNASSER	Psychiatrie	Psychiatrie infantile		LUXEMBOURG	11/11/1960	15/01/2003
Dr	EGGERMONT	YVES	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	09/11/1961	03/11/2003
Dr	EHMANN	LEON	Orthopédie			LUXEMBOURG	25/06/1941	08/11/1973
Dr	EHRENREICH	ALFRED	Médecin-généraliste			RODANGE	17/08/1930	11/09/1998
Dr	EINSWEILER	PAUL	Médecin-généraliste			DUDELANGE	15/09/1947	04/02/1980
Dr	EL ALAOUI	RACHIDA	Médecin-généraliste			NIEDERKORN	01/09/1971	16/11/2004
Dr	EL AZZOUZI	DOUNIA	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	30/07/1974	27/06/2008
Dr	ELCHEROTH	JEANNY	Chirurgie générale			DIEKIRCH	24/02/1960	18/10/2000
Dr	ELCHEROTH	RENE	Orthopédie			LUXEMBOURG	16/12/1953	08/01/1990
Dr	ELLINGSHAUS	GESA	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	28/07/1965	02/01/1997
Dr	EMMANUELLE	PIZON	Pédiatrie			LUXEMBOURG	19/07/1979	31/03/2008
Dr	ENGEL	ULRIKE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	26/11/1966	01/03/2007
Dr	ENGEL	UWE	Psychiatrie			ETTELBRUCK	14/07/1965	01/10/2007
Dr	ENGEL	JASCHA	Chirurgie générale			DUDELANGE	28/07/1949	26/11/1979

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	ENGEL	PAUL	Pneumo-phtisiologie			LUXEMBOURG	17/04/1959	02/05/1991
Dr	ENGEL-BUCKEL	PIA	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	25/05/1962	01/07/2004
Dr	ENGELS	FELIX	Médecine interne			DUDELANGE	22/10/1949	27/09/1982
Dr	ENTRINGER	DANIELLE	Médecin-généraliste			WORMELDANGE	28/02/1961	04/11/1994
Dr	ERNZER	PIERRE	Pneumo-phtisiologie			LUXEMBOURG	19/11/1946	16/06/1980
Dr	ERPELDING	FRED	Médecin-généraliste			MAMER	22/07/1950	01/09/1980
Dr	ERPELDING	JEFF R.	Médecine interne			LUXEMBOURG	23/02/1957	01/10/1991
Dr	ERPELDING	JEFF	Electroradiologie			ESCH/ALZETTE	05/01/1946	01/04/1976
Dr	ESSLINGEN	GUSTAVE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	20/01/1939	01/02/1971
Dr	ETSCHEID	JEAN	Médecin-généraliste			TETANGE	26/06/1931	01/10/1962
Dr	EVEN	ANNETTE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	15/11/1971	12/12/2002
Dr	EVEN	JOSEPH	Microbiologie			LUXEMBOURG	28/06/1947	03/01/2005
Dr	EVEN	ALEX	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	02/01/1957	10/11/1986
Dr	EVERARD	PAUL	Médecin-généraliste			SCHUTTRANGE	29/04/1965	14/09/1992
Dr	EVRARD	LAURENCE	Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale			DUDELANGE	29/02/1964	05/06/2003
Dr	EYDT	CHARLES	Pédiatrie			LUXEMBOURG	22/07/1932	27/11/1963
Dr	EYSCHEN	JOSEPH	Urologie			MONDORF-LES-BAINS	15/03/1931	10/02/1960
Dr	FABER	PIERRE MAURICE	Chirurgie générale	Anesthésie-réanimation		ETTELBRUCK	16/01/1929	15/10/1963
Dr	FABER	CARLO	Chirurgie cardio-vasculaire			LUXEMBOURG	07/10/1951	02/01/1985
Dr	FABER	JEAN-CLAUDE	Hématologie biologique			LUXEMBOURG	24/12/1954	25/11/1985
Dr	FABER	ROBERT	Médecine interne			LUXEMBOURG	02/04/1923	23/08/1954
Dr	FABER	ERNEST	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	05/04/1922	21/01/1954
Dr	FABER	TOM	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	29/05/1959	12/12/1995
Dr	FABER	JEAN-JOSEPH	Oto-rhino-laryngologie			WALFERDANGE	16/04/1957	14/11/1996
Dr	FABER	JEAN	Pneumo-phtisiologie			WARKEN	24/11/1958	06/01/1994
Dr	FABER-VERMEULEN	CLAUDINE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	16/01/1954	12/11/1984
	FABIANO	PAOLO	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	07/09/1974	
Dr	FAJARDO MOSTENNE	PASCAL	Cardiologie et angiologie			MERSCH	16/09/1974	21/02/2007
Dr	FALCONE	RAINER	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	22/11/1962	05/06/2003
	FALK	ANNETTE	Anesthésie-réanimation			WILTZ	10/04/1970	01/12/2007
Dr	FANDEL-ZETTINGER	CHRISTIANE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	06/03/1950	01/08/1980
Dr	FARGHADANI-FOSSEPREZ	HIRSA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	09/02/1970	01/12/2001
Dr	FATTAH	MARCUS	Médecin-généraliste			MAMER	25/04/1967	01/03/2007
Dr	FAVART-STEPHENNE	FREDERIQUE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	02/01/1970	06/09/2000

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	FAVROT	PHILIPPE	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	04/05/1973	15/05/2003
Dr	FEDERSPIEL	CARINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	09/04/1963	01/12/1992
Dr	FEIDERT	FRANK	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	28/09/1958	01/07/1991
Dr	FEILEN	SYLVIE	Oto-rhino-laryngologie			WILTZ	17/07/1966	16/08/1996
Dr	FELD	ROBERT	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	02/03/1964	01/07/2003
Dr	FELDERHOFF	THOMAS	Chirurgie thoracique			LUXEMBOURG	21/07/1966	01/10/2009
Dr	FELLER	LILIANE	Médecin-généraliste			DUDELANGE	05/01/1958	20/02/1986
Dr	FELTEN	JEAN	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	28/11/1934	01/07/1968
Dr	FELTEN	PAUL	Neurologie			LUXEMBOURG	08/10/1953	02/05/1984
	FERBER	ANDREAS	Psychiatrie			ETTELBRUCK	04/06/1962	10/11/2003
Dr	FERNANDES LOURENCO	PAULA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	30/10/1974	02/11/2004
Dr	FERRES	MARC	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	31/03/1937	01/10/1968
Dr	FERRETTI	CHRISTIAN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	12/05/1971	14/02/2007
Dr	FERRING	MARTINE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	17/02/1969	16/07/2002
Dr	FETTES	FERNAND	Médecine interne	Gastro-entérologie		LUXEMBOURG	20/04/1942	01/05/1978
Dr	FETTES-SINNER	BRIGITTE	Pédiatrie			BETTEMBOURG	09/01/1944	01/05/1978
Dr	FETTMANN	LOUIS	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/04/1946	26/03/1984
Dr	FEYPEL	ALAIN	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	30/10/1962	01/10/1993
Dr	FIERAIN	AXEL	Psychiatrie			ETTELBRUCK	02/12/1964	01/09/2009
Dr	FILIPETTI	PAUL	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	16/06/1949	13/08/2006
Dr	FISCHER	GEORGES	Médecin-généraliste			BISSEN	11/12/1956	10/08/1984
Dr	FISCHER	MARC	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	15/06/1962	01/06/1998
Dr	FLAMION	SERGE	Médecin-généraliste			CLEMENCY	25/04/1963	12/06/1989
Dr	FLAMMANG	MARYSE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	13/07/1953	21/03/1983
Dr	FLESCH	CHRISTIAN	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	23/12/1960	21/08/1989
Dr	FLIES	DIANA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	24/08/1954	04/02/1987
Dr	FORGEARD	PHILIPPE	Electroradiologie			ETTELBRUCK	27/08/1953	11/01/1980
Dr	FORGEARD-GHEMARD	FRANCOISE	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	24/06/1951	01/06/1982
Dr	FOURNELLE	THADDEE	Médecin-généraliste			CLERVAUX	06/05/1974	01/03/2006
Dr	FOXIUS	ALAIN	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	19/03/1968	01/07/2002
Dr	FRAMBACH	PETER	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	11/05/1957	29/08/1990
Dr	FRANCK	RAYMOND	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	08/05/1930	01/10/1960
Dr	FRANCK	JOS	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	01/04/1952	17/05/1982
Dr	FRANCK	NICOLE	Neurologie			DIFFERDANGE	31/05/1960	03/03/1992

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	FRANKART	JEAN-LUC	Médecine interne			LUXEMBOURG	20/04/1965	20/07/2009
	FRANZEN	OLIVER	Pédiatrie			LUXEMBOURG	21/07/1971	01/04/2004
Dr	FRIEDEN	CLAUDE	Radiodiagnostic			WILTZ	16/04/1934	01/01/1969
	FRIEDERICH	FRANK	Médecine interne			DUDELANGE	18/01/1967	01/08/2004
Dr	FRIEDERICI	ROBERT	Cardiologie et angiologie			ETTELBRUCK	19/05/1948	01/06/1978
Dr	FRIEDRICH	FRANK	Médecine interne			DUDELANGE	18/01/1967	01/04/2004
Dr	FRIES	GEORG	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	25/05/1960	01/02/2003
Dr	FRILLIER-POPRAWA	BOZENA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/11/1957	15/01/1988
Dr	FRIMODT MOLLER	JENS	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	06/03/1942	02/10/1995
Dr	FRISCH	SERGE	Neuro-psychiatrie			LUXEMBOURG	15/10/1951	17/10/1988
Dr	FRISCH	DANIEL	Psychiatrie			LUXEMBOURG	11/02/1955	01/09/1998
Dr	FRISCH-DESMAREZ	CHRISTINE	Psychiatrie infantile			LUXEMBOURG	25/02/1960	28/04/1989
Dr	FRISING	MARTINE	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	07/02/1972	01/01/2006
Dr	FRISING	MARC	Médecine interne			LUXEMBOURG	09/02/1943	02/10/1975
Dr	FRITZ	ROMAIN	Gastro-entérologie			DUDELANGE	06/07/1960	04/12/1991
	FROSCH	JOACHIM	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	17/02/1961	09/09/2003
Dr	FUCHS	JOEL	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	09/07/1970	01/03/2002
Dr	FUENTES	JOAQUIN	Psychiatrie			MUNSHAUSEN	16/04/1949	01/01/2003
Dr	FURIA	FRANCOIS	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	12/12/1956	12/11/2009
Dr	GABENISCH	AGNES	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	16/06/1960	01/11/1993
Dr	GAERTNER	MARJA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/02/1955	19/12/1991
Dr	GALAND	ALBERT	Ophtalmologie			WILTZ	29/10/1938	01/02/2006
Dr	GALLEGO	FRANCOIS	Médecin-généraliste			REDANGE/ATTERT	07/02/1964	01/11/1998
Dr	GANSER	MONIQUE	Médecin-généraliste			HOSINGEN	03/09/1962	24/02/1992
Dr	GANTENBEIN	CLAUDE	Ophtalmologie			ESCH/ALZETTE	22/03/1970	13/09/2004
Dr	GAS	ABDULCADIR	Médecin-généraliste			WILTZ	20/08/1941	02/06/1980
Dr	GAUTIER ép. PIQUEMAL	CHARLOTTE	Rhumatologie			MONDORF-LES-BAINS	03/08/1970	10/12/2005
Dr	GAUTIEZ-SILVERT	ELODIE	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	01/06/1970	01/10/2002
Dr	GEERAERT	MICHEL	Médecin-généraliste			PERLE	13/03/1952	31/03/1999
Dr	GEIB	LEA	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	06/11/1948	01/01/1987
Dr	GEISEN	FRANCOISE	Médecine interne			LUXEMBOURG	31/08/1959	01/08/1998
Dr	GENEVO	VICTOR	Urologie			LUXEMBOURG	27/07/1922	15/10/1960
Dr	GENGLER	FRANCOIS	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	16/10/1951	04/02/1980
Dr	GENGLER	LEON	Electroradiologie			LUXEMBOURG	19/05/1946	10/10/1975

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	GENSER	CHRISTIAN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	28/10/1955	24/04/2002
Dr	GERHARDS	DIRK	Pédiatrie			BIVANGE	02/11/1966	19/06/2001
Dr	GERICH	TORSTEN	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	16/05/1966	23/02/2007
	GERKE	CAROLINE	Neurologie	Psychiatrie		ETTELBRUCK	29/05/1966	01/10/2007
	GERMESHAUSEN	JENS OLAF	Médecin-généraliste			BOLLENDORF-PONT	07/02/1968	31/03/2008
Dr	GERON ép. GENGLER	CHRISTINE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	30/11/1973	01/09/2005
Dr	GESENHUES	DANIEL	Médecine interne			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	18/07/1968	10/06/2002
Dr	GIACCHI	SANDRO	Urologie			ESCH/ALZETTE	06/06/1964	01/10/1997
Dr	GIELEN	JEAN-LOUIS	Chirurgie plastique			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	21/07/1969	01/01/2003
Dr	GIELIS	OLIVIER	Psychiatrie			LUXEMBOURG	25/02/1962	01/08/1993
Dr	GIERTEN	MARIE-ANNE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	08/05/1957	01/03/1993
Dr	GILBERTZ	JEAN	Médecin-généraliste			STRASSEN	06/01/1950	12/07/1999
Dr	GINTER	SERGE	Gynécologie-obstétrique			STRASSEN	25/04/1959	15/09/1997
Dr	GIRARD-ROMANO	FLORENCE	Santé publique			LUXEMBOURG	07/01/1968	25/06/2002
Dr	GIRS	NOELLA	Médecin-généraliste			WILTZ	28/12/1977	12/12/2005
Dr	GIWER	JEROME	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	17/01/1974	01/07/2009
Dr	GLEIS	MARC	Neuro-psychiatrie			ESCH/ALZETTE	21/05/1954	14/10/1985
Dr	GLEIS-LANG	YVETTE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	04/03/1953	01/08/1982
Dr	GLEITZ	MARKUS	Orthopédie			LUXEMBOURG	29/04/1963	22/02/1996
Dr	GLODT	ROMAIN	Orthopédie			DIFFERDANGE	03/11/1958	01/07/1997
Dr	GOBERT	PHILIPPE	Médecine nucléaire			LUXEMBOURG	20/06/1953	17/09/2003
Dr	GODART	ANDRE	Médecin-généraliste			SANEM	04/07/1959	01/08/1987
Dr	GODTS	JEAN JACQUES	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	01/09/1957	20/11/1999
Dr	GOEDERS	LUCIEN	Médecin-généraliste			RAMBROUCH	23/04/1953	16/08/1982
Dr	GOEDERT	DANIELE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	16/09/1971	06/12/1999
Dr	GOEDERT	FRANK	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	17/04/1974	18/11/2002
Dr	GOEDERT	RAYMOND	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	18/12/1938	16/09/1969
Dr	GOEDERT	JEAN	Urologie			LUXEMBOURG	23/01/1926	28/03/1958
Dr	GOEDERT-BOVE	MARIE-ANTOINETTE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	27/07/1925	08/03/1977
Dr	GOEPEL	CHRISTOPHER	Psychiatrie infantile			LUXEMBOURG	17/06/1966	15/07/2003
Dr	GOERENS	ROBERT	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	18/01/1964	01/11/1995
Dr	GOERENS	CAROLE	Médecin-généraliste			FENTANGE	02/04/1970	03/01/2000
Dr	GOERENS	JEAN-LOUIS	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	29/09/1946	01/05/1980
Dr	GOERGEN	JOSEPH	Médecin-généraliste			REMICH	13/06/1936	09/11/1966

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	GOERGEN	FERNAND	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	27/07/1949	01/05/1980
Dr	GOERGEN	MARIANNE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	19/06/1964	05/05/1997
Dr	GOESER	REINHOLD	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	06/09/1943	03/11/1986
Dr	GOLDMANN	ALBERT	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	09/12/1928	18/09/1959
Dr	GONDOIN	PATRICK	Psychiatrie			ESCH/ALZETTE	06/04/1953	01/12/1980
Dr	GONIVA-BILL	STEPHANIE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	19/08/1976	01/11/2007
Dr	GONNER	THEO	Cardiologie et angiologie			DIEKIRCH	10/06/1929	07/07/1959
Dr	GORDON	JEAN	Médecin-généraliste			NIEDERCORN	03/11/1927	13/10/1959
Dr	GOUDSMIT	ELMER	Psychiatrie			LUXEMBOURG	27/04/1956	15/10/2005
Dr	GRAAS	MARC	Psychiatrie			LUXEMBOURG	27/03/1963	06/06/1997
Dr	GRAF	MAURICE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/10/1953	15/09/1981
Dr	GRAS	CLAUDE	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	13/02/1962	17/09/1990
Dr	GRATIA	FRANCOIS	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	20/08/1923	04/02/1953
Dr	GRATIA	PAUL	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	25/06/1956	01/10/1991
Dr	GRATIA	GUY	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	17/08/1957	01/01/1991
Dr	GREGOIRE	JEAN-MARIE	Cardiologie et angiologie			RODANGE	03/06/1956	15/07/2008
Dr	GREINER	JEANETTE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	08/01/1958	01/07/2005
Dr	GRENOT	GERARD	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	30/05/1950	28/06/1979
Dr	GREWENIG	ANDREAS	Chirurgie maxillo-faciale			JUNGLINSTER	29/05/1962	02/05/2004
	GREWENIG	IRIS	Anesthésie-réanimation			GREVENMACHER	28/12/1965	15/09/1999
Dr	GRIMARD	PHILIPPE	Médecin-généraliste			PERLE	18/12/1980	01/04/2008
Dr	GRIMEE	THIERRY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	04/09/1964	10/09/1990
Dr	GROBEN	NICOLAS	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	04/11/1940	15/10/1968
Dr	GROFF	PAUL	Médecine interne	Hématologie biologique		STRASSEN	28/02/1937	07/11/1967
Dr	GROOS	NADINE	Chirurgie générale	Chirurgie plastique		LUXEMBOURG	15/04/1968	01/11/2003
Dr	GROS	MICHEL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	17/10/1962	26/05/2003
Dr	GRUBER	ROLF	Chirurgie pédiatrique			LUXEMBOURG	21/12/1939	07/10/2005
Dr	GRUEN	JEAN PAUL	Gynécologie-obstétrique			ETTELBRUCK	19/07/1964	07/10/1996
Dr	GRUEN	ANDREE	Ophtalmologie			WALFERDANGE	21/11/1966	03/07/1997
Dr	GRUENIG	FERNAND	Urologie			ETTELBRUCK	07/09/1957	22/05/1990
Dr	GRUNESS	VOLKHARD	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	01/12/1958	01/07/2000
	GUMPRECHT	HANS-GERD	Psychiatrie			ETTELBRUCK	24/09/1962	01/07/2009
Dr	GYERMAN	KONNIE	Chirurgie générale			WILTZ	25/11/1967	29/03/2008
Dr	HAAS	NICO	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	01/09/1954	30/08/1984

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	HACHEM	JEAN-PIERRE	Dermato-vénéréologie			ESCH/ALZETTE	26/10/1971	02/01/2009
Dr	HADJI	HASSAN	Néphrologie			LUXEMBOURG	05/08/1961	01/03/2001
Dr	HAKIM	ALAIN	Biologie clinique			LUXEMBOURG	27/09/1962	19/11/1999
Dr	HALEMBERT	MAREK	Médecin-généraliste			CLERVAUX	17/03/1968	21/08/2001
Dr	HALEMBERT	MIROSLAW	Médecine interne			WILTZ	11/08/1957	01/02/1997
Dr	HALEMBERT-GOLINSKA	BEATA	Biologie clinique			LUXEMBOURG	09/02/1958	01/10/1997
Dr	HALEMBERT-IZYDORCZYK	MAGDALENA	Anesthésie-réanimation			WILTZ	17/12/1971	15/11/2003
Dr	HAMEN	MARC	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	03/07/1959	17/11/1986
Dr	HAMMEREL	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			BETTEMBOURG	13/05/1959	05/01/1987
Dr	HAMZE	FIRAS	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	17/02/1968	26/05/2004
Dr	HANCK-CONTER	ANDREE	Médecin-généraliste			LINTGEN	30/09/1955	03/10/1983
Dr	HANSEN	YVES	Médecin-généraliste			ROODT-SYRE	10/04/1969	10/03/1998
Dr	HANSEN	CHRISTIANE	Cardiologie et angiologie			ETTELBRUCK	09/09/1958	15/04/1990
Dr	HANSEN	ERNEST	Médecine interne			LUXEMBOURG	06/08/1948	06/04/1981
Dr	HANSEN-KOENIG	DANIELLE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/08/1951	01/09/1977
Dr	HARF	CHARLES	Médecine interne			LUXEMBOURG	28/01/1944	01/12/1976
Dr	HARF-TESNIERE	MICHELE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	24/09/1943	01/05/1977
Dr	HARKEMANNE	JEAN-MARIE	Stomatologie			LUXEMBOURG	28/05/1955	15/09/1988
Dr	HARTERT	RAOUL	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	30/11/1958	01/03/2009
Dr	HARTMANN	CLAUS	Chirurgie générale			BASCHARAGE	29/04/1953	16/08/1994
Dr	HASTERT	FERNAND	Neuro-psychiatrie			LUXEMBOURG	21/05/1927	02/08/1958
Dr	HATZ	MARTINE	Médecin-généraliste			LAMADELAINE	30/07/1961	18/09/1989
Dr	HAUPERT	JOELLE	Psychiatrie			ETTELBRUCK	15/07/1976	11/12/2007
Dr	HAUS	GEORGES	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	03/04/1957	30/04/1990
Dr	HAUSEMER	GUY	Rhumatologie			LUXEMBOURG	19/04/1949	01/08/1984
Dr	HAUSSLER	PETER	Chirurgie générale	Orthopédie		ESCH/ALZETTE	30/08/1952	01/11/1993
Dr	HAUSSLER-POLOMSKY	ANDREA	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	24/05/1959	01/01/1996
Dr	HEBISCH	ANTOINE	Chirurgie générale	Chirurgie plastique		LUXEMBOURG	19/04/1946	03/10/1982
Dr	HEDO	ANIK	Pédiatrie			MERSCH	26/05/1960	03/07/2000
Dr	HEDO	PAUL	Psychiatrie			LUXEMBOURG	21/05/1966	01/10/1999
Dr	HEFTRICH	ROGER	Médecin-généraliste			REDANGE/ATTERT	23/11/1954	01/02/1988
Dr	HEGER	GUY	Médecin-généraliste			BRIDEL	14/01/1957	01/02/1988
Dr	HEIECK	FRANK	Gastro-entérologie	Médecine interne		LUXEMBOURG	23/06/1962	01/11/2008
Dr	HEIN	JEAN-BERNARD	Médecine interne			LUXEMBOURG	31/05/1958	25/10/2000

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	HEINEN ép. BECKING	CLIVIA	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	08/03/1965	01/11/2007
Dr	HEINRICY	ANDREE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	29/03/1963	01/01/1999
Dr	HEISBOURG	ELISABETH	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	27/06/1954	01/09/1981
Dr	HEISBOURG	ANDRE	Gastro-entérologie	Médecine interne		FENTANGE	17/02/1939	04/10/1971
Dr	HELOU	ALAIN	Cardiologie et angiologie			DUDELANGE	10/05/1954	19/08/2003
Dr	HEMMER	ROBERT	Médecine interne			LUXEMBOURG	21/03/1943	10/10/1977
Dr	HEMMER	PAUL	Rhumatologie			LUXEMBOURG	04/04/1938	01/07/1968
Dr	HEMMER-ANUSIAK	MAIGORZATA	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	10/03/1943	01/03/1977
Dr	HENCKS	FREDERIC	Médecin-généraliste			NIEDERANVEN	12/11/1978	28/04/2009
Dr	HENCKS	ANTOINE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	15/07/1946	12/05/1978
Dr	HENDRIKS	JEAN PHILIPPE	Biologie clinique			ESCH/ALZETTE	28/08/1958	17/01/1995
Dr	HENIN	JEAN CLAUDE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	20/05/1951	20/01/1999
	HENRIQUEZ KRIES	DANIEL	Médecine interne	Nephrologie		ETTELBRUCK	29/12/1970	01/01/2006
Dr	HENRIQUEZ KRIES	HERNAN	Pédiatrie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	24/04/1966	01/02/2003
Dr	HENSEL - LUND	BARBRO	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	17/12/1951	26/05/1998
Dr	HENSEN	JEAN	Médecin-généraliste			DUDELANGE	24/12/1927	21/08/1956
Dr	HENTGEN	PAUL	Psychiatrie			ETTELBRUCK	13/03/1963	01/04/1997
Dr	HENTGES	FRANCOIS	Médecine interne			LUXEMBOURG	24/05/1946	16/12/1976
Dr	HENTGES	ROMAIN	Psychiatrie			LUXEMBOURG	24/06/1959	12/12/1990
Dr	HENX	PATRICE	Médecin-généraliste			DUDELANGE	29/10/1959	01/12/1991
Dr	HERBIN	GUY	Médecin-généraliste			WEIDINGEN	30/10/1959	17/01/1985
Dr	HERMAND	JEAN-PAUL	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	09/12/1963	18/09/2002
Dr	HERMES	GILBERT	Radiodiagnostic			PIBRAC	22/02/1961	26/10/1992
Dr	HERMESDORF	HEIKE	Psychiatrie			ECHTERNACH	25/05/1966	01/06/2006
Dr	HERODE	ALAIN	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	01/05/1953	02/01/1985
Dr	HERODE-CONRAD	JOSEPHINE	Stomatologie			LUXEMBOURG	12/08/1952	01/04/1985
Dr	HERPEL	KARL HEINZ	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	21/01/1951	06/12/1993
Dr	HERRMANN	NORBERT	Dermato-vénéréologie			SANDWEILER	03/06/1962	22/10/2007
Dr	HERTEL	FRANK	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	10/05/1967	15/07/2008
Dr	HERTENSTEIN	MARGRIT	Dermato-vénéréologie			ETTELBRUCK	17/12/1958	14/11/2006
Dr	HEUSCHLING	CLAUDE	Rhumatologie			ESCH/ALZETTE	05/03/1963	17/11/1994
Dr	HEYART	DANY	Pédiatrie			BERTRANGE	06/12/1956	14/06/1995
Dr	HEYERT	BERNARD	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	11/11/1964	01/10/1998
Dr	HILDGEN	MARC	Orthopédie			ROODT/SYRE	04/12/1974	01/01/2007

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	HIPPERT	MARC	Oto-rhino-laryngologie			ESCH/ALZETTE	17/02/1971	01/06/2006
Dr	HIPPERT	FRANCOIS	Oto-rhino-laryngologie			MONDERCANGE	04/05/1939	01/05/1973
Dr	HIRSCH	ROLAND	Neuro-psychiatrie			ETTELBRUCK	07/08/1950	01/12/1982
Dr	HIRSCH	ROGER	Ophtalmologie			DIEKIRCH	08/02/1954	01/02/1985
Dr	HIRSCH	MARCO	Rhumatologie			LUXEMBOURG	30/08/1961	01/01/1993
Dr	HIRTZ-POLFER	ELIANE	Médecin-généraliste			MAMER	14/04/1975	01/07/2003
Dr	HOELTGEN	JEAN	Gynécologie-obstétrique			STRASSEN	03/08/1931	09/07/1963
Dr	HOFFELT	JULES	Médecine interne			LUXEMBOURG	30/12/1953	02/01/1986
Dr	HOFFELT-DEFOBIS	MARTINE	Médecin-généraliste			NOSPELT	13/09/1954	13/10/1988
Dr	HOFFMANN	THEO	Psychiatrie			ETTELBRUCK	24/02/1961	03/09/2007
Dr	HOFFMANN	JOHN	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	20/02/1950	02/04/1980
Dr	HOFFMANN	LUC	Médecin-généraliste			NOERTRANGE	24/07/1964	23/07/1999
Dr	HOFFMANN	HENRI	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	30/06/1961	02/10/1995
Dr	HOFFMANN	NICOLAS	Médecine interne			LUXEMBOURG	16/05/1932	12/06/1964
Dr	HOFFMANN	MICHEL	Neurologie			ETTELBRUCK	05/09/1962	01/09/1997
	HOFFMANN-KROEGER	ELISABETH	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	05/07/1962	15/07/1999
Dr	HOLBACH	BIRGIT	Dermato-vénéréologie			MONDORF-LES-BAINS	24/05/1967	01/06/2004
Dr	HOLBACH	GERARD	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	22/12/1962	01/09/1998
	HOLPER	DANIELE	Médecin-généraliste			STEINSEL	30/01/1978	03/11/2008
Dr	HOMMEL	LUCETTE	Dermato-vénéréologie			MERSCH	03/03/1964	05/08/1996
Dr	HOUBART	LAURENT	Psychiatrie			ESCH/ALZETTE	18/05/1972	01/10/2006
Dr	HOUSEN ép. ROMAN	SOPHIE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	11/02/1972	01/07/2003
Dr	HUBER	FRANK MATHIAS	Neurologie			ETTELBRUCK	23/11/1968	15/09/2008
Dr	HUBERT	MARC	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		ESCH/ALZETTE	13/04/1957	15/10/1985
Dr	HUBERTY	ROBERT	Orthopédie			STRASSEN	11/02/1947	04/07/1983
Dr	HUBERTY-KRAU	PIERRETTE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	21/01/1950	01/10/1978
Dr	HUBSCH	ANDRE	Médecin-généraliste			PETANGE	07/05/1959	23/01/1989
Dr	HUCH	BARBARA	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	10/12/1964	04/07/2001
Dr	HUIJNEN	STEVE	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	03/08/1973	01/01/2006
Dr	HURTGEN	XAVIER	Médecin-généraliste			REDANGE/ATTERT	23/07/1956	18/12/2001
Dr	HUSSENET	FRANCOIS	Biologie clinique			LUXEMBOURG	07/05/2001	17/04/2001
Dr	HUSSON	MICHEL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	05/07/1950	01/06/2004
Dr	HUSSON-BRUNET	SYLVIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	16/12/1949	03/08/1999
Dr	HUVENEERS	JOEL	Gynécologie-obstétrique			WILTZ	12/01/1973	18/11/2004

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	HYZY-MUHE	ANNETTE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	14/04/1962	16/11/1998
Dr	IVASCU	TEODORA	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	14/06/1966	15/01/2006
Dr	JACKMUTH	ROGER	Chirurgie générale			EMMENDINGEN	10/11/1939	01/02/1974
Dr	JACOB	JEAN	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	14/11/1955	21/01/1987
Dr	JACOB	FRANK	Médecine interne			ETTELBRUCK	10/07/1960	17/11/1995
Dr	JACOBS	GEORGES	Médecin-généraliste			COLMAR-BERG	22/10/1956	30/01/1984
Dr	JACOBS	STEFAN	Orthopédie			DUDELANGE	15/04/1964	01/03/2002
Dr	JACOBY	NADINE	Médecin-généraliste			WARKEN	18/03/1977	01/07/2008
Dr	JACOBY	CLAUDE	Médecin-généraliste			REMICH	16/10/1951	08/01/1980
Dr	JACOBY	MARC	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	22/12/1966	01/08/1995
Dr	JACOBY	CHRETIEN	Neuro-psychiatrie			ETTELBRUCK	24/07/1946	08/12/1978
Dr	JACOBY-HEYMES	CLAUDE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	06/03/1952	01/12/1988
Dr	JACQUE	MARC	Médecine interne			MONDORF-LES-BAINS	24/03/1964	12/01/1998
Dr	JACQUEMART	JEAN	Médecin-généraliste			WILTZ	24/03/1947	09/12/1975
Dr	JACQUEMART	JEAN-LUC	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	20/09/1947	17/10/1988
Dr	JACQUOT	ANDRE	Médecin-généraliste			DUDELANGE	16/09/1952	08/01/1996
Dr	JADOT	THIERRY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	19/10/1950	18/12/1987
Dr	JAEGER	ULRICH	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	12/04/1953	01/03/1983
Dr	JAGER	CHRISTIAN	Pédiatrie			ETTELBRUCK	11/03/1970	05/11/2001
Dr	JAKOBS	WOLFGANG	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	23/08/1952	04/12/1989
Dr	JAMINET	MARCEL	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	12/02/1948	06/07/1979
Dr	JANN	ERNEST	Pneumo-phtisiologie			ESCH/ALZETTE	06/08/1962	02/01/1996
Dr	JANSSENS	DANIEL	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	24/03/1952	09/12/1992
	JARA LORENZO	EVA MARIA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	12/07/1968	01/10/2001
Dr	JATES	PETRA	Médecin-généraliste			WEISWAMPACH	17/09/1973	08/12/2000
Dr	JENTGES	CAROLINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/06/1977	03/10/2005
Dr	JENTGES	ERNEST	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	15/05/1950	12/09/1977
Dr	JENTGES-CANIVET	MICHELE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	27/08/1949	17/09/1977
Dr	JOBLIN	NICOLAS	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	23/01/1969	19/04/2004
Dr	JOCHUM	GUNTHER	Médecine interne			LUXEMBOURG	09/05/1951	04/04/2005
Dr	JOCKERS	MARTIN	Oto-rhino-laryngologie			ECHTERNACH	04/03/1960	01/06/2004
Dr	JOERGER ép. THÜNENKÖTTER	GESINE	Pédiatrie			ETTELBRUCK	01/02/1974	16/02/2009
	JOHANN-RAUSCHER	RUTHILD	Médecin-généraliste			STEINHEIM	29/08/1963	01/10/1998
Dr	JOIRIS	JEREMY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	15/05/1975	30/01/2004

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	JONARD	PAUL	Médecine nucléaire			LUXEMBOURG	24/10/1970	01/01/2006
Dr	JOOSTEN	JOZEF	Psychiatrie			ETTELBRUCK	10/12/1964	30/11/2007
Dr	JÖST	ANSGAR	Médecine interne			LUXEMBOURG	24/12/1957	01/07/2008
Dr	JOST	MARCO	Médecine interne	Gastro-entérologie		LUXEMBOURG	22/10/1950	14/11/1988
Dr	JOST	MARC	Pédiatrie			ETTELBRUCK	19/12/1946	01/11/1976
Dr	JUMELLE	FREDERIC	Médecin-généraliste			MERSCH	26/11/1966	01/05/2007
Dr	JUNCKER	LAURENT	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	17/03/1966	16/09/1999
	JUNG	MARTINE	Dermato-vénéréologie			PETANGE	10/03/1967	01/08/1997
Dr	JUNK ép. KLOPP	ISABELLE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	06/11/1976	22/03/2007
Dr	KAHN	NICOLAS	Médecin-généraliste			LAROCHETTE	14/02/1961	17/12/1990
Dr	KAISER	MARC	Electroradiologie			LUXEMBOURG	16/12/1950	13/02/1981
Dr	KALDENBACH	TITUS	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	15/06/1968	29/06/2004
Dr	KANDEL ép. ANJOS	CYNTHIA	Pédiatrie			MONDORF-LES-BAINS	03/10/1974	14/08/2006
Dr	KAPELLA	MICHAEL	Oto-rhino-laryngologie			ESCH/ALZETTE	06/05/1971	01/11/2004
Dr	KAPRON	ANNE MARIE	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	04/08/1947	01/01/2007
Dr	KARPP	MATTHIAS	Anesthésie-réanimation			DIFFERDANGE	16/02/1963	17/02/2001
Dr	KARST	THOMAS	Psychiatrie infantile			ETTELBRUCK	19/12/1959	10/12/2007
Dr	KARTHEISER	CHANTAL	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	05/04/1958	05/06/1999
Dr	KASEL	FERDY	Neuro-psychiatrie			ETTELBRUCK	21/09/1944	01/06/1987
Dr	KASS	FRANCOISE	Médecin-généraliste			COLMAR BERG	02/06/1970	01/02/2003
Dr	KAYSER	MAURICE	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	23/05/1975	03/03/2008
Dr	KAYSER	YVES	Médecin-généraliste			CAP	21/05/1954	03/08/1981
Dr	KAYSER	PROSPER	Anesthésie-réanimation			BECH-KLEINMACHER	03/04/1933	04/02/1965
Dr	KAYSER	MARC	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	27/04/1955	01/12/1989
Dr	KAYSER	JACQUES	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	03/06/1960	15/08/1998
Dr	KAYSER	PIERRE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	20/01/1936	04/08/1969
Dr	KAYSER	PAUL	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	28/02/1963	14/01/1997
Dr	KAYSER-SCHMIT	MONIQUE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	05/05/1959	10/01/1992
Dr	KAYSER-WENGLER	MICHELE	Pédiatrie			DUDELANGE	27/09/1960	02/01/1997
Dr	KEGHIAN	JEROME	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	08/03/1963	18/12/2002
Dr	KEIPES	MARC	Endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition			LUXEMBOURG	30/10/1963	25/01/1994
Dr	KELLER	MARKUS	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	06/05/1968	21/04/2008
Dr	KELLNER	GREGOIRE	Ophtalmologie			ETTELBRUCK	01/06/1947	24/02/1978
Dr	KEMMER	CAMILLE	Rhumatologie			ESCH/ALZETTE	26/02/1938	03/07/1970

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	KENNEWEG	CLAUDIA	Dermato-vénéréologie			SANDWEILER	21/10/1970	22/10/2007
Dr	KERSCHEN	ROMAIN	Anesthésie-réanimation			LEUDELANGE	16/01/1948	06/11/1978
Dr	KERSCHEN	ANDRE	Gastro-entérologie			LUXEMBOURG	18/10/1946	01/12/1976
Dr	KERSCHEN-BUNZLI	CORINNE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	03/07/1951	16/07/1980
Dr	KERZMANN	PHILIPPE	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	22/09/1959	20/09/2005
Dr	KESS	PASCAL	Oto-rhino-laryngologie			DUDELANGE	01/06/1961	01/03/1993
Dr	KESSLER	PETER	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	30/04/1966	01/10/2003
Dr	KESSLER	HILTRUD	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	12/01/1959	01/09/1997
Dr	KETFI-JUNGEN	MARGUERITE	Endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition			ESCH/ALZETTE	28/01/1948	08/11/1989
Dr	KETTER	NORBERT	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	18/03/1928	19/02/1958
Dr	KHALILI	FARHAD	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	08/07/1965	01/08/2001
	KHOILAR	PIRUS	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	01/10/1958	01/08/2009
Dr	KHORSANDIAN	DARIUS	Ophtalmologie			MAMER	24/09/1962	03/01/1995
Dr	KHORSANDIAN-PESCH	CAROLE	Ophtalmologie			BERTRANGE	17/10/1966	10/03/1997
Dr	KIEFFER	GERARD	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	25/10/1958	01/01/1995
Dr	KIEFFER	CHRISTIANE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	23/04/1956	15/07/1989
Dr	KIEFFER	GILLES	Neurologie			LUXEMBOURG	30/12/1958	04/06/1991
Dr	KIEFFER	JOSEPH	Pédiatrie			LUXEMBOURG	28/03/1933	20/01/1965
Dr	KIELGAST	KERSTIN	Dermato-vénéréologie			DIFFERDANGE	09/12/1960	18/10/1993
Dr	KIESCH	NELLY	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	25/11/1966	01/07/2007
Dr	KIHN	JEAN	Médecin-généraliste			MONDERCANGE	07/05/1956	16/08/1989
Dr	KIHN	BRIGITTE	Médecin-généraliste			MONDERCANGE	21/12/1956	03/12/1990
	KILIAN	UWE	Pédiatrie			DIEKIRCH	04/06/1960	01/04/2007
Dr	KIMMEL	BERTRAND	Médecin-généraliste			DIPPACH	09/08/1959	28/09/2007
	KIRCH ép. THINNES	GABRIELE	Gynécologie-obstétrique			REMICH	23/05/1961	01/02/2007
Dr	KIRSCH	FRANK	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	04/03/1975	15/10/2005
Dr	KIRSCH	MARGARETA	Gynécologie-obstétrique			REMICH	06/12/1953	10/07/2006
	KIRSCH	GABRIELE	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	10/07/1963	01/02/2007
Dr	KLAUKE	THOMAS	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	15/05/1967	01/10/2003
Dr	KLEEN	MARTIN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	16/09/1965	01/01/2010
Dr	KLEES	NORBERT	Pédiatrie			LUXEMBOURG	17/04/1952	07/07/1986
Dr	KLEIBER	KARIM	Médecin-généraliste	Médecine interne		DIFFERDANGE-NIEDERCORN	05/08/1964	19/06/1995
Dr	KLEIN	ETIENNE	Médecin-généraliste			NIEDERANVEN	19/09/1977	01/06/2009
Dr	KLEIN	NICO	Médecin-généraliste			SCHIFFLANGE	30/03/1952	14/08/1979

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	KLEIN	PIERRE ALEXANDRE	Chirurgie générale			DIFFERDANGE	31/08/1941	15/09/1977
Dr	KLEIN	FRANCOIS	Pédiatrie			WILTZ	26/11/2003	11/12/2003
Dr	KLEIN-ZIMMERMANN	JACQUELINE	Médecine interne			REDANGE/ATTERT	26/01/1967	18/01/1999
Dr	KLEMMER	NATHALIE	Rhumatologie			LUXEMBOURG	19/05/1973	09/02/2009
Dr	KLEMP	ECKHARD	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	18/05/1960	01/04/2006
Dr	KLIDARA	NEKTARIA	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	15/09/1966	01/10/2006
Dr	KLIMMEK	JAN-KRISTIAN	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	19/04/1968	01/07/2007
Dr	KLOP	MARCO	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	23/08/1964	25/11/1997
Dr	KLOS	KARSTEN	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	26/05/1962	01/04/2006
Dr	KNAFF	DIANE	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	24/09/1960	02/01/1992
Dr	KNAFF	CARLO	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	24/09/1932	20/01/1964
Dr	KNAUF	NICOLAS	Médecine interne			ETTELBRUCK	14/04/1948	01/10/2003
Dr	KNAUF-HUBEL	DOROTHEE	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	13/08/1964	27/06/2001
	KNOCKE	THOMAS	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	23/06/1963	01/01/2006
Dr	KNOLLE	ULRICH	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	04/04/1956	01/09/1991
Dr	KNOLLE-ROEDEL	INGRID	Médecin-généraliste			REDANGE/ATTERT	27/05/1957	01/11/1995
Dr	KOCH	MARC	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	11/01/1974	21/12/2005
Dr	KOCH	PATRICK	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	11/05/1958	15/04/2004
Dr	KOCH	PAUL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	11/08/1950	22/09/1977
Dr	KOCH	JEAN-PAUL	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	19/10/1948	01/05/1993
Dr	KOCH	ARMAND	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	23/07/1959	01/03/1994
Dr	KOEMPTGEN	CHANTAL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	19/12/1965	16/02/1998
Dr	KOENIG	OLIVIER	Médecin-généraliste			BISSEN	22/10/1973	14/10/2003
Dr	KOENIG	ERNEST	Gynécologie-obstétrique			ETTELBRUCK	04/10/1946	01/10/1977
Dr	KOHL	LAURENT	Dermato-vénéréologie			ESCH/ALZETTE	01/03/1974	26/06/2006
Dr	KOHL	PATRICK	Orthopédie			DIFFERDANGE	12/08/1958	05/12/1994
Dr	KOHL	ALEX	Urologie			LUXEMBOURG	29/06/1946	03/10/1977
Dr	KOHN	PAUL	Médecin-généraliste			REMICH	23/02/1959	30/04/2007
Dr	KÖLBEL	CHRISTIAN B.	Gastro-entérologie			WASSERBILLIG	24/11/1954	01/11/2008
Dr	KOLBER	CHANTAL	Pneumo-phtisiologie			LUXEMBOURG	06/01/1965	01/04/1996
Dr	KOLWELTER	GUY	Anesthésie-réanimation			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	28/11/1950	01/03/1982
Dr	KONNER	CHRISTINE	Pédiatrie			HOWALD	01/01/1960	03/11/1993
Dr	KONRAD	THOMAS	Médecine interne			LUXEMBOURG	15/12/1958	08/04/2007
Dr	KONSBRUCK	RENE	Orthopédie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	08/06/1949	15/10/1981

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	KOPPES	JEAN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	14/03/1953	02/01/1979
Dr	KOPPES	MARTHE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	25/12/1956	01/10/1984
Dr	KOPPES	GILBERT	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	01/01/1951	01/11/1982
Dr	KOROGLANOGLOU-NEY	MARIE-JEANNE	Médecin-généraliste			BELVAUX	13/09/1950	16/07/1980
Dr	KOULLEN	JIL	Médecin-généraliste			SCHOUWEILER	21/09/1962	01/03/1990
Dr	KOUOKAM SIMO	LEOPOLD MICHEL	Radiodiagnostic			WILTZ	12/07/1969	14/11/2006
Dr	KOX	MARTIN	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	09/06/1947	04/09/1984
Dr	KRÄMER	FRANK	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	13/03/1970	01/09/2009
Dr	KRATZENBERG	ERNEST	Neurologie			LUXEMBOURG	26/03/1946	01/09/1980
Dr	KRAUS	JEAN	Médecine interne			ETTELBRUCK	02/12/1932	24/07/1967
Dr	KREMER	MICHAEL	Pédiatrie			LUXEMBOURG	02/08/1970	01/01/2008
Dr	KREMER	MARC	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	04/06/1952	01/10/1981
Dr	KREMER	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			SCHIFFLANGE	22/08/1955	01/01/1983
Dr	KREMER	JACQUES	Médecin-généraliste			DUDELANGE	08/03/1965	03/03/1994
Dr	KREMER	MARC	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	10/07/1953	01/07/1997
Dr	KREMER-MULLER	RIA	Gynécologie-obstétrique			CANACH	20/03/1931	10/06/1965
Dr	KREMERS	HORST	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	23/05/1941	01/08/1995
Dr	KRESSIN	WOLFGANG	Médecine interne			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	12/01/1947	13/06/1994
Dr	KRIEPS	ALEXANDRE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	25/06/1946	15/09/1975
	KRIES SAAVEDRA	RUTH	Pédiatrie			NIEDERCORN	17/08/1943	19/10/2005
	KRONENBERGER	OLIVER	Psychiatrie	Neurologie		LUXEMBOURG	19/01/1965	01/12/2002
Dr	KRUGER	MICHEL	Neurologie			ESCH/ALZETTE	25/01/1955	07/11/1987
Dr	KRUPPERT	HERMANN KLAUS	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	13/09/1959	01/04/2002
Dr	KUGENER	HENRI	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	14/11/1943	06/06/1977
Dr	KUGENER-STEFFENS	VERA	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	25/01/1944	10/06/1977
Dr	KUMMER	SYLVIA	Médecin-généraliste			JUNGLINSTER	14/04/1960	24/02/1992
Dr	KUNTZ	ADRIEN	Médecin-généraliste			BERTRANGE	31/01/1960	15/12/1994
Dr	KURT	PIERRE	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	16/05/1962	01/02/1996
Dr	KURT-LUNG	SABINE	Gynécologie-obstétrique			DUDELANGE	11/06/1961	01/08/1994
Dr	KUSURAN	MENSUR	Médecin-généraliste			DALHEIM	05/06/1959	01/10/2000
Dr	KUTTER	PIERRE	Médecin-généraliste			EPPELDORF	09/06/1970	18/04/2006
Dr	LAFLEUR	ALAIN	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	14/01/1972	02/01/2004
Dr	LAIR	JACQUES	Chirurgie générale			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	01/05/1959	01/08/1989
Dr	LALANGUE	JEAN-CHRISTIAN	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	06/06/1951	15/03/2004

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	LALLEMAND	BERNARD	Orthopédie			LUXEMBOURG	29/01/1975	04/11/2005
Dr	LALLEMANG	JEAN	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	16/12/1958	25/05/1988
Dr	LAMESCH	VÉRONIQUE	Médecin-généraliste			MERSCH	13/12/1980	01/12/2009
Dr	LAMESCH	ALFRED	Chirurgie générale	Chirurgie pédiatrique		GOETZINGEN	09/07/1926	01/07/1976
Dr	LAMMAR	YVES	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	07/05/1959	16/01/1989
Dr	LAMY	STANISLAS	Urologie			LUXEMBOURG	14/08/1944	20/12/1977
Dr	LANCIERS	SOPHIE	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	13/04/1965	01/06/2009
Dr	LANDAT	FRANCK	Stomatologie			LUXEMBOURG	02/01/1950	01/09/1996
Dr	LANG	FRANCOIS	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	07/05/1968	03/02/2003
Dr	LANG	MARCEL	Psychiatrie			LUXEMBOURG	08/10/1954	01/10/1993
Dr	LANG	JEAN MARC	Psychiatrie			ESCH/ALZETTE	28/09/1959	18/04/1995
Dr	LANGEFELD	STEPHANIE	Ophtalmologie			SENNINGERBERG	11/05/1969	01/07/2007
Dr	LANNERS-SAX	ANIK	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	15/01/1966	01/08/1996
Dr	LAROUI	FATIMA	Médecin-généraliste			NIEDERCORN	05/04/1969	15/07/2006
Dr	LASAR	YVES	Radiodiagnostic			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	11/02/1963	01/01/2000
Dr	LAU	YVONNE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	25/06/1961	10/11/1988
Dr	LAUBACH	HANS-JOACHIM	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	25/03/1973	01/01/2004
Dr	LAUBACH	HANS-HEINRICH	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	25/11/1969	25/09/2006
Dr	LAUER	MARC	Médecin-généraliste			WILTZ	30/07/1945	22/04/1975
Dr	LAUTERBOUR	MONIQUE	Médecin-généraliste			BETTEMBOURG	17/08/1960	09/10/1986
Dr	LAVALLEYE	BENOIT	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	16/03/1971	01/10/2001
Dr	LAZERGES	JEAN-PIERRE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	15/11/1947	30/04/1982
Dr	LAZRI	PJERIN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	22/02/1969	15/03/2004
Dr	LE GALL	PASCAL	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	12/03/1965	28/09/2006
Dr	LE MOINE	FRANCOISE	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	11/01/1965	04/10/1995
Dr	LEBOUTTE	HENRI	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	31/03/1958	04/01/1988
Dr	LEBOUTTE-ADAM	FRANCINE	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	27/09/1958	04/01/1988
Dr	LEBRUN	FREDERIC	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	27/08/1969	02/10/2000
Dr	LECH	FREDERIC	Médecin-généraliste			SOLEUVRE	06/06/1957	28/06/1984
Dr	LECHES	MARGUERITE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	18/10/1961	01/05/2004
Dr	LECUIT	JOSEE	Médecin-généraliste			CANACH	01/03/1955	18/11/1996
Dr	LEDESCH	JEAN-PAUL	Gynécologie-obstétrique			WARKEN	17/06/1952	15/10/1984
Dr	LEDESCH-CAMUS	DANIELLE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			ETTELBRUCK	07/11/1956	23/11/1987
Dr	LEEKENS ép. COLLING	KRISTIEN	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	02/02/1977	18/05/2007

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	LEESCH	MARCEL	Médecine interne			LUXEMBOURG	07/05/1941	08/11/1971
Dr	LEGILL	MARIANNE	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	28/10/1958	13/12/1988
Dr	LEHNERS-WEBER	CHRISTIANE	Dermato-vénéréologie			STRASSEN	13/12/1949	16/05/1977
Dr	LEHNERT	TORSTEN	Pédiatrie	Psychiatrie infantile		LUXEMBOURG	28/12/1970	14/01/2008
	LEITNER	MARION	Neurologie	Psychiatrie		LUXEMBOURG	10/03/1957	15/01/2004
Dr	LEMBERG-LICHTERFELD	KATHARINA	Psychiatrie infantile			WARKEN	27/05/1935	01/10/2002
Dr	LEMBERT	MARCUS	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	20/08/1962	01/09/2009
Dr	LEMMER	CLAUDE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	08/02/1947	16/05/1982
Dr	LEMMER	ROBERT	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	12/07/1943	14/02/1977
Dr	LENERS	JEAN-CLAUDE	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	01/08/1954	05/01/1981
Dr	LENS	VINCENT	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	21/08/1960	01/06/1993
Dr	LENTZ	ALBERT	Médecin-généraliste			BELVAUX	07/02/1927	15/05/1956
Dr	LENTZE	HANNS-CHRISTIAN	Médecin-généraliste			HOWALD	16/12/1966	21/11/1994
Dr	LENTZEN	BERNADETTE	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	01/11/1956	03/03/1987
Dr	LEONARDY	MARIKA	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	25/04/1966	01/07/2004
Dr	LEPOT-MOHAMMAD	ZADEH PASHA	Médecin-généraliste			RAMELDANGE	21/03/1962	01/01/1999
Dr	LEQUEUX	MARCEL	Médecin-généraliste			MATELANGE-HAUT	28/12/1952	15/07/2001
Dr	LEVY-SOUSSAN	MARCEL	Ophtalmologie			ESCH/ALZETTE	21/05/1950	01/10/1997
Dr	LEYDENBACH	THEO	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	23/06/1940	01/01/2007
Dr	LEZER-JACQUOT	ANNE	Médecin-généraliste			DUDELANGE	05/09/1949	01/01/1999
Dr	LIBAR	JEAN-CLAUDE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	05/02/1952	04/01/1988
Dr	LIEFFRIG	ISABELLE	Médecin-généraliste			LORENTZWEILER	03/02/1970	03/06/2002
Dr	LIES	RAYMOND	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	06/06/1943	02/02/1976
Dr	LIETHEN	PAUL	Médecin-généraliste			SANDWEILER	17/06/1968	01/08/2007
Dr	LIM-COW	YOUN SHING	Psychiatrie			LUXEMBOURG	25/11/1963	18/12/2000
Dr	LINCK	JOELLE	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	26/06/1976	04/04/2007
Dr	LINDNER	STEFFEN	Dermato-vénéréologie			WALFERDANGE	22/11/1956	01/07/2006
Dr	LO	HJEN BIE	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	21/05/1943	01/06/1991
Dr	LÖBLICH	ANDREAS	Médecin-généraliste			MERTZIG	23/01/1964	01/01/2006
Dr	LOEW	CORNELIUS	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	28/03/1963	01/07/2003
Dr	LOGELIN	JEANNOT	Gastro-entérologie			ESCH/ALZETTE	27/04/1947	01/03/1977
Dr	LONEUX	ROBERT	Radiodiagnostic			WILTZ	09/10/1957	20/12/2000
Dr	LOOS	GUY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	05/04/1962	29/03/1990
Dr	LOOS	GUY	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	30/10/1961	21/11/1994

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	LOPEZ	ANNE-MARIE	Médecin-généraliste			LAROCHETTE	09/06/1977	16/01/2007
Dr	LORANG-PROSPERT	CHRISTIANE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	11/03/1955	04/01/1988
Dr	LORENZ	MICHELE	Médecin-généraliste			ECHTERNACH	08/11/1955	17/12/1984
Dr	LOSCHEIDER	MYRIAM	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	04/03/1974	14/02/2007
Dr	LOSKAMP	ULRIKE	Dermato-vénéréologie			ETTELBRUCK	17/07/1959	01/12/2006
Dr	LOUGE-DESGROUSILLIERS	ANNE	Médecin-généraliste			SANDWEILER	05/12/1967	01/02/2000
Dr	LUCK	JACQUES	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	02/04/1971	18/09/2000
Dr	LUDWIG	CLAUDE	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	02/07/1961	22/03/1994
Dr	LUTGEN	CHARLOTTE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	10/05/1970	12/06/2002
Dr	LUX	MICHEL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	10/01/1972	15/02/2001
Dr	LUYASU	SAMUEL	Médecine interne			ST. REMY	06/10/1967	01/06/2008
Dr	MAACK	GEORGES	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	18/11/1957	01/10/1992
Dr	MAERTENS DE NOORDHOUT	ALAIN	Neurologie			LUXEMBOURG	10/07/1958	14/10/2004
Dr	MAES	ALOYSE	Médecin-généraliste			KAYL	09/08/1944	01/09/1974
Dr	MAGIN	TANJA	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	31/03/1972	01/07/2009
Dr	MAILLET	PIA	Ophtalmologie			DUDELANGE	02/03/1959	01/09/1998
Dr	MAILLIET	JEAN-PAUL	Chirurgie générale			DUDELANGE	25/02/1948	01/02/1982
Dr	MAILLIET	GEORGES	Pneumologie			ESCH/ALZETTE	26/04/1969	01/03/2001
Dr	MAITRY-SCHILTZ	SYLVIE	Médecin-généraliste			DUDELANGE	17/03/1960	02/09/1991
Dr	MAJERUS	GEORGES	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	18/02/1955	01/10/1982
Dr	MAJERUS	JEAN-PIERRE	Dermato-vénéréologie			ESCH/ALZETTE	14/05/1938	06/02/1969
Dr	MAJERUS	JACQUES	Oto-rhino-laryngologie			DIFFERDANGE	11/01/1963	04/09/1995
Dr	MAJERY	NICOLE	Chirurgie générale	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	17/01/1957	01/01/1996
Dr	MAKA	PAUL	Médecin-généraliste			NIEDERCORN	16/07/1966	01/04/2007
Dr	MALBURG ép. WINZEN	IRENE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	22/08/1966	18/09/2006
Dr	MANAVI	HAMID	Médecin-généraliste	Gériatrie		LUXEMBOURG	13/09/1971	08/09/2008
	MANDERSCHEID	TOM	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	19/06/1971	07/12/2005
Dr	MANDRES-PROBST	ANNE-MARIE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	25/03/1938	02/01/1985
Dr	MANGEN	MARIE HELENE	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	02/12/1977	01/09/2007
Dr	MANGEN	MARC	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	31/10/1952	16/05/1983
Dr	MANGEN	ROBERT	Oto-rhino-laryngologie			DIFFERDANGE	14/01/1957	04/07/1988
Dr	MANGEOT	MARC	Médecine interne			LUXEMBOURG	05/01/1958	05/08/1992
Dr	MANNES	CATHERINE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	06/02/1981	21/12/2009
Dr	MANTZ	PASCALE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	01/03/1969	01/10/2001

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	MAQUIL	PIERRE	Médecin-généraliste			RAMBROUCH	11/04/1954	16/08/1982
Dr	MARAND ép. MIGNY	ANNE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	28/04/1969	01/10/2006
Dr	MARAND-MIGNY	ANNE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	28/04/1969	10/10/2006
Dr	MARDAGA	CLAUDINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	27/03/1960	03/09/1996
Dr	MARGANI	ALFREDO	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	26/01/1974	26/11/2003
Dr	MARGUE	ALAIN TUNG HUA	Rhumatologie			LUXEMBOURG	01/12/1957	27/06/1988
Dr	MARMANN	NATHALIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	27/04/1971	15/12/1999
Dr	MARMANN	PIERRE	Oto-rhino-laryngologie			MAMER	19/04/1954	15/01/1990
Dr	MARONG	PATRICIA	Urologie			ETTELBRUCK	06/06/1965	01/04/2003
Dr	MART	DANIEL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	28/11/1956	18/03/1985
Dr	MARTH	BOB	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	17/05/1969	01/09/2002
Dr	MARX	NATHALIE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	29/03/1976	01/06/2009
Dr	MARXEN	FERNAND	Chirurgie générale	Chirurgie thoracique	Chirurgie cardio-vasculaire	ETTELBRUCK	01/03/1947	02/01/1981
Dr	MASI	VANNINA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	04/07/1974	19/01/2004
Dr	MASSARD	GILBERT	Chirurgie thoracique			LUXEMBOURG	31/10/1959	01/01/2008
Dr	MATAIGNE	FREDERIC	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	28/02/1967	03/09/2002
Dr	MATGE	GUY	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	03/04/1949	01/11/1986
Dr	MATHIEU	REMI	Médecin-généraliste			DUDELANGE	06/01/1960	23/01/1990
Dr	MATTE	JEAN CHRISTOPHE	Radiodiagnostic			ESCH/ALZETTE	05/08/1961	14/05/2001
Dr	MAUHIN ép. DELEIXHE	FRANCOISE	Dermato-vénéréologie			WILTZ	29/05/1964	20/01/2009
Dr	MAURI	CHRISTA	Gynécologie-obstétrique			BASCHARAGE	10/08/1944	01/10/2004
Dr	MAUSEN	HENRI	Médecin-généraliste			REDANGE/ATTERT	07/07/1949	01/11/1975
Dr	MAX	MARTIN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	05/03/1965	01/01/2008
Dr	MAY	JEAN-JACQUES	Médecin-généraliste			RODANGE	18/01/1958	21/10/1985
Dr	MAZARIEGOS	OSWALDO	Psychiatrie			LUXEMBOURG	14/05/1939	04/06/1984
Dr	MBANG NGNOMBA	URBAIN	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	16/08/1968	02/01/2001
Dr	MECELLEM	HINDA	Radiothérapie			ESCH/ALZETTE	28/03/1969	01/01/2000
Dr	MEDERNACH	FRANCOIS	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	04/11/1949	26/05/1977
Dr	MEIERS	GRITTY	Médecin-généraliste			REMICH	08/01/1964	05/11/1990
Dr	MEILINGER	STEFAN	Oto-rhino-laryngologie			ETTELBRUCK	06/02/1968	01/10/2002
Dr	MEISCH	JEAN-PAUL	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	27/12/1961	01/01/1998
Dr	MELIANY	ABOU-BEKR	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	14/07/1956	15/09/1998
Dr	MENKE	WOLFGANG	Orthopédie			LUXEMBOURG	30/09/1949	10/03/2004
Dr	MENTZ	JEAN MARIE	Médecin-généraliste			NIEDERCORN	09/02/1976	01/12/2008

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	MERK	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			BETTEMBOURG	11/11/1958	09/10/1986
Dr	MERLE	MICHEL	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	12/07/1943	01/07/2003
Dr	MERNY	FRANCOISE	Médecin-généraliste			GROSBOUS	02/12/1961	01/07/1988
Dr	MERSCH	YVES	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	25/03/1960	01/01/1993
Dr	MERSCH	JOSEPH	Gynécologie-obstétrique			KOCKELSCHEUER	12/02/1925	22/01/1955
Dr	MERTENS	EDOUARD	Médecin-généraliste			CLERVAUX	22/08/1954	02/01/1986
Dr	MERTENS	JOSEPH	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	12/02/1964	17/07/2001
Dr	MERTENS	LUC	Pneumo-phtisiologie			LUXEMBOURG	27/03/1966	01/09/1998
Dr	METZ	HENRI	Neurologie			LUXEMBOURG	03/03/1932	07/02/1964
Dr	METZ	RENE	Neurologie			LUXEMBOURG	13/10/1964	01/01/1998
Dr	METZLER	FERNAND	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	02/07/1945	04/02/1976
Dr	METZLER	ROGER MICHEL	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	01/09/1949	01/12/1983
Dr	MEUNIER	DANIELLE	Microbiologie			ESCH/ALZETTE	24/07/1960	01/01/1997
Dr	MEURANT	FRANCOIS	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	11/09/1969	15/08/2001
Dr	MEURICE	ANNICK	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	28/02/1963	29/11/1995
Dr	MEYER	SERGE	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	30/11/1961	01/02/1993
	MEYER	JEAN-PAUL	Oto-rhino-laryngologie			ETTELBRUCK	26/09/1946	03/10/1988
Dr	MEYERS	RAYMOND	Médecine interne			DIEKIRCH	09/03/1933	05/08/1968
	MEYERS	JEAN	Ophtalmologie			PETANGE	06/03/1964	14/06/1994
Dr	MICHAELY	ROGER	Cardiologie et angiologie			ESCH/ALZETTE	22/09/1943	01/09/1972
Dr	MICHAELY-PAULUS	JEANNY	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	16/01/1944	12/09/1972
Dr	MICHAUX	SANDRINE	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	22/12/1973	06/02/2006
Dr	MICHEL	FRANCOISE	Médecine interne			LUXEMBOURG	25/07/1965	01/03/2008
Dr	MICHEL	GEORGES	Médecine interne			LUXEMBOURG	10/03/1944	01/12/1976
Dr	MICHELS	THIERRY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	08/11/1962	01/09/2005
Dr	MICHELS	ANDRE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	16/08/1950	01/10/1979
Dr	MILLER	XAVIER	Dermato-vénéréologie			ETTELBRUCK	22/03/1957	19/11/1990
Dr	MILLER-SCHINTGEN	EDITH	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	18/06/1962	05/02/1990
Dr	MISSOUNI	DJAMEL	Cardiologie et angiologie			DUDELANGE	14/11/1963	15/05/2007
Dr	MLADINOVIC-LJEPOJEVIC	SANJA	Médecin-généraliste			PETANGE	01/12/1967	01/12/2000
Dr	MOAYED-RAFII	NEDA	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	13/09/1964	21/07/1997
Dr	MODERT	FERNAND	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	26/05/1952	21/03/1983
Dr	MODERT-DIMMER	JOSIANE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	01/04/1952	04/11/1981
Dr	MOELLER	FRANK	Orthopédie			ETTELBRUCK	04/05/1958	03/01/1995

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	MOES	MICHELE	Médecin-généraliste			STRASSEN	23/02/1959	19/06/1989
Dr	MOINIER	NICOLAS	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	19/03/1969	26/06/2003
Dr	MOITZHEIM	CHARLES	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	03/07/1947	22/10/1979
Dr	MOLITOR	JEAN-HENRI	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	09/10/1952	01/11/1979
Dr	MOLITOR	JEAN-LUC	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	06/10/1964	01/10/1998
Dr	MOLITOR	JULES	Neuro-psychiatrie			ESCH/ALZETTE	24/04/1934	13/07/1964
Dr	MOLITOR	GUY	Pédiatrie			LUXEMBOURG	08/04/1969	15/11/2000
Dr	MOLLER-EGGERT	GISELA	Orthopédie			REDANGE/ATTERT	11/05/1961	01/01/2000
Dr	MOLLING	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			STRASSEN	11/09/1955	07/12/1982
Dr	MOLLING	LUC	Urologie			LUXEMBOURG	15/05/1958	16/12/1991
Dr	MOLLING-JOVETIC	OLGA	Médecin-généraliste			OETRANGE	24/04/1960	15/07/1996
Dr	MOREL ép. CODREANU	FRANCOISE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	19/11/1972	21/06/2007
Dr	MOSER	VICTOR	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	17/12/1969	01/11/2003
Dr	MOTTARD	LUC	Médecin-généraliste			MARTELANGE-HAUT	10/11/1963	01/01/2003
Dr	MOUSEL	GUY	Médecin-généraliste			WASSERBILLIG	16/08/1958	01/09/1991
Dr	MOUSSA	JOSEPH	Cardiologie et angiologie			WILTZ	05/11/1954	01/08/1989
Dr	MOUTRIER	ROBERT	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	01/04/1952	14/06/1982
Dr	MUCCIANTE ép. STINES	KARINE	Médecin-généraliste			ESCH/BELVAL	22/11/1968	25/11/2008
Dr	MULLENBERGER	GUY	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	30/10/1949	14/11/1979
Dr	MULLER	STEPHANE	Gynécologie-obstétrique			WARKEN	20/01/1971	17/02/2004
Dr	MULLER	ROBERT	Urologie			ESCH/ALZETTE	27/06/1963	01/10/2004
Dr	MULLER	MARGOT	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/05/1944	01/12/1977
Dr	MULLER	ARMAND	Médecin-généraliste			DUDELANGE	19/09/1951	20/10/1980
Dr	MULLER	GUY	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	02/05/1959	25/09/1989
Dr	MULLER	FRANK	Médecin-généraliste			BETZDORF	13/05/1958	05/03/2001
Dr	MULLER	SYLVIE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	26/11/1959	01/05/1996
Dr	MULLER	PHILIPPE	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	20/08/1957	03/11/1990
Dr	MULLER	FRANCIS	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	24/08/1954	13/11/1984
Dr	MULLER	CLAUDE	Médecine interne			LUXEMBOURG	29/01/1953	01/03/1991
Dr	MULLER	RICHARD	Neurologie			ESCH/ALZETTE	18/08/1954	16/01/1989
Dr	MULLER	GEORGES	Neuro-psychiatrie			SOLEUVRE	14/10/1925	12/08/1955
Dr	MULLER	JEAN-CLAUDE	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	28/09/1951	15/07/1985
Dr	MULLER	ANDRE	Ophtalmologie			ETTELBRUCK	24/02/1954	06/10/1986
Dr	MULLER	PAUL	Pneumo-phtisiologie			ESCH/ALZETTE	12/07/1933	24/05/1962

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	MULLER	ROBERT	Pneumo-phtisiologie			ESCH/ALZETTE	15/09/1951	01/12/1981
Dr	MULLER	CARLO	Pneumo-phtisiologie			ESCH/ALZETTE	30/12/1965	03/01/1995
Dr	MULLER	M.-JEANNE	Rhumatologie			LUXEMBOURG	06/09/1948	06/11/1978
Dr	MUNCH	JEAN-DIDIER	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	19/09/1960	02/01/1994
Dr	MÜNKS	SVEN	Oto-rhino-laryngologie			WILTZ	13/09/1974	01/09/2008
Dr	MUNSTER	LAURENT	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	02/03/1971	01/11/2005
Dr	NAA-PAX	ELIANE	Médecin-généraliste			EISCHEN	17/02/1957	15/10/1986
Dr	NAGODA-NIKLEWICZ	HALINA	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	09/12/1956	04/11/2002
	NAHBERGER	KINGA	Gynécologie-obstétrique			ETTELBRUCK	16/04/1972	01/10/2004
Dr	VEVERKOVA	ZDENKA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	16/08/1958	01/09/1992
Dr	NARDI ép. HOLLARD	ANGELA	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	30/05/1969	01/01/2007
Dr	NATHAN	MICHEL	Urologie			ESCH/ALZETTE	19/09/1952	01/07/1985
Dr	NATI	ROMAIN	Médecine interne			LUXEMBOURG	04/10/1959	01/01/1995
Dr	NEIENS	RAYMOND	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	21/08/1915	21/12/1947
Dr	NEURAY	HENRI	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	26/10/1955	01/06/1989
Dr	NEY	MARIANNE	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	31/01/1956	01/10/1982
Dr	NGNIE NONO	LINDA	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	29/12/1966	13/12/2004
Dr	NGUYEN	TRUNG-NGUYEN	Biologie clinique			ESCH/ALZETTE	01/11/1969	08/05/2007
Dr	NGUYEN-TRONG	LUC	Médecin-généraliste			BERTRANGE	06/01/1961	06/10/1997
Dr	NICLOU	THIERRY	Médecin-généraliste			HESPERANGE	12/04/1960	21/03/1988
Dr	NICLOU	ROMAIN	Cardiologie et angiologie			ESCH/ALZETTE	09/09/1958	19/12/1988
Dr	NICOLAY	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	18/01/1957	07/05/1984
Dr	NICOLAY-PAULY	LUCIANE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	19/11/1954	07/05/1984
Dr	NIEDERCORN	JEAN-BAPTISTE	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	01/11/1976	01/06/2009
Dr	NIEDNER	ANTOINE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	05/07/1936	18/11/1969
Dr	NILLES	ALBERT	Dermato-vénéréologie			DUDELANGE	26/12/1947	14/01/1980
Dr	NILLES	ROBERT	Oto-rhino-laryngologie			WILTZ	28/03/1961	03/06/1996
Dr	NILLES-LUCIUS	CHANTAL	Pédiatrie			MERSCH	30/01/1967	03/07/2000
Dr	NIZARD	MICHEL	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	22/11/1949	01/11/1980
Dr	NOEL	JEAN	Médecine interne	Anesthésie-réanimation		MONDORF	05/07/1943	01/03/1979
Dr	NOEL	LUC	Psychiatrie			GREVENMACHER	22/09/1961	01/05/1998
Dr	NOESEN	RENE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	26/05/1939	10/06/1969
Dr	NOPPE	STEPHANIE	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	23/02/1975	10/04/2007
Dr	NOSBAUM	JEAN	Chirurgie générale	Chirurgie cardio-vasculaire		LUXEMBOURG	18/09/1939	24/02/1974

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	NOSBAUM	ROLAND	Médecine interne			LUXEMBOURG	21/05/1942	12/04/1974
Dr	NOSBUSCH	FRANCIS	Dermato-vénéréologie			ESCH/ALZETTE	21/05/1949	05/02/1979
Dr	NOSBUSCH	YVES	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	16/04/1947	26/03/1979
Dr	NOURAFZA	PEGAH	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	10/02/1977	27/02/2007
Dr	NOURAFZA	ALI REZA	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	08/07/1979	06/07/2009
Dr	NOUVIAIRE	ROBERT	Cardiologie et angiologie			MUENSCHECKER	21/02/1946	01/09/1979
Dr	NOWAK	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	26/03/1947	19/03/2001
	NOWARA-CZECH	EWA	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	10/10/1946	03/02/1995
Dr	NRECAJ	PATRICK	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	17/06/1975	01/10/2006
Dr	NTAHORUTABA	MELANIE	Pédiatrie			WARKEN	24/04/1957	01/05/2001
Dr	NUHRENBERGER	CHRISTIAN	Orthopédie			LUXEMBOURG	23/01/1969	18/02/2005
Dr	NUSS	MAX	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	28/08/1977	01/04/2008
Dr	NUTTIN	CHRISTIAN	Neurologie			LUXEMBOURG	25/03/1956	09/11/1998
Dr	OBERTIN	STEPHANE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/05/1974	01/01/2007
Dr	OCHS	BENOIT	Médecin-généraliste			GONDERANGE	24/03/1961	15/09/1998
	OLBERS	CHRISTINE	Médecin-généraliste			BERELDANGE	03/02/1960	04/10/1993
Dr	OLINGER	ROMAIN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	06/02/1953	01/01/1979
Dr	OMS	PATRICK	Médecin-généraliste			HOSINGEN	11/12/1961	01/01/1990
Dr	OPPERMANN-DUSCHINGER	CLAUDINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	03/02/1961	11/08/1993
Dr	ORBAN ép. KEGHIAN	DOMINIQUE	Oto-rhino-laryngologie			BERTRANGE	05/05/1971	19/03/2003
Dr	ORTOLA	FRANCOISE	Néphrologie			LUXEMBOURG	11/03/1952	29/03/1991
Dr	OST	ROGER	Chirurgie générale	Chirurgie vasculaire		LUXEMBOURG	08/06/1956	01/03/1995
Dr	ÖZKAN	TAHSIN INANC	Médecin-généraliste			NIEDERKORN	02/09/1955	01/11/2000
Dr	PACARY	JENNIFER	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	30/12/1975	01/01/2009
Dr	PAGE	PHILIPPE	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	15/01/1960	01/01/1993
Dr	PAGLIARINI-BASSLER	KARIN	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	29/05/1961	23/04/2004
Dr	PANOSETTI	EUGENE	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	06/04/1949	01/02/1993
Dr	PAPAGEORGIOU	AGIS	Neuro-psychiatrie			LUXEMBOURG	25/07/1944	15/01/1996
Dr	PAQUET	FRANCOISE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	05/12/1955	01/12/1985
Dr	PARIS	VINCENT	Ophtalmologie			WILTZ	24/02/1958	24/04/2007
	PARISI	DAGMAR	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	15/07/1966	18/11/2008
	PARKKINEN	KIRSI HELENA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	17/06/1961	23/11/2006
Dr	PARRIES	CARLO	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	11/11/1949	14/12/1981
Dr	PARULIENE-MUSTEIKYTE	SIGITA	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	04/06/1959	02/09/1997

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	PAULUS	SYLVIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	31/08/1958	18/05/1988
Dr	PAULY	FRANCOISE	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	26/10/1953	08/10/1990
Dr	PAULY	FERNAND	Pédiatrie	Rééducation et réadaptation fonctionnelles		LUXEMBOURG	15/09/1958	31/03/1989
Dr	PAYEUR	MICHELLE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	04/07/1957	01/02/2004
Dr	PECASTAINGS-THOMAS	MARION	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	07/11/1972	09/11/2004
Dr	PEFFER	HENRI	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	17/12/1958	01/08/1991
Dr	PEIFFER	MARC	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	15/03/1964	11/11/1996
Dr	PENNING	ROBERT	Neuro-psychiatrie			LUXEMBOURG	13/09/1937	01/10/1971
Dr	PEPIN	GASTON	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/09/1953	20/07/1979
Dr	PEPORTE	MAX	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	31/08/1977	26/09/2008
Dr	PEPORTE	FRANCIS	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	28/06/1946	15/12/1975
Dr	PEREIRA	BRUNO	Cardiologie et angiologie			ESCH/ALZETTE	28/09/1976	01/11/2007
Dr	PEREZ PEREZ	IDOYA	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	03/07/1973	11/10/2007
Dr	PERLEAU	MICHEL	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	28/07/1954	31/05/2000
Dr	PERRANG	CHRISTIAN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	07/04/1977	01/06/2007
Dr	PERRIN-WENIGER	MONIQUE	Biologie clinique			LUXEMBOURG	30/06/1965	01/04/2009
Dr	PESCATORE	PAUL	Gastro-entérologie			LUXEMBOURG	07/12/1963	01/07/1998
Dr	PESCH	GEORGES	Médecin-généraliste			SENNINGEN	25/05/1958	23/02/1987
Dr	PESCH	CAMILLE	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	10/10/1947	01/04/1979
Dr	PESCH-BOUVENET	PASCALE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	28/03/1952	01/10/1983
Dr	PESSERS	IVO	Orthopédie			LUXEMBOURG	03/10/1957	01/03/1998
Dr	PETERS	JEAN	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	23/09/1944	01/01/1982
Dr	PETERS	PAUL	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	19/01/1934	08/08/1966
Dr	PETERS	PATRICK	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	25/10/1965	01/09/2003
Dr	PETIT	COLETTE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	18/06/1973	18/07/2008
Dr	PETIT	MICHEL	Médecine interne			WALFERDANGE	22/12/1959	01/01/1995
Dr	PETRY	FLORENCE	Pédiatrie			ETTELBRUCK	22/09/1973	14/11/2006
Dr	PETTINGER	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			PETANGE	03/03/1978	16/02/2009
Dr	PETTINGER	RENE	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	30/05/1972	08/09/2004
Dr	PFEIFFER	HENRI	Pédiatrie			BURDEN	10/03/1942	13/03/1972
Dr	PHILIPPE	PAUL	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	22/02/1958	26/10/1992
Dr	PICARD	CAROLE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/05/1964	08/12/2007
Dr	PICARD	CHRISTIAN	Médecine nucléaire			ETTELBRUCK	23/03/1973	16/02/2006
Dr	PICHOT DU MEZERAY	ARMEL	Neurologie			NIEDERKORN	18/04/1972	12/04/2004

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	PIERQUIN	GENEVIEVE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	30/11/1953	27/11/1996
Dr	PIERRARD	ROMAIN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	10/07/1956	01/09/1982
Dr	PIESCHACON	LUIS BERNARDO	Médecin-généraliste			PETANGE	27/12/1941	05/02/2003
Dr	PIETERS	FRANS A.A.	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	24/03/1953	21/10/2003
Dr	PIGNOLONI	CLAUDIO	Psychiatrie infantile			LUXEMBOURG	20/02/1977	18/11/2008
Dr	PILLOY	WILFRID	Médecine nucléaire			LUXEMBOURG	23/03/1947	01/11/1993
Dr	PILOT	LOUIS	Orthopédie			ETTELBRUCK	05/02/1965	06/06/1999
	PIMENTEL	ARTURO	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	03/05/1956	05/10/1992
Dr	PIROTTE	ANNETTE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			DUDELANGE	14/08/1969	01/06/2003
	PIWONSKI	STEPHAN	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	09/12/1963	01/01/2008
Dr	PIXIUS	CHRISTIANE	Ophtalmologie			DUDELANGE	08/05/1964	01/08/1996
Dr	PIZZI	DAVID	Médecin-généraliste			RODANGE	17/10/1970	01/03/2009
Dr	PLAS	BERNARD	Pneumologie			WARKEN	02/09/1966	05/08/2009
Dr	PLAWNY	LAURENT	Médecine interne			LUXEMBOURG	12/12/1974	02/10/2008
Dr	POEKER	ROBERT	Orthopédie			LUXEMBOURG	07/09/1951	06/09/1983
Dr	POLET	THIERRY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/01/1969	01/08/2008
Dr	PONCELET	PHILIPPE	Radiodiagnostic			WILTZ	23/03/1966	17/12/1999
Dr	PONCIN	CATHERINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	01/03/1975	02/03/2003
Dr	PONSART	PASCALE	Psychiatrie			NIEDERCORN	01/01/1953	01/05/2004
Dr	POOS	PHILIPPE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	04/03/1971	01/01/2007
Dr	POOS	CARLO	Ophtalmologie			ESCH/ALZETTE	09/09/1955	07/08/1989
Dr	POOS	DANIEL	Radiodiagnostic			ESCH/ALZETTE	06/12/1956	01/12/1988
Dr	POOS	ROMAIN	Urologie			LUXEMBOURG	13/07/1946	01/06/1976
Dr	PORTAL-ROLLAND	ISABELLE	Médecin-généraliste			BERTRANGE	05/06/1961	15/09/1998
Dr	POUCET	ETIENNE	Anesthésie-réanimation			STRASSEN	22/08/1952	13/10/1981
Dr	POULAIN	JEAN-FRANCOIS	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	25/09/1969	14/02/2002
Dr	POULIQUEN ép. CROS	MARIE-CHRISTINE	Médecine du Travail			WINDHOF	03/08/1957	23/12/2008
Dr	POUTHIER	DOMINIQUE	Néphrologie	Anatomie pathologique		LUXEMBOURG	28/09/1950	17/04/1984
Dr	PROBST	MARTIN	Médecin-généraliste			JUNGLINSTER	22/11/1954	09/01/1984
Dr	PROSPERT	FERNAND	Médecine interne			LUXEMBOURG	09/06/1957	01/10/1990
Dr	PROTH-WEGENER	CHANTAL	Médecin-généraliste			KAYL	09/03/1959	06/01/1986
Dr	PULL	CHARLES	Neuro-psychiatrie			LUXEMBOURG	16/09/1944	01/02/1977
Dr	PUMM	RENATE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/11/1961	01/07/1995
Dr	PUNDEL-KOCH	MARGUERITE	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	24/10/1957	10/10/1983

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	PUTZEYS	PIERRE	Orthopédie			LUXEMBOURG	13/11/1962	02/11/1998
Dr	QUARING	CONSTANT	Médecine interne			HOWALD	01/10/1939	01/11/1972
Dr	QUARING	RALPH	Ophtalmologie			ESCH/ALZETTE	07/07/1957	01/10/1997
Dr	QUIRING	EMILE	Médecine interne			LUXEMBOURG	29/08/1921	13/01/1955
Dr	QUOIRIN ép. HEDO	SOPHIE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	24/05/1969	01/09/2000
	RABER	PAUL	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	10/11/1960	01/05/1996
Dr	RAGAGLIA	CARMELA	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	09/10/1955	04/01/1988
Dr	RAHME	ELIAS	Orthopédie			LUXEMBOURG	15/05/1951	01/06/1992
Dr	RAMAZZOTTI-MICHELS	MARIE-CHR.	Ophtalmologie			DIFFERDANGE	21/01/1960	02/02/1994
Dr	RAMOS DE OLIVAL	JOSE	Cardiologie et angiologie			ESCH/ALZETTE	13/04/1966	01/11/1999
Dr	RAMSHAD-LASSEN	YASMIN	Radiothérapie			ESCH/ALZETTE	21/05/1966	01/05/2002
Dr	RASQUIN	JEAN-MARC	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	20/04/1971	01/12/2003
Dr	RASSEL	MARCEL	Médecin-généraliste			HOLLENFELS	27/08/1927	12/11/1956
Dr	RASTEGAR	TOURAJ	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	12/05/1970	01/02/2003
Dr	RAUCHS	ERNEST	Médecine interne			LUXEMBOURG	12/03/1934	04/03/1968
Dr	RAUCHS	PAUL	Psychiatrie			LUXEMBOURG	24/04/1956	01/10/1987
Dr	RAUCHS-ISOLA	ESTELLE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	04/11/1958	07/11/1988
Dr	RAUH	STEFAN	Médecine interne			DIFFERDANGE	12/04/1964	14/01/1999
Dr	RAUSCH	SIGGY	Médecin-généraliste			STEINSEL	14/06/1953	16/06/1986
Dr	RAUSCH	NATHALIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	14/03/1964	01/01/1997
Dr	RECKINGER	CHARLES	Neuro-psychiatrie			LUXEMBOURG	25/05/1937	01/07/1968
Dr	RECKINGER-BIEL	MARIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	30/01/1937	26/06/1980
Dr	REICHLING	JACQUES	Médecine interne			LUXEMBOURG	30/09/1953	01/06/1987
Dr	REIFFERS-METTELOCK	JOSEE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	08/04/1937	01/03/1977
Dr	REIMER	HANS JORG	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	13/05/1962	01/05/1996
Dr	REINECKE	JÖRG	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	19/07/1950	21/07/2008
Dr	REINERS	ROGER	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	17/06/1954	22/05/1986
Dr	REINERS-SCHAETZEL	ODILE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	25/04/1956	01/01/1995
Dr	REINESCH	MARCEL	Médecin-généraliste			MERSCH	02/01/1949	14/09/1976
Dr	REIS	GEORGES	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	15/09/1950	20/09/1982
Dr	REISEN	CAMILLE	Médecine interne			BERELDANGE	18/07/1937	01/09/1971
Dr	REITER	JEAN-CLAUDE	Pédiatrie			DUDELANGE	01/02/1958	11/09/1989
Dr	REMY	MARC	Anesthésie-réanimation			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	11/03/1958	01/03/1995
Dr	RENIERS	FRANCISCO	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	06/08/1967	18/11/1998

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	RESCHNER	NORBERT	Médecin-généraliste			MONDORF-LES-BAINS	07/07/1972	01/05/2008
Dr	RESSOUCHES ép. WALTENER	ISABELLE	Médecin-généraliste			CLEMENCY	30/10/1963	01/10/2001
Dr	REULAND	PAUL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	27/02/1949	20/08/1979
	REULAND	GERARD	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	17/01/1961	17/07/1995
Dr	REUTER	PAUL	Médecin-généraliste			KEHLEN	20/09/1956	16/08/1988
Dr	REUTER	LILIANE	Médecin-généraliste			MERSCH	10/06/1956	23/11/1998
Dr	REUTER	MARC	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	11/05/1953	18/03/1985
Dr	RICART	OLIVIER	Orthopédie			LUXEMBOURG	30/07/1960	29/05/2001
Dr	RICART-THANISCH	TESSY	Médecin-généraliste			DUDELANGE	30/04/1965	08/03/1993
Dr	RICHARD	JOSEPH	Gynécologie-obstétrique			ESCH/ALZETTE	21/10/1955	03/10/1988
Dr	RICHARTS	NADINE	Médecin-généraliste			BERTRANGE	08/03/1976	02/05/2005
Dr	RIES	GASTON	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	31/05/1953	17/09/1979
Dr	RIES	ANDRE	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	12/06/1949	15/10/1984
Dr	RIES	FERNAND	Médecine interne			LUXEMBOURG	13/12/1954	01/10/1986
Dr	RIES	FRANCOIS	Neuro-psychiatrie			STRASSEN	22/03/1938	01/11/1970
Dr	RIES	JEAN	Oto-rhino-laryngologie			ESCH/ALZETTE	18/06/1932	20/06/1962
Dr	RIES	MICHEL	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	12/12/1957	02/01/1990
Dr	RIES-HOFFMANN	ANTOINETTE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	15/01/1955	30/03/1987
Dr	RIHM	GEORGES	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	28/09/1938	26/07/1971
Dr	RIONDE-AUBERT	MARIE-JOSEPHE	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	03/03/1956	15/09/1997
Dr	RIPP	ALAIN	Médecin-généraliste			CLERVAUX	24/11/1961	27/09/1988
Dr	RISCH	ANNE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	19/06/1967	01/06/2001
Dr	RISCHETTE	RENE	Médecin-généraliste			LAROCHETTE	26/09/1956	07/07/1986
Dr	RITZ	ELISABETH	Ophtalmologie			ECHTERNACH	27/04/1955	01/10/1996
	RIVAS	CATALINA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/11/1960	19/04/1993
Dr	RIZKI	MOHAMED	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	1957	01/04/2001
Dr	ROBERT	PHILIPPE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	16/09/1964	01/01/1999
Dr	RODANGE ép. BERGER	MARTINE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	25/04/1961	01/10/2009
Dr	RODDE	ALAIN	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	09/01/1957	26/11/1992
Dr	ROGER	JEAN-FRANCOIS	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	15/10/1972	11/05/2009
Dr	ROHMANN	EDMUND	Neurologie			ESCH/ALZETTE	30/10/1957	02/07/1990
Dr	ROHMANN-ESTGEN	MARIE-JOSEE	Psychiatrie	Psychiatrie infantile		ESCH/ALZETTE	07/05/1955	02/07/1990
Dr	ROLAND	DENIS	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	12/12/1962	13/01/1997
Dr	ROLLER	CHRISTIAN	Urologie			LUXEMBOURG	23/10/1962	01/07/1998

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	ROLLES	ROLF PETER	Médecine interne	Gastro-entérologie		LUXEMBOURG	28/10/1963	17/09/2007
Dr	ROLLINGER	RAYMOND	Pédiatrie			PETANGE	23/04/1938	29/06/1970
Dr	ROLLINGER-HOLTZINGER	INGRID	Médecine interne			LUXEMBOURG	03/10/1966	15/05/1997
Dr	ROLLMANN	PAUL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	17/02/1933	24/05/1962
Dr	ROLLMANN	MARC	Médecin-généraliste			REMICH	24/06/1940	04/11/1971
Dr	ROSE	STEFAN	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	02/05/1961	01/07/2004
Dr	ROSE	CHRISTOF	Pédiatrie			LUXEMBOURG	05/12/1963	01/04/2004
Dr	ROSOUX	PHILIPPE	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	18/09/1956	01/10/2003
Dr	ROSSI	ANNIBALE	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	03/10/1949	17/10/2005
Dr	ROSSI	ARLETTE	Psychiatrie			BRIDEL	06/07/1955	01/06/1990
Dr	ROTH	MONIQUE	Médecin-généraliste			MOUTFORT	08/05/1962	03/04/1995
Dr	ROUDBAR	ABDI	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/04/1964	01/12/2009
Dr	ROUKOZ	BERNARD	Radiodiagnostic			ESCH/ALZETTE	14/02/1958	01/11/1997
Dr	ROUKOZ-BISDORFF	MARIE-ANNE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	09/02/1965	01/06/1993
Dr	RUME	NIC	Médecine du Travail			CONTERN	18/10/1944	22/06/1973
Dr	RUSSO	NATHALIE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	04/08/1969	01/10/2005
Dr	SABERIN	AMIR	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	30/07/1974	01/06/2009
Dr	SABRI	HESCHAM	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	10/11/1964	02/05/2006
Dr	SADLER	PIERRE	Pneumo-phtisiologie			LUXEMBOURG	27/06/1950	01/01/1981
Dr	SAINT-MARD	PATRICK	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	14/12/1948	23/02/2009
Dr	SANCHEZ-GUEVARA SANCHEZ	ANA	Gériatrie			STEINFORT	30/10/1974	17/07/2006
Dr	SAND	JULIEN	Médecine interne			LUXEMBOURG	08/06/1951	14/01/1985
Dr	SANDT	GEORGES	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	08/12/1943	01/06/1977
Dr	SAPONARO	JACQUES	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	23/01/1951	01/11/2008
Dr	SARTINI	NELLY	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	21/07/1976	01/03/2006
Dr	SASSEL	ERIC	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	25/03/1969	28/02/2000
Dr	SAVY	JEAN-PIERRE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	22/03/1956	22/01/2002
Dr	SAYAD	BOUAZZA	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	01/01/1952	01/07/2004
Dr	SCALAIS	EMMANUEL	Neurologie			LUXEMBOURG	29/06/1954	06/11/2002
Dr	SCHAACK	ROBERT	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	17/07/1927	22/07/1959
Dr	SCHADECK	TANJA	Pédiatrie			MONDORF-LES-BAINS	24/09/1974	14/08/2006
Dr	SCHAEFFER	ALAIN	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	10/10/1957	02/04/1986
Dr	SCHALBAR	CLAUDE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/06/1973	25/07/2005
Dr	SCHALBAR	RENE	Médecin-gémnéraliste			ETTELBRUCK	21/10/1952	03/08/1979

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	SCHANEN	GUY	Médecin-généraliste			ALZINGEN	16/01/1953	01/06/1981
Dr	SCHANEN	GERARD	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	26/02/1959	01/01/1991
Dr	SCHANK	FRANCOIS	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	27/12/1942	01/02/1976
Dr	SCHARLE	PAUL	Chirurgie générale			DIFFERDANGE	14/12/1959	30/05/2000
Dr	SCHARLE	JEAN	Gynécologie-obstétrique			ERPELDANGE	11/07/1932	27/03/1963
Dr	SCHARLE-GRUN	SIMONE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	27/06/1954	01/09/1999
Dr	SCHARLL	GERARD	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	14/05/1955	12/01/1987
Dr	SCHARPANTGEN	RAYMOND	Médecin-généraliste			CRAUTHEM	22/02/1956	08/11/1982
Dr	SCHARPANTGEN-SCHILTZ	CAROLINE	Médecin-généraliste			CRAUTHEM	26/03/1956	08/11/1982
Dr	SCHARTZ	ANNE	Psychiatrie			LUXEMBOURG	09/12/1971	01/10/2005
Dr	SCHARTZ	ANDRE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	02/01/1957	15/12/1983
Dr	SCHAUFERT-KROTKI	SABINE	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	17/04/1958	21/08/2006
Dr	SCHAUS	RAYMOND	Médecine interne			LUXEMBOURG	17/11/1927	28/01/1958
Dr	SCHEEFER	SEVERINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/08/1969	01/01/2004
Dr	SCHEER	NICO	Ophtalmologie			WILTZ	09/12/1951	17/01/1986
Dr	SCHEER-BEHN	SUZANNE	Pédiatrie			WILTZ	15/04/1949	02/05/1985
Dr	SCHEIDELER	KLEMENS	Chirurgie générale	Chirurgie vasculaire		LUXEMBOURG	23/01/1959	01/07/2003
Dr	SCHEIDEN	RENE	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	01/07/1953	01/01/1986
Dr	SCHEIFER	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	26/09/1943	22/04/1970
Dr	SCHEIFER	JACQUES	Médecin-généraliste			HOWALD	26/12/1947	04/10/1976
Dr	SCHEIFER	GUY	Electroradiologie			ETTELBRUCK	16/02/1942	01/09/1970
Dr	SCHELINSKY	GUY	Médecin-généraliste			RUMELANGE	20/10/1954	15/10/1980
Dr	SCHELINSKY-FOURNEL	JACQUELINE	Médecin-généraliste			RUMELANGE	03/11/1954	01/05/1982
	SCHEPPELE	CAROLA	Psychiatrie			ETTELBRUCK	03/05/1962	11/08/2003
Dr	SCHERER	UDO	Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale			ECHTERNACH	12/04/1960	17/03/2006
Dr	SCHEUER-BAULER	ELISABETH	Médecin-généraliste			ECHTERNACH	26/03/1946	10/09/1973
	SCHEYER	KAY THOMAS	Gynécologie-obstétrique			WILTZ	11/09/1966	01/06/2008
	SCHIERLOH	ULRIKE	Médecine interne			LUXEMBOURG	25/09/1966	30/09/2005
Dr	SCHILLING ép. BAUER	CAROLINE	Gynécologie-obstétrique			BERTRANGE	17/03/1974	15/03/2006
Dr	SCHILTZ	FERNAND	Cardiologie et angiologie			ESCH/ALZETTE	14/12/1945	28/11/1976
Dr	SCHILTZ	EUGENE	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	29/01/1943	01/02/1977
Dr	SCHILTZ	GILBERT	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	16/10/1963	01/01/1998
Dr	SCHILTZ	FELIX	Neurochirurgie			LUXEMBOURG	05/01/1952	01/10/1986
Dr	SCHLAMMES	HENRI	Orthopédie			LUXEMBOURG	26/02/1961	22/03/1995

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	SCHLEISER	FRANZ GEORG	Médecine interne			KEHLEN	17/06/1950	04/11/1997
Dr	SCHLESSER	MARC	Pneumo-phtisiologie			LUXEMBOURG	28/02/1964	15/06/1997
Dr	SCHLINK	JOSEPH	Médecin-généraliste			SCHRASSIG	15/05/1953	01/03/1980
Dr	SCHMID ép. KERRENS	NADINE	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	01/07/1973	01/03/2006
Dr	SCHMIDT	ANDREAS	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	26/03/1968	01/11/2007
Dr	SCHMIT	PIERRE-OLIVIER	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	02/08/1975	02/03/2003
Dr	SCHMIT	CHRISTIAN	Médecin-généraliste			REDANGE/ATTERT	05/06/1975	01/05/2005
Dr	SCHMIT	ROLAND	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	18/04/1949	02/10/1978
Dr	SCHMIT	DANIELLE	Médecin-généraliste			RODANGE	15/03/1971	06/12/1999
Dr	SCHMIT	MARCEL	Chirurgie générale			KLEINBETTINGEN	13/01/1941	06/01/1973
Dr	SCHMIT	ALAIN	Gastro-entérologie			DUDELANGE	28/02/1969	01/12/2001
Dr	SCHMIT	ALIX	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	21/03/1958	01/05/1993
Dr	SCHMIT	MARC	Médecine interne			LUXEMBOURG	27/08/1946	10/11/1976
Dr	SCHMIT	JEAN-CLAUDE	Médecine interne			LUXEMBOURG	05/06/1962	01/12/1996
Dr	SCHMIT	MARIANNE	Radiodiagnostic			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	08/09/1957	01/07/1987
Dr	SCHMIT-BURGY	CATHERINE	Médecine interne			LUXEMBOURG	08/05/1962	06/01/2003
Dr	SCHMIT-SABRI	MARION	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	24/06/1968	07/12/2006
	SCHMITT	ANGELA	Médecin-généraliste	Psychiatrie infantile		ETTELBRUCK	23/02/1958	02/02/2007
Dr	SCHMITT ép. ADLER	HENRIKE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	28/10/1971	17/01/2006
Dr	SCHMITT-HEIDSIECK	STEFAN	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	23/11/1962	01/03/2008
Dr	SCHMITZ	SERGE	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	13/06/1974	01/01/2009
Dr	SCHMITZ	BERND	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	27/05/1963	01/07/2003
Dr	SCHMITZ	JOSEPH	Médecine interne			ETTELBRUCK	29/09/1952	01/07/2003
Dr	SCHMITZ	PIERRE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	28/07/1960	31/01/1996
Dr	SCHMITZ	GASTON	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	19/02/1928	20/01/1964
Dr	SCHMITZ	RAYMONDE	Psychiatrie			HESPERANGE	18/06/1961	22/02/1994
Dr	SCHMITZ ép. KUTTEN	DANIELLE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	03/07/1975	06/06/2004
Dr	SCHMITZ-RECKINGER	SYLVIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	28/02/1965	15/09/1996
Dr	SCHMITZ-VOLKMANN	BIRGIT	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	24/06/1966	26/09/2001
Dr	SCHMIZ	JEAN-PAUL	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	09/01/1965	01/09/1996
Dr	SCHNEIDER	MARIE-PAULE	Médecin-généraliste	Médecine du Travail		LUXEMBOURG	23/04/1967	15/07/1997
Dr	SCHNEIDER	RICHARD	Cardiologie et angiologie			ESCH/ALZETTE	22/08/1948	03/05/1981
Dr	SCHNEIDER	MICHAEL	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	17/02/1950	20/03/1992
Dr	SCHNEIDER	FRANCOIS	Microbiologie			LUXEMBOURG	26/02/1944	01/10/1973

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	SCHNEIDER	JEAN-CLAUDE	Pneumo-phtisiologie			LUXEMBOURG	22/11/1950	13/10/1980
Dr	SCHNEIDER-GROFF	JOSETTE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	12/09/1953	04/11/1985
Dr	SCHNELL	GEORGES	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	23/04/1955	26/09/1988
Dr	SCHOCKMEL	ROMAIN	Chirurgie générale	Chirurgie vasculaire		DIFFERDANGE-NIEDERCORN	07/09/1961	19/11/1999
Dr	SCHOCKMEL	GERARD	Médecine interne	Maladies contagieuses		LUXEMBOURG	09/03/1961	01/02/2003
Dr	SCHOCKMEL	ALAIN	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	30/05/1964	16/11/1992
Dr	SCHOCKMEL-LEIBECK	CHRISTEL	Médecin-généraliste			ROEDGEN	13/01/1939	02/01/1987
Dr	SCHOCKMEL-ROLLINGER	MONIQUE	Médecin-généraliste			BELVAUX	18/06/1964	02/03/1992
Dr	SCHOENTGEN	JACQUES	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	12/12/1936	04/11/1970
Dr	SCHOLL	CHARLES	Médecin-généraliste			HOWALD	15/11/1950	01/07/1984
Dr	SCHOLL	JEAN-MARIE	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	27/01/1956	24/02/1986
Dr	SCHOLTES	MARCEL	Médecine interne	Cardiologie et angiologie		WILTZ	05/12/1935	01/10/1963
	SCHORR	MARC	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	21/02/1962	03/10/2006
Dr	SCHORS-BAFEKR	SIGRID	Psychiatrie infantile			GREVENMACHER	07/09/1952	22/10/2001
Dr	SCHOTT	VIVIANE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	12/08/1951	01/06/1983
Dr	SCHRANTZ	ROBERT	Gynécologie-obstétrique			NOERTZANGE	10/03/1938	15/02/1971
Dr	SCHREIBER	JORG	Oto-rhino-laryngologie			ESCH/ALZETTE	24/08/1962	02/10/1995
Dr	SCHREINER	GERARD	Médecin-généraliste			BELVAUX	21/01/1955	24/08/1981
Dr	SCHROEDER	FABIENNE	Dermato-vénéréologie			ESCH/ALZETTE	14/02/1959	02/12/1991
Dr	SCHROEDER	MICHEL	Neurologie			LUXEMBOURG	08/03/1956	03/04/1989
Dr	SCHROEDER	PIXIE	Ophtalmologie			MERSCH	09/05/1968	03/01/2000
Dr	SCHROEDER	LUC	Oto-rhino-laryngologie			ETTELBRUCK	04/11/1960	16/08/1996
Dr	SCHROEDER-BRANDENBURGER	MARYSE	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	28/05/1957	19/12/1988
Dr	SCHROEDER-HOFFMANN	SONJA	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	05/09/1961	01/04/1992
Dr	SCHROELL	MARCO	Pédiatrie			LUXEMBOURG	18/08/1943	01/02/1975
Dr	SCHÜLLER	CHRISTOPH	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	10/10/1962	18/05/2007
Dr	SCHULZ	WIOLFGANG	Médecin-généraliste			ROSPORT	15/11/1951	01/11/2006
Dr	SCHULZE-BERGE	ALEXANDER	Pédiatrie			DIEKIRCH	07/09/1961	01/04/2007
Dr	SCHUMACHER	FRANK	Médecine interne			LUXEMBOURG	21/02/1964	01/07/1996
Dr	SCHUMACHER	AUGUSTE	Orthopédie			LUXEMBOURG	10/10/1934	02/05/1968
Dr	SCHUMACHER-KLEES	JOELLE	Endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition			LUXEMBOURG	11/11/1964	15/09/1997
Dr	SCHUMANN	LEON	Orthopédie			LUXEMBOURG	07/10/1942	01/10/1977
Dr	SCHUMMER	CLAUDE	Médecin-généraliste			BETTEMBOURG	15/07/1965	01/06/1992
Dr	SCHUMMER-GLODT	CHRISTIANE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	02/10/1953	16/08/1989

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	SCHUTZ	GASTON	Chirurgie générale			PONTPIERRE	20/03/1970	01/09/2004
	SCHÜTZE	MICHAEL	Psychiatrie			LUXEMBOURG	22/01/1962	01/07/2006
Dr	SCHWACHTGEN	YVES	Médecin-généraliste			MERSCH	04/11/1953	29/06/1987
Dr	SCHWALL	PHILIPPE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	24/03/1960	19/03/1990
Dr	SCHWALL	ANDRE	Médecine interne			JUNGLINSTER	05/10/1921	24/11/1952
Dr	SCHWALL-TANSON	FABIENNE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	01/01/1961	12/09/1990
Dr	SCHWAN	FRIEDHELM	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	10/06/1952	26/10/1999
Dr	SCHWARTZ	JEAN-PAUL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	05/12/1957	01/03/1988
Dr	SCHWEICH	YVES	Médecin-généraliste			MONDERCANGE	30/05/1953	17/03/1982
Dr	SEGERS	MYRIAM	Psychiatrie			KAYL	23/10/1956	16/09/2006
Dr	SEIDEL	JÜRGEN	Cardiologie et angiologie			ETTELBRUCK	17/11/1965	01/06/2008
Dr	SEIL	ROMAIN	Orthopédie			LUXEMBOURG	03/04/1966	01/10/2004
Dr	SEIL	ROMAIN	Ophtalmologie			WILTZ	20/05/1965	01/11/1997
Dr	SEIL-MOREELS	CATHY	Psychiatrie			LUXEMBOURG	06/07/1968	10/05/1999
Dr	SELIGMANN	ROLAND	Pédiatrie			LUXEMBOURG	12/11/1948	02/01/1980
Dr	SEVENIG	MARC	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	28/11/1964	15/07/1997
Dr	SIBILLE	PIERRE	Chirurgie plastique			LUXEMBOURG	05/07/1960	03/11/2003
Dr	SIEBLER	THOMAS	Pédiatrie			LUXEMBOURG	30/08/1966	01/04/2004
Dr	SIMON	GERMAINE	Médecin-généraliste			PETANGE	27/02/1921	03/01/1956
Dr	SIMON	MICHEL	Médecin-généraliste			TROISVIERGES	30/12/1952	01/01/1978
Dr	SIMON	MARC	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	02/04/1960	20/01/1999
Dr	SIMON	GASTON	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	06/08/1950	04/05/1981
Dr	SIMON	MARC	Médecine interne			LUXEMBOURG	10/01/1961	01/09/1999
Dr	SIMON-PAULS	INGRID	Médecin-généraliste			TROISVIERGES	23/09/1951	20/12/1977
Dr	SINCLAIR	DAVID	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	09/11/1970	19/07/2004
Dr	SMETS	NATHALIE	Médecin-généraliste			BERTRANGE	04/08/1964	21/09/1998
	SMILEK	JERZY	Gynécologie-obstétrique			WORMELDANGE	22/09/1953	01/09/2009
Dr	SMIT	JEAN	Chirurgie générale	Chirurgie vasculaire		LUXEMBOURG	09/01/1957	20/10/1994
Dr	SMIT	HERMANUS	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	23/04/1964	18/11/1997
Dr	SMIT ép. KALONJI	KAPINGA (CHRISTINE)	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	25/07/1955	21/04/1988
Dr	SNEN	MOHAMED	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	01/08/1967	08/04/2005
Dr	SNEN-MICHALSKI	KARIN	Pédiatrie			LUXEMBOURG	04/02/1970	15/12/2003
Dr	SOLVI	PAUL	Chirurgie générale			ETTELBRUCK	30/12/1953	01/07/1990
Dr	SPITTERS	INEKE	Médecin-généraliste			LAROCHETTE	10/05/1954	18/07/1983

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	SPOEK	ROBERT	Médecine interne			LUXEMBOURG	15/04/1961	01/10/1996
Dr	SPRINGER	BARBARA	Chirurgie plastique			ETTELBRUCK	22/07/1966	15/08/1999
Dr	STAMMET	PASCAL	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	27/06/1972	29/10/2004
Dr	STAMMET	EMILE	Electroradiologie			LUXEMBOURG	18/11/1929	09/01/1961
Dr	STANCIU ép. FEHER	EUGENIA ADRIANA	Médecine interne			LUXEMBOURG	29/07/1971	29/06/2009
Dr	STATHOPOULOS	APOSTOLOS	Neurochirurgie			DIPPACH	16/05/1971	01/12/2008
Dr	STAUB-SCHMIDT	THERESE	Médecine interne			LUXEMBOURG	27/05/1962	25/11/1997
Dr	STAUDER	ANDRE	Psychiatrie			GOETZINGEN	24/06/1954	16/06/1986
Dr	STAUDER-KIRSCH	ROMAINE	Médecin-généraliste			GOETZINGEN	11/11/1953	16/02/1992
Dr	STAUT	WERNER	Psychiatrie			GREVENMACHER	20/04/1962	16/07/2001
Dr	STEFFEN	LAURENCE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	24/04/1975	24/04/2006
Dr	STEFFEN	MANON	Médecin-généraliste			BELVAUX	25/05/1968	15/01/2001
Dr	STEFFES	CARLO	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	23/08/1951	17/04/1979
Dr	STEICHEN	GUILLAUME	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	24/07/1978	19/11/2007
Dr	STEICHEN	JOS	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	03/04/1946	15/12/1975
	STEICHEN	CHRISTIANNE	Médecin-généraliste			DUDELANGE	22/12/1953	24/06/1998
Dr	STEICHEN	CHRISTIANE	Gastro-entérologie			LUXEMBOURG	30/03/1956	24/11/1987
Dr	STEICHEN	GEORGES	Urologie			ETTELBRUCK	28/01/1961	03/07/2000
Dr	STEIL	SIMONE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	08/07/1956	09/05/1986
Dr	STEIN	ROMAIN	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	05/09/1956	06/09/1988
Dr	STEIN	BERNARD	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	23/06/1959	06/04/1992
Dr	STEIN-MERGEN	MARTINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	30/08/1956	01/06/1989
Dr	STEINMETZ	HENRI	Pédiatrie			LUXEMBOURG	23/01/1931	19/07/1963
Dr	STELMES	JOSEPH	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	05/05/1953	01/06/1981
Dr	STEPHANY	JOSEPH	Médecin-généraliste			REMICH	30/07/1947	25/10/1993
Dr	STIEBER	MARC	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	02/06/1967	15/01/2001
Dr	STIRN	MARCEL	Néphrologie			ESCH/ALZETTE	09/09/1951	01/03/1984
Dr	STIRN-BREITENFELD	CHRISTIANE	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	23/12/1953	01/06/1991
	STOCKER	KLAUS-PETER	Radiodiagnostic	Médecine nucléaire		LUXEMBOURG	30/08/1962	01/06/2004
Dr	STOCKL	WOLFGANG	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	21/07/1958	13/07/2001
Dr	STOFFEL	GASTON	Médecine interne			BISSEN	04/12/1935	20/03/1979
Dr	STOFFEL	CHARLES	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	20/01/1950	02/05/1984
Dr	STOFFEL-FICHT	INGRID	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	08/02/1955	01/12/1988
Dr	STORCK	MARYSE	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	30/03/1961	18/09/1989

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	STOUFFS	MICHEL	Urologie			ESCHWEILER	14/10/1949	15/07/2004
Dr	STRASSER	JEAN-CLAUDE	Médecin-généraliste			ECHTERNACH	14/09/1955	02/01/1985
Dr	STREEF	CLAUDE	Anesthésie-réanimation			FENTANGE	29/01/1966	12/12/1997
Dr	STROCK	PAUL	Gastro-entérologie			LUXEMBOURG	22/06/1963	01/07/2003
Dr	STUMPER	ALOYSE	Oto-rhino-laryngologie			LUXEMBOURG	24/07/1928	03/05/1960
Dr	SUCHAIL	PASCAL	Stomatologie			SCHIFFLANGE	07/05/1956	01/05/2002
Dr	SUDAHL	ALEXANDER	Anesthésie-réanimation			WECKER	13/12/1965	19/07/2004
Dr	SURLERAUX	MICHEL	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	08/10/1955	01/10/2005
Dr	SWIONTEK	JEAN	Médecin-généraliste			PETANGE	08/04/1942	20/09/1971
Dr	SZTANTICS	ARNAUD	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	19/05/1971	18/11/2004
Dr	TABOURING	PATRICK	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	14/03/1956	26/04/1984
Dr	TADDEI	GENNARO	Gastro-entérologie			PETANGE	02/09/1963	01/12/1999
Dr	TALON	JACKY	Médecin-généraliste			DUDELANGE	16/01/1948	24/11/1978
Dr	TAMBURINI	PHILIPPE	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	24/06/1957	06/04/2005
Dr	TAMISE	MARTINE	Biologie clinique			ESCH/ALZETTE	23/11/1954	01/10/2003
Dr	TANCREDI	TINO	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	20/08/1966	01/05/2002
Dr	TANG	BICH-NGOC-THANH	Médecine nucléaire			ESCH/ALZETTE	08/09/1971	02/01/2009
Dr	TANOUS	ANNE-MARIE	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	31/03/1953	01/07/1990
Dr	TAOUIL	YOUSSEF	Médecine interne			WILTZ	05/01/1950	13/01/1986
Dr	TECHEN	GEORG	Médecine interne	Cardiologie et angiologie		LUXEMBOURG	25/03/1960	01/11/2003
	TER WEER	ALDERT	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	12/11/1956	08/11/1993
Dr	TERZIS	JORGE	Neurochirurgie			STRASSEN	16/08/1962	04/11/2002
Dr	TESHMAR	ELEMER	Psychiatrie			MONDORF-LES-BAINS	29/05/1951	01/12/2005
Dr	THEATO	MARC	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	22/06/1953	01/09/1983
Dr	THEIS	EGON	Médecin-généraliste			ROLLINGEN	24/07/1924	04/01/1952
Dr	THEIS	FERNAND	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	15/09/1956	01/04/1983
Dr	THEIS	CLAUDE	Médecine interne			DIEKIRCH	08/02/1954	10/11/1986
Dr	THEISCHEN	MARC	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	30/01/1962	04/11/1996
Dr	THEISEN	PATRICIA	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/09/1974	01/10/2003
Dr	THEISEN	ROBERT	Ophtalmologie			ESCH/ALZETTE	21/05/1968	13/09/2004
Dr	THEISEN	ERNEST	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	03/12/1933	10/07/1967
Dr	THEISEN	JEAN-MARIE	Oto-rhino-laryngologie			ESCH/ALZETTE	05/08/1951	09/09/1982
Dr	THEISEN	PATRICK	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	20/08/1957	01/06/1989
Dr	THEISEN-ASPESBERRO	M.-CLAIRE	Pédiatrie			DUDELANGE	03/01/1932	14/09/1961

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	THEOBALD ép. HUPPERT	ANNEMAY	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	30/12/1966	01/08/2006
	THERES	RALPH	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	14/03/1968	04/03/2009
Dr	THIBAUT	ANNICK	Médecine interne	Pneumologie		WILTZ	15/08/1960	05/01/2004
Dr	THIBEAU	ANDRE	Electroradiologie			ETTELBRUCK	23/12/1923	01/02/1955
Dr	THILGES	ROGER	Neuro-psychiatrie			LUXEMBOURG	17/06/1936	04/01/1971
Dr	THILL	MARCEL	Médecin-généraliste			DUDELANGE	19/07/1936	13/11/1967
Dr	THILL	JEAN	Médecin-généraliste			VIANDEN	01/09/1949	01/12/1977
Dr	THILL	ROBERT	Médecin-généraliste			BEAUFORT	20/03/1958	01/10/1984
Dr	THILL	MARC	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	30/05/1950	15/09/1982
Dr	THILL	BERNARD	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	15/10/1951	01/04/1985
Dr	THILL	PAUL	Electroradiologie			LUXEMBOURG	22/04/1944	01/10/1974
Dr	THILL-HEUSBOURG	ROBERT	Neurologie			ETTELBRUCK	23/05/1959	10/10/1994
Dr	THINES	GEORGES	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	03/03/1974	01/09/2007
Dr	THIRY	DOMINIQUE	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	21/04/1960	06/10/1986
	THOMA	JULIE	Neurologie			LUXEMBOURG	19/08/1976	01/07/2009
Dr	THOMA	FERNAND	Médecin-généraliste			SANDWEILER	20/09/1952	01/07/1980
Dr	THOMA	STEPHANIE	Neurologie			LUXEMBOURG	18/11/1969	15/11/2002
Dr	THOMA	BASTIEN	Urologie			LUXEMBOURG	21/10/1946	15/07/1979
Dr	THOMAS	PHILIPPE	Rhumatologie			MONDORF-LES-BAINS	30/06/1952	10/12/2005
Dr	THOMEE	CAROLINE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	02/08/1976	06/09/2007
Dr	THÜNENKÖTTER	THOMAS	Médecine interne			LUXEMBOURG	09/03/1967	02/10/2008
Dr	THYS	CATHERINE	Médecin-généraliste			WEISWAMPACH	28/12/1972	04/07/2007
Dr	TILKIN	FRANCOIS	Chirurgie générale			WILTZ	15/06/1945	01/08/1977
Dr	TOCKERT	EMILE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	15/12/1926	01/05/1977
	TOMASCHEK	DIRK	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	13/07/1970	01/01/2009
Dr	TOMASINI	SANDRINE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	08/05/1969	09/08/1996
Dr	TONTLINGER	MADY	Médecin-généraliste			STEINFORT	19/10/1958	01/02/1993
Dr	TRAMPERT	LUDWIN	Médecine nucléaire	Radiodiagnostic		ESCH/ALZETTE	03/07/1957	01/05/2004
Dr	TREGNAN	CHRISTIAN	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	15/01/1977	01/11/2008
Dr	TREIB	JOHANNES	Neurologie			LUXEMBOURG	06/01/1965	02/02/2007
Dr	TRIERWEILER	PATRICK	Médecin-généraliste			BRIDEL	20/03/1963	25/11/1991
Dr	TRIKI	RAFAK	Rhumatologie			LUXEMBOURG	07/06/1961	04/03/2003
Dr	TRULLEMANS	BENOIT	Pédiatrie			CAP	15/07/1976	10/09/2007
Dr	TRZEBANSKI	JEFF	Médecin-généraliste			ESCH/ALZETTE	06/04/1963	10/02/1992

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	TSOBO-BLISTAIN	CHANTAL	Biologie clinique			LUXEMBOURG	16/01/1967	17/09/2009
Dr	TURCARELLI	ANGELO	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	27/08/1960	01/10/1994
Dr	TURGIS	ERIC	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	22/05/1967	19/09/2001
Dr	TURK	PHILIPPE	Médecine interne			LUXEMBOURG	01/04/1954	25/02/1985
Dr	UHRIG	JEAN	Anesthésie-réanimation			ESCH/ALZETTE	25/04/1949	28/04/1978
Dr	ULBRICHT	DIRK	Neurologie			ESCH/ALZETTE	07/06/1967	24/09/2003
Dr	UNTEREINER	MICHEL	Radiothérapie			ESCH/ALZETTE	07/06/1954	01/04/1997
Dr	URHAUSEN	AXEL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	20/10/1958	01/09/2004
Dr	URHAUSEN-MOCKEL	HILDEGARD	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	11/01/1961	26/09/2005
Dr	UTH	MICHAEL	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	13/12/1966	01/02/2003
Dr	VALET	FABIENNE	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			STEINFORT	18/05/1971	08/03/2004
Dr	VAN DAMME	BRUNO	Médecin-généraliste			SANDWEILER	02/06/1962	05/02/1990
Dr	VAN DEN BOSSCHE	GODELIEVE	Médecine interne			ESCH/ALZETTE	05/05/1959	05/11/2001
Dr	VAN DER VEKENE	GUY	Ophtalmologie			BRIDEL	16/06/1928	17/02/1957
Dr	VAN HULLE	MONIQUE	Pédiatrie			ESCH/ALZETTE	31/05/1942	04/12/1973
Dr	VAN NIEUWENHUYSE	JEAN-PAUL	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	16/03/1963	01/09/1995
Dr	VAN WYMERSCH	DIDIER	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	19/06/1965	08/07/1999
Dr	VANDIVINIT	ALAIN	Médecine interne	Néphrologie		ESCH/ALZETTE	24/10/1974	01/11/2006
Dr	VARIN	MURIEL	Médecin-généraliste			SCHIFFLANGE	26/01/1962	25/09/1995
Dr	VAZZANA	GUISEPPE	Chirurgie générale			DUDELANGE	18/01/1954	24/04/2004
Dr	VERBEECK	NICOLAS	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	04/01/1964	24/06/2002
Dr	VERBIEST	PIERRE	Anesthésie-réanimation			WILTZ	06/09/1952	20/01/1983
Dr	VERCRUYSSE	NICOLAS	Chirurgie plastique			BERINGEN	05/08/1974	01/10/2009
Dr	VERNEREY	FREDERIC	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	15/05/1971	04/07/2006
Dr	VERVIER	JEAN FRANCOIS	Psychiatrie			LUXEMBOURG	10/01/1962	26/05/1995
Dr	VERVIER-WIRTH	CLAUDINE	Rhumatologie			LUXEMBOURG	22/09/1962	16/09/1994
Dr	VERVOORT	ANNE-CATHERINE	Médecin-généraliste			WEISWAMPACH	17/06/1980	01/09/2009
Dr	VIEHL	HOLGER	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	04/02/1963	09/02/2008
Dr	VILLEMONT	PATRICE	Médecin-généraliste			NIEDERCORN	15/02/1955	09/02/2002
Dr	VINANDY	GUY	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	11/12/1957	10/11/1988
Dr	VISSER	LAURENT	Cardiologie et angiologie			ETTELBRUCK	10/10/1960	18/10/2000
Dr	VOGEL	MARKUS	Médecin-généraliste			DIEKIRCH	03/10/1963	03/11/2003
Dr	VOGEL	JOCHEN	Orthopédie			SANDWEILER	26/09/1961	15/09/2009
Dr	VON WREDE ép. VON HABSBURG-LOTHRINGEN	ALEXANDRA	Médecin-généraliste			EPPELDORF	12/05/1970	01/07/2009

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	VUILLEMIN	JEAN	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	26/06/1949	01/08/1980
Dr	WAGENER	GUY	Chirurgie générale	Chirurgie cardio-vasculaire		ESCH/ALZETTE	25/02/1949	22/03/1982
Dr	WAGENER	MARC	Oto-rhino-laryngologie			ESCH/ALZETTE	07/09/1951	15/02/1981
Dr	WAGENER	ROBERT	Psychiatrie			LUXEMBOURG	01/03/1972	19/01/2005
Dr	WAGENER-SCHLEISSER	YOLANDE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	01/04/1952	01/05/1996
Dr	WAGNER	KURT	Dermato-vénéréologie			SANDWEILER	19/12/1953	22/10/2007
Dr	WAGNER	THIERRY	Pneumologie			LUXEMBOURG	24/02/1976	01/08/2007
Dr	WAGNER	THIERRY	Pneumologie			LUXEMBOURG	24/02/1976	05/11/2007
Dr	WAGNER	RAYMOND	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	27/06/1928	15/05/1956
Dr	WAGNER	JACQUELINE	Médecin-généraliste			BETTEMBOURG	08/06/1954	08/09/1980
Dr	WAGNER	GERMAIN	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE-OBERCORN	27/08/1960	05/10/1987
Dr	WAGNER	JEAN	Anesthésie-réanimation			ETTELBRUCK	20/09/1960	01/01/1995
Dr	WAGNER	DANIEL	Cardiologie et angiologie			LUXEMBOURG	29/05/1963	01/09/1999
	WAGNER ép. SCHULZ	SUSANNE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	22/10/1958	01/10/2009
Dr	WAGNER-BIRGET	ANNETTE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	25/03/1956	18/10/1982
Dr	WAGNER-SEIFERT	KERSTIN	Pédiatrie			LUXEMBOURG	18/05/1964	15/11/2000
Dr	WAGNON	CHARLES	Radiodiagnostic			ETTELBRUCK	17/03/1945	01/01/1996
Dr	WAGNON-VAN MELCKEBEKE	M.-CHRISTINE	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	13/04/1947	21/06/1994
Dr	WAHL	MARIANNE	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	13/06/1946	16/12/1985
Dr	WAJSBROT	JACQUES	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	12/10/1946	01/02/2001
Dr	WALDBILLIG	MARC	Médecin-généraliste			DUDELANGE	16/01/1956	15/09/1982
Dr	WALLERS	MAGGY	Rhumatologie			LUXEMBOURG	19/08/1953	17/04/1989
Dr	WALTER	FREDERIC	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	06/08/1966	15/04/2003
Dr	WAMPACH	JOS	Médecin-généraliste			STRASSEN	07/06/1953	18/08/1980
Dr	WARKEN	RAOUL	Médecin-généraliste			CONTERN	03/10/1978	09/06/2008
Dr	WATGEN	NORBERT	Médecine interne			REMICH	28/11/1939	02/06/1972
Dr	WATRY	LUC	Médecin-généraliste			PETANGE	23/02/1953	08/09/1982
Dr	WAUSCHKUHN	BERND	Neurologie	Psychiatrie		ETTELBRUCK	09/02/1967	28/10/2003
	WEBER	GUNTER	Chirurgie générale			WILTZ	11/04/1952	10/09/2006
Dr	WEBER	ALAIN	Médecin-généraliste			DALHEIM	05/05/1959	06/10/1986
Dr	WEBER	CLAUDE	Médecin-généraliste			HOLLENFELS	19/10/1959	20/11/1990
Dr	WEBER	MARC	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	31/03/1946	22/01/1976
Dr	WEBER	FERNAND	Médecine interne			LUXEMBOURG	07/11/1944	25/11/1974
Dr	WEBER	JOSEPH	Médecine interne	Gastro-entérologie		LUXEMBOURG	18/08/1955	01/10/1991

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	WEBER	BERNARD	Microbiologie			JUNGLINSTER	23/12/1961	16/01/1996
Dr	WEBER	CONSTANT	Ophtalmologie			GREVENMACHER	20/07/1957	01/10/1990
Dr	WEICHERDING	ERNEST	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	08/01/1937	01/09/1966
Dr	WEICHERDING	PIERRE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	01/02/1956	01/06/1988
Dr	WEICHHOLD-MICHELIS	WIEBKE	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	15/09/1967	15/03/2005
	WEIDES	NORBERT	Chirurgie cardio-vasculaire			ESCH/ALZETTE	07/08/1956	02/10/1989
Dr	WEINACHTER	CAROLINE	Anatomie pathologique			LUXEMBOURG	11/12/1973	15/09/2009
Dr	WEIRICH	ALOYSE	Gynécologie-obstétrique			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	23/09/1948	02/01/1980
Dr	WEIRICH-MEYERS	CATHERINE	Pédiatrie			LUXEMBOURG	18/02/1938	14/12/1970
Dr	WEIS	CHARLES	Chirurige plastique			LUXEMBOURG	05/08/1971	01/01/2008
Dr	WEIS	ANDRE	Médecin-généraliste			HOSINGEN	11/05/1955	11/05/1982
Dr	WEIS	FRANCIS	Médecin-généraliste			WINCRANGE	28/05/1948	14/05/2001
Dr	WEIS	ROMAIN	Gynécologie-obstétrique			ETTELBRUCK	02/06/1955	01/06/1989
Dr	WEIS-CUNY	ANNE-MARIE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	24/12/1940	24/07/1989
Dr	WEIS-HENRION	MARTINE	Médecin-généraliste			ETTELBRUCK	31/03/1956	01/01/1995
Dr	WEIZMAN	THIERRY	Médecin-généraliste			NIEDERCORN	08/08/1959	01/09/2007
Dr	WELBES	LUCIEN	Médecine interne			LUXEMBOURG	02/04/1956	01/07/2005
Dr	WELTER	JO	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	27/06/1974	01/12/2004
Dr	WELTER	PHILIPPE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	08/04/1972	01/11/2008
	WELTER	MARIE-PAULE	Médecine nucléaire			LUXEMBOURG	03/10/1951	01/01/2006
Dr	WELTER	MICHEL	Médecin-généraliste			JUNGLINSTER	06/04/1952	01/07/1978
Dr	WELTER	JEAN-PIERRE	Médecin-généraliste			BASCHARAGE	12/06/1969	17/01/2000
Dr	WELTER	GUY	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	16/09/1941	20/09/1971
Dr	WELTER	ELOI	Médecine interne			LUXEMBOURG	05/06/1933	20/01/1965
Dr	WELTER	ROBERT	Médecine interne			OLM	09/09/1938	07/12/1976
Dr	WELTER	ELMAR	Pédiatrie			BIVANGE	05/05/1956	12/11/2003
Dr	WENDT	GEORGES	Chirurgie générale			LUXEMBOURG	02/02/1954	16/01/1996
Dr	WERER	CHRISTOPHE	Anesthésie-réanimation			LUXEMBOURG	07/12/1970	21/03/2005
	WERNER	BERNHARD	Rééducation et réadaptation fonctionnelles			LUXEMBOURG	31/05/1955	10/03/2009
Dr	WERRES	FRANK	Chirurgie générale	Orthopédie		WILTZ	28/02/1961	13/10/2005
Dr	WEYDERT	CLAUDE	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	29/07/1958	01/09/1988
Dr	WEYDERT	MURIEL	Médecin-généraliste			GREISCH	18/12/1964	01/02/1993
Dr	WEYDERT	JEAN-MARIE	Médecine interne	Gastro-entérologie		LUXEMBOURG	01/10/1941	06/05/1977
Dr	WEYDERT	CARLO	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	31/07/1955	18/01/1988

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	WEYDERT	LUC	Orthopédie			LUXEMBOURG	01/10/1934	06/06/1968
	WEYKAM ép. MAHLBERG	SABINE	Médecin-généraliste			KONZ	15/10/1961	01/09/2001
Dr	WEYLAND	CHRISTOPH	Ophtalmologie			LUXEMBOURG	18/04/1975	18/12/2006
Dr	WEYRICH	GEORGES	Radiodiagnostic			ESCH/ALZETTE	17/03/1961	01/04/1994
Dr	WIJNE	ADRIEN	Orthopédie			ESCH/ALZETTE	22/11/1958	16/10/1990
Dr	WILDANGER	GILBERT	Radiodiagnostic			ESCH/ALZETTE	22/02/1964	09/02/1998
Dr	WILGE	JEAN	Médecin-généraliste			GREVENMACHER	20/01/1919	30/11/1948
Dr	WILHELM	ROBERT	Chirurgie cardio-vasculaire			LUXEMBOURG	03/01/1942	01/09/1974
Dr	WILMART	JEAN FRANCOIS	Urologie			LUXEMBOURG	31/07/1958	01/06/1993
Dr	WILTFANG	RAINER	Ophtalmologie			SENNINGERBERG	03/07/1964	01/07/2007
Dr	WILWERT	ERNEST	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	08/04/1947	04/10/1976
Dr	WINZEN	THOMAS	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	12/04/2006	16/05/2006
Dr	WIRION	ROGER	Médecine interne			LUXEMBOURG	23/04/1953	01/02/1984
Dr	WIRION ép. HILDGEN	MARTINE	Psychiatrie			ROODT/SYRE	04/05/1972	20/12/2005
Dr	WIRION-HANSEN	CHRISTIANE	Médecin-généraliste			LEUDELANGE	08/02/1953	02/01/1985
Dr	WIRTGEN	PAUL	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	27/08/1963	01/12/1993
Dr	WIRTGEN-BESCH	MARIE-JOSEE	Médecin-généraliste			STEINSEL	03/01/1962	01/07/1993
Dr	WIRTZ	JEFF	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	09/04/1978	31/03/2008
Dr	WIRTZ	JOSEPH	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	20/03/1946	01/05/1976
Dr	WIRTZ	JEAN-JACQUES	Psychiatrie			ETTELBRUCK	12/02/1952	01/09/1984
Dr	WITSCH	MICHAEL	Pédiatrie			LUXEMBOURG	07/01/1967	01/10/2009
Dr	WODELET	CARLO	Dermato-vénéréologie			LUXEMBOURG	07/12/1943	01/02/1977
Dr	WOHL	NICOLE	Médecin-généraliste			DIFFERDANGE	16/02/1961	21/08/1989
Dr	WOHLFART	GEORGES	Médecin-généraliste			HOSINGEN	13/07/1950	19/12/1980
Dr	WOLF	PASCAL	Médecin-généraliste			LUXEMBOURG	29/05/1963	01/04/2006
Dr	WOLFF	JEAN-PIERRE	Médecin-généraliste			REDANGE/ATTERT	22/03/1950	12/05/1978
Dr	WORRE	ERNEST	Chirurgie générale	Chirurgie pédiatrique		LUXEMBOURG	24/09/1938	01/09/1972
Dr	WURTH	XAVIER	Médecine interne			LUXEMBOURG	02/04/1950	17/04/1981
	ZABEL	JEAN-PHILIPPE	Radiodiagnostic			LUXEMBOURG	05/07/1975	29/10/2007
Dr	ZAMBON	LAURA	Médecine du Travail			LUXEMBOURG	22/12/1966	01/09/2005
Dr	ZAROUALA	BOUJEMAA	Médecin-généraliste			NIEDERKORN	20/03/1969	28/12/2006
Dr	ZEYEN	MARTINE	Neurologie			LUXEMBOURG	09/06/1962	04/05/1995
Dr	ZIADE	BECHARA	Médecin-généraliste			WALFERDANGE	12/02/1958	02/01/1997
Dr	ZIAI	MARYAM	Médecin-généraliste			KEHLEN	07/07/1976	02/02/2009

Titre de Docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel 1	Titre professionnel 2	Titre professionnel 3	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	ZIELBERG	RAINER	Gynécologie-obstétrique			LUXEMBOURG	28/10/1950	02/05/1994
Dr	ZIMMERMANN	BRUNO	Médecine interne	Rééducation et réadaptation fonctionnelles		LUXEMBOURG	02/06/1960	01/09/2009
Dr	ZOBOR	NOEMI	Orthopédie			LUXEMBOURG	12/12/1969	01/09/2008
Dr	ZOUIOUCHE	SAMIR	Cardiologie et angiologie			DIFFERDANGE-NIEDERCORN	05/12/1947	01/09/1990
Dr	ZUGEL	NICOLAS	Chirurgie générale			ESCH/ALZETTE	06/09/1958	25/09/2003

2. Liste des médecins-dentistes

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	ABEHSERA	ARIEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	25/07/1966	02/05/2007
Dr	ACHEN	BERNARD	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	06/05/1964	05/12/1994
Dr	AHLBORN	CARLO	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/02/1968	02/01/1997
Dr	ALIVIZATOS	NICOLAS	Médecin-dentiste	SENNINGERBERG	10/03/1933	07/03/1983
Dr	ALT	PETER	Médecin-dentiste	WASSERBILLIG	20/06/1977	14/05/2009
Dr	ALTERMATT	LUDOVIC	Médecin-dentiste	DIFFERDANGE	25/05/1978	01/03/2008
Dr	ANGELSBERG	RAYMOND	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	18/06/1950	18/02/1981
Dr	ARTIS	JEAN-PAUL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	07/04/1946	01/01/2008
	AZARMGIN	NEGIN	Médecin-dentiste	HESPERANGE	21/01/1970	15/05/1997
Dr	BALK	CLAUDE	Médecin-dentiste	MAMER	18/09/1948	15/06/1976
Dr	BALK	PHILIPPE	Médecin-dentiste	MAMER	10/02/1979	30/11/2005
Dr	BALLE	RAINER	Médecin-dentiste	MONDORF-LES-BAINS	10/01/1963	01/10/2009
Dr	BARETTI	ALEXANDRE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	23/07/1972	05/01/2009
Dr	BARNIG	ARNO	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/12/1954	01/01/1983
Dr	BARTALIS ép. CLAUS	VIOLETA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/08/1964	01/05/2009
	BARTZ	JACQUES	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/12/1957	28/07/1983
	BASTIN	MARIE-ASTRID	Médecin-dentiste	EISCHEN	11/11/1967	01/10/2003
	BAUER	CHRISTINA	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	30/01/1983	25/08/2009
Dr	BAUMGÄRTEL	JÖRG	Médecin-dentiste	WASSERBILLIG	20/12/1942	01/12/2009
Dr	BECK	RAYMOND	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	11/09/1961	13/01/1986
	BECKER	ANOUK	Médecin-dentiste	DUDELANGE	07/05/1982	01/09/2007
Dr	BECKER	MAGALI	Médecin-dentiste	STRASSEN	03/01/1963	01/03/2009
Dr	BECKER	GERMAIN	Médecin-dentiste	DUDELANGE	02/02/1953	02/02/1981
	BEFFORT	FERNAND	Médecin-dentiste	KAYL	02/10/1958	23/11/1987
Dr	BELKHAYAT	RAHIM	Médecin-dentiste	BERTRANGE	03/08/1957	23/04/2001
Dr	BERNARD	WOLFGANG	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	25/04/1931	03/12/2001
	BERTEMES	MARYSE	Médecin-dentiste	HOWALD	20/04/1970	02/10/1995
Dr	BERTRAND	FRANCOIS-XAVIER	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	18/09/1971	01/03/2003
Dr	BERWICK	ROBERT	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	08/07/1961	18/09/1989
Dr	BETTEMBOURG	DENIS	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	20/12/1951	01/03/1998
Dr	BEYSER	CLAUDINE	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	29/01/1949	01/11/1979
	BIEHL	PETER	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/03/1963	03/04/1989

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
	BIEVER-KOTLEWSKA	JOANNA	Médecin-dentiste	RODANGE	14/04/1964	01/02/1999
	BIEWER	BOB	Médecin-dentiste	MAMER	08/02/1963	28/08/1989
Dr	BILTGEN	GEORGES	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	08/11/1980	24/04/2009
Dr	BINSFELD-POECKES	CAROLE	Médecin-dentiste	JUNGLINSTER	08/04/1974	15/09/2000
	BINTNER	CLAUDE	Médecin-dentiste	MONDORF-LES-BAINS	10/12/1955	10/10/1983
	BIVER	ERIC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	14/11/1974	07/04/2006
	BLEY	DANIEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	20/06/1964	01/08/1988
Dr	BLIQUE	MICHEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	25/07/1948	22/07/2004
Dr	BLUM	ROMAIN	Médecin-dentiste	ECHTERNACH	11/07/1955	03/02/1982
	BOBON	THIERRY	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	27/12/1959	04/09/1985
	BODARWE	MELANIE	Médecin-dentiste	KEHLEN	18/03/1978	28/10/2002
Dr	BOIOLI	TOLOMEO	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	10/09/1975	01/05/2008
Dr	BOITARD	CATHERINE	Médecin-dentiste	DUDELANGE	14/07/1960	15/11/2004
Dr	BONDY	JEAN-MARC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/04/1967	01/01/1996
	BOSCARINO	ANTOINE	Médecin-dentiste	STEINFORT	22/05/1969	01/03/1998
	BOUILLON	LORY	Médecin-dentiste	STEINFORT	25/12/1973	01/06/2008
Dr	BOULBINA	NORDINE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/06/1968	01/11/2007
Dr	BOULHAUT ép. FUZELLIER	CORINNE	Médecin-dentiste	HESPERANGE	02/09/1971	17/06/2008
	BOURATSIS-HATZICHRISTOU	SISSY	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/05/1954	12/05/1982
Dr	BOZZOLA	CHLOE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	15/04/1980	21/11/2006
Dr	BRACHTENBACH	EDMOND	Médecin-dentiste	STRASSEN	06/02/1947	01/09/1976
	BRANDENBURGER	LAURENT	Médecin-dentiste	ROESER	02/03/1972	01/01/2001
Dr	BRAUN	BIRGIT	Médecin-dentiste	BASCHARAGE	15/09/1966	05/09/1994
Dr	BRESSON	NICOLAS	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/10/1968	28/10/1998
Dr	BUI	VAN KHOI	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	24/03/1967	01/09/2002
	BUTTI	ANDRE	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	12/08/1962	19/08/1987
	CANON	PATRICK	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	08/07/1959	01/04/1987
Dr	CAPESIUS	EDMEE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	14/01/1958	14/11/1983
Dr	CHAHINE	SANDRA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	03/03/1978	19/01/2008
Dr	CHAMPEVAL	DOMINIQUE	Médecin-dentiste	PETANGE	26/01/1956	20/01/1983
Dr	CHAPUT	GILBERT	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	09/02/1948	03/01/1975
Dr	CLAUS	CARSTEN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	12/05/1961	01/05/2009
Dr	COLBACH	ALEX	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	06/09/1937	15/10/1969
	COLLARD	PHILIPPE	Médecin-dentiste	PETANGE	26/05/1963	29/04/1998

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	COLLIN	ANNE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	25/07/1974	28/02/2006
	COLLING	JEAN-PIERRE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/04/1956	31/07/1986
	CORNET	GERALD	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	21/05/1975	04/03/2004
Dr	COSTANTINO	LUCA	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	12/01/1963	01/09/2007
	CRAHAY-COHRS	CHRISTINE	Médecin-dentiste	STEINFORT	16/11/1963	24/01/1999
Dr	CRAVATTE	ELISABETH	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/10/1981	03/06/2008
Dr	CUZIN	JEAN FRANCOIS	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	16/02/1965	15/05/1992
	DA SILVA DO CARMO VAZ	ALVARO MIGUEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	23/10/1978	06/03/2006
Dr	DALA	CHRISTIAN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	06/10/1963	01/01/1998
Dr	DALA-DECOMBLE	LAURENCE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	08/02/1961	15/09/1997
Dr	DAMAN	CLAUDE	Médecin-dentiste	STRASSEN	11/03/1946	15/03/1973
	DAOU	ROBERT	Médecin-dentiste	CLERVAUX	05/07/1960	04/09/2000
Dr	DE GRIECK	OLIVIER	Médecin-dentiste	DIFFERDANGE	24/10/1965	16/06/2005
	DE POURCQ	JEROME	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	21/08/1965	01/04/1996
	DE RUYVER	MONIQUE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	04/07/1957	01/01/1990
Dr	DEBLOCK	LOUIS	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	10/11/1942	06/12/2002
Dr	DEIBENER	RAOUL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	22/06/1962	07/02/1989
Dr	DELABROUSSE	DANIEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	14/09/1949	25/08/2005
	DELHAYE	YVES	Médecin-dentiste	EISCHEN	25/09/1951	01/12/1996
	DELVIGNE-KIRSCH	JOSIANE	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	03/07/1959	15/07/1985
	DESCHAMPS	ALBERT	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/01/1948	21/07/2005
Dr	DIDIER	ALAIN	Médecin-dentiste	HOWALD	02/04/1967	15/10/1994
Dr	DIEDERICH	NICO	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/01/1952	27/08/1979
	DIEDERICH	MARTHE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	07/09/1959	01/10/1984
	DIEDERICH	HENRI	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	13/03/1958	05/08/1985
	DIEDERICH-JUMIAUX	BRIGITTE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	20/08/1952	18/05/1992
Dr	DIENER	FREDERIC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	05/04/1964	15/05/2005
Dr	DINTER	KLAUS	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	20/01/1970	18/04/2007
	DIRIKEN	ANDRE-PIERRE	Médecin-dentiste	DUDELANGE	21/06/1959	08/01/2001
	DOCQUIER	MARC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	06/05/1960	12/10/2007
	DOIGNIE	FRANCOISE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	14/05/1979	01/10/2004
	DOMKEN	OLIVIER	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	29/03/1976	01/10/2004
	DONDLINGER	MARC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/01/1954	03/11/1980
	DOUDKANI	ARDALAN	Médecin-dentiste	NIEDERCORN	02/12/1963	04/08/2004

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	DRAUT	ROLAND	Médecin-dentiste	DUDELANGE	11/03/1960	22/07/1987
	DUBOIS	PATRICK	Médecin-dentiste	KAYL	15/05/1959	01/10/2004
	ECHELARD	SEBASTIEN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/09/1973	04/04/2002
	ELZ	LAURENT	Médecin-dentiste	ALZINGEN	17/01/1973	21/07/2000
Dr	ENGEL	ROMAIN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	10/06/1965	01/08/1991
	EPPE	DENIS	Médecin-dentiste	CLEMENCY	06/10/1964	22/10/2001
	EPPE	PASCAL	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	25/03/1959	15/04/2004
Dr	ERASMY	ANDRE	Médecin-dentiste	STRASSEN	30/11/1924	25/05/1945
Dr	ERNST	RENE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	19/11/1958	13/01/1986
	FABER	GUY	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	23/02/1957	15/01/1983
	FEIDERT-HAINE	NATHALIE	Médecin-dentiste	ECHTERNACH	09/01/1963	24/04/1991
	FERBER	FABIENNE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	27/03/1962	16/06/1986
Dr	FERRING-MEYERS	SUZANNE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	16/12/1935	15/10/1962
Dr	FEUILLET-SERMAIZE	HELENE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	15/09/1972	07/11/2000
	FEY	GUILLAUME	Médecin-dentiste	MONDORF-LES-BAINS	09/10/1963	16/10/1989
Dr	FEYDER	ALBERT	Médecin-dentiste	BERTRANGE	17/10/1938	24/12/1970
Dr	FLORENTIN	EMILY	Médecin-dentiste	STEINFORT	06/12/1980	20/07/2009
Dr	FOLSCHEID	MAX	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/05/1978	19/02/2004
Dr	FOLSCHETTE	ANDRE	Médecin-dentiste	HOWALD	15/06/1952	28/05/1979
	FREDELLA	CHRISTOPHE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	11/09/1978	03/10/2005
Dr	FRIEDERICI	PAUL	Médecin-dentiste	REMICH	27/06/1952	01/05/1979
	FRIES	CLAUDE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/06/1958	28/10/1958
Dr	FUZELLIER	FRANCOIS	Médecin-dentiste	HESPERANGE	08/01/1969	01/03/2006
	GAETTI	MIGUEL	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	18/01/1962	03/12/1986
	GANGLER	JEAN-PAUL	Médecin-dentiste	DUDELANGE	15/10/1960	04/08/1986
	GARRON	XAVIER	Médecin-dentiste	LINTGEN	18/03/1973	01/07/2002
	GASCH	HUGUES	Médecin-dentiste	BASCHARAGE	14/03/1958	20/07/1987
	GASPARRI	VERA	Médecin-dentiste	RODANGE	07/12/1978	02/01/2007
	GAWELLEK	MARIO	Médecin-dentiste	SCHUTTRANGE	20/07/1972	03/03/2008
Dr	GEORGES	VERONIQUE	Médecin-dentiste	PETANGE	21/02/1940	16/05/1983
Dr	GEORGES	IVAN	Médecin-dentiste	PETANGE	03/04/1946	20/10/1992
	GERARD	MARTINE	Médecin-dentiste	BASCHARAGE	16/03/1957	01/01/1995
	GEURTS	MARTEN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	31/07/1960	26/10/1987
Dr	GIRSCH	PATRICK	Médecin-dentiste	CAPELLEN	01/08/1978	17/07/2006

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
	GLAESENER	MICHEL	Médecin-dentiste	BERTRANGE	11/07/1960	21/12/1988
Dr	GOERENS	MICHEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	10/04/1952	08/12/1980
Dr	GOERENS	CARLO	Médecin-dentiste	SENNINGEN	08/02/1976	01/07/2003
	GOSSELIN	DANIEL	Médecin-dentiste	BIVANGE	04/05/1971	22/02/1999
	GOTTI	SYLVIE	Médecin-dentiste	DIFFERDANGE	30/09/1967	29/04/1996
Dr	GRIEB	ANJA	Médecin-dentiste	MERSCH	30/04/1963	01/07/2005
Dr	GROFF	NATHALIE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	03/05/1982	22/09/2008
Dr	GROFF	MARC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	23/05/1955	31/01/1983
Dr	GRUMBERG	DOV	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	19/06/1966	01/01/1994
Dr	GUINGAMP	NATACHA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	05/12/1971	09/04/1999
Dr	HAAS	ROLAND	Médecin-dentiste	BERELDANGE	18/09/1946	01/01/1973
	HADDAD	JAMIL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	25/09/1950	12/06/1986
	HAINAUT	LAURENT	Médecin-dentiste	CAPELLEN	10/12/1968	14/10/1998
Dr	HALBGEWACHS-HEIN	LAURENCE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	22/07/1966	03/09/2002
	HAMIELEC	MALLORY	Médecin-dentiste	LAMADELAINE	24/06/1965	19/08/1989
Dr	HANFLAND	DIRK	Médecin-dentiste	MERSCH	01/12/1961	15/11/1993
Dr	HANSEN	CAREN	Médecin-dentiste	DIFFERDANGE	19/08/1979	01/10/2007
Dr	HARDT	ANOUK	Médecin-dentiste	DUDELANGE	09/06/1973	03/01/2002
Dr	HAUSTGEN	PAUL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	14/03/1942	22/10/1968
	HEIDERSCHEID	JEAN	Médecin-dentiste	BERELDANGE	06/10/1957	21/12/1987
Dr	HEILMANN EP. GUENOUN	NADINE	Médecin-dentiste	DUDELANGE	02/02/1960	07/10/2005
	HEITER	JOSIANE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	16/03/1963	09/01/1989
Dr	HELMINGER	JEAN-MARIE	Médecin-dentiste	ECHTERNACH	11/11/1940	24/04/1972
	HENCKENS	PIERRE-PAUL	Médecin-dentiste	KAYL	14/05/1959	06/02/2006
Dr	HENDRICKX	JOS	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	11/05/1964	23/10/1989
Dr	HENGEN	ROLAND	Médecin-dentiste	ALZINGEN	31/03/1943	22/10/1968
	HENNES	ERIC	Médecin-dentiste	SCHIEREN	10/07/1972	01/03/1997
	HENNUY	MARC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	16/10/1959	09/06/1986
Dr	HERR	JACQUES	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	03/08/1957	10/10/1983
	HERR	RAOUL	Médecin-dentiste	SCHIFFLANGE	29/04/1976	30/07/2001
	HERR-DIFFERDING	DENISE	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	30/11/1958	24/09/1984
	HERRIG	PETER	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	26/11/1963	15/03/1999
	HESSMANN	DIRK	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/05/1964	01/09/1999
	HEYMANS	VERONIQUE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	06/04/1982	01/08/2007

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	HOA	DAVID	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	19/12/1980	01/07/2009
Dr	HOFFMANN	TIBERIU	Médecin-dentiste	SCHIFFLANGE	13/12/1963	03/04/2009
Dr	HOFFMANN	TOM	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	20/03/1957	11/10/1982
Dr	HOFFMANN	JEAN-MARC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	16/04/1964	01/08/1988
	HOFFMANN-LONNROTH	ASA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	04/09/1963	30/03/1993
Dr	HOGARD	AMELIE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	30/09/1980	01/10/2008
	HOST	NICOLAS	Médecin-dentiste	PETANGE	15/06/1977	17/10/2005
	HOVAGUEM	ANDRE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	12/05/1960	06/11/2000
	HUBAUX	ISABELLE	Médecin-dentiste	STRASSEN	19/04/1977	23/10/2001
	HULJEV	DAVID	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	06/12/1972	10/01/2004
Dr	JACOBY	WINFRED JEAN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/10/1944	01/04/1971
	JAMAR	CHRISTEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/04/1978	16/12/2003
Dr	JUNG	JURGEN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/12/1954	17/05/1999
Dr	KAFAI	KOUROS	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/06/1962	02/01/1990
Dr	KAFAI CYRUS	HOSSEIN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/06/1962	01/04/1995
Dr	KAFAI EL KHORASSANI	HAMID	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	20/02/1936	24/03/1981
	KAISER	JEAN-MARC	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	16/09/1975	20/09/2000
Dr	KASS	JEAN RENE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	19/04/1936	25/10/1961
Dr	KAYSER	GEORGES	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	05/10/1930	15/07/1957
Dr	KIRCH	JURGEN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	11/03/1956	01/04/2006
Dr	KIRPS	JOSEPH	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	31/03/1939	01/04/1968
	KLAA	LIONEL	Médecin-dentiste	STRASSEN	13/04/1972	20/10/2001
Dr	KLEIN	BENJAMIN	Médecin-dentiste	SCHIFFLANGE	24/10/1971	01/10/2002
Dr	KLEMM	THIERRY	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	20/04/1964	15/01/2000
Dr	KLEMMER	OLIVIER	Médecin-dentiste	MAMER	18/08/1979	01/12/2008
Dr	KLEPPER	JEAN	Médecin-dentiste	STRASSEN	06/05/1926	20/10/1954
Dr	KNOLL	ANDREAS	Médecin-dentiste	JUNGLINSTER	13/05/1962	19/07/2004
Dr	KOEGEL	ARMIN	Médecin-dentiste	RAMELDANGE	17/09/1959	15/07/1993
Dr	KOFLER	MARTIN	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	22/02/1961	24/01/1994
Dr	KÖNIG ép. NEVELS	DANIELE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	03/04/1960	01/09/2008
	KOSTER	GABRIELLE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/01/1971	01/06/1998
Dr	KOTHY	PAL	Médecin-dentiste	GROSBOUS	15/01/1944	28/10/2005
Dr	KRAEMER	ROMAIN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/12/1949	12/07/1976
Dr	KRATZENBERG	GEORGES	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	22/09/1952	01/05/1979

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	KRAUS	CORINNE	Médecin-dentiste	MONDERCANGE	23/05/1971	17/02/2000
Dr	KREMER	CLAUDE	Médecin-dentiste	WASSERBILLIG	20/07/1950	01/03/1975
Dr	KUGENER	ERIC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	01/06/1947	01/03/1977
Dr	KUNTZIGER	RAOUL	Médecin-dentiste	BELVAUX	02/03/1957	17/04/1989
Dr	KUSTER	ERIC	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	31/01/1970	13/06/2000
	LABEAU	MARTINE	Médecin-dentiste	BRIDEL	08/03/1954	01/01/1980
	LACROSSE	JEAN-LUC	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	27/03/1962	16/01/1995
	LAMBERT	FRANCE	Médecin-dentiste	KEHLEN	31/03/1980	01/01/2009
Dr	LANG	JEAN-PAUL	Médecin-dentiste	BERTRANGE	29/10/1944	01/04/1971
Dr	LANNERS	JACQUES	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	19/08/1964	01/06/1994
Dr	LASOTA	MONIQUE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/12/1960	01/08/1987
Dr	LAY	KLAUS WERNER	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/10/1951	01/09/1999
	LE HOW CHEONG	MARIE	Médecin-dentiste	BERTRANGE	20/05/1964	09/04/1999
	LE NGOC	THUY	Médecin-dentiste	CLEMENCY	05/03/1967	05/01/1996
Dr	LEICK	ANNETTE	Médecin-dentiste	MONDORF-LES-BAINS	12/11/1963	01/10/2009
	LEINAUER	ERWIN	Médecin-dentiste	STEINFORT	31/12/1962	15/06/2007
	LELEU	NATHALIE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	01/12/1966	22/09/1993
Dr	LESCH	JOHNNY	Médecin-dentiste	HOWALD	26/11/1931	06/11/1961
	LESS	CHARLES	Médecin-dentiste	BELVAUX	10/08/1960	01/09/1986
Dr	LETZELTER	MANON	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/06/1962	28/11/1998
Dr	LEURS	PAUL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/05/1947	08/08/1975
Dr	LEY	ISABELLE	Médecin-dentiste	CAPELLEN	11/03/1964	18/06/1990
Dr	LIESCH-BRACHTENBACH	SYLVIE	Médecin-dentiste	BERTRANGE	22/02/1951	07/11/1983
Dr	LOCKEMANN-TRAJKOVIC	SVETLANA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	30/09/1964	26/11/2003
	LOFT-CHRISTENSEN	LENE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/01/1951	21/01/1991
	LOOR	CHRISTIAN	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	03/09/1981	01/10/2008
Dr	LUX	DIDIER	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	02/04/1962	07/04/2008
	LUXEN	MARC	Médecin-dentiste	DUDELANGE	17/05/1957	05/10/1987
Dr	MAILLET	HENRI	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	10/02/1942	01/03/1972
Dr	MAILLIET	TOM	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	05/04/1978	05/09/2006
	MANES	SERGE	Médecin-dentiste	STRASSEN	14/06/1965	01/09/1991
	MANES-HOLTZ	ISABELLE	Médecin-dentiste	STRASSEN	05/03/1967	03/09/1990
Dr	MARCEAU	VIRGINIE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/04/1965	20/01/2002
	MARCHAL	AUDREY	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	13/01/1974	01/12/1996

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
	MARTINS SALGADO	VICTOR	Médecin-dentiste	LAROCHETTE	01/03/1970	01/07/2008
Dr	MARX	STEPHANIE	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	08/10/1975	07/04/2003
Dr	MARX	PHILIPPE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	15/01/1976	05/09/2006
	MASSELOT	PHILIPPE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	13/01/1970	15/01/2001
	MATTHÄUS ép. MAYNTZ	SONJA	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	11/06/1975	14/08/2008
	MEHBOD	SYD MEHDY FRANCOIS	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	11/01/1973	02/01/2001
Dr	MERCATORIS	SERGE	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	31/07/1953	10/10/1980
	MERKES	JOE	Médecin-dentiste	WILTZ	03/08/1957	03/12/1984
	MEURISSE	BENOIT	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	03/10/1971	10/04/1998
Dr	MEYER	FRANZ	Médecin-dentiste	CANACH	10/06/1948	06/03/2009
Dr	MEYERS	JEAN	Médecin-dentiste	CLERVAUX	15/10/1957	01/12/1983
Dr	MEYERS	LAURENT	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	26/05/1972	15/07/1997
	MEZZANOTTE	EMANUELA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/03/1982	01/11/2007
Dr	MICHAELY-SCHMIT	SONJA	Médecin-dentiste	ECHTERNACH	08/02/1935	15/12/1964
	MIKULSKE-JANKAUSKAITE	INDRE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	05/09/1980	31/08/2009
Dr	MOCK	FREDERICK REZA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	08/05/1976	01/09/2009
	MOERSCH	CARLO	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/05/1960	13/08/1990
Dr	MOLARD	PHILIPPE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	18/03/1958	25/02/2004
	MOLITOR-MODERT	BEATRICE	Médecin-dentiste	BERELDANGE	18/09/1953	02/01/1981
	MOONS	PASCALE	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	02/03/1959	12/09/1984
	MORTENSEN	HANS HENRIK	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/12/1955	01/09/1992
Dr	MOUSEL	CLAUDE	Médecin-dentiste	SANDWEILER	01/04/1959	07/01/1985
Dr	MULLER	MYRJAM	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	16/12/1973	01/04/2006
	MULLER	ARSENE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	25/04/1961	27/09/1990
	NARAMSKI	SONJA	Médecin-dentiste	LAMADELAINE	14/05/1960	01/10/1989
	NAUCHE	OLIVIER	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	25/02/1958	29/01/2007
Dr	NAUERT	KATRIN	Médecin-dentiste	JUNGLINSTER	21/08/1962	01/08/2008
Dr	NEUENS	TOM	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/05/1974	01/09/2002
	NEUHAUSER	MATTHIAS	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	13/05/1959	01/03/1988
	NEUHAUSER-CASALI	LAURENCE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	23/04/1961	01/03/1988
	NEY	MARC	Médecin-dentiste	KEHLEN	09/05/1981	04/08/2008
Dr	NEY	ROBERT	Médecin-dentiste	PETANGE	03/04/1942	01/12/1968
Dr	NILLES	POL	Médecin-dentiste	HOWALD	02/01/1939	29/08/1967
Dr	NILLES	JEAN	Médecin-dentiste	EHLANGE/MESS	27/11/1944	29/11/1971

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	NILLES	PAUL	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	04/11/1956	11/10/1982
Dr	NILLES	JACQUES	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	22/12/1972	22/04/1999
Dr	OSTRUSCHKA	MILAN	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	12/03/1963	26/04/2007
	OURY	ISABELLE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	31/01/1970	18/10/1993
	OWSIANNA-SARRAZIN	MAGDALENA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	30/10/1975	01/11/2006
	PAQUET	GERARD	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	08/12/1958	12/09/1984
	PAQUET	ISABELLE	Médecin-dentiste	RAMBROUCH	10/09/1961	01/10/1986
	PARING	JEAN-PAUL	Médecin-dentiste	STEINFORT	02/06/1953	04/08/1995
Dr	PARISOT	RENE	Médecin-dentiste	SCHIFFLANGE	20/09/1954	01/02/1983
	PATZ	NICO	Médecin-dentiste	WILTZ	26/02/1964	08/01/1990
Dr	PAZEN	MANFRED	Médecin-dentiste	HEISDORF	24/01/1953	11/07/2005
	PEETERS	CHRISTEL	Médecin-dentiste	DUDELANGE	07/05/1959	05/02/2004
	PEFFER	PEGGY	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	12/03/1982	26/02/2007
Dr	PETERS	HENRI	Médecin-dentiste	STRASSEN	05/11/1930	05/11/1957
Dr	PETITDIDIER	JEAN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	12/04/1951	29/07/1981
	PEVEE	JEAN-MICHEL	Médecin-dentiste	STEINFORT	24/08/1979	26/11/2009
Dr	PICCIAU	OLIVIER	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	19/01/1963	01/01/1999
	PIRET	JEAN-FRANCOIS	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	17/08/1976	01/05/2004
	PIRET	LAURENT	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	19/06/1971	29/11/2004
	PIRLET	MICHELE	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	07/02/1976	01/12/2000
	PIXIUS-REISER	MICHELE	Médecin-dentiste	REDANGE/ATTERT	07/12/1959	10/09/1984
Dr	PLEIN	ANNICK	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	06/05/1962	01/12/1987
Dr	PLEIN-JAKOBS	ELKE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	03/04/1954	01/01/2004
Dr	POEKER-ALTENHOFEN	EDMEE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	31/07/1958	11/05/1987
Dr	POENSGEN	JOSIANE	Médecin-dentiste	PETANGE	06/03/1968	01/10/1993
Dr	POIROT	REMI	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	24/03/1966	22/04/2004
	PONGAS	DIMITRIOS	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/09/1974	01/02/1999
Dr	PORTAL	SCHAY	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	18/04/1969	13/07/2000
Dr	POULMAIRE	ANDRE	Médecin-dentiste	STRASSEN	28/08/1942	01/12/1997
	PUNDEL	ERWIN	Médecin-dentiste	DIFFERDANGE	06/01/1955	22/11/1982
	RAAS	JEAN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	27/01/1959	01/10/1985
	RAMACKERS-BOTHAN	FRANCE	Médecin-dentiste	LAROCHETTE	15/04/1967	05/04/1993
	RASTEGAR	BABAK	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	24/08/1973	24/06/2008
	REDING	MICHEL	Médecin-dentiste	REMICH	16/04/1964	12/09/1989

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	REICHERT	MARC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	15/06/1950	05/02/2004
Dr	REINESCH	ROBERT	Médecin-dentiste	HESPERANGE	07/06/1960	12/01/1988
Dr	REITER	CHRISTIANE	Médecin-dentiste	MERSCH	08/05/1964	02/01/1991
	RELLES	CAROLE	Médecin-dentiste	ECHTERNACH	27/09/1966	15/07/1991
	RENARD	PIERRE	Médecin-dentiste	STEINFORT	01/02/1962	15/01/2004
Dr	RETOURNE-SICOLI	CATHERINE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	21/07/1955	29/05/2000
Dr	REULAND	MICHELLE	Médecin-dentiste	HESPERANGE	22/12/1980	08/10/2008
Dr	REUTER	PAUL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	04/03/1951	06/03/1982
	RIBEIRO	TANIA	Médecin-dentiste	STRASSEN	19/05/1981	17/10/2005
Dr	RICHARD	DIDIER	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	19/04/1950	01/02/1980
	RIDELAIRE	MICHEL	Médecin-dentiste	STEINFORT	11/03/1964	27/10/2006
	RINNE	TIMO	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	23/09/1966	21/03/1998
Dr	ROSCH	POL	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	17/12/1977	21/02/2005
Dr	ROSCH	MARC	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	05/05/1945	17/12/1973
	ROSIERS	ISABELLE	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	30/09/1976	03/11/2003
	ROSS	CAROLE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	09/02/1970	12/09/1994
Dr	SADLER	JEAN	Médecin-dentiste	TROISVIERGES	05/01/1951	01/02/1977
Dr	SAN GREGORIO	LAURENT	Médecin-dentiste	LAMADELAINE	31/07/1966	12/06/2007
Dr	SANTER	VINCENT	Médecin-dentiste	STRASSEN	24/02/1981	01/07/2009
	SARAIVA SALGUEIRO	SARA MARIA	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	17/08/1981	19/02/2007
	SARMADI	ALAIN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/01/1967	21/01/1999
	SARMADI	HENRI	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	19/09/1969	01/11/2000
	SAUERESSIG	KLAUS HERMANN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	07/02/1964	02/02/2004
	SAVOINI	GIANNI	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	17/04/1968	19/03/2003
Dr	SCHAACK	ISABELLE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	22/04/1965	03/12/1990
	SCHANEN-FRIEDEN	CAROLE	Médecin-dentiste	BISSEN	29/07/1960	17/09/1984
Dr	SCHANG	XAVIER	Médecin-dentiste	KAYL	17/11/1966	01/01/2005
Dr	SCHEER	GILBERT	Médecin-dentiste	BERELDANGE	27/09/1936	19/10/1969
	SCHENK	PATRICK	Médecin-dentiste	SANDWEILER	10/05/1965	15/11/2006
Dr	SCHETGEN	SUZETTE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	18/10/1962	01/05/1988
Dr	SCHILLING	GERARD	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	07/01/1978	01/12/2003
Dr	SCHILTZ	JEAN	Médecin-dentiste	MERZIG	05/04/1943	01/01/1971
Dr	SCHIRRER	PASCAL	Médecin-dentiste	MERSCH	04/04/1954	08/12/1980
	SCHLUSSNUSS	BRIT	Médecin-dentiste	DUDELANGE	16/07/1974	01/08/2000

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
Dr	SCHMIT	JEAN-PAUL	Médecin-dentiste	GONDERANGE	16/12/1974	04/04/2003
Dr	SCHMIT	TOM	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	11/01/1977	27/07/2004
Dr	SCHMIT	RENE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	01/07/1935	16/05/1962
	SCHMITTER	MONIQUE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	31/08/1959	12/07/1984
Dr	SCHMITZ	ROBERT	Médecin-dentiste	WILTZ	12/09/1942	15/11/1971
Dr	SCHMITZ	CLAUDE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	01/04/1954	06/10/1980
	SCHNEIDER	ROMAIN	Médecin-dentiste	NIEDERANVEN	24/12/1955	06/01/1986
	SCHNEIDER-WEINAND	ROMY	Médecin-dentiste	STRASSEN	14/11/1962	13/10/1986
	SCHOCK	JEAN-PIERRE	Médecin-dentiste	DIEKIRCH	21/09/1946	11/10/1982
	SCHOCK	ARMANDE	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	04/03/1959	01/10/1984
Dr	SCHOOS-JUSTEN	KARIN	Médecin-dentiste	ECHTERNACH	10/09/1957	01/07/2004
Dr	SCHOTT	CHRISTOPHE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	03/06/1971	10/10/2006
	SCHREINER	MARC	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	22/08/1963	10/10/1988
Dr	SCHROEDER	SALLY	Médecin-dentiste	MONDERCANGE	11/06/1981	05/05/2008
Dr	SCHROEDER	MATHIAS	Médecin-dentiste	BRIDEL	12/10/1928	01/05/1956
	SCHROEDER	ANDRE	Médecin-dentiste	WASSERBILLIG	09/07/1962	06/10/1986
Dr	SCHROEDER	CLAUDE	Médecin-dentiste	ALZINGEN	13/03/1956	10/10/1990
Dr	SCHROEDER	ROMAIN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	10/07/1961	13/04/1993
	SCHULLER	GEORGES	Médecin-dentiste	JUNGLINSTER	27/03/1957	10/11/1986
Dr	SCHWAGTEN	HENDRIK	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	29/10/1961	01/09/1999
	SCHWEDE	STEFAN	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	19/09/1963	16/01/2006
Dr	SCHWICKERATH	JOSEPH	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	27/01/1934	01/01/1962
Dr	SEILER	REGNIER	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/11/1947	01/03/1980
Dr	SENDER	STEFAN	Médecin-dentiste	REMICH	24/11/1962	01/09/2007
Dr	SEYLER	ROMAIN	Médecin-dentiste	PEPPANGE	20/04/1962	23/05/1989
Dr	SHAHSAVARI ép. GAWELLEK	SHOKOUFEH	Médecin-dentiste	SCHUTTRANGE	30/03/1971	03/03/2008
Dr	SIEGEL	MARTIN	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	17/07/1966	15/05/1997
Dr	SOIBELMANN	MARK	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	08/12/1952	01/02/2009
Dr	SOIBELMANN	MICHAEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	28/05/1976	01/02/2009
Dr	SPEYER	MARCO	Médecin-dentiste	PETANGE	02/11/1960	17/02/1986
Dr	SPUKTI	MARTIN	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	05/10/1958	15/10/2005
Dr	SROLL	JIRI	Médecin-dentiste	MERSCH	21/02/1979	01/12/2007
Dr	STAHL	MARC	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	23/12/1950	01/09/1977
	STEFFEN	CHRISTIANE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	24/03/1961	02/12/1985

Titre de docteur	Nom	Prénom	Titre professionnel	Lieu d'établissement	Date de naissance	Date d'installation
	STEIL	MICHEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	13/10/1958	15/07/1986
	STEIL-HUTTEREAU	ODILE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	15/02/1964	01/11/1990
	STEYER	MARIE-ROSE	Médecin-dentiste	BERSCHBACH	05/11/1965	05/12/1994
Dr	STREUBEL	KLAUS	Médecin-dentiste	CANACH	23/09/1947	01/03/2004
Dr	STREUBEL	KRISTINA	Médecin-dentiste	CANACH	09/07/1977	01/06/2004
Dr	SYBERTZ	GERMAIN	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	02/03/1942	20/08/1969
	SYBERTZ	LAURENT	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	15/07/1977	01/09/2003
Dr	TAILLANDIER	PIERRE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	04/12/1946	01/01/1995
	TANSON	PATRICK	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	06/10/1977	02/09/2002
Dr	TAPIERO ép. ABEHSERA	MICHELE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	17/12/1966	02/05/2007
	TEHRANI NEKOU	HAMID	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	19/07/1971	01/12/2000
Dr	TENCONI	ALAIN	Médecin-dentiste	BASCHARAGE	17/11/1959	25/10/1993
	THEISEN	CHRISTOPH PETER	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	16/04/1971	01/01/2009
Dr	THILL	ROMAIN	Médecin-dentiste	VIANDEN	29/03/1961	05/01/1987
Dr	THOME	ANDRE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	03/10/1950	01/01/1977
	THOMMES	FERDINAND	Médecin-dentiste	RUMELANGE	27/01/1956	07/11/1983
	TIMA	WIEBKE	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	18/09/1974	01/04/2006
Dr	TOMPERS	JOSEPH	Médecin-dentiste	KAYL	10/02/1942	20/11/1968
	TRIERWEILER	PAUL	Médecin-dentiste	GREVENMACHER	27/11/1965	07/10/1991
	ULVELING	TOM	Médecin-dentiste	DIFFERDANGE-NIEDERCORN	04/08/1959	21/07/1987
	URFELS	ANNICK	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	25/01/1964	02/03/2009
	URREA JUAN	VERONIQUE	Médecin-dentiste	EISCHEN	17/08/1978	14/02/2003
	VALE DE ALMEIDA LERO	INES MARIA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	06/05/1985	01/11/2009
	VAN DYCK	DANIEL	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	22/08/1960	01/04/1987
	VAN DYCK-DEVOS	SUSANNE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	15/11/1958	02/04/1991
	VAN LOO	SANDRINE	Médecin-dentiste	SENNINGERBERG	01/04/1966	01/10/1990
	VANCLAIRE	PAUL	Médecin-dentiste	PETANGE	19/06/1957	09/05/1994
	VANHOUTTE	VANESSA	Médecin-dentiste	HERSBERG	31/07/1982	01/01/2008
	VANSTRYP	CHRISTIAN	Médecin-dentiste	STRASSEN	23/06/1968	08/05/2000
Dr	VECHE	LOIC	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	13/10/1969	10/11/2002
	VILLERS	ANNE	Médecin-dentiste	ALZINGEN	24/07/1972	19/01/2000
	VON KYMMEL	MARION	Médecin-dentiste	ECHTERNACH	14/03/1969	01/11/2005
	VORPAHL	CHLOE	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	20/08/1974	01/01/2001
Dr	VORRINK	NICOLE	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	27/02/1973	01/06/2004

Dr	VUILLEMIN	JEAN-LOUIS	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	26/03/1964	01/10/2008
Dr	WAGNER	GUIDO	Médecin-dentiste	BETTEMBOURG	19/11/1969	01/08/2004
Dr	WAGNER	GUY	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	13/01/1951	11/06/1979
	WANDERSCHEID	JACQUES	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	15/10/1957	27/09/1982
	WAUTHION	JACQUES	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	01/01/1951	28/04/1992
	WEBER	JEAN-CLAUDE	Médecin-dentiste	ETTELBRUCK	04/03/1959	20/05/1985
Dr	WEBER	MARC	Médecin-dentiste	MONDERCANGE	04/05/1961	18/05/1995
	WEITZEL	MARIA THERESA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	30/01/1963	01/03/1991
	WEYLAND	PATRICK	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	25/05/1965	20/08/1990
	WITTE	HERBERT	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	20/04/1961	01/11/1985
	WITTE-GRANIERI	ALEXANDRA	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	21/02/1961	01/11/1985
Dr	WIVINES	JEANNOT	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	18/12/1943	01/05/1972
	WIVINES	JOELLE	Médecin-dentiste	ESCH/ALZETTE	12/09/1975	01/06/2004
	WOJCIK	ALICJA	Médecin-dentiste	LUXEMBOURG	03/02/1959	13/02/1995
	WOUTERS	ERIC	Médecin-dentiste	DIFFERDANGE	16/12/1955	29/02/1996
Dr	ZAMPINO	LAURA	Médecin-dentiste	DUDELANGE	13/06/1975	14/05/2002
Dr	ZIGRAND	MARC	Médecin-dentiste	REDANGE/ATTERT	27/11/1953	18/02/1981
	ZIGRAND-WEETS	MARIE-ANNE	Médecin-dentiste	WALFERDANGE	30/12/1954	14/01/1985

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 14 9 février 2010

Sommaire

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 20 décembre 2002:

(2492)

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUSMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002 (1843)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (1185)

(LF), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
(LF) FUND OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
1ST CAPITAL GROUP FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
2-CHANCEN GARANT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
3V INVEST SWISS SMALL & MID CAP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
4KEYS MACRO STRATEGYSI US FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
A & V, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ABAKUS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ABDERUS FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ABS-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ABSOLUT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AC, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AC ABSOLUTE RETURN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AC ALTERNATIVE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AC INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ACATIS CHAMPIONS SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ACM BERNSTEIN VALUE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACMBERNSTEIN, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIVE ALLOCATION FUND, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ADCIRCULUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ADELCA INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ADVENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
AGI ASIA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AIG FOUNDATION INVESTMENTS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AKROBAT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AKS GLOBAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AKTIENSTRATEGIE MULTIMANAGER OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AKZENT INVEST FONDS 1 (LUX), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AL DWS GLOBALAKTIV+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN FUND II, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANZ BUSINESS CASH, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ COMMODITIES STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2015, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2020, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2025, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2030, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2035, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2040, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2045, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FINANZPLAN 2050, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL STRATEGY DEFENSIVE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL STRATEGY DYNAMIC, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ HORIZONT FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ALLIANZ PIMCO BONDSELECT US $, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO BONDSPEZIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO CORPORATE BOND EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO CORPORATE BOND EUROPA HIYIELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO EURO BOND REAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO EURO BOND TOTAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO EURO RENTENFONDS «K4», 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO EUROPA RENTEN «T», 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO EUROPAZINS «K», 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO GLOBAL BOND HIGH GRADE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO GLOBAL BOND LOW DURATION (EURO), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO HIGH YIELD INCOME FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerber
ALLIANZ PIMCO LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerber
ALLIANZ PIMCO MONEY MARKET PLUS (EURO), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ PIMCO MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM BONUS BARRIERE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM BRIC STARS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM DEEP DISCOUNT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM DEFENSIVE STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM EURO GARANT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM EURO GARANT 12/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM EURO PROTECT DYNAMIC III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM EURO PROTECT DYNAMIC PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM EXPRESS STRATEGIE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM GLOBAL CHAMPION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM HIGH DIVIDEND DISCOUNT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM SMALL CAP EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM SYSTEMATIC MULTI STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RENDITE EXTRA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ STIFTUNGSFONDS BALANCED, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ SUISSE - STRATEGY FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ VOLATILITY STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLTRUST 50, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ALPHA CENTAURI ADVANCE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ALPHA TOP SELECT VORSORGE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ALTIS FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*AMANDEA MK, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AMC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
APO MEDICAL OPPORTUNITIES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
APO VV PREMIUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
APOBANK VERMÖGENSVERWALTUNG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
APRIMA SMART INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**AQUILA CAPITAL FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ARBOR INVEST, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*ARDOUR FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ARERO - DER WELTFONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARGENTUM FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**ASI, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ASI FUNDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ASM ASSET SPECIAL MANAGEMENT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

ASSENAGON CREDIT, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSENAGON PRIMUS, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSETS GENERATION FUND UI, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*ASTANUM, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AURORA MULTISTRATEGY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AURUM FCP, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
AVOCADO FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
AW STOCKS ALPHA PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AXA IM CASH, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA IM COMFORT, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA IM FIXED INCOME INVESTMENT STRATEGIES, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA IM HORIZON, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA IM XP, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXXION FOCUS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AZ FUND 1, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO B, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BANCA IMI ALGORITHMIC STRATEGY FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
BANKHAUS BAUER PREMIUM SELECT, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
BANTLEON OPPORTUNITIES, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BANTLEON STAATSANLEIHEN FONDS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BAYERNLB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BAYERNLB INVEST, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BBV-DACHFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BBV-FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BCA FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
BCV DYNAMIC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BCV STRATEGIC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BERENBERG DIVERSIFIED UI, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BERENBERG EURO GELDMARKTFONDS (SGB), 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG FUNDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUNDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUNDS III, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUNDS IV, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG GLOBAL OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG INVESTMENTFONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG SECUNDUS AKTIEN FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG SYSTEMATIC APPROACH, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERLINER VB GARANT UNION (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
BEST BALANCED CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST EMERGING MARKETS CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST EUROPE CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST OPPORTUNITY CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST SPECIAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BETA^3, 21, avenue de la Liberté, L-l931 Luxembourg
BG UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BILKU 1, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BN & P, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BN & P ABARIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BN & P DEMAARK GLOBAL FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BN & PARTNER SYSTEMATIC RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BNP PARIBAS ISLAMIC FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
***BOND ABSOLUTE RETURN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BPI GLOBAL INVESTMENT FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BRAUCO.INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BREISGAU-RENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
BS BEST STRATEGIES UL FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BSF-GLOBAL BALANCE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BV GLOBAL BALANCE FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CALLANDER FUND, 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
CARLSON FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CARNEGIE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CATUS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CB FONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB WORLD FUNDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CEROS FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CERTIFICATE HORIZON, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CF EQUITIES HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CF PRIVAT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CF ZINSSTRATEGIE I, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CHALLENGER GLOBAL FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CHAMÄLEON FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CHART HIGH VALUE / YIELD FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CLAIREFONTAINE STRATEGIE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CMT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
COMINVEST ADILUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ALL SEASONS 1/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ALL SEASONS 2/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA BEST-END FONDS 11/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 10/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 11/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 7/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 8/2012,25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 9/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST BEST-IN-ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 5/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DYNAMIC SAFE 80, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EASTERN STARS INVEST 5/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EASTERN STARS INVEST 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EURO RENTPLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA INVEST 10/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA INVEST 9/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 1/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 11/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 4/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST EUROPA PROTECT 10/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 9/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA SAFE KICK 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA SAFE KICK 7/2014, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA ZINSPLUS 10/2009,25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA ZINSPLUS 9/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST FONDAK «WAIT OR GO», 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST FONDAK EUROPA, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GARANT DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GLOBAL EMERGING MARKET BONDS USD, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GREEN ENERGY PROTECT 3/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GREEN ENERGY PROTECT 4/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INFLATIONSSCHUTZ, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INFRASTRUKTUR SAFE KICK 3/2014, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INSTITUTIONAL CASH PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INSTITUTIONAL CASH PLUS USD, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST KLIMA AKTIEN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST KLIMA SAFE KICK 1/2014, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST KLIMA SAFE KICK 2/2014, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST LAUFZEITFONDS 31.12.2036, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST LIQUIDITY PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MA UNIVERSAL, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MONEY PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MULTI, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MULTI ASIA ACTIVE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST PREMIUM PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST RENT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROHSTOFF SAFE KICK 5/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROHSTOFFAKTIEN INVEST 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROHSTOFFAKTIEN INVEST 2/2012,25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 1, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 2, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SELEKTION DIVIDENDE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SHORT TERM PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SYSTEMATIC RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TAARA, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOP4, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOTAL RETURN BOND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOTAL RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOTAL RETURN PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK ALLSTARS-ANLAGE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK EUROPA PREMIUM FONDS 7/2013,25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK EUROPA PREMIUM FONDS 9/2013,25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMODITIES-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*COMMODITY CAPITAL, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
CONCORDIA SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CONDORINVEST-UNIVERSAL, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CONVERTIBLE-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
CONVERTIBLEPROTECT-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
COSMOS FUNDS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
CREDIT SUISSE BOND FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE EQUITY FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE INVESTMENT PRODUCTS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE MULTIFUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SYSTEMATIC ALPHA (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CTV-STRATEGIEFONDS HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
CW-MATRIXCREATIV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DANSKE FUND OF FUNDS, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DANSKE INVEST, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**DAVID FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
*DB ADVISORS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DB ADVISORS STRATEGY FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DB PRIVATMANDAT FIT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBM ABSOLUTE FLEX INTERNATIONAL ASG, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DBM VERMÖGENSVERWALTUNG AUSGEWOGEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBM VERMÖGENSVERWALTUNG ERTRAG, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBM VERMÖGENSVERWALTUNG WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DEKA 10/2007 (3 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-AKTIENEUROPA 130/30, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-BEST OF GARANT 10/2013, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-BF EURORENTEN TOTAL RETURN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-BORA PROTECT 3/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CAPGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CHAMPIONSGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-COMMODITIES, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCE SMALL MIDCAP, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCEAKTIEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCERENTEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CORPORATEBOND EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CORPORATEBOND HIGH YIELD EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-DEUTSCHLANDGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-DISCOUNTSTRATEGIE 5Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROCASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROFLEX PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 5, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 5/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT PLUS 5, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-EUROPAGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROPASTRATEGIE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROPAVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROSTOCKS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-FLEX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GELDMARKTPLAN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GLOBAL CONVERGENCERENTEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GLOBALOPPORTUNITIES PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-IMMOFLEXGLOBAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-INSTITUTIONELL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-INSTITUTIONELL GELDMARKTGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-KICKGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-KICKGARANT 2006, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-KICKGARANT 2006 II, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-MIDDLEEAST AND AFRICA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTICASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIMIX EUROPA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 1+Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 2Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 2Y(II), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 3Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 3Y (II), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 5Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PORTABLEALPHA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PREMIUMGARANT 6/2014, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PRIVATEEQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENDITESTRATEGIE 12/2013, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 1-3 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 3-7 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-RUSSLAND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-SPECIAL SITUATIONS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-SPREADGARANT 12/2013, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TOPGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TREASURY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TREASURY CASH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-VOLATILITYCASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WACHSTUM, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WANDELANLEIHEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 1/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 10/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 11/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 2/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 3/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 3/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 4/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 8/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT BESTSTART 4/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2010, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 2/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 5/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 6/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDTOPGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDTOPGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDTOPGARANT 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-ZIELGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-BIOTECH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-BOND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-DEUTSCHLAND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-EUROPA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-FRL MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-GLOBALRESOURCES, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-GLOBALVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-JAPAN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIDCAP, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-PAZIFIK, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-PHARMATECH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-USA TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUXTEAM-EM BOND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUXTEAM-EMERGINGMARKETS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUXTEAM-GLOBALSELECT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: GARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELBRÜCK BETHMANN MAFFEI MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DELTA FONDS GROUP, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
DEUTSCHE AKTIEN TOTAL RETURN, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DEXIA DYNAMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA FUND, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA LIFE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LIFE BONDS, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA TOTAL RETURN, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA TOTAL RETURN II, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIAPASON COMMODITIES, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
DJE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE LUX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE PREMIUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DKB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DKO PAMANAGEMENT INDEX FLEX FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX OPTIMA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-AKTIEN DEUTSCHLAND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-AKTIEN EUROPA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-AKTIEN NORDAMERIKA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-PHARMAPIPELINE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-RENTEN EUR, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-RENTEN SPEZIAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefevre, L-1952 Luxembourg
DKO-LUX-RENTEN USD, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DMC FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
DRESDNER FONDSMANAGEMENT BALANCE, 6A, route de Trêves, L-2633 Senningerberg

DRESDNER FONDSMANAGEMENT CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER FONDSMANAGEMENT SUBSTANZ, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER FONDSMANAGEMENT WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO GROWTH, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO GROWTH SPECIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO INCOME, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT SUBSTANZ, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DWM UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DWS (US DOLLAR) RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS 5% TARGET RETURN 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS 5,5% TARGET RETURN 2011, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS AGRIX GARANT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ALPHA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST GLOBAL FX SELECTION PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST RESULT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST USA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BESTSELECT BRANCHEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BRAZIL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BRIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BRIC GARANT 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CASHBACK GARANT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CHINA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CORPORATE BOND BASKET 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CORPORATE BOND BASKET 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CORPORATE BOND BASKET 2014 II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CREDIT OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DEUTSCHLAND GARANT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DIFFERENZCHANCE 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DISKONT BASKET, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DOLLARRENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EMERGING MARKETS BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ETOILE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (LONG), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA GARANT 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURORENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FIXED INCOME STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEX AKTIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS FLEXIBLE OPTIMUM I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS FLEXIBLE OPTIMUM II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS FLEXIBLE OPTIMUM III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS FLEXIBLE OPTIMUM IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS FLEXIBLE OPTIMUM V, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXPENSION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL EQUITY FOCUS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL VALUE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS HIGH YIELD DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INDIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS LATEIN AMERIKA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MANDARIN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEGATREND PERFORMANCE 2016, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEGATRENDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEGATRENDS VORSORGE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NOVA MULTI CHANCE I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NOVA MULTI CHANCE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NOVA SOLUTION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NOVA SOLUTION II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NOVA SOLUTION III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OPTIRENT (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OSTEUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS PERFORMANCE RAINBOW 2015, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS PERFORMANCE SELECT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS PROFESSIONAL CASH (EQ), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2012,2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE EXTRA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE EXTRA GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE OPTIMA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE OPTIMA FOUR SEASONS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE PLUS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE SELECT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE SPEZIAL GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE SPEZIAL GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENTEN DIREKT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENTEN DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENTEN DIREKT 2014 II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS STEPINVEST BRIC PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TOP BALANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TOP DIVIDEX BONUS 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TOP DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TÜRKEI, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN GARANT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO CHANCE I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO FLEX II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VERMÖGENSBILDUNGSFONDS I (LUX), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VERMÖGENSMANDAT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VOLA STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VORSORGE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS ZEITWERT PROTECT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINS CHANCE 2011, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DZ INT. PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
E&G PORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EASYETF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF FTSE EPRA EUROPE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**EASYETF FTSE EPRA EUROZONE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF ITRAXX® CROSSOVER, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF ITRAXX® EUROPE HIVOL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF ITRAXX® EUROPE MAIN, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF NMX INFRASTRUCTURE EUROPE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF NMX30 INFRASTRUCTURE GLOBAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**EASYETF S&P GSAL™, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**EASYETF S&P GSCI™, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF S&P GSCI™ LIGHT ENERGY DYNAMIC TR, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**EASYETF S&P GSCI™ ULTRA-LIGHT ENERGY, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**EASYETF S&P GSNE™, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EFG FP, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EFG FP STRATEGY, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EFG FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ELISEA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EMERGING ASIA SELECT, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ERBA INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ESPIRITO SANTO, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ETHNA-AKTIV E, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ETHNA-GLOBAL DEFENSIV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*ETHNA-GLOBAL DYNAMISCH, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ETRURIA FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
EURIZON CAPITAL CORPORATE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON EASYFUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2014, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 2, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 3, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015-4, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 5, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 6, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015-1, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS RISERVA DOC, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON INNOVATION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON LIQUIDITY FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON MANAGER SELECTION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON MM COLLECTION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**EURIZON MULTIASSET FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON MULTIMANAGER STARS FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON OPPORTUNITA, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON STARS FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURO FLEX ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EURO-POSTE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUROPA BONUS STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPA MANAGED ASSETS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPA-LUX EURORENT 3-6, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EUROSWITCH BALANCED PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROSWITCH DEFENSIVE CONCEPTS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROSWITCH SUBSTANTIAL MARKETS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROSWITCH WORLD PROFILE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FAIRASSETMANAGEMENTFUNDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*FAIRWORLDFONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
FCP OP MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB DYNAMIK, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB FOKUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB KUPON, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB MULTITREND DOPPELPLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB MULTITREND PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB RENDITE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB VARIABEL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB WERT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFS FOUR ELEMENTS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
FG&W FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FI ALPHA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FI FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FIDES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FIDEURAM FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FINANZMATRIX, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FINTER FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FISCH UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FLAGGSCHIFF AUSGEWOGEN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FLAGGSCHIFF DYNAMISCH OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FLAGGSCHIFF WACHSTUM OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FOCUSED FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FONDACO GLOBAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FONDITALIA, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FONDMARKNADEN FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
**FORTIS COMFORT, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS QUAM FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FRANCKEN FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
**FT ABS-PLUS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
**FT EMERGING ARABIA, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT EMERGING ARABIA (USD), 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT EUROCORPORATES, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT EUROPAZINS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
**FT PROTECTED GROWTH FUND, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT RENDITE PLUS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FU FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
FVCM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FVS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GAMAX FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GAMMA CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GANADOR, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GARANTIE PLUS 2012, 6A, route de Trêves, L-2633 Senningerberg
GCC FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
GECAM ADVISER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GENERAL INVESTMENT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

GENERALI FONDSSTRATEGIE AKTIEN GLOBAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GENERALI KOMFORT, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GENOKONZEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GERLACHUS FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GFA - HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GIP INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GIP INVESTWORLD, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GIS HIGH CONVICTION EQUITY (USD), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GLITNIR MUTUAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL FAMILY PROTECT UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL FLEX PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL FOCUS GROWTH, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GLOBAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GLOBAL FUND-STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL OPPORTUNITIES HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GLOBAL RESPONSE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
**GLOBAL STAR SELECT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
GLOBAL STRATEGY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL TOP, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
GLOBAL TREND EQUITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL-HIGHYIELD-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
GLOBERSEL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOCAP HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GLOGGER FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS, FCP, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
GOVERNMENT BOND PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GP & G FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
GPI FONDS - AUSGEWOGEN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GRAND CRU, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
GREEN WICH POINT GLOBAL VALUE, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GREIFF «SPECIAL SITUATIONS» FUND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GREIFF DEFENSIV PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GREIFF DYNAMISCH PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GULIVER WACHSTUM, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
H & A (LUX) EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX BOND DYNAMIC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX GELDMARKT-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX RIALTO, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX UNTERNEHMERFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX WANDELANLEIHEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*H & A RENDITE, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H2FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HAC WORLD TOP-INVESTORS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HAC-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HAIG BALANCE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG GLOBAL CONCEPT FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG MB, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG TREND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAKALA FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

**HANSAINVEST LUX UMBRELLA, 14, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HASPA PB AKTIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB STRATEGIE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB STRATEGIE SW, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA TRENDKONZEPT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA ZIELGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA-EUROPROTECT 8/2013, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HESSE NEWMAN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HQ FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC TRINKAUS ABS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS AKTIENSTRUKTUREN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS ASIEN TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS CASH, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS EMERGING EUROPE BONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS GLOBAL STRATEGY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS LAPLACE EUROPEAN EQUITY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSH LILUX, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
HUK-VERMÖGENSFONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
HUSERINVEST FUNDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HV FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 01/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 11/2013, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 11/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB BONUS FONDS II DJ EURO STOXX 50® 12/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB HIGH YIELD GELDMARKT MIX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUX SELECTION 100SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUX SELECTION 40SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUX SELECTION 60SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUXEMBOURG SELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HWB DACHFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HWB GOLD & SILBER PLUS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HWB UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HYPOSWISS (LUX) FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ICM PORTFOLIO, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
IFM EUROAKTIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-FLEXIBILITY, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-INVEST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-PREMIUMPROTECTION PLUS 2, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFP LUXEMBOURG FUND, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
INCOMETRIC FUND, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
INDEPENDENT FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
INDIGO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
INFINUS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ING (L) INSTITUTIONAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INIK FONDS (INITIATIVE FÜR NACHHALTIGES INVESTMENT DER KIRCHE), 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
INSTITUTIONALBALANCE-TOP, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
INSTITUTIONALOPTI-CASH, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
INVESTMENT VARIO POOL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IP FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

IPC AM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ISP INTERNATIONAL STOCK PICKING FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
ISRAEL 60 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IVV AKTIEN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
JB STRUKTUR, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
JPMORGAN LUX FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JRS BESTSELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
JULIUS BAER STRATEGY FUND, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
K & C AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
KAPITAL KONZEPT, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
KAPITALFONDS L.K., 74, route de Luxembourg, L-6633 Wasserbillig
KCM FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
KE FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*KHC SELECTED FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW ALPHA DYNAMIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW ASSET STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW BOND SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW EQUITY SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW OPTI RETURN, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW OPTI RETURN KURZ, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW TOTAL RETURN DYNAMIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LEADERSEL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LEGG MASON GLOBAL FUNDS FCP (LUXEMBOURG), 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEGG MASON PORTFOLIOS, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEOPARD FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LIBRA, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LIGA-PAX-CATTOLICO-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LIGA-PAX-CORPORATES-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LILUX UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LIVING PLANET FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LOCAL-EM-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LOGIINVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
LRI ABS FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-A.C.-FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**LUCRO, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 1, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 2, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 3, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUPUS ALPHA FONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LUX EURO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LUX TAURUS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-GENÜSSE UND RENTEN, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX-PROVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXEMBOURG PLACEMENT FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LUXGLOBAL, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXPRO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LUXTOPIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
M & W INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
M.E.T. FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
M4, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*M4 ALPHA, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
**MALACHIT EMERGING MARKET PLUS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
MAS VALUE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
MAV INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
MC FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
**MEAG KLIMASTRATEGIE, 15, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg
**MEAG OPTIERTRAG, 15, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg
MECAM FUNDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
MERCEDES-BENZ BANK PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MERCK FINCK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
METALLRENTE FONDS PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MIZUHO ALPINE FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MLP ABSOLUTE RETURN 150, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MLP ABSOLUTE RETURN 300, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MOBILITAS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MS MULTI, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**MULTI ASSET STRATEGY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MULTI INVEST GLOBAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI INVEST SPEZIAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI STRUCTURE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MULTI STYLE - MARS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI-AXXION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTIMANAGERTRUST (MMT), 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**MULTISELECT, 18, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
MULTIWERT SUPERFUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MURPHY&SPITZ, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MVM FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
N-FONDS NR.3 STRATEGIE HNLUX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
NDACINVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
NESTOR-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
NIELSEN, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NIKOLAUS BELLING GLOBAL FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
NORAMCO QUALITY FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
NORD EST FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NORDEA ASSET ALLOCATION FUND, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA INTERNATIONAL FUND, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDLUX, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NOVETHOS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
NOWINTA, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NÜRNBERGER GARANTIEFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NW GLOBAL STRATEGY, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
OBSIDIAN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
OCP INTERNATIONAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ÖKO-AKTIEN FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ÖKOPROTECT 80, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**ÖKOWORLD, 36-38, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

*ÖKOWORLD[2], 36-38, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg
OLB VV-OPTIMUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OLB-FONDSCONCEPTPLUS CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OLB-FONDSCONCEPTPLUS ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OLB-FONDSCONCEPTPLUS WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ONEWORLD TACTICS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
OP BOND SPEZIAL PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP CASH EURO PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP EURO CORPORATES 2014, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP EXKLUSIV ZERTIFIKATE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP PORTFOLIO G, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP SWISS OPPORTUNITY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP-INVEST (CHF), 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPTI CASH, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPTIMUM.PORTFOLIO FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
**OSPREY FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PA-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PA-EQUITY-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PAM FIXED INCOME OPPORTUNITIES (USD), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PAM INTERNATIONAL FUND SELECTION PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PATRIARCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PATRIARCH CLASSIC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PEGASOS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PENSIONPROTECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*PGT CAPITAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
PHAIDROS FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PHARMA/WHEALTH, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PICTET STRATEGY FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIGUET GLOBAL FUND, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIONEER ABSOLUTE RETURN EQUITY, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER ABSOLUTE RETURN EQUITY ASIA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER CIM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER FUNDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL FUNDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS AKTIEN AUSTRALIEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS AKTIEN SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS CHANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS ERTRAG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS EURO CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS EURO MEDIUM RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS EURO RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS EUROPEAN BOND SPECIAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS GUARANTEED FUNDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS TOTAL RETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER P.F., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER S.F., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER STRUCTURED SOLUTION FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIRAEUSINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLUTOS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
POLARIS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PORTFOLIO DEFENSIV OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PORTFOLIO DYNAMISCH OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PORTFOLIO MODERAT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
POSTBANK DYNAMIK, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
POSTBANK EUROPA PROTECT 2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
POSTBANK STRATEGIE, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
POSTBANK VERMÖGENSMANAGEMENT PLUS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PPF («PMG PARTNERS FUNDS»), 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PREMIUM GLOBAL FREIBURG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PREMIUMMANDAT BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIUMMANDAT DEFENSIV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIUMMANDAT DYNAMIK, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIUMMANDAT DYNAMIK PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**PRIMA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRIMA 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PRIMA 2010 PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PRIMA WELT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*PRIME VALUES, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PRIVATE BANKING PORTFOLIOS, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRIVATE BANKING WORLD INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PROFIT GARANT 1, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PROFUND GLOBAL INCOME, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PROMETHEUS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PROMONT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PTAM BALANCED PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PTAM DEFENSIV PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PULSE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PVM, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PWM MANDAT - DWS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
QUANTEX FUNDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
QUINT: ESSENCE STRATEGY, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
R&G BEST SELECT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
R&R STARLUX OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
R&S FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
RACE ONE, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
RAINBOW FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RAM DYNAMISCH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM KONSERVATIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**RAPTOR, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
RAS LUX FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RENDITE SHORT PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENTEN STRATEGIE MULTIMANAGER OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RETURN SOLUTIONS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ROLLING BONUS DIVDAX® 2S1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROLLING PROTECT 1SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROLLING PROTECT 2SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROLLING ZINS PLUSSI FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROSSINI LUX FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
RP GLOBAL MARKET SELECTION, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
RP GLOBAL SECTOR ROTATION, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
RREEF GLOBAL REAL ESTATE SECURITIES (EURO), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RVF, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
S.AFIR RAVENSBURG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SANPAOLO INTERNATIONAL FORMULAS FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
SANTANDER, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SEB CONCEPT BIOTECHNOLOGY, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB DELUXE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROPEAN EQUITY SMALL CAPS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 1, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 2, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 3, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 4, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 5, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB HIGH YIELD, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST GARANT®, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX FUND EXTRA, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB MULTI-MANAGER CURRENCY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ÖKOLUX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ÖKORENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB STRATEGY AGGRESSIVE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB STRATEGY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB TRENDSYSTEM RENTEN, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SELECTA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SELECTION F, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SFC GLOBAL MARKETS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SGKB (LUX) FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SHEDLIN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
SHORT-TERM-CREDIT-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
SILK, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SMART-INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPARDARENTENPLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SPARKASSE HILDESHEIM:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SPECIAL OPPORTUNITIES OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SQUAD CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STABILITAS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STABILITY FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STADTSPARKASSE DÜSSELDORF-GARANT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
STARCAP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STARCAPPLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STRATEGIE-AKTIV-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
STRATEGIEPORTFOLIO OPTI BALANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*STRATEGYSELECT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
STRUKTURFONDS ABSOLUT NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 100, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 50, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 80, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER ENERGIEFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STUTTGARTER-AKTIEN-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SÜDWESTBANK VERMÖGENSMANDAT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SUMITOMO TRUST JAPAN EQUITY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SUSTAINABLEBALANCE-PLUS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
SWISS LIFE INDEX FUNDS (LUX), 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWISS STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
**SWISSCANTO (LU), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**SWISSCANTO (LU) BOND INVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**SWISSCANTO (LU) EQUITY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**SWISSCANTO (LU) MONEY MARKET FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SWITZERLAND INVEST - FIXED INCOME HIGH YIELD HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
TAC FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TC FONDS, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TELOS FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TETI INTERNATIONAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THETA GLOBAL FUND UNIVERSAL, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TIBERIUS EUROBOND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TIBERIUS INTERBOND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TITAN, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TN US-EQUITY PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOMAC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TOP CONCEPT, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOP PRIVATE BANKING FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TOP TRENDWERT 95SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
TOPGELD 90SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
TOPGELD 97SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
TOWER FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
TR-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**TRANA, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
TRENDCONCEPT FUND, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
TRINOVA (IPC), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*TRYCON BASIC INVEST HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
TUNGSTEN, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TÜRKEI 75 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UBS (LUX) BOND FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EMERGING ECONOMIES FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY FUND 2, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) ISLAMIC FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MEDIUM TERM BOND FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET INVEST, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UFP TIMING GLOBAL SELECT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
UI-SALTEQ FUND, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UNIAKTIENANLEIHEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNI ASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIASIAPACIFIC, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICONCLUSIO: EUROPEANEQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDIVIDENDENASS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDOLLARBOND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDOUBLECHANCE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIDYNAMICFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM FERNOST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM OSTEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROBOND «XL», 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROFLEX, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL -NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPARENTA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA 2009, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA 2014, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2010, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2011, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2012, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 40 (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIEURORENTA EM 2015, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA GOVERNMENTS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA REAL ZINS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA SPEZIAL 2013, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEXTRA: EUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIFAVORIT: RENTEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIFLEXINVEST: EUROAKTIEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: 3 CHANCEN (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: 3 CHANCEN (2016) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF ASSETS KONSERVATIV (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF ASSETS KONSERVATIV (2015) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF EURASIA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF WORLD (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF WORLD (2016) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: COMMODITIES (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANT: DIVIDENDENSTARS (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2015) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTDOUBLECHANCE: GLOBAL TITANS 50 (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF ASSETS (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF ASSETS (2014) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BRIC (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: DEUTSCHLAND (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: DIVIDENDENSTARS (2013), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: DIVIDENDENSTARS (2013) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: KLIMAWANDEL (2013), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: KLIMAWANDEL (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: REITS (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA IV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA V, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGLOBALTITANS 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMID&SMALLCAPS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET: EURO 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET: EURO-CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIONINVESTMENTFUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIONPROTECT: EUROPA (CHF), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPI4, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMUS -NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIRENTA 2010, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIRENTA 2013, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIRENTA 2015, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2015/II), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2017), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2019), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2020), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2021), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2023), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2024), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2025), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROINVEST: AKTIEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIRAK EMERGING MARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIRENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNISECTOR, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVALUEFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVALUEFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVARIO POINT: CHANCE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVARIO POINT: ERTRAG, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVARIO POINT: SICHERHEIT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIVARIO POINT: WACHSTUM, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVEST, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
UNIWIRTSCHAFTSASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US OPPORTUNITIES OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VALUE SELECT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VB INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VB KARLSRUHE PREMIUM INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VCH EXPERT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VERMÖGEN-GLOBAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VERMÖGENSAUFBAU-FONDS HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VILICO, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VIRTUS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VITREO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VMP EUROBLUE SYSTEMATIC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VOBA FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VOLANDO UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VON DER HEYDT KERSTEN INVEST, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
VPV PRO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
VR ANLAGE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR DINKELSBÜHL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR EXKLUSIV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR NÜRNBERG (IPC), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR PREMIUM FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR VIP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
W & W INTERNATIONAL FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
W&E AKTIEN GLOBAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WAC FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG AFRICAN ALL STARS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG PROTURA MANAGER SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WARBURG VALUE FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
WEGELIN STRATEGIEFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WEISENHORN ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WEISENHORN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WESTLB MELLON MERIDIAN FUND, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WESTOPTIZINS, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WESTRENDIT, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WGZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WGZ PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WILLERFUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
WM FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WVB, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WWK ROLLING PROTECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
WWK SELECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
X OF THE BEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
XMTCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ZURICH VORSORGE DACHFONDS I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ZURICH VORSORGE DACHFONDS II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (658)

1. SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ABERDEEN GLOBAL, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABERDEEN GLOBAL II, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABERDEEN GLOBAL IV, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABRIAS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ACCESS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ACCESSIO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ACELUM SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACMBERNSTEIN SICAV, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACMBERNSTEIN STRATEGIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACPI LUXEMBOURG FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ACTIO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ADENIUM SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ADVANCED ASSET MANAGEMENT SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADVANTAGE, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
ADVISER I FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ADVISER II FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AHW SICAV LRII, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AIG MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AKBANK TURKISH SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ALANDSBANKEN GLOBAL PRODUCTS SICAV I, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
ALEPH, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
****ALESSIA, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
ALFRED BERG, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALGER SICAV, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALIAS INVESTMENT, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALKEN FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANZ EUROPEAN PENSION INVESTMENTS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS ISLAMIC FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPHA INVESTIMENTI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AMAS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*AMERICAN CENTURY SICAV, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
AMM FINANCE SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
ANIMA SICAV, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
APERTA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AQUA-REND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ARCIPELAGOS SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
ARCOBALENO FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AREION FUND, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ARGENTA FUND OF FUNDS, 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ARGENTA-FUND, 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ARGOS FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ARIA SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
ARKESS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARQUIMEDES GLOBAL INVESTMENTS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

ARTEMIS INTERNATIONAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ARTEN SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ASHMORE SICAV, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ASHMORE SICAV 2, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ASIA PACIFIC PERFORMANCE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ATLANTAS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ATOMO, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ATRIUM VALUE PARTNER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*AURIGA INVESTORS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AVIVA INVESTORS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA LUXEMBOURG FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS II, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
*AXIOM FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BACHE GLOBAL SERIES, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BALOISE FUND INVEST (LUX), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BANKINTER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BARCLAYS EURO FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BARCLAYS INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG), 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS LUXEMBOURG PORTFOLIOS (EURO & DOLLAR) SICAV, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS LUXEMBOURG PORTFOLIOS (STERLING) SICAV, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARING RUSSIA FUND, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
BASE INVESTMENTS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BAUMANN AND PARTNERS SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BEACON INDIA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BEARBULL SELECTOR, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BEL CANTO SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BELLEVUE FUNDS (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BETA INTERNATIONAL, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BG SELECTION SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BI SICAV, 69, route d'Esch, L-1 470 Luxembourg
BIPIELLE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BIPS DJ EUROSTOXX 50, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS DJIA 30, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS FTSE 250, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS FTSE/XINHAU CHINA 25,2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS RUSSEL 1000, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS TOPIX, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BL FUND SELECTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLACKROCK GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
BLACKROCK STRATEGIC FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BLUEBAY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BNP PARIBAS INSTICASH, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BOLUX, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BOSS CONCEPT IPC SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BPA INTERNATIONAL SELECTION FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BPER INTERNATIONAL SICAV, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BPVN STRATEGIC INVESTMENT FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BREVAN HOWARD INVESTMENT FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BREVAN HOWARD INVESTMENT FUND II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BSI-MULTINVEST, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BULL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
C&P FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CAAM FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAAM ISLAMIC, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CADMOS FUND MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CALYPSO SICAV, 11, rue Aldringen, L-1 118 Luxembourg
CAMEROS SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CANOVA SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CAPINORDIC FUNDS, SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EMERGING MARKETS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS 2, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL UK FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL ITALIA, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CAPITALATWORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAPTURA, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CARAVAGGIO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CARMIGNAC PORTFOLIO, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CARNEGIE FUND IV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CASTELL CONCEPT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CB-ACCENT LUX, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**CBK SICAV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CCR FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CELSIUS INVESTMENT FUNDS SICAV, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CHARISMA SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CHECKMATE SICAV, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
CIC CH FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CIMABUE SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CITADEL VALUE FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLARIDEN LEU (LUX), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLARIDEN LEU (LUX) I, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLEOME INDEX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CMB GLOBAL LUX, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
COHEN & STEERS SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
COMGEST ASIA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST EUROPE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST PANDA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMMUNITY INVESTING FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
COMPAM FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COMSTAGE ETF, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CONREN FORTUNE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CONVENTUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CONVEST21 UMBRELLA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
COPACORE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COSMOS LUX INTERNATIONAL, 14b, rue des Violettes, L-8023 Strassen
CREDIINVEST SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
CREDIT SUISSE CUSTOM MARKETS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CREDIT SUISSE SICAV ONE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SOLUTIONS (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CS INVEST (LUX) SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DAVIS FUNDS SICAV, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DB ADVISORS SICAV, 2, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
DB PLATINUM, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PLATINUM III, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PLATINUM IV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT COMFORT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB X-TRACKERS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DB X-TRACKERS II, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DBSAM FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DBV-WIN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DEGROOF BONDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF EQUITIES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF GLOBAL, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF MONETARY, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**DELTA LLOYD L, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEUTSCHE BANK (PAM) UCITS III, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DEXIA BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA CLICKINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MONEY MARKET, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PROTECTED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA QUANT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIAMAN SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DIGITAL FUNDS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DISCOVERY GROUP OF FUNDS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
DIVERSIFIED GROWTH COMPANY, EN ABREGE D.G.C., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DJE LUX SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DMM, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DONATELLO SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRIVER & BENGSCH (LUX), 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DUEMME SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
DWS FLEXPENSION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXPROFIT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INSTITUTIONAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DYNAMIC INVESTMENT FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
E&G FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EAST CAPITAL (LUX), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ECLIPP L, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
EDGEWOOD MANAGEMENT FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
EDM INTERNATIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EFFICIENCY GROWTH FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EURIZON INVESTMENT SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURO GLOBAL SELECT SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROFLI, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUROFONPROFIT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND, 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
EUROMUTUEL SICAV, 17, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
EUROPARTNERS MULTI INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPEAN CREDIT FUND SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*EUROPEAN CREDIT FUND SICAV II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN QUALITY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN RESPONSIBLE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EXANE FUNDS 1, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EXKLUSIV PORTFOLIO SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EXTRA FUND SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
F&C FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
F&C PORTFOLIOS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
FAGUS MULTIMANAGER, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
**FALCON FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FDH PATRIMOINE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDECUM SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FIDELITY ACTIVE STRATEGY («FAST»), 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY FUNDS, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY FUNDS II, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FONDO OBBLIGAZIONARIO CON CEDOLA PERIODICA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
FONDOR, 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg
FONDS DIREKT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FONDSSELECTOR SMR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FORTIS L FIX, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS L FOF, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS L FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS PLAN, 14, rue Aldringen, L-1 118 Luxembourg
FORTIS SOLUTIONS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTUNA SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FOYER PATRIMONIUM SELECTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FOYER SELECTION, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
FPM FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FPSPI SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON INVESTIRENT FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON STRATEGIC ALLOCATION FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRUCTILUX, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FUCHS INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FULCRUM UCITS III SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*FULLERTON LUX FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
FUND PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FUNDQUEST INTERNATIONAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
G&P INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GARTMORE SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
GDP SUNGEAR SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GEFIP EUROLAND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GENERALI INVESTMENTS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GENERALI MULTINATIONAL PENSION SOLUTIONS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GESCAPITAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GLITNIR SICAV 1, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GLOBAL DIVERSIFIED SICAV, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
GLOBAL INVESTORS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GLOBAL MULTI INVEST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
GLOBAL PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GLOBAL SELECT SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS II, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOLDMAN SACHS STRUCTURED INVESTMENTS SICAV, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
GWM, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GWM MULTI MANAGER FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GYGES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HANDELSBANKEN FUNDS, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
HARVEST INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HECTOR SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HENDERSON HORIZON FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
HEREFORD FUNDS, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HERITAM SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HORATIUS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HQ PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC AMANAH FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HSBC PORTFOLIOS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HSBC TRINKAUS LINGOHR, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS MULTI-ASSET-PLUS SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HUMBOLDT MULTI INVEST C SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HYPERNION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HYPO PORTFOLIO SELECTION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
IBCO SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IDEAL INVEST SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
IKANO FUNDS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
IMPACT FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IMPERIAL GROUP, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING (L) DYNAMIC, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) INVEST, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) LIQUID, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) PATRIMONIAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) PROTECTED, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTED STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING DIRECT, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING LION, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INGENIA LUX SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
INTEGER ETHICAL FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERFUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
INVESCO CE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INVESCO FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESTEC GLOBAL STRATEGY FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
IPM FUNDAMENTAL UMBRELLA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
IT FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IV UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
IVA GLOBAL SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
JAPAN DYNAMIC FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JKC FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
JPMORGAN FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN INVESTMENT STRATEGIES FUNDS II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN LIQUIDITY FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN PRIVATE BANK FUNDS I, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN SERIES II FUNDS. 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*JRS SICAV, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIBOND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICOOPERATION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*JULIUS BAER MULTILABEL, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIPARTNER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISTOCK, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER SPECIAL FUNDS, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
JUPITER MERLIN FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
KAIROS INTERNATIONAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
KALTCHUGA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KAUPTHING FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
KAUPTHING MANAGER SELECTION, 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
KBC BONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC DISTRICLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC EQUITY FUND (L), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC FREQUENT CLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIABILITY DRIVEN INVESTMENTS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC RENTA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBL EPB BOND FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBL EPB EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBL EPB FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBL KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBL RICHELIEU LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KEMPEN INTERNATIONAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
KOTAK FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
L MULTI SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
L SELECT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

LACUNA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LANCELOT ECTOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
LEAF, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
LEGG MASON MANAGED SOLUTIONS SICAV, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEMANIK SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
LEONARDO INVEST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
LEVANNA SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
LFP OPPORTUNITY, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LIMESTONE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**LIONTRUST INTERNATIONAL FUNDS (LUXEMBOURG) SICAV, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**LOMBARD ODIER FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LONG TERM INVESTMENT FUND (SIA), 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LONGVIEW PARTNERS INVESTMENTS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LRM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LUX INTERNATIONAL STRATEGY, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-CROISSANCE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EQUITY, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EURO-STOCKS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-GARANTIE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-INDEX US, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PENSION, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PORTFOLIO, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-SECTORS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-TOP 50, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXBOND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCELLENCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUXEMBOURG SELECTION FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LUXICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LYXOR EQUISYS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LYXOR EQUITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LYXOR INDEX FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LYXOR QUANTIC, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MACQUARIE FUND SOLUTIONS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MAINFIRST, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**MAN UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MANU LIFE GLOBAL FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
MARGIN OF SAFETY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MARKET ACCESS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MARKET ACCESS II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MARKET ACCESS III, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
MELCHIOR SELECTED TRUST, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MERCHBANC SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERCLIN SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MERCURION ASIA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERIDIO FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*MERIDIO ISLAMIC FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MERRILL DIAMOND FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MERRILL LYNCH INVESTMENT SOLUTIONS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
METROPOLE GESTION INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

MFS MERIDIAN FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MI-FONDS (LUX), 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MICHELANGELO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
MILLENNIUM SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MIRABAUD EQUITIES, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIRABAUD SELECT EQUITIES, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIRAE ASSET GLOBAL DISCOVERY FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
MMW SECURITIES FUND, SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MONTE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MOOREA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MOTUS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MOVENTUM PLUS AKTIV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTI UNITS LUXEMBOURG, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTIADVISOR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MULTIPLE MANAGERS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MUNICH INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MVM LUX SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEPTUNE INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS (SICAV), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NEUTRAL SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEW MILLENNIUM, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
NEW STAR FUND SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1 160 Luxembourg
NEW VILLAGE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
NEWTON LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NEXTAM PARTNERS, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
**NIKKO AM GLOBAL UMBRELLA FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NOBISLUX SICAV, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NOMURA FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NORD EUROPE PATRIMONIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NORDEA 1, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA FUND OF FUNDS, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NOVARA AQUILONE SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NPB SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND II (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
OCEANO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ODDO FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OFI MULTISELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ORBIS SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
ORION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
OYSTER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PAN-HOLDING, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
PARETURN, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PARTNERS GROUP LISTED INVESTMENTS SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PARVEST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
PARWORLD, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
PEH QUINTESSENZ SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEH SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEH TRUST SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PERFORMA FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
PERINVEST (LUX) SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PERMAL LONG FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PETERCAM L FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PHARUS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PICTET FUNDS (LUX), 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET TARGETED FUND (LUX), 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIGUET INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIMAS-UMBRELLA SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PLANETARIUM FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PLEIADE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PORTFOLIO B.P., 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PRAETOR GLOBAL FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PRESTIGE LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRIME FUND MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRIMERA FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PRIVAT/DEGROOF SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PRO FONDS (LUX), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*PROSPER FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PROTEA FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PROXIMA INVESTMENTS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PUBLITOP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUILAETCO DEWAAY FUND (L), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PVV SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PWM VERMÖGENSFONDSMANDAT - DWS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
QUANT SOLUTIONS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
QUEST MANAGEMENT, SICAV, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
QUONIAM FUNDS SELECTION SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
QVS INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RAIDHO SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
RAIFFEISEN CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBURG SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*RAVEL INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*RBC FUNDS (LUX), 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette
REACTOR 7 SICAV, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RECORD FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RINASCIMENTO SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO INTEREST PLUS FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO LIQUIDITY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO LUX-O-RENTE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO STRUCTURED FINANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROVERE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RP RENDUE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RREEF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RWC FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SABADELL BS FUNDS SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SANTANDER INTERNATIONAL FUND SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SANTANDER SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SARASIN INTERNATIONAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**SARASIN INVESTMENTFONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SARASIN MULTI LABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SASFIN INTERNATIONAL FUND, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
*SATISFY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SCHRODER GAIA, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SEB OPTIMUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB SICAV 1, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB SICAV 2, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB SICAV 3, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SECURIALIS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SELECTOR MANAGEMENT FUND, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
SELECTRA INVESTMENTS SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SELLA CAPITAL MANAGEMENT, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA SICAV LUX, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 1, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 2, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SGAM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM SELECTION, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SHARE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SICAV PLACEURO, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SIFTER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINCRO SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SINGLE SELECT PLATFORM, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SINOPIA GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA MULTI INDEX FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SMARTCAP FUNDS I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SOTHA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SOVEREIGN FINANCE, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SP - LUX SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SP - LUX SICAV II, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
SPARINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
STAEDEL HANSEATIC SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, 31, ZA. Bourmicht, L-8070 Bertrange
STARCAP SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG SICAV, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
STRATEGIC SOLUTIONS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
STRATEGY FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
STREAM SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STRUCTURA, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
STRUCTURED FIRST, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SUNARES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

SWEDBANK ROBUR INTERNATIONAL, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
SWIP ISLAMIC SICAV, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWIP SICAV, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
*SWISS ALPHA, SICAV, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SWISS LIFE FUNDS (LUX), 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWISS RE FUNDS (LUX) I, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SWISS ROCK (LUX) DACHFONDS SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SWISS ROCK (LUX) SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SYMPHONIA LUX SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
T. ROWE PRICE FUNDS SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
TELEMAQUE, 50, rue Basse, L-7307 Steinsel
TERCAS SICAV LUX, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
TF INTERNATIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE CENTURY FUND SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE JUPITER GLOBAL FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
THE NEW STAR GLOBAL FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
THE SAILOR'S FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THE STRALEM FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THREADNEEDLE (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TIEPOLO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
TITANO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*TOKIO MARINE JAPANESE EQUITY FOCUS FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TORRUS FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
TREETOP CONVERTIBLE SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TREETOP GLOBAL SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TRIODOS SICAV I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TÜRKISFUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TWEEDY, BROWNE VALUE FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBAM, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBP MULTIFUNDS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBS (LUX) BOND SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV 2, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 1, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 3, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRUCTURED SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRUCTURED SICAV 2, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS ACCESS SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS ETF, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS MFP SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS MULTI MANAGER ACCESS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS TARGET FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ULYSSES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
UNI-GLOBAL, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

UNISICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNITED INVESTORS SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
UNIVERSAL INVEST, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
UNIVEST II, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
VALARTIS FUNDS (LUX. I), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VALBONNE I, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALUEINVEST LUX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VAM FUNDS (LUX), 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
VARIOLABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VARIOPARTNER SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VECTOR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
VF (LUX), 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VITRUVIUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VONTOBEL EXCHANGE TRADED STRUCTURED FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembou
VONTOBEL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VONTOBEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WALSER PORTFOLIO, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER VERMÖGENSVERWALTUNG, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WARBURG EQUITA SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
WEGELIN (LUX) FUNDS SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
WELLS FARGO (LUX) WORLDWIDE FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
WESTLB MELLON COMPASS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
WESTLB MELLON HORIZON FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
WHITE FLEET, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WILLIAM BLAIR SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
WINFUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WORLD EXPRESS FUNDS II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
WORLD INVEST, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WORLDSELECT ONE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
WORLDWIDE INVESTORS PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
YMA FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ZAIS UCITS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ZENIT MULTISTRATEGY SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ZEST ASSET MANAGEMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (649)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (287)

1822-STRUKTUR, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
1A AGGRESSIVE RETURN, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
1A GLOBAL BALANCED, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
A/VENTUM FAMILY OFFICE FUNDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
AACHEN-INVEST PERFORMANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
AACHEN-INVEST PLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
AACHEN-INVEST SELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ABSOLUTISSIMO FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ACATIS MODULOR COLLEGE FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ACCURA STRATEGIE, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
ADORIOR FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

AGI CHINA ASIA FOCUSED FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ALANDSBANKEN HEDGE, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
ALBERGO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ALLIANZ PIMCO UNTERNEHMENSANLEIHEN 2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPHA GLOBAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ALPHA^3, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ALTERA SECURITY FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ANTAIOS GERMAN DEEP VALUE FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
APRIMA ONE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**AQUILA CAPITAL HEDGE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ARCUS JAPAN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARCUS JAPAN LONG/SHORT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ASI II, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ASSENAGON ACCRETION FUND, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSET BACKED SECURITIES FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ATCM I, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AUSTRALIA EQUITY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
AV GLOBAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AVALON MULTI ASSET FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
**AVIVA INVESTORS EUROPEAN REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA EURO BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BARDUSCH & GEHRSITZ ALPHA FONDS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
BERENBERG FUND-OF-FUNDS II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG FUNDS V, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERLIN & CO STRATEGIE, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BEROLINACAPITAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
BHF TRUST EXKLUSIV:, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
BHF TRUST FONDS EXKLUSIV:, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
BLACKROCK GLOBAL INVESTMENT SERIES, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BN & P I, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BNP PARIBAS HIGH QUALITY EURO BOND FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BOND SELECT TRUST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BREVIK FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
CARNEGIE FUND II, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CB HEDGE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
CB-BASIS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CELERIUS FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CF ISARVEST EUROPE CERTIFICATES, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
CITI ISLAMIC PORTFOLIOS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
COMINVEST EURO RENT DEFENSIV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST FLEXIBLE PORTFOLIO, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMODITY ALPHA OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CORDIAL ARROW FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
CROCODILE CAPITAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DBM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DEKA-CASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-IMMOBILIEN PREMIUMPLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-S RENDITE 1/2008 (5 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TREASURY INTERNATIONAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-ZINSBUCH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-TREASURY:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKASTRUKTUR:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: V, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELTA LLOYD FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
DEXIA FUND II, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA LIFE EQUITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIAMOND SOVEREIGN OPEN, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIAPASON COMMODITIES FLEXIBLE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
**DIVERSIFIED STRATEGIC ASSET ALLOCATION, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
DJE REAL ESTATE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE STRATEGIE II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DNB NOR PART II FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DRV GLOBAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DWS GOLD PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS WORLD FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ECAN GLOBAL OPPORTUNITIES, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
EKF FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ELITE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ENCORE +, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
ES-INVESTSELECT: AKTIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ES-INVESTSELECT: ALTERNATIVE PORTFOLIO, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ES-INVESTSELECT: RENTEN UND IMMOBILIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
EURIZON ALTERNATIVE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EUROTAX ALL INVEST, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
FALCON MULTIHEDGE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FEDERALE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FIDELITY GLOBAL BOND SERIES, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY MULTI MANAGER FUNDS FCP, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY WORLD FUNDS, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDEURAM MULTIMANAGER FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FIMM INVESTMENTFUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
FUNDSELECT, 1, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg
GAIKADATE MONEY MARKET FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GIP, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLITNIR HEDGE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL FAMILY VALUE UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GOLDPORT STABILITÄTSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GOTAM (LUX), 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
GREIFF RENDITE PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GS AMERICAN BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GS GLOBAL CURRENCY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GULIVER SICHERHEIT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
H & A LUX ASSEKURA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX CREDIT PLUS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX PORTABLE ALPHA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A VV, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG ADVANTAGE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG ASAHI-INVESTMENTFUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HASPA MULTIINVEST, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

HASPA PB HBSF, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HB FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HRK INVEST, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*HSBC TRINKAUS GOLDEN OPPORTUNITIES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HVM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HWB INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
I-INVEST KREISSPARKASSE SYKE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IDB-STRATEGIE WUPPERTAL, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM AKTIENFONDSSELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM BARBAROSSA:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-INVEST: 2 PRIVATE EQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-REAL ESTATE PLUS 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INDIVIDUALINVEST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ING POMONA PRIVATE EQUITY FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INVEST SUCCESS FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
IVV SPARKASSE HEILBRONN:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IVV SPARKASSE LEIPZIG:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
JANUS GLOBAL LIFE SCIENCES FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
JANUS GLOBAL TECHNOLOGY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
JD 1 - SPECIAL VALUE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
JPMORGAN EUROPEAN PROPERTY FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
KA3 MULTI ASSET PLUS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
KÖLNBONN FONDS-PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KÖLNBONN INDIVIDUAL-PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KÖLNFONDSSTRUKTUR:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KSK DÜSSELDORF INVEST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KSK IVV, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KSK LB EXKLUSIV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW BALANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LEGG MASON FUNDS INVESTMENT SERIES (LUXEMBOURG), 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEGG MASON INVESTMENT TRUST SERIES, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEGG MASON MUTUAL FUND TRUST SERIES, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LILUX CONVERT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LODH PREMIA FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUX ALTERNATIVE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
M & W PRIVAT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MAN-AHL LANDMARK, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MAN-AHL MILESTONE, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MEAG GLOBALREAL LUX, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MIRABAUD FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIZUHO FUND SERIES, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ML SELECTED FUND SERIES, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MONTHLY INCOME ABS INVESTMENT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MORGAN STANLEY MONEY MARKET FAMILY, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE EUROPA, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE GLOBAL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE TOTAL RETURN, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE ZERTIFIKATE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

MPF FLEX INVEST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF RENTEN STRATEGIE BASIS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF RENTEN STRATEGIE CHANCE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF RENTEN STRATEGIE PLUS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF STRATEGIE DEFENSIV, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF STRUKTUR AKTIEN, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF STRUKTUR BALANCE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF STRUKTUR RENTEN, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MSF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MT WEALTH MANAGEMENT PRIVATE FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MULTIMANAGER, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
MUWM PRIVATE PLACEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NABUCCO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NASPA-VERMÖGENSVERWALTUNG INDIVIDUELL:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
NASPAFONDSSTRATEGIE:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
NATIXIS CONSTELLATION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NATIXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NCRAM LOAN TRUST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NIKKO MONEY MARKET FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO SKILL INVESTMENTS TRUST (LUX), 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO TRUST, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NOMURA GLOBAL SELECT TRUST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA JPM WORLD CB FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA MULTI CURRENCY ATTRACTIVE DIVIDEND JAPAN STOCK FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA MULTI CURRENCY JAPAN STOCK FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA MULTI CURRENCY JAPAN STOCK LEADERS FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA MULTI CURRENCY MMF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA U.S. HIGH YIELD BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA US LOAN INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NORD/LB LUX UMBRELLA FONDS, IC, Pare d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NV STRATEGIE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
NV STRATEGIE FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
OONA SOLUTIONS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
OSD PRIVATE BANKING, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
OSNABRÜCK.PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
OURWORLD FUNDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PAO SEVERANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PARTNER SELECT, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
PATRIARCH EXPERT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PELLUCIDA, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PICTET GLOBAL SELECTION FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PREMIUM FONDS ERLANGEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PREMIUM PEARLS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PREMIUM:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES, 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**PROMETHEUS AI, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
*PROSPERITY RETURN FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
PSM MACRO STRATEGY, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*RENAISSANCE HIGH GRADE BOND FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
RESPONSABILITY GLOBAL MICROFINANCE FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RHENMAN & PARTNERS FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

RIA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
RIA ALLOCATION I, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
RIM GLOBAL, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ROOTS CAPITAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
RUBIN FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
SAMBA CHINA OPPORTUNITIES FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SANFOR RV, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SAUREN HEDGEFONDS-SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SBI GLOBAL SELECTION FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCHRODER SELECTION, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHRODER SMBC GLOBAL BOND SERIES, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCORE SPECIAL OPPORTUNITIES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SEB ABSOLUTE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ALTERNATIVE INVESTMENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB OPTIMIX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB REAL ESTATE PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SIP, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SK INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SMARAGD, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SMART-INVEST GLOBAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SMS ARS SELECTA, 283, route d'Arlon, L-1 150 Luxembourg
SPARKASSE KREFELD:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SPARKASSE MÜNSTERLAND OST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SPARKASSE WUPPERTAL VERMÖGENSVERWALTUNG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
STABILITAS GROWTH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STARPLUS ALLOCATOR, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STOREBRAND INVESTMENT FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
STRATEGIECONCEPT VM BC, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
STRATEGIEKONZEPT ZERTIFIKATE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
STRATEGISCHES VERMÖGENSMANAGEMENT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SWISS LIFE MULTI FUNDS (LUX), 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT IMMOBILIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT ROHSTOFFE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
T. ROWE PRICE INSTITUTIONAL FUNDS FCP, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
T. ROWE PRICE KIKANTOUSHIKA-MUKE FUNDS FCP, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
T. ROWE PRICE LIFE PLAN INCOME FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
TECTUM GLOBAL HEDGE, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
THE CARNEGIE GLOBAL HEALTHCARE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
TIBERIUS ABSOLUTE RETURN COMMODITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TIBERIUS ACTIVE COMMODITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TIBERIUS COMMODITY ALPHA EURO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP MANAGER, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOPAS RV, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
TRENDCONCEPT FUND MULTI ASSET ALLOCATOR, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
TRIGLOBAL, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
TRYCON CI GLOBAL FUTURES FUND HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
UBS AUSTRALIAN BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
UBS SECTOR PORTFOLIO, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UI VARIO: 2,308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

UNICAPITAL INVESTMENTS III, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS IV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS V, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
UNIFAVORIT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: COMMODITIES (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: COMMODITIES (2012) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: COMMODITIES (2013), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VERMÖGENSMANAGEMENT STRATEGIE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
VERMÖGENSPORTFOLIO ULM, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VON DER HEYDT KERSTEN ALL PROPERTIES, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
VON DER HEYDT VERMÖGENSVERWALTUNGSFONDS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
VV-STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VVH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG GLOBAL MICROFINANCE FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG REAL ESTATE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WARBURG GLOBAL MARITIME INFRASTRUCTURE FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (355)

«SFP», SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
3A ALTERNATIVE FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
A.R.T. - ABSOLUTE RETURN TARGET FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ABC LEGACY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ABN AMRO ALTERNATIVE INVESTMENTS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ADAPTO SICAV, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ADVANTAGE II, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
AIM FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AL INVESTMENTS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALBATROS PERFORMANCE, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALCYONE INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALENA INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS OPPORTUNITIES, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ ROSNO INVESTMENT STRATEGIES, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPINEX LONG/SHORT GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE INVESTMENTS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE STRATEGY, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE UNITS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AMBD SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ARGOS INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARKAS SELECTION, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ASIA PROPERTY FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ASR FONDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ATAG SICAV, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
ATHENA SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ATOLL PORTFOLIO, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AXA INVESTPLUS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
****AXA NEDERLAND (LUXEMBURG), 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BANQUE CARNEGIE FUND SICAV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
BBVA NOVA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BELAIR (LUX) SUSTAINABLE ALTERNATIVES SRI FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BELMONT (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

BETA LUX SELECTION, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BILKU 2, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BIRDSVIEW FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
BLAKENEY INVESTORS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLUE DANUBE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BLUE EAGLE PORTFOLIOS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BNP PARIBAS ALTERNATIVE FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BO FUND II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BOAZ PRIVATE EQUITY HOLDINGS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BPVN ENHANCED FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BRADESCO GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAAM INTERINVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAAM INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CALYPSO FUCHS INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAPITAL GESTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAPITALATWORK ALTERNATIVE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CARAT (LUX) SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CARAVELA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CARNEGIE FUND III, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CPB SELECT, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
CELSIUS MANAGED FUNDS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CENTROBANK SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CITI UMBRELLA SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CLARIDEN LEU (LUX) SICAV II, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLS SUMMIT ALTERNATIVE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CONCORDE PARTNERS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CORPORATE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CORPORATE III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CORPORATE IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CREDIT SUISSE NOVA (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SICAV II (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CRONOS INVEST, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CROSSCAPITAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CS ADVANTAGE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DANSKE INVEST ALLOCATION, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DB PLATINUM II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**DBM DACH-IMMOFLEX INTERNATIONAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DEGROOF ALTERNATIVE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DELTA LLOYD PRIVILEGE, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DEUTSCHE BANK (PAM) SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DEXIA GLOBAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LUXPART, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MICRO-CREDIT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PRIME ADVANCED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA WORLD ALTERNATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DINVEST, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DUAL RETURN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DYNAMIC FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EMC ASSET MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EMERGE CAPITAL, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ENHANCED INDEX INVESTING SICAV, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EOS INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
ERMITAGE JAPAN ABSOLUTE FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
ERSEL SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ERSTE BANK TRADING, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROCASH-FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPANEL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EUROPEAN SICAV ALLIANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EVEREST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EXANE FUNDS 2, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**FALCON INVEST SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FARRINGDON I, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
FBP FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FIDAM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDESSA FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FIM SHORT TERM FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FLEXIFUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FOCUSED SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FONDS GENERAL STRATEGIQUE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS ALPHA STRATEGIES, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS FLEXI II, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON SERIES II FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FTC FUTURES FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FULCRUM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FUNDO, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FVS STRATEGIE SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GEM2, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GEMS PROGRESSIVE FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
GENERALI HEDGE FUNDS SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GENERALPART, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GENERATIONS GLOBAL GROWTH, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GESTFIN, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GL FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GLG MULTI-STRATEGY FUND SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
GLOBAL COMPETENCE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL FUND SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GOLDEN PEAK, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
GOTAM UMBRELLA FUND (LUX) SICAV, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
GREEN WAY ARBITRAGE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GSC EUROPEAN CREDIT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GUADARRAMA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GWM ALTERNATIVE INVESTMENTS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
HARMONY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HDF SICAV DIV (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV DIVA (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV DIVM (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV SP (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV SPA (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV SPE (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

HELIOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HERA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HERMES INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HERMES PORTFOLIO, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HSBC PARTNERS GROUP GLOBAL PRIVATE EQUITY, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
IBERIAN OPPORTUNITIES FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ICM DIVERSIFIED ALPHA SERIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IDEA SICAV 1, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
IGNI, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
INDIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING (L) PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA CASH, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) TECHNIX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING PRIVATE EQUITY SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INGENIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERFIRST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERNATIONAL GLOBAL SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERPORTFOLIO II, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INVESTCREDIT SICAV, 1 A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
INVESTEC SPECIAL GLOBAL OPPORTUNITIES SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
INVESTMENT WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ISALPHA, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
IXIS SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
JPMORGAN PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
JPMORGAN PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JULIUS BAER MULTIOPPORTUNITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISELECT I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER SICAV II, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC INSTITUTIONAL CASH, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC MONEY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**KBL EPB MONETARY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KQ PEN, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LAMPAS INVESTMENT, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LB GLOBAL FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW ALPHA STABLE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBLUX FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
LF OPEN WATERS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LIFE ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
LION-INTERGESTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LLOYDS TSB GLOBAL MULTIFUND ALLOCATION, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH MULTIADVISERS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

**LOMBARD ODIER FUNDS II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-AVANTAGE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PROTECT FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-WORLD FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCASH, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXEMBOURG MICROFINANCE AND DEVELOPMENT FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXICAV PLUS, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LUXIPRIVILEGE, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
LUXUMBRELLA, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
LYXOR ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LYXOR CTA DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
M.A.R.S. FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MAESTRO SICAV (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MAN RMF INVESTMENTS SICAV, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MANAGED FUNDS PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MATTERHORN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MBS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*MERCLIN II SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MIRALT SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MMA ALTERNATIVE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MONT BLANC LEVERAGED FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MONT BLANC MULTI-STRATEGY FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MOSAIC, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MOSAIC TRADING, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTI ALTERNATIF ALPHA, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITY SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MULTI-FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTIWORLD, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NATIXIS PRIVATE FUND II, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
NBG SYNESIS FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEVAFUNDS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORDEA ALTERNATIVE INVESTMENT, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA MULTI LABEL, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NOVA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
OAI HEDGE FUND SICAV, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
OCEAN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OMEGA FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OP GLOBAL STRATEGIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPAL, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
OPAL ONE SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPERA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OPPENHEIM ACA CONCEPT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPUS ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PAEREL FUNDS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PALLADION SICAV, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PALMER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARSELECT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
PARTNERS GROUP ALTERNATIVE STRATEGIES, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PATRIMONIUM SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PE-INVEST SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PEGASE INVESTMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
PETERCAM HORIZON L, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PFS PERFORMANCE FUND STRATEGY, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PICTET ALTERNATIVE FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET SICAV II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIGUET STRATEGIES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
PORTFOLIO SELECTION SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRAETOR SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PREMIUM PORTFOLIO SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PREMIUM PORTFOLIO SICAV II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRIVATE PLACEMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PUBLIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUILAETCO DEWAAY SELECTION, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
QSAM, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
RAMIUS FOF EUROPEAN PLATFORM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RAMIUS FOF EUROPEAN PLATFORM INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RESPONSABILITY SICAV (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
REYL (LUX) TACTICAL ALLOCATIONS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ROBO-LUX, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SAAF (LUX) PRIVATE MARKETS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SABADELL BS SELECT FUND OF HEDGE FUNDS SICAV (LUXEMBOURG), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
**SAIL MULTI-STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
**SAIL MULTI-STRATEGIES FUND II, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
SAINT-HONORÉ MICROFINANCE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SAUREN FONDS-SELECT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SCHRODER ALTERNATIVE SOLUTIONS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCUDDER ALPHA FUNDS, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEB OPTIMUS II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SELECTED ABSOLUTE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SELEKTA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELENE PATRIMOINE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 3, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SGAM VENTURE FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SICAV EURO CONTINENTS, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SIERRA DE URBASA, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxmbourg
**SIFTER FUND II, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SIGMA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SILVERLAKE SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SINCRO SICAV II, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SINOPIA ALTERNATIVE FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

SOTRECA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SPARINVEST PROPERTY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SPECIALIST INVESTMENT FUNDS (2), 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPECIALS FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SPECTRUM 360, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STANHOPE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STOREBRAND ALPHA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
STRATEM FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SUPERFUND OF HEDGE FUNDS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**SUPERFUND SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SWEDBANK ROBUR INTERNATIONAL II, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
**SWISSCANTO (LU) SICAV II, 69. route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SYDBANK PEERLESS, SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TARGET ASIA FUND (LUXEMBOURG), 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
THE 21ST CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE CALYPSO ALTERNATIVE FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
THE CMI MANAGED FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
THE EXPERTS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE INDEPENDENT INVESTOR FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE MC RUSSIAN MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE NEW CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE TURQUOISE FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
TITANIUM I SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TRANSTREND EQUITY STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TRANSTREND FUND ALLIANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**TREETOP PORTFOLIO SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TREETOP SCOLEA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TRIODOS SICAV II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TURQUOISE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
UBP MONEY MARKET FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBP MULTIFUNDS II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBS (LUX) EXPOSURE SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV II, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) REAL ESTATE FUNDS SELECTION, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 2, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY XTRA SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS GLOBAL SOLUTIONS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS MULTI MANAGER ACCESS II, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UFG FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
UNI-DEFF SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
UNICORN INVESTMENT SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UNICREDIT (SUISSE) AXION SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
UNITED FUND OF FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
VALORINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VAM GLOBAL FUNDS (LUX), 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
VAM MANAGED FUNDS (LUX), 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
VARIUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VENUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VESCORE FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VG SICAV II, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
W.P. STEWART GLOBAL GROWTH FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

W.P. STEWART HOLDINGS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WESTGLOBAL, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WESTOPTIFLEX SICAV, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WESTOPTIMAL, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WESTPROFIL, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WESTSELECT, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WINNING FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WÖLBERN GLOBAL SHIPPING, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
XENOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
XIROM INVESTMENTS SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (7)

FORTIS DIRECT REAL ESTATE FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
INVISTA EUROPEAN REAL ESTATE TRUST SICAF, 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A. SICAF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PHAROS REAL ESTATE FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
THE EGYPT TRUST, 11, rue Aldringen, L-1 118 Luxembourg
THE WORLD TRUST FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2009.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* opc nouvellement inscrit
** changement concernant la dénomination et/ou l'adresse
*** changement concernant la partie
**** opc, relevant de la loi du 13 février 2007, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 15 — 9 février 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 7 janvier 2010 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 31 octobre 2008 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2008/2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu son arrêté modifié du 31 octobre 2008 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2008/2009;

Arrête:

Art. 1er. À la commission LTC GE1 (Lycée technique du Centre),

Mme Doris GILLES, professeur, et Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique, sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LTNB GE1 (Lycée technique Nic.-Biever),

M. Michel STOLTZ, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTMA GE1 (Lycée technique Mathias-Adam),

M. Georges KIEFFER, professeur, et Mme Isabelle BROCHMANN, professeur, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LTE GE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

M. Daniel BRAOJOS, professeur, et M. Robert WEBER, professeur, sont ajoutés comme membres suppléants.

Aux commissions LTJBM TBA1 et LTJBM TCC1 (Lycée technique Josy Barthel),

Mme Tatiana KLINGBEIL, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTJBM TTP1 (Lycée technique Josy Barthel),

Mme Tatiana KLINGBEIL, professeur, est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTHAH TT01 (Lycée technique hôtelier Alexis-Heck),

M. Jean STRUBEL, maître d'enseignement technique, est ajouté comme membre effectif.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010 portant approbation de la délibération du conseil communal de Sandweiler aux termes de laquelle celui-ci a fixé le taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier B6 à 500%.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la délibération du conseil communal de Sandweiler du 12 décembre 2009 aux termes de laquelle celui-ci a fixé le taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier B6 à 500%;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Est approuvée la délibération du conseil communal aux termes de laquelle celui-ci a fixé le taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier B6 à 500%.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 8 janvier 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 12 janvier 2010 portant désignation des membres du «comité REACH».

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 2 de la loi du 27 avril 2009

a) relative aux contrôles et aux sanctions concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et les restrictions y applicables, telles que ces substances sont visées par le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission
b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994
   – relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses
   – modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses
c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses
d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont nommés membres du «comité REACH» pour une durée de cinq ans:

pour le Ministre ayant le département de l'environnement dans ses attributions	M. Claude GEIMER, Directeur adjoint de l'Administration de l'Environnement
pour le Ministre ayant le département de l'environnement dans ses attributions	Mme Jill WEBER, Ingénieur auprès de l'Administration de l'Environnement
pour le Ministre ayant l'économie dans ses attributions	M. Tom THEVES, Conseiller de Gouvernement 1re classe
pour le Ministre ayant l'économie dans ses attributions	M. Laurent SOLAZZI, Attaché de gouvernement
pour le Ministre ayant les classes moyennes dans ses attributions	M. Gilles SCHOLTUS, Attaché de Gouvernement 1er en rang
pour le Ministre ayant les classes moyennes dans ses attributions	M. Marc LEMAL, Conseiller de direction adjoint
pour le Ministre ayant la santé dans ses attributions	M. Ralph BADEN, Baubiologe auprès de la Direction de la Santé, Division de la Santé au Travail
pour le Ministre ayant la santé dans ses attributions	M. Raoul FRANCK, Attaché de Gouvernement 1er en rang
pour le Ministre ayant les finances dans ses attributions	M. Henri WELTER, Inspecteur-chef de division «Attributions sécuritaires et Cabaretage» auprès de l'Administration des Douanes et Accises
pour le Ministre ayant les finances dans ses attributions	M. Guy LOESCH, Inspecteur de direction auprès de l'Administration des Douanes et Accises
pour le Ministre ayant le travail dans ses attributions l'Inspection du Travail et des Mines	M. Marc KREMER, Ingénieur 1re classe auprès de
pour le Ministre ayant le travail dans ses attributions	Mme Nathalie WETZ, Ingénieur-technicien principal auprès de l'Inspection du Travail et des Mines
pour le Ministre ayant la gestion de l'eau dans ses attributions	Dr Jean-Paul LICKES, Ingénieur-Chef de division du laboratoire de l'Administration de la Gestion de l'eau
pour le Ministre ayant la gestion de l'eau dans ses attributions	Dr Luc ZWANK, Ingénieur-stagiaire au laboratoire de l'Administration de la Gestion de l'eau

Art. 2. Le comité est coprésidé par M. Claude GEIMER et M. Tom THEVES.

Art. 3. M. Paul RASQUÉ, attaché d'administration, au Ministère du Développement durable et des Infrastructures est nommé secrétaire du comité.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé à chacun des membres pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 29 janvier 2010 relatif à l'octroi d'avances temporaires de fonds.

Le Ministre des Finances,

Vu l'article 63 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat;

Vu l'article 3 (1) du règlement grand-ducal du 17 septembre 2004 fixant les conditions et modalités de l'octroi d'avances temporaires de fonds pour le paiement de dépenses de l'Etat;

Arrête:

Art. 1er. L'octroi d'avances temporaires de fonds par la Trésorerie de l'Etat est autorisé pour tous les paiements:

a) en relation avec la rémunération des agents de l'Etat.

Art. 2. La présente autorisation est valable pour l'exercice budgétaire 2010.

Art. 3. La Trésorerie de l'Etat est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 janvier 2010.

Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Administration des Contributions directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009 Madame Christiane SCHWEIGEN a été nommée aux fonctions de contrôleur adjoint à l'administration des contributions directes.

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010, Monsieur Yves BRUCH, employé-pharmacien-inspecteur auprès de l'Administration du contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de pharmacien-inspecteur auprès de la même administration avec effet au 1er février 2010.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 4 décembre 2009, Monsieur Jean BACK, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Madame Myriam BAMBERG, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction.

Par arrêté grand-ducal du 4 décembre 2009, Monsieur Patrick THOMA, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Madame Anne-Catherine RIES, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Madame Marie Jacqueline ZAHLEN, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction première classe.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Luciano DELLI ZOTTI, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Jean-Paul PORTZ, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 4 décembre 2009, Monsieur Raoul UEBERECKEN, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur Raoul FRANCK, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur Tom GOEDERS, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint.

Par arrêtés grand-ducaux du 18 décembre 2009, Messieurs Robert BEVER, Alain DISIVISCOUR, Mike ENGEL, Antoine KASEL et Sam WEISSEN, attachés de gouvernement à l'administration gouvernementale ont été nommés attachés de gouvernement premiers en rang.

Par arrêtés grand-ducaux du 8 janvier 2010, Mesdames Carla OLIVEIRA VIEIRA et Françoise PROBST et Monsieur Paul ZENNERS, attachés de gouvernement à l'administration gouvernementale ont été nommés attachés de gouvernement premiers en rang.

Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Madame Nadine BASTIAN, attaché de direction premier en rang auprès de la Caisse nationale de Santé a été nommée attaché de gouvernement premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Marc WILMES, inspecteur principal premier en rang hors cadre au Service des Sites et Monuments, a été nommé inspecteur principal premier en rang hors cadre auprès de l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Marc WINTQUIN, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur François GRETSCH, rédacteur principal auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Madame Chantal COLLE, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau hors cadre.

Par arrêtés grand-ducaux du 8 janvier 2010, Madame Marie-Josée KAPPWEILER et Monsieur Christian PLEIN, chefs de bureau adjoints hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, démission honorable de ses fonctions de conseiller de direction première classe à l'administration gouvernementale a été accordée à Madame Aline LEUCK. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Madame Suzette LUCIUS, inspecteur principal, est nommée inspecteur principal 1er en rang avec effet au 1er février 2010, Monsieur Daniel SCHROEDER, inspecteur hors cadre, est nommé inspecteur principal hors cadre avec effet au 1er février 2010, Monsieur Serge TANI, inspecteur hors cadre, est nommé inspecteur principal hors cadre avec effet au 1er février 2010, Madame Pascale PIERRARD, inspecteur hors cadre, est nommée inspecteur principal hors cadre avec effet au 1er février 2010, Madame Nathalie DUCHSCHER, inspecteur, est nommée inspecteur principal avec effet au 1er février 2010 et Madame Tanja WELSCHER, chef de bureau, est nommée inspecteur avec effet au 1er février 2010.

Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Madame Yolande MAHNE et Monsieur David BOUCHE, chefs de bureau adjoints, sont nommés chef de bureau avec effet au 10 mars 2010.

Administration de la navigation aérienne. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, M. Thierry FABER est nommé à la fonction d'ingénieur à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er janvier 2010.

Administration pénitentiaire. – Examens. – L'administration pénitentiaire organisera un examen de promotion dans la carrière moyenne de l'ingénieur-technicien au mois de juin 2010.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010, Madame Pascale LOUTSCH, chef de bureau adjoint à l'Administration des services techniques de l'agriculture, a été nommée chef de bureau auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010, Monsieur Théo TIBESART, chef de bureau adjoint à l'Administration des services techniques de l'agriculture, a été nommé chef de bureau auprès de la même administration.

Chemins de Fer. – Commission Paritaire. – Par arrêté gouvernemental du 15 janvier 2010 la composition de la Commission Paritaire est la suivante:

Présidence et Secrétariat:

Jeannot POEKER	Inspecteur principal 1er en rang
Romain FORMAN	Chef de Division au Service Ressources Humaines

Membres effectifs:

– représentant la Direction Générale des CFL:

Alex KREMER	Directeur Général
Marc WENGLER	Directeur Général adjoint
François JAEGER	Directeur

Jean-Marie FRANZISKUS	Directeur	
Marc HOFFMANN	Directeur	
Nico BOLLENDORFF	Chargé de Gestion	

– représentant le personnel:

Armand AGOSTINI	chef-distributeur	FNCTTFEL
Guy GREIVELDING	expéditionnaire de 2e classe	FNCTTFEL
Carlo THISSEN	inspecteur principal	FNCTTFEL
Jean-Marie THOMA	inspecteur-divisionnaire	FNCTTFEL
Camille BROCKER	préposé technique	FCPT-Syprolux
Jean-Paul SCHMITZ	sous-inspecteur	FCPT-Syprolux

Membres suppléants:

– représentant la Direction Générale des CFL:

Monique BUSCHMANN	Chargée de Gestion
Paul LORANG	Chargé de Gestion
Henri WERDEL	Chargé de Gestion
Gilbert SCHOCK	Chargé de Gestion
Jean-Michel FLAMMANG	Chargé de Gestion
Arnold RIPPINGER	Inspecteur divisionnaire

– représentant le personnel:

Guy BOVANG	chef de train	FNCTTFEL
Alphonse CLASSEN	visiteur principal	FNCTTFEL
Henri ENTRINGER	chef de brigade voie	FNCTTFEL
Georges MERENZ	mécanicien principal	FNCTTFEL
Fernand HEINZ	ingénieur-technicien inspecteur divisionnaire	FCPT-Syprolux
Mylène WAGNER-BIANCHY	inspecteur	FCPT-Syprolux

Approuvé par le Conseil de Gouvernement en sa séance du 15 janvier 2010

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Conseil d'administration. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010 Madame Sarah KHABIRPOUR, attaché de Gouvernement premier en rang au ministère des Finances, a été nommée membre du conseil d'administration de la Commission de Surveillance du Secteur Financier en remplacement de Monsieur Jean GUILL, démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Conseil national des programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 a été nommé membre effectif du Conseil national des programmes:

Monsieur Dan SCHANK, LCGB, en remplacement de Monsieur Christian WELTER.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de janvier 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail du 29 décembre 1988 pour les employés de la S.A. AIR LIQUIDE Luxembourg signé en date du 7 décembre 2009 entre la direction de la S.A. AIR LIQUIDE et l'OGB-L;
– Protocole d'accord sur le renouvellement de la convention collective de travail pour les salariés de la sidérurgie luxembourgeoise signé en date du 9 décembre 2009 entre la direction d'ArcelorMittal et les syndicats LCGB et OGB-L;
– Convention collective de travail (valable du 01.07.09 au 31.12.11) pour les salariés de la S.A. FAURECIA AST Luxembourg signée en date du 2 décembre 2009 entre la direction de la S.A. FAURECIA AST Luxembourg, la délégation du personnel de la S.A. FAURECIA AST Luxembourg et les syndicats OGB-L et le LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. MET-LUX (valable du 01.01.2010 – 31.12.2012) signée en date du 18 décembre 2009 entre la direction de la S.A. MET-LUX et le LCGB;
– Rectification de la convention collective de travail chez No-Nail Boxes (valable du 01.01.2009 – 30.06.2010) signée en date du 8 décembre 2009 entre la direction de la S.A. NO-NAIL BOXES (Europe) et le LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. PRESTA-GAZ (valable du 01.01.2010 – 31.12.2011) signée en date du 29 septembre 2009 entre la direction de la S.A. PRESTA-GAZ et l'OGB-L;
– Convention collective de travail pour le personnel de la S.A. Vinci Park Services Luxembourg (en abrégé VINCI PARK) (valable du 01.01.2009 – 30.06.2010) signée en date du 11 décembre 2009 entre la direction de la S.A. Vinci Park Services Luxembourg, la délégation du personnel de la S.A. Vinci Park Services Luxembourg et le LCGB.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010 Monsieur Jacques FLIES, Secrétaire de légation 1er en rang en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation adjoint en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010 Madame Marion SEGNANA a été nommée Attaché de légation en service ordinaire à partir du 1er février 2010.

Entreprise d'assurances. – «BÂLOISE ASSURANCES IARD S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 15 janvier 2010, Monsieur André BREDIMUS a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «BÂLOISE ASSURANCES IARD S.A.», en remplacement de Monsieur Dirk Billemon avec effet au 7 janvier 2010.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010, Madame Toinie WOLTER, inspecteur adjoint de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction d'inspecteur de la sécurité sociale auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2010.

MARCHES PUBLICS. – Communication du 22 janvier 2010 du Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant la fixation des seuils en euros applicables aux marchés publics couverts par les directives 2004/17/CE et 2004/18/CE.

Suivant le règlement (CE) N° 1177/2009 de la Commission européenne du 30 novembre 2009 modifiant les directives 2004/17/CE, 2004/18/CE et 2009/81/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne leurs seuils d'application pour les procédures de passation des marchés, plusieurs montants prévus dans la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics doivent être actualisés à partir du 1er janvier 2010 afin de garantir une application correcte des normes communautaires.

A. Régime classique: (livre II de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics)

Loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics concernés	**Seuil actualisé au 1er janvier 2010**
Articles 21 a), 43 a),	125.000 €
Articles 21 b), 22 b), 43 b), 43 c)	193.000 €
Articles 21 c), 22 a), 48	4.845.000 €
Règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics	
Article 257	4.845.000 €

B. Régime sectoriel: eau, énergie, transports et services postaux (livre III de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics)

Loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics concernés	**Seuil actualisé au 1er janvier 2010**
Article 68 a)	387.000 €
Article 68 b)	4.845.000 €
Article 88 (1) et (2)	387.000 €

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera au courant du mois de juin 2010 un examen de carrière dans la carrière de l'aide-soignant et de l'infirmier.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 11 janvier 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de l'activité «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service familial», à l'adresse L-4422 Belvaux, 13, rue du Brill.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 10 juillet 2010, prend effet le 11 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/012**.

L'arrêté ministériel du 11 janvier 2010 remplace l'arrêté ministériel du 29 décembre 2004 accordant à l'organisme «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, un agrément illimité pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service familial», L-4326 Esch-sur-Alzette, 1, place Stalingrad, enregistré sous le numéro EF/CA/06/012.

Par arrêté ministériel du 11 janvier 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Service LSE», à l'adresse L-4326 Esch-sur-Alzette, 1, place Stalingrad.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 10 juillet 2010, prend effet le 11 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/013**.

L'arrêté ministériel du 11 janvier 2010 remplace l'arrêté ministériel du 14 novembre 2003 accordant à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, un agrément illimité pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «GAMO», à l'adresse L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie, enregistré sous le numéro EF/CA/04/013.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que les Maisons d'Enfants de l'Etat organiseront au mois de février respectivement au mois d'avril 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 novembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Foyer Eislécker Heem a.s.b.l.», ayant son siège à Lullange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», à l'adresse Maison 30, L-9762 Lullange.

L'agrément prend cours le 21 novembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9903/1.

Par arrêté ministériel du 4 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», à l'adresse 1C, rue de Mullendorf à Heisdorf.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 4 décembre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9907/2.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», à l'adresse 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9907/1.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», à l'adresse 1, Härebiergerstrooss, L-9350 Bastendorf.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9901/8.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», à l'adresse 1, rue des Sept Arpents, L-1139 Luxembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9901/3.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Lëlljer Gaart société coopérative», ayant son siège à Lullange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse Maison 30, L-9762 Lullange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 31 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0403/2.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'assistance à domicile», à l'adresse 54, rue Cyprien Merjai, L-2145 Luxembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 12 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9901/4/1.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'assistance à domicile», à l'adresse 16, rue J.B. Nothomb, L-2232 Luxembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 12 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9901/5/1.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service de formation», à l'adresse 82, route d'Arlon, L-8301 Luxembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 12 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9901/7.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC Coopérative s.c.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 75, route d'Arlon, L-8301 Luxembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 31 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0701/11.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC Coopérative s.c.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 82, route d'Arlon, L-8301 Luxembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 31 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0601/10.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour», à l'adresse Centre Jean Heinisch, 14, ZAC Kléngbousbierg, L-7795 Bissen.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 30 juin 2009.

L'agrément prend cours le 30 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0907/7.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service de formation», à l'adresse Centre Jean Heinisch, 14, ZAC Kléngbousbierg, L-7795 Bissen.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 18 septembre 2009.

L'agrément prend cours le 30 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0907/10.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Coopérations a.s.b.l.», ayant son siège à Wiltz, pour l'exercice de l'activité de «service de formation», à l'adresse 10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0804/1.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Coopérations, société coopérative», ayant son siège à Wiltz, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 27, rue Heedeknippchen, L-9531 Wiltz.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0404/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Coopérations, société coopérative», ayant son siège à Wiltz, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 8-10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0404/3.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Coopérations, société coopérative», ayant son siège à Wiltz, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse Place des Martyrs, L-9521 Wiltz.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0404/4.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.», ayant son siège à Beckerich, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 1, rue Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0414/3.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.», ayant son siège à Beckerich, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 116, route de Luxembourg, L-4221 Esch/Alzette.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0414/4.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «ATP a.s.b.l. association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques», ayant son siège à Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», appelé «Atelier Thérapeutique Walfer Atelier», à l'adresse 89b, rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/1.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «ATP a.s.b.l. association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques», ayant son siège à Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», appelé «Atelier Thérapeutique Schierener Atelier», à l'adresse 17, rue de la Gare, L-9122 Schieren.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «ATP a.s.b.l. association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques», ayant son siège à Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», appelé «Atelier Thérapeutique Eilenger Konscht Wierk», à l'adresse 7f, am Brill, L-3961 Ehlange-sur-Mess.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/3.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «ATP a.s.b.l. association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques», ayant son siège à Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», appelé «Atelier Thérapeutique Haff Ditgesbaach», sis au lieu cadastral «Stackels» à Ettelbruck.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/4.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Ateliers Kräizbierg, société coopérative», ayant son siège à Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0410/11.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative», ayant son siège à Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse Domaine du Château, 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0409/24.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative», ayant son siège à Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», appelé «Parc Merveilleux», à l'adresse route de Mondorf, L-3260 Bettembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0409/25.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative», ayant son siège à Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse Parc Hosingen, L-9836 Hosingen.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0409/23.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC Coopérative s.c.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 8, Gruefwee, L-9147 Erpeldange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0701/12.

Par arrêté ministériel du 23 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Yolande COOP, société coopérative», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0606/5/2.

Par arrêté ministériel du 23 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Yolande COOP, société coopérative», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 3, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0606/5/3.

Par arrêté ministériel du 23 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Yolande COOP, société coopérative», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0608/3.

Par arrêté ministériel du 31 décembre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Op der Schock, société coopérative», ayant son siège à Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi ou atelier protégé», à l'adresse 34a, rue de Reichlange, L-8508 Redange/Attert.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 31 décembre 2008.

L'agrément prend cours le 31 décembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0520/2.

Par arrêté ministériel du 6 janvier 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Op der Schock a.s.b.l.», ayant son siège à Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre», à l'adresse 3, Kierchewee, L-8551 Noerdange.

L'agrément prend cours le 6 janvier 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0821/1/1.

Par arrêté ministériel du 6 janvier 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kraizbierg», ayant son siège à Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», à l'adresse 3-5, rue Jean Wolter, L-4353 Esch/Alzette et rue Léon Thurm, L-4333 Esch/Alzette.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 23 avril 2009.

L'agrément prend cours le 31 janvier 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9910/1.

Par arrêté ministériel du 6 janvier 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», dans le bâtiment «EASS» bâtiment B au rez-de-chausée à l'adresse 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck.

L'agrément prend cours le 26 janvier 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0718/1/1.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 12 janvier 2010, Madame Charline SOUMOY, née le 23 juin 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 janvier 2010, Madame le Docteur Corinne SCOZZAI, née le 12 août 1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Taux des intérêts de retard sur des créances en retard résultant de transactions commerciales. – 1er semestre 2010.

(Publication en application de l'article 5 (2) de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard)

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du 1er semestre 2010 (opération du 30 décembre 2009) s'est élevé à 1%.

En cas de retard de paiement, ce taux est à majorer de la marge (sauf dispositions contraires figurant dans le contrat) en application des dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

Arrêté ministériel du 6 janvier 2010 portant approbation du nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle des salariés et des agents du groupe «La Luxembourgeoise»*».

RECTIFICATIF

Au Mémorial B n° 8 du 27 janvier 2010 il y a lieu de remplacer à la page 86, sous l'article 7, la référence à l'article 15 par celle à l'article 14, et à la page 87 il y a lieu a) d'ajouter à l'article 15 après les termes «cotisations susmentionnées» les termes «sont majorées à titre des frais de gestion de 0,50 euro par an et» et b) de compléter l'article 18 par un alinéa rédigé comme suit: «A défaut de bénéficiaire désigné sur le certificat d'adhésion, l'indemnité reviendra au conjoint survivant, à défaut aux enfants, à défaut aux parents du défunt, à défaut aux frères et sœurs, à défaut à la personne qui a acquitté les frais funéraires, à défaut à la mutuelle.»

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 16 **11 février 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 25 janvier 2010 portant nomination des membres de la commission consultative prévue dans le cadre de la qualification initiale et de la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la directive 2003/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs, modifiant le règlement (CEE) n° 3820/85 du Conseil ainsi que la directive 91/439/CEE du Conseil et abrogeant la directive 76/914/CEE du Conseil;

Vu la loi du 5 juin 2009 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques et 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie;

Vu le règlement grand-ducal du 2 octobre 2009 relatif aux matières enseignées dans le cadre de la qualification initiale et de la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs ainsi qu'aux critères d'agrément pour dispenser cet enseignement;

Vu le règlement ministériel du 22 janvier 2010 relatif à l'instauration de la commission consultative et de l'examen prévus dans le cadre de la qualification initiale et de la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la Commission consultative prévue à l'article 17 du règlement grand-ducal du 2 octobre 2009 relatif aux matières enseignées dans le cadre de la qualification initiale et de la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs ainsi qu'aux critères d'agrément pour dispenser cet enseignement:

Comme membres représentant le Ministre du Développement durable et des Infrastructures

– Monsieur Alain DISIVISCOUR, Attaché de Gouvernement au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département des Transports

– Monsieur Guy HEINTZ, Inspecteur principal 1er en rang au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département des Transports

Comme membre représentant la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

– Monsieur Nic ALFF, Directeur à la Formation professionnelle

Comme membre représentant la Chambre de Commerce

– Monsieur Mike HOFFMANN, Employé de bureau à la Chambre de Commerce

Comme membre représentant la Chambre des Salariés

– Monsieur Marcel BREUSKIN, Chambre des Salariés

Comme membre représentant la Chambre des Métiers

– Monsieur Dan SCHROEDER, Chef de service à la Chambre des Métiers

Comme membre représentant la Chambre des fonctionnaires et des employés publics

– Monsieur Christian CORDIER, Chambre des fonctionnaires et des employés publics

Comme membre représentant les Centres de formation

– Monsieur Tom SABUS, Centre de Formation pour conducteurs S.A.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de ladite commission consultative:

Comme membres représentant le Ministre du Développement durable et des Infrastructures

– Madame Josiane PAULY, Attachée de Gouvernement 1er en rang au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département des Transports

– Monsieur Marco FELTES, Inspecteur principal au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département des Transports

Comme membre représentant la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

– Monsieur Antonio DE CAROLIS, Directeur adjoint à la Formation professionnelle

Comme membre représentant la Chambre de Commerce

– Monsieur Fred LION, Conseiller à la Chambre de Commerce

Comme membre représentant la Chambre des Salariés

– Monsieur Fernand SPELTZ, Conseiller à la Chambre des Salariés

Comme membre représentant la Chambre des Métiers

– Monsieur Gilbert THEIN, Chambre des Métiers

Comme représentant la Chambre des fonctionnaires et des employés publics

– Monsieur Frank GLESENER, Chambre des fonctionnaires et des employés publics

Comme membre représentant les Centres de formation

– Monsieur Marc PANNACCI, Directeur du Centre de Formation pour conducteurs S.A.

Art. 3. Monsieur Alain DISIVISCOUR, préqualifié, assurera les fonctions de président de la commission.

Le secrétariat est assuré par le Centre de Formation pour conducteurs S.A.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial. Ampliation du présent arrêté est adressée aux membres de la commission pour information et pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010 Madame Sandra MEIER a été nommée aux fonctions d'inspecteur principal à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010 Madame Isabelle GIROUDEAU a été nommée aux fonctions de contrôleur adjoint à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010 Monsieur Thierry PROMMENSCHENKEL a été nommé aux fonctions de chef de bureau adjoint à l'administration des contributions directes.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010 Monsieur Emmanuel LORENZINI a été nommé aux fonctions de chargé d'études-informaticien à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er février 2010.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur René SCHAACK, inspecteur principal 1er en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 8 février 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration Gouvernementale. – Nomination. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Madame Maryse FISCH a été nommée Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, démission honorable de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement a été accordée à Monsieur Raymond WEBER avec effet au 8 mars 2010; par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, démission honorable de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement a été accordée à Madame Madeleine MULHEIMS-HINKEL avec effet au 15 mai 2010.

Centre des technologies de l'information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Serge SPANIER, conseiller-informaticien au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien première classe.

Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Monsieur Christian REITIN, inspecteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal premier en rang auprès du Centre des technologies de l'information de l'Etat.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010 Madame Michèle OSWEILER a été nommée aux fonctions de conseiller de direction adjoint au Commissariat aux Assurances avec effet au 1er février 2010.

Entreprises d'assurances. – Transfert de l'intégralité du portefeuille d'assurance de l'entreprise d'assurances de droit irlandais «First Beacon Insurance Limited» vers l'entreprise d'assurances de droit luxembourgeois «Electro Assurances S.A.». – L'autorité de contrôle du secteur des assurances de l'Irlande, «Irish Financial Services Regulatory Authority», a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances de droit irlandais «First Beacon Insurance Limited» était autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance vers l'entreprise d'assurances de droit luxembourgeois «Electro Assurances S.A.» avec effet au 31 décembre 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Ministère de l'Egalité des chances. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 Madame Valérie DEBOUCHÉ, Attachée de Gouvernement, a été nommée déléguée à l'égalité au sein du Ministère de l'Egalité des chances.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 15 janvier 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Les Petits Tournesols s.à r.l.» ayant son siège à L-3636 Kayl, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3636 Kayl, 2 rue de l'Eglise.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04362010.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010, Madame Susanne Ulrike KÖNTGES, née le 13 octobre 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010, Monsieur le Docteur Philippe NOSAL, né le 4 mai 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010, Madame le Docteur Marion WESTERMANN, née le 30 mars 1949, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010, Monsieur le Docteur Patrick ALBRECHT, né le 29 novembre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010, Madame le Docteur Agnes VRANCKEN, née le 12 février 1962, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthesie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010, Madame le Docteur Rosalie EMA-ASHINGO, née le 9 février 1959, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2010, Monsieur le Docteur Marc GALLION, né le 10 janvier 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010, Monsieur Luzian KOWALCZYK, né le 3 octobre 1956, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010, Madame Marianne CROKET, née le 23 août 1973, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service d'économie rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010, Monsieur Tom BERMES, chargé d'études principal au Service d'Economie rurale, a été nommé conseiller économique adjoint auprès du même service.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 17 **17 février 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 janvier 2010 instituant un comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur (BTS).

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 19 et l'article 20 du chapitre 5. Comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Arrête:

Art. 1er. Est institué un comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur.

Art. 2. Sont nommés membres de ce comité d'accréditation pour une durée de trois ans renouvelable:

Monsieur Bruno CURVALE, Senior Officer, Quality Assurance and Higher Education, Centre international d'études pédagogiques (CIEP), Sèvres, France;

Monsieur Rolf HEUSSER, Ancien Directeur de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ), Berne, Suisse;

Monsieur Marc KIEFFER, Conseiller à la Fedil-Business Federation Luxembourg;

Madame Diane RIES, Administrateur-Déléguée et consultante en Ressources Humaines auprès de HR Services S.A., Luxembourg;

Dr Michel NATHAN, Directeur Général du Centre Hospitalier Emile Mayrisch, Esch-sur-Alzette;

Monsieur Páll SKÚLASON, Ancien Recteur de l'Université d'Islande, Islande.

Art. 3. Monsieur Páll SKÚLASON, préqualifié, est nommé président du comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur.

Art. 4. Monsieur Benoît GAILLARD, expert en assurance qualité auprès de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) à Berne, Suisse, est nommé à assurer le secrétariat du comité d'accréditation.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée aux membres du comité pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 15 janvier 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 15 janvier 2010 instituant 3 jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique Ecole de commerce et de gestion pour l'année 2009/2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur et notamment l'article 16;

Arrête:

Art. 1er. Sont institués 3 jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour l'année scolaire 2009/2010.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

1) Jury d'examen pour la Section Assistant de direction
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
   b. Membres:
      Madame José FRIDERES-POOS, Directrice du LTECG
      Madame Marielle BRUCK, Maître de cours spéciaux
      Madame Manon HOFFMANN, Maître de cours spéciaux
      Madame Marianne HOFFMANN, Professeur
      Monsieur Patrick KRIPPES, Professeur
      Madame Françoise SCHROEDER, Professeur

2) Jury d'examen pour la Section Comptabilité – Gestion d'entreprise (Gestionnaire comptable et fiscal)

   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
   Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
   au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
   Monsieur Lucien BERSCHEID, Directeur adjoint du LTECG
   Monsieur Frank BOVE, Professeur
   Monsieur Jean-Marie JANS, Professeur
   Monsieur Frank KRIER, Professeur
   Monsieur Jean-Marie OTTELE, Professeur
   Monsieur Pit SYLVESTRE, Professeur

3) Jury d'examen pour la Section Marketing – Commerce international (Gestionnaire en commerce et marketing)

   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
   Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
   au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
   Madame José FRIDERES, Directrice du LTECG
   Monsieur Armand JUNCKER, Professeur
   Madame Edmée KRIER, Professeur
   Madame Karin MAILLIET, Professeur
   Monsieur Roger MEDERNACH, Professeur
   Monsieur Pierre STIWER, Professeur

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des jurys d'examen pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 15 janvier 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 3 février 2010 portant désignation des délégués de la Caisse nationale de santé auprès du Conseil arbitral des assurances sociales pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, alinéa 4 du Code de la sécurité sociale;

Vu la proposition du comité-directeur de la Caisse nationale de santé;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés délégués de la Caisse nationale de santé auprès du Conseil arbitral des assurances sociales pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code de la sécurité sociale pendant la période du 1er février 2009 au 31 janvier 2014:

M. SPIER Joe, Luxembourg,

M. PEREIRA Carlos, Luxembourg,

M. KIEFFER Marc, Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées aux préqualifiés pour leur servir de titre ainsi qu'au Conseil arbitral des assurances sociales et à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 3 février 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 5 février 2010 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Georges HAMES et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Laurent EICHER, représentant des associations des étudiants, délégué par l'ACEL.

Art. 2. Est nommé membre suppléant du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Mademoiselle Julie KOHN et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Olli BASTIAN, représentant des associations des étudiants, délégué par l'ACEL.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 5 février 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Madame Lisete da Conceição CARIA ALEIXO ESTEVES, née le 26 octobre 1973 à La Tronche (France), demeurant à L-9231 Diekirch, 10, rue des Fleurs, a été autorisée à porter les nom et prénom de ESTEVES Lisette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Madame Sandy Michaela DA CRUZ PEDROSA, née le 7 janvier 1987 à Luxembourg, demeurant à L-1482 Luxembourg, 13, rue Charlotte Engels, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEDROSA Sandy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Monsieur Vitor Jorge DA SILVA TEIXEIRA, né le 2 octobre 1981 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à L-2222 Luxembourg, 28, rue de Neudorf, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DA SILVA Vitor Jorge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Madame Madalena Maria DE BRITO TAVARES, née le 10 octobre 1968 à Sazes/Seia (Portugal), demeurant à L-2680 Luxembourg, 56, rue de Vianden, a été autorisée à porter les nom et prénoms de TAVARES Madalena Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Madame Johanna Maria DELAHAYE, née le 28 octobre 1954 à Valkenburg-Houthem (Pays-Bas), demeurant à L-9233 Diekirch, 49, avenue de la Gare, a été autorisée à porter les nom et prénom de DELAHAYE Jeanne.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Madame Sarah DUARTE MENDES, née le 13 août 1991 à Dudelange, demeurant à L-3488 Dudelange, 16, rue de l'Hôpital, a été autorisée à porter les nom et prénom de MENDES Sarah.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Monsieur Joël MARTINS LOPES, né le 8 décembre 1984 à Luxembourg, demeurant à L-5740 Filsdorf, 9, Uespelterwee, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOPES Joël.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Monsieur Patrick PAULO MACHADO, né le 14 septembre 1988 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3480 Dudelange, 82, rue Gaffelt, a été autorisé à porter les nom et prénom de MACHADO Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Monsieur António PINTO DA SANTA, né le 8 mai 1965 à Santa Marta da Montanha/Vila Pouca de Aguiar (Portugal), demeurant à L-7595 Reckange (Mersch), 28C, rue Principale, a été autorisé à porter les nom et prénom de PINTO Antonio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Madame Larissa PRIAKHINA, née le 28 mars 1970 à Novossibirsk (Russie), demeurant à L-5560 Remich, 32, rue Neuve, a été autorisée à porter les nom et prénom de PROESS Lara.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Monsieur Gervasio ROMERO RODRIGUEZ, né le 22 avril 1969 à Luxembourg, demeurant à L-8023 Strassen, 6, rue des Anemones, a été autorisé à porter les nom et prénom de ROMERO Gervasio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Monsieur Živko STEVIĆ, né le 8 août 1951 à Pasjane/Gnjilane (Serbie), demeurant à L-2430 Luxembourg, 35, rue Michel Rodange, a été autorisé à porter les nom et prénom de STEVIC Zivko.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Monsieur Henrique TEIXEIRA ANTUNES, né le 20 mars 1984 à Luxembourg, demeurant à L-2222 Luxembourg, 240, rue de Neudorf, a été autorisé à porter les nom et prénom de ANTUNES Henrique.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, Madame Zeynep ÖZER née KAYACAN, née le 26 octobre 1944 à Kadiköy (Turquie), demeurant à L-8323 Cap, 2A, avenue Grand-Duc Jean, a été autorisée à porter les nom et prénom de ÖZER KAYACAN Zeynep.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Monsieur Daniel FARIA DE ALMEIDA FERREIRA, né le 13 août 1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4155 Esch-sur-Alzette, 30, rue Léon Jouhaux, a été autorisé à porter les nom et prénom de FARIA Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Monsieur Filipe FERNANDES DOS SANTOS, né le 24 août 1982 à Luxembourg, demeurant à L-1221 Luxembourg, 145, rue de Beggen, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERNANDES Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Madame Isabela Alexandra FREITAS FARINHA, née le 30 juillet 1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4310 Esch-sur-Alzette, 16, rue de Raemerich, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FREITAS Isabela Alexandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Monsieur Esio GARCIA DA COSTA, né le 10 avril 1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4610 Niederkorn, 71, rue de Longwy, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA COSTA Esio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Monsieur Michel GONCALVES BARREIRA, né le 17 juin 1981 à Differdange, demeurant à L-4754 Pétange, 17, rue de la Liberté, a été autorisé à porter les nom et prénom de BARREIRA Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Monsieur Ivo Orlando GUTERRES SEQUEIRA, né le 10 septembre 1986 à Vila da Ponte/Sernancelhe (Portugal), demeurant à L-4625 Differdange, 6, rue Menager, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GUTERRES Ivo Orlando.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Monsieur Ardian HALIMI, né le 1er juillet 1988 à Zaplluxhe (Kosovo), demeurant à L-5884 Hesperange, 400, route de Thionville, a été autorisé à porter les nom et prénom de HALIMI Adrian.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Madame Sabrina MARTINS DA SILVA, née le 4 avril 1983 à Dudelange, demeurant à L-3480 Dudelange, 70, rue Gaffelt, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Sabrina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Madame Liliane MONTEIRO FERREIRA, née le 4 août 1987 à Ettelbruck, demeurant à L-9209 Diekirch, 126, Bamertal, a été autorisée à porter les nom et prénom de MONTEIRO Liliane.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration de la gestion de l'eau. – Examens. – L'Administration de la gestion de l'eau organisera pendant l'année 2010 les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur technicien au courant du mois de mai 2010;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur au courant du mois de juillet 2010;
– un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au courant du mois de juillet 2010;
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire administratif au courant du mois de décembre 2010.

Administration de la gestion de l'eau. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 janvier 2010, Monsieur Jean-Paul LICKES, ingénieur première classe à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommé directeur adjoint auprès de la même administration.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010, Monsieur Michel FRISCH, expéditionnaire technique stagiaire à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommé expéditionnaire technique auprès de la même administration à partir du 1er février 2010.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2010, Madame Lynn GILBERTZ, expéditionnaire technique stagiaire à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommée expéditionnaire technique auprès de la même administration à partir du 1er février 2010.

Administration de la nature et des forêts. – Examen concours. – L'administration de la nature et des forêts organisera au courant de l'année 2010 l'examen ci-après:

Septembre / octobre 2010	examen concours de la XXème promotion dans la carrière du préposé de la nature et des forêts

---

Administration de la nature et des forêts. – Examen de promotion. – L'administration de la nature et des forêts organisera au courant de l'année 2010 l'examen de promotion ci-après:

Octobre 2010	examen de promotion dans la carrière du rédacteur de la nature et des forêts

---

Administration de la nature et des forêts. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Fernand THEISEN, ingénieur-chef de division auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef d'arrondissement de l'Arrondissement Nord auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Jean-Pierre AREND, ingénieur-chef de division auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef d'arrondissement de l'Arrondissement Centre-Est auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Jeannot JACOBS, ingénieur-chef de division auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef d'arrondissement de l'Arrondissement Centre-Ouest auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur André SCHILTZ, ingénieur première classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef d'arrondissement de l'Arrondissement Est auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Michel LEYTEM, ingénieur principal auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef d'arrondissement de l'Arrondissement Sud auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Robert DU FAYS, ingénieur auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef-adjoint d'arrondissement de l'Arrondissement Nord auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Frank ERASMY, ingénieur-chef de division auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef-adjoint d'arrondissement de l'Arrondissement Centre-Est auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Charles GENGLER, ingénieur-chef de division auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef-adjoint d'arrondissement de l'Arrondissement Centre-Ouest auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Georges WAGNER, ingénieur première classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef-adjoint d'arrondissement de l'Arrondissement Est auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Claude PARINI, ingénieur auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef-adjoint d'arrondissement de l'Arrondissement Sud auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Paul KREMER, ingénieur 1ère classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité à la direction de la même administration.

Conseil d'Etat. – Prorogation des mandats. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2010 Monsieur Georges SCHROEDER a été continué dans ses fonctions de Président du Conseil d'Etat, Monsieur Claude A. HEMMER et Madame Viviane ECKER ont été continués dans leurs fonctions de Vice-Présidents du Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010 Madame Lydie LORANG a été nommée membre du Conseil d'Etat.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 15 mars 2010 est applicable la liste de prix n° 18 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public sur le site Internet «www.pt.lu» sous la rubrique «Télécom», ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Informations relatives à la liste de confiance nationale contenant les informations afférentes aux prestataires de services de certification délivrant, au public, des certificats qualifiés et qui sont surveillés/accrédités par chaque Etat membre au niveau national.

Dans le cadre de la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur (JO L 376/36 du 27.12.2006), et dans le but de faciliter l'exécution de procédures par voie électronique par l'intermédiaire des «guichets uniques» conformément à cette directive, la décision 2009/767/EC de la Commission européenne du 16 octobre 2009 (JO L 274/36 du 20.10.2009 et JO L 299/18 du 14.11.2009) impose notamment à chaque Etat membre l'établissement, la mise à jour et la publication d'une «liste de confiance» («*Trusted List*») contenant les informations minimales relatives aux prestataires de services de certification délivrant, au public, des certificats qualifiés et qui sont surveillés/accrédités par chaque Etat membre au niveau national.

Au Grand-Duché de Luxembourg, l'ILNAS (Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services) est en charge de la gestion de cette «*Trusted List*».

La version XML signée de cette «*Trusted List*» luxembourgeoise est disponible à cette adresse:

http://www.ilnas.public.lu/tsl-xml

Afin d'en vérifier la signature, le certificat du signataire est disponible à cette adresse au format «PEM»:

http://www.ilnas.public.lu/tsl-signer-certificate

Afin d'en vérifier l'exactitude une fois téléchargé, deux *thumbprints* de ce certificat sont fournis ci-dessous:

– *Thumbprint* en hexadécimal calculé au moyen de la fonction de hachage SHA-1: 22 91 9f fb de a0 42 f8 a0 68 d1 52 f9 c5 bc eb 02 16 74 1f
– *Thumbprint* en hexadécimal calculé au moyen de la fonction de hachage SHA-256: 9b db e9 04 0b b6 5f 13 93 d5 3e 42 6d c1 33 14 82 68 75 e0 37 91 f2 e3 09 45 69 7d 57 f8 f6 92

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de janvier 2010.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. AL SOLITO POSTO, avec siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	04.01.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
2.	s.à r.l. ABIS, avec siège social à L-4742 Pétange, 160, rue des Jardins, de fait inconnue à cette adresse	04.01.10	M. Robert *Worre*	Me Anne *Devin-Kessler*
3.	s.à r.l. EVIDENCE SECURITY SàRLU, établie et ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 37, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte	04.01.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*

4. s.à r.l. MR Façade, établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 57, rue de l'Alzette	04.01.10	M. Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
5. s.à r.l. NUEVA VILLA ROMANA, établie et ayant son siège social à L-3898 Foetz, 27, rue du Brill	07.01.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
6. s.à r.l. Société Immobilière Bellevue, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt	08.01.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karima *Hammouche*
7. le sieur Emile CODET, commerçant, faisant le commerce sous la dénomination «VERANDALUX-CODET Emile», à L-4940 Bascharage, 149, avenue de Luxembourg	08.01.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
8. le sieur Philippe WATTIEZ, commerçant, faisant le commerce sous la dénomination «KTOPP WATTIEZ PHILIPPE», à L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon	08.01.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
9. s.à r.l. C2K TECHNOLOGIES, établie et ayant son siège social à L-4751 Pétange, 161, route de Longwy	08.01.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Aurore *Merz*
10. s.à r.l. CELU TECH, établie et ayant son siège social L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II	08.01.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Bob *Scharfe*
11. s.à r.l. BOREA CAPITAL, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	08.01.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Evelyne *Korn*
12. S.A. AXIONKOM, avec siège social à L-7231 Helmsange, 28, rue de l'Industrie, de fait inconnue à cette adresse	11.01.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
13. S.A. COMPAGNIE DES EAUX, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy	11.01.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
14. S.A. TROY INVESTMENT, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy	11.01.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
15. S.A. GROUPE SIGN-LUX, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «SEFIE et IDENTIFIA», établie et ayant son siège social à L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer	15.01.10	Mme Carole *Err*	Me Karima *Hammouche*
16. s.à r.l. GREST, établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 285, route d'Arlon, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «VILLA AURA» à L-1145 Luxembourg, 187, rue des Aubépines	15.01.10	Mme Carole *Err*	Me Anne *Devin-Kessler*
17. s.à r.l. Firma ZIMMER, établie et ayant son siège social à L-5435 Oberdonven, 6C, rue de la Moselle	15.01.10	Mme Carole *Err*	Me Evelyne *Korn*
18. s.e.c.s. HORIZOND, ayant eu son siège social à L-2551 Luxembourg, 133, avenue du X Septembre, actuellement sans siège social connu	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*

19. S.A. PLANET SAVEUR, avec siège social à L-3284 Bettembourg, 2, rue Vieille, de fait inconnue à cette adresse	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Martine *Lauer*
20. S.A. OPTIMMO LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-3397 Roeser, 2, rue du Brill, actuellement sans siège social connu	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Martine *Lauer*
21. s.à r.l. OZ PRODUCTION, avec siège social à L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
22. s.à r.l INTERSNACK, avec siège social à L-5445 Schengen, 1C, route du Vin, de fait inconnue à cette adresse	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
23. la dame MARQUES LOURENCO, épouse PINA Maria José, commerçante, demeurant à L-1344 Luxembourg, 4, rue Georges Clémenceau	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Aziza *Gomri*
24. s.à r.l. BERTOJO, avec siège social à L-1831 Luxembourg, 21, rue de la Tour Jacob, de fait inconnue à cette adresse	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Aziza *Gomri*
25. s.à r.l. SANCOR, avec siège social à L-3397 Roeser, 6, rue Jean Weirig, de fait inconnue à cette adresse	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Karima *Hammouche*
26. S.A. CITY-PROM, avec siège social à L-3511 Dudelange, 58, rue de la Libération, de fait inconnue à cette adresse	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Henry *De Ron*
27. s.à r.l. LUX BOITES, ayant eu son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, actuellement sans siège social connu	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
28. S.A. BEAUTÉ VISION ZEN, avec siège social à L-4061 Esch-sur-Alzette, 31A, rue de l'Usine, de fait inconnue à cette adresse	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
29. s.à r.l. Fralux Comptabilité, établie et ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Astrid *Bugatto*
30. S.A. BeSoft, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Astrid *Bugatto*
31. s.à r.l. D & S COIFFURE, établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 74, avenue Gaston Diderich	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Karima *Hammouche*
32. S.A. INTERNATIONAL CARBON AND MINERALS, établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich, ayant son siège d'exploitation à L-1471 Luxembourg, 230, route d'Esch	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
33. S.A. ENTREPRISE JOS MIESZALA, établie et ayant son siège social à L-4384 Ehlerange, Z.A.R.E. Est	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
34. S.A. INSIDE DESIGN, établie et ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 131, rue de Hollerich	18.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
35. s.à r.l. LUG, avec siège social à L-1140 Luxembourg, 57, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	22.01.10	Mme Carole *Err*	Me Julien *Raum*

36.	s.à r.l. KEY WEST, ayant eu son siège social à L-3898 Foetz, rue du Brill, actuellement sans siège social connu	22.01.10	Mme Carole *Err*	Me Julien *Raum*
37.	S.A. CODIMEX INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	22.01.10	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*
38.	s.à r.l. INTERNATIONAL MEDICAL SERVICE, en abrégé IMS s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig	22.01.10	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*
39.	s.à r.l. CARRELAGE ITAL-DESIGN, établie et ayant son siège social à L-4991 Sanem, 132, rue de Niedercorn	22.01.10	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
40.	s.à r.l. COSMIR, ayant fait le commerce sous la dénomination «RESTAURANT PAPARAZZI», établie et ayant son siège social à L-1475 Luxembourg, 7, plateau du Saint-Esprit	22.01.10	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
41.	s.à r.l. NUTRIGYM, établie et ayant son siège social à L-1835 Luxembourg, 15, rue des Jardiniers	22.01.10	Mme Nadine *Walch*	Me Guillaume *Gros*
42.	s.à r.l. CURCI & Cie, établie et ayant son siège social à L-8310 Capellen, 1C, route d'Arlon	25.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
43.	s.à r.l. LG, établie et ayant son siège social à L-8284 Kehlen, 1, rue des Romains	25.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
44.	S.A. KOBELCO LUXEMBOURG, anciennement «KOBELCO FINANCIERE LUXEMBOURG S.A.», établie et ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	25.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
45.	s.à r.l. ATDESIGN, avec siège social à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel, de fait inconnue à cette adresse	25.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Laure *Woehrling*
46.	S.A. BERES, établie et ayant son siège social à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel	25.01.10	M. Marc *Wagner*	M Emmanuel *Avice*
47.	s.à r.l. VAL TOITURES, avec siège social à L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	25.01.10	M. Marc *Wagner*	Me Natacha *Trunkwald*
48.	S.A. GUGLER PVC, établie et ayant son siège social à L-8210 Mamer, 32, route d'Arlon	29.01.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
		Diekirch		
49.	S.A. M.VISION, établie et ayant son siège social à L-6450 Echternach, 74A, route de Luxembourg	06.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
50.	GmbH AS Architektur und Städtebau, établie et ayant son siège social à L-6450 Echternach, 21, rue de Luxembourg	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
51.	s.à r.l. B & E LUXTRADE, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 15, Gruuss-Strooss	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*

52. le sieur José BOUMANS, indépendant, demeurant à L-9912 Troisvierges, 5, rue de Binsfeld	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
53. s.e.c.s. COMPTAPHISC & ASSOCIES, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 14, chemin des Douaniers	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Benjamin *Bodig*
54. S.A. COMPTAPHI, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 14, chemin des Douaniers	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Benjamin *Bodig*
55. S.A. A.T. ELECTRONICS, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
56. S.A. PHOENICIA LUXEMBOURG A.G. – Entwicklungs- und Betriebsgesellschaft für Gastronomie-, Freizeit und Gewerbeimmobilien, établie et ayant son siège social à L-6450 Echternach, 21, route de Luxembourg	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
57. s.à r.l. YASEMIN, établie et ayant son siège social à L-9570 Wiltz, 21, rue des Tondeurs	13.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
58. s.à r.l. WIRTH-TOUSSAINT, établie et ayant son siège social à L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler-Strooss	20.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
59. s.à r.l. Boutique JOANA, établie et ayant son siège social à L-9051 Ettelbruck, 92, Grand-Rue	20.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Benjamin *Bodig*
60. le sieur Sefi ALIJI, commerçant, demeurant à L-9094 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer	27.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
61. s.à r.l. B.E.L. MODE, établie et ayant son siège social à L-9050 Ettelbruck, 49, Grand-Rue	27.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Hansen*
62. S.A. FUVEDA, établie et ayant son siège social à L-9155 Grosbous, 21, route d'Arlon	27.01.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 18 22 février 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Madame Natalie Edith DUCARME à changer ses prénoms actuels en ceux de «Nathalie Edith».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Natalie Edith DUCARME, née le 21 janvier 1981 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7420 Cruchten, 14, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Nathalie Edith»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Natalie Edith DUCARME est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Nathalie Edith».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Madame Marie-Rose REITER à changer son prénom actuel en ceux de «Rose Marie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie-Rose REITER, née le 16 mars 1959 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2160 Luxembourg, 14-16, rue Münster, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Rose Marie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie-Rose REITER est autorisée à changer son prénom actuel en ceux de «Rose Marie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur José Manuel SANTANA MARTIN à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «José SANTANA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur José Manuel SANTANA MARTIN, né le 21 septembre 1978 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4751 Pétange, 210, route de Longwy, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «José SANTANA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur José Manuel SANTANA MARTIN est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «José SANTANA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Roni Jeannot SCHLOTTERT à changer ses prénoms actuels en ceux de «Ronny Jeannot».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Lucien WEILER, avocat à Diekirch, sollicitant au nom de Monsieur Roni Jeannot SCHLOTTERT, né le 17 mars 1989 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8820 Holtz, 11, rue du Village, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Ronny Jeannot»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Roni Jeannot SCHLOTTERT est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Ronny Jeannot».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, la démission honorable de ses fonctions d'agent de probation à l'administration judiciaire est accordée à Madame Monique GLODEN à partir du 1er mars 2010.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Mesdames Joëlle GRETHEN et Paola EMERINGER, rédacteurs à l'administration judiciaire, sont nommées rédacteur principal à la même administration avec effet au 15 février 2010.

Administration pénitentiaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Monsieur Claude LENTZ, conseiller de direction adjoint, a été nommé conseiller de direction à la même administration avec effet au 1er février 2010.

Association d'assurance contre les accidents. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Madame Linda SCHUMACHER, attachée de direction 1er en rang auprès de l'Association d'assurance contre les accidents, a été nommée à la fonction de conseiller de direction adjoint auprès de la même institution de la sécurité sociale avec effet au 1er mars 2010.

Fonds National de Solidarité. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de mars 2010.

Fonds National de Solidarité. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur-informaticien sera organisé au cours du mois d'avril 2010.

Fonds National de Solidarité. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de mars 2010.

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005.

(15)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (4)

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME
7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

KPMG PENSION SCHEME
9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LUX PRIME PENSION – SEPCAV
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

THE PAULIG GROUP SEPCAV
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, L-8070 Bertrange

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (11)

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE PENSION
1, place de Metz, L-2954 Luxembourg

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

GENO-PENSIONSFONDS
4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

LUX PRIME PENSION – ASSEP
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER PENSION PLAN
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Jean GUILL

Directeur général

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

(13)

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.A R.L.
Atrium Business Park, 23, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC LUXEMBOURG S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FOYER VIE S.A
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

HEPTA CONSULT S.A.
5, Z.A.I. de Bourmicht, L-8070 Bertrange

HEWITT ASSOCIATES LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
10, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

MERCER (BELGIUM) S.A.
24, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

PECOMA INTERNATIONAL S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Luxembourg, le 31 décembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean GUILL
Directeur général

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

(24)

AIV S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

ALCEDA STAR S.A.
4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

BLUEORCHARD LOANS FOR DEVELOPMENT S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

C-MOON SECURITISATION SA
2, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg

CODEIS SECURITIES S.A.
26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

DWS ACCESS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS GO S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

FLEXIS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GPB CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

ISTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LEVADE S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

LIFEMARK S.A.
46a, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES 1 S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PCAM ISSUANCE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PLATINO S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

PRINUS INVEST S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

REINET INVESTMENTS S.C.A.
35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

SECURASSET S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

STORK ACCEPTANCE S.A.
22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TARANIS SECURITIES S.A.
283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

TAURUS CAPITAL S.A.
19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

VIVALDIS – GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.
7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean GUILL
Directeur général

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi modifiée du 15 juin 2004.

(235)

360 CAPITAL ONE S.C.A. – SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

4RAE RENEWABLE AND ALTERNATIVE ENERGY INVESTMENTS S.C.A. SICAR
7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

ABACUS INVEST S.C.A., SICAR
19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADINVEST II (LUXEMBOURG) S.C.S., SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S.A R.L. SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ADVANS S.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AERIS PRIVATE INVESTMENTS S.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S.A., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

AKUO INVESTMENT S.C.A. SICAR
13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

ALPHA I VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALPHA II VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

AMBER TRUST II S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

ARCANO GERMANY (SARL) SICAR
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ARCANO GLOBAL OPPORTUNITY II (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ARROWS INVESTMENTS S.A R.L. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ASIA INFRASTRUCTURE S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ATHANOR EQUITIES SICAR-SCA
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ATLAS PARTNERS I SICAR, SCA
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

AXA MEZZANINE I S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

AXA MEZZANINE II S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

AZTIQ PHARMA PARTNERS S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

B-TO-V PRIVATE EQUITY S.C.S., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR
4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S.A., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR
45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg

BILFINGER BERGER PROJECT INVESTMENTS S.C.A. SICAR
1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

BIP VENTURE PARTNERS S.A., SICAR
1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

BLUEGEMS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

BRU II VENTURE CAPITAL FUND, S.C.A., SICAR
560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

CA IMMO NEW EUROPE PROPERTY FUND S.C.A. SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CAPITAL INVESTING SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CARBON TRADE & FINANCE SICAR S.A.
6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CFSH SECONDARY OPPORTUNITIES S.A. SICAR
2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

CHINA OPPORTUNITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CIPIO PARTNERS FUND VI S.C.S., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT I S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT II S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

COREPLUS II DIVERSIFIED FEEDER, SICAR S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE ISRAEL VENTURE SELECTION 1 S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CREDIT SUISSE GLOBAL INFRASTRUCTURE SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DAHLIA A SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DAHLIA B SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DANUBE SCA, SICAR
13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DELTA SPAIN S.A R. L., SICAR
1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

DEVERA S.A., SICAR
10-12, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

DIAROUGH S.C.A. SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

DOCKLAND DEVELOPMENT S.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

DUBAIAN INVESTMENT OPPORTUNITY SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EAST INVESTMENT SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EASTERN EUROPE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPPORTUNITIES S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY CHINA S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDR REAL ESTATE (EASTERN EUROPE) S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS II S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS B S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S.A R.L. SICAR
25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROPEAN PRIVATE EQUITY PORTFOLIO S.A., SICAR
534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

EYEMAXX PRIVATE EQUITY DEVELOPER S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FIELD SICAR S.C.A.
24, rue Robert Krieps, L-4702 Pétange

FIN PO S.A., SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIN.CO CAPITAL PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

FINETHIC MICROFINANCE S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS FEEDER IV S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS INVESTMENTS S.A R.L., SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER II S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FONDATIONS CAPITAL I S.C.A. SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FONSICAR S.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FREO GERMANY II PARTNERS (SCA) SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS II SA, SICAR
5-11, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS SA, SICAR
5-11, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

GALAXY S. à r. l. SICAR
99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

GAMMA III S.C.A., SICAR
22, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

GAYNOR INVESTMENTS S.C.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GENESTA NORDIC BALTIC REAL ESTATE S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

GIMA (SA) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

GLOBAL SOLAR FUND, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

GOODMAN PROPERTY OPPORTUNITIES (LUX) S.A R.L., SICAR
8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R.L., SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

H-EQUITY SARL, SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

H/H-STADTWERKEFONDS KGAA, SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

HELARB INVESTMENTS PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

HEXAGON S.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL S.A., SICAR
1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

HUNZA VENTURES II S.C.A., SICAR
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

IBERIAN CAPITAL III SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

IBERIAN RENEWABLE ENERGIES, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ICG MINORITY PARTNERS FUND S.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

ILP II S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP III S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

IMMOFIN S.C.A., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

INDUFIN CAPITAL PARTNERS S.A., SICAR
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INTERNATIONAL REAL ESTATE PORTFOLIO 08/09 – MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JFC ADVANCED S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JILIN S.C.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

KNOWLEDGE VENTURES PARTNERS LUX S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

L REAL ESTATE S.C.A. SICAR
26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

LAYETANA DEVELOPMENT PARTNERS 1-LUX, S.C.A., SICAR
5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg

LBREP II EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LBREP III EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S.C.A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LFPE S.C.A. SICAR
5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

LFPI MEZZANINE S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR
25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LUXEMPART CAPITAL PARTNERS, SICAR, S.A.
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

MANDARIN CAPITAL PARTNERS S.C.A. SICAR
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

MANGROVE II S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MANGROVE III S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MAT S.A., SICAR
180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

MD MEZZANINE S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

MERIDIAM INFRASTRUCTURE (SCA) SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MEZZANOVE CAPITAL (SCA) SICAR
51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MICROCAP 07 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

MICROCAP 08/09 S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

MICROVENTURES INVESTMENTS S.C.A., SICAR
18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

MM – MEZZANINE SCS, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MONITOR CLIPPER PARTNERS INVESTMENTS (SARL) SICAR
15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NCP I S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

NEEI GULF VENTURE CAPITAL FUND I (SCA) SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

NETWORKING EUROPEAN INFRASTRUCTURES PARTNERS – NEIP II S.A., SICAR
17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

NEW GENERATION INVESTMENTS LUXEMBOURG S.C.A. SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S. A R.L., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

NEXUS MEDICAL PARTNERS II S.C.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

NG PRIVATE EQUITY S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

NOVA/PAUL INVESTMENTS CAPITAL (SCA) SICAR
174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

NOVENERGIA II-ENERGY & ENVIRONMENT (SCA), SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NPEI LUX S.A. SICAR
68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

NYCOMED S.C.A., SICA
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

OBERMARK (SCA) SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

OPEN MIND INVESTMENTS S.C.A. SICAR
73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

OPERA MASTERS SCA, SICAR
1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

OPTIMUM IMMO S.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OQUENDO (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA)
31-33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

P&S EAST GROWTH LUXEMBOURG SICAR SCA
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2009 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP DISTRESSED U.S. REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2008 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL INFRASTRUCTURE 2009 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2007 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE 2008 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP REAL ESTATE SECONDARY 2009 (EURO) S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP SECONDARY 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PATENTPOOL IP S.A. SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

PCV INVESTMENT S.A R.L., SICAR
41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PET CLUB FINANCE SARL SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRAX CAPITAL CHINA GROWTH FUND II, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRAX CAPITAL CHINA GROWTH FUND III, S.C.A., SICAR
6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach

PRAX CAPITAL REAL ESTATE I, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRIVATE EQUITY ASIA SELECT III S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY CAPITAL GERMANY SECS SICAR
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT IV, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 2007 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

PRIVATE EQUITY SELECT S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PROSPERITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

QS GEO PEP S.C.A., SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS ITALY SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS PDI S.A. SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QUILVEST EUROPEAN PARTNERS SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

RB INTERNATIONAL DEVELOPMENT FUND I S.C.A. SICAR
7, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

RBS AMRO PPP INVESTMENTS SCA SICAR
46 A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

REDALPINE CAPITAL I S.C.S., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

REDSQUARE PRIVATE EQUITY SICAR S.A R.L.
35A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

RESPONSABILITY BOP INVESTMENTS S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

RREEF IBERIAN VALUE ADDED II, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SAFE SHIP INVESTMENT COMPANY S.C.A., SICAR
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SEE CAR PARK INVESTORS SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

SENECA POOL S.A., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR A
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR B
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SINEQUANON S.C.A., SICAR
14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg

SOFINA PRIVATE EQUITY S.C.A., SICAR
8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SOUVERAIN PRIVATE EQUITY SA, SICAR
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

SPORT INVESTMENTS S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

STEINBERG CAPITAL S.C.A., SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SUSTAINABLE DEVELOPMENT FUND, S.C.A., SICAR
6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach

SUSTAINABLE PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 08/09 – MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR
2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg

TECHNOLOGY IN CENTRAL AND EASTERN EUROPE S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S.C.A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TERRA VENTURE PARTNERS S.C.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

THE BUILDING BLOCK EQUITY FUND S.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE INNOVATION S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TINTORETTO SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

TOWERS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TRAMUNTANA S.C.A., SICAR
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TRANSPORT INFRASTRUCTURE INVESTMENT COMPANY (SCA) SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

TRILANTIC CAPITAL PARTNERS IV (EUROPE) S.C.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR
1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

VALTEC S.A. SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

VALUE SECONDARY INVESTMENTS SICAR (S.C.A.)
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

VCAPITAL S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S.C.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

VERDOSO SPECIAL OPPORTUNITIES I S.C.A., SICAR
9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I INVESTMENTS S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VIZZION PARTICIPATIONS SICAR, SCA
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

WAI LANDMARK XIII S.C.A., SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

WINVEST INTERNATIONAL S.A. SICAR
2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

ZBI OPPORTUNITY REAL ESTATE FUND ONE S.C.A., SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean GUILL
Directeur général

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Madame Sonja STREICHER, attaché de justice, a été déléguée pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch, Messieurs Max BRAUN et Claude FEYEREISEN, attachés de justice, ont été délégués pour remplacer temporairement un juge à la justice de paix de Luxembourg avec effet au 18 janvier 2010, et Madame Tessy LINSTER, attaché de justice, a été déléguée pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 18 janvier 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/109/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 5 février 2010 à Madame Brigitte FLAMMANG-ALBERTINI, domiciliée au 2, Kirewee, L-9665 Liefrange, arrive à son échéance en date du 6 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/110/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 5 février 2010 à Madame Lucia ANTOINE, domiciliée au 20, rue du Brill, L-4041 Esch-sur-Alzette, arrive à son échéance en date du 6 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/111/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 5 février 2010 à Madame Christine BRANS, domiciliée au 31, Burrebierg, L-9676 Noertrange, arrive à son échéance en date du 6 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/137/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Maria BOCK-DA COSTA RIBEIRO, domiciliée au 30, route de Bastogne, L-9177 Niederfeulen, arrive à son échéance en date du 26 janvier 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/138/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Emilia DE LIMA FERREIRA, domiciliée au 40, route de Haller, L-6312 Beaufort, arrive à son échéance en date du 15 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/168/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Liette BOUCHE-FELTEN, domiciliée au 17, route d'Arlon, L-8211 Mamer, arrive à son échéance en date du 15 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/190/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Yamina SBAIZ, domiciliée au 83, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, arrive à son échéance en date du 18 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/215/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Ana Paula BRITES-FERREIRA PEDROSA, domiciliée au 7, am Pesch, L-8067 Bertrange, arrive à son échéance en date du 25 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/217/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Malou THEIS, domiciliée au 8, rue Michel Lucius, L-1949 Howald, arrive à son échéance en date du 25 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «den Cent Buttek asbl», ayant son siège social à Bettembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Cent Buttek Bettembourg» à l'adresse 2A, rue de l'Indépendance à L-3228 Bettembourg.

L'agrément prend cours le 26 janvier 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/20/4**(a).

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er février 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Prokids s.à r.l.», ayant son siège à L-7365 Mersch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7365 Mersch, 28, rue Emmanuel Servais.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04392010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er février 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Crèche Mes Premiers Pas s.à r.l.», ayant son siège à L-2167 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2167 Luxembourg, 115, rue des Muguets.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04382010.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 2 février 2010, Monsieur le Docteur Yves BECKIUS, né le 14 novembre 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010, Monsieur le Docteur Thomas HEIB, né le 23 juin 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010, Monsieur le Docteur Jörg KRIEGSMANN, né le 16 avril 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anatomie pathologique au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010, Monsieur Ulrich LUSSEM, né le 25 avril 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010, Monsieur le Docteur Philippe MÜNCH, né le 5 juin 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010, Madame Tetyana OVCHARENKO épouse SCHLEIMER, née le 29 décembre 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010, Monsieur le Docteur Michel SCHON, né le 16 août 1981, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2010, Monsieur le Docteur Marc BERNA, né le 24 janvier 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 5 février 2010, Madame Linda THEISEN, née le 11 mars 1984, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 19 **23 février 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 2 février 2010 autorisant la Banque Artesia Nederland NV, dont le siège social est à Amsterdam, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre des Finances,

Vu la requête présentée par la Banque Artesia Nederland NV, dont le siège social est à Amsterdam, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La Banque Artesia Nederland NV, dont le siège social est à Amsterdam, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.

a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle, qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à ½%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 2 février 2010.

Le Ministre des Finances,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 2 février 2010 autorisant la Fortis Bank (Netherland) N.V., dont le siège social est à Amsterdam, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre des Finances,

Vu la requête présentée par la Fortis Bank (Netherland) N.V., dont le siège social est à Amsterdam, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La Fortis Bank (Netherland) N.V., dont le siège social est à Amsterdam, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.

a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle, qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à ½%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 2 février 2010.

Le Ministre des Finances,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 2 février 2010 autorisant ING BANK N.V., dont le siège social est à Amsterdam, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre des Finances,

Vu la requête présentée par ING BANK N.V., dont le siège social est à Amsterdam, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La ING BANK N.V., dont le siège social est à Amsterdam, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.

a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle, qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à ½%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 2 février 2010.

Le Ministre des Finances,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 2 février 2010 autorisant la succursale à Malta de la Credit Europe Bank N.V., dont le siège social est à Amsterdam, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre des Finances,

Vu la requête présentée par la succursale à Malta de la Credit Europe Bank N.V., dont le siège social est à Amsterdam, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La succursale à Malta de la Credit Europe Bank N.V., dont le siège social est à Amsterdam, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.

a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle, qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à ½%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 2 février 2010.

Le Ministre des Finances,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 2 février 2010 autorisant la Bank Leumi (UK) plc, dont le siège social est à Londres, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre des Finances,

Vu la requête présentée par la Bank Leumi (UK) plc, dont le siège social est à Londres, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La Bank Leumi (UK) plc, dont le siège social est à Londres, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.

a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle, qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à ½%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 2 février 2010.

Le Ministre des Finances,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 2 février 2010 autorisant la State Bank of India, dont le siège social est à Londres, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre des Finances,

Vu la requête présentée par la State Bank of India, dont le siège social est à Londres, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La State Bank of India, dont le siège social est à Londres, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.

a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle, qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à ½%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 2 février 2010.

Le Ministre des Finances,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 2 février 2010 autorisant la Commerzbank International S.A., dont le siège social est à Luxembourg, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre des Finances,

Vu la requête présentée par la Commerzbank International S.A., dont le siège social est à Luxembourg, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La Commerzbank International S.A., dont le siège social est à Luxembourg, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2.

a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle, qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à ½%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 2 février 2010.
Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 9 février 2010 instituant pour l'année scolaire 2009/2010 des conseils de promotion chargés de décider de la délivrance des diplômes à la fin de la 2ème année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) offertes au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion lors des années 2007/2008 et 2008/2009.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur et notamment son article 36;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2009/2010 sont institués des conseils de promotion chargés de décider de la délivrance des diplômes à la fin de la 2ème année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) offertes au Lycée Technique École de Commerce et de Gestion lors des années scolaires 2007/2008 et 2008/2009.

Ces conseils de promotion sont constitués comme suit:

1. Conseil de promotion pour la section Comptabilité-Gestion d'entreprise
   a) Commissaire de Gouvernement et Président

      M. DONDELINGER Germain, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b) Membres

      Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice
      M. BERSCHEID Lucien, directeur adjoint
      M. BASTIAN Gilbert, professeur
      M. BOVE Frank, professeur
      Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
      M. BUCHLER Christian, candidat professeur
      M. COSTA PINTO Filipe, professeur
      M. FREILINGER Lucien, professeur
      M. HARMELIN Claude, professeur
      Mme HOFFMANN Marianne ép. KOOB, professeur

M. JUNCKER Armand, professeur

M. KRIER Frank, professeur

Mme KUGENER Maggy ép. BEN FADHEL, professeur

Mme SCHANEN Michèle, professeur

M. SILVERIO Donnino, professeur

M. WAGNER Gaston, professeur

M. WELTER Marc, professeur

M. SCHMIT Jean-Luc, chargé d'éducation

Mme SCHMITZ Brigitte ép. BUCHLER, chargée de cours

Mme SCHNELL Françoise ép. CARMES, chargée de cours

M. WAGENER Yves, chargé de cours

2. Conseil de promotion pour la section Marketing-Commerce international

   a) Commissaire de Gouvernement et Président

      M. DONDELINGER Germain, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b) Membres

      Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice

      M. BERSCHEID Lucien, directeur adjoint

      Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux

      Mme FOX Michèle, professeur

      Mme JOVANOVIC Line, candidat professeur

      M. JUNCKER Armand, professeur

      Mme KRIER Edmée, professeur

      M. KRIPPES Patrick, professeur

      M. MEDERNACH Roger, professeur

      Mme SCHANEN Michèle, professeur

      M. SILVERIO Donnino, professeur

      M. WAGENER Yves, chargé de cours

      M. HIERONIMUS Éric, chargé de cours

      Mme MOEREMANS Dominique ép. OSCH, chargée de cours

      M. SCHMIT Frank, chargé de cours

3. Conseil de promotion pour la section Assistant de direction

   a) Commissaire de Gouvernement et Président

      M. Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b) Membres

      Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice

      M. BERSCHEID Lucien, directeur adjoint

      Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux

      Mme DOLAR Martine, professeur

      M. FRANTZ Jean-Claude, professeur

      Mme HOFFMANN Manon, ép. RENDERS, candidat maître de cours spéciaux

      M. OTTELÉ Jean-Marie, professeur

      Mme SCHANEN Michèle, professeur

      M. STIWER Pierre, professeur

      M. SYLVESTRIE Pit, professeur

      Mme HEISBOURG Karin ép. MAILLIET, chargée de cours

      Mme LEGILLE Annick ép. LOMMEL, chargée d'éducation

      Mme SENDON-BORRAS Maria Antonia, chargée de cours

      M. SCHMIT Jean-Luc, chargé d'éducation

Art. 2. Les conseils de promotion se réuniront sur convocation de leur président. Ils procéderont aux décisions conformément aux règlements en vigueur et feront rapport de leurs travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des conseils de promotion pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 9 février 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

François Biltgen

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance vie des entreprises d'assurances de droit britannique «Hamilton Life Assurance Company» et «Hamilton Insurance Company Limited» vers l'entreprise d'assurances de droit britannique «AVIVA Life & Pensions UK Limited». – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurances «Hamilton Life Assurance Company» et «Hamilton Insurance Company Limited» étaient autorisées à transférer leur portefeuille d'assurance vie vers l'entreprise d'assurances cessionnaire «AVIVA Life & Pensions UK Limited» avec effet au 31 décembre 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises de réassurance. – «ACTELION RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009, la société anonyme «ACTELION RE S.A.» avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, Boulevard Royal, a été agréée pour faire des opérations de réassurance avec effet au 1er janvier 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 25 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 1 an, soit jusqu'au 31 janvier 2011, à Madame Marta Susana DIAS SALGADO-GOMES OLIVEIRA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 87, route de Volmerange, L-3593 Dudelange.

La capacité maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 1er février 2010 l'arrêté ministériel du 1er février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/101-2/2010.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 janvier 2015 à Madame Mireille WIETOR, domiciliée à 2, rue de la Sûre, L-6350 Dillingen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/106-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 5 février 2015, à Madame Madia DISCIGLIO-FASANO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 11A, rue Hiehl, L-6212 Consdorf.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 6 février 2010 l'arrêté ministériel du 6 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/117-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 5 février 2015, à Madame Hildegarten FERELLA-ENACHE, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 15A, rue de la Montagne, L-4630 Differdange.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 6 février 2010 l'arrêté ministériel du 6 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/119-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Danielle MOSSONG-WALIN, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 38, route de Luxembourg, L-6196 Eisenborn.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/124-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Elsa Maria FERREIRA DE LIMA-DA COSTA PAIS, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 10, rue de Rumelange, L-4309 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/125-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Maria Teresa DA SILVA FARIA-VALENTE FERREIRA PASCOAL, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 46, rue Henri Bessemer, L-4516 Differdange.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/126-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/121/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Sandra HENDEL-SPEIDEL, domiciliée au 10, um Hiwel, L-6315 Beaufort, arrive à son échéance en date du 15 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/128/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Christiane STRANEN, domiciliée au 10, rue Halte, L-8715 Everlange, arrive à son échéance en date du 15 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/130/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Marie-Anne THILL-LAHR, domiciliée au 6, rue de la Fontaine, L-8834 Folschette, arrive à son échéance en date du 15 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Nicole MILTGEN-ANEN, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 22, Millebaach, L-4878 Lamadelaine.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/132-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/134/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 18 février 2010 à Madame Maria POLDRUGO, domiciliée au 3, rue des Artisans, L-3712 Rumelange, arrive à son échéance en date du 18 février 2010, vu la décision de Madame Maria POLDRUGO, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 18 janvier 2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Maria Conceicao RIQUELME MIRANDA DE PAULA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 11, avenue J.F. Kennedy, L-9053 Ettelbruck.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/139-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Lydie GLEIS-LINDEN, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 3, rue de l'Our, L-9390 Reisdorf.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/140-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Christel GUILLAUME-SCHREIBER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 3, chemin de la Fontaine, L-6314 Beaufort.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/141-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Romaine HARDT-BERG, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale, à l'adresse 2, rue Philippe Manternach, L-9068 Ettelbruck.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/142-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Nathalie HERSCHBACH-KOBI, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 7A, rue de Diekirch, L-7661 Medernach.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/144-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Fatima KAUFFMANN-CHAH, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 60, route de Roost, L-7791 Bissen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/146-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Maria de Fatima LEIROS RENTE-ALVES DE JESUS, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 4, rue Knaeppchen, L-7663 Medernach.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/148-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Madeleine PETERS-MERRES, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 31, rue de Feulen, L-9043 Ettelbruck.

La capacité maximale est fiée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/149-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Eliette SCHMIT-BODRY, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 1B, op der Heed, L-9689 Tarchamps.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/152-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Josée SCHMITZ-PEETERS, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 18, Clos du Berger, L-9161 Ingeldorf.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/153-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Alice THINES-KLEIN, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 33, op de Bësch, L-9770 Rumelange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/155-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Marianne WELTER-BAUER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 1, rue des Peupliers, L-9176 Niederfeulen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/157-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Monique SCHROEDER-HOFFMANN, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 7, Cité Emile Tibessart, L-9136 Schieren.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/159-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Maria DENUIT-RAGNO LANZOLLA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 139B, rue d'Esch, L-4380 Ehlerange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/163-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Valeria PETERS-MUZILU, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 32, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/166-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Carole MORIS-DEGROTT, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 77, rue des Fleurs, L-3830 Schifflange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/167-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Brigitte MORGENTHALER-CLEMENT, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 4, rue des Gaulois, L-3432 Dudelange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/171-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/173/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Luigia GENTILE-FERRANTI, domiciliée au 38, rue de Hunsdorf, L-7324 Mullendorf, arrive à son échéance en date du 15 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Maria Donata COLACI-CORDELLA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 137, rue de Beggen, L-1221 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/176-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Véronique FRAGALE-TAINE, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 59, Cité Kiirchbierg, L-3733 Rumelange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/177-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Eliane KEIL-KOSTER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 141, route de Longwy, L-4751 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/180-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Andrée TAPP-SOSSONG, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 10, rue Gare-Usines, L-3481 Dudelange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/181-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Paula Cristina KEVRIC-CHAPARRO LOBITO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 1, Cité Emile Mayrisch, L-3855 Schifflange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/186-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Maria CORDELLA-MARUCCIA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 9, rue Edouard Oster, L-2272 Howald.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/187-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Karin Catherine Alphonsine DECKER-SCHMIDT, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 47B, rue Principale, L-5241 Sandweiler.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/188-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Béatrice Monique Ginette NEMESIEN-MOUTIER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 68, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/191-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Marie Suzette LORDONG, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 17A, Quartier Wendel, L-3881 Schifflange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/193-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Brigitte Charlotte KAPS-TRAPP, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 38, rue de la Paix, L-3871 Schifflange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/194-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Dora Sofia MARTINS-PARDAL DE OLIVEIRA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 42, rue Caspar-Mathias Spoo, L-3876 Schifflange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/196-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Andreia DE SOUSA AZEVEDO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 147, avenue Charlotte, L-4531 Differdange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/197-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Sonia Patrizia FELTEN-GAIARIN, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 182, route de Longwy, L-4751 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/200-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Alexa Mélanie Dominique GATTI, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 17, rue des Bois, L-3910 Mondercange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/201-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Franca Cecilia STOCCO-MASCIOLA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 62, rue Basse, L-7307 Steinsel.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/203-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Fatna RAZZAK-EL BAKRI, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 33, an de Strachen, L-5243 Sandweiler.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/205-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Suzanne Antoinette HENGEN-LUX, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 33, rue Georges Clemenceau, L-1344 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/206-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Sandra Teresa DA SILVA ALMEIDA RAIMUNDO-DE SOUSA MOREIRA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 174, Reckenthal, L-2410 Strassen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/208-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/216/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Sandra FERREIRA est arrivé à son échéance en date du 12 janvier 2010, vu la décision de Madame Sandra FERREIRA, domiciliée au 22, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 12 janvier 2010.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 24 février 2015 à Madame Yolande Renée BAZARD-BACK, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 9, rue des Romains, L-4777 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 25 février 2010 l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/219-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/221/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Yvonne KRÄMER-RAACH, domiciliée au 23, um Hiwel, L-6315 Beaufort, arrive à son échéance en date du 25 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/222/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Mireille PERRARD-SITZ, domiciliée au 27, rue des Prés, L-4880 Lamadelaine, arrive à son échéance en date du 25 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 24 février 2015, à Madame Maria Manuela TEIXEIRA VAZ-DA SILVA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 3, rue Jean Jaurès, L-4152 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 25 février 2010 l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/230-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 24 février 2015, à Madame Maria Otilia DE FIGUEIREDO-DANIEL MENDES, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 20, rue Eugène Mousset, L-4252 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 25 février 2010 l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/231-2/2010.

Par arrêté ministériel du 18 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 janvier 2015, à Madame Déborah NICLOU-GEORG, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 6, Cité Rosenberg, L-8445 Steinfort.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 28 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/401-2/2010.

Par arrêté ministériel du 18 janvier 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/408/2009 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 26 janvier 2014 à Madame Lucienne ERSFELD arrive à son échéance en date du 14 janvier 2010, vu la décision de Madame Lucienne ERSFELD, domiciliée à 20, rue Curie, L-3447 Dudelange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 14 janvier 2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 18 janvier 2015 à Madame Sylvie ZUANG, domiciliée à 74, route Principale, L-3380 Noertzange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 19-21, rue de Cessange, L-3347 Leudelange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/526/2010.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 18 janvier 2015 à Madame Sylvie GAERTNER, domiciliée à 4, rue Charlotte Engels, L-1482 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 19-21, rue de Cessange, L-3347 Leudelange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/527/2010.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015 à Madame Laïla HEBRANT-ZEROUAL, domiciliée à 6, rue de Rumelange, L-3784 Tétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/120-2/2010.

Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/154/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Jane THILTGES-LANGTON, domiciliée au 8, Zanerknupp, L-9170 Mertzig, arrive à son échéance en date du 29 janvier 2010, vu la décision de Madame Jane THILTGES-LANGTON, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/156/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Nathalie TURPEL-ZIMMER, domiciliée au 26, rue de Binsfeld, L-9912 Troisvierges, arrive à son échéance en date du 15 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 14 février 2011 à Madame Nicole WEYLAND-BLASEN, domiciliée à 3, rue des Sœurs Franciscaines, L-7569 Mersch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/158-2/2010.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015 à Madame Louise BIRCUMSHAW-SHARP, domiciliée à 17A, rue de l'Eglise, L-3316 Bergem.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/162-2/2010.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015 à Madame Florence KAUFFMANN-KOCH, domiciliée à 35, rue Eweschbour, L-3638 Kayl.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/165-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/174/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Mireille FOLSCHETTE-DECKER, domiciliée au 5, rue Jos. Muller, L-3651 Kayl, arrive à son échéance en date du 17 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/192/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Marion WEIS-GOERGEN, domiciliée au 2, an der Hiel, L-6850 Manternach, arrive à son échéance en date du 17 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/195/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Gina RAMALHO, domiciliée au 8, rue Montpellier, L-4249 Esch-sur-Alzette, arrive à son échéance en date du 17 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015 à Madame Thérèsa Josiane GERVASIO, domiciliée à 125, rue du Parc, L-3542 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/199-2/2010.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/202-2/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2015 à Madame Rosalie SPADA-CARNEVALE, domiciliée au 164, route de Luxembourg, L-4973 Dippach, arrive à son échéance en date du 29 janvier 2010, vu la décision de Madame Rosalie SPADA-CARNEVALE, communiquée en date du 29 janvier 2010, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 17 février 2011 à Madame Nathalie FERREIRA PEREIRA-BORGES DE SOUSA, domiciliée à 9, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/207-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015 à Madame Alice Marie Christiane FISCHER-MÜLLER, domiciliée à 38, rue des Pruniers, L-4520 Niedercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/211-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/218/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Sabine WIMMER, domiciliée au 159B, route de Burange, L-3429 Dudelange, arrive à son échéance en date du 24 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 24 février 2011 à Madame Simone JUNGBLUT-SCHMITT, domiciliée à 6, route d'Ettelbruck, L-8821 Koetschette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/225-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 24 février 2015 à Madame Marie-Lucie BOCK-BRASI, domiciliée à 31, rue Victor Ewen, L-4113 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/226-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/227/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Sara ERAMO, domiciliée au 32, rue Oscar Romero, L-3321 Berchem, arrive à son échéance en date du 24 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 24 février 2015 à Madame Maria Manuela TEIXEIRA VAZ-DA SILVA, domiciliée à 3, rue Jean Jaurès, L-4152 Esch/Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/230-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/331/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 22 avril 2013 à Madame Charlotte Henriette Caroline Maria DE WAAL-BRUENS, domiciliée au 10, rue Emile Lavandier, L-1924 Luxembourg, arrive à son échéance en date du 3 février 2010, vu la décision de Madame Charlotte Henriette Caroline Maria DE WAAL-BRUENS, communiquée en date du 31 janvier 2010, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 28 janvier 2015 à Madame Flora MARQUES RODRIGUES-VALENTE DA SILVA, domiciliée à 27, rue Michel Rodange, L-7624 Larochette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 février 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/410-2/2010.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/437/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 21 avril 2014 à Madame Marianne COUNET-PADERHUBER, domiciliée au 80, route de Fischbach, L-7447 Lintgen, arrive à son échéance en date du 2 février 2010, vu la décision de Madame Marianne COUNET-PADERHUBER, communiquée en date du 2 février 2010, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 2 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 1er février 2015 à Madame Sandy GUTH-SCHMIT, domiciliée à Maison 86, L-9960 Hoffelt.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er juillet 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/473-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 février 2012 à Madame Sandra Paula SANTANA MELANDA-GONCALVES CANTANTE, domiciliée à 83, route de Burange, L-3429 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/528/2010.

Office du Ducroire. – Renouvellement des mandats des membres du Comité. – Nomination. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 29 janvier 2010 les mandats de membres du Comité de l'Office du Ducroire de Messieurs Etienne REUTER, président, Jean GRAFF, Claude WIRION, Jean-Claude KNEBELER, Jean GUILL, Pierre GRAMEGNA et Nicolas SOISSON ont été renouvelés pour une durée de 3 ans à partir du 5 février 2010.

Par décision du Gouvernement en Conseil du même jour Monsieur Marc SOLVI a été nommé membre du Comité de l'Office du Ducroire pour une durée de 3 ans à partir du 5 février 2010.

Promotion de la presse écrite. – Nomination. – Monsieur Guy SCHULLER, Service Information et Presse, est nommé membre de la Commission chargée de surveiller et d'évaluer les conséquences que l'introduction de nouveaux programmes de radio sonore et de télévision aura sur les ressources publicitaires des organes de presse bénéficiant du régime de promotion de la presse écrite, en remplacement de Monsieur Marcel ERNST, membre démissionnaire.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 20 26 février 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er février 2010 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 7 août 2002 portant création du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe et en particulier les dispositions de son article 4 relatif à la composition du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe;

Vu l'arrêté grand-ducal du 15 octobre 2007 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe;

Considérant la démission d'un membre du conseil d'administration;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pierre SCHILLING, directeur adjoint du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat est nommé membre du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe en remplacement de Monsieur Norbert KRIER.

Monsieur Pierre SCHILLING achèvera le mandat de Monsieur Norbert KRIER.

Art. 2. Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er février 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 9 février 2010 ayant pour objet de fixer pour l'année scolaire 2009/2010 les unités de valeur et les modules ainsi que les grilles d'horaires de la 2e année de la formation sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) offerte au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion lors des années scolaires 2007/2008 et 2008/2009.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur et notamment son article 36;

Arrête:

Art. 1er. Pour les sections Comptabilité et Gestion d'Entreprise, Marketing et Commerce International et Assistant de Direction, de la 2e année de la formation sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) offerte au Lycée Technique Ecole de Commerce et Gestion lors des années scolaires 2007/2008 et 2008/2009, les unités de valeur et les modules ainsi que les grilles horaires sont approuvés dans la forme annexée.

Art. 2. Le présent arrêté est applicable pour l'année 2009/2010 et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 9 février 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

GRILLE HORAIRE 2009/2010

BTS ASSISTANT DE DIRECTION

Deuxième année

ENSEIGNEMENT	**Code**	**Leçons**	**U.V.**	**Modules**
FRANÇAIS	FRANC	3	1	1
ANGLAIS	ANGLA	3	1	1
3e LANGUE*	LUXEM ESPDE	3	1	1
ÉCONOMIE ET DROIT			1	
Économie générale et actualité économique	ACECO	2		1
Droit appliqué	DROAP	2		1

ENSEIGNEMENT	Code	Leçons	U.V.	Modules
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			1	
Publication assistée par ordinateur	PAORD	3		1
Système de gestion de bases de données	SGOBD	3		1
COMMUNICATION ET ORGANISATION			1	
Communication professionnelle	COMPR	5		1
Organisation et gestion d'activités	ORGAN	4		1
COMPLÉMENTS DE FORMATION			1	
Option**		2		1
Application en gestion de projet	GESPR	1		1
Compétences sociales	COMSO	2		1
STAGE TRAVAIL ET SOUTENANCE			1	1
TOTAL		**33**	**8**	**13**

* Les langues suivantes sont offertes:
Allemand avancé
Espagnol débutant
Remarque: Le cours d'allemand avancé s'adresse essentiellement à des étudiants diplômés du système

** Les options suivantes sont offertes:
Allemand avancé
Luxembourgeois

GRILLE HORAIRE 2009/2010

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION D'ENTREPRISE

Deuxième année

ENSEIGNEMENT	Code	Leçons	U.V.	Modules
LANGUES			1	
Français	FRANC	3		1
Anglais	ANGLA	3		1
ÉCONOMIE ET DROIT			1	
Économie générale et actualité économique	ACECO	2		1
Droit appliqué	DROAP	2		1
TECHNIQUES ET OUTILS DE GESTION			1	
Technologies de l'information et de la communication	TECNU	3		1
Marketing	MARKE	1		1
DROIT ET TECHNIQUES FISCALES	DROFI	5	1	1
COMPTABILITÉ			1	
Comptabilité de gestion	COMGE	3		1
Comptabilité financière	COMFI	3		1
COMPTES ANNUELS ET ANALYSE COMPTABLE			1	
Établissement des comptes annuels	ETCOA	3		1
Analyse comptable et financière	ANAFI	2		1

ENSEIGNEMENT	Code	Leçons	U.V.	Modules
COMPLÉMENTS DE FORMATION			1	
Option*		2		1
Application en gestion de projet	GESPR	1		1
STAGE TRAVAIL ET SOUTENANCE			1	1
TOTAL		**33**	**8**	**14**

* Les options suivantes sont offertes:
English for Work
Espagnol débutant
Luxembourgeois
Technologies multimédias

GRILLE HORAIRE 2009/2010

BTS MARKETING – COMMERCE INTERNATIONAL

Deuxième année

ENSEIGNEMENT	Code	Leçons	U.V.	Modules
LANGUES			1	
Français	FRANC	3		1
Anglais	ANGLA	3		1
ÉCONOMIE ET DROIT			1	
Économie générale et actualité économique	ACECO	2		1
Droit appliqué	DROAP	2		1
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TECNU	5	1	1
STRATÉGIES D'ENTREPRISES			1	
Politiques, stratégies et tactiques	POSTR	2		1
Création d'entreprise et plan d'affaires	CREPA	2		1
FORCE DE VENTE ET PUBLICITÉ			1	
Force de vente	FORVE	2		1
Publicité	PUBLI	3		1
COMMERCE INTERNATIONAL			1	
Techniques du commerce international	TECOI	2		1
Pratiques du commerce international	PRCOI	2		1
COMPLÉMENTS DE FORMATION			1	
Option*		2		1
Application en gestion de projet	GESPR	1		1
STAGE TRAVAIL ET SOUTENANCE			1	
TOTAL		**31**	**8**	**13**

* Les options suivantes sont offertes:
Espagnol débutant
Luxembourgeois
Technologies multimédias

Arrêté ministériel du 17 février 2010 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière de déchets de piles et d'accumulateurs.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Vu l'article 9 de la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu la loi du 19 décembre 2008

a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs

b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par la loi du 19 décembre 2008

a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs

b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets

– pour la Chambre de Commerce: Monsieur Laurent KOENER, Attaché
en remplacement de Monsieur François NENON, dont il termine le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre de la commission pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 17 février 2010.
Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Arrêté ministériel du 19 février 2010 portant désignation des membres du comité interministériel en matière de fonds de financement des mécanismes de Kyoto.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Vu la loi du 23 décembre 2004

1. établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
2. créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto;
3. modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés;

Vu le règlement grand-ducal du 21 janvier 2005 déterminant la composition et les modalités de fonctionnement du comité interministériel en matière de fonds de financement des mécanismes de Kyoto;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre du comité interministériel en matière de fonds de financement des mécanismes de Kyoto

– pour l'Administration de l'Environnement: Monsieur Marc SCHUMAN, ingénieur
en remplacement de Monsieur Jean BIVER, dont il termine le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre de la commission pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 19 février 2010.
Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 8 février 2010, Madame Sónia Cristina CUNHA VILA VERDE, née le 13 octobre 1982 à Agilde/Celorico de Basto (Portugal), demeurant à L-9360 Brandenbourg, 18, Haaptstrooss, a été autorisée à porter les nom et prénoms de CUNHA VILA VERDE Sonia Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 8 février 2010, Monsieur Luis Manuel DE JESUS MARTA MATEUS, né le 28 août 1964 à São Julião da Figueira da Foz/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-9283 Diekirch, 10, in Bedigen, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MATEUS Luis Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 8 février 2010, Monsieur Francisco José FRESTA SANTOS, né le 25 septembre 1974 à Maiorca/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-3442 Dudelange, 204, rue des Champs, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FRESTA Francisco José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 8 février 2010, Madame Fernanda Maria MOREIRA CARNEIRO, née le 24 avril 1967 à Lordelo/Paredes (Portugal), demeurant à L-3526 Dudelange, 66, rue des Minières, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MOREIRA Fernanda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration Judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'Administration Judiciaire organisera le 1er mars 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du garçon de bureau auprès de l'Administration Judiciaire.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010, Monsieur Nicolas RITTER, chef de bureau à l'administration pénitentiaire, a été nommé inspecteur à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Comité des Actions Positives. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 27 janvier 2010, ont été nommé-e-s

- membres effectifs/ives du Comité des Actions Positives:
  1. Représentant-e-s des chambres professionnelles:
     - Madame Jeannette MULLER, déléguée du Directeur de la Chambre des Métiers,
     - Madame Danièle NIELES, déléguée du Directeur de la Chambre des Salariés,
     - Madame Marie-Hélène TROUILLEZ, déléguée du Directeur de la Chambre de Commerce,
  2. Représentant-e-s du Gouvernement:
     - Monsieur Romain KIEFFER, délégué de la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle,
     - Madame Bernadette FRIEDERICI-CARABIN, déléguée de la Ministre des Classes moyennes et du Tourisme,
     - Madame Liette HILGERT, déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi,
     - Madame Karin MEYER, déléguée de la Directrice de l'Administration de l'Emploi,
     - Monsieur Laurent SOLAZZI, délégué du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
     - Monsieur Jean-Marie HAENSEL, délégué du Ministre des Finances,
     - Madame Valérie DEBOUCHÉ, déléguée de la Ministre de l'Egalité des chances,
- membres suppléant-e-s du Comité des Actions Positives:
  1. Représentant-e-s des chambres Professionnelles:
     - Madame Christiane BRAM, déléguée du Directeur de la Chambre des Métiers,
     - Madame Martine MIRKES, déléguée du Directeur de la Chambre des Salariés,
     - Madame Magalie LYSIAK, déléguée du Directeur de la Chambre de Commerce,

2. Représentant-e-s du Gouvernement:
   - Madame Elisabeth REISEN, déléguée de la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle,
   - Madame Nadine GLODT, déléguée de la Ministre des Classes moyennes et du Tourisme,
   - Madame Patrice FURLANI, déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi,
   - Madame Simone ARNOLDY, déléguée de la Directrice de l'Administration de l'Emploi,
   - Monsieur Christophe THIRRIARD, délégué du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
   - Madame Sandra DENIS, déléguée du Ministre des Finances,
   - Madame Simone GRUHLKE, déléguée de la Ministre de l'Egalité des chances,

- Est nommée secrétaire:
  - Madame Solange KONSBRUCK-SCHMIT, Ministère des l'Egalité des chances.

Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387bis du Code de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 8 février 2010, Madame Aline MAHOUT a été désignée comme membre effectif et déléguée de la Confédération des organismes prestataires d'aides et de soins a.s.b.l. auprès de la Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387bis du Code de la sécurité sociale, en remplacement de Monsieur Gérard ALBERS dont le mandat a pris fin.

Entreprises d'assurances. – «ALTRAPLAN Luxembourg S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 11 janvier 2010, Monsieur Clive Malcolm GRIFFITHS est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ALTRAPLAN Luxembourg S.A.» en remplacement de Monsieur Thomas A. FRASER.

Entreprises d'assurances. – «PRIVATE ESTATE LIFE S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 11 janvier 2010, Monsieur Clive Malcolm GRIFFITHS est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «PRIVATE ESTATE LIFE S.A.» en remplacement de Monsieur Thomas A. FRASER.

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption de l'entreprise d'assurances de droit danois Alpha Insurance A/S par l'entreprise d'assurances de droit danois Gaia Insurance A/S. – L'autorité de contrôle du secteur des assurances du Danemark, «Finanstilsynet» a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption de l'entreprise d'assurances Alpha Insurance A/S, société absorbée, par l'entreprise d'assurances Gaia Insurance A/S, société absorbante, a été autorisée avec effet au 28 janvier 2010.

La fusion par absorption devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010 a été accordée la démission honorable de M. Pierre SCHROEDER, inspecteur principal premier en rang auprès de l'ILR à partir du 1er avril 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 janvier 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Les Petits Tournesols s.à r.l.» ayant son siège à L-3636 Kayl, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3636 Kayl, 2, rue de l'Eglise.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04362010.

Par arrêté ministériel du 12 février 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 4 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8011 Strassen, 257 route d'Arlon.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04412010.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 janvier 2010, Monsieur le Docteur Claude BLASEN, né le 26 mai 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 février 2010, Monsieur Hans GROENEWOUD, né le 16 novembre 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg

Par arrêté ministériel du 9 février 2010, Monsieur le Docteur Herbert MACK, né le 9 juillet 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 février 2010, Madame le Docteur Alina Nadia MAIOR épouse ROTTA, née le 2 février 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 février 2010, Monsieur le Docteur Damien MARTIN, né le 10 avril 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 février 2010, Monsieur le Docteur Bogdan ROTTA, né le 28 octobre 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 16 février 2010, Monsieur Bernard KUNTZEL, né le 25 décembre 1942, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 21 **2 mars 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 novembre 2009 portant nomination des membres de la commission d'exploitation de l'aérodrome de Noertrange.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 13 mars 1993 refixant les règles de l'air et les dispositions auxquelles est soumise la circulation aérienne;

Vu le règlement ministériel du 26 mai 2006 concernant l'exploitation de l'aérodrome de Noertrange;

Arrête:

Art. 1er. Il est institué une commission d'exploitation de l'aérodrome de Noertrange, ci-après la «commission», qui seconde l'exploitant dans l'accomplissement de ses tâches administratives, ainsi que dans toute question générale ayant trait à l'exploitation de l'aérodrome de Noertrange.

La commission peut être consultée par le ministre ayant les transports dans ses attributions sur chaque question en relation avec l'exploitation de l'aérodrome de Noertrange.

Art. 2. La commission se réunit sur convocation du président de la commission et à chaque fois que l'actualité l'exige.

Art. 3. La commission se compose comme suit:

– 1 membre représentant le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des transports;
– 1 membre représentant l'Administration de la navigation aérienne;
– 1 membre représentant la Commune de Winseler;
– 1 membre représentant le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle – Département des Sports;
– 1 membre représentant le Ministère des Classes moyennes et du Tourisme.

A chaque membre effectif de la commission est adjoint un membre suppléant appelé à le remplacer en cas d'empêchement.

La commission est présidée par le membre représentant le Département des Sports. En cas d'absence, la présidence est assurée par son suppléant. Le secrétariat de la commission est assuré par l'Administration de la navigation aérienne.

En cas de besoin, la commission peut faire appel à des experts pour l'assister dans ses travaux.

Art. 4. Sont nommés membres de la commission:

a. comme représentants du Département des transports:
M. Max NILLES, Attaché de Gouvernement 1er en rang,
M. Alain GOULEVEN, Rédacteur (suppléant);

b. comme représentants de l'Administration de la navigation aérienne:
M. Jeff RIES, Chef de bureau technique,
M. Jeannot METZ, Inspecteur technique principal;

c. comme représentants de la Commune de Winseler:
M. Romain SCHROEDER, Bourgmestre,
M. Charles PAULY, Echevin (suppléant);

d. comme représentants du Département des Sports:
Mme Karin SCHANK, Attachée de Gouvernement 1ère en rang,
M. Jos SCHAUSS, Ingénieur technicien, Inspecteur principal 1er en rang (suppléant);

e. comme représentants du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme:
M. Jean-Paul THILL, Inspecteur principal 1er en rang,
Mme Danielle BREYER, Inspecteur principal 1er en rang (suppléant).

Art. 5. Les membres de la commission et les experts peuvent bénéficier de jetons de présence.

Art. 6. Le présent arrêté est expédié à chacun des membres de la commission pour information et pour lui servir de titre.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des Comptes et à Messieurs les Directeurs de l'aviation civile et de l'Administration de la navigation aérienne.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Alcides DAS NEVES JACINTO et Madame Elza MARQUES PEREIRA à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Amélie DAS NEVES JACINTO en celui de «JACINTO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Arnaud SCHMITT, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Alcides DAS NEVES JACINTO et Madame Elza MARQUES PEREIRA l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Amélie DAS NEVES JACINTO, née le 29 décembre 2004 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5685 Dalheim, 6, Kierlingerstrooss, en celui de « JACINTO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Alcides DAS NEVES JACINTO et Madame Elza MARQUES PEREIRA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Amélie DAS NEVES JACINTO en celui de «JACINTO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Abdelghany FIKRI et Madame Ouarda EL FEKRE à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Iness EL FEKRE en celui de «FIKRI».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Abdelghany FIKRI et Madame Ouarda EL FEKRE, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Iness EL FEKRE, née le 2 mai 2003 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4963 Clemency, 5A, rue Basse, en celui de «FIKRI»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Abdelghany FIKRI et Madame Ouarda EL FEKRE sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Iness EL FEKRE en celui de «FIKRI».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Jean-Marie Ernest Norbert HOSTERT à changer son nom patronymique actuel et celui des enfants mineurs Kevin HOSTERT et Keanu HOSTERT en celui de «D'ANZICO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean-Marie Ernest Norbert HOSTERT, né le 31 décembre 1967 à Pétange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4826 Rodange, 14, rue Marcel Knauf, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «D'ANZICO»;

Vu la demande présentée par Monsieur Jean-Marie Ernest Norbert HOSTERT et Madame Chantal Anne Josette FELGEN, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Kevin HOSTERT, né le 13 août 1993 à Esch-sur-Alzette et Keanu HOSTERT, né le 22 avril 1996 à Esch-sur-Alzette, tous deux de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4826 Rodange, 14, rue Marcel Knauf, en celui de «D'ANZICO».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean-Marie Ernest Norbert HOSTERT est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «D'ANZICO».

Art. 2. Monsieur Jean-Marie Ernest Norbert HOSTERT et Madame Chantal Anne Josette FELGEN sont autorisés à changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Kevin HOSTERT et Keanu HOSTERT en celui de «D'ANZICO».

Art. 3. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 4. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Paolo Jorge NUNES DOS SANTOS à changer son nom patronymique actuel et celui de l'enfant mineur Elise NUNES DOS SANTOS en celui de «NUNES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Paolo Jorge NUNES DOS SANTOS, né le 7 juillet 1975 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7373 Lorentzweiler, 77, route de Luxembourg, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Paulo Georges NUNES»;

Vu la demande présentée par Monsieur Paolo Jorge NUNES DOS SANTOS et Madame Alexandra Manuela TEIXEIRA RODRIGUES GOMES, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Elise NUNES DOS SANTOS, née le 15 septembre 1997 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7373 Lorentzweiler, 77, route de Luxembourg, en celui de «NUNES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Paolo Jorge NUNES DOS SANTOS est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Paulo Georges NUNES».

Art. 2. Monsieur Paolo Jorge NUNES DOS SANTOS et Madame Alexandra Manuela TEIXEIRA RODRIGUES GOMES sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Elise NUNES DOS SANTOS en celui de «NUNES».

Art. 3. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 4. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Yida SCHMITZ à changer son nom patronymique actuel en celui de «JIANG» et autorisant Monsieur Yida SCHMITZ et Madame Yonghui ZHANG à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Jia Yue JIANG en ceux de «Justine Jia Yue».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Yida SCHMITZ, né le 14 juillet 1969 à Qingtian/Zhejiang (Chine), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9229 Diekrich, 45/25A rue de l'Etoile, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «JIANG»;

Vu la demande présentée par Monsieur Yida SCHMITZ et Madame Yonghui ZHANG, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Jia Yue JIANG, née le 25 mai 1994 à Liège (Belgique), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9229 Diekirch, 45/25A rue de l'Etoile, en ceux de «Justine Jia Yue»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Yida SCHMITZ est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «JIANG».

Art. 2. Monsieur Yida SCHMITZ et Madame Yonghui ZHANG sont autorisés à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Jia Yue JIANG en ceux de «Justine Jia Yue».

Art. 3. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 4. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 autorisant Monsieur Gilbert Mike WELTER et Madame Tessy Nicole RUPPERT à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Sewena WELTER en celui de «Sewenna».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gilbert Mike WELTER et Madame Tessy Nicole RUPPERT, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de l'enfant mineur Sewena WELTER, née le 26 septembre 2008 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7773 Bissen, 3, rue de la Gare, en celui de «Sewenna»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gilbert Mike WELTER et Madame Tessy Nicole RUPPERT sont autorisés à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Sewena WELTER en celui de «Sewenna».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 22 décembre 2009 portant nomination des maîtres de stage pour le stage pharmaceutique des étudiants en pharmacie.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement ministériel du 4 mai 1982 concernant le stage pharmaceutique des étudiants en pharmacie;

Vu l'avis du Conseil en stage;

Arrête:

Art. 1er. Les pharmaciens suivants sont nommés maîtres de stage des étudiants en pharmacie pour un terme de trois ans:

- M. AREND Alain, Esch-sur-Alzette
- Mme BECKER-BAUER Danièle, Bettembourg
- M. BLEY Marc, Strassen
- M. BOEVER Raymond, Bettembourg
- M. BOUCHARD Guy, Esch-sur-Alzette
- M. BRACONNIER Léon, Clervaux
- M. BRAY Marc, Luxembourg
- M. CARDONI Marc, Dudelange
- Mme CHRISTNACHT Jacqueline, Kayl
- M. DE BOURCY Romain, Luxembourg
- M. ENGEL Alain, Niedercorn
- M. ERNST Hubert, Luxembourg
- M. FEIEREISEN Claude, Grevenmacher
- Mme FELL Christiane, Luxembourg
- Mme FISCHER-THOMAS Denise, Ingeldorf
- M. FOEHR Georges, Dudelange
- Mme GOEDERT Thérèse, Luxembourg
- M. GROOS Camille, Luxembourg
- M. HANDWERK Romain, Larochette
- M. KOHL Tom, Kehlen
- M. LUGEN Daniel, Luxembourg
- Mme MARTENS-PAULUS Joséane, Dudelange
- M. MARX François, Luxembourg
- Mme MAX Edmée, Hosingen
- M. MEDERNACH Jean, Sandweiler
- M. MERGEN Ernest, Diekirch
- Mme MEYERS Marianne, Troisvierges
- Mme MICHEL Andrée, Luxembourg
- M. RECKING René, Diekirch
- Mme SCHROEDER-SCHLESSER Catherine, Soleuvre
- M. STUMPER Jeff, Luxembourg
- M. TRIERWEILER Michel, Esch-sur-Alzette
- M. VULLERS Willy, Mersch
- Mme WELSCHBILLIG Cathy, Esch-sur-Alzette

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 13 janvier 2010 complété par l'arrêté ministériel du 1er février 2010 portant nomination des membres de la Commission scolaire nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental;

Vu le règlement grand-ducal du 28 mai 2009 concernant les modalités d'élection des membres du personnel enseignant à la commission scolaire nationale, le fonctionnement de celle-ci ainsi que les décharges et indemnités de ses membres;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission scolaire nationale pour un terme de cinq ans:
- Monsieur Robi BRACHMOND, instituteur-attaché;
- Madame Amina KAFAI, chef de division au SCRIPT;
- Monsieur Paul KLEIN, instituteur de l'enseignement fondamental;
- Monsieur Guy STRAUSS, inspecteur-attaché;
- Monsieur Manuel ACHTEN, pédagogue, représentant du Ministère de la Famille;
- Monsieur Marc BARTHELEMY, premier conseiller de Gouvernement;
- Madame Simone HEINEN, inspectrice générale de l'enseignement fondamental;
- Madame Nicole WAGNER, épouse GUDENBURG, inspectrice de l'enseignement fondamental, déléguée du collège des inspecteurs de l'enseignement fondamental;
- Madame Monique ADAM, institutrice de l'enseignement fondamental, déléguée du personnel enseignant;
- Monsieur Patrick ARENDT, instituteur de l'enseignement fondamental, délégué du personnel enseignant;
- Monsieur Gilles GLESENER, instituteur de l'enseignement fondamental, délégué du personnel enseignant;
- Madame Yola HILD, institutrice de l'enseignement fondamental, déléguée du personnel enseignant;
- Monsieur Dan KERSCH, président du Syvicol, représentant des autorités communales;
- Madame CLOSENER Laurence épouse WEIDES, représentante des parents d'élèves;
- Madame Michèle RETTER, représentante des parents d'élèves.

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président de la commission.

Monsieur Paul KLEIN remplit celles de secrétaire de la commission.

Madame Sabrina FERRON assure la fonction de secrétaire administrative de la commission.

Art. 3. Le présent arrêté sera expédié à chacun des membres préqualifiés pour lui servir de titre. Il sera expédié au Contrôle financier pour information.

Luxembourg, le 13 janvier 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 2 février 2010 portant agrément du Dipl.-Ing. Dr. Techn. Wolf-Dieter Buchinger comme organisme compétent.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire;

Vu la loi modifiée du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2008 relatif à l'interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen à grande vitesse et du système ferroviaire conventionnel;

Vu l'avis de l'Administration des Chemins de Fer du 14 décembre 2009;

Arrête:

Art. 1er. Le Dipl.-Ing. Dr. Techn. Wolf-Dieter BUCHINGER est agréé en tant qu'organisme compétent pour les véhicules secondaires, c'est-à-dire aux types d'engins relevant des catégories de locotracteurs et de véhicules secondaires lourds conformément au Règlement Général d'Exploitation dans l'ensemble de leur conception tout en excluant le domaine des équipements spécifiques dits de sécurité.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 2 février 2010.

Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Arrêté ministériel du 12 février 2010 portant nomination des membres du jury appelé à procéder aux opérations des épreuves préliminaires au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour la session d'avril 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2009 déterminant les modalités du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental, notamment son article 6;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury appelé à procéder aux opérations des épreuves préliminaires au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour la session d'avril 2010:

Membres effectifs:

Monsieur Robert BRACHMOND, instituteur-attaché;

Madame Diane DHUR, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Madame Yola HILD, institutrice de l'éducation préscolaire;

Monsieur François JEITZ, inspecteur-attaché e. r.;

Madame Jeanne LETSCH, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Monsieur Mirko MAININI, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Patrick MERGEN, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Aloyse RAMPONI, instituteur de l'enseignement primaire;

Monsieur Pierre REDING, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Patrick REMAKEL, instituteur de l'enseignement primaire;

Monsieur Gérard ROETTGERS, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

Madame Flore SCHANK, institutrice-attachée;

Monsieur Jean SCHRAM, instituteur-attaché;

Madame Claude SEVENIG, institutrice de l'enseignement primaire;

Monsieur Guy STRAUSS, inspecteur-attaché.

Membres suppléants:

Monsieur Joa BAUM, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Paul KLEIN, instituteur de l'enseignement primaire;

Monsieur Victor SCHEIER, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

Madame Francine VANOLST, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Monsieur Jean-Paul WELTER, inspecteur de l'enseignement fondamental.

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président du jury, Monsieur Jean SCHRAM celles de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres du jury pour lui servir de titre et au Contrôle financier pour information.

Luxembourg, le 12 février 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 19 février 2010 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière de déchets des équipements électriques et électroniques.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Vu l'article 9 de la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu le règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par le règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux:

– pour le Ministre ayant dans ses attributions l'Environnement:
  Monsieur Paul RASQUE, Attaché d'administration;
– pour le Ministre ayant dans ses attributions les Classes Moyennes:
  Monsieur Gilles SCHOLTUS, Attaché de Gouvernement 1er en rang;
– pour le Ministre ayant dans ses attributions l'Economie et le Commerce extérieur:
  Monsieur Laurent SOLAZZI, Attaché de Gouvernement;
– pour l'Administration de l'Environnement:
  Monsieur Serge LESS, Ingénieur, chef de division;

– pour la Chambre de Commerce:
Monsieur Laurent KOENER, Attaché;

– pour la Chambre des Métiers:
Monsieur René THEISEN, Conseiller technique;

– pour la Confédération du Commerce:
Monsieur Thierry NOTHUM, Directeur;

– pour les Syndicats Intercommunaux chargés de la gestion des déchets ménagers et assimilés:
Madame Viviane LOSCHETTER, membre du bureau du SIDOR;
Monsieur Marcel LAMY, président du SIGRE;
Monsieur Camille GIRA, président du SIDEC.

Art. 2. La présidence de la commission de suivi pluripartite est assurée par Monsieur Serge LESS, délégué de l'Administration de l'Environnement.

Le secrétariat de la commission de suivi pluripartite est assuré par l'Administration de l'Environnement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé à chacun des membres pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 19 février 2010.
Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 février 2010, Madame Hacer AKKUZU, née le 3 août 1970 à Nazilli (Turquie), demeurant à L-9050 Ettelbruck, 58A, Grand-rue, a été autorisée à porter les nom et prénom de AKKUZU Rachel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 février 2010, Madame Maria de Fátima BARBOSA DE ALMEIDA SIMÕES, née le 29 novembre 1959 à Campo/Valongo (Portugal), demeurant à L-4545 Differdange, 90, rue Pierre Dupong, a été autorisée à porter les nom et prénoms de BARBOSA DE ALMEIDA Maria de Fátima.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 février 2010, Madame Leila Cristina DA LUZ MONTEIRO MAOCHA, née le 9 décembre 1977 à Nossa Senhora da Luz/S. Vicente (Cap-Vert), demeurant à L-4750 Pétange, 6, route de Longwy, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA LUZ MONTEIRO Leila Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 février 2010, Madame Maria Madalena DA ROCHA FERNANDES ALHO, née le 1er mars 1964 à Serreleis/Viana do Castelo (Portugal), demeurant à L-4651 Differdange, 1, rue Puetz, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Lena.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 février 2010, Monsieur Mike DE SOUSA BRANCO, né le 3 janvier 1990 à Niederkorn, demeurant à L-4670 Differdange, 107, rue de Soleuvre, a été autorisé à porter les nom et prénom de BRANCO Mike.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 février 2010, Madame Maria Glória DE SOUSA CERQUEIRA, née le 7 mai 1962 à Balança/Terras de Bouro (Portugal), demeurant à L-5446 Schengen, 2, Hanner der Schoul, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DE SOUSA Maria Glória.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 février 2010, Monsieur Bruno DIAS SALES, né le 21 février 1990 à Luxembourg, demeurant à L-7454 Lintgen, 2, rue du Moulin, a été autorisé à porter les nom et prénom de SALES Bruno.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Commissions d'Homologation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009 ont été nommés membres de la commission d'homologation pour la pharmacie pour un délai de trois ans:

a) membres effectifs

Monsieur Alain AREND, pharmacien à Esch/Alzette;
Mme Mariette BACKES-LIES, pharmacien-inspecteur, chef de division à la Direction de la Santé;
Monsieur Marcel BRUCH, pharmacien-inspecteur à la Direction de la Santé;
Madame Joséane MARTENS-PAULUS, pharmacien à Dudelange;
Madame Christiane SCHWARTZ-MAJERUS, pharmacien à Rumelange;
Monsieur Théo THIRY, pharmacien à Echternach;
Monsieur Michel TRIERWEILER, pharmacien à Esch/Alzette.

b) membres suppléants

Madame Jacqueline GENOUX-HAMES, pharmacien-inspecteur à la Direction de la Santé;
Monsieur Camille GROOS, pharmacien à Luxembourg;
Madame Edmée HUBERTY-MEYERS, pharmacien à Luxembourg;
Madame Véronique SCHAMBOURG, pharmacien à Bascharage.

Indice des prix à la consommation du mois de janvier 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **742.27** pour le mois de janvier 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de janvier 2010 à **746.93**.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 5 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Chantal ARENDT-TRICHIES, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 5, rue Knupp, L-9748 Eselborn.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/135-2/2010.

Par arrêté ministériel du 9 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 février 2015, à Madame Maria Conceicao RIQUELME MIRANDA DE PAULA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse: 60, rue de Bastogne, L-9011 Ettelbruck.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 février 2010 l'arrêté ministériel du 19 janvier 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/139-3/2010.

Par arrêté ministériel du 9 février 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/159-2/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2015 à Madame Monique SCHROEDER-HOFFMANN, domiciliée au 7, Cité Emile Tibessart, L-9136 Schieren, arrive à son échéance en date du 9 février 2010, vu la décision de Madame Monique SCHROEDER-HOFFMANN, communiquée en date du 4 février 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 5 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 février 2015, à Madame Maila SCHLIM-SPECCHI, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 75, rue de la Fontaine, L-3768 Tétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/175-2/2010.

Par arrêté ministériel du 5 février 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/224/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 février 2010 à Madame Maria DA ROCHA SOARES-CAPREIRO DO ESPIRITO SANTO, domiciliée au 38, rue de l'Indépendance, L-4739 Pétange, arrive à son échéance en date du 24 février 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 5 février 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/247/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 20 mars 2010 à Madame Pia SCHMITT-ZACHARIAS, domiciliée au 8, um Haff, L-9653 Goesdorf, arrive à son échéance en date du 1er février 2010, vu la décision de Madame Pia SCHMITT-ZACHARIAS, communiquée en date du 1er février 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 11 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 10 février 2015, à Madame Zahra TEBSI, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse: 51, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel.

La capacité maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 11 février 2010 l'arrêté ministériel du 18 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/324-2/2010.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/341/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 avril 2010 à Madame Cristina SCHMITZ-ZANETTI, domiciliée au 6A, rue Kneppchen, L-7417 Brouch, arrive à son échéance en date du 8 février 2010, vu la décision de Madame Cristina SCHMITZ-ZANETTI, communiquée en date du 8 février 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/368/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 27 mai 2010 à Madame Sandra DAHOUI-MOSSONG, domiciliée au 9B, rue de la Grotte, L-8612 Pratz, arrive à son échéance en date du 1er février 2010, vu le déménagement de Madame Sandra DAHOUI-MOSSONG, à l'adresse Mathias Rommelfanger Strasse 13, D-54441 Kastel-Staadt.

Par arrêté ministériel du 5 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 4 février 2015, à Madame Linda ROULLING, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 8, rue de l'Eglise, L-9355 Bettendorf.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/374-2/2010.

Par arrêté ministériel du 5 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 4 février 2012, à Madame Maria Joao DOS SANTOS EIRIZ-DE LIMA VILAR, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 11, Millewee, L-7661 Medernach.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 juin 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/467-2/2010.

Par arrêté ministériel du 11 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 10 février 2012, à Madame Martine Charlotte Marie ROHMANN-ZIMMER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse: 5, rue des Romains, L-6646 Wasserbillig.

La capacité maximale est fixée à 1 enfant.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 octobre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/499-2/2010.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 février 2012 à Madame Annamária FEKETE-DICSEV, domiciliée à 42, route de l'Europe, L-5531 Remich, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 42, route de l'Europe, L-5531 Remich.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/529/2010.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 7 février 2015 à Madame Maria Teresa PEREIRA EIRES-COSTA E SOUSA, domiciliée à 16, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 16, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/530/2010.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 7 février 2015 à Madame Janet HORTSCH-KÖHLER, domiciliée à 1, route de Wasserbillig, L-6693 Mertert, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1, route de Wasserbillig, L-6693 Mertert.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/531/2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 22 10 mars 2010

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

294e MODIFICATION (3 février 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	R	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*20 CPR. (TUBE)
	R	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*30 CPR. (TUBE)
	R	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /2800 UI	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /2800 UI	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /2800 UI	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /2800 UI	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /2800 UI	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /5600 UI	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /5600 UI	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /5600 UI	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE SODIUM & COLECALCIFEROL MSD	CPR.	70 MG /5600 UI	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
C	RR	ARCALYST-80	PDRE P.PREP.INJ.	80 MG /1 ML	SC	1*1 SET
C	RR	CIMZIA-200	SOL.INJ.	200 MG	SC	1*2 SER.PRER. 1 ML
C	RR	CIMZIA-200	SOL.INJ.	200 MG	SC	1*6 SER.PRER. 1 ML
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL MYLAN PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPH.-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIFLOC-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIFLOC-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIFLOC-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
RR	CLOPIFLOC-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIFLOC-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*500 CPR. (FL.)
RR	CLOPINOVO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPINOVO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPINOVO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPINOVO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPINOVO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPINOVO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPINOVO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*20 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*30 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*35 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*45 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*50 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*60 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*70 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*90 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*100 SACH.
R	COLITOFALK-1,5	GRAN.	1,5 G	PO	1*150 SACH.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	4*7 CPR.SS BLIST.
RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	7*28 CPR.SS BLIST.

RR	ENYGLID-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-1	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-1	CPR.	1 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-1	CPR.	1 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-2	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-2	CPR.	2 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
RR	ENYGLID-2	CPR.	2 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS.BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS.BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
RR	IMPRIDA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
HC	RR	IRINOTECAN EG-20	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL. (A DIL.) 2 ML
HC	RR	IRINOTECAN EG-20	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL. (A DIL.) 5 ML
HC	RR	IRINOTECAN EG-20	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL. (A DIL.) 15 ML
HC	RR	IRINOTECAN EUROGENERICS-20	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL. (A DIL.) 2 ML
HC	RR	IRINOTECAN EUROGENERICS-20	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL. (A DIL.) 5 ML
	P	LATSCHENKIEFER FRANZBRANNTWEIN	SOL.		TO	1*1 SOL. 200 ML
	P	LATSCHENKIEFER FRANZBRANNTWEIN	SOL.		TO	1*1 SOL. 400 ML
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE EG-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	P	MEDICA MENTHOL	CPR.		BU	1*36 CPR.A SUCER
	P	MEDICA MENTHOL	CPR.		BU	1*40 CPR.A SUCER

P	MEDICA MENTHOL	SPRAY		BU	1*1 FL.DOS. 30 ML
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*20 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*28 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*30 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*50 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*56 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*60 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*90 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
R	NOLITERAX-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*500 CPR. (FL.)
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*1 AMP. 1 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*1 AMP. 2 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*5 AMP. 1 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*5 AMP. 2 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*10 AMP. 1 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*10 AMP. 2 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*50 AMP. 1 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*50 AMP. 2 ML
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASTATIN HEXAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*14 CPR. (TUBE)
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*28 CPR. (TUBE)
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*30 CPR. (TUBE)
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*56 CPR. (TUBE)
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*60 CPR. (TUBE)
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*112 CPR. (TUBE)
R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.

	R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*120 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-150	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*14 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*28 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*30 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*56 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*60 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*112 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*120 CPR.(TUBE)
	R	RANITIDINE EG-300	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
C	RR	ROACCUTANE	CPS	10 MG	PO	1*20 CPS
C	RR	ROACCUTANE	CPS	20 MG	PO	1*20 CPS
	R	ROZEX	CR.	0,75 PC	TO	1*50 G
	R	ROZEX	EM.	0,75 PC	TO	1*1 TUBE 50 G
	P	SIDROGA APPETITANREGUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	SIDROGA DURCHFALLTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	SIDROGA FENCHEL-KUEMMEL-ANISTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	SIDROGA FRAUENMANTELKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	SIDROGA LAVENDEL	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	SIDROGA MAGEN-DARM-BERUHIGUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	SIDROGA MENTRUATIONSTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	SIDROGA REIZHUSTENTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*20 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*28 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*30 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*50 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*56 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*60 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*90 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
	R	TERAXANS-10/2,5	CPR.PELLIC.	10 MG /2,5 MG	PO	1*500 CPR. (FL.)
	RR	VALACICLOVIR HEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	VALACICLOVIR HEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	VALACICLOVIR HEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	VALACICLOVIR HEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
HC	RR	VINORELBINE EBEWE-10	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 1 ML
HC	RR	VINORELBINE EBEWE-10	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML

HC	RR	VINORELBINE TEVA-10	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. (A DIL.) 1 ML
HC	RR	VINORELBINE TEVA-10	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. (A DIL.) 5 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	AMILORETIK MITE	CPR.	PO		1*30 CPR.
R	AMILORETIK MITE	CPR.	PO		1*50 CPR.
R	AMILORETIK MITE	CPR.	PO		1*100 CPR.
R	AMLODIPIN-HEXAL (MESILAT)	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL (MESILAT)	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL (MESILAT)	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL (MESILAT)	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL (MESILAT)	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN-HEXAL (MESILAT)	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CIMEHEXAL-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.
R	CIMEHEXAL-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.
P	DOLIDERMIL	CPR.		SL	1*40 CPR.SS BLIST.
P	DOLIFEBRIL	CPR.		SL	1*30 CPR.SS BLIST.
P	DOLIRELAX	CPR.		SL	1*40 CPR.SS BLIST.
P	DOLISEDAL	CPR.		SL	1*40 CPR.SS BLIST.
P	DOLISTAMINE	CPR.		SL	1*40 CPR.SS BLIST.
P	DOLITRAVEL	CPR.		SL	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	DOXYHEXAL-100	CPS	100 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
RR	DOXYHEXAL-100	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	DOXYHEXAL-200	CPS	200 MG	PO	1*10 CPS
RR	DOXYHEXAL-200	CPS	200 MG	PO	1*20 CPS
P	HOMEODOSE NO 20	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
P	HOMEOFORTIL	CPR.		SL	1*40 CPR.SS BLIST.
P	LATSCHENKIEFER FRANZBRANNTWEIN	SOL.		TO	1*1 SOL. 130 ML
P	LENICALM	CPR.PELLIC.		PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	LEVOPRAID	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
P	SILICUR-140	CPS	140 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
P	SILICUR-140	CPS	140 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
P	SILICUR-140	CPS	140 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
P	SPAGULAX EFFERVESCENT	GRAN.		PO	1*20 SACH. 5 G
R	TREMBLEX	CPR.	0,5 MG	PO	1*240 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT

R	ADDIGRIP	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.U.D. 0,5 ML
R	ADDIGRIP	SUSP.INJ.		M	1*10 SER.U.D. 0,5 ML
RR	BUSPAR	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	DORZOLAMID-HEXAL	COLL.	2 PC	PO	1*1 FL. 5 ML
R	DORZOLAMID-HEXAL	COLL.	2 PC	PO	1*3 FL. 5 ML

	R	DORZOLAMID-HEXAL	COLL.	2 PC	PO	1*6 FL. 5 ML
	P	ECHAN	SOL.	75,6 ML /100 ML	PO	1*1 SOL. 100 ML
	R	FELOCOR	CPR.RET.	10 MG	PO	1*20 CPR.
H	RR	IOMERON-250	SOL.INJ.	250 MG /1 ML		IAIVIP 1*1 FL. 10 ML
H	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML		IAIVIP 1*1 FL. 10 ML
	R	JADELLE	IMPLANT	75 MG		1*2 IMPLANTS
H	RR	NIMBEX FORTE	SOL.INJ.	150 MG /30 ML	IV	1*1 FL. 30 ML
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.
	R	TREMBLEX	CPR.	0,5 MG	PO	1*40 CPR.
H	RR	VIALEBEX-CRL	SOL.P.PERF.	4 PC	IV	1*1 FL.VERRE 400 ML
H	RR	VIALEBEX-CRL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL.VERRE 100 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

DC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
HC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
DC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU	LIEU	DE				
HC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
DC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
HC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
DC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
HC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
DC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
HC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
DC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
HC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	COLITOFALK	MOUSSE		PR	1*1 FL. 80 G
AU LIEU DE						
	RR	COLITOFALK	MOUSSE		PR	1*1 FL. 80 G
H	RR	FLEXBUMIN	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLEXBUMIN	SOL.P.PERF.	200 G /1000 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
H	RR	FLEXBUMIN	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLEXBUMIN	SOL.P.PERF.	200 G /1000 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 100 ML
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	50 G /1000 ML	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML

H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	50 G /1000 ML	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*10 FL.VERRE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	50 G /1000 ML	IV	1*10 FL.VERRE 500 ML
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*24 FL.VERRE 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	50 G /1000 ML	IV	1*24 FL.VERRE 250 ML
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	200 G /1000 ML	IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*56 FL.VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HUMAN ALBUMIN BAXTER	SOL.P.PERF.	200 G /1000 ML	IV	1*56 FL.VERRE 100 ML
	P	MEDICA MENTHOL	CPR.		BU	1*36 CPR.A SUCER
AU LIEU DE						
	P	MEDICA	CPR.		BU	1*36 CPR.A SUCER
	P	MEDICA MENTHOL	CPR.		BU	1*40 CPR.A SUCER
AU LIEU DE						
	P	MEDICA	CPR.		BU	1*40 CPR.A SUCER
	P	MEDICA MENTHOL	SPRAY		BU	1*1 FL.DOS. 30 ML
AU LIEU DE						
	P	MEDICA	SPRAY		BU	1*1 FL.DOS. 30 ML
	R	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*8 CPR.ENT.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*8 CPR.ENT.SS BLIST.
	R	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*60 CPR.ENT.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*60 CPR.ENT.SS BLIST.

R	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*120 CPR.ENT.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*120 CPR.ENT.SS BLIST.
P	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 15 ML
AU LIEU DE					
R	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 15 ML
P	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 250 ML
AU LIEU DE					
R	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 250 ML
P	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 450 ML
AU LIEU DE					
R	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 450 ML
P	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 1000 ML
AU LIEU DE					
R	OCTENISEPT	SOL.		PO	1*1 SOL. 1000 ML
P	ORO RHINATHIOL DEQUALIN	CPR.		BU	1*30 CPR.A SUCER
AU LIEU DE					
P	ORORHINATHIOL	CPR.		BU	1*30 CPR.A SUCER
P	OROFAR LIDOCAINE GOUT MENTHE	PERLES	1 MG 1 MG	PO	1*24 PERLES
AU LIEU DE					
P	OROFAR LIDOCAINE GOUT MENTHE	PERLES	1 MG 1 MG	PO	1*36 PERLES
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*1 AMP. 1 ML
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*1 AMP. 1 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*1 AMP. 2 ML
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*1 AMP. 2 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*10 AMP. 1 ML
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*10 AMP. 1 ML

S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*10 AMP. 2 ML
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*10 AMP. 2 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*50 AMP. 1 ML
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*50 AMP. 1 ML
S	OXYNORM	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*50 AMP. 2 ML
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*50 AMP. 2 ML
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

.

R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR. (FL.)
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR. (FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.
AU LIEU DE					
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.PELLIC.	150 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.

RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.

RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.PELLIC.	150 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.LIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.LIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.LIST.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.LIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.PELLIC.	300 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER. 1 ML
AU LIEU DE						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI	PO	1*1 SER. 1 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*3 SER. 1 ML
AU LIEU DE						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI	PO	1*3 SER. 1 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER. 1 ML
AU LIEU DE						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI	PO	1*12 SER. 1 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER.
AU LIEU DE						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /1 ML	SC	1*1 SER.
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*3 SER.
AU LIEU DE						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /1 ML	SC	1*3 SER.
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER.
AU LIEU DE						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /1 ML	SC	1*12 SER.

R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-20/10	CPR.PELLIC.	20 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	HOMEODOSE NO 24	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
P	HOMEODOSE NO 28	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
S	KAPANOL-100	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS U.D.
S	KAPANOL-20	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS U.D.
S	KAPANOL-50	CPS	50 MG	PO	1*60 CPS U.D.
R	LIPITOR-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	TERRA CORTRIL	ONG.		TO	1*1 ONG. 5 G

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 23 **12 mars 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 12 février 2010 portant nomination des membres du Conseil Supérieur de la Pêche.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu le règlement grand-ducal du 2 octobre 2000 concernant les missions, la composition et le mode de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Pêche;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur de la Pêche pour un terme de 3 ans:

a) Membres effectifs:

- Monsieur Paul SCHROEDER, Attaché de Gouvernement premier en rang auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région;
- Monsieur Gusty GRAAS, Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
- Monsieur Jean-Marie BECKER; Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
- Monsieur Max LAUFF, Ingénieur première classe auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
- Monsieur Jean-Paul LENTZ, Conducteur Inspecteur principal 1er en rang auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
- Monsieur Gilbert ZANGERLÉ, Représentant de l'a.s.b.l. NATURA;
- Monsieur Ady KRIER, directeur adjoint à l'Administration de la Nature et des Forêts;
- Monsieur Venant EIFFENER, Vétérinaire officiel auprès de l'Administration des Services Vétérinaires;
- Monsieur Gilles DIDIER, Ingénieur principal à la Division des Ouvrages d'Art de l'Administration des Ponts et Chaussées.

b) Membres suppléants:

- Monsieur Lucien MARX, Chef de bureau adjoint auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région;
- Monsieur Pierrot MERTEN, Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
- Monsieur Etienne SCHILTZ, Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
- Monsieur Frank WERSANDT, Ingénieur inspecteur auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
- Madame Monique REICHARD, Ingénieur première classe auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
- Monsieur Frank THIELEN, Représentant de l'a.s.b.l. NATURA;
- Monsieur Frank WOLFF, Attaché de Gouvernement 1er en rang auprès du département de l'Environnement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures;
- Monsieur Serge LOSCH, Médecin-vétérinaire auprès du Laboratoire de Médecine Vétérinaire.

Art. 2. Monsieur Paul SCHROEDER, Attaché de Gouvernement premier en rang auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région, remplira la fonction de président et Madame Chantal BÜCHLER, employée auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau, celle de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté est adressé à chacun des membres et au secrétaire pour leur servir de titre; une expédition conforme est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 février 2010.
Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 portant renouvellement du mandat des membres du Conseil national du Livre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 23 de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil national du livre pour un mandat de trois ans renouvelable à partir du 1er mars 2010:

Monsieur Claude ADAM, Union luxembourgeoise des Bibliothèques publiques;

Madame Denise BESCH, Ministère de la Culture;

Monsieur Robert BRACHMOND, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Monsieur Jean-Claude DIDERICH, libraire;

Madame Germaine GOETZINGER, Centre National de Littérature;

Madame Carmen HEYAR, auteure;

Monsieur Romain JEBLICK, droits d'auteurs;

Madame Monique KIEFFER, Bibliothèque nationale de Luxembourg;

Madame Christine KREMER, éditrice;

Monsieur Guy LINSTER, professeur de lettres;

Madame Colette MART, journaliste;

Monsieur Jean-Marie REDING, bibliothécaire;

Monsieur Manuel SCHORTGEN, éditeur;

Monsieur René WELTER, professeur de lettres.

Art. 2. Madame Christine KREMER, préqualifiée, est nommée présidente du Conseil national du livre.

Art. 3. Notre Ministre de la Culture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 portant renouvellement du mandat des membres du Conseil Permanent de la langue luxembourgeoise.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 24 de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture et de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil permanent de la langue luxembourgeoise pour un mandat de trois ans renouvelable à partir du 1er mars 2010:

Monsieur Claude BACHE, théologien diplômé, membre du Service de traduction de la Bible en luxembourgeois;

Monsieur Marc BARTHELEMY, premier conseiller de gouvernement au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle;

Madame Denise BESCH, professeure-attachée au Ministère de la Culture;

Monsieur Josy BRAUN, écrivain;

Madame Germaine GOETZINGER, directrice du Centre national de Littérature;

Monsieur Lucien KERGER, vice-recteur académique de l'Université de Luxembourg;

Monsieur Romain KIEFFER, conseiller de direction 1ère classe, Institut national d'administration publique;

Madame Gaby KUNSCH, directrice de l'Institut national des Langues;

Monsieur Pierre REDING, inspecteur de l'enseignement primaire;

Monsieur Lex ROTH, fonctionnaire e.r.;

Monsieur Georges WIRTGEN, professeur e.r.

Art. 2. Monsieur Georges WIRTGEN, préqualifié, est nommé président du Conseil permanent de la langue luxembourgeoise.

Art. 3. Notre Ministre de la Culture et Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 1er mars 2010 portant nomination de Monsieur Steven Van LUCHENE à assurer la fonction de secrétaire du groupe d'experts chargé d'évaluer toutes les activités de l'Université du Luxembourg.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg et notamment son article 43: Evaluation interne et externe;

Vu l'arrêté ministériel du 11 septembre 2007 instituant un groupe d'experts chargé d'évaluer toutes les activités de l'Université du Luxembourg;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Steven Van LUCHENE, Stafmedewerker cel Kwaliteitszorg, Vlaamse Interuniversitaire Raad, Bruxelles, Belgique, est nommé à assurer le secrétariat du groupe d'experts en remplacement de Madame Jo BREDA dont il achève le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à l'intéressé pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 1er mars 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 2009, Madame Madeleine Karin MEYER, conseillère de direction à l'Administration de l'Emploi, a été nommée conseillère de direction première classe à la même administration à partir du 1er février 2010.

Administration des Bâtiments Publics. – Examens en 2010. – Modifications. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au courant de l'année 2010 les examens suivants dans les différentes carrières:

Examen de fin de stage

– dans la carrière de l'architecte **(au lieu de janvier 2010)** — novembre 2010

Examen de promotion

– dans la carrière de l'expéditionnaire technique **(au lieu de mars 2010)** — avril 2010

Examen spécial

– pour l'accès à la carrière du chef d'atelier — avril 2010

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen d'admission définitive. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser au mois de juillet 2010 un examen d'admission définitive à la carrière de l'artisan.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours du mois d'octobre 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur.

Administration des services vétérinaires. – Examen d'admission définitive dans la carrière du laborantin. – L'Administration des services vétérinaires organisera au cours de la première quinzaine du mois de juillet 2010 un examen d'admission définitive dans la carrière du laboratin.

Association d'assurance contre les accidents. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Association d'assurance contre les accidents organisera au courant du mois de juin 2010 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'ingénieur.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Conseil d'administration. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 12 février 2010, Madame Patrizia LUCHETTA, attachée de Gouvernement au ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, a été nommée membre du conseil d'administration de la BCEE en remplacement de Monsieur Patrick NICKELS, dont elle termine le mandat.

Caisse d'Assurance des Animaux de Boucherie. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, ont été nommés membres de la Commission des délégués de la Caisse d'Assurance des Animaux de Boucherie pour un terme de trois ans:

A. Délégués de l'agriculture:

M. L'HORTYE Hubert, agriculteur, Pintsch

M. WEILER Camille, agriculteur, Landscheid

M. BIREN Tom, agriculteur, Luxembourg

M. FEYDER Guy, agriculteur, Ehlerange

M. LINCKELS Guillaume, agriculteur, Ingeldorf

M. WELBES Gaston, agriculteur, Canach.

B. Délégués de la boucherie:

M. GRAFF Claude, Coopérative des Bouchers, Ettelbruck

M. MEYER Luc, patron-boucher, Bascharage

M. SCHOETTER Nic, Coboulux, Wecker.

C. Délégués du commerce de bestiaux:

M. WOLTER Henri, marchand de bestiaux, Mertzig

M. DIEDERICH Gilbert, marchand de bestiaux, Selscheid.

Caisse nationale des prestations familiales. – Examen de fin de stage. – La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours des mois de mai et de décembre 2010 à un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 5 novembre 2009 dans l'affaire Nunes Guerreiro c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 5 novembre 2009 un arrêt dans l'affaire Nunes Guerreiro (Requête n° 33094/07). L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Nunes_Guerreiro_05-11-09.pdf

---

Entreprise d'assurances. – «THE WEST OF ENGLAND SHIP OWNERS MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION (LUXEMBOURG)». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 17 février 2010, Madame Carolina LOCKWOOD a été agréée comme directeur de l'entreprise d'assurances «THE WEST OF ENGLAND SHIP OWNERS MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION (LUXEMBOURG)» avec effet au 20 février 2010 et en remplacement de Monsieur Philip A. ASPDEN.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances «ZURICH ESPAÑA, COMPAÑIA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A.» vers l'entreprise «ZURICH INSURANCE PLC». – Le «Ministerio de Economia y Hacienda», autorité de contrôle du secteur des assurances de l'Espagne, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances de droit espagnol «ZURICH ESPAÑA, COMPAÑIA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A.» était autorisée à transférer la totalité de son portefeuille d'assurance vers l'entreprise d'assurances de droit irlandais «ZURICH INSURANCE PLC» avec effet au 4 décembre 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de promotion. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au deuxième semestre de l'année 2010 les examens de promotion suivants:

Date prévue:	Nature de l'épreuve:
27-09-2010 28-09-2010	examen pour les fonctions d'artisan principal, de premier artisan principal et d'artisan dirigeant;

08-10-2010	examen pour les fonctions de facteur aux écritures, de facteur aux écritures principal et de premier facteur aux écritures principal;
12-10-2010 13-10-2010	examen pour les fonctions de commis technique, de commis technique principal et de premier commis technique principal;
15-10-2010	examen pour la fonction de facteur dirigeant;
10-11-2010 17-11-2010	examen pour les fonctions de commis, de commis principal et de premier commis principal;
03-12-2010 10-12-2010	examen pour les grades supérieurs de la carrière du rédacteur;
06-12-2010 07-12-2010	examen pour les grades supérieurs de la carrière de l'ingénieur-technicien.

Entreprises de réassurances. – Agrément comme dirigeant. – En application de l'article 94, point 6, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 17 février 2010, Madame Carolina LOCKWOOD a été agréée comme dirigeant d'entreprises de réassurances avec effet au 20 février 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 février 2010, un agrément illimité a été accordé à l'association sans but lucratif «SISPOLO», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9806 Hosingen, 35, Haaptstrooss, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Parc Hosingen», L-9836 Hosingen, 5, Parc Hosingen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée prend effet le 12 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 050 A**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 158 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 mars 2006 (enregistré sous le numéro MR 050 A) et l'arrêté ministériel du 21 août 2009 (enregistré sous le numéro MR 355).

Par arrêté ministériel du 22 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Princesse Alexandra», L-3786 Tétange, 16, rue Neiwiss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 février 2012, prend effet le 22 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 050/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 56 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 octobre 2008, enregistré sous le numéro MR 050/3.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1942 Luxembourg-Beggen, rue Jean Linden.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 063/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 92 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 063/3.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2521 Luxembourg-Bonnevoie, 55, rue Demy Schlechter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 067/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 123 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 067/3.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Gellé - annexe Vannerus», L-1620 Luxembourg, 11, rue Henri Vannerus.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 068/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 108 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 068/3.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2630 Luxembourg, 167, rue de Trèves.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 070/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 164 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 070/3.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Roeser, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3394 Roeser, 40, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-3394 Roeser, 43, Grand-Rue.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 139/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 90 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 139/3.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-2261 Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5440 Remerschen, 31, Waistrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 janvier 2012, prend effet le 28 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 174/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 77 usagers et 30 usagers supplémentaires (sans compartimentage - pour la salle à manger au rez-de-chaussée).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 174/2.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Ell, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8530 Ell, 27, Haaptstrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Complexe scolaire Fräschepillchen», L-8530 Ell, 27, Haaptstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 183/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 61 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 mars 2008, enregistré sous le numéro MR 183/2.

Par arrêté ministériel du 22 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison-Relais Differdange-Centre», L-4620 Differdange, 12-14, rue Emile Mark.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 février 2012, prend effet le 22 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 192/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 122 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 192/3.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bourscheid, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9140 Bourscheid, 1, Schlasswee, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Centrale», L-9140 Bourscheid, 19, Groussgaass.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 208/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 92 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 juin 2008, enregistré sous le numéro MR 208/2.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bous, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5408 Bous, 20, rue de Luxembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-5408 Bous, 11, rue de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 226/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 juillet 2008, enregistré sous le numéro MR 226/2.

Par arrêté ministériel du 12 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Scheierhaff», L-4492 Soleuvre, 3, Scheierhaffstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 février 2012, prend effet le 12 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 250/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 86 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 mars 2008, enregistré sous le numéro MR 250/2.

Par arrêté ministériel du 23 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Veräin fir Waldorfpädagogik», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1147 Luxembourg-Limpertsberg, 45, rue de l'Avenir, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-1147 Luxembourg-Limpertsberg, 45, rue de l'Avenir.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 février 2011, prend effet le 23 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 265/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 304 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 avril 2008, enregistré sous le numéro MR 265.

Par arrêté ministériel du 23 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Veräin fir Waldorfpädagogik», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1147 Luxembourg-Limpertsberg, 45, rue de l'Avenir, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2631 Luxembourg-Cents, 154, rue de Trèves.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 février 2011, prend effet le 23 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 266/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 avril 2008, enregistré sous le numéro MR 266.

Par arrêté ministériel du 22 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Tétange», L-3764 Tétange, 7, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 février 2012, prend effet le 22 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 271/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 35 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 271.

Par arrêté ministériel du 22 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Brouch», L-4123 Esch/Alzette, rue Michel Lentz.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 février 2012, prend effet le 22 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 286/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 104 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 286/2.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dippach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4994 Schouweiler, 11, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Home St Joseph», L-4994 Schouweiler, rue des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2011, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 324/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 80 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 mai 2009, enregistré sous le numéro MR 324.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wincrange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9780 Wincrange, Maison 85, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Barteshaus», L-9960 Hoffelt, Maison 36.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 325/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 73 usagers (sans compartimentage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 mai 2009, enregistré sous le numéro MR 325.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Waldbredimus, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5460 Trintange, 27, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole préscolaire et primaire de Trintange», L-5460 Trintange, 27, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 344/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 48 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 août 2009, enregistré sous le numéro MR 344.

Par arrêté ministériel du 22 février 2010 il a été constaté qu'il est arrivé à son échéance en date du 22 février 2010 l'arrêté ministériel du 20 octobre 2009 (enregistré sous le numéro MR 348/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 19 octobre 2011 à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Dalheim», ayant son siège à l'adresse L-5680 Dalheim, Gemengeplaz, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Centre Culturel», L-5680 Dalheim, 1, Kettengaass.

Par arrêté ministériel du 12 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour le service «maison relais pour enfants» sis à l'adresse «Veräinshaus Bieles», L-4436 Belvaux, 15, rue Dicks-Lentz.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 février 2012, prend effet le 12 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 363/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers (sans compartimentage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 363.

Par arrêté ministériel du 23 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schuttrange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5367 Schuttrange, 2, Place de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «An der Dällt», L-5366 Munsbach, 185, rue Principale.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 février 2012, prend effet le 23 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 364/2.**

La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 usagers non-scolarisés et 129 usagers scolarisés.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 octobre 2009, enregistré sous le numéro MR 364.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Roeser, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3394 Roeser, 40, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Pôle scolaire de Crauthem», L-3397 Roeser, 6, rue des Sacrifiés.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 370/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 204 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 370.

Par arrêté ministériel du 12 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité de «maison relais pour enfants» à l'adresse «Kulturschapp Eilereng», L-4380 Ehlerange, rue d'Esch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 février 2012, prend effet le 12 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 375/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 41 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 375.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2125 Luxembourg, 1, rue de Marche.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 377**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 16 usagers.

Par arrêté ministériel du 8 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Beaufort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6315 Beaufort, 9, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6315 Beaufort, 4, rue de l'Eglise (1er étage).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 février 2012, prend effet le 8 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 378**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 42 usagers (scolarisés).

Par arrêté ministériel du 12 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité de «maison relais pour enfants» à l'adresse L-4412 Belvaux, 6a, rue des Alliés.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 février 2012, prend effet le 12 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 379**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 15 usagers.

Par arrêté ministériel du 22 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Jean Jaurès», L-4152 Esch/Alzette, rue Jean Jaurès.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 février 2012, prend effet le 22 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 380**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 128 usagers.

Par arrêté ministériel du 22 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole des garçons», L-4570 Differdange-Niederkorn, rue Pierre Gansen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 février 2012, prend effet le 22 février 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 381**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 usagers.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 3 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Senconcept s.à r.l.», ayant son siège social à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées» à l'adresse: rue Ronnwiss, L-4809 Rodange.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 1er février 2010.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/10/03/024.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour un an, vu le retard des travaux de construction du nouveau CIPA, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées, ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 10, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 09/10/007.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er novembre 2010, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Diekirch», ayant son siège social à B.P. 145, L-9202 Diekirch, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/030.

Par arrêté ministériel du 18 janvier 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 mois, afin de pouvoir se conformer, au «Le Home Israélite», ayant son adresse à 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz - Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 janvier 2010, accordant un agrément limité dans le temps à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz - Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/03/013.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 17 février 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Wunnéngshëllef asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil – Jugendhotel» à l'adresse 21, rue de l'Eglise à L-4106 Esch-sur-Alzette.

L'agrément prend cours le 17 février 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/12/1(b)**.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement de STADTBREDIMUS
Secteur «Primerberg-Goldberg»

Nouvelle distribution des terres

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur la nouvelle distribution des terres.

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du projet de remembrement légal de STADTBREDIMUS, dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 6 juillet 2001, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement, prévus à l'article 31 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat de la commune de STADTBREDIMUS du 8 mars 2010 au 6 avril 2010 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal connaissance des documents déposés. Le secrétariat communal de STADTBREDIMUS est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à la maison communale de STADTBREDIMUS;
b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 LUXEMBOURG;
c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués siégeant à la salle communale de STADTBREDIMUS les 22, 24 et 25 mars 2010, chaque jour de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.00 heures.

Les documents déposés comprennent:

1) les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;
2) un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leurs surfaces et valeurs correspondantes;
3) un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt définitif du projet de lotissement.

Les propriétaires des biens grevés et les titulaires de droits réels intéressés sont informés que ces droits réels, saisies et autres actions immobilières sont reportés, conformément à l'article 36 de la loi, de plein droit sur les parcelles attribuées à ce propriétaire.

Le tableau prévu à l'article 30, alinéa 3, sub 4° est déposé pendant 30 jours au siège de l'Office national du Remembrement et pendant les 3 jours susmentionnés au secrétariat communal de STADTBREDIMUS.

Des observations et réclamations au sujet du report des droits réels sont recueillies par l'ONR pendant la période sus-indiquée.

Luxembourg, le 1er mars 2010.

Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 17 février 2010, Monsieur le docteur Anis BOUABENE, né le 19 mai 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 février 2010, Madame le docteur Nathalie GEHIN épouse MARCON, née le 24 mars 1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anatomie pathologique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 février 2010, Madame le docteur Silke MICHAELIS, née le 23 novembre 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 février 2010 Monsieur le docteur Holger OSSEM, né le 18 juin 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 février 2010, Monsieur le docteur Mark Johan RITZEN, né le 18 juillet 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 février 2010, Madame le docteur Rouguiatou SOW, née le 11 janvier 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 24 16 mars 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 27 février 2010 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 5 de la loi du 31 mai 1999 précitée sont nommés membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public:

- Monsieur Robert KERGER, Chargé de mission, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- Madame Dominique FABER, Conseillère de direction première classe, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- Monsieur Marco WALENTINY, Conseiller de Direction première classe, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur;
- Monsieur Jean-Marie HAENSEL, Premier inspecteur des finances, Inspection Générale des Finances;
- Monsieur Frank GANSEN, Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère de la Santé;
- Madame Andrée BILLON, Directeur, Commission de Surveillance du Secteur Financier;
- Monsieur Jean BERGH, Directeur général honoraire GoodYear Innovation Center Luxembourg;
- Monsieur Edmond DIFFERDING, Vice President Scientific Affairs, UCB Pharma S.A., Bruxelles;
- Monsieur Yves ELSEN, Managing Partner & CEO, HITEC Luxembourg S.A.;
- Madame Christiane HOFFMANN, pédagogue, directeur The Lilith Project s.à r.l., Luxembourg;
- Monsieur Jacques LANNERS, Président du Conseil d'Administration, CERATIZIT Luxembourg s.à r.l.;
- Monsieur Marc SOLVI, Chief Executive Officer, PAUL WURTH S.A.

Art. 2. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de cinq ans, renouvelable à son terme.

Art. 3. Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Key Biscayne, le 27 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 27 février 2010 modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 14 janvier 1974 relatif aux conseillers qui sont adjoints au Gouvernement.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'article 2 de l'arrêté royal grand-ducal modifié du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 14 janvier 1974 relatif aux conseillers qui sont adjoints au Gouvernement;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le point b) de l'article 1er de l'arrêté grand-ducal modifié du 14 janvier 1974 relatif aux conseillers qui sont adjoints au Gouvernement est modifié comme suit:

«b) les Premiers Conseillers de Gouvernement, au nombre de trente-six;»

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Ministre, Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Key Biscayne, le 27 février 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 12 mars 2010 spécifiant la date des élections du représentant du personnel salarié au conseil d'administration de l'entreprise des postes et télécommunications et portant institution de la commission chargée du dépouillement du scrutin.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 18 décembre 2009 modifiant la loi du 10 août 1992 portant création de l'entreprise des postes et télécommunications, telle qu'elle a été modifiée;

Vu le règlement grand-ducal du 18 février 2010 modifiant le règlement grand-ducal du 15 octobre 1992 concernant le mode d'élection du représentant du personnel ouvrier au conseil d'administration de l'entreprise des postes et télécommunications et l'exercice de ses fonctions;

Arrête:

Art. 1er. Les élections du représentant du personnel salarié au conseil d'administration de l'entreprise des postes et télécommunications sont fixées au 6 mai 2010.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission chargée du dépouillement du scrutin à l'occasion des élections précitées:

– Romain FOUARGE, président;

– Marie-Josée RIES, secrétaire;

– Valérie BLOT-CAMMARA, Paulo DA SILVA CORREIA, Colette EICHER-KUFFER, Guy MODERT, Pierre OESCH, Fabio STUPICI, scrutateurs.

Art. 3. Les indemnités dues aux membres de la commission restent fixées à 3,72 €/heure n.i. 100, base du 1er janvier 1948. Elles sont à charge de l'entreprise des postes et télécommunications.

Luxembourg, le 12 mars 2010.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 1er mars 2010 portant nomination des membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public, et notamment son article 8;

Vu les propositions des institutions visées par les dispositions de l'article précité;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 mai 1999 précitée sont nommés membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public:

– Monsieur Claude WEHENKEL, administrateur du Centre de Recherche Public Henri Tudor, en tant que représentant dudit Centre;
– Monsieur Fernand REINIG, administrateur-directeur du Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann, en tant que représentant dudit Centre;
– Monsieur le Docteur François SCHNEIDER, Vice-Président du Centre de Recherche Public de la Santé, en tant que représentant dudit Centre;
– Monsieur Jacques BROSIUS, conseiller scientifique au Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques, en tant que représentant dudit Centre;
– Madame Luciënne BLESSING, vice-rectrice à la recherche de l'Université du Luxembourg et
– Monsieur Franck LEPRÉVOST, vice-recteur aux relations internationales de l'Université du Luxembourg, en tant que représentants dudit établissement;

ainsi qu'en tant que personnalités extérieures aux établissements visés ci-dessus, choisies en raison de leur compétence:

– Monsieur le Professeur Pierre FLENER, Professeur en Informatique, Université d'Uppsala, Suède;
– Monsieur Yves FROMES, Directeur de recherche, Institut de Myologie, Université Pierre et Marie Curie, Paris;
– Monsieur Aloyse SCHOOS, Chief Technology Officer, IEE S.A., Contern;
– Madame Aline MULLER, Ethias Chair in Risk & Asset Management, HEC Management School, Université de Liège;
– Monsieur Antoine WEIS, professeur ordinaire de physique, Université de Fribourg;
– Monsieur François MEYER, ancien directeur général de CENTELION S.A.S, France et de R&D Aventis SA, France.

Art. 2. Les membres du conseil scientifique sont nommés pour une durée de cinq 5 ans, renouvelable à son terme.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et transmis en copie aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 1er mars 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Sandra Maria DE SOUSA GONÇALVES, née le 14 septembre 1973 à Sobrado/Valongo (Portugal), demeurant à L-4577 Differdange, 33, Cité Henri Grey, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DE SOUSA Sandra Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Isabel Maria DIAS DE OLIVEIRA, née le 15 mars 1969 à Barreiro (Portugal), demeurant à L-3672 Kayl, 31, rue de Tétange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DIAS Isabelle Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Victor Cesar DOS SANTOS FERREIRA DE ALMEIDA, né le 11 septembre 1991 à Luxembourg, demeurant à L-3257 Bettembourg, 54, rue Marie-Thérèse, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FERREIRA Victor Cesar.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Custódio DOS SANTOS VINAGRE DE MATOS, né le 3 février 1967 à Amadora/Oeiras (Portugal), demeurant à L-8552 Oberpallen, 10, Colpecherstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Gusty.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Çigdem ERTAN née GEZER, née le 18 février 1958 à Istanbul (Turquie), demeurant à L-8315 Olm, 16, rue du Commerce, a été autorisée à porter les nom et prénom de ERTAN Çigdem.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Cindy ESTEVES PEREIRA, née le 6 avril 1991 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4202 Esch-sur-Alzette, 35, rue du Laminoir, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Cindy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Daniel JULIAO SALGUEIRO, né le 14 avril 1981 à Luxembourg, demeurant à L-1729 Luxembourg, 4, rue Mathias Hertert, a été autorisé à porter les nom et prénom de SALGUEIRO Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Sadrija LATIC, né le 21 mars 1980 à Berane (Monténégro), demeurant à L-3811 Schifflange, 18, Val des Aulnes, a été autorisé à porter les nom et prénom de LATIC Sadri.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Sonia LEONARDO CASTANHEIRA, née le 15 octobre 1981 à Luxembourg, demeurant à L-6617 Wasserbillig, 27, route d'Echternach, a été autorisée à porter les nom et prénom de LEONARDO Sonia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Cesário Manuel LOPES JORDÃO, né le 3 juin 1974 à Louriçal/Pombal (Portugal), demeurant à L-8278 Holzem, 17, rue du Cimetière, a été autorisé à porter les nom et prénoms de JORDAO Cesário Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Pedro Miguel PAULINO DA COSTA MOREIRA, né le 7 juin 1978 à Luxembourg, demeurant à L-8030 Strassen, 124B, rue du Kiem, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DA COSTA Pedro Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur João Duarte PEREIRA CERQUEIRA, né le 11 septembre 1975 à Ponte de Lima (Portugal), demeurant à L-6552 Berdorf, 16, Hammhafferstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénom de CERQUEIRA Jo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Marco PEREIRA MENDES, né le 9 août 1979 à Lausanne (Suisse), demeurant à L-8067 Bertrange, 6, rue am Pesch, a été autorisé à porter les nom et prénom de MENDES Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Sandra Cristina PEREIRA MONTEIRO, née le 27 janvier 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4484 Soleuvre, 1, rue des Rosiers, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA MONTEIRO Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Cindy PIRES TE, née le 25 mai 1981 à Luxembourg, demeurant à L-5671 Altwies, 4, rue Victor Hugo, a été autorisée à porter les nom et prénom de PIRES TÉ Cindy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Marco RODRIGUES PEREIRA, né le 22 juin 1990 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4069 Esch-sur-Alzette, 11, rue Dr Emile Colling, a été autorisé à porter les nom et prénom de RODRIGUES Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Paulo SANTOS DE OLIVEIRA, né le 3 août 1989 à Luxembourg, demeurant à L-5654 Mondorf-les-Bains, 3, rue Dr Auguste Schumacher, a été autorisé à porter les nom et prénom de SANTOS Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Daisy SANTOS JEROMITO, née le 12 juillet 1990 à Luxembourg, demeurant à L-5560 Remich, 39, rue Neuve, a été autorisée à porter les nom et prénom de JEROMITO Daisy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Hélio SANTOS ROLO, né le 1er août 1987 à Vinha da Rainha/Soure (Portugal), demeurant à L-7520 Mersch, 29a, rue Grande-Duchesse Charlotte, a été autorisé à porter les nom et prénom de ROLO Hélio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Monsieur Rui António SIMÕES DE OLIVEIRA, né le 20 mai 1966 à Salvaterra De Magos (Portugal), demeurant à L-4610 Niederkorn, 31, rue de Longwy, a été autorisé à porter les nom et prénom de SIMON Tony.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Patricia Bertha Jozef VAN DE VOORDE, née le 6 septembre 1959 à Wilrijk (Belgique), demeurant à L-2273 Luxembourg, 6, rue de l'Ouest, a été autorisée à porter les nom et prénoms de VAN DE VOORDE Patricia Bertha.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Madame Sandra FERNANDES DA CUNHA, née le 23 avril 1978 à Luxembourg, demeurant à L-3260 Bettembourg, 124, route de Mondorf, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Madame Maria do Rosário FERREIRA BOTO MACHADO RODRIGUES, née le 9 mai 1976 à Tondela (Portugal), demeurant à L-2172 Luxembourg, 38, rue Alphonse Munchen, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MACHADO Maria do Rosário.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Monsieur Kevin FERREIRA DA ROCHA, né le 31 août 1990 à Luxembourg, demeurant à L-3824 Schifflange, 2, im Benn, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA ROCHA Kevin.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Madame Maria Cristina GOMES ALEXANDRE GOUVEIA, née le 29 décembre 1972 à Amadora/Oeiras (Portugal), demeurant à L-4034 Esch-sur-Alzette, 17, cité Louis Blum, a été autorisée à porter les nom et prénoms de GOMES GOUVEIA Maria Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Monsieur Luis Filipe MACHADO DE CARVALHO, né le 13 mai 1983 à Luxembourg, demeurant à L-4842 Rodange, 16, rue de la Terre Noire, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MACHADO Luis Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Monsieur Paulo Daniel MARQUES DE ARAUJO, né le 24 décembre 1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3721 Rumelange, 121, rue d'Esch, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MARQUES Paulo Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Madame Ana Paula MARQUES FAUSTINO, née le 28 septembre 1965 à Pousos/Leiria (Portugal), demeurant à L-3332 Fennange, 11, op Grimmelbach, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARQUES Ana Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Monsieur Michael MOREIRA DA VEIGA SEMEDO, né le 8 août 1991 à Nossa Senhora da Graça/Praia (Cap-Vert), demeurant à L-4670 Differdange, 165, rue de Soleuvre, a été autorisé à porter les nom et prénom de MOREIRA Michael.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Monsieur Sándor NAGY, né le 23 juin 1957 à Budapest (Hongrie), demeurant à L-7220 Helmsange, 132, route de Diekirch, a été autorisé à porter les nom et prénom de NEUMANN Sandro.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Madame Helena NEVES DA SILVA, née le 15 décembre 1979 à Luxembourg, demeurant à L-1244 Luxembourg, 116A, rue Jean-François Boch, a été autorisée à porter les nom et prénom de NEVES Helena.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Monsieur Fernando José NEVES PINTO, né le 24 novembre 1961 à São Julião Da Figueira Da Foz/Figueira Da Foz (Portugal), demeurant à L-3332 Fennange, 11, op Grimmelbach, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PINTO Fernando José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 26 février 2010, Monsieur Álvaro José OLIVEIRA BARROS RIBEIRO, né le 15 août 1966 à Miragaia/Porto (Portugal), demeurant à L-3378 Livange, 18, rue de Peppange, a été autorisé à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Álvaro José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Monsieur le Dr Raoul HARTERT, employé-médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de médecin-conseil adjoint auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Administration des douanes et accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Jean-Paul DONDELINGER, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, à partir du 8 mars 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010, Monsieur Thomas SCHRAM, conseiller de direction adjoint auprès de l'Administration de l'Environnement, a été nommé conseiller de direction adjoint hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010, Madame Martine SCHMIT, conseiller de direction adjoint auprès de l'Inspection générale de la Police, a été nommée conseiller de direction adjoint hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Madame Nadine BASTIAN, attaché de gouvernement premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Monsieur Bob GENGLER, attaché de gouvernement premier en rang à l'administration

gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint. Par arrêtés grand-ducaux du 1er février 2010, les dames Emanuela BOSSI, Martine HILDGEN, Barbara ZECHES et Sandy ZOLLER et les sieurs Marc GLODEN et Georges REDING, attachés de gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement premiers en rang. Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Monsieur Sven KNEPPER, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Madame Chantal FREYMANN, inspecteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur principal premier en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Madame Martine RIPPINGER, inspecteur auprès de la Caisse national d'Assurance Pension, a été nommée inspecteur hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêtés grand-ducaux du 1er février 2010, les dames Cheryl COLBERT, Myriam DEUTSCH et Sandra STEINMETZ et les sieurs Germain GARELLI, Daniel GENGLER, Serge JUCHEM et Luc WIRTHOR, rédacteurs principaux à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau adjoints. Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Monsieur Gérard BUCARI, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Monsieur Marco MILLE a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Madame Paulette LENERT a été nommée Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er mars 2010.

Administration Judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'Administration Judiciaire organisera le 2 juin 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Caisse nationale d'assurance pension. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Monsieur Claude RUME, conseiller de direction adjoint auprès de la Caisse nationale d'assurance pension, a été nommé à la fonction de conseiller de direction auprès de la même institution de la sécurité sociale avec effet au 1er mai 2010.

Conseil supérieur des assurances sociales. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Monsieur Pierre CALMES, conseiller à la Cour d'appel, a été nommé assesseur-magistrat suppléant auprès du Conseil supérieur des assurances sociales pour un terme de trois ans à valoir du 1er mai 2010 jusqu'au 30 avril 2013.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 février 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/395/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 5 octobre 2010 à Madame Christiane STANDARDI-MARTELING, domiciliée au 7, Cité Breitfeld, L-4519 Differdange, arrive à son échéance en date du 24 février 2010, vu la décision de Madame Christiane STANDARDI-MARTELING, communiquée en date du 22 février 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 24 février 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/404-2/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 3 janvier 2012 à Madame Maria Joao FERREIRA JANEIRO, domiciliée au 137, place Prince Jean, L-4592 Obercorn, arrive à son échéance en date du 24 février 2010, vu la décision de Madame Maria Joao FERREIRA JANEIRO, communiquée en date du 28 janvier 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 22 février 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 21 février 2015, à Madame Sounkary BADJI-SADIO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 49, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/452-2/2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 25 19 mars 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 janvier 2010 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Vu les propositions de la commission d'experts;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications spécifiées à l'annexe sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente, telle que fixée par arrêté ministériel du 10 juin 1994.

Luxembourg, le 27 janvier 2010.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

40e Modification (27 janvier 2010)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:

RR Baytril Flavour 250 mg, cpr., 6 cpr. - 2x6 cpr. - 3x6 cpr. - 4x6 cpr. - 5x6 cpr. - 6x6 cpr. - 7x6 cpr. - 8x6 cpr. - 9x6 cpr. - 10x6 cpr.- 11x6 cpr. - 12x6 cpr. - 13x6 cpr. -14x6 cpr. - 15x6 cpr. - 16x6 cpr. - 17x6 cpr.

RR Eficur 50 mg/ml Porcins Bovins, susp.p.inj., 100 ml - 10x100 ml - 12x100 ml - 250 ml

P Exitel Plus, cpr., 2 cpr. - 4 cpr. - 6 cpr. - 8 cpr. - 10 cpr. - 12 cpr. - 14 cpr. - 16 cpr. - 18 cpr.- 20 cpr. - 24 cpr. - 28 cpr. - 30 cpr. - 32 cpr. - 36 cpr. - 40 cpr. - 42 cpr. - 44 cpr. - 48 cpr. - 50 cpr. - 52 cpr. - 56 cpr. - 60 cpr. - 70 cpr. - 80 cpr. - 84 cpr. - 90 cpr. - 98 cpr.- 100 cpr. - 104 cpr. - 106 cpr. - 120 cpr. -140 cpr. - 150 cpr. - 180 cpr. - 200 cpr. - 204 cpr. - 206 cpr. - 250 cpr. - 280 cpr. - 300 cpr. - 500 cpr. - 1000 cpr.

Blisterstreifen mit 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 oder 20 Tabletten; Blisterpackung mit 2 oder 8 Tabletten

P Exspot spot-on, sol., 6x1 ml

RR Floxadil 25 mg/ml Chiens Chats Animaux exotiques, sol.p.inj., 50 ml - 6x50 ml -12x50 ml - 100 ml - 6x100 ml - 12x100 ml

RR Floxadil 50 mg/ml Bovins Porcins Chiens Chats, sol.p.inj., 100 ml - 6x100 ml - 12x100 ml - 250 ml - 6x250 ml - 12x250 ml

RR Floxadil 100 mg/ml Bovins Porcins, sol.p.inj., 100 ml - 6x100 ml - 12x100 ml - 250 ml - 6x250 ml - 12x250 ml

RR Fertipig Porcins, sol.p.inj., 1x5 d. + fl.solv. 25 ml - 10x5 d. + 10 fl.solv. 25 ml

RR Galaxy DAP+L, susp.p.inj., 10 d. - 25 d. - 50 d. - 100 d. 1 ml

RR Galaxy DAPPI+L, susp.p.inj., 10 d. - 25 d. - 50 d. - 100 d. 1 ml

RR Galaxy PI+L, susp.p.inj., 10 d. - 25 d. - 50 d. - 100 d. 1 ml

RR Marbokem 100 mg/ml, sol.p.inj., 50 ml - 100 ml - 250 ml - 500 ml

P Milbemax Chiens comprimés à croquer, cpr., 2 cpr. - 4 cpr. - 12x4 cpr. plaquettes thermoformées, 2 cpr. - 4 cpr. - 12x4 cpr. plaquettes

P Milbemax Petits Chiens Chiots comprimés à croquer, cpr., 2 cpr. - 4 cpr. - 12x4 cpr. plaquettes thermoformées, 2 cpr. - 4 cpr. - 12x4 cpr. plaquettes

P Prazitel Plus Tabletten für Hunde, cpr.; 2 cpr. - 4 cpr. - 6 cpr. - 8 cpr. - 10 cpr. - 12 cpr. - 14 cpr. - 16 cpr. - 18 cpr. - 20 cpr. - 24 cpr. - 28 cpr. - 30 cpr. - 32 cpr. - 36 cpr. - 40 cpr. - 42 cpr. - 44 cpr. - 48 cpr. - 50 cpr. - 52 cpr. - 56 cpr. - 60 cpr. - 70 cpr. - 80 cpr. - 84 cpr. - 90 cpr. - 98 cpr. - 100 cpr. - 104 cpr. - 106 cpr. - 120 cpr. - 140 cpr. -150 cpr. - 180 cpr. - 200 cpr. - 204 cpr. - 206 cpr. - 250 cpr. - 280 cpr. - 300 cpr. - 500 cpr. - 1000 cpr.

Blisterstreifen mit 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 oder 20 Tabletten; Blisterpackung mit 2 oder 8 Tabletten

RR Therios 300 mg comprimés appétents Chiens, cpr., 1x10 cpr. - 20x 10 cpr.

RR Therios 750 mg comprimés appétents Chiens, cpr., 1x10 cpr. - 20 x 10 cpr.

RR Tilmisone 300 mg/ml solution injectable pour Bovins, sol.p.inj., 50 ml - 6x50 ml - 10x50 ml - 12x50 ml - 100 ml - 6x100 ml - 10x100 ml - 12x100 ml - 250 ml - 6x250 ml - 10x250 ml - 12x250 ml

RR Vectin comprimés à croquer Chevaux, comprimés, 7 cpr. plaquette - 60 cpr. flacon

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente:
Carprodyl 20 mg, cpr.
Carprodyl 50 mg, cpr.
Cobactan IU, suspension
Coroniffa, solution pour injection
Imocolibov, solution pour injection
Nobilis IB H52, solution
Tribissen 48%, suspension pour injection

c) La modification suivante est apportée à la liste des médicaments admis à la vente:
lire Drontal Large Dog Flavour, cpr., au lieu de Drontal Large Dog, cpr.

Règlement ministériel du 22 février 2010 ayant pour objet de fixer le programme de l'examen de fin de stage dans la carrière du concierge à l'administration des Bâtiments Publics, ainsi que la pondération des points des matières.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée;

Vu la loi du 15 juin 2004 portant réorganisation de l'administration des Bâtiments Publics;

Vu le règlement grand-ducal du 2 février 1979 déterminant les conditions d'admission, de nomination et de promotion du personnel des cadres de l'administration des Bâtiments Publics;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 1er avril 1987 déterminant les conditions d'admission, de nomination et de promotion des fonctionnaires de la carrière du concierge dans les administrations et services de l'Etat;

Arrête:

Art. 1er. Le programme de l'examen de fin de stage dans la carrière du concierge à l'administration des Bâtiments Publics porte sur les matières suivantes:

1. Dictée en langue française	20 points
2. Statut général des fonctionnaires de l'Etat	20 points
3. Contrat collectif des ouvriers de l'Etat	10 points
4. Surveillance des bâtiments	20 points
5. Sécurité dans les administrations	20 points
6. Organisation du travail des garçons de bureau et du personnel de charge en langue allemande	10 points
TOTAL:	100 points

Art. 2. Le présent règlement sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 février 2010.
Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Arrêté grand-ducal du 8 mars 2010 portant nomination d'un membre du conseil d'administration de la Communauté des Transports.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics, et notamment son article 7ter;

Vu l'arrêté grand-ducal du 17 février 2006 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Communauté des Transports;

Sur proposition de Notre Ministre du Développement durable et des Infrastructures et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Est nommé membre du Conseil d'administration de la Communauté des Transports pour un mandat jusqu'au 17 février 2011:

– Monsieur Paul HOFFMANN, Ingénieur – Chef de Service de la Division Circulation, Ville de Luxembourg en remplacement de Monsieur Ed STREITZ, Ingénieur – Directeur adjoint de la Division Mobilité Urbaine, Ville de Luxembourg.

Art. 2. Notre Ministre du Développement durable et des Infrastructures est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Palais de Luxembourg, le 8 mars 2010.
Henri

Administration des contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Madame Josette BEVER, inspecteur de direction à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Messieurs Paul ROLLER et Jeannot WAMPACH, inspecteurs de direction hors cadre à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions d'inspecteurs de direction 1ers en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Mesdames Myriam BOHLER et Juliette PEFFER et Messieurs Georges KRAUS, Frank REINERT et Marco VANOLI, inspecteurs principaux hors cadre à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions d'inspecteurs principaux 1ers en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Monsieur Alain MOOS, inspecteur à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Mesdames Nicole SCHMITT et Viviane WELSCH et Monsieur Christian BECKER, contrôleurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions d'inspecteurs à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Messieurs Alain ESPEN et Marc KONS, chefs de bureau à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions d'inspecteurs à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Madame Tatjana SCHMIT et Messieurs Kevin GROS, Paul GROSBER et Patrick SCHARTZ, vérificateurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions de contrôleurs adjoints à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Monsieur Roland BUSSINGER, rédacteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de contrôleur adjoint à la même administration.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Madame Myriam WILTZIUS, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions d'inspecteur à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Monsieur Frank DONINI, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions d'inspecteur à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 23 février 2010 Madame Sylvie SEILER, rédacteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions de chef de bureau adjoint à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Entreprises d'assurances. – «British Marine Luxembourg SA – QBE Hongkong & Shanghai Insurance Limited – QBE Insurance (Europe) Limited». – Transfert de portefeuille partiel. – Fusion par absorption. – Par arrêté ministériel du 5 février 2010, l'entreprise d'assurances «British Marine Luxembourg SA», avec siège social à 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est autorisée à transférer le portefeuille de contrats d'assurance souscrits à Hong Kong à la compagnie d'assurances «QBE Hongkong & Shanghai Insurance Limited» avec siège social à 17/F, Warwick House, West Wing, Taikoo Place, 979 King's Road, Quarry Bay, Hong Kong.

Par la suite la fusion par absorption entre l'entreprise d'assurances «QBE Insurance (Europe) Limited», société absorbante, avec siège social à Plantation Place, 30, Fenchurch Street, London EC3M 3 BD et l'entreprise d'assurances «British Marine Luxembourg SA», société absorbée, avec siège social à 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est autorisée.

Le transfert et la fusion sont opposables aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Entreprises de réassurance. – «LIRIN S.A.». – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 22 février 2010, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «LIRIN S.A.», avec siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, a été retiré.

Gestionnaire de fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Renonciation à l'agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 22 février 2010, Madame Margrit SCHMID a été autorisée à renoncer à son agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Madame Alice NOESEN, ergothérapeute-stagiaire auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale-Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée à la fonction d'ergothérapeute auprès de la même administration avec effet au 17 mars 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 17 mars 2015, à Madame Anabela MENDES DA SILVA-GOMES DOS SANTOS, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 47, rue Théodore Wacquant, L-4345 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 18 mars 2010 l'arrêté ministériel du 18 mars 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/183-2/2010.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 13 mars 2015, à Madame Naima MAAZOUZ FADIL, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 2, rue Gabriel Lippmann, L-1943 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 14 mars 2010 l'arrêté ministériel du 14 mars 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/210-2/2010.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/236/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2010 à Madame Myriam LEVEN, domiciliée au 47, rue des Prés, L-7333 Steinsel, arrive à son échéance en date du 9 mars 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/237/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2010 à Madame Sandrine WEIS-GEERS, domiciliée au 28, rue Large, L-4204 Esch-sur-Alzette, arrive à son échéance en date du 9 mars 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/239/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2010 à Madame Maria Filomena DA SILVA COELHO-SANTIAGO, domiciliée au 132, rue du Clopp, L-4810 Rodange, arrive à son échéance en date du 9 mars 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/240/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2010 à Madame Aurore DELFINO-DUBOIS, domiciliée au 8, op Laangert, L-5720 Aspelt, arrive à son échéance en date du 9 mars 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 9 mars 2015, à Madame Ana Maria HAFNER-CRAVEIRO DE OLIVEIRA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 43, rue Pierre Hentges, L-1726 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 10 mars 2010 l'arrêté ministériel du 10 mars 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/242-2/2010.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/245/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 13 mars 2010 à Madame Ute ROLL-FIELITZ, domiciliée au 6, rue Mont St Jean, L-3652 Kayl, arrive à son échéance en date du 13 mars 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/249/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 20 mars 2010 à Madame Patricia WEYLER, domiciliée au 6, rue des Pommiers, L-4520 Niedercorn, arrive à son échéance en date du 20 mars 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 6 avril 2015, à Madame Otilia POTT-LUNGU, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 11, rue Nicolas Wathlet, L-9292 Diekirch.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 7 avril 2010 l'arrêté ministériel du 7 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/251-2/2010.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/339/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 avril 2010 à Madame Ermelinda GALLI-SALGADO, domiciliée au 21, rue de Glabach, L-7462 Moesdorf, arrive à son échéance en date du 24 avril 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 1er mars 2012, à Madame Malika MOUZOUN-OUZAHIM, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 25, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/450-2/2010.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 1er mars 2012, à Madame Esmeralda GARCIAS ANTONIO LAMEIRAS, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 20, rue de la Gare, L-3236 Bettembourg.

La capacité maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 novembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/521-2/2010.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1er mars 2012 à Madame Mercedes Estrella TURCO-BLANCO ZARCON, domiciliée à 19, Gewännchen, L-5828 Fentange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 19, Gewännchen, L-5828 Fentange.

La capacité maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/532/2010.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 1er mars 2015 à Madame Alice Sofia FERNANDES LOPES-FREIRE RODRIGUES, domiciliée à 19, rue du Village, L-5370 Schuttrange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 19, rue du Village, L-5370 Schuttrange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/533/2010.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1er mars 2012 à Madame Florence TEIXEIRA RIBEIRO-LONARDI, domiciliée à 26, rue Léonard Schroeder, L-4778 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 26, rue Léonard Schroeder, L-4778 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/534/2010.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 1er mars 2015 à Madame Beatrix-Agnes RASQUI-WEISGERBER, domiciliée à 67, avenue J.F. Kennedy, L-9053 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 67, avenue J.F. Kennedy, L-9053 Ettelbruck.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/535/2010.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1er mars 2012 à Madame Cristina Paula MARTINS MORAIS, domiciliée à 6, rue des Jardins, L-7449 Lintgen, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 6, rue des Jardins, L-7449 Lintgen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/536/2010.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1er mars 2012 à Madame Maria Veronica TEIXEIRA RIBEIRO, domiciliée à 12, rue Neuve, L-4759 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 12, rue Neuve, L-4759 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/537/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kopstal, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8189 Kopstal, 28, rue de Saeul, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Bridel», L-8132 Bridel, Coin Fr. Gerden/rue J.F. Kennedy.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 février 2011, prend effet le 1er mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 056/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 120 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 056/4.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2561 Luxembourg, 29a, rue de Strasbourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 février 2012, prend effet le 1er mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 074/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 166 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 074/4.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Frisange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5750 Frisange, 10, Munneräferstrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Frisange», L-5751 Frisange, 13, Robert Schuman-Strooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 février 2012, prend effet le 1er mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 198/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 143 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 198/2.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 mars 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Crèche Funtasy Stuff s.à r.l.» ayant son siège à L-5414 Canach, 26, rue de Gostingen, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-5414 Canach, 26, rue de Gostingen.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé et que certaines formalités administratives n'ont pas encore été remplies, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04452010.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Bumba S.à r.l.» ayant son siège à L-4221 Esch/Alzette, 117, rue de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4221 Esch/Alzette, 117, rue de Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04442010.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1328 Luxembourg, 45, rue Charlemagne.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04432010.

Par arrêté ministériel du 15 février 2010 l'agrément a été accordé pour une durée limitée à la société anonyme «M.I.D. SERVICES S.A.» ayant son siège social à L-1858 Luxembourg, 57, rue du Kirchberg pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2632 Findel, route de Trèves / N1.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04422010.

Par arrêté ministériel du 12 février 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 4 s.à r.l.» ayant son siège à L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04412010.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Prokids s.à r.l.», ayant son siège à Mersch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7365 Mersch, 28, rue Emmanuel Servais.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04392010.

Par arrêté ministériel du 1er février 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Crèche Mes Premiers Pas s.à r.l.» ayant son siège à L-2165 Luxembourg, 115, rue des Muguets, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2165 Luxembourg, 115, rue des Muguets.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04382010.

Par arrêté ministériel du 18 janvier 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «PiKi s.à r.l.» ayant son siège à L-6917 Roodt-Syre, Lotissement «Am Grund», pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-6832 Betzdorf, 12, rue d'Olingen.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04372010.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 février 2010, Madame le docteur Patricia STEENHAUT, née le 26 mai 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, Monsieur Fadil AVDIU, né le 6 avril 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, Monsieur le Docteur Claus Peter JOCHEM, né le 2 juillet 1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, Monsieur le Docteur Laurent PETITPAS, né le 16 janvier 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, Madame le Docteur Caroline RODRIGUEZ, née le 24 décembre 1983, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, Madame le Docteur Catherine SIBILLE, née le 2 octobre 1959, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en biologie clinique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, Monsieur le Docteur Bernd VOGT, né le 3 décembre 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 26 **23 mars 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 22 février 2010 portant désignation de l'Administration de la navigation aérienne en tant que prestataire de services de la circulation aérienne et de services météorologiques au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi du 21 décembre 2007 portant création de l'Administration de la navigation aérienne;

Vu les articles 8 et 9 du règlement (CE) n° 550/2004 du Parlement européen et du Conseil du 10 mars 2004 relatif à la fourniture de services de navigation aérienne dans le ciel unique européen;

Vu le règlement (CE) n° 2096/2005 de la Commission du 20 décembre 2005 établissant les exigences communes pour la fourniture de services de navigation aérienne;

Vu le certificat de conformité du 7 décembre 2009 (réf. 2009-14727) délivré à l'Administration de la navigation aérienne par la Direction de l'Aviation Civile sur base du règlement (CE) n° 2096/2005;

Arrête:

Art. 1er. L'Administration de la navigation aérienne, ayant son siège à L-2012 Luxembourg, B.P. 273, est désignée comme prestataire de services de la circulation aérienne au dessus du territoire national pour autant que l'espace aérien n'ait pas été autrement délégué par accord bi- ou multilatéral.

Art. 2. L'Administration de la navigation aérienne, ayant son siège à L-2012 Luxembourg, B.P. 273, est désignée comme prestataire de services météorologiques pour fournir les données météorologiques pour l'espace aérien relevant de sa responsabilité.

Art. 3. La présente désignation reste valable aussi longtemps que l'Administration de la navigation aérienne répond aux exigences posées par le règlement (CE) n° 2096/2055 de la Commission du 20 décembre 2005 établissant les exigences communes pour la fourniture de services de la navigation aérienne.

Art. 4. Le présent arrêté sera transmis à l'Administration de la navigation aérienne pour lui servir de titre.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et entrera en vigueur le 1er avril 2010.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des comptes, à Monsieur le Directeur de l'Aviation Civile et à la Commission européenne.

Luxembourg, le 22 février 2010.
Le Ministre du Développement
durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Arrêté ministériel du 2 mars 2010 portant modification de la composition de la commission consultative dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Arrête:

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 18 mai 2007 portant organisation de l'apprentissage pour adultes, l'arrêté ministériel du 5 octobre 2009 est modifié comme suit:

Art. 1er. Monsieur Pol GANTENBEIN, secrétaire général, est nommé membre effectif en remplacement de M. Robert LEY, et M. Jean-Pierre SCHMITZ est nommé membre suppléant en remplacement de Monsieur Thierry KOZLIK dont ils termineront le mandat en tant que représentants de la Chambre de l'Agriculture.

Art. 2. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera diffusé aux personnes concernées pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 2 mars 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Monsieur Dominique MANETTA, ingénieur technicien principal à l'Administration de la gestion de l'eau a été nommé ingénieur technicien inspecteur à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, Monsieur César Faustino DE LIMA ARAUJO FANGUEIRO, né le 15 décembre 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3860 Schifflange, 69, rue de Noertzange, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DE LIMA FANGUEIRO César Faustino.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, Monsieur António Jorge FERNANDES TERRÃO, né le 4 août 1976 à Chaves/Chaves (Portugal), demeurant à L-6414 Echternach, 5, impasse des Bénédictins, a été autorisé à porter les nom et prénom de TERRAO Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de janvier 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date d'agrément
SCHOMMER Steven, Howald	ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG	22.01.2010
KARIUS Tim, Canach	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
MONTEIRO DOS SANTOS, Rumelange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
PEIXOTO NUNES Paulo Jorge, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
PERREAUX Denis, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
THOMAS Marianne, Pétange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
DELLA SCHIAVA Eric, Hautcharage	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
IANNANTUONI Céline, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
VENTRELLA Stéphane, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	22.01.2010
AGENCE GENERALE ESCH (AGE) S.à.r.l. repr. par M. Laurent HEILES, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	05.01.2010
HA-AS S.à r.l., repr. par M. Aloyse HAAS, Eschdorf	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	04.01.2010
PONSARD Gaëtan-François, Luxembourg	BÂLOISE LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	22.01.2010
DIAS MARQUES Cindy ép. VEAGAS, Frisange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
BIRCHEN Jill, Bereldange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ RAIFFEISEN-VIE	22.01.2010
BRAUN Daniel, Roeser	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010

CHARPENTIER Yannick, Rumelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
DEVACHT Sabrina, Niedercorn	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
FERNANDES Georges, Dudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
FERREIRA LOPES Andre Filipe, Differdange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
GEISBUSCH Frédéric, Diekirch	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ RAIFFEISEN-VIE	22.01.2010
GIUNTA Youri, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
KUHNAU Christophe, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
MATHES Tom, Wormeldange-Haut	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
MITTERMULLER Aicha, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
MOITA NUNES Sergio Miguel, Esch/Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
MOURA Filipe, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
MÜLLER Martine, Schifflange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
NOSBUSCH Paul, Strassen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ RAIFFEISEN-VIE	22.01.2010
PEREIRA Michaël, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010

HANUS ép. RESER, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
PETRY Paul, Medernach	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ RAIFFEISEN-VIE	04.01.2010
PÜTZ Martine, Weiswampach	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ RAIFFEISEN-VIE	22.01.2010
REINARD Dany, Bereldange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.01.2010
RISSE Sophie, Weiler-la-Tour	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
RODRUGUES Filipe, Pétange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ RAIFFEISEN-VIE	22.01.2010
ROMERO Gervasio, Strassen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
SCHEUREN Romain, Dippach	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
SCHOMER André, Bascharage	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
SCHUMACHER Francis, Ehnen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
STEICHEN Gilles, Hautcharage	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.01.2010
THEIN Daniel, Hobscheid	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ RAIFFEISEN-VIE	22.01.2010
VANDENDORPE Frédéric, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
WAGNER Monique ép. BALDASSI, Ell	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010

WILLKOMM Romain, Junglinster	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.01.2010
AGENCE ESTEVES S.à r.l., repr. par M. Jose ESTEVES DAS NEVES, Gilsdorf	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	28.01.2010
CARTA Damien, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	22.01.2010
MESPLEDE Guillaume, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	22.01.2010
BOLMER Denis, Mersch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	28.01.2010
CARLIZZI Linda, Eischen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2010
DE BRITO GOMES Patrick, Helmsange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
DE MOURA Andrea, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
GEIBEN Marie-Thérèse ép. KOHNEN, Huldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	28.01.2010
HAAG Monique ép. WERNER, Gonderange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
HEUSBOURG Marc, Saeul	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
HILBERT Sandy, Hoscheid	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
HOFFMANN Jérôme, Wiltz	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
HOLPER Michel, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
HURT Carlo, Scheidgen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
JUNGBLUTH Gilles, Hesperange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
KAYSER Christiane ép. WAMPACH, Boevange/Attert	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
KIRPACH Tamara, Grevenmacher	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
KONNEN Paul, Medernach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
LUCAS Simone, Esch/Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010

MATHAY Guy, Medernach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
MEYERS Martine, Bigelbach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
MULLER Daniel, Kehlen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	26.01.2010
MULLER Serge, Saeul	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
NUNES CARVEIRO Joao, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
PELGER Stefan, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2010
PETERS Jean-Paul, Hosingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	28.01.2010
POINCEIN Danielle ép. PALMIERI, Bascharage	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
RASSEL Armand, Troisvierges	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2010
RAUS Maryse ép. DEMUTH, Assel	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
ROTH Tilly ép. HOUSSE, Kobenbour	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.01.2010
RUFFATO Gilles, Frisange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
SANTOS PINTO Paulo Miguel, Diekirch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
SCHAEFFER Mike, Ermsdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
SCHAUS Fränk, Binsfeld	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
SCHMARTZ Gabrielle, Bollendorf-Pont	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
SCHOLTUS Fernand, Redange/Attert	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
SCHON Thierry, Harlange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	26.01.2010
SCHROEDER Jean-Paul, Mersch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
SCHROEDER Luc, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010

SCHULLER CAROLE, Hollenfels	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
STEINMETZ Serge, Walferdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
THEIN Joseph, Ospern	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
THIESSEN Donny, Heinerscheid	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
VION Pascale, Mondercange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.01.2010
WEBER Fernande ép. SCHROEDER, Mersch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
WOUTERS Joseph, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
ZIGRAND Christiane ép. WIANCE, Ospern	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
ZUIDBERG Angela ép. KRAUS, Angelsberg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
AGENCE GENERALE SCHON S.à r.l., repr. par MM. Francis SCHON et Thierry SCHON, Harlange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	26.01.2010
AMBASSUR S.à r.l., repr. par M. Marinho BARBOSA FREIRE, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.01.2010
ASSURANCES PETERS HOSINGEN S.à r.l., repr. par M. Jean-Paul PETERS, Hosingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	28.01.2010

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de janvier 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
NOBEN Ralph, Kahler	AME LIFE LUX	22.01.2010
JACOB Jean François, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	28.01.2010
HILBERT Sandy ép. ZAWIDSKI, Hoscheid	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG-VIE	04.01.2010
KOSTER Carlo, Differdange	FORTIS LUXEMBOURG IARD	21.01.2010
MOURA Joseph, Bergem	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG-VIE	05.01.2010
MULLER Daniel, Kehlen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG-VIE	26.01.2010
PETERS Jean-Paul, Hosingen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG-VIE	26.01.2010
ROTH Tilly ép. HOUSSE, Kobenbour	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG-VIE	04.01.2010
SCHIERTZ Josiane, Goeblange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG IARD	28.01.2010

KERBER Alain, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	26.01.2010
PETRY Paul, Medernach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.01.2010
RISCH Anny ép. ANGELSBERG, Bürden	P&V ASSURANCES	26.01.2010
BARTEN René, Lenningen	P&V ASSURANCES	28.01.2010
BAUSTERT René, Clervaux	P&V ASSURANCES	26.01.2010
GIUNTA Youri, Strassen	P&V ASSURANCES	22.01.2010
JACOBS Annette ep. RINNEN, Clervaux	P&V ASSURANCES	26.01.2010
KAISER Jacqueline ép. BAUSTERT, Clervaux	P&V ASSURANCES	26.01.2010
KRIER Theo, Boevange/Attert	P&V ASSURANCES	21.01.2010
STEICHEN Gilles, Hautcharage	P&V ASSURANCES	04.01.2010

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 4: Période du 1er octobre au 31 décembre 2009

Il y a lieu d'**ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

ADOMEX S.à R.L., 4, rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg

ARMINIUS FUNDS MANAGEMENT S.à R.L., 6c, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CAPITALATWORK FOYER GROUP S.A., 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

FINIMMO WEALTH MANAGEMENT S.A., 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A., 20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

GOLDING CAPITAL PARTNERS (LUXEMBOURG) S.à R.L., 43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

HAUCK & AUFHAEUSER ALTERNATIVE INVESTMENT SERVICES S.A., 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

PRAXIS LUXEMBOURG S.A., 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg

SHAFTESBURY CORPORATE MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Il y a lieu de **retirer** du tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CAPITAL AT WORK INT'L S.A., 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

EDS PROFESSIONNEL SECTEUR FINANCIER (PSF) LUXEMBOURG S.à R.L., 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

FAMILY TRUST MANAGEMENT EUROPE S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

FIGED S.A., 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FOYER PATRIMONIUM S.A., 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

MUTUALITE D'ASSISTANCE AUX COMMERCANTS S.C., 26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 Luxembourg

STANDARD CHARTERED FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SWAM (LUXEMBOURG) S.A., 4, route du Vin, L-6974 Grevenmacher

TRIAXIOM INVESTMENT S.à R.L., 76, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange

Il y a lieu d'apporter les **modifications** suivantes au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

Changements de dénomination:

ATEL DERIVATIVES S.à.R.L.

en

ALPIQ EUROTRADE S.à.R.L., 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

AIG INVESTMENT EUROPE LTD LUXEMBOURG BRANCH

en

PINEBRIDGE INVESTMENTS EUROPE LTD LUXEMBOURG BRANCH, Z.I. Bourmicht, 10B, L-8070 Bertrange

Changements d'adresse:

AMS FUND SERVICES S.A., 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

AZTEC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A., 14, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

T.ROWE PRICE GLOBAL INVESTMENT SERVICES LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2009.

Tableau au 31 décembre 2009 des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT: (110)

ADVANTAGE FINANCIAL S.A., 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ALLFUNDS INTERNATIONAL S.A., Le Dôme-Espace Pétrusse, Bâtiment C, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

ALPHA WEALTH MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 7, in der Düerrwies, L-7305 Steinsel

ALPIQ EUROTRADE S.à R.L., 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

ALTERNATIVE ADVISERS S.A., 11, place Saints Pierre et Paul, L-2334 Luxembourg

ALTERNATIVE LEADERS S.A., 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

ANPHIKO ASSET MANAGEMENT S.A., 100, rue de la Gare, L-8325 Capellen

ARENA WEALTH MANAGEMENT S.A., 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg

ATTRAX S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

AUREA FINANCE COMPANY, 50, rue Basse, L-7307 Steinsel

BAUMANN & PARTNERS S.A., 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

BCB & PARTNERS S.A., 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

BELLATRIX INVESTMENTS S.A., 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

BELVALL CAPITAL S.A., 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

BISA S.A., 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

BRIANFID-LUX S.A., 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

CAPITALATWORK FOYER GROUP S.A., 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

CARL KLIEM S.A., 251, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG, The Plaza, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

CB RICHARD ELLIS INVESTORS S.à R.L., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., en abrégé «COFIBOL», 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A., 14, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

CORE CAPITAL MANAGEMENT S.A., 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

CREATERRA S.A., 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE FAMILY OFFICE IBERIA S.A., 31-33, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A., en abrégé «CAL CONSEIL», 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DIERICKX, LEYS LUXEMBOURG S.A., 247, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DRIEGE & WEGHSTEEN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EIGER SECURITIES LLP, LUXEMBOURG BRANCH, 7, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg

ELITE ADVISERS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A., 1, rue des Maximins, L-8247 Mamer

EUROPEAN FUND SERVICES S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN VALUE PARTNERS ADVISORS S.à R.L., 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A., en abrégé «Experta S.A.», 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A., 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg

FIDESSA S.A., 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

FIDUPAR S.A., 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIL (LUXEMBOURG) S.A., 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

FINADVICE-FINANZPLANUNG S.A., 2, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg

FINIMMO WEALTH MANAGEMENT S.A., 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

FIRST CLIMATE ASSET MANAGEMENT S.A., 4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FRANSAD GESTION S.A., 7, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

FUCHS & ASSOCIES FINANCE S.A. 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FUND CHANNEL S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FUND-MARKET S.A., 103, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg

GADD & CIE LUXEMBOURG S.A., 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

GIP INVEST S.A., 7, am Scheerleck, L-6868 Wecker

GPB ASSET MANAGEMENT S.A., 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

GSLP INTERNATIONAL S.à R.L. Luxembourg, 3, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

HMS LUX S.A., 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

HOTTINGER & CIE, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HSH ASSET MANAGEMENT S.A., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

HSH INVESTMENT MANAGEMENT S.A., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

IG MARKETS LIMITED LUXEMBOURG BRANCH, 15, rue du Fort Bourbon (appartement 3A), L-1249 Luxembourg

II PM LUXEMBOURG S.A., 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

INTERINVEST S.A., 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A., 6, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

INVESTOR LUXEMBOURG S.A., 2, route de Mondorf, L-5670 Altwies

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A., 62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

KMC FINANCE S.A., 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

KR TRUST S.A., 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

KUYLENSTIERNA & SKOG S.A., 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

LOGIVER S.A., 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

LUX CAPITAL MANAGEMENT S.A., 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

LUX NORDIC WEALTH MANAGEMENT S.A., 60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP S.A., 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

MAITLAND ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

MERRILL LYNCH (LUXEMBOURG) S.à R.L., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MIDAS ASSET MANAGEMENT S.A., 37, Val St André, L-1128 Luxembourg

MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH, 6B, route de Trèves, L-2633 Luxembourg

MOVENTUM S.C.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

MZ FINANCE S.A., 3, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg

NEVSKY CAPITAL LLP LUXEMBOURG BRANCH, c/o Fidomes S.à R.L., Le Vega Center, 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen

NOBIS ASSET MANAGEMENT S.A., 157, rue Cents, L-1319 Luxembourg

NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

NOTZ, STUCKI EUROPE S.A., 74, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

OES EUROPE S.à R.L., 15, rue Edward Steichen, L-1540 Luxembourg

ORBIT PRIVATE ASSET MANAGEMENT S.à R.L., 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

ORIGO S.A., 21, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

PINEBRIDGE INVESTMENTS EUROPE LTD LUXEMBOURG BRANCH, Z.I. Bourmicht, 10B, L-8070 Bertrange

PNC GLOBAL INVESTMENT SERVICING (EUROPE) LIMITED LUXEMBOURG BRANCH, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

PREMIUM SELECT LUX S.A., 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

PRIVALUX MANAGEMENT S.A., 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

RHEIN ASSET MANAGEMENT (LUX) S.A., 38, Grand-Rue, L-6630 Wasserbillig

SKANDIA INVEST S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SLF S.A., 13, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

SMART PRIVATE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A., 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

SUPERFUND ASSET MANAGEMENT GMBH, LUXEMBOURG BRANCH, 11, rue Beck, L-1222 Luxembourg

SUXESKEY S.A., 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette

SZL S.A., 62, route d'Arlon, L-8008 Strassen

T. ROWE PRICE GLOBAL INVESTMENT SERVICES LIMITED (TRPGIS), LUXEMBOURG BRANCH, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

TARENO (LUXEMBOURG) S.A., 3, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

THAMES RIVER CAPITAL LLP LUXEMBOURG BRANCH, c/o Fidomes S.à R.L., Le Vega Center, 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen

TRADITION LUXEMBOURG S.A., 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

TULLETT PREBON (EUROPE) LTD LUXEMBOURG BRANCH, 2, rue Henri Schnadt, Zone d'activités Cloche d'Or, L-2530 Luxembourg

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

UNION INVESTMENT FINANCIAL SERVICES S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

VALBAY INTERNATIONAL S.A., 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

VALUE-CALL S.A., 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg

VALUEINVEST ASSET MANAGEMENT S.A., 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen

VHC CAPITAL MANAGEMENT S.A., 25, op der Heckmill, L-6783 Grevenmacher

VONTOBEL EUROPE S.A., 1, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

VRS FINANCIAL PARTNERS S.A., Maison 34, L-9934 Hautbellain

WH SELFINVEST S.A., 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

II. AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER: (102)

AB FUND SERVICES S.à R.L., en abrégé «ABFS», 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

ABAX INVESTMENT SERVICES S.A., 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

ADOMEX S.à R.L., 4, rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg

AGIR LUXEMBOURG S.A., 16, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG S.à R.L., 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

ALTER DOMUS ALTERNATIVE ASSET FUND ADMINISTRATION S.à R.L., 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

AMICORP LUXEMBOURG S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

AMS FUND SERVICES S.A., 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

ARENDT SERVICES S.A., 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

ARKAI LUXEMBOURG S.A., 11, rue Zithe, L-2763 Luxembourg

ARMINIUS FUNDS MANAGEMENT S.à R.L., 6c, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

ASCENDO S.A., 9, rue St Hubert, L-1744 Luxembourg

ASSOCIATION COOPERATIVE EUROPEENNE DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, en abrégé «AMFIE», 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ATC CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

AZTEC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

BI-INVEST ADVISORS S.A., 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BIL LEASE, 48, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg

C.G.F.P.-EPARGNE A.S.B.L., 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

CAPITA FIDUCIARY S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

CAREY S.A., 19, rue Eugène Ruppert, L-2543 Luxembourg

CARNE GLOBAL FINANCIAL SERVICES LUXEMBOURG S.à R.L., 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEMEX GLOBAL FUNDING S.à R.L., 43-49, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg

CENTRALIS S.A., 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg

CF FUND SERVICES S.A., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CITCO C & T (LUXEMBOURG) S.A., Le Dôme, Entrée C, 2e étage, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CITCO FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

CITCO REIF SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

CLEARSTREAM INTERNATIONAL S.A., 42, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A., 3, place Dargent, L-1413 Luxembourg

CORPUS SIREO FINANCIAL SERVICES S.A., 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

CREDITREFORM LUXEMBOURG S.A., 1, Z.I. Bombicht, L-6947 Niederanven

CUSTOM HOUSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

DUFOUR Benoni, 15, op der Sank, L-5317 Aspelt

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS, 8A, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

EP SERVICES S.A., 18-20, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A., 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

EURAZEO SERVICES LUX S.A., 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EUROPAY LUXEMBOURG S.C., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A., EFA, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

FIDEOS FINANCIAL SERVICES S.A., 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A., 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FINSEV S.A., 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

FORTIS COMMERCIAL FINANCE S.A., 16, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

FORTIS LEASE LUXEMBOURG S.A., 16, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

FORTIS PRIME FUND SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.à R.L., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK LUXEMBOURG S.A., en abrégé «FASTNET», 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GESFO S.A., 7, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg

GESTADOR S.A., 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg

GOLDING CAPITAL PARTNERS (LUXEMBOURG) S.à R.L., 43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

HALSEY GROUP S.à R.L., 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

HAUCK & AUFHAEUSER ALTERNATIVE INVESTMENT SERVICES S.A., 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

HSBC FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

ING LEASE LUXEMBOURG S.A., 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES S.A., en abrégé «INTERCORP S.A.», 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 47, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

INTRUMA CORPORATE SERVICES S.à R.L., 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

IREIM SERVICES LUXEMBOURG PSF S.à R.L., 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

JASTROW Evelyne, 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A, en abrégé «INTERCONSULT», 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A., en abrégé «L.M.C. GROUP S.A.», 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LUXEQUIP BAIL S.A., 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

LWM S.A., 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

MAITLAND LUXEMBOURG S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

MAPLES FINANCE LUXEMBOURG S.A., 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MDO SERVICES, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A., 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

NORTHSTAR EUROPE S.A., 1, rue du St Esprit, L-1475 Luxembourg

NOVATOR (LUXEMBOURG) S.à R.L., 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg

ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Goldbell Center, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

PADDOCK FUND ADMINISTRATION S.A., en abrégé «PFA», 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

PARIBUS INVESTMENT & MANAGEMENT S.à R.L., 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG) S.à R.L., 55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PERMIRA LUXEMBOURG S.à R.L., 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

PK AIRFINANCE S.à R.L., 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

PRAXIS Luxembourg S.A., 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg

PRIVATE TRUSTEES S.A., 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

PROFIDA LUXEMBOURG S.A., 31-33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

RELUXCO INTERNATIONAL S.A., 10a, rue des Mérovingiens, Zone Commerciale de Bourmicht, L-8070 Bertrange

SALTGATE S.A., 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

SANNE GROUP (LUXEMBOURG) S.A., 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg

SECURITIES & COMPLIANCE LUXEMBOURG S.A., 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SGG S.A., 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

SHAFTESBURY CORPORATE MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange

SIX Pay S.A., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

SOCIETE DE LA BOURSE DE LUXEMBOURG S.A., 11, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES Luxembourg, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

STRATEGO TRUST S.A., 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

STRUCTURED FINANCE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

TANDEM PARTNERS S.à R.L., 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg

TASL PSF S.A., 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

UNITED INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., 5-11, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

VECTIS PSF S.A., 4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof

VISALUX S.C., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

VISTRA (LUXEMBOURG) S.à R.L., 12-14, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

VISTRA FUND SERVICES S.à R.L., 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

VP LUX S.à R.L., 43, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

WILMINGTON TRUST SP SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

III. PSF DE SUPPORT: (74)

ACCENTURE (LUXEMBOURG) S.à R.L., 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ASSOCIATED DEXIA TECHNOLOGY SERVICES, en abrégé «ADTS», 23, Zone d'Activités Bourmicht, L-8070 Bertrange
ATOS ORIGIN LUXEMBOURG PSF S.A., 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
AUSY LUXEMBOURG PSF S.A., 63, rue de Rollingergrund, L-1913 Luxembourg
AUXILIUM FUND SERVICES S.A., 25A, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler
BRINK'S SECURITY LUXEMBOURG S.A., 8, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
BT GLOBAL SERVICES Luxembourg S.à R.L., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BULL PSF S.A., 40, rue Pafebruch, L-8308 Capellen
C.K. S.A., 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange
CALLATAY & WOUTERS ASSOCIATION D'INGENIEURS-CONSEILS, 89E, rue Pafebruch, L-8308 Capellen
CETREL S.A., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CETREL SECURITIES S.A., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CLEARSTREAM SERVICES S.A., 42, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
COMPUTACENTER PSF S.A., 45, rue des Scillas, L-2529 Howald
COMPUTER TASK GROUP LUXEMBOURG PSF S.A., en abrégé «CTG LUXEMBOURG PSF S.A.», 10A, Z.A. de Bourmicht, L-8070 Bertrange
CSC COMPUTER SCIENCES LUXEMBOURG S.A., Goldbell Center, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DAMOVO MANAGED SERVICES LUXEMBOURG S.à R.L., 2 Kofferschmattgaessel, L-6742 Grevenmacher
DEALIS FUND OPERATIONS S.A., 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEVOTEAM GUIDANCE S.A., 7, route des Trois Cantons, L-8399 Windhof
DIMENSION DATA FINANCIAL SERVICES S.A., 89D, rue Pafebruch, L-8308 Capellen
EASI S.A., 55, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg
E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE S.A., en abrégé «eBRC», 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ECONOCOM PSF S.A., 4, route d'Arlon, L-8399 Windhof
ELGON S.A., 1, Zone Industrielle, L-8287 Kehlen
EMC LUXEMBOURG PSF S.à R.L., 11, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
EUROSCRIPT LUXEMBOURG S.à R.L., 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange
EXPRESS SERVICES S.A., 310, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
FABER DIGITAL SOLUTIONS S.A., 7, rue des Prés, L-7561 Mersch
FUJITSU SERVICES PSF S.à R.L., 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A., 20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg
G4S SECURITY SERVICES S.A., 14, rue du Père Raphaël, L-1015 Luxembourg
GETRONICS PSF LUXEMBOURG S.A., 15, rue des Scillas, L-2529 Howald
GLOBAL FACILITIES S.A., 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange
HALIAN PSF S.à R.L., 77-79, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen
HEWLETT-PACKARD PSF LUXEMBOURG S.à R.L., Z.A. Hiereboesch & Pafebruch, Vegacenter, 75, rue Pafebruch, L-8309 Capellen
I.R.I.S. FINANCIAL SERVICES S.A., en abrégé «I.R.I.S. PSF S.A.», 11, rue des Trois Cantons, L-8399 Windhof
IBM SERVICES FINANCIAL SECTOR LUXEMBOURG S.à R.L., 1, Um Schlass, L-5880 Hesperange
IMPRIMERIE CENTRALE S.A., 15, rue du Commerce, L-1351 Luxembourg
KNEIP COMMUNICATION S.A., 26-28, rue Edward Steichen, L-2017 Luxembourg
LAB DATAVAULT PSF S.A., Zone Industrielle, L-5366 Munsbach
LAB DOCUMENT VAULT PSF S.A., Zone Industrielle, L-5366 Munsbach
LETTERSHOP LUXEMBOURG S.A., Zone Industrielle Bombicht, L-6947 Niederanven
LOGICA LUXEMBOURG S.A., 7, Zone d'Activités Bourmicht, L-8070 Bertrange
LUXEMBOURG TELECOM S.A., 89F, rue Pafebruch, L-8308 Capellen
LUXTRUST S.A., 7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg
MERCURIA INDEPENDENT RISK SOLUTIONS S.A., 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
MICHEL GRECO S.A., 1, rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg
NETCORE PSF S.A., 49, rue du Baerendall, L-8201 Mamer

NETTO-RECYCLING S.A., Zone Industrielle, L-5366 Munsbach
QUILVEST LUXEMBOURG SERVICES S.A., 84, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg
REISSWOLF S.A., 13, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange
RICOH LUXEMBOURG PSF S.à R.L., Z.A. Bourmicht, L-8020 Bertrange
SERVITIA S.A., 23, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SIEMENS IT SOLUTIONS AND SERVICES FINANCE S.A., 20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg
SIMAC PSF S.A., 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange
SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TELEPHONIE S.A., 1, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
SOGETI PSF S.A., 36, rue de Longwy, L-8080 Bertrange
STERIA PSF LUXEMBOURG S.A., 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
STREFF S.à R.L., 138, route d'Arlon, L-8008 Strassen
SUN MICROSYSTEMS LUXEMBOURG S.à R.L., 77-79, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
SUNGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., 7, route de Trèves, L-2632 Luxembourg
SYLIS PSF LUXEMBOURG S.A., 66, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
SYSTEM SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., 204, route d'Arlon, L-8010 Strassen
SYSTEMAT LUXEMBOURG PSF S.A., 77-79, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen
TATA CONSULTANCY SERVICES S.A., 89D, rue Pafebruch, L-8308 Capellen
TEAM RELOCATIONS S.A., 112, rue du Kiem, L-8030 Strassen
TECH-IT PSF S.A., 3, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg
TELINDUS PSF S.A., 2, rue des Mines, L-4244 Esch-sur-Alzette
T-SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen
VERIZON BUSINESS SECURITY SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
VICTOR BUCK SERVICES S.A., Z.I. Am Bann, L-3372 Leudelange
VISION IT GROUP PSF S.A., 7, Z.A. Bourmicht, Centre Hermes, L-8070 Bertrange
VR NETZE LUXEMBOURG S.à R.L., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen
XEROX LUXEMBOURG S.A., 15, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange

---

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 27 30 mars 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 mars 2010 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 4 de la loi du 19 décembre 2003 portant création de l'établissement public «Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation»;

Vu les propositions faites par le Conseil de Gouvernement, les hôpitaux généraux, le conseil médical et la délégation du personnel du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation pour une durée de six ans avec effet au 18 février 2010:

a) membres proposés par le Conseil de Gouvernement:
- Monsieur Serge HOFFMANN, premier inspecteur des finances,
- Madame Marguerite SCHOLTES-LENNERS, conseiller de Gouvernement en retraite,
- Monsieur Pierre MISTERI, attaché de Gouvernement;

b) membres proposés par le Conseil de Gouvernement représentant les intérêts des usagers:
- Monsieur Michel COLIN, membre du conseil supérieur des personnes handicapées,
- M. Luciano FRATINI, président et secrétaire des Lux-Rollers;

c) membres représentant les hôpitaux généraux:
- Monsieur le Dr Marcel BAULER, directeur médical, représentant le Centre hospitalier du Nord,
- Monsieur le Dr Frank HERTEL, médecin-spécialiste en neurochirurgie, représentant le Centre hospitalier de Luxembourg,
- Madame le Dr Carine FEDERSPIEL, médecin-généraliste, représentant la Zithaklinik,
- Monsieur le Dr Raymond LIES, directeur général, représentant la Fondation François Elisabeth, Hôpital Kirchberg,
- Monsieur Serge HAAG, directeur des soins, représentant le Centre hospitalier Emile Mayrisch d'Esch-sur-Alzette,
- Monsieur le Dr Jean BEISSEL, directeur général médical à l'INCCI;

d) membre représentant le conseil médical:

Madame le Dr Françoise PAQUET, médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles;

e) membre représentant la délégation du personnel:

Monsieur Patrick JUNCKER, masseur-kinésithérapeute.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation pour une durée de six ans avec effet au 18 février 2010:

a) membres proposés par le Conseil de Gouvernement:
- Monsieur Jean STEFFEN, inspecteur principal 1er en rang, suppléant de Monsieur Hoffmann,
- Monsieur Guy SCHMITZ, inspecteur principal 1er en rang, suppléant de Madame Scholtes-Lenners,
- Madame Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal premier en rang, suppléant de Monsieur Misteri;

b) membres proposés par le Conseil de Gouvernement représentant les intérêts des usagers:
- Madame Andrée BILTGEN, présidente du conseil supérieur des personnes handicapées, suppléant de Monsieur Colin,
- Monsieur Raymond REMAKEL, vice-président de Info-Handicap, suppléant de Monsieur Fratini;

c) membres représentant les hôpitaux généraux:
- Monsieur Georges BASSING, directeur administratif, suppléant de Monsieur Bauler,
- Monsieur le Dr Nicolas CALTEUX, directeur médical adjoint, suppléant de Monsieur Hertel,
- Monsieur le Dr Andreas DINSENBACHER, médecin spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles, suppléant de Madame Federspiel,
- Monsieur Norbert NICK, administrateur, suppléant de Monsieur Lies,
- Monsieur Luc GINDT, directeur des ressources humaines, suppléant de Monsieur Haag,
- Monsieur le Dr Arnaud CHARPENTIER, médecin spécialiste en chirurgie vasculaire et en chirurgie thoracique à l'INCCI, suppléant de Monsieur Beissel;

d) membre représentant le conseil médical:

Monsieur le Dr Jean-Paul SCHMIZ, médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles, suppléant de Madame Paquet;

e) membre représentant la délégation du personnel:

Madame Marcelle HELWING, secrétaire médico-technique, suppléant de Monsieur Juncker.

Madame Marguerite SCHOLTES-LENNERS est nommée présidente, Monsieur Serge HOFFMANN vice-président du conseil d'administration.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Palais de Luxembourg, le 12 mars 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 17 mars 2010 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière d'emballages et de déchets d'emballages.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages et notamment son article 12;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par le règlement grand-ducal du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages:

pour le Ministre ayant dans ses attributions l'environnement:	M. Paul RASQUE, attaché d'Administration;
pour le Ministre ayant dans ses attributions les classes moyennes:	M. Gilles SCHOLTUS, attaché de Gouvernement 1er en rang;
pour le Ministre ayant dans ses attributions l'agriculture:	M. Daniel FRIEDEN, inspecteur principal 1er en rang;
pour l'Administration de l'Environnement:	M. Serge LESS, ingénieur principal;
pour la Chambre de Commerce:	M. Laurent KOENER, attaché;
pour la Chambre des Métiers:	M. René THEISEN, conseiller technique;
pour la Chambre d'Agriculture:	M. Paul GANTENBEIN, secrétaire général;
pour la Confédération du Commerce:	M. Raymond MUNHOWEN, membre du conseil d'administration.

– pour les Syndicats Intercommunaux chargés de la gestion des déchets ménagers et assimilés:

Monsieur Paul WEIDIG,	membre du bureau du SIDOR;
Monsieur Marcel LAMY,	Président du SIGRE;
Monsieur Camille GIRA,	Président du SIDEC.

Art. 2. La présidence de la commission de suivi pluripartite est assurée par Monsieur Serge LESS, délégué de l'Administration de l'Environnement.

Le secrétariat de la commission de suivi pluripartite est assuré par l'Administration de l'Environnement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé à chacun des membres pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 17 mars 2010.
Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Administration des contributions directes. – Examen de fin de stage. – L'administration des contributions directes organisera au mois d'octobre 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de Gouvernement.

Administration des contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Monsieur Remy MANDERSCHEID, inspecteur principal hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal 1er en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Madame Chantal SEITER, receveur adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de receveur de première classe à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Mesdames Raquel DA COSTA SOUSA, Gisela GALVAO JORGE PIRES, Peggy GRATIA, Paule KONS, Nadine KRECKE et Monsieur Alain THELEN, contrôleurs adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions de contrôleurs à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Madame Karin OLINGER, contrôleur adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de contrôleur à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Madame Linda SPECK, chef de bureau adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de chef de bureau à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Monsieur Thierry PROMMENSCHENKEL, chef de bureau adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de chef de bureau à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Administration des douanes et accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Monsieur Jean-Claude PEFFER, inspecteur à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de receveur A pour les fonctions d'inspecteur à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Madame Nadine SCHOLTES, épouse BACK, contrôleur adjoint à l'administration des douanes et accises, a été nommée aux fonctions de contrôleur en chef à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Monsieur Aloyse WEILER, receveur C pour les fonctions de contrôleur adjoint à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de receveur B pour les fonctions de contrôleur en chef à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Monsieur Alain WIES, rédacteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de contrôleur adjoint à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010 Monsieur Jean-Paul SCHAUS, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de receveur adjoint à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Madame Malou MATHIEU, rédacteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions de chef de bureau adjoint à la même administration avec effet au 1er avril 2010.

Administration Judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'Administration Judiciaire organisera le 27 septembre 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Administration Judiciaire. – Examen de promotion. – L'Administration Judiciaire organisera le 27 septembre 2010 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Commission consultative des Droits de l'Homme. – Nominations. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil, du 19 mars 2010, Monsieur Pierre CALMES, conseiller à la Cour d'appel, Monsieur Jean-Claude LENERS, médecin généraliste, Monsieur Laurent MOYSE, journaliste, Madame Mady MULHEIMS, institutrice, Madame Alice NAVARRO-TRUCHOT, magistrat, Madame Marie-Jeanne SCHON, psychologue et thérapeute familiale et Madame Isabel STURM, coordinatrice du service d'information juridique d'Info-Handicap, ont été nommés membres de la Commission consultative des Droits de l'Homme.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2010 Monsieur Thierry WILTZIUS, contrôleur adjoint au Commissariat aux Assurances, a été nommé aux fonctions de contrôleur au même Commissariat avec effet au 1er avril 2010.

Entreprise d'assurances. – «ERGO DIREKT VERSICHERUNG AKTIENGESELLSCHAFT». – Activité au Grand-Duché de Luxembourg. – Par décision de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, notifiée au Commissariat aux Assurances en date du 19 janvier 2010, l'entreprise d'assurances «ERGO DIREKT VERSICHERUNG AKTIENGESELLSCHAFT» avec siège social à D-90758 Fürth, Nürnberger Straße 91-95, a été autorisée à créer une succursale au Grand-Duché de Luxembourg, sise à L-4010 Esch-sur-Alzette, 32, rue de l'Alzette, en vue de pratiquer la branche suivante:

9) Autres dommages aux biens.

La succursale est dirigée par son Mandataire Général, Monsieur Abraham Pieter Marinus MOL.

Liste des médiateurs en matière pénale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 17 mars 2010, Madame Madeleine ROEF, demeurant à L-6238 Breidweiler, 6, rue Hicht, a été inscrite sur la liste des médiateurs.

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 11 mars 2010, l'association Promag de Marche-en-Famenne (B) a été agréée comme organisme de contrôle indépendant du label «Véi vum Séi – Regioun Naturpark Öewersauer».

Par arrêté ministériel du 11 mars 2010, l'agrément du cahier des charges «Véi vum Séi – Regioun Naturpark Öewersauer» a été délivré au Naturpark Öewersauer.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 mars 2015 à Madame Sara ERAMO, domiciliée à 32, rue Oscar Romero, L-3321 Berchem, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 32, rue Oscar Romero, L-3321 Berchem.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/227-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 9 mars 2015, à Madame Nicole PEFFER-HUBERTY, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 8, am Biedemchen, L-9350 Bastendorf.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 10 mars 2010 l'arrêté ministériel du 10 mars 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/241-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/413/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 15 février 2011 à Madame Maria Francelina DOS SANTOS, domiciliée au 11, rue de l'Eau, L-4101 Esch-sur-Alzette, arrive à son échéance en date du 2 mars 2010, vu la décision de Madame Maria Francelina DOS SANTOS, communiquée en date du 26 février 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 5 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 4 mars 2015 à Madame Christiane Marie DENGLER, domiciliée à 17, rue de Kautenbach, L-9831 Consthum, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 17, rue de Kautenbach, L-9831 Consthum.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/439-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 mars 2015 à Madame Eleonora GUERRERA, domiciliée à 5, boulevard Charles Simonis, L-2539 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 5, boulevard Charles Simonis, L-2539 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/538/2010.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 mars 2012 à Madame Rachel ALBANESE, domiciliée à 26, rue de l'Eglise, L-4552 Niedercorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 26, rue de l'Eglise, L-4552 Niedercorn.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/539/2010.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/112-2/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 8 avril 2014 à Madame Albertina CESAR-GOMES GONÇALVES, domiciliée au 57, rue Dicks Lentz, L-4540 Differdange, arrive à son échéance en date du 10 mars 2010, vu la décision de Madame Albertina CESAR-GONÇALVES, communiquée en date du 10 mars 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/238/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2010 à Madame Marisa MARQUES VALE-FERREIRA SIMOES, domiciliée au 36, route d'Esch, L-4985 Sanem, arrive à son échéance en date du 9 mars 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 9 mars 2015, à Madame Catarina GRILLINI-VIEGAS RODRIGUES, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 86, rue des Champs, L-3442 Dudelange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 10 mars 2010 l'arrêté ministériel du 10 mars 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/243-2/2010.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/340/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 avril 2010 à Madame Jessica SCHANEN, domiciliée au 9A, route d'Echternach, L-6212 Consdorf, arrive à son échéance en date du 24 avril 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 24 avril 2015, à Madame Ana Maria SOUSA NAPOMUCENO-DA SILVA CANELAS SOUSA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 16, rue des Romains, L-9071 Ettelbruck.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/342-2/2010.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 29 avril 2015, à Madame Batoul JANDOUBI-AIT TOUSSE, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 120, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 30 avril 2010 l'arrêté ministériel du 30 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/344-2/2010.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 7 mars 2015, à Madame Antje Isabel STIERLE-SIMON, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 3, rue des Jardins, L-5963 Itzig.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/447-2/2010.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 9 mars 2015, à Madame Perrine FELIX, domiciliée à 63, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 63, route de Luxembourg, L-4761 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/540/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hobscheid, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8465 Eischen, Place Denn, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-8373 Hobscheid, 2B, Henneschtgaass.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 mars 2012, prend effet le 8 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 199/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 143 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 juin 2007, enregistré sous le numéro MR 199.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Rambrouch, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8805 Rambrouch, 19, rue Principale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre scolaire Koetschette», L-8821 Koetschette, 1, rue de la Paix.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 mars 2012, prend effet le 8 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 263/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 196 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 mars 2008, enregistré sous le numéro MR 263.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dippach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4994 Schouweiler, 11, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Home St Joseph», L-4994 Schouweiler, rue des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 mars 2011, prend effet le 8 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 324/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 80 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 mai 2009, enregistré sous le numéro MR 324.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé au «Syndicat de communes ayant pour objet la construction et l'exploitation d'une école intercommunale et d'un ensemble d'infrastructures régionales sportives, parascolaires et d'enseignement musical», en abrégé «Synecosport», ayant son siège social à L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Renert», L-6831 Berbourg, Schoulstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 mars 2012, prend effet le 8 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 362/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 59 usagers non-scolarisés et 128 usagers scolarisés.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 362/2.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé au Syndicat intercommunal pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école centrale à Medernach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7660 Medernach, 26, rue de Savelborn, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Eppelduerf», L-9365 Eppeldorf, 6, rue Gaich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 mars 2012, prend effet le 8 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 382**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 29 usagers.

Par arrêté ministériel du 8 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Nommern, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7465 Nommern, 31, rue Principale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Crèche Butzenhaff», L-7421 Cruchten, 5, rue des Chapelles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 mars 2012, prend effet le 8 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 383**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 29 usagers.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Um Bock», L-4517 Oberkorn, rue Boettelchen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2012, prend effet le 10 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 384**.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole des garçons», L-4579 Oberkorn, rue Prince Henri.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2012, prend effet le 10 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 385**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service National d'Action Sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Madame Brigitte WEINANDY, Conseiller de direction 1ère classe, est nommée Commissaire du Gouvernement à l'Action sociale avec effet du 1er mars 2010.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Esch-sur-Alzette, 3, place Benelux, exploitée actuellement par Madame Jacqueline SCHRAMER-NESEN, est déclarée vacante à partir du 27 avril 2011 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **31 avril 2010 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 11 mars 2010, Madame Livia CHIRA, épouse ONA, née le 5 avril 1952, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mars 2010, Monsieur le Docteur Stéphane HANSEN, né le 16 décembre 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie et en santé publique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 mars 2010, Monsieur Serge KRIPPLER, né le 25 mai 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010, Monsieur Bernhard ISING, né le 16 août 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 25 février 2010, Madame Linda KARMANI, née le 4 août 1981, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, Monsieur Akram BARRAK, né le 11 mai 1980, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 28 2 avril 2010

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

295e MODIFICATION (10 février 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	AIRATHON-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC	500 MG /125 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST. 0/125
RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST. 0/125
RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC	500 MG /125 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST. 0/125
RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST. 0/125
RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST. 0/125
RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST. 0/125
RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST. 0/125

	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*25 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-500/125	CPR.PELLIC.	500 MG /125 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST. 0/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*25 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST. 5/125
	RR	AMOXICILLIN/CLAVULANIC ACID AUROBINDO-875/125	CPR.PELLIC.	875 MG /125 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST. 5/125
C	RR	BIOPOIN-1000	SOL.INJ.	1000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	BIOPOIN-1000	SOL.INJ.	1000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-10000	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-10000	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML +1*1DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-10000	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SC	1*4 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-10000	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SC	1*4 SER.PRER. 1 ML +1*1DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-10000	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SC	1*6 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-10000	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SC	1*6 SER.PRER. 1 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-2000	SOL.INJ.	2000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	BIOPOIN-2000	SOL.INJ.	2000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML +1*1DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SC	1*4 SER.PRER. 1 ML

C	RR	BIOPOIN-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SC	1*4 SER.PRER. 1 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SC	1*6 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-20000	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SC	1*6 SER.PRER. 1 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-3000	SOL.INJ.	3000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	BIOPOIN-3000	SOL.INJ.	3000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SC	1*4 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SC	1*4 SER.PRER. 1 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SC	1*6 SER.PRER. 1 ML
C	RR	BIOPOIN-30000	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SC	1*6 SER.PRER. 1 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-4000	SOL.INJ.	4000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	BIOPOIN-4000	SOL.INJ.	4000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 DISP.SECURITE
C	RR	BIOPOIN-5000	SOL.INJ.	5000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	BIOPOIN-5000	SOL.INJ.	5000 UI /0,5 ML	SC	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1 *1 DISP.SECURITE
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*5 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*90 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*120 CPR.
	R	COVERSYL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*500 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*5 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*120 CPR.
	R	COVERSYL-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*500 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*5 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.

	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*120 CPR.
	R	COVERSYL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*500 CPR.
	P	DETTOL MEDICAL BENZALKONIUMCHLORIDE	SOL.	0,2 PC	TO	1*100 ML
HC	RR	GENTAMICIN B.BRAUN	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 80 ML
HC	RR	GENTAMICIN B.BRAUN	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*20 FL. 80 ML
HC	RR	GENTAMICIN B.BRAUN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 80 ML
HC	RR	GENTAMICIN B.BRAUN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 120 ML
HC	RR	GENTAMICIN B.BRAUN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*20 FL. 80 ML
HC	RR	GENTAMICIN B.BRAUN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*20 FL. 120 ML
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	INDAPAMID RATIOPHARM-1,5	CPR.RET.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 20 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 50 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 75 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 100 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 200 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*20 FL. 200 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 20 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 50 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 75 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-300	SOL.P.PERF./INJ.	300 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 100 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 20 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 50 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 75 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 100 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*10 FL. 200 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*20 FL. 200 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 20 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 50 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 75 ML
HC	RR	IOPAMIGITA-370	SOL.P.PERF./INJ.	370 MG /1 ML	IVIA	1*30 FL. 100 ML
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN TEVA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
HC	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*1 POCHE 50 ML
HC	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*1 POCHE 100 ML
HC	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*5 POCHES 50 ML
HC	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*5 POCHES 100 ML
HC	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*10 POCHES 50 ML
HC	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*10 POCHES 100 ML
HC	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*20 POCHES 100 ML
	R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	MAVODILOL-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	MONTELUKAST MSD-5	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
HC	RR	OXALIPLATIN-HOSPIRA	PDRE P.PREP.PERF.	200 MG	IV	1*1 FL. 200 MG + 1*1 FL. SOLV. 40 ML
	P	PANADOL RETARD 8 HEURES	CPR.LIB.MOD.	665 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	P	PANADOL RETARD 8 HEURES	CPR.LIB.MOD.	665 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	R	PANADOL RETARD 8 HEURES	CPR.LIB.MOD.	665 MG	PO	1*36 CPR.SS BLIST.
	R	PANADOL RETARD 8 HEURES	CPR.LIB.MOD.	665 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
	R	PANADOL RETARD 8 HEURES	CPR.LIB.MOD.	665 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	PANADOL RETARD 8 HEURES	CPR.LIB.MOD.	665 MG	PO	1*96 CPR.SS BLIST.
C	RR	PANDEMIC INFLUENZA VACCINE H5N1 BAXTER	SUSP.INJ.		IM	1*20 FL.(10 DOSES) 5 ML
HC	RR	REMOVAB-50	SOL.P.PERF.	50 MCG	IP	1*1 SER.PRER.A DIL+1CAN.
HC	RR	TAXOTERE	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.(A DIL.) 1 ML
HC	RR	TAXOTERE	SOL.P.PERF.	80 MG /4 ML	IV	IV 1*1 FL.(A DIL.) 4 ML
	P	TROMBONOR-60.000	CR.	60000 UI	TO	1*1 CR. 100 G
	P	TROMBONOR-60.000	GEL	60000 UI	TO	1*1 GEL 100 G
	R	YASMIN	CPR.PELLIC.	3 MG 0,03 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	YASMIN	CPR.PELLIC.	3 MG 0,03 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
	R	YASMIN	CPR.PELLIC.	3 MG 0,03 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	RR	BACTRIM FORTE	CPR.		PO	1*30 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	S	CODICONTIN	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*56 CPR.
	S	CODICONTIN	CPR.LIB.PROL.	90 MG	PO	1*56 CPR.
	S	CODICONTIN	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*56 CPR.
	R	FUNGIZONE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 VIAL
C	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*7 GELULES
C	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*14 GELULES
C	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*28 GELULES
C	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*56 GELULES
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 50 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.POLYPROPYLENE 100 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.POLYPROPYLENE 200 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 200 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 500 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL.POLYPROPYLENE 100 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL.POLYPROPYLENE 200 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL.VERRE 200 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL.VERRE 50 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL.POLYPROPYLENE 100 ML
H	RR	VISIPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL.POLYPROPYLENE 200 ML
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	IBU-RATIOPHARM 400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
A U L I E U D E						
	P	IBU-RATIOPHARM 400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
C	RR	ILARIS	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	1*4 FL.
A U L I E U D E						
HC	RR	ILARIS	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	1*4 FL.
	RR	LORANKA-2	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	LORANKA	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	10*21 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	10*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	LOSARTAN WYVERN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUE	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.

R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*7 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
RR	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*7 CPS GASTRO-RES.BLIST.

R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*14 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*14 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*15 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*15 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*90 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*90 CPS GASTRO-RES.BLIST.

R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS GASTRO-RES.BLIST
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*140 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*140 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*280 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*280 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-10	CPS	10 MG	PO	1*500 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	10 MG	PO	1*500 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*7 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*7 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*14 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*14 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*15 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*15 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.

R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*56 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*56 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*90 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*90 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*140 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*140 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*280 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*280 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-20	CPS	20 MG	PO	1*500 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	20 MG	PO	1*500 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*7 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*7 CPS GASTRO-RES.BLIST.

R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*14 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*14 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*15 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*15 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*28 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*50 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*50 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*56 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*56 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*60 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*60 CPS GASTRO-RES.BLIST.
R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*90 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E					
R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*90 CPS GASTRO-RES.BLIST.

	R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*100 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*100 CPS GASTRO-RES.BLIST
	R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*140 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*140 CPS GASTRO-RES.BLIST.
	R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*280 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*280 CPS GASTRO-RES.BLIST.
	R	OMEPRAZOL APOTEX-40	CPS	40 MG	PO	1*500 CPS GASTRO-RES.BLIST.
A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOL-TOPGEN	CPS	40 MG	PO	1*500 CPS GASTRO-RES.BLIST.
HC	RR	OXALIPLATIN-HOSPIRA	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. 50 MG +1*1 FL.SOLV. 10 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. 50 MG +1*1 FL.SOLV. 10 ML
HC	RR	OXALIPLATIN-HOSPIRA	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 20 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 20 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML
A U L I E U D E						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER. 1 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*3 SER.PRER. 1 ML
A U L I E U D E						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*3 SER. 1 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER.PRER. 1 ML
A U L I E U D E						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER. 1 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER.

C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*3 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*3 SER. C
	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	12 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER.
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 50 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 50 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 75 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 75 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 100 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 100 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 200 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 200 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 50 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 50 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 75 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 75 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 100 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 100 ML

HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 200 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 200 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	340 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 50 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 50 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 75 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 75 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 100 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 100 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 200 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 200 ML
HC	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
A U L I E U D E						
H	RR	SCANLUX	SOL.INJ.	370 MG /1 ML	IAIV	1*1 SOL.INJ. 500 ML
	R	SEDACID	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG		PO	1*7 CPR.
A U L I E U D E						
	R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.
	R	SEDACID	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG		PO	1*14 CPR.
A U L I E U D E						
	R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
	R	SEDACID	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG		PO	1*28 CPR.
A U L I E U D E						
	R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.

R	SEDACID	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG		PO	1*56 CPR.
A U L I E U D E					
R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	SEDACID	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E					
R	SEDACID	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
P	SIDROGA HUSTEN- UND BRONCHIALTEE N	TIS.		PO	1*20 SACH.
A U L I E U D E					
P	SIDROGA HUSTEN- UND BRONCHIALTEE N	TIS.		PO	1*20 SACH. 1,5 G
R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	SINGULAIR	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SINGULAIR	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*7 SACH.
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*7 SACH.
	R	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*20 SACH.
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*20 SACH.
	R	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*28 SACH.
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*28 SACH.
	R	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*30 SACH
A U L I E U D E						
	RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*30 SACH.
HC	RR	TAVANIC	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
A U L I E U D E						
H	RR	TAVANIC	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	TAVANIC	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
A U L I E U D E						
H	RR	TAVANIC	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML

HC	RR	TAVANIC	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 150 ML
A U L I E U D E						
H	RR	TAVANIC	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 150 ML
DC	RR	VFEND	PDRE P.SUSP.	40 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 45 G
A U L I E U D E						
HC	RR	VFEND	PDRE P.SUSP.	40 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 45 G
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*35 CPR.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*35 CPR.
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.

R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*35 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*35 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	ZANIDIP-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

P	THROMBOPHOB	CR.	60000 UI	TO	1*1 CR. 100 G
P	THROMBOPHOB	GEL	60000 UI	TO	1*1 GEL 100 G

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 29 **7 avril 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 mars 2010 portant approbation des nouveaux statuts du syndicat intercommunal des Villes de Diekirch et d'Ettelbruck pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des Villes de Diekirch en date du 8 juin 2009 et d'Ettelbruck en date du 28 mai 2009 portant approbation des nouveaux statuts du syndicat intercommunal des Villes de Diekirch et d'Ettelbruck pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les nouveaux statuts du syndicat intercommunal des Villes de Diekirch et d'Ettelbruck pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical sont approuvés. Ces statuts font partie intégrante du présent arrêté.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 12 mars 2010.
Henri

Annexe

Nouveaux statuts du syndicat intercommunal des Villes de Diekirch et d'Ettelbruck pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical

Préambule

Les Villes de Diekirch et d'Ettelbruck ont créé en 2002 un syndicat intercommunal, dénommé «Syndicat intercommunal pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical».

Ce syndicat est régi par:

– la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;
– l'arrêté grand-ducal du 5 juillet 2002 autorisant la création du syndicat;
– les présents statuts.

Art. 1er. – Dénomination

Le syndicat est dénommé «Syndicat intercommunal pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical».

Art. 2. – Objet

Le syndicat a pour objet l'organisation et la gestion de l'enseignement musical communal dispensé suivant les modalités de la loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal. Le syndicat opère dans l'optique de maintenir l'agrément de conservatoire de musique obtenu en date du 20 décembre 2002.

L'établissement d'enseignement musical intercommunal porte la dénomination de «Conservatoire de Musique du Nord».

Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet social.

Les communes-membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement des buts syndicaux; elles s'engagent à ne pas organiser pour leur propre compte des cours ou d'autres activités susceptibles de concurrencer l'objet propre du syndicat et elles s'interdisent d'entrer dans un autre syndicat créé à ces mêmes fins.

Le syndicat s'oblige à garantir le maintien et à veiller au développement des deux sites d'enseignement musical de Diekirch et d'Ettelbruck.

Art. 3. – Siège

Le syndicat a son siège à l'Hôtel de Ville de Diekirch à l'adresse 27, avenue de la Gare, L-9202 Diekirch.

Art. 4. – Durée

Le syndicat est constitué pour une durée indéterminée.

Art. 5. – Le comité

Le syndicat est administré par un comité dans lequel chaque commune est représentée par trois délégués.

Chaque délégué dispose d'une voix.

Les affaires suivantes sont notamment soumises à la décision du comité:

1. l'élaboration du règlement intérieur;
2. la désignation des membres du conseil d'éducation et la fixation de la durée de leur mandat;
3. l'organisation annuelle de l'enseignement musical suivant les délais et les modalités définis dans le règlement grand-ducal du 3 août 1998 ayant pour objet la définition des conditions-cadre de l'organisation de l'enseignement musical par les communes ainsi que l'estimation du montant des recettes et des dépenses pour l'année scolaire;
4. la fixation des droits d'inscription.

Les membres du comité n'ont pas droit à des frais de route ou de séjour à charge du syndicat pour l'assistance aux réunions du comité.

Art. 6. – Le bureau

Le bureau du syndicat se compose de quatre membres, dont le président élu par le comité et un vice-président à élire par le bureau parmi ses membres.

Les membres du bureau n'ont pas droit à des frais de route ou de séjour à charge du syndicat pour l'assistance aux réunions du bureau.

Art. 7. – Le président

Le président, élu par le comité parmi ses membres, est remplacé en cas d'absence ou d'empêchement par le vice-président. En cas d'absence simultanée du président et du vice-président, le service passe au plus ancien en rang des membres du bureau.

Art. 8. – Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organe consultatif qui a pour mission de servir comme plate-forme de discussions sur l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement musical au Conservatoire du Nord.

Le conseil d'établissement se compose du comité syndical, du directeur, du directeur adjoint de l'établissement et d'un délégué pour chaque commune non-membre du syndicat dont au moins dix citoyens sont inscrits au Conservatoire de Musique du Nord et qui participe au financement de l'enseignement artistique dispensé au Conservatoire au prorata de ses résidents inscrits. Les communes non-membres désignent leur représentant parmi les membres de leur conseil communal.

Le conseil d'établissement doit obligatoirement donner son avis sur

– l'organisation scolaire annuelle
– la fixation des droits d'inscription.

Le conseil d'établissement élit parmi les représentants des communes non-membres du syndicat un président. Le conseil d'établissement est présidé et convoqué par son président. Il se réunit au moins une fois par année scolaire avant le 15 mai ou sur demande motivée d'au moins un tiers de ses membres. Les réunions ont lieu soit à Diekirch soit à Ettelbruck.

Les membres du conseil d'établissement n'ont pas droit à des jetons de présence, des frais de route ou de séjour de la part du syndicat.

Art. 9. – Le conseil d'éducation

Le conseil d'éducation est un organe consultatif qui doit obligatoirement donner son avis sur l'organisation de l'enseignement au CMNord ainsi que sur les affaires éventuelles qui lui seront soumises par le comité du syndicat.

Le conseil d'éducation se compose de deux délégués du comité syndical, du directeur, du directeur adjoint de l'établissement, de deux délégués du personnel enseignant, de deux délégués des parents d'élèves, de deux élèves de l'établissement et d'un délégué des communes membres du conseil d'établissement.

Les deux délégués du personnel enseignant sont désignés par l'Association du personnel enseignant et administratif du CMNord (APEACMN). Les deux délégués des parents d'élèves ainsi que les deux élèves de l'établissement sont désignés par l'Association des parents d'élèves, élèves et amis du CMNord (APACN). Les membres des communes non-membres du syndicat représentées au sein du conseil d'établissement désignent parmi eux leur membre pour le conseil d'éducation.

Les délégués respectifs seront nommés ou confirmés en début de chaque année scolaire par le comité syndical.

Le conseil d'éducation se réunit autant de fois que l'exigent les affaires qui rentrent dans ses attributions, et au moins une fois par semestre. Le conseil d'éducation est présidé et convoqué par le directeur de l'établissement. Les réunions ont lieu à Diekirch ou à Ettelbruck.

Les membres du conseil d'éducation n'ont pas droit à des jetons de présence, des frais de route ou de séjour de la part du syndicat.

Art. 10. – Comptabilité

Le comité a eu l'autorisation du Ministre de l'Intérieur de pouvoir tenir les livres de la comptabilité syndicale selon les principes de la comptabilité commerciale.

La comptabilité du syndicat comprend le budget, la comptabilité proprement dite, l'inventaire annuel contenant l'indication des valeurs mobilières et toutes les dettes actives et passives, le compte d'exploitation ainsi que le bilan et le compte des pertes et profits dans lesquels les amortissements nécessaires devront être faits.

Art. 11. – Le financement

Les communes-membres du syndicat s'engagent à financer le déficit du syndicat d'après une clé de répartition établie en fonction du nombre des heures de cours hebdomadaires dispensés dans chaque site. Elles verseront à cet effet au syndicat des avances mensuelles adéquates dont le montant est déterminé annuellement en se basant sur les données du mois d'octobre de l'année scolaire en cours.

Les communes-membres verseront au syndicat intercommunal un fonds de roulement nécessaire à une gestion financière saine. Ce fonds de roulement sera fixé en fonction du nombre des heures de cours hebdomadaires dispensés dans chaque site pendant l'année scolaire 2000/2001. Lors de la dissolution du syndicat le fonds de roulement sera récupéré dans les mêmes proportions par les communes-membres.

Art. 12. – Le secrétariat et la recette

Le syndicat crée le poste d'un secrétaire-rédacteur et un poste de receveur, dont les fonctions sont nettement séparées. Les inscriptions aux cours ont lieu sur les deux sites.

Le syndicat crée un poste de directeur et un poste de direction adjoint. Le lieu de travail de l'un des fonctionnaires est fixé à Diekirch, l'autre à Ettelbruck.

Art. 13. – Des locaux

Les communes-membres mettent à la disposition du syndicat les locaux nécessaires au bon fonctionnement de l'enseignement dispensé et en garantissent la jouissance pour un temps égal à la durée du syndicat.

Les locaux doivent être adaptés aux besoins spécifiques de l'enseignement musical et les frais de chauffage, d'éclairage, de nettoyage, d'entretien, de modernisation et d'extension éventuelle sont pris en charge par la commune-membre sur le territoire de laquelle sont situés les locaux.

L'inventaire ainsi que l'état des lieux des locaux mis à disposition par chacune des deux communes font partie intégrante des statuts du syndicat.

D'autres locaux pourront être mis à la disposition du syndicat intercommunal contre paiement d'un droit de location.

Tous les effets mobiliers mis gratuitement à la disposition du syndicat intercommunal par les communes-membres, tels que bureautique, instruments de musique, bibliothèque, sont inscrits dans un inventaire qui fait partie intégrante des statuts du syndicat.

Tous les frais d'entretien et autres y relatifs sont à charge du syndicat. Un amortissement pour ces effets ne sera pas mis en compte, tandis que les acquisitions futures du syndicat feront l'objet d'amortissements aux taux usuels.

Art. 14. – Le personnel du conservatoire de musique

Le syndicat intercommunal s'oblige à engager, avec ses droits acquis, tout le personnel administratif et enseignant actuellement affecté aux deux écoles de musique de Diekirch et d'Ettelbruck.

Afin de maintenir l'agrément de «conservatoire de musique», le syndicat s'engage à respecter son plan de recrutement de professeurs de conservatoire qui a été annexé à la demande d'agrément.

Il est institué une délégation du personnel du syndicat en application de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux et du règlement grand-ducal du 10 août 1991 concernant la désignation, la composition et le fonctionnement des délégations des fonctionnaires communaux.

Art. 15. – Dissolution et liquidation

Conditions de retrait d'une commune membre:

Aussi longtemps que les communes de Diekirch et d'Ettelbruck sont les seules communes membres du syndicat, le retrait de l'une de ces communes impliquera la dissolution du syndicat.

Lors de l'adhésion d'une troisième commune au syndicat les statuts seront modifiés pour fixer notamment les conditions de retrait d'une commune membre.

La dissolution et la liquidation du syndicat se feront conformément à la loi.

L'actif net du résultat tel qu'il résulte du dernier bilan arrêté et approuvé par l'autorité supérieure sera réparti entre les communes membres proportionnellement à la somme de leurs contributions annuelles au financement du fonctionnement du syndicat calculé sur les cinq dernières années. Le personnel du syndicat sera repris par les communes membres de sorte à ce que la charge financière y relative se répartisse entre les communes dans les mêmes proportions que l'actif net.

Art. 16. – Entrée en vigueur des statuts

Les statuts entrent en vigueur le jour où l'arrêté grand-ducal d'approbation sort ses effets.

Règlement ministériel du 15 mars 2010 portant sur l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment les articles 19, 20 et 21;

Arrête:

Chapitre 1er

Art. 1er. Le présent règlement ministériel règle les modalités de fonctionnement du comité d'accréditation et précise les conditions préalables ainsi que la procédure d'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur.

Lors de la procédure d'accréditation, le programme de formation est évalué à l'aide des critères énoncés au chapitre 2. La décision d'accréditation se fonde sur une appréciation globale du programme de formation soumis.

Chapitre 2: des domaines d'examen et des critères

Art. 2. Le comité d'accréditation évalue les dossiers de candidature à l'accréditation selon les critères suivants couvrant les domaines d'examen et les standards afférents, et ce conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur:

(1) Opportunité de chaque programme de formation
- Le programme de formation vise des objectifs économiques pertinents en termes d'emploi et d'insertion professionnelle;
- le programme de formation dispose d'une analyse de faisabilité argumentée.

(2) Pertinence du programme de formation
- Le programme de formation dispose d'un plan d'études structuré;
- le programme de formation couvre les aspects principaux de la spécialisation. Il permet l'acquisition de méthodes de travail adéquates et garantit l'intégration de connaissances spécifiques à la spécialisation;
- le programme de formation est défini en termes d'objectifs d'apprentissage et il est décliné en connaissances, compétences spécifiques et compétences transversales.

(3) Modalités d'évaluation et de certification des étudiants
- Les qualifications requises pour l'admission sont vérifiées;
- les méthodes d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

(4) Mise en œuvre du programme de formation
- Le programme de formation dispose des ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont disponibles pour la durée totale du programme de formation;
- l'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement;
- il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.

(5) Mesures de garantie de la qualité
- Le programme de formation fait l'objet de mesures de garantie de la qualité;
- les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont définis de manière à garantir la qualité de l'activité du lycée concerné.

Chapitre 3: de la procédure

Art. 3. (1) La procédure d'accréditation consiste en une évaluation menée en deux étapes:

a. examen de la recevabilité;

b. examen de la conformité aux standards de qualité effectué au lycée organisateur de la formation par le comité d'accréditation accompagné, le cas échéant, par un groupe d'experts et décision d'accréditation.

(2) La décision portant sur la recevabilité de la demande se fonde sur les critères énoncés à l'article 2 (1).

Art. 4. Sont habilitées à déposer une demande en recevabilité et une demande d'accréditation les directions des lycées et des lycées techniques.

Les demandes en recevabilité doivent être déposées au ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions pour le 15 novembre et les demandes en accréditation doivent être déposées au ministère de l'enseignement supérieur pour le 15 avril.

Les demandes en recevabilité et les demandes d'accréditation sont rédigées sur base d'un cahier des charges transmis sur demande par le ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions.

La procédure d'accréditation visée à l'article 3 (1) b est close au plus tard 6 semaines à compter de la date du dépôt de la demande.

Les rapports du comité d'accréditation sont publics.

Chapitre 4: des commissions spéciales et des experts

Art. 5. Le comité d'accréditation peut s'adjoindre une ou plusieurs commissions spéciales qui comptent deux à cinq experts chacune.

Ces commissions peuvent être constituées pour des domaines et/ou des programmes de formation précis.

Chaque commission est présidée par un membre du comité d'accréditation.

Art. 6. Le président du comité d'accréditation désigne les experts au moment de la décision en recevabilité.

La désignation des experts est soumise aux critères suivants:

a. la majorité de la commission spéciale est formée de personnes qualifiées et compétentes dans les domaines sur lesquels porte le programme de formation à accréditer;

b. un expert au moins doit disposer de bonnes connaissances du secteur économique luxembourgeois concerné;

c. les experts doivent être indépendants.

Art. 7. La commission spéciale est chargée de rédiger un rapport. Elle se réfère à cet effet aux standards de qualité précisés dans le cadre du présent règlement ministériel.

Chapitre 5: de la décision

Art. 8. En arrêtant son avis, le comité d'accréditation peut prendre une des décisions suivantes:

- accréditation sans condition;
- accréditation assortie de conditions;
- refus de l'accréditation.

Art. 9. L'accréditation assortie de conditions est accordée par le ministre s'il peut être remédié aux carences constatées dans un délai de six mois. Le comité d'accréditation vérifie s'il a été satisfait aux conditions dans les délais impartis. Si les conditions ne sont pas remplies à l'expiration du délai, le comité propose soit la prolongation des délais, soit l'adaptation des conditions, soit le retrait de l'accréditation.

Art. 10. L'accréditation sans condition est valable cinq ans. L'accréditation assortie de conditions est valable cinq ans, pour autant qu'il ait été satisfait aux conditions endéans les délais impartis.

Art. 11. Le retrait de l'accréditation intervient en cas de cessation volontaire de l'activité pendant plus d'un an ou en cas de non-usage de l'accréditation pendant plus de deux ans après l'octroi de cette dernière.

Chapitre 6: de la tenue des réunions

Art. 12. La convocation est envoyée aux membres au moins quatre jours francs avant la réunion, sauf urgence. La convocation est accompagnée d'un ordre du jour et des documents de travail.

Le président du comité d'accréditation établit l'ordre du jour des réunions.

Art. 13. Les séances du comité sont présidées par son président ou en son absence par le membre le plus âgé.

Art. 14. Le comité cherche à rendre ses avis à l'unanimité. A défaut, toute décision est prise à la suite d'un vote à main levée. Le vote par procuration n'est pas admis. La décision résultant du vote n'est acquise que si au moins trois quarts des membres présents s'y rallient.

Si la présence des membres est inférieure au quorum des trois quarts, le comité peut néanmoins discuter les points figurant à l'ordre du jour, mais il se voit dans l'obligation de reporter les prises de décision à la prochaine séance.

Art. 15. Les réunions du comité ne sont pas publiques et ses membres sont tenus à la discrétion. Les questions relatives aux personnes sont traitées de façon confidentielle.

Les délibérations et les décisions du comité sont consignées dans des procès-verbaux par séance.

Art. 16. Les décisions prises sont transmises au ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions.

Art. 17. Le présent règlement ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 mars 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Halima AKLOUCHE, née le 25 novembre 1959 à Beni Rached (Algérie), demeurant à L-4680 Niederkorn, 13, rue des Trévires, a été autorisée à porter les nom et prénom de AKLOUCHE Hélène.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Mónica Isabel AMARO DUARTE, née le 2 janvier 1975 à Vila Franca de Xira (Portugal), demeurant à L-1325 Luxembourg, 13, rue de la Chapelle, a été autorisée à porter les nom et prénom de DUARTE Monica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Monsieur David ANTUNES TEIXEIRA, né le 6 mars 1982 à Luxembourg, demeurant à L-7447 Lintgen, 79, route de Fischbach, a été autorisé à porter les nom et prénom de ANTUNES David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Monsieur Sergio Paulo BANDEIRA GONÇALVES, né le 13 mars 1977 à Luxembourg, demeurant à L-8077 Bertrange, 2, impasse Quatre Saisons, a été autorisé à porter les nom et prénom de BANDEIRA Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Monsieur André Filipe BATISTA DE ALMEIDA, né le 28 janvier 1983 à Sobral/Mortágua (Portugal), demeurant à L-3416 Dudelange, 104, rue Ste Barbe, a été autorisé à porter les nom et prénom de BATISTA DE ALMEIDA André.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Sónia Patrícia BRANCO NEVES, née le 4 février 1985 à Vilar da Veiga/Terras de Bouro (Portugal), demeurant à L-8814 Bigonville, 19, rue Principale, a été autorisée à porter les nom et prénoms de BRANCO Sonia Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Iola Jacinta CARDOSO MARICATO DOS SANTOS, née le 25 mars 1976 à Lavos/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-3524 Dudelange, 97, rue Norbert Metz, a été autorisée à porter les nom et prénoms de CARDOSO MARICATO Iola Jacinta.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Katy CORREIA RIBEIRO, née le 12 août 1982 à Luxembourg, demeurant à L-3233 Bettembourg, 18, rue de l'École, a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO Katy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Sonia Maria DA CUNHA CARVALHO MOTA, née le 12 septembre 1978 à Paranhos/Porto (Portugal), demeurant à L-9170 Mertzig, 47, rue de Michelbouch, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MOTA Sonia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Monsieur Gilberto DA SILVA CARRIÇO, né le 31 juillet 1972 à Luxembourg, demeurant à L-6315 Beaufort, 10, an de Klenge Gaarden, a été autorisé à porter les nom et prénom de CARRIÇO Gilbert.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Monsieur Patrick DAS MERCES DE ALMEIDA, né le 19 décembre 1984 à Luxembourg, demeurant à L-5250 Sandweiler, 36, rue de Remich, a été autorisé à porter les nom et prénom de ALMEIDA Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Sandrina Elisabete DE ALMEIDA OLIVEIRA, née le 19 mai 1978 à Tondela (Portugal), demeurant à L-3392 Roedgen, 14, rue de la Chapelle, a été autorisée à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Sandrina Elisabete.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Lúcia de Fátima DOS REIS FERREIRA, née le 17 mai 1967 à Póvoa de Agrações/Chaves (Portugal), demeurant à L-3552 Dudelange, 21, rue Nic Conrady, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERREIRA Lucie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Monsieur Olav André Hubert Jacques EWERT, né le 25 janvier 1956 à Luxembourg, demeurant à H3R 2J6 Ville Mont-Royal, QC (Canada), 2071 chemin Lucerne, a été autorisé à porter les nom et prénom de EWERT André.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Monsieur Rui Manuel RODRIGUES MINISTRO, né le 24 mars 1962 à Espinho/Mortágua (Portugal), demeurant à L-5450 Stadtbredimus, 1B, Waistrooss, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MINISTRO Rui Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Maria Lina RODRIGUES NEVES, née le 2 octobre 1982 à Luxembourg, demeurant à L-5450 Stadtbredimus, 29B, Waistrooss, a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES NEVES Marilyn.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Graça Maria SIMOES PIRES FERREIRA, née le 13 mars 1978 à Luxembourg, demeurant à L-8223 Mamer, 9, rue de Londres, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SIMOES Graça Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2010, Madame Cindy TEIXEIRA SANTOS, née le 29 novembre 1991 à Luxembourg, demeurant à L-5892 Alzingen, 9, rue Jean Wolter, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Cindy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Madame Jessica SCHUMACHER, rédacteur principal à l'Administration de l'Emploi, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration à partir du 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Monsieur Romain FUSENIG, rédacteur principal à l'Administration de l'Emploi, a été nommé chef de bureau adjoint à la même administration à partir du 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Madame Madeleine WEISGERBER, chef de bureau hors cadre à l'Administration de l'Emploi, a été nommée inspecteur hors cadre à la même administration à partir du 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Monsieur Christian BOHEIM, chef de bureau adjoint à l'Administration de l'Emploi, a été nommé chef de bureau à la même administration à partir du 1er avril 2010.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Madame Marianne KERSCHEN ép. KOMES, inspecteur à l'Administration de l'Emploi, a été nommée inspecteur de direction à la même administration à partir du 1er avril 2010.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Monsieur Marc KAYL et Madame Sylvie RASQUIN, rédacteurs principaux à l'administration judiciaire, sont nommés chef de bureau adjoint à la même administration avec effet au 1er mars 2010.

Administration judiciaire. – Démission d'office. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, la démission d'office de ses fonctions d'agent de probation auprès du Service central d'Assistance Sociale est prononcée à l'encontre de Madame Romaine HEMMER-STANZELEIT pour cause d'abandon de l'exercice de ses fonctions.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Madame Anne-Catherine THILL, attaché de direction stagiaire, a été nommée attaché de direction avec effet au 1er mars 2010.

Administration pénitentiaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, démission honorable de ses fonctions d'ingénieur-technicien a été accordée à Monsieur Thierry FABER avec effet au 31 décembre 2009.

Armée. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire de l'armée aura lieu en mai-juin 2010.

Conseil d'État. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Yves MARCHI a été nommé à la fonction d'attaché premier en rang au Secrétariat du Conseil d'État avec effet au 1er octobre 2009. Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010, Madame Françoise ALEX a été nommée à la fonction d'attaché au Secrétariat du Conseil d'État avec effet au 1er avril 2010.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de février 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. CACTUS (valable du 01.07.2007 au 30.06.2010) signée au cours du mois de novembre 2009 entre la direction de la S.A. CACTUS et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail du 14 février 2007 pour les ouvriers de la S.A. CIMALUX signé le 28 janvier 2010 entre la direction de la S.A. CIMALUX et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail du 21 novembre 2007 pour les employés de la S.A. CIMALUX signé le 28 janvier 2010 entre la direction de la S.A. CIMALUX et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. GUARDIAN AUTOMOTIVE-E (valable du 01.04.2008 au 31.12.2010) signée en date du 11 décembre 2009 entre la direction de la S.A. GUARDIAN AUTOMOTIVE-E et l'OGB-L;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.àr.l. MOOG Luxembourg signée en date du 2 février 2010 entre la direction de la S.àr.l. MOOG Luxembourg, la délégation du personnel de la S.àr.l. MOOG Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010, Madame Laure HUBERTY, Attaché de légation en service ordinaire, a été nommée Secrétaire de légation en service ordinaire à partir du 1er avril 2010.

École Supérieure du Travail. – Conseil administratif. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 12 mars 2010, Madame Véronique EISCHEN, membre du bureau exécutif de la Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg a été nommée membre du Conseil administratif de l'École Supérieure du Travail en remplacement de Madame Renata SANTINI.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de février 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A. repr. par MM. Roel HUYGENS, Stéphane BORZELLINO et Michel WATERPLAS, Luxembourg	ARGENTA LIFE LUXEMBOURG S.A.	26.02.2010
LOPES SOARES Celia Adilia, Schifflange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	04.02.2010
MARCINKA Delphine, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	04.02.2010
MARQUES ANACLETO Marco Nuno, Frisange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	04.02.2010
SANCHES CRISTOVAO Jorge, Schifflange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	04.02.2010
BILOCQ Frédéric, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	04.02.2010
IANNANTUONI Damien, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	04.02.2010
KERBER Alain, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	18.02.2010
PUTZIERER Patrick, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	18.02.2010
CONCEICAO RIBEIRO Goreti Maria, Mersch	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.02.2010
DA COSTA Miguel, Esch/Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	10.02.2010
DEVAQUET Daniel, Grevenmacher	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010
GABILLET Stephanie ép. ZELENIKA, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010
HAMMES Sophie, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010
HALL Francine, Holzem	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.02.2010
HOMMEL Joël, Bertrange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010

KREMER Marc, Fouhren	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.20.10
SOUKNI Yann, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010
STOCKMANN Caroline, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	26.02.2010
WEICKER Germain, Wecker	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010
XHAFA Merita, Wolwerange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010
MORETTI S.à.r.l. repr. par M. Alain MORETTI, Wormeldange-Haut	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	04.02.2010
BCHIR Samir, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	04.02.2010
BELLOFATO Edith, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	04.02.2010
ACOMAU S.à.r.l. repr. par M. Maurice LEONARD, Huldange	HAMBURG MANNHEIMER	04.02.2010
BECKER Tom, Bettendorf	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	02.02.2010
CHAMBORD David, Clemency	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	26.02.2010
LACENTRA François, Luxembourg	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	26.02.2010
LE BERRE Yann, Howald	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	26.02.2010
WAGNER Pascale ép. MENTZ, Medernach	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	02.02.2010
TOM BECKER & Cie S.à.r.l., Béreldange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	02.02.2010
AREND Valérie, Hupperdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
BARTEN René, Lenningen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.02.2010
BERTHOLD André, Soleuvre	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
BREVER Frédéric, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
CACEIRO FERREIRA Mario Antonio, Schieren	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
CAGNATO Tania, Dippach-Gare	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
DA SILVA CARNEIRO Vitor Jorge, Belvaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.04.2010
HUDECK Christian, Niederfeulen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010

LENTZ Steven, Wormeldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
LOUTSCH José, Schuttrange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	02.02.2010
MOROCUTTI Ilario, Steinfort	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.02.2010
MOURA Jos, Mondorf-les-Bains	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	18.02.2010
PEREIRA NUNES Manuela, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
SCHIERTZ Josiane, Goeblange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
SCHMITZ Alain, Weidingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	18.02.2010
SCHOLTES Henri, Lellingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	26.02.2010
SCHOLZEN Ernest, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.02.2010
TAVARES DE PINHO Antonio Carlos, Rodange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.02.2010
URSO Romain, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	04.02.2010
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES RISK & MANAGEMENT S.à.r.l. repr. par M. Jos MOURA, Mondorf-les-Bains	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMB0URGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	18.02.2010
ASSPRO1A S.à.r.l. repr. par M. Dan HEIDERSCHEID, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	26.02.2010

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de février 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
MOROCUTTI Ilario, Steinfort	AME LUX S.A. HAMBURG MANNHEIMER	22.02.2010
STOCKMAN Caroline ép. RAMIER, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	10.02.2010
HALL Francine, Holzem	BÂLOISE LUXEMBOURG IARD DKV LUXEMBOURG FORTIS LUXEMBOURG VIE	22.02.2010
BURCKEL Christian, Luxembourg	CALI EUROPE	22.02.2010
AUBERTIN Françis, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	26.02.2010
CONCEICAO RIBEIRO Goreti Maria, Mersch	P&V ASSURANCES	22.02.2010
DA COSTA Miguel, Esch/Alzette	P&V ASSURANCES	10.02.2010

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Conditions Générales. – A partir du 1er mai 2010 sont applicables les nouvelles conditions générales de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Ces conditions générales sont à la disposition du public sur le site Internet «www.pt.lu» sous la rubrique «Télécom», ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Indice des prix à la consommation du mois de février 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **751.13** pour le mois de février 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de février 2010 à **747.46**.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué

Secteur Gaz naturel

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) Proposition de modification du règlement E09/04/ILR du 2 février 2009 fixant les méthodes de détermination des tarifs d'utilisation des réseaux de transport, de distribution et des services accessoires à l'utilisation des réseaux.

Le texte mis en consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 15 avril 2010.

Luxembourg, le 16 mars 2010.

La Direction

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Madame Martine GILLARDIN, premier juge au tribunal administratif, a été nommée vice-président au tribunal administratif et Monsieur Claude FELLENS, juge au tribunal administratif, a été nommé premier juge au tribunal administratif.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 16 mars 2015, à Madame Madia DISCIGLIO-FASANO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 11A, rue Hiehl, L-6212 Consdorf.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 janvier 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/117-3/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 16 mars 2015, à Madame Joan Nicole BIWER-WEILER, domiciliée à 78, rue des Remparts, L-4303 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 78, rue des Remparts, L-4303 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/541/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Sandra Paula COSTA MORAIS-DA CRUZ GONCALVES, domiciliée à 20, rue Paul Eyschen, L-4555 Niedercorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 20, rue Paul Eyschen, L-4555 Niedercorn.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/542/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Rabia BENALI-EL OUAHABI, domiciliée à 139, rue Emile Mark, L-4620 Differdange-Fousbann, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 139, rue Emile Mark, L-4620 Differdange-Fousbann.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/543/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Grazyna Maria KUBIAK, domiciliée à 35, rue de l'Eau, L-4920 Bascharage, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 35, rue de l'Eau, L-4920 Bascharage.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/544/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Séverine Valérie Pascale PEIXOTO DE ALMEIDA-SANTINI, domiciliée à 8, rue du X Septembre, L-4320 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 8, rue du X Septembre, L-4320 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/545/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 16 mars 2015, à Madame Barbara Susanne ERASMY-SPREUER, domiciliée à 65, rue de Luxembourg, L-3392 Roedgen, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 65, rue de Luxembourg, L-3392 Roedgen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/546/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Susana Maria DA COSTA VIEIRA-BATISTA MARTINS, domiciliée à 7-D, rue du Château, L-6313 Beaufort, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 7-D, rue du Château, L-6313 Beaufort.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/547/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Maria Manuela HEYARD-GUERREIRO SILVESTRE, domiciliée à 2-B, rue Maximilien, L-6463 Echternach, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 2-B, rue Maximilien, L-6463 Echternach.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/549/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Rosa Branca DA SILVA CARDOSO-NEVES PEREIRA, domiciliée à 18, route de Reisdorf, L-6311 Beaufort, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 18, route de Reisdorf, L-6311 Beaufort.

La capacité maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/550/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 16 mars 2015, à Madame Léa BAUSCH, domiciliée à 10, rue de la Résistance, L-4775 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 10, rue de la Résistance, L-4775 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/551/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Chafia KHEMICI-LABED, domiciliée à 8, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 8, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/552/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 mars 2012, à Madame Florbela Maria FERNANDES SAMPAIO-PIMENTA LOPES BENTO DE MATOS, domiciliée à 7, rue du Village, L-5430 Lenningen, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 7, rue du Village, L-5430 Lenningen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/553/2010.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 16 mars 2015, à Madame Josiane RAUS-GOERES, domiciliée à 17, Schoulstrooss, L-5716 Aspelt, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 17, Schoulstrooss, L-5716 Aspelt.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/554/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Biwer, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6834 Biwer, Kiirchestrooss 6, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Complexe scolaire An der Wiss», L-6833 Biwer, 12, Schoulstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 mars 2012, prend effet le 12 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 247/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 101 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 mai 2008, enregistré sous le numéro MR 247/2.

Par arrêté ministériel du 11 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé au syndicat intercommunal «De Réidener Kanton», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8606 Bettborn, 3, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants - sport», dénommé «Sport-Krees Atert» aux adresses suivantes:

– «Atert Lycée Redange», L-8508 Redange/Attert, 1, rue du Lycée,
– «Hall Sportif de Redange/Attert», L-8508 Redange/Attert, 1, rue du Centre médical,
– «Hall Sportif d'Useldange», L-8707 Useldange, rue de Schandel,
– «Hall Sportif de Beckerich», L-8522 Beckerich, 3, Jos Seyler-Strooss,
– «Hall Sportif du Preizerdaul», L-8611 Platen, 3, al Strooss,
– «Complexe Sportif de Koetschette/Centre Scolaire de Koetschette», L-8821 Koetschette, 1, rue de la Paix.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 10 mars 2012, prend effet le 11 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 359/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 359.

Par arrêté ministériel du 16 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Centrale pour le préscolaire», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 mars 2012, prend effet le 16 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 327/3.**

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 14 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 327/2.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Gellé», L-1620 Luxembourg, 6A, rue J. B. Gellé.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 mars 2012, prend effet le 17 mars 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 386**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 153 usagers.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, Monsieur le docteur Frédéric FOGEN, né le 7 avril 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, Madame le docteur Gotelind STOLLWERCK, épouse KUTTER, née le 6 novembre 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, Madame Barbara DILLMANN, épouse HOFFMANN, née le 11 avril 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, Monsieur Jacques BERNARD, né le 17 octobre 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie infantile au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, Madame le docteur Alina-Gabriela ZAHARIA, épouse CIOCLOV, née le 12 mars 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Monsieur le Docteur Luc ANISET, né le 30 mars 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Monsieur Arne HINZ, né le 14 mars 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Monsieur le Docteur Marc RANCIER, né le 27 août 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Monsieur le Docteur François DAP, né le 9 août 1956, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2010, Madame le Docteur Sabine BRUTSAERT épouse DE GRIECK, née le 12 décembre 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2010, Monsieur Marquart HEIDEMANN, né le 29 juin 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Sandy KOENIG, née le 28 novembre 1982, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de février 2010.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
AUBERTIN Françis, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	26.02.2010

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 30 9 avril 2010

Sommaire

FONDS DE COMPENSATION – STATUTS

Fonds de compensation. – Statuts. – Par arrêté ministériel du 23 mars 2010 les statuts du Fonds de compensation, tels qu'ils ont été établis par le conseil d'administration du Fonds dans sa réunion du 25 février 2010 et tels qu'ils figurent à l'annexe ont été approuvés.

ANNEXE

Statuts du Fonds de compensation commun au régime général de pension, institué par l'article 260 du Code de la sécurité sociale.

Art. 1er. Le conseil d'administration fixe ses séances selon les besoins du service, en principe une fois par mois. Le président peut convoquer le conseil d'administration en séance extraordinaire s'il le juge nécessaire. Il est obligé de convoquer une séance extraordinaire dans le délai de huit jours, si la demande écrite en est faite par deux des membres du conseil d'administration avec indication de l'ordre du jour.

Pour toutes les séances qui n'ont pas lieu à des dates déterminées, fixées une fois pour toutes par le conseil d'administration, le président doit convoquer les membres par écrit à sept jours. En cas d'urgence le conseil d'administration peut être convoqué par tous les moyens et sans délai.

La convocation portant indication sommaire de l'ordre du jour est adressée aux membres par la voie postale ou par courrier électronique.

Le membre effectif du conseil d'administration qui est empêché d'assister à la réunion en avisera aussitôt que possible le président qui convoquera son suppléant. Dans cette hypothèse, le délai précisé à l'alinéa 1er ne doit pas être observé.

Le conseil d'administration délibère valablement si la majorité de ses membres est présente et si chaque groupe visé à l'article 262, alinéa 1er, sous les chiffres 1), 2) et 3) du Code de la sécurité sociale est représenté par au moins un membre.

Art. 2. Le conseil d'administration ne peut procéder à une modification des statuts que si au moins trois des délégués ou représentants respectivement visés sous les points 1), 2) et 3) de l'article 262, alinéa 1 du Code de la sécurité sociale sont présents à la réunion et si les trois quarts au moins des suffrages valablement exprimés, les abstentions n'étant pas prises en considération, sont favorables à la proposition.

Si une première réunion ne peut délibérer valablement, la modification des statuts peut être décrétée valablement dans une seconde réunion du conseil d'administration qui délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présents, si les trois quarts au moins des suffrages valablement exprimés, les abstentions n'étant pas prises en considération, sont favorables à la proposition et si les convocations ont rendu attentif à la validité du vote intervenu dans ces conditions. Cette seconde réunion est à convoquer dans les trois jours dans le respect des délais prévus à l'article 1er, alinéa 2.

Art. 3. Des fonctionnaires ou agents peuvent être chargés de faire le rapport, de fournir des renseignements ou de remplir les fonctions de secrétaire.

Le président ou son remplaçant ouvre, dirige et clôt les délibérations.

Les affaires qui n'ont pas été portées à l'ordre du jour ne peuvent donner lieu à une décision que s'il ne s'élève aucune opposition contre la mise en discussion ou s'il s'agit d'une demande tendant à la convocation d'une réunion extraordinaire.

Le procès-verbal est soumis pour approbation au conseil d'administration subséquent qui décide sur les observations auxquelles il pourrait donner lieu et qui le modifie en conséquence.

Art. 4. Les membres du conseil d'administration délégués par les salariés et par les employeurs désignent respectivement leur délégué au comité d'investissement.

Le comité d'investissement est convoqué et présidé par le président du Fonds de compensation ou par son délégué.

L'article 1er, alinéas 2 et 3 ainsi que l'article 3 sont applicables par analogie.

Art. 5. Les membres externes du comité d'investissement sont désignés, à la majorité des trois quarts des voix, par le conseil d'administration en raison de leur compétence dans le domaine financier. La durée de leur mandat coïncide en principe avec celui du conseil d'administration en place.

Ils peuvent être révoqués par le conseil d'administration sous la même condition de majorité.

Les membres révoqués ou ayant démissionné sont remplacés conformément à l'alinéa 1er. Ils terminent le mandat des experts remplacés.

Art. 6. L'indemnité annuelle revenant aux membres externes du comité d'investissement est fixée à vingt mille euros payable semestriellement et proportionnellement à leurs participations aux différentes réunions.

Les autres membres du comité d'investissement touchent par réunion une indemnité correspondant au triple du montant de celle revenant aux membres pour une participation à une réunion du conseil d'administration.

Art. 7. Pour chaque commission instituée sur base de l'article 263, alinéa 5 du Code de la sécurité sociale, le conseil d'administration définit la composition et les compétences.

L'article 1er, alinéas 2 et 3 ainsi que l'article 3 sont applicables par analogie.

Art. 8. Le conseil d'administration peut préciser les règles déontologiques de comportement auxquelles sont soumis les organes, le personnel ainsi que les collaborateurs du Fonds, quel que soit leur statut.

Art. 9. Les délibérations des organes du Fonds ainsi que les documents y afférents, sont confidentiels. Les membres, ainsi que les personnes qui assistent le Fonds, sont tenus à une obligation de réserve et ne peuvent exploiter ni pour leur compte propre ni pour le compte d'autrui les éventuelles informations privilégiées qui pourraient être portées à leur connaissance, notamment celles qui, précises et non publiques, sont susceptibles d'avoir une influence sur le cours d'un instrument financier. Dans ce contexte les dispositions légales concernant les opérations d'initiés ou encore les abus de marché sont susceptibles de s'appliquer.

Art. 10. Chacun des membres du conseil d'administration et du comité d'investissement doit, lors de sa prise de fonction, déclarer au président du Fonds qui tient ces informations à la disposition des autres membres du conseil d'administration, la liste des fonctions qu'il exerce ou vient à exercer ainsi que tout mandat qu'il détient ou vient à détenir dans un domaine ou au sein d'une personne morale pouvant intéresser l'activité du Fonds de compensation.

Toute modification en la matière doit être déclarée sans délais et donne lieu à une mise à jour immédiate de la liste.

Art. 11. Pour la mise en œuvre de la gestion financière du Fonds, aucun membre du conseil d'administration ni du comité d'investissement ne peut délibérer dans une affaire dans laquelle lui-même ou, le cas échéant, une personne morale au sein de laquelle il exerce des fonctions ou détient un mandat a un intérêt. Lorsqu'un membre estime qu'un point de l'ordre du jour est susceptible de générer un conflit d'intérêt dans son chef, il en avertit avant tout débat le président du Fonds. Mention en sera faite au procès-verbal.

Dans la mesure où, en vertu des dispositions ci-dessus, des membres ne sont pas admis à participer à une délibération, ceux-ci ne comptent pour la détermination ni du quorum ni de la majorité visés aux articles 1er, 2 et 4.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 31 **14 avril 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 27 février 2010 portant nomination, pour un terme de trois ans, des membres du Conseil de discipline de la Force publique.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 34 de la loi modifiée du 16 avril 1979 concernant la discipline dans la Force publique;

Vu l'arrêté grand-ducal du 13 juin 1979 portant institution du Conseil de discipline de la Force publique;

Vu l'arrêté grand-ducal du 13 février 2007 portant nomination, pour un terme de trois ans, des membres du Conseil de discipline de la Force publique;

Sur le rapport de Nos Ministres de la Défense, de l'Intérieur et à la Grande Région, de la Justice, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil de discipline de la Force publique pour un terme de trois ans:

Membres effectifs:

M. Pierre CALMES, Conseiller à la Cour d'appel;

M. Jean-Jacques WELFRING, Directeur de la Défense au Ministère des Affaires étrangères – Direction de la Défense;

M. Steve THULL, Lieutenant-colonel de l'Armée;

M. Armand SCHOCKWEILER, 1er Commissaire divisionnaire de l'Inspection générale de la Police;

M. Joseph SCHMIT, Directeur général adjoint de la Police grand-ducale.

Membres suppléants:

M. Roger LINDEN, Conseiller à la Cour d'appel;

Mme Andrée COLAS, Premier Conseiller de gouvernement au Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région;

M. Christian SIMON, Major de l'Armée;

M. Vincent FALLY, 1er Commissaire divisionnaire de l'Inspection générale de la Police;

M. Philippe SCHRANTZ, 1er Commissaire divisionnaire de la Police grand-ducale.

Au cas où l'inculpé n'est pas officier ou membre du cadre supérieur de police, les sous-officiers ou inspecteurs de police ci-après prendront la place de l'officier ou du membre du cadre supérieur de police le moins ancien dans le grade le moins élevé, étranger au corps dont relève l'inculpé.

Armée:

M. Marco STRENG, Adjudant-major, membre effectif;

M. Charles ZANTER, Adjudant-major, membre suppléant.

Inspection Générale de la Police:

M. Carlo SCHERER, Commissaire en chef, membre effectif;

M. Claude HATTO, Commissaire en chef, membre suppléant.

Police Grand-Ducale:

M. Paul BECKENE, Commissaire en chef, membre effectif;

M. Léon FELTEN, Commissaire en chef, membre suppléant.

Art. 2. Monsieur Pierre CALMES remplira les fonctions de président du Conseil de discipline de la Force publique.

En cas d'empêchement de Monsieur Pierre CALMES, Monsieur Roger LINDEN remplira les fonctions de président.

Art. 3. Notre Ministre de la Défense est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de la Défense,
Jean-Marie Halsdorf

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Key Biscayne, le 27 février 2010.
Henri

Arrêté du Gouvernement en conseil du 12 mars 2010 portant nomination du président et du vice-président du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public.

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;

Vu l'arrêté grand-ducal du 27 février 2010 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public;

Vu la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 5 de la loi du 31 mai 1999 précitée sont nommés président respectivement vice-président du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public:

– Président: Monsieur Yves ELSEN, Managing Partner & CEO, HITEC Luxembourg S.A.;
– Vice-président: Monsieur Jacques LANNERS, Président du Conseil d'Administration, CERATIZIT Luxembourg s.à r.l.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 12 mars 2010.
Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert
Marco Schank
Françoise Hetto-Gaasch
Romain Schneider

Arrêté ministériel du 17 mars 2010 portant nomination d'un membre de la commission juridique du Registre de Commerce et des Sociétés.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 34 et 35 du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises instituant une commission juridique du Registre de Commerce et des Sociétés;

Vu les propositions de la Chambre de commerce;

Arrête:

Art. 1er. Madame Anne-Sophie THEISSEN, Attachée, est nommée comme membre effectif, représentant la Chambre de commerce et des sociétés auprès de la commission juridique du Registre de Commerce et des Sociétés en remplacement de Madame Marie-Anne KETTER.

Art. 2. Le présent arrêté sera notifié à Madame Anne-Sophie THEISSEN pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 17 mars 2010.
Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 24 mars 2010 portant nomination des membres de la commission d'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 1971 portant organisation du stage et de l'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la commission d'examen de fin de stage des candidats-huissiers de justice pour une durée de trois ans:

– Mme Annette GANTREL, Conseiller à la Cour d'Appel
– Mme Lotty PRUSSEN, Conseiller à la Cour d'Appel

– M. Roger LINDEN, Conseiller à la Cour d'Appel
– Me Arsène KRONSHAGEN, Avocat à Luxembourg
– M. Carlos CALVO, Huissier de Justice à Luxembourg.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la même commission:

– Mme Irène FOLSCHEID, Président de Chambre à la Cour d'Appel
– M. Nico EDON, Président de Chambre à la Cour d'Appel
– M. Georges WIVENES, Procureur Général d'Etat adjoint
– Me Lucy DUPONG, Avocat à Luxembourg
– M. Tom NILLES, Huissier de Justice à Esch-sur-Alzette.

Art. 3. Mme Annette GANTREL est désignée comme présidente de la commission.

Art. 4. Une expédition du présent arrêté est remise à chacun des intéressés pour lui servir de titre. Copie en est adressée pour information à Monsieur le Procureur Général d'Etat, à la Cour des Comptes et à la Chambre des Huissiers de Justice.

Luxembourg, le 24 mars 2010.
Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 25 mars 2010 concernant l'ouverture d'une enquête sur l'utilité du remembrement des terres principalement forestières sises dans la commune de SAEUL et alentours.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu l'article 15 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux;

Vu la demande du conseil communal de SAEUL en date du 23 octobre 2008;

Vu la proposition de l'Office National du Remembrement en date du 26 février 2010;

Arrête:

Art. 1er. Il sera procédé par l'Office National du Remembrement à une enquête sur l'utilité d'un remembrement des terres principalement forestières des parties des sections cadastrales A de SCHWEBACH, B de KAPWEILER, C de SAEUL, D de CALMUS et E de EHNER de la commune de SAEUL, des parties des sections cadastrales A de GREISCH et C de SEPTFONTAINES de la commune de SEPTFONTAINES, de la partie de la section cadastrale A de TUNTANGE de la commune de TUNTANGE, de la partie de la section cadastrale C de BROUCH de la commune de BOEVANGE-SUR-ATTERT et de la partie de la section cadastrale C de RIPPWEILER de la commune d'USELDANGE.

Art. 2. Les plans cadastraux indiquant la délimitation provisoire du périmètre de remembrement sont déposés au siège de l'Office National du Remembrement.

Art. 3. Les propriétaires des terres comprises dans ledit périmètre sont constitués en association syndicale de remembrement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mars 2010.
Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,
Romain Schneider

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Ellen Karin GRÄWERT née KLEIN, née le 18 février 1943 à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant à L-8227 Mamer, 14, rue des Eglantiers, a été autorisée à porter les nom et prénoms de GRAEWERT KLEIN Ellen Karin.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Sabrina LEAL FERREIRA, née le 30 avril 1991 à Luxembourg, demeurant à L-2761 Luxembourg, 8, rue Yolande, a été autorisée à porter les nom et prénom de LEAL Sabrina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Sandra MONTEIRO LUCAS, née le 15 juin 1978 à Luxembourg, demeurant à L-7260 Bereldange, 18, rue Pierre Krier, a été autorisée à porter les nom et prénom de LUCAS Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Natália Sofia PEREIRA LOBO, née le 15 décembre 1987 à Vieira do Minho (Portugal), demeurant à L-4601 Differdange, 44, avenue de la Liberté, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Sandra PEREIRA SANTOS, née le 7 juillet 1974 à Luxembourg, demeurant à L-4581 Differdange, 75, rue de l'Hôpital, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Manuela Angelika RECH-SCHULZ née SCHULZ, née le 25 février 1966 à Berlin (Allemagne), demeurant à L-7381 Bofferdange, 102, Cité Roger Schmitz, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SCHULZ Manuela Angelika.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Monsieur Filipe Nuno RIBEIRO GONÇALVES, né le 5 octobre 1977 à Luxembourg, demeurant à L-8235 Mamer, 10, route de Kehlen, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GONÇALVES Filipe Nuno.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Monsieur Claude Michel SANTOS LOUREIRO, né le 31 décembre 1983 à Luxembourg, demeurant à L-8371 Hobscheid, 2, rue de Steinfort, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LOUREIRO Claude Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Sarah TEIXEIRA GOMES, née le 22 octobre 1984 à Niederkorn, demeurant à L-4470 Soleuvre, 89, rue Emile Mayrisch, a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Sarah.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Nyree Serab Bibische THUYNS, née le 4 juin 1982 à Luxembourg, demeurant à L-2221 Luxembourg, 191, rue de Neudorf, a été autorisée à porter les nom et prénoms de THUYNS Bibische Serab Nyree.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 mars 2010, Madame Cristina TORRES DOS SANTOS, née le 30 juin 1980 à Luxembourg, demeurant à L-5423 Ersange, 7A, rue de l'Eglise, a été autorisée à porter les nom et prénom de TORRES Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 1er avril 2010 ont été nommé-e-s

* membres effectifs / effectives du Comité du Travail Féminin:

Représentantes du Conseil National des Femmes du Luxembourg:
– Madame Ginette JONES
– Madame Janine REULAND-SCHNEIDER
– Madame Christiane WICKLER
– Madame Anik RASKIN

Représentant-e-s des organisations professionnelles des employeurs:
– Madame Magalie LYSIAK, Fédération des Industriels Luxembourgeois
– Monsieur Jeannot FRANCK, Fédération des Artisans
– Madame Nathalie WAGNER, Confédération luxembourgeoise du Commerce
– Madame Myriam SIBENALER, Association des Banques et Banquiers Luxembourg

Représentantes des organisations syndicales des travailleurs les plus représentatives:
– Madame Danièle NIELES, Confédération Syndicale Indépendante
– Madame Gilberte KENNERKNECHT, Confédération Syndicale Indépendante
– Madame Viviane GOERGEN, Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
– Madame Elisabeth WEBER, Confédération Générale de la Fonction Publique

Représentant-e-s du Gouvernement:
– Madame Valérie DEBOUCHÉ, Ministère de l'Egalité des Chances
– Madame Nadine BASTIAN, Ministère du Travail et de l'Emploi
– Monsieur Laurent SOLAZZI, Ministère de l'Economie
– Madame Myriam SCHANCK, Ministère de la Famille et de l'Intégration
– Monsieur Romain KIEFFER, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
– Madame Chantal FANDEL, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
– Madame Karin MEYER, Administration de l'Emploi
– Madame Barbara ROUSSEAU, Inspection Générale de la Sécurité Sociale
– Madame Muriel CONTER-SCHÜTZ, Inspection du Travail et des Mines

* membres suppléant-e-s du Comité du Travail Féminin:

Représentantes du Conseil National des Femmes du Luxembourg:
– Madame Sylvie KRIER-BECHBERGER
– Madame Astrid LULLING
– Madame Joëlle LETSCH
– Madame Claude WOLF

Représentant-e-s des organisations professionnelles des employeurs:
– Madame Chantal DIEDERICH, Fédération des Industriels Luxembourgeois
– Monsieur Giuseppe FATONE, Fédération des Artisans
– Madame Françoise SCHLINK, Confédération luxembourgeoise du Commerce
– Madame Danielle HAUSTGEN, Association des Banques et Banquiers Luxembourg

Représentantes des organisations syndicales des travailleurs les plus représentatives:
– Madame Irène SCHORTGEN, Confédération Syndicale Indépendante
– Madame Véronique EISCHEN, Confédération Syndicale Indépendante
– Madame Alexandra BERTEMES, Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
– Madame Blanche WILMES, Confédération Générale de la Fonction Publique

Représentant-e-s du Gouvernement:
– Madame Solange KONSBRUCK, Ministère de l'Egalité des Chances
– Madame Michèle TOUSSAINT, Ministère du Travail et de l'Emploi
– Monsieur Christophe THIRRIARD, Ministère de l'Economie

– Madame Sylvie ARENDT, Ministère de la Famille et de l'Intégration
– Madame Elisabeth REISEN, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
– Madame Claudine COLBACH, Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
– Madame Denise BECKER, Administration de l'Emploi
– Madame Karin MANDERSCHEID, Inspection Générale de la Sécurité Sociale
– Madame Esther PHILIPPE, Inspection du Travail et des Mines

Madame Nathalie WAGNER est nommée présidente.

Madame Elisabeth WEBER et Madame Anik RASKIN sont nommées vice-présidentes.

Madame Solange KONSBRUCK est nommée secrétaire.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, Monsieur Robert Lee KONSBRUCK, attaché de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études auprès de la même administration avec effet au 15 avril 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 23 mars 2015, à Madame Teresa de Jesus ALVES DE MOURA-GONCALVES TEIXEIRA, domiciliée à 27, rue du Château, L-6313 Beaufort, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 27, rue du Château, L-6313 Beaufort.

La capacité maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/548/2010.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 mars 2012, à Madame Hasna BOUMANSOUR-EL BELLADI, domiciliée à 31, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 31, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/555/2010.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 23 mars 2012, à Madame Doris PEIFFER-ZIMMER, domiciliée à 79, rue Belair, L-4713 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 79, rue Belair, L-4713 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/556/2010.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 23 mars 2012, à Madame Carla Sofia BOTO DE BRITO, domiciliée à 2, rue des Fleurs, L-3767 Tétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 2, rue des Fleurs, L-3767 Tétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/557/2010.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 23 mars 2012, à Madame Dulce Maria CLAUDIO HENRIQUES-GOMES LOPES HENRIQUES, domiciliée à 8, Grand-Rue, L-3650 Kayl, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 8, Grand-Rue, L-3650 Kayl.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/558/2010.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 23 mars 2012, à Madame Maria Aldina MADEIRA PEREIRA-MARQUES DUARTE, domiciliée à 224, route de Longwy, L-4751 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 224, route de Longwy, L-4751 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/559/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 mars 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er janvier 2011 à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, rue Nic. Pletschette, L-3743 Rumelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/023.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 4 mois, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 22, route de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/001.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour 1 an à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 47, rue François Clément, L-5612 Mondorf-les-Bains.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/10/04/050.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «HELP asbl», ayant son siège à 54, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de son activité de «appel assistance externe» à l'adresse: 54, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/10/08/016.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, afin de pouvoir se conformer au «Le Home Israélite», ayant son adresse à 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 janvier 2010, accordant un agrément limité dans le temps à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/03/013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 32 15 avril 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 29 mars 2010 portant nomination des coordinateurs/-trices pour chaque programme de formation dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur pour les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment son article 7;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés coordinateurs/-trices pour chaque programme de formation dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011.

Programme de formation:	Assistant de direction
Coordinatrice:	Madame Marielle Bruck, Maître de cours spéciaux
Programme de formation:	Comptabilité – Gestion d'entreprise (Gestionnaire comptable et fiscal)
Coordinateur:	Monsieur Frank Bove, Professeur
Programme de formation:	Marketing – Commerce international (Gestionnaire en commerce et marketing)
Coordinateur:	Monsieur Armand Juncker, Professeur

Art. 2. Sont nommés coordinateurs/-trices pour chaque programme de formation dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011.

Programme de formation:	Dessin d'animation
Coordinateur:	Monsieur Marc Frising, Professeur d'éducation artistique
Programme de formation:	Opérateur prépresse
Coordinateur:	Monsieur Yvan Klein, Chargé d'éducation
Programme de formation:	Informatique
Coordinateur:	Monsieur Fabrice Roth, Professeur de sciences
Programme de formation:	Génie technique
Coordinateur:	Monsieur André Schwarz, Professeur-ingénieur

Art. 3. Sont nommés coordinateurs/trices pour chaque programme de formation dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour Professions de Santé pour les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011.

Programme de formation:	Infirmier en pédiatrie
Coordinatrice:	Madame Danielle Schol, Professeur EST
Programme de formation:	Infirmier en anesthésie et réanimation
Coordinateur:	Monsieur Alain Becker, Chargé d'éducation
Programme de formation:	Infirmier psychiatrique
Coordinateur:	Monsieur Aloyse Schumacher, Professeur EST
Programme de formation:	Assistant technique médical de chirurgie
Coordinatrice:	Madame Jutta Noben, Professeur candidat
Programme de formation:	Sage femme
Coordinatrice:	Madame Nicole Weber, Professeur EST

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque coordinateur/-trice pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cours des comptes pour information.

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Consulat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Aalborg a été accordée à Monsieur Ernst TRILLINGSGAARD.

Consulat. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Marc KARIER l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République du Burundi au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur José Eduardo DE CARVALHO ROSA l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul général honoraire du Portugal au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 décembre 2010, Monsieur Orifjan SHADIYEV a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Almaty (Kazakstan), pour une période renouvelable de cinq ans avec juridiction sur l'oblys du Kazakhstan oriental, l'oblys d'Almaty, l'oblys de Djamboul, l'oblys du Kazakhstan méridional, l'oblys de Kyzlorda et l'oblys de Karadanda.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Monsieur Raymond FREYMANN a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Munich, pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010, Monsieur Ralph GERSON a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Auburn-Hills / Detroit, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'Etat du Michigan.

Consulat. – Prorogations. – Par arrêté grand-ducal du 17 décembre 2009, le mandat consulaire de Madame Marie Christiane HEUWERT-MEYERS, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Rio de Janeiro, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 27 janvier 2010, le mandat consulaire de Madame Carmen Ayela SAMPER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Alicante, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 27 janvier 2010, le mandat consulaire de Monsieur René WAXWEILER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Malaga, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 27 janvier 2010, le mandat consulaire de Monsieur Joan BUADES FELIU, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Majorque, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 27 janvier 2010, le mandat consulaire Monsieur Luc THEIS, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bilbao, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, le mandat consulaire de Monsieur Hervé CREUZE, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bordeaux, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, le mandat consulaire de Monsieur Lars INGELMARK, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Göteborg, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulat honoraire au Luxembourg. – Démission. – Par notification, en date du 5 janvier 2010, le Consul honoraire de la République du Kazakhstan, Monsieur Joë LEMMER, a démissionné de ses fonctions. En conséquence la République du Kazakhstan n'a plus de représentation consulaire au Grand-Duché de Luxembourg.

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Communiqué du 13 avril 2010

Consultation publique relative au

Projet de décision
portant approbation de la partie qualitative (non tarifaire)
de l'offre de référence de co-location
pour les années 2009 et 2010 (RCO 2009-2010)

- Vu l'article 75 de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et les services de communications électroniques;
- Vu la partie qualitative (non tarifaire) du projet d'offre de référence de co-location pour les années 2009 et 2010 (RCO 2009-2010) portant la référence «version V. dated 07.10.2009» de co-location présenté par l'Entreprise des Postes et Télécommunications;
- Vu le projet de décision de l'Institut Luxembourgeois de Régulation portant approbation de la partie qualitative (non tarifaire) du projet d'offre de référence de co-location pour les années 2009 et 2010 (RCO 2009-2010) portant la référence «version V. dated 07.10.2009» présenté par l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

L'Institut informe les parties intéressées qu'il met en consultation publique du **14 avril 2010** jusqu'au **14 mai 2010** le projet de décision portant approbation de la partie qualitative (non tarifaire) de l'offre de référence de co-location de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (ci-après «EPT») pour les années 2009 et 2010 (RCO 2009-2010).

L'Institut rappelle qu'il ne va tenir compte que des commentaires qu'il a reçus durant la période de la consultation et qui se rapportent directement au projet de décision en question.

Pour les besoins de la présente consultation, il est rappelé que dans les contributions une distinction peut être faite entre des parties confidentielles et des parties non confidentielles. Les répondants sont invités à identifier clairement les éléments confidentiels de leur contribution. Lors de la rédaction du rapport de synthèse des contributions reçues, les parties confidentielles ne seront pas communiquées.

La décision finale de l'Institut pourra, le cas échéant, intégrer les commentaires jugés pertinents qui ont été reçus lors de la présente procédure de consultation publique.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agrément. – L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 août 2010 à l'association sans but lucratif «Centre régional de rencontre pour jeunes des communes de Bous, Remich et Stadtbredimus association sans but lucratif» ayant son siège à Remich, route du Vin, L-5549 Remich, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 28 janvier 1999 sous la dénomination de «Service de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes» à l'adresse suivante: 4, route du Vin, L-5549 Remich.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 2 mars 2010 et est enregistré sous le numéro AL 201003/39.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément provisoire. – Par arrêté ministériel du 16 mars 2010, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Wunnéngshëllef asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil – Jugend Relais» à l'adresse 7, rue de Mamer à L-8081 Bertrange.

L'agrément prend cours le 16 mars 2010 et est accordé jusqu'au 15 septembre 2010.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro **A/2010/12/1 (c)**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 26 mars 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Service Social de Proximité» à l'adresse 16, Grand-rue à L-4575 Differdange.

L'agrément prend cours le 26 mars 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/8/4**(c).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 33 26 avril 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 10 mars 2010 portant nomination des membres de la Commission des sites et monuments nationaux.

La Ministre de la Culture,

Vu l'article 40 de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux;

Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission des sites et monuments nationaux:

Mme	BERCHEM Armelle	Attachée à la Chambre de Commerce
M.	CALTEUX Georges	Directeur honoraire du Service des sites et monuments nationaux
M.	EWEN Pol	Psychologue
M.	EWERT Jean	Architecte
M.	FRISING Arno	Conseiller de direction 1ère classe auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Mme	GENGLER Sonja	Architecte à la Ville de Luxembourg
M.	GOEDERS Frank	Architecte-urbaniste auprès de la direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
M.	GOEDERT Jean	Architecte-directeur à la Ville d'Esch-sur-Alzette
M.	KINTZELÉ Gilles	Architecte, représentant le Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises
M.	LEYDER Jean	Directeur de l'Administration des Bâtiments publics
M.	LINSTER Alain	Architecte
Mme	MAKUMBUNDU Sala	Architecte
M.	POLFER Michel	Directeur du Musée national d'Histoire et d'Art
M.	REILES Paul	Directeur honoraire du Musée national d'Histoire et d'Art
M.	SANAVIA Patrick	Directeur du Service des sites et monuments nationaux
M.	SCHADECK John	Conseiller de direction 1ère classe auprès du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme
Mme	SCHNEIDERS Arlette	Architecte
M.	SCHOELLEN Marc	Professeur d'histoire
M.	SCHUMAN Claude	Architecte-urbaniste auprès de la direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
M.	SIMONIS Alex	Architecte auprès du département de l'Aménagement du territoire du Ministère du Développement durable et des Infrastructures
M.	SINNER Jean-Marie	Ingénieur 1ère classe honoraire de l'Administration des Eaux et Forêts
Mme	STEINMETZER Christiane	Directrice honoraire du Service des sites et monuments nationaux
M.	TOUSSIN Guy	Ingénieur 1ère classe auprès de la Division des Ouvrages d'art de l'Administration des Pont et Chaussées
M.	VONCKEN John	Architecte auprès du Service des sites et monuments nationaux
M.	ZENITI Djamel	Architecte auprès de l'Administration des Bâtiments publics.

Art. 2. M. Paul REILES, préqualifié, est nommé président de ladite commission, en tant que délégué de la Ministre de la Culture.

Art. 3. En cas d'absence du président, la commission est présidée par M. Patrick SANAVIA, préqualifié, en tant que délégué de la Ministre de la Culture.

Art. 4. Le groupe restreint de coordination est composé de M. Paul REILES, de M. Patrick SANAVIA et de M. John VONCKEN, préqualifiés.

Art. 5. Mme Alice PAULUS, chef de bureau adjoint auprès du Service des sites et monuments nationaux, est désignée secrétaire de ladite commission et du groupe restreint de coordination.

Art. 6. Conformément aux dispositions de l'article 1er du règlement grand-ducal susmentionné, le mandat des personnes énumérées ci-avant prendra fin le 10 mars 2013.

Art. 7. Le présent arrêté est publié au Mémorial. Il est expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 10 mars 2010.
La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 9 avril 2010 portant nomination des membres du Conseil Supérieur des Personnes Âgées.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2000 précisant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Considérant les propositions des organismes dont question à l'article 2 de l'arrêté ministériel précité;

Arrête:

Art. 1er. Est nommée membre effectif en remplacement de Monsieur Roland FRISING, démissionnaire, du Conseil Supérieur des Personnes Âgées à partir du 1er avril 2010

– Madame Marie-Thérèse GANTENBEIN-KOULLEN,
  représentante du service RBS asbl, Center fir Altersfroen.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 9 avril 2010.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 portant nomination des membres de la Commission de surveillance de la classification des films.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 20 avril 2009 relative à l'accès aux représentations cinématographiques publiques et notamment son article 6;

Vu le règlement grand-ducal du 19 mai 2009 déterminant la mission, la composition et le fonctionnement de la Commission de surveillance de la classification des films instituée par la loi précitée;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs et suppléants de la Commission de surveillance et de classification des films pour un mandat de cinq ans renouvelable:

a) *Membres représentant la Ministre de la Culture:*

Madame Anne Elisabeth HOFFMANN, juriste, membre effectif;

Monsieur Jean BACK, Directeur du Centre national de l'audiovisuel, membre suppléant du membre effectif prémentionné;

b) *Membres représentant le Ministre des Communications et des Médias:*

Monsieur Tom KRIEPS, Président du Conseil national des Programmes, membre effectif;

Madame Carole KICKERT, membre du Conseil national des Programmes, membre suppléant du membre effectif prémentionné;

c) *Membres représentant la Ministre de la Famille:*

Monsieur Claude JANIZZI, Conseiller de direction 1ère classe, membre effectif;

Monsieur Thierry WELTER, Conseiller de direction 1ère classe, membre suppléant du membre effectif prémentionné;

d) *Membres représentant le comité pour les droits de l'enfant:*

Madame Marie-Anne RODESCH, Présidente de l'«Ombuds-Comité fier d'Rechter vum Kand», membre effectif;

Monsieur Robert SOISSON, psychologue et vice-président de l'«Ombuds-Comité fier d'Rechter vum Kand», membre suppléant du membre effectif prémentionné;

e) *Experts en psychologie, en pédagogie ou en sciences socio-éducatives:*

Monsieur Jean SCHRAM, instituteur attaché au Ministère de l'Education, membre effectif;

Madame Edmée BESCH, professeure attachée au Ministère de l'Education, membre suppléant du membre effectif prémentionné;

f) *Critiques de cinéma:*

Monsieur Claude FRANÇOIS, journaliste et critique de cinéma, membre effectif;

Monsieur Boyd VAN HOEIJ, critique de cinéma, membre suppléant du membre effectif prémentionné.

Art. 2. Monsieur Tom KRIEPS, préqualifié, est nommé président de la Commission de surveillance de la classification des films.

Monsieur Claude FRANÇOIS, préqualifié, est nommé vice-président de ladite commission.

Madame Anne Elisabeth HOFFMANN, préqualifiée, est nommée secrétaire de ladite commission.

Art. 3. Notre Ministre de la Culture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Château de Berg, le 11 avril 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 14 avril 2010 portant reconnaissance de l'eau de l'aquifère «de Keuper» comme eau minérale naturelle.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi modifiée du 25 septembre 1953 ayant pour objet l'organisation du contrôle des denrées alimentaires, boissons et produits usuels;

Vu le règlement grand-ducal du 24 mai 1998 concernant l'exploitation et la mise dans le commerce des eaux minérales naturelles;

Vu le règlement grand-ducal du 26 mars 2004 fixant la liste, les limites de concentration et les mentions d'étiquetage pour les constituants des eaux minérales naturelles, ainsi que les conditions d'utilisation de l'air enrichi en ozone pour le traitement des eaux minérales naturelles et des eaux de source, et modifiant le règlement grand-ducal du 24 mai 1998 concernant l'exploitation et la mise dans le commerce des eaux minérales naturelles;

Vu la demande en date du 25 juillet 2008 présentée par Fugro Eco Consult s.à r.l. aux noms et pour le compte des frères Jean et Marc WEIDERT visant à exploiter en tant qu'eau minérale naturelle, l'eau de l'aquifère «de Keuper», telle qu'elle se présente à son émergence, à des fins d'embouteillage;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement;

Vu l'avis favorable du Directeur de l'Administration de la Gestion de l'Eau;

Considérant que l'eau de l'aquifère «de Keuper» (aquifère Grès à Roseaux) remplit les critères de reconnaissance d'eau minérale naturelle;

Arrête:

Art. 1er. Est reconnue comme eau minérale naturelle l'eau de l'aquifère «de Keuper», telle qu'elle se présente à son émergence et identifiée par le forage de reconnaissance P1; ceci conformément au dossier fourni à l'appui de la demande, qui fait partie intégrante de la présente autorisation.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 avril 2010.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Madame Maria José FERNANDES DA GRAÇA, née le 26 octobre 1960 à Aljustrel/Aljustrel (Portugal), demeurant à L-5884 Howald, 298, route de Thionville, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERNANDES Marie Josée.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Monsieur Lino Jorge FERNANDES MARQUES, né le 18 novembre 1969 à Vieira de Leiria/Marinha Grande (Portugal), demeurant à L-6914 Roodt-sur-Syre, 3, rue Hierdegaard, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MARQUES Lino Jorge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Madame Marie-Ange FREY CANGIALOSI, née le 24 décembre 1967 à Luxembourg, demeurant à L-1837 Luxembourg, 27, rue Rosemarie Kieffer, a été autorisée à porter les nom et prénom de FREY Marie-Ange.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Monsieur Salvatore FREY CANGIALOSI, né le 6 mai 1974 à Luxembourg, demeurant à L-7462 Moesdorf, 16, rue du Knapp, a été autorisé à porter les nom et prénom de FREY Salvatore.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Madame Katrín Elísabet FRIDRIKSDÓTTIR, née le 9 août 1974 à Reykjavik (Islande), demeurant à L-6944 Niederanven, 38, rue Michel Lentz, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FRIDRIKS Katrin Elisabet.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Monsieur Marco André GONÇALVES BARROSO, né le 19 février 1986 à Soure/Soure (Portugal), demeurant à L-1326 Luxembourg, 48, rue Auguste Charles, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GONÇALVES Marco André.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Monsieur Alain GONÇALVES FERNANDES, né le 27 décembre 1988 à Luxembourg, demeurant à L-1463 Luxembourg, 9, rue du Fort Elisabeth, a été autorisé à porter les nom et prénom de GONÇALVES Alain.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Monsieur Joao Paulo GONÇALVES FERREIRA, né le 22 octobre 1978 à Luxembourg, demeurant à L-7680 Waldbillig, 16, rue de Haller, a été autorisé à porter les nom et prénom de GONÇALVES FERREIRA Jean-Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Monsieur Nelso MARTINS FRAGA, né le 2 juin 1986 à Ettelbruck, demeurant à L-9350 Bastendorf, 17, an der Bamschoul, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS FRAGA Nelson.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 31 mars 2010, Monsieur Franck MARTINS LOUREIRO, né le 1er octobre 1987 à Luxembourg, demeurant à L-3480 Dudelange, 3, rue Gaffelt, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Franck.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration du cadastre et de la topographie. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois d'octobre 2010 l'administration du cadastre et de la topographie organisera un examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans la carrière moyenne du rédacteur.

Administration du cadastre et de la topographie. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration du cadastre et de la topographie procédera au courant du mois d'octobre 2010 à un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Centre de technologie de l'éducation. – Examen de promotion. – Le Centre de technologie de l'éducation organisera au courant du mois de novembre 2010 un examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Conseil disciplinaire et administratif d'appel sur la base de l'article 28 (2) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, ont été nommés membres effectifs du Conseil disciplinaire et administratif d'appel pour une durée de deux ans à partir du 20 février 2010:

– Monsieur Camille HOFFMANN, premier conseiller à la Cour d'appel

– Monsieur Roger LINDEN, conseiller à la Cour d'appel

– Maître Jean WELTER, avocat à la Cour.

Par le même arrêté grand-ducal,

– Monsieur Pierre CALMES, conseiller à la Cour d'appel

– Madame Lotty PRUSSEN, conseiller à la Cour d'appel

– Maître Jean-Marie ERPELDING, avocat à la Cour

ont été nommés membres suppléants dudit conseil pour une durée de deux ans à partir du 20 février 2010, et Madame Lily WAMPACH, greffier en chef de la Cour Supérieure de Justice, y est affectée comme greffier.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 15 mai 2010 est applicable la liste de prix n° 19 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public sur le site Internet «www.pt.lu» sous la rubrique «Télécom», ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Indice des prix à la consommation du mois de mars 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **755.42** pour le mois de mars 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de février 2010 à **748.84**.

Luxembourg, le 7 avril 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère des Affaires étrangères. – Direction de l'Immigration. – Commission consultative pour travailleurs salariés. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 18 mars 2010, Monsieur Tom GOEDERS, conseiller de direction adjoint au Ministère des Affaires étrangères, Direction de l'Immigration, a été nommé membre de la commission consultative pour travailleurs salariés en remplacement de Monsieur Paolo FINZI, dont il termine le mandat. Monsieur Tom GOEDERS assumera la fonction de président de la commission.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Ste Claire», à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 20 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/007**.

L'arrêté ministériel du 20 janvier 2010 remplace l'arrêté ministériel du 17 février 2004 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Clara Fey asbl» un agrément illimité pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Ste Claire» à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire», à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 19 juillet 2010, prend effet le 20 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/016**.

L'arrêté ministériel du 20 janvier 2010 remplace l'arrêté ministériel du 17 février 2004 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Clara Fey asbl» un agrément illimité pour l'exercice de l'activité «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire» à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

Par arrêté ministériel du 12 février 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire», à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 août 2010, prend effet le 12 février 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/016**.

L'arrêté ministériel du 12 février 2010 remplace l'arrêté ministériel du 17 février 2004 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Clara Fey asbl» un agrément illimité pour l'exercice de l'activité «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire» à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services d'assistance pour le placement familial. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «assistance pour le placement familial», appelé «Fir ons Kanner», à l'adresse L-4243 Esch-sur-Alzette, 73, rue J.-P. Michels.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 juillet 2010, prend effet le 21 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **APF/01/7**.

L'arrêté ministériel du 21 janvier 2010 remplace l'arrêté ministériel du 23 août 2001 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Fir ons Kanner» un agrément illimité pour l'exercice de l'activité «assistance pour le placement familial», enregistré sous le numéro APF/01/3.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «assistance pour le placement familial», appelé «Fir ons Kanner», à l'adresse L-9231 Diekirch, 5, rue des Fleurs.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 juillet 2010, prend effet le 21 janvier 2010 et est enregistré sous le numéro **APF/01/8**.

L'arrêté ministériel du 21 janvier 2010 remplace l'arrêté ministériel du 23 août 2001 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Fir ons Kanner» un agrément illimité pour l'exercice de l'activité «assistance pour le placement familial», enregistré sous le numéro APF/01/3.

Office National de Conciliation. – Nominations. – Par arrêté ministériel Monsieur Henri THEISEN, Commissaire de Gouvernement adjoint au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, a été nommé président-délégué de l'Office National de Conciliation pour la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014. Ont été nommés assesseurs de l'Office National de Conciliation, pour la même période, les personnes suivantes:

a) Groupe des assesseurs employeurs

1) Assesseurs effectifs

M.	Paul JUNCK,	Secrétaire général d'Ernst & Young (Fedil);
M.	Thierry NOTHUM,	Directeur auprès de la clc;
M.	Romain SCHMIT,	Directeur de la Fédération des Artisans;
M.	Nicolas SOISSON,	Directeur de la Fedil-Business Federation Luxembourg.

2) Assesseurs suppléants

M.	Marc FOX,	General Manager corporate HR-ArcelorMittal S.A. (Fedil);
M.	René FRIEDERICI,	Vice-Président et Directeur HR-IT de Paul Wurth S.A. (Fedil);
M.	Ernest FREYLINGER,	Senior Partner d'Human Capital Focus Sàrl (clc);

Mme	Danielle HAUSTGEN,	Conseiller juridique auprès de l'ABBL;
M.	Marc KIEFFER,	Conseiller auprès de la Fedil-Business Federation Luxembourg;
M.	Patrick KOEHNEN,	Directeur-adjoint de la Fédération des Artisans;
M.	Jean-Jacques ROMMES,	Directeur de l'ABBL;
M.	Jim SCHUMANN,	Chef des Ressources humaines auprès d'Enovos International S.A..

b) Groupe des assesseurs salariés

1) Assesseurs effectifs

M.	André ROELTGEN,	Secrétaire général de l'OGB-L;
M.	Nico CLEMENT,	Membre du Bureau Exécutif de l'OGB-L;
M.	Marcel GOEREND,	Secrétaire général adjoint du LCGB;
M.	Norbert CONTER,	Membre effectif du LCGB.

2) Assesseurs suppléants

M.	Jean-Claude BERNARDINI,	Membre du Bureau exécutif de l'OGB-L;
Mme	Véronique EISCHEN,	Membre du Bureau exécutif de l'OGB-L;
M.	Hubert HOLLERICH,	Secrétaire central de l'OGB-L;
M.	Pierre SCHREINER,	Membre du Bureau exécutif de l'OGB-L;
M.	Vincent JACQUET,	Secrétaire syndical du LCGB;
M.	Carlo WAGENER,	Secrétaire syndical du LCGB;
M.	Patrick ZANIER,	Secrétaire général du LCGB;
M.	Patrick DURY,	Secrétaire général du LCGB.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 mars 2010, Madame le Docteur Nadine GRAUE, épouse VOSHEGE, née le 30 novembre 1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 mars 2010, Monsieur le Docteur Per Magnus HUMPERT, né le 27 octobre 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 mars 2010, Monsieur le Docteur Antoine LURQUIN, né le 18 février 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en urologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 mars 2010, Monsieur le Docteur Marc VOSHEGE, né le 7 avril 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie vasculaire et en chirurgie générale au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 34 **30 avril 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 1er avril 2010 instituant les groupes curriculaires pour chaque programme de formation dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour l'année scolaire 2009/2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté ministériel du 29 mars 2010 portant nomination des coordinateurs pour chaque programme de formation dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011;

Arrête:

Art. 1er. Sont institués 3 groupes curriculaires pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour l'année scolaire 2009/2010.

Les groupes curriculaires sont composés comme suit:

1) Groupe curriculaire pour la Section: Assistant de direction
   - Monsieur Lucien BERSCHEID, Directeur-adjoint du LTECG
   - Madame Marielle BRUCK, Coordinatrice et Secrétaire,
   - Madame Manon HOFFMANN, Maître de cours spéciaux
   - Madame Marianne HOFFMANN, Professeur
   - Monsieur Patrick KRIPPES, Professeur
   - Madame Françoise SCHROEDER, Professeur
2) Groupe curriculaire pour la Section: Comptabilité – Gestion d'entreprise (Gestionnaire comptable et fiscal)
   - José FRIDERES-POOS, Directrice du LTECG
   - Monsieur Frank BOVE, Coordinateur et Secrétaire,
   - Madame Martine DOLAR, Professeur
   - Monsieur Jean-Marie JANS, Professeur
   - Monsieur Frank KRIER, Professeur
   - Monsieur Jean-Marie OTTELE, Professeur
3) Groupe Curriculaire pour la Section: Marketing – Commerce international (Gestionnaire en commerce et marketing)
   - Monsieur Lucien BERSCHEID, Directeur-adjoint du LTECG
   - Armand JUNCKER, Coordinateur et Secrétaire,
   - Monsieur Marc WELTER, Professeur
   - Monsieur Eric HIERONIMUS, Titulaire de cours
   - Madame Dominique OSCH-MOEREMANS, Titulaire de cours
   - Madame Michèle SCHANEN, Professeur

Art. 2. Sont institués 3 groupes curriculaires pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2009/2010.

Les groupes curriculaires sont composés comme suit:

1) Groupe Curriculaire pour la Section: Dessin d'animation
   - Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint du LTAM
   - Monsieur Marc FRISING, Coordinateur et Secrétaire
   - Monsieur Félix MERSCH, Professeur d'éducation artistique
   - Monsieur Christian SCHAACK, Professeur d'éducation artistique
   - Monsieur Jean GLAS, Chargé de cours
   - Madame Rosario MELIN, Chargée de cours
2) Groupe Curriculaire pour la Section: Opérateur prépresse
   - Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint du LTAM
   - Monsieur Yvan KLEIN, Coordinateur et Secrétaire

- Monsieur Jean-Paul FLIES, Maître d'enseignement technique
- Monsieur Fernand ROLLINGER, Chargé d'éducation
- Monsieur Carlo WIES, Chargé d'éducation

3) Groupe Curriculaire pour la Section: Informatique
   - Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint du LTAM
   - Monsieur Fabrice ROTH, Coordinateur et Secrétaire
   - Monsieur Marc SCHMIT, Professeur de sciences
   - Monsieur Yves WENGLER, Professeur-ingénieur
   - Monsieur Robert FISCH, Professeur-ingénieur
   - Monsieur Claude BODSON, Professeur-ingénieur

Art. 3. Sont institués 5 groupes curriculaires pour les études dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour Professions de Santé pour l'année scolaire 2009-2010.

Les groupes curriculaires sont composés comme suit:

1) Groupe Curriculaire pour la Section: Infirmier en pédiatrie
   - Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
   - Madame Danielle SCHOL, Coordinatrice et Secrétaire
   - Madame Daniela LANGER, Professeur-stagiaire
   - Madame Gisèle LUX, Chargée d'enseignement
   - Madame Renée GROFF, Chargée d'enseignement
   - Madame Isabelle SIMOES, Chargée d'enseignement
2) Groupe Curriculaire pour la Section: Infirmier en anesthésie et réanimation
   - Madame Albertine FLAMMANG, Directrice-adjointe au LTPS
   - Monsieur Alain BECKER, Coordinateur et Secrétaire
   - Monsieur Fred FERRON, Professeur de Sciences EST
   - Dr. Bernard STEIN, Chargé d'enseignement
   - Monsieur Steve MACK, Chargé d'enseignement
   - Monsieur Yves MORBY, Chargé d'enseignement
3) Groupe Curriculaire pour la Section: Infirmier psychiatrique
   - Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
   - Monsieur Aloyse SCHUMACHER, Coordinateur et Secrétaire
   - Madame Danielle JUNG, Candidate professeur
   - Madame Marie-France FILSER, Chargée d'éducation
   - Madame Catherine SCAUFLAIRE, Chargée d'éducation
   - Monsieur David Silva PEREIRA, Chargé d'enseignement
4) Groupe Curriculaire pour la Section: ATM en chirurgie
   - Madame Albertine FLAMMANG, Directrice-adjointe au LTPS
   - Madame Jutta NOBEN, Coordinatrice et Secrétaire
   - Madame Claudine DONDELINGER, Chargée d'éducation
   - Madame Christiane SILVA, Chargée d'éducation
   - Madame Nadine REITZ, Chargée d'enseignement
   - Monsieur Patrick SCHWARZ, Chargé d'enseignement
5) Groupe Curriculaire pour la Section: Sage-femme
   - Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
   - Madame Nicole WEBER, Coordinatrice et Secrétaire
   - Madame Anouk BADEN, Professeur EST
   - Madame Olivia SIMOES, Professeur EST
   - Madame Mylène VALENTINY, Chargée d'enseignement
   - Madame Martine WELTER, Chargée d'enseignement

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des groupes curriculaires pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 1er avril 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 21 avril 2010 instituant un groupe curriculaire pour la section: Génie technique dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2009/2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté ministériel du 29 mars 2010 portant nomination des coordinateurs pour chaque programme de formation dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011;

Arrête:

Art. 1er. Est institué un groupe curriculaire pour la section: Génie technique dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2009/2010.

Le groupe curriculaire pour la section: Génie technique se compose comme suit:

– Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint du LTAM
– Monsieur André SCHWARTZ, Coordinateur et Secrétaire
– Monsieur Jules BONERT, Professeur-ingénieur
– Monsieur Georges GLOESENER, Professeur-ingénieur
– Monsieur Bob GREIVELDINGER, Ingénieur diplômé, Paul Wurth S.A.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre du groupe curriculaire pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Paola CERQUEIRA DA COSTA, née le 28 avril 1978 à Luxembourg, demeurant à L-4010 Esch-sur-Alzette, 116, rue de l'Alzette, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Monsieur Rogério Paulo COELHO CARDOSO, né le 4 octobre 1965 à Monte Real/Leiria (Portugal), demeurant à L-1910 Luxembourg, 7, rue Dominique Lang, a été autorisé à porter les nom et prénom de CARDOSO Roger.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Catarina DA CRUZ FERNANDES, née le 26 décembre 1983 à Ervões/Valpaços (Portugal), demeurant à L-3880 Schifflange, 13, avenue de la Résistance, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA CRUZ Catarina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.



– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Monsieur António Paulo DA CRUZ PINTO, né le 26 avril 1966 à São Julião da Figueira da Foz/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-8025 Strassen, 24, rue de l'Église, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PINTO Antonio Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Clarinda Maria DA ROCHA ALMEIDA, née le 8 juin 1978 à Rio de Moinhos/Penafiel (Portugal), demeurant à L-5861 Fentange, 39, rue Nicolas Mersch, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA ROCHA Clarinda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Daniela DA SILVA AREDE, née le 28 mai 1982 à Ettelbruck, demeurant à L-9209 Diekirch, 98, Bamertal, a été autorisée à porter les nom et prénom de AREDE Daniela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Normanda DE CARVALHO MADUREIRA DOS SANTOS, née le 7 octobre 1960 à Ervões/Valpaços (Portugal), demeurant à L-5213 Sandweiler, 1, rue de la Chapelle, a été autorisée à porter les nom et prénom de DE CARVALHO MADUREIRA Normanda.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Eliza Maria DE JESUS ANDRÉ DA CONCEIÇÃO, née le 22 mars 1959 à Serra/Tomar (Portugal), demeurant à L-3641 Kayl, 97, rue du Faubourg, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA CONCEIÇÃO Elisa Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Dinà DE MORAIS BATISTA, née le 10 novembre 1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4599 Differdange, 6A, rue J.-F. Kennedy, a été autorisée à porter les nom et prénom de BATISTA Dina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Monica DOS SANTOS MARQUES, née le 7 janvier 1980 à Luxembourg, demeurant à L-7557 Mersch, 40, rue Mies, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Monica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Madame Isabel Cristina SIMOES PIRES FERREIRA, née le 4 août 1979 à Luxembourg, demeurant à L-8223 Mamer, 9, rue de Londres, a été autorisée à porter les nom et prénom de SIMOES Isabelle.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, Monsieur Raul João VAZ FERNANDES PINTO, né le 23 décembre 1962 à Vreia de Jales/Vila Pouca de Aguiar (Portugal), demeurant à L-2737 Luxembourg, 21, rue Wurth-Paquet, a été autorisé à porter les nom et prénom de PINTO Raoul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 Monsieur Luc SCHMIT, conseiller de direction adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction à la même administration avec effet au 1er mai 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 Monsieur Pascal DROUET et Madame Christiane THILL, contrôleurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions d'inspecteurs à la même administration avec effet au 1er mai 2010.

Administration de la navigation aérienne. – Démission et nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 janvier 2010 est accordée la démission honorable de ses fonctions à M. Théo STORCK, inspecteur technique principal 1er en rang à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet à partir du 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, M. Claude SALES est nommé à la fonction d'ingénieur inspecteur principal technicien 1er en rang à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, M. Marc AREND est nommé à la fonction d'ingénieur technicien inspecteur principal à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er mars 2010.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 Madame Fabienne WIETOR, inspecteur au Commissariat aux Assurances, a été nommée aux fonctions d'inspecteur principal au même Commissariat.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mars 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date d'agrément
URHAUSEN Joseph, Wickrange	AME LIFE LUX	04.03.2010
COUVREUR Katia, Luxembourg	ARGENTA LIFE LUXEMBOURG	22.03.2010
PHILIPPE Carole ép: NEYEN, Mertert	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	17.03.2010
ANGELI Benoît, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
BECKER Tom, Bettendorf	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
FETTES Jean-Claude, Rumelange	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
FREITAS CARNEIRO, Rodange	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
HAMEN Robert, Bissen	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
HEILES Laurent, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
LINKWEILER Egon, Clervaux	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
LEVY Nadine ép: WEICKER, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
LONGHINO-PRIESTER Monique, Sanem	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
ORIGER Thierry, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
PEDROSO PERPETUA MOURA Paula, Bettembourg	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
PETIT Marc, Ermsdorf	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
SINNER John, Eschdorf	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
KONEX S.A. représ. par MM: Laurent HEILES et Jean-Claude FETTES, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
PROTECTIO IMMO S.à.r.l., représ. par M. Jean-Baptiste SINNER, Eschdorf	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
TOM BECKER et Cie S.à.r.l. représ. par M. Tom BECKER, Bereldange	BÂLOISE ASSURANCES IARD	02.03.2010
VERDADES CORDEIRO DOS SANTOS João Manuel, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	04.03.2010
DULIEU Aurore, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	11.03.2010
FRANCOIS Rudy, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG VIE	04.03.2010
CAETANO MARQUES Joao Miguel, Schifflange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	24.03.2010

CARDOSO DE MATOS Isabelle, Dellen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	09.03.2010
FSCHBACH Alix, Niedercorn	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	09.03.2010
MEUNIER Hubert, Niedercorn	FOYER ASSURANCES FOYER SANTÉ FOYER ARAG	24.03.2010
RINDONE Paolo, Mondercange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	09.03.2010
ROCKENBROD Victor, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	17.03.2010
STEINMETZ Serge, Walferdange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	09.03.2010
BODEVIN Paul, Bertrange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	24.03.2010
PETERS Pierrette ép: DIEDERICH, Bastendorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	09.03.2010

Entreprises d'assurances. – «EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 17 mars 2010, Monsieur Luc BERG est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A. en remplacement de Monsieur Paul Michonneau.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Monsieur Nicolas KREMER, attaché de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études auprès de la même administration avec effet au 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Madame Marianne LOUTSCH, attachée de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de chargée d'études auprès de la même administration avec effet au 1er juin 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/334/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 22 avril 2013 à Madame Sandy Margot DUHAUTPAS-LUCIUS, domiciliée au 75, rue Pasteur, L-3543 Dudelange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 19-21, rue de Cessange, L-3347 Leudelange arrive à son échéance en date du 12 avril 2010.

Vu le changement du lieu de l'activité d'assistance parentale au 34, rue d'Eich, L-3352 Leudelange un nouvel agrément a été attribué pour une durée limitée jusqu'au 11 avril 2015 à Madame Sandy Margot DUHAUTPAS-LUCIUS.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 (enregistré sous le numéro AP/334/2008).

Le nouvel agrément est enregistré sous le numéro AP/334-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/485/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 4 septembre 2011 à Madame Rima BOUCHAKRI-MELAKHSOU, domiciliée au 516A, route de Thionville, L-5886 Alzingen, arrive à son échéance en date du 8 mars 2010, vu le déménagement de Madame Rima BOUCHAKRI-MELAKHSOU à l'adresse 26, rue Prince Henri, L-9047 Ettelbruck.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/526/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 18 janvier 2015 à Madame Sylvie Marie-Thérèse WOHL-ZUANG, domiciliée au 74, route Principale, L-3380 Noertzange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 19-21, rue de Cessange, L-3347 Leudelange arrive à son échéance en date du 12 avril 2010.

Vu le changement du lieu de l'activité d'assistance parentale au 34, rue d'Eich, L-3352 Leudelange un nouvel agrément a été attribué pour une durée limitée jusqu'au 11 avril 2015 à Madame Sylvie Marie-Thérèse WOHL-ZUANG.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 janvier 2010 (enregistré sous le numéro AP/526/2010).

Le nouvel agrément est enregistré sous le numéro AP/526-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/527/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 18 janvier 2015 à Madame Sylvie GAERTNER, domiciliée au 4, rue Charlotte Engels, L-1482 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 19-21, rue de Cessange, L-3347 Leudelange arrive à son échéance en date du 12 avril 2010.

Vu le changement du lieu de l'activité d'assistance parentale au 34, rue d'Eich, L-3352 Leudelange un nouvel agrément a été attribué pour une durée limitée jusqu'au 11 avril 2015 à Madame Sylvie GAERTNER.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 janvier 2010 (enregistré sous le numéro AP/527/2010).

Le nouvel agrément est enregistré sous le numéro AP/527-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 avril 2012, à Madame Maria Eugénia PESSOA FERNANDO-DA CRUZ PEREZ, domiciliée à 18, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 18, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette.

La capacité maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/562/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 11 avril 2015, à Madame Gilberte Margot DE FRANCESCHI-GRUN, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 19, op der Hatzgriecht, L-7521 Mersch.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/276-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/345/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 5 mai 2010 à Madame Monique SADELER-HUWER, domiciliée au 11, Uespelterwee, L-5740 Filsdorf, arrive à son échéance en date du 11 avril 2010, vu la décision de Madame Monique SADELER-HUWER, communiquée en date du 19 mars 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 5 mai 2015, à Madame Isabelle HEYAR-KEMP, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 25, rue Charlotte, L-4719 Pétange.

La capacité maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 6 mai 2010 l'arrêté ministériel du 6 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/348-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 7 mai 2015, à Madame Isabel Sigride STEINS-CARVALHO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 2, Schweecherdaulerstrooss, L-8551 Noerdange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 8 mai 2010 l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/353-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 7 mai 2015, à Madame Carmen Renée MULLER-EHLERINGER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 4, rue de Mertzig, L-7730 Colmar-Berg.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 8 mai 2010 l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/355-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 7 mai 2015, à Madame Viviane CURCI-ROBERTO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 15, beim Weldbesch, L-8545 Niederpallen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 8 mai 2010 l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/358-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 11 avril 2015, à Madame Anabela ROSA GOMES-FERNANDES LOPES, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 29, rue de Mersch, L-7620 Larochette.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 février 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/411-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 11 avril 2012, à Madame Anna Rosalia NICOLAS-DI FRANCO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 36B, rue Mgr Fallize, L-9655 Harlange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/436-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 11 avril 2012, à Madame Dulce BRAS RIBEIRO-VIEIRA JORGE, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 72, rue Franz Erpelding, L-4553 Niederkorn.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 septembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/489-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 11 avril 2012, à Madame Rosa Branca DA SILVA CARDOSO-NEVES PEREIRA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 18, route de Reisdorf, L-6311 Beaufort.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 mars 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/550-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 avril 2012, à Madame Sandra Marisa CABRITA BORGES E SILVA-GONCALVES BARROS, domiciliée à 6, Grand-Rue, L-7777 Bissen, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 6, Grand-Rue, L-7777 Bissen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/560/2010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 avril 2012, à Madame Luisa DIAS-MARTINS, domiciliée à 41, rue de Hollenfels, L-7481 Tuntange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 41, rue de Hollenfels, L-7481 Tuntange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/561/2010.

Par arrêté ministériel du 15 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 avril 2012, à Madame Laura ABREU QUEIROS-FERREIRA, domiciliée à 13, rue de Larochette, L-9391 Reisdorf, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 13, rue de Larochette, L-9391 Reisdorf.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/563/2010.

Par arrêté ministériel du 15 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 avril 2012, à Madame Carla Cristina DA SILVA VIEIRA-PEREIRA DA SILVA, domiciliée à 97, Grand-rue, L-9411 Vianden, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 97, Grand-rue, L-9411 Vianden.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/564/2010.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 26 mai 2015, à Madame Soazig Colette Monique JORAM, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 2, am Felteseck, L-5741 Filsdorf.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 27 mai 2010 l'arrêté ministériel du 27 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/198-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 4 mai 2015, à Madame Marie Adelaide MEIRELES NETO-CAROLINO DE AURAUJO, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 20, cité J.F. Kennedy, L-7234 Helmsange.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 5 mai 2010 l'arrêté ministériel du 5 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/343-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/346/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 6 mai 2010 à Madame Nathalie Claire DELPERDANGE-STREITZ, domiciliée au 2, Eiseboonswee, L-9746 Drauffelt, arrive à son échéance en date du 6 mai 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/350/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 5 mai 2010 à Madame Manuela SOARES-DA FONSECA, domiciliée au 1, rue du Fossé, L-3644 Kayl, arrive à son échéance en date du 5 mai 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/351/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 7 mai 2010 à Madame Gabrielle Alice ROSAL BLANCO-WELTER, domiciliée au 45, rue Eugène Reichling, L-4302 Esch-sur-Alzette, arrive à son échéance en date du 7 mai 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 7 mai 2015, à Madame Sylvie Adélaïde THIEL-JUNG, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 29, rue Rosswinkel, L-6251 Scheidgen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 8 mai 2010 l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/352-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/354/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 7 mai 2010 à Madame Catherine OLINGER-HEINTZ, domiciliée au 27, route d'Arlon, L-7415 Brouch, arrive à son échéance en date du 7 mai 2010, vu la décision de Madame Catherine OLINGER-HEINTZ.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/367/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 27 mai 2010 à Madame Margot JACOBY-STEIL, domiciliée au 17, rue Rosswinkel, L-6251 Scheidgen, arrive à son échéance en date du 27 mai 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 20 avril 2015, à Madame Wieslawa Maria BORMANN-WOSZAL, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 5, route de Colmar-Berg, L-9179 Oberfeulen.

La capacité maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/377-2/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centre socio-éducatif de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le mercredi 29 septembre 2010 un examen de promotion dans la carrière de l'éducateur.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Bissen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7784 Bissen, 1, rue des Moulins, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Biissen», L-7780 Bissen, 9, route de Mersch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 7 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 008/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 63 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 31 juillet 2008, enregistré sous le numéro MR 008/3.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Kannervilla», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9012 Ettelbruck, 5, avenue des Alliés, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Multikulti», L-9016 Ettelbruck, 61, rue de l'Ecole agricole en vue de l'exercice des activités de vacances.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 août 2010, prend effet le 26 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 033/2/vac**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 200 usagers pendant ce temps.

Le présent arrêté complète l'arrêté ministériel du 5 juillet 2007.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «SISPOLO», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9806 Hosingen, 35, Haaptstrooss, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Parc Hosingen», L-9836 Hosingen, 5, Parc Hosingen en vue de l'exercice des activités de vacances.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 août 2010, prend effet le 27 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 050/A/vac**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 582 usagers pendant ce temps.

Le présent arrêté complète l'arrêté ministériel du 12 février 2010.

Par arrêté ministériel du 16 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Leudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3361 Leudelange, 5, place des Martyrs, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Leudelange», L-3361 Leudelange, 5, place des Martyrs (comprenant un hall sportif annexé sis à L-3361 Leudelange, 7, place des Martyrs).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 avril 2012, prend effet le 16 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 060/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 137 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 060/4.

Par arrêté ministériel du 16 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «saison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Roudemer», L-8421 Steinfort, 7, rue de Hagen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 avril 2012, prend effet le 16 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 103/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 103 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 août 2009, enregistré sous le numéro MR 103/4.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tandel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9454 Fouhren, 18, Kierchestrooss, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-9395 Tandel, 4, Veianerstrooss (y compris bâtiment en annexe).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 avril 2012, prend effet le 13 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 159/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 134 usagers (dont 12 usagers pour le bâtiment en annexe).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 avril 2008, enregistré sous le numéro MR 159/2.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Junglinster», L-6140 Junglinster, 20, rue du Village en vue de l'exercice des activités de vacances «Mini-Lënster».

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 juillet 2010, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 217/2/vac**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 500 usagers pendant ce temps.

Le présent arrêté complète l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2010 il a été constaté qu'il arrivera à son échéance le 16 juillet 2010 l'arrêté ministériel du 4 décembre 2009 (enregistré sous le numéro MR 264/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2011 à l'association sans but lucratif «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9142 Burden, 7, Kettenhouscht.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2010 il a été constaté qu'il arrive à son échéance le 19 avril 2010 l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008 (enregistré sous le numéro MR 273/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 août 2013 à l'association sans but lucratif «Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-2261 Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5440 Remerschen, 25, Waistrooss.

Par arrêté ministériel du 16 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Diekirch, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9233 Diekirch, 27, avenue de la Gare, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9226 Diekirch, 1-2, place des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 avril 2011, prend effet le 16 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 276/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 130 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 août 2008, enregistré sous le numéro MR 276.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Fischbach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7430 Fischbach, 1, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «D'Kuebenascht», L-7410 Angelsberg, 10, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 avril 2012, prend effet le 7 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 288/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 31 usagers (dont au maximum 10 enfants âgés de 2 à 4 ans).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 octobre 2008, enregistré sous le numéro MR 288/2.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Fischbach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7430 Fischbach, 1, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bei de Kueben», L-7410 Angelsberg, 16, rue de Schoos.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 avril 2012, prend effet le 7 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 289/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 73 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 octobre 2008, enregistré sous le numéro MR 289/2.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, place J.F. Kennedy, place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4885 Lamadelaine, 17, rue de la Providence (ancienne adresse L-4885 Lamadelaine, 5, rue de la Providence).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 avril 2012, prend effet le 19 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 299/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 10 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 mars 2009, enregistré sous le numéro MR 299/2.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Rumelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3710 Rumelange, 2, place Grande-Duchesse Charlotte, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-3726 Rumelange, 5, rue de la Fontaine en vue de l'exercice des activités de vacances.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 août 2010, prend effet le 26 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 309/3/vac**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 180 usagers pendant ce temps.

Le présent arrêté complète l'arrêté ministériel du 13 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Loupescht», L-6140 Junglinster, 7-9, rue du Village en vue de l'exercice des activités de vacances.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 juillet 2010, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 311/2/vac**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 usagers pendant ce temps.

Le présent arrêté complète l'arrêté ministériel du 13 mai 2009.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dalheim, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5680 Dalheim, Gemengeplaz, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Duelem», L-5685 Dalheim, 20, Kierlingerstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 avril 2012, prend effet le 13 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 347/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 87 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 octobre 2009, enregistré sous le numéro MR 347/2.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Koerich, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8385 Koerich, 2, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Centrale Koerich - nouveau bâtiment», L-8385 Koerich, 1, Neie Wee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 avril 2012, prend effet le 6 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 387**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 125 usagers.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2665 Luxembourg, 39, rue du Verger.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 octobre 2010, prend effet le 8 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 388**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 205 usagers.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2125 Luxembourg, 1, rue de Marche (nouveau bâtiment).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 avril 2012, prend effet le 13 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 389**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 134 usagers.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 mars 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2010 à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à 17, avenue des Alliés, B.P. 111, L-9002 Ettelbruck, pour son service de chambres à lits multiples à l'adresse: 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck, dans la «maison de soins» appelée «Centre Pontalize».

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A16/00 *bis*.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2010 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l.», ayant son siège à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour son service de chambres à lits multiples appelé «Stäireschnäiz» à l'adresse: 8, rue Gruefwee, L-9147 Erpeldange, dans la «maison de soins» appelée «Beim Goldknapp».

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/10/05 *bis*.

Par arrêté ministériel du 29 mars 2010, un agrément définitif pour la nouvelle construction et l'ancien bâtiment est accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: maison 56, L-9755 Hupperdange.

L'agrément prend cours le 22 mars 2010.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 novembre 2009, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: maison 56, L-9755 Hupperdange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/00/04/029.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 mars 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 9 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04412010.

Par arrêté ministériel du 18 mars 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 9 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-5650 Mondorf-les-Bains, 73, route de Remich.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04462010.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de février 2010.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. PAREL INVESTMENTS, établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
2.	S.A. COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE INDUSTRIELLE DE MONTAGE ET DE TUYAUTERIE, en abrégé «CLIMT S.A.», établie et ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
3.	GmbH LUX WD, établie et ayant son siège social à L-5445 Schengen, 72B, Waistrooss	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
4.	S.A. HATENA, en liquidation volontaire, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marie-Christine *Gautier*
5.	s.e.c.s. DMD DE MICHELI, avec siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marie-Christine *Gautier*
6.	s.à r.l. FIRST-CONSTRUCTIONS, anciennement «FACADES-FIRST & CONSTRUCTIONS s.à r.l.», initialement «FACADES-FIRST s.à r.l.», avec siège social à L-3514 Dudelange, 124, route de Kayl	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*
7.	s.à r.l. S.O.G.A.R., avec siège social à L-4514 Differdange, 32, rue Belair	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*
8.	S.A. VALTORIA, avec siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
9.	S.A. DISTRILUX GRANIT, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte-Croix, actuellement sans siège social connu	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*

10.	s.à r.l. ENRON METALS LUXEMBOURG, anciennement «MG METALS LUXEMBOURG s.à r.l.», ayant eu son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, actuellement sans siège social connu	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Vanessa *Morolli*
11.	S.A. PASSION CHARTERING, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
12.	S.A. SEA INDEPENDENCE, avec siège social à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
13.	s.à r.l. FABILUX, anciennement «RENOV'HABITATION s.à r.l.», avec siège social à L-4485 Soleuvre, 47, rue de Sanem, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Kamilla *Ladka*
14.	s.à r.l. URBAN SHOES, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Donald *Venkatapen*
15.	S.A. ENTREPRISE PIAZZA, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 16, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Donald *Venkatapen*
16.	s.à r.l. FALSE PROPHETS, avec siège social à L-2536 Luxembourg, 8, rue Sigefroi, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Yamina *Noura*
17.	S.A. CAPITAL ONE, établie et ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Yamina *Noura*
18.	s.à r.l. KODEMAC, avec siège social à L-6633 Wasserbillig, 80, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Nicolas *Bernardy*
19.	S.A. EUROPEENNE DES TECHNIQUES INFORMATIQUES, en abrégé «E.T.I. S.A.», ayant eu son siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté, actuellement sans siège social connu	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Florence *Delille*
20.	S.A. PALAZZO LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Hélène *Smuk-Matringe*
21.	S.A. PANVEL TRADING, anciennement «ZIPA FOOD TRADING S.A.», ayant eu son siège social à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch, actuellement sans siège social connu	01.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Estelle *N'Zoungou*
22.	S.A. SOCIETE DE TRANSPORTS, en abrégé SOTRANS S.A., établie et ayant son siège social à L-1842 Howald, 16, avenue Grand-Duc Jean	05.02.10	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
23.	s.à r.l. C.G.S.E., faisant le commerce sous l'enseigne commerciale «IMMO-JO», établie et ayant son siège social à L-8313 Capellen, 1A, rue Basse	05.02.10	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
24.	s.à r.l. MAX PRINT EUROPE (MP EUROPE), établie et ayant son siège social à L-3961 Ehlange, 4A, Z.I. Am Brill	05.02.10	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*

25.	S.A. T.A.G. TELE AUDIO GRUPPE, établie et ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie	05.02.10	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
26.	s.à r.l. GAETANE, faisant le commerce sous l'enseigne commerciale «TRATTORIA LA PIAZZA», établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy	05.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
27.	GmbH ELMI, établie et ayant son siège social à L-5540 Remich, 38, rue de la Gare	05.02.10	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
28.	s.à r.l. MERSCHPAR, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «PARFOIS» dans le Centre Commercial dénommé «TOPAZE SHOPPING CENTER» et à L-9050 Ettelbruck, 41, Grand-rue	05.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Alexandre *Dillmann*
29.	s.à r.l. WELLNESS CENTER LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 52, rue Goethe	05.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Pascale *Petoud*
30.	S.A. INFO DATA LINK ELECTRONICS, en abrégé IDL Electronics S.A., établie et ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis	05.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Pascale *Petoud*
31.	s.à r.l. MOBILI BIANCO, avec siège social à L-4620 Differdange, 78, rue Emile Mark, de fait inconnue à cette adresse et de fait établie à L-4670 Differdange, 82, rue de Soleuvre	08.02.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Max *Mailliet*
32.	s.à r.l. KRAAK MONTAGE LUX, établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons	12.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Engin *Doyduk*
33.	S.A. SPACE, anciennement «SPACE INTERNATIONAL PROJECT MANAGEMENT & CONSULTANCY S.A.», avec siège social à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
34.	S.A. DELTA BAT, avec siège social à L-5442 Roedt, 54, rue de Remich	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
35.	s.à r.l. COULEUR BÂTIMENT SERVICE, en abrégé «C.B.S. s.à r.l.», avec siège social à L-5695 Emerange, 12, rue d'Elvange	15.02.10	M Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
36.	S.A. BATIRA, anciennement «EDITEUROP S.A.», ayant eu son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, actuellement sans siège social connu, venant aux droits et obligations de la société anonyme EDITION TECHNIQUE S.A., ayant eu son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
37.	S.A. OSTOHURD, anciennement «CONNEXION S.A.», avec siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
38.	s.à r.l. GARAGE J.P. REUTER ET FILS, ayant eu son siège social à L-3230 Bettembourg, 105, route d'Esch, actuellement sans siège social connu	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth-Wolf*

39.	S.A. TOP ACCOUNTING SERVICES, avec siège social à L-2737 Luxembourg, 16, rue Wurth-Paquet, de fait inconnue à cette adresse	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Marie-Eve *Delpech*
40.	S.A. ELIX, avec siège social à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Victoria *Leyens*
41.	S.A. WORLD LINE COMPUTER LUXEMBOURG en abrégé «W.C.L.», avec siège social à L-5326 Contern, 24, rue Edmond Reuter	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Valérie *Fersing*
42.	s.à r.l. STREET LIFE, avec siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Alzette, «Galerie Mercure», de fait inconnue à cette adresse	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Pauline *Walter*
43.	s.à r.l. MULTIDATA LUXEMBOURG, avec siège social à L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Isabelle *Jurain*
44.	S.A. A.S.I., avec siège social à L-8247 Mamer, 5A, rue des Maximins, de fait inconnue à cette adresse	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Laetitia *Fenain*
45.	s.à r.l. MALUX, exploitant sous la dénomination «RESTAURANT LA PALMERAIE», établie et ayant son siège social à L-4171 Esch-sur-Alzette, 132, boulevard J.F. Kennedy	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Karima *Hammouche*
46.	s.à r.l. ALL ACCESS, ayant eu son siège social à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, actuellement sans siège social connu	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Christophe *Domingos*
47.	s.à r.l. GAFI SPORTS, avec siège social à L-4018 Esch-sur-Alzette, 33, rue d'Audun, de fait inconnue à cette adresse	15.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
48.	S.A. HANSKORK, en liquidation volontaire, ayant eu son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, actuellement sans siège social connu	17.02.10	Mme Carole *Err*	Me Frédérique *Coustance*
49.	s.à r.l. JOCEMI, établie et ayant son siège social à L-4210 Esch/Alzette, 47, rue de la Libération	19.02.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
50.	S.A. FZ HOLDING, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri	19.02.10	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
51.	S.A. BRENDON INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl	19.02.10	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
52.	S.A. LUX-PALETTES, avec siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale, de fait inconnue à cette adresse	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Virginie *Apard*
53.	s.à r.l. PIVO, avec siège social à L-5367 Schuttrange, 10, Place de l'Eglise, de fait inconnue à cette adresse	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Virginie *Apard*
54.	S.A. SA3I, établie et ayant son siège social à L-3590 Dudelange, 27, place de l'Hôtel de Ville	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Bruno *Vier*

55.	s.à r.l. Große-Ophoff, établie et ayant son siège social à L-6688 Mertert, Port de Mertert	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astrid *Bugatto*
56.	s.à r.l. SESA PEINTURE, établie et ayant son siège social à L-8373 Hobscheid, 19, rue Tresch	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astrid *Bugatto*
57.	S.A. GEPHAR, établie et ayant son siège social à L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Laurélia *Steinmetz*
58.	S.A. SECURITY SERVICES & INVESTMENTS, établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Laurélia *Steinmetz*
59.	s.à r.l. LABEL IMMO, établie et ayant son siège social à L-1931 Pontpierre, 69, route de Luxembourg	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Joakim *Charvet*
60.	s.à r.l. METRE CARRE, avec siège social à L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons, de fait inconnue à cette adresse	19.02.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Joakim *Charvet*
61.	la dame Corneille REDING, demeurant à L-7597 Reckange/Mersch, 16, rue du Coin et exploitant en nom propre et sous l'enseigne commerciale «FENSTER-TÜRENCENTER REDING CORNEILLE» à L-7556 Mersch, 1, place Saint Michel	22.02.10	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
62.	s.à r.l. TOBACCO J.F., avec siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale	22.02.10	M. Robert *Worre*	Me Donald *Venkatapen*
63.	S.A. DB SYSTEMES, avec siège social à L-8399 Windhof, 2-4, rue d'Arlon	22.02.10	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
64.	S.A. LILOS, anciennement SOLIDAL LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy	26.02.10	Mme Carole *Err*	Me Fabien *Verreaux*
65.	s.à r.l. KAURI CAPITAL STAPEL CENTRE, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
66.	s.à r.l. KAURI CAPITAL 1 OFFICE, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
67.	s.à r.l. KAURI CAPITAL 3, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
68.	s.à r.l. KAURI CAPITAL 2, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
69.	s.à r.l. KAURI CAPITAL 4, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
70.	s.à r.l. KAURI CAPITAL 1, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*

71.	s.à r.l. KAURI CAPITAL BRITANNIA CENTRE, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
72.	s.à r.l. KAURI CAPITAL ALTENA, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
73.	s.à r.l. KAURI CAPITAL GEWERBEPARK ALT-WEST, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	26.02.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
		Diekirch		
74.	s.à r.l. CARPITOL, établie et ayant son siège social à L-9160 Ingeldorf, 28, route d'Ettelbruck	17.02.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
75.	s.à r.l. ARDENNES PORC, ayant eu son dernier siège social à L-9158 Heiderscheid, 3C, route de Bastogne	17.02.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
76.	s.à r.l. C.B. CLEAN LUX, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock	24.02.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
77.	S.A. WINLUX, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 23, Bohey	24.02.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 30 mars 2010, Monsieur Jürgen BECKER, né le 17 novembre 1955, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Service National de la Jeunesse. – Promotions. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010 Monsieur Frank KERGEN, inspecteur au Service National de la Jeunesse, a été nommé inspecteur principal auprès du même Service.

Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010 Monsieur Claude STEINMETZ, chef de bureau hors cadre au Service National de la Jeunesse, a été nommé inspecteur hors cadre auprès du même Service.

Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010 Monsieur Eric KRIER, attaché de Gouvernement 1er en rang au Service National de la Jeunesse, a été nommé conseiller de direction adjoint auprès du même Service.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de mars 2010.

Nom et domicile	Courtier en matière d'assurances/ Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
HANOWSKI Arnold, Luxembourg	Paul HAUFFELS	04.03.2010
WERNETTE Laurent, Luxembourg	Paul HAUFFELS	04.03.2010
PEPIN Christian, Limpach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	11.03.2010

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 35 3 mai 2010

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

296e MODIFICATION (23 mars 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/12,5	CPR.	32 MG /12,5 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS-32/25	CPR.	32 MG /25 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
P	BOMBASTUS BERUHIGUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS 75 G
P	BOMBASTUS BIRKENBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS BLASENNIERENTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS 75 G
P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TIS.		PO	1*20 SACHETS 100 G
P	BOMBASTUS ERKAELTUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS FENCHEL	TIS.		PO	1*20 SACHETS 100 G
P	BOMBASTUS FLOHSAMEN	TIS.		PO	1*250 G
P	BOMBASTUS GALLENTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS 75 G

P	BOMBASTUS HUSTEN UND BRONCHIALTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS HUSTEN UND BRONCHIALTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS 100 G
P	BOMBASTUS KAMILLENBLUETEN	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS KAMILLENBLUETEN	TIS.		PO	1*20 SACHETS 75 G
P	BOMBASTUS KAMILLENBLUETEN	TIS.		PO	1*20 SACHETS 100 G
P	BOMBASTUS LEINSAMEN	TIS.		PO	1*250 G
P	BOMBASTUS LINDENBLUETEN	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS LINDENBLUETEN	TIS.		PO	1*20 SACHETS 100 G
P	BOMBASTUS MAGEN UND DARMTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS 75 G
P	BOMBASTUS MAGENTEE	TIS.		PO	1*20 SACHETS
P	BOMBASTUS MELISSENBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACHETS 100 G
P	BOMBASTUS SALBEIBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACHETS
P	BOMBASTUS SENNESBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACHETS 30 G
P	BOMBASTUS THYMIAN	TIS.		PO	1*20 SACHETS 50 G
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	20 MG /0,2 ML	IVSCVI	1*2 SER.PREREMPLIES
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	40 MG /0,4 ML	IVSCVI	1*2 SER.PREREMPLIES
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	60 MG /0,6 ML	IVSC	1*2 SER.PREREMPLIES
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	80 MG /0,8 ML	IVSC	1*2 SER.PREREMPLIES
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	90 MG /0,6 ML	SCIV	1*2 SER.PREREMPLIES
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	100 MG /1 ML	IVSC	1*2 SER.PREREMPLIES
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	120 MG /0,8 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIES
RR	CLEXANE	SOL.INJ.	150 MG /1 ML	SCIV	1*2 SER.PREREMPLIES
P	COLEXKLYSMA	SOL.	3,18 MG /1 ML 13,91 MG /1 ML	PR	1*20 LAV. 133 ML
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	COPALIA HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.

R	DAFIRO HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	DAFIRO HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*68 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*21 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST
	R	DOC LOSARTAN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
HC	RR	DOXORUBICINE TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL.A DIL. 5 ML
HC	RR	DOXORUBICINE TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL.A DIL. 10 ML
HC	RR	DOXORUBICINE TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL.A DIL. 25 ML
HC	RR	DOXORUBICINE TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL.A DIL. 100 ML
	R	ENAHEXAL-10/25	CPR.	10 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	ENAHEXAL-10/25	CPR.	10 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.
	R	ENAHEXAL-10/25	CPR.	10 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	ENAHEXAL-10/25	CPR.	10 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
HC	RR	EVOLTRA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 20 ML
C	RR	FOCLIVIA	SUSP.INJ.	7,5 MCG /0,5 ML	IM	1*1 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	FOCLIVIA	SUSP.INJ.	7,5 MCG /0,5 ML	IM	1*10 FL. 0,5 ML
C	RR	FOCLIVIA	SUSP.INJ.	7,5 MCG /0,5 ML	IM	1*10 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	FOCLIVIA	SUSP.INJ.	7,5 MCG /0,5 ML	IM	1*10 FL.(10D.) 5 ML
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	1*10 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	1*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	2*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	3*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	30*10 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	1*10 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	1*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	2*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	3*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	HIROBRIZ BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	30*10 GELULES SS BLIST. 1*1 INH
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/12,5	CPR.PELLIC.	300 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE TEVA-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*60 CPR.SEC.(FL.)
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
C	RR	LAMIVUDINE TEVA PHARMA B.V.-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN MSD-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN MSD-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	LOSARTAN/HCT MSD-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	LOSARTAN/HCT MSD-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
C	RR	LUCRIN DEPOT	PDRE P.PREP.INJ.	11,25 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-16	CPR.	16 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-16	CPR.	16 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-16	CPR.	16 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-16	CPR.	16 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-16	CPR.	16 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-4	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-4	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-4	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
	RR	METHYLPREDNISOLONE ORION-4	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	MOXIFLOXACIN ALCON	COLL.	5 MG /1 ML	CO	1*5 ML
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	NEBITEVA	CPR.	5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
C	RR	NEVIRAPINE TEVA-200	CPR	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

C	RR	NEVIRAPINE TEVA-200	CPR.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-10	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-10	CPR.	10 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-15	CPR.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-15	CPR.	15 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-15	CPR.	15 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-20	CPR.	20 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-5	CPR.	5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-7,5	CPR.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-7,5	CPR.	7,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK-7,5	CPR.	7,5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX DISPERZI-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX DISPERZI-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX DISPERZI-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX DISPERZI-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX DISPERZI-7,5	CPR.ORODISP.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX-15	CPR.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLAZAX-7,5	CPR.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	1*10 GELULES SS BLIST. +1*1 INH
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	1*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	2*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	3*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	150 MCG	IH	30*10 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	1*10 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.

	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	1*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	2*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	3*30 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	RR	OSLIF BREEZHALER	GELULES	300 MCG	IH	30*10 GELULES SS BLIST. +1*1 INH.
	S	OXYCONTIN-120	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-120	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-120	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-120	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-15	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-15	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-15	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-15	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-160	CPR.LIB.PROL.	160 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-160	CPR.LIB.PROL.	160 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-160	CPR.LIB.PROL.	160 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-160	CPR.LIB.PROL.	160 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-30	CPR.LIB.PROL	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-60	CPR.LIB.PROL	60 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-60	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-60	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	OXYCONTIN-60	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	PANDEMIC INFLUENZA VACCINE	EM.INJ.	3,75 MCG /0,5 ML	IM	1*50 FL.SUSP.(ANTIGENE) 2,5 ML + 1*50 FL.EM.(ADJUVANT) 2,5 ML
	R	PIRACETAM-RATIOPHARM-LIQUIDUM	SOL.	416,25 MG /1,25 ML	PO	1*1 SOL. 75 ML
	R	PIRACETAM-RATIOPHARM-LIQUIDUM	SOL.	416,25 MG /1,25 ML	PO	1*1 SOL. 150 ML
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-10	CPR.	10 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	RAMIPRIL TEVA-5	CPR.	5 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-1	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-1	CPR.	1 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-1	CPR.	1 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-2	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-2	CPR.	2 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINIDE KRKA-2	CPR.	2 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	RESOLOR-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RESOLOR-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	S	RILATINE MODIFIED RELEASE-20	GELULES ACT.PROL.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	S	RILATINE MODIFIED RELEASE-20	GELULES ACT.PROL.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	S	RILATINE MODIFIED RELEASE-30	GELULES ACT.PROL.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	S	RILATINE MODIFIED RELEASE-30	GELULES ACT.PROL.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ	SOL.	2 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 50 ML
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ	SOL.	2 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-3	GELULES	3 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-3	GELULES	3 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-3	GELULES	3 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-3	GELULES	3 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-6	GELULES	6 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.

C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-6	GELULES	6 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-6	GELULES	6 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE SANDOZ-6	GELULES	6 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
	R	SALBUPHAR-2,5	SOL.	2,5 MG /2,5 ML	IH	1*20 AMP. 2,5 ML
	R	SALBUPHAR-5	SOL.	5 MG /2,5 ML	IH	1*20 AMP. 2,5 ML
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL ACTAVIS-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
	RR	SILDENAFIL TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST
	RR	SILDENAFIL TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
	RR	SILDENAFIL TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	SILDENAFIL TEVA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
	RR	SILDENAFIL TEVA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*15 CPR.
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*30 CPR.
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*40 CPR.

P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*50 CPR.U.D.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*60 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*90 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*1 CPR.SEC.SS BLIST
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.(EMB.CAL.)
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*50 CPR.SEC.(FL.)
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.(EMB.CAL.)
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*1 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*50 CPR.SEC.(FL.)
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*56 CPR.SEC.U.D.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*280 CPR.SEC.U.D.
R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*1 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.

	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.(FL.)
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.U.D.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*280 CPR.SEC.U.D.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*1 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.(EMB.CAL.)
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*50 CPR.SEC.(FL.)
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*98 CPR.SEC.(EMB.CAL.)
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	VANTASSE-50	IMPLANT	50 MG	SC	1*1 IMPLANT + 1*1 DISPOSITIF
	RR	VISANNETTE-2	CPR.	2 MG	PO	2*14 CPR.SS BLIST.
	RR	VISANNETTE-2	CPR.	2 MG	PO	6*14 CPR.SS BLIST.
	RR	VISANNETTE-2	CPR.	2 MG	PO	12*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	ZUTECTRA	SOL.INJ.	500 UI /1 ML	SC	1*5 SER.PRER. 1 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR	AROPAX	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
P	BENEUROL-300	DRG.	300 MG	PO	1*24 DRG.
P	DR ERNST NO 01(ELIXIR SUEDOIS)	TIS.		PO	1*1 TIS. 105 G
P	DR ERNST NO 02	TIS.		PO	1*1 TIS. 80 G
P	DR ERNST NO 02	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 03	TIS.		PO	1*1 TIS. 75 G

P	DR ERNST NO 03	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 05	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 06	TIS.		PO	1*1 TIS. 75 G
P	DR ERNST NO 06	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 07	TIS.		PO	1*1 TIS. 75 G
P	DR ERNST NO 07	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 08	TIS.		PO	1*1 TIS. 70 G
P	DR ERNST NO 08	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 09	TIS.		PO	1*1 TIS. 80 G
P	DR ERNST NO 09	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 10	TIS.		PO	1*1 TIS. 80 G
P	DR ERNST NO 10	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 11	TIS.		PO	1*1 TIS. 70 G
P	DR ERNST NO 12	TIS.		PO	1*1 TIS. 70 G
P	DR ERNST NO 12	TIS.		PO	1*24 FILTRETTES
P	DR ERNST NO 13	TIS.		PO	1*1 TIS. 70 G
P	DR ERNST NO 15	TIS.		PO	1*1 TIS. 72 G
P	DR ERNST NO 16	TIS.		PO	1*1 TIS. 68 G
P	DR ERNST NO 17	TIS.		PO	1*1 TIS. 78 G
P	DR ERNST NO 18	TIS.		PO	1*1 TIS. 72 G
P	DR ERNST NO 19	TIS.		PO	1*1 TIS. 66 G
P	DR ERNST NO 20	TIS.		PO	1*1 TIS. 72 G
P	DR ERNST NO 21	TIS.		PO	1*1 TIS. 66 G
P	DR ERNST NO 22	TIS.		PO	1*1 TIS. 66 G
P	DR ERNST NO 24	TIS.		PO	1*1 TIS. 72 G
P	DR ERNST NO 25	TIS.		PO	1*1 TIS. 72 G
P	DR ERNST NO 26	TIS.		PO	1*1 TIS. 70 G
P	DR ERNST NO 27	TIS.		PO	1*1 TIS. 75 G
P	DR ERNST NO 28	TIS.		PO	1*1 TIS. 72 G
P	DR ERNST NO 29	TIS.		PO	1*1 TIS. 78 G
P	DR ERNST NO 30	TIS.		PO	1*1 TIS. 78 G
RR	ESTRADERM-TTS-100	SYST.THERAP.TD	8 MG	PC	1*18 SYST.
RR	KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	80 MG /2 ML	IRIM	1*1 AMP.SER. 2 ML
RR	MESULID	CPR.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MESULID	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MESULID	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	MESULID	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MESULID	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
P	MESULID	GEL	3 PC	TO	1*1 GEL 50 G
R	MESULID	GRAN.	100 MG	PO	1*14 SACH.
R	MESULID	GRAN.	100 MG	PO	1*30 SACH.
R	MESULID	GRAN.	100 MG	PO	1*60 SACH.
RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*1 TRAIT.ENTRET. 3 FL.
RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*1 FL.ST.3 30 ML

	RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*4 FL.ST 0-3 30 ML
HC	RR	PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FIOLE
HC	RR	PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE
H	RR	PROPOFABB	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 50 ML
H	RR	PROPOFABB	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 100 ML
H	RR	PROPOFABB	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 20 ML
H	RR	PROPOFABB	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 20 ML
D	RR	VANCOMYCINE 1000 BRISTOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IVPO	1*1 FL.
D	RR	VANCOMYCINE 500 BRISTOL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IVPO	1*1 FL.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*5 CPR.
	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*7 CPR.
	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*70 CPR.
	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*80 CPR.
	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*80 CPR.U.D.
	RR	ACTIRA	CPR.	400 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	ACTIRA	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*1 FL.
H	RR	ACTIRA	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*5 FL.
H	RR	ACTIRA	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*5 POCHES
H	RR	ACTIRA	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*12 POCHES
	RR	AROPAX	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AROPAX	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	RR	AROPAX	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	RR	AROPAX	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AROPAX	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	RR	AROPAX	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AROPAX	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	RR	AROPAX	SUSP.	20 MG /10 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
	RR	BELIVON CONSTA	PDRE P.SUSP.	25 MG	IM	1*1 VIAL + 1*1 SER.SOLV.
	RR	BELIVON CONSTA	PDRE P.SUSP.	37,5 MG	IM	1*1 VIAL + 1*1 SER.SOLV.
	RR	BELIVON CONSTA	PDRE P.SUSP.	50 MG	IM	1*1 VIAL + 1*1 SER.SOLV.
	P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF. ES
	P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF. ES
	RR	IMAP	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IM	1*2 AMP. 3 ML
	RR	KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	40 MG /1 ML	IAIM	1*3 AMP.SER. 1 ML
	P	MEMFIT	CPS	60 MG	PO	1*30 CPS
	P	MEMFIT	CPS	60 MG	PO	1*40 CPS
	P	MESULID	GEL	3 PC	TO	1*1 GEL 30 G
	P	MESULID	GEL	3 PC	TO	1*1 GEL 100 G
DC	RR	NANOTIV	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
DC	RR	NANOTIV	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML

H	RR	PROFLOX	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*1 FL.
H	RR	PROFLOX	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*5 FL.
H	RR	PROFLOX	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*5 POCHES
H	RR	PROFLOX	SOL.P.PERF.	400 MG	IV	1*12 POCHES
H	RR	SYNERCID	PDRE P.PREP.PERF.		IV	1*1 VIAL
H	RR	SYNERCID	PDRE P.PREP.PERF.		IV	1*1 VIAL 600 MG
	P	TOGAL-ASS-300	CPR.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	TOGAL-ASS-300	CPR.	300 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	P	TRANSIX	GRAN.	18 MG /5 G	PO	1*1 GRAN. 130 G

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	P	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*30 CPR.(TUBE)
AU LIEU DE						
	R	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*30 CPR.(TUBE)
	P	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	ACIDINE-75	CPR.EFF.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
HC	RR	ADRIBLASTINA-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	IV	1*1 FL.
HC	RR	ADRIBLASTINA-20 READY TO USE	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-20 READY TO USE	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 10 ML
HC	RR	ADRIBLASTINA-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IVVE	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IVVE	1*1 FL.
HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*5 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*5 FL. 5 ML

HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	20 MG /10 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	50 MG /25 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	50 MG /25 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	50 MG /25 ML	IV	1*5 FL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	50 MG /25 ML	IV	1*5 FL. 25 ML
HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	200 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	200 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	200 MG /100 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIMEDAC	SOL.INJ.	200 MG /100 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
DC	RR	ADVATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
D	RR	ADVATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.
DC	RR	ADVATE-1500	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
D	RR	ADVATE-1500	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.
DC	RR	ADVATE-2000	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
D	RR	ADVATE-2000	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.
DC	RR	ADVATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
D	RR	ADVATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SO LV.+KIT INJECT.

DC	RR	ADVATE-3000	PDRE P.PREP.INJ.	3000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
D	RR	ADVATE-3000	PDRE P.PREP.INJ.	3000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
DC	RR	ADVATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
D	RR	ADVATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
	R	AIROMIR	AER.	100 MCG	IH	1*200 D.
AU LIEU DE						
	R	AIROMIR	AER.	100 MCG	PO	1*200 D.
DC	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
DC	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
DC	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
DC	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	BENEFIX	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL. + 1 COFFRET INJ. + 1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
DC	RR	BETAFACT	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /10 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	BETAFACT	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /10 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 10 ML

DC	RR	BETAFACT	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /20 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	BETAFACT	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /20 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 20 ML
DC	RR	COFACT-250	PDRE P.PREP.PERF.	250 UI	IV	1*1 FL.PDRE + 1*1 FL.SOLV. + 1 SET 10 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	COFACT-250	PDRE P.PREP.PERF.	250 UI	PO	1*1 FL.PDRE + 1*1 FL.SOLV. + 1 SET 10 ML
DC	RR	COFACT-500	PDRE P.PREP.PERF.	500 UI	IV	1*1 FL.PDRE + 1*1 FL.SOLV. + 1 SET 20 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	COFACT-500	PDRE P.PREP.PERF.	500 UI	PO	1*1 FL.PDRE +1*1 FL.SOLV. + 1 SET 20 ML
C	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL.	27 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL	27 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL	27 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL.	27 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
DC	RR	CONFIDEX	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV.
AU LIEU DE						
HC	RR	CONFIDEX	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL + 1*1 FL.SOLV.
	RR	DOVOBET	ONG.		TO	1*1 ONG. 3 G
AU LIEU DE						
	RR	DOVOBET	ONG.		PO	1*1 ONG. 3 G
	RR	DOVOBET	ONG.		TO	1*1 ONG. 15 G
AU LIEU DE						
	RR	DOVOBET	ONG.		PO	1*1 ONG. 15 G
	RR	DOVOBET	ONG.		TO	1*1 ONG. 30 G
AU LIEU DE						
	RR	DOVOBET	ONG.		PO	1*1 ONG. 30 G
	RR	DOVOBET	ONG.		TO	1*1 ONG. 60 G
AU LIEU DE						
	RR	DOVOBET	ONG.		PO	1*1 ONG. 60 G

	RR	DOVOBET	ONG.		TO	1*1 ONG. 100 G
A U L I E U D E						
	RR	DOVOBET	ONG.		PO	1*1 ONG. 100 G
	RR	DOVOBET	ONG.		TO	1*1 ONG. 120 G
A U L I E U D E						
	RR	DOVOBET	ONG.		PO	1*1 ONG. 120 G
HC	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
A U L I E U D E						
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
A U L I E U D E						
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG /5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
H	RR	EBRANTIL	SOL.INJ.	50 MG /10 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
A U L I E U D E						
	RR	EBRANTIL	SOL.INJ.	50 MG /10 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
	R	ECOSAL EASI-BREATHE	AER.	100 MCG /1 D.	IH	1*200 D.
A U L I E U D E						
	RR	ECOSAL EASI-BREATHE	AER.	100 MCG /1 D.	IH	1*200 D.
	R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	2*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	2*14 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/12,5	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/160/25	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.

R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.

R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-10/320/25	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.

R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT-5/160/25	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
DC	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /5 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 5 ML
AU LIEU DE						
D	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /5 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 5 ML
DC	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
DC	RR	FIBROGAMMIN-P	PDRE P.PREP.INJ.	1250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	FIBROGAMMIN-P	PDRE P.PREP.INJ.	1250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 20 ML
HC	RR	FLUCONAZOL ACTAVIS	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	FLUCONAZOL ACTAVIS	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 250 ML

DC	RR	HAEMATE-P-1000	PDRE P.PREP.INJ.	2200 UI 1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 30 ML
AU LIEU DE						
C	RR	HAEMATE-P-1000	PDRE P.PREP.INJ.	2200 UI 1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 30 ML
DC	RR	HAEMATE-P-250	PDRE P.PREP.INJ.	550 UI 250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	HAEMATE-P-250	PDRE P.PREP.INJ.	550 UI 250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
DC	RR	HAEMATE-P-500	PDRE P.PREP.INJ.	1100 UI 500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	HAEMATE-P-500	PDRE P.PREP.INJ.	1100 UI 500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 20 ML
DC	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
DC	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
DC	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
DC	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
AU LIEU DE						
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
DC	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE

DC	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
DC	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
DC	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 ADAPTATEUR P. FL.
AU LIEU DE						
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 ADAPTATEUR P. FL.
DC	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
AU LIEU DE						
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
DC	RR	KOGENATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 SER.PREREMPLIE
AU LIEU DE						
D	RR	KOGENATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 SER.PREREMPLIE
DC	RR	KOGENATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 SER.PREREMPLIE
AU LIEU DE						
D	RR	KOGENATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 SER.PREREMPLIE
	P	LAVEMENT AU PHOSPHATE-NORGINE	LAV.		PR	1*1 LAV. 130 ML
AU LIEU DE						
	P	LAVEMENT AU PHOSPHATE-NORGINE	LAV.		PR	1*1 FL.U.D. 130 ML
C	RR	LUCRIN DEPOT	PDRE P.PREP.INJ.	11,25 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE
AU LIEU DE						
C	RR	LUCRIN TRI-DEPOT	PDRE P.PREP.INJ.	11,25 MG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE

DC	RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 ML
DC	RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
	R	NOVOLIZER SALBUTAMOL	PDRE	100 MCG	IH	1*1 INHAL. + 1*1 CARTOUCHE 200 D.
AU LIEU DE						
	RR	NOVOLIZER SALBUTAMOL	PDRE	100 MCG	IH	1*1 INHAL + 1*1 CARTOUCHE 200 D.
	R	NOVOLIZER SALBUTAMOL	PDRE	100 MCG	IH	1*1 CARTOUCHE 200 D.
AU LIEU DE						
	RR	NOVOLIZER SALBUTAMOL	PDRE	100 MCG	IH	1*1 CARTOUCHE 200 D.
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV.
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV.
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV.
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV.
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	5 MG	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV.
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	5 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV.
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	50000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 1,1 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	50000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 1,1 ML
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	60000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 2,2 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	60000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 2,2 ML
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	100000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 2,1 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	100000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 2,1 ML

DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	120000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4,3 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	120000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4,3 ML
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	240000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 8,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	240000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 8,5 ML
DC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	250000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 5,2 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	250000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 5,2 ML
DC	RR	OCTANATE	PDRE P.PREP.INJ.	50 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 5 ML
AU LIEU DE						
D	RR	OCTANATE	PDRE P.PREP.INJ.	50 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 5 ML
DC	RR	OCTANATE	PDRE P.PREP.INJ.	50 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	OCTANATE	PDRE P.PREP.INJ.	50 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
DC	RR	OCTANATE	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	OCTANATE	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
DC	RR	OCTANATE CRL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	OCTANATE CRL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. 10 ML
DC	RR	OCTANINE	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OCTANINE	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
DC	RR	OCTANINE	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OCTANINE	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
DC	RR	OCTAPLEX CRL-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	OCTAPLEX CRL-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. 20 ML

R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 C PR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE				
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST. 20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.

R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.

	R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
DC	RR	PPSB SOLVENT DETERGENT	PDRE P.PREP.INJ.	4 PC	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PPSB SOLVENT DETERGENT	PDRE P.PREP.INJ.	4 PC	IV	1*1 FL. 20 ML
	P	PRACTO CLYSS	SOL.		PR	1*1 LAV. 120 ML
AU LIEU DE						
	P	PRACTO CLYSS	LAV.		PR	1*1 LAV. 120 ML
	P	PRACTO CLYSS	SOL.		PR	1*10 LAV. 120 ML
AU LIEU DE						
	P	PRACTO CLYSS	LAV.		PR	1*10 CLYSTERES 120 ML
	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE + 1*2 AIGUILLES
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE + 1*2 AIGUILLES

	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL + 1*1 SER. + 2 AIGUILLES
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL + 1*1 SER. + 2 AIGUILLES
	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.VERRE 0,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.VERRE 0,5 ML
	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*1 AIGUILLES
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*1 AIGUILLES
	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPLIES + 1*20 AIGUILLES
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPLIES + 1*20 AIGUILLES
	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.VERRE 0,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.VERRE 0,5 ML
	R	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	PREVENAR	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML
DC	RR	RECOMBINATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	RECOMBINATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
DC	RR	RECOMBINATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	RECOMBINATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL + 1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML

DC	RR	RECOMBINATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	RECOMBINATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
DC	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
DC	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
DC	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
DC	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 4 ML
	P	RIOPAN	SUSP.	800 MG /10 ML	PO	1*4 SACH. 10 ML
AU LIEU DE						
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*4 SACH. 10 ML
	P	RIOPAN	SUSP.	800 MG /10 ML	PO	1*10 SACH. 10 ML
AU LIEU DE						
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*10 SACH. 10 ML
	P	RIOPAN	SUSP.	800 MG /10 ML	PO	1*20 SACH. 10 ML
AU LIEU DE						
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*20 SACH. 10 ML
	P	RIOPAN	SUSP.	800 MG /10 ML	PO	1*50 SACH. 10 ML
AU LIEU DE						
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*50 SACH. 10 ML
	R	SALBUTAMOL-NORTON EASY-BREATHE SANS CFC	AER.	100 MCG /1 D.	IH	1*200 D.
AU LIEU DE						
	RR	SALBUTAMOL-NORTON EASY-BREATHE SANS CFC	AER.	100 MCG /1 D.	IH	1*200 D.

R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	SEVIKAR	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SPASMEX-15	CPR.ENR.	15 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	SPASMEX-15	CPR.ENR.	15 MG	PO	1*30 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*15 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*30 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	PR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*40 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*40 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*50 CPR.U.D.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*60 CPR.
AU LIEUDE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*60 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*90 CPR.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*168 CPR.SS BLIST.

	P	THROMBONOR-60.000	CR.	60000 UI	TO	1*1 CR. 100 G
AU LIEU DE						
	P	TROMBONOR-60.000	CR	60000 UI	TO	1*1 CR. 100 G
	P	THROMBONOR-60.000	GEL	60000 UI	TO	1*1 GEL 100 G
AU LIEU DE						
	P	TROMBONOR-60.000	GEL	60000 UI	TO	1*1 GEL 100 G
	R	VENTOLIN-100 INHALATEUR SANS CFC	AER.	100 MCG /1 D.	IH	1*200 D.
AU LIEU DE						
	R	VENTOLIN-100 INHALATEUR SANS CFC	AER.	100 MCG /1 D.	IM	1*200 D.
DC	RR	WILATE-450	PDRE P.PREP.INJ.	450 UI 400 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.EAU P.P.I. + SET
AU LIEU DE						
C	RR	WILATE-450	PDRE P.PREP.INJ.	450 UI 400 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.EAU P.P.I. + SET
DC	RR	WILATE-900	PDRE P.PREP.INJ.	900 UI 800 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.EAU P.P.I. + SET
AU LIEU DE						
C	RR	WILATE-900	PDRE P.PREP.INJ.	900 UI 800 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.EAU P.P.I. + SET
DC	RR	WILFACTIN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.VERRE SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	WILFACTIN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.VERRE SOLV. 10 ML
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	ZANIDIP-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE						
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
	RR	ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	750 MG	IV	1*1 MONOVIAL
AU LIEU DE						
	RR	ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	750 MG	IMIV	1*1 MONOVIAL
	RR	ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	750 MG	IV	1*3 MONOVIALS
AU LIEU DE						
	RR	ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	750 MG	IMIV	1*3 MONOVIALS

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	P	ALGOSTASE	GELULES		PO	1*30 GELULES BLIST.
H	RR	CIPROXINE IV FLEXIBAG-GLUCOSE 5%	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*1 POCHE
	RR	FUNGIZONE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 VIAL
	R	HUMALOG	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 CARTOUCHES 1,5 ML
C	RR	KOGENATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 SER.PREREMPLIE
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE GLENMARK EUROPE-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 36 **6 mai 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Robert Michel Pierre-Marie DELVAUX à changer ses prénoms actuels en celui de «Robi».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Robert Michel Pierre-Marie DELVAUX, né le 11 février 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8383 Koerich, 48, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Robi»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Robert Michel Pierre-Marie DELVAUX est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Robi».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Madame Evelyne HANSEN à changer son nom patronymique actuel en celui de «LIENERS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Evelyne HANSEN, née le 12 décembre 1975 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4962 Clemency, 5, rue de Messancy, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «LIENERS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Evelyne HANSEN est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «LIENERS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Carlos Miguel LOURENÇO à changer ses prénoms actuels en celui de «Carlos».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Carlos Miguel LOURENÇO, né le 17 novembre 1979 à Mortágua, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3824 Schifflange, 10, Cité um Benn, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Carlos»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Carlos Miguel LOURENÇO est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Carlos».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Vitalino RAMOS SILVA et Madame Catarina Maria DUARTE VENDEIRO à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Jérémy RAMOS SILVA en celui de «RAMOS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Vitalino RAMOS SILVA et Madame Catarina Maria DUARTE VENDEIRO, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Jérémy RAMOS SILVA, né le 16 juin 1998 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8378 Kleinbettingen, 7, rue des Champs, en celui de «RAMOS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Vitalino RAMOS SILVA et Madame Catarina Maria DUARTE VENDEIRO sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Jérémy RAMOS SILVA en celui de «RAMOS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Gilles REDING et Madame Nadeschda BOSCHANOVA à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Deian REDING en celui de «Deyan».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gilles REDING et Madame Nadeschda BOSCHANOVA, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de l'enfant mineur Deian REDING, né le 29 septembre 2009 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3462 Dudelange, 34, rue Edison, en celui de «Deyan»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gilles REDING et Madame Nadeschda BOSCHANOVA sont autorisés à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Deian REDING en celui de «Deyan».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Jean SANTIQUIAN et Madame Martine WEITZEL à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jean-François Jean-Benoît SANTIQUIAN, Anne-Hélène Elisabeth Sarah SANTIQUIAN et Charles-Elliott Laurent Benoît SANTIQUIAN en celui de «SANTIQUIAN WEITZEL».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean SANTIQUIAN et Madame Martine WEITZEL, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jean-François Jean-Benoît SANTIQUIAN, né le 13 septembre 1991 à Luxembourg, Anne-Hélène Elisabeth Sarah SANTIQUIAN, née le 22 juin 1994 à Luxembourg et Charles-Elliott Laurent Benoît SANTIQUIAN, né le 5 juillet 2002 à Luxembourg, tous les trois de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2153 Luxembourg, 26, rue Antoine Meyer, en celui de «SANTIQUIAN WEITZEL»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean SANTIQUIAN et Madame Martine WEITZEL sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jean-François Jean-Benoît SANTIQUIAN, Anne-Hélène Elisabeth Sarah SANTIQUIAN et Charles-Elliott Laurent Benoît SANTIQUIAN en celui de «SANTIQUIAN WEITZEL».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Patrick Antonio VACCA à changer son nom patronymique actuel en celui de «BRITO MARTINS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Patrick Antonio VACCA, né le 4 juillet 1988 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2713 Luxembourg, 6, rue de Weimerskirch, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «BRITO MARTINS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Patrick Antonio VACCA est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «BRITO MARTINS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 mars 2010 autorisant Madame Anne Claude Léa CHIESA à changer ses prénoms actuels en celui de «Claude».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Anne Claude Léa CHIESA, née le 3 juillet 1961 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5407 Bous, 4, rue des Romains, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Claude»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Anne Claude Léa CHIESA est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Claude».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 23 mars 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 mars 2010 autorisant Madame José Charlotte Anne Virginie HEMMER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Josée Charlotte Anne Virginie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame José Charlotte Anne Virginie HEMMER, née le 6 septembre 1944 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8191 Kopstal, 13, rue de Steinsel, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Josée Charlotte Anne Virginie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame José Charlotte Anne Virginie HEMMER est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Josée Charlotte Anne Virginie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 23 mars 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 mars 2010 autorisant Monsieur Roland Michel KOHL à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marc Roland Michel».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Gilbert HELLENBRAND, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Roland Michel KOHL, né le 18 mars 1957 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3466 Dudelange, 54, rue du Chemin de Fer, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Marc Roland Michel»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Roland Michel KOHL est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marc Roland Michel».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 23 mars 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 26 avril 2010 portant modification de la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu le règlement ministériel du 17 février 1992 sur le fonctionnement de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'arrêté ministériel du 30 avril 2009 déterminant la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Claude LAMBORAY, représentant du Service central de la Statistique et des Etudes économiques, est nommé membre suppléant de la Commission de l'indice des prix à la consommation en remplacement de Madame Véronique SINNER, dont il terminera le mandat.

Art. 2. Ampliation en sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre. Copie en sera transmise à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 26 avril 2010.
Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration de la gestion de l'eau. – Examen. – L'Administration de la gestion de l'eau organisera un examen de fin de stage dans la carrière de l'artisan au courant du mois de mai 2010.

Administration Gouvernementale. – Examen de promotion. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative avance l'examen de promotion de la carrière du huissier de salle, prévu pour le mois de décembre 2010, au mois de juillet 2010.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, Madame Sandra TURINETTI, rédacteur principal à l'administration pénitentiaire, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration avec effet au 1er mai 2010.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours du mois de novembre 2010 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 1er avril 2010, Monsieur Pascal HERRMANN a été agréé comme dirigeant d'entreprises de réassurance.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mars 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
KUSTERS Joseph, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	24.03.2010
CARDOSO DE MATOS Isabelle, Dellen	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES LUXEMBOURG VIE DKV LUXEMBOURG	09.03.2010
BODEVIN Paul, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	24.03.2010
PEPIN Christian, Limpach	BÂLOISE ASSURANCES IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	11.03.2010
STOCKLAUSEN Yves, Moersdorf	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	24.03.2010
EMILI Fabio, Esch/Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE	17.03.2010
STEINMETZ Serge, Walferdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	09.03.2010
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES EMILI S.à.r.l. représ. par M. Fabio EMILI, Esch/Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE	17.03.2010
CAETANO MARQUES Joao Miguel, Schifflange	P&V ASSURANCES	24.03.2010
FISCHBACH Alix, Niedercorn	P&V ASSURANCES	09.03.2010
MEUNIER Albert, Niedercorn	P&V ASSURANCES	24.03.2010

Juridictions administratives. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, Madame Anne GOSSET a été nommée juge au tribunal administratif avec effet au 1er mai 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 14 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer de la Vallée», à l'adresse L-5253 Sandweiler, 13, rue de la Vallée.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 14 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/017**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 janvier 2009.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que par arrêté ministériel du 23 mars 2010 une concession de pharmacie a été créée dans la commune de Mertert. Le périmètre de cette concession est déterminé par le territoire de la localité de Mertert.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 7 juin 2010 au plus tard. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,

5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Police grand-ducale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1ier février 2010, Madame Carole KAYSER, attaché de direction premier en rang du cadre administratif et technique de la Police grand-ducale, a été nommée au grade de conseiller de direction adjoint avec effet au 15 février 2010.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 21 avril 2010, Monsieur Heinrich KOWALA, né le 12 octobre 1954, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010, Madame le Docteur Valérie WEGBECHER, épouse WACH, née le 16 mai 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 21 avril 2010, Monsieur Sébastien PIMENTA, né le 1er décembre 1978, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 avril 2010, Madame Amélie DARTEVELLE, née le 1er mars 1984, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Indice des prix à la consommation du mois de mars 2010.

Rectificatif

Au Mémorial B n° 33 du 26 avril 2010, concernant la publication de l'indice des prix à la consommation du mois de mars 2010, à la page 476, il y a lieu de lire «La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de **mars** 2010 à 748.84.» au lieu de «La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de février 2010 à 748.84.».

Luxembourg, le 27 avril 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 37 **7 mai 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 22 mars 2010 portant désignation du président du conseil scientifique du Fonds national de la recherche dans le secteur public.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public, et notamment son article 8;

Vu l'arrêté grand-ducal du 27 février 2010 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public;

Vu l'arrêté ministériel du 1er mars 2010 portant nomination des membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public;

Le conseil d'administration et le conseil scientifique ayant été consultés;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 mai 1999 précitée Monsieur François MEYER, ancien directeur général de CENTELION S.A.S, France et de R&D Aventis SA France, est désigné président du conseil scientifique du Fonds national de la recherche dans le secteur public.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et transmis en copie à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 23 avril 2010 portant nomination des membres du jury appelé à procéder aux opérations du concours de recrutement pour la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental de la session 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2009 déterminant les modalités du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental;

Arrête:

Art. 1er. Le jury appelé à procéder aux opérations du concours de recrutement pour la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental de la session 2010 se compose de:

Monsieur Joa BAUM, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Robert BRACHMOND, instituteur-attaché;

Madame Diane DHUR, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Monsieur Paul KLEIN, instituteur de l'enseignement primaire;

Monsieur Alex KOCKHANS, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Madame Jeanne LETSCH, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Monsieur Mirko MAININI, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Madame Marie-Josée MARSON, institutrice de l'enseignement primaire;

Monsieur Guy MEDINGER, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Madame Monique MELCHERS, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Monsieur Aloyse RAMPONI, instituteur de l'enseignement primaire;

Monsieur Pierre REDING, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Gérard ROETTGERS, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Madame Flore SCHANK, institutrice-attachée;

Madame Claude SEVENIG, institutrice de l'enseignement primaire;

Monsieur Guy STRAUSS, inspecteur-attaché;

Madame Francine VANOLST, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Madame Nicole WAGNER ép. GUDENBURG, inspectrice de l'enseignement fondamental;

Monsieur Jean-Paul WELTER, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Membres suppléants:

Monsieur Guy MASSELTER, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Victor SCHEIER, inspecteur de l'enseignement fondamental;

Monsieur Jean SCHRAM, instituteur-attaché.

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président du jury, Monsieur Robert BRACHMOND celles de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres du jury pour lui servir de titre et au Contrôle financier pour information.

Luxembourg, le 23 avril 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêtés grand-ducaux du 18 février 2010, les dames Nadine HAMILIUS et Carmen WEISGERBER et Monsieur Patrick HUBERTY, attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de Gouvernement. Par arrêtés grand-ducaux du 23 mars 2010, les sieurs Jean-Paul MULLER, Cyrille GOEDERT et Daniel FLIES, attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de Gouvernement. Par arrêtés grand-ducaux du 12 mars 2010, les dames Rachel BAYANI KEYVANI, Carole ENSCH, Anouk KIRPACH, Anne MASOTTI, Michèle TOUSSAINT et les sieurs Philippe DIEDERICH et Guy LENTZ, attachés de Gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de Gouvernement premiers en rang. Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010, Madame Josiane PAULY, attaché de Gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010, Madame Viviane RHEIN, attaché de Gouvernement premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010, Monsieur Thomas SCHRAM, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Monsieur Claude NILLES, conseiller de direction hors cadre auprès de la Caisse nationale de Santé, a été nommé conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010, Madame Marie-Paule GRUN, inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 12 mars 2010, Madame Sandy HENTGES, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale a été nommée chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, Monsieur Laurent DAHM, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Madame Michèle WAGENER, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang à l'administration gouvernementale, a été accordée à Madame Josette GOERENS. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de septembre 2010 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien.

Il est porté à la connaissance des intéressés que le Centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de novembre 2010 un examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur.

Centre des technologies de l'Information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er février 2010, Madame Adrienne LEY, attaché-informaticien au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommée chargé d'études-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, Monsieur Stéphane LEVY, attaché-informaticien au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé chargé d'études-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, Monsieur Guy ZENNER, chargé d'études-informaticien au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé chargé d'études-informaticien principal. Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, Monsieur Guy SCHECK, informaticien principal hors cadre au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé chef de bureau-informaticien adjoint hors cadre.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, Monsieur Mike HENTGES et Madame Anne GOEDERT, Conseillers de légation adjoints en service ordinaire, ont été nommés Conseiller de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, Messieurs Christophe SCHILTZ et Christian MÜLLER, Secrétaires de légation en service ordinaire, ont été nommés Secrétaires de légation premiers en rang en service ordinaire.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 7 janvier 2010 dans l'affaire Aribaud c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 7 janvier 2010 un arrêt dans l'affaire Aribaud c. Luxembourg (Requête n° 41923/06), devenu définitif le 7 avril 2010. L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Aribaud_07_01_2010.pdf

---

Entreprises d'assurances. – «NORDEA LIFE & PENSIONS S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 13 avril 2010, Monsieur Lars KORNMOD est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «NORDEA LIFE & PENSIONS S.A.» en remplacement de Monsieur Peter S. JOLLEY.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de «contrats d'assurance décès/invalidité liés au financement d'un véhicule» de l'entreprise «SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A.» à l'entreprise «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.». – Par arrêté ministériel du 19 avril 2010, l'entreprise d'assurance «SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A.», dont le siège est établi à L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon, est autorisée à transférer le portefeuille susmentionné à l'entreprise «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.», dont le siège social est établi à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

Les preneurs d'assurance des contrats transférés seront informés individuellement du transfert par l'entreprise cessionnaire.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial, pour autant que cette notification individuelle ait été effectuée.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 7 mai 2015, à Madame Nathalie HOFFMANN-SIMON, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 5, an de Stucken, L-9753 Heinerscheid.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 8 mai 2010 l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/356-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 26 mai 2015, à Madame Helena Maria DIAS FERNANDES-SANTOS PAIVA FERNANDES, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 14, Grand-Rue, L-6310 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 27 mai 2010 l'arrêté ministériel du 27 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/364-2/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2010, l'agrément limité dans le temps du 29 avril 2008, accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Groupe de vie Pontpierre 1», à l'adresse L-4393 Pontpierre, 2, Grand-Rue et enregistré sous le numéro EF/CA/01/026, est prorogé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 11 avril 2012.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010, l'agrément limité dans le temps du 29 avril 2008, accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Groupe de vie Pontpierre 2», à l'adresse L-4393 Pontpierre, 6, Grand-Rue et enregistré sous le numéro EF/CA/01/027, est prorogé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 11 avril 2012.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Eechternoacher Kannerstuff», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6434 Echternach, 29, rue André Duchscher, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Lyra Eechternoach», L-6434 Echternach, 29, rue André Duchscher.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 avril 2012, prend effet le 23 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 114/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 86 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 mai 2008, enregistré sous le numéro MR 114/2.

Par arrêté ministériel du 20 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Colmar-Berg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7730 Colmar-Berg, 5, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité de «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole précoce, préscolaire et Maison relais Piccolini», L-7730 Colmar-Berg, 4, rue de l'Ecole (y compris le chalet de scouts sis à 5, rue de l'Ecole).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 19 avril 2012, prend effet le 20 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 279/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 124 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 octobre 2008, enregistré sous le numéro MR 279/2.

Par arrêté ministériel du 20 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Grosbous, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9154 Grosbous, 1, rue de Bastogne, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Festsall», L-9154 Grosbous, rue de Bastogne.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 19 avril 2012, prend effet le 20 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 321/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 321.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 21 avril 2010, Monsieur le Docteur Vincent MEYERS, né le 20 juin 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Maria Trinidad DE VICENTE GENER, née le 2 juillet 1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 23 avril 2010, Monsieur le docteur Claude KOERPERICH, né le 5 août 1983, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 avril 2010, Monsieur Sead MAVRIC, né le 11 avril 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 avril 2010, Monsieur Armin GAZI, né le 30 avril 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 23 avril 2010, Madame Anne LIMPACH, née le 18 août 1985, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Relations extérieures – Remise des lettres de créance:

Le 29 avril 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Antonio Guillermo GARCIA DANGLADES, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Bolivarienne du Venezuela.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Antonio Guillermo GARCIA DANGLADES a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 29 avril 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Nikola RADOVANOVIC, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Bosnie-Herzégovine.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Nikola RADOVANOVIC a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 29 avril 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Saymumin Sattorovich YATIMOV, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Tadjikistan.

Le 29 avril 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Enrique Austria MANALO, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Philippines.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Enrique Austria MANALO a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 29 avril 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Amar BENDJAMA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Amar BENDJAMA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Tableau au 31 décembre 2009 des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

A. Etablissements de droit public luxembourgeois (2)

- Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg (Adresse Postale: L-2954 Luxembourg)
- Société Nationale de Crédit et d'Investissement, 7, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1207, L-1012 Luxembourg)

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois (98)

- ABN Amro Bank (Luxembourg) S.A., 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 581, L-2015 Luxembourg)
- Advanzia Bank S.A., 9, Parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach
- Argentabank Luxembourg S.A., 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- Banca Popolare dell'Emilia Romagna (Europe) International S.A., 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 215, L-2012 Luxembourg)
- Banco Bradesco Luxembourg S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
- Banco Popolare Luxembourg S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 555, L-2015 Luxembourg)
- Bank Leumi (Luxembourg) S.A., 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- Bank of China (Luxembourg) S.A., 37-39, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 721, L-2017 Luxembourg)
- Banque BCP S.A., 5, Z.A.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange (Adresse Postale: B.P. 365, L-1013 Luxembourg)
- Banque Carnegie Luxembourg S.A., Centre Europe, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1141, L-1011 Luxembourg)
- Banque de Luxembourg S.A., 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2221, L-1022 Luxembourg)
- Banque Degroof Luxembourg S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 902, L-2019 Luxembourg)
- Banque Delen Luxembourg, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- Banque Hapoalim (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, (L-2449 Luxembourg) (Adresse Postale: B.P. 703, L-2017 Luxembourg)
- Banque Havilland S.A., 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Banque Invik S.A., 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 285, L-2012 Luxembourg)
- Banque LBLux S.A., 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale : B.P. 602, L-2016 Luxembourg)
- Banque Öhman S.A., 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 474, L-2014 Luxembourg)
- Banque Puilaetco Dewaay Luxembourg S.A., 2, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 145, L-2011 Luxembourg)
- Banque Safra-Luxembourg S.A., 10A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, (Adresse Postale: B.P. 887, L-2018 Luxembourg)
- Banque Transatlantique Luxembourg S.A., 17, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 884, L-2018 Luxembourg)

- BGL BNP Paribas, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: L-2951 Luxembourg)
- BHF-BANK International, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 258, L-2012 Luxembourg)
- BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: L-2093 Luxembourg)
- BSI Luxembourg S.A., 6, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse postale: B.P. 784, L-2017 Luxembourg)
- CACEIS Bank Luxembourg, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)
- Clearstream Banking S.A., 42, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: L-2967 Luxembourg)
- Commerzbank International S.A., 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 303, L-2013 Luxembourg)
- Compagnie de Banque Privée, en abrégé CBP, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 131, L-8002 Strassen)
- Cornèr Banque (Luxembourg) S.A., 10, rue Dicks, L-1417 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1132, L-1011 Luxembourg)
- Credem International (Lux), 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1301, L-1013 Luxembourg)
- Crédit Agricole Luxembourg, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)
- Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 40, L-2010 Luxembourg)
- Danske Bank International S.A., 13, rue Edward Steichen, L-1536 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 173, L-2011 Luxembourg)
- DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., 38, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 504, L-2015 Luxembourg)
- Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Adresse Postale: L-2098 Luxembourg)
- Deutsche Postbank International S.A., PB Finance Center, 18-20, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse Postale: L-2633 Luxembourg)
- Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Adresse Postale: L-2953 Luxembourg)
- DnB NOR Luxembourg S.A., 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 867, L-2018 Luxembourg)
- Dresdner Bank Luxembourg S.A., 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 355, L-2097 Luxembourg)
- DZ Bank International S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)
- East West United Bank S.A., 10, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 34, L-2010 Luxembourg)
- EFG Bank (Luxembourg) S.A., 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
- Eurobank EFG Private Bank Luxembourg S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 897, L-2018 Luxembourg)
- Europäische Genossenschaftsbank S.A. – European Cooperative Bank S.A. – Banque Coopérative Européenne S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)
- Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1642, L-1016 Luxembourg)
- Frankfurter Volksbank International S.A., 36, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- Freie Internationale Sparkasse S.A., 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 614, L-2016 Luxembourg)
- Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 414, L-2014 Luxembourg)
- HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 733, L-2017 Luxembourg)
- HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 413, L-2014 Luxembourg)
- HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A., 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 579, L-2015 Luxembourg)
- HSH Nordbank Private Banking S.A., 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 183, L-2011 Luxembourg)
- HSH Nordbank Securities S.A., 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 612, L-2016 Luxembourg)

- IKB International, 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 771, L-2017 Luxembourg)
- Industrial and Commercial Bank of China Luxembourg S.A., 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
- ING Luxembourg S.A., 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Adresse Postale: L-2965 Luxembourg)
- Internaxx Bank S.A., 46A, boulevard J.F. Kennedy, L-2958 Luxembourg
- John Deere Bank S.A., 43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1685, L-1016 Luxembourg)
- J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., European Bank & Business Centre, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg (Adresse Postale: L-2887 Luxembourg)
- KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: L-2955 Luxembourg)
- Landesbank Berlin International S.A., 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 163, L-2011 Luxembourg)
- LBBW Luxemburg S.A., 10-12, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 84, L-2010 Luxembourg)
- MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- Mitsubishi UFJ Global Custody S.A., Centre Descartes, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 364, L-2013 Luxembourg)
- Mizuho Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse Postale: B.P. 29, L-2010 Luxembourg)
- M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A., 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 16, L-2010 Luxembourg)
- Natixis Luxembourg S.A., 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 541, L-2015 Luxembourg)
- Natixis Private Banking International, 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 753, L-2017 Luxembourg)
- Nikko Bank (Luxembourg) S.A., 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 14, L-2010 Luxembourg)
- Nomura Bank (Luxembourg) S.A., Bâtiment A, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange/Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 289, L-2012 Luxembourg)
- Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 121, L-2011 Luxembourg)
- Nordea Bank S.A., 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 562, L-2015 Luxembourg)
- Nord Europe Private Bank, 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1556, L-1015 Luxembourg)
- Pictet & Cie (Europe) S.A., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 687, L-2016 Luxembourg)
- RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette
- RBS Global Banking (Luxembourg) S.A., 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Sanpaolo Bank S.A., 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2062, L-1020 Luxembourg)
- Sella Bank Luxembourg S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Skandinaviska Enskilda Banken S.A., 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 487, L-2014 Luxembourg)
- Société Européenne de Banque S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 21, L-2010 Luxembourg)
- Société Générale Bank & Trust, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
- State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 275, L-2012 Luxembourg)
- Sumitomo Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 882, L-2018 Luxembourg)
- Svenska Handelsbanken S.A., 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 678, L-2016 Luxembourg)
- Swedbank S.A., 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1305, L-1013 Luxembourg)
- The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A., Aerogolf Center, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg (Adresse Postale: B.P. 263, L-2010 Luxembourg)
- UBI Banca International S.A., 37A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 308, L-2013 Luxembourg)
- UBS (Luxembourg) S.A., 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2, L-2010 Luxembourg)

- UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 770, L-2017 Luxembourg)
- UniCredit Luxembourg S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Adresse Postale: L-2099 Luxembourg)
- Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 79, L-2010 Luxembourg)
- Van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer (Adresse Postale: B.P. 673, L-2016 Luxembourg)
- VP Bank (Luxembourg) S.A., 26, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 923, L-2019 Luxembourg)
- West LB International S.A., 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 420, L-2014 Luxembourg)
- WGZ BANK Luxembourg S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 220, L-2012 Luxembourg)

C. Sociétés en commandite par actions de droit luxembourgeois (3)

- Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 403, L-2014 Luxembourg)
- PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A., 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Sal. Oppenheim jr. & Cie S.C.A., 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 714, L-2017 Luxembourg)

D. Sociétés coopératives de droit luxembourgeois (2)

- Banque Raiffeisen, 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 111, L-2011 Luxembourg)
- Fortuna Banque s.c., 128-132, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1203, L-1012 Luxembourg)

II. Caisses rurales (13)

- Caisse Raiffeisen Bascharage-Reckange-Soleuvre, 121-127 avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage
- Caisse Raiffeisen Bettborn-Perlé, 15E, rue Principale, L-8606 Bettborn
- Caisse Raiffeisen Canton Remich, 46, route de Luxembourg, L-5408 Bous
- Caisse Raiffeisen Diekirch-Feulen, 4, rue Saint Antoine, L-9205 Diekirch
- Caisse Raiffeisen Hoffelt-Binsfeld-Weiswampach, Maison 61, L-9780 Wincrange
- Caisse Raiffeisen Junglinster, 1, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster
- Caisse Raiffeisen Kayl-Roeser, 70, avenue G.-D. Charlotte, L-3440 Dudelange
- Caisse Raiffeisen Mamer, 3, rue des Maximins, L-8247 Mamer
- Caisse Raiffeisen Mersch, 13, rue de la Gare, L-7535 Mersch
- Caisse Raiffeisen Musel-Sauerdall, 7, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher
- Caisse Raiffeisen Niederanven/Syrdall, 130A, route de Trèves, L-6490 Niederanven
- Caisse Raiffeisen Noerdange-Saeul-Useldange, 3, rue de Diekirch, L-8550 Noerdange
- Caisse Raiffeisen Wiltz, 9, rue G.-D. Charlotte, L-9515 Wiltz

III. Banques d'émission de lettres de gage (5)

- Dexia LdG Banque S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank AG in Luxemburg, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2133, L-1021 Luxembourg)
- EUROHYPO Europäische Hypothekenbank S.A., 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- Hypo Pfandbrief Bank International S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A., 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

IV. Succursales d'établissements de crédit d'origine non communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 32 de la loi modifiée du 5 avril 1993 (7)

- Bank of China Limited, Pékin (République Populaire de Chine), Luxembourg Branch, 37-39, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 114, L-2011 Luxembourg)
- Banque de Commerce et de Placements S.A., Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2283, L-1022 Luxembourg)
- Banque Hapoalim (Suisse) S.A., Zurich (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 703, L-2017 Luxembourg)

- CREDIT SUISSE AG, Zurich (Suisse), Luxembourg branch, 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 424, L-2014 Luxembourg)
- Garanti Bank, Istanbul (Turquie), succursale de Luxembourg, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Adresse Postale: B.P. 213, L-2012 Luxembourg)
- Industrial and Commercial Bank of China Ltd., Pékin (République Populaire de Chine), Luxembourg Branch, 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 278, L-2012 Luxembourg)
- Union Bancaire Privée, Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 79, L-2010 Luxembourg)

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993 (31)

- Banco di Brescia S.p.A., Brescia (Italie), succursale de Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 688, L-2016 Luxembourg)
- Banque de l'Europe Méridionale, Paris (France), succursale de Luxembourg, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 534, L-2015 Luxembourg)
- Bausparkasse Schwäbisch Hall A.G., Schwäbisch Hall (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)
- Bayerische Landesbank, München (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 602, L-2016 Luxembourg)
- BHF-BANK Aktiengesellschaft, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 258, L-2012 Luxembourg)
- BHW Bausparkasse Aktiengesellschaft, Hameln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 556, L-2015 Luxembourg)
- BNP Paribas, Paris (France), succursale de Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve, L-2087 Luxembourg
- BNP Paribas Securities Services, Paris (France), succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange (Adresse Postale: L-2085 Luxembourg)
- Caixa Geral de Depositós SA, Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 7, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1221, L-1012 Luxembourg)
- CALYON, Paris (France), succursale de Luxembourg, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)
- Citco Bank Nederland N.V., Amsterdam (Pays-Bas), Luxembourg Branch, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- Citibank International Plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange (Adresse Postale: B.P. 1373, L-1013 Luxembourg)
- Commerzbank AG, Francfort (Allemagne), Filiale Luxemburg, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- DekaBank Deutsche Girozentrale, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 504, L-2015 Luxembourg)
- Deutsche Bank A.G., Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 586, L-2015 Luxembourg)
- Fortis Prime Fund Solutions Bank (Ireland) Ltd., Dublin (Irlande), Luxembourg branch, 65, Boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- HSH Nordbank A.G., Kiel (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 612, L-2016 Luxembourg)
- IKB Deutsche Industriebank A.G., Düsseldorf und Berlin (Allemagne), Filiale Luxemburg, 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse postale: B.P. 771, L-2017 Luxembourg)
- Joh. Berenberg, Gossler & Co – Berenberg Bank –, Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- Landesbank Baden-Württemberg, Stuttgart (Allemagne), Luxemburg Branch, 10-12, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- Landesbank Berlin AG, Berlin (Allemagne), Niederlassung Luxemburg, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 163, L-2011 Luxembourg)
- Landesbank Saar Girozentrale, Saarbrücken (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2407, L-1024 Luxembourg)
- Lloyds TSB Bank plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1643, L-1016 Luxembourg)
- Northern Trust Global Services Ltd, London (Royaume-Uni), Luxembourg Branch, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- PNC International Bank Limited, Dublin (Irlande), Luxembourg Branch, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

- Sal. Oppenheim jr. & Cie, Köln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 714, L-2017 Luxembourg)
- State Street Bank GmbH, München (Allemagne), Zweigniederlassung Luxemburg, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Svenska Handelsbanken AB (Publ), Stockholm (Suède), succursale de Luxembourg, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 678, L-2016 Luxembourg)
- The Bank of New York Mellon (International) Ltd., London (Royaume-Uni), Luxembourg Branch, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
- The Bank of New York Mellon SA / NV, Bruxelles (Belgique), Luxembourg Branch, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Wüstenrot Bausparkasse AG, Ludwigsburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 33, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse Postale : B.P. 924, L-2019 Luxembourg)

VI. Succursales d'établissements financiers d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 31 de la loi modifiée du 5 avril 1993 (1)

- Alpha Credit S.A., Bruxelles (Belgique), succursale de Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

---

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

Complément n° 4:

Changements intervenus pendant la période du 1er octobre 2009 au 31 décembre 2009.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 17 du 26 février 2009:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

RBS Global Banking (Luxembourg) S.A.
46, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

State Street Bank GmbH, Zweigniederlassung Luxemburg
49, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

The Bank of New York Mellon SA / NV, Luxembourg Branch
46A, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 38 12 mai 2010

Sommaire

Arrêté du Gouvernement en conseil du 16 avril 2010 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS).

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques auprès du Ministre d'Etat;

Vu les propositions du Ministre d'Etat, du Ministre des Finances, du Ministre de la Sécurité sociale, du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, ainsi que du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Sur le rapport du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 3 de la loi du 10 novembre 1989 précitée sont nommés membres du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques:

– Monsieur Manuel DILLMANN, Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère d'Etat;
– Monsieur Georges HEINRICH, Directeur du Trésor;
– Monsieur Georges SCHROEDER, Directeur de l'Inspection générale de la sécurité sociale;
– Monsieur Serge ALLEGREZZA, Directeur du STATEC;
– Madame Josiane ENTRINGER, chargée de mission au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
– Monsieur Jos BERGHMAN, Professeur à l'Université de Leuven (K.U.L.);
– Madame Andrée HELMINGER, Docteur en Psychologie, Professeur à l'Université de Zurich;
– Madame Elisabeth KRECKE, professeur agrégée de sciences économiques à l'Université d'Aix-Marseille III;
– Monsieur Franck LEPREVOST, vice-recteur relations internationales et projets spéciaux, Université du Luxembourg.

Art. 2. Monsieur Pierre DECKER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est confirmé en sa fonction de commissaire du Gouvernement.

Art. 3. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de cinq ans, renouvelable à son terme.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 16 avril 2010.
Les membres du Gouvernement,
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Nicolas Schmit
Octavie Modert
Françoise Hetto-Gaasch
Romain Schneider

Administration du cadastre et de la topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 Madame Myriam WAGENER, épouse KOCKELMANN, chef de bureau à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée aux fonctions d'inspecteur à la même administration.

Administration des chemins de fer. – Avis. – Conformément à l'article 5 du règlement grand-ducal du 3 octobre 2006 modifié définissant les modalités d'accès aux capacités et autres services de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise et modifiant le règlement grand-ducal du 31 mars 2003 définissant les modalités d'application des redevances de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise, l'Administration des chemins de fer a établi et publié sur le site Internet www.railinfra.lu la version 2.01 de l'édition 2010 du document de référence du réseau.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 Monsieur Raoul WOLF, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration.

Conseil de presse. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2010, ont été nommés membres du Conseil de Presse pour une durée de 2 ans à partir du 19 avril 2010.

a) pour le groupe des éditeurs:

M. Alain BERWICK, Nospelt, directeur de «RTL Radio et Télé Lëtzebuerg»

Mme Danièle FONCK, Luxembourg, directrice du «Le Jeudi»

M. Marc GLESENER, Strassen, rédacteur en chef du «Luxemburger Wort»

M. Christophe GOOSSENS, Erpeldange, directeur de «Eldoradio»

M. Gusty GRAAS, Bettembourg, administrateur des «Éditions Lëtzebuerger Journal»

M. Richard GRAF, Luxembourg, gérant au «Woxx»

M. Romain HILGERT, Bridel, gérant et secrétaire général de la rédaction des «Éditions d'Lëtzebuerger Land»

M. Roland KAYSER, Niederkorn, directeur du «Correio»

M. Paul LENERT, Niederdonven, directeur général du groupe saint-paul et directeur du «Luxemburger Wort»

M. Jean-Marie MARTINI, Howald, rédacteur en chef du «Le Quotidien»

M. Fernand MORBACH, Remich, rédacteur en chef de «wort.lu»

M. Johny PISSINGER, Moestroff, directeur de «Nordliicht TV»

M. Alain ROUSSEAU, Schifflange, rédacteur en chef de «RTL Télé Lëtzebuerg»

M. Ali RUCKERT, Oberkorn, rédacteur en chef et président du conseil d'administration de la «Zeitung vum Lëtzebuerger Vollek»

M. Alain SCHREURS, Bissen, Juriste du groupe saint-paul

M. Alvin SOLD, Esch-sur-Alzette, directeur du «Tageblatt»

M. Jean-Marc STURM, Dudelange, directeur-gérant de «DNR»

M. Luc WAGNER, Steinsel, gérant journalier de «Radio Latina»

M. Fernand WEIDES, Mamer, directeur de «radio 100,7»

M. Gaston ZANGERLE, directeur des «Éditions Revue s.a.»

b) pour le groupe des journalistes:

M. André DÜBBERS, Vianden, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Jean-Claude ERNST, Luxembourg, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Lucien GRETSCH, Luxembourg, Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Jacques HILLION, Luxembourg, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Roger INFALT, Colmar-Berg, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Teddy JAANS, Luxembourg, Union des journalistes Luxembourg (UJL)

Mme Ines KURSCHAT, Luxembourg, Syndicat des Journalistes Luxembourg (SJ-L)

M. Christophe LANGENBRINK, Konz (D), Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Joseph LORENT, Moutfort, Union des journalistes Luxembourg (UJL)

Mme Nathalie ROVATTI, Hautcharage, Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Jean-Paul SCHNEIDER, Schifflange, Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Robert SCHNEIDER, Niedercorn, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

Mme Michèle SINNER, Bivange, Syndicat des Journalistes-Luxembourg (SJ-L)

M. Tom WAGNER, Bettembourg, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Serge WALDBILLIG, Frisange, Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Patrick WELTER, Mettlach/Saar (D), Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Tom WENANDY, Esch-sur-Alzette, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Marc WILLIÈRE, Bascharage, Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Edmond ZIGRAND, Luxembourg, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

M. Ingo ZWANK, Bollendorf (D), Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois d'avril 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour les salariés de la s.e.c.s. CASINO DE JEUX du Luxembourg signée le 17 mars 2010 entre la direction de la s.e.c.s. CASINO DE JEUX du Luxembourg, la délégation du personnel de la s.e.c.s. CASINO DE JEUX du Luxembourg;

– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel salarié de la S.A. CTI SYSTEMS signé en date du 16 mars 2010 entre la direction de la S.A. CTI SYSTEMS et le LCGB;

– Convention collective de travail de la Fédération luxembourgeoise des Entreprises de Nettoyage de Bâtiments applicable à partir du 1er mai 2010 signée le 26 février 2010 entre la Fédération Luxembourgeoise des Entreprises de Nettoyage de Bâtiments et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS (valable à partir du 01.01.2010) signée le 5 mars 2010 entre la direction de la S.A. HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS, la délégation du personnel de la S.A. HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS et l'OGB-L;
– Convention collective de travail pour les salariés de l'a.s.b.l. Haus vun der Natur, Fondation Hëllef fir d'Natur, Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga a.s.b.l. signée le 4 mars 2010 entre les représentants de l'a.s.b.l. Haus vun der Natur, Fondation Hëllef fir d'Natur, Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga a.s.b.l. et l'OGB-L;
– Convention collective de travail ainsi que son avenant applicables aux travailleurs intérimaires des entreprises de travail intérimaire signés en date du 9 mars 2010 entre l'ULEDI et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail ainsi que son avenant applicables aux salariés permanents des entreprises de travail intérimaire signés en date du 9 mars 2010 entre l'ULEDI et les syndicats OGB-L et LCGB.

Entreprise d'assurances. – «THE SHIPOWNERS' MUTUAL PROTECTION & INDEMNITY ASSOCIATION (LUXEMBOURG)». – Agrément du directeur. – Par arrête ministériel du 1er avril 2010, Monsieur Pascal HERRMANN a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «THE SHIPOWNERS' MUTUAL PROTECTION & INDEMNITY ASSOCIATION (LUXEMBOURG)» en remplacement de Monsieur Frank W.F. TOMBS.

Institut national d'administration publique. – Examen de fin de formation générale. – Carrières inférieures et moyennes/secteurs étatique et communal. – L'Institut national d'administration publique organise au cours de l'année 2010 les examens suivants:

– Division de la formation générale pendant le service provisoire du personnel des communes:
  1. au cours du mois de septembre 2010 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières du secrétaire communal et du rédacteur;
  2. au cours du mois de septembre 2010 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière du receveur communal;
  3. au cours du mois de septembre 2010 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;
  4. au cours du mois de décembre 2010 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'ingénieur technicien.
– Division de la formation générale pendant le stage du personnel de l'Etat:
  5. au cours du mois de novembre 2010 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives.

Liste officielle des fonds d'investissement spécialisés soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 février 2007:

Complément n° 1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

1798 HEALTHCARE LONG / SHORT MASTER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

ALERIO FCP-SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

AVANA REAL ESTATE I FCP-FIS, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AXA IM ILS FUND FCP-SIF, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

DWS INDIA INFRASTRUCTURE EQUITY MASTER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS RREEF GLOBAL REAL ESTATE SECURITIES MASTER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

ELISABETH FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

IKB PARTNER FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

IMC ASSET MANAGEMENT FUNDS, 12-14, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

KAMPEN FCP-FIS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

KRAICHGAU - FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
NIKKO AM GLOBAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
NPB MONEY MARKET FUND USD, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PENOLA INVESTO CAPITAL SIF FCP, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RMK GLOBAL TIMBERLAND RESOURCES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VONTOBEL FCP-SIF, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

1798 HEALTHCARE LONG/SHORT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
70WATT CAPITAL S.C.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN ALLOCATIONS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN LEGACY SECURITIES (LUXEMBOURG) SIF, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN TALF LUXEMBOURG FEEDER S2 PORTFOLIO SICAV, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALPINA REAL ESTATE FUND II (LUX), 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AMA SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ANDBANC INVESTMENTS SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARAGON, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
BELMONT (LUX) HAEK, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BI-INVEST COMPARTMENT FUND, SICAV SIF, 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BI-INVEST ENDOWMENT FUND, SICAV SIF, 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BI-INVEST MASTER FUND, SICAV SIF, 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CARBRI, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORPORATE XII, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CREDARIS SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CYGNA NEGRA LUXEMBOURG SICAV-FIS, SCA, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
EFFEPILUX ALTERNATIVE, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ELICEM, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
EQUI SICAV SIF SCA, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
EURO INVEST FUND, SICAV-FIS S.A., 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EXCHEQUER MULTIFLEX SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
FANISI VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FUNDO DE INVESTIMENTO PRIVADO - ANGOLA S.C.A., SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GREEN UTILITY (I) FEEDER SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GREEN UTILITY SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GUARDIAN MANAGED FUNDS SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
HANSA-NORD-LUX SICAV-FIS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HERITAGEWEALTH SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HIGH LIQUIDITY INVESTMENT FUND, 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg
ICA INTERNATIONAL REAL ESTATE S.C.A. SICAV-SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
IIF (INVESTINVENTFUNDS) SICAV-SIF, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
IJ PARTNERS DIRECT INVESTMENTS SICAV-SIF, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
IJ PARTNERS SOCIAL INVESTMENTS SICAV-SIF, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
IN ART WE TRUST - ARTFUND INVESTMENTS SIF, 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg
INDIAN FUND S.A., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*INVESTEC GLOBAL SPECIAL OPPORTUNITIES SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
J.P. MORGAN SPECIALIST FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
L.S.A. S.C.A., SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LEPERCQ-AMCUR, SICAV - FIS, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
LUXEMBOURG CAPITAL S.A., 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

LYNX INVESTMENT FUND S.C.A., SICAV-FIS, 1, rue Peternelchen, L-2370 Howald-Hesperange

MAINBLUE, S.C.A. SICAV-FIS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

MALABAR FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

MC INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MERCURE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

NEMESIS INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

NEWEUROPE PROPERTY SICAV-FIS, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

NORDEA DEDICATED INVESTMENT FUND, SICAV-FIS, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

PANTERA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

QUINT:ESSENCE CONCEPT, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

REGIONAL MSME INVESTMENT FUND FOR SUB-SAHARAN AFRICA S.A., SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

RESH SOUTH AFRICA PROPERTY FUND SCA SICAV-SIF, 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette

ROOSEVELT USD ASSET SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

SCHRODER CAPITAL INVESTMENTS FUND, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

SHEPHERD CAPITAL, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

SOLAR ENERGIE SICAV-SIF, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

TTS FUND SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

UFG IC FUND, SICAV-FIS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

VARUNA INFINITY FUND, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

VIVA SICAV-FIS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

SOFINA MULTI STRATEGY, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

**ACM INSTITUTIONAL SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

A-DGZ 8-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

A-DGZ 9-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

COMINVEST INTERNATIONAL BALANCED PORTFOLIO CHF BASED, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

EUROPEAN INDUSTRIAL PARTNERSHIP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

NIKKO FUTURES FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

NIKKO PRIME SELECT FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

VB HAMM SPEZIALFONDS NR. 2, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS ALTERNATIVE STRATEGIES S.A., SICAV-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ARGENTA PREMIUM FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

CAUSEWAY SERIES FUNDS SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

CONCORD PREMIUM FUND, SICAV-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

DEDICATED INVESTMENT FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL II, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LOMBARD ODIER STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

**MAJESTIC CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

NOVENERGIA 2010, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PETROFOND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PHILOS CURRENCY FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

S. U. P. GEMINI SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

SICAVEX, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

SPECTRUM FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

THEMATIC OPPORTUNITIES FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

AEVN-ASIEN-PAZIFIK, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

ERNESTO FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

HUMBOLDT INVEST FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

JUBA GLOBAL FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

LEO CAPITAL (LUX) FCP-FIS, 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg

MARCH FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

MARCH FUND II, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

OLIVETREE ABSOLUTE RETURN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

PFF GLOBAL FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

ROTUNDUS GLOBAL TR FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

SANTA CRUZ FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

TAURUS INVEST FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

TB FAMILY FUND FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

TISHMAN SPEYER EUROPEAN CORE FUND FCP-SIF, 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

WFL INVEST FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

DWS GO 3RD WAVE FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

en

DWS GO FRONTIER MARKETS FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ALBION ALTERNATIVE EVENT DRIVEN FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ALPINA REAL ESTATE FUND SCA SICAV-FIS, 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

ARIPA FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

EUROPEAN REAL ESTATE OPPORTUNITIES FUND, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

EVENTUS GLOBALE WÄHRUNGSSTRATEGIE, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

GLOBAL GROWTH OPPORTUNITIES SICAV-SIF, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

I.D.S. UMBRELLA FUND SA SICAV-SIF, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ING PRIVATE CAPITAL SPECIAL INVESTMENTS FUND S.C.A SICAV-FIS, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

KMG SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

LUFTHANSA SICAV-SIF, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

VOLTAIRE INVESTMENTS, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

CB RICHARD ELLIS GLOBAL DYNAMIC PARTNERS S.C.A. SICAV-SIF, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

en

CB RICHARD ELLIS INVESTORS OPEN-ENDED FUNDS S.C.A. SICAV-SIF, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

OPTITRENDSFUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

en

GLOBAL STATISTICAL ARBITRAGE (LUXEMBOURG), 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2010.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* opc, relevant de la loi du 20 décembre 2002, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007 et qui a changé de dénomination

** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Colmar-Berg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7730 Colmar-Berg, 5, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité de «maison relais pour enfants» à l'adresse «Centre sportif et scolaire», L-7730 Colmar-Berg, 1, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 19 avril 2012, prend effet le 20 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 352/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 47 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 août 2009, enregistré sous le numéro MR 352.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de consultation, de formation, de conseil, de médiation, d'accueil et d'animation pour familles. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 janvier 2010 un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles», ayant son siège social à l'adresse L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice des activités de formation et de conseil socio-familial du service «Agence Dageselteren», à l'adresse L-1249 Luxembourg, 11, rue du Fort Bourbon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 1er janvier 2010 et est enregistré sous le numéro CO-FC/031/2009-2.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 mars 2009 ayant accordé un agrément illimité à l'organisme gestionnaire «Fir Ons Kanner», ayant son siège social à l'adresse L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener, pour l'exercice de son service «Agence Dageselteren».

Ministère du Travail et de l'Emploi. – Commission spéciale de réexamen en matière d'indemnisation du chômage complet. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 23 avril 2010 Monsieur Joseph FABER, Conseiller de direction 1ère classe au Ministère du Travail et de l'Emploi, a été nommé Président effectif de la Commission spéciale de réexamen, Madame Nadine BASTIAN, Conseiller de direction adjoint au Ministère du Travail et de l'Emploi, a été nommée Présidente suppléante de la Commission spéciale de réexamen et Monsieur Carlo CLEMENS, Inspecteur principal 1er en rang au Ministère du Travail et de l'Emploi, a été nommé Président suppléant de la Commission spéciale de réexamen.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 23 avril 2010, Monsieur le docteur Frank AUER, né le 24 janvier 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 avril 2010, Monsieur le docteur Marc KUMPCH, né le 31 décembre 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 39 **21 mai 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 28 avril 2010 portant nomination de Madame Greetje VAN DEN BERGH en tant que membre du groupe d'experts chargé d'évaluer toutes les activités de l'Université du Luxembourg.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg et notamment son article 43: Evaluation interne et externe;

Vu l'arrêté ministériel du 11 septembre 2007 instituant un groupe d'experts chargé d'évaluer toutes les activités de l'Université du Luxembourg;

Arrête:

Art. 1er. Madame Greetje VAN DEN BERGH, ancien membre du conseil d'administration de QANU (Quality Assurance Netherlands Universities), est nommée membre de ce groupe d'experts en remplacement de Monsieur Dirk VAN DAMME dont elle achève le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à l'intéressée pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 28 avril 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 29 avril 2010 portant nomination des membres de la commission d'examen pour le premier permis de chasse.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Vu la loi du 25 mai 1972 ayant pour objet de modifier et de compléter la législation sur la chasse;

Vu l'article 3 du règlement grand-ducal du 9 décembre 2005 concernant les conditions et les modalités de l'examen d'aptitude pour la délivrance du premier permis de chasse;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission d'Examen pour le premier permis de chasse pour un terme de trois ans:

a) Membres effectifs:

M. René BOSSELER, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. Jos. BOURG, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. Georges GILLEN, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. François JACOBS, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. Ady KRIER, directeur adjoint de l'administration de la Nature et des Forêts,

M. Claude LANNERS, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

Mme Gaby POECKES-MAJERUS, représentante de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. Guy WEISS, premier conseiller de Gouvernement, représentant du Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

b) Membres suppléants:

M. Jean-Jacques ERASMY, directeur de l'administration de la Nature et des Forêts,

M. Richard FRANK, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. Thierry GILLEN, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. Michel MALHERBE, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. François REINARD, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. André SASSEL, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. René SAUBER, représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg,

M. Claude ORIGER, représentant du Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Art. 2. Monsieur Ady KRIER, directeur adjoint de l'administration de la Nature et des Forêts, assumera les fonctions de président de la commission d'examen, et Mme Francine MICHELS, chef de bureau adjoint à l'administration de la Nature et des Forêts, est adjointe à la Commission en tant que secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté est adressé à chacun des membres pour lui servir de titre; une expédition conforme est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 avril 2010.
Le Ministre délégué au Développement durable
et aux Infrastructures,
Marco Schank

Arrêté ministériel du 29 avril 2010 portant nomination de membres supplémentaires aux commissions ad hoc dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique pour les Professions de santé pour procéder à la validation des acquis de l'expérience.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 12 (3);

Vu l'arrêté ministériel du 8 janvier 2010 instituant quatre commissions ad hoc dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour procéder à la validation des acquis de l'expérience;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres aux commissions ad hoc suivantes:

1) Commission ad hoc dans le cadre de la formation de l'infirmier psychiatrique pour procéder à la validation des acquis de l'expérience

   Monsieur Carlo THULL, Licencié en sciences hospitalières

2) Commission ad hoc dans le cadre de la formation de la sage-femme pour procéder à la validation des acquis de l'expérience

   Dr. Marc PEIFFER, Médecin spécialiste

3) Commission ad hoc dans le cadre de la formation de l'infirmier en anesthésie et réanimation pour procéder à la validation des acquis de l'expérience

   Madame Daniela COLLAS, Licenciée en sciences de la santé

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 29 avril 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Monsieur Filippe FERNANDES DA SILVA, né le 10 avril 1987 à Ettelbruck, demeurant à L-7546 Rollingen, 13, rue Alphonse Sinner, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERNANDES DA SILVA Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Monsieur Jorge FERREIRA SEIXAS, né le 24 janvier 1949 à Viseu (Ocidental)/Viseu (Portugal), demeurant à L-7240 Bereldange, 73, route de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA SEIXAS Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Sonia Carine FRANCISCO VELEZ, née le 27 février 1979 à Luxembourg, demeurant à L-7210 Helmsange, 17, rue de l'Alzette, a été autorisée à porter les nom et prénoms de VELEZ Sonia Carine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Cristine FREITAS SEQUEIRA, née le 28 juin 1975 à Ettelbruck, demeurant à L-7592 Beringen, 1A, rue du Ruisseau, a été autorisée à porter les nom et prénom de FREITAS Cristine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Arbnore GASHI, née le 31 août 1985 à Pejë (Kosovo), demeurant à L-1867 Howald, 16, rue Ferdinand Kuhn, a été autorisée à porter les nom et prénom de GASHI Arbnora.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Sara Marilia GONÇALVES PEREIRA, née le 15 mai 1982 à Luxembourg, demeurant à L-8041 Strassen, 37, rue des Romains, a été autorisée à porter les nom et prénom de GONÇALVES PEREIRA Sara.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Bebiana GUERRA DA SILVA PINHO, née le 23 août 1991 à São João da Madeira/São João da Madeira (Portugal), demeurant à L-4987 Sanem, 10, Grand-Rue, a été autorisée à porter les nom et prénom de GUERRA Bebiana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Cindia GUERREIRO DA COSTA, née le 23 juin 1977 à Dudelange, demeurant à L-3591 Dudelange, 95, rue de la Vallée, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Cindia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Monsieur Eitel Joachim MANN, né le 3 décembre 1943 à Worms (Allemagne), demeurant à L-7456 Lintgen, 9A, place Roschten, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MANN Joachim Eitel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Lidia MARTINS BENTO, née le 16 février 1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3855 Schifflange, 39, cité Emile Mayrisch, a été autorisée à porter les nom et prénom de BENTO Lidia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, Madame Marisa Daniela MEIRELES QUINTAS, née le 5 février 1988 à Santa Maria Maior/Chaves (Portugal), demeurant à L-3637 Kayl, 6, route d'Esch, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MEIRELES Marisa Daniela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Nathalie LARANJO DA SILVA, née le 15 septembre 1985 à Luxembourg, demeurant à L-6210 Consdorf, 20, route de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de LARANJO Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Ana Lucia LOPES DA SILVA, née le 26 février 1977 à Luxembourg, demeurant à L-8367 Hagen, 27, rue de l'Ecole, a été autorisée à porter les nom et prénom de LOPES Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Bertha Justine PRIM, née le 29 juin 1942 à Dudelange, demeurant à CA-95747 Roseville/California (États-Unis d'Amérique), 365, Cope Ridge Court, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PRIM-THURMOND Maisy Justine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Ginette ROCHA DE ALMEIDA, née le 27 juillet 1984 à Ettelbruck, demeurant à L-6550 Berdorf, 14, an der Laach, a été autorisée à porter les nom et prénom de ALMEIDA Ginette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Luísa RODRIGUES, née le 30 juin 1960 à Santo Crucifixo/Ribeira Grande (Cap-Vert), demeurant à L-4942 Bascharage, 10, rue de la Résistance, a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Louise.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Monsieur Stéphane SCAT DUARTE, né le 5 septembre 1983 à Luxembourg, demeurant à L-4702 Pétange, 2, op Raechels, a été autorisé à porter les nom et prénom de DUARTE Stéphane.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Monsieur Bruno Manuel SILVA NEGRINHO, né le 30 janvier 1981 à Luxembourg, demeurant à L-2624 Luxembourg, 102, rue Auguste Tremont, a été autorisé à porter les nom et prénoms de NEGRINHO Bruno Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Monsieur Fernando Augusto SOARES PINTO DA SILVA, né le 30 octobre 1969 à Vila de Cucujães/Oliveira de Azeméis (Portugal), demeurant à L-3593 Dudelange, 25, route de Volmerange, a été autorisé à porter les nom et prénom de SOARES Fernand.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Monsieur Filipe TEIXEIRA SOARES, né le 29 octobre 1987 à Luxembourg, demeurant à L-3250 Bettembourg, 90, rue Emile Klensch, a été autorisé à porter les nom et prénom de SOARES Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Sara ZACCARIA COSTA, née le 26 août 1991 à Luxembourg, demeurant à L-6412 Echternach, 12, rue Alferweiher, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Sara.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, Madame Katica ZAJA, née le 21 juillet 1978 à Prisika (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-4510 Oberkorn, 55, route de Belvaux, a été autorisée à porter les nom et prénom de ZAJA Katy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration de l'environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2010, Monsieur Serge LESS, ingénieur chef de division auprès de l'Administration de l'environnement, a été nommé ingénieur 1ère classe auprès de la même administration.

Administration Gouvernementale. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, démission honorable de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement a été accordée à Monsieur Guy WEISS avec effet au 1er septembre 2010; par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, démission honorable de ses fonctions de Conseiller de Gouvernement a été accordée à Monsieur Gilbert MEYER avec effet au 1er septembre 2010.

Administration de la nature et des forêts. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur Georges WAGNER, ingénieur 1ère classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef d'arrondissement de l'Arrondissement Est auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur André SCHILTZ, ingénieur 1ère classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été affecté en la même qualité au poste de chef-adjoint d'arrondissement de l'Arrondissement Est auprès de la même administration.

Administration de la nature et des forêts. – Rectificatif. – Au Mémorial B n° 92 du 18 novembre 2009 (page 1493) il y a lieu de lire «Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Mesdames Martine ZANGERLE et Jil SCHARTZ, Messieurs Olivier BREGER, Luc ROEDER, Manuel REICHLING et Guy RASSEL, gardes forestiers stagiaires à l'Administration de la nature et des forêts, sont nommés gardes forestiers auprès de la même administration à partir du 1er novembre 2009» au lieu de «Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Mesdames Martine ZANGERLE et Jil SCHARTZ, Messieurs Olivier BERGER, Luc ROEDER, Manuel REICHLING et Guy RASSEL, gardes forestiers stagiaires à l'Administration de la nature et des forêts, sont nommés gardes forestiers auprès de la même administration à partir du 1er novembre 2009.»

Consulat. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Daniel TESCH l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République Fédérative du Brésil au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulat honoraire au Luxembourg. – Par notification, en date du 6 avril 2010, Monsieur Nerijus PARULIS, a quitté ses fonctions de Consul honoraire de la République de Lituanie au Grand-Duché de Luxembourg.

Entreprise d'assurances. – «DKV GLOBALITY S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 26 avril 2010, Monsieur Martin VON KIAER a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «DKV GLOBALITY S.A.» en remplacement de Monsieur Thomas MERTEN.

Entreprises d'assurances. – «CALI EUROPE S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 26 avril 2010, Monsieur Guy VAN DEN BOSCH est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances CALI EUROPE S.A. en remplacement de Monsieur Philippe MORELLI.

Entreprises de réassurance. – Agréments comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 26 avril 2010, Monsieur Olivier WAXWEILER a été agréé comme dirigeant d'entreprises de réassurance.

En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 26 avril 2010, Monsieur Cédric LAURENT a été agréé comme dirigeant d'entreprises de réassurance.

En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 26 avril 2010, Madame Béatrice SCHOTT a été agréée comme dirigeant d'entreprises de réassurance.

Ministère des Affaires étrangères. – Direction de l'Immigration. – Commission consultative pour travailleurs salariés. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 10 mai 2010, Monsieur Laurent SOLAZZI, attaché de Gouvernement auprès du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur a été nommé membre de la commission consultative pour travailleurs salariés en remplacement de Monsieur Tom THEVES, dont il termine le mandat. Par le même arrêté, Monsieur Christophe THIRRIARD, chef de bureau adjoint auprès du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur a été nommé membre suppléant de la commission consultative pour travailleurs salariés en remplacement de Monsieur Laurent SOLAZZI, dont il termine le mandat.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 29 avril 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/449-2/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 8 septembre 2014 à Madame Myriam Claudette MILTGEN-LOUX, domiciliée au 23, rue Batty Weber, L-4346 Esch-sur-Alzette, est arrivé à son échéance en date du 27 avril 2010, vu la décision de Madame Myriam Claudette MILTGEN-LOUX de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 17 avril 2010.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 27 avril 2015, à Madame Maria Goreti MONTEIRO MARQUES-MARQUES DIAS, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 35, route de Dudelange, L-3222 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 octobre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/504-2/2010.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 avril 2012, à Madame Mba Clamantine PREUSS-NDUMBE, domiciliée à 8, rue de la Chapelle, L-7765 Bissen, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 8, rue de la Chapelle, L-7765 Bissen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/565/2010.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 avril 2012, à Madame Laetitia MILTGEN, domiciliée à 23, rue Batty Weber, L-4346 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 23, rue Batty Weber, L-4346 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/566/2010.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 28 avril 2015, à Madame Muriel Marie Jeanne Renée Georgette WASSON, domiciliée à 7, sentier de la Scierie, L-2528 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 7, sentier de la Scierie, L-2528 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/567/2010.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 28 avril 2012, à Madame Ana Virginia GONCALVES MARTINS PEREIRA-MORAIS FERNANDES, domiciliée à 97, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 97, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/568/2010.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 28 avril 2012, à Madame Marie-Laure Agnès JUNG-FISCHER, domiciliée à 14, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 14, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/569/2010.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 28 avril 2012, à Madame Kadoukpe MAINZ-BALOGOU, domiciliée à 41, Bessléckerwee, L-9964 Huldange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 41, Bessléckerwee, L-9964 Huldange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/570/2010.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 28 avril 2012, à Madame Loubna JUNKER-EL ALAMI MCHACHTI, domiciliée à Maison 19, L-9641 Brachtenbach, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse Maison 19, L-9641 Brachtenbach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/571/2010.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 28 avril 2012, à Madame Maria Elisabetta HUSZKA, domiciliée à Maison 40, L-9672 Niederwampach, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse Maison 40, L-9672 Niederwampach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/572/2010.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 5 mai 2015, à Madame Manuela SOARES-DA FONSECA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 1, rue du Fossé, L-3644 Kayl.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 avril 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/350-2/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Walferdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7201 Walferdange, Place de la Mairie, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Princesse Amélie», L-7201 Walferdange, Place de la Mairie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 avril 2011, prend effet le 30 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 111/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 105 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 111/3.

Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Walferdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7201 Walferdange, Place de la Mairie, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Helmsange», L-7258 Helmsange, rue des Pommiers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 30 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 112/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 102 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 112/3.

Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Walferdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7201 Walferdange, Place de la Mairie, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Bereldange», L-7241 Bereldange, 104, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 30 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 181/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 181/2.

Par arrêté ministériel du 30 avril 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Chalet Scout St Michel», L-7559 Mersch, rue du Moulin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 avril 2012, prend effet le 30 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 334/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers (sans compartimentage) et à 61 usagers (avec compartimentage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 août 2009, enregistré sous le numéro MR 334.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de Consultation, de Formation, de Conseil, de Médiation, d'Accueil et d'Animation pour Familles. – Agrément. – L'agrément «consultation thérapeutique», enregistré sous le numéro CT/036/042010, est accordé à l'organisme gestionnaire l'asbl Jongenheem, sis à 33, rue Wilson, L-2732 Luxembourg, pour l'exercice des activités de consultation thérapeutique, sis au «Haus 13», 13, rue du Brill, L-4422 Belvaux.

L'agrément est accordé pour une durée illimitée et prend effet le 19 avril 2010.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AC MULTISTRATEGY, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

**ACM INSTITUTIONAL SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ALLIANCEBERNSTEIN INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ALLIANZ RCM RISK ADJUSTED EURO EQUITY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ANDBANC INVESTMENTS FCP, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

ASSENAGON TREND, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ASSENAGON VERMÖGENSBILDUNG ACCRETION, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

BETA³ DYNAMIC, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

BONAFIDE 4EVER, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CB FONDS PREMIUM MANAGEMENT CHANCE TIMING 2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CB FONDS PREMIUM MANAGEMENT EINKOMMEN TIMING 2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CB FONDS PREMIUM MANAGEMENT WACHSTUM TIMING 2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DB PLATINUM V, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA FLEX I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA FLEX II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA FLEX III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA FLEX IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EM-INVEST 2016, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

EURIZON FOCUS CAPITALE PROTETTO, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

GODMODETRADER.DE STRATEGIE I, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LINGOHR VIKING CONSTRAINED, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
MCP FLEXIBLE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRIVATFONDS: FLEXIBEL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PRIVATFONDS: FLEXIBEL PRO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PRIVATFONDS: KONSEQUENT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PRIVATFONDS: KONSEQUENT PRO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PRIVATFONDS: KONTROLLIERT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PRIVATFONDS: KONTROLLIERT PRO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
SELECTION MARKET NEUTRALSI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
UNIEM MIDDLE EAST & NORTH AFRICA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 50 (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2016) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WOODPECKER CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

***ALLIANZ ROSNO INVESTMENT STRATEGIES, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ARCHER MULTI, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AXA PENSION, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIRANGE, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
MANDARINE FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MATTHEWS ASIA FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ÖHMAN SICAV 1, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PARTNERS GROUP ALTERNATIVE BETA STRATEGIES SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
STRUCTURED SOLUTIONS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
TAM INVESTMENT FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TRINITY STREET FUNDS, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
WORLD PERFORMANCE PORTFOLIOS, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
WORLD STRATEGY PORTFOLIOS, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

OBJECTIVE RETURN FUND, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
REAL ESTATE MK, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
SHEDLIN REAL ESTATE + INFRASTRUCTURE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
UNIGARANT: COMMODITIES (2017) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALANDSBANKEN GLOBAL PRODUCTS SICAV II, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
DINVEST ACCESS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ELEUSIS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON SELECTED MARKETS FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**MAJESTIC CAPITAL, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
TARGET SELECTION, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALLIANZ GLOBAL SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM EURO GARANT 12/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

BANCA IMI ALGORITHMIC STRATEGY FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

BG UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

COMINVEST ALL SEASONS 1/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST ALL SEASONS 2/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST EUROPA ZINSPLUS 10/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST EUROPA ZINSPLUS 9/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST GLOBAL EMERGING MARKET BONDS USD, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST INSTITUTIONAL CASH PLUS USD, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST MULTI, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

CREDO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

DEKA-TREASURY CASH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DWS EUROPE CONVERGENCE EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS MEGATRENDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS MEGATRENDS VORSORGE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS PROFESSIONAL CASH (EQ), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 6, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

GOVERNMENT BOND PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

HESSE NEWMAN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

IPC AM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

JPMORGAN LUX FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

KE FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

OPTIMUM.PORTFOLIO FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

PA-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

SGKB (LUX) FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

STRUKTURFONDS ABSOLUT NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

STUTTGARTER BASKET 100, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

STUTTGARTER BASKET 50, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

STUTTGARTER BASKET 80, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

UNIAKTIENANLEIHEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIONINVESTMENTFUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

WEISENHORN ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ADVISER II FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ARQUIMEDES GLOBAL INVESTMENTS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

FONDO OBBLIGAZIONARIO CON CEDOLA PERIODICA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

GYGES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

IMPERIAL GROUP, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

KBC FREQUENT CLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TF INTERNATIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

THE NEW STAR GLOBAL FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AQUILA CAPITAL HEDGE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
*ASSENAGON ACCRETION FUND, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EKF FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
LEGG MASON INVESTMENT TRUST SERIES, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
NIKKO TRUST, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

***ALLIANZ ROSNO INVESTMENT STRATEGIES, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DBM DACH-IMMOFLEX INTERNATIONAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
****INVESTEC SPECIAL GLOBAL OPPORTUNITIES SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GL FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GSC EUROPEAN CREDIT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IXIS SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
KQ PEN, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LYXOR ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
1ST CAPITAL GROUP FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ABAKUS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
ACTIVE ALLOCATION FUND, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ALLTRUST 50, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
AURORA MULTISTRATEGY, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
AZ FUND 1, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
BANKHAUS BAUER PREMIUM SELECT, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
DKO-LUX-RENTEN SPEZIAL, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
EMERGING ASIA SELECT, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
GECAM ADVISER FUND, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL FOCUS GROWTH, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
GLOBAL STAR SELECT, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
GREENWICH POINT GLOBAL VALUE, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS ABS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS AKTIENSTRUKTUREN EUROPA, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS ASIEN TOP INVEST, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS CASH, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS EMERGING EUROPE BONDS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS GLOBAL STRATEGY, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS LAPLACE EUROPEAN EQUITY, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS TOP INVEST, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
INIK FONDS (INITIATIVE FÜR NACHHALTIGES INVESTMENT DER KIRCHE), 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

KAPITAL KONZEPT, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
LIVING PLANET FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
MALACHIT EMERGING MARKET PLUS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
MECAM FUNDS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
PGT CAPITAL, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
PLUTOS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
STABILITY FUNDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
AIG FOUNDATION INVESTMENTS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
FALCON FOUNDATION INVESTMENTS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

BANTLEON STAATSANLEIHENFONDS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BANTLEON ANLEIHENFONDS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
BERENBERG DYMACS EQUITY ENHANCED, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

CHAMÄLEON FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
ADUNO FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CREDIT SUISSE MULTIFUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
ABERDEEN MULTIFUND (LUX), 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

DKO PAMANAGEMENT INDEX FLEX FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
en
PAM-KS INDEX FLEX, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

DWS CORPORATE BOND BASKET 2014 II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS DIVIDENDE DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS MANDARIN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS EMERGING ASIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS RENDITE EXTRA GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS FLEXICASH 1, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS VARIO FLEX II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS SACHWERTSTRATEGIE PROTEKT PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EASYETF S&P GSCI™, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
en
EASYETF S&P GSCI™ CAPPED COMMODITY 35/20, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

LUX-GENÜSSE UND RENTEN, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
en
DKO-LUX-RENTEN HYBRID, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

MLP ABSOLUTE RETURN 150, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
MLP ABSOLUTE RETURN I, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

MLP ABSOLUTE RETURN 300, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
MLP ABSOLUTE RETURN II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

OP EURO CORPORATES 2014, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
BALANCED OPPORTUNITY FUND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

PRIMA WELT, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel
en
DI WELT, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel

TR-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
AAA-ZINSSTRATEGIE-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIEURORENTA 2009, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIEURORENTA 5J, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
ARTEN SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CANOVA SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CARAVAGGIO SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CHECKMATE SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CIMABUE SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
COMPAM FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
DONATELLO SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FORTIS PLAN, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GLOBAL INVESTORS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS LINGOHR, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS MULTI-ASSET-PLUS SICAV, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
INVESCO FUNDS, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LEVANNA SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MOTUS SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
PIMAS-UMBRELLA SICAV, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
SP - LUX SICAV II, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SUNARES, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
TIEPOLO SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
VG SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WALSER PORTFOLIO, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
WALSER VERMÖGENSVERWALTUNG, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

<u>la dénomination des organismes de placement collectif suivants:</u>
CAAM FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
AMUNDI FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LRM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
en
ELITE STRATEGIC FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

<u>l'adresse des organismes de placement collectif suivants:</u>
ALPHA GLOBAL, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
CROCODILE CAPITAL, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
DRV GLOBAL, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
HSBC TRINKAUS GOLDEN OPPORTUNITIES, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
PROSPERITY RETURN FUND, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
RENAISSANCE HIGH GRADE BOND FUND, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
SCORE SPECIAL OPPORTUNITIES, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

<u>la dénomination des organismes de placement collectif suivants:</u>
GOTAM (LUX), 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
en
THALIA (LUX), 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: COMMODITIES (2013), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: COMMODITIES (2017), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

<u>l'adresse des organismes de placement collectif suivants:</u>
FORTIS ALPHA STRATEGIES, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
IDEA SICAV 1, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NEVAFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

<u>la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:</u>
LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
en
EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2010.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I et a changé de dénomination

** opc, relevant de la loi du 13 février 2007, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

*** l'opc est soumis aux dispositions de la partie I

**** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007 et a changé de dénomination

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 29 avril 2010, Madame Stefanie EDLE VON HOESSLE, née le 19 avril 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2010, Monsieur le docteur Thorsten SCHÄFER, né le 30 mai 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 3 mai 2010, Monsieur le docteur Jérémy HOFFMANN, né le 29 août 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 3 mai 2010, Monsieur le docteur Nicolas TIBESAR, né le 28 novembre 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 40 **25 mai 2010**

S o m m a i r e

Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics. – Élections. – Par arrêté du 30 avril 2010, le Gouvernement en Conseil a validé les résultats des élections du mois de mars 2010 pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics.

RESULTATS DES ÉLECTIONS POUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES

Catégorie A: Fonctionnaires de l'État - carrières supérieures

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	3688	
Nombre de votants:	3688	
Bulletins non valables:	95	dont 57 nuls et 38 blancs
Bulletins valables:	3593	

LISTE 1

CGFP-Confédération Générale de la Fonction Publique – Fédération Générale des Universitaires au Service de l'État FEDUSE / CGFP

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
BAUSCH Julie Suzanne	1632	517	2149
BOHNERT Robert	1632	616	2248
CONTER Jean-Claude	1632	408	2040
HAAG Emile	1632	1046	2678
HANSEN-KOENIG Danielle	1632	510	2142
HEISER Claude	1632	757	2389
TOTAL	**9792**	**3854**	**13646**

LISTE 2

SEW / OGBL

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
BARTHEL Jules	187	105	292
DONDELINGER Marianne	187	248	435
FOETZ Guy	187	227	414
HOSCHEIT Jean-Pierre	187	105	292
KUTTEN Colette	187	133	320
ROBERT Louis	187	134	321
TOTAL	**1122**	**952**	**2074**

LISTE 6

APESS

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
REDING Daniel	666	366	1032
BOCK Michel	666	230	896
LEHNERT Simone	666	180	846
ZEIHEN Pascal	666	129	795
LECH Francis	666	297	963
WAGNER Alain	666	409	1075
TOTAL	**3996**	**1611**	**5607**

Répartition des sièges

Catégorie A		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 1	13646	63,985 %
Liste 2	2074	9,725 %
Liste 6	5607	26,291 %
TOTAL:	**21327**	

Nombre électoral:	21327: (3 + 1 = 4) =	5332
Nombre de sièges attribués à la liste 1:	2	
Nombre de sièges attribués à la liste 2:	0	
Nombre de sièges attribués à la liste 6:	1	

Toutefois, en application de l'article 43ter alinéa 5 de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective ainsi que des modalités d'exécution prévues à l'article 42 alinéa 8 du règlement grand-ducal modifié du 17 janvier 1984, l'attribution définitive des sièges dans la catégorie A est arrêtée comme suit, compte tenu du fait que la liste 6 n'a pas pu être prise en considération:

Sont donc élus:
Sur la liste 1:

Membres effectifs:	**Membres suppléants:**
HAAG Emile	BOHNERT Robert
HEISER Claude	BAUSCH Julie Suzanne
HANSEN-KOENIG Danielle	CONTER Jean-Claude

Catégorie B: Fonctionnaires de l'État - carrières moyennes

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	3175
Nombre de votants:	3175
Bulletins nuls:	63 dont 35 nuls et 28 blancs
Bulletins valables:	3112

LISTE 1

Association Générale des Cadres AGC / CGFP

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
WOLFF Romain	2467	761	3228
WEBER Elisabeth	2467	517	2984
MULLER Fernand	2467	522	2989
KREMER Romain	2467	400	2867
RIES Thierry	2467	420	2887
REINERT Marc	2467	272	2739
SPARTZ Jean-Marie	2467	270	2737
DENNEWALD Georges	2467	264	2731
STEPHANY Claude	2467	336	2803
WILMES Blanche	2467	445	2912
TOTAL	**24670**	**4207**	**28877**

LISTE 2

OGBL

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
DEMUTH Sonja	102	88	190
FEHR Romain	102	85	187
FROSIO Joseph, dit Jos	102	57	159
GORZA Thérèse	102	129	231
KOMES Charles, dit Carlo	102	34	136
OLINGER Claudine	102	90	192
RIES Nico	102	42	144
ROLLINGER Marie-Paule	102	59	161
STEFFEN Claude	102	36	138
STEINBACH Gilbert, dit Gil	102	59	161
TOTAL	**1020**	**679**	**1699**

Répartition des sièges

Catégorie B		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 1	28877	94,443 %
Liste 2	1699	5,557 %
TOTAL:	**30576**	

Nombre électoral:	30576: (5 + 1 = 6) =	5096
Nombre de sièges attribués à la liste 1:	5	
Nombre de sièges attribués à la liste 2:	0	
TOTAL DES SIÈGES (5):	**5**	

Sont donc élus:
Sur la liste 1:

Membres effectifs:	**Membres suppléants:**
WOLFF Romain	KREMER Romain
MULLER Fernand	STEPHANY Claude
WEBER Elisabeth	REINERT Marc
WILMES Blanche	SPARTZ Jean-Marie
RIES Thierry	DENNEWALD Georges

Catégorie C: Fonctionnaires de l'État - carrières inférieures

Il résulte du procès-verbal du juge de paix directeur de Luxembourg en date du 22 février 2010 qu'en conformité avec l'article 15, alinéa 2 du règlement grand-ducal modifié du 17 janvier 1984 sont proclamés élus, sans autres formalités, sous réserve toutefois des dispositions de l'article 43ter alinéa 3 de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective:

Membres effectifs:	**Membres suppléants:**
DOLISY Edouard	BETZ Jean-Jacques
FELGEN Jean-Paul	FABER Christian
FRANTZ Patrick	KOEPP Michel
FRIDEN André	KOHNEN Nicole
GOERGEN Gilbert	MARQUENIE-HENGEN Astrid
JACOBY Charles	PARADISI Marie-Paule
KIRSCH Eugène	PARRIES Marc
SCHMIT-WEBER Arlette	REUTER Marcel
WEYDERT Camille	VIANA Edouard

Catégorie D: Enseignants de l'enseignement fondamental et fonctionnaires de la carrière moyenne de l'enseignement

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	3744
Nombre de votants:	3744
Bulletins non valables:	132 dont 68 nuls et 64 blancs
Bulletins valables:	3612

LISTE 1

Confédération Générale de la Fonction Publique CGFP

Syndicat National des Enseignants SNE / CGFP

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
CLOOS Michel	1982	772	2754
GLESENER Gilles	1982	812	2794
HILD Yola	1982	744	2726
KRIER Géraldine	1982	337	2319
TOTAL	**7928**	**2665**	**10593**

LISTE 2

SEW / OGBL

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
ADAM Monique	401	1122	1523
ARENDT Patrick	401	539	940
KIRSCH Edouard, dit Edy	401	260	661
KOHN Marie-Paule	401	158	559
TOTAL	**1604**	**2079**	**3683**

Répartition des sièges

Catégorie D		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 1	10593	74,201
Liste 2	3683	25,799
TOTAL:	**14276**	

Nombre électoral:	14276: (2 + 1 = 3) =	4759
Nombre de sièges attribués à la liste 1:	2	
Nombre de sièges attribués à la liste 2:	0	
TOTAL DES SIÈGES (2):	**2**	

Sont donc élus:
Sur la liste 1:

Membres effectifs:	**Membres suppléants:**
GLESENER Gilles	HILD Yola
CLOOS Michel	KRIER Géraldine

Catégorie E: Fonctionnaires et employés des communes

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal: 4320
Nombre de votants: 4320
Bulletins non valables: 107 dont 24 nuls et 83 blancs
Bulletins valables: 4213

LISTE 2
OGBL

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
ASSELBORN-BINTZ Simone	120	171	291
BACH-WAGNER Christiane	120	74	194
BINTZ Brigitte	120	112	232
KERSCH Daniel, dit Dan	120	172	292
MOUSEL Luc	120	47	167
ONTANO Danilo	120	56	176
REDING Henri	120	87	207
ERPELDING Thessy	120	70	190
STRINGINI Feliciano, dit Felix	120	58	178
STEMPER Viviane	120	81	201
TOTAL	**1200**	**928**	**2128**

LISTE 3
FNCTTFEL - Landesverband

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
DE WAHA Norbert	526	347	873
DONDELINGER Yvon	526	230	756
ELTER Carlo	526	288	814
FELLER Danièle	526	162	688
KIEFER ép. FASBENDER Sonja	526	148	674
MARX Lucien, dit Lou	526	194	720
SERTEC Alain	526	99	625
STOFFEL Jos	526	259	785
TURPEL Justin	526	861	1387
WEBER Jean-Claude	526	134	660
TOTAL	**5260**	**2722**	**7982**

LISTE 4

FGFC

Gewerkschaft vum Gemengepersonal

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
BIWER Jean	2347	417	2764
CARDARELLI Daniel	2347	401	2748
FISCH Edgar	2347	263	2610
FRISING Pascal	2347	698	3045
KODERS Marie-Claude	2347	803	3150
MERSCH Sandy	2347	528	2875
MICHELS Jean-Pierre	2347	538	2885
SCHMIT Jean-Claude	2347	482	2829
THOMÉ Marco	2347	616	2963
WAGNER Claire	2347	371	2718
TOTAL	**23470**	**5117**	**28587**

LISTE 5

LCGB

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
THINNES Armand	122	225	347
DONVEN Romain	122	131	253
KEIFFER Francis	122	52	174
SCHROEDER Marc	122	43	165
ROSSBERG Patrick	122	113	235
SCHMIT Marco	122	49	171
QUINTUS Servais	122	141	263
KLEIN Pierre	122	121	243
SIUDA Jean-Paul	122	89	211
SCHOLER Patrick	122	98	220
TOTAL	**1220**	**1062**	**2282**

Répartition des sièges

Catégorie E		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 2	2128	5,2 %
Liste 3	7982	19,5 %
Liste 4	28587	69,8 %
Liste 5	2282	5,6 %
TOTAL:	**40979**	

Nombre électoral:	40979: (5 + 1 = 6) =	6830
Nombre de sièges attribués à la liste 2:	0	
Nombre de sièges attribués à la liste 3:	1	
Nombre de sièges attribués à la liste 4:	4	
Nombre de sièges attribués à la liste 5:	0	
TOTAL DES SIÈGES (5):	**5**	

Sont donc élus:
Sur la liste 3:

Membre effectif:	**Membre suppléant:**
TURPEL Justin	DE WAHA Norbert

Sur la liste 4:

Membres effectifs:	**Membres suppléants:**
KODERS Marie-Claude	MERSCH Sandy
FRISING Pascal	SCHMIT Jean-Claude
THOMÉ Marco	BIWER Jean
MICHELS Jean-Pierre	CARDARELLI Daniel

Catégorie F: Ministres du Culte Catholique

Il résulte du procès-verbal du juge de paix directeur de Luxembourg en date du 22 février 2010 qu'en conformité avec l'article 15, alinéa 2 du règlement grand-ducal modifié du 17 janvier 1984 sont proclamés élus, sans autres formalités, sous réserve toutefois des dispositions de l'article 43ter alinéa 3 de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective:

Membre effectif:	**Membre suppléant:**
NERO Joseph	PÉPORTÉ Théo

Catégorie G: Employés de l'État et des établissements publics, chargés de cours, volontaires de l'Armée et volontaires de Police

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	5349
Nombre de votants:	5349
Bulletins non valables:	381 dont 173 nuls et 208 blancs
Bulletins valables:	4968

LISTE 1

Confédération Générale de la Fonction Publique CGFP
Employés de l'État et
Agents de la Banque et Caisse d'Epargne de l'État

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
KUGENER Pascal	3922	526	4448
LAKAFF Jacquie	3922	310	4232
WADLÉ Doris	3922	536	4458
WELTER-ZECCHINI Henriette	3922	237	4159
TOTAL	**15688**	**1609**	**17297**

LISTE 3

FNCTTFEL - Landesverband

Suffrages			
	par liste	nominatifs	_
BICHLER Isabelle	450	182	632
SCHONS-MARNACH Danielle	450	173	623
THEIS Edouard	450	114	564
VAN HULLE Guy	450	82	532
TOTAL	**1800**	**551**	**2351**

Répartition des sièges

Catégorie G		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 1	17297	88,034 %
Liste 3	2351	11,966 %
TOTAL:	**19648**	

Nombre électoral:	19648: (2 + 1 = 3) =	6550
Nombre de sièges attribués à la liste 1:	2	
Nombre de sièges attribués à la liste 3:	0	
TOTAL DES SIÈGES (2):	**2**	

Sont donc élus:
Sur la liste 1:

Membres effectifs:	**Membres suppléants:**
WADLÉ Doris	LAKAFF Jacquie
KUGENER Pascal	WELTER-ZECCHINI Henriette

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 41 **28 mai 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 12 mai 2010 portant modification de l'arrêté ministériel du 8 mai 2008 portant nomination des membres du Comité de conjoncture.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration,

Le Ministre des Finances,

Vu l'article L.511-4 du Code du travail et notamment son paragraphe (1);

Vu le règlement grand-ducal du 30 novembre 2007 portant institution d'un Comité de conjoncture;

Les organisations professionnelles des employeurs et des travailleurs demandées en leurs propositions;

Arrêtons:

Art. 1er. Est nommée membre effectif du Comité de conjoncture Madame Sandra DENIS, Conseiller de direction adjoint au Ministère des Finances, en remplacement de Monsieur Georges HEINRICH, dont elle achèvera le mandat.

Art. 2. Est nommée membre suppléant du Comité de conjoncture Madame Patrice FURLANI, Conseiller de direction 1ère classe au Ministère du Travail et de l'Emploi, en remplacement de Madame Maryse FISCH, dont elle achèvera le mandat.

Art. 3. Est nommé membre suppléant du Comité de conjoncture Monsieur Claude BIZJAK, Conseiller à la confédération luxembourgeoise du commerce (clc), en remplacement de Monsieur Janin HENIQUI, dont il achèvera le mandat.

Art. 4. Est nommée membre suppléant du Comité de conjoncture Madame Magalie LYSIAK, Conseillère à la Fedil, Business Federation Luxembourg, en remplacement de Madame Emmanuelle MATHIEU, dont elle achèvera le mandat.

Art. 5. Est nommé membre effectif du Comité de conjoncture Monsieur Aloyse KAPWEILER, Secrétaire syndical du LCGB, en remplacement de Madame Tania PICCO, dont il achèvera le mandat.

Art. 6. Est nommé membre effectif du Comité de conjoncture Monsieur Patrick ZANIER, Secrétaire syndical du LCGB, en remplacement de Monsieur Patrick DURY, dont il achèvera le mandat.

Art. 7. Est nommé membre suppléant du Comité de conjoncture Monsieur Carlo WAGNER, Secrétaire syndical du LCGB, en remplacement de Monsieur Jean-Paul BAUDOT, dont il achèvera le mandat.

Art. 8. Est nommé membre suppléant du Comité de conjoncture Monsieur Patrick DURY, Secrétaire syndical du LCGB, en remplacement de Monsieur Patrick ZANIER, dont il achèvera le mandat.

Art. 9. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Ampliation en sera adressée aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 12 mai 2010.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Le Ministre du Travail,
de l'Emploi et de l'Immigration,
Nicolas Schmit

Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 14 mai 2010 portant fixation de la date pour la remise du diplôme d'instituteur ou d'une attestation de réussite de la formation en vue de l'admission au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2009 déterminant les modalités du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental, notamment son article 13;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'établissement du classement, le jury ne considère que les candidats ayant remis leur diplôme d'instituteur ou, à défaut, une attestation de réussite de leur formation, au président du jury à une date fixée par le ministre, faute de quoi les candidats doivent se présenter à une nouvelle session du concours.

Pour la session 2010 du concours, cette date est fixée au 1er juillet 2010.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 mai 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Communiqué du 26 mai 2010

Consultation publique relative au

Projet de décision
portant refus de l'offre de référence d'interconnexion RIO
(Reference Interconnection Offer)
de l'Entreprise des Postes et Télécommunications pour l'année 2010

L'Institut informe les parties intéressées qu'il met en consultation publique du 27 mai 2010 jusqu'au 28 juin 2010 le projet de décision portant refus de l'offre de référence d'interconnexion RIO (Reference Interconnection Offer) de l'Entreprise des Postes et Télécommunications pour l'année 2010.

L'Institut rappelle qu'il ne va tenir compte que des commentaires qu'il a reçus durant la période de la consultation et qui se rapportent **uniquement et directement** au projet de décision en question.

Pour les besoins de la présente consultation, il est rappelé qu'une distinction peut être faite dans les contributions entre des parties confidentielles et des parties non confidentielles. Les répondants sont invités à identifier clairement les éléments confidentiels de leur contribution. Lors de la rédaction du rapport de synthèse des contributions reçues, les parties confidentielles ne seront pas communiquées.

La décision qui sera finalement adoptée par l'Institut pourra, le cas échéant, être adaptée en fonction des commentaires jugés pertinents qui ont été reçus lors de la présente procédure de consultation publique.

La Direction

Entreprises de réassurance. – «CARMAN S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 27 avril 2010, la société anonyme «CARMAN S.A.» avec siège social à L-1651 Luxembourg, 9, Avenue Guillaume, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Experts, traducteurs et interprètes designés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(109e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 10 décembre 2009 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 26 janvier 2010 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

– dans la branche médicale

Monsieur Nicolas BRESSON, 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg
spécialité(s): médecine dentaire

– dans la branche bâtiment, génie civil et construction

Monsieur Jean-Pierre COLLIN, 65, rue de la Béole, B-4050 Chaudfontaine

Monsieur Jacques DELAPIERRE, 80, rue d'Ogné, B-4140 Sprimont

Monsieur Christian LAHIER, 26, am Stronck, L-6915 Roodt-sur-Syre

Monsieur Marc PETIT, 13, rue Charlotte Engels, L-1482 Luxembourg
spécialité(s): matière du bâtiment, de l'évaluation immobilière et état des lieux

Monsieur David STATUCKI, 2, route d'Arlon, L-8399 Windhof

– dans la branche comptabilité, fiscalité, économie, commerce et finances

Monsieur Yves DESCHENAUX, Asyris S.A., 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
spécialité(s): secteur bancaire au niveau comptable, financier et opérationnel
secteur industriel

Monsieur Jacques LESAGE, 39, rue de la Belle-vue, B-6700 Arlon

Monsieur Jacques PEFFER, 1, Spackeltergaass, L-1670 Senningerberg

Monsieur Manfred REINERTZ, 33, rue de l'Europe, L-7225 Bereldange

– dans la branche divers

Monsieur André KLENIEWSKI, 18, rue des Moines, F-75017 PARIS
spécialité(s): Expert en accidentologie et physique et chimie des matériaux

Monsieur Robert ASSEL, 31, rue du 9 mai 1944, L-2112 HOWALD
spécialité(s): expert en écritures

Monsieur Jean-Daniel TROYAT, La Lande d'Aubigné, F-35440 MONTREUIL-SUR-ILLE
spécialité(s): expert maritime

II) liste des traducteurs et interprètes

Mademoiselle Aude VINCENT, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): anglais
espagnol

Madame Claudine WEIRIG-ADAMS, 15, rue Adolphe Weis, L-7260 Bereldange
langue(s): allemand

Madame Caoimhe ALLIOT, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): anglais
espagnol

Monsieur Bart BULENS, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): allemand
anglais
espagnol
néerlandais

Madame Sylvie BURGRAFF, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): anglais
néerlandais

Monsieur Romain CAPSA, 30, rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg
langue(s): roumain

Madame Carmen GALBRAITH, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): allemand
anglais

Madame Laurence HUSTINX, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): anglais
néerlandais

Monsieur Nebija ISLAMOVSKI, 13/C3, rue bas de la place, B-5000 Namur
langue(s): bosniaque
croate
macédonienne
serbe

Madame Tahira Rashid LAKEHSAR, 37, Dudweilerstrasse, D-66133 Saarbruecken
langue(s): allemand
hindi
ourdou
penjabi

Madame Coralie MAHIN, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): allemand
anglais

Madame Emilia MALGRAS, 12, rue du Pays Haut, F-57100 Thionville
langue(s): roumain

Monsieur Pascal PARROTTINO, 14, rue Mozart, F-57100 Thionville
langue(s): italien
Madame Astrid PARSY, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): allemand
anglais
néerlandais
Madame Giada PETRELLI, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): allemand
anglais
italien
Madame Alice QUENARD, 83, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
langue(s): allemand
anglais
néerlandais
Madame Anna SALEWSKI, 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg
langue(s): allemand
russe
Madame Christa SCHUH, 8, Graf-Simon-Strasse, D-66117 Saarbruecken
langue(s): italien
Madame Georgeta VIJIIAC, 16, rue Marie Louise, F-57970 Yutz
langue(s): roumain
Madame Venera VLADOIANU, 12, rue René Weimerskirch, L-2713 Luxembourg
langue(s): anglais
italien
roumain
Monsieur Alexander VON THURN TAXIS, Dunajska 146, SI-1000 LJUBLJANA
langue(s): allemand
anglais
italien
serbo-croate
slovène

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Maison Zoé», à l'adresse L-5324 Contern, 9, Kroentgeshof.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 16 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/017**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 avril 2009.

Par arrêté ministériel du 20 avril 2010, un agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Anne a.s.b.l.», ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Kannerland - groupes Himmelsdéierchen et Fiis», à l'adresse L-1750 Luxembourg, 59A, avenue Victor Hugo.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 19 novembre 2010, prend effet le 19 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/015**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass a.s.b.l.», ayant son siège à L-4434 Soleuvre, 12, rue Winston Churchill, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service Pamo», à l'adresse L-4992 Sanem, 97, rue de Niedecorn.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 22 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/005**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass a.s.b.l.», ayant son siège à L-4434 Soleuvre, 12, rue Winston Churchill, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Foyer Tikkun», à l'adresse L-3675 Kayl, 27, Chemin Vert.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 22 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/001**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass a.s.b.l.», ayant son siège à L-4434 Soleuvre, 12, rue Winston Churchill, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «La Passerelle», à l'adresse L-4434 Soleuvre, 12, rue Winston Churchill.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 22 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/002**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass a.s.b.l.», ayant son siège à L-4434 Soleuvre, 12, rue Winston Churchill, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Janosch», à l'adresse L-4487 Belvaux, 157, rue de Soleuvre.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 29 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/012**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass a.s.b.l.», ayant son siège à L-4434 Soleuvre, 12, rue Winston Churchill, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Service Pamo», à l'adresse L-4992 Sanem, 97, rue de Niedecorn.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 29 avril 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/007**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 mars 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Autisme Luxembourg», ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse 31, Duerefstroos, L-9766 Munshausen.

L'agrément prend cours le 24 mars 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 24 mars 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0317/2.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Um Weier» à l'adresse Centre Nossbierg, L-4004 Esch/Alzette.

L'agrément prend cours le 6 avril 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/16.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer de l'Amitié» à l'adresse 8, rue du Moulin, L-5638 Mondorf-les-Bains.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/1.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Atzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer de la Solidarité» à l'adresse Centre Nossbierg, L-4004 Esch/Alzette.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/2.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Roude Fiels 1+2» à l'adresse Centre Nossbierg, L-4004 Esch/Alzette.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/3.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Senior 1+2» à l'adresse Centre Nossbierg, L-4004 Esch/Alzette.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/4.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Uewerkuerer Haus 1+2» à l'adresse 4a et 4b, rue Prommenschenkel, L-4649 Oberkorn.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/7.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Déifferdenger Haus» à l'adresse 73-75, rue de Lasauvage, L-4607 Differdange.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/8.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Nidderkuerer Haus» à l'adresse 141, avenue de la Liberté, L-4602 Niederkorn.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/9.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Patton» à l'adresse 23, rue du Général Patton, L-4277 Esch/Alzette.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/10.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Betebuerger Haus» à l'adresse 4, rue Luc, L-3255 Bettembourg.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/12.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Foyer Fermette» à l'adresse 10, rue du Château, L-4976 Bettange/Mess.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/15.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Klierfer Haus» à l'adresse 10, route Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/19.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement», appelé «Wuelesser Haus» à l'adresse 43, am Duerf, L-9841 Wahlhausen.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/21.

Par arrêté ministériel du 7 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» dans les bâtiments de l'entité «De Park» à l'adresse 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0718/1.

Par arrêté ministériel du 7 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour un an, est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Home Service a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'assistance à domicile» appelé «SeSAD» à l'adresse 10, rue du Château, L-4976 Bettange/Mess.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0209/18.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'assistance à domicile» à l'adresse 80, rue du Cimetière, L-1338 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9901/2.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 42 3 juin 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 26 avril 2010 accordant une permission de dérogation relative à la valeur paramétrique du paramètre métolachlore ESA à la commune de Beaufort.

Le Ministre de la Santé,
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 7 octobre 2002 concernant la qualité des eaux destinées à la consommation humaine;

Vu le rapport d'analyses AGE-09-8477 du 20 novembre établi par la Division du laboratoire de l'Administration de la gestion de l'eau, indiquant que la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine distribuée dans le réseau public de Beaufort n'est pas conforme pour le paramètre métolachlore ESA aux normes de potabilité établies par le règlement grand-ducal précité;

Vu la demande de dérogation GR/2009-273 du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Beaufort du 27 novembre 2009 conformément à l'article 11 du règlement grand-ducal précité;

Vu l'avis de la Direction de la Santé suite à la demande de dérogation mentionnée ci-dessus;

Vu l'avis de l'Administration de la gestion de l'eau;

Arrêtent:

Art. 1er. Une permission de dérogation relative à la valeur paramétrique du paramètre métolachlore ESA est accordée à la commune de Beaufort suivant l'article 11 du règlement grand-ducal du 7 octobre 2002 concernant la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. La permission de dérogation fixe les conditions suivantes:

a) la valeur maximale admissible du paramètre est fixée à 0,2 µg/l;

b) cette dérogation s'applique à la localité de Beaufort alimentée par les sources «Schiessentümpel 1» (SCC-118-01) et «Schiessentümpel 2» (SCC-118-02), respectivement le collecteur de source «Schiessentümpel» (COC-118-10);

c) une station de traitement des eaux appropriée afin d'enlever les produits de type phytosanitaires dans les eaux alimentant le réseau public doit être installée dans les meilleurs délais;

d) la teneur en pesticides et leurs produits de dégradation respectifs devra être contrôlée à fréquence trimestrielle aussi bien en amont qu'en aval de la station de traitement à des points de référence fixes;

e) la durée maximale de cette dérogation est limitée à 3 ans;

f) la population desservie doit être informée explicitement, rapidement et de manière appropriée par les autorités communales de cette dérogation.

Art. 2. Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Commissaire de district du canton d'Echternach. Une copie de la permission de dérogation est communiquée à la commune de Beaufort.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il entrera en vigueur le jour de sa publication.

Luxembourg, le 26 avril 2010.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 10 mai 2010 portant agrément de l'a.s.b.l. A F P – Services comme organisateur de cours de formation professionnelle continue.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment son article 47;

Arrête:

Art. 1er. L'a.s.b.l. A F P – Services est agréée pour organiser des cours de formation professionnelle continue.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 10 mai 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 12 mai 2010 portant modification de l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 19 décembre 2003 relatif à la nomination des membres de la commission de contrôle instituée par la loi du 13 juin 2003 concernant les relations entre l'État et l'enseignement privé.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'article 31 de la loi du 13 juin 2003 concernant les relations entre l'État et l'enseignement privé;

Vu l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 19 décembre 2003 portant nomination des membres de la commission de contrôle instituée par la loi du 13 juin 2003 concernant les relations entre l'État et l'enseignement privé;

Vu les arrêtés du Gouvernement en Conseil des 23 mars 2007 et 11 janvier 2008 portant modification de l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 19 décembre 2003;

Sur proposition de la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Jean-Claude WEBER, Conseiller de Direction première classe à la Direction du Contrôle financier, est désigné comme membre de la commission de contrôle en remplacement de Madame Martine SCHRAMER, Conseiller de Direction première classe à la Direction du Contrôle financier.

Art. 2. Madame Myriam DEUTSCH, rédacteur principal au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, est désignée comme membre de la commission de contrôle en remplacement de Monsieur Pierre PAULUS, inspecteur principal au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise à M. WEBER et à Mme DEUTSCH pour leur servir de titre et pour information et à Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et à Monsieur le Ministre des Finances.

Luxembourg, le 12 mai 2010.

Les membres du Gouvernement,

Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert
Marco Schank
Françoise Hetto-Gaasch
Romain Schneider

Arrêté ministériel du 12 mai 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 2 novembre 2009 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2009/2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 7 mai 2009 modifiant le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu son arrêté du 2 novembre 2009 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2009/2010;

Arrête:

Art. 1er. Aux commissions LTECG CG1 et LTECG CG4 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»),
M. Patrick KRIPPES, professeur, est ajouté en tant que membre effectif.

À la commission LTECG CG3 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»),
Mme Lydia ALEGRIA, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTECG CG6 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»),

M. Frank BOVÉ, professeur, est ajouté comme membre effectif; Mme Lydia ALEGRIA, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

Aux commissions LTML GE1 et LTML GE2 (Lycée technique Michel-Lucius),

Mme Pascale PÉTRY, directrice, est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LCE GE1 (Lycée classique d'Echternach),

M. René THILL, professeur, est ajouté comme membre effectif.

Aux commissions LTAM GE1, LTAM GE2, LTAM GE3, LTAM GI1, LTAM GI2, LTAM TAU1, LTAM TAU2, LTAM TSA1, LTAM TSA2, LTAM TSE1, LTAM TSE2, LTAM TMG1, LTAM TMG2 (Lycée technique des Arts et Métiers),

il faut lire: Mme Véronique SCHABER, directrice, et non directrice adjointe.

À la commission LTC GE1 (Lycée technique du Centre),

M. Claude LENIGER, professeur-ingénieur, est ajouté comme membre effectif; M. Norbert SEHL, professeur-ingénieur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTAM GI1 (Lycée technique des Arts et Métiers),

il faut lire: Mmes Sally KREMER et Christiane SCHAACK, candidats professeurs, et non candidats professeurs-ingénieurs.

À la commission LTPS SI3 (Centre de formation d'Ettelbruck),

Mme Léa THOME, chargée d'enseignement, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTPS SR1 (Lycée technique pour Professions de Santé),

Mme Renate RINNERHOFER, candidat professeur, est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTPES ED2 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),

Mme Carole WEYDERT, chargée d'éducation, est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTMA TCM1 (Lycée technique Mathias-Adam),

Mme Myriam PIERRE, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTMA TCM2 (Lycée technique Mathias-Adam),

M. Georges KIEFFER, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTE TEC1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

M. François HENGEN, maître d'enseignement technique, est ajouté comme membre effectif; M. Gilles SEILER, maître d'enseignement technique, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTAM TEE1 (Lycée technique des Arts et Métiers),

Mme Nadine RASSEL, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTHAH TH01 (Lycée technique hôtelier Alexis-Heck),

MM. Carlo STIRN et Jean STRUBEL, maîtres d'enseignement technique, sont ajoutés comme membres effectifs.

À la commission LTHAH TT01 (Lycée technique hôtelier Alexis-Heck),

M. Jean STRUBEL, maître d'enseignement technique, est ajouté comme membre effectif.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 12 mai 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Mady Delvaux-Stehres

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Patricia BATISTA VASCO, née le 2 décembre 1991 à Luxembourg, demeurant à L-6210 Consdorf, 38, route de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de BATISTA Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur Marius Adrianus Jozef BOONS, né le 14 mars 1960 à Waspik (Pays-Bas), demeurant à L-9163 Kehmen, 12, a Rasbich, a été autorisé à porter les nom et prénom de BOONS René.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur Hermínio Augusto CARVALHO CARNEIRO, né le 9 mai 1971 à Soutelo de Aguiar/Vila Pouca de Aguiar (Portugal), demeurant à L-9419 Vianden, 43, rue du Vieux Marché, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CARNEIRO Hermínio Augusto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Tania CARVALHO DA SILVA, née le 17 novembre 1991 à Luxembourg, demeurant à L-3855 Schifflange, 86A, cité Emile Mayrisch, a été autorisée à porter les nom et prénom de SILVA Tania.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Sandra Margarida COELHO SACRAS, née le 6 novembre 1974 à Mortágua/Mortágua (Portugal), demeurant à L-4151 Esch-sur-Alzette, 26, rue des Jardins, a été autorisée à porter les nom et prénoms de COELHO Sandra Margarida.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Maria Libânia DA COSTA OLIVEIRA PINTO, née le 2 septembre 1958 à Santo Tirso/Santo Tirso (Portugal), demeurant à L-7217 Bereldange, 40, rue de Bridel, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PINTO Maria Libânia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Cecília DA CUNHA VIANA, née le 17 août 1960 à Tamel (Santa Leocádia)/Barcelos (Portugal), demeurant à L-7333 Steinsel, 25, rue des Prés, a été autorisée à porter les nom et prénom de VIANA Cecilia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Joana Patricia DE FREITAS MIRANDA BIZARRO, née le 3 novembre 1991 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4671 Oberkorn, 57, avenue du Parc des Sports, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DE FREITAS Joana Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Tânia Maria DE JESUS DA CRUZ, née le 28 janvier 1989 à Arazede/Montemor-o-Velho (Portugal), demeurant à L-4123 Esch-sur-Alzette, 67, rue du Fossé, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA CRUZ Tania.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Cristina Margarida DE JESUS RODRIGUES, née le 14 février 1973 à Avelar/Ansião (Portugal), demeurant à L-2417 Luxembourg, 4, rue de Reims, a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Christina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur Sergio DOS SANTOS MARQUES, né le 7 janvier 1980 à Luxembourg, demeurant à L-7557 Mersch, 21, rue Mies, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARQUES Sergio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Sara Raquel OUTEIRO MATEUS, née le 26 juin 1985 à Soajo/Arcos de Valdevez (Portugal), demeurant à L-4446 Belvaux, 121, rue de France, a été autorisée à porter les nom et prénom de OUTEIRO Sarah.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Erica PEREIRA MENDES, née le 29 juillet 1987 à Luxembourg, demeurant à L-8067 Bertrange, 6, rue am Pesch, a été autorisée à porter les nom et prénom de MENDES Erica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur Artur PINTO DE MAGALHAES, né le 19 avril 1977 à Ettelbruck, demeurant à L-7557 Mersch, 40, rue Mies, a été autorisé à porter les nom et prénom de MAGALHAES Artur.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur Hermínio PIRES BARRELA, né le 25 avril 1969 à Torre Do Pinhão/Sabrosa (Portugal), demeurant à L-9188 Vichten, 1, rue Bourewee, a été autorisé à porter les nom et prénom de BARRELA Hermínio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur Florindo Manuel PÔLA FILIPE, né le 3 janvier 1970 à Évora (Sé)/Évora (Portugal), demeurant à L-8350 Garnich, 63, an der Merzel, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FILIPE Florindo Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Irmgard SCHMIT née BRUNOTTE, née le 18 mai 1944 à Alfeld (Leine) (Allemagne), demeurant à L-5960 Itzig, 66, rue de l'Horizon, a été autorisée à porter les nom et prénom de SCHMIT BRUNOTTE Irmgard.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 Monsieur Georges PEIFFER, attaché de Gouvernement 1er en rang à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction adjoint à la même administration avec effet au 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 Monsieur Marco FERRARI, contrôleur à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions d'inspecteur à la même administration avec effet au 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Robert MOHR, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes, à partir du 1er juin 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur François REUTER, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes, à partir du 7 juin 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Raymond GOEDERS, inspecteur à l'administration des contributions directes, à partir du 1er juin 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration des Douanes et Accises. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Albert HOFFMANN, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, à partir du 5 juin 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Pierre STOCKLAUSEN, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, à partir du 15 juin 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Madame Elisabeth TRIERWEILER est nommée éducatrice graduée à l'Administration de l'Emploi à partir du 1er mai 2010.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Madame Marie-Louise FABER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction première classe. Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur Walter BENEDETTI, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe. Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur David VALLADO, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Madame Martine SCHMIT, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, Madame Patrice FURLANI, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Monsieur Romain WEISEN, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêtés grand-ducaux du 11 avril 2010, les dames Sarah KHABIRPOUR, Sousie SCHAUL et Muriel SCHIMMER, attachés de Gouvernement premiers en rang à l'administration gouvernementale, ont été nommées conseillers de direction adjoints. Par arrêtés grand-ducaux du 11 avril 2010, les dames Nancy CARIER et Marguerite KRIER et les sieurs Gilles HIRT, Gérard MEYER et Yves HUBERTY, attachés d'administration auprès de l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de Gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, Monsieur Laurent ZANOTELLI, conseiller de direction adjoint auprès du Secrétariat du Médiateur, a été nommé conseiller de direction adjoint hors cadre auprès de l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Monsieur Serge POLFER, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2010, Madame Michèle WAGENER, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale a été nommée chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Madame Carmen MAACK, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2010, Madame Karin RIEMER, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010, démission de ses fonctions d'attaché de Gouvernement à l'administration gouvernementale, a été accordée à Madame Anne GOSSET. Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été accordée à Monsieur Jean WELTER. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 Monsieur Joseph WEBER, ingénieur-technicien inspecteur principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture à été nommé ingénieur-technicien inspecteur principal 1er en rang auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 Madame Renée HABSCHEID, ingénieur-technicien inspecteur hors cadre à l'Administration des services techniques de l'agriculture à été nommée ingénieur-technicien inspecteur principal hors cadre auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 18 avril 2010 Monsieur François KRAUS, ingénieur à l'Administration des services techniques de l'agriculture à été nommé ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Administration des services vétérinaires. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 démission honorable de ses fonctions avec faculté de faire valoir ses droits à la retraite a été accordée, sur sa demande à Monsieur Armand DIEDERICH, vétérinaire-inspecteur de la 4e circonscription sanitaire à l'Administration des services vétérinaires, et ce avec effet au 1er octobre 2010. Le titre honorifique de ses fonctions est accordé au prénommé.

Centre des Technologies de l'Information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur Nicolas CUMINI, informaticien principal hors cadre auprès du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé chef de bureau-informaticien adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur Daniel NEUMANNS, chargé d'études-informaticien auprès du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé chargé d'études-informaticien principal. Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur Marc PROMME, informaticien principal au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé chef de bureau-informaticien adjoint.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 Madame Pascale ELSEN, attachée de direction au Commissariat aux Assurances, a été nommée aux fonctions d'attachée de direction 1ère en rang au même Commissariat avec effet au 1er juin 2010.

Indice des prix à la consommation du mois d'avril 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **757.60** pour le mois d'avril 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois d'avril 2010 à **750.71**.

Luxembourg, le 5 mai 2010.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 5 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 3 juin 2015, à Madame Ana Paula RODRIGUES MEIRELES-LOPES PEREIRA, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 16, rue de l'Abattoir, L-9115 Schieren.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 4 juin 2010 l'arrêté ministériel du 4 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/370-2/2010.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 24 juin 2015, à Madame Jacqueline Marie Catherine PHILIPPE-SCHREINER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 4, rue de la Montagne, L-9175 Niederfeulen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 25 juin 2010 l'arrêté ministériel du 25 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/379-2/2010.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/380/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 juin 2010 à Madame Carla Sofia MENDES, domiciliée au 22, rue du Commerce, L-3616 Kayl, arrive à son échéance en date du 25 juin 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 2 juin 2015, à Madame Sandra FEIDERT-KIEFFER, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 5, route de Bergem, L-3818 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 3 juin 2010 l'arrêté ministériel du 3 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/185-2/2010.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 24 juin 2015, à Madame Alexandra INTINI-TARANTINI, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 36, rue des Champs, L-8053 Bertrange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 25 juin 2010 l'arrêté ministériel du 25 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/381-2/2010.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/422/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 7 avril 2014 à Madame Fernande Cécile Renée ZACHARIAS-SEIL, domiciliée au 20, rue de Reichlange, L-8508 Redange-Attert, est arrivé à son échéance en date du 1er mai 2010, vu la décision de Madame Fernande Cécile Renée ZACHARIAS-SEIL, communiquée en date du 8 mai 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 17 mai 2012, à Madame Carla Paula DOS SANTOS MOREIRA-BARBOSA FERREIRA, domiciliée à 42, Grand-rue, L-9410 Vianden, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 42, Grand-rue, L-9410 Vianden.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/573/2010.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 17 mai 2012, à Madame Afef Bent Hassen BOUKHCHA-BEN MOSBAH, domiciliée à Maison 65, L-9645 Derenbach, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse Maison 65, L-9645 Derenbach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/574/2010.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 mai 2012, à Madame Isabel PEREIRA DE CARVALHO-MARTINS DE SOUSA, domiciliée à 2, rue du Cimetière, L-9356 Bettendorf, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 2, rue du Cimetière, L-9356 Bettendorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/575/2010.

Par arrêté ministériel du 20 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 19 mai 2015, à Madame Angèle Romaine MERGEN-STARK, domiciliée à 10, rue de Folschette, L-8537 Hostert, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 10, rue de Folschette, L-8537 Hostert.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/576/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 mai 2010, un agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Ministère de la Famille et de l'Intégration» ayant son siège à L-2420 Luxembourg, 12-14, avenue Emile Reuter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Centre socio-éducatif de l'Etat», à l'adresse L-5499 Dreiborn.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 mai 2011, prend effet le 10 mai 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/004**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 novembre 2008.

Par arrêté ministériel du 10 mai 2010, un agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Ministère de la Famille et de l'Intégration» ayant son siège à L-2420 Luxembourg, 12-14, avenue Emile Reuter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Centre socio-éducatif de l'Etat», à l'adresse L-5360 Schrassig, 47, rue d'Oetrange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 mai 2011, prend effet le 10 mai 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/003**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 novembre 2008.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 8 avril 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2010 à Madame Helena PIRES LOURO habitant à L-1941 Luxembourg, 339, route de Longwy, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2143 Luxembourg, 125, rue Laurent Menager.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04472010.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Crèche Enchantée S.à r.l.» ayant son siège à L-4757 Pétange, 33, rue Marie-Adélaïde, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4757 Pétange, 33, rue Marie-Adélaïde.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04492010.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Crèche Pétronille S.à r.l.» ayant son siège à L-8303 Capellen, 89A, Pafebruch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8303 Capellen, 89A, Pafebruch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04482010.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Mameranus a.s.b.l.» ayant son siège à L-8325 Capellen, 2, rue de la Gare, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8278 Holzem, 12, rue de l'Ecole.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04512010.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «L'Enfant Roi S.à r.l.» ayant son siège à L-8048 Strassen, 1, rue du X Septembre, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8070 Bertrange, 41, rue du Puits Romain.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04502010.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société anonyme «Crèche Tiramisu s.a.» ayant son siège à L-7220 Helmsange, 46, rue de Diekirch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7217 Bereldange, 82A, rue de Bridel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04522010.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Villa Wichtel s.à r.l.» ayant son siège à L-6182 Gonderange, 6B, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-6182 Gonderange, 6B, route de Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04532010.

Par arrêté ministériel du 7 mai 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 1er juillet 2010 à l'association sans but lucratif «Hëllef a Stäip Doheem» ayant son siège à Mondercange, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-3917 Mondercange, Place des Martyrs.

Etant donné que certaines modifications aux infrastructures n'ont pas encore pu être réalisées, l'agrément est accordé jusqu'au 1er juillet 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04542010.

Par arrêté ministériel du 12 mai 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société anonyme «Crèche Tiramisu s.a.» ayant son siège à L-7220 Helmsange, 46, rue de Diekirch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7217 Bereldange, 82, rue de Bridel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04402010.

Par arrêté ministériel du 17 mai 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Butterfly Valley S.à r.l.» ayant son siège à L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04552010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 mai 2010, un agrément limité dans le temps pour 6 mois est accordé à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège social à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, Brucherstrooss, L-6831 Berbourg dans la nouvelle et l'ancienne construction.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/006.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Senconcept s.à.r.l.», ayant son siège social à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berbourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré» à l'adresse: rue Ronnwiss, L-4809 Rodange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/10/03/024.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse : 22, route de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/001 bis.

Par arrêté ministériel du 15 avril 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 40, rue de Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/01/045.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mars 2010.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. GOLD BRAIN DEVELOPMENT, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val St. Croix, actuellement sans siège social connu	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
2.	S.A. UTM (UNITED TRADE MANAGEMENT), anciennement «COMPAGNIE AUXILIAIRE DE PARTICIPATIONS COMMERCIALES S.A.», avec siège social à L-1818 Howald, 6, rue des Joncs, de fait inconnue à cette adresse	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
3.	s.à r.l. BAUSTAHLARMIERUNGEN, avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 66-70 Grand-rue	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
4.	s.à r.l. SOLFRE INTERNATIONAL, avec siège social à L-1326 Luxembourg, 63, rue Auguste Charles	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
5.	S.A. HOLDING DU KIRCHBERG, anciennement «HOLDING DU KIRCHBERG S.A.H.», ayant eu son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
6.	S.A. GESTION D'INVESTISSEMENT LUXEMBOURGEOIS, ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, actuellement sans siège social connu	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
7.	S.A. IWORLD, ayant eu son siège social à L-1650 Luxembourg, 66, avenue Guillaume, actuellement sans siège social connu	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Aziza *Gomri*
8.	s.à r.l. LOGIFLEX, ayant eu son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Violeta *Dimitrova*
9.	s.à r.l. CALETHON, anciennement «EUROGRAMME s.à r.l.», avec siège social à L-6612 Wasserbillig, 1, rue des Bateliers	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
10.	S.A. SUSHI PLACE, établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté, ayant des succursales à L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy et à L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
11.	s.à r.l. DIGILOUX, établie et ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Astrid *Bugatto*
12.	s.à r.l. MC PROCYCLING TEAM, établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
13.	s.à r.l. ALPHA MICRO, établie et ayant son siège social à L-3650 Kayl, 38, Grand-rue	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*

14.	s.à r.l. INDI LUX, exploitant sous l'enseigne commerciale «DES CAILLOUX PLEINS LES POCHES», établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 7, Côte d'Eich	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
15.	s.à r.l. 3E CAR PARK MANAGERS, établie et ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis	01.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
16.	s.à r.l. FIDUCIAIRE FIDUFRANCE & Cie SCS, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Evelyne *Korn*
17.	S.A. EUREKA INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, actuellement sans siège social connu	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Carmen *Rimondini*
18.	S.A. PYGMALION MANAGEMENT CONSULTING, établie et ayant son siège social à L-2172 Luxembourg, 30, rue Alphonse Munchen	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Carmen *Rimondini*
19.	s.à r.l. TRANS AMERICO, établie et ayant son siège social à L-4670 Differdange, 153, rue de Soleuvre	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Fabien *Verreaux*
20.	s.à r.l. MS 369, ayant eu son siège social à L-5445 Schengen, 3, route du Vin, actuellement sans siège social connu	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Marc *Lentz*
21.	S.A. LUX-INGENIERIE, ayant eu son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Violeta *Dimitrova*
22.	s.à r.l. TOMY LUX, avec siège social à L-4030 Esch-sur-Alzette, 30, rue Boltgen, de fait inconnue à cette adresse	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Violeta *Dimitrova*
23.	S.A. HUMAN RESOURCES MANAGEMENT CONSULTING SERVICES, en abrégé HUMACS S.A., ayant eu son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, actuellement sans siège social connu	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Marc *Wagner*
24.	S.A. NETTPRO, avec siège social à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, de fait inconnue à cette adresse	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Ana-Lisa Franco *Ferro*
25.	S.A. KIMIA, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, de fait inconnue à cette adresse	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Ana-Lisa Franco *Ferro*
26.	s.à r.l. SCANLUX AUTOMOTIVE, établie et ayant son siège social à L-1326 Luxembourg, 23, rue Auguste Charles	05.03.10	Mme Carole *Err*	Me Marc *Lentz*
27.	S.A. LABORATOIRE DES SPECIALITES DU DR. ERNST'S, avec siège social à L-8308 Capellen, 83, Parc d'Activités	08.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
28.	s.à r.l. COOL FOOD, anciennement «PASCAL BELNOU ET FILS s.à r.l.» établie et ayant son siège social à L-8011 Strassen, 373, route d'Arlon	08.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
29.	s.à r.l. GIOMI, établie et ayant son siège social à L-2155 Luxembourg, 144, Millewee	08.03.10	M. Marc *Wagner*	Me Denis *Fekir*

30.	s.à r.l. LUX-CASPIAN, avec siège social à L-1368 Luxembourg, 3, rue du Curé	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
31.	S.A. RENTALTECH, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
32.	S.A. FECIMMO, avec siège social à L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
33.	S.A. FORTITUDE, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
34.	s.à r.l. ANTO, avec siège social à L-4018 Esch-sur-Alzette, 9, rue d'Audun, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Lionel *Gueth*
35.	S.A. CENTRALE IMMOBILIERE DU LUXEMBOURG, en abrégé «C.I.L. S.A.», anciennement «LE PARTICULIER S.A.», initialement «G.I.L. GROUPEMENT IMMOBILIER DU LUXEMBOURG S.A.», avec siège social à L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Lionel *Gueth*
36.	S.A. US DIRECT, avec siège social à L-8395 Septfontaines, 6, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Martine *Lauer*
37.	s.à r.l. FACADES DU SUD, avec siège social à L-4782 Pétange, 18, rue de l'Hôtel de Ville	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Mme Martine *Lauer*
38.	s.à r.l. BOOKING & EVENTS, avec siège social à L-5863 Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée 1940-1945, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Izzate *Zeymoussi*
39.	s.à r.l. DESIGN'ORIENT, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix, actuellement sans siège social connu	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Laetitia *Vauchez*
40.	S.A. INLUX, avec siège social à L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Gulsen *Aytap*
41.	s.à r.l. DieBeV, avec siège social à L-6686 Mertert, 57, rue de Wasserbillig, de fait inconnue à cette adresse	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Delphine *Rossi*
42.	S.A. INTER CONTINENTAL AND CAPITAL INVESTMENTS INCORPORATION, en abrégé «I.C.C.I. Inc. S.A.», ayant eu son siège social à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, actuellement sans siège social connu	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Dara *Sychareun*
43.	s. à r.l. LA LANTERNE, exploitant sous l'enseigne commerciale «LE BEAUJOLAIS», ayant eu son siège social à Luxembourg, 2A, rue des Capucins	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
44.	s.à r.l. BM FINANCES, en liquidation volontaire, ayant eu son siège social à L-8421 Steinfort, 2, rue de Hagen	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marie-Christine *Gautier*

45.	s.à r.l. VINO PLAISIR, avec siège social à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon, de fait établie à L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
46.	S.A. RESAN, avec siège social à L-2521 Luxembourg, 26, rue Demy Schlechter	15.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
47.	S.A. STAR ATHLON, établie et ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
48.	S.A. LFS ADVICE SERVICES, établie et ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
49.	s.à r.l. STYLE-PLATRE, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
50.	S.A. CAREER COUNSEL EUROPE, avec siège social à L-6830 Berbourg, 6B, Duerfstrooss, de fait inconnue à cette adresse	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
51.	S.A. PLATINUM SERVICES, établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Camille *Valentin*
52.	S.A. GO & GO BUSINESS SERVICES, ayant eu son siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, actuellement sans siège social connu	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Camille *Valentin*
53.	s.à r.l. M.C.F. IMMO, établie et ayant son siège social à L-3313 Bergem, 95, Grand-rue	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Laurélia *Steinmetz*
54.	s.à r.l. RICCS INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, actuellement sans siège social connu	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Vincent *Alleno*
55.	S.A. BERNSTEIN & GROSMAN GROUP, ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, actuellement sans siège social connu	19.03.10	Mme Nadine *Walch*	Me Vincent *Alleno*
56.	S.A. GRUPO MARMARA INVEST (LUX), ayant eu son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Adringen, actuellement sans siège social connu	22.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*
57.	s.à r.l. YOLANDA & JETTA, exploitant sous l'enseigne commerciale «LE P'TIT BOUCHON», avec siège social à L-1212 Luxembourg, 9, rue des Bains	22.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
58.	S.A. BAROLO TRADING, anciennement «TEGULA TRUST S.A.», en dissolution et liquidation judiciaire, établie et ayant eu son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet	22.03.10	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
59.	S.A. Hydrollogic Systems Group, en abrégé HLS Group S.A., établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling	26.03.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marc *Lentz*

60.	s.à r.l. FONCIERE HIRSCH, établie et ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias	26.03.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marc *Lentz*
61.	s.à r.l. FIDUCIAIRE FIDUFRANCE, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare	26.03.10	Mme Carole *Err*	Me Evelyne *Korn*
62.	s.à r.l. METAL DESIGN, établie et ayant son siège social à L-3858 Schifflange, 2, rue Denis Netgen	26.03.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
63.	s.à r.l. CORPORATEMADE LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2510 Luxembourg, 88, rue de Strasbourg	26.03.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
64.	s.à r.l. C.G. BAUBETREUUNG, avec siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	26.03.10	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
		Diekirch		
65.	le sieur Marco CURNEL, commerçant, demeurant à L-9834 Holzthum, 11, rue Principale	03.03.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Charles *Steichen*
66.	la dame Helena SEABRA VENTURA, commerçante, demeurant à L-9768 Reuler, maison 14	03.03.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
67.	s.à r.l. LABORATOIRE D'ACHAT POUR L'AGRICULTURE, en abrégé LAPA s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-9234 Diekirch, 72, route de Gilsdorf	17.03.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Benjamin *Bodig*
68.	SC PJP CONSULTING, établie et ayant son siège social à L-9743 Crendal, Maison 14	17.03.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
69.	S.A. G.B. LUX HOLDING SAH, établie et ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade	17.03.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Benjamin *Bodig*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur le Docteur Alain BALAGNA, né le 12 août 1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame le Docteur Maria BILO épouse JUNG, née le 15 juillet 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Monsieur Paolo SIMONI, né le 8 décembre 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame le Docteur Leonie Maike TROEBER, née le 20 avril 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, Madame Martine BOURGUIGNON, née le 20 août 1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Service central des Imprimés et des Fournitures de bureau de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur Henri FELTGEN, inspecteur principal auprès du Service central des Imprimés et des Fournitures de bureau de l'Etat, a été nommé inspecteur principal premier en rang.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(103e liste)

RECTIFICATIF

Au Mémorial B no 83 du 31 octobre 2008, il y a lieu de compléter la liste des traducteurs et interprètes par:

Madame Melanie RENNES, 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange

langue(s): allemand
anglais

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 43 9 juin 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Madame Viviane HANSEN à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Louis Nicolas KUGELER en ceux de «Jason Clayton».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Viviane HANSEN, chargée de direction du Kannnerhaus Jonglënster, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Louis Nicolas KUGELER, né le 1er juillet 2004 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6130 Junglinster, 20, route de Luxembourg, en ceux de «Jason Clayton»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Viviane HANSEN est autorisée à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Louis Nicolas KUGELER en ceux de «Jason Clayton».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Gilbert Jean Pierre JACOBS et Madame Aldis Gudrun GUNNARSDOTTIR à changer les prénoms actuels de leurs enfants mineurs Pit JACOBS et Julie JACOBS en ceux respectivement de «Pit Pétur Jökull» et «Julie Júlía Sóley».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gilbert Jean Pierre JACOBS et Madame Aldis Gudrun GUNNARSDOTTIR, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leurs enfants mineurs Pit JACOBS, né le 23 juillet 1994 à Dudelange et Julie JACOBS, née le 6 mai 1996 à Dudelange, tous deux de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5489 Ehnen, 12, um Kecker, en ceux respectivement de «Pit Pétur Jökull» et «Julie Júlía Sóley»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gilbert Jean Pierre JACOBS et Madame Aldis Gudrun GUNNARSDOTTIR sont autorisés à changer les prénoms actuels de leurs enfants mineurs Pit JACOBS et Julie JACOBS en ceux respectivement de «Pit Pétur Jökull» et «Julie Júlía Sóley».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Andy DA SILVA RIES à changer son nom patronymique actuel en celui de «RIES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Andy DA SILVA RIES, né le 28 mai 1991 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7453 Lintgen, 2B, rue Kreutzert, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «RIES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Andy DA SILVA RIES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «RIES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 18 février 2010 autorisant Monsieur Mykhaylo SOKRANICH à changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Misha MEYSEMBOURG».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Mykhaylo SOKRANICH, né le 27 juin 1991 à Kharkov (Ukraine), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3323 Bivange, 13, rue de Kockelscheuer, sollicitant l'autorisation de changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Misha MEYSEMBOURG»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Mykhaylo SOKRANICH est autorisé à changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Misha MEYSEMBOURG».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Melbourne, le 18 février 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 mars 2010 autorisant Madame Henri JEITZ à changer son prénom actuel en celui de «Cécile».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Charles KAUFHOLD, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Henri JEITZ, née le 29 avril 1952 à Hesperange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8077 Bertrange, 2, Impasse 4 Saisons, l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Cécile»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Henri JEITZ est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Cécile».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 23 mars 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 mars 2010 autorisant Monsieur Xavier-Valéry PETRY à changer ses prénoms actuels en celui de «Xavier».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Xavier-Valéry PETRY, né le 12 novembre 1991 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9351 Bastendorf, 3, op der Thomm, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Xavier»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Xavier-Valéry PETRY est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Xavier».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 23 mars 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 autorisant Monsieur Steve Jean Bernard ARMENI et Madame Anne Utzil MAZARIEGOS KIEFFER à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Elea Chanil ARMENI en celui de «ARMENI MAZARIEGOS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Steve Jean Bernard ARMENI et Madame Anne Utzil MAZARIEGOS KIEFFER, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Elea Chanil ARMENI, née le 25 août 2009 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5433 Niederdonven, 46, rue des Romains, en celui de «ARMENI MAZARIEGOS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Steve Jean Bernard ARMENI et Madame Anne Utzil MAZARIEGOS KIEFFER sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Elea Chanil ARMENI en celui de «ARMENI MAZARIEGOS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 11 avril 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 autorisant Monsieur Carlos Manuel FERNANDES à changer ses prénoms actuels en celui de «Carlos».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Carlos Manuel FERNANDES, né le 15 novembre 1974 à Pétange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4720 Pétange, 99, rue de la Chiers, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Carlos»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Carlos Manuel FERNANDES est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Carlos».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 11 avril 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 autorisant Mademoiselle Aileen Marie-Sue KÄRST à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Aileen Mary-Sue JACOBY».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Aileen Marie-Sue KÄRST, née le 31 octobre 1991 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1711 Luxembourg, 15, rue Bernard Haal, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Aileen Mary-Sue JACOBY»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Aileen Marie-Sue KÄRST est autorisée à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Aileen Mary-Sue JACOBY».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 11 avril 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 autorisant Monsieur Marc Jean PROST à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marco Jean».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Marc Jean PROST, né le 22 mai 1983 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1919 Luxembourg, 16, rue Laurent, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Marco Jean»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marc Jean PROST est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marco Jean».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 11 avril 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 mai 2010 portant nomination de deux membres représentant l'État au Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et notamment son article 8;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications à partir du 1er juin 2010 et jusqu'au 1er janvier 2013 au titre de représentants de l'État:

Mme Marie-Josée RIES, Conseillère de direction 1ère Classe, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur;

Mme Anne-Catherine RIES, Conseiller de direction, Ministère d'Etat.

Art. 2. Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Palais de Luxembourg, le 31 mai 2010.
Henri

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 31 mai 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur André PEFFER, directeur de l'administration du cadastre et de la topographie, à partir du 1er juillet 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 Monsieur Raymond DHUR, ingénieur première classe à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé aux fonctions de directeur de la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 Monsieur André MAJERUS, ingénieur première classe à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé aux fonctions de directeur adjoint de la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 Monsieur Guy ZEIEN, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de préposé du bureau d'imposition Diekirch de la section des sociétés de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 Monsieur Jean-Marc GRABOWSKI, inspecteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal 1er en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 Monsieur Christian BAULESCH, inspecteur à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 Monsieur Carlo FLORIANI, receveur de première classe à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de receveur principal à la même administration.

Administration Gouvernementale. – Examen. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois de juillet 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, Monsieur Luc HAGEN, premier commis technique principal à l'administration pénitentiaire, a été nommé ingénieur-technicien hors cadre à la même administration avec effet au 1er juin 2010.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de mai 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant I. à la convention collective de travail (valable du 01.01.2010 au 31.12.2010) aux salariés de la S.A. CONVERT-LUX signé le 27 avril 2010 entre la direction de la S.A. CONVERT-LUX et le LCGB;
– Deux avenants du 29 avril 2010 à la convention collective de travail des ouvriers et employés de la S.àr.l. LUDEC et ROTAREX DISTRIBUTION S.A. signés entre la direction de la S.àr.l. LUDEC et ROTAREX DISTRIBUTION S.A., la délégation du personnel et l'OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail au personnel CWA de la S.A. CHAMP Cargosystems signé le 26 février 2010 entre la direction de la S.A. CHAMP Cargosystems et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail au personnel salarié de la S.A. NOKIA SIEMENS NETWORKS signée le 25 mars 2010 entre la direction de la S.A. NOKIA SIEMENS NETWORKS, la délégation du personnel de la S.A. NOKIA SIEMENS NETWORKS et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Deux avenants du 4 mai 2010 à la convention collective de travail pour les salariés administratifs ainsi que pour les salariés de production signés entre la direction de la S.A. SAINT-GOBAIN, la délégation du personnel et les syndicats OGB-L et LCGB.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. – Enseignement fondamental. – Programme de recrutement des instituteurs de l'enseignement fondamental. – Après avoir pris connaissance de la proposition de recrutement que lui a soumise la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle sur base de la planification pluriannuelle des besoins en personnel enseignant de l'enseignement fondamental, le Gouvernement en conseil a arrêté dans sa séance du 12 mai 2010 le plan de recrutement suivant de candidats qui à la session 2010 du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur se sont classés en rang utile:

- 60 candidats seront recrutés pour le cycle 1 et
- 190 candidats seront recrutés pour les cycles 2 à 4.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 20 mai 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Jalil Abbas JILANI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République islamique du Pakistan.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Jalil Abbas JILANI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 20 mai 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Peceli Vuniwaqa VOCEA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Iles Fidji.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Peceli Vuniwaqa VOCEA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 20 mai 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur James KEMBI-GITURA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya.

A la même occasion Son Excellence Monsieur James KEMBI-GITURA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 44 11 juin 2010

S o m m a i r e

Arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 portant nomination des membres du Conseil supérieur de discipline du Collège médical.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 30 de la loi du 8 juin 1999 relative au Collège médical;

Vu les propositions de la Cour Supérieure de Justice, de M. Camille HOFFMANN, Premier Conseiller à la Cour d'appel, de l'association la plus représentative des intérêts des médecins et médecins-dentistes, de l'association la plus représentative des intérêts des pharmaciens;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil supérieur de discipline du Collège médical pour une durée de trois ans:

1) magistrats:

Monsieur Camille HOFFMANN, Premier Conseiller à la Cour d'appel
Madame Joséane SCHROEDER, Première Conseillère à la Cour d'appel
Monsieur Aloyse WEIRICH, Conseiller à la Cour d'appel
Madame Théa HARLES-WALCH, Conseillère à la Cour d'appel
Monsieur Pierre CALMES, Conseiller à la Cour d'appel
Monsieur HOFFMANN Jean-Paul, Conseiller à la Cour d'appel

2) assesseurs:

- *représentants des professions de médecin, médecin-dentiste, pharmacien proposés par le président du Conseil supérieur de discipline*

  Médecins:

  Docteur Aloyse MAES, médecin généraliste
  Docteur Jean-Claude SCHNEIDER, médecin-spécialiste en pneumologie

  Médecins-dentistes:

  Docteur Patrick WEYLAND, médecin-dentiste
  Docteur Carlo AHLBORN, médecin-dentiste

  Pharmaciens:

  Monsieur Raymond BOEVER, pharmacien
  Monsieur Pierre HEINEN, pharmacien

- *représentants de l'association la plus représentative des intérêts des médecins et médecins-dentistes*

  Médecins:

  Docteur HOELTGEN Jean, médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique
  Docteur STEIN Romain, médecin généraliste

  Médecins-dentistes:

  Docteur DIEDERICH Nico, médecin-dentiste
  Docteur THOME André, médecin-dentiste

- *représentants de l'association la plus représentative des intérêts des pharmaciens*

  Madame MARTENS-PAULUS Joséane, pharmacienne
  Monsieur LAMBE Robert, pharmacien.

Art. 2. Monsieur Camille HOFFMANN, Premier Conseiller à la Cour d'appel, remplira la fonction de président du Conseil supérieur de discipline du Collège médical.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Château de Berg, le 27 mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 27 mai 2010 accordant le maintien en service au-delà de la limite d'âge à Madame Marie Léonore SCHILTZ-LUDWIG.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat et notamment l'article 2, paragraphe II, point 1;

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le règlement grand-ducal du 5 mars 2004 fixant les conditions et les modalités du maintien en service au-delà de la limite d'âge;

Sur rapport de Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Sur avis favorable du Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le maintien en service de Madame Marie-Léonore SCHILTZ-LUDWIG, psychologue au service de psychologie et d'orientation scolaire au Lycée Michel Rodange, détachée au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, atteinte par la limite d'âge en date du 3 avril 2009, est accordé pour la période du 3 avril 2010 au 2 avril 2011 avec une tâche complète.

Art. 2. Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Château de Berg, le 27 mai 2010.
Henri

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Sabine DAHLEM née WIMMER, née le 11 janvier 1969 à Wien (Autriche), demeurant à L-3429 Dudelange, 159B, route de Burange, a été autorisée à porter les nom et prénom de WIMMER Sabine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Karine LEAL EVORA, née le 13 août 1986 à Luxembourg, demeurant à L-4745 Pétange, 76, an den Jenken, a été autorisée à porter les nom et prénom de EVORA Karine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Manuela LOBO ANDRADE, née le 18 juillet 1979 à Differdange, demeurant à L-4579 Differdange, 75, rue Prince Henri, a été autorisée à porter les nom et prénom de ANDRADE Manuela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Andreia Filipa LOPES RODRIGUES, née le 20 août 1984 à Mesquitela/Mangualde (Portugal), demeurant à L-7773 Bissen, 5, rue de la Gare, a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOPES Andreia Filipa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Monsieur Nuno Miguel LOUROSA RODRIGUES, né le 21 juin 1981 à Viseu (Portugal), demeurant à L-1272 Luxembourg, 66, rue de Bourgogne, a été autorisé à porter les nom et prénoms de RODRIGUES Nuno Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Belma NUMANOVIC née SMAJOVIC, née le 4 juillet 1983 à Tutin (Serbie), demeurant à L-9047 Ettelbruck, 33, rue Prince Henri, a été autorisée à porter les nom et prénom de SMAJOVIC Belma.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Margarida Luísa PINTO CARVALHO, née le 29 juillet 1971 à Porto (Portugal), demeurant à L-4536 Differdange, 3, rue Dr Conzemius, a été autorisée à porter les nom et prénom de PINTO Margarita.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Monsieur Jonathan PUENTEDURA GALVEZ, né le 2 mai 1990 à Luxembourg, demeurant à L-4570 Differdange, 237C, rue Pierre Gansen, a été autorisé à porter les nom et prénom de PUENTEDURA Jonathan.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Monsieur José Carlos RAMALHO PINTO, né le 11 mars 1968 à São Julião da Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-3588 Dudelange, 3, rue de Lauenburg, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PINTO José Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Monsieur Paulo César SANTOS ROLO, né le 1er mars 1981 à Coimbra (Portugal), demeurant à L-9366 Ermsdorf, 3C, Medernacherstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ROLO Paulo César.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Monsieur Athanasias SIMOS, né le 10 janvier 1963 à Luxembourg, demeurant à L-3485 Dudelange, 5, place Gymnich, a été autorisé à porter les nom et prénom de SIMOS Andy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Maria Catarina TEIXEIRA GONÇALVES, née le 25 novembre 1991 à Luxembourg, demeurant à L-2628 Luxembourg, 51, rue des Trévires, a été autorisée à porter les nom et prénoms de GONÇALVES Catarina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Monsieur Matias TEIXEIRA MERGULHÃO, né le 31 janvier 1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3671 Kayl, 17, rue des Prés, a été autorisé à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Matias.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Xenia VANEEVA, née le 28 novembre 1991 à Moscou (Russie), demeurant à L-3249 Bettembourg, 9, rue de la Libération, a été autorisée à porter les nom et prénom de VANEEV Xenia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, Madame Almedina ŠUŠIĆ, née le 19 août 1973 à Zavidovici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-2141 Luxembourg, 21, rue Emile Mayrisch, a été autorisée à porter les nom et prénom de SUSIC Dina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, M. Paul THILL, ingénieur stagiaire à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommé ingénieur auprès de la même administration.

Commission indépendante de la Radiodiffusion. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, ont été nommés membres de la Commission indépendante de la Radiodiffusion pour une durée de cinq ans:

M. Georges SANTER, Président de Chambre à la Cour d'appel;

M. Gusty GRAAS, Administrateur délégué du Lëtzebuerger Journal;

M. Thierry HOSCHEIT, Président du Conseil de la Concurrence;

M. Joseph LAHR, Professeur ingénieur en retraite;

M. Marc THEWES, Avocat à la Cour;

M. Georges SANTER est nommé président de la Commission.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 11 février 2010 dans l'affaire Leandro Da Silva c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 11 février 2010 un arrêt dans l'affaire Leandro Da Silva c. Luxembourg (Requête n° 30273/07), devenu définitif le 11 mai 2010. L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Da_Silva_11-02-2010.pdf

---

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Maria de Fatima FRANCISCO DA SILVA-DOS SANTOS RIBEIRO, domiciliée à 25, rue des Poiriers, L-4520 Niederkorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 25, rue des Poiriers, L-4520 Niederkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/577/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Hanane QEDIRA-IBN JEDDI, domiciliée à 28, rue Wenschel, L-4491 Belvaux, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 28, rue Wenschel, L-4491 Belvaux.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/578/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Sandra Luisa LOPES MARQUES-DIAS SERRA, domiciliée à 20, rue Henri Tudor, L-4489 Belvaux, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 20, rue Henri Tudor, L-4489 Belvaux.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/579/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Isabel Maria CALHEIROS BERNARDES-GOMES PAREDES, domiciliée à 12, rue Caspar Mathias Spoo, L-4323 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 12, rue Caspar-Mathias Spoo, L-4323 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/580/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Elsa Isabel FARIA MACHADO-FERREIRA DE SOUSA, domiciliée à 99, rue du Faubourg, L-3641 Kayl, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 99, rue du Faubourg, L-3641 Kayl.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/581/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Deolinda RODRIGUES ALEXANDRE-DIAS MOREIRA, domiciliée à 51, rue Woiwer, L-4687 Obercorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 51, rue Woiwer, L-4687 Obercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/582/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Latifa Bent Mohamed Moncef BEN AFIA-EL MSOLLI, domiciliée à 161, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 161, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/583/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Ana Isabel PEREIRA DE ALMEIDA ROQUE-SÁ ALBERNAZ, domiciliée à 58A, avenue Charlotte, L-4530 Differdange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 58A, avenue Charlotte, L-4530 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/584/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Filomena Cristina NOGUEIRA SERGIO-DOMINGUES MARQUES, domiciliée à 153, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 153, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/585/2010.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 30 mai 2012, à Madame Maria de Lurdes DA CONCEICAO NEVES-DA SILVA CONCEICAO, domiciliée à 15, avenue du Parc des Sports, L-4671 Obercorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 15, avenue du Parc des Sports, L-4671 Obercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/586/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2665 Luxembourg-Bonnevoie, 33A, rue du Verger, coin rue de Chicago.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er juin 2012, prend effet le 2 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 065/6**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 32 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 065/5.

Par arrêté ministériel du 2 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2181 Luxembourg, 9, rue Marshall.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er juin 2012, prend effet le 2 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 066/6**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 066/5.

Par arrêté ministériel du 2 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2125 Luxembourg, 34, rue de Marche.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er juin 2012, prend effet le 2 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 389/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 134 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 avril 2010, enregistré sous le numéro MR 389.

Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Maison Relais de la Commune de Mondercange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3919 Mondercange, rue Arthur Thinnes – Maison communale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer Weier», L-3932 Mondercange, rue de Limpach.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 mai 2012, prend effet le 1er juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 390/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 août 2008 (enregistré sous le numéro MR 188/2) et l'arrêté ministériel du 14 mai 2010 (enregistré sous le numéro MR 390).

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Eechternoacher Kannerstuff», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6434 Echternach, 29, rue André Duchscher, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Auberge de Jeunesse Echternach», L-6487 Echternach, Chemin vers Roudenhaff.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 mai 2011, prend effet le 31 mai 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 391**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 72 usagers.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Maison Relais de la Commune de Mondercange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3919 Mondercange, Rue Arthur Thinnes – Maison communale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Steebrécken», L-4394 Pontpierre, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 mai 2011, prend effet le 31 mai 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 392**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 161 usagers.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 19 mai 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2010 à l'organisme gestionnaire «Päiperléck sàrl», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «aide à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 09/06/016.

Par arrêté ministériel du 2 juin 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2010 à l'organisme gestionnaire «Päiperléck sàrl», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «soins à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 09/11/006.

Par arrêté ministériel du 17 mai 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Maredoc asbl», ayant son siège social à 21, route d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 34, rue de Luxembourg, L-7330 Heisdorf dans les bâtiments du «Château», de «Maria Consolatrice» et de «Regina Pacis».

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/02/01/040.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 4 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «ZithaSenior S.A.», ayant son siège social à 30, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, rue Buurgkapp, L-6211 Consdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/01/044.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des débuts des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 49, Grand-rue, L-9410 Vianden.

Les chambres A3, A7, A8 et A9 n'étant pas conforme aux dispositions de l'article 23 sont exclues du présent agrément.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/024.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 mai 2010, Madame le Docteur Caroline BECKER, née le 10 juillet 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 mai 2010, Madame le Docteur Daniela Claudia PASCU, née le 21 novembre 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine physique et réadaptation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 mai 2010, Madame le Docteur Virginia POP, épouse BANETH, née le 25 septembre 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anatomie pathologique au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 2 avril 2010, Madame Ulla HABERGER épouse HIPPICH, née le 22 novembre 1984, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 25 mai 2010, Madame Vanessa GOURDON, née le 6 décembre 1979, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 45 **14 juin 2010**

Sommaire

Brevets d'invention

Période du 1.1.2009 au 31.12.2009

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CCP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet pour consultation ou copie
(54) Titre de l'invention
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

2009

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 91349
(22) 23.07.2007
(41) 26.01.2009
(73) FEYEREISEN JEANNOT, 103 AVENUE PASTEUR
2311 LUXEMBOURG, LU
(54) Toilette mit Wasserspülung und variablem Siphon

(11) 91350
(22) 02.08.2007
(41) 03.02.2009
(73) FERTITRADE GROUP S.A., EAST 54TH STREET, 2ND FLOOR, ARANGO-ORILLAC BUILDING
PANAMA
P.O.BOX 0832-0886 W.T.C., US
(54) Engrais ou amendement engrais incorporant des microorganismes vivants

(11) 91351
(22) 08.08.2007
(41) 09.02.2009
(73) RECIPE HOLDNG S.A., 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(54) Bio-magnum chew, tablette

(11) 91352
(22) 08.08.2007
(41) 09.02.2009
(73) RECIPE HOLDNG S.A., 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(54) Biorhumal, tablette

(11) 91353
(22) 08.08.2007
(41) 09.02.2009
(73) RECIPE HOLDNG S.A., 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(54) Glukosamin 1200MG, Beutel

(11) 91354
(22) 10.08.2007
(41) 11.02.2009
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(54) Dispositif pour la présentation et la conservation de bouquets de fleurs

(11) 91355
(22) 14.08.2007
(41) 16.02.2009
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(54) Vorrichtung für die Anreicherung eines Flüssigkeitsstroms mit einem Gas

(11) 91361
(22) 10.09.2007
(41) 11.03.2009
(73) HE SHAN LIDE ELECTRONIC ENTERPRISE COMPANY LTD., GONG HE TOWN HE SHAN CITY, GUANGDONG, CN
(54) Flexible neon sign

(11) 91376
(22) 16.11.2007
(41) 18.05.2009
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Injection system for solid particles

(11) 91384
(22) 12.12.2007
(41) 15.06.2009
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(54) Agencement d'un dispositif de remplissage et de filtration dans un corps de vanne

(11) 91402
(22) 17.12.2007
(41) 18.06.2009
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(54) Integrated pressure reducing valve assembly

(11) 91408
(22) 11.01.2008
(41) 13.07.2009
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Cooling of a metallurgical smelting reduction vessel

(11) 91410

(22) 24.01.2008

(41) 27.07.2009

(73) LUCHINI RENATO, 38 RUE DE PULVERMÜHLE

2356 LUXEMBOURG, LU

(54) Sac à main versatile

(11) 91412

(22) 30.01.2008

(41) 31.07.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Charging device for distributing bulk material

(11) 91413

(22) 01.02.2008

(41) 03.08.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Charge distribution apparatus

(11) 91414

(22) 01.02.2008

(41) 03.08.2009

(73) FIDIA FARMACEUTICI S.P.A., VIA PONTE DELLA FABBRICA 3/A

ABANO TERME (PD), IT

(54) Amides d'acide hyaluronique, dérivés de ce dernier et leurs procédés de préparation

(11) 91415

(22) 04.02.2008

(41) 05.08.2009

(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH

7440 LINTGEN, LU

(54) Dispositif d'indexation d'un organe de commande

(11) 91416

(22) 13.02.2008

(41) 14.08.2009

(73) NCE S.A., RUE DE L'INDUSTRIE, ECO-START 3895 FOETZ, LU

(54) Cryogenic fluid feed assembly

(11) 91420

(22) 14.03.2008

(41) 15.09.2009

(73) PHARMA TECHNIK UNTERNEHMENSBERATUNG S.A., 25A BOULEVARD ROYAL

2449 LUXEMBOURG, LU

(54) Dispositif et procédé d'individualisation d'objets

(11) 91421

(22) 14.03.2008

(41) 15.09.2009

(73) PHARMA TECHNIK UNTERNEHMENSBERATUNG S.A., 25A BOULEVARD ROYAL

2449 LUXEMBOURG, LU

(54) Procédé et dispositif de mesure et de positionnement d'objets

(11) 91422

(22) 18.03.2008

(41) 21.09.2009

(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES» 26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR

(54) Support autonome anti-renversement pour bouquets de fleurs

(11) 91424

(22) 01.04.2008

(41) 02.10.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Granulation plant

(11) 91425

(22) 01.04.2008

(41) 02.10.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Coke oven offtake piping

(11) 91427

(22) 03.04.2008

(41) 05.10.2009

(73) FEYEREISEN ANDRÉ, 45 ROUTE D'ARLON

8706 USELDANGE, LU

(54) Verbrennungsmotor

(11) 91430

(22) 21.03.2008

(41) 22.09.2009

(73) MELCHIOR JOSETTE, 11 RUE NIC JACQUÉ

4797 LINGER, LU

(54) Snackpress

(11) 91432

(22) 23.04.2008

(41) 26.10.2009

(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH

7440 LINTGEN, LU

(54) Vorrichtung für die Anreicherung eines Flüssigkeitsstroms mit einem Gas

(11) 91439

(22) 19.05.2008

(41) 20.11.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Apparatus for separating a liquid phase from a slurry

(11) 91441

(22) 19.05.2008

(41) 20.11.2009

(73) VIKING S.A., ZONE INDUSTRIELLE HANEBOESCH

4562 DIFFERDANGE/NIEDERCORN, LU

(54) Fire sprinkler system

(11) 91443

(22) 23.05.2008

(41) 19.01.2009

(73) BTR BRANDSCHUTZ-TECHNIK UND RAUCHABZUG GMBH, 13 LANGBEHNSTRASSE

22761 HAMBURG, DE

(54) Vorrichtung für Öffnung zur Rauchableitung

(11) 91444

(22) 23.05.2008

(41) 24.11.2009

(73) IP-PHYT-FOOD S.À.R.L, 6 PLACE DE NANCY

2212 LUXEMBOURG, LU

(54) Dispositif d'administration de produits de bien-être et/ou de produits énergisants

(11) 91445

(22) 23.05.2008

(41) 24.11.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Method for feeding pulverised coal into a blast furnace

(11) 91450

(22) 02.06.2008

(41) 03.12.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Method for producing pulverized coal

(11) 91451

(22) 02.06.2008

(41) 03.12.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Method for producing pulverized coal

(11) 91453

(22) 06.06.2008

(41) 07.12.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Method for manufacturing a cooling plate for a metallurgical furnace

(11) 91454

(22) 06.06.2008

(41) 07.12.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Cooling plate for a metallurgical furnace

(11) 91455

(22) 06.06.2008

(41) 07.12.2009

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE

1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Gap-filler insert for use with cooling plates for a metallurgical furnace

(11) 91457

(22) 18.06.2008

(41) 08.06.2009

(73) OPDIPACK INDUSTRIEVERTRETUNGEN MARCO DIETRICH E.K., 15 INDUSTRIESTRASSE

46359 HEIDEN, DE

(54) Zubereitungsset für ein Kaffeegetränk mit einem Topping

(11) 91461

(22) 02.07.2008

(41) 20.03.2009

(73) KRAUSSMAFFEI TECHNOLOGIES GMBH, 2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE

80997 MUENCHEN, DE

(54) Compounder-Spritzgiessmaschine

(11) 91463

(22) 17.07.2008

(41) 28.12.2009

(73) LTG AKTIENGESELLSCHAFT, 7 GRENZSTRASSE

70435 STUTTGART, DE

(54) Zentrales, Lufttechnisches Gerät für die Klimatisierung eines Raumes

(11) 91465

(22) 30.07.2008

(41) 09.03.2009

(73) KRAUSSMAFFEI TECHNOLOGIES GMBH, 2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE

80997 MÜNCHEN, DE

(54) Spritzeinheit mit kontinuierlich betreibbarer Plastifiziereinheit

(11) 91466

(22) 04.08.2008

(41) 25.09.2009

(73) POSCO, 1 KOEDONG-DONG, NAM-KU POHANG, KYUNDSANGBOOK-DO 790-300, KR

(54) Steel sheet for hot press forming having low-temperature heat treatment property, method of manufacturing the same, method of manufacturing parts using the same, and parts manufactured by the same

(11) 91479

(22) 11.09.2008

(41) 12.03.2009

(73) H. LUNDBECK A/S, 9 OTTILIAVEJ

2500 VALBY-COPENHAGEN, DK

(54) «Procédé de préparation d'escitalopram»

(11) 91496

(22) 14.11.2008

(41) 21.09.2009

(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»

26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR

(54) Support autonome anti-renversement pour bouquets de fleurs

(11) 91503

(22) 28.11.2008

(41) 08.06.2009

(73) SANITAIRE ACCESSOIRES SERVICES SAS, 15 AVENUE JEAN MOULIN

69720 ST-LAURENT DE MURE, FR

(54) Dispositif de raccordement de tuyauteries pour siphon

(11) 91514

(22) 26.06.2007

(41) 17.05.2009

(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 500 QUEEN STREET, SOUTH BOLTON, ONTARIO L7E 5S5, CA

(54) Vanne de système de moulage

(11) 91515

(22) 26.06.2007

(41) 17.05.2009

(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 500 QUEEN STREET, SOUTH BOLTON, ONTARIO L7E 5S5, CA

(54) Appareil de déplacement d'articles pour une machine de moulage

(11) 91516

(22) 26.06.2007

(41) 17.05.2009

(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 500 QUEEN STREET, SOUTH BOLTON, ONTARIO L7E 5S5, CA

(54) Appareil de pulvérisation de moule d'un système de moulage

(11) 91521

(22) 06.02.2009

(41) 14.09.2009

(73) OEHLBACH KABEL GMBH, 8 INDUSTRIESTRASSE

76297 STUTENSEE, DE

(54) Verbindungskabel mit elektrischen Leitern und Steckern

(11) 91536

(22) 06.03.2009

(41) 14.09.2009

(73) L'HOTEL FRANCOIS, LE MOULIN A VENT 77760 LARCHANT, FR

(54) Support élementaire de présentoir d'objet comprenant une case polyédrique articulée

(11) 91537

(22) 06.03.2009

(41) 07.09.2009

(73) ACCUMALUX S.A., ALLEE DE LA POUDRERIE

1899 KOCKELSCHEUER, LU

(54) Cover for lead acid batteries

(11) 91549

(22) 07.04.2009

(41) 11.06.2009

(73) THE EUROPEAN COMMUNITY REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI

1049 BRUXELLES, BE

(54) Online speech repository and client tool therefor

(11) 91552

(22) 15.04.2009

(41) 11.12.2009

(73) DLE SPECIALITES, 78 RUE DE LA GARDE

44300 NANTES, FR

(73) ACIMEX, Z.I. NORD BÂTIMENT 6

77200 TORCY, FR

(54) Procédé de positionnement et d'embîtement par ventouses d'éléments de canalisations (tuyaux) en fond de tranchées ainsi que dispositif à ventouses de manipulation permettant la mise en œuvre de ce procédé

(11) 91566

(22) 08.05.2009

(41) 23.11.2009

(73) LANAFORM LANA ALLPEAK, ZONING DE CORNEMONT, RUE DE LA LEGENDE 55

4141 LOUVEIGNE-SPRIMONT, BE

(54) Dispositif d'entraînement

(11) 91569

(22) 14.05.2009

(41) 16.11.2009

(73) NORGINE B.V., HOGEHILWEG 7

1101 CA AMSTERDAM ZUID-OOST, NL

(54) Prognostic method

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(D): Date de délivrance du brevet

(11) 90822
(22) 30.08.2001
(73) MOLD-MASTERS LIMITED, 233 ARMSTRONG AVENUE GEORGETOWN, ONTARO L7G 4X5, CA
(D) 23.11.2009

(11) 91310
(22) 30.01.2007
(73) CAMUS PHILIPPE, 14430 VICTOT PONTFOL, FR
(D) 09.11.2009

(11) 91331
(22) 30.03.2007
(73) APPLE JU STUDIO INC., 1F KUN-MING STREET, NO. 266, WAN-HWA DIST. TAIPEI, TW
(D) 19.03.2009

(11) 91332
(22) 04.04.2007
(73) KRAUSS-MAFFEI KUNSTSTOFFTECHNIK GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE, 80997 MÜNCHEN, DE
(D) 13.07.2009

(11) 91338
(22) 23.05.2007
(73) KRAUSS-MAFFEI KUNSTSTOFFTECHNIK GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE, 80997 MÜNCHEN, DE
(D) 12.01.2009

(11) 91347
(22) 13.07.2007
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 14.01.2009

(11) 91349
(22) 23.07.2007
(73) FEYEREISEN JEANNOT, 103 AVENUE PASTEUR
2311 LUXEMBOURG, LU
(D) 26.01.2009

(11) 91350
(22) 02.08.2007
(73) FERTITRADE GROUP S.A., EAST 54TH STREET, 2ND FLOOR, ARANGO-ORILLAC BUILDING PANAMA,
P.O.BOX 0832-0886 W.T.C., US
(D) 03.02.2009

(11) 91351
(22) 08.08.2007
(73) RECIPE HOLDNG S.A., 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(D) 09.02.2009

(11) 91352
(22) 08.08.2007
(73) RECIPE HOLDNG S.A., 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(D) 09.02.2009

(11) 91353
(22) 08.08.2007
(73) RECIPE HOLDNG S.A., 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(D) 09.02.2009

(11) 91354
(22) 10.08.2007
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(D) 11.02.2009

(11) 91355
(22) 14.08.2007
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH,
7440 LINTGEN, LU
(D) 16.02.2009

(11) 91361
(22) 10.09.2007
(73) HE SHAN LIDE ELECTRONIC ENTERPRISE COMPANY LTD., GONG HE TOWN HE SHAN CITY, GUANGDONG, CN
(D) 11.03.2009

(11) 91376
(22) 16.11.2007
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 18.05.2009

(11) 91384
(22) 12.12.2007
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(D) 15.06.2009

(11) 91402
(22) 17.12.2007
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(D) 18.06.2009

(11) 91408
(22) 11.01.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 13.07.2009

(11) 91410
(22) 24.01.2008
(73) LUCHINI RENATO, 38 RUE DE PULVERMÜHLE
2356 LUXEMBOURG, LU
(D) 27.07.2009

(11) 91412
(22) 30.01.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 31.07.2009

(11) 91413
(22) 01.02.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 03.08.2009

(11) 91414
(22) 01.02.2008
(73) FIDIA FARMACEUTICI S.P.A., VIA PONTE DELLA FABBRICA 3/A
ABANO TERME(PD), IT
(D) 03.08.2009

(11) 91415
(22) 04.02.2008
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7440 LINTGEN, LU
(D) 05.08.2009

(11) 91416
(22) 13.02.2008
(73) NCE S.A., RUE DE L'INDUSTRIE, ECO-START 3895 FOETZ, LU
(D) 14.08.2009

(11) 91420
(22) 14.03.2008
(73) PHARMA TECHNIK UNTERNEHMENSBERATUNG S.A., 25A BOULEVARD ROYAL, 2449 LUXEMBOURG, LU
(D) 15.09.2009

(11) 91421
(22) 14.03.2008
(73) PHARMA TECHNIK UNTERNEHMENSBERATUNG S.A., 25A BOULEVARD ROYAL, 2449 LUXEMBOURG, LU
(D) 15.09.2009

(11) 91422
(22) 18.03.2008
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(D) 21.09.2009

(11) 91423
(22) 28.03.2008
(73) THE GENERAL HOSPITAL CORPORATION, 55 FRUIT STREET BOSTON, MA 02114, US
(D) 29.09.2009

(11) 91424
(22) 01.04.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 02.10.2009

(11) 91425
(22) 01.04.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 02.10.2009

(11) 91427
(22) 03.04.2008
(73) FEYEREISEN ANDRÉ, 45 ROUTE D'ARLON
8706 USELDANGE, LU
(D) 05.10.2009

(11) 91430
(22) 21.03.2008
(73) MELCHIOR JOSETTE, 11 RUE NIC JACQUÉ
4797 LINGER, LU
(D) 22.09.2009

(11) 91439
(22) 19.05.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 20.11.2009

(11) 91441
(22) 19.05.2008
(73) VIKING S.A., ZONE INDUSTRIELLE HANEBOESCH
4562 DIFFERDANGE/NIEDERCORN, LU
(D) 20.11.2009

(11) 91444
(22) 23.05.2008
(73) IP-PHYT-FOOD S.À.R.L, 6 PLACE DE NANCY
2212 LUXEMBOURG, LU
(D) 24.11.2009

(11) 91445
(22) 23.05.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 24.11.2009

(11) 91450
(22) 02.06.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 03.12.2009

(11) 91451
(22) 02.06.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 03.12.2009

(11) 91453
(22) 06.06.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 07.12.2009

(11) 91454
(22) 06.06.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 07.12.2009

(11) 91455
(22) 06.06.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 07.12.2009

(11) 91457
(22) 18.06.2008
(73) OPDIPACK INDUSTRIEVERTRETUNGEN MARCO DIETRICH E.K., 15 INDUSTRIESTRASSE 46359 HEIDEN, DE
(D) 03.08.2009

(11) 91461
(22) 02.07.2008
(73) KRAUSSMAFFEI TECHNOLOGIES GMBH, 2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE, 80997 MUENCHEN, DE
(D) 16.11.2009

(11) 91465
(22) 30.07.2008
(73) KRAUSSMAFFEI TECHNOLOGIES GMBH, 2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE, 80997 MÜNCHEN, DE
(D) 07.12.2009

(11) 91497
(22) 19.11.2008
(73) BAYER SCHERING PHARMA AKTIENGESELLSCHAFT, MÜLLERSTRASSE, 178
13353 BERLIN, DE
(D) 19.01.2009

(11) 91498
(22) 19.11.2008
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY SOUTH SAN FRANCISCO, CA 94080-4990, US
(D) 19.01.2009

(11) 91499
(22) 19.11.2008
(73) SANOFI-AVENTIS DEUTSCHLAND GMBH, INDUSTRIAL PARK HÖCHST 65926 FRANKFURT AM MAIN, DE
(D) 19.01.2009

(11) 91501
(22) 26.11.2008
(73) N.V. ORGANON, KLOOSTERSTRAAT 6, 5349 AB OSS, NL
(D) 26.01.2009

(11) 91504
(22) 03.12.2008
(73) ROCHE PALO ALTO LLC, 3431 HILLVIEW AVENUE PALO ALTO, CALIFORNIA 94304, US
(D) 03.02.2009

(11) 91512
(22) 14.01.2009
(73) RESEARCH CORPORATION TECHNOLOGIES, INC., 5210 E. WILLIAMS CIRCLE, SUITE 240 TUCSON, ARIZONA 85711-4410, US
(D) 16.03.2009

(11) 91514
(22) 26.06.2007
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 500 QUEEN STREET SOUTH BOLTON, ONTARIO L7E 5S5, CA
(D) 17.05.2009

(11) 91515
(22) 26.06.2007
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 500 QUEEN STREET SOUTH BOLTON, ONTARIO L7E 5S5, CA
(D) 17.05.2009

(11) 91516
(22) 26.06.2007
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 500 QUEEN STREET SOUTH BOLTON, ONTARIO L7E 5S5, CA
(D) 17.05.2009

(11) 91519
(22) 23.01.2009
(73) SHIONOGI SEIYAKU KABUSHIKI KAISHA,
1-8, DOSHOMACHI 3-CHOME, CHUO-KU OSAKA 541, JP
(D) 23.03.2009

(11) 91528
(22) 18.02.2009
(73) JANSSEN PHARMACEUTICA N.V., Turnhoutseweg 30
2340 Beerse, BE
(D) 20.04.2009

(11) 91534
(22) 27.02.2009
(73) MERCK FROSST CANADA LTD., 16711 TRANS-CANADA HIGHWAY KIRKLAND, QUÉBEC H9H 3L1, CA
(D) 27.04.2009

(11) 91536
(22) 06.03.2009
(73) L'HOTEL FRANCOIS, LE MOULIN A VENT
77760 LARCHANT, FR
(D) 14.09.2009

(11) 91537
(22) 06.03.2009
(73) ACCUMALUX S.A., ALLEE DE LA POUDRERIE
1899 KOCKELSCHEUER, LU
(D) 17.12.2009

(11) 91538
(22) 06.03.2009
(73) GD SEARLE & CO., 235 EAST 42ND STREET
NEW YORK, NY 10017-5755, US
(D) 06.05.2009

(11) 91540
(22) 11.03.2009
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35, 4056 BASEl, CH
(D) 11.05.2009

(11) 91541
(22) 11.03.2009
(73) PFIZER HEALTH AB, 112 87 STOCKHOLM, SE
(D) 11.05.2009

(11) 91544
(22) 25.03.2009
(73) GENZYME CORPORATION, 500 KENDALL STREET CAMBRIDGE, MA 02142, US
(D) 25.05.2009

(11) 91554
(22) 22.04.2009
(73) ALCON LABORATORIES INC., 6201 SOUTH FREEWAY FORT WORTH TEXAS 76134-2099, US
(D) 22.06.2009

(11) 91555
(22) 22.04.2009
(73) ALCON RESEARCH, LTD., 6201 SOUTH FREEWAY FORT WORTH, TX 76134-2099, US
(D) 22.06.2009

(11) 91556
(22) 24.04.2009
(73) CHUGAI SEIYAKU KABUSHIKI KAISHA, 5-1, 5-CHOME, UKIMA KITA-KU TOKYO 115, JP
(D) 24.06.2009

(11) 91563
(22) 06.05.2009
(73) NOVARTIS PHARMA AG, 35 LICHTSTRASSE
4056 BASEL, CH
(D) 06.07.2009

(11) 91564
(22) 06.05.2009
(73) Novartis AG, 215 SCHWARZWALDALLEE
4058 BASEL, CH
(D) 06.07.2009

(11) 91571
(22) 11.05.2009
(73) DAIICHI SANKYO COMPANY, LIMITED, 3-5-1 NIHONBASHI HONCHO CHUO-KU TOKYO 103-8426, JP
(D) 13.07.2009

(11) 91575
(22) 03.06.2009
(73) RESEARCH TRIANGLE INSTITUTE, P.O. BOX 12194 RESEARCH TRIANGLE PARK, NC 27709-2194, US
(D) 03.08.2009

(11) 91584
(22) 10.07.2009
(73) CENTOCOR ORTHO BIOTECH INC., 800/850 RIDGEVIEW DRIVE HORSHAM, PA 19044, US
(D) 10.09.2009

(11) 91585
(22) 17.07.2009
(73) FERRING B.V., POLARISAVENUE 144 P.O. Box 3129
2132 JX Hoofddorp, NL
(D) 17.09.2009

(11) 91587
(22) 22.07.2009
(73) LES LABORATOIRES SERVIER, 22 RUE GARNIER
92200 NEUILLY SUR SEINE, FR
(D) 22.09.2009

(11) 91589
(22) 03.08.2009
(73) DAIICHI SANKYO COMPANY, LIMITED, 3-5-1 NIHONBASHI HONCHO CHUO-KU TOKYO 103-8426, JP
(73) UBE INDUSTRIES LIMITED, 1978-96, OAZA KOGUSHI, UBE-SHI YAMAGUCHI 755-8633, JP
(D) 05.10.2009

(11) 91590
(22) 05.08.2009
(73) SCHWARZ PHARMA AG, ALFRED-NOBEL-STRASSE 10
40789 MONHEIM/RHLD., DE
(D) 05.10.2009

(11) 91598

(22) 30.07.2009

(73) KIRIN-AMGEN INC. AMGEN INC., ONE AMGEN CENTER DRIVE THOUSAND OAKS, CA 91320, US

(D) 30.09.2009

(11) 91606

(22) 09.09.2009

(73) TAKEDA PHARMACEUTICAL COMPANY LIMITED, 1-1, DOSHOMACHI 4-CHOME, CHUO-KU OSAKA, JP

(D) 09.11.2009

(11) 91608

(22) 23.09.2009

(73) WYETH, FIVE GIRALDA FARMS MADISON, NEW JERSEY 07940, US

(D) 23.11.2009

(11) 91609

(22) 24.09.2009

(73) FORSGREN ARNE, 4B33 SOTHÖNSVÄGEN S-230 11 FALSTERBO, SE

(D) 24.11.2009

(11) 91610

(22) 24.09.2009

(73) FORSGREN ARNE, 4B33 SOTHÖNSVÄGEN S-230 11 FALSTERBO, SE

(D) 24.11.2009

(11) 91613

(22) 07.10.2009

(73) ABRAXIS BIOSCIENCE, LLC, 11755 WILSHIRE BOULEVARD, 20TH FLOOR LOS ANGELES, CA 90025, US

(D) 07.12.2009

(11) 91616

(22) 16.10.2009

(73) TRION PHARMA GMBH, FRANKFURTER RING 193A 80807 MÜNCHEN, DE

(D) 16.12.2009

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(R) Date de retrait / refus

(11) 91431

(R) 07.05.2009

(11) 91434

(R) 06.03.2009

(11) 91505

(R) 29.10.2009

(11) 91506

(R) 05.01.2009

(11) 91533

(R) 20.02.2009

(11) 91548

(R) 07.05.2009

(11) 91586

(R) 17.11.2009

(11) 91611

(R) 30.10.2009

(11) 91615

(R) 12.11.2009

(11) 91618

(R) 02.12.2009

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 91347

(22) 13.07.2007

(68) EP/918100983

(11) 91423

(22) 28.03.2008

(68) EP/971050216

(11) 91497

(22) 19.11.2008

(68) EP/009936105

(11) 91498

(22) 19.11.2008

(68) EP/991234121

(11) 91499

(22) 19.11.2008

(68) EP/891214983

(11) 91501

(22) 26.11.2008

(68) EP/009932617

(11) 91504

(22) 03.12.2008

(68) EP/999686272

(11) 91512

(22) 14.01.2009

(68) EP/019662303

(11) 91519
(22) 23.01.2009
(68) EP/923075477

(11) 91528
(22) 18.02.2009
(68) EP/992035907

(11) 91534
(22) 27.02.2009
(68) EP/037007408

(11) 91538
(22) 06.03.2009
(68) EP/959024449

(11) 91540
(22) 11.03.2009
(68) EP/989488721

(11) 91541
(22) 11.03.2009
(68) EP/020092557

(11) 91544
(22) 25.03.2009
(68) EP/999651623

(11) 91554
(22) 22.04.2009
(68) EP/979398351

(11) 91555
(22) 22.04.2009
(68) EP/919083170

(11) 91556
(22) 24.04.2009
(68) EP/929093763

(11) 91563
(22) 06.05.2009
(68) EP/050156033

(11) 91564
(22) 06.05.2009
(68) EP/958102360

(11) 91571
(22) 11.05.2009
(68) EP/923014492

(11) 91575
(22) 03.06.2009
(68) EP/899079248

(11) 91584
(22) 10.07.2009
(68) EP/019595982

(11) 91585
(22) 17.07.2009
(68) EP/989155395

(11) 91587
(22) 22.07.2009
(68) EP/914005269

(11) 91589
(22) 03.08.2009
(68) EP/923081806

(11) 91590
(22) 05.08.2009
(68) EP/027274372

(11) 91598
(22) 30.07.2009
(68) EP/999709983

(11) 91606
(22) 09.09.2009
(68) EP/012031704

(11) 91608
(22) 23.09.2009
(68) EP/973025760

(11) 91609
(22) 24.09.2009
(68) EP/919070672

(11) 91610
(22) 24.09.2009
(68) EP/919070672

(11) 91613
(22) 07.10.2009
(68) EP/979444296

(11) 91616
(22) 16.10.2009
(68) EP/019822410

Section A.5:

Demandes rejetées de certificat complémentaire de protection pour médicaments (Art. 11.2 du règlement (CEE))

(11) 91588

(22) 30.07.2009

(68) EP/999709983

Partie B.

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R): Date d'inscription au registre

(11) EP/001001296
(22) 07.01.2000
(R) 04.11.2009

(11) EP/001153097
(22) 14.07.2000
(R) 05.02.2009

(11) EP/009000811
(22) 06.01.2000
(R) 06.11.2009

(11) EP/009000829
(22) 06.01.2000
(R) 06.11.2009

(11) EP/009011149
(22) 19.01.2000
(R) 03.04.2009

(11) EP/009060872
(22) 18.02.2000
(R) 27.03.2009

(11) EP/009133182
(22) 25.02.2000
(R) 06.02.2009

(11) EP/009205212
(22) 21.03.2000
(R) 06.03.2009

(11) EP/009268897
(22) 12.04.2000
(R) 04.05.2009

(11) EP/009314519
(22) 26.05.2000
(R) 12.03.2009

(11) EP/009403437
(22) 07.06.2000
(R) 26.11.2009

(11) EP/009475245
(22) 19.07.2000
(R) 09.02.2009

(11) EP/009477050
(22) 04.08.2000
(R) 18.02.2009

(11) EP/009479940
(22) 25.07.2000
(R) 04.11.2009

(11) EP/009484171
(22) 21.07.2000
(R) 20.03.2009

(11) EP/009495664
(22) 28.06.2000
(R) 17.11.2009

(11) EP/009498460
(22) 14.08.2000
(R) 06.03.2009

(11) EP/009498825
(22) 21.07.2000
(R) 19.01.2009

(11) EP/009585167
(22) 31.08.2000
(R) 04.11.2009

(11) EP/009651191
(22) 18.09.2000
(R) 24.11.2009

(11) EP/009697590
(22) 17.10.2000
(R) 29.10.2009

(11) EP/009798091
(22) 04.12.2000
(R) 29.01.2009

(11) EP/009879958
(22) 22.11.2000
(R) 28.10.2009

(11) EP/009884164
(22) 29.12.2000
(R) 06.03.2009

(11) EP/009901133
(22) 08.11.2000
(R) 10.12.2009

(11) EP/009919804
(22) 19.12.2000
(R) 03.06.2009

(11) EP/009936105
(22) 11.12.2000
(R) 04.11.2009

(11) EP/011035805
(22) 20.02.2001
(R) 05.08.2009

(11) EP/011050838
(22) 02.03.2001
(R) 10.12.2009

(11) EP/011068483
(22) 19.03.2001
(R) 03.06.2009

(11) EP/012713749
(22) 05.12.2001
(R) 04.11.2009

(11) EP/012715264
(22) 16.11.2001
(R) 17.09.2009

(11) EP/012731089
(22) 08.11.2001
(R) 24.09.2009

(11) EP/012737466
(22) 06.11.2001
(R) 03.06.2009

(11) EP/019030642
(22) 12.01.2001
(R) 24.08.2009

(11) EP/019056324
(22) 19.02.2001
(R) 03.08.2009

(11) EP/019068808
(22) 01.02.2001
(R) 27.11.2009

(11) EP/019077353
(22) 08.02.2001
(R) 08.07.2009

(11) EP/019087790
(22) 01.02.2001
(R) 27.11.2009

(11) EP/019131598
(22) 28.02.2001
(R) 09.02.2009

(11) EP/019288703
(22) 26.04.2001
(R) 22.07.2009

(11) EP/019408947
(22) 21.06.2001
(R) 05.10.2009

(11) EP/019453869
(22) 08.06.2001
(R) 04.06.2009

(11) EP/019494129
(22) 13.06.2001
(R) 04.11.2009

(11) EP/019565118
(22) 05.07.2001
(R) 04.11.2009

(11) EP/019646652
(22) 30.03.2001
(R) 30.04.2009

(11) EP/019652775
(22) 11.09.2001
(R) 30.07.2009

(11) EP/019670850
(22) 22.06.2001
(R) 04.11.2009

(11) EP/019675339
(22) 21.09.2001
(R) 03.08.2009

(11) EP/019697101
(22) 12.09.2001
(R) 13.07.2009

(11) EP/019719129
(22) 13.08.2001
(R) 20.03.2009

(11) EP/019732932
(22) 20.09.2001
(R) 10.07.2009

(11) EP/019752435
(22) 19.09.2001
(R) 27.02.2009

(11) EP/019764208
(22) 12.10.2001
(R) 16.04.2009

(11) EP/019856673
(22) 25.09.2001
(R) 03.04.2009

(11) EP/019901925
(22) 07.12.2001
(R) 27.11.2009

(11) EP/019936152
(22) 06.11.2001
(R) 24.09.2009

(11) EP/019959030
(22) 23.11.2001
(R) 27.11.2009

(11) EP/019963776
(22) 15.11.2001
(R) 14.01.2009

(11) EP/019983535
(22) 28.11.2001
(R) 18.09.2009

(11) EP/019990472
(22) 30.11.2001
(R) 24.11.2009

(11) EP/020103891
(22) 08.05.2002
(R) 03.04.2009

(11) EP/020770251
(22) 18.08.1997
(R) 03.04.2009

(11) EP/022914741
(22) 13.06.2002
(R) 09.02.2009

(11) EP/022932750
(22) 31.12.2002
(R) 09.02.2009

(11) EP/024060121
(22) 22.11.2002
(R) 06.03.2009

(11) EP/027021864
(22) 15.02.2002
(R) 06.03.2009

(11) EP/027098409
(22) 14.03.2002
(R) 04.12.2009

(11) EP/027278167
(22) 01.03.2002
(R) 02.07.2009

(11) EP/027429752
(22) 08.05.2002
(R) 03.06.2009

(11) EP/027453364
(22) 31.05.2002
(R) 14.09.2009

(11) EP/027479328
(22) 21.06.2002
(R) 19.02.2009

(11) EP/027483866
(22) 04.03.2002
(R) 03.08.2009

(11) EP/027484815
(22) 08.07.2002
(R) 01.10.2009

(11) EP/027554526
(22) 20.06.2002
(R) 20.03.2009

(11) EP/027566363
(22) 24.07.2002
(R) 25.05.2009

(11) EP/027576461
(22) 06.09.2002
(R) 09.10.2009

(11) EP/027581818
(22) 20.08.2002
(R) 03.08.2009

(11) EP/027602028
(22) 01.07.2002
(R) 28.10.2009

(11) EP/027685742
(22) 17.08.2002
(R) 03.04.2009

(11) EP/027813286
(22) 25.11.2002
(R) 03.09.2009

(11) EP/027815646
(22) 21.11.2002
(R) 24.08.2009

(11) EP/027903848
(22) 15.11.2002
(R) 06.03.2009

(11) EP/028018489
(22) 24.10.2002
(R) 24.09.2009

(11) EP/028074995
(22) 16.10.2002
(R) 18.05.2009

(11) EP/030089866
(22) 17.04.2003
(R) 14.05.2009

(11) EP/030100523
(22) 02.05.2003
(R) 06.11.2009

(11) EP/030761837
(22) 22.04.2003
(R) 19.01.2009

(11) EP/032543084
(22) 07.07.2003
(R) 20.03.2009

(11) EP/034057083
(22) 01.10.2003
(R) 27.02.2009

(11) EP/034470187
(22) 28.01.2003
(R) 24.08.2009

(11) EP/037048626
(22) 19.02.2003
(R) 02.07.2009

(11) EP/037065778
(22) 25.02.2003
(R) 03.12.2009

(11) EP/037084274
(22) 27.03.2003
(R) 12.03.2009

(11) EP/037117843
(22) 23.04.2003
(R) 18.08.2009

(11) EP/037211273
(22) 30.04.2003
(R) 19.02.2009

(11) EP/037228343
(22) 02.05.2003
(R) 10.04.2009

(11) EP/037263738
(22) 21.04.2003
(R) 27.03.2009

(11) EP/037273596
(22) 25.04.2003
(R) 04.11.2009

(11) EP/037583614
(22) 24.10.2003
(R) 02.07.2009

(11) EP/037596335
(22) 25.09.2003
(R) 30.04.2009

(11) EP/037632171
(22) 03.07.2003
(R) 20.03.2009

(11) EP/037675246
(22) 08.11.2003
(R) 24.08.2009

(11) EP/037687761
(22) 07.11.2003
(R) 27.11.2009

(11) EP/037730124
(22) 17.11.2003
(R) 14.05.2009

(11) EP/037832565
(22) 07.11.2003
(R) 27.11.2009

(11) EP/037889086
(22) 18.09.2003
(R) 04.11.2009

(11) EP/040034332
(22) 16.02.2004
(R) 06.03.2009

(11) EP/040776023
(22) 20.09.2004
(R) 14.09.2009

(11) EP/042507624
(22) 12.02.2004
(R) 06.03.2009

(11) EP/042553446
(22) 03.09.2004
(R) 20.03.2009

(11) EP/042566299
(22) 27.10.2004
(R) 20.03.2009

(11) EP/047164389
(22) 02.03.2004
(R) 20.03.2009

(11) EP/047165717
(22) 03.03.2004
(R) 30.04.2009

(11) EP/047194378
(22) 11.03.2004
(R) 30.09.2009

(11) EP/047245055
(22) 31.03.2004
(R) 10.12.2009

(11) EP/047258926
(22) 06.04.2004
(R) 27.11.2009

(11) EP/047365077
(22) 10.06.2004
(R) 30.12.2009

(11) EP/047414321
(22) 22.03.2004
(R) 27.03.2009

(11) EP/047498209
(22) 07.04.2004
(R) 06.03.2009

(11) EP/047638440
(22) 06.08.2004
(R) 05.03.2009

(11) EP/047874482
(22) 24.09.2004
(R) 11.06.2009

(11) EP/047974605
(22) 18.11.2004
(R) 04.05.2009

(11) EP/048052583
(22) 21.10.2004
(R) 02.07.2009

(11) EP/048197008
(22) 01.12.2004
(R) 06.10.2009

(11) EP/050156033
(22) 15.11.2001
(R) 14.01.2009

(11) EP/050753425
(22) 11.02.2005
(R) 03.04.2009

(11) EP/057013260
(22) 03.02.2005
(R) 10.07.2009

(11) EP/057032740
(22) 20.01.2005
(R) 06.10.2009

(11) EP/057082893
(22) 11.02.2005
(R) 17.09.2009

(11) EP/057297798
(22) 21.03.2005
(R) 03.12.2009

(11) EP/057426553
(22) 13.05.2005
(R) 06.10.2009

(11) EP/057600512
(22) 21.04.2005
(R) 01.07.2009

(11) EP/058073958
(22) 05.10.2005
(R) 01.10.2009

(11) EP/058507096
(22) 22.12.2005
(R) 04.06.2009

(11) EP/060044617
(22) 06.03.2006
(R) 06.03.2009

(11) EP/060108826
(22) 14.11.2002
(R) 12.03.2009

(11) EP/060150976
(22) 20.07.2006
(R) 13.02.2009

(11) EP/062903976
(22) 10.03.2006
(R) 27.03.2009

(11) EP/062910146
(22) 21.06.2006
(R) 27.03.2009

(11) EP/067233080
(22) 09.03.2006
(R) 03.04.2009

(11) EP/067556795
(22) 29.06.2006
(R) 30.07.2009

(11) EP/067625772
(22) 14.07.2006
(R) 22.07.2009

(11) EP/067649426
(22) 13.07.2006
(R) 17.09.2009

(11) EP/067652131
(22) 04.08.2006
(R) 17.09.2009

(11) EP/067652388
(22) 04.08.2006
(R) 17.09.2009

(11) EP/078208873
(22) 03.10.2007
(R) 04.05.2009

(11) EP/891192668
(22) 17.10.1989
(R) 13.05.2009

(11) EP/894018902
(22) 30.06.1989
(R) 04.03.2009

(11) EP/898108097
(22) 27.10.1989
(R) 08.06.2009

(11) CP/90025
(22) 12.02.1997
(R) 10.12.2009

(11) EP/901023291
(22) 06.02.1990
(R) 10.12.2009

(11) EP/901200766
(22) 19.10.1990
(R) 04.11.2009

(11) EP/903108991
(22) 04.10.1990
(R) 23.07.2009

(11) EP/904025285
(22) 13.09.1990
(R) 12.10.2009

(11) EP/904033388
(22) 26.11.1990
(R) 04.03.2009

(11) WO/90561
(22) 05.04.2000
(R) 04.11.2009

(11) CP/90645
(22) 27.09.2000
(R) 04.11.2009

(11) CP/90669
(22) 10.11.2000
(R) 27.11.2009

(11) WO/90849
(22) 07.11.2000
(R) 18.12.2009

(11) EP/909044299
(22) 09.03.1990
(R) 19.06.2009

(11) EP/909098238
(22) 06.06.1990
(R) 17.09.2009

(11) CP/90935
(22) 05.07.2002
(R) 30.04.2009

(11) EP/911069623
(22) 30.04.1991
(R) 04.11.2009

(11) EP/911126431
(22) 27.07.1991
(R) 13.02.2009

(11) EP/911196517
(22) 18.11.1991
(R) 13.05.2009

(11) EP/912001427
(22) 25.01.1991
(R) 27.02.2009

(11) CP/91235
(22) 12.04.2006
(R) 23.07.2009

(11) CP/91281
(22) 19.10.2006
(R) 02.03.2009

(11) EP/914026125
(22) 01.10.1991
(R) 15.07.2009

(11) CP/91497
(22) 19.11.2008
(R) 04.11.2009

(11) LU/91524
(22) 11.02.2009
(R) 24.08.2009

(11) EP/919068452
(22) 13.03.1991
(R) 24.08.2009

(11) EP/919083170
(22) 03.04.1991
(R) 30.04.2009

(11) EP/919172288
(22) 17.09.1991
(R) 05.08.2009

(11) EP/921058947
(22) 06.04.1992
(R) 02.07.2009

(11) EP/921077640
(22) 08.05.1992
(R) 13.07.2009

(11) EP/921117826
(22) 10.07.1992
(R) 28.08.2009

(11) EP/921148359
(22) 31.08.1992
(R) 04.11.2009

(11) EP/923038574
(22) 29.04.1992
(R) 05.08.2009

(11) EP/923102644
(22) 10.11.1992
(R) 12.10.2009

(11) EP/929094894
(22) 28.04.1992
(R) 28.08.2009

(11) EP/929100287
(22) 06.04.1992
(R) 28.08.2009

(11) EP/929124568
(22) 31.03.1992
(R) 18.09.2009

(11) EP/929175479
(22) 20.08.1992
(R) 06.02.2009

(11) EP/929235026
(22) 13.11.1992
(R) 02.07.2009

(11) EP/929246015
(22) 23.11.1992
(R) 14.09.2009

(11) EP/931000798
(22) 05.01.1993
(R) 04.11.2009

(11) EP/931001168
(22) 07.01.1993
(R) 10.07.2009

(11) EP/931030407
(22) 26.02.1993
(R) 13.05.2009

(11) EP/931101877
(22) 25.06.1993
(R) 19.06.2009

(11) EP/933008922
(22) 08.02.1993
(R) 01.07.2009

(11) EP/934027897
(22) 17.11.1993
(R) 23.02.2009

(11) EP/934029604
(22) 07.12.1993
(R) 12.10.2009

(11) EP/934400433
(22) 19.05.1993
(R) 27.11.2009

(11) EP/938700242
(22) 12.02.1993
(R) 15.07.2009

(11) EP/939065389
(22) 12.03.1993
(R) 19.02.2009

(11) EP/939116307
(22) 13.04.1993
(R) 15.07.2009

(11) EP/939229449
(22) 06.10.1993
(R) 14.01.2009

(11) EP/941016727
(22) 04.02.1994
(R) 06.03.2009

(11) EP/941048043
(22) 25.03.1994
(R) 23.07.2009

(11) EP/941186710
(22) 28.11.1994
(R) 02.07.2009

(11) EP/941186777
(22) 28.11.1994
(R) 02.07.2009

(11) EP/943012518
(22) 22.02.1994
(R) 19.06.2009

(11) EP/943074708
(22) 12.10.1994
(R) 23.02.2009

(11) EP/944006485
(22) 25.03.1994
(R) 27.03.2009

(11) EP/944011659
(22) 26.05.1994
(R) 23.02.2009

(11) EP/944015411
(22) 05.07.1994
(R) 23.02.2009

(11) EP/949024103
(22) 24.11.1993
(R) 14.09.2009

(11) EP/949040174
(22) 14.12.1993
(R) 06.02.2009

(11) EP/949092621
(22) 18.03.1994
(R) 29.01.2009

(11) EP/949097786
(22) 22.02.1994
(R) 19.06.2009

(11) EP/949139190
(22) 18.03.1994
(R) 15.07.2009

(11) EP/949144489
(22) 26.04.1994
(R) 23.02.2009

(11) EP/949151906
(22) 29.04.1994
(R) 09.10.2009

(11) EP/949184170
(22) 08.06.1994
(R) 27.11.2009

(11) EP/949278980
(22) 14.09.1994
(R) 24.08.2009

(11) EP/951098094
(22) 23.06.1995
(R) 27.11.2009

(11) EP/951153907
(22) 08.02.1993
(R) 01.07.2009

(11) EP/951160068
(22) 11.10.1995
(R) 27.03.2009

(11) EP/951183599
(22) 22.11.1995
(R) 04.11.2009

(11) EP/953018009
(22) 17.03.1995
(R) 19.06.2009

(11) EP/953032125
(22) 12.05.1995
(R) 13.05.2009

(11) EP/953035516
(22) 25.05.1995
(R) 01.07.2009

(11) EP/959000407
(22) 14.11.1994
(R) 06.02.2009

(11) EP/959060583
(22) 21.12.1994
(R) 23.07.2009

(11) EP/959096181
(22) 01.02.1995
(R) 23.07.2009

(11) EP/959105008
(22) 18.02.1995
(R) 10.12.2009

(11) EP/959122615
(22) 22.03.1995
(R) 10.12.2009

(11) EP/959135559
(22) 02.03.1995
(R) 29.01.2009

(11) EP/959206327
(22) 23.05.1995
(R) 19.06.2009

(11) EP/959221334
(22) 26.05.1995
(R) 01.09.2009

(11) EP/959227083
(22) 03.07.1995
(R) 03.12.2009

(11) EP/959242736
(22) 19.06.1995
(R) 02.07.2009

(11) EP/959320326
(22) 26.09.1995
(R) 30.04.2009

(11) EP/959347931
(22) 12.10.1995
(R) 23.07.2009

(11) EP/959348087
(22) 12.10.1995
(R) 23.07.2009

(11) EP/959363094
(22) 12.10.1995
(R) 23.07.2009

(11) EP/959382169
(22) 12.10.1995
(R) 23.07.2009

(11) EP/959393620
(22) 11.12.1995
(R) 23.07.2009

(11) EP/959422700
(22) 27.12.1995
(R) 19.06.2009

(11) EP/959422718
(22) 27.12.1995
(R) 19.06.2009

(11) EP/959444225
(22) 26.12.1995
(R) 19.02.2009

(11) EP/961130234
(22) 13.08.1996
(R) 06.10.2009

(11) EP/961137445
(22) 30.06.1989
(R) 04.11.2009

(11) EP/961191343
(22) 29.11.1996
(R) 04.11.2009

(11) EP/963055942
(22) 30.07.1996
(R) 07.05.2009

(11) EP/964013973
(22) 25.06.1996
(R) 06.03.2009

(11) EP/968108878
(22) 20.12.1996
(R) 14.09.2009

(11) EP/969019462
(22) 02.02.1996
(R) 04.12.2009

(11) EP/969024843
(22) 20.02.1996
(R) 09.03.2009

(11) EP/969093210
(22) 02.04.1996
(R) 04.12.2009

(11) EP/969100916
(22) 16.04.1996
(R) 29.01.2009

(11) EP/969121813
(22) 16.05.1996
(R) 06.03.2009

(11) EP/969171727
(22) 05.06.1996
(R) 02.07.2009

(11) EP/969197821
(22) 17.05.1996
(R) 21.01.2009

(11) EP/969222298
(22) 04.07.1996
(R) 13.05.2009

(11) EP/969273986
(22) 09.08.1996
(R) 05.10.2009

(11) EP/969340637
(22) 03.10.1996
(R) 12.10.2009

(11) EP/969356377
(22) 23.10.1996
(R) 13.07.2009

(11) EP/969384395
(22) 11.11.1996
(R) 25.05.2009

(11) EP/969388461
(22) 22.11.1996
(R) 18.08.2009

(11) EP/969432988
(22) 26.12.1996
(R) 13.05.2009

(11) EP/971150917
(22) 01.09.1997
(R) 04.11.2009

(11) EP/972006688
(22) 12.03.1993
(R) 19.02.2009

(11) EP/972006795
(22) 10.03.1997
(R) 16.06.2009

(11) EP/972025332
(22) 18.08.1997
(R) 03.04.2009

(11) EP/973024946
(22) 11.04.1997
(R) 13.05.2009

(11) EP/979012408
(22) 03.01.1997
(R) 03.12.2009

(11) EP/979119534
(22) 18.11.1997
(R) 04.12.2009

(11) EP/979157773
(22) 14.04.1997
(R) 12.03.2009

(11) EP/979204765
(22) 20.05.1997
(R) 05.08.2009

(11) EP/979258621
(22) 23.05.1997
(R) 09.10.2009

(11) EP/979268711
(22) 29.05.1997
(R) 06.03.2009

(11) EP/979336641
(22) 08.07.1997
(R) 06.11.2009

(11) EP/979401130
(22) 22.08.1997
(R) 03.04.2009

(11) EP/979406154
(22) 26.08.1997
(R) 18.09.2009

(11) EP/979409448
(22) 10.09.1997
(R) 14.01.2009

(11) EP/979531571
(22) 08.12.1997
(R) 23.07.2009

(11) EP/979543543
(22) 04.12.1997
(R) 02.07.2009

(11) EP/981138746
(22) 24.07.1998
(R) 10.12.2009

(11) EP/981209687
(22) 05.11.1998
(R) 29.10.2009

(11) EP/982010563
(22) 02.04.1998
(R) 27.02.2009

(11) EP/982019077
(22) 11.12.1995
(R) 23.07.2009

(11) EP/982036360
(22) 27.10.1998
(R) 12.03.2009

(11) EP/984600429
(22) 06.10.1998
(R) 16.02.2009

(11) EP/988702585
(22) 26.11.1998
(R) 21.01.2009

(11) EP/989047006
(22) 22.01.1998
(R) 04.05.2009

(11) EP/989094271
(22) 10.02.1998
(R) 02.07.2009

(11) EP/989131818
(22) 25.03.1998
(R) 06.10.2009

(11) EP/989212212
(22) 15.05.1998
(R) 03.06.2009

(11) EP/989214192
(22) 02.04.1998
(R) 02.07.2009

(11) EP/989216908
(22) 08.06.1998
(R) 27.11.2009

(11) EP/989296504
(22) 30.06.1998
(R) 06.10.2009

(11) EP/989321963
(22) 12.06.1998
(R) 30.04.2009

(11) EP/989464540
(22) 15.09.1998
(R) 02.07.2009

(11) EP/989465711
(22) 07.10.1998
(R) 29.01.2009

(11) EP/989482088
(22) 15.09.1998
(R) 27.11.2009

(11) EP/989490917
(22) 12.10.1998
(R) 14.05.2009

(11) EP/989569710
(22) 27.11.1998
(R) 08.07.2009

(11) EP/989575667
(22) 04.11.1998
(R) 25.03.2009

(11) EP/989598214
(22) 31.10.1998
(R) 04.11.2009

(11) EP/989598743
(22) 12.11.1998
(R) 04.11.2009

(11) EP/989635032
(22) 24.11.1998
(R) 29.10.2009

(11) EP/989657036
(22) 30.11.1998
(R) 21.08.2009

(11) EP/989666938
(22) 17.12.1998
(R) 27.02.2009

(11) EP/991143652
(22) 21.07.1999
(R) 19.06.2009

(11) EP/991149006
(22) 30.07.1999
(R) 25.06.2009

(11) EP/991190570
(22) 30.09.1999
(R) 14.05.2009

(11) EP/991221920
(22) 06.11.1999
(R) 25.11.2009

(11) EP/993017474
(22) 09.03.1999
(R) 14.05.2009

(11) EP/993058502
(22) 23.07.1999
(R) 23.02.2009

(11) EP/994023265
(22) 23.09.1999
(R) 14.09.2009

(11) EP/998102214
(22) 12.03.1999
(R) 05.03.2009

(11) EP/999038243
(22) 04.02.1999
(R) 13.07.2009

(11) EP/999063290
(22) 19.02.1999
(R) 09.02.2009

(11) EP/999116908
(22) 19.02.1999
(R) 03.04.2009

(11) EP/999169881
(22) 04.05.1999
(R) 29.01.2009

(11) EP/999170160
(22) 06.05.1999
(R) 30.09.2009

(11) EP/999180631
(22) 12.05.1999
(R) 08.07.2009

(11) EP/999191521
(22) 29.03.1999
(R) 06.03.2009

(11) EP/999206030
(22) 07.04.1999
(R) 02.07.2009

(11) EP/999221518
(22) 03.05.1999
(R) 04.11.2009

(11) EP/999227531
(22) 29.04.1999
(R) 13.02.2009

(11) EP/999257546
(22) 21.05.1999
(R) 25.06.2009

(11) EP/999322290
(22) 02.07.1999
(R) 17.03.2009

(11) EP/999378433
(22) 09.06.1999
(R) 15.07.2009

(11) EP/999417546
(22) 25.08.1999
(R) 29.01.2009

(11) EP/999425879
(22) 17.03.1999
(R) 29.10.2009

(11) EP/999489099
(22) 30.09.1999
(R) 14.04.2009

(11) EP/999526379
(22) 29.10.1999
(R) 09.10.2009

(11) EP/999541949
(22) 09.11.1999
(R) 30.09.2009

(11) EP/999544786
(22) 10.11.1999
(R) 27.11.2009

(11) EP/999559065
(22) 29.10.1999
(R) 04.11.2009

(11) EP/999570591
(22) 10.06.1999
(R) 06.03.2009

(11) EP/999645476
(22) 10.12.1999
(R) 07.01.2009

(11) EP/999671712
(22) 02.12.1999
(R) 09.02.2009

(11) EP/999699507
(22) 05.10.1999
(R) 14.01.2009

(11) EP/999726409
(22) 19.11.1999
(R) 04.06.2009

Section B.2: Licences sur brevets

(R): Date d'inscription

(11) EP/002500494
(22) 18.02.2000
(R) 07.01.2009

(11) EP/019281179
(22) 11.05.2001
(R) 10.09.2009

(11) EP/051056927
(22) 24.06.2005
(R) 07.01.2009

(11) CP/88700
(22) 17.01.1996
(R) 25.02.2009

(11) EP/914007224
(22) 18.03.1991
(R) 13.02.2009

(11) EP/919153072
(22) 23.08.1991
(R) 25.02.2009

(11) EP/921031852
(22) 25.02.1992
(R) 13.02.2009

(11) EP/929123644
(22) 13.06.1992
(R) 25.02.2009

(11) EP/961204211
(22) 18.12.1996
(R) 13.02.2009

Partie C.

Demandes de brevets ayant fait l'objet d'une *restitutio in integrum* (Art. 40 de la loi)

Brevets ayant fait l'objet d'une restauration (Art. 70 de la loi)

(AM): Date de l'arrêté ministériel de restauration / restitution

(11) EP/012739439
(22) 28.11.2001
(AM) 10.12.2009

(11) EP/019286285
(22) 19.04.2001
(AM) 05.05.2009

(11) EP/019599216
(22) 22.03.2001
(AM) 13.01.2009

(11) EP/019682046
(22) 28.08.2001
(AM) 16.06.2009

(11) EP/019985332
(22) 30.11.2001
(AM) 13.01.2009

(11) EP/027243831
(22) 27.03.2002
(AM) 13.01.2009

(11) EP/027355023
(22) 26.04.2002
(AM) 13.01.2009

(11) EP/027855352
(22) 09.10.2002
(AM) 13.01.2009

(11) EP/037099066
(22) 28.01.2003
(AM) 10.12.2009

(11) EP/051049765
(22) 14.12.2000
(AM) 30.01.2009

(11) WO/88618
(22) 23.11.1993
(AM) 28.07.2009

(11) CP/90192
(22) 31.12.1997
(AM) 28.07.2009

(11) CP/90283
(22) 02.09.1998
(AM) 28.07.2009

(11) WO/90873
(22) 09.01.2002
(AM) 24.02.2009

(11) EP/949245948
(22) 08.08.1994
(AM) 23.09.2009

(11) EP/949252175
(22) 08.08.1994
(AM) 23.09.2009

(11) EP/959040999
(22) 16.11.1994
(AM) 22.09.2009

(11) EP/959250267
(22) 07.07.1995
(AM) 10.07.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 46 **15 juin 2010**

Sommaire

Arrêté du Gouvernement en conseil du 21 mai 2010 portant nomination des membres du bureau du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS).

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques auprès du Ministre d'Etat;

Vu l'arrêté du Gouvernement en conseil du 16 avril 2010 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques;

Considérant les propositions du conseil d'administration ainsi constitué;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 3 de la loi du 10 novembre 1989 précitée sont nommés membres du bureau du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques:

– Monsieur Georges SCHROEDER, Président;
– Monsieur Jos BERGHMAN, Vice-Président;
– Monsieur Georges HEINRICH, Trésorier;
– Monsieur Manuel DILLMANN, Secrétaire.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 21 mai 2010.
Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Mady Delvaux-Stehres
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Nicolas Schmit
Octavie Modert
Marco Schank
Romain Schneider

Arrêté ministériel du 25 mai 2010 portant nomination de la Commission de médiation en matière de surendettement dans le cadre de la loi du 8 décembre 2000 sur le surendettement.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 22 de la loi du 8 décembre 2000 sur le surendettement;

Vu le règlement grand-ducal du 17 juillet 2001 portant organisation et fonctionnement de la Commission de médiation dans le cadre de la loi sur le surendettement;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission de médiation dans le cadre de la loi sur le surendettement:

Comme représentants du Ministère de la Famille et de l'Intégration:

– Monsieur Pierre JAEGER, Strassen
– Madame Cécile KELLENS-GREISCH, Alzingen

Comme personnes désignées en fonction de leurs compétences dans le domaine de la lutte contre le surendettement:

– Monsieur Tom BELLION, Wellenstein
– Madame Marie-Anne RODESCH-HENGESCH, Bettembourg

Comme personnes désignées en fonction de leurs compétences en matière des prêts aux particuliers:

– Monsieur Tom GRÜNEISEN, Roodt-sur-Syre
– Monsieur Fernand WELSCHBILLIG, Wecker.

Art. 2. La durée du mandat est de 3 ans. Le mandat des membres sortants est renouvelable.

Art. 3. Monsieur Pierre JAEGER remplira les fonctions de président.

Art. 4. Le secrétariat sera assuré par Monsieur Aloyse PICCO, Helmdange.

Art. 5. Le présent arrêté, dont avis sera publié au Mémorial, sera transmis à chacun des intéressés, pour lui servir de titre, et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté grand-ducal du 31 mai 2010 désignant la fondation dénommée «Fondation fraiwelleg Ettelbrecker Pompjéen» comme organisme pouvant recevoir des libéralités fiscalement déductibles dans le chef des donateurs.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 27 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif;

Vu l'arrêté grand-ducal du 8 mars 1991, approuvant la création de la fondation dénommée «Fondation fraiwelleg Ettelbrecker Pompjéen»;

Vu la demande du 24 avril 2010 présentée par la fondation dénommée «Fondation fraiwelleg Ettelbrecker Pompjéen» à être reconnue comme organisme pouvant recevoir des libéralités déductibles dans le chef des donateurs;

Sur le rapport de Notre Ministre des Finances et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. La fondation dénommée «Fondation fraiwelleg Ettelbrecker Pompjéen» est reconnue à partir de l'année d'imposition 2010 comme organisme pouvant recevoir des libéralités déductibles dans le chef des donateurs à titre de dépenses spéciales dans les limites fixées à l'article 109, alinéa 1er, numéro 3 de la loi concernant l'impôt sur le revenu et aux conditions prévues au règlement grand-ducal portant exécution de l'article 112, alinéa 3 de la même loi.

Art. 2. Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Mémorial.

Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 31 mai 2010.
Henri

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 4 juin 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Henri WELTER, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des douanes et accises, à partir du 3 août 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, Madame Carine CIGRANG a été nommée éducatrice graduée à l'Administration de l'Emploi à partir du 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, Madame Anja STAUDT a été nommée éducatrice graduée à l'Administration de l'Emploi à partir du 15 juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 20 mai 2010, Monsieur Gérard THIEL, rédacteur stagiaire à l'Administration de l'Emploi a été nommé rédacteur à la même administration à partir du 1er juin 2010.

Attachés de justice. – Contrôle de la connaissance des trois langues administratives et judiciaires. – Examen. – Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 13 mars 2002 fixant les modalités du contrôle des trois langues administratives et judiciaires pour le recrutement des attachés de justice, l'examen ayant pour objet d'apprécier la connaissance des trois langues administratives et judiciaires des candidats se tiendra le 2 juillet 2010.

Pour tous renseignements complémentaires, il est prié de s'adresser au Ministère de la Justice au n° de téléphone 247-84030 (matin).

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, Monsieur Sam SCHREINER, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, Monsieur Marc De Bourcy, Attaché de légation en service ordinaire, a été nommé Secrétaire de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, Messieurs Jean-Marie FRENTZ et Roland REILAND ont été nommés Attachés de légation en service ordinaire.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Goesdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole précoce et préscolaire», L-9644 Dahl, Duerfstrooss 19.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 mai 2012, prend effet le 1er juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 196/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 227 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 196/2.

Par arrêté ministériel du 6 mai 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Clemency, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4965 Clemency, 11, rue de l'Eglise, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4965 Clemency, rue de Sélange en vue de l'exercice des activités de vacances.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 juillet 2010, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 227/2/vac.**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 175 usagers.

Le présent arrêté ministériel complète l'arrêté ministériel du 14 août 2008, enregistré sous le numéro MR 227/2.

Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-5811 Fentange, 75, rue de Bettembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 mai 2012, prend effet le 1er juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 246/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 246/4.

Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Goesdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Zwergen Op der Heck», L-9644 Dahl, Duerfstrooss 24.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 mai 2012, prend effet le 1er juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 310/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 27 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 310/2.

Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiler-La-Tour, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bei de Fliedermais», L-5770 Weiler-la-Tour, 7, rue de Schlammestee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 mai 2012, prend effet le 1er juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 336/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 août 2009, enregistré sous le numéro MR 336.

Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Schoulsyndikat Heischent an Esch-Sauer», ayant son siège à l'adresse L-9151 Eschdorf, 2, am Foumichterwee, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne Ecole de Tadler», L-9181 Tadler, 1, Schoulwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 mai 2012, prend effet le 1er juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 376/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 13 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 376.

Par arrêté ministériel du 14 mai 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Maison Relais de la Commune de Mondercange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3919 Mondercange, rue Arthur Thinnes – Maison communale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer Weier», L-3913 Mondercange, rue de Limpach.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 mai 2011, prend effet le 14 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 390**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 usagers.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 47 **18 juin 2010**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

298e MODIFICATION (11 mai 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*300 CPR.(FL.)
C	RR	ANASTROZOLE SYNTHON-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
	P	BOMBASTUS ABFUEHRTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS ARNIKABLUETEN	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS BAERENTRAUBENBLAETTER	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS BAERENTRAUBENBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS BALDRIANWURZEL	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS BALDRIANWURZEL	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS BOHNENSCHALEN	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS BROMBEERBLAETTER	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS EIBISCHWURZEL	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS EICHENRINDE	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS ENZIANWURZEL	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS FRAUENMANTELKRAUT	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS FRAUENMANTELKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS GOLDRUTENKRAUT	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS HEIDELBEEREN	TIS.		PO	1*1 100 G
	P	BOMBASTUS HERZ-KREISLAUF-TEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS HIRTENTAESCHELKRAUT	TIS.		PO	1*1 75 G 1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS HIRTENTAESCHELKRAUT	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS HOLUNDERBLUETEN	TIS.		PO	1*1 100 G

	P	BOMBASTUS HOPFENZAPFEN	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS JOHANNISKRAUT	TIS.		PO	1*1 100 G
	P	BOMBASTUS JOHANNISKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS KUEMMEL	TIS.		PO	1*1 100 G
	P	BOMBASTUS LOEWENZAHN	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS LOEWENZAHN	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS MALVENBLAETTER	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS MARIENDISTELFRUECHTE	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS RINGELBLUMENBLUETEN	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS ROSMARINBLAETTER	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS SCHACHTELHALMKRAUT	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS SCHACHTELHALMKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS SCHAFGARBENKRAUT	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS SCHAFGARBENKRAUT	TIS.		PO	1*1 100 G
	P	BOMBASTUS SCHAFGARBENKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS SPITZWEGERICHBLAETTER	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS SPITZWEGERICHBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS STIEFMUETTERCHENKRAUT	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS SUESSHOLZWURZEL	TIS.		PO	1*1 100 G
	P	BOMBASTUS TAUSENDGUELDENKRAUT	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS WEISSDORNBLAETTER MIT BLUETEN	TIS.		PO	1*1 75 G
	P	BOMBASTUS WEISSDORNBLAETTER MIT BLUETEN	TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	BOMBASTUS WERMUTKRAUT	TIS.		PO	1*1 50 G
	P	BOMBASTUS WERMUTKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL EG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*1 BOUT. 1 L
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*1 BOUT. 2 L
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*1 BOUT. 5 L
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*1 BOUT. 10 L
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*1 BOUT. 20 L
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*1 BOUT. 30 L
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*1 BOUT. 50 L
	R	CONOXIA	GAZ	100 PC	IH	1*16 BOUT. 50 L
C	RR	DOC LETROZOLE-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C	RR	DOC LETROZOLE-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	DOC LETROZOLE-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

C	RR	DOC LETROZOLE-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	DOC LETROZOLE-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	P	DOMPERIDONE EG-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	DOMPERIDONE EG-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	DOMPERIDONE EG-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	DOMPERIDONE EG-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	P	DOMPERIDONE EG-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	DOMPERIDONE EG-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EPIRUBICIN ACTAVIS-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	EPIRUBICIN ACTAVIS-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	EPIRUBICIN ACTAVIS-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 25 ML
HC	RR	EPIRUBICIN ACTAVIS-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	EPIRUBICIN ACTAVIS-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 25 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*5 FL. 5 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*5 FL. 25 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*5 FL. 50 ML
HC	RR	EPIRUBICIN HOSPIRA-2MG/ML	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IVVE	1*5 FL. 100 ML
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	GLICLAZIDE APOTEX-30	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-150/12,5	CPR.PELLIC.	150 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	R	IRBESARTAN COMP HEXAL-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	IRBESARTAN HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
HC	RR	IRINOTECAN ACTAVIS-20MG/ML	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 2 ML
HC	RR	IRINOTECAN ACTAVIS-20MG/ML	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 5 ML
HC	RR	IRINOTECAN ACTAVIS-20MG/ML	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 25 ML
DC	RR	KUVAN	SOL.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
DC	RR	KUVAN	SOL.	100 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
DC	RR	KUVAN	SOL.	100 MG	PO	1*240 CPR.(FL.)
	RR	LAMICTAL	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	25 MG	PO	1*21 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	25 MG	PO	1*42 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	50 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.	50 MG	PO	1*42 CPR.

RR	LAMICTAL	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	50 MG	PO	1*98 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*42 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*98 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*14 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*42 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*10 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*14 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*21 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*28 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*42 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*50 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*56 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*60 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*10 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*14 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*28 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*30 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*42 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*56 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*60 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*98 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*100 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*196 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*200 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*10 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*14 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*28 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*30 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*42 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*50 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*56 CPR.

RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*60 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*98 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*100 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*196 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*200 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*10 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*14 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*28 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*42 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*50 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*56 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*60 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*90 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*98 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*100 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*196 CPR.
RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*200 CPR.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

	R	LERCANIDIPINE TORRENT-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
C	RR	LETROZOLE TEVA-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*154 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*182 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*154 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS EG-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS FORTE EG-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS FORTE EG-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS FORTE EG-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

	R	LOSARTAN PLUS FORTE EG-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS FORTE EG-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS FORTE EG-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN PLUS FORTE EG-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	LUCRIN DEPOT-30	PDRE P.PREP.INJ.		SCIM	1*1 SER.PRER.
C	RR	LUCRIN DEPOT-30	PDRE P.PREP.INJ.		SCIM	1*2 SER.PRER.
	RR	LUMIGAN-0,1MG/ML	COLL.	0,1 MG /1 ML		1*1 FL. 3 ML
	RR	LUMIGAN-0,1MG/ML	COLL.	0,1 MG /1 ML		1*3 FL. 3 ML
	RR	LUMIGAN-0,3MG/ML	COLL.	0,03 PC	CO	1*1 FL. 3 ML
	RR	LUMIGAN-0,3MG/ML	COLL.	0,03 PC	CO	1*3 FL. 3 ML
C	RR	NORVIR-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
C	RR	NORVIR-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*7 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*10 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*14 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*15 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*20 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*30 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*35 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*50 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*60 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*70 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*98 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*100 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*7 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*10 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*14 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*15 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*20 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*28 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*30 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*35 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*50 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*56 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*60 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*70 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*98 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-15	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*100 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*7 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*10 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*14 SACH.
	RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*15 SACH.

RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*20 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*28 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*30 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*35 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*50 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*56 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*60 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*70 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*98 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-20	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*100 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*7 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*10 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*14 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*15 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*20 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*35 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*50 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*56 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*70 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*98 SACH.
RR	OLANZAPIN HEXAL-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*100 SACH.
RR	ONDANSETRON HEXAL-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ONDANSETRON HEXAL-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ORALAIR 100IR/300IR	CPR.		SL	1*31 CPR.
RR	ORALAIR 300IR	CPR.		SL	1*30 CPR.
RR	ORALAIR 300IR	CPR.		SL	1*90 CPR.
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 5 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1FL.A DIL. 16,7 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1FL.A DIL. 25 ML

RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 50 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 5 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 16,7 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 25 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 50 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*10 FL.A DIL. 5 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*10 FL.A DIL. 16,7 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*10 FL.A DIL. 25 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*10 FL.A DIL. 50 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*20 FL.A DIL. 5 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*20 FL.A DIL. 16,7 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*20 FL.A DIL. 25 ML
RR	PACLITAXEL DR.SCHLICHTIGER-6MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*20 FL.A DIL. 50 ML
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-10	CPR.	10 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-20	CPR.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.

RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-30	CPR.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE EG-40	CPR.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-0,18	CPR.	0,18 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-0,18	CPR.	0,18 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-0,18	CPR.	0,18 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-0,18	CPR.	0,18 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-0,7	CPR.	0,7 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-0,7	CPR.	0,7 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-0,7	CPR.	0,7 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-1,1	CPR.	1,1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL EG-1,1	CPR.	1,1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,088MG	CPR.	0,088 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,088MG	CPR.	0,088 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,088MG	CPR.	0,088 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,088MG	CPR.	0,088 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,088MG	CPR.	0,088 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,088MG	CPR.	0,088 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,18MG	CPR.	0,18 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,18MG	CPR.	0,18 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,18MG	CPR.	0,18 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,18MG	CPR.	0,18 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,18MG	CPR.	0,18 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,18MG	CPR.	0,18 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,18MG	CPR.	0,18 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,35MG	CPR.	0,35 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,35MG	CPR.	0,35 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,35MG	CPR.	0,35 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,35MG	CPR.	0,35 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,7MG	CPR.	0,7 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,7MG	CPR.	0,7 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PRAMIPEXOL RATIOPHARM-0,7MG	CPR.	0,7 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	RIMENDIA-0,02/3	CPR.PELLIC.	0,02 MG /3 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	RIMENDIA-0,02/3	CPR.PELLIC.	0,02 MG /3 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.

R	RIMENDIA-0,02/3	CPR.PELLIC.	0,02 MG /3 MG	PO	6*28 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	RISPERIDONE RATIOPHARM-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*21 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*21 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.

RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*21 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*21 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.(FL.)
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
	RR	STIMYCINE	SOL.	0,2 G /10 ML	TO	1*1 SOL. 25 ML
HC	RR	TAXOTERE-160MG/8ML	SOL.P.PERF.	160 MG /8 ML	IV	1*1 FL.À.DIL.
	R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*1 AMP. 0,5 ML
	R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*10 AMP. 0,5 ML
	R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*20 AMP. 0,5 ML
HC	RR	VINORELBIN ACTAVIS-10MG/ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 1 ML
HC	RR	VINORELBIN ACTAVIS-10MG/ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 5 ML
HC	RR	VINORELBIN ACTAVIS-10MG/ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL.A DIL. 1 ML
HC	RR	VINORELBIN ACTAVIS-10MG/ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL.A DIL. 5 ML
D	RR	VIVAGLOBIN	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	SC	1*10 FL. 20 ML
D	RR	VIVAGLOBIN	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	SC	1*20 FL. 20 ML
	RR	ZOLMITRIPTAN TEVA INSTANT-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLMITRIPTAN TEVA INSTANT-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLMITRIPTAN TEVA INSTANT-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLMITRIPTAN TEVA INSTANT-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLMITRIPTAN TEVA INSTANT-2,5	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*18 CPR.SS BLIST.
	R	1-ALPHA LEO	GTTES	2 MCG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
	RR	1-ALPHA LEO	SOL.INJ.	2 MCG /1 ML	IV	1*10 AMPOULES 0,5 ML
	RR	1-ALPHA LEO	SOL.INJ.	2 MCG /1 ML	IV	1*10 AMPOULES 1 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	R	AMANTAN	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS
	RR	FUNGIZONE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 VIAL
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-2	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	P	PEVARYL	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 30 G

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	BECONASE AQUA	SPRAY	50 MCG /1 D.	IN	1*1 SPRAY 200 D.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-1	CPR.	1 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-1	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-1	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-2	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-2	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-2	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-3	CPR.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-3	CPR.	3 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-3	CPR.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-3	CPR.	3 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-3	CPR.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-3	CPR.	3 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-3	CPR.	3 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-4	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-4	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-4	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-4	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-4	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE TEVA-4	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	HPPAC	CPR.LIB.PROL.		PO	7*6 CPR.SS BLIST.
C	RR	INOMAX	GAZ	0,04 PC	IH	1*1 BOUTEILLE 10 LTR.
	R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
R	METFORMINE-TEVA	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.
RR	PANPAC	CPR.LIB.PROL.		PO	7*6 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.

	P	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
	P	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
	P	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*1 CPR..SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.U.D.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.U.D.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	3*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1MG	PO	3*10 CPR.SS BLIST.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,4 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,4 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES

C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	15 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,37 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	15 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,37 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	15 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	15 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,5 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,5 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,3 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,3 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES

C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,4 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,4 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,5 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,5 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.

C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,3 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,3 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,4 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,4 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,5 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,5 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES

C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,3 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,3 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*1 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 0,6 ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,6 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.

C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*1 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*1 SER.PRER.SECURISEE
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*1 STYLO PRER. 1ML
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 1ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*4 SER.PRER.
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*4 SER.PRER.SECURISEES
A U L I E U D E						
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.
C	R	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
C	R	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.BLIST.

C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.

C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.

C	R	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 10MG	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*7 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*98 CPR.BLIST.
C	R	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.
A U L I E U D E						
C	RR	ARICEPT 5MG	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*120 CPR.BLIST.

C	P	BIFLUORID-12-VOCO	SUSP.		DE	1*1 FL.VERRE 4 G +1*1 FL.SOLV. 10 ML
A U L I E U D E						
C	R	BIFLUORID-12-VOCO	SUSP.		DE	1*1 FL.VERRE 4 G +1*1 FL.SOLV. 10 ML
C	P	BIFLUORID-12-VOCO	SUSP.		DE	1*1 FL.VERRE 10 G
A U L I E U D E						
C	R	BIFLUORID-12-VOCO	SUSP.		DE	1*1 FL.VERRE 10 G
	P	BOMBASTUS LAVENDELBLUETEN	TIS.		PO	1*1 50 G
A U L I E U D E						
	P	BOMBASTUS LAVANDELBLÜTEN	TIS.		PO	1*1 50 G
C	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
A U L I E U D E						
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
C	R	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
A U L I E U D E						
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
C	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
A U L I E U D E						
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
C	R	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

C AULIEUDE	R	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
C AULIEUDE	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
C AULIEUDE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C AULIEUDE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C AULIEUDE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C AULIEUDE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
C AULIEUDE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C AULIEUDE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C AU LIEU DE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
C AU LIEU DE	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)

C	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	4*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	4*7 CPR.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	7*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	DONEPEZIL-HCL HEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	7*28 CPR.SS BLIST.
H	RR	EBRANTIL	SOL.INJ.	25 MG /5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	EBRANTIL	SOL.INJ.	25 MG /5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 5 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 10 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*6 AMP. 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*6 AMP. 5 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*6 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*6 AMP. 10 ML

H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*12 AMP. 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*12 AMP. 5 ML
H	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*12 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	FLUMAZENIL ACTAVIS	SOL.INJ.	0,1 MG /1 ML	IV	1*12 AMP. 10 ML
	RR	LUMIGAN-0,3MG/ML	COLL.	0,03 PC	CO	1*1 FL. 3 ML
AU LIEU DE						
	RR	LUMIGAN	COLL.	0,03 PC	CO	1*1 FL. 3 ML
	RR	LUMIGAN-0,3MG/ML	COLL.	0,03 PC	CO	1*3 FL. 3 ML
AU LIEU DE						
	RR	LUMIGAN	COLL.	0,03 PC	CO	1*3 FL. 3 ML
C	RR	MICROPAQUE SCANNER	SUSP.	5 G /100 ML	PO	1*1 SUSP. 150 ML
AU LIEU DE						
C	R	MICROPAQUE SCANNER	SUSP.	5 G	PO	1*1 SUSP. 150 ML
C	RR	NALOREX	CPR.	50 MG	PO	1*28CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	R	NALOREX	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	NALOREX	CPR.	50 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	R	NALOREX	CPR.	50 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	NEFROCARNIT	SOL.	1G /3,3 ML	PO	1*1 FL.VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
C	R	NEFROCARNIT	SOL.	1G /3,3 ML	PO	1*1 FL.VERRE 50 ML

	R	NEFROCARNIT	SOL.	1G /3,3 ML	PO	1*3 FL.VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
C	R	NEFROCARNIT	SOL.	1G /3,3 ML	PO	1*3 FL.VERRE 50 ML
H	RR	NEXIAM IV	PDRE P.PREP.PERF.	40 MG	IV	1*10 VIALS
AU LIEU DE						
	RR	NEXIAM IV	PDRE P.PREP.PERF.	40 MG	IV	1*10 VIALS
	R	OMEPRAZOLE ETHYPHARM-10	GELULES	10 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	R	OMETHY	GELULES	10 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
H	RR	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
	R	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL.
H	RR	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL.
AU LIEU DE						
	R	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL.
H	RR	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL.
AU LIEU DE						
	R	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL.
H	RR	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL.
AU LIEU DE						
	R	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL.
H	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
H	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
H	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML

H	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
H	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
H	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
H	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
H	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
H	RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL.
AU LIEU DE						
	RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL.
H	RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL.
AU LIEU DE						
	RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL.
H	RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL.
AU LIEU DE						
	RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL.
C	P	PERIOCHIP	IMPLANT	2,5 MG	BU	1*2 IMPLANTS
AU LIEU DE						
C	R	PERIOCHIP	IMPLANT	2,5 MG	BU	1*2 IMPLANTS
C	P	PERIOCHIP	IMPLANT	2,5 MG	BU	1*10 IMPLANTS
AU LIEU DE						
C	R	PERIOCHIP	IMPLANT	2,5 MG	BU	1*10 IMPLANTS

C	P	PERIOCHIP	IMPLANT	2,5 MG	BU	1*20 IMPLANTS
AU LIEU DE						
C	R	PERIOCHIP	IMPLANT	2,5 MG	BU	1*20 IMPLANTS
HC	RR	PHOXILIUM	SOL.		IV	1*2 SACH.P.HEMOFILTR.
AU LIEU DE						
HC	R	PHOXILIUM	SOL.		IV	1*2 SACH.P.HEMOFILTR.
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 3,75 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 3,75 KG
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 7,5 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 7,5 KG
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUT. 30 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 30 KG
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 37,5 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 37,5 KG
	P	REPARIL-DRAGEES	CPR. ENR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	REPARIL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	REPARIL-DRAGEES	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	REPARIL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	P	REPARIL-DRAGEES	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	REPARIL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
DC	RR	REVOLADE-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	REVOLADE-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

DC	RR	REVOLADE-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	REVOLADE-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
DC	RR	REVOLADE-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	REVOLADE-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
DC	RR	REVOLADE-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	REVOLADE-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
DC	RR	SPRYCEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
C	RR	SPRYCEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
DC	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
DC	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
DC	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	STIMYCINE	SOL.	0,2 G /10 ML	TO	1*1 SOL. 25 ML
AU LIEU DE						
	RR	STIEMYCIN	SOL.	0,2 G /10 ML	TO	1*1 SOL. 25 ML
	RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*10 CPR.(FL.)
	RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*20 CPR.(FL.)

RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*30 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*50 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*60 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*90 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*100 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*120 CPR.(FL.)

RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*180 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*500 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-100	CPR.RET.	100 MG	IV	1*1000 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*10 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*20 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*20 CPR.SS BLIST.

RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*30 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*50 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*60 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*90 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*100 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*100 CPR.SS BLIST.

RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*120 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*180 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*500 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-150	CPR.RET.	150 MG	IV	1*1000 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*10 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*20 CPR.(FL.)

RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*30 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*50 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*60 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*90 CPR.(FL.)
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*100 CPR.(FL.)

	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*120 CPR.(FL.)
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*180 CPR.(FL.)
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*500 CPR.(FL.)
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	RR	TRAMADOL RETARD EG-200	CPR.RET.	200 MG	IV	1*1000 CPR.(FL.)
C	RR	UROGRAFINE	SOL.P.PERF.	76 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 100 ML
AU LIEU DE						
	RR	UROGRAFINE	SOL.P.PERF.	76 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 100 ML
DC	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	1*1 AMP. +1*1 FL.SOLV. 2 ML
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	1*1 AMP. +1*1 FL.SOLV. 2 ML

DC	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	4*1 AMP. +4*1 FL.SOLV. 2 ML
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	4*1 AMP. +4*1 FL.SOLV. 2 ML
DC	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	10*1 AMP. +10*1 FL.SOLV . 2 ML
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	10*1 AMP. +10*1 FL.SOLV 2 ML
DC	RR	XOLAIR-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 MG	SC	1*1 AMP. +1*1 FL.SOLV. 2 ML
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 MG	SC	1*1 AMP. +1*1 FL.SOLV. 2 ML
H	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
H	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
H	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
H	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
	R	1-ALPHA LEO	GTTES	2 MCG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
AU LIEU DE						
	R	1-ALPHA	GTTES	2 MCG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
	RR	1-ALPHA LEO	SOL.INJ.	2 MCG /1 ML	IV	1*10 AMPOULES 0,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	1-ALPHA	SOL.INJ.	2 MCG /1 ML	IV	1*10 AMPOULES 0,5 ML
	RR	1-ALPHA LEO	SOL.INJ.	2 MCG /1 ML	IV	1*10 AMPOULES 1ML
AU LIEU DE						
	RR	1-ALPHA	SOL.INJ.	2 MCG /1 ML	IV	1*10 AMPOULES 1ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR. PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR. PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*6 FL. 200 ML
	R	DISPATIM	COLL.	0,25 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
	R	DISPATIM	COLL.	0,25 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
	R	DISPATIM	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
	R	DISPATIM	COLL.	0,5 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
C	RR	ENBREL-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	SC	1*4 FL.+4 SER.PREREMPL.+1*4 ADAPT.+ 4 AIG.+8 TA MP
	RR	FLIXOTIDE-50-DISKUS	DISQUES	50 MCG	IH	1*60 BLIST.U.D.
	RR	INFECTOFLAM	COLL.		CO	1*1 COLL. 5 ML
	RR	INFECTOFLAM	POMM.		CO	1*1 POMM. 4 G
	RR	LERIVON 10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MINIDIAB	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	NARAMIG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	NARAMIG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	R	NAXOGIN	CPR.	250 MG	PO	1*12 CPR.
	RR	NEURONTIN	GELULES	300 MG	PO	1*30 GELULES
	RR	PENSTAPHO	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IM	1*1 FIOLE +1*1AMP.SOLV. 2 ML
	R	RIDAURA	CPR.	3 MG	PO	1*60 TILTABS
	RR	SEROXAT	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	RR	SILKIS	POMM.	3 MCG /1 G	TO	1*1 POMM. 30 G
	RR	SILKIS	POMM.	3 MCG /1 G	TO	1*1 POMM. 100 G
	RR	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*100 CPR.
	P	TRAUMON	SPRAY	100 MG /1 ML	TO	1*1 SPRAY 50 ML
	R	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

R	VENTOLIN NEBULES	SOL.	2 MG /1 ML	IH	1*20 AMP. 2,5 ML
R	VENTOLIN NEBULES	SOL.	2 MG /1 ML	IH	1*40 AMP. 2,5 ML
R	VENTOLIN NEBULES	SOL.	2 MG /1 ML	IH	1*50 AMP. 2,5 ML
R	VENTOLIN NEBULES	SOL.	2 MG /1 ML	IH	1*60 AMP. 2,5 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 48 22 juin 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 12 mars 2010 portant nomination des membres de la commission de pilotage qui a pour mission de suivre l'organisation et d'accompagner le processus de validation des acquis de l'expérience professionnelle.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 11 janvier 2010 portant organisation de la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance des brevets, diplômes et certificats prévue au chapitre V de la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de pilotage qui a pour mission de suivre l'organisation et d'accompagner le processus de validation des acquis de l'expérience professionnelle:

M. Jos NOESEN, pédagogue, chargé de mission, représentant du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Mme Brigitte BEVER, chef de bureau, représentante du Service de la formation professionnelle;

Mme Marianne GILLEN, directrice du Lycée technique pour professions de santé, représentante du Collège des directeurs de l'enseignement secondaire et secondaire technique;

M. Roger THOSS, membre du comité de Direction, représentant de la Chambre de commerce;

M. Dan SCHROEDER, chef de service de la formation initiale, représentant de la Chambre des métiers;

M. Pol GANTENBEIN, secrétaire général, représentant de la Chambre d'agriculture;

M. Roger MELMER, directeur adjoint, et M. Carlo FRISING, conseiller de direction, représentants de la Chambre des salariés.

Art. 2. M. Jos NOESEN, précité, assumera les fonctions de président et Mme Brigitte BEVER, précitée, celles de secrétaire de la commission.

Art. 3. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera transmis aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 12 mars 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Hamza DJAFA à changer son nom patronymique actuel en celui de «XHAFA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Hamza DJAFA, né le 21 juin 1943 à Bare/Mitrovica, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8833 WOLWELANGE, 5, rue de l'Eglise, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «XHAFA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Hamza DJAFA est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «XHAFA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Joseph Jean MERSCH à changer ses prénoms actuels en ceux de «Jean Joseph».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Joseph Jean MERSCH, né le 17 avril 1948 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9147 ERPELDANGE, 53, rue Laduno, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Jean Joseph»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Joseph Jean MERSCH est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Jean Joseph».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 4 juin 2010 fixant pour la première session de l'année scolaire 2010/2011 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. La première session des concours pour le recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour l'année scolaire 2010/2011 commence le 15 septembre 2010 et se termine le 17 décembre 2010.

Art. 2. Le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour la première session 2010/2011 est fixé au 15 juillet 2010. Ces demandes, dûment signées par les candidats, préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

– un acte de naissance,
– une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale en cours de validité ou du passeport national en cours de validité,
– un extrait du casier judiciaire,
– un certificat d'inscription aux listes électorales,
– les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin du travail de la Fonction Publique.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 4 juin 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 7 juin 2010 portant désignation des membres du «comité REACH».

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 2 de la loi du 27 avril 2009

a) relative aux contrôles et aux sanctions concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et les restrictions y applicables, telles que ces substances sont visées par le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994
   – relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses
   – modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses

c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses

d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses;

Arrêtent:

Art. 1er. Est nommé membre du «comité REACH» tel qu'il a été institué par la loi du 27 avril 2009

a) relative aux contrôles et aux sanctions concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et les restrictions y applicables, telles que ces substances sont visées par le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) N° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994
   – relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses
   – modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses

c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses

d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses
   – pour le Ministre ayant dans ses attributions les finances: M. Stephan CHIES, inspecteur à l'Inspection d'Audit, de Comptabilité et d'Analyse de risque auprès de l'Administration des Douanes et Accises en remplacement de Monsieur Henri WELTER, dont il termine le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre du comité pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 7 juin 2010.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 février 2010, Monsieur Patrick HUBERTY, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de Gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Monsieur Yves HUBERTY, attaché de Gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du

1er mai 2010, Madame Patrice FURLANI, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction première classe. Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, Monsieur Claude PAULY, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 4 juin 2010, Madame Sandra DENIS, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction. Par arrêtés grand-ducaux du 12 mai 2010, Madame Myriam BENTZ et Madame Annick MAY, attachés de Gouvernement premiers en rang à l'administration gouvernementale, ont été nommées conseillers de direction adjoints. Par arrêtés grand-ducaux du 12 mai 2010, les dames Fernanda BRAS, Beryl BRUCK, Françoise KUTH, Sylvie PROMMENSCHENKEL, Stéfanie SIMONELLI, Laure WAGENER et les sieurs John DANN et Robert LOSCH, attachés de Gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de Gouvernement premiers en rang. Par arrêté grand-ducal du 4 juin 2010, Monsieur Roland KAYSER, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de Gouvernement hors cadre.

Par arrêtés grand-ducaux du 12 mai 2010, Madame Gabrielle MONVILLE et Monsieur Alain FRETZ, rédacteurs principaux à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau adjoints. Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, Madame Séverine MONTEIRO, rédacteur principal hors cadre, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre.

Administration judiciaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 juin 2010, Madame Sandy WITTE, rédacteur, est nommée rédacteur principal avec effet au 1er août 2010.

Administration de la nature et des forêts. – Examen d'admission définitive. – L'administration de la nature et des forêts organisera au courant de l'année 2010 l'examen ci-après:

Novembre 2010 examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur de la nature et des forêts.

Centre des technologies de l'information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010 Monsieur Tom BOHLER, chargé d'études informaticien au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé chargé d'études-informaticien principal. Par arrêté grand-ducal du 4 juin 2010, Monsieur Gilles FEITH, attaché de Gouvernement premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé directeur adjoint au Centre des technologies de l'information de l'Etat.

Comité interministériel de l'égalité des femmes et des hommes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 10 mai 2010 ont été nommé-e-s

membres effectifs/ives:

- Monsieur Manuel DILLMANN, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, Ministère d'Etat
- Madame Sasha BAILLIE, Secrétaire général adjoint, Ministère des Affaires Etrangères
- Monsieur Daniel FRIEDEN, Inspecteur principal 1er en rang, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
- Madame Bernadette FRIEDERICI-CARABIN, Conseillère de direction 1ère classe, Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme
- Madame Danièle KOHN-STOFFELS, Chargée de mission, Ministère de la Culture
- Madame Marguy KOHNEN, Attachée de Gouvernement 1ère en rang, Ministère du Développement durable et des Infrastructures
- Monsieur Manuel NICOLAS, Conseiller de direction 1ère classe, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur
- Madame Chantal FANDEL, Pédagogue, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
- Madame Maryse FISCH, Conseillère de Gouvernement 1ère classe, Ministère de l'Egalité des chances
- Madame Josiane ENTRINGER, Chargée de mission, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Madame Sylvie ARENDT, Licenciée en science sociale, Ministère de la Famille et de l'Intégration
- Madame Anouk AGNES, Attachée de Gouvernement 1ère en rang, Ministère des Finances
- Madame Josée KAPPWEILER, Chef de bureau, Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
- Madame Christiane LOUTSCH-JEMMING, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
- Madame Jeannine DENNEWALD, Conseiller de direction 1ère classe, Ministère de la Justice
- Madame Chantal JOST, Attachée d'administration, Ministère du Logement
- Madame Astrid SCHARPANTGEN, Infirmière hospitalière graduée, Ministère de la Santé
- Madame Barbara ROUSSEAU, Chargée d'études, Ministère de la Sécurité sociale
- Madame Nadine BASTIAN, Conseillère de direction adjointe, Ministère du Travail et de l'Emploi
- Madame Karin MEYER, Conseillère de direction 1ère classe, Administration de l'Emploi

membres suppléant-e-s:
- Madame Patrice KIEFFER, Conseiller de direction 1ère classe, Ministère d'Etat
- Madame Patrice SCHMITZ, Rédacteur principal, Ministère des Affaires Etrangères
- Monsieur Claude SCHWEICH, Inspecteur principal 1ère en rang, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
- Madame Elodie HOFMANN, Rédacteur principal, Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme
- Madame Anne HOFFMANN, Juriste, Ministère de la Culture
- Monsieur Ronald FRISING, Conseiller de direction 1ère classe, Ministère du Développement durable et des Infrastructures
- Madame Beryl BRUCK, Attaché de Gouvernement, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur
- Monsieur Michel LANNERS, Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
- Madame Isabelle WICKLER, Conseillère de direction 1ère classe, Ministère de l'Egalité des chances
- Madame Dominique FABER, Conseillère de direction 1ère classe, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Madame Brigitte SCHMITZ, Inspecteur principal 1ère en rang, Ministère de la Famille et de l'Intégration
- Monsieur Raoul WIRTZ, Attaché de Gouvernement 1ère en rang, Ministère des Finances
- Madame Nadine HOFFMANN, Attachée de Gouvernement, Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
- Monsieur Jean-Lou HILDGEN, Conseiller de direction 1ère classe, Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
- Monsieur Daniel RUPPERT, Conseiller de direction 1ère classe, Ministère de la Justice
- Madame Annick ROCK, Architecte, Ministère du Logement
- Madame Nadine CARRELLI-WELTER, Inspecteur principal, Ministère de la Santé
- Madame Karin MANDERSCHEID, Inspecteur principal 1ère en rang, Ministère de la Sécurité sociale
- Madame Michèle TOUSSAINT, Attachée de Gouvernement, Ministère du Travail et de l'Emploi

---

Commission de la Marque nationale du miel. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 3 juin 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 5 juin 2009 portant nomination des membres de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois, a été nommé membre suppléant Monsieur DIEDENHOFEN Nico, délégué de l'Union luxembourgeoise des consommateurs en remplacement de Madame WICTOR-SCHABER Mado.

Mme WIETOR Danielle, employée auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture remplacera Mme KREMER Chantal, employée auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture et secrétaire adjointe de ladite commission.

Conseil de Presse. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 7 juin 2010, Monsieur Georges KILL, président honoraire de la Cour administrative est nommé Président de la Commission des plaintes du Conseil de Presse pour une période expirant le 19 avril 2012.

Monsieur Jean MISCHO, Ministre plénipotentiaire honoraire et avocat général honoraire de la Cour de Justice des Communautés européennes est nommé Président de la Commission d'appel du Conseil de Presse pour une période expirant le 19 avril 2012.

Indice des prix à la consommation du mois de mai 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **759.03** pour le mois de mai 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de mai 2010 à **752.31**.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2664 Luxembourg, 15, rue de Verdi.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 juin 2011, prend effet le 3 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 076/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 70 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 076/4.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mai 2010.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. TRISOLL, avec siège social à L-5230 Sandweiler, Z.A.C. Op der Hokaul, Bâtiment C, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	03.05.10	M. Marc *Wagner*	Me Christian *Steinmetz*
2.	le sieur ARNOLD Andreas, commerçant en nom personnel et exerçant sous l'enseigne commerciale «ARNOLD ANDREAS», demeurant à L-3816 Schifflange, 44, rue des Mines	03.05.10	M. Marc *Wagner*	Me Christian *Steinmetz*
3.	s.à r.l. KAURI CAPITAL PROPERTIES, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	03.05.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
4.	s.à r.l. KAURI CAPITAL 5, avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades	03.05.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
5.	s.à r.l. MOTO HAUS, avec siège social à L-7738 Colmar-Berg, Z.I. Jean Piret	03.05.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
6.	S.A. HARTBORG, établie et ayant son siège social à L-4936 Bascharage, 57, rue de la Reconnaissance Nationale	03.05.10	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
7.	s.à r.l. Stable Holdings, établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch	05.05.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
8.	s.à r.l. Stable I, établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch	05.05.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
9.	s.à r.l. PRESTA +, établie et ayant son siège social à L-1230 Luxembourg, 35, rue Jean Bertels	07.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
10.	s.à r.l. AIGLE Express, établie et ayant son siège social à L-8413 Steinfort, 3C, rue du Cimetière	07.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
11.	s.à r.l. WOMALUX, avec siège social à L-4130 Esch-sur-Alzette, 54, avenue de la Gare	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
12.	S.A. C-O-M-G LUX, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M.Schnadt	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
13.	s.à r.l. FAMIL IMMO, avec siège social à L-8369 Hivange, 3, rue Kahler, de fait inconnue à cette adresse	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Aziza *Gomri*
14.	S.A. BRION IMMO LUXEMBOURG, avec siège social à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Aziza *Gomri*
15.	S.A. FOREVER INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Nicolas *Bernardy*

16.	S.A. MEETING POINT, établie et ayant son siège social à L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Nicolas *Bernardy*
17.	s.à r.l. FUNEDIS EUROPEAN GROUP, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Louisa *Silcox*
18.	S.A. GAP-72, ayant eu son siège social à L-4437 Soleuvre, 16, rue de Differdange, actuellement sans siège social connu	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Louisa *Silcox*
19.	S.A. FUTURE LIFE, anciennement «FUTURE LIFE INSURANCE BROKER S.A.», avec siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Cédric *Schirrer*
20.	S.A. DLTB, en liquidation volontaire, avec siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Andreea *Antonescu*
21.	s.à r.l. FINCOM. INTERNATIONAL, avec siège social à L-6654 Wasserbillig, 8, rue des Pépinières, de fait inconnue à cette adresse	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Yusuf *Meynioglu*
22.	S.A. BARCELVILA, établie et ayant son siège social à L-7010 Angelsberg, 13, Geie-Wee	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
23.	s.à r.l. D.T.A., avec siège social à L-3515 Dudelange, 42, route de Luxembourg	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
24.	s.à r.l. FARFALLINA, exploitant sous l'enseigne «ITAL-SHOES & PIÙ», avec siège social à L-4181 Esch-sur-Alzette, 11, avenue de la Gare	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marie-Christine *Gautier*
25.	s.à r.l. SPAGHETTERIA, faisant le commerce sous la dénomination «SPAGHETTI PALACE», anciennement «F. PARTICIPATIONS s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marie-Christine *Gautier*
26.	s.à r.l. PER TUTTI, avec siège social à L-7521 Mersch, 2, Op der Hatzgriecht	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
27.	S.A. COVERSYS INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
28.	s.à r.l. TRANS ADR, établie et ayant son siège social à L-6791 Grevenmacher, 20, route de Thionville	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
29.	S.A. C.M.R., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue	10.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
30.	s.à r.l. ROSARIO COIFFURE, établie et ayant son siège social à L-1278 Luxembourg, 3, rue Tony Bourg	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
31.	A.G. BROWA, avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, de fait inconnue à cette adresse	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
32.	s.à r.l. MODERN PLATRE, établie et ayant son siège social à L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart	14.05.10	Mme Nadine Walch	Me Olivier *Wagner*

33.	s.à r.l. DAVID PLATRE, établie et ayant son siège social à L-5630 Mondorf-les-Bains, 22, avenue Dr Klein	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
34.	s.à r.l. GA MOTO LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-1453 Luxembourg, 55, route d'Echternach	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
35.	le sieur MOREIRA RIBEIRO Sergio, commerçant, demeurant à L-4532 Differdange, 8, rue de la Chiers, ayant exploité le «CAFE HELIOS», à L-4818 Rodange, 77, avenue Dr Gaasch	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
36.	S.A. IM-TECH, ayant eu son siège social à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, actuellement sans siège social connu	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Florence *Giannetti-Lang*
37.	S.A. GENEDIF INTERNATIONALE, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse, de fait inconnue à cette adresse	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Florence *Giannetti-Lang*
38.	s.à r.l. TERRES ET PIERRES, avec siège social à L-3440 Dudelange, 58, avenue Grande-Duchesse Charlotte, de fait inconnue à cette adresse	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Fabienne *Gary*
39.	S.A. EYE-D, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, de fait inconnue à cette adresse	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Fabienne *Gary*
40.	S.A. ASSOCIATED CONSULTING PARTNERS, avec siège social à L-1251 Luxembourg, 15, avenue du Bois, de fait inconnue à cette adresse	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christel *Duval*
41.	S.A. LORD CONSULTING, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christel *Duval*
42.	S.A. NCE, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 1, rue de l'Industrie	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Isabelle *Genez*
43.	s.à r.l. MCS UNIT, établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon	14.05.10	Mme Nadine *Walch*	Me Isabelle *Genez*
44.	s.à r.l. LE FORT RHEINSHEIM, avec siège social à L-1470 Luxembourg, 41, route d'Esch	17.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
45.	S.A. BUREAU D'AGENTS COMMERCIAUX YVAN BODART, en abrégé «B.A.C. S.A.», avec siège social à L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville	17.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
46.	s.à r.l. JM, établie et ayant son siège social à L-3730 Rumelange, 94, Grand-rue	17.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
47.	S.A. IMMOSTEF, avec siège social à L-7790 Bissen, 20, rue Dr J.P. Ecker	17.05.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
48.	s.à r.l. MOMENTUM, établie et ayant son siège social à L-2444 Luxembourg, 50, rue des Romains	19.05.10	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*

49. s.à r.l. NAVIGARE, établie et ayant son siège social à L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg	21.05.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Olivier *Wagner*
50. le sieur Jean PAJAK, demeurant à F-57180 Terville, 5, Saint-François	21.05.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Fabien *Verreaux*
51. s.à r.l. MCP GROUP, avec siège social à L-8387 Koerich, 5, Montée Saint-Hubert	21.05.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
52. s.à r.l. SCOOP, avec siège social à L-8366 Hagen, 17, rue de Steinfort	21.05.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
53. s.à r.l. DBL-DESIGN, avec siège social à L-5450 Stadtbredimus, 2, Hamesfeld	21.05.10	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
54. S.A. DEUTON, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri	26.05.10	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
55. s.à r.l. GSB-LUX, avec siège social à L-5445 Schengen, 1E, route du Vin	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
56. s.à r.l. B & R, exploitant sous l'enseigne commerciale «LA BONNE AUBERGE», établie et ayant son siège social à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
57. S.A. PETRUSSE-IMMO, avec siège social à L-2330 Luxembourg, 142, boulevard de la Pétrusse, de fait inconnue à cette adresse	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Karima *Hammouche*
58. s.à r.l. PROJECT PLATRE, avec siège social à L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Karima *Hammouche*
59. S.A. GEFILUX, avec siège social à L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
60. s.à r.l. CEREP II INVESTMENT ELEVEN, établie et ayant eu son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
61. s.à r.l. CAFE HENRI VII, avec siège social à L-1251 Luxembourg, 42, avenue du Bois	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Réjane *Jolivalt*
62. s.à r.l. FINANCIAL IT SYSTEMS, anciennement «FINANCE & SYSTEMS s.à r.l.», établie et ayant eu son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, de fait établie à L-5718 Aspelt, 7, rue de Frisange	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Laurélia *Steinmetz*
63. s.à r.l. T&T BAR, avec siège social à L-2663 Luxembourg, 7, rue Vauban, de fait inconnue à cette adresse	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Michel *Nickels*
64. S.A. SOCASE, avec siège social à L-3852 Schifflange, 19, rue Aloyse Kayser, de fait inconnue à cette adresse	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Brahim *Sahki*
65. S.A. MUSEUM AND ASSOCIATION FOR THE RECOVERY OF HISTORICAL AIRPLANES AND VEHICLES S.A., en abrégé «MARHAV S.A.», ayant eu son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, actuellement sans siège social connu	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Aurélien *Latouche*
66. S.A. KAPAL INVESTISSEMENT, ayant eu son siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, actuellement sans siège social connu	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Cédric *Jeancolas*

67.	s.à r.l. PROFF, établie et ayant eu son siège social à L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés	31.05.10	M. Robert *Worre*	Me Mithlesh *Poisseroux*
		Diekirch		
68.	S.A. HOLZMARKT A.G., établie et ayant son siège social à L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange	05.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Hansen*
69.	s.à r.l. LA BRASSERIE, avec siège social à L-9047 Ettelbruck, 15, rue Prince Henri	12.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
70.	la dame Julia MOREIRA CACHETAS AMORIM, gérante, demeurant à L-9227 Diekirch, 2, Esplanade	12.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
71.	S.A. CDS CARS, établie et ayant son siège social à L-6470 Echternach, 20, rue de la Montagne	19.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
72.	S.A. STONE LIFE, établie et ayant son siège social à L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss	19.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
73.	s.à r.l. McLux, établie et ayant son siège social à L-9834 Holzthum, 11, rue Principale	19.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
74.	s.à r.l. ACQUAVIVA, exploitant le commerce sous l'enseigne commerciale SAN LORENZO, établie et ayant son siège social à L-6446 Echternach, 2, rue du Haut Ruisseau	19.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
75.	s.à r.l. S.A.F. Services Anti-Feu, établie et ayant son siège social à L-6580 Rosport, 5, rue du Camping	26.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*
76.	s.à r.l. CK LOGISTICS, établie et ayant son siège social à L-9650 Esch-sur-Sûre, op der Lae 5	26.05.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Hansen*

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement de STADTBREDIMUS
Secteur «Primerberg-Goldberg»

Mise en possession provisoire des nouvelles parcelles

En exécution des dispositions de l'article 34 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, l'Office national du Remembrement décrète la mise en possession provisoire des nouvelles parcelles du remembrement viticole de STADTBREDIMUS secteur Primerberg-Goldberg.

Les propriétaires entrent en jouissance des nouvelles parcelles à partir du 1er novembre 2010, sinon au plus tard après la finition des travaux connexes.

Il est porté à la connaissance des propriétaires que la mise en possession provisoire donne seulement droit à la jouissance d'exploitation agricole, viticole, arboricole ou forestière des nouvelles parcelles. La pleine propriété n'entrera en vigueur qu'après la transcription de l'acte de remembrement.

Luxembourg, le 17 juin 2010.

Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Remembrement des biens ruraux.

Remembrement de STADTBREDIMUS
Secteur «Primerberg-Goldberg»

Nouvelle distribution des terres – Dépôt définitif

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre de remembrement légal de STADTBREDIMUS, dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 6 juillet 2001, sont informés que le projet de lotissement des vignobles du secteur Primerberg-Goldberg a été arrêté définitivement sur la base des réclamations et observations présentées et que les documents visés à l'article 30 sub 1°, 2° et 3° sont déposés pendant 30 jours au bureau du secrétariat communal de Stadtbredimus à partir du 21 juin 2010.

Le secrétariat communal est ouvert:

du lundi au vendredi de 8 à 12 et de 13 à 17 heures.

Les réclamants qui n'ont pas obtenu satisfaction auprès de l'Office national du Remembrement, ainsi que tous les intéressés qui se croient lésés dans leurs droits par les modifications intervenues à la suite de réclamations de la part d'autres participants, peuvent contester leurs nouvelles attributions devant le greffe de la Justice de Paix de Luxembourg dans les 30 jours de dépôt, conformément aux prescriptions de l'art. 33 de la loi sus-mentionnée.

Luxembourg, le 17 juin 2010.

Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, Monsieur Marco FETZER, né le 7 février 1955, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, Madame le Docteur Doris KELLER, née le 3 janvier 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, Monsieur Markus KAWETZKI, né le 6 juillet 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, Monsieur Jacob VEDDER, né le 15 mai 1984, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 49 30 juin 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre hospitalier neuropsychiatrique.

Nous Henri, Grand-Duc du Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 4 de la loi modifiée du 17 avril 1998 portant création d'un établissement public dénommé «centre hospitalier neuropsychiatrique»;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration du centre hospitalier neuropsychiatrique pour une durée de six ans avec effet au 12 juin 2010:

* *représentants de l'Etat:*

Monsieur Alphonse MANGEN, réviseur d'entreprises

Monsieur le docteur Jean SCHARLE, directeur médical d'hôpital e. r.

Madame Suzette EVERLING, institutrice d'enseignement différenciée

Monsieur Norbert EWEN, professeur-psychologue

Madame Marlyse LAIR, infirmière

Monsieur Yves GOERGEN, architecte 1ère classe

Monsieur le docteur Marc GRAAS, médecin spécialiste en psychiatrie

Monsieur Laurent ZANOTELLI, conseiller de direction adjoint

* *représentant du personnel:*

Monsieur Charles JACOBY, infirmier psychiatrique dirigeant

* *représentant du corps médical de l'établissement:*

Monsieur le docteur Jean-Jacques WIRTZ, médecin-chef de division

Art. 2. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Château de Berg, le 11 juin 2010.
Henri

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 31 mai 2010, Monsieur Claude PLETSCHET, artisan stagiaire à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommé artisan auprès de la même administration à partir du 1er juin 2010.

Administration de la navigation aérienne. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, M. Claude BLASIUS est nommé à la fonction d'inspecteur technique principal à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, M. Carlo KOMES est nommé à la fonction d'inspecteur technique principal à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, Mme Nicole PEIFFER est nommée à la fonction d'inspecteur technique à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er juin 2010.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, M. Marc THRILL est nommé à la fonction d'inspecteur technique à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1er juin 2010.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 7 juin 2010, Madame Teresa Elisabete AZEVEDO CARNEIRO, née le 29 janvier 1976 à Luxembourg, demeurant à L-4632 Differdange, 2, rue du Moulin, a été autorisée à porter les nom et prénoms de AZEVEDO CARNEIRO Teresa Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 7 juin 2010, Monsieur José FERNANDES RIBEIRO DE MELO, né le 13 juin 1947 à Molelos/Tondela (Portugal), demeurant à L-3322 Bivange, 2, rue de la Poste, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE MELO José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 7 juin 2010, Monsieur Yawo HONOUDE, né le 30 novembre 1967 à Lomé/Bè (Togo), demeurant à L-7237 Helmsange, 27, rue Jean Mercatoris, a été autorisé à porter les nom et prénoms de HONOUDE André Yawo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Association syndicale libre. – Vichten. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour l'installation d'une conduite d'eau dans les parcs à bétail au lieu-dit «Am Nolstein» à Vichten, commune de Vichten, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Vichten.

Banque centrale du Luxembourg. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 le mandat de Monsieur Yves MERSCH en sa qualité de Directeur général de la Banque centrale du Luxembourg a été reconduit jusqu'au 7 juin 2016.

Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Madame Carole THEISEN, a été désignée membre suppléant, représentant le Ministère de la Santé, auprès de la commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale, en remplacement de Monsieur Raoul FRANCK dont le mandant a pris fin avec effet au 14 juin 2010.

Commission de Surveillance du Secteur Financier.

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2009

(Publication prévue par l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998 portant création d'une Commission de Surveillance du Secteur Financier)

CONSEIL DE GOUVERNEMENT du 21 mai 2010

Le Gouvernement en Conseil, dans sa réunion du 21 mai 2010, a accordé décharge aux organes de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour l'exercice 2009, conformément à l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998 portant création de la CSSF.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

Actif	*EUR*	*EUR*
Actif immobilisé		63.962.092
– Immobilisations corporelles	63.959.092	
– Immobilisations financières	3.000	
Actif circulant		25.086.765
– Créances résultant de ventes et prestations de services	903.658	
– Autres créances	81.042	
– Avoirs en banques	24.102.065	
Comptes de régularisation		1.487.012
Total de l'actif		90.535.869
Passif		
Capitaux propres		22.510.632
– Résultats reportés	22.493.861	
– Bénéfice de l'exercice	16.771	

Provisions		350.000
– Provisions pour risques et charges	350.000	
Dettes		67.057.184
– Dettes envers des établissements de crédit	64.883.892	
– Dettes sur achats et prestations de services	589.229	
– Autres dettes	1.584.063	
Compte de régularisation		618.053
Total du passif		90.535.869

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2009

Charges	*EUR*
Autres charges externes	4.616.412
Frais de personnel	26.154.117
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles	2.981.148
Intérêts et charges assimilées	2.205.059
Charges exceptionnelles	34.878
Bénéfice de l'exercice	16.771
Total des charges	36.008.385
Produits	
Taxes perçues	33.308.015
Autres produits d'exploitation	919.790
Intérêts et produits assimilés	656.453
Produits exceptionnels	1.124.127
Total des produits	36.008.385

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Andrée Billon	Simone Delcourt	Claude Simon	Jean Guill
Directeur	*Directeur*	*Directeur*	*Directeur général*

Entreprises de réassurance. – «REDCOR REASEGUROS S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, la société anonyme «REDCOR REASEGUROS S.A.» avec siège social à L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Entreprises de réassurance. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurance «AMTRUST RE OMEGA S.A.» et «AMTRUST RE BETA S.A.». – Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurance «AMTRUST RE OMEGA S.A.», société absorbante, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et l'entreprise de réassurance «AMTRUST RE BETA S.A.», société absorbée, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est autorisée.

Entreprises de réassurance. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurance «AMTRUST RE 2007 (Luxembourg) S.A.» et «AMTRUST RE GAMMA S.A.». – Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurance «AMTRUST RE 2007 (Luxembourg) S.A.», société absorbante, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et l'entreprise de réassurance «AMTRUST RE GAMMA S.A.», société absorbée, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est autorisée.

Entreprises de réassurance. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurance «KOMMUN GARANTI REINSURANCE S.A.», «SKANDKOM REINSURANCE S.A.» et «SVEKOM REINSURANCE S.A.». – Par arrêté ministériel du 8 juin 2010, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurance «KOMMUN GARANTI REINSURANCE S.A.», société absorbante, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, l'entreprise de réassurance «SKANDKOM REINSURANCE S.A.», société absorbée, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et l'entreprise de réassurance «SVEKOM REINSURANCE S.A.», société absorbée, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est autorisée.

Huissiers de justice. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Véronique REYTER, candidat-huissier de justice, a été nommée huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg.

Ministère de l'Egalité des chances. – Programme Actions Positives. – Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, l'agrément est accordé à la **société anonyme DELOITTE S.A.** ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, pour la mise en œuvre de son projet d'actions positives.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/3-2010.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2010, l'agrément est accordé à la **société à responsabilité limitée ALTER DOMUS s.à r.l.** ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, pour la mise en œuvre de son projet d'actions positives.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/4-2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de Consultation, de Formation, de Conseil, de Médiation, d'Accueil et d'Animation pour Familles. – Agréments. – L'agrément «formation et conseil socio-familial» prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «ErwuesseBildung asbl.», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, rue Marie-Thérèse, pour l'exercice des activités de formation et de conseil socio-familial.

L'agrément annule et remplace l'agrément CO-FC/025/2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN CO-FC/025/062010.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge luxembourgeoise», ayant son siège à L-2014 Luxembourg, B.P.404, pour l'exercice de son activité du service «Service vacances» sis à 34, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément annule et remplace l'agrément CO/AA/020/1998.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN CO/AA/020/062010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services d'assistance pour le placement familial. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 juin 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Inter-Actions», ayant son siège à L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville, pour l'exercice de l'activité «assistance pour le placement familial», à l'adresse L-2134 Luxembourg, 64, rue Charles Martel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 10 juin 2010 et est enregistré sous le numéro APF/01/6.

L'arrêté ministériel du 10 juin 2010 remplace l'arrêté ministériel du 14 décembre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agréments. – «L'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Norstadjugend asbl.» ayant son siège au 29, rue de la Gare, L-9233 Diekirch pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes au «Dikricher Jugendhaus Ciraj», sis à 13, rue de la Gare, L-9233 DIEKIRCH.

L'agrément annule et remplace l'agrément limité dans le temps N° RNAL200601/29.

L'agrément est enregistré sous le numéro 201006/45.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendtreff SaBa asbl.» ayant son siège à 60, rue de la Poste, L-4477 Belvaux pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Jugendtreff Gemeng Suessem» sis à 75, rue de Belvaux, L-4418 SOLEUVRE et dans son annexe à 33, rue de Niedercorn, L-4990 SANEM.

L'agrément annule et remplace l'agrément RN 200807/27.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201006/27.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendtreff SABA asbl.» ayant son siège à l'administration communale, 60, rue de la Poste, L-4477 Belvaux, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Jugendtreff Gemeng Bascharage», sis à 3, rue de la Poste, L-4939 BASCHARAGE

L'agrément annule et remplace l'agrément 200705/32.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201006/32.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendtreff SABA asbl.» ayant son siège à l'administration communale, 60, rue de la Poste, L-4477 Belvaux, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes à la MAISON DES JEUNES, sise à 2, rue des Ecoles, L-4994 SCHOUWEILER.

L'agrément annule et remplace l'agrément 200807/40.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201006/40.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendtreff Déifferdang asbl.», ayant son siège à 5, rue Roosevelt, L-4662 Differdange, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Jugendtreff Déifferdang», sis à 5, rue Roosevelt, L-4662 DIFFERDANGE et dans son annexe à la Maison des Jeunes de Lasauvage, sis à 88A, rue Principale, L-4698 LASAUVAGE.

L'agrément annule et remplace l'agrément 200601/26.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201006/26.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendzentrum Gemeng Monnerech asbl.» ayant son siège 1, rue de l'Eglise, L-3917 MONDERCANGE, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à «JUGENDHAUS MONNERECH» sis à 1, rue de l'Eglise, L-3917 MONDERCANGE.

L'agrément annule et remplace l'agrément 200410/20.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201006/20.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendtreff Kanton Kliärref asbl.» ayant son siège 24-26, rue de la Gare, L-9906 TROISVIERGES, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la MAISON REGIONALE DU NORD sise à 24-26, rue de la Gare, L-9906 TROISVIERGES et dans son annexe à HACHIVILLE, à WEISWAMPACH, au Lac et à CLERVAUX, Klatzewee.

L'agrément annule et remplace l'agrément 200607/27.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201006/27.

L'agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises a.s.b.l. ayant son siège à 2, rue du Fort Olisy, L-2261 LUXEMBOURG, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la Maison des Jeunes Remerschen, sise à 31, Wäinstrooss, L-5440 Remerschen et dans son annexe sise rue Schréngergaass, L-5692 ELVANGE.

L'agrément annule et remplace l'agrément limité dans le temps RN AL 200810/30 et est enregistré sous le numéro 200908/44.

L'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange asbl.», ayant son siège à Hesperange, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes au «Jugendhaus Hesper» sis à 365, rte de Thionville à Hesperange.

L'agrément annule et remplace l'agrément limité dans le temps AL200811/31 et est enregistré sous le numéro 200908/43.»

Remembrement des biens ruraux.

Remembrement de Burmerange

(Publication prescrite par l'article 41 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux)

En exécution de l'article 41 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, l'Office National du Remembrement a établi les rôles contributifs des propriétaires dans le périmètre de remembrement de BURMERANGE.

Lesdits rôles contributifs ont été rendus exécutoires par Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 mars 2010.

En application des articles 41 et 31, le présent avis est publié au Mémorial et les rôles contributifs sont déposés en enquête publique à la mairie de la commune de BURMERANGE, 5, rue Jean Hengen, L-5675 Burmerange du 28 juin 2010 au 27 juillet 2010 inclusivement.

Le secrétariat communal est ouvert, le lundi de 7.00 à 12.00 et de 14.00-16.00, du mardi au jeudi de 8.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, et le vendredi de 8.00 à 12.00 heures.

Suivant les dispositions de l'article 17, les réclamations contre l'évaluation des rôles peuvent être produites par les propriétaires concernés sous l'une des formes suivantes:

1. par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à cet effet au secrétariat communal, ou
2. par lettre recommandée à adresser au président de l'Office national du remembrement, B.P. 664, L-2016 LUXEMBOURG, ou

3. par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à son délégué, présent à la commune de Burmerange de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.00 les 20, 21 et 23 juillet 2010.

En vertu de l'article 42, les quotes-parts des propriétaires sont à virer au compte n° BCEELULL IBAN LU38 0019 1002 0111 5000 de l'ONR auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat jusqu'au 31 août 2010. Après cette date, les intérêts débiteurs au taux légal seront calculés sur les montants dus.

A défaut de paiement volontaire, le recouvrement des frais se fait comme en matière d'Enregistrement par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Luxembourg, le 25 juin 2010.

Le Président de l'ONR,
Charles Konnen

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 17 juin 2010, Monsieur le docteur Christian HAAN, né le 15 octobre 1981, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Société Nationale de Crédit et d'Investissement. – Conseil d'administration. – Nomination. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 21 mai 2010 Monsieur Marco CASAGRANDE, Secrétaire central à l'OGBL, a été nommé membre du conseil d'administration de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement en remplacement de Monsieur Alain KINN et afin de terminer le mandat de celui-ci avec effet rétroactif au 1er janvier 2010.

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

Complément n° 1: Période du 1er janvier au 31 mars 2010

Il y a lieu d'**ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 26 du 23 mars 2010:

I. Entreprises d'investissement

COMPAGNIE FINANCIERE INDEPENDANTE S.A., 5, Zone d'activité Bourmicht, L-8070 Bertrange

H CTG S.A., 21, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

IW LUX S.A.R.L., 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. Autres professionnels du secteur financier

AUGENTIUS FUND ADMINISTRATION (LUXEMBOURG) S.A., 4, route d'Arlon, L-8399 Windhof

BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT, MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 44, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

DOMINION CORPORATE SERVICES S.A., 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

LUXGLOBAL TRUST SERVICES S.A., 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

UNSWORTH & ASSOCIATES S.A R.L., 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg

III. PSF de Support

AMS SYSTEMS PSF S.A., 69, route d'Itzig, L-5231 Sandweiler

AUBAY S.A., 38, rue Pafebruch, L-8308 Capellen

B2 HUB S.A., 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FINADMIN E.I.G., 38, rue Pafebruch, Parc d'Activités Capellen, L-8303 Capellen

TELINDUS S.A., 81-83, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Il y a lieu de **retirer** du tableau arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 26 du 23 mars 2010:

I. Entreprises d'investissement

FUND-MARKET S.A., 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

HSH ASSET MANAGEMENT S.A., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A., 62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

II. Autres professionnels du secteur financier

ARKAI LUXEMBOURG S.A., 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SIX PAY S.A., 10, Parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach

III. PSF de support

TELINDUS PSF S.A., 2, rue des Mines, L-4244 Esch-sur-Alzette

Il y a lieu d'apporter les **modifications** suivantes au tableau arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 26 du 23 mars 2010:

Changements de dénomination:

I. Entreprises d'investissement

GIP INVEST S.A. en
HWB CAPITAL MANAGEMENT S.A., 7, am Scheerleck, L-6868 Wecker

SLF S.A. en
OPPORTUNITE LUXEMBOURG S.A., 13, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

II. Autres professionnels du secteur financier

FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A. en
CENTURIA CAPITAL LUXEMBOURG S.A., 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Changements d'adresse:

I. Entreprises d'investissement

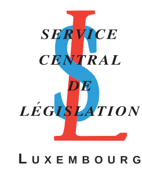
BAUMANN & PARTNERS S.A., 7, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
KMC FINANCE S.A., 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

II. Autres professionnels du secteur financier

AGIR LUXEMBOURG S.A., 25B, boulevard Royal, Forum Royal, 4ème étage, L-2449 Luxembourg
ARKAI LUXEMBOURG S.A., 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
BIL LEASE S.A., 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

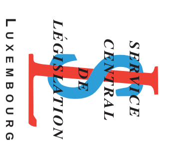


MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 50 1er juillet 2010

Sommaire



Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

299e MODIFICATION (11 juin 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	OSTACID	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	OSTACID	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	OSTACID	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	OSTACID	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	OSTACID	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 51 2 juillet 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 1er avril 2010 portant nomination du coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur pour les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment son article 7;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011:

Programme de formation: Conducteur de travaux

Coordinateur: Monsieur Michel Pundel, Professeur-Ingénieur.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 1er avril 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

François Biltgen

Arrêté ministériel du 2 avril 2010 instituant un groupe curriculaire pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer pour l'année scolaire 2009/2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté ministériel du 1er avril 2010 portant nomination du coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011;

Arrête:

Art. 1er. Est institué un groupe curriculaire pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer pour l'année scolaire 2009-2010.

Le groupe curriculaire pour le programme de formation «Conducteur de travaux» se compose comme suit:

– Monsieur Jean WAGNER, Directeur du LJBM
– Monsieur Michel PUNDEL, Coordinateur et Secrétaire
– Monsieur Pierre KOLBER, Professeur-Ingénieur, Titulaire de cours
– Monsieur Pierre KAYSER, Professeur-ingénieur, Titulaire de cours
– Monsieur Jean FEIEREISEN, Expert du milieu professionnel
– Prof. Dr Marc ANT, Expert du milieu professionnel.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre du groupe curriculaire pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 2 avril 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

François Biltgen

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Madame Alexandra Elisabeth Victoria DE TORNACO à changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Louis Jean Paul VANHEURCK en celui de «Vanheurck de Tornaco».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Alexandra Elisabeth Victoria DE TORNACO, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Louis Jean Paul VANHEURCK, né le 19 août 1996 à Uccle, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à B-1380 Lasne, 32, rue de Colinet, en celui de «Vanheurck de Tornaco»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Alexandra Elisabeth Victoria DE TORNACO est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Louis Jean Paul VANHEURCK en celui de «Vanheurck de Tornaco».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre des la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Nicolas Guillaume Arthur KUGELER à changer ses prénoms actuels en celui de «Niki».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Nicolas Guillaume Arthur KUGELER, né le 4 octobre 1975 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7415 Brouch, 2, route d'Arlon, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Niki»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Nicolas Guillaume Arthur KUGELER est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Niki».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Madame Isabelle MATOS PARREIRA à changer son nom patronymique actuel en celui de «JUNKER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Isabelle MATOS PARREIRA, née le 6 août 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6580 Rosport, 33, route d'Echternach, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «JUNKER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Isabelle MATOS PARREIRA est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «JUNKER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Stéphane RIES à changer son prénom actuel en celui de «Steve».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Stéphane RIES, né le 20 mai 1968 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9378 Hoscheid, 21, Geisseck, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Steve»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Stéphane RIES est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Steve».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Jean Paul Laurent VANHEURCK à changer son nom patronymique actuel en celui de «Vanheurck de Tornaco».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Paul Laurent VANHEURCK, né le 5 septembre 1991 à Uccle, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à B-1180 Bruxelles, 1327A, chaussée de Waterloo, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «Vanheurck de Tornaco»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Paul Laurent VANHEURCK est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «Vanheurck de Tornaco».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 17 juin 2010 portant accréditation du programme de formation menant au brevet de technicien supérieur «Conducteur de travaux».

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur;

Vu le règlement ministériel du 15 mars 2010 portant sur l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 15 janvier 2010 instituant un comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mai 2010 instituant trois commissions spéciales pour l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur pour l'année 2010;

Arrête:

Art. 1er. La formation menant au brevet de technicien supérieur «Conducteur de travaux» est accréditée pour une durée de cinq ans à partir du 15 septembre 2010. La formation menant au brevet de technicien supérieur «Conducteur de travaux» sera offerte au Lycée Josy Barthel Mamer, rue Gaston Thorn, L-8268 Mamer.

Art. 2. Par dérogation à l'article 1er l'accréditation de la formation menant au brevet de technicien supérieur «Conducteur de travaux» est assortie des conditions suivantes:

– La mise en place des mécanismes de garantie de la qualité interne (stratégie, instruments, mécanismes de retour d'information, comité de suivi et de perfectionnement de la formation qui associe des représentants du monde professionnel).
– Des garanties à fournir sur la disponibilité du corps enseignant nécessaire à la mise en œuvre du programme de formation et l'identification des responsables pédagogiques pour chaque module de formation.
– Le dispositif de stage doit être repensé en termes d'objectifs et de durée et doit être formalisé en conséquence.

Art. 3. Cet arrêté ministériel est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 juin 2010.
Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 17 juin 2010 portant accréditation du programme de formation menant au brevet de technicien supérieur «Génie technique».

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur;

Vu le règlement ministériel du 15 mars 2010 portant sur l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 15 janvier 2010 instituant un comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mai 2010 instituant trois commissions spéciales pour l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur pour l'année 2010;

Arrête:

Art. 1er. La formation menant au brevet de technicien supérieur «Génie technique» est accréditée pour une durée de cinq ans à partir du 15 septembre 2010. La formation menant au brevet de technicien supérieur «Génie technique» sera offerte au Lycée technique des Arts et Métiers, 19, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Art. 2. Par dérogation à l'article 1er l'accréditation de la formation menant au brevet de technicien supérieur «Génie technique» est assortie des conditions suivantes:

– La mise en place des mécanismes de garantie de la qualité interne (stratégie, instruments, mécanismes de retour d'information, comité de suivi et de perfectionnement de la formation qui associe des représentants du monde professionnel).
– Des garanties à fournir sur la disponibilité du corps enseignant nécessaire à la mise en œuvre du programme de formation.

Art. 3. Cet arrêté ministériel est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 juin 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 17 juin 2010 portant accréditation du programme de formation menant au brevet de technicien supérieur «Informatique».

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur;

Vu le règlement ministériel du 15 mars 2010 portant sur l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 15 janvier 2010 instituant un comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mai 2010 instituant trois commissions spéciales pour l'accréditation des programmes de formation menant au brevet de technicien supérieur pour l'année 2010;

Arrête:

Art. 1er. La formation menant au brevet de technicien supérieur «Informatique» est accréditée pour une durée de cinq ans à partir du 15 septembre 2010. La formation menant au brevet de technicien supérieur «Informatique» sera offerte au Lycée technique des Arts et Métiers, 19, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Art. 2. Par dérogation à l'article 1er l'accréditation de la formation menant au brevet de technicien supérieur «Informatique» est assortie de la condition suivante:

– La mise en place des mécanismes de garantie de la qualité interne (stratégie, instruments, mécanismes de retour d'information, comité de suivi et de perfectionnement de la formation qui associe des représentants du monde professionnel).

Art. 3. Cet arrêté ministériel est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 juin 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Madame Astrid GOEDERT, inspecteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de préposé du bureau d'imposition Ettelbruck de la section des personnes physiques de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur François NAU, inspecteur à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de préposé du bureau d'imposition Luxembourg 6 de la section des personnes physiques de la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Christian STEINBACH, attaché de Gouvernement 1er en rang à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction adjoint à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Madame Renée GOERES, inspecteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions d'inspecteur principal 1er en rang à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Romain SCHROEDER, inspecteur à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Joseph GOEBEL, contrôleur à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions d'inspecteur à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Daniel FELLER, rédacteur à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de vérificateur à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Francis LANNERS, contrôleur adjoint hors cadre à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de contrôleur en chef hors cadre à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Patrick LENERTZ, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de receveur D à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Bernard JUNG, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de receveur adjoint à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Madame Maryse LEY, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Madame Sonja WEBER, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Administration de la gestion de l'eau. – Démission. – Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Michel FRISCH, expéditionnaire technique à l'Administration de la gestion de l'eau, à partir du 1er juillet 2010.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Monsieur David Emanuel BRANCO DA COSTA, né le 31 octobre 1986 à Montelavar/Sintra (Portugal), demeurant à L-3813 Schifflange, 54, rue Basse , a été autorisé à porter les nom et prénom de COSTA David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Madame Dina Patrícia CAMELO MARQUES ALMEIDA, née le 13 mai 1986 à Seia (Portugal), demeurant à L-4451 Belvaux, 194, route d'Esch, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARQUES Dina Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Madame Sónia Alexandra CARVALHO E SILVA, née le 20 juin 1979 à Póvoa de Varzim (Portugal), demeurant à L-1338 Luxembourg, 70, rue du Cimetière, a été autorisée à porter les nom et prénom de SILVA Sonia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Monsieur Joe Daniel DA SILVA FERREIRA, né le 20 mai 1985 à Ettelbruck, demeurant à L-9090 Warken, 69, rue de Welscheid, a été autorisé à porter les nom et prénoms de SILVA Joe Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Monsieur Marco Samuel DOS SANTOS CASTANHA, né le 26 mai 1975 à Luxembourg, demeurant à L-1338 Luxembourg, 70, rue du Cimetière, a été autorisé à porter les nom et prénom de CASTANHA Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Monsieur Renato Daniel DOS SANTOS VIEIRA, né le 25 février 1992 à São Pedro da Cova/Gondomar (Portugal), demeurant à L-4750 Pétange, 1a, route de Longwy, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DOS SANTOS Renato Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Monsieur Wilson DUARTE GONÇALVES, né le 28 avril 1988 à Luxembourg, demeurant à L-4671 Oberkorn, 102, avenue du Parc des Sports, a été autorisé à porter les nom et prénom de GONÇALVES Wilson.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, Monsieur António de Jesus PEREIRA FERREIRA, né le 2 mai 1967 à Santa Leocádia/Chaves (Portugal), demeurant à L-3552 Dudelange, 21, rue Nic Conrady, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA Antonio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Marc HAYOT, Attaché de Gouvernement à l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration, est nommé Attaché de Gouvernement 1er en rang à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 52 **5 juillet 2010**

Sommaire

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE REGULATION
COMPTES ANNUELS 2009

Institut Luxembourgeois de Régulation
Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009

Conformément à l'article 18 de la loi modifiée du 30 mai 2005 portant: 1) organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation; 2) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, le Gouvernement en conseil a accordé dans sa séance du 12 mai 2010 la décharge à la direction de l'Institut Luxembourgeois de Régulation pour l'exercice 2009.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009 (après affectation)

ACTIF	Val. brutes	Corr. valeur	31.12.2009	31.12.2008
A. CAPITAL DE DOTATION NON VERSE				
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT				
C. ACTIF IMMOBILISE				
I. Immobilisations incorporelles				
II. Immobilisations corporelles *(2.a)*				
2. Installations techniques et machines	1.723.694,33	1.665.688,96	58.005,37	59.941,83
3. Autres installations, outillage et mobilier	3.420.479,22	2.872.085,93	548.393,29	967.575,81
III. Immobilisations financières *(2.b)*				
6. Autres prêts	4.910,00		4.910,00	4.910,00
Total (C)	**5.149.083,55**	**4.537.774,89**	**611.308,66**	**1.032.427,64**
D. ACTIF CIRCULANT				
II. Créances *(2.c)*				
1. Créances résultant de ventes et de prestations de services				
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1.770.852,08		1.770.852,08	1.127.484,33
4. Autres créances				
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	175.815,62		175.815,62	164.919,38
III. Valeurs mobilières				
3. Autres valeurs mobilières	7.000.099,97		7.000.099,97	7.000.099,97
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte chèques postaux, chèques et encaisse *(2.d)*	15.399.266,18		15.399.266,18	12.763.283,76
Total (D)	**24.346.033,85**		**24.346.033,85**	**21.055.787,44**
E. COMPTES DE REGULARISATION *(2.e)*	270.258,24		270.258,24	255.524,69
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)			**25.227.600,75**	**22.343.739,77**

PASSIF	31.12.2009	31.12.2008
A. CAPITAUX PROPRES *(2.f)*		
I. Capital de dotation	1.239.467,62	1.239.467,62
IV. Réserves		
4. Réserve pour investissement	15.389.413,93	13.283.882,18
V. Résultats reportés	7.550.545,18	6.958.002,00
VI. Résultats de l'exercice	526.382,94	592.543,18
Total (A)	**24.705.809,67**	**22.073.894,98**
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
3. Autres provisions	0,00	0,00
C. DETTES *(2.g)*		
4. Dettes sur achats et prestations de services		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	262.697,79	149.193,21
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	188.743,12	67.170,86
9. Autres dettes		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	57.750,80	40.731,40
Total (C)	**509.191,71**	**257.095,47**
D. COMPTES DE REGULARISATION *(2.h)*	12.599,37	12.749,32
TOTAL GENERAL (A+B+C+D)	**25.227.600,75**	**22.343.739,77**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2009 (après affectation)

A. CHARGES		2009	2008	B. PRODUITS		2009	2008
				1. Montant net du chiffre d'affaires	*(3.c)*	8.389.423,07	8.094.412,31
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	*(3.a)*	47.502,65	55.713,33	4. Autres produits d'exploitation		9.429,79	5.748,00
				7. Autres intérêts et produits assimilés			
b) Autres charges externes	*(3.a)*	2.182.328,55	1.866.662,11	b) autres intérêts et produits assimilés		226.910,39	438.994,65
3. Frais de personnel	*(3.b)*						
a) salaires et traitements		3.089.287,49	2.914.045,10				
b) charges sociales		141.301,29	129.679,88				
4. Corrections de valeur							
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		491.979,67	563.266,39				
5. Autres charges d'exploitation		38.500,89	44.650,33				
				10. Résultat de l'exercice			
7. Intérêts et charges assimilées							
b) autres intérêts et charges		2.948,02	2.421,92				
13.1. Réserve pour investissements		2.105.531,75	2.370.172,72				
13.2. Résultat de l'exercice		526.382,94	592.543,18				
Total		**8.625.763,25**	**8.539.154,96**	**Total**		**8.625.763,25**	**8.539.154,96**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2009

1. GENERALITES

L'Institut Luxembourgeois des Télécommunications a été créé par la loi du 21 mars 1997 sur les télécommunications.

Depuis la création de l'Institut, sa dénomination a été changée en Institut Luxembourgeois de Régulation et ses compétences ont été étendues par les lois respectivement du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité, du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux et du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel.

La loi du 30 mai 2005, portant sur l'organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, stipule dans son article 1er: «L'Institut Luxembourgeois de Régulation est un établissement public indépendant doté de la personnalité juridique. Il est placé sous l'autorité du ministre ayant dans ses attributions les relations avec l'Institut. Il jouit de l'autonomie financière et administrative. Son siège est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans toute autre localité du Luxembourg par règlement grand-ducal.»

L'article 16 de la loi du 30 mai 2005 portant sur l'organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation impose que l'Institut tienne une comptabilité appropriée à la nature et l'étendue de ses activités conformément aux dispositions légales du Livre 1er du Code de commerce modifié. Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, et présentés suivant les prescriptions de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés.

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2009 ont été établis conformément aux dispositions et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg. Les comptes sont tenus en EUR.

L'exercice financier de l'Institut coïncide avec l'année civile.

2. BILAN

2.a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient et font l'objet d'un amortissement linéaire.

Les valeurs brutes des postes installations techniques (1), mobilier (2), matériel de bureau (3), matériel roulant (4) et frais d'aménagement des locaux (5) ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2009	(+)	(-)	Valeur au 31.12.2009
(1)	1.700.517,23	23.177,10	0,00	1.723.694,33
(2)	381.168,99	7.230,69	0,00	388.399,68
(3)	2.365.018,55	40.452,90	6.015,65	2.399.455,80
(4)	57.064,99	0,00	23.258,14	33.806,85
(5)	598.816,89	0,00	0,00	598.816,89
Total	**5.102.586,65**	**70.860,69**	**29.273,79**	**5.144.173,55**

Les corrections de valeur des différents postes ci-dessus ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2009	(+)	(-)	Valeur au 31.12.2009
(1)	1.640.575,40	25.113,56	0,00	1.665.688,96
(2)	310.724,27	27.060,54	0,00	337.784,81
(3)	1.685.810,71	379.923,84	6.015,65	2.059.718,90
(4)	57.064,99	0,00	23.258,14	33.806,85
(5)	380.893,64	59.881,73	0,00	440.775,37
Total	**4.075.069,01**	**491.979,67**	**29.273,79**	**4.537.774,89**

La durée normale d'utilisation prévue des immobilisations est la suivante:

- installations techniques — 10 ans resp. 3 ans
- mobilier — 8 ans
- matériel de bureau, hardware et software — 3-5 ans
- matériel roulant — 5 ans
- frais d'aménagement des locaux — 10 ans

2.b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent un dépôt de garantie.

2.c) *Créances*

Les créances figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2009	2008
– clients	1.770.852,08	1.127.484,33
– créances diverses	173.237,05	164.237,54
– fournisseurs débiteurs	2.578,57	681,84
	1.946.667,70	1.292.403,71

Les créances se rapportant à l'exercice, exigibles postérieurement à la clôture se chiffrent à EUR 1.760.865,31 et sont incluses dans le poste «clients».

2.d) *Avoirs en banque*

Ce poste se subdivise comme suit:

	2009	2008
– avoirs en comptes courants et c.c.p.	15.398.246,57	12.761.645,02
– caisse	1.019,61	1.638,74
	15.399.266,18	12.763.283,76

2.e) *Comptes de régularisation à l'actif*

Ce poste concerne des frais d'exploitation constatés d'avance.

2.f) *Fonds propres*

Le capital de dotation représente une mise initiale de EUR 1.239.467,62.

Par décision du Conseil de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, les états financiers de l'Institut sont présentés après affectation de 80% du résultat de l'exercice à une «Réserve pour investissements».

Cette réserve est prévue pour la prévision d'investissements importants liés à l'activité de l'Institut.

2.g) *Dettes*

Les dettes figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2009	2008
– Fournisseurs	262.697,79	149.193,21
– Taxe sur la valeur ajoutée	37.214,26	26.989,84
– Impôts sur rémunération à payer	112.376,87	0,00
– Cotisations sécurité sociale	39.151,99	40.181,02
– Clients créditeurs	270,42	2.231,40
– Tantièmes et indemnités	38.500,00	38.500,00
– Rémunérations à payer	2.721,75	0,00
– Pension fonctionnaire	15.858,63	0,00
– Saisie salaire	400,00	0,00
	509.191,71	257.095,47

2.h) *Comptes de régularisation au passif*

Les comptes de régularisation au passif concernent des produits d'exploitation constatés d'avance pour un montant de EUR 12.599,37.

3. COMPTE DE PROFITS ET PERTES

3.a) *Consommation de marchandises et de matières premières et consommables et Autres charges externes (Charges brutes)*

Ce poste concerne les frais de fonctionnement normaux de l'Institut qui sont ventilés selon les marchés:

	Electricité	*Fréquence*	*Gaz*	*Numérotation*	*Postes*	*Télécom*	*2009*	*2008*
Loyers et charges locatives	72.957,20	385.084,59	72.957,20	29.282,81	110.975,01	160.638,95	831.895,76	822.500,19
Leasing matériel de bureau	2.145,62	26.725,31	2.145,62	2.124,11	3.196,91	6.746,93	43.084,50	51.956,09
Leasing matériel de transport	870,29	10.840,24	870,29	861,56	1.296,71	2.736,73	17.475,81	9.599,34
Entretien et réparations	12.958,09	99.877,35	12.958,09	7.782,61	19.573,93	73.044,53	226.194,60	186.595,31
Eau et Energie	1.893,47	10.522,49	1.893,47	803,30	2.877,92	4.238,54	22.229,19	23.055,86
Frais de PTT	2.784,22	32.626,62	2.470,42	2.276,68	10.475,19	8.211,31	58.844,44	61.544,71
Documentation	1.402,56	17.470,37	1.402,56	1.388,49	2.089,79	4.410,59	28.164,36	15.298,83
Imprimés et fournitures de bureau	606,61	7.556,05	606,61	600,59	903,84	1.907,55	12.181,25	16.568,85
Petit équipement	651,95	8.121,10	651,95	645,42	971,44	2.050,35	13.092,21	16.088,62
Fournitures diverses	474,88	5.910,24	474,88	469,74	707,55	1.492,61	9.529,90	7.490,17
Assurances	1.233,91	15.441,97	1.233,91	1.221,52	1.838,48	3.880,07	24.849,86	26.702,41
Honoraires et Commissions	21.832,94	70.749,79	77.662,31	28.494,81	20.628,95	211.037,28	430.406,08	181.739,30
Cotisations organismes internationaux	4.740,00	109.045,28	4.740,00	0,00	0,00	96.072,09	214.597,37	202.830,87

Transports, voyages et déplacements	5.477,65	68.229,19	5.477,66	5.422,53	8.161,60	17.225,20	109.993,83	104.707,75
Frais divers	3.874,92	48.264,94	3.874,93	3.836,02	5.773,44	12.184,78	77.809,03	53.088,39
Publicité et relations publiques	436,73	19.629,04	307,08	298,17	457,85	4.047,38	25.176,25	27.226,37
TOTAL	134.341,04	936.094,57	189.726,98	85.508,36	189.928,60	609.924,89	2.145.524.44	1.806.993,06

3.b) Frais de personnel

	Electricité	*Fréquence*	*Gaz*	*Numérotation*	*Postes*	*Télécom*	*2009*	*2008*
Salaires et traitements	248.286,83	1.425.688,53	224.149,50	171.569,43	239.361,37	780.231,83	3.089.287,49	2.914.045,10
Charges sociales	10.226,84	72.642,88	9.433,88	7.146,25	10.194,46	31.656,98	141.301,29	129.679,88
TOTAL	258.513,67	1.498.331,41	233.583,38	178.715,68	249.555,83	811.888,81	3.230.588,78	3.043.724,98

3.c) Montant net du chiffre d'affaires (Produits bruts)

Ce poste concerne les éléments suivants:

	2009	2008
Redevances secteur Electricité	407.375,28	454.553,50
Produits divers	236,55	796,52
Produits bruts secteur Electricité	***407.611,83***	***455.350,02***
Mise à disposition de fréquences UMTS	420.000,00	360.000,00
Mise à disposition de fréquences GSM / DCS 1800	2.595.000,00	2.696.250,00
Service fixe par satellite	252.736,11	307.992,43
Réseau mobile à utilisation partagée des fréquences	323.216,84	309.295,89
Réseau mobile public	105.767,74	101.687,82
Liaisons terrestres fixes par radio	485.224,94	298.521,64
Fréquences WLL	1.080,00	2.890,00
Service mobile aéronautique et maritime	84.259,86	76.043,16
Radioamateur	12.989,96	13.213,07
Produits divers	2.976,97	10.020,14
Produits bruts secteur Fréquence	***4.283.252,42***	***4.175.914,15***
Redevances secteur Gaz	437.770,12	363.790,00
Produits divers	236,55	796,44
Produits bruts secteur Gaz	***438.006,67***	***364.586,44***
Attribution et utilisation de numéros	1.000.010,25	986.383,59
Produits divers	234,16	788,44
Produits bruts secteur Numérotation	***1.000.244,41***	***987.172,03***
Remboursement frais de surveillance services postaux	460.770,36	425.815,36
Produits divers	352,45	1.186,67
Produits bruts secteur Postes	***461.122,81***	***427.002,03***
Réseaux et services de communications électroniques	1.803.165,95	1.671.973,50
Produits divers	768,77	12.414,14
Produits bruts secteur Télécom	***1.803.934,72***	***1.684.387,64***
TOTAL	8.394.172,86	8.094.412,31

3.d) *Compte de profits et pertes par secteur de l'exercice 2009 (avant affectation à la réserve pour investissements)*

PRODUITS	Secteur Electricité	Secteur Fréquences	Secteur Gaz	Secteur Numérotation	Secteur Postes	Secteur Télécom	Total ILR 2009	Total ILR 2008
Produits bruts	407.611,83	4.283.252,42	438.006,67	1.000.244,41	461.122,81	1.803.934,72	8.394.172,86	8.094.412,31
Total	**407.611,83**	**4.283.252,42**	**438.006,67**	**1.000.244,41**	**461.122,81**	**1.803.934,72**	**8.394.172,86**	**8.094.412,31**
CHARGES								
Charges brutes	134.341,04	936.094,57	189.726,98	85.508,36	189.928,60	609.924,89	2.145.524,44	1.806.993,06
Frais de personnel								
a) salaires et traitements	248.286,83	1.425.688,53	224.149,50	171.569,43	239.361,37	780.231,83	3.089.287,49	2.914.045,10
b) charges sociales hors pensions	10.226,84	72.642,88	9.433,88	7.146,25	10.194,46	31.656,98	141.301,29	129.679,88
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	8.340,45	79.728,42	8.279,64	4.705,10	15.221,71	375.704,35	491.979,67	563.266,39
Autres charges d'exploitation	6.416,67	6.417,46	6.416,67	6.416,65	6.416,67	6.416,67	38.500,79	44.650,33
Total	**407.611,83**	**2.520.571,86**	**438.006,67**	**275.345,79**	**461.122,81**	**1.803.934,72**	**5.906.593,68**	**5.458.634,76**
Sous-total	**0,00**	**1.762.680,56**	**0,00**	**724.898,62**	**0,00**	**0,00**	**2.487.579,18**	**2.635.777,55**
Autres produits d'exploitation *							**4.680,00**	**5.748,00**
Autres charges d'exploitation							**84.306,86**	**115.382,38**
Résultat d'exploitation de l'exercice							**2.407.952,32**	**2.526.143,17**
	Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé							
	Autres intérêts et produits assimilés						226.910,39	438.994,65
	Intérêts et charges assimilées						2.948,02	2.421,92
	Résultat financier						**223.962,37**	**436.572,73**
	Résultat de l'exercice						**2.631.914,69**	**2.962.715,90**

* Les autres produits d'exploitation représentent des recettes de loyer de parking.

4. AUTRES INDICATIONS

4.a) Personnel employé

Le nombre de personnes employées au 31 décembre 2009 à l'Institut Luxembourgeois de Régulation est de 38 (2008: 38).

4.b) Fonds de compensation marché électricité

Le règlement grand-ducal du 9 décembre 2005 modifiant le règlement grand-ducal du 22 mai 2001 concernant l'introduction d'un fonds de compensation dans le cadre de l'organisation du marché de l'électricité a instauré un fonds de compensation dans le cadre de la loi du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité, destiné à répartir équitablement entre tous les gestionnaires de réseau, les charges en relation avec l'exécution des obligations de service public.

L'article 20 de la loi du 30 mai 2005 portant sur l'organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation stipule qu'en cas de dissolution de l'Institut, l'Etat devient détenteur de tous les avoirs de l'Institut, à l'exception des avoirs servant à la compensation du service universel et/ou service public à assurer en vertu des compétences qui lui sont confiées.

4.c) Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration

La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2009 est de EUR 38.500,00 (2008: EUR 38.500).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 53 **8 juillet 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Alain Jules Marcel BERSCHEID et Madame Myriam JUNG à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Jessica JUNG en celui de «BERSCHEID».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Gilbert REUTER, avocat à la Cour, sollicitant au nom de Monsieur Alain Jules Marcel BERSCHEID et Madame Myriam JUNG, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Jessica JUNG, née le 31 juillet 1997 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9972 Lieler, 76, Haaptstrooss, en celui de «BERSCHEID»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Alain Jules Marcel BERSCHEID et Madame Myriam JUNG sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Jessica JUNG en celui de «BERSCHEID».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Madame Natalia GOMES RAMOS à changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Nathalie GOMES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Yves TUMBA MWANA, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Natalia GOMES RAMOS, née le 22 mai 1981 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1456 Luxembourg, 9, rue de l'Egalité, l'autorisation de changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Nathalie GOMES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Natalia GOMES RAMOS est autorisée à changer ses prénom et nom patronymique actuels en ceux de «Nathalie GOMES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 portant nomination d'un membre au Conseil d'administration de l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et notamment son article 8;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission honorable de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de l'Institut Luxembourgeois de Régulation est accordée à Monsieur Pierre RAUCHS.

Art. 2. Est nommé membre du Conseil d'administration de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, en remplacement de Monsieur Pierre RAUCHS, dont il achève le mandat:

Monsieur Marco ESTANQUEIRO, Rédacteur principal, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Art. 3. Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Palais de Luxembourg, le 21 juin 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 26 juin 2010 portant démission de ses fonctions d'un Conseiller du Conseil de la concurrence.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 7 (1) de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence;

Vu l'arrêté grand-ducal du 27 avril 2007 portant nomination, entre autres, de Madame Christiane WEIDENHAUPT aux fonctions de Conseiller du Conseil de la concurrence;

Vu la démission présentée par Madame Christiane WEIDENHAUPT en date du 15 juin 2010;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission honorable de ses fonctions de Conseiller du Conseil de la concurrence est accordée à Madame Christiane WEIDENHAUPT avec effet au 30 juin 2010.

Art. 2. Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Château de Berg, le 26 juin 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 28 juin 2010 portant nomination du Rapporteur général de l'Inspection de la concurrence.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu le changement d'administration de Monsieur Daniel BECKER, Rapporteur général de l'Inspection de la Concurrence avec effet au 1er avril 2010;

Vu l'article 8 de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence;

Arrête:

Art. 1er. Démission honorable de ses fonctions de Rapporteur général de l'Inspection de la Concurrence est accordée à Monsieur Daniel BECKER avec effet au 31 mars 2010.

Art. 2. Est nommée Rapporteur général de l'Inspection de la Concurrence avec effet au 1er juillet 2010 pour une durée de 7 ans: Madame Christiane WEIDENHAUPT, conseiller de gouvernement adjoint.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copies en seront adressées aux personnes désignées et ampliation en sera communiquée pour information à Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, à l'Administration du Personnel de l'Etat, au Conseil de la Concurrence ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 28 juin 2010.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des Bâtiments Publics. – Examens en 2010. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au courant de l'année 2010 les examens suivants:

– L'examen de fin de stage dans la carrière de l'artisan – spécialité menuisier est reporté au mois d'octobre 2010.
– Un examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale de la carrière de l'expéditionnaire aura lieu au mois d'octobre 2010.

Administration Gouvernementale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, Madame Christiane WEIDENHAUPT a été nommée Conseiller de Gouvernement adjoint à partir du 1er juillet 2010.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion. – Au cours du mois de décembre 2010, l'Administration des services techniques de l'agriculture, organisera un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Ronny KRIER, ingénieur-technicien à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommé ingénieur-technicien principal auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Suzanne LINK, ingénieur-technicien à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommée ingénieur-technicien principal auprès de la même administration.

Commissariat aux Assurances.

Comptes annuels du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2009 (FIN. 17/2010)

En application de l'article 21 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et suite à l'exposé de M. le Ministre des Finances, le Conseil de Gouvernement a convenu d'accorder décharge aux organes du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2009.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 2009
(en euros)

Débit

Frais de personnel	1 911 992,09
Autres charges brutes d'exploitation	1 100 544,46
Corrections de valeur sur immobilisations	62 496,93
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	10 000,02
Intérêts et charges assimilées	769,01
Charges exceptionnelles	5 150,48
Dotation à la réserve pour investissements	93 442,52
Bénéfice reporté de l'exercice	336 950,00
TOTAL	**3 521 345,51**

Crédit

Taxes	3 458 000,00
Intérêts et produits assimilés	52 889,45
Autres recettes	10 456,06
TOTAL	**3 521 345,51**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009
(en euros)

Actif

Actif immobilisé	272 515,39
Valeur brute	686 219,79
Corrections de valeur	-413 704,40
Actif circulant	7 085 310,74
Créances	64 928,68
Avoirs en banque, avoirs en compte	7 020 382,06
Comptes de régularisation	114 049,95
TOTAL	**7 471 876,08**

Passif

Capitaux propres	6 978 324,64
Dotation en espèces	371 840,29
Apports en nature	124 857,70
Réserve pour investissements immobiliers	4 996 235,27
Résultats reportés des exercices antérieurs	1 485 391,38
Dettes	156 601,44
Résultat reporté de l'exercice	336 950,00
TOTAL	**7 471 876,08**

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Le Comité de direction,
Victor ROD
Claude WIRION
Annick FELTEN

Magistrature. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, démission honorable de ses fonctions de Procureur Général d'Etat est accordée, sur sa demande, à Monsieur Jean-Pierre KLOPP. La mise à retraite est prononcée avec effet au 1er septembre 2010. L'intéressé est admis à faire valoir ses droits à la pension. Le titre honorifique lui est accordé.

Magistrature. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Robert BIEVER, Procureur d'Etat à Luxembourg, est nommé Procureur Général d'Etat avec effet au 1er septembre 2010.

Magistrature. – Prorogation. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, le mandat de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg de Monsieur Georges EVERLING, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 16 septembre 2010.

Entreprises d'assurances. – «ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL Luxembourg S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 21 juin 2010, Monsieur Olivier SCHMIDT-BERTEAU est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL Luxembourg S.A.» en remplacement de Monsieur Pierre MERSCH.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Nadine WALLERS, inspecteur de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction d'inspecteur de la sécurité sociale 1ère classe auprès de la même administration avec effet au 1er septembre 2010.

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Communiqué

Secteur Gaz naturel

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) Conditions générales d'utilisation du réseau géré par la Ville de Dudelange, élaborées sur base de l'article 29(6) de la loi modifiée du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché du gaz naturel.

Le texte mis en consultation peut être consulté sur le site internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 31 juillet 2010.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 juin 2010 il est stipulé qu'il est arrivé à son échéance le 31 mai 2010 l'arrêté ministériel du 19 août 2008 (enregistré sous le numéro MR 179/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 18 août 2013 à l'association sans but lucratif «Maison Relais de la Commune de Mondercange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3919 Mondercange, rue Arthur Thinnes – Maison communale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Pontpierre», L-4393 Pontpierre, 40, Grand'Rue.

Par arrêté ministériel du 10 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Eechternoacher Kannerstuff», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6434 Echternach, 29, rue André Duchscher, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Auberge de Jeunesse Echternach», L-6487 Echternach, Chemin vers Roudenhaff.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 juin 2012, prend effet le 10 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 391/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 72 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 31 mai 2010, enregistré sous le numéro MR 391.

Par arrêté ministériel du 10 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Maison Relais de la Commune de Mondercange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3919 Mondercange, rue Arthur Thinnes - Maison communale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Steebrécken», L-4394 Pontpierre, 3B, rue l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 juin 2011, prend effet le 10 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 392/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 161 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 31 mai 2010, enregistré sous le numéro MR 392.

Par arrêté ministériel du 10 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9147 Erpeldange, 6, rue Gruefwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 juin 2011, prend effet le 10 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 393**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 47 usagers.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'avril 2010.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. TRIGO LUX, établie et ayant son siège social à L-2611 Luxembourg, 19, route de Thionville	01.04.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
2	S.A. ESTIN, établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 39, route de Longwy	01.04.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
3.	le sieur SIEDLER MICHEL, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 42, boulevard J.F. Kennedy, ayant fait le commerce sous l'enseigne «Michel Siedler Immobilier», à l'adresse L-4384 Ehlerange, Zare Ouest Bâtiment MGM	09.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*
4.	S.A. APTELIA, établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades	09.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*
5.	S.A. LUX-HYGIENE SERVICE, établie et ayant son siège social à L-4959 Bascharage, 14, Zone Op Zaemer	09.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*

6.	s.à r.l. BCBG, anciennement «EUROPE 2 LUXEMBOURG s.à r.l.», avec siège social L-1611 Luxembourg, 61, Avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	12.04.10	M. Robert *Worre*	Me Philippe *Belche*
7.	S.A. EB3, anciennement «IMMO AQ S.A.», initialement «LE CARE S.A.» avec siège social à L-3391 Peppange, 17, rue de la Montagne, de fait inconnue à cette adresse	12.04.10	M. Robert *Worre*	Me Karima *Hammouche*
8.	s.à r.l. ALUMINIOS COIMBRA SILVA, en abrégé A.C.S. s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-3321 Berchem, 14, rue Hans Adam	14.04.10	Mme Carole *Err*	Me Céline *Botazzo*
9.	S.A. HERBRICH LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck 1	14.04.10	Mme Carole *Err*	Me Fabien *Verreaux*
10.	S.A. EVENTIS, établie et ayant son siège social à L-8211 Mamer, 59A, route d'Arlon, de fait établie à L-7220 Helmsange, 94, route de Diekirch	16.04.10	Mme Carole *Err*	Me Pascale *Petoud*
11.	s.à r.l. MASSIVBAU, établie et ayant son siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	16.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Céline *Botazzo*
12.	S.A. BURMANN INVEST, ayant eu son siège social à L-2551 Luxembourg, 133, avenue du Dix Septembre, actuellement sans siège social connu	16.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Céline *Botazzo*
13.	s.à r.l. CARRE D'AS, avec siège social à L-1224 Luxembourg, 4, rue Bender, de fait inconnue à cette adresse	16.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Sabrina *Mekhane*
14.	S.A. MultiCom, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 320, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	16.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Sabrina *Mekhane*
15.	S.A. R&D SOFT AND TRAINING, avec siège social à L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans, de fait inconnue à cette adresse	16.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Shirley *Freyermuth*
16.	s.à r.l. BREDY, avec siège social à L-4830 Rodange, 27, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	16.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Shirley *Freyermuth*
17.	s.à r.l. MJ ENTREPRISE, établie et ayant son siège social à L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle, Hall 1	16.04.10	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
18.	s.à r.l. CMI, établie et ayant son siège social à L-1320 Luxembourg, 54, rue de Cessange	22.04.10	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
19.	s.à r.l. BOOKS AND BEANS, établie et ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté	22.04.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
20.	S.A. Covent Garden, établie et ayant son siège social à L-2240 Luxembourg, 28, rue Notre Dame	22.04.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
21.	S.A. SOLUTECH-NICKERSON BENELUX, établie et ayant son siège social à L-5560 Remich, 32, rue Neuve	23.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Christelle *Frank*

22.	S.A. PRO-EVENT, ayant eu son siège social à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg, actuellement sans siège social connu	23.04.10	Mme Carole *Err*	Me Céline *Reymond*
23.	s.à r.l. ALMOLUX, établie et ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 58, rue Louis Pasteur	23.04.10	Mme Carole *Err*	Me Céline *Reymond*
24.	s.à r.l. S.R.C.R. Société des Restaurants du Centre Rosenstiel, établie et ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 4-6, rue Philippe II	23.04.10	Mme Carole *Err*	Me Fatiha *Dahou*
25.	S.A. TEMARLUX, établie et ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim	23.04.10	Mme Carole *Err*	Me Fatiha *Dahou*
26.	S.A. SANTI, établie et ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents	23.04.10	Mme Carole *Err*	Me Clément *Martinez*
27.	S.A. YESTERYEAR LUXEMBOURG IMPORT Limited, établie et ayant son siège social à L-8083 Bertrange, 19, rue du Parc	23.04.10	Mme Carole *Err*	Me Clément *Martinez*
28.	s.à r.l. DE LU HAUS, établie et ayant son siège social à L-6686 Mertert, 34, route de Wasserbillig	23.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astrid *Bugatto*
29.	s.à r.l. B&B HAUSTECHNIK, établie et ayant son siège social à L-6617 Wasserbillig, 64, route d'Echternach	23.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astrid *Bugatto*
30.	la dame HOMOR Eva Maria, commerçante, demeurant à L-4831 Rodange, 228, route de Longwy, ayant fait le commerce sous la dénomination «CAFE HOTEL DE VILLE», à L-4760 Pétange, 10, rue de Luxembourg	23.04.10	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
31.	S.A. ONDES LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, actuellement sans siège social connu	23.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Christelle *Frank*
32.	s.à r.l. BY LUX PROMOTIONS, ayant eu son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie/coin rue des Artisans, actuellement sans siège social connu	23.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
33.	s.à r.l. A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation	23.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne *Devin-Kessler*
34	S.A. L.BA INTERNATIONAL, avec siège social à L-5615 Mondorf-les-Bains, 1, rue Dicks, de fait inconnue à cette adresse	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
35.	S.A. I-BC, avec siège social à L-5811 Fentange, 136, rue de Bettembourg, de fait inconnue à cette adresse	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
36.	S.A. HSP, anciennement «HSP TELECOM, HIGH SPEED PACKET TELECOM. S.A.», avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, Avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*

37.	s.à r.l. LES MARGUILLERS, avec siège social à L-5310 Contern, 15, rue de Moutfort, de fait inconnue à cette adresse	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
38.	S.A. MARMOLUX GRANITS, en liquidation volontaire, avec siège social à L-7333 Steinsel, 60, Z.I. rue des Prés	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamira *Noura*
39.	S.A. CHICA, ayant eu son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard Prince Henri, actuellement sans siège social connu	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
40.	S.A. SOUSA GRANIT, avec siège social à L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
41.	s.à r.l. SOCCERWORLD, avec siège social à L-3898 Foetz, 11, rue du Brill, de fait inconnue à cette adresse	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
42.	S.A. MONTE LUX, avec siège social à L-1530 Luxembourg, 15A, rue de la Fonderie, de fait inconnue à cette adresse	26.04.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
43.	s.à r.l. CL CAR, établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon	28.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
44.	s.à r.l. LUCKY PUNCH INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-6850 Manternach, 15, Um Eer	28.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
45.	S.A. MULTI-METALL RECYCLING, établie et ayant son siège social à L-6680 Mertert, 2, rue Haute	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astid *Bugatto*
46.	s.à r.l. TH CONSTRUCTION, avec siège social à L-2220 Luxembourg, 443, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Claude *Hirsch*
47.	S.A. E.C. KASSEN, ayant eu son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, actuellement sans siège social connu	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Audrey *Sebe*
48.	S.A. EUROCOMPTES, établie et ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Audrey *Sebe*
49.	s.à r.l. RESIDENCE J.F.K., avec siège social à L-3316 Bergem, 3, rue de Schifflange, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	*Mme* Nathalie *Hilgert*	Me Adriana *Cristache-Freyermuth*
50.	S.A. SVELT'HOUSE, avec siège social à L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Adriana *Cristache-Freyermuth*
51.	s.à r.l. DENT-TECH, avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 86, Grand-rue, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Christophe *Ney*
52.	S.A. EF, avec siège social à L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht, Site COMES-PEDUS, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Christophe *Ney*
53.	s.à r.l. FRAPPADINGUE, avec siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 25, rue du Brill, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Fabien *Verreaux*

54.	s.e.c.s. TNG INTERNATIONAL, avec siège social à L-3316 Bergem, 3C, rue de Schifflange, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Fabien *Verreaux*
55.	s.à r.l. LA VOILE, avec siège social à L-4994 Schouweiler, 104, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Karima *Hammouche*
56.	s.à r.l. TOITURE D'AUJOURD'HUI, établie et ayant son siège social à L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Karima *Hammouche*
57.	S.A. EUROPEAN CONSULTING LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Pascale *Petoud*
58.	s.à r.l. FERPALUX, avec siège social à L-3542 Dudelange, 52, rue du Parc, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Pascale *Petoud*
59.	S.A. ALPHA & OMEGA, établie et ayant son siège social à L-5532 Remich, 9, rue Enz	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Claude *Hirsch*
60.	s.à r.l. Transport Logistic Group, établie et ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 42, Grand-rue	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*
61.	S.A. PROJECT INFO, avec siège social à L-8369 Hivange, 3, rue Kahler, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Laurent *Ludwiczak*
62.	s.à r.l. INTERNATIONAL EUROPE, avec siège social à L-8463 Eischen, 4C, rue du Bois, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Laurent *Ludwiczak*
63.	s.à r.l. ANDRE & ANDRE, avec siège social à L-4530 Differdange, 4, avenue Charlotte, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Kamilla *Ladka*
64.	s.à r.l. DE'LYS, avec siège social à L-4999 Schouweiler, 65, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	30.04.10	Mme Carole *Err*	Me Kamilla *Ladka*
65.	S.A. STEEL SERVICES, établie et ayant son siège social à L-4831 Rodange, 73, route de Longwy	30.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Steinmetz*
66.	s.à r.l. TRM Lux, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir	30.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
67.	s.à r.l. PUR METAL, exploitant sous l'enseigne commerciale «COULEUR METAL», établie et ayant son siège social à L-1333 Luxembourg, 3, rue Chimay	30.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Carmen *Rimondini*
68.	s.à r.l. GDN Distribution, établie et ayant son siège social à L-4490 Belvaux, 10, rue de l'Usine	30.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Steinmetz*
69.	s.à r.l. COIFFURE COLETTE, établie et ayant son siège social à L-3461 Dudelange, 5, rue des Ecoles	30.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Carmen *Rimondini*
70.	S.A. CONFORT-LINE SHOES, établie et ayant son siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 56, rue de la Libération	30.04.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*

		Diekirch		
71.	S.A. HATRALUX, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 19, Marbuergerstrooss	14.04.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
72.	s.à r.l. CINIA, exploitant le commerce sous l'enseigne commerciale ESPACE CARA COIFFURE, avec siège social à L-6440 Echternach, 21, rue de la Gare avec exploitation d'une succursale à L-6460 Echternach, 22, Place du Marché	14.04.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
73.	s.à r.l. MACK BUILDING COMPETENCE, établie et ayant son siège social à L-6484 Echternach, 5, rue de la Sûre	21.04.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
74.	s.à r.l. TR.G.D. LUX, établie et ayant son siège social à L-9980 Wilwerdange, Maison 5	28.04.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
75.	s.à r.l. PELLER & SCHMITZ, établie et ayant son siège social à L-8818 Grevels, 5, Bousserwée	28.04.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Charles *Steichen*
76.	s.à r.l. HERA – AGENCE DE PRESSE, établie et ayant son siège social à L-6475 Echternach, 20, rue Rabatt	28.04.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement envisagé dans la Commune de Clervaux et dans les communes limitrophes

Avis de dépôt des documents de l'enquête.

(Publication prescrite par l'article 17 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre provisoire de remembrement, tel qu'il a été fixé par arrêté ministériel du 18 mai 2010 pour des terres agricoles et forstières des sections cadastrales (en partie) A (dite Clervaux), D (dite Reuler) et E (dite Urspelt) de la commune de Clervaux, ainsi que D (dite Fischbach), E (dite Grindhausen) de la commune de Heinerscheid, de même que des parties de la section C (dite Marnach) de la commune de Munshausen et AD (dite Boxhorn) de la commune de Wincrange, ancienne commune d'Asselborn, sont informés que les documents de l'enquête sur l'utilité du projet de remembrement sont déposés au secrétariat communal de CLERVAUX pendant 30 jours, à partir du 19 juillet au 17 août 2010 inclusivement. Pendant ce délai, les intéressés sont admis, sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal, à prendre connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Clervaux est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et les mercredi et jeudi de 13.30 à 16.30 heures. Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription motivée et signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal de Clervaux;

b) par lettre recommandée au président de l'ONR, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;

c) par déclaration orale au président de l'ONR ou à ses délégués qui siègent au secrétariat communal à Clervaux, aux dates suivantes: du 3 au 5 août 2010, de 8.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.30 heures.

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers qui ne figurent pas sur les listes déposées au secrétariat communal de Clervaux ou qui contestent les surfaces cadastrales indiquées, sont priés de faire connaître par lettre recommandée au président de l'ONR, dans un délai de 30 jours fixé ci-dessus, la nature, l'étendue et le titre de leur droit.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office national du remembrement, sans préjudice du droit de recours devant le juge de paix dans les 30 jours de l'avertissement donné par l'Office national du remembrement concernant l'arrêt définitif des plans parcellaires, de la contenance et de la propriété des parcelles comprises dans le périmètre de remembrement.

Nul ne peut se prévaloir du fait qu'il n'aurait pas reçu de notification.

Luxembourg, le 1er juillet 2010.

Le Président de l'ONR,

Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 21 juin 2010, Monsieur le Docteur Steffen ABEL, né le 17 février 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 juin 2010, Madame le Docteur Maryam AGHAYAN, née le 20 juillet 1962, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2010, Monsieur le Docteur Daniel BAUCHOT, né le 15 juillet 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rhumatologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2010, Monsieur le Docteur Philippe LORIN, né le 19 octobre 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 juin 2010, Monsieur Manou PEIFFER, né le 2 juillet 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 juin 2010, Madame le Docteur Marisa SAINA, née le 18 mai 1949, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2010, Monsieur le Docteur Bernhard SCHMITZ, né le 13 avril 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

«SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS» – 2010, Recueil de Législation.

La brochure «**Sociétés et Associations**» vient de paraître, réactualisée, dans sa version «**2010**» , dans la collection «*Les Recueils de Législation*» éditée par le Service Central de Législation du Ministère d'État – Département des Relations avec le Parlement.

Entièrement remise à jour, elle présente les textes coordonnés – accompagnés d'un choix renouvelé de Jurisprudence – concernant les sociétés civiles, les sociétés commerciales, les groupements à finalité particulière, les associations et fondations sans but lucratif, ainsi que les publicité et comptes.

De surcroît, le lecteur trouvera, en annexe, un résumé de la procédure actuelle de publication au *Mémorial C*, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, *Recueil des Sociétés et Associations*.

La brochure «**Sociétés et Associations – 2010**» est commercialisée en librairie au prix de 25,00 euros.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 54 **8 juillet 2010**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

300e MODIFICATION (15 juin 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	AGNUCASTON	CPR.PELLIC.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	AGNUCASTON	CPR.PELLIC.		PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	AGNUCASTON	CPR.PELLIC.		PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	AREPANRIX-3,75 MCG /0,5ML	EM.INJ.	3,75 MCG /0,5 ML	IM	1*50 FL.SUSP.(ANTIGENE) +2*25 FL.ÉM.(ADJUVANT)
	R	DIOVAN	SOL.	3 MG /1 ML	PO	1*1 160 ML
HC	RR	DOCETAXEL EBEWE PHARMA-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL.À DIL. 2 ML
HC	RR	DOCETAXEL EBEWE PHARMA-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL.À DIL. 8 ML
HC	RR	DOCETAXEL EBEWE PHARMA-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*5 FL.À DIL. 2 ML
HC	RR	DOCETAXEL EBEWE PHARMA-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*5 FL.À DIL. 8 ML
HC	RR	DOCETAXEL EBEWE PHARMA-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL.À DIL. 2 ML
HC	RR	DOCETAXEL EBEWE PHARMA-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL.À DIL. 8 ML
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-10	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

	R	DONEPEZIL TEVA-5	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-05	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DONEPEZIL-HCL BETA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
HC	RR	DORIBAX-250MG	PDRE P.PREP.PERF.	250 MG	IV	1*10 FL. 20 ML
	R	DORZOLAMID COMP HEXAL-20MG /ML+5MG /ML	COLL.	20 MG /1 ML 5 MG /1 ML	OC	1*1 FL. 5 ML
	R	DORZOLAMID COMP HEXAL-20MG /ML+5MG /ML	COLL.	20 MG /1 ML 5 MG /1 ML	OC	1*3 FL. 5 ML
	R	DORZOLAMID COMP HEXAL-20MG /ML+5MG /ML	COLL.	20 MG /1 ML 5 MG /1 ML	OC	1*6 FL. 5 ML
	RR	DUOCOVER-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOCOVER-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOCOVER-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	DUOCOVER-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	DUOCOVER-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOCOVER-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*90 CPR.U.D.
	RR	DUOCOVER-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	DUOCOVER-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOCOVER-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOCOVER-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	DUOCOVER-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	DUOCOVER-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOCOVER-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*90 CPR.U.D.
	RR	DUOCOVER-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOPLAVIN-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOPLAVIN-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

	RR	DUOPLAVIN-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*90 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/100	CPR.PELLIC.	75 MG /100 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOPLAVIN-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOPLAVIN-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	DUOPLAVIN-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*90 CPR.U.D.
	RR	DUOPLAVIN-75/75	CPR.PELLIC.	75 MG /75 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	FASLODEX	SOL.INJ.	250 MG /5 ML	IM	1*2 SER.PREREMPLIE 5 ML +1*2 AIG.
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 20 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 50 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 20 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
HC	RR	GEMCITABIN EBEWE-10MG /ML	SOL.P.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
	RR	IMMUNOGAM-312UI /ML	SOL.INJ.	312 UI /1 ML	IM	1*1 FL. 1 ML
	RR	IMMUNOGAM-312UI /ML	SOL.INJ.	312 UI /1 ML	IM	1*1 FL. 5 ML
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*154 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*154 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)

R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*280 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG /25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*280 CPR.(FL.)
R	LOSARTAN-RATIOPHARM COMP-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG /12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	MENVEO	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*1 FL. +1*1 SER.PRER.
P	MUTAFLOR	GELULES		PO	1*20 GÉLULES (TUBE)
P	MUTAFLOR	GELULES		PO	1*50 GÉLULES (TUBE)
P	MUTAFLOR	GELULES		PO	1*100 GÉLULES (TUBE)
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*2 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*12 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*24 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*36 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*48 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*60 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*72 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*96 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL ANIS-2	GOMMES	2 MG	BU	1*204 GOMMES SS BLIST.

	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*2 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*12 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*24 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*36 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*48 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*60 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*72 GOMMES SS BLIST.
	P	NICOTINELL ANIS-4	GOMMES	4 MG	BU	1*96 GOMMES SS BLIST.
C	RR	NORVIR-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	3*30 CPR.(FL.)
	P	PANNOCORT	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 30 G
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-1	CPR.	1 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
	RR	REPAGLINID RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
	RR	RISTABEN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	RISTABEN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

	RR	RISTABEN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	RISTABEN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	RISTABEN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTABEN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/1000	CPR.PELLIC.	50 MG /1000 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	RR	RISTFOR-50/850	CPR.PELLIC.	50 MG /850 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 2,5 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 2,5 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*12 FL. 5 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*20 FL. 10 ML
HC	RR	ROCURONIUM TEVA-10MG /ML	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*60 FL. 5 ML
C	RR	STELARA-45MG	SOL.INJ.	45 MG	SC	1*1 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	STELARA-90MG	SOL.INJ.	90 MG	SC	1*1 SER.PRER. 1 ML
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*20 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*30 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*50 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*60 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*90 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*100 CPR.(FL.)

	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*120 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*180 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3	CPR.PELLIC.	500 MG /400 UI	PO	1*250 CPR.(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-140	GELULES	140 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-140	GELULES	140 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-180	GELULES	180 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-180	GELULES	180 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HEXAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-100	GELULES	100 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-100	GELULES	100 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-140	GELULES	140 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-140	GELULES	140 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-180	GELULES	180 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-180	GELULES	180 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-20	GELULES	20 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-20	GELULES	20 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-250	GELULES	250 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-250	GELULES	250 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-5	GELULES	5 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE HOSPIRA-5	GELULES	5 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-100	GELULES	100 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-100	GELULES	100 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-140	GELULES	140 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-140	GELULES	140 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-180	GELULES	180 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-180	GELULES	180 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-20	GELULES	20 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-20	GELULES	20 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-250	GELULES	250 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-250	GELULES	250 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-5	GELULES	5 MG	PO	1*5 GÉLULES(FL.)
C	RR	TEMOZOLOMIDE SANDOZ-5	GELULES	5 MG	PO	1*20 GÉLULES(FL.)
HC	RR	TEPADINA-100MG	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL.
HC	RR	TEPADINA-15MG	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	1*1 FL.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

C	RR	AGENERASE	CPS	150 MG	PO	2*240 CPS
C	RR	H.R.F.	PDRE P.PREP.INJ.	0,5 MG	IVSC	1*6 FL. +1*2 AMP.SOLV.
	P	K.H.3 GERIATRICUM	CPS		PO	1*30 CPS
	P	K.H.3 GERIATRICUM	CPS		PO	1*90 CPS
	P	K.H.3 GERIATRICUM	CPS		PO	1*150 CPS
C	RR	NEORECORMON	SOL.INJ.	1000 UI /0,3 ML	SCIV	1*6 SER.PREREMPLIES 0,3 ML
	P	NERIBASE	CR.		TO	1*1 CR. 50 G
	P	NERIBASE	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
	P	NERIBASE GRAS	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
	RR	SOTALEX	SOL.INJ.	40 MG /4 ML	IV	1*5 AMP. 4 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

C	RR	AGENERASE	CPS	50 MG	PO	1*480 CPS
C	RR	AGENERASE	CPS	150 MG	PO	1*240 CPS
C	RR	AGENERASE	SOL.	15 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 240 ML
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	EPREX-500	SOL.INJ.	500 UI /0,25 ML	SC	1*6 SER. 0,25 ML
HC	RR	ETOPOPHOS	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG	IV	1*1 FIOLE
C	RR	H.R.F.	PDRE P.PREP.INJ.	0,5 MG	IVSC	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV.
	RR	IMITREX	SPRAY	10 MG /0,1 ML	IN	1*2 FL. 0,1 ML
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

C	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML

C	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML

C	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	IVSC	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	IVSC	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	P	BOIRON-PRDTS HOMEOPATHIQUES UNITAIRES	DIVERS		PO	1*1 UNITAIRE
AU LIEU DE						
		BOIRON-PRDTS HOMEOPATHIQUES UNITAIRES	DIVERS		PO	1*1 UNITAIRE
	P	CACIT VITAMINE D3-1000MG /880U	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*30 SACH.
	P	CACIT VITAMINE D3-1000MG/ 880U	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*100 SACH.
AU LIEU DE						
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*100 SACH.
	P	CACIT VITAMINE D3-500MG /440U	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*30 SACH.

	P	CACIT VITAMINE D3-500MG /440U	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*100 SACH.
AU LIEU DE						
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*100 SACH.
	P	CAL-D-VITA-600MG /400U	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	P	CAL-D-VITA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*10 CPR.
	P	CAL-D-VITA-600MG /400U	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE						
	P	CAL-D-VITA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*20 CPR.
	P	CALCIGEN D FORTE-1000	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	P	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
	P	CALCIGEN D FORTE-1000	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	P	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
	P	CALCIGEN D FORTE-1000	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	P	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
	P	CALFOVIT D3-1000	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	P	CALFOVIT D3	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
	P	CARMOL	SOL.		PO	1*1 SOL 200 ML
AU LIEU DE						
	P	CARMOL	SOL.		PO	1*1 SOL. 240 ML
HC	RR	CHLORURE DE THALLIUM [201TI]-CIS	SOL.INJ.		IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CHLORURE DE THALLIUM [201TI]-CIS	SOL.INJ.		IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	CITRATE D'YTTRIUM-CIS BIO	SUSP.INJ.		IA	1*1 FL. 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CITRATE D'YTTRIUM-CIS BIO	SUSP.INJ.		IA	1*1 FL. 15 ML

R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR PLUS-100 /12,5	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	100 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
P	D-VITAL FORTE 1000MG /880U	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.
A U L I E U D E					
P	D-VITAL FORTE 1000/880	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.

	P	D-VITAL FORTE 1000MG /880U	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*30 SACH.
A U L I E U D E						
	P	D-VITAL FORTE 1000 /880	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*30 SACH.
HC	RR	DATSCAN	SOL.		IV	1*1 FL. 2,5 ML
A U L I E U D E						
	RR	DATSCAN	SOL.		IV	1*1 FL. 2,5 ML
HC	RR	DATSCAN	SOL.		IV	1*1 FL. 5 ML
A U L I E U D E						
	RR	DATSCAN	SOL.		IV	1*1 FL. 5 ML
	P	DOLISOS-PRDTS HOMEOPATHIQUES UNITAIRES	DIVERS		PO	1*1 UNITAIRE
A U L I E U D E						
		DOLISOS-PRDTS HOMEOPATHIQUES UNITAIRES	DIVERS		PO	1*1 UNITAIRE
HC	RR	ECHOGEN	EM.INJ.	2 PC	IV	1*1 KIT +1*1 FL.VERRE 5 ML
A U L I E U D E						
H	RR	ECHOGEN	EM.INJ.	2 PC	IV	1*1 KIT +1*1 FL.VERRE 5 ML
	P	EPTAVIT-1000MG /880U	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 CPR.EFF.
A U L I E U D E						
	P	EPTAVIT	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 CPR.EFF.
	P	EPTAVIT-1000MG /880U	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*90 CPR.EFF.
A U L I E U D E						
	P	EPTAVIT	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*90 CPR.EFF.
H	RR	ESMERON-100MG /1000ML	SOL.INJ.	100 MG /10 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	ESMERON	SOL.INJ.	100 MG /10 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
HC	RR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	375 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	375 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
HC	RR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IV	1*3 FL. 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IV	1*3 FL. 10 ML

C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
C	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	HUMASPECT	PDRE	10 MG	IV	1*1 KIT
A U L I E U D E						
H	RR	HUMASPECT	PDRE	10 MG	IV	1*1 KIT
HC	RR	IOMERON-250	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML
A U L I E U D E						
H	RR	IOMERON-250	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML

HC	RR	IOMERON-250	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-250	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML
HC	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 500 ML
HC	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML
HC	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML

HC	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 500 ML
HC	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 30 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 30 ML
HC	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 75 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 75 ML
HC	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 150 ML
HC	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IOMERON-400	SOL.INJ.	400 MG /1 ML	IAIVIP	1*1 FL. 250 ML
	RR	JANUVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	JANUVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.

RR	JANUVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	JANUVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.
RR	JANUVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.
RR	JANUVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.
RR	JANUVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.
RR	JANUVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.
RR	JANUVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	JANUVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.
RR	JANUVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.
RR	JANUVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE					
RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.

	RR	JANUVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	JANUVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	JANUVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	JANUVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	JANUVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.
	RR	JANUVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	JANUVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.
C	RR	KOGENATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE
AU LIEU DE						
DC	RR	KOGENATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE
DC	RR	KUVAN-100	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
DC	RR	KUVAN	SOL.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
DC	RR	KUVAN-100	CPR.	100 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
DC	RR	KUVAN	SOL.	100 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
DC	RR	KUVAN-100	CPR.	100 MG	PO	1*240 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
DC	RR	KUVAN	SOL.	100 MG	PO	1*240 CPR.(FL.)

	P	LEHNING-PRDTS HOMEOPATHIQUES UNITAIRES	DIVERS		PO	1*1 UNITAIRE
AU LIEU DE						
		LEHNING-PRDTS HOMEOPATHIQUES UNITAIRES	DIVERS		PO	1*1 UNITAIRE
HC	RR	LEUKOSCAN	PDRE P.PREP.INJ.	0,31 MG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	LEUKOSCAN	PDRE P.PREP.INJ.	0,31 MG	IV	1*1 FL.
H	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*10 POCHES 1000 ML
AU LIEU DE						
	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*10 POCHES 1000 ML
H	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*20 POCHES 500 ML
AU LIEU DE						
	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*20 POCHES 500 ML
H	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*30 POCHES 250 ML
AU LIEU DE						
	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*30 POCHES 250 ML
H	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*50 POCHES 100 ML
AU LIEU DE						
	RR	MANNITOL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*50 POCHES 100 ML
HC	RR	MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 10 ML
HC	RR	MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 15 ML
HC	RR	MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 20 ML
HC	RR	NEOSPECT	PDRE P.PREP.PERF.	47 MCG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	NEOSPECT	PDRE P.PREP.PERF.	47 MCG	IV	1*1 FL.

HC	RR	NEPHROMAG	PDRE P.PREP.INJ.	0,2 MG	IV	1*5 FL. +1*5 FL.SOLV. 2,5 ML
A U L I E U D E						
	RR	NEPHROMAG	PDRE P.PREP.INJ.	0,2 MG	IV	1*5 FL. +1*5 FL.SOLV. 2,5 ML
HC	RR	NEUROLITE	SET	0,9 MG	IV	1*5 FL.A +1*5 FL.B
A U L I E U D E						
	RR	NEUROLITE	SET	0,9 MG	IV	1*5 FL.A +1*5 FL.B
	RR	NOVONORM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	NOVONORM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	NOVONORM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	NOVONORM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	0,5 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	NOVONORM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*500 CPR.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	0,5 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	NOVONORM-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*1000 CPR.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	0,5 MG	PO	1*1000 CPR.
	RR	NOVONORM-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	NOVONORM-1	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E						
	RR	NOVONORM	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.

RR	NOVONORM-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	NOVONORM-1	CPR.	1 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	1 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
RR	NOVONORM-1	CPR.	1 MG	PO	1*500 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	1 MG	PO	1*500 CPR.
RR	NOVONORM-1	CPR.	1 MG	PO	1*1000 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	1 MG	PO	1*1000 CPR.
RR	NOVONORM-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	NOVONORM-2	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.
RR	NOVONORM-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	NOVONORM-2	CPR.	2 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	2 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
RR	NOVONORM-2	CPR.	2 MG	PO	1*500 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	2 MG	PO	1*500 CPR.
RR	NOVONORM-2	CPR.	2 MG	PO	1*1000 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NOVONORM	CPR.	2 MG	PO	1*1000 CPR.

HC	RR	OCTREOSCAN-111	SOL.INJ.	10 MCG	IV	1*1 VIAL A +1*1 VIAL B
AU LIEU DE						
H	RR	OCTREOSCAN-111	SOL.INJ.	10 MCG	IV	1*1 VIAL A +1*1 VIAL B
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 15 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 15 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	180 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML

HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL 200 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 500 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 200 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 10 ML

HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 15 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 500 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*25 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	240 MG /1 ML	IV	1*25 FL. 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML

HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 150 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 150 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 10 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML

HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 50 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 150 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 150 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 500 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 500 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*25 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	IV	1*25 FL. 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML

HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 150 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 500 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*6 FL. 200 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 20 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 50 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 150 ML

HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 500 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 500 ML
HC	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*25 FL. 20 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNIPAQUE	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	IV	1*25 FL. 20 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE 5 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE 5 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 10 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL. 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL. 10 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 15 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 15 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL. 15 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL. 15 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 15 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 15 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 20 ML
A U L I E U D E						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 20 ML

HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL. 20 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 40 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 40 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 50 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE AUTO-INJ. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE AUTO-INJ. 100 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*6 FL.VERRE AUTO-INJ. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*6 FL.VERRE AUTO-INJ. 100 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 5 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 10 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.PLAST. 15 ML

HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 15 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL. PLAST. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL. PLAST. 20 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 20 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL. PLAST. 40 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL. PLAST. 40 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL. PLAST. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL. PLAST. 50 ML
HC	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.VERRE AUTO-INJ. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OMNISCAN	SOL.INJ.	287 MG /1 ML	IV	1*10 FL.VERRE AUTO-INJ. 100 ML
H	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
H	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 4 ML
H	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
H	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 4 ML

H	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 2 ML
H	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 4 ML
H	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
H	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 4 ML
HC	RR	OPTISON	SUSP.INJ.	0,22 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 3 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OPTISON	SUSP.INJ.	0,22 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 3 ML
HC	RR	OPTISON	SUSP.INJ.	0,22 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 3 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OPTISON	SUSP.INJ.	0,22 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 3 ML
	RR	ORALAIR 100IR&300IR	CPR.		SL	1*31 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	ORALAIR 100IR/300IR	CPR.		SL	1*31 CPR.
	P	OSTEOFOS D3-1200MG /800U	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	P	OSTEOFOS D3	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
	RR	PRANDIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PRANDIN	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PRANDIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PRANDIN	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

RR	PRANDIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.
RR	PRANDIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PRANDIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	0,5 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
RR	PRANDIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRANDIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PRANDIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
RR	PRANDIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PRANDIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	1 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
RR	PRANDIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PRANDIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PRANDIN	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	RR	PRANDIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	PRANDIN	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	PRANDIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PRANDIN	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	PRANDIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PRANDIN	CPR.	2 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
HC	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 5 ML
HC	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 10 ML
AU LIEUDE						
H	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 10 ML
HC	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 15 ML
HC	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 17 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 17 ML
HC	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE 20 ML
HC	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 3,75 KG
AU LIEU DE						
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 3,75 KG
HC	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 7,5 KG
AU LIEU DE						
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 7,5 KG

HC	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUT. 30 KG
AU LIEU DE						
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUT. 30 KG
HC	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 37,5 KG
AU LIEU DE						
C	RR	PROTOXYDE D'AZOTE MESSER	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 37,5 KG
HC	RR	QUADRAMET	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	QUADRAMET	SOL.INJ.		IV	1*1 FL.VERRE 15 ML
C	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*1 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*1 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*5 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*5 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*10 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*10 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	2*5 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	2*5 SER. PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*1 SER. PREREMPLIE 0,8 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*1 SER. PREREMPLIE 0,8 ML
C	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*5 SER. PREREMPLIE 0,8 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*5 SER. PREREMPLIE 0,8 ML
C	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*10 SER. PREREMPLIE 0,8 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*10 SER. PREREMPLIE 0,8 ML

C	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI /0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	SONOVUE	PDRE P.PREP.INJ.	8 MCG /1 ML	IV	1*1 FL. +1*1 SER. PREREMPLIE
AU LIEU DE						
C	RR	SONOVUE	PDRE P.PREP.INJ.	8 MCG /1 ML	IV	1*1 FL. +1*1 SER. PREREMPLIE
HC	RR	SONOVUE	PDRE P.PREP.INJ.	8 MCG /1 ML	IV	1*1 FL.+1 DISP.MINISPIKE +1*1 SER. PREREMPLIE
AU LIEU DE						
C	RR	SONOVUE	PDRE P.PREP.INJ.	8 MCG /1 ML	IV	1*1 FL.+1 DISP.MINISPIKE +1*1 SER. PREREMPLIE
	P	STEOVIT D3 CITRON-1000MG /800UI	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3 CITRON-1000MG /800UI	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3 CITRON	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG /400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*20 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*20 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG /400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*30 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG /400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*50 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*50 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG /400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*60 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*60 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG /400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*90 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*90 CPR.(FL.)

P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG /400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*100 CPR.(FL.)
P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG /400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*120 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*120 CPR.(FL.)
P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE-500MG/400UI	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*180 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*180 CPR.(FL.)
P	STEOVIT D3-1000MG /880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*10 CPR.
P	STEOVIT D3-1000MG /880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*15 CPR.
P	STEOVIT D3-1000MG /880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*10 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*10 CPR.
P	STEOVIT D3-1000MG /880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*15 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*15 CPR.
P	STEOVIT D3-1000MG /880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*10 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*10 CPR.
P	STEOVIT D3-1000MG /880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	4*15 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	4*15 CPR.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.

P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.

	P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*120 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*120 CPR.
	P	STEOVIT D3-500MG-400UI	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*180 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*180 CPR.
	P	STEOVIT D3-500MG /200UI	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*30 CPR.A CROQUER
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*30 CPR.A CROQUER
	P	STEOVIT D3-500MG /200UI	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3-500MG/ 200UI	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3-500MG/200UI	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*100 CPR.A CROQUER
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*100 CPR.A CROQUER
	P	STEOVIT D3-500MG /200UI	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
HC	RR	TAXOTERE-20MG /0,5ML	SOL.P.PERF.	20 MG /0,5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 1,5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	TAXOTERE	SOL.P.PERF.	20 MG /0,5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 1,5 ML
	RR	TESAVEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

RR	TESAVEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	TESAVEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	TESAVEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	TESAVEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	TESAVEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	TESAVEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	TESAVEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	TESAVEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	TESAVEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	TESAVEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

	RR	TESAVEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	TESAVEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	TESAVEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	TESAVEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	TESAVEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	TESAVEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	TESAVEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TESAVEL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
HC	RR	TESLASCAN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TESLASCAN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	TESLASCAN	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TESLASCAN	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL. 50 ML
	R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*1 FL. 0,5 ML
AU LIEU DE						
	R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*1 AMP. 0,5 ML

R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*10 FL. 0,5 ML
AU LIEU DE					
R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*10 AMP. 0,5 ML
R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*20 FL. 0,5 ML
AU LIEU DE					
R	TRIAXIS	SUSP.INJ.		IM	1*20 AMP. 0,5 ML
RR	VENLAFAXINE PFIZER-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE PFIZER-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE PFIZER-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE PFIZER-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*84 GELULES U.D.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*84 GELULES U.D.
RR	VENLAFAXINE PFIZER-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE PFIZER-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE PFIZER-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE PFIZER-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.

	RR	VENLAFAXINE PFIZER-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*84 GELULES U.D.
AU LIEU DE						
	RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*84 GELULES U.D.
C	RR	VICTOZA-6MG/ML	SOL.INJ.	18 MG /3 ML	SC	1*1 STYLOS PRER. 3 ML
AU LIEU DE						
C	RR	VICTOZA-6MG/ML	SOL.INJ.	18 MG /3 ML	SC	1*2 STYLOS PRER. 3 ML
C	RR	VICTOZA-6MG/ML	SOL.INJ.	18 MG /3 ML	SC	1*2 STYLOS PRER. 3 ML
AU LIEU DE						
C	RR	VICTOZA-6MG/ML	SOL.INJ.	18 MG /3 ML	SC	1*2 STYLOS PRER. 30 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 20 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 50 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL.VERRE 100 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 200 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 500 ML

HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 50 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 100 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
HC	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	270 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 20 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 50 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 100 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 150 ML

HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 200 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. PO LYPROPYLENE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*1 FL. VERRE 500 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. VERRE 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. VERRE 200 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*6 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 20 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 50 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. VERRE 100 ML
HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 150 ML

HC	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	320 MG /1 ML	IAIV	1*10 FL. POLYPROPYLENE 500 ML
P		VITA-CALCEA-600MG/400UI	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
P		VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
	RR	XELEVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	XELEVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	XELEVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	XELEVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	XELEVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.
	RR	XELEVIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.
	RR	XELEVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	XELEVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.

	RR	XELEVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	XELEVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	XELEVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.
	RR	XELEVIA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.
	RR	XELEVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	XELEVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	XELEVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	XELEVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	XELEVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.
	RR	XELEVIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	XELEVIA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.

DC	RR	XOLAIR-150MG	SOL.INJ.	150 MG	SC	1*1 SER.PRER.
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-150	SOL.INJ.	150 MG	SC	1*1 SER.PRER.
DC	RR	XOLAIR-150MG	SOL.INJ.	150 MG	SC	1*4 SER.PRER.
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-150	SOL.INJ.	150 MG	SC	1*4 SER.PRER.
DC	RR	XOLAIR-150MG	SOL.INJ.	150 MG	SC	1*10 SER.PRER.
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-150	SOL.INJ.	150 MG	SC	1*10 SER.PRER.
DC	RR	XOLAIR-75MG	SOL.INJ.	75 MG	SC	1*1 SER.PRER. 0,5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-75	SOL.INJ.	75 MG	SC	1*1 SER.PRER. 0,5 ML
DC	RR	XOLAIR-75MG	SOL.INJ.	75 MG	SC	1*4 SER.PRER. 0,5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-75	SOL.INJ.	75 MG	SC	1*4 SER.PRER. 0,5 ML
DC	RR	XOLAIR-75MG	SOL.INJ.	75 MG	SC	1*10 SER.PRER. 0,5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	XOLAIR-75	SOL.INJ.	75 MG	SC	1*10 SER.PRER. 0,5 ML
H	RR	ZOFRAN	SIR.	4 MG /5 ML	PO	1*2 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
	RR	ZOFRAN	SIR.	4 MG /5 ML	PO	1*2 FL. 50 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	CLAMOXYL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG /150 MG	IM	1*3 FL. +1*3 AMP.SOLV. 5 ML
R	INFLEXAL-V	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.PREREMPLIE
RR	STATROL	COLL.		OC	1*1 COLL. 5 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	DIAMOX	CPR.	250 MG	PO	1*25 CPR.
R	DIAMOX	CPR.	250 MG	PO	1*250 CPR.
RR	DIAMOX	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IV	1*1 FIOLE
R	DIAMOX SUSTETS	CPS LIB.PROL.	250 MG	PO	1*40 SUSTETS
R	FURADANTINE MC	CPS	50 MG	PO	1*50 CPS
R	FURADANTINE MC	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS
P	MOTILIUM INSTANT-10	CPR.	10 MG	SL	1*20 CPR.FONDANTS

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 55 **13 juillet 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 26 janvier 2010 portant désignation d'un agent ayant la qualité d'officier de police judiciaire.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services;

Arrête:

Art. 1er. M. WEILER Jean-Marie, ingénieur technicien inspecteur principal 1er en rang hors cadre, est désigné en application de l'article 14 de la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services pour rechercher et constater les infractions à la loi précitée.

Art. 2. La compétence de l'agent assermenté s'étend à tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Ses procès-verbaux font foi jusqu'à preuve du contraire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie du présent arrêté sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre.

Ampliation en sera transmise à Monsieur le Procureur d'Etat pour information.

Luxembourg, le 26 janvier 2010.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 5 février 2010 portant désignation d'agents ayant la qualité d'officiers de police judiciaire.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi modifiée du 17 mai 1882 sur les poids et mesures telle qu'elle a été modifiée par la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services;

Arrête:

Art. 1er. Les agents du service de métrologie:
– M. HALSDORF Aloyse dit Mike, ingénieur technicien inspecteur principal,
– M. KIRCHEN John, ingénieur technicien inspecteur principal 1er en rang,
– M. VALENTINY Jean-Marc, ingénieur technicien inspecteur,

sont désignés en application de l'article 9 la loi modifiée du 17 mai 1882 sur les poids et mesures pour rechercher et constater les infractions relevant de la métrologie légale.

Art. 2. Leur compétence s'étend à tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Leurs procès-verbaux font foi jusqu'à preuve du contraire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie du présent arrêté sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Ampliation en sera transmise à Monsieur le Procureur d'Etat pour information.

Luxembourg, le 5 février 2010.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 1er juillet 2010 portant fixation des audiences de vacation pendant les vacances judiciaires de l'année 2010.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 142 et 150 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 17 juin 2010;

Arrête:

Art. 1er. Les audiences de vacation de la **COUR D'APPEL** pendant les vacances judiciaires de l'année 2010 sont fixées:

1) pour **plaidoiries**:

en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:

lundi, 19 juillet 2010, lundi, 26 juillet 2010, mardi, 3 août 2010, jeudi, 12 août 2010, lundi, 23 août 2010, lundi, 30 août 2010, et mercredi, 8 septembre 2010,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

2) pour les **prononcés**:
   en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:
   jeudi, 22 juillet 2010, vendredi, 30 juillet 2010, lundi, 9 août 2010, mercredi, 18 août 2010, vendredi, 27 août 2010, vendredi, 3 septembre 2010 et mardi, 14 septembre 2010,
   chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;
3) pour les **affaires criminelles** aux dates suivantes:
   jeudi, 22 juillet 2010, vendredi, 30 juillet 2010, vendredi, 6 août 2010, mercredi, 18 août 2010, jeudi, 26 août 2010, vendredi, 3 septembre 2010 et mardi, 14 septembre 2010,
   chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;
4) pour les affaires relevant de la **CHAMBRE DU CONSEIL DE LA COUR** aux dates suivantes:
   mercredi, 21 juillet 2010, mercredi, 28 juillet 2010, mercredi, 4 août 2010, lundi, 16 août 2010, mercredi, 25 août 2010, mercredi, 1er septembre 2010 et vendredi, 10 septembre 2010,
   chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire;
5) pour les affaires relevant de la **CHAMBRE D'APPEL DE LA JEUNESSE** aux dates suivantes:
   lundi, 23 août 2010 et lundi, 30 août 2010,
   chaque fois à 14.00 heures, salle n° CR.4.31, Cité Judiciaire.

Art. 2. Les audiences de vacation du TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG pendant les vacances judiciaires de l'année 2010 sont fixées:

a) en matière de référé:

1) pour les référés ordinaires:
les vendredis: 16 juillet 2010, 23 juillet 2010, 30 juillet 2010, 6 août 2010, 13 août 2010, 20 août 2010, 27 août 2010, 3 septembre 2010 et 10 septembre 2010,
chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire.

2) pour les référés divorce:
les vendredis: 16 juillet 2010, 23 juillet 2010, 30 juillet 2010, 6 août 2010, 13 août 2010, 20 août 2010, 27 août 2010, 3 septembre 2010 et 10 septembre 2010,
chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle TL.1.07, Cité Judiciaire.
En cas d'urgence, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

b) en matière correctionnelle:
les lundis: 19 juillet 2010, 26 juillet 2010, 2 août 2010, 9 août 2010, 16 août 2010, 23 août 2010, 30 août 2010, 6 septembre 2010 et 13 septembre 2010,
chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire.

c) en matière civile et commerciale:
les mardis: 20 juillet 2010, 27 juillet 2010, 3 août 2010, 10 août 2010, 17 août 2010, 24 août 2010, 31 août 2010, 7 septembre 2010 et 14 septembre 2010,
chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire.

d) en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:
les mardis: 20 juillet 2010, 27 juillet 2010, 3 août 2010, 10 août 2010, 17 août 2010, 24 août 2010, 31 août 2010, 7 septembre 2010 et 14 septembre 2010,
chaque fois à 15.00 heures, salle TJ.1.02, Cité Judiciaire.

e) pour les prononcés:
les jeudis: 22 juillet 2010, 29 juillet 2010, 5 août 2010, 12 août 2010, 19 août 2010, 26 août 2010, 2 septembre 2010 et 9 septembre 2010,
chaque fois à 9.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire.

f) pour la vérification des créances:
les jeudis: 22 juillet 2010, 29 juillet 2010, 5 août 2010, 12 août 2010, 19 août 2010, 26 août 2010, 2 septembre 2010 et 9 septembre 2010,
chaque fois de 14.30 à 18.00 heures, salle CO.1.01, Cité Judiciaire.

g) présentations de divorce:
les mercredis: 21 juillet 2010, 28 juillet 2010, 4 août 2010, 11 août 2010, 18 août 2010, 25 août 2010, 1er septembre 2010, 8 septembre 2010 et 15 septembre 2010,
chaque fois à 14.30 heures, salle TL.1.01, Cité Judiciaire.

Contrôle judiciaire des internements psychiatriques
selon les besoins du service, les mardis après-midis.

Chambre du Conseil
les lundis à 14.30 heures, les mercredis à 09.00 heures et les vendredis à 14.30 heures,
chaque fois en la salle TL.3.10, Cité Judiciaire.

Art. 3. Les audiences de vacation du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2010 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale et correctionnelle:
les mardis, 27 juillet 2010, 10 août 2010 et 31 août 2010,
chaque fois à 10.00 heures du matin

b) **en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:**
les mardis, 27 juillet 2010 et 10 août 2010,
chaque fois à 11.00 heures du matin

c) **en matière de référé (référés ordinaires et quant aux mesures provisoires en matière de divorce):**
le mardi de chaque semaine à 14.00 heures de l'après-midi.
En cas d'urgence, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

d) **comparutions personnelles des parties en matière de divorce par consentement mutuel:**
le mardi de chaque semaine à 15.30 heures de l'après-midi.
Tous les autres services continueront à fonctionner normalement durant les vacances judiciaires.
Les devoirs prévus à l'article 4 (2) de la loi du 10 décembre 2009 relative à l'hospitalisation sans leur consentement de personnes atteintes de troubles mentaux seront assurés à tour de rôle par les magistrats de service.

Art. 4. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2010 sont fixées:

a) **en matière civile, commerciale, de bail à loyer, de saisies-arrêts et d'aliments et de référés:**
les vendredis: 16 juillet 2010, 23 juillet 2010, 30 juillet 2010, 6 août 2010, 13 août 2010, 20 août 2010, 27 août 2010, 3 septembre 2010 et 10 septembre 2010,
chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° JP.1.19.

b) **en matière de droit du travail:**
les lundis: 19 juillet 2010, 26 juillet 2010, 2 août 2010, 9 août 2010, 16 août 2010, 23 août 2010, 30 août 2010, 6 septembre 2010 et 13 septembre 2010,
chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° JP.1.19.

Art. 5. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** pendant les vacances judiciaires de l'année 2010 sont fixées:

a) **en matière civile, commerciale, de référé, de bail à loyer, de saisie-arrêt et de cessions spéciales sur revenus protégés, de contredit à ordonnance conditionnelle de paiement, de surendettement des particuliers et de police:**
les mardis: 20 juillet 2010, 27 juillet 2010, 3 août 2010, 10 août 2010, 17 août 2010, 24 août 2010, 31 août 2010, 7 septembre 2010 et 14 septembre 2010,
chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 14, au 1er étage.

b) **en matière de droit du travail:**
les lundis: 19 juillet 2010, 26 juillet 2010, 2 août 2010, 9 août 2010, 16 août 2010, 23 août 2010, 30, août 2010, 6 septembre 2010 et 13 septembre 2010,
chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 14, au 1er étage.
Chaque juge de paix peut en outre siéger, en dehors de ses audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

Art. 6. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2010 sont fixées:

en matière civile, commerciale, de saisie-arrêt sur salaires, de cession sur salaires, de bail à loyer, de contributions aux charges du mariage ainsi que de droit du travail, y compris les référés ; des audiences extraordinaires pouvant être fixées aux seules fins de prononcer ou en matière de restitution du permis de conduire suite à un retrait provisoire:
les mercredis: 21 juillet 2010, 28 juillet 2010, 11 août 2010, 25 août 2010 et 8 septembre 2010,
chaque fois à 9.30 heures du matin.

Art. 7. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er juillet 2010
Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant les vacances judiciaires de l'année 2010

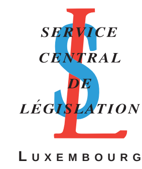
Cour administrative

Pendant la période du 16 juillet 2010 au 15 septembre 2010, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 9.00 heures.

Tribunal administratif

Pendant la période du 16 juillet 2010 au 15 septembre 2010, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 15.00 heures.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 56 **15 juillet 2010**

Sommaire



Arrêté ministériel du 1er juillet 2010 ayant pour objet de porter nouvelle composition de la commission des rentes pour les dommages de guerre corporels.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'arrêté ministériel du 25 mars 1947 instituant une commission des rentes pour les dommages de guerre corporels;

Vu les différentes modifications dans la composition de la commission des rentes intervenues par la suite;

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 1966 définissant la mission de la commission des rentes;

Considérant que suite à l'arrêté grand-ducal du 27 juillet 2009 portant constitution des ministères, le Service des dommages de guerre corporels a été placé sous la compétence du Ministère de la sécurité sociale;

Considérant qu'il y a partant lieu de procéder à une nouvelle composition de la commission des rentes;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission des rentes pour les dommages de guerre corporels:

Monsieur le Dr Georges MAJERUS, médecin-conseil auprès du Contrôle médical de la sécurité sociale;

Madame Barbara ROUSSEAU, chargée d'études à l'Inspection générale de la sécurité sociale;

Monsieur Aloyse ENTRINGER comme représentant de la Ligue luxembourgeoise des mutilés et invalides de guerre 1940-1945;

Monsieur le Dr André SCHWALL, médecin généraliste à Junglinster;

Monsieur le Dr Gérard SCHARLL comme représentant de l'Union nationale des passeurs et filiéristes luxembourgeois.

Art. 2. Monsieur le Dr Georges MAJERUS, préqualifié, assume la fonction de président de la commission.

La fonction de secrétaire administratif est exercée par Monsieur Romain EWERT, inspecteur principal 1er en rang au Ministère de la sécurité sociale.

Art. 3. Monsieur le Dr Alfred DIEDERICH, médecin-directeur adjoint du Contrôle médical de la sécurité sociale, est nommé expert de la commission.

Art. 4. Le présent arrêté qui est publié au Mémorial est adressé aux intéressés pour leur servir de titre et au contrôleur financier pour information.

Luxembourg, le 1er juillet 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 22 juin 2010, Monsieur Marinus Renatus ALBERS, né le 26 mars 1964 à Clervaux, demeurant à L-9640 Boulaide, 8B, rue Romaine, a été autorisé à porter les nom et prénom de ALBERS René.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 22 juin 2010, Madame Paula Cristina ALVES DOS SANTOS CARNEIRO, née le 6 mai 1976 à Tonda/Tondela (Portugal), demeurant à L-9419 Vianden, 43, rue du Vieux Marché, a été autorisée à porter les nom et prénom de DOS SANTOS CARNEIRO Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 22 juin 2010, Monsieur Camilo LEAL PINHEIRO, né le 13 novembre 1969 à Alpendorada e Matos (Portugal), demeurant à L-7788 Bissen, 39, rue de Reckange, a été autorisé à porter les nom et prénom de PINHEIRO Camilo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 22 juin 2010, Monsieur Sergey NAZAROV, né le 4 août 1961 à Moscou (Russie), demeurant à L-6969 Oberanven, 36, bei der Aarnescht, a été autorisé à porter les nom et prénom de NASAROF Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.



- Par arrêté ministériel du 22 juin 2010, Monsieur Alfredo David TEIXEIRA GONÇALVES, né le 31 décembre 1989 à Luxembourg, demeurant à L-2628 Luxembourg, 51, rue des Trévires, a été autorisé à porter les nom et prénom de GONÇALVES David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 22 juin 2010, Madame Cristina Maria TEIXEIRA LOPES, née le 9 mars 1969 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à L-9366 Ermsdorf, 3, Medernacherstrooss, a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Christina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par arrêté ministériel du 22 juin 2010, Madame Sílvia de Jesus TEIXEIRA MEIRELES, née le 3 août 1986 à Vilar de Ferreiros/Mondim de Basto (Portugal), demeurant à L-9229 Diekirch, 36, rue de l'Etoile, a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA MEIRELES Sylvie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'administration judiciaire organisera les 8 et 10 novembre 2010 un ***examen de fin de stage*** dans la carrière de ***l'agent de probation*** auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

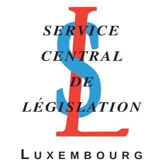
Administration judiciaire. – Republication. – Examen de promotion. – L'administration judiciaire organisera le 27 septembre 2010 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Caisse nationale de santé. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, Monsieur Servais HOFFMANN, attaché de direction 1er en rang auprès de la Caisse nationale de santé, a été nommé à la fonction de conseiller de direction adjoint auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er août 2010.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, Monsieur Mike WALCH, attaché de direction 1er en rang auprès de la Caisse nationale de santé, a été nommé à la fonction de conseiller de direction adjoint auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er juillet 2010.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de juin 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant III à la convention collective de travail pour les salariés de la Sàrl Capellen Services signé en date du 30 mars 2010 entre la direction de la Sàrl Capellen Services et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. c.p. bourg Luxembourg signé en date du 18 mai 2010 entre la direction de la S.A. c.p. Luxembourg et le syndicat OGB-L;
– Avenant VI – Annexe V – congés collectifs, à la convention collective de travail pour le secteur du bâtiment signé en date du 15 janvier 2010 entre le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics, la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie Civil et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail transports et logistique pour les salariés du secteur transport signé en date du 1er février 2010 entre le Groupement Transports et les syndicats OGB-L/ACAL et LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. SUDGAZ signée en date du 4 mai 2010 entre la direction de la S.A. SUDGAZ et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant aux conventions collectives de travail pour les salariés de l'Association Agricole LUXLAIT signé en date du 8 avril 2010 entre la direction de l'Association Agricole LUXLAIT et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. NOVAPRINT signée en date du 19 mai 2010 entre la direction de la S.A. NOVAPRINT, la délégation du personnel de la S.A. NOVAPRINT et le syndicat LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Sudgaz signée en date du 4 mai 2010 entre la direction de la S.A. Sudgaz et les syndicats OGB-L et LCGB.



Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010 Monsieur Frédéric SCHWANDT a été nommé attaché de légation en service ordinaire à partir du 1er juillet 2010.

Décision de la CSSF portant nomination des membres du jury de l'examen d'aptitude professionnelle des candidats réviseurs d'entreprises.

La direction de la Commission de Surveillance du Secteur Financier,

Vu la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit, et notamment son article 8, paragraphe (2);

Vu le règlement grand-ducal du 15 février 2010 pris en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit et déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises et notamment son article 6, paragraphe (2);

décide:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs du jury d'examen prévu à l'article 6, paragraphe (2) du règlement grand-ducal du 15 février 2010 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises, pour un terme de trois ans:

Monsieur Alphonse KUGELER, président de la Commission des Normes Comptables;

Monsieur Thierry BERTRAND, réviseur d'entreprises agréé;

Monsieur Philippe DUREN, réviseur d'entreprises agréé;

Madame Danièle GOEDERT, conseiller de direction 1ère classe auprès de la CSSF;

Madame Barbara MICHAËLIS, réviseur d'entreprises agréé;

Maître Alain STEICHEN, avocat à la Cour.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du jury, pour un terme de trois ans:

Madame Jacqueline AREND, attaché de direction auprès de la CSSF;

Madame Christelle BOUSSER, réviseur d'entreprises agréé;

Monsieur André CRELOT, ancien responsable de la comptabilité du groupe Kredietbank Luxembourg;

Monsieur Daniel CROISÉ, réviseur d'entreprises agréé;

Madame Marguy MEHLING, conseiller de direction 1ère classe auprès de la CSSF;

Monsieur Thierry REMACLE, réviseur d'entreprises agréé.

Art. 3. Monsieur Alphonse KUGELER, pré qualifié, est nommé président du jury.

Art. 4. La présidente décision sera publiée au Mémorial et sur le site Internet de la CSSF.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Claude SIMON	**Andrée BILLON**	**Simone DELCOURT**	**Jean GUILL**
Directeur	*Directeur*	*Directeur*	*Directeur Général*

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 juin 2010, l'organisme de certification Certipaq de Paris (F) a été agréé comme organisme de contrôle indépendant du label «Produit du terroir – Lëtzebuerger Rëndfleesch».

Par arrêté ministériel du 28 juin 2010, l'agrément du cahier des charges «Produit du terroir – Lëtzebuerger Rëndfleesch» a été délivré à la Chambre d'Agriculture.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 juin 2015, à Madame Isabelle HEYAR-KEMP, domiciliée à 25, rue Charlotte, L-4719 Pétange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 25, rue Charlotte, L-4719 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 avril 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/348-3/2010.



Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Louisiane Caroline BEN REGBA-CROZET, domiciliée à 20, rue Nicolas Biever, L-4033 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 20, rue Nicolas Biever, L-4033 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/429-2/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Sandra Marie PADRAO MARTINS-BARREIRA, domiciliée à 36, avenue de la Liberté, L-4601 Differdange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 36, avenue de la Liberté, L-4601 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 novembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/512-2/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 1 an, soit jusqu'au 14 juin 2011, à Madame Paula Cristina DAS NEVES TEIXEIRA MOTA-DA SILVA TEIXEIRA MOTA, domiciliée à 12, rue du Soleil, L-3788 Tétange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 12, rue du Soleil, L-3788 Tétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/523-2/2010

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Claudia Maria BASSI-VARINO ALMEIDA, domiciliée à 123, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 38, rue Philippe Manternach, L-9068 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 1 enfant.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/587/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Nancy WEBER-HUSINGER, domiciliée à 28, rue Philippe Manternach, L-9068 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 28, rue Philippe Manternach, L-9068 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/588/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Ana Leonor DA CRUZ SOFIA-TRINDADE AVO PRATAS PEREIRA, domiciliée à 34, rue Michel Weber, L-9089 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 34, rue Michel Weber, L-9089 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/589/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Ana Cristina PEREIRA BASTOS-CARREIRA GREGÓRIO, domiciliée à 5, route de Longwy, L-4750 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 5, route de Longwy, L-4750 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/590/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Olinda Manuela LOPES MARTINS-SILVA MIRANDA, domiciliée à 12, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 12, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/591/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Valentina LAHMEK-TABARCEA, domiciliée à 1, rue Joseph Muller, L-3651 Kayl, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1, rue Joseph Muller, L-3651 Kayl.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/592/2010.



Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 14 juin 2015, à Madame Pasqualina FERSINO-PIZZOLANTE, domiciliée à 20, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 20, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/593/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Sandy DA COSTA VIEIRA-PEIXOTO FERREIRA, domiciliée à 64, avenue de la Liberté, L-4601 Niederkorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 64, avenue de la Liberté, L-4601 Niederkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 1 enfant.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/594/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Maria Alexandrina DOS SANTOS COSTA-DA COSTA FERREIRA, domiciliée à 18, rue Marcel Reuland, L-4305 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 18, rue Marcel Reuland, L-4305 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/595/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Sonia Maria DOS ANJOS LOPES OLIVEIRA-CAMBIÄES ROSINHA, domiciliée à 42, rue de l'Eau, L-3232 Bettembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 42, rue de l'Eau, L-3232 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/596/2010.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 juin 2012, à Madame Sabrina SANTOS ESCOBAR-PALMIROTTA, domiciliée à 6, rue Léon Metzler, L-2151 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 6, rue Léon Metzler, L-2151 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/597/2010.

Par arrêté ministériel du 18 juin 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 17 juin 2012, à Madame Costina DI STEFANO-CONDURACHE, domiciliée à 10, cité Paerchen, L-3870 Schifflange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 10, cité Paerchen, L-3870 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/598/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 juin 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Centre Jean Wolter «Um Mouer»», à l'adresse L-3858 Schifflange, 35, rue Denis Netgen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 24 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/041**.

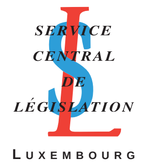
Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Centre Jean Wolter «Um Wendel»», à l'adresse L-3877 Schifflange, 37, rue du Stade.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 juin 2012, prend effet le 25 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/042**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Maison Biever», à l'adresse L-3877 Schifflange, 6, rue du Stade.



L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 décembre 2010, prend effet le 25 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/046**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 5 ans à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Maison Frieden», à l'adresse L-3841 Schifflange, 58, rue de Hédange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 juin 2015, prend effet le 25 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/047**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Dr Colling», à l'adresse L-3490 Dudelange, 32, rue Jean-Jaurès.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 24 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/044**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 5 ans à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Jugendgrupp et semi-logement», à l'adresse L-3504 Dudelange, 1-3, rue Pierre Krier.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 juin 2015, prend effet le 25 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/045**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Relais Maertenshaus», à l'adresse L-3490 Dudelange, 30, rue Jean-Jaurès.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 24 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/007**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service psycho-social et pédagogique», à l'adresse L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 décembre 2010, prend effet le 25 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/014**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service psycho-social et pédagogique», à l'adresse L-3543 Dudelange, 15, rue Pasteur.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 juin 2012, prend effet le 25 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/021**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Treffpunkt», à l'adresse L-3543 Dudelange, 15, rue Pasteur.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 24 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/013**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.



Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «service psycho-social et pédagogique, volet logements semi-autonomes», à l'adresse L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 décembre 2010, prend effet le 25 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/020**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé pour la durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Jugendpensioun», à l'adresse L-3442 Dudelange, 46, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 décembre 2010, prend effet le 24 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/021**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 juin 2012, prend effet le 28 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 132/5**.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants non-scolarisés est fixée à 69 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants scolarisés est fixée à 151 places dont 96 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 28 juin 2010, Monsieur le Docteur Christian MARIE, né le 18 juillet 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 juin 2010, Madame le Docteur Vannina MASI, née le 4 juillet 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 juin 2010, Monsieur le Docteur Cyril THIX, né le 20 août 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur le Docteur Vincent GIBLIN, né le 6 mars 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 24 juin 2010, Madame Claire NIHOTTE épouse FANGILLE, née le 1er janvier 1977, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 57 16 juillet 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 5 juillet 2010 instituant trois commissions ad hoc d'admission relatives à l'admission des candidats au 1er semestre 2010/2011 pour chaque formation menant au brevet de technicien supérieur offerte au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 11 (3);

Arrête:

Art. 1er. Sont instituées 3 commissions ad hoc relatives à l'admission des candidats au 1er semestre 2010/2011 pour chaque formation menant au brevet de technicien supérieur offerte au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion:

Commission ad hoc d'admission à la formation BTS: Assistant de direction

Madame José FRIDERES-POOS, Présidente

Madame Marielle BRUCK, Membre

Madame Martine DOLLAR, Membre

Madame Manon HOFFMANN, Membre

Commission ad hoc d'admission à la formation BTS: Gestionnaire comptable et fiscal

Monsieur Lucien BERSCHEID, Président

Monsieur Frank BOVÉ, Membre

Monsieur Jean-Marie JANS, Membre

Monsieur Marc WELTER, Membre

Commission ad hoc d'admission à la formation BTS: Gestionnaire en commerce et marketing

Madame José FRIDERES-POOS, Présidente

Monsieur Armand JUNCKER, Membre

Madame Edmée KRIER, Membre

Madame Dominique OSCH, Membre.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie de cet arrêté sera transmise à chaque membre des commissions ad hoc d'admission pour leur servir de titre ainsi qu'à la Cours des comptes pour information.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Alexandrina Maria FAJARDO RODRIGUES DA COSTA, née le 7 février 1962 à Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-9357 Bettendorf, 10, Cité Pierre Strauss, a été autorisée à porter les nom et prénoms de RODRIGUES Alexandrina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Marcia Cristina FERNANDES DE SOUSA, née le 17 août 1984 à Luxembourg, demeurant à L-6555 Bollendorf-Pont, 27, route de Diekirch, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERNANDES Marcia Christina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur António FIGUEIREDO GROU, né le 2 juin 1958 à Ferreira-A-Nova/Figueira Da Foz (Portugal), demeurant à L-7217 Bereldange, 40, rue de Bridel, a été autorisé à porter les nom et prénom de GROU António.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Rúben Daniel FIGUEIREDO RAMOS, né le 28 juillet 1990 à São Pedro/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-9170 Mertzig, 5, rue Zechel, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FIGUEIREDO Ruben Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Fábio Jorge FREITAS MARQUES RODRIGUES, né le 14 novembre 1987 à Marinha Grande/Marinha Grande (Portugal), demeurant à L-4988 Sanem, 2, rue de la Chiers, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FREITAS RODRIGUES Fabio Jorge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Paulo Alexandre FREITAS SALVADOR DE SOUSA, né le 28 septembre 1963 à Portimão (Portugal), demeurant à L-9262 Diekirch, 34, rue Neuve, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DE SOUSA Paulo Alexandre.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Sandy FREITAS SEQUEIRA, née le 8 septembre 1983 à Luxembourg, demeurant à L-7539 Rollingen, 12, rue Jaansmillen, a été autorisée à porter les nom et prénom de FREITAS Sandy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Sandra da Conceiçao FÉLIX DOS SANTOS, née le 24 juin 1978 à Luxembourg, demeurant à L-8224 Mamer, 15, rue de Copenhague, a été autorisée à porter les nom et prénom de FÉLIX Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Stéphanie GONCALVES FERNANDES, née le 11 août 1988 à Ettelbruck, demeurant à L-6314 Beaufort, 23, rue du Bois, a été autorisée à porter les nom et prénom de GONCALVES Stéphanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Carlos Alberto GONÇALVES DA SILVA, né le 16 janvier 1971 à São Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-1224 Luxembourg, 32, rue Ludwig van Beethoven, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA SILVA Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Maria da Luz GONÇALVES ÉVORA, née le 27 août 1980 à São João Baptista/Porto Novo (Cap-Vert), demeurant à L-4140 Esch-sur-Alzette, 35, rue Victor Hugo, a été autorisée à porter les nom et prénom de ÉVORA Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Alexandre MACEDO TEIXEIRA, né le 24 mai 1979 à Ettelbruck, demeurant à L-9175 Niederfeulen, 1, rue de la Fail, a été autorisé à porter les nom et prénom de MACEDO Alexandre.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Anthony Joseph MARQUEZ LOURENCO, né le 8 août 1987 à Neptune/New Jersey (États-Unis d'Amérique), demeurant à L-4062 Esch-sur-Alzette, 28, rue Clair-Chêne, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LOURENÇO Anthony Joseph.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur José António MARTINS PEREIRA, né le 24 octobre 1984 à Leça do Bailio/Matosinhos (Portugal), demeurant à L-6114 Junglinster, 6, um Railand, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Victor Miguel MATA SOUSA, né le 12 août 1982 à Ettelbruck, demeurant à L-9090 Warken, 32, rue de Welscheid, a été autorisé à porter les nom et prénom de SOUSA Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Rocco Tommaso MATARRESE, né le 4 septembre 1966 à Luxembourg, demeurant à L-8381 Kleinbettingen, 17, rue de Steinfort, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MATARRESE Tom Rocco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur João MORGADO SIMÕES NUNES, né le 30 mars 1952 à Cortegaça/Mortágua (Portugal), demeurant à L-5823 Fentange, 48, op der Sterz, a été autorisé à porter les nom et prénom de NUNES Joao.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Sandra Maria MOURA MARQUES MACEDO, née le 18 janvier 1972 à Loriga/Seia (Portugal), demeurant à L-6114 Junglinster, 29, um Railand, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARQUES Sandra Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Maria Cristina MOUTINHO CANDEIAS, née le 24 juillet 1965 à Encarnação/Mafra (Portugal), demeurant à L-7433 Grevenknapp, Maison 14A, a été autorisée à porter les nom et prénoms de CANDEIAS Maria Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Monsieur Julius Adolf MÜHLHAN, né le 9 mars 1936 à Kusel (Allemagne), demeurant à L-8228 Mamer, 33, rue Nicolas Flener, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MUEHLHAN Julius Adolf.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Communiqué du Ministère du Travail et de l'Emploi concernant le niveau du salaire social minimum à partir du 1er juillet 2010.

En application de l'article L. 223-1 du Code du travail, le taux du salaire social minimum est adapté à la cote d'application 719,84 de l'indice pondéré du coût de la vie à partir du 1er juillet 2010.

Le niveau du salaire social minimum correspondant à la cote d'application 719,84 de l'échelle mobile des salaires s'établit comme suit à partir de cette date:

(239,61 à l'indice 100)

Age	*Taux Mensuel*	*Taux Horaire*
à partir de 18 ans accomplis	**1.724,81**	**9,9700**
de 17 à 18 ans	**1.379,85**	**7,9760**
de 15 à 17 ans	**1.293,61**	**7,4775**

Salaire social minimum pour salariés qualifiés

Le niveau du salaire social minimum pour salariés qualifiés au sens des dispositions de l'article L. 222-4 du Code du travail est de 2.069,77 Euro par mois à partir du 1er juillet 2010.

Peut prétendre au salaire social minimum pour salariés qualifiés:

1. Le salarié qui exerce une profession comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel. Sont à considérer comme certificats officiels, les certificats reconnus par l'Etat luxembourgeois et qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de l'enseignement secondaire technique. L'équivalence des certificats qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle est reconnue par le Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports sur avis du Ministre du Travail et de l'Emploi.

   Toute condition de pratique professionnelle antérieure est supprimée depuis le 1er avril 1986 pour l'attribution du salaire social minimum pour salariés qualifiés.
2. Le détenteur du certificat de capacité manuelle (CCM) justifiant d'une pratique d'au moins deux années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré.
3. Le détenteur du certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP) justifiant d'une pratique d'au moins cinq années dans le métier ou la profession dans lesquels le certificat a été délivré.
4. A défaut de certificat, le salarié justifiant d'une pratique professionnelle minimale de dix années.
5. Lorsque l'apprentissage d'une profession n'est pas acquis par la voie d'une formation sanctionnée par la délivrance d'un certificat officiel, la loi subordonne l'acquisition du bénéfice de la qualité de salarié qualifié à une formation d'ordre pratique acquise par l'exercice durant une période minimale de six années de métier exigeant une certaine capacité technique.

Luxembourg, le 1er juillet 2010.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Immigration,
Nicolas Schmit

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 20 juillet 2010 est applicable la liste de prix nº 20 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunications qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public sur le site Internet «www.pt.lu» sous la rubrique «Télécom», ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/297/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 16 avril 2013 à Madame Lydie Anne Josée METZLER-ERSCH, domiciliée au 74, rue Michel Lentz, L-3251 Bettembourg, arrivera à son échéance en date du 15 juillet 2010, vu la décision de Madame Lydie Anne Josée METZLER-ERSCH, communiquée en date du 12 février 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/386/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 juillet 2010 à Madame Marie Pia BIDOLI, domiciliée au 15, rue Dr Michel Welter, L-4347 Esch-sur-Alzette, arrivera à son échéance en date du 14 juillet 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bascharage, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4920 Bascharage, 24, rue de l'Eau, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Op Acker», L-4940 Bascharage, 83a, avenue de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 juin 2012, prend effet le 18 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 001 C**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 242 places dont 220 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 mai 2006, enregistré sous le numéro MR 001 C.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Sispolo», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9806 Hosingen, 35, Haaptstrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Huser Kannerstuff», L-9807 Hosingen, 13, Kraeizgaass (y compris l'annexe sise à L-9806 Hosingen, 33, Haaptstrooss).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 juin 2012, prend effet le 17 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 322/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 49 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 (dont 32 places concernant l'immeuble sis à L-9807 Hosingen, 13, Kraeizgaass et 17 places concernant l'annexe sise à L-9806 Hosingen, 33, Haaptstrooss).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 mai 2009, enregistré sous le numéro MR 322.

Par arrêté ministériel du 18 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne Maison Erpelding», L-4602 Differdange, 191, avenue de la Liberté.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 juin 2011, prend effet le 18 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 394**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 98 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 juin 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 98/01/016.

Par arrêté ministériel du 7 juin 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «ZithaSenior S.A.», ayant son siège social à 30, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, rue Buurgkapp, L-6211 Consdorf.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 07/01/044.

Par arrêté ministériel du 7 juin 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Päiperléck sàrl», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «aide à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 09/06/016.

Par arrêté ministériel du 7 juin 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Päiperléck sàrl», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «soins à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 09/11/006.

Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 9, rue Pierre Dupong, L-3449 Dudelange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 98/01/018.

Par arrêté ministériel du 14 juin 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Syrdall Heem a.s.b.l.», ayant son siège à «Am Sand», L-6999 Oberanven, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: rue Principale, L-5201 Sandweiler.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 09/04/048.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard de l'exécution des travaux de mise en conformité suite au déménagement du «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem», à l'organisme gestionnaire «Muselheem a.s.b.l.», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 98/04/003.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 mai 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Les Petits Tournesol s.à r.l.» ayant son siège à L-3636 Kayl, 2 rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3636 Kayl, 2 rue de l'Eglise.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04362010.

Par arrêté ministériel du 1er juin 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Le Royaume de Winnie s.à r.l.» ayant son siège à L-8212 Mamer, 4 Barendall, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-8247 Mamer, 5A rue des Maximins.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04562010.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Butterfly Valley S.à r.l.» ayant son siège à L-2121 Luxembourg, 202 Val des Bons Malades, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-2121 Luxembourg, 202 Val des Bons Malades.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04552010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2011 à la société à responsabilité limitée «PiKi s.à r.l.» ayant son siège à L-6917 Roodt-Syre, Lotissement «Am Grund», pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-6832 Betzdorf, 12 rue d'Olingen.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2011.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04372010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Crèche Mes Premiers Pas s.à r.l.» ayant son siège à L-2165 Luxembourg, 115 rue des Muguets, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2165 Luxembourg, 115 rue des Muguets.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04382010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 30 juin 2011 à la société à responsabilité limitée «Prokids s.à r.l.», ayant son siège à Mersch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7365 Mersch, 28 rue Emmanuel Servais.

Etant donné que l'aménagement de l'extérieur n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 30 juin 2011.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04392010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 9 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, 257 route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8011 Strassen, 257 route d'Arlon.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04412010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément a été accordé à la société anonyme «M.I.D. SERVICES S.A.» ayant son siège social à L-1858 Luxembourg, 57 rue du Kirchberg pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2632 FINDEL, route de Trèves / N1.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04422010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément a été accordé à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42 rue Théodore Eberhard pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1328 Luxembourg, 45 rue Charlemagne.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04432010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Crèche Funtasy Stuff s.à r.l.» ayant son siège à L-5414 Canach, 26 rue de Gostingen, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-5414 Canach, 26 rue de Gostingen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04452010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 9 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, 257 route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-5650 Mondorf-les-Bains, 73 route de Remich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04462010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément a été accordé à Madame Helena PIRES LOURO habitant à L-1941 Luxembourg, 339 route de Longwy, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2143 Luxembourg, 125 rue Laurent Menager.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04472010.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément a été accordé à la société «Am Schleekenhaus s.à.r.l.» ayant son siège à L-1711 Luxembourg, 21 rue Bernard Haal, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1711 Luxembourg, 21 rue Bernard Haal.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04572010.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 24 juin 2010, Madame le Docteur Catherine JOUVE épouse DAVID, née le 19 août 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, Monsieur le docteur Eric REILES, né le 23 février 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 58 **22 juillet 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 12 avril 2010 portant approbation du nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels «OGB-L – Caisse de Décès».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que le nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels «OGB-L – Caisse de Décès» est conforme aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Le nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels «OGB-L – Caisse de Décès» est approuvé.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe le nouveau texte des dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 avril 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Nouveaux statuts de la société de secours mutuels «OGB-L – Caisse de Décès»

Chapitre Ier. - Dénomination et siège de la société

Art. 1er. Il est créé une société de secours mutuels sous la dénomination «OGB-L – Caisse de décès», et désignée dans les présents statuts par «la société».

La société est régie par la loi du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels et ses règlements d'exécution.

Le siège de la société est situé à Esch-sur-Alzette.

Chapitre II. - Objet de la société

Art. 2. La société a pour objet de verser, en cas de décès d'un membre, une indemnité aux survivants de celui-ci.

La société assure également l'inscription de ses membres, sur demande de ceux-ci, auprès de la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste de Luxembourg (CMCM).

D'autre part elle est responsable pour la gestion de l'assurance accident loisir, contractée avec l'Assurance VIVIUM / P&V Assurances.

Chapitre III. - Composition de la société

Art. 3. La société se compose de membres effectifs.

Art. 4. Les membres effectifs sont toutes les personnes qui s'engagent à respecter les présents statuts et qui peuvent bénéficier des prestations de la société.

Chapitre IV. - Admission, fin d'affiliation et exclusion

Art. 5. Est membre de la caisse de décès toute personne inscrite comme membre dans l'organisation syndicale OGB-L (Onofhängege Gewerkschafsbond Lëtzebuerg), à condition d'avoir adhéré avant l'âge de 65 ans.

Art. 6. Aussi bien la fin d'affiliation que l'exclusion d'un membre est gérée conformément aux articles 2.3 et 2.4 des statuts de l'organisation syndicale OGB-L adoptés en date du 1er juillet 2006.

Chapitre V. - Les cotisations des membres

Art. 7. Les membres effectifs s'engagent à payer une cotisation mensuelle fixée à sept euros vingt centimes (7,20 €).

Art. 8. Les membres sont obligés de signaler à la société tout changement d'adresse ainsi que tout changement concernant leur état civil.

Chapitre VI. - Les prestations de la société

Art. 9.

Aide aux survivants

Le montant de l'aide aux survivants s'élève à 496,00 €. Ce montant est augmenté à 620,00 € si la durée de l'affiliation est supérieure à vingt-cinq ans.

Elle est réduite:

de 15 % lorsque le membre est âgé de 60 ans lors de l'affiliation;

de 30 % lorsque le membre est âgé de 61 ans révolus lors de l'affiliation;

de 45 % lorsque le membre est âgé de 62 ans révolus lors de l'affiliation;

de 60 % lorsque le membre est âgé de 63 ans révolus lors de l'affiliation;

de 75 % lorsque le membre est âgé de 64 ans révolus lors de l'affiliation.

Lorsque le membre est âgé de 65 ans ou plus lors de l'affiliation, l'indemnité aux survivants est supprimée.

En cas de passage d'une autre organisation à l'OGB-L, les prestations en fonction de l'âge sont appliquées.

Cette disposition ne s'applique pas aux nouveaux membres qui, avant leur affiliation à l'OGB-L, remplissaient la condition de stage auprès d'un syndicat national ou étranger, qui sont membres d'un syndicat international ou européen auprès duquel l'OGB-L est représenté.

L'indemnité aux survivants est versée en principe aux personnes qui ont pris à leur charge les frais funéraires.

Cette disposition ne s'applique pas lorsque le membre décédé avait pris d'autres dispositions.

Toutes les demandes d'indemnité aux survivants doivent être adressées à la caisse de décès de l'OGB-L.

Art. 10.

Assurance-Loisir

Dans le cadre d'une assurance-groupe, conclue entre l'OGB-L et l'Assureur VIVIUM / P&V, les membres peuvent bénéficier d'une prestation en cas d'accident de la vie privée. Conformément à la réglementation de cette assurance, ainsi qu'aux dispositions négociées, la prestation sera versée au membre en cas d'invalidité permanente (min. 10 %) ou bien aux survivants du membre en cas de décès de celui-ci.

Chapitre VII. - Administration de la société

A. Le Conseil d'administration

Art. 11. La société est administrée par un conseil d'administration composé par les membres du Comité exécutif de l'OGB-L avec ses président, vice-présidents, secrétaire et trésorier.

Les membres du conseil d'administration sont élus suivant les dispositions élaborées aux statuts de l'OGB-L.

Art. 12. Le conseil d'administration se réunit sur convocation écrite du président aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, au moins une fois par an.

Art. 13. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres sont présents.

Si toutefois le conseil n'atteint pas le quorum à une première réunion, il peut après une nouvelle convocation, sans considération du nombre des membres présents, prendre des décisions valables. Cette nouvelle convocation ne peut cependant se faire par écrit qu'après quatre jours.

En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Art. 14. Tous les détenteurs de postes ou de mandats de la société peuvent à tout moment, en cas de négligence de leurs devoirs, être relevés de leurs postes ou bien mandats par le conseil d'administration.

Des indemnités peuvent être accordées par le conseil d'administration.

Art. 15. Les obligations du conseil d'administration sont les suivantes:

a) la surveillance générale et l'administration de la société en application des présents statuts;

b) la convocation des assemblées générales;

c) le contrôle des opérations comptables et financières;

d) l'administration du patrimoine de la société;

e) l'examen du droit des demandeurs d'aides financières prévues au chapitre VI, en vue de la prise de décisions afférentes;

f) la décision dans toutes les affaires non prévues par les statuts.

Art. 16. Le président veille à l'exécution des statuts. Il signe tous les documents, décisions et délibérés et représente la société judiciairement et extrajudiciairement. Il convoque le conseil d'administration et les assemblées générales. Il dirige les réunions et les discussions et doit plus précisément interdire les attaques personnelles et les discussions politiques.

Art. 17. Les vice-présidents remplacent le président pendant son absence avec toutes ses compétences. Par ailleurs ils assistent le président dans l'exécution de ses fonctions.

Art. 18. La gestion de la société incombe au secrétaire. Il est chargé de la rédaction des rapports des séances et des réunions, ainsi que des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 19. Le trésorier est chargé de la perception des cotisations et autres recettes, ainsi que de la liquidation des dépenses.

Pour la représentation de la société envers des tiers la signature du président ou du vice-président est requise.

Annuellement, après la clôture de l'exercice, à savoir au plus tard à la fin du mois de mars, le trésorier doit rendre compte de la situation financière de la caisse.

B. Les assemblées générales

Art. 20. La société doit se réunir annuellement pour une assemblée générale ordinaire endéans les trois premiers mois de l'exercice.

Tous les membres de la société, qui ont payé leur cotisation au jour de l'assemblée générale, peuvent y participer.

Art. 21. Les convocations aux assemblées générales seront publiées dans le périodique «Aktuell» du mois précédant l'assemblée.

Art. 22. L'assemblée générale ordinaire a les compétences suivantes:

a) élection des membres du conseil d'administration;

b) élection des réviseurs de caisse prévus à l'article 24;

c) approbation des rapports de caisse du trésorier et des réviseurs de caisse.

Art. 23. Pendant l'assemblée générale ordinaire le conseil d'administration présente le compte rendu de son activité, des affaires de l'année écoulée, ainsi que du patrimoine de la société.

Art. 24. L'assemblée générale désigne chaque année parmi les membres effectifs deux réviseurs de caisse, chargés du contrôle des factures et de la comptabilité de la société, de la révision de la caisse et d'en faire le rapport à l'assemblée générale.

Art. 25. Les décisions de l'assemblé générale ordinaire sont prises à la majorité simple des voix des membres effectifs présents. Les procurations ne sont pas acceptées.

Art. 26. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée:

1) sur décision d'au moins deux tiers des membres du conseil d'administration, ou

2) à la demande signée par au moins la moitié des membres avec l'indication précise de l'ordre du jour.

La convocation pour l'assemblée générale extraordinaire doit parvenir aux membres au moins huit jours à l'avance, avec indication précise de l'ordre du jour.

Une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire peuvent avoir lieu l'une après l'autre au même jour.

Art. 27. Les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire ne sont valables que si elles sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres effectifs présents.

Chapitre VIII. - Le patrimoine de la société

Art. 28. Les recettes de la société comprennent:

a) les cotisations des membres effectifs;

b) les intérêts des fonds placés;

c) les subsides de l'Etat et des communes;

d) les recettes extraordinaires (dons et legs, etc.).

Art. 29. Le patrimoine ne peut être utilisé en aucun cas à des fins autres que celles prévues expressément par les statuts.

Aucune cotisation ne peut être prélevée sans être prévue par les statuts.

Chapitre IX. - Modifications des statuts, conciliation, arbitrage des litiges

Art. 30. Chaque demande de modification des statuts doit être présentée au conseil d'administration. Les statuts ne pourront être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet effet au moins huit jours à l'avance. Pour être valables les décisions de cette assemblée générale sont soumises aux dispositions de l'article 3 du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels tel qu'il a été modifié par le règlement grand-ducal du 8 mars 1967.

Art. 31. Tous les litiges ou difficultés naissant au sein de la société, aussi bien parmi les membres, d'une part, et le conseil d'administration d'autre part, seront réglés par deux arbitres à désigner par les parties intéressées. Lorsqu'une des parties omet cette nomination, le président de la société peut s'en charger.

Chapitre X. - Dissolution, liquidation, fusion de la société

Art. 32. La société ne peut se dissoudre qu'en cas d'insuffisance constatée de ses ressources financières. La dissolution et la liquidation se font suivant les dispositions de l'article 8 du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961, tel qu'il est modifié par règlement grand-ducal du 8 mars 1967.

La fusion avec une autre société s'opérera suivant les dispositions du règlement susmentionné du 31 juillet 1961.

Arrêté ministériel du 30 juin 2010 portant approbation du nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que le nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois» est conforme aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Le nouveau texte des statuts de la société de secours mutuels «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois» est approuvé.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe le nouveau texte des dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Nouveaux statuts de la société de secours mutuels «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois»

Chapitre Ier. – Dénomination et siège de l'Association

Art. 1er. La société de secours mutuels porte la dénomination «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois». Avant le 1er janvier 1946 elle était désignée par «Grossherzoglich-Luxemburgischer Ex-Militärverein».

Dans les présents statuts elle est désignée par «l'association». Le siège est à Luxembourg.

Chapitre II. – Objet et composition

Art. 2. L'association, qui veut réunir tous les soldats luxembourgeois qui ont servi ou qui servent loyalement le pays, a pour objet:

– de maintenir l'esprit d'union et la propagation des sentiments de fraternité et d'amitié, tels qu'ils doivent exister entre tous les frères d'armes luxembourgeois;

– de garantir à ses membres associés et leurs conjoints les prestations prévues au chapitre V.

Art. 3. L'association se compose de membres associés, affiliés et honoraires.

Chapitre III. – Conditions d'admission, de démission et d'exclusion des membres

Art. 4. Sont admis comme membres associés tous les militaires qui servent ou qui ont servi dans l'Armée luxembourgeoise et qui n'ont pas dépassé l'âge de trente ans au moment de l'affiliation.

En cas de décès d'un membre associé le conjoint survivant (co-associé) peut maintenir son affiliation en qualité de membre associé sous condition de verser la cotisation visée à l'article 9.

Les militaires dont l'âge lors de l'affiliation est supérieur à trente ans sont admis comme membres affiliés. Ils peuvent cependant être admis en tant que membres associés sous condition d'un rachat des cotisations annuelles échues depuis leur trentième année d'âge à la valeur de la cotisation annuelle fixée lors de l'année de la transcription.

Sont admis comme membres honoraires toutes les personnes physiques n'ayant pas accompli de service militaire luxembourgeois.

L'affiliation à l'association en tant que membre associé, affilié ou honoraire, permet l'adhésion à toutes les institutions existantes ou à créer de la Mutualité luxembourgeoise, dont la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste (CMCM).

Au même titre que les membres associés, les membres affiliés et honoraires sont invités à toutes les réunions et festivités organisées par l'association. Ils sont également convoqués aux assemblées générales mais sans pouvoir prendre part aux votes.

Quiconque briguera la qualité de membre auprès de l'association devra jouir d'une réputation irréprochable.

Toute demande d'admission se fait moyennant un formulaire à solliciter auprès du secrétaire, qui lui est à retourner dûment rempli.

Le conseil d'administration décide de l'admission et du statut (associé, affilié, honoraire) de tout membre.

Démission volontaire

Art. 5. La démission volontaire de l'association doit être signifiée par écrit au secrétaire de l'association.

Radiation

Art. 6. Sont radiés de la liste des membres de l'association, sur décision du conseil d'administration, les membres qui n'ont pas payé la cotisation endéans les trois mois de la date d'échéance. La radiation n'est effective que lorsque le membre a été mis en demeure par lettre recommandée ou par sa reconnaissance écrite.

Exclusion

Art. 7. L'exclusion de l'association est prononcée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration à l'égard de tout membre:

– qui est condamné à une peine criminelle,
– qui est convaincu d'actes contraires aux principes mutualistes, d'inobservation des statuts ou d'actions contraires aux intérêts de l'association.

Dispositions générales

Art. 8. La démission, la radiation et l'exclusion de l'association ne donnent pas droit au remboursement des cotisations payées; les droits aux prestations cessent à partir de la notification afférente et les fonds versés par le membre restent acquis à l'association.

Les membres exclus ne sont plus réadmis à l'association.

Chapitre IV. – Cotisations

Art. 9. La cotisation annuelle est fixée comme suit:

– pour les membres associés: 18,00 €
– pour les membres affiliés: 12,00 €
– pour les membres honoraires: 12,00 €

Chapitre V. – Prestations de l'Association

Art. 10. L'indemnité funéraire à payer en cas de décès d'un membre associé est fixée à six cents euros.

Cette indemnité est versée sur présentation d'un extrait de l'acte de décès à celui qui justifie, pièces à l'appui, avoir acquitté les frais funéraires.

Sous peine d'être déchue du droit à la prestation, la personne ci-avant désignée doit adresser à l'association le document requis dans un délai de douze mois qui suivent le décès.

Les prestations ne sont ni cessibles ni saisissables.

Le décès d'un membre sera porté à la connaissance des membres à la prochaine assemblée générale.

Art. 11. Une prime s'élevant à cent vingt-cinq euros est allouée au membre associé en cas de naissance d'un enfant, descendant direct, sur présentation d'un acte de naissance dans un délai ne dépassant pas douze mois. Cette même indemnité sera payée lorsque l'enfant est mort-né, ainsi qu'en cas d'adoption d'un enfant jusqu'à l'âge de trois ans accomplis.

Art. 12. Pour avoir droit aux prestations de l'association, tout membre associé est tenu de s'acquitter sans restriction des cotisations échues.

Chapitre VI. – Administration de l'Association

Conseil d'administration

Art. 13. L'association est administrée par un conseil d'administration de treize membres, dont un président, deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier.

Art. 14. Les membres du conseil d'administration sont élus pour la durée de trois ans par l'assemblée générale au scrutin secret et à la majorité simple des membres associés présents.

Lorsque le nombre des candidats ne dépasse pas celui des mandats à conférer, les candidats peuvent être proclamés élus par simple acclamation.

Seuls les membres associés sont électeurs et éligibles.

L'élection du président se fait par vote séparé. Les vice-présidents, le secrétaire et le trésorier sont désignés par les membres du conseil d'administration par majorité simple.

Le président est élu pour la durée de quatre ans.

Le renouvellement des membres du conseil d'administration a lieu par tiers tous les trois ans. En cas de renouvellement complet du conseil d'administration, le mandat des membres du conseil administration du premier et du second tiers ne s'étend que sur respectivement un et deux ans.

Tous les membres sortants sont rééligibles.

Art. 15. Le conseil d'administration peut coopter un ou deux membres associés. Leur mandat expire à la fin de l'exercice.

Art. 16. Toute candidature doit être adressée par écrit au président de l'association huit jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

Art. 17. En cas de démission, de cessation de fonction ou de décès d'un membre du conseil d'administration au cours de l'année, la prochaine assemblée générale suppléera à la vacance et le membre élu achèvera le mandat de son prédécesseur.

Art. 18. Le président veille à l'exécution des statuts. Il signe tous les documents, décisions et délibérés et représente l'association judiciairement et extrajudiciairement. Il convoque le conseil d'administration et les assemblées générales. Il dirige les réunions et les discussions et doit plus précisément interdire les attaques personnelles et les discussions politiques.

Art. 19. Les vice-présidents remplacent le président pendant son absence avec toutes ses compétences. Par ailleurs ils assistent le président dans l'exécution de ses fonctions.

Art. 20. Le secrétaire est chargé de la gestion administrative de l'association, dont notamment la rédaction de la correspondance et des comptes-rendus des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Art. 21. La gestion du fichier des membres, la perception des recettes et le paiement des dépenses sont opérés par le trésorier. Le livre de caisse et les livres des cotisations sont arrêtés par le trésorier au 31 décembre de chaque année. Il rendra compte à l'assemblée générale suivante sur le résultat de l'année écoulée, ainsi que sur la situation financière de l'association. Il est responsable pour l'argent lui confié.

Art. 22. La surveillance des opérations comptables et financières est opérée par un collège vérificateur, composé de trois membres actifs et de trois membres suppléants, à désigner par l'assemblée générale ordinaire parmi les membres associés.

Art. 23. Une indemnité peut être allouée au président, au secrétaire et au trésorier dont le montant est fixé par le conseil d'administration.

Art. 24. Le conseil d'administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le président. Il délibère et décide sur toutes les questions intéressant l'association.

Assemblée générale

Art. 25. L'assemblée générale ordinaire sera convoquée chaque année au plus tard avant le 30 avril. Ses attributions sont les suivantes:

- approbation du compte de l'exercice
- renouvellement statutaire du comité
- discussion et délibération sur toutes les questions intéressant l'association.

Il ne peut être statué sur des questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour. L'assemblée générale peut toutefois décider par la majorité absolue des voix l'ajout à l'ordre du jour d'un ou de plusieurs points supplémentaires. La convocation à l'assemblée générale renfermant l'ordre du jour et la reddition du compte d'exercice, est à adresser aux membres au moins quinze jours francs avant la date fixée à cet effet. La date, l'heure et le lieu où se tiendra l'assemblée générale sont à déterminer par le conseil d'administration.

Art. 26. Les membres peuvent être convoqués à tout moment en assemblée générale extraordinaire sur invitation écrite du président, le conseil d'administration entendu à cet effet.

Le président convoquera une assemblée générale extraordinaire endéans les deux mois sur une requête présentée à ce sujet par les membres associés. Cette requête devra porter la signature d'au moins cinquante membres associés. La convocation à l'assemblée générale extraordinaire visée au présent article, doit renfermer l'ordre du jour et doit être adressée aux membres au moins quinze jours francs avant la date fixée à cet effet.

Chapitre VII. – Patrimoine de l'Association

Art. 27. Les recettes de l'Association comprennent:

- les cotisations des membres associés, des membres affiliés et des membres honoraires,
- les dons et legs,

– les subsides accordés par l'Etat et les communes,
– les intérêts de fonds placés.

Art. 28. Les excédents de recettes serviront à créer un fonds de réserve.

Art. 29. Aucune cotisation ne peut être prélevée sans être prévue par les statuts.

Chapitre VIII. – Modification des statuts

Art. 30. Chaque demande de modification des statuts doit être présentée au conseil d'administration. Les statuts ne pourront être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet effet au moins quinze jours à l'avance avec indication de l'ordre du jour. Pour être valables les décisions de cette assemblée générale sont soumises aux dispositions de l'article 3 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels tel qu'il a été modifié par le règlement grand-ducal du 8 mars 1967.

Chapitre IX. – Contestations, conciliation, arbitrage des litiges

Art. 31. Toutes les difficultés ou contestations qui pourraient surgir au sein de l'association, soit entre les membres associés, soit entre ceux-ci et le conseil d'administration, seront jugées par deux arbitres nommés par les parties intéressées. Si l'une des parties néglige de faire cette désignation, le président de l'association pourra y procéder.

En cas de désaccord entre les deux arbitres, un troisième arbitre sera nommé par les deux premiers arbitres et, à leur défaut, par le président du Conseil Supérieur de la Mutualité. La décision de cet arbitre sera définitive.

Chapitre X. – Dissolution, liquidation, fusion de l'association

Art. 32. L'association ne peut se dissoudre qu'en cas d'insuffisance constatée de ses ressources financières.

La dissolution et la liquidation se font suivant les dispositions de l'article 8 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961.

La fusion avec une autre société de secours mutuels s'opérera suivant les dispositions du règlement grand-ducal modifié susmentionné du 31 juillet 1961.

Arrêté ministériel du 30 juin 2010 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXES
Modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg»

Annexe 1
(modifications entrant en vigueur le 1er juillet 2010)

1° Les points a) et b) de l'alinéa 1 du paragraphe 1 de l'article 3 prennent la teneur suivante:

«a) être assurée à titre obligatoire ou volontaire auprès d'une caisse de maladie luxembourgeoise ou du régime commun de l'Assurance de Maladie des Communautés Européennes ou similaires, désignés par «la caisse de maladie» dans les présents statuts et avoir son domicile au Grand-Duché de Luxembourg ou dans les pays limitrophes;

b) être assurée à titre obligatoire ou volontaire auprès d'une institution d'assurance maladie du régime légal d'un pays limitrophe désignée par «la caisse de maladie» dans les présents statuts et avoir son domicile au Grand-Duché de Luxembourg ou dans les régions limitrophes.»

2° Le point b) de l'alinéa 1 du paragraphe 2 de l'article 3 prend la teneur suivante:

«b) le parent et allié en ligne directe ou collatérale jusqu'au troisième degré qui à défaut de conjoint ou partenaire tient le ménage de l'affilié principal pour autant qu'il bénéficie de la coassurance du chef de l'affilié, de son conjoint ou partenaire auprès d'une caisse de maladie;».

3° Le paragraphe 5 de l'article 26 prend la teneur suivante:

«5. Les prestations relevant du présent sous-chapitre ne sont pas cumulables avec les prestations de la garantie PRESTAPLUS reprise à l'annexe IV sub a) des présents statuts.»

4° L'annexe III – Convention CMCM-Assistance – est modifiée comme suit:

a) le point 4.2 de l'article 4 prend la teneur suivante:

«4.2. Pour l'assistance matérielle relative au véhicule et à l'assistance aux personnes à l'occasion de la pratique du ski:

Dans tous les pays d'Europe (pour la Russie, zone européenne jusqu'à l'Oural) et les pays suivants: Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Jordanie, Syrie, Liban, Israël, Turquie, à l'exclusion du Grand-Duché de Luxembourg:

– pour les bénéficiaires domiciliés sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg,
– pour les bénéficiaires domiciliés dans les pays limitrophes en dehors du territoire du Grand-Duché de Luxembourg et à plus de 50 kilomètres de leur domicile.

NOTA

– pour la France, il faut comprendre France métropolitaine, à l'exclusion des DOM-TOM.»

b) le point 5.2.1 de l'article 5 est modifié comme suit:

«5.2.1. Décès d'un bénéficiaire:

– Décès d'un bénéficiaire domicilié au Grand-Duché de Luxembourg:

IMA organise et prend en charge le transport du corps jusqu'au lieu d'inhumation au Grand-Duché de Luxembourg du bénéficiaire décédé (les frais de cercueil nécessaire au transport sont pris en charge sur la base d'un cercueil de qualité courante dans la limite des normes IMA pour chaque pays).

– Décès d'un bénéficiaire domicilié dans les pays limitrophes du Grand-Duché de Luxembourg:

IMA organise et prend en charge le transport du corps jusqu'au domicile du bénéficiaire décédé dans les mêmes conditions que ci-dessus.»

c) le point 5.3 de l'article 5 prend la teneur suivante:

«5.3.1. Rapatriement des bénéficiaires valides:

IMA rapatrie les bénéficiaires lorsqu'ils sont immobilisés à la suite d'un accident corporel survenu à l'un d'entre eux, et que leur véhicule est indisponible plus de 10 jours.

Lorsque le transport sanitaire d'un bénéficiaire est décidé, le retour des autres bénéficiaires peut être organisé et pris en charge par IMA.

5.3.2. Séjour d'un proche en cas d'hospitalisation:

Lorsque le bénéficiaire blessé ou malade, non transportable, doit rester hospitalisé au-delà de la date initialement prévue pour son retour, IMA organise et participe à l'hébergement d'une personne attendant sur place le rapatriement, à concurrence de 50 € par jour et ce pour une durée maximale de 7 jours.»

Annexe 2

(modifications entrant en vigueur le 1er janvier 2011)

L'alinéa 1 du paragraphe 1 de l'article 10 est modifié comme suit:

«1. L'affilié règle une cotisation familiale de base sur demande et d'avance qui est fixée à 25,00 € par an au nombre-indice 100 du coût de la vie.»

Arrêté ministériel du 30 juin 2010 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «NGL – Caisse Mutualiste».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «NGL – Caisse Mutualiste» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «NGL – Caisse Mutualiste» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «NGL – Caisse Mutualiste»

1° L'article 1er prend la teneur suivante:

«Artikel 1. Unter der Benennung "NHV-Mutualitätskasse" schlossen sich die am 27. September 1950 gegründete Hilfskasse und die am 14. Januar 1962 gegründete NHV-Sterbekasse zusammen.

Am 1. Februar 1984 trat der NHV der "Neutral Gewerkschaft Lëtzebuerg" dem NGL bei. Durch die ausserordentliche Generalversammlung wurde die NHV-Mutualitätskasse von diesem Datum an in "NGL-Mutualitätskasse" umbenannt.

Ab 3. April 2009 wurde auf der ausserordentlichen Generalversammlung die Kasse in "NGL-SNEP – Caisse Mutualiste" umbenannt.

Die Kasse wird in disen Statuten mit die "NGL-SNEP – Mutualitätskasse" bezeichnet.»

2° L'article 14 prend la teneur suivante:

«Artikel 14. Die Mitglieder des Verwaltungsrates der NGL-SNEP – Mutualitätskasse werden für vier Jahre wie folgt gewählt, beziehungsweise bestimmt:

a) sechs Mitglieder werden von der ordentlichen Generalversammlung NGL-SNEP-Mutualitätskasse gewählt und zwar unter den wirklichen Mitgliedern dieser Kasse;
b) sechs weitere Mitglieder werden vor der ordentlichen Generalversammlung NGL-SNEP-Mutualitätskasse durch den NGL-SNEP – Hauptvorstand gewählt und zwar unter den Mitgliedern dieses Vorstandes;
c) ein Posten im Verwaltungsrat ist dem NGL-SNEP-Nationalpräsidenten vorbehalten.

Bei Stimmengleichheit gilt der jüngste Kandidat als gewählt.

Jede Kandidaturerklärung muss schriftlich vierzehn Tage vor der Generalversammlung an den Verwaltungsrat eingereicht werden.

Alle zwei Jahre tritt die Hälfte der jeweils unter a) und b) in Absatz 1 aufgeführten Mitglieder aus. Die austretenden Mitglieder sind wiederwählbar.»

3° L'article 16 est modifié comme suit:

«Artikel 16. Der Verwaltungsrat versammelt sich auf schriftliche Einberufung des Präsidenten, so oft die Interessen der Mutualitätskasse der NGL-SNEP-Mutualitätskasse es verlangen.»

4° L'article 17 est modifié comme suit:

«Artikel 17. Der Verwaltungsrat ist beschlußfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend ist. Die Beschlüsse werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefaßt. Bei Stimmengleichheit entscheidet ein zweiter Wahlgang. Sollte es erneut zur Stimmengleichheit kommen, entscheidet der Präsident des Verwaltungsrates.»

5° La première phrase de l'article 24 est modifiée comme suit:

«Alle wirklichen Mitglieder der Mutualitätskasse der NGL-SNEP-Mutualitätskasse, welche am Tag der Generalversammlung ihren Beitrag entrichtet haben, können an dieser teilnehmen.»

6° A l'article 28 la dernière phrase est supprimée.

7° L'article 35 est complété par un alinéa nouveau rédigé comme suit:

«Der Leistungsanspruch an die Mutualitätskasse der NGL-SNEP-Mutualitätskasse verfällt nach einem Jahr.»

8° A l'article 37 la deuxième phrase prend la teneur suivante:

«Die Unterstützung kann in einem Zeitraum von 12 Monaten nur zweimal gewährt werden.»

9° A l'article 40 est supprimé l'alinéa final.

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 désignant la fondation dénommée «FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE» comme organisme pouvant recevoir des libéralités fiscalement déductibles dans le chef des donateurs.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 27 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif;

Vu l'arrêté grand-ducal du 9 octobre 1992, approuvant la création de la fondation dénommée «FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE»;

Vu l'arrêté grand-ducal du 15 avril 2005, approuvant les statuts modifiés en date du 5 octobre 2004 et documentés par acte notarié de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach;

Vu la demande du 19 novembre 2009 présentée par la fondation dénommée «FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE» à être reconnue comme organisme pouvant recevoir des libéralités déductibles dans le chef des donateurs;

Sur le rapport de Notre Ministre des Finances et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. La fondation dénommée «FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE» est reconnue à partir de l'année d'imposition 2010 comme organisme pouvant recevoir des libéralités déductibles dans le chef des donateurs à titre de dépenses spéciales dans les limites fixées à l'article 109, alinéa 1er, numéro 3 de la loi concernant l'impôt sur le revenu et aux conditions prévues au règlement grand-ducal portant exécution de l'article 112, alinéa 3 de la même loi.

Art. 2. Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Mémorial.

Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 28 juin 2010, Madame Corinne FLAMMANT, assistante sociale stagiaire à l'Administration de l'Emploi est nommée assistante sociale à la même administration à partir du 1er août 2010.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, Monsieur Serge JUCHEM, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, Madame Astrid HENGELS, inspecteur auprès de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée inspecteur hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Astrid HENGELS, inspecteur hors cadre auprès de l'administration gouvernementale a été nommée inspecteur principal hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 11 juin 2010, les dames Linda MANIEWSKI et Bente OLINGER et Monsieur Paul RASQUÉ, attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Steve JACOBY, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Mireille HAMES, attaché de gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Marcelle MANGEN, attaché de gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Marie-France NENNIG, attaché de gouvernement premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 4 juillet 2010, Monsieur Paolo FINZI, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre.

Centre des technologies de l'information de l'État. – Examen. – Le Centre des technologies de l'information de l'État organisera au cours du mois d'octobre 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Centre des technologies de l'information de l'État. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Jean-Paul KASEL, chargé d'études-informaticien principal au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Manuel PICCO, chargé d'études-informaticien au Centre des technologies de l'information, est nommé chargé d'études-informaticien principal. Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, Monsieur Robert DAL PAN, attaché-informaticien au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé chargé d'études-informaticien.

Commissariat aux Assurances. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 Monsieur Marc COMES, attaché de direction 1er en rang au Commissariat aux Assurances, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction adjoint au même Commissariat avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 Monsieur Yves BAUSTERT, attaché de direction au Commissariat aux Assurances, a été nommé aux fonctions d'attaché de direction 1er en rang au même Commissariat avec effet au 1er août 2010.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Comité consultatif de la réglementation prudentielle. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 29 juin 2010 Monsieur Carlo THILL, Vice-Président de l'ABBL, a été désigné membre du Comité consultatif de la réglementation prudentielle au sein de la Commission de Surveillance du Secteur Financier en remplacement de Monsieur Jean MEYER dont il termine le mandat.

Consulat. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Claes-Johan GEIJER l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul général honoraire de Suède au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Milerengam Doraiswamy VENKATARAMAN l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République de l'Inde au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Robert René WAGENER l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République de Lituanie au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, Monsieur Teguh Putro SULISTO a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Djakarta, pour une période renouvelable de cinq ans avec juridiction sur l'ensemble du territoire de la République d'Indonésie.

Consulat. – Prorogations. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2010, le mandat consulaire de Monsieur Yannis VERGINIS, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Thessalonique, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2010, le mandat consulaire de Monsieur Henry KAFIE, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Tegucigalpa, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, le mandat consulaire de Monsieur Erwin MÖLLER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Hanovre, est prorogé pour une période renouvelable d'un an.

Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, le mandat consulaire de Monsieur Carlos Enrique ARAUJO, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à San Salvador, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, le mandat consulaire de Monsieur Frank DECEUNINCK, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Ostende, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, le mandat consulaire de Monsieur Robert Ferdinand DONDELINGER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Liège, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 1er mai 2010, le mandat consulaire Madame Elisabeth de PITTEURS de BUDINGEN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Namur, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2010, le mandat consulaire de Monsieur Emile BIAN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Porto Alegre, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 27 mai 2010, le mandat consulaire de Monsieur Shree Ram LAMICHHANE, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg au Népal, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, le mandat consulaire de Monsieur Jhangoo DARUWALLA, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Chennai, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, le mandat consulaire de Monsieur Gian Angelo BELLATI, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Venise, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Indice des prix à la consommation au 1er juin 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **758.75** au 1er juin par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er juin 2010 à **754.03**.

Elle dépasse ainsi la cote d'échéance de l'échelle mobile des salaires (753.62) et entraîne la mise en vigueur d'une nouvelle cote d'application pour le calcul des salaires, traitements et prestations sociales. Celle-ci est de **719.84** à partir du 1er juillet 2010.

Luxembourg, le 7 juillet 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Communiqué

Secteur Electricité

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) «Lignes directrices concernant la détermination de la composition et de l'impact environnemental de l'électricité fournie», établi en application de l'article 49(3) de la loi modifiée du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de l'article 9(4) du règlement grand-ducal du 21 juin 2010 relatif au système d'étiquetage de l'électricité.

Le document mis en consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 13 août 2010.

La Direction

Magistrature. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 juillet 2010, Monsieur Jean-Paul FRISING, Procureur d'Etat adjoint à Luxembourg, a été nommé Procureur d'Etat à Luxembourg avec effet au 1er septembre 2010.

Magistrature. – Prorogation. – Par arrêté grand-ducal du 4 juillet 2010, le mandat de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg de Madame Monique STIRN, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 16 septembre 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 5 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour la durée de 6 mois à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil spécialisé», appelé «Kannerhaus Jean/Service semi-stationnaire – Ecole» à l'adresse L-6922 Berg, 30, rue du Château.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 janvier 2011, prend effet le 5 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/013**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de l'activité «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service familial», à l'adresse L-4422 Belvaux, 13, rue du Brill.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 7 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/012**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 janvier 2010.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Service LSE», à l'adresse L-4326 Esch-sur-Alzette, 1, place Stalingrad.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 7 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/013**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 juillet 2010.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg», ayant son siège à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Service accueil de jour – Form'Actif», à l'adresse L-7570 Mersch, 17, rue Nic Welter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 12 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/016**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg», ayant son siège à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelée «Service accueil de jour – Form'Actif», à l'adresse L-1140 Luxembourg, 30, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 12 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/015**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 janvier 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Baltzing», L-3566 Dudelange, rue Robert Schuman.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 juin 2012, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 020/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 24 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 020/3.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Waldschoul», L-3541 Dudelange, Parc Léih.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 juin 2012, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 021/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 58 places dont 44 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 021/3.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Gaffelt», L-3480 Dudelange, 66, rue Gaffelt.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 022/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 85 places dont 64 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 022/3.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-1329 Luxembourg-Dommeldange, 2, rue du Château.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er juillet 2012, prend effet le 2 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 072/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 140 places dont 105 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 072/3.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Piscine», L-3542 Dudelange, 70, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 juin 2012, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 190/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 130 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 mars 2009, enregistré sous le numéro MR 190/2.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Ribeschpont», L-3548 Dudelange, rue Ribeschpont.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 juin 2012, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 228/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places dont 27 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 228/2.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Wolkeschdall», L-3541 Dudelange, rue de la Paix.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 230/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 230/2.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Brill», L-3524 Dudelange, rue Norbert Metz.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée dans le temps jusqu'au 29 juin 2012, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 231/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 231/2.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Boudersberg», L-3428 Dudelange, route de Boudersberg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée dans le temps jusqu'au 29 juin 2012, prend effet le 30 juin 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 232/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 59 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 232/2.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2010 il a été constaté qu'il est arrivé à son échéance le 21 juin 2010 l'arrêté ministériel du 22 février 2010 (enregistré sous le numéro MR 381) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 21 février 2012 à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole des garçons», L-4570 Differdange-Niederkorn, rue Pierre Gansen.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Um Bock», L-4517 Oberkorn, rue Boettelchen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée dans le temps jusqu'au 1er juillet 2012, prend effet le 2 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 384/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 14 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 mars 2010, enregistré sous le numéro MR 384.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Gellé», L-1620 Luxembourg, 6A, rue J. B. Gellé.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée dans le temps jusqu'au 1er juillet 2012, prend effet le 2 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 386/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 153 places dont 115 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 mars 2010, enregistré sous le numéro MR 386.

Par arrêté ministériel du 2 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne Maison Erpelding», L-4602 Differdange, 191, avenue de la Liberté.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée dans le temps jusqu'au 1er juillet 2011, prend effet le 2 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 394/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 98 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 juin 2010, enregistré sous le numéro MR 394.

Consulat. – Exequatur.

RECTIFICATIF

Au Mémorial B – N° 32 du 15 avril 2010 à la page 469 sous «Consulat. – Exequatur», deuxième alinéa, il y a lieu de lire «Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur José Eduardo DE CARVALHO ROSA l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de **Consul général** du Portugal au Grand-Duché de Luxembourg» au lieu de «Par arrêté grand-ducal du 5 février 2010, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur José Eduardo DE CARVALHO ROSA l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul général honoraire du Portugal au Grand-Duché de Luxembourg».

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 59 **29 juillet 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 13 juillet 2010 portant nomination des membres effectifs et des membres suppléants du Comité de Gestion du Fonds pour la Gestion de l'Eau.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu le § 1 de l'article 67 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau;

Vu le règlement grand-ducal du 6 avril 2009 déterminant les modalités de fonctionnement du comité de gestion du Fonds pour la gestion de l'eau;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs, respectivement membres suppléants du Comité de Gestion du Fonds pour la Gestion de l'Eau pour un terme renouvelable de 3 ans:

Membres effectifs:

M. Paul SCHROEDER	Attaché de Gouvernement 1er en rang au Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
M. André WEIDENHAUPT	Directeur de l'Administration de la Gestion de l'Eau
M. Fränky WOHL	Inspecteur principal au Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
Mme le Docteur Pierrette HUBERTY-KRAU	Directeur adjoint de la Santé au Ministère de la Santé
M. Daniel FRIEDEN	Inspecteur principal 1er en rang au Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
M. Jean OLINGER	Premier Inspecteur des Finances à l'Inspection générale des Finances
Mme Marianne MOUSEL	Ingénieur Inspecteur auprès de l'Administration de l'Environnement

Membres suppléants:

M. Serge SANDT	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
M. Jean-Paul LICKES	Directeur adjoint à l'Administration de la Gestion de l'Eau
Mme Laurence FRIOB	Employée d'Etat à l'Administration de la Gestion de l'Eau
M. Patrick HAU	Ingénieur au Ministère de la Santé
M. Romain LINDEN	Chef de bureau auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Mme Nathalie BARBOSA	Rédacteur à l'Inspection Générale des Finances
M. Claude ORIGER	Conseiller de Direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement.

Art. 2. Monsieur Paul SCHROEDER remplira les fonctions de président et Monsieur Fränky WOHL celles de secrétaire du comité.

Art. 3. Le présent arrêté est adressé à chacun des membres pour leur servir de titre, une expédition conforme est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 13 juillet 2010.
Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 16 juillet 2010 portant nouvelle fixation du coefficient de raccord de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu les articles 1er et 7 de la loi du 9 juillet 1962 portant institution d'un Service central de la statistique et des études économiques;

Vu l'article 11 de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;

Vu l'article 1er de la loi du 27 mai 1975 portant généralisation de l'échelle mobile des salaires et traitements;

Vu l'article 4 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'article 3 de la loi du 27 juin 2006 adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires et des traitements;

Vu le règlement grand-ducal du 18 décembre 2006 portant fixation des modalités d'application et d'exécution des dispositions concernant la neutralisation de certaines taxes, accises et autres prélèvements et augmentations de prix dans l'indice des prix à la consommation publié sur la base 100 au 1er janvier 1948 et modifiant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu le règlement ministériel du 5 janvier 2010 relatif au régime fiscal des tabacs manufacturés;

Considérant que l'indice des prix à la consommation national établi sur la base 100 en 2005 se situe à 111.44 points au 1er juin 2010;

Considérant que l'indice des prix à la consommation national, établi sur la base 100 au 1er janvier 1948 à taxes et accises sur les prix des produits de tabac maintenues au niveau atteint en chiffres absolus à la date du 30 juin 2006, se situe à 758.75 points à la même date;

Arrête:

Art. 1er. A partir du mois de référence juin 2010, le coefficient de raccord entre l'indice des prix à la consommation national établi sur la base 100 en 2005, et l'indice des prix à la consommation raccordé à la base 100 au 1er janvier 1948, est fixé à 6.80860.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 juillet 2010.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 Monsieur Alex HAAG, ingénieur chef de division à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé aux fonctions d'ingénieur première classe à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 Monsieur Detlev HORN, ingénieur chef de division à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé aux fonctions d'ingénieur première classe à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 Monsieur Paul MOOTZ, ingénieur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé aux fonctions d'ingénieur chef de division à la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 juillet 2010 Monsieur Marco PHILIPPY, inspecteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de préposé du bureau d'imposition Esch/Alzette de la section de la retenue d'impôt sur les traitements et salaires de la même administration avec effet au 5 juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 Madame Myriam ANEN, receveur adjoint hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de receveur de première classe hors cadre à la même administration avec effet au 1er août 2010.

Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010 Madame Tania BRUCHER et Messieurs Patrick BAUSCH, Christoph BRIESCH, Guy CLEES et Camille THILTGES, rédacteurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions de vérificateurs à la même administration avec effet au 1er août 2010.

Administration des Douanes et Accises. – Examens d'admission au stage, de fin de stage et de promotion en 2011. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2011 les examens suivants dans la

carrière inférieure des douanes et accises:

filière du préposé des douanes

un examen d'admission au stage de préposé des douanes et accises au courant du mois de décembre 2011;

un examen pour la nomination définitive au grade de préposé des douanes et accises au courant du mois d'octobre 2011;

un examen de promotion aux grades de brigadier, de brigadier principal et de brigadier-chef des douanes et accises au courant du mois de janvier 2011;

filière du lieutenant des douanes et accises

un examen de promotion au grade de lieutenant des douanes et accises au courant du mois d'octobre 2011;

filière du commis des douanes

un examen de promotion aux grades de commis, de commis principal, de commis-chef, de vérificateur adjoint, de receveur adjoint et de receveur D des douanes et accises au courant du mois de mars 2011 (épreuve A) et au courant du mois de novembre 2011 (épreuve B);

carrière du rédacteur des douanes et accises:

un examen de promotion au grade de vérificateur et aux grades plus élevés de l'administration des douanes et accises dans la carrière moyenne du rédacteur au courant du mois de février 2011.

Administration des Douanes et Accises. – Examen-concours en 2011. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qui remplissent les conditions de l'article 4 du règlement grand-ducal du 1er juin 1964 (conditions d'admission aux emplois et fonctions de l'administration des douanes) que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2011 l'examen-concours pour la

carrière inférieure des douanes et accises:

un examen-concours des volontaires de l'Armée, candidats à l'admission au cours de spécialisation organisé par l'administration des douanes et accises au courant du mois de février 2011.

Administration de l'environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Madame Marianne MOUSEL, ingénieur principal auprès de l'Administration de l'environnement, a été nommée ingénieur chef de division auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 4 juillet 2010, Madame Martine KEMMER, ingénieur principal auprès de l'Administration de l'environnement, a été nommée ingénieur chef de division auprès de la même administration.

Administration de la nature et des forêts. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Fernand THEISEN, ingénieur chef de division auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été nommé ingénieur 1ère classe auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, Monsieur Laurent SCHLEY, ingénieur principal auprès de l'Administration de la nature et des forêts, a été nommé ingénieur chef de division auprès de la même administration.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010, Madame Denise FISCHER, chargé d'études-informaticien principal auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de conseiller-informaticien adjoint auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010, Monsieur Frans ROTINK, conseiller-informaticien adjoint auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de conseiller-informaticien auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er septembre 2010.

Comité de l'Office National du Remembrement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010, Monsieur Yves KOHN, attaché d'administration auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural a été nommé membre suppléant au sein du Comité de l'Office National du Remembrement en remplacement de Monsieur Pierre TRAUSCH.

Commission de la marque nationale des eaux-de-vie naturelles. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2010 ont été nommés membres de ladite commission pour une durée de cinq ans:

a. Membres effectifs:

MM. DAHM Gaston, Herborn
FISCH Marc, Calmus
DUHR Camille, Niederdonven
délégués de la Chambre d'Agriculture

MM. NEUSER Michel, Mühlenbach
MEYERS René, Beidweiler
délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs

M. THILL Paul, ingénieur-chef de service à l'Administration des services techniques de l'agriculture

M. REDING Pierre
inspecteur de direction 1er en rang à l'Administration des Douanes et Accises

M. BEBING Roger
assistant technique médical dirigeant adjoint au Laboratoire National de Santé

M. MUNHOWEN Raymond, Strassen
délégué de la Chambre de Commerce

b. Membres suppléants:

MM. BARZEN Arsène, Herborn
KAYSER Emile, Bech-Kleinmacher
STRENG Henri, Grevenmacher
délégués de la Chambre d'Agriculture

MM. WEBER André, Wormeldange-Haut
HURT Marcel, Mompach
délégués de l'Union luxembourgeoise des Consommateurs

M. MERSCH Jean
ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture

M. PEFFER Jean-Claude
receveur A à l'Administration des Douanes et Accises

M. STROTTNER Camille
Président de l'Organisme pour la sécurité et la qualité de la chaîne alimentaire.

Monsieur THILL Paul, précité, exerce les fonctions de président de la commission de la marque nationale des eaux-de-vie naturelles. Monsieur PROBST Marcel, chimiste à l'Administration des services techniques de l'agriculture est adjoint à la commission comme secrétaire.

Entreprises de réassurance. – «LINDE-RE S.A.». – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «LINDE-RE S.A.», avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été retiré.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010, Maîtres Claude FEYEREISEN, Max BRAUN, Annick DENNEWALD, Sonja STREICHER et Tessie LINSTER, attachés de justice à titre provisoire, sont nommés attachés de justice à titre définitif avec effet au 16 septembre 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire», à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 16 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/016**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 janvier 2010 accordant à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.» un agrément limité dans le temps jusqu'au 19 juillet 2010 pour l'exercice de l'activité «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire» à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

Par arrêté ministériel du 16 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire», à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 16 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/016**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 février 2010 accordant à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.» un agrément limité dans le temps jusqu'au 11 août 2010 pour l'exercice de l'activité «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Foyer Ste Claire» à l'adresse L-6448 Echternach, 8, rue de l'Hôpital.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire à Niederkorn», L-4601 Niederkorn, avenue de la Liberté.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2012, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 014/6**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 places dont 23 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 15 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 014/5.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Strutzbierg D», L-3461 Dudelange, rue des Ecoles/Um Strutzbierg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 juillet 2012, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 229/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 229/2.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Fischbach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7430 Fischbach, 1, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «D'Kuebenascht», L-7410 Angelsberg, 10, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 juillet 2012, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 288/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 (dont au maximum 10 places pour des enfants âgés de 2 à 4 ans).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 avril 2010, enregistré sous le numéro MR 288/3.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-1469 Luxembourg, 49A, rue Ermesinde.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 juillet 2012, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 293/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 169 places dont 139 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 293/2.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dippach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4994 Schouweiler, 11, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Home St Joseph», L-4994 Schouweiler, 1A, rue des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 juillet 2012, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 324/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 80 places dont 59 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 février 2010, enregistré sous le numéro MR 324/2.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Lenkeschlei», L-3508 Dudelange, Op Lenkeschlei.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 décembre 2010, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 367/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 367.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole des garçons», L-4579 Oberkorn, rue Prince Henri.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 juillet 2012, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 385/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 18 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 mars 2010, enregistré sous le numéro MR 385.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dippach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4994 Schouweiler, 11, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bâtiment Jardin d'enfants», L-4994 Schouweiler, 2, rue des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 juillet 2011, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 395**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 41 places dont 31 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Anne», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Kannerland», L-1750 Luxembourg, 59A, avenue Victor Hugo.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 juin 2011, prend effet le 9 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 396**.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants non scolarisés est fixée à 30 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants scolarisés est fixée à 15 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace les arrêtés ministériels du 16 novembre 2005 et 25 août 2006 (enregistrés sous le numéro FJ 01332003) accordant un agrément définitif à l'association sans but lucratif «Anne», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour les services «crèche et foyer de jour», à l'adresse «Kannerland», L-1750 Luxembourg, 59A, avenue Victor Hugo.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation pour l'Accès au Logement» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son service «Agence Immobilière Sociale» à l'adresse 60, rue des Romains à L-2444 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 1er juillet 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/18/4(a)**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er juillet 2010 l'agrément a été accordé à la société «Crèche Bisounours s.à.r.l.» ayant son siège au L-4420 Soleuvre, 3, rue des Tilleuls, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4420 Soleuvre, 3, rue des Tilleuls.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04352010.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Pétange, 28, avenue Victor Hugo, exploitée actuellement par Madame Jacqueline NOESEN épouse STOFFEL, est déclarée vacante à partir du 6 juin 2011 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **13 septembre 2010 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,

5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre. Les occupations pharmaceutiques de nature salariée sont attestées par les employeurs correspondants. Celles exercées à titre d'indépendant sont certifiées par le collège médical, ou, si elles se rapportent à une activité pharmaceutique réalisée à l'étranger, par le conseil de l'ordre des pharmaciens du pays en cause ou, à défaut, par l'organisme exerçant des fonctions similaires.

   Ces certificats indiquent, outre la durée totale de l'occupation pharmaceutique, la nature de l'occupation ainsi que l'horaire hebdomadaire exprimé en heures/semaines.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l' (des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur le Docteur Hinrich ALBERTI, né le 17 janvier 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur le Docteur Hinrich ALBERTI, né le 17 janvier 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Rosel BERGER, née le 8 janvier 1959, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, Madame Celina MARQUES PAIS, née le 12 mai 1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Service d'Economie rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010, Monsieur Georges THEWES, chargé d'études au Service d'Economie rurale a été nommé chargé d'études principal auprès du même service.

Trésorerie de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 juin 2010 Madame Marie-Jeanne CONTER, conseiller adjoint à la Banque Centrale du Luxembourg, a été nommée attaché de gouvernement premier en rang hors cadre à la Trésorerie de l'Etat avec effet au 1er juillet 2010.

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Alain Jules Marcel BERSCHEID et Madame Myriam JUNG à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Jessica JUNG en celui de «BERSCHEID».

RECTIFICATIF

Au Mémorial B n° 53 du 8 juillet 2010, il y a lieu de remplacer à la page 752 les termes: «née le 31 juillet 1997» par les termes «née le 30 juillet 1997».

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 60 3 août 2010

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur Christian-Olivier PENASSOU à changer son nom patronymique actuel en celui de «PENASSOU-MERGEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Tom KRIEPS, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Christian-Olivier PENASSOU, né le 20 août 1949 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8255 Mamer, 8, rue Mont-Royal, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «PENASSOU-MERGEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Christian-Olivier PENASSOU est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «PENASSOU-MERGEN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er mai 2010 autorisant Monsieur António Paulo VIEIRA ANTUNES et Madame Cristalina BRITO TAVARES à changer le prénom actuel de leur fils mineur Cristovão en celui de «Cristovan».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur António Paulo VIEIRA ANTUNES et Madame Cristalina BRITO TAVARES, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils mineur Cristovão ANTUNES TAVARES, né le 18 mars 1997 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6960 Senningen, 101A, route de Trèves, en celui de «Cristovan»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur António Paulo VIEIRA ANTUNES et Madame Cristalina BRITO TAVARES, sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils mineur Cristovão en celui de «Cristovan».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 1er mai 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 26 juin 2010 autorisant Monsieur Gilles René André WIRTZ et Madame Natalia VIRTTS à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Nikolas VIRTTS en celui de «WIRTZ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gilles René André WIRTZ et son épouse Madame Natalia VIRTTS, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Nikolas VIRTTS, né le 6 février 2008 à Saint-Pétersbourg (Russie), de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-3490 Dudelange, 24, rue Jean Jaurès, en celui de «WIRTZ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gilles René André WIRTZ et Madame Natalia VIRTTS sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Nikolas VIRTTS en celui de «WIRTZ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 26 juin 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 5 juillet 2010 portant modification de la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu le règlement ministériel du 17 février 1992 sur le fonctionnement de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'arrêté ministériel du 30 avril 2009 déterminant la composition de la Commission de l'indice;

Vu la proposition de la Chambre d'Agriculture du 26 février 2010;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Pol GANTENBEIN, représentant de la Chambre d'Agriculture, est nommé membre effectif de la Commission de l'indice des prix à la consommation en remplacement de Monsieur Robert LEY, dont il terminera le mandat.

Art. 2. Ampliation en sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre. Copie en sera transmise à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.
Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 22 juillet 2010 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Lucie PETER et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Laurent DURA, représentant du monde associatif de la famille ou de la jeunesse proposé par le ministre ayant dans ses attributions la famille et la jeunesse, délégué par le CGJL-JEL.

Art. 2. Est nommé membre suppléant du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Laurent DURA et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Luc RAMPONI, représentant du monde associatif de la famille ou de la jeunesse proposé par le ministre ayant dans ses attributions la famille et la jeunesse, délégué par le CGJL-JEL.

Art. 3. Est nommé membre suppléant du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Nadine ESCH et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Didier TITEUX, représentant des parents d'élèves de l'enseignement préscolaire et primaire, délégué par la FAPEL – postprimaire.

Art. 4. Est démise de ses fonctions de membre suppléante du Conseil supérieur de l'Éducation nationale, Madame Jeannine GEFFROY, représentante des parents d'élèves de l'enseignement préscolaire et primaire, déléguée par la FAPEL – primaire.

Art. 5. Est démise de ses fonctions de membre effective du Conseil supérieur de l'Éducation nationale, Madame Lucie ACKERMANN-GIRA, représentante des parents d'élèves de l'enseignement préscolaire et primaire, déléguée par la FAPEL – primaire.

Art. 6. Est nommée membre suppléante du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Franz SCHLEISER et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame BERLIT-HINZ Elke, représentante des parents d'élèves de l'enseignement secondaire, déléguée par la FAPEL – postprimaire.

Art. 7. Est nommé membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Roger ELSEN et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Jean BODEN, représentant des parents d'élèves de l'enseignement secondaire technique, délégué par la FAPEL – postprimaire.

Art. 8. Est nommée membre suppléante du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Jean BODEN et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame JACOBY-LUDWIG Manon, représentante des parents d'élèves de l'enseignement secondaire technique, déléguée par la FAPEL – postprimaire.

Art. 9. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.
*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*
Mady Delvaux-Stehres

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur Mohamed B'RIK, né le 24 octobre 1973 à Douar Agouinss/Znaga (Maroc), demeurant à L-3854 Schifflange, 43, rue Pierre Krier, a été autorisé à porter les nom et prénom de BRIK Mohamed.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Maria Jakobine BECKER, née le 13 juin 1942 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3877 Schifflange, 58, rue du Stade, a été autorisée à porter les nom et prénom de BECKER Maisy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur Francisco Joao CORDE GRILO, né le 2 février 1992 à Luxembourg, demeurant à L-6793 Grevenmacher, 26, rue de Trèves, a été autorisé à porter les nom et prénom de CORDE GRILO François.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Anabela DA CONCEIÇÃO SANTOS, née le 23 septembre 1968 à Lourenço Marques (Mozambique), demeurant à L-8521 Beckerich, 71, Huewelerstrooss, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Anabela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur Vitor José DA CRUZ PEIXOTO, né le 27 novembre 1988 à Luxembourg, demeurant à L-2537 Luxembourg, 24, rue Sigismond, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA CRUZ Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur Paulo Jorge DE ALMEIDA MARQUES DOS SANTOS, né le 30 avril 1971 à Mangualde (Portugal), demeurant à L-3660 Kayl, 18, rue du Moulin, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DOS SANTOS Paulo Jorge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Tania DE JESUS CASTRO DIAS, née le 24 mars 1982 à Luxembourg, demeurant à L-1719 Luxembourg, 74, rue des Hauts-Fourneaux, a été autorisée à porter les nom et prénom de DIAS Tania.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur Marcio DOS SANTOS RODRIGUES, né le 26 mars 1984 à Luxembourg, demeurant à L-1867 Howald, 42, rue Ferdinand Kuhn, a été autorisé à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Marcio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Marina KOLER née PETRENKO, née le 13 août 1973 à Ossinki (Russie), demeurant à L-4602 Niederkorn, 142, avenue de la Liberté, a été autorisée à porter les nom et prénom de PETRENKO Marina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Ana Dulce PERFEITO CAMACHO, née le 18 décembre 1971 à São Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-3857 Schifflange, 60A, rue du Moulin, a été autorisée à porter les nom et prénoms de CAMACHO Ana Dulce.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Stephanie TEIXEIRA LEIROS, née le 29 octobre 1991 à Ettelbruck, demeurant à L-7660 Medernach, 29A, rue de Savelborn, a été autorisée à porter les nom et prénom de LEIROS Stephanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Magdalena VELF, née le 9 décembre 1954 à Radikovci (Croatie), demeurant à L-6944 Niederanven, 12, rue Rénert, a été autorisée à porter les nom et prénom de WÖLFL Magdalena.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Paula Raquel VENTURA PEREIRA, née le 15 octobre 1984 à Arcozelo/Vila Nova de Gaia (Portugal), demeurant à L-6496 Echternach, 42A, montée de Troosknеppchen, a été autorisée à porter les nom et prénom de VENTURA Rachel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Sandra Cristina VIEIRA MACHADO, née le 10 décembre 1976 à Montelavar/Sintra (Portugal), demeurant à L-7740 Colmar-Berg, 37, avenue Gordon Smith, a été autorisée à porter les nom et prénom de MACHADO Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Monsieur Manuel Filipe VILA VERDE DA ROCHA, né le 6 octobre 1972 à Luxembourg, demeurant à L-4153 Esch-sur-Alzette, 10, rue St-Jean, a été autorisé à porter les nom et prénom de VILA VERDE DA ROCHA Philippe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Conseil supérieur des sports. – Nominations. – Sont nommés membres du Conseil supérieur des sports:

– *comme membres du bureau:*

M. Denis SCUTO, président en remplacement de M. Pilo FONCK, démissionnaire;

M. Jean-Louis MARGUE, vice-président en remplacement de M. Denis SCUTO, nommé président;

– *en raison de leurs compétences dans le sport:*

M. François JEITZ, en remplacement de M. Lucien KAYSER, démissionnaire;

Mme Tessy SCHOLTES, en remplacement de M. Jean-Louis MARGUE, nommé vice-président.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 6 juillet 2012, à Madame Hafida SPRUYT-AIT OULHAKEM, domiciliée à 3, Ierwescht Duerf, L-9747 Enscherange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 3, Ierwescht Duerf, L-9747 Enscherange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 septembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/493-2/2010.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée limitée de 2 ans, soit jusqu'au 6 juillet 2012, à Madame Sandy DA COSTA VIEIRA-PEIXOTO FERREIRA, domiciliée à 64, avenue de la Liberté, L-4601 Niederkorn, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 64, avenue de la Liberté, L-4601 Niederkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 juin 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/594-2/2010.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 juillet 2012, à Madame Maria Irène PIRES HENRIQUES-GONCALVES CARVALHO HENRIQUES, domiciliée à 24, rue de Stavelot, L-9280 Diekirch, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 24, rue de Stavelot, L-9280 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/599/2010.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 juillet 2012, à Madame Ana Paula RIBEIRO GOMES-DE OLIVEIRA MACHADO, domiciliée à 33, rue Belair, L-6311 Beaufort, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 33, rue Belair, L-6311 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/600/2010.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 juillet 2012, à Madame Ana CALDAS GOMES-FERREIRA DE AMORIM, domiciliée à 16, rue Ste Irmine, L-6422 Echternach, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 16, rue Ste Irmine, L-6422 Echternach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/601/2010.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 11 juillet 2015, à Madame Naydia WAGNER-BENMAAMAR, domiciliée à 5, rue Montessori, L-6139 Junglinster, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 5, rue Montessori, L-6139 Junglinster.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/602/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services d'assistance pour le placement familial. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité d'«assistance pour le placement familial», appelé «Fir ons Kanner», à l'adresse L-4243 Esch-sur-Alzette, 73, rue J.-P. Michels.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 juillet 2011, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **APF/01/7**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 janvier 2010.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité d'«assistance pour le placement familial», appelé «Fir ons Kanner», à l'adresse L-9231 Diekirch, 5, rue des Fleurs.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 juillet 2011, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **APF/01/8**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 janvier 2010.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité d'«assistance pour le placement familial», appelé «Fir ons Kanner», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 juillet 2011, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **APF/01/9**.

Comité d'accréditation. – Nomination. – Démission. – Monsieur Gaston SCHMIT, Ingénieur première classe à l'Administration de l'Environnement, est nommé membre du Comité d'accréditation, en remplacement de Monsieur Claude GEIMER, démissionnaire.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement envisagé dans la Commune de SAEUL et dans parties des communes limitrophes.

Avis de dépôt des documents de l'enquête.

(Publication prescrite par l'article 17 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre provisoire de remembrement, tel qu'il a été fixé par arrêté ministériel du 25 mars 2010 pour des terres principalement forestières dans la commune de Saeul et dans parties des communes limitrophes sont informés que les documents de l'enquête sur l'utilité du projet de remembrement sont déposés au secrétariat communal de Saeul pendant 30 jours, à partir du 23 août au 21 septembre 2010 inclusivement. Pendant ce délai, les intéressés sont admis, sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal, à prendre connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Saeul est ouvert du mardi au jeudi de 9h30 à 11h30.

Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription motivée et signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal de Saeul;
b) par lettre recommandée au président de l'ONR, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;
c) par déclaration orale au président de l'ONR ou à ses délégués qui siègent au secrétariat communal à Saeul, aux dates suivantes: vendredi, le 17 septembre, lundi, le 20 septembre et mardi, le 21 septembre 2010, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers qui ne figurent pas sur les listes déposées au secrétariat communal de Saeul ou qui contestent les surfaces cadastrales indiquées, sont priés de faire connaître par lettre recommandée au président de l'ONR, dans un délai de 30 jours fixé ci-dessus, la nature, l'étendue et le titre de leur droit.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office national du remembrement, sans préjudice du droit de recours devant le juge de paix dans les 30 jours de l'avertissement donné par l'Office national du remembrement concernant l'arrêt définitif des plans parcellaires, de la contenance et de la propriété des parcelles comprises dans le périmètre de remembrement.

Nul ne peut se prévaloir du fait qu'il n'aurait pas reçu de notification.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.
Le Président de l'ONR,
Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010, Monsieur le Docteur Gregory SHABO, né le 20 août 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine nucléaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2010, Madame le Docteur Iris DECKER, née le 26 mai 1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2010, Madame le Docteur Iris DECKER, née le 26 mai 1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2010, Monsieur le Docteur Bernhard SCHMITZ, né le 13 avril 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Taux des intérêts de retard sur des créances en retard résultant de transactions commerciales – 2ème semestre 2010.

(Publication en application de l'article 5 (2) de la loi modifiée du 18 avril 2004
relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard)

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du 2ème semestre 2010 (opération du 30 juin 2010) s'est élevé à 1%.

En cas de retard de paiement, ce taux est à majorer de la marge (sauf dispositions contraires figurant dans le contrat) en application des dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 61 3 août 2010

Sommaire

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, Monsieur Frank WERSANDT, ingénieur-inspecteur à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommé ingénieur principal auprès de la même administration avec effet au 1er juillet 2010.

Armée. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 9 juillet 2010 les capitaines de l'armée Georges CAMPILL, Joël FALTZ et Guillaume HANSEN ont été nommés au grade de major dans le cadre des officiers de carrière de l'armée, avec effet au 31 juillet 2010.

École Supérieure du Travail. – Conseil administratif. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2010, Madame Nadine WELTER, Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère du Travail et de l'Emploi a été nommée président du Conseil administratif de l'École Supérieure du Travail en remplacement de Monsieur Jean ZAHLEN dont elle achève le mandat de président.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2010, Monsieur Gary TUNSCH, Inspecteur Principal 1er en rang au Ministère du Travail et de l'Emploi a été nommé membre effectif du Conseil administratif de l'École Supérieure du Travail en remplacement de Madame Maryse FISCH dont il achève le mandat.

Entreprises de réassurance. – «TELE DANMARK REINSURANCE S.A.». – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «TELE DANMARK REINSURANCE S.A.», avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été retiré.

Fonds de Garantie Automobile. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010 Monsieur Carlo REIFF, Responsable du Service Sinistres auprès de Bâloise Assurances Luxembourg, a été agréé comme administrateur du Fonds de Garantie Automobile en remplacement de Monsieur Roland RONCKAR.

Liste officielle des fonds d'investissement spécialisés soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 février 2007:

Complément n°2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AI DYNAMIC ALPHA FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

ALLIANZ LJ RISK CONTROL FUND USD FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

BTMU UMBRELLA FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

BTMU UMBRELLA FUND II, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

COMMODITY TREND FUND FCP-SIF, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

CORDEA SAVILLS UK INCOME AND GROWTH FCP-SIF, 10, rue C-M Spoo, L-2546 Luxembourg

DWS EURO HIGH YIELD BOND MASTER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

HDB US REAL ESTATE OPPORTUNITY FUND, FCP-SIF, 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

HILUX SIF II, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

HILUX SIF III, 14, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

IVG HAEK LUX FCP-SIF, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

LO AOG ENERGY MULTISTRATEGY MASTER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MUI 2010 FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUTB GLOBAL INCOME FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

NORIS MULTI INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

PRAMERICA UK TRAFALGAR PROPERTY FUND FCP-FIS, 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

WN PENSION FUND FCP-SIF, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

YAP REAL ESTATE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

3TS CEE FUND SICAV-SIF, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

ALPHA STRATEGIES, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ALTERCAP I BIS, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

ALVIS FUND SICAV-FIS, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

AVANA FIRST FEEDER S.A. SICAV-FIS, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

BANKMED CEDAR FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

BELLECOUR CAPITAL, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CLARITY FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

COMPAGNIE BENJAMIN DE ROTHSCHILD OPPORTUNITIES, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CS ITALIAN OPPORTUNITIES NO.1, S.C.A., SICAV-SIF, 10, rue C-M Spoo, L-2546 Luxembourg

CURA FUND S.A. SICAV FIS, 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

DAYTONA FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

DEUTSCHE BANK (PAM) SIF, S.A., SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EURO 21 GLOBAL ASSURANCE, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

FAREMA CAPITAL, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

FOLEA S.A. SICAV-FIS I, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

FP LUX INVESTMENTS S.A. SICAV-SIF, 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

GREEN FOR GROWTH FUND, SOUTHEAST EUROPE SA, SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HAMBURG TRUST SICAV-FIS, 4, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

HDF SICAV LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

ITAÚ ACTIVE ASSET ALLOCATION FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

JURBISE SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

LFP I SICAV-SIF S.A., 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

LO AOG ENERGY MULTISTRATEGY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LOMBARD ODIER BRASIL CAPITAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LUX CAPITAL FUND S.C.A., SICAV-SIF, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen

MATRIS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

MENA JOINT INVESTMENT FUND S.C.A., SICAV-SIF, 4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof

*M&G EUROPEAN PROPERTY FUND SICAV-FIS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

OLYMPIA LUX, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

PRIVATE OPPORTUNITIES FUND S.C.A. SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

QQP, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

RURAL IMPULSE FUND II S.A., SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SCIO-FUND SICAV-FIS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

SEIF SICAV-SIF, 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

SIRIUS INVESTMENT FUND SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

STRUCTURED PRODUCT S.A. SICAV-SIF, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

TALLARD FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TARTAROS SICAV-FIS S.C.A, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

TECHNOLOGIEENTWICKLUNGS-FONDS IV S.C.A., SICAV-FIS, 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

TMA UMBRELLA FUND III, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

UNIVERSAL STRATEGY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

VERSAILLES III, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VOSTOK INVESTMENT OPPORTUNITIES FUND SIF, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

WEALTHCAP S.A. SICAV-SIF, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

**ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS (MASTER), 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

COMINVEST-WEV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

HUMBOLDT INVEST FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

JOSEPH FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

MEDIATEL CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

MICHELANGELO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

OLIVIA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALTIOR FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

AMANDA SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

INVESTMENT SELECT FUND II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

MONT BLANC SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

MSI SELECTION FUND, SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

MULTISTAR FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

RMB INTERNATIONAL SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

STABLE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

TRAFALGAR CAPITAL SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

GENERALI EUROPE INCOME INVESTMENTS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GENERALI NORTHERN AMERICA INVESTMENTS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

AEVN CDO - COFONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

APN CDO - COFONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

BOND RELATIVE RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

COMINVEST TOTAL RETURN PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

EURO RENT TOTAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FRANKLIN TEMPLETON ASIAN REAL ESTATE FUND 2, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PROTECTED RICHELIEU MANAGED FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

TOTAL RETURN S, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ADRIATIQ FCP SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
en
PRIMATUM FCP SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FFS FOUR ELEMENTS (FIS), 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
en
LB (SWISS) FOUR ELEMENTS (FIS), 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

BNP PARIBAS FOCUSED STRATEGIES FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

DIRECT BEST INVEST EXCELLENCE S.C.A., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

EFH FUNDS SCA SICAV SIF, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

FORTIS LDI SOLUTION, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

INVESTMENT OPPORTUNITIES FUND SICAV-FIS, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

MAVIN PROPERTY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
PLATINUM FUNDS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
SEE PRIVATE EQUITY GROUP, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
WESTLB MELLON LONGITUDE FUND, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
HUMBOLDT MULTI INVEST B, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
HUMBOLDT MULTI INVEST B S.C.A., SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
NEOVARA EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

LYNX INVESTMENT FUND S.C.A., SICAV-FIS, 1, rue Peternelchen, L-2370 Howald-Hesperange
en
OLOS FUND S.C.A., SICAV-FIS, 1, rue Peternelchen, L-2370 Howald-Hesperange

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 6 SICAV, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
en
SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 6 SICAV-FIS, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

YEP I, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
en
ECP FUND, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2010.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc, relevant de la loi du 20 décembre 2002, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007 et qui a changé de dénomination

** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 et a changé de dénomination

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94 (1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

**ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEKA-EUROPAGARANT 80, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
GENERALI VERMÖGENSSTRATEGIE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LIQUIDITY-PREMIUM-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
MILLENIUM GARANT 80, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NBG INTERNATIONAL FUNDS FCP, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PREMIUM PEARLS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*TRENDCONCEPT FUND MULTI ASSET ALLOCATOR, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL 2013, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BRIC (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2016) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VR-PRIMAMIX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
X OF THE BEST - AUSGEWOGEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
X OF THE BEST - KONSERVATIV, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

2PM INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALANDSBANKEN SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALQUITY SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
ARN INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ASHMORE SICAV 3, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
AVIVA INVESTORS INVESTMENT SOLUTIONS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
FINLABO INVESTMENTS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INVESCO FUNDS II, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
LABRUSCA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
MAINTOWER SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PARETO SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PENSPLAN SICAV LUX, 41, op Bierg, L-8217 Mamer
SOLIDAR SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
SYSTEMATIC CAPITAL INVESTMENT FUNDS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALLIANZ PIMCO LAUFZEITFONDS EXTRA 2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DER ERNEUERBARE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
LENBACH CAPITAL PARTNERS FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

OPTI HEDGE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ADVENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ALLIANZ PIMCO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BERENBERG DYMACS EQUITY ENHANCED, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DEKA-EUROPASTRATEGIE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELBRÜCK BETHMANN MAFFEI MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DWS 5% TARGET RETURN 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST RESULT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DOLLARRENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GLOBAL FUND-STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
KHC SELECTED FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ÖKOPROTECT 80, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
OP GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PRIMA 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
R&R STARLUX OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RAPTOR, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF EURASIA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VB INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

BIPS DJ EUROSTOXX 50, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS DJIA 30, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS FTSE 250, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

BIPS FTSE/XINHAU CHINA 25, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS RUSSEL 1000, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BIPS TOPIX, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
DEXIA PROTECTED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERRILL DIAMOND FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ROBECO LIQUIDITY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SINOPIA GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SOVEREIGN FINANCE, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
STRUCTURED FIRST, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

CITI ISLAMIC PORTFOLIOS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
GREIFF RENDITE PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
INVEST SUCCESS FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
*PREMIUM PEARLS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*TRENDCONCEPT FUND MULTI ASSET ALLOCATOR, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ATAG SICAV, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PARTNERS GROUP ALTERNATIVE STRATEGIES, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
***SPECIALIST INVESTMENT FUNDS (2), 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE CALYPSO ALTERNATIVE FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
CB FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CB WORLD FUNDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ADILUX, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ASIA BEST-END FONDS 11/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 10/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 11/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 7/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 8/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 9/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST BEST-IN-ONE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 1/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 2/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 5/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 6/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST DYNAMIC SAFE 80, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EASTERN STARS INVEST 5/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EASTERN STARS INVEST 6/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

COMINVEST EURO RENTPLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA INVEST 10/2011, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA INVEST 9/2011, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 1/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 11/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 4/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA PROTECT 1/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA PROTECT 10/2011, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA PROTECT 2/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA PROTECT 9/2011, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA SAFE KICK 6/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EUROPA SAFE KICK 7/2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST FONDAK "WAIT OR GO", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST FONDAK EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST GARANT DYNAMIC, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST GREEN ENERGY PROTECT 3/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST GREEN ENERGY PROTECT 4/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST INFLATIONSSCHUTZ, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST INFRASTRUKTUR SAFE KICK 3/2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST INSTITUTIONAL CASH PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST KLIMA AKTIEN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST KLIMA SAFE KICK 1/2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST KLIMA SAFE KICK 2/2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST LAUFZEITFONDS 31.12.2036, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST LIQUIDITY PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST MA UNIVERSAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST MONEY PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST MULTI ASIA ACTIVE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST PREMIUM PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST RENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ROHSTOFF SAFE KICK 5/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ROHSTOFFAKTIEN INVEST 1/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ROHSTOFFAKTIEN INVEST 2/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 1, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 2, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST SELEKTION DIVIDENDE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST SHORT TERM PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST SYSTEMATIC RETURN DYNAMIC, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST TAARA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST TOP4, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST TOTAL RETURN BOND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST TOTAL RETURN DYNAMIC, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST TOTAL RETURN PROTECT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 1/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 2/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMMERZBANK ALLSTARS-ANLAGE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMMERZBANK EUROPA PREMIUM FONDS 7/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMMERZBANK EUROPA PREMIUM FONDS 9/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FONDITALIA, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
IVV AKTIEN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

M.E.T. FONDS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
NIKOLAUS BELLING GLOBAL FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
POSTBANK EUROPA PROTECT 2011, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
CONVERTIBLE-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNICONVERTIBLES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

DWS FLEXIBLE OPTIMUM I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS RENDITE GARANT 2015, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS FLEXIBLE OPTIMUM II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS EMERGING MARKETS CORPORATES 2015, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROSWITCH WORLD PROFILE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
EUROSWITCH WORLD PROFILE STARLUX OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

FFS FOUR ELEMENTS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
en
LB(SWISS) FOUR ELEMENTS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

FORTIS COMFORT, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS COMFORT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FORTIS QUAM FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS QUAM FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FVS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
FLOSSBACH VON STORCH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

IFM-PREMIUMPROTECTION PLUS 2, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA-PB WERTERHALT 2Y, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA PRIVATE BANKING PORTFOLIO, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

TOP CONCEPT, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
TOP VERMÖGEN FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

XMTCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
CS ETF (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

X OF THE BEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
X OF THE BEST - DYNAMISCH, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

ZURICH VORSORGE DACHFONDS I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
ZURICH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ALIAS INVESTMENT, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

F&C FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GOLDMAN SACHS STRUCTURED INVESTMENTS SICAV, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
INVESCO FUNDS, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND II (EUROPE), 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ROVERE SICAV, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
SINOPIA MULTI INDEX FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
WELLS FARGO (LUX) WORLDWIDE FUND, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
AIG MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
FALCON MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

CAPTURA, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
KR FONDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
CB LUX, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FORTIS PLAN, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS PLAN, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

NEW STAR FUND SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
en
HENDERSON FUND SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

PICTET FUNDS (LUX), 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
PICTET, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THE SAILOR'S FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
UBI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
CB-BASIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST EURO RENT DEFENSIV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMINVEST FLEXIBLE PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MULTIMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
H & A LUX PORTABLE ALPHA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
en
H & A GLOBAL MACRO, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
en
BLUEBAY FUNDS INTERNATIONAL, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT IMMOBILIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA PRIVATE BANKING PORTFOLIO IMMOBILIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT ROHSTOFFE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA PRIVATE BANKING ROHSTOFFE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

VERMÖGENSMANAGEMENT STRATEGIE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA PRIVATE BANKING PORTFOLIO STRATEGIE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ALTERNATIVE UNITS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

QSAM, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

SINOPIA ALTERNATIVE FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
CREDIT SUISSE SICAV II (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
SICAV II (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

HERMES PORTFOLIO, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
en
HERMES UNIVERSAL, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2010.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I

** opc, relevant de la loi du 13 février 2007, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 et qui a changé de dénomination

*** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007 et a changé de dénomination

---

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 13 juillet 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/390/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 24 juillet 2010 à Madame Elisabete Maria DOS SANTOS GERALDES, domiciliée au 84, rue de l'Egalité, L-1456 Luxembourg, arrivera à son échéance en date du 24 juillet 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2010 un agrément est accordé à partir du 11 août 2010 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 10 août 2015, à Madame Dorothée TSHINZA MBUYI, domiciliée à 20, rue J.P. Lamboray, L-1951 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 20, rue J.P. Lamboray, L-1951 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 11 août 2010 l'arrêté ministériel du 11 août 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/391-2/2010.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/457-2/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 6 octobre 2011 à Madame Antonia FERSINO-CALABRESE, domiciliée au 16, rue A. Fleming, L-1525 Strassen, est arrivé à son échéance en date du 12 juillet 2010, vu la décision de Madame Antonia FERSINO-CALABRESE, communiquée en date du 12 juillet 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Lorentzweiler, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7373 Lorentzweiler, 87, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-7358 Lorentzweiler, 12, rue Glaesener.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 16 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 062/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 98 places dont 74 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 062/4.

Par arrêté ministériel du 16 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Rosport, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6582 Rosport, 9, rue Henri Tudor, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6582 Rosport, 10, rue Henri Tudor.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 juillet 2011, prend effet le 16 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 204/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 63 places dont 45 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 août 2009, enregistré sous le numéro MR 204/2.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Deich», L-3532 Dudelange, rue du Stade Jos Nosbaum.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juillet 2012, prend effet le 15 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 234/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 41 places (sans compartimentage) dont 30 places (sans compartimentage) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 août 2009, enregistré sous le numéro MR 234/2.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010 il a été constaté qu'il arrivera à son échéance le 16 juillet 2010 l'arrêté ministériel du 24 novembre 2009 (enregistré sous le numéro MR 237/3) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 23 novembre 2011 à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Eechternoacher Kannerstuff», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6434 Echternach, 29, rue André Duchscher, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6439 Echternach, 11, rue du Chemin de Fer.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Italie», L-3481 Dudelange, 61, rue Gare-Usines.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juillet 2012, prend effet le 15 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 245/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 245/2.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiswampach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, Om Leempuddel, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Wämper Schull», L-9991 Weiswampach, 8, Am Eelerich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juillet 2012, prend effet le 15 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 300/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 66 places dont 50 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 octobre 2009, enregistré sous le numéro MR 300/4.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Lorentzweiler, ayant son siège social à L-7373 Lorentzweiler, 87, route de Luxembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Zwergenhaus» L-7358 Lorentzweiler, 12, rue Jean-Pierre Glaesener.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 323/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 93 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 323/3.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Hall omnisport Alain Marchetti», L-7339 Steinsel, rue des Vergers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juillet 2011, prend effet le 15 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 326/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 326/2.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Echerdahl», L-3412 Dudelange, rue Grand-Duc Adolphe.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juillet 2012, prend effet le 15 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 366/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 24 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 366.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9147 Erpeldange, 6, rue Gruefwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 juillet 2012, prend effet le 15 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 393/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 47 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 juin 2010, enregistré sous le numéro MR 393.

Par arrêté ministériel du 16 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Steinfort», L-8421 Steinfort, 7B, rue de Hagen en vue de l'exercice des activités de vacances.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 septembre 2010, prend effet le 19 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 397/vac.**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 150 places pendant ce temps.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 décembre 2010 à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» appelée «Sacré Cœur Diekirch» à l'adresse: 18, rue de l'hôpital, L-9244 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/12/98.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 août 2011, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Sanem», ayant son siège social à B.P. 74, L-4401 Belvaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 2, rue Scheierhaff, L-4492 Soleuvre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/032.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Syndicat Intercommunal pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'une maison de retraite – centre intégré pour personnes âgées», ayant son siège social à 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» dans la nouvelle construction et dans l'ancien bâtiment à l'adresse: 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/01/035.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Senconcept s.à.r.l.», ayant son siège social à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: rue Ronnwiss, L-4809 Rodange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/10/04/051.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Fondation Jean-Pierre Pescatore», ayant son siège à 13, avenue J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 13, avenue J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/028.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Sodexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: Co/ Centre Barblé, 203, route d'Arlon, L-8011 Strassen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009, accordé à l'organisme gestionnaire «Sodhexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 08/05/035.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 novembre 2010 à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Roeser», ayant son siège à 40, Grand-rue, L-3394 Roeser, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse: 40, Grand-rue, L-3394 Roeser.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/07/078.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Hospices civils de la Ville de Luxembourg», ayant son siège à 71, rue Mohrfels, L-2158 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» appelé «Maison de Gériatrie et de Retraite Luxembourg-Hamm» à l'adresse: 2, rue Englebert Neveu, L-2224 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/034.

Police Grand-Ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police Grand-Ducale organisera au courant de l'année 2011 un examen de promotion dans la carrière de l'inspecteur qui aura lieu les 7, 9 et 11 février 2011.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 5 juillet 2010, Madame le Docteur Cristina CHIOREAN, née le 3 juin 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin spécialiste en allergologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 juillet 2010, Monsieur le Docteur Frédéric JUMELLE, né le 26 novembre 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

Complément n° 1:

Changements intervenus pendant la période du 1er janvier 2010 au 31 mars 2010.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 37 du 7 mai 2010

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Keytrade Bank Luxembourg S.A.
62, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B nº 37 du 7 mai 2010:

La dénomination des établissements suivants:

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

CALYON, Paris (France), succursale de Luxembourg

en

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank Luxembourg Branch

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

Complément nº 2:

Changements intervenus pendant la période du 1er avril 2010 au 30 juin 2010.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B nº 37 du 7 mai 2010

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Andbanc Luxembourg S.A.
7A, rue Robert Stümper
L-2557 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B nº 37 du 7 mai 2010:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Dresdner Bank Luxembourg S.A.
26, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 355; L-2097 Luxembourg)

Sanpaolo Bank S.A.
8, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 2062; L-1020 Luxembourg)

Sella Bank Luxembourg S.A.
4, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B nº 37 du 7 mai 2010:

La dénomination des établissements suivants:

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Sal. Oppenheim jr. & Cie, succursale de Luxembourg

en

Sal. Oppenheim jr. & Cie. AG & Co. KGaA, succursale de Luxembourg

L'adresse des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Vertigo Building – Polaris
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 263; L-2012 Luxembourg)

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Fortis Prime Fund Solutions Bank (Ireland) Ltd., Luxembourg branch
46, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

The Bank of New York Mellon SA / NV, Luxembourg Branch

Vertigo Building – Polaris
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 62 **4 août 2010**

Sommaire

Commission Nationale pour la Protection des Données.

Rapport de gestion relatif à l'exercice 2009.

L'activité de la Commission nationale au cours de l'année 2009 a été marquée par:

- l'examen et l'approbation des règles contraignantes d'entreprises du groupe E-bay qui a nécessité une analyse approfondie et de nombreuses suggestions et modifications de la part de la Commission nationale pour rendre cette charte applicable à une échelle mondiale conforme aux standards du droit européen;
- la concertation avec de nombreux ministères et d'organismes publics au sujet de dossiers et projets justifiant des recommandations relatives aux traitements de données personnelles;
- l'adoption d'une dizaine d'avis formels relatifs à des projets de loi ou règlements grand-ducaux;
- l'optimisation des procédures internes et de l'infrastructure informatique en vue de l'accélération du traitement des nombreuses demandes d'autorisation introduites;
- l'élaboration d'un nouveau formulaire de notification intégrant la signature électronique;
- le renouvellement du site Internet www.cnpd.lu avec un contenu plus étoffé et une présentation plus attractive;
- les actions menées en vue de la sensibilisation du public et de la guidance des responsables de traitements, notamment à travers le site Internet www.cnpd.lu, diverses séances d'information et la participation à la journée européenne de la protection des données;
- les investigations menées en vue de vérifier concrètement le respect des obligations légales dans le secteur des communications électroniques.

Dépenses de fonctionnement

Les loyers et charges locatives relatifs aux locaux provisoires de la CNPD (pris en location dans l'attente de son implantation dans le 1er bâtiment administratif à ériger par l'Etat à Belval-Ouest) ont atteint 107.711,76 € et dépassent légèrement les prévisions, vu qu'un bureau supplémentaire a été loué.

Les effectifs en personnel de la Commission nationale se composaient en 2009 outre les trois membres effectifs, de deux fonctionnaires de la carrière moyenne (rédacteurs) prenant en charge les formalités légales de déclaration et d'autorisation préalable, d'un fonctionnaire et d'un employé de l'Etat bénéficiant du statut de travailleur handicapé assurant le secrétariat et l'administration, de trois attachés à la direction affectés au service juridique et d'un attaché stagiaire à la communication et à la documentation.

Les charges relatives au personnel permanent ont progressé légèrement par rapport à l'exercice 2009 principalement du fait du renforcement des effectifs par un attaché à la communication. Néanmoins, compte tenu du fait que le poste d'employé administratif au secrétariat ainsi que le poste d'attaché à la communication n'ont été que partiellement occupés en 2009 les dépenses sont restées nettement en-dessous des prévisions.

Les trois juristes ont terminé avec succès leur période de stage et ont été titularisés comme attaché de direction à l'issu de l'examen afférent en avril 2009. Le fonctionnaire assurant le secrétariat et l'administration a terminé avec succès sa période de stage et a été titularisé comme rédacteur à l'issu de l'examen afférent en décembre 2009.

La Commission nationale a dû recourir également à des prestations d'experts à défaut de disposer des ressources spécialisées nécessaires en interne, notamment dans des domaines comportant des aspects technologiques et informatiques complexes, bien qu'il eût été sans doute préférable pour la continuité du service, d'acquérir et de conserver depuis 2002 les compétences afférentes au sein de l'établissement public.

Parmi les dépenses d'honoraires et frais d'experts et prestataires externes pour un montant de 210.707,94 € figurent également les honoraires d'avocats et les factures de la fiduciaire qui tient la comptabilité et établit le bilan de l'établissement public.

Les frais d'entretien des locaux, les fournitures de bureau, frais de port et de télécommunications et autres charges générales d'exploitation ont connu une progression linéaire suivant l'augmentation du nombre de collaborateurs en activité.

Les frais de déplacement et de séjour à l'étranger sont relatifs à la participation des membres effectifs de la Commission nationale aux différentes réunions, séances de travail et conférences organisées sur le plan européen dans le domaine de la protection des données où le Luxembourg se doit d'être représenté.

Les dépenses d'information du public et de communication (44.634.06 €) ont dépassé légèrement les montants prévus alors que le coût des annonces de presse publiées dans le cadre de la campagne menée à l'occasion de la journée européenne du 28 janvier est venu s'ajouter à des dépenses ponctuelles non récurrentes. Le travail de sensibilisation des citoyens (en particulier des jeunes quant aux risques sur Internet) a pris une importance primordiale dans l'activité de la Commission nationale.

Le niveau des mesures de sécurité organisationnelle et technique qui représente un volet important des garanties appropriées pour la protection des données personnelles est vérifié dans chaque dossier d'autorisation préalable. Cet aspect a donné lieu par ailleurs en cours de l'exercice 2009 à diverses investigations dont la Commission a pris l'initiative depuis 2005 même en dehors des plaintes et demandes de vérification qui lui ont été soumises. Pour les contrôles sur place, audits et vérifications à effectuer dans ce domaine, la Commission nationale a eu recours à un expert externe spécialisé dans les questions de sécurité informatique et de bonnes pratiques organisationnelles.

La Commission nationale a procédé en 2009 à des investissements relatifs au développement et à la mise en service de l'application informatique spécifique dédiée à l'établissement du registre public des traitements prévu à l'article 15 de la loi modifiée du 2 août 2002 et au suivi des dossiers de notifications et demandes d'autorisation préalables ainsi qu'à l'optimisation des procédures administratives. Les formulaires ont été considérablement améliorés et permettent désormais aux déclarants une meilleure convivialité dans l'utilisation et simplifie la gestion de leurs déclarations intégrant la signature électronique.

Les frais relatifs à la gestion et maintenance des systèmes et réseaux ont connu une augmentation par rapport aux estimations budgétaires en raison de l'optimisation de l'infrastructure informatique au sein de la Commission nationale.

Les amortissements comptabilisés atteignent un montant total de 25.204,17 €.

Le total des frais de fonctionnement encourus par l'établissement public au cours de l'exercice 2009 s'élève à 1.483.062,94 €.

Recettes

Le montant des redevances perçues en application des articles 37 paragraphe (4) et 13 paragraphe (4) de la loi s'élevant à 52.545 € est resté conforme à nos prévisions. En outre des produits financiers (intérêts créditeurs) ont pu être enregistrés à hauteur de 4.789,15 €.

Résultat d'exploitation

Compte tenu de la dotation annuelle de 1.476.000 € dont la Commission nationale a bénéficié en 2009 de la part de l'Etat en application de l'article 37 paragraphe (4) de la loi, le résultat d'exploitation de l'établissement public s'établit à 50.271,21€ au 31 décembre 2009 qui sera reporté à nouveau sur l'exercice suivant.

Luxembourg, le 30 mars 2010.

La Commission Nationale pour la protection des données

Gérard Lommel	Thierry Lallemang	Pierre Weimerskirch
Président	*Membre effectif*	*Membre effectif*

Le Conseil de Gouvernement a approuvé, en sa séance du 21 mai 2010, les comptes de l'exercice 2009 de la CNPD et a accordé la décharge conformément à l'article 37 paragraphe (3) de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Bilan

ACTIF

	EXERCICE AU 31/12/2009	%	EXERCICE AU 31/12/2008	%
ACTIF IMMOBILISE				
Autres inst. outil, mobilier	21.564,03	3,85	46.768,20	8,65
Immobilisations corporelles	21.564,03	3,85	46.768,20	8,65
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**21.564,03**	**3,85**	**46.768,20**	8,65
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Autres créances	47.250,15	8,44	44.040,52	8,14
	47.250,15	8,44	44.040,52	8,14
Banques, Caisse, CCP	491.324,71	87,71	450.017,07	83,21
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**538.574,86**	**96,15**	**494.057,59**	**91,35**
TOTAL ACTIF	**560.138,89**	**100,00**	**540.825,79**	**100,00**

PASSIF

	EXERCICE AU 31/12/2009	%	EXERCICE AU 31/12/2008	%
CAPITAUX PROPRES				
Patrimoine	200.000,00	35,71	200.000,00	36,98
Résultats reportés	141.841,85	25,32	71.852,58	13,29
Résultat de l'exercice	50.271,21	8,97	69.989,27	12,94
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**392.113,06**	**70,00**	**341.841,85**	**63,21**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions	66.000,00	11,78	66.000,00	12,20
TOTAL DES PROVISIONS	**66.000,00**	**11,78**	**66.000,00**	**12,20**
DETTES				
Dettes achats et prest. de services	34.239,79	6,11	81.783,41	15,12
Dettes fiscales, sécurité sociale et salaires	67.786,04	12,10	51.200,53	9,47
TOTAL DES DETTES	**102.025,83**	**18,21**	**132.983,94**	**24,59**
TOTAL PASSIF	**560.138,89**	**100,00**	**540.825,79**	**100,00**

Comptes de profits et de pertes

	EXERCICE AU 31/12/2009	%	EXERCICE AU 31/12/2008	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires	52.545,00	3,44	67.196,00	4,59
Autres produits d'exploitation	1.476.000,00	96,56	1.395.480,00	95,41
Total produits d'exploitation	**1.528.545,00**	**100,00**	**1.462.676,00**	**100,00**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	-533.247,26	-34,89	-541.901,74	-37,05
Salaires et traitements	-855.375,49	-55,96	-785.990,68	-53,74
Charges sociales	-68.955,40	-4,51	-50.162,79	-3,43
Corr. de valeur sur frais d'établ. imm. cor. incor.	-25.204,17	-1,65	-28.180,56	-1,93
Total charges d'exploitation	**-1.482.782,32**	**-97,01**	**-1.406.235,77**	**-96,14**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**45.762,68**	**2,99**	**56.440,23**	**3,86**
Intérêts et produits assimilés	4.789,15	0,31	13.832,55	0,95
Intérêts et charges assimilés	-280,62	-0,02	-283,51	-0,02
Résultat financier	**4.508,53**	**0,29**	**13.549,04**	**0,93**
Résultat avant affectation	**50.271,21**	**3,29**	**69.989,27**	**4,79**
Résultat de l'exercice	**50.271,21**	**3,29**	**69.989,27**	**4,79**

Bilan

Détail Actif

	EXERCICE AU 31/12/2009	%	EXERCICE AU 31/12/2008	%
Autres inst. outil, mobilier				
20210000 Logiciels	25.065,82	116,24	25.065,82	53,60
20211000 Amort. Logiciels	-25.061,82	-116,22	-25.061,82	-53,59
20220000 Développement info.	72.608,60	336,71	72.608,60	155,25
20221000 Amort. Développement info.	-70.425,99	-326,59	-54.714,87	-116,99
21540000 Mat. informatique	99.016,64	459,18	99.016,64	211,72
21550000 Amort. Mat. informatique	-92.927,16	-430,94	-91.279,48	-195,17
21830000 Mat. de bureau	11.305,36	52,43	11.305,36	24,17
21831000 Amort. mat. de bureau	-11.303,36	-52,42	-11.303,36	-24,17
21840000 Mobiliers	62.762,96	291,05	62.762,96	134,20
21841000 Amort. mobiliers	-49.477,02	-229,44	-41.631,65	-89,02
Total Autres inst. outil, mobilier	**21.564,03**	**100,00**	**46.768,20**	**100,00**
Autres créances				
42100000 Rémunérations dues	47.250,15	100,00	44.040,52	100,00
Total Autres créances	**47.250,15**	**100,00**	**44.040,52**	**100,00**
Banques, Caisse, CCP				
50000000 CCPL LU311111205225700000	13.063,54	2,66	13.027,44	2,89
50050000 BCEE LU840019155531614000	87.713,86	17,85	36.319,76	8,07
50300000 BCEE LU850019008276961000	0,00	0,00	400.284,41	88,95
51000000 BCEE LU780019721290248000	390.079,64	79,39	0,00	0,00
53000000 Caisse	467,67	0,10	385,46	0,09
Total Banques, Caisse, CCP	**491.324,71**	**100,00**	**450.017,07**	**100,00**

Bilan

Détail Passif

	EXERCICE AU 31/12/2009	%	EXERCICE AU 31/12/2008	%
Patrimoine				
10100000 Patrimoine	200.000,00	100,00	200.000,00	100,00
Total Patrimoine	**200.000,00**	**100,00**	**200.000,00**	**100,00**
Résultats reportés				
11900000 Résultats reportés	141.841,85	100,00	71.852,58	100,00
Total Résultats reportés	**141.841,85**	**100,00**	**71.852,58**	**100,00**
Autres provisions				
15110000 Provisions pour litiges	66.000,00	100,00	66.000,00	100,00
Total Autres provisions	**66.000,00**	**100,00**	**66.000,00**	**100,00**
Dettes achats et prest. de services				
40000000 Fournisseurs	33.051,97	96,53	80.083,41	97,92
46860000 Charges à payer	1.187,82	3,47	1.700,00	2,08
Total Dettes achats et prest. de services	**34.239,79**	**100,00**	**81.783,41**	**100,00**
Dettes fiscales, sécurité sociales et salaires				
43100000 Centre d'affiliation	30.447,44	44,92	15.359,93	30,00
44210000 Impôts s. rémunérations	37.338,60	55,08	35.840,60	70,00
Total Dettes fiscales, sécurité sociales et salaires	**67.786,04**	**100,00**	**51.200,53**	**100,00**

Comptes de profits et de pertes

Détail P & P

	EXERCICE AU 31/12/2009	%	EXERCICE AU 31/12/2008	%
Chiffre d'affaires				
70700000 Redevance notifications	52.545,00	100,00	67.196,00	100,00
Total Chiffre d'affaires	**52.545,00**	**100,00**	**67.196,00**	**100,00**
Autres produits d'exploitation				
77100000 Dotation au budget	1.476.000,00	100,00	1.395.480,00	100,00
Total Autres produits d'exploitation	**1.476.000,00**	**100,00**	**1.395.480,00**	**100,00**
Autres charges externes				
60640000 Fournitures de bureau	-18.332,47	3,44	-15.347,07	2,83
60650000 Fournitures info/logiciel	-12.827,40	2,41	-1.351,05	0,25
61400000 Loyers	-85.380,72	16,01	-77.350,76	14,27
61410000 Charges locatives et acc.	-22.331,04	4,19	-14.759,20	2,72
61530000 Entretien locaux prof.	-18.345,04	3,44	-20.368,43	3,76
61555000 Entretien mat. de bureau	0,00	0,00	-1.122,70	0,21
61810000 Documentation générale	-3.809,75	0,71	-2.929,12	0,54
61815000 Abonnements journaux	-591,00	0,11	-700,00	0,13
61850000 Assurances	-3.347,50	0,63	-2.848,12	0,53

62231000 Frais de comptabilité	-5.616,34	1,05	-8.949,86	1,65
62260000 Honoraires	-74.550,58	13,98	-120.200,99	22,18
62262000 Pers. rempl. admin.	-130.541,02	24,48	-80.596,88	14,87
62310000 Frais de comm./publicat.	-2.976,43	0,56	0,00	0,00
62330000 Pub. et inf. du public	-44.634,06	8,37	-67.033,87	12,37
62350000 Boissons et denrées al.	-711,75	0,13	-1.303,26	0,24
62371000 Maint. technique réseau	-28.115,54	5,27	-46.833,19	8,64
62372000 Gestion des syst. & rés.	-8.150,75	1,53	-29.054,04	5,36
62373000 Frais de formation	-1.250,00	0,23	-2.405,97	0,44
62374000 Maint. software	-23.100,91	4,33	0,00	0,00
62375000 Consultance spécialisée s	-16.617,50	3,12	-14.662,50	2,71
62510000 Frais voyages & déplac.	-20.805,49	3,90	-20.711,99	3,82
62550000 Frais de repr. + rel. pub.	-2.611,18	0,49	-3.283,76	0,61
62600000 Frais téléphones mobiles	-6.089,09	1,14	-7.563,78	1,40
62610000 Affranchissement P&T	-2.511,70	0,47	-2.180,50	0,40
62850000 TVA sur AIC	0,00	0,00	-344,70	0,06
Total Autres charges externes	**-533.247,26**	**100,00**	**-541.901,74**	**100,00**
Salaires et traitements				
64100000 Rémunérations brutes	-840.408,14	98,25	-772.496,08	98,28
64250000 Impôts allocat. de repas	-1.558,10	0,18	-1.524,60	0,19
64300000 Indemnités suppléants	-2.280,00	0,27	-1.080,00	0,14
64810000 Frais de repas	-11.129,25	1,30	-10.890,00	1,39
Total Salaires et traitements	**-855.375,49**	**100,00**	**-785.990,68**	**100,00**
Charges sociales				
64500000 Charges Sécurité Sociale	-68.898,40	99,92	-50.162,79	100,00
64510000 Mutualité	-57,00	0,08	0,00	0,00
Total Charges sociales	**-68.955,40**	**100,00**	**-50.162,79**	**100,00**
Corr. de valeur sur frais d'étab. immo. cor. incor.				
68100000 Corrections de valeurs	-25.204,17	100,00	-28.180,56	100,00
Total corr. de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor.	**-25.204,17**	**100,00**	**-28.180,56**	**100,00**
Intérêts et produits assimilés				
76000000 Intérêts C/c	102,80	2,15	1.668,44	12,06
76100000 Intérêts épargne	4.686,35	97,85	12.164,11	87,94
Total Intérêts et produits assimilés	**4.789,15**	**100,00**	**13.832,55**	**100,00**
Intérêts et charges assimilés				
66000000 Frais bancaires	-236,40	84,24	-269,70	95,13
66150000 Intérêts cptes courants	-44,22	15,76	-13,81	4,87
Total Intérêts et charges assimilés	**280,62**	**100,00**	**-283,51**	**100,00**

ANNEXES

AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants en euros)

1. Généralités

La **Commission nationale pour la protection des données**, constituée sous la forme d'un établissement public, est une autorité indépendante instaurée par la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Elle est chargée de contrôler et de vérifier la légalité des traitements des données à caractère personnel et doit assurer le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes en matière de protection des données.

Tous les ans, la Commission nationale rend compte, dans son rapport écrit aux membres du Gouvernement en conseil, de l'exécution de ses missions. Dans ce rapport, elle relève plus particulièrement l'état des notifications et des autorisations, les déficiences ou abus qui ne sont pas spécifiquement visés par les dispositions légales, réglementaires et administratives existantes.

Elle publiera son rapport annuel. Le rapport est avisé par la commission consultative des droits de l'homme, organe consultatif du gouvernement en matière de droits de l'homme sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg dont la composition et les attributions sont déterminées par règlement grand-ducal.

L'exercice financier de la Commission nationale coïncide avec l'année civile. Avant le 31 mars de chaque année, la Commission nationale arrête son compte d'exploitation de l'exercice précédent, ensemble avec son rapport de gestion. Avant le 30 septembre de chaque exercice, la Commission nationale arrête le budget pour l'exercice à venir. Le budget, les comptes annuels et les rapports arrêtés sont transmis au Gouvernement en conseil qui décide de la décharge à donner à la Commission nationale. La décision constatant la décharge accordée à la Commission nationale ainsi que les comptes annuels de la Commission nationale sont publiés au Mémorial.

2. Principes, règles et méthodes comptables

La Commission nationale tient ses livres en euros (EUR) et les comptes annuels ont été préparés en accord avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée soit:

Matériel informatique:	3 ans
Matériel de bureau:	4 ans
Mobilier de bureau:	8 ans

b) Conversion des devises

Les transactions en devises durant l'année sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les avoirs en banques, les montants en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture. Pour les avances, les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les autres éléments sont tenus au cours de change historique.

3. Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles survenus au cours de la période se résument comme suit:

	2009	2008
Prix d'acquisiton		
– au début de l'exercice	270.759,38	270.759,38
– acquisitions nettes au cours de l'exercice	0,00	0,00
– retraits de l'exercice	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	270.759,38	270.759,38
Corrections de valeur		
– au début de l'exercice	223.991,18	195.810,62
– de l'exercice	25.204,17	28.180,56
– annulées	0,00	0,00
Corrections de valeur cumulées	249.195,35	223.991,18
Valeur nette à la fin de l'exercice	21.564,03	46.768,20

4. Autres créances

Les autres créances se composent comme suit:

	2009	2008
Rémunérations payées d'avance	47.250,15	44.040,52
Charges payées d'avance	0,00	0,00

5. Avoirs en banque

Ce poste se subdivise comme suit:

	2009	2008
CCPL	13.063,54	13.027,44
BCEE	477.793,50	436.704,17
Caisse	467,67	385,46

6. Fonds propres

Au moment de sa création, la Commission nationale a bénéficié d'une dotation initiale de deux cent mille euros (200.000,00 EUR) à charge du budget de l'Etat. L'Etat met à sa disposition les biens mobiliers et immobiliers nécessaires au bon fonctionnement et à l'exercice de ses missions.

La Commission nationale est autorisée à prélever la contrepartie de ses frais du personnel en service et de ses frais de fonctionnement par la redevance à percevoir telle que prévue à l'article 13 de la présente loi. Pour le solde des frais restant à couvrir dans le cadre de ses missions conférées par la présente loi, la Commission nationale bénéficiera d'une dotation d'un montant à déterminer sur une base annuelle et à inscrire au budget de l'Etat.

7. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour but de valoriser le risque lié à des recours en justice pour dossiers litigieux. Ainsi, lors de la séance de délibération du 15 décembre 2006 la Commission nationale a décidé d'estimer le montant de l'enjeu de tels litiges y compris les frais de justice à 96.000,00 EUR. En 2009, le risque a été évalué au même niveau que 2007 et 2008, à savoir 66.000,00 EUR.

8. Dettes

Les dettes figurent avec leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2009	2008
Fournisseurs et charges à payer	34.239,79	81.783,41
Centre d'affiliation	30.447,44	15.359,93
Impôts sur rémunération	37.338,60	35.840,60

Luxembourg, le 1er avril 2010.

ATTESTATION

Par la présente, nous attestons les comptes de la Commission Nationale pour la Protection des Données, ayant son siège à L-1611 Luxembourg, avenue de la Gare, 41 au 31/12/2009.

Nous avons constaté que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 dont la somme bilantaire s'élève à 560.138,89 EUR et le résultat de l'exercice à 50.271,21 EUR, sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises. Les normes et règles comptables ont été respectées, y compris au niveau du provisionnement des risques.

Le résultat de l'exercice s'explique par le fait que le poste d'employé administratif au secrétariat ainsi que le poste d'attaché à la communication n'ont été que partiellement occupés en 2009.

Par ailleurs le rapport de gestion de la Commission nationale reflète fidèlement les faits marquants de l'exercice et est conforme aux écritures comptables.

Luxembourg, le 1er avril 2010.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

Jean-Paul Frank

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 63 **6 août 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 5 août 2010 portant nomination de la commission ad hoc et d'experts du domaine de la santé.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi modifiée du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur, notamment l'article 2;

Vu la loi modifiée du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est a. du régime général de reconnaissance de titres de formation de qualifications professionnelles, b. de la prestation temporaire de service, notamment l'article 9;

Vu le règlement grand-ducal du 3 décembre 1963 fixant la composition et le fonctionnement de la commission prévue à l'article 2 de la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur;

Arrête:

Art. 1er. Est créée une commission ad hoc et d'experts chargée d'apprécier, en vue de la reconnaissance et de l'inscription au registre de titres de l'enseignement supérieur et/ou au registre de titres de l'enseignement supérieur professionnels, les titres et diplômes ainsi que les qualifications professionnelles afférentes des professions réglementées du domaine de la santé telles que visées à l'article 3 (2) de la loi modifiée du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est a. du régime général de reconnaissance de titres de formation de qualifications professionnelles, b. de la prestation temporaire de service. La commission peut proposer que le demandeur accomplisse avec fruit un stage d'adaptation pendant trois ans au maximum ou se soumette avec fruit à une épreuve d'aptitude selon les dispositions de l'article 9 de la loi précitée.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission ad hoc et d'experts pour un terme de trois ans:

- M. Germain DONDELINGER, premier conseiller de gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- M. Luc FEDERSPIEL, infirmier gradué;
- M. Raoul FRANCK, conseiller de direction adjoint au Ministère de la Santé;
- M. Narcisso FUMANTI, chef de bureau adjoint au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
- M. Claude KUFFER, professeur attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
- M. Marc MEYERS, assistant d'hygiène sociale;
- M. Pierre MISTERI, attaché de gouvernement au Ministère de la Santé;
- Mme Michèle WOLTER, licenciée en sciences hospitalières.

Mmes Danielle WAGNER, infirmière graduée et Josiane LAURES, inspecteur principal, sont nommées secrétaires administratives de la commission.

Art. 3. (1) La Commission choisit son président en son sein.

(2) La Commission cherche à rendre ses avis à l'unanimité. A défaut, toute décision est prise à la suite d'un vote à main levée. Le vote par procuration n'est pas admis. La décision du vote n'est acquise que si au moins trois quarts des membres présents s'y rallient. La commission ne peut délibérer valablement que si au moins trois quarts des membres sont présents.

(3) Les réunions de la commission ne sont pas publiques et ses membres sont tenus à la discrétion.

Art. 4. L'indemnité à laquelle donnent lieu les travaux de la commission conformément à l'article 7 du règlement grand-ducal du 3 décembre 1963 précité, est fixée à 45,03 € (au nombre indice 719,84) par séance.

Art. 5. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera remis aux membres de la Commission pour leur servir de titre. Ampliation en sera transmise au Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, à l'Administration du personnel de l'Etat et à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 5 août 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'avril 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
BREMER Patrick, Moutfort	AME LUX	12.04.2010
JOLY Yvan, Bettendorf	AME LUX	23.04.2010
PEREIRA DE SOUSA Carlos, Diekirch	AME LUX	23.04.2010

SCHUSTER Mirko, Bourglinster	AME LUX	12.04.2010
VOLBRECHT Manu, Clemency	AME LUX	23.04.2010
MEYLENDER Jules, Kayl	ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	12.04.2010
GRUPPEN Maria, Luxembourg	ARGENTA LIFE LUXEMBOURG	12.04.2010
GERARD Frank, Rumelange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	12.04.2010
MEI Julienne, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	12.04.2010
THOMAS Marcel, Bissen	BÂLOISE ASSURANCES IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	12.04.2010
MENSTER Annette, Diekirch	BÂLOISE ASSURANCES IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	12.04.2010
HENTGEN Marc, Munsbach	FORTIS LUXEMBOURG VIE	23.04.2010
THEISEN Fernand, Wasserbillig	FORTIS LUXEMBOURG VIE	19.04.2010
FERNANDEZ Salvador, Hollenfels	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	23.04.2010
FELIX Patrick, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE	12.04.2010
THIRY Patrick, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE	12.04.2010
GEST S.A. représ. par MM. Patrick FELIX et Patrick THIRY, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE	12.04.2010
CAETANO SIMOES Bruno, Frisange	P&V ASSURANCES	12.04.2010
DECKENBRUNNEN Michel, Weiswampach	P&V ASSURANCES	19.04.2010
KAYSER Luc, Wiltz	P&V ASSURANCES	23.04.2010
MILLANG Claudine, ép. DECKENBRUNNEN, Weiswampach	P&V ASSURANCES	19.04.2010
MUKADI Sylvain, Wiltz	P&V ASSURANCES	12.04.2010
RODRIGUES SANTOS Liliana Sofia, Mondorf-les-Bains	P&V ASSURANCES	19.04.2010
RUAULT Pascal, Hagen	P&V ASSURANCES	12.04.2010

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mai 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
CIANNARELLA Anne-Marie, Luxembourg	AME LUX S.A.	19.05.2010
CIMINO Cinzia, Strassen	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	19.05.2010
COLLIER Patrick, Bertrange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	05.05.2010
DAHM Gaston, Herborn	BÂLOISE ASSURANCES IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	19.05.2010
LAIGLE Mickaël, Echternach	BÂLOISE ASSURANCES IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	05.05.2010
ORIGER Yolande, ép. TOUSSING, Larochette	BÂLOISE ASSURANCES IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	18.05.2010
SADLER Romain, Wormeldange	BÂLOISE ASSURANCES IARD	19.05.2010
GROS Marco, Mertzig	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG INTERLUX ASSURANCES MALADIE	18.05.2010
BERNARD Christine, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	18.05.2010

ELCHEROTH Joseph, Eischen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	31.05.2010
BELLION Marc, Ehnen	LA LUXEMBOURGEOISE	03.05.2010
FELLER Pascal, Lenningen	LA LUXEMBOURGEOISE	31.05.2010
FERREIRA Mario, Schieren	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.05.2010
HILGER Maximilienne, ép. JÄHNE, Ehlange	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
HUBERT Annette, ép. SCHOETTER, Gonderange	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
JACQUES Armand, Arsdorf	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
KIEFFER Marie-Josée, ép. MARX, Tuntange	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
KOLBER Jean, Alzingen	LA LUXEMBOURGEOISE	31.05.2010
LEMMER Ferdinand, Lorentzweiler	LA LUXEMBOURGEOISE	03.05.2010
LENTZ Tessy, ép. SCHMITZ, Wilwerwiltz	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
LEWECK Claudine, Mondorf-les-Bains	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
LEPAGE Roger, Hautcharage	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
NESSER Simone, Heisdorf	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
PISSINGER Anne-Marie, Leudelange	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
RUPPERT Pierre, Waldbillig	LA LUXEMBOURGEOISE	03.05.2010
SCHMIT Georges, Walferdange	LA LUXEMBOURGEOISE	31.05.2010
SCHMIT Jean-Marie, Schouweiler	LA LUXEMBOURGEOISE	05.05.2010
SCHMITZ Jean-Marie, Wilwerwiltz	LA LUXEMBOURGEOISE	03.05.2010
WESTER Johny, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
CATALAO PIRES Pedro Miguel, Blumenthal	P&V ASSURANCES	31.05.2010
SILVA Adelio, Schifflange	P&V ASSURANCES	19.05.2010

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mai 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
CIMINO Cinzia, Strassen	ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG	19.05.2010
BRET Christian, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	12.05.2010
CIANNARELLA Anne Marie, Bertrange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	19.05.2010
FERREIRA Mario, Schieren	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	05.05.2010
GUEYDON Didier, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	07.05.2010
SALES Jos, Bascharage	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	05.05.2010
BELLION Marc, Ehnen	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	03.05.2010
COLLIER Patrick, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	18.05.2010
CREMER Bianca, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	07.05.2010
DI TRANI Nunzio, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres») et «véhicules terrestres automoteurs»)	05.05.2010

EMILIO Fabio, Ehlerange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	07.05.2010
FELLER Pascal, Lenningen	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	31.05.2010
GOEDERS Bernard, Christnach	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	07.05.2010
HILGER Maximilienne, èp. JÄHNE, Ehlange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
HUBERT Annette, Gonderange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
JACQUES Armand, Arsdorf	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
KIEFFER Marie-Josée, ép. MARX, Tuntange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
KOLBER Jean, Alzingen	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	31.05.2010
LEMMER Ferdinand, Lorentzweiler	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	03.05.2010
LEPAGE Roger, Hautcharage	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
LEWECK Claudine, Mondorf-les-Bains	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
LOHAY Victoria, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	05.05.2010
LOVERRE Carmine, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	05.05.2010
NESSER Simone, Heisdorf	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
PISCAGLIA Maud, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	07.05.2010
PISSINGER Anne, Leudelange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
RUPPERT Pierre, Waldbillig	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	03.05.2010
SCHMIT Georges, Walferdange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	31.05.2010
SCHMIT Jean-Marie, Schouweiler	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	05.05.2010
SCHMITZ Jean-Marie, Wilwerwiltz	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	03.05.2010

STEICHEN Gritty, ép. WEIMERSKIRCH Bereldange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	05.05.2010
WESTER Johny, Dudelange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	19.05.2010
VANDEROSSE Cécile, ép. NOEL, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	07.05.2010
ARTUSO Mauro, Esch/Alzette	DKV LUXEMBOURG	19.05.2010
VILLOLDO Ramon, Kleinbettingen	FORTIS LUXEMBOURG VIE	19.05.2010
CATALAO PIRES Pedro Miguel	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	31.05.2010
SILVA Adelio, Schifflange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	19.05.2010
FOYER DISTRIBUTIONS S.A. représ. par MM. Gilbert WOLTER, Philippe BONTE et Paul FOHL, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	07.05.2010
PONSARD Gaëtan-François, Bertrange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	18.05.2010
URHAUSEN Jos, Wickrange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	07.05.2010
DAHM Gaston, Herborn	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.05.2010
FELLER Denis-Pierre, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	12.05.2010
GROS Marco, Mertzig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	18.05.2010
LAIGLE Mickaël Gilles, Echternach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2010
RUAULT Pascal, Hagen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	03.05.2010
SADLER Romain, Wormeldange	LA LUXEMBOURGEOISE	19.05.2010
BUREAU LUXEMBOURG S.A. représ. par M. Alex SCHANDELER, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	31.05.2010
SITASSUR S.à.r.l. représ. par M. Antonio Carlos TAVARES DE PINHO, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	07.05.2010

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juin 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
PINCKERS Willy, Tuntange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	15.06.2010
USELDINGER Patrick, Strassen	FOYER INTERNATIONAL	07.06.2010
AULNER Marie-Louise, Frisange	LA LUXEMBOURGEOISE	15.06.2010
GIRSCH Romain, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE	07.06.2010
WENNER Philippe, Welfrange	P&V ASSURANCES	15.06.2010

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juin 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
AUSILIO Patrizio, Strassen	ABN AMRO LIFE	18.06.2010
BEURSKENS Irène, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	18.06.2010
SIMONCINI Christian, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	18.06.2010
SANCOVA Renée, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	10.06.2010
DA CUNHA Martine, Bertrange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	10.06.2010
HENDRIKS Luc, Boxhorn	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	10.06.2010
SCHUSTER Mirko, Bourglinster	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	25.06.2010
BUREAU SERVICES MOHR S.à.r.l. représ. par M. Eric José Mohr, Troisvierges	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	07.06.2010
AULNER Marie-Louise, Frisange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	15.06.2010
ERIC Gary, Sanem	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	07.06.2010
GIRSCH Romain, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG (branches «corps de véhicules terrestres» et «véhicules terrestres automoteurs»)	07.06.2010
HUYGENS Roland, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	18.06.2010
UROSEVIC Romain, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	07.06.2010
WENNER Philippe, Welfrange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	15.06.2010
DP FINANCE S.àr.l. représ. par M. Didier Pennequin, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	25.06.2010
PUISSESSEAU Yann, Luxembourg	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	07.06.2010
BAUSTERT René, Clervaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.06.2010
DECKENBRUNNEN Michel, Weiswampach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	17.06.2010
FERRING Marc, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	07.06.2010
JACOBS Annette, ép. RINNEN, Clervaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	25.06.2010
MILLANG Claudine, ép. DECKENBRUNNEN, Weiswampach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	17.06.2010
ORIGER Yolande, ép. TOUSSING, Larochette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	10.06.2010
SIGERSTED Claus, Luxembourg	NORDEA LIFE & PENSIONS	18.06.2010
PINCKERS Willy, Tuntange	P&V ASSURANCES	15.06.2010
ASSURANCES LIBERTY S.à.r.l. représ. par MM. Carlos Paiva et Amine Belkeiri, Luxembourg	P&V ASSURANCES	15.06.2010

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/416/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 15 février 2011 à Madame Monique BACK-YEGLES, domiciliée à 3, cité Pënscherbierg, L-9776 Wilwerwiltz, est arrivé à son échéance en date du 19 juillet 2010, vu la décision de Madame Monique BACK-YEGLES, communiquée en date du 4 mars 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 juillet 2012, à Madame Beata Iwona GANCARZ, domiciliée à 31, rue Pierre Martin, L-4622 Obercorn pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 31, rue Pierre Martin, L-4622 Obercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 septembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/488-2/2010.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 juillet 2012, à Madame Cristina Maria CAMBIAES-CAMBIAIS LATOEIRO ROSINHA, domiciliée à 110, rue des Minières, L-3526 Dudelange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 110, rue des Minières, L-3526 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/603/2010.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 juillet 2012, à Madame Mara Filipa MENDES PERDIGÃO-DO NASCIMENTO TEODORO domiciliée à 3, rue Victor Hugo, L-4140 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 3, rue Victor Hugo, L-4140 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/604/2010.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 18 juillet 2015, à Madame Maria Helena BAPTISTA PARALTA DOMINGOS-FERNANDES DOMINGOS CAMAS, domiciliée à 14, rue Ludwig Van Beethoven, L-1224 Luxembourg pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 124, rue des Romains, L-8041 Strassen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/605/2010.

Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 juillet 2012, à Madame Idalina Silvia DA COSTA RIBEIRO-FERREIRA GOMES, domiciliée à 209, cité Emile Mayrisch, L-3855 Schifflange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 209, cité Emile Mayrisch, L-3855 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/606/2010.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 13 juillet 2010, Monsieur le Docteur Jean-Marc LEBAHAR, né le 6 novembre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2010, Monsieur le Docteur Boris MARJENBERG, né le 31 juillet 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 64 **10 août 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 21 juillet 2010 portant institution et organisation d'une commission consultative aéroportuaire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et c) d'instituer une Direction de l'aviation civile;

Vu la loi du 1er août 2007 portant transposition de la directive 2002/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 mars 2002 relative à l'établissement de règles et de procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de la Communauté;

Vu les propositions des entités représentées au sein de la commission consultative aéroportuaire;

Arrête:

Art. 1er. Dans le cadre du département ministériel du développement durable et des infrastructures il est institué une commission consultative aéroportuaire, désignée ci-après «la commission», dont l'objet consiste à organiser le dialogue entre les autorités publiques, les communes concernées par l'Aéroport de Luxembourg, les associations représentant les intérêts environnementaux et riverains de l'aéroport et les acteurs économiques présents dans l'enceinte aéroportuaire.

Art. 2. La commission a pour mission de servir de plate-forme pour l'information réciproque et les échanges de vues utiles sur l'ensemble des questions soulevées par la cohabitation entre l'activité aéroportuaire et l'habitat riverain, notamment sur le plan de la gestion des nuisances sonores générées par le trafic aérien.

La commission examine les dossiers soumis à son appréciation. Elle émet son avis sur les questions sur lesquelles elle est consultée par le ministre ayant les transports dans ses attributions, ci-après «le ministre».

Art. 3. La commission se compose de 20 membres:

- 6 membres représentant le Gouvernement, dont:
  - 1 membre proposé par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'environnement,
  - 1 membre proposé par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des transports,
  - 1 membre proposé par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des travaux publics,
  - 1 membre proposé par le Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région,
  - 1 membre proposé par la Direction de l'aviation civile,
  - 1 membre proposé par l'Administration de la navigation aérienne,
- 5 membres représentant les communes concernées par l'aéroport, dont:
  - 1 membre proposé par la Ville de Luxembourg,
  - 1 membre proposé par la Commune de Niederanven,
  - 1 membre proposé par la Commune de Sandweiler,
  - 1 membre proposé par la Commune de Schuttrange,
  - 1 membre proposé par la Commune de Contern,
- 4 membres d'associations représentant les intérêts environnementaux et riverains de l'aéroport, dont:
  - 2 membres proposés par des syndicats d'intérêts locaux,
  - 1 membre proposé par une organisation environnementale représentative au niveau national,
  - 1 membre proposé par l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC),
- 5 membres représentant les acteurs économiques présents dans l'enceinte aéroportuaire, dont:
  - 1 membre proposé par lux-Airport S.A.,
  - 2 membres proposés par le Comité des usagers, dont un représentant du secteur passagers et un représentant du secteur fret,
  - 1 membre proposé par la Fédération Aéronautique Luxembourgeoise (FAL),
  - 1 membre proposé par la Findel A.s.b.l.

A chaque membre effectif de la commission est adjoint un membre suppléant appelé à le remplacer en cas d'empêchement.

La commission est présidée par un représentant du Ministère du Développement durable et des Infrastructures. En cas d'empêchement le président désignera son remplaçant parmi les membres effectifs. Le secrétariat de la commission est assuré par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

S'il s'avère utile, la commission peut faire appel à des tiers pour l'assister dans ses travaux relatifs à un dossier déterminé. Ces tiers peuvent assister avec voix consultative aux séances de la commission.

Art. 4. Sont nommés membres de la commission:

– **comme représentants du Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement**

  Mme Maryse *SCHOLTES*, Administratrice générale;

  M. Paul *RASQUÉ*, Attaché de Gouvernement (suppléant);

– **comme représentants du Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports**

  M. Frank *REIMEN*, Premier Conseiller de Gouvernement;

  M. Max *NILLES*, Attaché de Gouvernement 1er en rang (suppléant);

– **comme représentants du Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Travaux publics**

  M. Tom *WEISGERBER*, Premier Conseiller de Gouvernement;

  M. Georges *MOLITOR*, Directeur de l'administration des Ponts et Chaussées (suppléant);

– **comme représentants du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région**

  M. Romain *DIEDERICH*, Conseiller de Gouvernement 1ère classe;

  Mme Liette *MATHIEU*, Ingénieur 1ère classe (suppléant);

– **comme représentants de la Direction de l'aviation civile**

  M. Claude *WALTZING,* Directeur de l'aviation civile;

  Mme Claude *WAGENER*, Conseillère de Direction (suppléant);

– **comme représentants de l'Administration de la navigation aérienne**

  M. Ender *ULÇÜN*, Directeur de l'Administration de la navigation aérienne;

  M. Jean *WAGNER*, Directeur adjoint de l'Administration de la navigation aérienne (suppléant);

– **comme représentants de lux-Airport S.A.**

  M. Fernand *BRISBOIS*, Directeur général de lux-Airport S.A.;

  Mme Claudine *LEINENVEBER*, Directeur d'exploitation de lux-Airport S.A. (suppléant);

– **comme représentants de la Ville de Luxembourg**

  M. Paul *HELMINGER*, Bourgmestre;

  M. François *BAUSCH*, Echevin (suppléant);

– **comme représentants de la Commune de Niederanven**

  M. Raymond *WEYDERT*, Bourgmestre;

  M. Jean *SCHILTZ*, Echevin (suppléant);

– **comme représentants de la Commune de Sandweiler**

  M. Charles *UNSEN*, Bourgmestre;

  Mme Simone *MASSARD-STITZ*, Echevin (suppléant);

– **comme représentants de la Commune de Schuttrange**

  M. Claude *MARSON*, Bourgmestre;

  M. René *HELLERS*, Echevin (suppléant);

– **comme représentants de la Commune de Contern**

  M. Jean-Pierre *SCHMITZ*, Bourgmestre;

  M. Fernand *SCHILTZ*, Echevin (suppléant);

– **comme représentants des syndicats d'intérêts locaux**

  M. Hubert *MARX*, Président du Syndicat d'Intérêts Locaux Hamm-Pulvermühl;

  M. Patrick *JÉNIN*, Trésorier du Syndicat d'Intérêts Locaux Hamm-Pulvermühl (suppléant);

  M. Jean *WIRTZ*, Président de l'A.s.b.l. «Kee Kaméidi vu Sportfliger iwwer Sandweiler»;

  M. Wolfgang *LEISTICO*, Membre du Conseil d'administration du Syndicat d'Intérêts Locaux de Sandweiler a.s.b.l. (suppléant);

- **comme représentants de l'organisation environnementale représentative au niveau national**
  M. Marco *BREYER*, Responsable régional «Syrdall» du Mouvement écologique;
  Mme Blanche *WEBER*, Présidente du Mouvement écologique (suppléant);
- **comme représentants de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC)**
  Mme Mylène *WAGNER-BIANCHI*, Secrétaire générale adjointe de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs;
  M. Guy *GOEDERT*, Directeur de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (suppléant);
- **comme représentants du Comité des Usagers de l'Aéroport de Luxembourg**
  M. Jeannot *ERPELDING*, Président – secteur fret;
  M. Peter *KOSTER*, Vice-Président – secteur fret (suppléant);
  M. Martin *ISLER*, Membre – secteur passagers;
  M. Jean-François *RINGLET*, Membre – secteur passagers (suppléant);
- **comme représentants de la Fédération Aéronautique Luxembourgeoise (FAL)**
  M. Carlo *LECUIT*, Président de la Fédération Aéronautique Luxembourgeoise;
  M. Claude *ESCHETTE*, Premier Vice-Président de la Fédération Aéronautique Luxembourgeoise (suppléant);
- **comme représentants de la Findel a.s.b.l.**
  M. Lucien *SCHUMMER*, Président de la Findel A.s.b.l.;
  M. Jean *RIES*, «Past President» de la Findel A.s.b.l. (suppléant).

Madame Maryse SCHOLTES, préqualifiée, assumera les fonctions de président de la commission et Monsieur Frank REIMEN, préqualifié, celles de vice-président.

Art. 5. La commission se réunit sur convocation du président ou de celui qui le remplace au moins une fois par semestre, ainsi que chaque fois que l'actualité des questions relevant de sa compétence l'exige.

Le ministre reçoit copie des comptes-rendus des réunions de la commission. Les avis élaborés par la commission lui sont adressés.

Art. 6. Les membres et le personnel de secrétariat de la commission ont droit à des jetons de présence dont le montant est fixé par le Gouvernement en Conseil.

Art. 7. L'arrêté ministériel modifié du 28 novembre 2007 portant institution et organisation d'une commission consultative aéroportuaire est abrogé.

Art. 8. Le présent arrêté est adressé aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Ampliation en est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 21 juillet 2010.
Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil en sa séance du 16 juillet 2010, Madame Kathleen SCHUMMER, employée à l'Administration de l'Emploi, est nommée déléguée à l'emploi des jeunes.

Pharmacie. – Concession vacante. – Rectificatif. – Au Mémorial B n° 59 du 29 juillet 2010 il y a lieu de lire à la page 853 sous Pharmacie. – Concession vacante. «que la concession de pharmacie à Pétange, 10, avenue de la Gare, exploitée actuellement par Madame Jeannine STOFFEL épouse NOESEN» au lieu de «que la concession de pharmacie à Pétange, 28, rue Victor Hugo, exploitée actuellement par Madame Jacqueline NOESEN, épouse STOFFEL».

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 65 **17 août 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 6 août 2010 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2010/2011.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 142 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 8 juillet 2010;

Arrête:

A l'exception des jours fériés légaux, des vacances judiciaires et des périodes de service réduit du 24 au 31 décembre 2010 ainsi que du 11 au 25 avril 2011, les audiences des juridictions judiciaires sont fixées comme suit:

Art. 1er. Les audiences de la **COUR SUPERIEURE DE JUSTICE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2010/2011 comme suit:

a) la **Cour de cassation** siège les jeudis à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

b) la **Cour d'appel** siège comme suit:

1) la **première chambre**, connaissant des affaires civiles, à l'exception des affaires de référé, les mercredis et les vendredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.2.28, Cité Judiciaire;

2) la **deuxième chambre,** connaissant des affaires de référé-divorce et des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, les lundis et les mercredis à 15.00 heures, en la salle n° CR.2.29, Cité Judiciaire.

Les affaires de référé-divorce doivent désormais être enrôlées pour l'audience du mercredi, à 15.00 heures, en la salle CR.2.29;

3) la **troisième chambre**, connaissant des affaires de droit du travail, les mardis, à 9.00 heures du matin et les jeudis, à 15.00 heures, chaque fois en la salle n° CR.2.28, Cité Judiciaire;

4) la **quatrième chambre**, connaissant des affaires commerciales, les mardis et les mercredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

5) la **cinquième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, les mardis, à 15.00 heures et les vendredis, à 9.00 heures, chaque fois en la salle n° CR.0.19; les troisième et quatrième mercredis, à 9.15 heures, pour les affaires à traiter en chambre du conseil, en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire;

6) la **sixième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, les lundis, à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

7) la **septième chambre**, connaissant des affaires de référés ordinaires et en matière du travail, ainsi que des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, les mardis et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° CR.2.28, Cité Judiciaire.

Les affaires de référés-ordinaires doivent être enrôlées pour l'audience du mardi, à 15.00 heures, en la salle n° CR.2.28;

8) la **huitième chambre**, connaissant des affaires de droit du travail et des affaires d'exequatur, les lundis, à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.2.28, et les jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

9) la **neuvième chambre**, connaissant des affaires civiles et commerciales, les mercredis, à 9.00 heures du matin et les jeudis, à 15.00 heures, chaque fois en la salle n° CR.2.29, Cité Judiciaire;

10) la **dixième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, les lundis et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° CR.0.19; les premier et deuxième mercredis, à 9.15 heures, pour les affaires à traiter en chambre du conseil, en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire;

11) la **chambre criminelle**, selon les besoins, les troisième et quatrième lundis et les premier et deuxième mardis, chaque fois à 15.00 heures, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

12) la **chambre du conseil de la Cour d'appel** est assumée du 16 septembre 2010 au 15 juillet 2011 par la sixième chambre et siégera en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire;

13) la **chambre d'appel de la jeunesse**, le deuxième lundi du mois, à 14.00 heures et le troisième mardi du mois, à 8.30 heures, chaque fois en la salle n° CR.4.31, Cité Judiciaire.

La Cour de cassation et la Cour d'appel peuvent en outre siéger, en dehors de leurs audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 2. Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2010/2011 comme suit:

1) la **première chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles et criminelles en matière d'intérêts civils, les mercredis et jeudis, à 9.00 heures du matin, en la salle n° TL.3.06, Cité Judiciaire;

2) la **deuxième chambre,** connaissant spécialement des affaires commerciales, les mercredis, jeudis et vendredis à 9.00 heures, en la salle n° CO.1.01, Cité Judiciaire;

3) la **troisième chambre**, connaissant spécialement des appels des décisions des juges de paix en matière civile, commerciale et de bail à loyer, des affaires civiles et notamment des affaires domaniales et des poursuites en matière de saisie immobilière, les mardis à 15.00 heures et les vendredis à 9.00 heures, en la salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire;

4) la **quatrième chambre**, connaissant spécialement des affaires de divorce et de séparation de corps, d'adoption et de requêtes sur base des articles 217 et 219 du Code civil, les mardis et mercredis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.05, Cité Judiciaire et les jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire;

5) la **cinquième chambre**, fonctionnant comme chambre du conseil du tribunal d'arrondissement, selon les besoins du service, en la salle n° TL.3.10, Cité Judiciaire;

6) la **sixième chambre**, connaissant spécialement des affaires commerciales, les mardis, mercredis et jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° CO.1.02, Cité Judiciaire;

7) la **septième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis et mardis à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire; les mercredis et jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire et chaque premier et troisième vendredi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire;

8) la **huitième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles et criminelles en matière d'intérêts civils, les lundis à 15.00 heures, en la salle n° TL.3.05, Cité Judiciaire et les mardis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire;

9) la **neuvième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles et criminelles, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.10, Cité Judiciaire et chaque deuxième et quatrième vendredi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire;

10) la **dixième chambre**, connaissant spécialement des appels des décisions des juges de paix en matière civile, commerciale et de bail à loyer, des affaires civiles et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les mercredis, à 15.00 heures et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.05, Cité Judiciaire;

11) la **onzième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les mercredis, à 15.00 heures en la salle n° TL.3.05, Cité Judiciaire et les vendredis, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire;

12) la **douzième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque deuxième et quatrième lundi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.09, Cité Judiciaire, les mardis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire, les jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire et les vendredis à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.10, Cité Judiciaire;

13) la **treizième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque premier et troisième lundi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.09, Cité Judiciaire, les mardis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.10, Cité Judiciaire, les mercredis et jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire;

14) la **quatorzième chambre**, connaissant spécialement des appels des décisions des juges de paix en matière civile, commerciale et de bail à loyer, des affaires civiles et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les lundis et mardis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.06, Cité Judiciaire;

15) la **quinzième chambre**, connaissant spécialement des affaires commerciales, les lundis, à 15.00 heures, les mardis, à 9.00 heures et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° CO.1.01, Cité Judiciaire;

16) la **seizième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.10, Cité Judiciaire, les mardis, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire, les mercredis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire, les jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire et chaque deuxième et quatrième vendredi, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire;

17) la **dix-septième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles et des affaires correctionnelles et criminelles en matière d'intérêts civils, les mercredis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.011, Cité Judiciaire et les jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.09, Cité Judiciaire;

18) la **dix-huitième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.07, Cité Judiciaire, les mardis, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire, les mercredis à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.10, Cité Judiciaire, les jeudis à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.10, Cité Judiciaire et chaque premier et troisième vendredi, à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire;

19) la **chambre criminelle** sera assumée du 16 septembre 2010 au 15 juillet 2011 par la neuvième chambre. Elle siégera selon les besoins du service le lundi à 15.00 heures, en la salle n° TL.1.10, Cité Judiciaire;

20) la **chambre du conseil** en matière correctionnelle sera assumée du 16 septembre 2010 au 15 juillet 2011 par la cinquième chambre.

Les **audiences de référé** sont fixées comme suit:

a) en matière ordinaire:
les lundis, à 9.00 heures, salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire;
les lundis, à 14.30 heures, salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire;
les jeudis, à 9.00 heures, salle n° TL.3.05, Cité Judiciaire.
Toutes les affaires de référé en matière ordinaire doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 14.30 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire.

b) en matière de divorce et de séparation de corps:
les lundis, à 9.00 heures, salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire;
les jeudis, à 15.00 heures, salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire.
Toutes les affaires de référé en matière de divorce doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire.

Les **audiences du tribunal des tutelles** sont fixées comme suit:

a) tutelle des mineurs:
les lundis et mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° TJ.1.02, Cité Judiciaire;

b) tutelles des majeurs:
les lundis et mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° TJ.0.02, Cité Judiciaire.

Les **audiences du tribunal de la jeunesse** auront lieu:
les mardis, à 15.00 heures, en la salle n° TJ.1.02, Cité Judiciaire;
les vendredis, à 9.00 heures, en la salle n° TJ.1.02, Cité Judiciaire.

L'**enrôlement des affaires nouvelles** se fera comme suit:

Affaires civiles: dépôt auprès de la première chambre,
assignations à date fixe: mercredi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.06, Cité Judiciaire;

Appels justice de paix: dépôt auprès de la troisième chambre;

Appels bail à loyer et affaires commerciales (assignations à date fixe):

mardi, à 15.00 heures, troisième chambre, en la salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire;

Affaires commerciales (première instance):
vendredi, à 9.00 heures, deuxième chambre, en la salle n° CO.1.01, Cité Judiciaire;

Affaires de divorce et de séparation de corps:
jeudi, à 9.00 heures, quatrième chambre, en la salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire;

Citations directes en matière correctionnelle:
lundi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.3.09, Cité Judiciaire.

* * *

Art. 3. Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2010/2011 comme suit:

1) Les audiences réservées aux **affaires civiles et commerciales**:
   a) pour les affaires civiles ordinaires, les mardis, à 9.00 heures;
   b) pour les affaires de divorce et de séparation de corps, les mercredis, à 9.00 heures;
   c) pour les affaires commerciales, les mercredis, à 10.00 heures;
   d) suivant les besoins du service, pour l'évacuation des affaires civiles et commerciales **urgentes**, les vendredis, à 14.30 heures.
2) Les audiences réservées aux **affaires correctionnelles**:
   a) les lundis, à 14.30 heures;
   b) les jeudis, à 9.00 heures;
   c) les vendredis, à 9.00 heures.
3) Les audiences de la **chambre criminelle**:
   suivant les besoins du service, les jeudis, à 9.00 heures.
4) Les audiences de **référé**:
   les mardis, à 14.00 heures.
5) Les audiences du **tribunal de la jeunesse**:
   les premier et troisième mercredis, à 14.00 heures.
6) Les audiences du **juge des tutelles**:
   les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois à 14.00 heures.

* * *

Art. 4. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2010/2011 comme suit:

Audiences au bâtiment de la Justice de Paix à Luxembourg, Cité Judiciaire:

1) pour les **affaires de police**:
   les lundis, à 9.00 heures, salle n° JP.1.19;
   les mardis, à 9.00 heures, salle n° JP.1.19.

2) pour les **affaires civiles et commerciales ordinaires,** ainsi que pour les **contredits à ordonnances de paiement**:
   les lundis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.02 (Référés);
   les lundis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les mercredis, à 9.00 heures et à 15.00 heures, salle n° JP.1.19;
   les 3e mercredis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 1er, 2e, 4e et 5e mercredis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les 1er et 3e mercredis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 1er, 2e, 3e et 5e mercredis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les jeudis, à 15.00 heures, salle n° JP.1.19 (Fixations);
   les jeudis à 15.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 1er, 3e, 4e et 5e vendredis, à 9.00 heures, salle n° JP.1.19;
   les vendredis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.02.

3) pour les **affaires de bail à loyer**:
   les 1er, 2e, 3e et 4e lundis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les 1er et 3e mardis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les 4e mercredis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les 2e vendredis, à 9.00 heures, salle n° JP.1.19.

4) pour les **affaires d'aliments et de saisie-arrêt**:
   les 1er, 2e, 3e et 4e mardis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 1er et 3e mercredis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis, à 9.00 heures, salle n° JP.1.19 (Fixations).

5) pour les **affaires de droit du travail**:
   les lundis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 1er, 2e, 4e et 5e lundis, à 15.00 heures, salle n° JP.1.19;
   les 2e et 4e mardis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les mardis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les 2e et 4e mercredis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 2e mercredis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les jeudis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.02;
   les 4e jeudis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15;
   les vendredis, à 9.00 heures, salle n° JP.0.15.

6) pour les **affaires de droit du travail-référé**:
   les 2e et 4e jeudis, à 15.00 heures, salle n° JP.0.15;
   le 3e mercredi, à 15.00 heures, salle n° JP.0.15.

Chaque juge de paix peut en outre siéger, en dehors de ses audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 5. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2010/2011 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de paix à Esch-sur-Alzette, place de la Résistance:

1) pour les **affaires civiles et commerciales introduites par citation d'huissier**:
   les lundis, à 9.00 heures en la salle n° 14 au premier étage;
   les 1er, 3e et 5e lundis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les 1er, 3e et 5e mardis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les 1er, 3e et 5e mercredis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage.
   La mise au rôle des affaires se fera pour l'audience du lundi, à 9.00 heures.

2) pour les **affaires de bail à loyer**:
   les 2e et 4e mercredis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les 1er, 3e et 5e jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les vendredis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage.

3) pour les **affaires de saisie-arrêt et de cession sur les revenus protégés et de surendettement des particuliers**:
   les lundis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
   les 1er, 4e et 5e mardis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
   les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les vendredis, à 15.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage.

4) pour les **affaires de contredits à ordonnances conditionnelles de paiement et les affaires introduites sur base des articles 1011 du Nouveau code de procédure civile et 292 bis du Code des assurances sociales**:
   les 2e et 4e lundis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les 3e mardis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
   les 1er, 2e et 4e mardis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les 2e et 4e jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage.

5) pour les **affaires relevant du droit du travail**:
   les 1er, 2e, 3e et 5e mardis, à 15.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
   les 1er, 3e et 5e vendredis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
   les jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
   les 2e, 3e et 4e lundis, à 15.00 heures en la salle n° 20 au troisième étage.

6) pour les **affaires de police**:
   les vendredis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
   les 2e et 4e jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage.

Chaque juge de paix peut en outre siéger, en dehors de ses audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 6. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2010/2011 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de paix à Diekirch, bei der Aler Kiirch:

1) pour les **affaires civiles et commerciales**:
   les lundis, mercredis et jeudis à 14.30 heures et les vendredis à 9.30 heures avec faculté de dédoubler les audiences civiles suivant les besoins et les disponibilités les lundis, mercredis et jeudis.
   la mise au rôle des affaires civiles et commerciales se fera pour l'audience du vendredi, y compris les affaires de référé en cette matière.

2) pour les **affaires de droit du travail, y comprises les affaires de référé**:
   les lundis, à 9.00 heures et les vendredis, à 9.45 heures,
   avec faculté de dédoublement.

3) pour les **audiences de police**:
   les mardis, à 15.00 heures.

* * *

Art. 7. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 août 2010.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant l'année judiciaire 2010/2011.

Cour administrative:

Les audiences publiques de la Cour administrative sont fixées comme suit:

– le mardi matin à 9.00 heures

– le jeudi matin à 9.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Tribunal administratif:

Les audiences publiques du Tribunal administratif sont fixées comme suit:

Première chambre: – le lundi matin à 9.00 heures
– le mercredi après-midi à 15.00 heures

Deuxième chambre: – le lundi après-midi à 15.00 heures
– le jeudi après-midi à 15.00 heures

Troisième chambre: – le mardi après-midi à 15.00 heures
– le mercredi matin à 9.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 66 18 août 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 21 juillet 2010 portant désignation d'agents ayant la qualité d'officiers de police judiciaire.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu la loi du 8 juin 1984 fixant le cadre général pour l'établissement des règles concernant la commercialisation du bétail de boucherie et notamment son article 2;

Arrête:

Art. 1er. Les agents du Service d'Economie rurale:

– M. HOFFMANN Jean-Paul, conseiller économique 1ère classe,

– M. BARTHELMY Roger, employé,

– M. SCHMITZ Arthur, commis technique,

sont désignés en application de l'article 2 de la loi du 8 juin 1984 fixant le cadre général pour l'établissement des règles concernant la commercialisation du bétail de boucherie pour rechercher et constater les infractions à la loi précitée.

Art. 2. Leur compétence s'étend à tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Leurs procès-verbaux font foi jusqu'à preuve du contraire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie du présent arrêté sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Ampliation en sera transmise à Monsieur le Procureur d'Etat et à Monsieur le Directeur du Service d'Economie rurale pour information.

Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture et du Développement rural,
Romain Schneider

Arrêté du Gouvernement en conseil du 23 juillet 2010 portant nomination des membres du conseil scientifique du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS).

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques auprès du Ministre d'Etat;

Vu les propositions du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques;

Sur proposition de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 7 de la loi du 10 novembre 1989 précitée sont nommés membres du conseil scientifique du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques, avec effet au 13 septembre 2010:

– Prof. Jos BERGHMAN, responsable du Département Sociologie de la K.U. Leuven, vice-président du Conseil d'Administration du CEPS/INSTEAD;

– Prof. Jean-Claude RAY, Professeur en Economie à l'Université Nancy II;

– Prof. Jacques A. HAGENAARS, Docteur en Sciences Sociales;

– Prof. Vincent HILDEBRAND, Professeur-associé à la York University;

– Dr Bruno JEANDIDIER, Docteur en Sciences Economiques;

– Dr Raymond WAGENER, Docteur en sciences mathématiques;

– Prof. Jean-Paul LEHNERS, Professeur à l'Université du Luxembourg;

– Dr Romain DIEDERICH, Docteur en géographie;

– Monsieur Roger MOLITOR, membre du Conseil d'Etat;

– Monsieur Jos BERTEMES, directeur du Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques.

Art. 2. Monsieur Jos BERGHMAN est nommé président du conseil scientifique précité.

Art. 3. Les membres du conseil scientifique sont nommés pour une durée de quatre ans, renouvelable à son terme.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.
Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert
Marco Schank
Françoise Hetto-Gaasch
Romain Schneider

Arrêté ministériel du 5 août 2010 portant création de la commission ad hoc d'experts chargée d'apprécier les titres et diplômes ainsi que les qualifications professionnelles afférentes des professions réglementées du domaine de la santé.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est a. du régime général de reconnaissance de titres de formation de qualifications professionnelles, b. de la prestation temporaire de service, notamment l'article 9;

Vu la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé, notamment l'article 2;

Arrête:

Art. 1er. Est créée une commission ad hoc d'experts chargée d'apprécier les titres et diplômes ainsi que les qualifications professionnelles afférentes des professions réglementées du domaine de la santé telles que visées à l'article 3 (2) de la loi modifiée du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est a. du régime général de reconnaissance de titres de formation de qualifications professionnelles, b. de la prestation temporaire de service. La commission peut proposer que le demandeur accomplisse avec fruit un stage d'adaptation pendant trois ans au maximum ou se soumette avec fruit à une épreuve d'aptitude selon les dispositions de l'article 9 de la loi précitée.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission ad hoc d'experts pour un terme de trois ans:

- M. Germain Dondelinger, premier conseiller de gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- M. Luc Federspiel, infirmier gradué;
- M. Raoul Franck, conseiller de direction adjoint au Ministère de la Santé;
- M. Narciso Fumanti, chef de bureau adjoint au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
- M. Claude Kuffer, professeur attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
- M. Marc Meyers, assistant d'hygiène sociale;
- M. Pierre Misteri, attaché de gouvernement au Ministère de la Santé;
- Mme Michèle Wolter, licenciée en sciences hospitalières.

Mme Danielle Wagner, infirmière graduée est nommée secrétaire administrative de la commission.

Art. 3. (1) La Commission choisit son président en son sein.

(2) La Commission cherche à rendre ses avis à l'unanimité. A défaut, toute décision est prise à la suite d'un vote à main levée. Le vote par procuration n'est pas admis. La décision du vote n'est acquise que si au moins trois quarts des membres présents s'y rallient. La commission ne peut délibérer valablement que si au moins trois quarts des membres sont présents.

(3) Les réunions de la commission ne sont pas publiques et ses membres sont tenus à la discrétion.

Art. 4. L'indemnité à laquelle donnent lieu les travaux de la commission est calculée sur base de la décision du Conseil de Gouvernement du 20 novembre 2002 fixant l'indemnité due aux membres de la commission appelée à donner des avis en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

Art. 5. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera remis aux membres de la Commission pour leur servir de titre. Ampliation en sera transmise au Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, à l'Administration du personnel de l'Etat et à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 5 août 2010.

Pour la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Jeannot Krecké
Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame María Elizabet ALBIN LARROSA, née le 30 décembre 1965 à Montevideo (Uruguay), demeurant à L-3522 Dudelange, 19, rue Emile Mayrisch, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALBIN Maria Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Nikolaos-Anastasios ALIVIZATOS, né le 10 mars 1933 à Styra (Grèce), demeurant à L-1670 Senningerberg, 16, um Charly, a été autorisé à porter les nom et prénom de ALIVIZATOS Nicolas.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame Olena Olexandrivna KOLEROVA, née le 22 janvier 1971 à Odessa (Ukraine), demeurant à L-4660 Differdange, 15, rue Michel Rodange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de KOLEROVA Helen Alex.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Christopher Manuel LIMA OLIVEIRA, né le 27 octobre 1989 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4318 Esch-sur-Alzette, 16, rue Jean Schortgen, a été autorisé à porter les nom et prénom de LIMA OLIVEIRA Christophe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame Elsa Marina LIMA OLIVEIRA, née le 15 juillet 1984 à Briteiros/Guimarães (Portugal), demeurant à L-4318 Esch-sur-Alzette, 16, rue Jean Schortgen, a été autorisée à porter les nom et prénoms de LIMA Elsa Marina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Rüdiger Ernst Otto LOHBECK, né le 5 mars 1943 à Bonn (Allemagne), demeurant à L-6113 Junglinster, 14, rue des Cerises, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOHBECK Roger.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Patrick LOPES TRAVESSA, né le 21 avril 1989 à Luxembourg, demeurant à L-5826 Hesperange, 22, rue de Gasperich, a été autorisé à porter les nom et prénom de TRAVESSA Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame Sandrine RAFAEL NOBRE, née le 20 mars 1977 à Luxembourg, demeurant à L-8350 Garnich, 63, an der Merzel, a été autorisée à porter les nom et prénom de NOBRE Sandrine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Philippe RAMADA-MOURAO, né le 15 avril 1976 à Pétange, demeurant à L-4845 Rodange, 15, rue Joseph Philippart, a été autorisé à porter les nom et prénom de RAMADA MOURAO Philippe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Luis Filipe REIS FOZ, né le 30 mai 1983 à Luxembourg, demeurant à L-6448 Echternach, 1, rue de l'Hôpital, a été autorisé à porter les nom et prénoms de REIS FOZ Filipe Luis.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Mike RIBEIRO DA COSTA, né le 10 mai 1990 à Niederkorn, demeurant à L-4750 Pétange, 95, route de Longwy, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA COSTA Mike.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame Alexandra Maria RODRIGUES DE OLIVEIRA, née le 12 mai 1973 à Wiltz, demeurant à L-9577 Wiltz, 49, route de Winseler, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DE OLIVEIRA Alexandra Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Monsieur Daniel RODRIGUES LARANJA, né le 19 mars 1981 à Luxembourg, demeurant à L-4264 Esch-sur-Alzette, 14, rue Ferdinand Nothomb, a été autorisé à porter les nom et prénom de LARANJA Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame Selvisa SABANOVIC née IBRIC, née le 2 juin 1973 à Zavidovici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-9088 Ettelbruck, 151, rue de Warken, a été autorisée à porter les nom et prénom de IBRIC Selvisa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame Silvia Maria SALGUEIRO DE MATOS, née le 21 août 1974 à Ettelbruck, demeurant à L-6251 Scheidgen, 6, rue Rosswinkel, a été autorisée à porter les nom et prénom de SALGUEIRO Sylvie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, Madame Inge WOLF née KRAEMER, née le 15 février 1950 à Völklingen (Allemagne), demeurant à L-5351 Oetrange, 19, rue du Chemin de Fer, a été autorisée à porter les nom et prénom de KRAEMER Inge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Examens de fin de stage et de promotion en 2011. – L'administration de l'enregistrement et des domaines organisera au courant de l'année 2011 les examens ci-après:

février 2011

– examen de promotion dans la carrière du rédacteur
– examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire
– examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de Gouvernement

mars 2011

– examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé

mai 2011

– examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur
– examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire

juin 2011

– examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de Gouvernement

décembre 2011

– examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur

Administration pénitentiaire. – Examens. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de novembre et décembre 2010 des examens de promotion dans les carrières inférieures et moyennes des artisans, des moniteurs sportifs, des gardiens et des rédacteurs administratifs.

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen spécial en vue de la nomination à la fonction de l'attaché de gouvernement aura lieu au mois de septembre 2010.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de décembre 2010.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date d'agrément
DAVID-QUIGNON Jonas, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	13.04.2010
DE MEYERE Nathalie, Tuntange	AME LIFE LUX	01.04.2010
GINTER Cynthia, Bascharage	AME LIFE LUX	13.04.2010
BRESSER Cornelius, Luxembourg	ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	13.04.2010
DENIS Peter, Luxembourg	ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	13.04.2010
SCHMITZ Peter, Luxembourg	ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	12.04.2010
KUSTERS Joseph, Oberanven	ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	12.04.2010
ELIN Lucien, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	12.04.2010
FERNANDEZ SORIANO Salvador, Hollenfels	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	23.04.2010
GOMES DA SILVA Helder, Aspelt	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	12.04.2010
MATIAS Christophe, Berchem	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	19.04.2010
MIRANDA Norbert, Mamer	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	01.04.2010
PEREIRA DA COSTA, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	12.04.2010
SINTRA RIBEIRO Dino, Dahlem	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	19.04.2010

SOJIC Robert, Mersch	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	23.04.2010 23.04.2010
TRIKI Kamel, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	23.04.2010
AV CONSULTING S.à.r.l. représ. par Mme Vera ALVES PINTO, Bettembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	12.04.2010
LIBRA ASSUR S.à.r.l. représ. par M. Norbert MIRANDA, Mamer	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	01.04.2010
LUX INSURANCE CONSULTING SERVICES S.A., Mersch	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	23.04.2010
MC CONSULT S.à.r.l. représ. par M. Christophe MATIAS, Berchem	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	19.04.2010
SURE INSURANCE S.à.r.l. représ. par M. Helder GOMES DA SILVA, Aspelt	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG	12.04.2010
ESTGEN Marc, Roeser	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	13.04.2010
EVRARD Sébastien, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	13.04.2010
FRAZAO CAVACO Diana, Differdange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	22.04.2010
HERR Christophe, Esch/Alzette	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	13.04.2010
RUSSELLO Rosalinda, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	22.04.2010
PARMENTELAT Laurence, ép. MATERNE, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	22.04.2010
SIBENALER Kévin, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	13.04.2010
THEISEN Fernand, Wasserbillig	BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	19.04.2010
TOISUL Nico, Bissen	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	13.04.2010
AGENCE F. THEISEN S.à.r.l. représ. par M. Fernand THEISEN, Wasserbillig	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	19.04.2010
HENTGEN Marc, Munsbach	CIGNA EUROPE INSURANCE COMPANY CIGNA LIFE INSURANCE COMPANY OF EUROPE	23.04.2010
ADVANZIA BANK S.A., Munsbach	CIGNA EUROPE INSURANCE COMPANY CIGNA LIFE INSURANCE COMPANY OF EUROPE	23.04.2010
BARBADORI Liliane, Soleuvre	DKV GLOBALITY	19.04.2010
BERGMANN Sylvia, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
COLOMBI Marie, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
CORDERO Raymond, Differdange	DKV GLOBALITY	19.04.2010
CROIX Jean-Philippe, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
DIENER André, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
JOHANNS Guido, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
LEBLANC Chantal, Strassen	DKV GLOBALITY	19.04.2010
LOUTSCH José, Schuttrange	DKV GLOBALITY	19.04.2010
MOROCUTTI Ilario, Steinfort	DKV GLOBALITY	19.04.2010
PELGER Stefan, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
PUTZIERER Patrick, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
SONNEN Pia, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010

THUM Michael, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
VERDADES CORDEIRO DOS SANTOS João Manuel, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
WEBER Pierre, Heffingen	DKV GLOBALITY	19.04.2010
WOLETZ Bernd, Luxembourg	DKV GLOBALITY	19.04.2010
DE STEFANO Mario, Mersch	DKV LUXEMBOURG	19.04.2010
FERNANDES Catarina, Vianden	DKV LUXEMBOURG	19.04.2010
ENGEL Richard, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2010
BONTE Philippe, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	12.04.2010
CAETANO SIMOES Bruno, Frisange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	12.04.2010
GERARD Frank, Rumelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	12.04.2010
KETTEL Christine, Sprinkange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	01.04.2010
MUKADI Sylvain, Wiltz	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	12.04.2010
KOOB Olivier, Luxembourg	FOYER INTERNATIONAL	12.04.2010
BORGES TEIXEIRA Luis Carlos, Diekirch	HAMBURG MANNHEIMER	13.04.2010
DE BACKER Lydia, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	22.04.2010
DE BROICH Ferdinand, Luxembourg	HAMBURG MANNHEIMER	13.04.2010
CASNER Brigitte, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	22.04.2010
MEI Julienne, Pontpierre	HAMBURG MANNHEIMER	12.04.2010
SCHERER Laurent, Dudelange	HAMBURG MANNHEIMER	13.04.2010
SCHWEITZER Daniel, Gralingen	HAMBURG MANNHEIMER	13.04.2010
KOUAM KAMDEM Hervé Martial, Grevenmacher	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	22.04.2010
ARVAL LUXEMBOURG S.A. représ. par M. Gerry WAGNER, Bertrange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	23.04.2010
BARNICH Claude, Soleuvre	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
BASTIAN Jérôme Gilbert, Kayl	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.04.2010
BERSCHEID Serge, Weiswampach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
DUARTE DA SILVA David, Wormeldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
FIORINO Nico, Limpach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.04.2010

FLESCH Paul, Mersch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
KOHN Pol, Moersdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
KOSTER Carlo, Differdange	LA LUXEMBOURGEOISE	12.04.2010
KRIER Theo, Boevange-Attert	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	12.04.2010
LANCKOHR Sven, Colmar-Berg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
MENSTER Annette, Diekirch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	12.04.2010
RASAPDO Angélique, Esch/Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.04.2010
SALIHAJ Valbona, Bissen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
SCHAUSS Bianca, Bettembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.04.2010
SCHEIER Andy, Bergem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.04.2010
SCHERENTZ Carlo, Schifflange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
THILL Tom, Steinheim	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.04.2010
WEBER Philippe, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.04.2010
BUREAU D'ASSURANCES KOSTER Carlo S.à.r.l., représ. par M. Carlo KOSTER, Pétange	LA LUXEMBOURGEOISE	12.04.2010
ALSTRUP Lars, Erpeldange	NORDEA LIFE & PENSIONS	19.04.2010

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 juillet 2012, à Madame Rosa Margarida ANDRADE FIGUEIREDO-CRUZ MARICATO, domiciliée à 1, rue de Moedling, L-4246 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 1, rue de Moedling, L-4246 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/423-2/2010.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 19 juillet 2015, à Madame Irina Petronela SCHMITT-BLANARU, domiciliée à 85, rue de Noertzange, L-3861 Schifflange pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 85, rue de Noertzange, L-3861 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/607/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Bertrange, ayant son siège à L-8056 Bertrange, Place de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Am Beiestack», L-8051 Bertrange, rue Atert.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 23 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 003/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 93 places dont 70 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 23 juillet 2007, enregistré sous le numéro MR 003/3.

Par arrêté ministériel du 23 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bertrange, ayant son siège à L-8056 Bertrange, Place de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Bei der Gemeng», L-8079 Bertrange, rue de Leudelange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 juillet 2012, prend effet le 23 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 004/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 109 places dont 82 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 23 juillet 2007, enregistré sous le numéro MR 004/3.

Par arrêté ministériel du 23 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Syndicat intercommunal école régionale de Harlange», ayant son siège à l'adresse L-9655 Harlange, 15, rue Fallize, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole régionale de Harlange», L-9655 Harlange, 15, rue Fallize.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 juillet 2011, prend effet le 23 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 035/6**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 214 places (avec compartimentage) dont 160 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 035/5.

Par arrêté ministériel du 23 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schieren, ayant son siège à l'adresse L-9125 Schieren, 90, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-9115 Schieren, 4, rue de l'Abattoir.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 juillet 2011, prend effet le 23 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 220/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 220/2.

Par arrêté ministériel du 23 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Redange/Attert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8510 Redange/Attert, 38, Grand'Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-8509 Redange/Attert, 2, rue de l'Hôpital.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 juillet 2011, prend effet le 23 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 222/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 43 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 mars 2008, enregistré sous le numéro MR 222/2.

Par arrêté ministériel du 23 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Steinfort», L-8421 Steinfort, 7B, rue de Hagen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2012, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 397/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 142 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 16 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 397/vac.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juin 2010.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. AVENIR CONSTRUCTION, avec siège social à L-5675 Burmerange, 17, rue Jos Kayser, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Pascale *Petoud*
2.	s.à r.l. Sally & Jack, ayant son siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 11, rue du Dix Septembre, de fait établie à L-4041 Esch-sur-Alzette, 16, rue du Brill	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Martine *Lauer*
3.	s.à r.l. LARC, établie et ayant son siège social à L-2441 Luxembourg, 343, rue de Rollingergrund	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Martine *Lauer*
4.	s.à r.l. TRANS-SANTOS, avec siège social à L-4598 Niedercorn, 68, rue Kelvert, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Joao *Nuno Pereira*
5.	s.e.c.s. Lux Universe Express, établie et ayant son siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette, 50, rue Dicks	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Joao *Nuno Pereira*
6.	S.A. WESTERN REAL ESTATE, avec siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne-Cécile *Schwerer*
7.	s.à r.l. PRIVATE INVESTIGATION OFFICE, ayant eu son siège social à L-1477 Luxembourg, 28, rue des Etats-Unis, actuellement sans siège social connu	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne-Cécile *Schwerer*
8.	S.A. AS Consulting Luxembourg, ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Thierry *Kauffman*
9.	S.A. ALL YOU NEED, avec siège social à L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Thierry *Kauffman*
10.	s.à r.l. LOR PEINTURE LUX, ayant son siège social à L-3895 Foetz, 1, rue de l'Avenir, de fait établie à L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Letzebuerger Heck	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Alexandre *Dillmann*
11.	s.e.c.s. INTERNATIONAL BUSINESS COMPANY, avec siège social à L-1130 Luxembourg, 16, rue d'Anvers, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karima *Hammouche*
12.	s.à r.l. MARKETING FLEET EST, avec siège social à L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Clara *Sikorski*
13.	S.A. USK & P, ayant eu son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, actuellement sans siège social connu	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Clara *Sikorski*
14.	S.A. SAT INTER, ayant eu son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Aurélien *Latouche*

15.	s.à r.l. SUPER DRINKS, avec siège social à L-1130 Luxembourg, 16-18 rue d'Anvers, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Aurélien *Latouche*
16.	S.A. FIDEFI, ayant eu son siège social à L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames, actuellement sans siège social connu	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Elodie *Simonian*
17.	S.A. ELFIM CONSULTING, ayant eu son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Elodie *Simonian*
18.	s.à r.l. B-SQUARE, avec siège social à L-4123 Esch-sur-Alzette, 3, rue du Fossé, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Jim *Polfer*
19.	S.A. T.H.O., avec siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Lorraine *Chery*
20.	S.A. SIKO CHARTER, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Alexandre *Dillmann*
21.	S.A. WEGA, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Lorraine *Chery*
22.	s.à r.l. TAXIS ARI, avec siège social à L-3850 Schifflange, 30, avenue de la Libération, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Jim *Polfer*
23.	s.à r.l. GOLDEN STYLE, avec siège social à L-4973 Dippach, 109, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Maxime *Florimond*
24.	S.A. SWING, avec siège social à L-4385 Ehlerange, Zone Industrielle Zare Est, de fait inconnue à cette adresse	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Maxime *Florimond*
25.	S.A. OMEGA TERRASSEMENT, établie et ayant son siège social L-1217 Luxembourg, 11A, rue de Bastogne	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karima *Hammouche*
26.	s.à r.l. CHEZ PATRICIA, ayant son siège social à L-4289 Esch-sur-Alzette, 7, Quartier, de fait établie à L-4289 Esch-sur-Alzette, 19, Quartier	02.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Pascale *Petoud*
27.	s.à r.l. ELY, exploitant sous l'enseigne commerciale «BONNIE & CLYDE», avec siège social à L-1610 Luxembourg, 4, avenue de la Gare, de fait établie à L-1160 Luxembourg, 2-4, boulevard d'Avranches	02.06.10	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
28.	S.A NAVIWORLD, établie et ayant son siège social à L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération	04.06.10	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*
29.	S.A Maxima Exell Luxembourg, ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy, Centre Commercial City Concorde, de fait établie à L-8010 Strassen, 234, route d'Arlon	04.06.10	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*
30.	S.A. SOJEPAR, anciennement «PINTO GROUP S.A.», avec siège social à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	07.06.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*

31.	s.à r.l. NSC EUROPE, ayant eu son siège social à L-8308 Mamer/Capellen, 75, Parc d'Activités, actuellement sans siège social connu	07.06.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
32.	S.A. CABION TECHNOLOGIES INTERNATIONAL, avec siège social à L-2311 Luxembourg, 13, avenue Pasteur	07.06.10	M. Marc *Wagner*	Me Christelle *Radocchia*
33.	S.A. MMTECH, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie / coin rue des Artisans	09.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
	s.à r.l. HORSMANS & CO, établie et ayant son siège social à L-4176 Esch-sur-Alzette, Nouvel Abattoir, rue Joseph Kieffer	09.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
34.	s.à r.l. LUXKRAFT, avec siège social à L-6186 Gonderange, 24, Cité Joseph Bech, de fait établie à L-5231 Sandweiler, 25, rue d'Itzig	09.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-Claude *Neu*
35.	s.à r.l. K&D, établie et ayant son siège social à L-4138 Esch-sur-Alzette, 4, place de l'Hôtel de Ville	09.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-Claude *Neu*
36.	S.A. PRO PORTIONS, établie et ayant son siège social à L-7501 Mersch, Site Agrocenter Mersch	09.06.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
37.	s.à r.l. PINKI-BEL, établie et ayant son siège social à L-4220 Esch-sur-Alzette, 3, rue de Luxembourg	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Martine *Lauer*
38.	s.à r.l. WALAELI, établie et ayant son siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 30, rue du Brill	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Martine *Lauer*
39.	s.à r.l. COIFFURE LUX, établie et ayant son siège social à L-2628 Luxembourg, 47, rue des Trévires	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Anne *Devin-Kessler*
40.	S.A. PHOENIX CONSULTING, avec siège social à L-3234 Bettembourg, 12, rue Paul Eyschen, de fait établie à L-3279 Bettembourg, 26, rue de la Scierie	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Anne *Devin-Kessler*
41.	s.à r.l. CLEOBENNE, ayant eu son siège social à L-1450 Luxembourg, 47, Côte d'Eich, actuellement sans siège social connu	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Valérie *Demeure*
42.	S.A. ARSAUDI BENELUX, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Valérie *Demeure*
43.	S.A. INTER-SERVICES, ayant eu son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, actuellement sans siège social connu	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Betty *Rodesch*
44.	S.A. ULFIN – IMMOBILIEN – INTERNATIONAL, avec siège social à L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass, de fait inconnue à cette adresse	11.06.10	Mme Carole *Err*	Me Betty *Rodesch*
45.	s.à r.l. MANUBAT-LUX, établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon	16.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Mathieu *Fettig*

46.	s.à r.l. ELIA BEAUTE, ayant exploité sous l'enseigne commercial «YVES ROCHER», établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 77-79, rue de l'Alzette	16.10.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
47.	s.à r.l. SOURCE DE VIE, établie et ayant son siège social à L-2671 Luxembourg, 2, place Virchow	16.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
48.	s.à r.l. a w Stuck, ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	16.06.10	M. Robert *Worre*	Me Robert *Kayser*
49.	S.A SETCAR INVEST, 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg	17.06.10	Mme Carole *Besch*	Me Alexandre *Dillmann*
50.	s.à r.l. PSL, établie et ayant son siège social à L-1729 Luxembourg, 4, rue Mathias Hertert	18.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
51.	S.A. ZANIA, établie et ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen	21.06.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Laurélia *Steinmetz*
52.	S.A SAINT-ANTOINE PARTICIPATIONS, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	21.06.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Laurélia *Steinmetz*
53.	S.A. MAS ELEC, avec siège social à L-6142 Junglinster, 14, rue Rham	21.06.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
54.	s.à r.l. 81 VH Holding, établie et ayant son siège social à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame	24.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
55.	s.à r.l. Etablissements KESS, avec siège social à L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville, de fait inconnue à cette adresse	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
56.	s.à r.l. JAWA, ayant fait le commerce sous la dénomination «FIL-A-FIL», avec siège social à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, de fait inconnue à cette adresse	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
57.	s.à r.l. ODYSÉE BUREAU D'ÉTUDES (OBE), établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Maud *Garnier*
58.	s.à r.l. MOVIEXIM, avec siège social à L-3569 Dudelange, 96, rue Tattenberg, de fait inconnue à cette adresse	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Maud *Garnier*
59.	s.à r.l. KNOT INVESTISSEMENTS, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Morgane *Imgrund*
60.	s.à r.l. TECHNOLIMIT, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue / Niveau 2, actuellement sans siège social connu	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Morgane *Imgrund*
61.	s.à r.l. EMC GROUP, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Sophie *Ferreira*
62.	S.A. V.C.S., avec siège social à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Sophie *Ferreira*

63.	S.A. ADVANCED EYE TECHNOLOGY LUXEMBOURG, en abrégé AET Luxembourg S.A., ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, actuellement sans siège social connu	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Sébastien *Calmon*
64.	s.à r.l. PATRIMOLUX, avec siège social à L-1450 Luxembourg, 79, Côte d'Eich, de fait inconnue à cette adresse	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Sébastien *Calmon*
65.	S.A. DESIGN CONCEPT DECO, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Aurélien *Favier*
66.	S.A. JURAGENT, ayant eu son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, actuellement sans siège social connu	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Aurélien *Favier*
67.	s.à r.l. ACTING, avec siège social à L-2271 Luxembourg, 7, rue d'Ostende, de fait inconnue à cette adresse	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
68.	S.A. working people international, établie et ayant son siège social à L-6637 Wasserbillig, 52, Esplanade de la Moselle	25.06.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
69.	le sieur Giacinto Louis Julien CLARINO, commerçant, demeurant à F-57180 Terville (France), 15b, route de Verdun, exerçant sous l'enseigne commerciale «LORLUX TOITURES CLARINO GIACINTO LOUIS JULIEN» à L-3397 Roeser, 40, rue d'Alzingen	28.06.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
70.	S.A NG WEB BUSINESS, établie et ayant son siège social à L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus	28.06.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Karima *Hammouche*
71.	S.A. SANCOR EUROPE, établie et ayant son siège social à L-2737 Luxembourg, 4, rue Wurth Paquet	30.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Emmanuelle *Vion-Hayo*
72.	s.à r.l. DIGIT-PHOTOK, établie et ayant son siège social à L-2529 Howald, 40, rue des Scillas (Cactus Howald)	30.06.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Emmanuelle *Vion-Hayo*
		Diekirch		
73.	s.à r.l. BASKYL, établie et ayant son siège social à L-8835 Folschette, 3, rue de la Chapelle	09.06.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
74.	S.A. BOISSONS RASQUE, établie et ayant son siège social à L-8506 Redange/Attert, 2, rue Knappchen, mais de fait à L-8537 Hostert (Rambrouch), 6, rue de la Montagne	09.06.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Hansen*
75.	s.à r.l. DAMIT, avec siège social à L-9780 Wincrange, maison 80	16.06.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
76.	s.à r.l. MEC-TELEMATIK, établie et ayant son siège social à L-6440 Echternach, 6, rue de la Gare	16.06.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*
77.	S.A. CONSTRUCTION PROMOTION ET ENGINEERING LUXEMBOURG S.A., en abrégé C.P.E. Lux S.A., établie et ayant son siège social à L-9514 Wiltz, 50, rue des Charretiers	30.06.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
78.	s.à r.l. AN HENNESSEN II, avec siège social à L-9665 Liefrange, 19, Haaptstrooss	30.06.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 15 juillet 2010, Madame le Docteur Susan Mary TUNSTALL-PEDOE, née le 26 février 1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 29 juillet 2010, Madame Bettina SCHWARZ, née le 31 mars 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). – Examens. – Rectificatif.

Au Mémorial B – N° 7 du 25 janvier 2010, à la page 79, il y a lieu de lire:

«Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). – Examen. – L'ILNAS organisera un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois de novembre 2010»

au lieu de

«Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). – Examens. – L'ILNAS organisera les examens suivants:

– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois d'octobre 2010;
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois d'octobre 2010».

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 67 **19 août 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 juillet 2010 portant désignation de l'inspecteur général, des inspecteurs régionaux et des inspecteurs régionaux adjoints des services d'incendie et de sauvetage communaux.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi modifiée du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 portant organisation:

1. de la division d'incendie et de sauvetage de l'Administration des services de secours,
2. des services d'incendie et de sauvetage des communes, et notamment son article 4;

Vu le règlement ministériel du 26 juillet 2010 fixant les régions de l'inspectorat des services d'incendie et de sauvetage communaux;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Georges SCHEIDWEILER, chef de division à l'Administration des services de secours, est désigné inspecteur général des services d'incendie et de sauvetage communaux.

Art. 2. Sont désignés inspecteurs régionaux:

Monsieur Charles ZANTER de Gralingen pour la région 1,

Monsieur Paul HACK de Holzem pour la région 2,

Monsieur Jos SINNER de Rollingen pour la région 3,

Monsieur Joseph SCHUMMER de Mertert pour la région 4,

Monsieur Erny KIRSCH de Luxembourg pour la région 5,

Monsieur Guy BERNAR d'Esch-sur-Alzette pour la région 6.

Art. 3. Sont désignés inspecteurs régionaux adjoints:

Monsieur Albert KOOB de Wiltz pour la région 1,

Monsieur Romain THIEL d'Useldange pour la région 2,

Monsieur Henri SCHOLTES de Warken pour la région 3,

Monsieur Jean BARTZ d'Osweiler pour la région 4.

Art. 4. L'inspecteur général et les inspecteurs régionaux et inspecteurs régionaux adjoints rempliront leurs fonctions jusqu'au 31 juillet 2011.

Art. 5. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 juillet 2010.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 1er août 2010 portant désignation du chef de la Base Nationale de l'Administration des services de secours.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 déterminant les missions spécifiques, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la division de la protection civile de l'Administration des services de secours;

Sur proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Est désigné aux fonctions de chef de la Base Nationale: Monsieur Carlo BIRSCHEIDT de Lintgen.

Art. 2. Le présent arrêté sera expédié à l'intéressé pour lui servir de titre.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er août 2010.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 1er août 2010 portant désignation des instructeurs de l'Administration des services de secours.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 portant organisation de la formation des agents des services de secours et de la population;

Sur la proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés instructeurs en secourisme jusqu'au 1er février 2013:

Monsieur Jerry AST, Luxembourg,

Monsieur Frank BAULER, Luxembourg,

Docteur Pierre BLAISE, Luxembourg,

Docteur Karel BRABANTS, Bertogne (B),

Monsieur Jean-Paul BUIJS, Blaschette,

Monsieur Robert CLESEN, Mertzig,

Monsieur Josy DAHM, Schifflange,

Monsieur Carlo EYDT, Vianden,

Docteur Philippe FAVROT, Luxembourg,

Monsieur Paul FLOERCHINGER, Burmerange,

Madame Pascale FOLSCHEID, Luxembourg,

Madame Alexandra FREIRE MENDES, Howald,

Monsieur Jean FRITSCH, Bettembourg,

Monsieur Jeff FRITSCH, Bettembourg,

Monsieur John GASPARD, Dudelange,

Monsieur André GILLANDER, Luxembourg,

Monsieur Carlo GILLEN, Wecker,

Monsieur Gérard GRIGNARD, Schifflange,

Monsieur Romain HAAS, Schouweiler,

Monsieur Pascal HENGEN, Lintgen,

Monsieur Jean-Marie HERMES, Luxembourg,

Monsieur Jeff HERR, Lintgen,

Monsieur Marcel HETTO, Mertzig,

Madame Pascale HOFFMANN-WAGNER, Luxembourg,

Monsieur Frank JOST, Roodt/Syre,

Monsieur Jean-Marie KLEIN, Niederfeulen,

Monsieur Alain KLEINBAUER, Esch-sur-Alzette,

Madame Nadia KRIER, Roodt/Syre,

Madame Judith LUCAS, Hoscheid,

Docteur Benoît LAVALLEYE, Nollevaux (B),

Monsieur Richard MAJERES, Ettelbruck,

Monsieur Martial MARTIN, Berdorf,

Monsieur Marco MAY, Erpeldange,

Monsieur Christian MEYER, Fentange,

Madame Danièle MOLLING-SPENNER, Bettembourg,

Monsieur Guy MOUSEL, Luxembourg,

Monsieur Jean-Paul OTH, Olm,

Madame Christiane OTH-GALLION, Olm,

Monsieur Alain PLUMAT, Soleuvre,

Madame Sandra POOS, Wecker,

Monsieur Marc PORTZEN, Untereisenbach,

Madame Berthe ROTH-ZWANK, Esch-sur-Alzette,

Madame Marguerite SCHMIT-VOERMANS, Hosingen,
Monsieur Jean-Marie SCHMITZ, Schieren,
Monsieur Mario SCHROEDER, Luxembourg,
Madame Jessica SCHWARTZ, Wallendorf (D),
Monsieur Martin SIMON, Dudelange,
Monsieur Marc STEFFES, Altrier,
Monsieur Fernand STREFF, Pétange,
Monsieur René STROTZ, Mondercange,
Madame Sonja VILLEMOT-SLONIEWICZ, Sanem,
Monsieur Patrick WEYRICH, Niederanven,
Madame Michèle WIELAND-KLEEBLATT, Noertzange,
Monsieur Ernest WIOT, Pétange,
Docteur Oxana ZBARAKH, Wormeldange.

Est désigné instructeur en chef en secourisme jusqu'au 1er février 2013: Monsieur Martin SIMON.

Sont désignés instructeurs en chef adjoints en matière de secourisme jusqu'au 1er février 2013: Madame Christiane OTH-GALLION et Messieurs Frank BAULER, Marco MAY et Marc PORTZEN.

Art. 2. Sont désignés instructeurs en sauvetage jusqu'au 1er février 2013:
Monsieur Daniel BELARDI, Tétange,
Monsieur Romain BIRDEN, Pétange,
Monsieur Carlo BIRSCHEIDT, Lintgen,
Monsieur Christian FLAMMANG, Dudelange,
Monsieur Mike HOFFMANN, Lintgen,
Monsieur Francis KAYSER, Mondorf-les-Bains,
Monsieur Gilles KLEIN, Peppange,
Monsieur Romain LEMAIRE, Soleuvre,
Monsieur Paul MAINZ, Bettendorf,
Monsieur Serge MULLER, Leudelange,
Monsieur Toni PREGO, Lamadelaine,
Monsieur Guy SCHILTZ, Lintgen,
Monsieur Eric SCHMIT, Hosingen,
Monsieur Nico WAGENER, Hoscheid,
Monsieur Paul WILWERT, Bettel.

Est désigné instructeur en chef en sauvetage jusqu'au 1er février 2013: Monsieur Carlo BIRSCHEIDT.

Art. 3. Sont désignés instructeurs en sauvetage jusqu'au 4 janvier 2015:
Madame Annette CONRADY, Schifflange,
Monsieur Fernand FEDERSPIEL, Vianden,
Monsieur Roland PLATZER, Mamer,
Monsieur Jean-Luc RIND, Blaschette.

Art. 4. Sont désignés instructeurs en matière de protection radiologique jusqu'au 1er février 2013:
Monsieur Patrick BREUSKIN, Sanem,
Monsieur Raymond KIRSCH, Luxembourg.

Art. 5. Sont désignés instructeurs en matière de sauvetage aquatique et de plongée jusqu'au 1er février 2013:
Monsieur Roland DISIVISCOUR, Noertzange,
Monsieur Paul HERMES, Wintersdorf (D),
Monsieur Mike HETTO, Vianden,
Monsieur Marc PETERS, Rollingen,
Monsieur Luc SCHOLTES, Grosbous,
Monsieur Marc SCHROEDER, Rumelange,
Monsieur Michel STRENG, Fouhren,
Monsieur Ralph WALERS, Niederpallen,
Monsieur Fred WERER, Hostert.

Est désigné instructeur en chef en matière de sauvetage aquatique et de plongée jusqu'au 1er février 2013: Monsieur Roland DISIVISCOUR. Est désigné instructeur en chef adjoint en matière de sauvetage aquatique et de plongée jusqu'au 1er février 2013: Monsieur Marc SCHROEDER.

Art. 6. Sont désignés instructeurs en matière de recherche et de sauvetage cynotechnique jusqu'au 1er août 2015:

Monsieur Serge GARIDEL, Greiveldange,

Madame Chantal DEUTSCH, Weiten-Mettlach.

Est désigné instructeur en chef en matière de recherche et de sauvetage cynotechnique jusqu'au 1er août 2015: Monsieur Serge GARIDEL.

Art. 7. Sont désignés instructeurs en matière de support psychologique jusqu'au 1er août 2015:

Monsieur Léon KRAUS, Mondorf,

Madame Michèle BATTIN, Alzingen,

Monsieur Yves LEGIL, Bergem,

Monsieur Charles BRÜCK, Lintgen,

Madame Marie-Paule ARENDT, Waldbredimus,

Madame Gina BALLMANN, Crauthem,

Monsieur Roby FEHLEN, Mersch,

Monsieur Patrick FRIEDGEN, Remich,

Monsieur Francis HAVÉ, Ermsdorf.

Est désigné instructeur en chef en matière de support psychologique jusqu'au 1er août 2015: Monsieur Léon KRAUS. Sont désignés instructeurs en chef adjoints en matière de support psychologique jusqu'au 1er août 2015: Madame Michèle BATTIN, Monsieur Yves LEGIL et Monsieur Charles BRÜCK.

Art. 8. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er août 2010.
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 1er août 2010 portant désignation des chefs et chefs adjoints des centres de secours et des différents groupes d'intervention de l'Administration des services de secours.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 déterminant les missions spécifiques, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la division de la protection civile de l'Administration des services de secours;

Sur proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Bettembourg**: Monsieur Jean-Jacques SCHROEDER de Bettembourg. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Bettembourg: Monsieur Steve CECCON de Bettembourg, Madame Viviane KAISER-GIRA de Fennange, Monsieur Alain SCHMIT de Bettembourg et Monsieur Sven WEBER de Bettembourg.

Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de **Bigonville**: Monsieur Urbain KINTZLÉ de Wolwelange et Monsieur Yves STREFF de Rombach-Martelange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Diekirch**: Monsieur Philippe LOURENÇO d'Erpeldange. Est désigné aux fonctions de chef adjoint du centre de secours de Diekirch: Monsieur Jean-Claude BACHSTEIN de Diekirch.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Differdange**: Monsieur Raymond BRACONNIER de Sanem. Sont désignés chefs adjoints du centre de secours de Differdange: Monsieur Gustave GRISIUS de Differdange et Monsieur Patrick QUINTUS de Lasauvage.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Dudelange**: Monsieur Alain BECKER de Dudelange. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Dudelange: Madame Arlette BENOIT-LAURES de Dudelange, Monsieur Henri GLESENER de Dudelange, Monsieur Roby GOERGEN de Dudelange, Monsieur Mike KERSCHEN de Dudelange, Monsieur Steve MACK de Dudelange, Monsieur Claude SCHAAL de Dudelange et Monsieur Martin SIMON de Dudelange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours d'**Echternach**: Monsieur Serge STEFFES de Consdorf. Sont désignés chefs adjoints du centre de secours d'Echternach: Monsieur Jeff HERR de Lintgen, Monsieur Marc STEFFES d'Altrier et Monsieur Claude WOLZFELD d'Osweiler.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours d'**Esch-sur-Alzette**: Monsieur Guy BERNAR d'Esch-sur-Alzette.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours d'**Ettelbruck**: Monsieur Joseph THOLL d'Ettelbruck. Sont désignés chefs-adjoints du centre de secours d'Ettelbruck: Monsieur Henri SCHOLTES de Warken et Monsieur Guy WEBER de Warken.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Hosingen**: Monsieur Marc PORTZEN d'Untereisenbach. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Hosingen: Monsieur Eugène SCHEUER d'Untereisenbach et Monsieur Eric SCHMIT de Hosingen.

Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de **Junglinster**: Monsieur Jacques NILLES de Junglinster, Monsieur Pierre MULLER de Bourglinster et Madame Juliane WIRTHOR-WEYDERT de Gonderange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Kayl**: Monsieur Daniel BELARDI de Tétange. Est désignée aux fonctions de chef adjoint du centre de secours de Kayl: Madame Danielle KAYSER de Kayl.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Larochette**: Monsieur Patrick FISCH de Larochette. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Larochette: Monsieur Frank MINETTE de Larochette et Monsieur Roland WAGNER de Waldbillig.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Lintgen**: Monsieur Carlo BIRSCHEIDT de Lintgen. Est désignée aux fonctions de chef adjoint du centre de secours de Lintgen: Madame Triny WEILER de Lintgen.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Luxembourg**: Monsieur Erny KIRSCH de Luxembourg.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Mamer**: Monsieur Marc BRAUN de Mamer. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Mamer: Monsieur Joël BIEVER de Bertrange et Monsieur Marc WANDERSCHEID de Mamer.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Mertert-Wasserbillig**: Monsieur Marc MITTEN de Mertert. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Mertert-Wasserbillig: Monsieur André BEFFORT de Roodt/Syre, Monsieur Tom BIVER de Mertert, Monsieur Patrick HOLCHER de Mertert et Monsieur François SPELTZ de Grevenmacher.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Pétange**: Monsieur Marc MULLER de Hautcharage. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Pétange: Monsieur René KINNEN de Bascharage, Monsieur Eugène MUSEL de Hautcharage, Monsieur Patrick CIUCA de Bascharage et Monsieur Marcel ESCH de Bascharage.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Redange**: Monsieur Fernand DE LIMA de Steinheim. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Redange: Monsieur Florent THEIN de Redange et Monsieur Romain THIEL d'Useldange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Remich**: Monsieur Paul FLOERCHINGER de Burmerange. Sont désignés aux fonctions de chefs-adjoints du centre de secours de Remich: Monsieur Claude FRIEDERICI de Remich, Monsieur Guy STEPHANY d'Assel et Monsieur Michel SCHWACHTGEN de Wormeldange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Sanem**: Monsieur Alain PLUMAT de Soleuvre. Est désigné aux fonctions de chef adjoint du centre de secours de Sanem: Monsieur Steve DADARIO de Differdange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Schengen**: Monsieur Paul FLOERCHINGER de Burmerange. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Schengen: Madame Sandra GLODEN-NESTLER de Schengen et Monsieur Frank SCHUMACHER de Schwebsange.

Est désignée aux fonctions de chef du centre de secours de **Schifflange**: Madame Annette CONRADY de Schifflange. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Schifflange: Monsieur François GOBILLOT de Schifflange, Monsieur Roland BECKER de Schifflange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Steinfort**: Monsieur Serge WAGENER de Steinfort. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Steinfort: Monsieur Joseph GRAF de Kleinbettingen, Monsieur André CLEMEN de Hagen, Monsieur Gilles HOFFMANN de Goetzingen, Monsieur Laurent MASSARD de Steinfort et Monsieur Romain PEPIN d'Eischen.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Troisvierges**: Monsieur Roland BOCK de Sassel. Sont désignés aux fonctions de chefs adjoints du centre de secours de Troisvierges: Madame Doris MORN-HOFFMANN de Huldange et Monsieur André SIEBENALLER de Drinklange.

Est désigné aux fonctions de chef du centre de secours de **Wiltz**: Monsieur Alain WEISGERBER de Nothum. Sont désignés chefs adjoints du centre de secours de Wiltz: Madame Marie-Jeanne CORNET-PEIFFER de Wiltz, Monsieur Alphonse LISCH de Wiltz et Monsieur Claude WINDESHAUSEN de Wiltz.

Art. 2. Est désigné aux fonctions de chef du **groupe d'alerte**: Monsieur Claude STEPHANY de Luxembourg. Est désigné aux fonctions de chef adjoint du groupe d'alerte: Monsieur Jean-Paul FEILEN de Moutfort. Sont désignés aux

fonctions de chefs de section: Monsieur Louis MULLER de Niederkorn et Madame Désirée SCHAUS d'Esch-sur-Alzette.

Art. 3. Est désigné aux fonctions de chef du **groupe d'hommes-grenouilles**: Monsieur Roland DISIVISCOUR de Noertzange. Est désigné aux fonctions de chef-adjoint du groupe d'hommes-grenouilles: Monsieur Marc SCHROEDER de Rumelange.

Art. 4. Est désigné aux fonctions de chef du **groupe de protection radiologique**: Monsieur Patrick BREUSKIN de Sanem. Est désigné aux fonctions de chef adjoint du groupe de protection radiologique: Monsieur Jean FRITSCH de Bettembourg.

Art. 5. Est désigné aux fonctions de chef du **groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques**: Monsieur Carlo BIRSCHEIDT. Sont désignés aux fonctions de chefs de section du groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques: Monsieur Jean-Luc RIND de Blaschette, Monsieur Stefan LANG de Bettendorf et Monsieur Roland DISIVISCOUR de Noertzange.

Art. 6. Est désigné aux fonctions de chef du **groupe canin**: Monsieur Serge GARIDEL de Greiveldange. Est désignée aux fonctions de chef adjoint du groupe canin: Madame Chantal DEUTSCH de Weiten-Mettlach (D).

Art. 7. Est désigné aux fonctions de chef du **groupe de support psychologique**: Monsieur Charles BRUCK de Lintgen. Sont désignés chefs adjoints du groupe de support psychologique: Monsieur Léon KRAUS de Mondorf, Monsieur Yves LEGIL de Bergem et Madame Michèle BATTIN d'Alzingen.

Art. 8. Le présent arrêté sera expédié aux intéressé(e)s pour leur servir de titre.

Art. 9. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er août 2010.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010 Monsieur Christophe GNAD, attaché de direction stagiaire au Commissariat aux Assurances, a été nommé aux fonctions d'attaché de direction au même Commissariat avec effet au 1er septembre 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de Consultation, de Formation, de Conseil, de Médiation, d'Accueil et d'Animation pour Familles. – Agrément. – L'agrément «formation et conseil socio-familial», enregistré sous le numéro FO-CSF/201007/37, est accordé à Monsieur André FELLER, pour l'exercice des activités de «Anti-Agressivitäts- und Coolness Training» à l'Ecole primaire «Italien», rue Gare-Usines, L-3481 Dudelange et à la Galerie Kons, 24, place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

L'agrément est accordé pour une durée illimitée et prend effet le 16 juillet 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agréments. – L'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Famille asbl.» ayant son siège 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la «Maison des Jeunes Mamer», sis à 1A, Chaussée de Bertrange, L-8201 Mamer.

L'agrément annule et remplace l'agrément limité dans le temps Nr AL 200904/38 et est enregistré sous le numéro 201007/46.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Asti asbl.», ayant son siège à 10, rue A. Laval, L-1922 Luxembourg, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Centre Amigo», sis à 133, rue Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

L'agrément annule et remplace l'agrément 200307/11.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201007/11.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendhaus Rëmëleng asbl», ayant son siège à L-3712 Rumelange, 7, rue des Artisans, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes à la «Maison des Jeunes Rumelange», sis à L-3712 Rumelange, 7, rue des Artisans.

L'agrément annule et remplace l'agrément 200211/07.

L'agrément est enregistré sous le numéro RN 201007/07.

L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 janvier 2011 à «Inter-Actions asbl.» ayant son siège 9, rte de Thionville, L-2611 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la «Maison des Jeunes Sandweiler», sis à 113, rue d'Itzig, L-5231 Sandweiler.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 15 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro AL 201007/39.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 28 juillet 2010, Monsieur Joé DIEDERICH, né le 30 juin 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2010.

Nom et domicile	Sociétés de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
SAELENS Olivier, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.04.2010
JAKOB Jean-François, Luxembourg	GROUPE OMEGA ASSURANCES & FINANCE	19.04.2010

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de mai 2010.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
ELCHEROTH Joseph, Eischen	AC D	31.05.2010
WOLF Jens, Luxembourg	UNICREDIT LUXEMBOURG	19.05.2010

Société de courtage en matière d'assurances. – Agréments de sous-courtiers d'assurances retirés pendant le mois de mai 2010.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date du retrait
BETTENDORF Robert, Mondorf-les-Bains	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
HILD Anne Marie, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
HILGER Luc, Strassen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
JUNCKER Roland, Dudelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
MÜLLER Ruth, ép. MAES, Bertrange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
SCHANEN Brigitte, ép. WOLFF, Useldange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
SCHMITZ Pierre, Mondercange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
SCHOCK Julien, Tétange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010
VANDENDORPE Christophe, Schuttrange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	05.05.2010
WEIS Roger, Diekirch	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.05.2010

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 68 24 août 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 avril 2010 portant désignation des membres du Comité d'accréditation.

Le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 7 de la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut Luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services et à la création d'un cadre général pour la surveillance du marché dans le contexte de la commercialisation des produits;

Vu le chapitre 9 du règlement grand-ducal du 28 décembre 2001 portant détermination d'un système d'accréditation des organismes de certification et d'inspection, ainsi que des laboratoires d'essais et portant création de l'Office Luxembourgeois d'Accréditation et de Surveillance, d'un Comité d'Accréditation et d'un Recueil national des auditeurs qualité et techniques;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés comme membres effectifs du Comité d'accréditation pour une durée de trois ans:

Sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural:

Madame Danielle RUCKERT, Ingénieur-employée, Administration des Services Techniques de l'Agriculture.

Sur proposition du Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement:

Monsieur Gilles SCHOLTUS, Attaché de gouvernement.

Sur proposition du Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur:

Monsieur Alain HAKIM, médecin spécialiste, clinique Sainte Zithe.

Sur proposition du Ministre de la Santé:

Madame Elisabeth HEISBOURG, Médecin - Chef de division, Direction de la Santé, Division de la Médecine Curative.

Sur proposition du Ministre des Transports:

Monsieur Claude LIESCH, Conseiller de direction, Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.

Sur proposition du Ministre du Travail et de l'Emploi:

Monsieur Robert HUBERTY, Directeur adjoint, Inspection du Travail et des Mines.

Sur proposition de la Chambre de Commerce:

Monsieur Paul GUENNOU, Consultant indépendant, PROGE.

Monsieur Paul SCHALZ, Quality & Environment, Paul Wurth S.A.

Sur proposition de la Chambre des Métiers:

Monsieur Camille MAYER, Directeur de LC Luxcontrol a.s.b.l.

En tant que représentant des consommateurs:

Monsieur Germain BECKER, Orthodontiste, Dr Germain Becker & Associés.

A titre de membres choisis pour leur compétence particulière en la matière:

Madame Sabine RÖHLER, ingénieur 1ère classe, Administration de la Gestion de l'Eau.

Monsieur Gilbert HANSEN, Ingénieur 1ère classe, Laboratoire National de Santé.

Monsieur Guy HOFFMANN, Service Télécommunications, Institut Luxembourgeois de Régulation.

Art. 2. Docteur Germain BECKER et Monsieur Paul GUENNOU, pré-qualifiés, remplissent les fonctions de Président respectivement de Vice-président du Comité d'accréditation.

Art. 3. Le secrétariat du Comité d'accréditation est assuré par Monsieur Guy POOS, commis adjoint, Office Luxembourgeois d'Accréditation et de Surveillance.

Art. 4. Sont abrogés les arrêtés ministériels du 26 septembre 2005 portant désignation des membres du Comité d'accréditation, du 4 janvier 2006, du 26 février 2007 et du 21 décembre 2007 portant remplacement d'un membre du Comité d'accréditation.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera communiquée aux personnes concernées pour leur servir de titre. Copies en seront transmises pour information à l'Administration du Personnel de l'Etat et à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Le Ministre de l'Économie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Madame Maria José SIMON à changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Jo».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Maria José SIMON, née le 12 décembre 1968 à Salvaterra de Magos (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4610 Niederkorn, 99A, rue de Longwy, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Jo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie José SIMON est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Marie-Jo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juillet 2010, Madame Maria de Lurdes GOMES DE ABREU SOUSA, née le 25 décembre 1973 à Azurém/Guimarães (Portugal), demeurant à L-4514 Differdange, 47, rue Belair, a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES DE ABREU Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juillet 2010, Monsieur Joao Carlos GOMES DE ALMEIDA, né le 26 septembre 1975 à Luxembourg, demeurant à L-7254 Bereldange, 17, rue de Steinsel, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GOMES Joao Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juillet 2010, Monsieur Manuel Abilio GORINO JORGE, né le 4 août 1967 à Montelavar/Sintra (Portugal), demeurant à L-3391 Peppange, 10, rue des Ponts, a été autorisé à porter les nom et prénom de JORGE Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juillet 2010, Madame Elisabetta MAROÈ, née le 7 août 1970 à Luxembourg, demeurant à L-8214 Mamer, 16, rue Belair, a été autorisée à porter les nom et prénom de MAROÉ Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juillet 2010, Monsieur Miguel Pedro MARTINS DE ASSUNÇAO, né le 6 août 1987 à Luxembourg, demeurant à L-2312 Luxembourg, 4, rue de la Paix, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ASSUNÇAO Miguel Pedro.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juillet 2010, Madame Vânia Raquel MORAIS MARQUES, née le 9 décembre 1985 à Santa Comba Dão/Santa Comba Dão (Portugal), demeurant à L-5240 Sandweiler, 28, rue Principale, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARQUES Vania Raquel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des Contributions directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Madame Christiane KESSELER, vérificateur à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de contrôleur adjoint à la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Guy LOESCH, inspecteur de direction 1er en rang à la direction de l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la division «Attributions sécuritaires et Cabaretage» de la même direction avec effet au 1er septembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Francis SAUER, inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Personnel et Affaires générales» à la direction de l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la même division avec effet au 1er septembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Guy ROLLINGER, inspecteur principal à la direction de l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions d'inspecteur de direction hors cadre à la division «Personnel et Affaires générales» à la même direction avec effet au 1er septembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Jean-Claude PEFFER, receveur A pour les fonctions d'inspecteur au bureau de recette des douanes et accises «Centre Douanier», a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au même bureau de recette avec effet au 1er septembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Claude BERNARD, receveur B pour les fonctions de contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de contrôleur en chef à la même administration avec effet au 1er août 2010.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Romain FAUST, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1er octobre 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Jean SAND, conseiller de direction adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction à la même administration avec effet au 1er août 2010.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Conseil d'administration. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Ernst Wilhelm CONTZEN, Président de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg, a été nommé membre du conseil d'administration de la Commission de Surveillance du Secteur Financier en remplacement de Monsieur Jean MEYER, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Entreprises de réassurance. – «CLARGES RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 25 juin 2010, la société anonyme «CLARGES RE S.A.» avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2010, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Hugo AZIJN est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, un agrément illimité à été accordé à l'organisme gestionnaire «Association Françoise Dufaing asbl», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Foyer pour jeunes adultes» à l'adresse L-6750 Grevenmacher, 26, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 21 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/022**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 juillet 2009.

Police Grand-Ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police Grand-Ducale organisera au courant de l'année 2010 une épreuve de sélection en vue du changement de carrière des inspecteurs de police aux trois premières fonctions du cadre supérieur de la police qui aura lieu les 23, 25 et 30 novembre 2010.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juillet 2010.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. SNACKPOL, exploitant sous l'enseigne commerciale «Restaurant Flora II», avec siège social à L-4756 Pétange, 11, place du Marché	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
2.	S.A. WESTERWALD HAUS, avec siège social à L-5540 Remich, 36, rue de la Gare	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
3.	S.A. GOMOTORS, établie et ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
4.	S.A. K-TWISTER-LUX, établie et ayant son siège social à L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verraux*
5.	S.A. ALP ASSEKURANZ, anciennement (ALP LUX ASSEKURANZ S.A.), ci-avant (HANDYWORLD S.A.), initialement (ONLINE S.A.), avec siège social à L-6677 Mertert, 2, rue Sandkaul	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Laurélia *Steinmetz*
6.	S.A. B-TECHNIC, avec siège social à L-1818 Howald, 4, rue des Joncs	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Laurélia *Steinmetz*
7.	s.à r.l. BATIMOD LUXEMBOURG, avec siège social à L-5445 Schengen, 1C, route du Vin, de fait inconnue à cette adresse	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Eglantine *Flori*
8.	s.à r.l. LAST EXIT, avec siège social à L-2340 Luxembourg, 29, rue Philippe II, de fait inconnu à cette adresse	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Jean-Baptiste *Santelli*
9.	s.à r.l. PIERRES NATURELLES ET TRAVAUX DE RESTAURATION, avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 66-70, Grand-rue	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Ibithal *El Bouyoufsi*
10.	s.à r.l. RBG 13, avec siège social à L-1261 Luxembourg, 104-106, rue de Bonnevoie	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Anne-Sophie *Rust*
11.	S.A. SOLORPREST LUX, avec siège social à L-4761 Pétange, 21, route de Luxembourg	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth-Wolf*

12. S.A. WRLS LUXEMBOURG, avec siège social à L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères, de fait inconnue à cette adresse	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
13. S.A. CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE SOUDURE, en abrégé «C.I.D.S.», avec siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Karima *Hammouche*
14. s.à r.l. SDF JOAILLIER, établie et ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 11, rue Philippe II	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
15. s.à r.l. KHATCHIG, exploitant sous l'enseigne commerciale «BRASSERIE ESPERNATO», établie et ayant son siège social à L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
16. s.à r.l. BOUTIQUE SHELLY, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «Petit Patapan», établie et ayant son siège social à L-2240 Luxembourg, 12, rue Notre-Dame	05.07.10	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
17. S.A. VALMY TECHNOLOGIES, dont le siège social à L-2149 Luxembourg, 63-65, rue de Merl a été dénoncé en date du 15 juillet 2008	08.07.10	Mme Carole *Besch*	Me Julien *Boeckler*
18. s.à r.l. ORIXAS DO BRASIL, avec siège social L-1521 Luxembourg, 89, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*
19. s.à r.l. A-3 FOOD, établie et ayant son siège social L-4011 Esch-sur-Alzette, 125, rue de l'Alzette	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Céline *Corbiaux*
20. s.à r.l. AGM TRANSPORTS, établie et ayant son siège social L-4750 Pétange, 42, route de Longwy	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Céline *Corbiaux*
21. A.G. ARAGON INVEST, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Jan *Klein*
22. s.à r.l. FASTUM, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Jan *Klein*
23. s.à r.l. CEDIAL, avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste. Croix, de fait inconnue à cette adresse	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Cédric *Bellwald*
24. S.A. ADMINISTRATION OFFICE & CONSULTANCY, établie et ayant son siège social à L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Cédric *Bellwald*
25. le sieur MESSAOUDI Farauc, commerçant, demeurant à L-1217 Luxembourg, 11B, rue de Bastogne	09.07.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*
26. s.à r.l. LUX-IMPORT, avec siège social à L-7240 Bereldange, 46-48, route de Luxembourg	12.07.10	M. Robert *Worre*	Me Anne-Marie *Ka*
27. S.A. DEFIPAR, établie et ayant son siège social à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich	14.07.10	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*

28.	S.A. ARNHOLZ, établie et ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
29.	S.A. 7 VIP TELECOM, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, de fait inconnue à cette adresse	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
30.	s.à r.l. DOKA RENOVATION, avec siège social à L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans, de fait inconnue à cette adresse	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
31.	s.à r.l. PYRAMIDE INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
32.	S.A. GATE, ayant eu son siège social à L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
33.	S.A. INTERNATIONAL BOAT CONSULTING, avec siège social à L-8360 Goetzingen, 3B, rue des Champs	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
34.	S.A. WESTSOUTH TELECOM, ayant eu son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, actuellement sans siège social connu	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
35.	s.à r.l. W + S PROJECTS, avec siège social à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière, de fait inconnue à cette adresse	14.07.10	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
36.	AG REAL ESTATE TRUST HOLDING, avec siège social à L-1835 Luxembourg, 23, rue des Jardiniers	14.07.10	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
37.	S.A. SIDNEY, en dissolution et liquidation judicaire, Luxembourg, 13, rue des Bains (dénoncé)	15.07.10	M. Jean-Paul *Meyers*	Me Alain *Rukavina*
38.	s.à r.l. SUNDOWNER 1, ayant eu son siège social à L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse	20.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
39.	s.à r.l. AUTO CENTER TUNING, exploitant sous l'enseigne commerciale (AC TUNING s.à r.l.), établie et ayant son siège social à L-4562 Niedercom, Z.I., Haneboesch	14.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
40.	s.à r.l. BISTROT AM KELLER, établie et ayant son siège social à L-5555 Remich, 6, place du Marché	14.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
41.	s.à. r.l. ESCALINE, exploitant sous l'enseigne «NIL», établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9, P.A. Syrdall	14.07.10	Mme Karin *Guillaume*	Me Yvette *Hamilius*
42.	s.à r.l. EXPRESS TRANSPORTS NATIONAL ET INTERNATIONAL, en abrégé (ETNI), avec siège social à L-4437 Soleuvre, 130, route de Differdange	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
43.	S.A. SYTEXIA, établie et ayant son siège social à L-8453 Steinfort, 23, rue de Koerich	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Christian *Steinmetz*
44.	s.à r.l. NOUVEAU GARAGE BENELUX, établie et ayant eu son siège social à L-4221 Esch/Alzette, 110, rue de Luxembourg	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*

45. S.A. E.L.N. LUX, ayant eu son siège social à L-4051 Esch-sur-Alzette, 112, rue du Canal	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
46. S.A. BEBOIS, avec siège social à L-8022 Strassen, 12, rue de la Résistance, de fait inconnue à cette adresse	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Donald *Venkatapen*
47. s.à r.l. BRIBOISLUX, établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Donald *Venkatapen*
48. S.A. METAUXDENT, anciennement «DENTAGOLD S.A.», avec siège social à L-5698 Welfrange, 20, Reimecherwee	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Christian *Steinmetz*
49. s.à r.l. EUROPA GRANITE, avec siège social à L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
50. s.à r.l. EUROPA SAPPHIRE, avec siège social à L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse	22.07.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
51. S.A. CITY CENTRE HOLDINGS, en liquidation volontaire en date du 9 octobre 2009, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II	27.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Steinmetz*
52. s.à r.l. B.H.T. DIENSTLEISTUNGS, établie et ayant son siège social à L-6730 Grevenmacher, 25, Grand-rue	27.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Steinmetz*
53. s.à r.l. TANNE PROPERTIES, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal	27.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Donald *Venkatapen*
54. s.à r.l. GRAPHIT, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare	27.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Donald *Venkatapen*
55. s.à r.l. OMEGA I, établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yvette *Hamilius*
56. s.à r.l. STONE SYSTEMS, établie et ayant son siège social à L-8230 Mamer, 7, Gaaschtbierg	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
57. s.à r.l. EX & CO PARTNERS, établie et ayant son siège social à L-4818 Rodange, 21, avenue Dr Gaasch	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
58. S.A. ORGANIX, avec siège social à L-5444 Schengen, 5, rue Baachergaas	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Buttel*
59. S.A. YNVEST, avec siège social à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Buttel*
60. S.A. MOLD SYSTEMS, ayant eu son siège social à L-5365 Munsbach, 9, Parc d'activité Syrdall, actuellement sans siège social connu	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yeliz *Bozkir*
61. S.A. EURO-TABACS, établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Z.I., Bâtiment Rouge et Bleu	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yeliz *Bozkir*
62. s.à r.l. ELPEE PRODUCTIONS, ayant eu son siège social à L-4398 Pontpierre, 5, am Amschlag, actuellement sans siège social connu	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Claire *Blondin*

63.	S.A. ART META, avec siège social à L-4221 Esch/Alzette, 66, rue de Luxembourg, de fait inconnu à cette adresse	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Claire *Blondin*
64.	S.A. EURO LIBERTY NEGOCE LUX, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Katia *Bartholome*
65.	s.à r.l. WINCHESTER JV, anciennement «SBRE RR TOPCO s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
66.	s.à r.l. WINCHESTER HEDDON HOLDCO, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
67.	s.à r.l. HEDDON 2, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
68.	s.à r.l. HEDDON 3, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
69.	s.à r.l. HEDDON 4, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
70.	s.à r.l. HEDDON 5, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
71.	s.à r.l. HEDDON 6, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
72.	s.à r.l. HEDDON 7, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
73.	s.à r.l. HEDDON 8, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
74.	s.à r.l. HEDDON 9, anciennement «HH LUXEMBOURG 1 s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
75.	s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 1, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
76.	s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 2, établie et ayant son siège à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
77.	s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 3, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
78.	s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 4, établie et ayant son siège social à L- 1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
79.	s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 5, établie et ayant son siège social à L- 1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*

80. s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 6, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
81. s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 7, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
82. s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 8, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
83. s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 9, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
84. s.à r.l. BEN LUXEMBOURG 10, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
85. s.à r.l. BEN HOLDCO, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
86. s.à r.l. ALBION HOLDCO, anciennement «WINCHESTER LUXEMBOURG 1 s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
87. s.à r.l. ALBION 2, anciennement «WINCHESTER LUXEMBOURG 3 s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
88. s.à r.l. ALBION 3, anciennement «WINCHESTER LUXEMBOURG 4 s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
89. s.à r.l. SUB ALBION, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
90. s.à r.l. SBRE RR RETAIL 1, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
91. s.à r.l. SBRE RR RETAIL 2, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
92. s.à r.l. SBRE RR RETAIL 3, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
93. s.à r.l. SBRE RR RETAIL PROP, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
94. s.à r.l. SBRE RR RESI PROP, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
95. s.à r.l. SBRE RR COMMERCIAL PROP, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
96. s.à r.l. SBRE RR COMM 1, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*

97.	s.à r.l. SBRE RR COMM 2, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
98.	s.à r.l. SBRE RR COMM 3, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
99.	s.à r.l. SBRE RR DEVELOPMENT, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
100.	s.à r.l. SBRE RR HOLDCO, anciennement «SBRE RR CAPMARK HOLDCO s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
101.	s.à r.l. HOXDEN HOLDCO, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
102.	s.à r.l. HOXDEN 1, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
103.	s.à r.l. HOXDEN 2, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
104.	s.à r.l. HOXDEN 3, établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes	29.07.10	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
		Diekirch		
105.	s.à r.l. Ets. WERGO G.m.b.H., avec siège social à L-9376 Hoscheid, 14, Haaptstrooss	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
106.	s.à r.l. STATION SCHWEIG, établie et ayant son siège social L-9806 Hosingen, 6, rue Principale	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
107.	S.A. VAULT LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-9709 Clervaux, 7, route de Marnach	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
108.	S.A. CORNELL MANAGEMENT & BEHEER INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-9690 Watrange, 19, rue Abbé Welter.	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
109.	s.à r.l. IPA CONSTRUCT, établie et ayant son siège social à L-9706 Clervaux, 9, route de Bastogne	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
110.	s.à r.l. KAITEC, établie et ayant son siège social à L- 9657 Harlange, 9, rue Villers	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
111.	S.A. QUATTRO D, établie et ayant son siège social à L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*
112.	S.A. LUX INVEST INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-8522 Beckerich, 6, rue Jos Seyler	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*
113.	S.A. GENETRIX, établie et ayant son siège social à L-8522 Beckerich, 6, rue Jos Seyler	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*

114. S.A. CHRIS & CO LOGISTIC ASSISTANCE, établie et ayant son siège social à L-9365 Eppeldorf, 5, Haapstrooss	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
115. s.à r.l. E24, avec siège social à L-6479 Echternach, 25, rue Grégorie Schouppe	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
116. S.A. B.C.S. établie et ayant son siège social à L-9665 Liefrange, 7, Hodaerchen	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
117. S.A. EUROPROJETS CONSULTING, établie et ayant son siège social à L-9545 Wiltz, 2, rue Hannelanst	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
118. S.A. LADELUX, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 14, route de Bigonville	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*
119. s.à r.l. de droit luxembourgeois RC COMPANY, établie et ayant son siège social à L-8824 Perlé, 4, rue Neuve	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*
120. S.A. WAG.I.LUX, établie et ayant son siège social à L-9146 Erpeldange, 32, rue du Château	14.07.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Gilbert *Reuter*
121. s.à r.l. «MODULBAU Société de construction S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-9390 Reisdorf, 20, rue de la Sûre	27.07.10	M. Lex *Eippers*	Me Daniel *Cravatte*
122. s.à r.l. NEW HAIR STYLE, établie et ayant son siège social à L-9051 Ettelbruck, 92, Grand-rue, actuellement établie en ses locaux à L-9047 Ettelbruck, 22, avenue J.F. Kennedy	27.07.10	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
123. s.à r.l. N.L.H., établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss-Strooss	27.07.10	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
124. s.à r.l. IDEAL CONSTRUCTIONS SARL, établie et ayant son siège social à L-9157 Heiderscheid, 28, Neiewee	27.07.10	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010, Monsieur le Docteur Laurent CORTINA, né le 4 décembre 1980, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 19 juillet 2010, Monsieur le Docteur Julien CASPAR, né le 4 janvier 1984, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Agréments de sous-courtiers d'assurances retirés pendant le mois d'avril 2010.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date du retrait
TRIKI Kamel, Luxembourg	LUX LIFE CONSULTING	23.04.2010

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 69 **25 août 2010**

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 11 juin 2010 portant nomination des membres de la commission interministérielle prévue par l'article 11 de la loi du 4 mars 1982
a) portant création d'un Fonds culturel national,
b) modifiant et complétant les dispositions fiscales tendant à promouvoir le mécénat et la philanthropie.

Le Ministre des Finances,

La Ministre de la Culture,

Vu l'article 11 de la loi du 4 mars 1982 a) portant création d'un Fonds culturel national, b) modifiant et complétant les dispositions fiscales tendant à promouvoir le mécénat et la philanthropie ayant trait à l'institution d'une commission interministérielle chargée d'apprécier, en cas d'allocation de dons en nature, si le donateur peut bénéficier des dispositions fiscales prévues sous le titre II de la même loi;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission interministérielle,

en tant que délégués du Ministère de la Culture:

- Monsieur Jeff FETTES, Conseiller de Gouvernement première classe au Ministère d'Etat,
- Madame Claudine HEMMER, Employée de l'Etat au Ministère de la Culture,

en tant que délégués du Ministère des Finances:

- Monsieur Romain HEINEN, Directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines,
- Madame Pascale TOUSSING, Directrice adjointe de l'administration des contributions directes.

Art. 2. Les mandats viendront à échéance le 11 juin 2015.

Art. 3. Le présent arrêté sera transmis aux membres de la Commission interministérielle pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 23 juillet 2010 portant nomination des membres de la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 9 du règlement grand-ducal du 21 mai 1999 instituant une formation aux fonctions d'aide socio-familiale;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale pour la durée de trois ans:

pour le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle:

- Monsieur Nic ALFF
- Monsieur Claude KUFFER

pour le Ministère de la Famille et de l'Intégration:

- Madame Isabelle KLEIN
- Monsieur Marc MEYERS

pour le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative:

- Monsieur Jean-Marc KIRSCH

pour le Ministère du Travail:

- Madame Karin MEYER

pour les associations et services dans le domaine médico-socio-familial:

- Madame Nicole SPIELMANN
- Madame Aline MAHOUT
- Monsieur Yves OESTREICHER
- Madame Christiane REICHERT
- Monsieur Marc DE GEEST
- Monsieur Raymond CECCOTTO

comme experts du travail médico-socio-familial:

- Madame Martine BRUNA
- Monsieur Jean HAMEN
- Madame Yvonne KRAEMER
- Madame Christiane SCHOELLEN
- Madame Joëlle STELET
- Madame Thérèse TESCH
- Madame Tatiana VON BONKEWITZ

Art. 2. Madame Isabelle KLEIN remplit les fonctions de présidente et Madame Brigitte SCHMITZ, celle de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, une expédition sera transmise à chacun des membres de la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté grand-ducal du 16 août 2010 portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre national sportif et culturel.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 3 de la loi du 29 juin 2000 organisant le Centre national sportif et culturel;

Considérant le terme du 31 juillet 2010 du mandat des membres du conseil d'administration nommés par arrêté grand-ducal du 25 juillet 2005;

Sur le rapport de Notre Ministre des Sports et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre national sportif et culturel jusqu'au 31 juillet 2015,

Monsieur Robert SCHULER, conseiller de Gouvernement 1ère classe honoraire, président,

Monsieur Marc MATHEKOWITSCH, administrateur général au Département ministériel des Sports, vice-président,

Monsieur Marco BATTISTELLA, employé de l'Etat, représentant l'organisation associative de la culture, membre,

Monsieur Alex GOERGEN, chef du Service des Sports de la Ville de Luxembourg, membre,

Monsieur Jean-Marie HAENSEL, premier inspecteur des finances, auprès de l'Inspection Générale des Finances, membre,

Monsieur Carlo HASTERT, inspecteur principal 1er en rang au Département ministériel des Sports, membre,

Madame Rita KROMBACH, licenciée en biologie, membre,

Monsieur Armand LOESCH, directeur adjoint de l'Administration des Bâtiments Publics, membre,

Monsieur Marc THEISEN, président du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois, membre.

Art. 2. Notre Ministre des Sports est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre des Sports,
Romain Schneider

Château de Berg, le 16 août 2010.
Henri

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Démission. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Ernest SOMMER, inspecteur technique principal 1er en rang à l'administration du cadastre et de la topographie, à partir du 2 septembre 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Claude WALLERS, ingénieur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé aux fonctions d'ingénieur chef de division à la même administration.

Inspection générale des finances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010 Monsieur Marc VANOLST, attaché de Gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, affecté au Ministère des Finances et détaché à l'Inspection générale des finances, a été nommé aux fonctions d'inspecteur adjoint des finances à l'Inspection générale des finances avec effet au 1er août 2010.

Police Grand-Ducale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 11 juin 2010, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à partir du 4 octobre 2010, à Monsieur Armand SCHOCKWEILER, premier commissaire divisionnaire hors cadre de la police, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de premier commissaire divisionnaire de la police a été conféré à l'intéressé.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 70 **27 août 2010**

Sommaire

RELEVÉ DES INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES TITRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Relevé des inscriptions au registre des diplômes étrangers.
38e liste
(Publication prescrite par l'art. 4 de la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur)

Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Nationalité	Nom de l'école Désignation du diplôme Date d'émission	Date de la demande Date de l'avis Date de la décision ministérielle	Titre exact et complet à porter
ABELOOS Jean-François 01.07.1962 Bruxelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1984	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
ADAMOU Hicham 22.08.1977 Alger luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Polytechnique - Alger le diplôme d'Etat d'ingénieur en électronique 13.07.1999	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur en électronique
ADAMOU Hicham 22.08.1977 Alger luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy I le diplôme d'études approfondies en automatique et traitement numérique du signal (ATNS) 08.01.2000	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en automatique et traitement numérique du signal (ATNS)
ADAMSKI Bernhard 09.12.1973 Saarbrücken allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes (HTW)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing. (FH) im Studiengang Architektur' 22.04.2003	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte

ADOMATIS Nick 11.01.1968 Berlin allemande	la 'Kunsthochschule Berlin-Weissensee - Hochschule für Gestaltung' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur, Studiengang Architektur' 04.10.1996	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Architecte
AFONSO LEMOS Sonia 26.10.1982 Luxembourg portugaise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration 02.12.2008	22.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
AGAPITOU Anna 25.07.1970 Athènes grècque	la 'University of London - Imperial College of Science, Technology and Medicine' le grade de 'Master of Business Administration' 01.11.1993	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Business Administration'
AGAPITOU Anna 25.07.1970 Athènes grècque	la 'University of London - University College London' le grade de 'Bachelor of Science with second class honours (upper division) in statistics, computing, operational research and economics' 01.08.1992	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Science in Statistics, Computing, Operational Research and Economics'
AGOSTI Thibault 21.07.1981 Liège belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 01.07.2005	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
AGOUNI Yamina 20.06.1984 Luxembourg française	l'Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III le diplôme de master, à finalité professionnelle, mention: langues étrangères appliquées, spécialité: traduction et terminologie: traduction juridique et traduction financière, dans le domaine langues, lettres, arts, 16.01.2008	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Master dans le domaine langues, lettres, arts, sociétés contemporaines, mention: langues étrangères appliquées

AHMADZADEH Nima 30.04.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - The London School of Economics and Political Science' le grade de 'Master of Science in Econometrics and Mathematical Economics' 31.07.2007	16.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Econometrics and Mathematical Economics'
AJAMIAN Krikor 18.06.1968 Beyrouth française	le Ministère de la Culture - Ecole d'Architecture de Paris-la-Villette le diplôme d'architecte D.P.L.G. 17.02.1995	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
AKA Bedia François 10.10.1958 Bediakro française	l'Université Paris XII Val de Marne le diplôme d'études approfondies, spécialité: économie de la répartition 19.12.1989	08.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en économie de la répartition
AKA Bédia François 10.10.1958 Tiemelekro française	l'Université Paris 12 le diplôme de docteur de l'Université Paris 12, spécialité: économie appliquée 10.06.1992	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Docteur de l'Université Paris 12 en économie appliquée
ALBANTI Karine 01.12.1976 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de langues étrangères appliquées, mention: affaires et commerce, spécialisation: allemand - italien . .1998	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de langues étrangères appliquées
ALEIXO DELGADO Alícia Cristina 26.02.1981 Espagne portugaise	l'Université de Liège le grade de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation 03.09.2008	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation

ALEKSANDROVA	L'Université Paris VI – Ecole Polytechnique Universitaire Pierre et Marie Curie	03.12.2008	Ingénieur
Ralitsa 01.10.1982	le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Universitaire Pierre et Marie Curie de l'Université Paris VI dans la spécialité: matériaux (grade de master - master's degree)	13.01.2009	
Stara Zagora (BG) luxembourgeoise	17.10.2008	20.01.2009	
ALENCAR MESQUITA Lenara	le 'Instituto de Ciências Jurídicas e Sociais Prof. Camillo Filho, Teresina'	28.10.2008	'Bacharel em Administração'
18.09.1981	le titre de 'Bacharel em Administração - habilitação em recursos humanos'	09.06.2009	
Teresina brésilienne	13.05.2008	16.06.2009	
ALESSI CICOLARI Julie	la Haute Ecole Robert Schuman - Département Pédagogique, Virton	23.12.2008	Educatrice spécialisée
25.09.1981 Mont-Saint-Martin	le titre d'éducatrice spécialisée	13.01.2009	
française	18.06.2003	20.01.2009	
ALFRINGHAUS Nils	la 'Universität Siegen'	20.03.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
21.10.1979	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Fachbereich Bauingenieurwesen, Vertiefungsrichtung: Konstruktiver Ingenieurbau mit Schwerpunkt Baumanagement'	24.03.2009	
Werdohl allemande	03.02.2005	31.03.2009	
ALISPAHIC Lejla	l'Université de Tuzla - Faculté de Philosophie	19.03.2009	Titulaire d'un diplôme de pédagogue-psychologue
11.04.1984 Banovici	le diplôme de pédagogue-psychologue, section: pédagogie-psychiatrie	24.03.2009	
bosniaque	23.03.2008	31.03.2009	
ALLART Stéphane	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur	08.07.2009	Maître en sciences de gestion
19.02.1981 Uccle	le grade de maître en sciences de gestion	14.07.2009	
belge	30.09.2004	21.07.2009	

ALMEIDA CASARES Paula Isabel 01.09.1976 Valpaços portugaise	l'Institut Supérieur de Génie du Porto - ISEP le diplôme de licence en génie mécanique, branche: qualité et environnement 07.08.2002	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence en génie mécanique
ALMEIDA DA FONSECA Denize Simone 23.10.1967 Recife belge	l'Université Catholique de Pernambuco - Recife le diplôme de psychologue 08.09.1992	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme de psychologue
ALVES DAS NEVES Ana Paula 03.06.1978 Aveiro portugaise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme de maîtrise d'archéologie 30.04.2004	22.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'archéologie
ALVES FERNANDES Sandra Isabel 29.03.1980 Chaves portugaise	les Cours pour Educateurs en Fonction, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 28.06.2008	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée
AL-ZAHARNA Tarik 27.01.1983 Jeddah luxembourgeoise	le 'University College London - Bartlett School of Architecture' le 'graduate diploma in architecture' 01.08.2008	26.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un 'graduate diploma in architecture'
AMAR Harry 20.08.1957 Paris française	l'Université Paris - Dauphine le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières .06.1981	15.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières

AMBROSI Bruno 17.12.1960 Mechelen belge	la ‘Vlaamse Economische Hogeschool - Brussel’ le grade de ‘licentiaat in de handels en financiele wetenschappen’ 29.06.1983	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Licentiaat in de handels-en financiele wetenschappen’
AMOYEL Laure 05.08.1975 La Celle St Cloud française et britan.	la ‘University of London - University College London’ le grade de ‘Master of Arts in Modern History’ 01.11.1997	24.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	‘Master of Arts in Modern History’
AMOYEL Laure 05.08.1975 La Celle St Cloud française et britan.	la ‘Università degli Studi di Padova’ le ‘European Master’s Degree Diploma in Human Rights and Democratisation’ 15.09.2002	24.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	‘European Master in Human Rights and Democratisation’
AMRANI Moussa 18.11.1977 Annecy française	l’Université Grenoble 1 le diplôme d’études approfondies en informatique systèmes et communications (grade de mastaire) 01.02.2002	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d’un grade de mastaire
ANCION Bernard 15.03.1968 Gembloux belge	l’Ecole Industrielle, Commerciale et de Sauvetage de Tamines le titre de gradué en comptabilité 01.09.1995	16.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Gradué en comptabilité
ANDO Alexander Francis Carlo 04.10.1955 Moutain britannique	la ‘University of Oxford’ le grade de ‘Bachelor of Arts in Modern Languages -(French and Italian)’ 23.07.1979	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Bachelor of Arts in Modern Languages’
ANDO Alexander Francis Carlo 04.10.1955 Moutain britannique	‘The Institute of Chartered Accountants in England and Wales’ le ‘Certificate of Membership of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales’ 23.06.1982	30.04.2009 16.06.2009	‘Chartered Accountant’ 09.06.2009

ANDRASSY Hubert	la ‘Fachhochschule Aalen’	10.09.2009	‘Diplom-Ingenieur (FH)’
26.09.1953	le ‘Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Elektrotechnik’	15.09.2009	
Crailsheim allemande	12.11.1979	22.09.2009	
ANEJA Amrita	la ‘University of Madras’	02.03.2009	‘Master of Arts in Communication’
30.07.1982 Chennai	le grade de ‘Master of Arts in Communication’	24.03.2009	
indienne	.04.2004	31.03.2009	
ANEN Serge	la ‘Fachhochschule Köln’	21.01.2009	‘Diplom-Ingenieur (FH)’
06.01.1960 Luxembourg	le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Elektrotechnik’		03.03.2009
luxembourgeoise	12.11.1990	10.03.2009	
ANG	l’Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne	15.10.2009	Titulaire d’une maîtrise de sciences de gestion
Kuy Ly 16.02.1967 Phnom Penh	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion	20.10.2009	
luxembourgeoise	23.11.1990	27.10.2009	
ANG	l’Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne	15.10.2009	Titulaire d’un diplôme d’études approfondies de sciences de gestion
Kuy Ly 16.02.1967 Phnom Penh	le diplôme d’études approfondies de sciences de gestion, option: finance		20.10.2009
luxembourgeoise	18.12.1991	27.10.2009	
ANGELSEN	l’Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale - Implantation Mirwart	13.01.2009	Educatrice spécialisée
Sabine 24.07.1975 Luxembourg	le grade d’éducatrice spécialisée	03.03.2009	
luxembourgeoise	20.06.2007	10.03.2009	

ANGONESE	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon	03.06.2009	Ingénieur industriel
Bruno			
26.05.1972	le grade d'ingénieur industriel	09.06.2009	
Messancy			
belge	22.06.1994	16.06.2009	
ANJOS	l'Université Nancy 2	03.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, mention: économie
Ivo	industrielle		
01.03.1973	le diplôme de maîtrise en sciences économiques, mention: économie industrielle	14.07.2009	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.03.2001	21.07.2009	
ANSAY	la 'Technische Universität Kaiserslautern'	20.10.2009	'Diplom-Informatiker'
Tom			
24.02.1983	le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)'	10.11.2009	
Wiltz			
luxembourgeoise	14.07.2009	17.11.2009	
ANTOINE	l'Ecole Supérieure de Commerce de Pau	09.01.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Pau
Dimitri			
21.02.1978	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Pau (grade de master)		13.01.2009
Nice			
française	20.07.2004	20.01.2009	
ARANDA	l'Université Paris II	01.04.2009	Master en sciences économiques, mention: économie managériale et industrielle
David			
07.02.1982	le diplôme de master en sciences économiques, mention: économie managériale et industrielle, spécialité: organisation de l'entreprise et stratégies industrielles, finalité professionnelle	21.04.2009	
Bruxelles			
luxembourgeoise	07.10.2008	28.04.2009	
ARAUJO DE CASTRO MACHADO	l'Institut Polytechnique de Bragance	14.08.2009	Titulaire d'une licence en enseignement du portugais et de l'anglais
Susana			
05.04.1979	le diplôme de licence en enseignement du portugais et de l'anglais	15.09.2009	
Oliveira S Mateus			
portugaise	16.06.2003	22.09.2009	

ARBA Demi 02.09.1982 Lushnje (Albanie) albanaise	l'Université Aleksander Xhuvani de Elbasan le titre d'institutrice (professeur) de la langue albanaise et litérature 08.07.2005	17.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme d'institutrice de la langue albanaise et litérature
ARBAB Paul 31.07.1969 New York américaine	la 'Thunderbird, The American Graduate School of International Management, Glendale, Arizona' le grade de 'Master of Business Administration in International Management' 16.12.1994	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Business Administration in International Management'
ARBAB Paul 31.07.1969 New York américaine	le 'Allegheny College, Meadville' le grade de 'Bachelor of Arts' 17.05.1992	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts'
AREND Christian 04.06.1964 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Provincial des Industries Alimentaires et du Tourisme, Bruxelles le titre de gradué en gestion hôtelière 14.09.1989	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Gradué en gestion hôtelière
AREND Pascale 18.05.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman de Strasbourg le diplôme d'études approfondies de droit international 02.05.1995	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit international
AREND Pascale 18.05.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines 25.02.1999	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines

ARENDT Christine 09.12.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 09.09.2008	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologin'
ARENS Pierre 26.09.1961 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III le diplôme de maîtrise de lettres modernes . .1987	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes
ARENS Pierre 26.09.1961 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Sacred Heart Univeristy - Connecticut' le grade de 'Master in Business Administration' 01.06.1996	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master in Business Administration'
ARIF Shariq Kamel 19.10.1984 Luxembourg britannique	la 'University of London - Royal Holloway and Bedford New College' le grade de 'Bachelor of Science with second class honours (upper division) in Management' 01.08.2006	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Science in Management'
ARIF Shariq Kamel 19.10.1984 Luxembourg britannique	'The University of Warwick' le grade de 'Master of Science in Marketing and Strategy' 03.12.2007	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master of Science in Marketing and Strategy'
ARONICA Stéphanie 15.09.1980 Saint Avold française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie 23.05.2008	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
ARRANZ José 31.08.1966 Luxembourg espagnole	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 09.09.1994	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences économiques appliquées

ARRENSDORFF Perry 16.04.1984 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Leipniz Universität Hannover' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Landschafts- und Freiraumplanung' 29.07.2008	06.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
ARTS Odile 02.11.1981 Huy belge	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études spécialisées en droit 01.07.2005	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Diplômé d'études spécialisées en droit
ARTS Odile 02.11.1981 Huy belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales 01.07.2004	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en sciences commerciales
ASGEIRSSON Matthias 30.04.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Reykjavik University' le grade de 'Master of Science in Civil Engineering, specialization: construction management' 13.06.2009	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science in Civil Engineering'
ASLAN Figen 20.12.1973 Sorgun française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études comptables et financières 11.12.1998	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
ASSA Jean-Jacques 11.02.1961 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg I le diplôme de maîtrise de biochimie 04.06.1987	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de biochimie

ASSEL Danièle 28.06.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule, Eupen' le diplôme de 'Kindergärtnerin' 31.01.2005	29.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Kindergärtnerin'
ASSELBORN Alicia 05.05.1988 Bastogne belge	la Haute Ecole de la Province de Liège le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psychoéducatif 25.06.2009	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psychoéducatif
ASTAFIEFF Nicolas 06.08.1965 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 27.10.2008	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
ATYAM MEDJO Lydia 03.07.1969 Ebolowa camerounaise	l'Université de Yaoundé I le diplôme de licence en philosophie, spécialisation: philosophie morale et politique, option: sciences de l'éducation .06.1993	24.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en philosophie
ATZMON Michael 16.05.1980 Mersem belge	la 'University of Wales' le grade de 'Bachelor of Arts in Business Studies with seond class honours, division 2' 10.12.2004	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Arts in Business Studies'
AUBERT Elise 06.07.1981 Nancy française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies 'psychologie de la communication, de la cognition et des représentations de soi (grade de master - master's degree)' 27.02.2006	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un grade de master

AVONTUUR Mark 14.03.1979 Oosterhout néerlandaise	la 'Hogeschool Brabant' le titre de 'graduated in Electrical Engineering' 05.07.2002	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
AXENKOPF Volker 16.11.1977 Saarburg allemande	la 'Fachhochschule Koblenz - University of Applied Sciences' le 'Diplomgrad Diplom-Sozialarbeiter (FH) / Diplom-Sozialpädagoge (FH)' 14.11.2007	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Sozialarbeiter (FH) / Diplom-Sozialpädagoge (FH)'
AZÉLART Stéphanie 13.12.1980 Messancy belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le grade d'institutrice préscolaire - bachelier 23.06.2005	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Institutrice préscolaire - bachelier
BABAEVA Evgeniya 28.02.1981 Kuybyshev russe	l'Académie d'Etat de l'Economie de Samara la qualification d'économiste dans la spécialité: finances et crédit 22.01.2004	31.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste
BACHIM Sacha 20.02.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 09.01.2008	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologe'
BACK Tom 29.05.1984 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'akademischer Grad Bachelor of Science (B.Sc.) im Studiengang Informatik' 26.08.2009	28.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Science in Informatik'

BACKS Thomas 27.02.1961 Bielefeld allemande	la 'Universität - Gesamthochschule Essen' le 'Diplomgrad Diplom-Kaufmann (Dipl.-KFM.)' 03.02.1993	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Kaufmann'
BADANO Stéphane 26.02.1983 La Seyne sur Mer française	la 'EDHEC Business School - Nice' le diplôme ESPEME 17.03.2007	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme ESPEME
BADANO Stéphane 26.02.1983 La Seyne sur Mer française	l'Institut d'Administration des Entreprises - Université Nice Sophia Antipolis le diplôme de master administration des affaires, mention: finance et fiscalité, spécialité: gestion internationale de fortune 04.12.2007	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master administration des affaires, mention: finance et fiscalité
BADEN Mario Robert 19.07.1980 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 10.08.2005	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BADEN Mario Robert 19.07.1980 Trier allemande	la 'Drexel University' le grade de 'Master of Science in Electrical Engineering' 24.03.2007	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Science in Electrical Engineering'
BADER Denis 04.08.1962 Saint-Avold française	l'Institut Supérieur de Gestion - Paris le diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion 27.06.1988	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion

BAILLEAU Julien 03.05.1981 Valence française	l'Ecole Supérieure de Commerce Amiens Picardie - ESC le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce Amiens Picardie (grade de master) 08.11.2006	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce Amiens Picardie
BAILLIEUX Claire 30.12.1963 Saint-Mard belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en psychologie 14.09.1987	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en psychologie
BAILLY Isabelle 02.03.1977 Tunceli française	l'Université de Toulon le diplôme d'études supérieures spécialisées en contrôle de gestion stratégique (grade de master - master's degree) . .2002	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un grade de master
BALAES Frédéric 25.08.1975 Rocourt belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction 22.06.1998	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction
BALES Gabriele 04.07.1966 Köln allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le grade de 'Bachelor of Arts (B.A.) in dem Studiengang Management und Expertise für Pflege- und Gesundheitsfachberufe' 31.03.2009	14.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Arts'
BALLINI Claude 08.12.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Architectural Association - London' le 'Diploma of the Architectural Association' 03.07.2009	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte

BALMER Ludwig 07.02.1971 Avignon française	l'Université de Saint-Etienne, Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne - Institut Supérieur des Techniques Productiques de Saint-Etienne le diplôme d'ingénieur I.S.T.P. de l'Université de Saint-Etienne, de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne et de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, spécialité: systèmes de production 26.09.1996	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
BALMER Ludwig 07.02.1971 Avignon française	la 'Sacred Heart University - College of Business' le grade de 'Master of Business Administration' 31.08.2005	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Business Administration'
BALTUS Jean-Louis 22.12.1961 Aachen belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en communication sociale 29.06.1984	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en communication sociale
BALWALLY Amrita 13.07.1981 Bangalore indienne	la 'Bangalore University' le grade de 'Bachelor of Commerce' .04.2002	22.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Commerce'
BAMBERG Claude 14.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences historiques: sciences de l'antiquité et archéologie du territoire 15.10.2008	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: sciences historiques: sciences de l'antiquité et archéologie du territoire
BAMBERG Claude 14.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en langages, cultures et sociétés, à finalité recherche, mention: sciences historiques de l'art et de l'architecture 21.10.2008	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en langages, cultures et sociétés, mention: sciences historiques de l'art et de l'architecture

BANDEIRA GONCALVES Luis Fernando 17.02.1970 Campo Grande/Lisboa portugaise	la 'Universidade Católica Portuguesa Centro Regional Das Beiras - Pólo de Viseu' le diplôme de 'Licenciatura em Português-Francês' 07.06.1999	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em Português-Francês'
BANDEIRA GONCALVES Serge 13.03.1977 Luxembourg lux/portugaise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences économiques 25.06.2004	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences économiques
BAPTISTA GAFEIRA Sara 19.03.1974 Lisbonne portugaise	la 'Escola Superior de Educação João de Deus, Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em educação de infância' 17.07.1998	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em educação de infância'
BARAT Julie 02.07.1985 Neuilly-sur-Seine française	l'Université de Pau et des Pays de l'Adour le diplôme de licence en droit 14.12.2006	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en droit
BARBERIS Dario 01.06.1949 Gamelero italienne	le 'Politecnico di Torino' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria aeronautica' 24.01.1974	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
BARBIER Nadège 24.06.1985 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles 12.12.2007	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles

BARRA Loubna 28.06.1985 Casablanca marocaine	l'Université Hassan II - Aïn Chock Casablanca le diplôme de master spécialisé SIG et gestion du territoire 25.07.2008	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master spécialisé SIG et gestion du territoire
BARROS AMORIM REGO Américo Manuel 15.09.1979 Portugal portugaise	la 'Universidade do Porto' le diplôme de licence en psychologie 20.12.2002	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en psychologie
BARRS Daniel 26.07.1985 Maisons Laffitte britannique	la 'University of Kent' le grade de 'Bachelor of Business Administration with Lower Second Class Honours' 10.07.2007	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of Business Administration'
BARTELS Detlev Remigius 18.02.1955 Ingelheim allemande	la 'Rheinische Fachhochschule Köln' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Produktionstechnik' 31.01.1985	04.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BARTH Holger 12.01.1968 Saarburg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 30.12.1992	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Kaufmann'
BARTHA Boglarka 22.09.1977 Calarasi (RO) hongroise	l'Université "Babes-Bolyai" - Cluj-Napoca le diplôme de licence en économie, spécialité: manager assistante 09.08.2001	01.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en économie
BARZ Dieter 09.11.1958 Braunschweig allemande	la 'Universität Hannover - Fachbereich Maschinenbau' le 'akademischer Grad Doktor-Ingenieur' 24.06.1988	30.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Doktor-Ingenieur'

BARZ Dieter 09.11.1958 Braunschweig allemande	la 'Universität Hannover - Fachbereich Maschinenbau' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 17.02.1984	30.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
BASSIL José Antonio 19.10.1961 Hadeth belge	la 'Universidad de Belgrano, Buenos Aires' le titre d'architecte 22.04.1991	01.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
BAST Holger 02.11.1982 Neunkirchen allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Master of Science (M.Sc.) im Studiengang Kommunikationsinformatik' 31.08.2008	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science'
BATAILLE Virginie 21.07.1977 Liège belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences psychologiques 30.06.2000	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée en sciences psychologiques
BATISTA DE ARAÚJO Graciele Kerlley 13.05.1978 Natal brésilienne	l'Université Fédérale du Rio Grande Do Norte, Natal le grade de 'Bacharel en Sciences Administratives' 07.11.2003	09.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Bacharel en Sciences Administratives'
BATTISTI Sophie 22.05.1981 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie du travail et ergonomie 25.09.2009	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie

BAU Audrey 21.04.1985 Montbéliard française	le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité - Dijon le diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants 14.12.2007	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
BAUER Max 03.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Diplomstudium Architektur' 16.11.2009	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Architecte
BAULESCH Joëlle 16.07.1983 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Julius-Maximilians-Universität Würzburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin Univ.' 12.12.2008	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Pädagogin'
BAUM Ramona 17.08.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le grade d'éducatrice spécialisée 26.06.2009	21.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educatrice spécialisée
BAUMANN Sandra 13.06.1977 Saarbrücken allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium in den Fächern: Französische Kulturwissenschaft und Interkulturelle Kommunikation, Spanische Philologie, Betriebswirtschaftslehre' 07.08.2006	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Magistra Artium'

BAUMEISTER Jürgen 29.04.1966 Ulm/Donau allemande	la 'Fachhochschule Stuttgart - Hochschule für Technik' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Architektur' 26.04.1995	22.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Architecte
BAUR André 21.05.1975 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale - Implantation Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 15.10.2007	15.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Educateur spécialisé
BAUSCH Noémi 27.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication 14.09.2007	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en information et communication
BAYER Daniela 25.03.1981 Bamberg allemande	la 'Otto-Friedrich-Universität Bamberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin Univ. (Dipl.-Päd. Univ.)' 22.11.2007	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Pädagogin'
BEAUREPAIRE Laurent 14.07.1980 Cormeilles en Parisis française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille (grade de master) 12.07.2005	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
BECHET Tom 09.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Leicester' le grade de 'Master of Chemistry in Biological Chemistry (second class honours (upper division))' 16.07.2004	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Chemistry in Biological Chemistry'

BECKER Julie 09.10.1975 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en droit privé 07.04.1999	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit privé
BECKER Linda 31.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University - Baden-Württemberg' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (2nd Division) in Business Administration (Business Studies with Tourism) 15.12.2004	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Business Administration'
BECKER Linda 31.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Berufsakademie Ravensburg - University of Cooperative Education' la 'staatliche Bezeichnung Diplom-Betriebswirtin (Berufsakademie)- - Dipl.Betriebsw. (BA) - in dem Studiengang Tourismusbetriebs-wirtschaft' 30.09.2004	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Betriebswirtin (Berufsakademie)'
BECKER Nora 16.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 - Ecole Européenne de Chimie, Polymères et Matériaux de Strasbourg le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Européenne de Chimie, Polymères et Matériaux de Strasbourg de l'Université Strasbourg - I 17.11.2008	16.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
BECKER Edith 01.01.1956 Orscholz allemande	la 'Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg' le 'akademischer Grad Diplommedizinpädagogin' 24.02.1995	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplommedizinpädagogin'
BEFFORT Nathalie 26.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de master en sciences, à finalité professionnelle, mention: économie-gestion 15.12.2008	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences, mention: économie-gestion

BEHRENS Malina Elisabeth Maria 04.12.1975 Münster allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 30.07.2004	26.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
BEHRENS Malina Elisabeth Maria 04.12.1975 Münster allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieurin (Dipl.-Wirt.Ing.) im Studiengang Wirtschaftswissenschaftliches Zusatzstudium' 21.09.2007	26.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieurin'
BEHRENS Petra 26.05.1965 Neumünster allemande	l'Université de Picardie Jules Verne le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: conseil en organisation et conduite des innovations technologiques et sociales 24.11.1992	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en conseil en organisation et conduite des innovations technologiques et sociales
BEHRENS Petra 26.05.1965 Neumünster allemande	l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - Paris le diplôme de docteur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, spécialité: sociologie 04.10.2001	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
BEHRENS Petra 26.05.1965 Neumünster allemande	la 'Freie Universität Berlin' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) in den Prüfungsfächern: Neue Geschichte, Soziologie, Politologie' 12.11.1991	30.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magistra Artium'

BEIGBEDER Jean-Michel 01.07.1938 Pau française	la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Bordeaux le diplôme de licence en droit, section: économie politique 26.06.1962	17.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une licence en droit
BEISSEL Philippe 31.05.1976 Nancy luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle,mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 16.07.2008	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
BEKASLAN Ayse Ebru 11.01.1982 Ankara turque	la 'Hacettepe University - Ankara' le grade de 'Bachelor of Science in Sociology' 07.06.2004	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Bachelor of Science in Sociology'
BELJAN Magdalena 16.05.1981 Gütersloh allemande	la 'Universität Bielefeld' le 'Grad eines Magister Artium im Hauptfach: Literaturwissenschaft, 1. Nebenfach: Geschichtswissenschaft, 2. Nebenfach: Texttechnologie' 30.01.2006	16.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magister Artium'
BELLA Zouhair 07.06.1984 Mont-Saint-Martin française	l'Université Henri Poincaré , Nancy I le diplôme de licence professionnelle, mention: métiers de l'électro-nique et de l'informatique des systèmes industriels, spécialité: systèmes automatisés et réseaux industriels 07.01.2008	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence professionnelle, mention: métiers de l'électronique et de l'informatique des systèmes industriels
BELLEFLAMME Jean 07.06.1964 Montzen belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit .06.1987	04.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en droit

BELLO RECIO Ana Belen 23.10.1972 La Coruña espagnole	'El Ministro de Economía y Hacienda' le 'título de Técnica de Empresas y Actividades Turísticas' 03.11.1999	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un 'título de Técnica de Empresas y Actividades Turísticas'
BENARBIA Dalila 12.10.1978 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en sciences du langage 27.02.2002	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences du langage
BENEDUCI Stefano 06.02.1981 New York italienne	la 'Libera Università Internazionale degli Studi Sociali Guido Carli, Roma' le diplôme de 'laurea in economia aziendale' 17.07.2006	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une 'laurea in economia aziendale'
BENTNER Valentine 21.10.1977 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Ministerium für Wissenschaft, Weiterbildung, Forschung und Kultur - Mainz' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien' 23.01.2006	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'
BENTO DOS REIS Isabel 06.05.1981 Lisbonne portugaise	l'Institut des Arts de Diffusion - Louvain-la-Neuve le titre de gradué en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication, option: montage et scripte 26.06.2003	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Graduée en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication

BENUFFE Nathalie 02.06.1975 Les Abymes française	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en langages, cultures et sociétés, à finalité recherche, mention: lettres 24.03.2009	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en langages, cultures et sociétés, mention: lettres
BERG Anne 13.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Westminster' le grade de 'postgraduate diploma in professional practice in architecture' 17.09.2008	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un 'postgraduate diploma in professional practice in architecture'
BERG Joo Chang Ho 07.11.1981 Seoul luxembourgeoise	la 'Newcastle University' le grade de 'Master of Arts in International Politics (Global Justice and Ethics)' 11.11.2009	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master of Arts in International Politics'
BERG Ricarda 17.05.1958 Bonn suisse	la 'Hochschule St.Gallen für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften' le 'akademischer Grad eines Lizentiaten der Wirtschafts-wissenschaften (licentiata oeconomiae)' 24.10.1983	20.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Lizentiatin der Wirtschaftswissenschaften'
BERGEAUD Jacques 10.12.1944 Aurillac française	l'Ecole d'Ingénieurs de Marseille le diplôme d'ingénieur de l'Ecole d'Ingénieurs de Marseille 26.04.1969	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
BERMER Gilles 04.02.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik in der Vertiefungsrichtung Konstruktionstechnik' 16.12.2008	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur

BERNARD Amandine 22.10.1983 Braine-l'Alleud belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié en sciences biologiques 02.09.2005	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licenciée en sciences biologiques
BERNARD Anne-Sophie 29.07.1986 Luxembourg belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de master en langues et littératures modernes, orientation germanique, à finalité didactique 11.09.2009	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en langues et littératures modernes
BERNARD Christine 05.08.1965 Bastogne belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en affaires publiques et internationales 07.09.1990	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en affaires publiques et internationales
BERNARDINI Rita 02.10.1972 Cagliari italienne	le 'Conservatorio di Musica 'Luigi Canepa', Sassari' le 'diploma di flauto' 30.09.2003	17.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'diploma di flauto'
BERTHET Françoise 08.04.1959 Leuven belge	la 'Columbia University' le grade de 'Master of Public Health' 21.10.2009	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Public Health'
BERTON Rachel 07.11.1968 Vannes (France) française	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implanatation Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 17.06.2008	13.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé

BERTRAND Lynn 10.01.1985 Bruxelles luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de master en criminologie, à finalité spécialisée 04.07.2009	19.10.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en criminologie
BERTRAND Myriam 02.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra - philosophiae Mag.phil.) im Diplomstudium: Pädagogik, Studienzweig: Beratung und Grundlagen der Psychotherapie' 22.06.2009	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magistra der Philosophie'
BESENIUS Gaby 21.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en civilisations et langues, mention: langues et cultures étrangères, spécialités: allemand, anglais 10.10.2008	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en civilisations et langues, mention: langues et cultures étrangères
BESENIUS Gaby 21.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de master en langages, cultures et sociétés, mention: lettres à finalité recherche 17.10.2007	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en langages, cultures et sociétés, mention: lettres
BEST David Peter 11.03.1952 Worcester britannique	'The University of Aston in Birmingham' le grade de 'Doctor of Philosophy' 13.12.1980	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Doctor of Philosophy'
BEST David Peter 11.03.1952 Worcester britannique	'The University of Aston in Birmingham' le grade de 'Master of Science in Systems Analysis' 10.12.1977	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Science in Systems Analysis'

BETTINGER Jean-Marie 14.03.1973 St-Avold française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de droit privé 13.05.1998	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise de droit privé
BETZ Michael 10.03.1968 Zweibrücken allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Maschinenbau' 04.05.1994	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BEYER Stefanie 17.08.1974 Nürnberg allemande	la 'Heinrich Heine Universität Düsseldorf' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 07.02.2000	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Pädagogin'
BHUTIA Tsheten Dorjee 21.08.1962 Kalimpory indienne	la 'University of North Bengal' le grade de 'Bachelor of Science in Mathematics, Chemistry, Zoology and Botany' . .1988	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Science'
BIANCHI Gabriel Luis 19.10.1972 Buenos Aires italienne	la 'Universidad Nacional de Rosario' le titre de 'ingeniero electrónico' 29.04.1999	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Ingeniero electrónico'
BIDOLI Stefania 27.07.1981 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Faculté des sciences économiques, sociales et politiques le grade de licencié en sciences de gestion 09.09.2005	31.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée en sciences de gestion
BIELECKA Katarzyna 07.12.1979 Puck polonaise	la 'Uniwersytet Gdanski' le titre de 'Magister im Fachbereich Geschichte, Spezialisierung: Lehrerin' 20.06.2003	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magister im Fachbereich Geschichte'

BIELECKA Katarzyna 07.12.1979 Puck polonaise	la 'Pomorska Wyzsza Szkola Humanistyczna w Gdyni' le titre de 'Lizentiat im Fachbereich Philologie, Spezialisierung: Englische Philologie' 04.07.2007	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Lizentiat im Fachbereich Philologie'
BIELL Max 06.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 27.10.2008	13.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
BIJAOUI Arnaud 03.12.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 2 le diplôme de master sciences, technologies, santé, mention: informatique, spécialité: informatique à finalités professionnalisantes et recherche unifiée 12.02.2009	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: informatique
BIJELIC Resid 12.12.1968 Tuzla bosniaque	l'Université de Sarajevo la qualification de professeur de la langue et littérature anglaise 03.06.2003	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de la langue et littérature anglaise
BILDGEN Georges 08.06.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universiteit van Amsterdam' la grade de 'Master of Arts (M.A.) in Preservation and Presentation of the Moving Image' 28.02.2009	06.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in Preservation and Presentation of the Moving Image'
BILLOT Christophe 06.06.1971 Chatenay-Malabry française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord, Lille le diplôme de l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord 01.02.1996	29.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de l'EDHEC

BINDELS Gene 10.12.1964 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Master of Arts (M.A.) im weiterbildenden Master-Fernstudiengang Schulmanagement' 21.03.2008	29.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Arts Schulmanagement'
BINNINGER Ulrich 30.08.1966 Trier allemande	la 'Hochschule Bremen' le 'Hochschulgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Europäischer Studiengang für Finanzwirtschaft und Rechnungswesen' 22.03.1993	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
BINNINGER Ulrich 30.08.1966 Trier allemande	la 'Leeds Metropolitan University' le grade de 'Bachelor of Arts in European Finance and Accounting' 17.03.1993	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in European Finance and Accounting'
BINOUS Islém 25.08.1982 Mareth tunisienne	l'Université du 7 Novembre à Carthage - Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis le diplôme national d'architecte 19.06.2008	17.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
BINTI ABDUL RAHIM Siti Aminah 25.12.1975 Singapore malaisienne	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de 'Master in Medical and Pharmaceutical Research' 11.09.2008	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master in Medical and Pharmaceutical Research'
BIRCUMSHAW Alexander Fraser 17.07.1973 Inverness (Ecosse) britannique	la 'University of Wales' le grade de 'Master of Science in Forest Industries Technology' 16.07.2008	19.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Science in Forest Industries Technology'

BIROVA Klaudia 16.01.1971 Sala slovaque	l'Ecole Supérieure de Pédagogie de Nitra le titre de licence en travail éducatif (Bc.) 14.07.1994	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en travail éducatif
BISCHEL Jeffrey 28.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge (Dipl.-Päd.)' 24.10.2005	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Pädagoge'
BIVER Edouard 17.06.1968 Pétange luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducateur spécialisé 24.09.2008	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educateur spécialisé
BIVER Jean-Claude 16.01.1964 Echternach luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-WirtschIng. (FH))' 05.04.2008	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
BIWOLE EKANGA Achille Aristide 09.09.1978 Bertoua allemande	l'Université de Yaoundé II le diplôme de licence en sciences économiques, option: techniques quantitatives 18.11.2003	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en sciences économiques
BIXHAIN Aline 06.12.1984 Wiltz luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique: neuropsychologie, approche comportementale et cognitive, développement et handicap 21.09.2009	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique: neuropsychologie, approche comportementale et cognitive, développement et handicap

BLACKBURN Dave 24.09.1977 Chicoutimi, Québec canadienne	l'Université d'Ottawa le grade de 'Master of Social Work' 23.05.2001	04.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Social Work'
BLANC Barbara 17.06.1962 Crest française	l'Université Grenoble II le diplôme d'études supérieures spécialisées 'psychologie clinique et pathologique' . .1985	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'psychologie clinique et pathologique'
BLANC Gérémie 14.09.1985 Meudon la Forêt française	l'Université Strasbourg III - Institut d'Etudes Politiques le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques, section: administration publique 07.10.2008	16.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques
BLANG Anne 02.10.1981 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 12.12.2006	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Pädagogin'
BLAU Justine 02.11.1977 Pétange luxembourgeoise	la 'University of the Arts London - Wimbledon College of Art' le grade de 'Master of Arts in Fine Art: Sculpture' 12.09.2008	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Arts in Fine Art'
BLELLY Mylène 17.08.1980 Strasbourg française	l'Université Strasbourg I le diplôme de licence de psychologie . .2004	12.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence de psychologie

BLEY Yves 17.02.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch, Strasbourg le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences du sport: entraînement, préparation physique et management du sportif 09.07.2007	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences du sport : entraînement, préparation physique et management du sportif
BLUETTE Guillaume 24.01.1983 Mont-Saint-Martin française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme de master en sciences et technologies à finalité professionnelle, mention: gestion des projets, process, produits, spécialité: logistique et qualité 15.06.2007	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences et technologies, mention: gestion des projets, process, produits
BLUETTE Guillaume 24.01.1983 Mont-Saint-Martin française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (grade de master - master's degree) 22.06.2006	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
BLUM Jean-Philippe 14.10.1969 Strasbourg française	l'Université Strasbourg I le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise . .1994	30.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
BLUYSEN Julien 21.12.1985 Lyon française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de licence professionnelle automatique et informatique industrielle dans le domaine sciences et technologies, spécialité: systèmes automatisés et réseaux industriels 16.07.2009	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence professionnelle automatique et informatique industrielle dans le domaine sciences et technologies

BOCCHIO Matteo 23.01.1972 Villafranca di Verona italienne	la ‘Rotterdam School of Management - Erasmus Graduate School of Business’ le grade de ‘Master of Business Administration’ 10.12.2003	30.01.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Master of Business Administration’
BOCZEK Karolina 01.12.1983 Lublin polonaise	l’Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 06.04.2009	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
BOCZEK Karolina 01.12.1983 Lublin polonaise	la ‘University of Abertay Dundee’ le grade de ‘Bachelor of Arts in European Business Law’ 09.07.2009	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Bachelor of Arts in European Business Law’
BODENMULLER Roland 23.01.1978 Strasbourg franco/allemande	la ‘Dublin City University’ le grade de ‘Master of Engineering in Electronic Systems’ 01.11.2004	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Master of Engineering in Electronic Systems’
BODENMULLER Roland 23.01.1978 Strasbourg franco/allemande	l’Université de Rouen le diplôme d’études supérieures spécialisées ‘certificat d’aptitude à l’administration des entreprises’ (grade de master - master’s degree) 03.12.2004	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’un grade de master

BODENRÖDER Eva 07.08.1984 Luxembourg allemande	la ‘Universität zu Köln’ le ‘akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin’ 20.11.2008	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	‘Diplom-Heilpädagogin’
BOERI Pamela Elvira 23.12.1981 Turin italienne/polonaise	le Collège d’Europe, Natolin le grade de Master of Arts in European Advanced Interdisciplinary Studies, major: governance in the EU 20.10.2005	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master of Arts in European Advanced Interdisciplinary Studies
BOERI Pamela Elvira 23.12.1981 Turin italienne/polonaise	la ‘University of Wales, Cardiff’ le grade de ‘Bachelor of Economic and Social Studies in European Union Studies with second class honours, division 2’ 12.07.2004	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Bachelor of Economic and Social Studies in European Union Studies’
BOISSAUX Marc 19.02.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘University of London - Birkbeck College’ le grade de ‘Master of Science with distinction in Finance’ 01.11.2003	05.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	‘Master of Science in Finance’
BOLLIG Holger 07.01.1980 Trier allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH), Studienschwerpunkt Marketing’ 20.06.2008	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Diplom-Betriebswirt (FH)’
BOLLY Jean-Philippe 22.12.1971 Namur belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, orientation: analyse, contrôle et révisorat 01.07.2004	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en sciences commerciales et financières

BOLLY Jean-Philippe 22.12.1971 Namur belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en droit maritime et aérien 27.06.1997	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Diplômé d'études spécialisées en droit maritime et aérien
BOLLY Jean-Philippe 22.12.1971 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 09.09.1994	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en droit
BONADIMAN FELISBERTO Marcos 08.01.1978 Vitoria (Espirito Santo BR) brésilienne	le 'Centro Universitário Vila Velha - Espírito Santo' le grade de 'Bacharel en droit' 08.04.2003	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Bacharel en droit'
BONALD Caroline 16.02.1970 Fréjus française	l'Université de Droit, d'Economie et de Science d'Aix-Marseille le diplôme d'études supérieures spécialisées 'droit, économie et gestion des collectivités territoriales, option: droit et administration des collectivités territoriales' 22.10.1993	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'droit, économie et gestion des collectivités territoriales'
BONALD Caroline 16.02.1970 Fréjus française	l'Université de Droit, d'Economie et de Science d'Aix-Marseille le diplôme de maîtrise en droit public, mention: droit interne 05.11.1993	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit public
BONNAVENTURE Jennifer 15.02.1987 Metz française	l'Université Robert Schuman Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 12.06.2008	22.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé

BONNAVENTURE Jennifer 15.02.1987 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit . .2007	22.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
BONNEFOY Jennifer 15.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 27.06.2009	31.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educatrice spécialisée
BOODE Marianne 05.05.1959 Langedijk néerlandaise	'The Manchester Metropolitan University' le 'postgraduate certificate in specific learning difficulties' 21.11.2007	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un 'postgraduate certificate in specific learning difficulties'
BOON Valérie 07.10.1981 Messancy belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le grade d'éducatrice spécialisée 19.06.2002	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educatrice spécialisée
BORCY Pascal 24.02.1963 Saint-Mard belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en administration des affaires 05.07.1988	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en administration des affaires
BORDIAN Nicolina 03.12.1983 Chisinau (Moldavie) roumaine	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de master en droit, à finalité recherche, mention: droit comparé, spécialité: droit anglo-américain des affaires 12.11.2007	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en droit, mention: droit comparé

BORDIAN Nicolina 03.12.1983 Chisinau (Moldavie) roumaine	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de master en droit, à finalité recherche, mention: droit international, spécialité: droit international privé et du commerce international 19.11.2007	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en droit, mention: droit international
BORGES MARGI Daniel 15.04.1980 São Paulo portugaise	la 'Universidade Presbiteriana Mackenzie, São Paulo' le grade de 'Bacharel em Administração' 15.03.2002	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bacharel em Administração'
BORGHESE Ester 11.06.1960 Aosta italienne	la 'Università degli Studi di Torino' le diplôme de 'laurea di dottore in filosofia' 21.06.1989	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une 'laurea di dottore in filosofia'
BORISOVA Yulia 21.10.1979 Moscou russe	l'Université de Russie de l'Amitié des Peuples - Moscou le diplôme de bachelier dans la spécialité de l'agriculture, la direction de l'agronomie 21.06.2002	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier dans la spécialité de l'agriculture
BORMANN Gilles 24.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques 25.06.2004	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié en sciences psychologiques
BORSCHETTE Claire 25.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut d'Optique Raymond Tibaut, Bruxelles le titre de gradué en optique-optométrie 28.06.1999	27.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Graduée en optique-optométrie

BOS Michael 17.11.1981 Hoorn (NL) néerlandaise	la 'Hogeschool van Amsterdam' le grade de 'Bachelor of Engineering, main field of study: Electrical Engineering (HBO)' 30.06.2006	03.02.2008 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Engineering'
BOSCH Guido 17.03.1961 Völklingen allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 03.02.1989	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Informatiker'
BOSI Candice 01.03.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences du sport : entraînement, préparation physique et management du sportif 07.07.2009	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences du sport : entraînement, préparation physique et management du sportif
BOSSICART Denis 19.01.1971 Libramont belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales - EPHEC - Bruxelles le titre de gradué en comptabilité 29.08.1994	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Gradué en comptabilité
BOUAZIZI Imed 06.04.1979 Sidi Bouzid tunisienne	l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de "Mahdia" - Université de Monastir le diplôme de licence appliquée en animation touristique 07.09.2006	10.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence appliquée en animation touristique
BOUGHIDA Nawal 05.10.1984 Batna algérienne	l'Université Hadj Lakhdar - Batna le diplôme de licence d'enseignement en langues étrangères, filière: anglais 20.06.2006	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence d'enseignement en langues étrangères: anglais

BOUGRAB Zohra 15.02.1966 Tinssouine française	l'Institut National de l'Enseignement Supérieur des Sciences Administratives de Tizi-Ouzou le diplôme de licence en droit 03.06.1998	12.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en droit
BOUHADOU Mariem 26.11.1973 Raon l'Etape française	le Ministère de l'Education Nationale - Nancy le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé 31.08.2007	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
BOUNSONG Philippe 07.12.1975 Paksé (Laos) française	l'Institut National Polytechnique de Grenoble - Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Electriciens de Grenoble le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Electriciens de Grenoble 14.10.1999	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
BOUR Sven 25.06.1984 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 02.07.2008	14.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
BOURBONNAIS François 22.01.1959 Montréal canadienne	l'Université de Montréal - Ecole des Hautes Etudes Commerciales le grade de maître en administration des affaires (M.B.A.) 28.07.1989	04.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Maître en administration des affaires
BOURG Anne 28.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - mag. rer. nat.) im Diplomstudium Psychologie' 27.01.2009	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magistra der Naturwissenschaften'

BOURGUIGNON Jennifer 25.12.1983 Virton française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en lettres et sciences humaines, mention: psychologie 02.10.2007	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en lettres et sciences humaines, mention: psychologie
BOURGUIGNON Jennifer 25.12.1983 Virton française	l'Université Nancy 2 - Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 17.07.2008	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
BOURGUIGNON Jennifer 25.12.1983 Virton française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 17.07.2008	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
BOURKEL Isabelle 29.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie 23.09.2008	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
BOURONIKOS Georges 04.01.1965 Thessalonique hellénique	'The University of Birmingham' le grade de 'Postgraduate Diploma in International Studies' 14.06.1994	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un 'Postgraduate Diploma in International Studies'
BOURONIKOS Georges 04.01.1965 Thessalonique hellénique	l'Université de Lausanne le diplôme de licence ès sciences politiques .10.1990	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une licence ès sciences politiques

BOURSON Ken 10.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Kean University, New Jersey' le grade de 'Master of Business Administration' 12.05.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Business Administration'
BOURSON Ken 10.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure de Commerce de Pau (Groupe ESC Pau' le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Pau (grade de master) 10.07.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme de l'ESC Pau - grade de Master
BOURTEMBOURG Jean-Nicolas 24.12.1976 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de Droit le grade de licencié en droit 12.09.2001	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en droit
BOYDENS Wim 03.04.1965 Blankenberge belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur civil architecte 21.09.1990	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
BOYDENS Wim 03.04.1965 Blankenberge belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur civil des constructions 21.09.1990	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
BOYLAN Christopher Willie 02.09.1978 Medford, Oregan américaine	la 'Bowie State University - Maryland' le grade de 'Master of Arts in Counseling Psychology' 13.12.2007	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Arts in Counseling Psychology'
BRACAJ Anola 05.11.1985 Tirana albanaise	l'Université de Tirana le diplôme d'assistante sociale 02.07.2008	03.08.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'assistante sociale

BRACK Cassandra 01.01.1987 Manarintsoa Isotry belge	la Haute Ecole Robert Schuman, Virton le grade de bachelier-institutrice préscolaire 14.09.2009	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Bachelier-institutrice préscolaire
BRAMBAN Yann Jean 08.03.1978 Fort-de-France française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux (ENSEIRB) le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux (grade de master - master's degree) 15.10.2002	11.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
BRANDHORST Katrin 09.03.1972 Köln allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 04.05.1999	12.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Pädagogin'
BRAQUET Sylvie 14.05.1961 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Christian-Albrechts-Universität Kiel' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 03.06.1988	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Psychologin'
BRAUCH Damien 02.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Maschinenbau' 14.03.2007	16.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BRAUCH Damien 02.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Grad Master of Science in Engineering (M.Sc.) in dem integrierten Studiengang Maschinenbau (Internationaler Studiengang)' 14.03.2007	16.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Engineering'

BRAUN Brigitte Renate 21.07.1970 Motarzyno allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach Geschichte, 1.Nebenfach: Kunstgeschichte, 2. Nebenfach: Germanistische Linguistik' 19.02.2001	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Magistra Artium'
BRAUSCH Jean-Luc 13.03.1972 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	'The Open University' le 'postgraduate diploma in software development' 31.07.2009	31.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'postgraduate diploma in software development'
BRAß Thomas 27.01.1959 Bergisch Gladbach allemande	la 'Universität für Bergbau und Geologie, Sofia' la qualification de 'Diplom-Ingenieur der Fachrichtung Elektrotechnik' 15.12.1994	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Ingenieur der Fachrichtung Elektrotechnik'
BRAß Thomas 27.01.1959 Bergisch Gladbach allemande	la 'Fachhochschule Köln - Cologne University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur Fachhochschule (Dipl. - Wirt.Ing.(FH))' 21.08.2007	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)
BREISTROFF Yves 02.09.1982 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure de Management de l'Entreprise - Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Management de l'Entreprise 30.01.2009	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Management de l'Entreprise
BRESER Marc 06.01.1980 Pétange luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Sportwissenschaftliches Institut' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrer' 08.06.2009	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Sportlehrer'

BRESSLER Marc 10.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - Mag.rer.nath.) im Diplomstudium: Psychologie' 09.07.2009	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magister der Naturwissenschaften'
BRIJS François 09.02.1972 Namur belge	la 'Hogere Zeevaartschool - Antwerpen' le grade de licencié en sciences nautiques 07.07.1997	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en sciences nautiques
BRINGEWALD Kai-Roderich 11.07.1965 Hannover allemande	la 'Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann Univ.' 25.05.1992	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Kaufmann'
BRINGEWALD Kai-Roderich 11.07.1965 Hannover allemande	la 'Technical University Ostrava' le grade de 'Doctor (Dr.) in the branch Entrepreneurship' 23.09.1998	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Doctor in Entrepreneurship'
BROUKOU Angeliki 01.12.1983 Athènes grècque	la 'Middlesex University - London' le grade de 'Bachelor of Science in Biological Sciences (Microbiology)' 26.09.2007	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of Science in Biological Sciences'
BROZ Irene 21.03.1985 Brescia italienne	la 'University of Oxford' le grade de 'Master of Science in Nature, Society and Environmental Policy' 23.09.2008	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Science in Nature, Society and Environmental Policy'

BROZ Irene 21.03.1985 Brescia italienne	la 'University of London - University College London' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Upper Division) in the Field of Study: Anthropology' 01.08.2006	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Science in Anthropology'
BRUENS Charlotte H.C.M. 04.12.1952 Venlo néerlandaise	le 'Moller Instituut, Tilburg' history and geography' le titre de 'akte van bekwaamheid - grade two secondary teacher training in history and geography' 26.11.1976	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un titre de 'akte van bekwaamheid - grade two secondary teacher training in
BRUNNHÖFER Regina 14.03.1978 Frankfurt am Main allemande	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Biologin' 07.11.2002	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Biologin'
BRUNO née KUNANOPPARAT Kanokwan 15.05.1978 Bangkok thailandaise	la 'Thammasat University - Bangkok' le grade de 'Bachelor of Science (Computer Science)' 07.05.1999	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Science in Computer Science'
BUCCI Mirko 19.03.1985 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention informatique, spécialité: ingénierie du logiciel 17.09.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: informatique
BUCCI Nathalie 18.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Provence - Marseille le diplôme de maîtrise dans le domaine arts, lettres, langues, mention: langues étrangères appliquées, spécialités: allemand, anglais 05.11.2009	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en arts, lettres, langues, mention: langues étrangères appliquées

BUCHLER Max 31.03.1981 Freiburg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - Mag.rer.nat.), Diplomstudium: Psychologie' 01.12.2008	19.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Magister der Naturwissenschaften'
BUCKLEY Sinead 04.02.1974 Cork irlandaise	'The Open University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.12.2003	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Business Administration'
BUCUR Iulia-Simona 26.07.1982 Bucarest roumaine	l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest - Faculté de Relations Economiques Internationales le diplôme de licence en économie, spécialisation: relations économiques internationales 30.01.2006	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en économie, spécialisation: relations économiques internationales
BUNZENTHAL Monika 21.04.1975 Balingen allemande	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Ingenieurin im Studiengang Architektur' 19.11.2001	17.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
BURCU Ozsoy 02.05.1978 Istanbul turque	la 'University of Istanbul - Faculty of Business Administration' le titre de 'Licence Diploma of the Faculty of Business Administration' 18.07.2001	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'Licence Diploma of the Faculty of Business Administration'
BURKEL Jean-Christophe 10.06.1978 Sarrebourg française	l'Université de Metz le diplôme de licence en droit 24.03.2000	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en droit

BURKEL Jean-Christophe 10.06.1978 Sarrebourg française	l'Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise de droit privé, mention: droit des affaires . .2000	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise de droit privé, mention: droit des affaires
BURR Jennifer 27.06.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 18.07.2008	16.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
BURROWS Andrew 06.03.1958 Londres britannique	'The Polytechnic Huddersfield' le 'diploma in marketing studies' . .1980	02.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un 'diploma in marketing studies'
BUSANA Laurent 04.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 16.09.2009	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
BUSTAMENTE Marco 24.08.1967 Iquique chilienne	la 'Universidad de Viña del Mar' le titre de créateur avec la mention en graphisme et communication visuelle 08.10.1993	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme de créateur
BÜTZOW Karin 11.10.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture 19.09.2008	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture

CABECA Julio 08.06.1964 Amendoeira portugaise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié spécial en statistique, orientation: statistique appliquée aux sciences humaines 16.09.1994	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié spécial en statistique
CAKMAK Erhan 24.02.1960 Zonguldak allemande	la 'Bergische Universität - Gesamthochschule Wuppertal' le 'akademischer Grad Diplom-Ökonom (Dipl.-Ök.)' 29.09.1988	11.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Ökonom'
CAKULS Oskars 16.03.1984 Tukums lettonne	le 'Ventspils University College' le grade de 'Bachelor of Social Sciences in Business Administration, specialisation: Financial Management and Management Accounting' 16.06.2006	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Social Sciences in Business Administration'
CALABRIA Giovanni 16.08.1975 Taranto italienne	la 'Università degli Studi di Parma' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 28.09.2000	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une 'laurea di dottore in economia e commercio'
CALLAY Vivian 10.07.1977 Vico française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon 11.07.2002	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
CALLOT Alexia 07.08.1984 Laxou française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en lettres et langues, mention: langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité: anglais 25.09.2007	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en lettres et langues, mention: langues, littératures et civilisations étrangères

CALLOT Alexia 07.08.1984 Laxou française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales , à finalité professionnelle, mention: sciences du langage et didactique des langues, spécialité: acquisition-apprentissage-enseignement du français, 02.02.2009	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: sciences du langage et didactique des langues
CALVO RODRÍGUEZ Fátima 26.06.1985 Salamanca espagnole	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: fiscalité 21.06.2006	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelier en comptabilité
CAMARASA Mireia 28.05.1974 Barcelone espagnole	la 'Universitat de Barcelona' le diplôme de licenciée en droit 27.08.1998	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licenciée en droit
CAMBON Katia 24.05.1972 Le Raincy française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 06.04.1995	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
CAMPORESI Stéphanie 08.03.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée 14.02.2008	17.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée
CAMPORESI Stéphanie 08.03.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: économie appliquée, spécialité: analyse et développement de l'entreprise 05.12.2008	17.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée

CAMPORESI	l'Université Nancy 2	17.12.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie
Stéphanie 08.03.1983 Esch/Alzette	le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie	13.01.2009	
luxembourgeoise	23.07.2007	20.01.2009	
CANAS DA SILVA Ana Cristina	la 'Escola Superior de Enfermagem de Coimbra'	10.11.2009	'Licenciada em Enfermagem'
08.07.1987 Sé-Nova	le grade de 'licenciada em Enfermagem'	10.11.2009	
portugaise	13.07.2009	17.11.2009	
CANOA MACELA CORTE-REAL	l'Institut Polytechnique de Leiria	13.11.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em biologia marinha e biotecnologia'
Joana Paula 31.01.1983 Caldas da Rainha	le diplôme de 'Licenciatura em biologia marinha e biotecnologia'	08.12.2009	
portugaise	29.12.2006	15.12.2009	
CANTELE	l'Université Paul Verlaine - Metz	14.05.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique
Alexandre 25.09.1982	le diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique, spécialité: conduite des systèmes intégrés de production	09.06.2009	
Metz française	12.07.2005	16.06.2009	
CANU	l'Université Jean Moulin Lyon 3	23.11.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
Lisa 05.01.1987 Vénissieux	le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit	08.12.2009	
française	18.12.2008	15.12.2009	
CAPO-CHICHI	l'Université Paul Verlaine - Metz	27.08.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en contenus et projets internet
Eurydice 14.11.1969	le diplôme d'études supérieures spécialisées en contenus et projets internet (grade de master - master's degree)	15.09.2009	
Cotonou française	06.09.2005	22.09.2009	

CAPRASSE Henri 06.01.1951 Luedenscheid allemande	'The University of Southern Queensland/Australia - European Study Centre Economics&Business London le grade de 'Master of Science (2nd class honours) in Economics&Business Economics - (dual degree)' 14.01.2003	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Economics'
CAPSA Robert 11.01.1976 Bucarest roumaine	la 'Universitatea Din Bucuresti' le titre de licencié en philologie, spécialisation: langue et littérature roumaines et françaises 12.02.2004	29.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié en philologie
CARDOSA TAVARES Corine 15.09.1982 Luxembourg portugaise	l'Université Catholique de Louvain le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée 12.09.2009	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques
CAREGARI Laure 22.08.1983 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.)' 06.02.2009	16.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magistra Artium'
CARON Marie-Thérèse 19.02.1965 Amiens française	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg I le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie d'entreprise 28.01.1994	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
CARUDA MARTINEZ DE CASTILLA Marta 21.09.1987 Madrid espagnole	la 'University of Bristol' le grade de 'Bachelor of Science in Chemistry with Third Class Honours' 27.06.2008	15.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Science in Chemistry'

CARUNTU Catalin Nicolae 04.05.1981 Dorohoi roumaine	l'Université "Stefan Cel Mare" de Suceava le diplôme d'ingénieur, section: sciences des systèmes et des ordinateurs, spécialisation: ordinateurs .07.2005	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
CARVALHO BARRELA Cristina Maria 06.05.1976 Alijó portugaise	l'Université de Coimbra le diplôme de 'licenciatura em direito' 11.07.2000	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em direito'
CARVALHO DE MOURA Cidália Manuela 08.09.1983 Celorico de Basto portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de 'licenciatura em ensino básico - 1 ciclo' 07.06.2005	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em ensino básico'
CASEL Nicolas 29.04.1980 Mont-Saint-Martin française	l'Université Paris 5 le diplôme de master en sciences de la vie et de la santé, à finalité professionnelle, mention: ingénierie biomédicale, spécialité: ergonomie 04.01.2006	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences de la vie et de la santé, mention: ingénierie biomédicale
CASSAIGNAU Brice 17.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Paris IX-Dauphine le diplôme de maîtrise de sciences de gestion .06.2004	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
CASSONE Vito 17.03.1957 Noci italienne	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité recherche, mention: études européennes, spécialité: droit de la construction européenne 18.11.2008	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: études européennes

CAYRAFOURCQ Arnaud 24.01.1963 Pau française	la 'University of the West of England - Bristol' le grade de 'Bachelor of Arts with second class (lower division) honours in Economics' 07.07.1994	24.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Arts in Economics'
CEMAN Muhamed 31.10.1984 Banja Istok (Kosovo) yougoslave (kosovare	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 25.08.2009	13.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
CEMI Alba 06.12.1983 Shkoder albanaise	la 'University of Shkodra 'Luigj Gurakuqi'' le diplôme de 'manager of business' 07.07.2008	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme de 'manager of business'
CENGARLE Maurizio 21.09.1968 Luxembourg italienne	la 'Università degli Studi di Trieste' le diplôme de 'laurea di dottore in matematica' 16.12.1993	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une 'laurea di dottore in matematica'
CERQUEIRA BRANDÃO Maria Elisabete 16.10.1979 Luxembourg portugaise	le 'Instituto Politécnico do Porto' le diplôme de 'Licenciatura in Languages and Secretarial Studies, specialized translation and interpretation' 03.03.2006	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura in Languages and Secretarial Studies'
CHABAT Claire 07.12.1974 Nancy française	l'Université Paris II le diplôme de master en droit, mention: droit international privé et du commerce international à finalité recherche 04.10.2007	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en droit, mention: droit international privé et du commerce international

CHAILLET Patrick 11.06.1963 Etterbeek belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 13.09.1988	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur commercial
CHAMPAGNE Esmeralda 23.07.1974 Namur belge	l'Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en arts plastiques 26.06.1997	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Graduée en arts plastiques
CHAMUSCA FONSECA Gil 13.09.1982 Paris française	la 'Universidade do Porto' le grade de 'Mestre em Engenharia Civil - Geotecnica' 15.07.2009	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Mestre em Engenharia Civil'
CHAN YIN Li Soon Foong 15.11.1974 Candos (Ile Maurice) mauricienne	'The Association of Chartered Certified Accountants' le 'Certificate of Membership of the Association of Chartered Certified Accountants' 31.08.2006	07.01.2009 20.01.2009	'Chartered Accountant' 13.01.2009
CHANEL Emeline 23.06.1985 Metz française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 12.06.2008	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé
CHANEL Emeline 23.06.1985 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 25.04.2008	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit

CHANSON Emilie 27.11.1984 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz, Université Nancy 1, INP de Nancy le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention: environnement et aménagement, spécialité: conservation et restauration des écosystèmes 07.04.2008	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences et technologies, mention: environnement et aménagement
CHAPMAN Eric Victor Morris 20.12.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplomingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Computer- und Kommunikationstechnik' 13.11.2007	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Ingenieur'
CHARLET Jessica 31.01.1984 Luxembourg luxebourgeoise	la 'University of Bristol' le grade de 'Master of Science in Biomedical Sciences Research with distinction' 14.10.2008	28.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Science in Biomedical Sciences Research'
CHARLET Jessica 31.01.1984 Luxembourg luxebourgeoise	la Haute Ecole Leonard de Vinci, Woluwé-St-Lambert le grade de bachelier-technologue de laboratoire médical, option: chimie clinique 25.06.2007	28.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Bachelier-technologue de laboratoire médical
CHARLIER Jean-Pierre 29.07.1966 Bastogne belge	la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux le grade d'ingénieur agronome 15.09.1990	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur agronome
CHARPENTIER Patrick 20.10.1952 Suresnes française	l'Université des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Strasbourg le diplôme universitaire de technologie, spécialité: génie civil 10.10.1973	13.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme universitaire de technologie en génie civil

CHASSIGNET Isabelle 13.11.1974 Sainte-Foy-lès-Lyon française	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 03.07.1998	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences psychologiques
CHAUMIERE Mervin 22.10.1979 Quatre-Bornes (Ile Maurice) mauricienne	l'Université Toulouse 1 le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit des affaires 05.05.2004	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit
CHAUMIERE Mervin 22.10.1979 Quatre-Bornes (Ile Maurice) mauricienne	l'Université Toulouse 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'droit et économie de l'assurance' (grade de master) 16.02.2005	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un grade de master
CHERIF Sabrina 10.06.1987 Colmar française	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international 05.06.2009	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international
CHIAPOLINO Maria 30.01.1971 Tolmezzo italienne	la 'Università degli Studi di Bologna' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 14.12.1996	07.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une 'Laurea in economia e commercio'
CHIBUKHASHVILI Ketevan 15.03.1984 Tbilissi géorgienne	la 'Ivane Javakhishvili State University von Tiflis' le 'akademischer Grad Bachelor in Betriebswirtschaftslehre' 23.06.2005	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor in Betriebswirtschaftslehre'

CHOI Mustapha 26.06.1968 Fass Ngagga britannique	'The University of Westminster' le grade de 'Master of Arts in International Business and Management' 23.02.1996	29.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Arts in International Business and Management'
CHOMEL Laurence 04.01.1972 Villerupt française	l'Université de Metz le diplôme de licence de psychologie . .1996	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence de psychologie
CHOUKOUR Réda 25.12.1982 Thionville française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention: mathématiques, spécialité: ingénierie mathématique et outils informatiques 03.12.2007	03.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: mathématiques
CHRISTENSEN René Orla Flamsholt 16.02.1948 Skorping danoise	la 'University of London - The London School of Economics and Political Science' le grade de 'Master of Science in Health Planning and Financing' 19.09.1990	01.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Science in Health Planning and Financing'
CHRISTMANN Nathalie 24.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Geographin' 25.03.2009	27.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Geographin'
CHVEDOV Dmitri 15.02.1964 St-Pétersbourg canadienne	le 'Leningrad Lensoviet Institute of Technology' le grade de 'Candidate of Chemical Sciences' 13.12.1990	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Candidate of Chemical Sciences'

CIESLAK-JAKOBS Katarzyna 31.10.1975 Lublin polonaise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Mag.phil.), Studienrichtung: Übersetzen und Dolmetschen' 13.10.2005	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magistra de Philosophie'
CIOCANEA Ilie 07.10.1971 Sighisoara roumaine	l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca le diplôme de licence dans l'éducation physique et sportive .06.1996	20.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence dans l'éducation physique et sportive
CISSÉ Fatou 09.06.1984 Thionville française	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman, Libramont le grade de bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 18.06.2007	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
CLAESSENS Thibaut 05.08.1982 Uccle belge	'The Open University - Architectural Association - School of Architecture' le grade de 'Master of Architecture' 07.03.2009	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Architecture'
CLAESSENS Thibaut 05.08.1982 Uccle belge	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - La Cambre - Ixelles le grade d'architecte 20.10.2006	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte

CLAUSS Christian 26.08.1965 Uccle allemande	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section construction 27.06.1990	04.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur industriel
CLEES Elisabeth 01.12.1960 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 12.07.2006	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Psychologin'
CLÉMENT Jan 13.11.1963 Contrai belge	l'Institut Supérieur d'Architecture - St-Lukas - Schaerbeek le diplôme d'architecture d'intérieur 03.07.1985	13.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte d'intérieur
CLERMIDY Florent 11.09.1985 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 - Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN) le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (grade de master - master's degree) 07.04.2009	21.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
CLOOS Monique 14.03.1974 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours Pour Educateurs en Fonction, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 28.06.2008	09.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée
CLORI-FUGAZZA Claudio 05.07.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention: environnement et aménagement, spécialité: sûreté, sécurité des systèmes 22.09.2009	11.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences et technologies, mention: environnement et aménagement

CLOSSET Didier 31.05.1961 Liège belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières 12.07.1984	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
CLOSSET Didier 31.05.1961 Liège belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - Institut Supérieur de Commerce le grade de licencié en sciences commerciales et financières, licence spéciale en méthodes quantitatives en finance 06.09.1996	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences commerciales et financières, licence spéciale en méthodes quantitatives en finance
CODA Nicolas 16.07.1982 Villerupt française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en civilisations et langues à finalité recherche, mention: théologie et sciences religieuses, spécialité: théologie et spiritualité 11.06.2008	13.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en civilisations et langues, mention: théologie et sciences religieuses
COHEN Kineret 29.06.1962 Kibuts Manara israélienne	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Psychology' 31.12.2008	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Psychology'
COILLARD Fanny 01.03.1983 Martigues française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie de la santé et psychologie clinique 26.05.2008	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
COLBACH François 13.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: économie-gestion, à finalité professionnelle 17.10.2007	10.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences, mention: économie-gestion

COLIN Jérôme 29.07.1974 Sartrouville française	l'Université Henri poincaré - Ecole Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine (ESIAL) le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine de l'Université Nancy I, spécialité: productique(grade de master - master's degree) 11.06.2001	26.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
COLLIN Benoît 03.11.1956 Liège belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en informatique 02.10.1981	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié et maître en informatique
COLLIN Jean-Pierre 27.07.1964 Vaux-sous-Chèvremont belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège le grade d'architecte 14.07.1988	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
COLLIN Lionel 13.01.1977 Liège belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 29.06.2002	12.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur commercial
COLSON Emilie 15.08.1985 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence professionnelle en industries chimiques et pharmaceutiques, spécialité: génie des procédés pharmaceutiques 23.10.2007	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence professionnelle en industries chimiques et pharmaceutiques
CONDE SANCHA Susana Andreína 06.02.1983 Venezuela portugaise	l'Institut Polytechnique de Guarda - Ecole Supérieure d'Education, Communication et Sport le diplôme de licence de prof.enseignement de base, variante: portugais et anglais 21.11.2008	26.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence de prof. Enseignement de base, variante: portugais et anglais

CONINGS Wim 26.04.1971 Alost belge	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade d'ingénieur commercial 01.07.1994	17.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur commercial
CONSIGLIO Mélanie 12.06.1982 Boussu belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en langues et littératures romanes 30.06.2004	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en langues et littératures romanes
CONTADIN Philippe 03.09.1968 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 12.07.1993	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
CONTADIN Philippe 03.09.1968 Thionville française	l'Université des Sciences et Techniques de Lille Flandres Artois (Lille I) - Ecole Universitaire d'Ingénieurs de l'Université de Lille I le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Universitaire d'Ingénieurs de l'Universitéd de Lille I, spécialité: instrumentation-formation technico-commerciale 29.06.1991	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
CONZEMIUS Max 13.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Oxford' le grade de 'Master of Letters' 02.03.2009	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Letters'
COOLS Glynn 22.11.1985 Turnhout belge	l'Ecole Supérieure des Arts - Institut Saint-Luc - Saint-Gilles-lez-Bruxelles le grade de licencié en arts plastiques, visuels et de l'espace, champ interdisciplinaire: mobilier et design - finalité architecture d'intérieur 02.07.2007	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en arts plastiques, visuels et de l'espace

CORMANN Beate 02.02.1976 Eupen belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Lambert Lombard - Liège le grade d'architecte 10.09.1999	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Architecte
CORVERS Kurt 10.06.1974 Bree belge	le Groupe T Ecole Supérieure de Louvain le grade d'ingénieur industriel en électromécanique 05.07.1996	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur industriel
COSSETTA Loredana 08.06.1965 Ivrea italienne	'The Open University' le grade de 'Bachelor of Science (Honours) in Social Sciences with Economics' 31.12.2007	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Science in Social Sciences with Economics'
COSTA ANDRADE Franck 01.08.1982 Rueil-Malmaison française	l'Université Grenoble 1 le diplôme de licence IUP en aménagement et développement territorial 26.06.2007	16.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence IUP en aménagement et développement territorial
COSTA GASPAR Sónia Patricia 23.06.1985 Lisbonne portugaise	la 'Universidade Nova de Lisboa' le diplôme de licence en traduction 03.07.2009	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en traduction
COTTERCHIO Dario 10.06.1982 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.Univ.) im Studiengang Brauwesen und Getränketechnologie' 04.06.2008	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur

COULIER Filip 10.03.1967 Oostende belge	l'Université Catholique de Louvain le titre de postgraduat en finances 30.01.1998	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un postgraduat en finances
COULIER Filip 10.03.1967 Ostende belge	l'Institut Supérieur Technique Sacré-Cœur - Louvain-Heverlee le titre de gradué en comptabilité 19.09.1989	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Gradué en comptabilité
COUTINHO DA FRAGA Marco Filipe 13.06.1983 Luxembourg portugaise	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention: informatique, spécialité: ingénierie du logiciel 30.07.2008	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: informatique
COUTO PACHECO Sofia 28.03.1982 Ponta Delgada portugaise	la 'Universidade Nova de Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em geografia e planeamento regional' 10.03.2006	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em geografia e planeamento regional'
COX Davy 19.04.1983 Lommel belge	la 'Katholieke Hogeschool Kempen vzw, Geel' le titre de gradué d'électricité, option: électronique 30.06.2005	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Gradué d'électricité
CRAHAY Yves 29.09.1961 Liège belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié en sciences économiques 30.09.1999	09.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en sciences économiques

CROUZIER Emmanuelle 03.11.1966 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de licence en langues étrangères appliquées (allemand-anglais) 28.02.1991	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en langues étrangères appliquées (allemand-anglais)
CRUAÑES MARTINEZ Gaspar 21.01.1968 Valencia espagnole	la 'Universidad Politécnica de Valencia - Escuela Técnica Superior de Ingenieros Industriales' le 'título universitario oficial de ingeniero industrial' 02.06.1998	31.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Ingeniero industrial'
CRUZ DELGADO Jaci Leila 14.11.1985 Cabo Verde portugaise	le 'Instituto Politécnico de Sétubal' le diplôme de licence en gestion de ressources humaines 24.07.2009	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en gestion des ressources humaines
CUGLIETTA Rosetta 13.09.1965 Aumetz luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de licence de lettres modernes . .1994	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence de lettres modernes
CULOT-PONCÉ David 07.06.1974 Verdun française	la Haute Ecole Robert Schuman - Virton le diplôme d'éducateur spécialisé 30.06.2000	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educateur spécialisé
CUNE Inna 28.12.1981 Kouibychev russe	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en lettres et sciences humaines, mention: langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité: russe 09.07.2007	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en lettres et sciences humaines, mention: langues, littératures et civilisations étrangères

CUNE Inna 28.12.1981 Kouibychev russe	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en civilisations, lettres et langues, mention: langues et cultures étrangères, spécialité: russe 09.07.2007	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en civilisations, lettres et langues, mention: langues et cultures étrangères
CUNIN Myriam 01.09.1967 Metz française	le Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale, Nancy le diplôme d'état d'infirmière 30.06.1989	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'infirmière
CUVELIER Sandrine 20.12.1983 Liège belge	l'Université de Liège - HEC-Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences commerciales 30.06.2006	05.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en sciences commerciales
CYPERS David 07.01.1973 Hasselt belge	le 'Limburgs Universitair Centrum' le grade de 'Commercial Engineer, option: marketing' 16.09.1997	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Commercial Engineer'
DA CONCEICÃO ALVES Diana 08.12.1987 Santo Antão-Calheta portugaise/amér.	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de 'licenciatura em jornalismo' 24.07.2008	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em jornalismo'
DA COSTA MACHADO Abilio 17.04.1970 Terroso portugaise	l'Université Nancy 2 - Université Henri-Poincaré Nancy 1 le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, à finalité professionnelle, mention: conduite de projets et développement des territoires, spécialité: formation professionnelle et développement territorial 17.10.2007	17.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: conduite de projets et développement des territoires

DA COSTA MACHADO Abilio 17.04.1970 Terroso portugaise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de maîtrise de sciences et techniques en conception et réalisation de projets d'intervention et d'innovation 05.01.2006	17.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques en conception et réalisation de projets d'intervention et d'innovation
DA CRUZ HENRIQUES Maria Helena 20.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) in den Fächern Pädagogik, Französische Philologie, Psychologie' 16.02.2009	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Magister Artium'
DA ENCARNACÃO CONTENTE Philippe 30.06.1983 Luxembourg portugaise	le 'Instituto Politécnico de Tomar - Escola Superior de Tecnologia de Tomar' le diplôme de 'licenciatura bietápica em engenharia civil' 26.07.2007	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'licenciatura bietápica em engenharia civil'
DA PALMA FERRAMACHO António José 04.06.1967 Vila Real de St.Antonio portugaise	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 26.06.1991	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur industriel
DA SILVA Marco 17.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité recherche, mention: psychologie, spécialité: individu, social, environnement 16.02.2007	28.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
DA SIVA PINTO BRANCO Delfina 28.09.1970 Sé - Porto portugaise	l'Université de Coimbra le titre de post-graduat en études européennes, option: économie 25.01.2006	31.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un post-graduat en études européennes

DACHEUX Gilles 20.06.1968 Aurillac française	l'Université Jean Moulin Lyon 3 le diplôme de licence professionnelle en management des associations 23.10.2002	03.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence professionnelle en management des associations
DACHEUX Gilles 20.06.1968 Aurillac française	l'Université Lyon 2 le diplôme de master en humanités et sciences humaines, à finalité professionnelle, mention: information et communication, spécialité: humanitaire et solidarité (grade de master - master's degree) 10.07.2006	03.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en humanités et sciences humaines, mention: information et communication
DAKOVA Stiliana 10.11.1980 Bourgas bulgare	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle,mention: études européennes, spécialité: communication stratégique et relations publiques en Europe (grade de master - master's degree) 18.12.2006	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: études européennes
DALLANT Cyrille 13.09.1971 Villeneuve-St-Georges française	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de maîtrise d'histoire 03.11.1995	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise d'histoire
DAMBACHER Deborah 13.11.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 11.04.2008	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Psychologin'
DAMIANI Sofia 04.01.1966 Hayange française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique d'entreprise 15.01.1992	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers

DAMIEN Benjamin 27.06.1973 La Hestre belge	l'Université de Liège - Faculté des Sciences le grade de docteur en sciences 12.09.2002	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Docteur en sciences
DAMIEN Benjamin 27.06.1973 La Hestre belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié en sciences de gestion 28.09.2007	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en sciences de gestion
DAMMÉ Marc 19.01.1982 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Koblenz - Landau' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe (Dipl.-Psych.)' 26.09.2008	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologe'
DANG Quoc Nam 01.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master ingénierie logicielle (IL), à finalité professionnelle 09.10.2008	16.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master ingénierie logicielle
DANGUIR Salah 01.01.1977 Douar Louzaghra Lissou allemande	la 'Rechts- und Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät der Universität des Saarlandes' le 'Hochschulgrad Magister der Rechte (LL.M.)' 16.07.2005	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Magister der Rechte'
DANIELSSON Ari 20.07.1972 Keflavik islandaise	la 'Reykjavik University' le grade de 'Master of Business Administration in Leadership and Management' 10.06.2006	29.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Business Administration'

DANIELSSON Ari 20.07.1972 Keflavik islandaise	la 'Reykjavik University' le grade de 'Bachelor of Science in Computer Science - Business minor' 03.06.2000	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Science in Computer Science'
DASSY Marie-Anne 16.06.1981 Watermael-Boitsfort belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - Hec Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finances 13.09.2003	28.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières
DAUPHIN Michèle 17.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin in der Fachrichtung Architektur' 02.07.2009	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
DAVANZO Thierry 04.01.1959 Nancy française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon le diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, option: génie civil urbanisme 16.12.1986	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
DAVERDISSE Hélène 25.10.1962 Nancy française	l'Université Nancy II le diplôme de licence ès sciences économiques 05.07.1983	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
DAVID Jean-François 04.04.1973 Bastogne belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 29.06.1996	20.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur industriel

DE ABREU DA CRUZ Sonia 12.07.1982 Esch/Alzette portugaise	le 'Instituto Portugues de Administraçâo de Marketing' le diplôme de 'Post Graduation in Marketing' 18.12.2008	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Post Graduation in Marketing'
DE ABREU DA CRUZ Sonia 12.07.1982 Esch/Alzette portugaise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en information et communication 24.01.2006	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en information et communication
DE ALMEIDA NUNES MARTINHO Roberto 03.01.1967 São Paulo portugaise	la 'Rutgers, The State University' le grade de 'Bachelor of Arts, major: Economics' 21.05.1992	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Economics'
DE BECKER Anaïs 04.06.1986 Messancy belge	la Haute Ecole Robert Schuman à Virton le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 23.06.2009	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
DE BRITO PEREIRA BAPTISTA Hermes Ademar 13.02.1975 S. Nicolau cap-verdienne	l'Université d'Évora le diplôme de 'licenciatura em economia' 22.07.2003	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em economia'
DE DIJCKER Magali 02.11.1977 Verviers belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finance 30.06.1999	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières

DE FREITAS ALVES Sandra 10.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme de maîtrise, dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences sociales: démographie 04.09.2007	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: sciences sociales
DE FRIAS Victor 26.09.1973 Aguas Boas luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik und Informationstechnik' 08.09.2008	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
DE GROOTE Antoine 28.11.1981 Saint-Ghislain luxembourgeoise	la 'University of Fribourg, Switzerland' le grade de 'Master of Science in Computer Science' 25.10.2006	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Science in Computer Science'
DE JESUS FERNANDES Susana Isabel 17.06.1978 Vouzela portugaise	la 'Escola Superior de Educação de Viseu - Instituto Politecnico de Viseu' le grade de 'Licenciatura em Ensino - variante português e francês' 06.06.2002	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em Ensino'
DE LA HAMETTE Patrick 07.11.1976 Luxembourg luxembourgeoise	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre de 'Doktor der Wissenschaften' 14.04.2009	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Doktor der Wissenschaften'
DE LAS CUEVAS LOBATO Javier 16.04.1977 Valladolid espagnole	la 'Universidad de Salamanca' le titre d'ingénieur technicien industriel 23.10.2002	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur technicien industriel

DE LORENZI Alain 11.02.1982 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée 23.06.2009	24.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée
DE MACEDO Maria Eduarda 15.08.1959 Lisbonne portugaise	la 'Universidade de Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em psicologia' de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation 24.10.1983	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em psicologia'
DE MATOS VIDAL Marta 01.05.1970 Cascais portugaise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducteur spécialisé 21.09.2005	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
DE MATOS VIDAL Marta Filipa 01.05.1970 Estoril portugaise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducateur spécialisé 21.09.2005	19.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Educateur spécialisé
DE MONSPEY Benoît 24.12.1985 Villefranche-sur-Saône française	l'Institut d'Economie Scientifique et de Gestion (iéseg), Lille le diplôme de l'Institut d'Economie Scientifique et de Gestion (grade de master) 16.09.2008	07.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Economie Scientifique et de Gestion
DE MORIAMÉ Virginie 09.06.1983 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études spécialisées en études européennes - Master in European Studies, Majeure en histoire, sociétés et civilisations européennes 29.06.2007	14.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Diplômée d'études spécialisées en études européennes - Master in European studies, Majeur en histoire, sociétés et civilisations européennes

DE MUNTER Nicolas 06.07.1981 Anvers belge	l'Ecole Supérieure de Sciences et d'Art - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales 07.07.2006	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en sciences commerciales
DE MUNTER Nicolas 06.07.1981 Anvers belge	la Karel de Grote Ecole Supérieure - Ecole Supérieure Catholique d'Anvers le titre de gradué en gestion d'entreprise, option: marketing 09.09.2004	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Gradué en gestion d'entreprise
DE OLIVEIRA ARAUJO Jorge 12.08.1979 Luxembourg portugaise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie 12.10.2009	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
DE OLIVEIRA GONCALVES Catia Sofia 16.02.1985 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de bachelier en information et communication . .2007	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier en information et communication
DE OLIVEIRA GONCALVES Catia Sofia 16.02.1985 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences politiques, à finalité politique comparée 26.06.2009	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences politiques
DE ORNELAS SERRÃO CAPELO Susana Júlia 26.07.1975 Camara de Lobos portugaise	la 'Faculdade de Arquitectura da Universidade Técnica de Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em arquitectura' 09.05.2001	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Architecte

DE RE Etienne 30.06.1987 Briey française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 15.06.2009	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
DE ROSÁRIO MORAIS GOMES Maria 06.10.1971 Cap-Vert portugaise	l'Institut Supérieur des Humanités et Technologies, Lisbonne le grade de 'bacharelato de design, spécialisation: design graphique' 30.09.2001	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bacharelato de design'
DE SÉVERAC Guillaume 22.10.1958 Wimbledon française	l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris le diplôme d'ingénieur civil des mines de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris 16.07.1981	10.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
DE SOUSA Angela 25.09.1984 Tondela portugaise	l'Institut Supérieur d'Enseignement Libre Liégeois - ISELL - Liège le grade de Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 28.06.2007	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
DE SOUSA MOTTA Ana Leonora 26.07.1969 Salvador-Bahia brésilienne	la 'Universidade Católica do Salvador - Instituto de Letras' le 'diploma de secretária executiva' 21.08.1990	29.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un 'diploma de secretária executiva
DE VOS Ann 26.03.1971 Courtrai belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 10.07.1993	03.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licenciée en sciences économiques appliquées

DEBANDE Grégoire 02.11.1969 Namur belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué en informatique 12.09.1989	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué en informatique
DEBIEVRE Sabrina Erica 09.08.1981 Maubeuge belge	la Haute Ecole Provinciale - Mons-Borinage-Centre le grade d'institutrice préscolaire 21.06.2004	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Institutrice préscolaire
DEBRA Pascal 23.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'Grad eines Magister Artium (M.A. in den Fächern Philosophie (1. Hauptfach), Germanistik (2. Hauptfach)' 11.02.2009	13.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Magister Artium'
DECKER Jeff 19.07.1986 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de licence en sciences et technologies, mention: activités physiques et sportives, spécialité: entraînement sportif 11.06.2008	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en sciences et technologies, mention: activités physiques et sportives
DECKER Lynn 29.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de bachelier en sciences de la motricité . .2007	14.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Bachelier en sciences de la motricité
DECKER Lynn 29.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Master of Science (MSc) für das Studium Sport- und Bewegungswissenschaft' 30.09.2009	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Science'

DECKER Yves 23.12.1961 Briey française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en aménagement et défense 24.03.2000	02.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en aménagement et défense
DECLERCQ Didier 16.11.1968 Kortrijk belge	l'Université de Mons-Hainaut le grade de licencié en sciences, groupe: mathématiques, orientation spéciale en informatique 06.07.1990	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences
DECOCK Stephanie 15.05.1984 Uccle luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de maître en sciences de gestion 27.06.2008	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Maître en sciences de gestion
DECROIX Mathieu 28.11.1979 Beloeil belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de Tournai le titre de gradué en comptabilité, informatique de gestion et expertise comptable 19.09.2002	31.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Gradué en comptabilité, informatique de gestion et expertise comptable
DECROUPETTE Olivier 04.01.1972 Uccle belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur commercial et de gestion 08.09.1995	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur commercial et de gestion
DEFAWE Mireille 27.05.1973 Louvain belge	l'Université de Liège le grade de licencié et maître en administraion des affaires 16.09.1995	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licenciée et maître en administration des affaires

DEFENDI Luca 30.07.1986 Soleuvre luxembourgeoise	la 'European Business School - Schloss Reichartshausen' le grade de 'Bachelor of Science in General Management Track Business Languages (French)' 06.06.2009	31.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Science in General Management Track Business Languages (French)'
DEGAND Didier 01.01.1962 Ath belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat, Mons le grade d'ingénieur industriel en construction 03.07.1984	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur industriel
DEGRAVE Joanne 26.03.1971 Anderlecht belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières 01.07.1994	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières
DEGTYAREVA Tatiana 09.07.1981 Lugansk russe	l'Université d'Etat de la Ville de Petrozavodsk la qualification de manager dans la spécialité management d'entreprise 31.03.2005	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de management d'entreprise
DEL TOE Daniel 27.07.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart - Enseignement de Promotion Sociale le grade d'éducateur spécialisé 22.10.2007	06.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Educateur spécialisé
DELBECQ Jordane 18.01.1983 Ath belge	le Centre Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Borinage, Hornu le titre de gradué en biotechnologie 24.02.2006	18.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Graduée en biotechnologie

DELCROIX Benoit 09.08.1987 Mons belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de bachelier en sciences géographiques, orientation générale . .2008	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Bachelier en sciences géographiques
DELGADO BALDÉ Aníbal Fernando Braima 24.01.1979 Guiné-Bissau guinée-bissau	la 'Universidade Lusófona de Humanidades e Tecnologias, Lisboa' le diplôme de 'licenciado em economia' 25.07.2003	27.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Licenciado em economia'
DELGOFFE Camille 27.03.1979 Nancy française	l'Institut Commercial de Nancy / Université Nancy 2 et ICN Ecole de Management le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy / Université Nancy 2 et ICN Ecole de Management 15.10.2003	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Commercial de Nancy / Université Nancy 2 et ICN Ecole de Management
DELTGEN Nathalie 29.11.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - Queen Mary and Westfield College' le grade de 'Bachelor of Science with first class honours in Mathematics with Business Management' 04.07.2005	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Science in Mathematics with Business Management'
DELVAL Jean-Michel 28.08.1956 Paris française	l'Ecole Nationale de l'aviation Civile - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile 13.07.1979	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
DELVAUX Karla 27.04.1968 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Philosophische Fakultät der Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium in den Fächern: Erziehungswissenschaft, Pädagogische Psychologie, Französische Philologie' 12.07.1996	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Magistra Artium'

DEMEUSE Vincent 09.11.1955 Liège belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 13.07.1981	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences commerciales et consulaires
DEMIDDELAER Pascale 02.06.1983 Woluwe-St-Lambert belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en arts du spectacle, orientation: écriture et analyse cinématographiques 14.09.2007	16.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en arts du spectacle
DENIS Nicolas 16.10.1978 Maubeuge française	l'Université Lille 2 le diplôme de master en droit, à finalité professionnelle, mention: droit de l'entreprise, spécialité: juriste d'entreprise 23.02.2006	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en droit, mention: droit de l'entreprise
DENTZER Thomas 09.03.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Biologe' 12.01.2006	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Biologe'
DEPOUHON Jean-Philippe 17.10.1954 Verviers belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 20.07.1978	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
DERFESER Martin 25.04.1981 Schwaz autrichienne	la 'FHS Kufstein Tirol Bildungs GmbH' le 'akademischer Grad Magister (FH) für wirtschaftswissenschaftliche Berufe (Mag. (FH)' 21.10.2005	28.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magister (FH) für wirtschaftswissen-schaftliche Berufe'

DERNELLE Jonathan 06.10.1976 Namur belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Victor Horta - Bruxelles le grade d'architecte 29.06.2001	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
DESCAMPS Mia 16.06.1969 Kortrijk belge	l'Institut Supérieur de Commerce et de Langues, Courtrai le titre de gradué en secrétariat 30.06.1989	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Graduée en secrétariat
DESJARDINS Kim 22.09.1975 Montréal canadienne	l'Université de Montréal le diplôme de maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.) en aménagement, option: paysage 01.11.2001	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise ès sciences appliquées en aménagement
DESJARDINS Kim 22.09.1975 Montréal canadienne	l'Université de Montréal le grade de bachelière en architecture de paysage (B.A.P.)' 25.08.1998	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelière en architecture de paysage
DESSAUGER Thierry 12.01.1965 Maisons-Laffitte française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise de sciences de gestion 02.06.1992	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
DETILLOUX Geneviève 07.10.1973 Liège belge	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes (isti) le grade de licencié traducteur 13.09.2000	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée traducteur

DETTORI Vanessa 25.06.1985 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture 25.02.2009	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture
DEUTMEYER Holger 17.03.1977 Rhede allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur Fachhochschule (Dipl.-Ing. (FH)), Studiengang: Architektur, Studienschwerpunkt: Entwurf und Konstruktion' 05.02.2004	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
DEVAUX Sandie 29.12.1974 Versailles française	l'Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III le diplôme de licence de langue vivante étrangère, spécialisation: allemand .06.1995	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence de langue vivante étrangère
DEVENTER Pierre 24.08.1957 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain - Institut d'Administration et de Gestion le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales 27.09.1979	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales
DEVENTER Pierre 24.08.1957 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain - Institut d'Administration et de Gestion le grade de licencié en sciences économiques appliquées 14.09.1979	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
DEVILLE Pascal 05.10.1965 Verdun française	l'Université Henri Poincaré, Nancy - I le diplôme de docteur de l'Université Henri Poincaré, Nancy - I en informatique 28.03.1997	03.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Docteur de l'Université Henri Poincaré, Nancy - I en informatique

DEVILLE Pierre 03.03.1944 Seraing belge	le Ministère de l'Education nationale, Bruxelles le grade d'ingénieur industriel, section électricité 18.12.1984	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur industriel
DEVOS Olivier 13.05.1967 Uccle belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales - EPHEC - Bruxelles le titre de gradué en informatique 13.11.1993	06.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Gradué en informatique
DEVOS Olivier 13.05.1967 Uccle belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en sciences économiques et sociales 28.09.1990	06.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié et maître en sciences économiques et sociales
DHUICQUE Yan 20.04.1982 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: droit 27.06.2007	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: droit
DHUICQUE Yan 20.04.1982 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 12.07.2006	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
DI CATO Christian 22.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 10.03.2008	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Volkswirt'

DI CESARE Elise 28.11.1984 Villerupt française	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 19.06.2007	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
DI FRANCESCO Leonardo Pietro 12.08.1958 Jemappes italienne	l'Ecole Supérieure des Arts Plastiques et Visuels - Mons le grade de diplômé de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du troisième degré, unité d'études: peinture 16.06.1992	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômé de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du troisième degré
DI MUCCI Michele 02.09.1980 Agrigento italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi' le diplôme de 'laurea di dottore in economia aziendale' 16.07.2004	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une 'laurea di dottore in economia aziendale'
DIAS Vincent 28.10.1986 Thionville française	l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN) le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (grade de master) 30.09.2009	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
DIAS CAMACHO Claudia Tatiana 12.07.1985 Porto Santo portugaise	la 'Escola Superior de Educação - Politécnico do Porto' le diplôme de 'Licenciatura em Educação Social' 22.02.2008	04.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Licenciatura em Educação Social'
DIAS DA SILVA Angélique 08.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré, section: arts plastiques et appliqués, atelier ensembliers-décorateurs 26.06.2001	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Diplômée de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré

DIAS DE MELO TINEL Marlene Jaqueline 15.06.1982 Cap-Vert portugaise	le 'Instituto Politécnico do Porto' le diplôme de 'Licenciatura Bietápica em Ciências e Tecnologias da Documentação e Informação' 11.01.2008	10.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura Bietápica em Ciências e Tecnologias da Documentação e Informação'
DICK Karl Heinz 20.08.1957 Courcelles belge	l'Université de l'Etat à Mons le grade d'ingénieur commercial 04.07.1980	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur commercial
DIDIER Jean-Roland 24.06.1947 Pétange belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié en sciences économiques 30.09.2005	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences économiques
DIEDERICH Anne 23.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Grenoble 2 le diplôme de master droit, économie, gestion, mention: études européennes, spécialité: gouvernance, intégration, société civile, à finalité professionnelle 27.11.2008	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: études européennes
DIEDERICH Anne 03.12.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de médecine le grade de pharmacien 23.06.2000	02.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Pharmacien
DIEDERICH Ronny 24.11.1982 Wiltz luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 18.04.2008	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur

DILG Hans-Joachim 26.03.1958 Saarbrücken allemande	‘Die Technische Fakultät der Universität des Saarlandes’ le ‘akademischer Grad Doktor der Ingenieurwissenschaften- (Doktor Ingenieur, Dr.-Ing.)’ 11.05.1993	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	‘Doktor der Ingenieurwissenschaften’
DILG Hans-Joachim 26.03.1958 Saarbrücken allemande	la ‘Universität des Saarlandes’ le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur der Fachrichtung Werkstoffwissenschaften’ 21.12.1984	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
DIMITROVA Zornitsa 04.08.1986 Svishtov bulgare	la ‘University of London - King’s College London’ le grade de ‘Bachelor of Laws in English and French Law with second class honours (lower division)’ 01.08.2009	16.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	‘Bachelor of Laws in English and French Law’
DIMITROVA Dimitrina 11.12.1957 Haskovo luxembourgeoise	la ‘Hochschule für Verkehrswesen "Friedrich List" - Dresden’ le ‘akademischer Grad Diplomingenieurökonom’ 28.08.1981	06.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Diplomingenieurökonom’
DIMITROW Léa 04.10.1985 Göttingen allemande	la ‘Universität Kassel’ le ‘akademischer Grad Diplom-Sozialarbeiterin und -Sozialpädagogin’ 09.02.2009	16.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	‘Diplom-Sozialarbeiterin und - Sozialpädagogin’
DINEUR Jacques 27.02.1968 Makiso-Kisangani belge	l’Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 06.09.1991	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en sciences économiques

DINI Giampaolo 30.09.1979 Bologne italienne	la 'Università degli Studi di Bologna' le diplôme de 'laurea in ingegneria civile' 11.06.2005	16.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
DINIS MOURA António Manuel 18.03.1978 Lisbonne portugaise	la 'Universidade de Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em língua e cultura portuguesa (língua estrangeira)' 23.08.2007	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em língua e cultura portuguesa (língua estrangeira)'
DIRKSE Jean Ernest 31.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) im 1. Hauptfach: Deutsche Philologie, 2. Hauptfach: Mittlere und Neuere Geschichte' 17.01.2008	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magister Artium'
DITSCHER Christine 13.06.1979 Frankfurt am Main allemande	le 'Hessisches Ministerium der Justiz - Justizprüfungsamt - Wiesbaden' le 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung' 25.05.2004	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung'
DITSCHER Christine 13.06.1979 Frankfurt a.M. allemande	le 'Hessisches Ministerium der Justiz - Justizprüfungsamt, Wiesbaden' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 25.05.2004	03.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
DIXIUS Christina 29.12.1976 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 02.02.2005	23.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Architecte

DJABI Fatu 13.06.1971 Guiné-Bissau portugaise	la ‘Universidade Lusófona - Lisboa’ le diplôme de ‘Licenciatura em Engenharia Biotecnológica’ . .2000	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d’une ‘Licenciatura em Engenharia Biotecnológica’
DJAMÉ Nathalie Flore 31.10.1979 Douala allemande	‘Die Technische Universität Berlin’ le ‘Grad Diplom-Kauffrau, Studiengang: Betriebswirtschaftslehre’ 29.04.2009	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Diplom-Kauffrau’
DJEKANOVIC Corine 07.04.1973 Paris française	l’Université Paris IX le diplôme de maîtrise de sciences de gestion 07.09.1995	10.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d’une maîtrise de sciences de gestion
DJERMOUNE Nacima 23.11.1969 Marseille française	le Ministère de l’Education Nationale, de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche le diplôme d’état d’éducateur spécialisé 25.05.2009	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d’un diplôme d’état d’éducateur spécialisé
DJURAEVA Larisa 27.11.1971 Tachkent ouzbeke	l’Université Technologique d’Etat de Tachkent la qualification d’ingénieur et technicien systèmes 26.01.1996	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur et technicien systèmes
DO ROSÁRIO MORAIS GOMES Maria 06.10.1971 Cabo Verde portugaise	la ‘Universidade Lusófona de Humanidades e Tecnologias, Lisboa’ le diplôme de ‘licenciatura de design - design de comunicação’ 30.09.2003	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d’une ‘licenciatura de design’
DO VALE DOMINGUES Cindy 22.04.1983 Esch-sur-Alzette portugaise	la Haute Ecole de la Province de Liège le grade de Bachelier en marketing 09.09.2008	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier en marketing

DODO Sébastien 11.03.1974 Nice française	la ‘Middlesex University’ le grade de ‘Bachelor of Arts with Second Class Honours (Lower Division) in Business Studies with Marketing’ 27.06.2000	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Bachelor of Arts in Business Studies with Marketing’
DOERNER Margot 18.11.1980 Differdange luxembourgeoise	la ‘Pädagogische Hochschule Freiburg’ le ‘akademischer Grad Diplom-Pädagogin’ 23.11.2007	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Diplom-Pädagogin’
DOLEZEL Matyas 18.09.1983 Prague luxembourgeoise	l’Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit, économie, sciences du management, à finalité professionnelle, mention: administration des affaires, spécialité: administration des entreprises 17.10.2009	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en droit, économie, sciences du management, mention: administration des affaires
DOMINGUES MOURO Jessica 25.10.1982 Luxembourg portugaise	l’Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes - Bruxelles le grade de licencié interprète, section: traduction et interprétation, option: interprétation, orientation: anglais-espagnol 13.09.2007	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée interprète
DONDLINGER Laurie 04.07.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	le ‘Landesprüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen NRW, Köln’ le ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik’ 23.06.2009	04.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d’un ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik’
DONDLINGER Patrick 09.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l’entreprise 30.05.2005	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d’une maîtrise de sciences économiques

D'ONGHIA Angélique 27.10.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture 09.10.2009	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture
DONVEN Andrée 18.07.1956 Luxembourg luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 26.06.2009	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educateur spécialisé
DORMAL Michel 14.08.1982 Dudelange luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) im Hauptfach Politikwissenschaft, 1. Nebenfach: Soziologie, 2. Nebenfach: Ethnologie' 06.11.2008	15.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Magister Artium'
DORNEANU Simona Steriana 13.09.1975 Voinesti roumaine	la 'University of Wollongong' le grade de 'Master of International Business' 14.06.2007	19.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master of International Business'
DORSTEWITZ Helge 16.12.1969 Göttingen allemande	la 'Universität Gesamthochschule Kassel' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 27.09.1999	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
DOS SANTOS FERREIRA Daniel 20.08.1981 Luxembourg portugaise	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de 'Mestrado integrado em engenharia civil - área de especialização - mecânica estrutural' 10.09.2008	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Mestrado integrado em engenharia civil - área de especialização - mecânica estrutural'

DOSE Eliane 26.05.1963 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie de l'entreprise 10.04.1987	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques, mention: économie de l'entreprise
DOSE Eliane 26.05.1963 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Nancy II - Centre Européen Universitaire de Nancy le diplôme d'études supérieures européennes 29.02.1988	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures européennes
DOUB Hélène 16.02.1979 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études approfondies en littérature et spiritualité: éthique et esthétique de l'écriture (grade de master - master's degree) 04.09.2006	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un grade de master
DOUKHANOVA Galina 30.07.1975 Sarapoul russe	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences humaines, arts et culture, mention: psychologie 23.05.2008	20.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence en sciences humaines, arts et cultures, mention: psychologie
DOYCHEV Dimitar 22.10.1962 Pernik bulgare	le 'Higher Institute of Chemical Technology, Sofia' la qualification de 'engineer in automation of production processes' 21.07.1988	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de 'engineer in automation of production processes'
DRAGAN Ovidiu-Victor 03.06.1970 Sinaia roumaine	l'Université Nationale de Musique de Bucarest le diplôme de docteur dans le domaine: musique 15.08.2005	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Docteur dans le domaine de musique

DRAGAN Ovidiu-Victor 03.06.1970 Sinaia roumaine	l'Académie de Musique de Bucarest le diplôme de licence en musique, spécialisation: direction chœur académique .06.1997	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en musique, spécialisation: direction chœur académique
DRAGAN Ovidiu-Victor 03.06.1970 Sinaia roumaine	l'Académie de Musique de Bucarest le diplôme de licence en musique, spécialisation: direction d'orchestre (chef d'orchestre) .06.1997	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en musique, spécialisation: direction d'orchestre (chef d'orchestre)
DRIUTTI Laurent 14.03.1969 Compiègne française	l'Université Nancy 2 - Institut d'Administration des Entreprises (IAE) le diplôme de maîtrise de sciences de gestion .09.1993	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
DUARTE FERNANDES Pedro Alexandre 19.03.1976 Viseu portugaise	la 'Universidade Independente de Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em psicologia, variante de psicologia social e das organizações' 19.04.2007	29.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em psicologia'
DUBOIS Guillaume 07.10.1974 Enghien-les-Bains française	l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille - Chambre de Commerce et d'industrie Marseille-Provence le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille .10.1997	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
DUBREUCQ Déborah 07.05.1984 Namur belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française de Namur le titre de gradué en gestion des ressources humaines 30.06.2008	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Graduée en gestion des ressources humaines

DUBRU Laurent 12.09.1966 Bastogne belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat- Arlon le grade d'ingénieur industriel, section: industrie 24.06.1988	13.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur industriel
DUCARME Véronique 16.01.1979 Etterbeek belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en sciences . .2008	09.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Docteur en sciences
DUCHENE Stéphanie 27.02.1975 Ottignies Louvain-La-Neuve belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué en marketing 25.06.1996	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Graduée en marketing
DUERLINGER Helene 01.04.1981 Saalfelden autrichienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Mag.phil.) in der Studienrichtung Publizistik- und Kommunikationswissenschaft' 10.10.2007	30.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magistra der Philosophie'
DUFFORT Patrice 03.12.1969 Nancy française	la 'Brigham Young University - Provo - Utah' le grade de 'Bachelor of Arts, major: International Relations, additional major: French, minor: Management 18.12.1997	04.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Arts in International Relations'
DUPIRE Cécile 07.01.1987 Suresnes française	l'Université Stendhal - Grenoble 3 le diplôme de licence dans le domaine arts, lettres, langues, mention: langues étrangères appliquées, spécialité: anglais, russe 03.07.2008	01.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en arts, lettres, langues, mention: langues étrangères appliquées

DUPONT Jean-Louis 30.07.1965 Hermalle-s/Argenteou belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en droit 05.10.1988	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en droit
DUQUAINE Michel 28.09.1963 Charleroi belge	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Ville de Mons le grade d'architecte 08.07.1987	24.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Architecte
DURAY Thomas 09.08.1983 La Louvière belge	la Haute Ecole de la Communauté française Paul-Henri Spaak, Bruxelles le grade d'ingénieur industriel en mécanique, orientation: génie mécanique et aéronautique 30.06.2006	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur industriel
DURUS Natalia 12.11.1979 Somcuta Mare roumaine	l'Université du Nord Baia Mare - Faculté des Lettres le diplôme de licence en philologie, spécialisation: langue et littérature roumaine - langue et littérature anglaise .06.2003	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une licence en philologie
DUTILLEUX Luc 19.08.1954 Malmedy belge	l'Institut Supérieur d'Architure Saint-Luc - Liège le grade d'architecte 28.09.1979	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Architecte
ECKER Jessica 10.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention: informatique, spécialité: ingénierie du logiciel 10.09.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: informatique

EDLINGER Markus 28.11.1976 Hermeskeil allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauinge-nieurwesen' 01.09.2004	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
EGLAINE Julie Marie 15.03.1981 Die (Drome) française	le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Peche et des Affaires Rurales le brevet de technicien supérieur agricole, option: productions horticoles 27.06.2003	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un brevet de technicien supérieur agricole
EICHER Pascale 07.03.1975 Stavelot belge	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale "Cours pour Educateurs en Fonction" - Liège le grade d'éducateur spécialisé 27.06.2009	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009$	Educateur spécialisé
EIDEN Michael 04.12.1973 Trèves allemande	la 'Fachhochschule Stuttgart (AKAD)' le 'Hochschulgrad Diplom-Betriebswirt (Fachhochschule)' 16.03.2007	03.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
EIFLER Karen 11.11.1978 Görlitz allemande	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium in den Prüfungsfächern: Französische Philologie (Hauptfach), Medienwissenschaft (1.Nebenfach), Gegenwartsbezogene Sinologie (2.Nebenfach)' 25.10.2006	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Magistra Artium'
EINAUDI André 12.02.1955 Carces française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers 13.07.1979	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur

EINSFELD Klaus 07.04.1963 Ludwigshafen allemande	la ‘Fachhochschule für Technik Mannheim’ le ‘Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) - Dipl.-Ing. (FH) - in der Fachrichtung Verfahrenstechnik’ 04.02.1991	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	‘Diplom-Ingenieur (FH)’
EL BAKKALI Mohamed 01.09.1978 Saint-Joose-Ten-Noode belge	l’Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.2001	17.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
EL HAMDI Zine 03.02.1976 Châlons-en-Champagne française	l’Université Nancy 2 le diplôme de master en sciences de l’homme et de la société, mention:conduite de projets et développement des territoires, spécialité:formation professionnelle et développement territorial 20.07.2006	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en sciences de l’homme et de la société, mention: conduite de projets et développemennt des territoires
EL HAMDI Zine 03.02.1976 Châlons-en-Champagne française	l’Université Nancy 2 le diplôme de licence en sciences de l’éducation 04.03.2005	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d’une licence en sciences de l’éducation
EL KHEMALLI Aziza 26.01.1986 Mont-Saint-Martin française	l’Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 15.12.2008	22.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d’une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé
EL KIHAL Zoubaïr 24.12.1976 Epinal française	l’Université Paris XII le diplôme d’études supérieures spécialisées en métiers de la banque et de la finance (grade de master - master’s degree) 30.03.2005	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d’un grade de master

EL RHILANI Gabriel 20.02.1982 Rocourt belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Liège le grade de bachelier en comptabilité, option: banque et finance 09.11.2005	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Bachelier en comptabilité
ELCHEROTH Laure 20.11.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium in den Prüfungsfächern Germanistik (1. Hauptfach), Anglistik (2. Hauptfach)' 17.02.2009	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magistra Artium'
ELSEN Laure 30.08.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Hauptfächern: Erziehungswissenschaft und Soziologie' 09.01.2009	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magister Artium'
ELSEN Patrick 14.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Bergakademie Freiberg' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-ing.) im Studiengang Verfahrenstechnik' 07.12.2004	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
EMBLETON Paul 03.10.1966 Durham britannique	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Arts Ordinary' 08.07.1987	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Arts Ordinary'
EMPROU Corentin 21.03.1982 Nantes française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes le diplôme d'architecte D.P.L.G. 07.03.2007	09.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte
ENGEL Luc 06.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Bielefeld - University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) - Dipl.-Ing. (FH) im Studiengang Produktentwicklung' 29.10.2008	17.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'

ENGEL Patrick 15.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik in der Vertiefungsrichtung Konstruktionstechnik' 19.01.2009	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
ENGELS Paul 05.05.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie-finance 28.06.1995	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
ENGLEBERT Claude 17.11.1977 Luxembourg luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale pour Educateurs, Liège le grade d'éducateur spécialisé 23.09.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Educateur spécialisé
ENGLUND Björn 29.06.1968 Fosie, Malmö suédoise	la 'Lunds Universitet - Ekonomihögskolan' le grade de 'Bachelor of Social Science, major: Economics (filosofie kandidatexamen)' 01.07.2005	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Social Science, major: Economics'
ENSCH Nora 17.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of East Anglia - School of Language, Linguistics and Translation Studies' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Division One) in Danish Language with Management Studies' 13.07.2007	27.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Arts in Danish Language with Management Studies'
ERIKSSON Jill Denise 27.06.1983 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Institut Barcelona d'Estudis Internacionales (IBEI) - Universitat Autonoma de Barcelona (UAB)- Universitat de Barcelona (UB) - Universitat Pompeu Fabra (UPF)' le grade de 'Master in International Relations' . .2008	03.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master in International Relations'

ERNST Benoît 31.08.1976 Sarreguemines française	l'Université de Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées de juriste d'affaires (grade de master - master's degree) 13.07.2000	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un grade de master
ERNZEN Christophe 14.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit international 21.10.2008	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit
ERNZEN Davy 19.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 23.06.2008	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Educateur spécialisé
ESCACH Samuel 11.11.1981 Valence française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) - Paris le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (grade de master - master's degree) 10.11.2004	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
ESCAMILLA-DUFRENOY Inès 20.04.1974 Metz française	l'Université Paris 1 le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit des affaires 08.11.1999	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit
ESCH Pascale 11.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie 23.09.2008	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
ESCH Pascale 11.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie du développement: enfance et déficience 08.07.2009	26.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences, mention: psychologie

ESKILOSEN Line 20.04.1979 Copenhague danoise	la 'Copenhagen Business School' le grade de 'Master of Science in International Business' 16.01.2007	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science in International Business'
ESTEVES JACINTO Micaela 25.09.1985 Luxembourg portugaise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 20.07.2009	24.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
ETOUA EVINA Ghislaine 13.07.1984 Yaoundé camerounaise	l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) - Yaoundé le grade de 'Bachelor in Civil Engineering' .09.2007	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor in Civil Engineering'
EUDELINE Coralie 06.08.1984 Lesparre-Medoc française	le Ministère de l'Education Nationale, Nancy le diplôme d'état d'éducateur spécialisé 01.09.2008	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur spécialisé
EVEN Patrick 17.04.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège - Faculté de droit le grade de licencié en criminologie 30.06.1998	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en criminologie
EVEN Stéphanie 11.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, or. psychologie des apprentissages et des déficiences 29.01.2009	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences psychologiques

EVERARD David 28.09.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales, Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée 12.09.2002	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié en communication appliquée
EVRARD Quentin 04.06.1986 Nancy française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie 02.10.2008	18.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie
EWERS Anne-Marie 11.01.1983 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de licence en sciences, mention: économie-gestion 24.06.2009	28.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences, mention: économie-gestion
EYJOLFSSON Pall 05.10.1967 Akureyri islandaise	'Die Universität Fridericiana zu Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsmathematiker (Dipl.-Math.Oec.)' 12.08.1999	12.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Wirtschaftsmathematiker'
FABER Anne 08.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	'The City University - London' le titre de 'Postgraduate Diploma in Television Current Affairs Journalism' 16.07.2008	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un 'Postgraduate Diploma in Television Current Affairs Journalism'
FABER Carole 16.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en éducation physique 29.06.2007	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licenciée en éducation physique

FABER Claude 31.03.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - King's College London' le grade de 'Master of Science in Computing and Internet Systems' 01.11.2005	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Science in Computing and Internet Systems'
FAÉ Christophe 07.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise en management économique et sociale 05.06.2009	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en management économique et sociale
FAGARD Kris 18.09.1978 Tongres belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en gestion de l'entreprise 09.09.2003	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en gestion de l'entreprise
FALKNER Véronique 06.09.1968 Algrange française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence de sciences de l'éducation . .1991	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence de sciences de l'éducation
FALKNER Véronique 06.09.1968 Algrange française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de sciences de l'éducation . .1992	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences de l'éducation
FALSETTI Linda 30.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta le grade de master en architecture 30.06.2009	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte

FALZONE Sylvain 25.07.1984 Metz française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (grade de master/master's degree) 28.06.2007	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
FARDELLINI-MUCCIARELLI Marco 29.05.1967 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Paul Lambin - Woluwé-Saint-Lambert le titre de gradué en informatique 11.09.1991	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Gradué en informatique
FARNETI Sandro 05.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille II le diplôme de master en sciences économiques et de gestion, à finalité professionnelle, mention: management, logistique et stratégie, spécialité: management logistique industriel et commercial en milieu international 06.12.2007	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en sciences économiques et de gestion, mention: management, logistique et stratégie
FASBENDER Gilles 29.12.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles - Institut de Statistique et de Recherche Opérationnelle le grade de diplômé d'études approfondies en statistique et recherche opérationnelle, spécialisation: recherche opérationnelle 14.09.2000	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Diplômé d'études approfondies en statistique et recherche opérationnelle
FASBENDER Gilles 29.12.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences mathématiques 25.06.1999	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences mathématiques
FASBENDER Jessica 16.01.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Roehampton University - London' le grade de 'Master of Arts in Ballet Studies' 21.01.2009	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Arts in Ballet Studies'

FATTORELLI Viviane 06.03.1965 Esch/Alzette française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise en langues étrangères appliquées (allemand-anglais), mention: traduction spécialisée 20.02.1991	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en langues étrangères appliquées (allemand-anglais), mention: traduction spécialisée
FAUGERE Nicolas 15.10.1982 Paris française	l'Université de Technologie de Compiègne le diplôme d'ingénieur de l'Université de Technologie de Compiègne en génie mécanique 17.10.2006	20.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
FAUGERE Nicolas 15.10.1982 Paris française	l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne le diplôme de master gestion, à finalité professionnelle, mention: administration des entreprises . .2007	20.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en gestion, mention: administration des entreprises
FEHR Annick 08.10.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Physikerin (Dipl.-Phys.)' 17.09.2007	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Physikerin'
FEIDT Stéphanie 26.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Nice-Sophia Antipolis le diplôme de master en lettres, langues, arts, à finalité professionnelle, mention: langues étrangères appliquées dans le domaines lettres, langues, arts (grade de master) . .2005	20.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en lettres, langues, arts, mention: langues
FEIEREISEN Claude 08.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris II le diplôme de master en sciences économiques, mention: économie managériale et industrielle, spécialité: organisation industrielle agro-alimentaire, finalité recherche en habilitation conjointe avec l'INA-PG 07.10.2008	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en sciences économiques, mention: économie managériale et industrielle

FEIEREISEN Laurent 12.01.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik in der Vertiefungsrichtung: Allgemeiner Maschinenbau' 19.12.1996	04.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
FEKETE Valer-Eugen 12.09.1967 Supuru de Jos Satu Mare roumaine	la 'Universitatea de Vest "Vasile Goldis" din Arad' le diplôme de licence en sciences juridiques . .2004	21.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences juridiques
FELLER Alex Jean 18.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre 'Doktor der Naturwissenschaften' 09.04.2008	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Doktor der Naturwissenschaften'
FELLER Pierre 22.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur en microtechnique 29.03.2003	01.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
FELLERICH Christina 21.11.1973 Bitburg allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrerin' 06.09.2000	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Sportlehrerin'
FELTEN Michèle 01.08.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 18.11.2008	16.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologin'
FERNANDES Nicolas 26.07.1986 Cannes française	l'Université du Sud - Toulon - Var le diplôme de licence professionnelle 'techniques et activités de l'image et du son' 11.09.2008	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence professionnelle 'techniques et activités de l'image et du son'

FERNANDES CAVACO Carmen Cristina 02.01.1982 Luxembourg portugaise	l'Université Technique de Lisbonne le diplôme de licence en architecture de design de mode 19.07.2007	22.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence en architecture de design de mode
FERNANDES MACHADO Andreia Daniela 12.09.1983 Vila Nova de Famalicão portugaise	la 'Universidade Lusiada do Porto' le diplôme de licence en psychologie de la santé 06.07.2007	22.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence en psychologie de la santé
FERNANDEZ Fanny 16.03.1986 Mont-Saint-Martin française	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 18.06.2007	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
FERNANDEZ PEREZ Abel 15.12.1983 Cadiz espagnole	l'Université de Cadiz le grade de licencié en sciences de l'environnement 22.07.2008	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en sciences de l'environnement
FERRANT Francis 08.07.1972 Brugge luxembourgeoise	l'Université de Mons - Hainaut - Faculté des Sciences Economiques et Sociales le grade de licencié en sciences économiques et sociales, orientation: gestion 26.09.1996	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences économiques et sociales
FERRANT Francis 08.07.1972 Brugge luxembourgeoise	l'Université de Mons - Hainaut - Faculté Warocqué des Sciences Economiques le grade de diplômé d'études complémentaires en sciences économiques, orientation: marketing international 25.06.1999	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Diplômé d'études complémentaires en sciences économiques

FERREIRA MENDES Rogerio 13.09.1986 Priceton, New Jersey portugaise	'The University of Nottingham' le grade de 'Bachelor of Science with Honours in Computer Science in the Third Class' 11.07.2008	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Science in Computer Science'
FERREIRA MORTAGUA Cristina 16.08.1985 Luxembourg portugaise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 05.10.2009	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
FERRING Marc 28.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
FEUCHT Ralf 04.10.1964 Pforzheim allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Doctor rerum politicarum (Dr.rer.pol.)' 19.06.1998	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Doctor rerum politicarum'
FEUCHT Ralf 04.10.1964 Pforzheim allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 24.01.1992	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Volkswirt'
FICHTER Robert 08.05.1968 München allemande	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker Univ. (Dipl.-Chem.)' 22.12.1993	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Chemiker'

FICKERS Guy 27.07.1962 Saint-Vith belge	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Wissenschaftlichen Studiengang Maschinenbau' 10.10.1986	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
FICKINGER Sigrid 26.04.1959 St.Ingbert allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 15.12.2008	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologin'
FIETTA Hélène 06.07.1967 Thionville française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise en administration économique et sociale 30.06.1990	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en administration économique et sociale
FIETTA Hélène 06.07.1967 Thionville française	l'Université de Nancy II le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.)' 08.07.1991	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
FILIP Véronique 02.09.1973 Cannes française	l'Université de Nice-Sophia Antipolis le diplôme d'études supérieures spécialisées en marketing: étude des marchés et commercialisation 02.12.1997	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en marketing: étude des marchés et commercialisation
FILIPOV Metodi Yordanov 05.12.1966 Krivonos, région Sofia bulgare	l'Institut d'Etudes Economiques - Sofia la qualification d'économiste - spécialiste de relations internationales .11.1994	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste-spécialiste de relations internationales

FINZI Patrizia 02.10.1972 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, orientation: écriture et analyse cinématographiques 29.06.2000	12.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en information et communication
FIORELLO Anne-Marie 18.10.1983 Liège belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences commerciales 30.06.2005	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licenciée en sciences commerciales
FIRIDON Mihaela Maria 04.07.1985 Orastie roumaine	l'Université de l'Ouest de Timisoara le diplôme de licence en économie, spécialisation: économie agroalimentaire .06.2008	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en économie
FIRME PEREIRA SOEIRO Victor Manuel 02.08.1961 Cascais portugaise	la 'Cranfield University' le grade de 'Master of Science in Logistics and Transportation, specialisation: Distribution Logistics' 09.06.1995	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science in Logistics and Transportation'
FIRME PEREIRA SOEIRO Victor Manuel 02.08.1961 Cascais portugaise	la 'Escola Náutica Infante D. Henrique' le 'diploma of superior studies in nautical sciences' . .1983	18.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'diploma of superior studies in nautical sciences'
FISCH Raimund 19.10.1962 Bitburg allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Landbau' 30.10.1986	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'

FISCH Marilyn 20.03.1964 Briey française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' (grade de master - master's degree) 12.05.2006	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un grade de master
FISCHBACH Patrick 11.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) im 1. Hauptfach: Politikwissenschaft, 2. Hauptfach: Geschichte' 18.06.2009	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magister Artium'
FISCHER Peter 17.01.1961 Völklingen allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 25.09.1990	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
FISSELBRAND Jean-Yves 03.05.1968 Metz française	l'Université de Metz - Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Institut Lorrain des Techniques de l'Ingénieur, spécialité: génie mécanique et productique 16.01.1998	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
FIXMER Eric 14.02.1970 Pétange luxembourgeoise	la 'University of Cambridge' le grade de 'Doctor of Philosophy' 16.05.2009	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Doctor of Philosophy'
FLATTER Elie 07.12.1974 Epinal française	'The University of Mannheim - Mannheim Business School' le grade de 'Master of Business Administration' .09.2004	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Business Administration'
FLEMING Claude 11.07.1978 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 06.09.2002	02.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur de gestion

FLEMING Marc 15.03.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)' 27.06.2007	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Informatiker'
FLENER Claude 02.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Turku' le grade de 'Master of Science in Environmental Sciences, Natural Sciences, specializing in Geoinformatics in Environmental Research' 05.02.2009	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Science in Environmental Sciences'
FLEURY Claire 30.05.1983 Arlon belge	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg -Schuman, Libramont le grade d'éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 21.06.2004	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
FLORA Christian 16.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien (électronique) 29.06.2007	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
FLOTTERER François-Xavier 27.02.1983 Belfort française	l'Université de Besançon le diplôme de licence de biologie, mention: biologie des organismes 25.01.2005	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence de biologie, mention: biologie des organismes
FLOTTERER François-Xavier 27.02.1983 Belfort française	l'Université de Dijon le diplôme de maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: biologie des organismes et des populations 03.02.2006	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: biologie des organismes et des populations

FOHN Anita 29.06.1961 Waimes belge	l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège le diplôme d'éducatrice spécialisée 29.06.1999	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Educatrice spécialisée
FOLTZ Isabelle 27.03.1982 Thionville française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation et motricité 05.01.2006	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation et motricité
FOLZ Jörg Stefan 21.06.1972 Saarlouis allemande	la 'Fachhochschule Konstanz' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing. (FH)) in der Fachrichtung Elektrotechnik' 30.08.2000	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
FOMBARON Amandine 01.09.1982 Laxou française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit public et droit européen 08.02.2006	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, mention: droit public et droit européen
FOMBARON Amandine 01.09.1982 Laxou française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité recherche, mention: droit public, spécialité: histoire du droit (grade de master - master's degree) 28.11.2006	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: droit public
FOMBARON Amandine 01.09.1982 Laxou française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit . .2004	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en droit

FONK Simone 05.05.1980 St.Vith belge	la 'Pädagogische Hochschule Eupen' le diplôme de 'Kindergärtnerin' 19.06.2001	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Kindergärtnerin'
FONTAINE Eric 12.05.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence en sciences et technologies, mention: activités physiques et sportives, spécialité: management du sport 11.06.2008	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en sciences et technologies, mention: activités physiques et sportives
FORESTI Emanuela 21.11.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique: processus psychothérapeutiques et de changement 26.06.2009	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences psychologiques
FORNER Francesca 17.01.1980 Montebelluna italienne	la 'Università degli Studi di Milano' le grade de 'Master universitario in Management e gestione dello sport' 22.07.2005	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master universitario in Management e gestione dello sport'
FORREST Peter Andrew 19.01.1952 Aberdeen britannique	la 'United States International University - School of Business Administration - San Diego' le grade de 'Bachelor of Science' 13.06.1976	05.01.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Science'
FORTAH Andrew Tumbu 25.03.1977 Small Ekombe camerounaise	la 'University of Buea' le grade de 'Bachelor of Education in Curriculum Studies and Teaching third class honours' 10.08.2001	22.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Bachelor of Education in Curriculum Studies and Teaching'

FOTUE FOTSO David Bertrand 08.08.1978 Bafoussam camerounaise	l'Université de Yaoundé I le diplôme de licence en informatique 25.11.2004	02.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en informatique
FOUGÈRE Thierry 24.05.1966 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences de gestion 04.07.1983	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
FOUGÈRE Thierry 24.05.1966 Metz française	l'Université de Nancy II le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: gestion commerciale des produits 20.11.1989	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion commerciale des produits
FOURNELLE Sandy 21.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Lausanne le grade de 'Bachelor of Arts (BA) - Baccalauréat Universitaire en Science Politique' .10.2007	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts - Baccalauréat Universitaire en Science Politique'
FOURNELLE Sandy 21.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	'The London School of Economics and Political Science (LSE)' le grade de 'Master of Science in Politics and Government in the European Union' 01.11.2008	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Politics and Government in the European Union'
FOURNIER né SIEBELINK Claus 30.12.1961 Meschede allemande	la 'Heilpädagogische Fakultät der Universität Köln' le 'akademischer Grad eines Diplom-Pädagogen' 06.02.1990	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Pädagoge'

FOß Maria 30.11.1973 Leipzig allemande	la 'Universität Leipzig' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 26.01.2001	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologin'
FRAGIACOMO Nadia 24.04.1973 Haderslev (DK) italienne	la 'Università degli Studi di Trieste' le diplôme de 'laurea di dottore in scienze internazionali e diplomatiche (indirizzo operatore internazionale)' 09.04.1999	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une 'laurea di dottore in scienze internazionali e diplomatiche'
FRANCISCO CHAVES FIGUEIREDO Angela Maria 18.04.1973 Viseu portugaise	le 'Instituto Politécnico de Viseu' le diplôme de 'Licenciatura em Ensino, variante: Português e Francês' 11.06.2001	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em Ensino'
FRANCOIS Gaétan 27.11.1978 Tongres belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en gestion de l'entreprise 07.09.2001	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en gestion de l'entreprise
FRANCOIS Gaétan 27.11.1978 Tongres belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur HEMES, Liège le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 29.06.1999	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué en comptabilité
FRANÇOIS Jean-Yves 22.07.1980 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 21.06.2001	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Gradué en comptabilité
FRATINI Nathalie 26.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Doktorin der Philosophie (Dr.phil.), in Theater-, Film- und Medienwissenschaft' 29.12.2008	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Doktorin der Philosophie'

FREDERICK Kim 14.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Sportwissenschaftliches Institut' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrer' 25.09.2008	27.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Sportlehrer'
FREITAS Lydie 12.05.1982 Dijon française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Grenoble Ecole de Management) le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble d'études supérieures en management (grade de master - master's degree) 08.12.2006	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble d'études supérieures en management (grade de master - master's degree)
FREITAS Lydie 12.05.1982 Dijon française	l'Académie de Dijon le diplôme d'études comptables et financières 05.11.2007	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
FREIXO Sonia 22.05.1979 Cahors française	l'Université de Toulouse le Mirail le diplôme de licence en langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité: portugais 22.10.2002	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en langues, littératures et civilisations étrangères
FREYMANN Elisabeth 22.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirtin' 13.11.2008	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Forstwirtin'
FREYMUTH Ariadne Michaela 22.06.1971 Teheran luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 14.05.1997	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Kauffrau'

FRIEDRICH Michael 02.04.1966 St. Wendel allemande	la 'Fachhochschule für Bergbau Saarbrücken' le 'Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Elektrotechnik' 14.10.1994	16.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
FRISCH Marianne 19.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) in den Fächern Pädagogik, Psychologie und Religionswissenshaft' 16.02.2009	26.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Magister Artium'
FRISCH Tommy 23.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik in der Vertiefungsrichtung: Konstruktionstechnik' 18.03.2008	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
FROSIO Esther 18.11.1985 Mont-Saint-Martin française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales,à finalité professionnelle, mention: psychologie 19.10.2009	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
FUCHS Gilles 03.12.1976 Forbach française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Institut d'Informatique d'Entreprise - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Informatique d'Entreprise 04.11.1999	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
FUCHS Stefanie 07.07.1983 Hamm allemande	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'Diplomgrad Diplom-Sozialarbeiterin (FH) /Diplom-Sozialpädagogin (FH), Studiengang: Soziale Arbeit, Studienschwerpunkt: Erziehungssystem' 08.07.2009	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Sozialarbeiterin (FH)/Diplom-Sozialpädagogin (FH)'

FUENTES Francisco Javier 27.12.1963 Santiago de Chili luxembourgeoise	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en informatique 30.06.1989	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en informatique
FUNK Martine 15.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, à finalité recherche, mention: information, communication et société, spécialité: médias et médiations 18.11.2008	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: information, communication et société
FUNK Martine 15.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences humaines, arts et culture, mention: information et communication 17.09.2007	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en sciences humaines, arts et culture, mention: information et communication
GAASCH Nadine 26.10.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag.phil.) im Diplomstudium Pädagogik: Studienzweig Erziehung - Generation - Lebenslauf' 22.06.2009	29.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magistra der Philosophie'
GÄBLER Karoline 03.07.1982 Berlin allemande	la 'Ernst-Moritz-Arndt-Universität Greifswald' le 'akademischer Grad Diplom-Biochemikerin' 05.09.2008	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Biochemikerin'
GABYCHEVA Irina 16.10.1973 Yakutsk italienne	l'Université d'Etat M.K. Ammossov de Yakoutie la qualification de philologue, professeur d'anglais 27.09.1996	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme de philologue, professeur d'anglais

GABYCHEVA Irina 16.10.1973 Jakutsk italienne	l'Institut d'Etat des Relations Internationales de Moscou la qualification d'économiste, spécialiste en relations internationales, spécialité: économie mondiale 15.06.2000	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste, spécialiste en relations internationales
GALASSI Cyrielle 22.03.1983 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences humaines, arts et culture, mention: information et communication . .2006	14.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence en sciences humaines, arts et culture, mention: information et communication
GALES Lynn 22.06.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Johannes Gutenberg-Universität - Mainz' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 30.03.2009	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Pädagogin'
GALLAIS Jean François 10.12.1984 Coutances française	l'Université de Caen Basse-Normandie le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité recherche, mention: mathématiques et applications, spécialité: mathématiques et informatique 13.11.2008	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences et technologies, mention: mathématiques et applications
GALMICHE Lydie 31.10.1964 Metz française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en relations de travail, négociation et organisation (grade de master - master's degree) 03.03.2004	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un grade de master
GALMICHE Lydie 31.10.1964 Metz française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en entrepreneuriat et développement des PME (grade de mastaire - master's degree) . .2001	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un grade de mastaire

GALMICHE Lydie 31.10.1964 Metz française	le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi - Nancy le diplôme d'Etat d'infirmière 09.07.1986	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmière
GAMALI EL Samson Harold 13.04.1962 Faisalabad (Pakistan) luxembourgeoise	la 'University of Karachi - Faculty of Arts' le grade de 'Bachelor of Arts' 22.12.1985	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of Arts'
GAMALI EL Samson Harold 13.04.1962 Faisalabad (Pakistan) luxembourgeoise	la 'University of the Punjab' le grade de 'Bachelor of Education in English and Pakistan Studies' 25.03.1988	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of Education in English and Pakistan Studies'
GAMALIEL Oliver 20.01.1984 Tripoli (Lybie) luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences humaines, arts et culture, mention: psychologie 10.07.2009	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en sciences humaines, arts et culture, mention: psychologie
GARCIA Nuria 30.01.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne le diplôme de maîtrise de science politique 23.10.2008	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de science politique
GARCIA CHAVEZ Luz Maria 13.03.1979 Mexico D.F. mexicaine	la 'Universidad Nacional Autónoma de México' le grade de licencié en comptabilité 11.04.2002	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en comptabilité

GARCIA DE LA FUENTE Carlos 16.11.1982 Madrid espagnole	la 'University of London - Imperial College of Science, Technology and Medicine' le grade de 'Master of Engineering with second class honours (lower division) in Aeronautical Engineering' 01.08.2005	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Engineering in Aeronautical Engineering'
GARCIA FERNANDES Marisa 18.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en droit, or. droit privé 11.09.2009	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en droit
GARCIA FERNANDES Tania 08.01.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie industrielle 12.03.2001	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
GARNIER Carole 30.07.1981 Clamart française	l'Université de Dijon le diplôme de master en sciences humaines et sociales, mention: sport et activités physiques, spécialité: entraînement et management du sport 03.01.2006	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences humaines et sociales, mention: sport et activités physiques
GARREAU Laurent 09.05.1976 Angers française	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme national de docteur en cinéma, télévision, audiovisuel 16.04.2008	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Docteur en cinéma, télévision, audiovisuel
GAUTHIER Sven 21.12.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Sportwissenschaftliches Institut' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrer' 10.09.2008	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Sportlehrer'

GAZEL Marie 21.09.1983 Thionville française	l'Université de Toulouse III le diplôme de master en sciences de la modélisation, de l'information et des systèmes, à finalité professionnelle, mention: informatique, spécialité interaction homme machine 22.11.2006	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences de la modélisation, de l'information et des systèmes, mention: informatique
GAZEL Marie 21.09.1983 Thionville française	l'Université Nancy 2 - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise en méthodes informatiques appliquées à la gestion (MIAGE) 14.02.2006	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en méthodes informatiques appliquées à la gestion
GEIB Bob 29.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducateur spécialisé 27.06.2009	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educateur spécialisé
GEIMER Roy 01.11.1975 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 01.02.2006	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Architecte
GEISLER Mark 27.06.1969 Ixelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 29.06.1994	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur commercial
GENATZY Manuel 19.09.1982 Libramont belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal, Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: gestion 22.06.2005	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier en comptabilité
GENAY Aline 28.11.1983 Luneville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy I le diplôme de licence professionnelle en gestion de la production industrielle, spécialité animateur qualité: activités tertiaires 26.10.2004	10.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Titulaire d'une licence professionnelle en gestion de la production industrielle

GENCO Olivier 14.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Technische Universität Kaiserslautern’ le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik in der Vertiefungsrichtung Energitechnik A’ 20.12.2005	08.01.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
GENGLER Nadine 06.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Universität Trier’ le ‘akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)’ 11.09.2009	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Diplom-Pädagogin’
GENNART Martin 09.09.1980 Bruxelles belge	l’Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne le diplôme d’études approfondies en droit public comparé des états européenes (grade de master-master’s degree) 14.10.2003	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d’un grade de master
GENTILE Jessica 06.04.1982 Metz française	l’Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de licence en activités physiques adaptées 01.06.2006	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d’une licence en activités physiques adaptées
GENTILI Steve 04.10.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université de Grenoble 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie internationale et globalisation 05.11.2009	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d’une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie internationale et globalisation
GEORIS Jean-Marc 06.06.1971 Malmedy belge	l’Institut Sainte-Marie - Liège le titre de gradué en comptabilité 30.06.1994	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué en comptabilité

GEORIS Pierre 02.02.1970 Bastogne belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Lambert Lombard, Liège le grade d'architecte 15.09.1995	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
GERHARDSTEIN Natalie 06.10.1981 Tiffin (Ohio) américaine	'The Ohio State University, Columbus' le grade de 'Bachelor of Arts in French and International Studies' 14.06.2009	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Arts in French and International Studies'
GERHARDSTEIN Natalie 06.10.1981 Tiffin (Ohio) américaine	'The Ohio State University, Columbus' le grade de 'Master of Business Administration' 14.06.2009	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Business Administration'
GERMAIN Coralie 14.04.1984 Verdun française	l'Académie de Nancy - Metz le diplôme d'état d'éducateur spécialisé 05.07.2005	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur spécialisé
GERMAIN Florian 19.09.1984 Toulouse française	l'Université Toulouse 1 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 17.11.2008	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
GEYLEN Peter 01.04.1972 Anvers belge	le 'Sint-Elegiusinstituut - Anvers' le titre de gradué en gestion d'entreprise 29.06.1994	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué en gestion d'entreprise

GHALEB Louis 05.12.1983 Pertuis française	l'Ecole Supérieure de Commerce et Management (ESDES), Lyon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce et Management (grade de master) 07.03.2007	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce et Management (grade de master)
GHALEB Louis 05.12.1983 Pertuis française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'études comptables et financières 17.11.2005	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
GHOLAMIANZADEH Shideh 25.04.1981 Téhéran luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de master en économie appliquée, à finalité recherche, mention: institutions et décisions, spécialité: analyse économique du droit 17.04.2007	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en économie appliquée, mention: institutions et décisions
GIACOMINI Emmanuel 02.11.1971 Villerupt française	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 19.06.2007	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educateur spécialisé
GIANATI Sandrine 01.03.1981 Gennevilliers française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Paris le diplôme d'études comptables et financières 15.11.2006	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
GIANATI Sandrine 01.03.1981 Gennevilliers française	l'Institut des Hautes Etudes Economiques et Commerciales (INSEEC) - Paris le diplôme de l'INSEEC 30.11.2004	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme de l'INSEEC

GIANATI Sandrine 01.03.1981 Gennevilliers française	la 'University of Ballarat' le grade de 'Master of Business Administration' 15.09.2004	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Business Administration'
GIBELLO Philippe 16.02.1951 Besançon française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable .06.1985	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
GIJ Géraldine 17.10.1980 Montbéliard française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention: information, communication et société, spécialité: communication territoriale et interculturalité . .2006	06.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: information, communication et société
GILBERT Maxime 01.08.1978 Charleroi belge	la Faculté Polytechnique de Mons le grade d'ingénieur civil en informatique et gestion 30.06.2001	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
GILLET Olivier 16.04.1974 Arlon belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Lambert Lombard à Liège le grade d'architecte 26.06.1998	29.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
GILLIS Patrick 19.12.1956 Sint-Joost-ten-Node belge	la 'Stedelijke Industriële Hogeschool Mechelen' le grade d'ingénieur industriel, section: électricité 30.06.1980	24.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur industriel
GILON Patrick 01.07.1962 Verviers belge	l'Institut Gramme Liège - Institut Supérieur Industriel le grade d'ingénieur industriel 25.09.1986	24.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur industriel

GILSON Emmanuelle 30.11.1988 Namur belge	la Haute Ecole de Bruxelles le grade de bachelier-éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 23.06.2009	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
GINDT Joël 21.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (Magister philosophiae - Mag. phil.) im Diplomstudium Geschichte' 11.06.2008	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magister der Philosophie'
GINDT Luc 30.06.1969 Differdange luxembourgeoise	l'Université Pierre-Mendès - Grenoble le diplôme de master en droit, économie, gestion, mention: management, spécialité: management stratégique des ressources humaines à finalité professionnelle 09.02.2009	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: management
GIRARD Mathilde 20.06.1973 Essey-les-Nancy française	la 'CERAM - Ecole Supérieure de Commerce de Nice, Sophia-Antipolis' le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice 26.09.1996	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice
GIRAUDON Marc 30.07.1968 London britannique	la 'University of London - London Business School' le grade de 'Master of Business Administration' 01.08.2002	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master of Business Administration'
GIRVAN Jonathan 22.12.1975 Schaerbeek belge	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre; Bruxelles artistique supérieur de plein exercice du troisième degré le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du troisième degré en mobilier et agencement 21.06.2002	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement

GJOKLAJ Elisabeta 22.06.1979 Durres albanaise	l'Université Polytechnique de Tirana le diplôme d'architecte 16.07.2002	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'architecte
GJOKLAJ Elisabeta 22.06.1979 Durres albanaise	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Master of Human Settlements' 05.07.2007	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Human Settlements'
GJOKLAJ Elisabeta 22.06.1979 Durres albanaise	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Master of Urbanism and Strategic Planning' 11.09.2008	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Urbanism and Strategic Planning'
GLÖCKNER Mario Karlheinz 05.06.1975 Gelnhausen allemande	la 'Sacred Heart University - Connecticut - College of Business' le grade de 'Master of Business Administration' 31.12.2004	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Business Administration'
GLOD David 29.12.1979 Ettelbruck luxembourgeoise	'The University of Leeds' le grade de 'Master of Research in Physics of Earth and Atmosphere' 24.11.2004	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Research in Physics of Earth and Atmosphere'
GOBBER Armand 25.04.1956 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg I le diplôme de maîtrise ès-sciences économiques, mention: économie d'entreprise .09.1981	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise ès-sciences économiques
GÖBEL Udo 12.06.1968 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 30.11.1995	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Kaufmann'

GODARD Elie 20.09.1951 Namur belge	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le titre d'ingénieur diplômé par l'Etat, spécialité: bâtiment et travaux publics (grade de master - master's degree) 04.06.2009	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
GODEFROID Michel 17.01.1967 Mellet belge	la Faculté Polytechnique de Mons le grade d'ingénieur civil en informatique et gestion 25.09.1993	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur civil en informatique et gestion
GOEDERT Catherine 04.12.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg visuels le diplôme de maîtrise dans le domaine: langages, cultures et sociétés, mention: arts: arts visuels 19.06.2008	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: arts: arts
GOEDERT Laurent 04.02.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité recherche, mention: histoire, spécialité: histoire militaire, défense et politiques de sécurité 26.03.2009	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Master en sciences humaines et sociales, mention: histoire
GOEDERT Tom 19.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik, in der Vertiefungsrichtung Energietechnik A' 15.02.2008	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
GOELFF Catherine 25.02.1983 Libramont-Chevigny belge	la Haute Ecole Robert Schuman, Libramont le grade de bachelière en logopédie 09.09.2005	14.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelière en logopédie

GOELFF Catherine 25.02.1983 Libramont-Chevigny belge	la Haute Ecole Albert Jacquard, Namur le grade de diplômée en spécialisation en psychomotricité 26.06.2006	14.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômée en spécialisation en psychomotricité
GOERGEN David 03.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Bachelor of Science (B.Sc.) im Fach Informatik' 08.09.2008	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Science im Fach Informatik'
GOERGEN Jo-David 07.03.1981 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 25.06.2007	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
GOERGEN Jo-David 07.03.1981 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire 12.09.2008	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire
GOERGEN Laurent 26.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre de 'Doktor der Mathematik' 14.08.2007	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Doktor der Mathematik'
GOETSCHALCKX Barbara 01.07.1960 Luxembourg belge	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de licencié en éducation physique 21.09.1990	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée en éducation physique

GOETZ Jessica 21.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en informatique, sciences cognitives et applications, à finalité professionnelle, mention: sciences de la cognition et applications spécialité: sciences cognitives 18.09.2009	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en informatique, sciences cognitives et applications, mention: sciences de la cognition et applications
GOFFOY Alain 09.08.1977 Liège belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section: construction, option: géomètre 02.07.1999	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur industriel
GOLDAU Olivier 20.01.1969 Wesel allemande	'Die Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Ingenieur (Studiengang Physikalische Ingenieurwissenschaft)' 20.07.1993	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
GOLONKO Barbara 19.05.1979 Hajnowka polonaise	l'Université de Technologie de Wroclaw le diplôme de magistère ingénieur dans le domaine de la chimie et la technologie des polymères 11.07.2008	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Magistère ingénieur en chimie et la technologie des polymères
GOLOVKO Marina 11.01.1961 Vacija lettone	l'Institut Polytechnique de Riga la qualification d'ingénieur-électromécanicien, spécialisation: machines électriques 17.06.1983	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur-électromécanicien
GOMES ALVES Sandrina 21.07.1985 Luxembourg portugaise	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 19.06.2008	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif

GOMES CHANTRE Odair José 03.09.1976 Cap Vert portugaise	l'Institut Militaire les Pupilos do Exército (IMPE), Lisbonne le diplôme de 'bacharel en ingénierie mécanique' 16.09.1998	22.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bacharel en ingénierie mécanique'
GOMES SERODIO Roberto 28.11.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie 19.10.2007	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie
GOMES VAZ ALMEIDA Nelly 20.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en lettres et sciences humaines, mention: langues étrangères appliquées, spécialité: allemand, anglais 24.10.2008	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en lettres et sciences humaines, mention: langues étrangères appliquées
GONCALVES Elisabeth 15.11.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 26.06.2009	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Educatrice spécialisée
GONçALVES DOS SANTOS Jocélia Marina 06.09.1980 Milheiros de Poiares portugaise	la 'Universidade do Porto' le grade de 'licenciado em arquitectura' 17.02.2005	02.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
GONSER Yvonne 06.05.1976 Nagold allemande	la 'Fachhochschule Augsburg - Hochschule für Technik, Wirtschaft, Gestaltung (University of Applied Sciences)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Architektur' 29.07.2004	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Architecte

GONZALES Alexandra 17.01.1977 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité: italien 26.01.2000	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en langues, lettres et civilisations étrangères
GONZALES Alexandra 17.01.1977 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en langues, lettres et civilisations étrangères, spécialité: italien 26.01.2000	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en langues, lettres et civilisations étrangères
GOOSSE Françoise 03.10.1967 Bastogne belge	l'Ecole Supérieure des Affaires - Namur le titre de post-graduat en expertise comptable et fiscale 06.09.2008	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un post-graduat en expertise comptable et fiscale
GOOSSE Françoise 03.10.1967 Bastogne belge	l'Ecole Supérieure des Affaires - Namur le titre de gradué en comptabilité 01.09.2008	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Graduée en comptabilité
GÖRGEN Simon 10.09.1984 Trier allemande	la 'Universität Koblenz - Landau' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge (Dipl.-Päd.)' 27.04.2009	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Pädagoge'
GORGES Carolin 09.09.1982 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 17.12.2008	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologin'

GOTTAL Christian 22.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise . .2003	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise
GOTTAL Christian 22.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de licence de sciences économiques, mention: monnaie et finance . .2005	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence de sciences économiques, mention: monnaie et finance
GOUVEIA Luciana 04.04.1986 Loriga luxembourgeoise	la 'Universidade de Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em línguas, literaturas e culturas: variante em artes e culturas comparadas' 13.07.2009	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em línguas, literaturas e culturas'
GOUVEIA NEVES Helena Sofia 30.10.1978 Portugal portugaise	le 'Instituto Piaget - Campus Universitário de Viseu - Escola Superior de Educação Jean Piaget, Viseu' le grade de 'Bacharelato em Nutrição Humana Social et Escolar' 03.02.2004	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'Bacharelato em Nutrição Humana Social et Escolar'
GOUVEIA PAIXAO Elsa 23.10.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale - Implantation Mirwart le grade d'éducatrice spécialisée 15.10.2007	15.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Educatrice spécialisée
GRABOWSKI Bettina 06.02.1967 Bielefeld allemande	la 'Fachhochschule Düsseldorf' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirtin (FH)' 24.09.1992	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'

GRAF Gilbert 15.02.1957 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion le diplôme de master européen en médiation (master of advanced studies) .03.2009	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master européen en médiation
GRAFFART Philippe 29.11.1973 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade de licencié en administration des affaires 19.09.1997	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en administration des affaires
GRAÏSSA Mostafa 26.01.1964 Kenitra française	le Ministère de l'Education Nationale - Académie de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine le diplôme d'études supérieures spécialisées en méthodes de construction industrie et bâtiment 24.06.1988	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en méthodes de construction industrie et bâtiment
GRAJDEAN Lilia 19.10.1979 Prisib française	l'Académie d'Etudes Economiques de Moldova le diplôme de licence en économie, spécialité: management, spécialisation: management de la firme 27.06.2001	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en économie
GRANDJEAN Annick 01.06.1969 Stavelot belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade d'ingénieur commercial 04.07.1992	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur commercial
GRANDJEAN Natacha 19.02.1985 Thionville française	l'Académie de Nancy-Metz le brevet de technicien supérieur en management des unités commerciales 27.06.2006	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en management des unités commerciales

GRANER Brigitte 30.01.1960 Bergisch Gladbach allemande	la 'State University of Plovdiv 'Paissii Hilendarski' - European Faculty' le diplôme de 'engineer (civil engineering)' 17.11.1995	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
GRASDEPOT Olivier 08.07.1973 Senlis française	l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz, spécialité: travaux de la construction 10.09.1997	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
GRAUR Alexandra Trofimovna 01.05.1963 Ghidighitch (MOL) luxembourgeoise	l'Université Technique de Moldavie - Faculté d'Industrie Légère la qualification d'ingénieur modéliste diplômé, profil: technologie de l'industrie légère, spécialité: modelage et technologie de la fabrication des tissus 26.06.1997	17.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur modéliste
GREATHOUSE Stefani Dawne 11.01.1987 Marietta, Ohio américaine	'The Ohio University' le grade de 'Bachelor of Specialized Studies' 21.03.2009	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Specialized Studies'
GRECO Florence 02.08.1971 Meulan française	l'Université de Paris-Dauphine le diplôme de maîtrise en ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance .09.1996	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance
GREGGIO Flavia Maria 30.06.1982 São Paulo italienne/brésilienn	la 'Universidade de São Paulo - Instituto de Matemática e Estatística' le grade de 'Bacharelado em Ciência da Computação' 14.04.2004	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bacharelado em Ciência da Computação'

GREGORIC BEDNARICH Erika 05.05.1975 Postojna slovène	la 'Università degli Studi di Udine' le diplôme de 'laurea in economia bancaria' 18.07.2002	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une 'laurea in economia bancaria'
GREIS Philippe 23.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 13.09.2007	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en sciences économiques
GREIS Yves 21.11.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 28.01.2009	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Kaufmann'
GREISCH Anne 19.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le grade d'éducatrice spécialisée 26.10.2007	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educatrice spécialisée
GRELL Karl-Heinz 01.02.1963 Koblenz allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' 14.06.1993	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Architecte
GRETHEN Anne 13.07.1978 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en éducation physique 30.06.2004	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licenciée en éducation physique
GREZAULT Nicolas Charles 19.04.1982 Uccle belge	le 'Buckinghamshire Chiltern University College' le grade de 'Bachelor of Arts in Sports Management&Football Studies' 21.06.2007	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts in Sports&Football Studies'

GRIECO Salvatore 21.07.1974 Metz française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique, mention: conception fabrication mécanique assistées par ordinateur, option: ingénierie 08.07.1999	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique
GRIMM Stefan 26.02.1972 Bremerhaven allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagoge Fachhochschule- (Dipl.-Soz. Päd. (FH))' 11.12.2000	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Sozialpädagoge (FH)'
GROB Mireille 17.02.1980 Algrange française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en conception et mise en œuvre de projets culturels 07.04.2005	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en conception et mise en œuvre de projets culturels
GROBEN Christiane 21.10.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de pharmacien 06.09.1996	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Pharmacien
GROFF Olivier 03.05.1982 luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 04.07.2007	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
GROFF Olivier 03.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence dans le domaine sciences, mention: économie-gestion 02.10.2006	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en sciences, mention: économie-gestion

GROLL Delphine 16.05.1983 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 09.09.2008	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
GROND Sandy 18.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Soiale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 21.10.2009	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
GROSBUSCH Virginie 29.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	les Cours pour Educateurs en Fonction, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 28.06.2008	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée
GROTH Corinna 18.06.1980 Berlin allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium in den Fächern Französische Philologie, Spanische Philologie, Rechtswissenschaft' 07.07.2008	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magistra Artium'
GROTZ Fränky 13.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture, spécialité: expertise et médiation culturelle . .2006	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture
GROTZ Fränky 13.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en arts du spectacle, mention: études cinématographiques et audiovisuelles . .2005	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise en arts du spectacle, mention: études cinématographiques et audiovisuelles

GROß Gabriele 18.01.1960 Eppelborn allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) in dem Studiengang Organisation, Datenverarbeitung, Wirtschaftsinformatik' 08.07.1983	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
GRUBER Gerald 29.01.1959 Ludwigshafen allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 10.05.1984	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
GRÜGER Mechthild 19.02.1956 Fulda allemande	la 'Katholische Fachhochschule für Sozialwesen (Sozialarbeit und Sozialpädagogik), Saarbrücken le 'Hochschulgrad Diplom-Sozialarbeiter/Sozialpädagoge' 09.12.1987	08.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Sozialarbeiter/Sozialpädagoge (FH)'
GRUN Martine 19.03.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Francisco Ferrer - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières (révisorat et expertise comptable) 26.06.2001	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières
GRUSLIN Steve 15.02.1983 Messancy belge	l'Université de Liège le grade de Master complémentaire en gestion des risques naturels 09.09.2008	17.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Master complémentaire en gestion des risques naturels
GRUSLIN Steve 15.02.1983 Messancy belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil géologue 29.06.2007	17.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur

GUDNASON Jon 28.03.1979 Reykjavik islandaise	la 'Reykjavic University' le grade de 'Bachelor of Science in Computer Science, minor: Business' 12.06.2004	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Science in Computer Science'
GUEDES Sonia 20.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 18.06.2007	16.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educateur spécialisé
GUEMO YEMTE Hélène 01.02.1979 Yaoundé luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence professionnelle en systèmes informatiques et logiciels, spécialité: métiers du web et du commerce électronique, dans le domaine sciences et technologies 10.09.2008	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence professionnelle dans le domaine sciences et technologies, mention: systèmes informatiques et logiciels
GUENAN Bruno 23.02.1975 Poitiers française	l'Université Paris VIII le diplôme de maîtrise de sciences et techniques, spécialité: information et communication, spécialisation: hyperdocuments multimédias . .1998	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques en information et communication
GUENAN Bruno 23.02.1975 Poitiers française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie du multimédia (grade de mastaire) . .1999	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un grade de mastaire

GUENOT Diana 07.01.1988 Mont-St-Martin française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme universitaire de technologie, spécialité: gestion des entreprises et des administrations, option: petites et moyennes organisations 06.03.2009	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme universitaire de technologie en gestion des entreprises et des administrations
GUIRSCH Christelle 30.04.1987 Libramont belge	la Haute Ecole Robert Schuman, Virton le grade de bachelier professionnalisant en éducateur, option: éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif 23.06.2009	03.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
GÜLTEKIN Onur 31.10.1983 Igdir (TR) turque	la 'Eskisehir Osmangazi University' le 'Graduate Diploma in Industrial Engineering' 10.09.2007	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un 'Graduate Diploma in Industrial Engineering'
GUNCKEL HERNANDEZ Charly Alberto 28.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en construction, finalité: bâtiment 23.06.2004	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué en construction
GUTIERREZ-RUIZ Manuel 11.07.1963 Verviers espagnole	l'Institut Sainte-Marie - Liège le titre de gradué en commerce 12.09.1984	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Gradué en commerce
GÜVEL Zeynep 29.06.1969 Istanbul turque	l'Université du Bosphore - Istanbul le diplôme de licence en sociologie 08.07.1993	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en sociologie

GUY Nancy 18.09.1980 Bruges (F) française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des systèmes et innovation (grade de master - master's degree) 28.06.2006	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un grade de master
GYÖRFI Rita 09.11.1983 Szekszard hongroise	la 'Budapest Business School - Faculty of International Management and Business' la qualification de 'Economist in International Communication Programme, specialising in Export-import Management' 23.01.2006	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Economist in International Communication Programme'
HAAG Serge 03.05.1966 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr. phil.)' 26.05.2009	24.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Doktor der Philosophie'
HAAS Isabelle 25.05.1981 Liège luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 25.06.2005	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
HAAS Michel 10.08.1981 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée 24.07.2007	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée
HAAS Tom 17.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique - Malakoff le diplôme de statisticien économiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique 24.09.2008	08.06.2009 09.06.2009 16.06.200	Titulaire d'un diplôme de statisticien économique de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique

HAAS Tom 17.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de master en économie, à finalité recherche, mention: économie internationale, spécialité: économie internationale, développement, transition 19.11.2008	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en économie, mention: économie internationale
HABERECHT Ruth 07.02.1967 Hamburg allemande	la 'Fachhochschule Hamburg' le 'akademischer Grad Diplom-Designerin, Studiengang: Textil-, Mode- und Kostümdesign, Richtung: Textildesign' 17.03.1995	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Designerin'
HABERMANN Stephanie 11.11.1979 Darmstadt allemande	la 'Fachhochschule Darmstadt - University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Bachelor of Science in Computer Science (B.Sc.)' 27.02.2004	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of Science in Computer Science'
HADZIC Ermin 30.03.1984 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité recherche, mention: vie et santé, spécialité: biologie moléculaire et structurale 22.06.2009	27.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences, mention: vie et santé
HAGEN Pia 30.09.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) im 1.Hauptfach Germanistik, 2.Hauptfach Französische Philologie' 10.07.2009	21.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magistra Artium'
HAISMANN Aurélie 11.05.1982 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études approfondies en littérature et spiritualité: éthique et esthétique de l'écriture (grade de master - master's degree) . .2005	18.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un grade de master

HALAVATYI Aliaksandr 05.03.1985 Minsk biélorusse	la 'Belarusian State University' le grade de 'Master of Physical and Mathematical Sciences in speciality Radiophysics' 20.06.2008	09.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	'Master of Physical and Mathematical Sciences'
HALTÉ Pierre 20.03.1983 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, àfinalité recherche, mention: sciences du langage et didactique des langues 30.09.2009	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: sciences du langage et didactique des langues
HAMDANA Chedli 21.04.1976 Mulhouse française	l'Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise d'administration économique et sociale, mention: administration et gestion des entreprises . .2001	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale
HAMEN René 25.05.1965 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Nancy I le diplôme de maîtrise en électronique électrotechnique et automatique 02.05.1994	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en électronique électrotechnique et automatique
HAMES Delphine 01.03.1982 (anglais/allemand) Arlon belge	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Woluwe-Saint-Lambert le grade de licencié traducteur, option: traduction multidisciplinaire 01.07.2005	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licenciée traducteur
HAMORI Xavier 06.05.1975 Arlon belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en gestion de l'entreprise 04.07.2001	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en gestion de l'entreprise

HAMOUTA Yamina 22.06.1975 Menaa (Algérie) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en sociologie 29.01.1999	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en sociologie
HAMOUTA Yamina 22.06.1975 Menaa (Algérie) française	le Ministère de l'Educationa Nationale - Nancy le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé 31.08.2007	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
HANFF Didier 27.10.1985 Arlon belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Arlon le grade de Master en sciences de l'ingénieur industriel, section: industrie, orientation: mécanique 25.06.2009	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences de l'ingénieur industriel
HANON Arnaud 19.07.1970 Charleroi belge	l'Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en arts plastiques 25.06.1996	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Gradué en arts plastiques
HANSEN Henri 23.06.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Doktor der Naturwissenschaften (Dr. rer. nat.)' 31.08.2005	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Doktor der Naturwissenschaften'
HANSEN Henri 23.06.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker (Dipl.-Phys.)' 19.06.2000	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Physiker'
HANSEN Hervé 03.07.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Oxford' le grade de 'Bachelor of Arts in Philosophy, Politics and Economics' 07.06.2008	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Arts in Philosophy, Politics and Economics'

HANSEN Mike 19.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en lettres et langues, mention: langues étrangères appliquées, spécialité: allemand, anglais 02.07.2007	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en lettres et langues, mention: langues étrangères appliquées
HANSEN Mike 19.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Liverpool John Moores University' le grade de 'Master of Arts in European Studies and International Business' 11.11.2008	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Arts in European Studies and International Business'
HAPP Christian 13.01.1983 Attendorn allemande	la 'Philipps-Universität Marburg - Fachbereich Psychologie' le 'akademischer Grad eines Diplom-Psychologen' 21.04.2009	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Psychologe'
HARLES Guy 21.06.1970 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.07.2008	23.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Business Administration'
HARTMAN Nathalie 29.08.1984 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal, Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: gestion 22.06.2005	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier en comptabilité
HARTUNG Alexandra 06.09.1972 Hirschaid allemande	la 'Fachhochschule Nürtingen' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Fachhochschule) - Dipl.-Ing. (FH)- in der Fachrichtung Landespflege' 19.02.1999	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieurin (FH)'

HATEM Roksan 17.04.1986 Istanbul turque	l'Université Strasbourg III le diplôme de licence en management, mention: administration économique et sociale obtenue en équivalence en application de la convention entre la faculté de droit et l'E.M. Strasbourg 15.12.2008	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en management, mention: administration économique et sociale obtenue en équivalence en application de la convention entre la faculté de droit et l'E.M. Strasbourg
HAUN Pia 07.05.1964 Aachen allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 09.05.1990	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
HAUSEN Patrick 31.07.1971 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 30.08.1999	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
HAUXWELL Simon 06.06.1959 Singapur britannique	la 'IFS School of Finance' le grade d'associateship .04.1986	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un grade d'associateship
HAUXWELL Simon 06.06.1959 Singapur britannique	'The University of Chicago' le grade de 'Master of Business Administration' 17.03.2000	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Business Administration'
HAVET Julien 18.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en civilisations, lettres et langues à finalité recherche, mention: géographie, spécialité: paysage, patrimoine et contraintes naturelles 18.01.2008	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en civilisations, lettres et langues, mention: géographie

HAVET René 23.11.1950 Thiaut française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort 14.11.1973	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
HAZEL Robert Spencer 16.12.1966 Consett britannique	la 'University of Newcastle upon Tyne' le grade de 'Master of Arts in Applied Linguistics and Teaching English to Speakers of other Languages' 13.11.2008	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Arts in Applied Linguistics and Teaching English to Speakers of other Languages'
HECK Dieter 19.08.1960 Rocherath belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en sciences chimiques 30.09.1983	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en sciences chimiques
HECK Dieter 19.08.1960 Rocherath belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en océanologie 19.07.1984	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en océanologie
HEGGEMEIER Friedrich 04.11.1957 Varl allemande	la 'Universität Göttingen' le 'Hochschulgrad Diplom-Agraringenieur (Dipl.-Ing.-agr.), Studienrichtung: Wirtschafts- und Sozialwissenschaften des Landbaus' 16.10.1986	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Agraringenieur'
HEIN Thomas 30.03.1984 Wittlich allemande	la 'Europa Fachhochschule Fresenius - University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts (BA) im Studiengang Business Administration' 25.08.2008	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Arts (BA) in Business Administration'

HEINEN Max 09.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Sozial- und Wirtschaftswissen-schaften (Magister rerum socialium oeconomicarumque) - Mag. rer. soc. oec. im Diplomstudium Betriebswirtschaft' 26.06.2008	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'
HEINEN Silke 29.11.1974 Trèves allemande	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) in den Prüfungsfächern: Medienwissenschaft (Hauptfach), Soziologie (1.Nebenfach) und Anglistische Literaturwissenschaft (2.Nebenfach)' 12.10.2008	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Magistra Artium'
HEINESCH Daniel 29.03.1982 Dudelange luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)' 27.03.2009	02.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Informatiker'
HEINRICH Stefan Matthias 21.09.1963 Ravensburg allemande	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 28.02.1992	26.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
HEINZE Tanja 19.01.1980 Hamburg allemande	la 'universität Viadrina Frankfurt (Oder)' le 'akademischer Grad Master of Science (International Business Administration) (M.Sc.)' 25.10.2005	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science International Business Administration'
HEISCHBOURG Claude 06.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Hochschule Mannheim' le grade de 'Bachelor of Science (BSc) in Computer Science' 27.03.2007	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of Science in Computer Science'

HEISCHBOURG Claude 06.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Hochschule Mannheim’ le grade de ‘Master of Science (MSc) in Computer Science’ 31.10.2008	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	‘Master of Science in Computer Science’
HELF André 18.11.1966 Essen allemande	la ‘Universität Bremen’ le ‘Grad eines Doktors der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften (Dr.rer.pol.)’ 23.09.2004	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Doktor der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften’
HELT Nathalie 25.09.1986 Soisy-sous-Montmorency française	l’Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III le diplôme de maîtrise, domaine langues, lettres, arts, sociétés contemporaines, mention: langues étrangères appliquées, spécialité: langues et affaires économiques internationales, spécialisation: anglais 13.12.2008	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d’une maîtrise en langues, lettres, arts, sociétés contemporaines, mention: langues étrangères appliquées
HELVADJIAN Thierry 05.09.1969 Marseille française	l’Université de Paris VI (Pierre et Marie Curie) le diplôme d’Etat de docteur en médecine 15.12.1999	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d’un diplôme d’Etat de docteur en médecine
HELVADJIAN Thierry 05.09.1969 Marseille française	l’Université de Paris VI (Pierre et Marie Curie) le diplôme d’études spécialisées d’hématologie 15.12.1999	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d’un diplôme d’études spécialisées d’hématologie
HEMMER Magalie 10.10.1984 Thionville française	l’Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité psychologie clinique et psychopathologie 11.09.2009	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences psychologiques

HEMPEL Gilles 01.07.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Universität Wien’ le ‘akademischer Grad Bakkalaureus der Philosophie (Bakk. Phil.), Studienrichtung: Soziologie (geistes- und kulturwiss. Studienrichtung’ 01.02.2007	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	‘Bakkalaureus der Philosophie’
HENGEN Marc-Philippe 13.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Technische Universität Kaiserslautern’ le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik im Studienmodell Mechatronik’ 13.03.2009	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
HENKEL Lutz 19.02.1964 Spellen allemande	la ‘Technische Universität Clausthal’ le ‘Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im wissenschaftlichen Studiengang Verfahrenstechnik’ 30.06.1998	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
HENKES Juliane 06.08.1985 Sankt Vith belge	l’Institut Supérieur d’Enseignement Libre Liégeois - ISELL le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 28.06.2007	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
HENNICO Romain 24.03.1962 Dudelange luxembourgeoise	l’Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en arts plastiques 13.06.1985	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Gradué en arts plastiques
HENNING Wiebke 17.02.1981 Nienburg/Weser allemande	‘Die Philosophische Fakultät der Universität zu Köln’ le ‘Grad einer Magistra Artium im Hauptfach: Philosophie, Nebenfächer: Musikwissenschaft und Englische Philologie’ 29.06.2007	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Magistra Artium’

HENRICHE Bernard 28.09.1958 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Arlon le grade d'ingénieur industriel 26.06.1981	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur industriel
HENRICHE Bernard 28.09.1958 Arlon belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Lucien Cooremans - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 12.12.1984	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur commercial
HENRICY Deborah 26.01.1987 Luxembourg belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée 12.09.2009	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences psychologiques
HENRY Florence 28.03.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Hôtelière de Lausanne le diplôme d'études supérieures en hôtellerie et restauration 12.07.1997	21.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en hôtellerie et restauration
HENRY Vania 19.05.1970 Ravenna (USA) belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 30.09.1993	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières
HENTZEN Mireille 05.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 18.11.2008	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Psychologin'
HERLING Joëlle 14.01.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag. phil.) im Diplomstudium Pädagogik: StudienzweigIntegrative Pädagogik/Psychosoziale Arbeit' 30.10.2009	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magistra der Philosophie'

HERMANN Françoise 06.03.1957 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Nancy II le diplôme de licence en histoire 20.03.1981	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en histoire
HERMANN Françoise 06.03.1957 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Paris VIII-Saint-Denis le diplôme de maîtrise en histoire 30.05.1984	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en histoire
HERNANDEZ BARRANCOS Silvia 29.03.1983 Murcia espagnole	la 'Universidad de Murcia' le diplôme de licenciée en droit 07.07.2008	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Licenciée en droit
HERR Jeff 03.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Zuid Nederlandse Hogeschool voor Muziek - Maastricht/Tilburg' le 'Postgraduate diploma in Music, major: Drums Jazz' 25.08.2008	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un 'Postgraduate diploma in Music'
HERRENSCHMIDT Julie 01.07.1981 Strasbourg française	l'Université Paris 5 le diplôme de master psychologie, à finalité professionnelle, spécialité: psychologie clinique et psychopathologie 07.07.2008	13.01.2008 03.03.2009 10.03.2009	Master en psychologie : psychologie clinique et psychopathologie
HERRY Elisabeth 26.09.1981 Arlon belge	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart - Enseignement de Promotion Sociale le grade d'éducatrice spécialisée 22.10.2007	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Educatrice spécialisée

HERSSENS Guy 09.04.1957 Mortsel belge	la 'Universiteit Antwerpen - Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius te Antwerpen' le grade d'ingénieur commercial 31.01.1983	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur commercial
HERTGES Luc 27.04.1973 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Master of Arts (M.A.) im weiterbildenden Master-Fernstudiengang Schulmanagement' 05.11.2008	29.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Arts Schulmanagement'
HERTOGS Frédéric 25.05.1963 Ixelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 27.06.1986	04.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
HEUERTZ Jennifer 13.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Ministerium für Kultus, Jugend und Sport Baden-Württemburg - Landeslehrerprüfungsamt - Freiburg' la 'Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Grund- und Hauptschulen mit Schwerpunkt Grundschule' 15.07.2009	20.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Grund- und Hauptschulen'
HEUSBOURG Dany 07.11.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Technische Informatik' 05.08.2009	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
HEUSCHLING Patrick 01.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut des Hautes Etudes des Communications SocialesEcole - Haute Galilée - Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée, section: relations publiques 28.06.2003	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en communication appliquée

HEVER Xavier 19.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de docteur de l'Université, en aspects moléculaires et cellulaires de la biologie 11.02.2009	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Docteur de l'Université en aspects moléculaires et cellulaires de la biologie
HEVER Xavier 19.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de maîtrise de biochimie 05.01.2005	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de biochimie
HEVER Xavier 19.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme d'études approfondies en microbiologie, enzymologie, nutrition: aspects moléculaires et cellulaires (grade de master - master's degree) 24.11.2005	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un grade de master
HIELSCHER Kathleen 05.10.1979 Berlin allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium in den Fächern: Französische Kulturwissenschaft und Interkulturelle Kommunikation, Französische Philologie, Sozialpsychologie' 07.04.2008	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Magistra Artium'
HILBERT Armand 05.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg 2 le diplôme de licence en langages, cultures et sociétés, mention: sciences sociales 04.06.2008	24.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en langages, cultures et sociétés, mention: sciences sociales
HILBERT Jérôme 27.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en sciences à finalité professionnelle, mention: informatique, spécialité: systèmes embarqués 15.09.2009	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences, mention: informatique

HILBERT Marc 28.11.1959 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 17.02.1986	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
HILGER Aude 22.06.1982 Messancy belge	l'Université de Liège le grade de licencié en criminologie 14.09.2006	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en criminologie
HILGER Aude 22.06.1982 Messancy belge	la Haute Ecole Léon Eli Troclet - Jemeppe s/Meuse le titre de gradué en droit 24.06.2003	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Graduée en droit
HILGER Claude 07.04.1963 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en éducation physique 08.09.1986	24.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié en éducation physique
HINGER Stéphanie 03.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Toulouse III le diplôme de licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: ingénierie 08.10.2007	12.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: ingénierie
HINTERMANN Simon 12.09.1981 Lausanne suisse	la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale - Yverdon-les-Bains le diplôme d'ingénieur HES en informatique, orientation: logiciel 13.02.2009	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur HES en informatique
HINTERSCHEID Isabelle 19.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse le diplôme en pédagogie curative clinique et éducation spécialisée 05.04.2008	02.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme en pédagogie curative clinique et éducation spécialisée

HIPPERT	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg'	08.04.2009	'Diplom-Pädagogin'
Surya			
02.11.1982	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	21.04.2009	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.11.2008	28.04.2009	
HO	la 'University of Calcutta'	10.06.2009	'Bachelor of Arts in Political Science'
Mary			
27.01.1972	le grade de 'Bachelor of Arts in Political Science'	14.07.2009	
Kolkata			
indienne	17.04.1995	21.07.2009	
HO	'The University of Sheffield'	27.10.2009	'Bachelor of Laws'
Yean Lee			
25.12.1983	le grade de 'Bachelor of Laws'	10.11.2009	
Kuala Lumpur			
malaisienne	06.09.2004	17.11.2009	
HOBEN	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München'	09.01.2009	'Diplom-Physiker'
Ralf			
18.04.1962	le 'akademischer Grad Diplom-Physiker (Univ.)'	13.01.2009	
Wissen			
allemande	29.05.1989	20.01.2009	
HOCHSCHEIDT	la 'Universität Kaiserslautern'	30.01.2009	Ingénieur
Axel			
24.05.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen'	03.03.2009	
Trèves			
allemande	27.05.1999	10.03.2009	
HOFFMANN	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	20.07.2009	Ingénieure physicienne
Annick			
18.06.1983	le diplôme de 'Master of Science MSc en Physique - Ingénieure physicienne (ing.phys.dipl.EPF)'	15.09.2009	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.02.2009	22.09.2009	
HOFFMANN	la 'Fachhochschule des Saarlandes'	15.01.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
Dieter			
28.12.1961	le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirtsch.Ing.)'	03.03.2009	
Saarlouis			
allemande	28.03.1991	10.03.2009	

HOFFMANN Jerry 24.02.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de chimie 11.07.2003	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de chimie
HOFFMANN Patrick 09.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Entsorgungsingenieurwesen' 05.02.2009	20.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
HOFFMANN René 15.06.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, orientation: communication, information et journalisme 21.10.1999	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en information et communication
HOFFMANN Samuel 17.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 4 le diplôme de maîtrise dans le domaine humanités, mention: archéologie et histoire de l'art, spécialité: archéologie 21.11.2008	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine humanités, mention: archéologie et histoire de l'art
HOLCHER Joseph 23.03.1969 Differdange luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction- Liège le grade d'éducateur spécialisé 18.09.2002	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Educateur spécialisé
HOLLYWOOD Martin 21.09.1972 St Helier irlandaise	'The Open University' le grade de 'Bachelor of Laws (Honours)' 31.12.2004	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Laws'

HOMBÜCHER Cordula 11.10.1958 Mülheim an der Rhur allemande	la ‘Katholische Fachhochschule Nordrhein-Westfalen’ le ‘akademischer Grad Diplom-Religionspädagogin’ 10.01.1984	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Diplom-Religionspädagogin’
HOMBÜCHER Cordula 11.10.1958 Mülheim an der Rhur allemande	la ‘Universität Gesamthochschule Essen’ le ‘akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.) im Diplomstudiengang Erziehungswissenschaft’ 23.11.1992	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Diplom-Pädagogin’
HOMEL Jean-Luc 02.11.1960 Jamoigne belge	l’Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 12.09.1984	17.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences économiques
HORMAN Eddy 17.08.1968 Bastogne belge	l’Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d’ingénieur industriel, section construction 03.07.1992	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur industriel
HORNICK Maryse 26.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité psychologie clinique et psychopathologie 11.09.2009	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences psychologiques
HORNICK Pitt 10.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Johannes Gutenberg-Universität - Mainz - Institut für Sportwissenschaft’ le ‘akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftler’ 29.05.2009	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Diplom-Sportwissenschaftler’
HORNICK Stephanie 20.10.1983 Niederkorn luxembourgeoise	l’Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d’Arlon - Institut des Cadreset de Promotion Sociale, Mirwart le grade d’éducatrice spécialisée 28.08.2009	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educatrice spécialisée

HOTICO Oana 28.03.1977 Borsa (Roumanie) belge	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducateur spécialisé 23.09.2009	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Educateur spécialisé
HOUBEN Thierry 23.06.1951 Liège belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade d'ingénieur commercial 15.07.1975	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur commercial
HOUEL Frédérique 28.12.1968 Epinal française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à Paris le diplôme d'études comptables et financières 13.04.1994	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
HOURSCHT François Jean Charles 13.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Bingen' le 'akademischer Grad Master of Science (M.Sc.) im Studiengang Energie-, Gebäude- und Umweltmanagement' 14.01.2009	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Science'
HU Yanmin 25.06.1984 Yuyao chinoise	la 'Renmine University of China' le grade de 'Bachelor of Economics, major: finance' 13.06.2007	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Economics'
HUBERT Lydia 25.10.1984 Saarburg allemande	la 'Katholische Fachhochschule Freiburg' le grade de 'Bachelor of Arts (B.A.) im Studiengang Soziale Arbeit' 23.03.2009	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts Soziale Arbeit'

HUSZÁR Katalin 29.11.1975 Medgyesháza hongroise	l'Ecole Supérieure pour la Formation d'Instituteurs Primaires de Budapest la qualification de pédagogue en établissement scolaire maternel 11.06.1998	24.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme de pédagogue en établissement scolaire maternel
ICHAOUI Lofti 30.04.1979 Kasserine tunisienne	la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Nabeul le diplôme de maîtrise en marketing 13.07.2006	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en marketing
IDRIS Mohamed Ahmed 01.12.1960 Djibouti française	l'Institut National Polytechnique de Grenoble le diplôme de docteur de l'Institut National Polytechnique de Grenoble en énergétique physique 19.10.1993	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Docteur de l'Institut National Polytechnique de Grenoble en énergétique physique
IGNATIO Guillaume 15.01.1981 Nancy française	l'Université Henri Poincaré - Nancy I - Ecole Supérieure des Sciences etTechnologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN) le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (grade de master - master's degree) 05.03.2004	20.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
IGUERB Ourida 27.05.1971 Tizi-Ouzou belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté des Sciences Appliquées le grade de docteur en sciences appliquées 13.07.2006	17.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Docteur en sciences appliquées
IHRY Isabelle 02.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 11.07.2005	09.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Pädagogin'

ILLI - JACOB Jean-Luc 26.05.1965 Forbach française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences du management dans le domaine droit. Économie, sciences du management, mention: gestion financière, spécialité: contrôle de gestion & audit interne 15.07.2008	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: gestion financière
ILLI - JACOB Jean-Luc 26.05.1965 Forbach française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit, économie, sciences du management, à finalité professionnelle, mention: gestion financière, spécialité: audit et contrôle de gestion 26.10.2009	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en droit, économie, sciences du management, mention: gestion financière
IMJOUDEN Lahoucine 01.05.1979 Ait Erekha Tiznit marocaine	l'Université Ibn Zahr - Faculté de Lettres et des Sciences Humaines, Agadir le diplôme de licence en lettres et sciences humaines, branche: études islamiques .05.2004	22.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en lettres et sciences humaines
INEMEK Aydin 01.01.1967 Fatsa/Ordu (Tur) turque	la 'Dokuz Eylül University - Institute of Social Sciences' le diplôme de doctorat en gestion des affaires maritimes 18.09.2008	02.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de doctorat en gestion des affaires maritimes
INFANTINO Aurélien 08.02.1985 Mont-Saint-Martin française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence professionnelle en systèmes informatiques et logiciels, spécialité: métiers du web et du commerce électronique, dans le domaine sciences et technologies 25.09.2007	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence professionnelle en systèmes informatiques et logiciels
INGLEBERT Aurélie 15.05.1984 Niederkorn luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 21.10.2009	02.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé

INTAGLIATA Nicolas 13.04.1980 Marseille française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Institut National des Transports Internationaux et des Ports, Paris le diplôme de l'Institut National des Transports Internationaux et des Ports 10.09.2003	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Institut National des Transports Internationaux et des Ports
INTINI Francesca 24.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation: Institut des Cadres et de Promotion Sociale, Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 20.10.2008	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Educatrice spécialisée
IRCAG Engin 23.05.1982 Ukkel belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 01.07.2005	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur de gestion
ISOLANO Christine 14.06.1975 Nogent-sur-Marne française	l'Université de Mulhouse le diplôme de master professionnel en ingénierie de projets en économie sociale et solidaire 06.07.2009	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master professionnel en ingénierie de projets en économie sociale et solidaire
ISSENBECK Morgane 19.12.1988 Briey française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie 12.06.2009	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie
ITHEIMER Rassin 05.09.1976 Saint-Mard belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Ecole Supérieure d'Action Sociale - Liège le grade d'assistant social 27.06.2002	08.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Assistant social

ITHEIMER Rassin 05.09.1976 Saint-Mard belge	l'Université de Liège le grade de licencié en criminologie 17.09.2004	08.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en criminologie
IWATANI Megumi 25.10.1980 Kagoshima japonaise	la 'Sophia University (Jochi Daigaku)' le grade de 'Bachelor of Arts in Literature, department of English Literature' 31.03.2004	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts in English Literature'
JABLONSKAITE Inga 10.09.1979 Trakai lituanienne	l'Université de Droit de Lituanie le diplôme de maîtrise en droit 25.06.2001	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit
JABLONSKAITE Inga 10.09.1979 Trakai lituanienne	l'Université de Droit de Lituanie le diplôme de master en droit 17.06.2004	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en droit
JACOB Daniel 29.10.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Arts in Economics' 14.11.2001	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Arts in Economics'
JACOBS Annick 15.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise d'espaces, sociétés, territoires . .2006	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise d'espaces, sociétés, territoires
JACOBS Annick 15.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: espaces, sociétés, territoires, spécialité: systèmes géographiques complexes, à finalité recherche 27.11.2007	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Master en sciences, mention: espaces, sociétés, territoires

JACOBS Thierry 09.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de maîtrise d'économie 23.01.2009	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie
JACQUEY Eric 12.04.1980 Rambouillet française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études approfondies en études germaniques, spécialité: allemand (grade de master - master's degree) 23.05.2005	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un grade de master
JACQUEY Eric 12.04.1980 Rambouillet française	'Die Universität des Saarlandes' le 'Diplomgrad Diplom-Kulturwissenschaftler (mit Schwerpunkt Deutschland/Frankreich)' 23.05.2005	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Kulturwissenschaftler'
JACQUEY Eric 12.04.1980 Rambouillet française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise en études franco-allemandes contemporaines, spécialisation: allemand 26.03.2004	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en études franco-allemandes contemporaines
JACQUEY Eric 12.04.1980 Rambouillet française	'Die Universität des Saarlandes' le diplôme de licence d'études transfrontalières franco-allemandes 04.04.2003	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence d'études transfrontalières franco-allemandes
JACQUEY Eric 12.04.1980 Rambouillet française	l'Université Strasbourg III le diplôme de master en sciences politiques et sociales, mention politiques européennes, à finalité professionnelle 20.11.2008	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences politiques et sociales, mention: politiques européennes

JADOUL Valérie 25.06.1974 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut Supérieur Libre Pédagogique - Theux le grade d'éducateur spécialisé 26.06.1996	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
JAGOURY Yoann Roger Paul 07.12.1976 Nantes française	l'Ecole Centrale de Lyon le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale de Lyon 02.02.2000	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
JAGOURY Yoann Roger Paul 07.12.1976 Nantes française	la 'Technische Universität Darmstadt' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inform.)' 16.09.1999	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Informatiker'
JAKUBSE Antonín 09.12.1984 Prague tchèque	la 'State University of New York' le grade de 'Bachelor of Science in Business, Management and Economics' .06.2009	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Business, Management and Economics'
JANE CHECA Daniel 02.02.1970 Barcelone espagnole	la 'Heriot-Watt University - Edinburgh Business School' le grade de 'Master of Business Administration' 12.07.2005	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Business Administration'
JANS Frieda 04.06.1964 Leuven belge	la 'Katholieke Universiteit te Leuven' le grade de licencié en sciences actuarielles 02.07.1988	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée en sciences actuarielles
JANSSEN Sandy 11.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Lausanne le diplôme de maîtrise universitaire ès sciences en management .10.2007	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise universitaire ès sciences en management

JARDEL	l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy - Institut National Polytechnique de Lorraine	12.01.2009	Ingénieur
Louis 17.04.1984	le diplôme d'ingénieur civil des mines	13.01.2009	
Limoges française	18.09.2008	20.01.2009	
JÄRVENPÄA	la 'University of Helsinki - Faculty of Arts'	20.07.2009	Titulaire d'un 'diploma in interpreting and translating'
Anne 19.12.1960	le 'diploma in interpreting and translating'	15.09.2009	
Hyvinkaeae finlandaise	07.06.1983	22.09.2009	
JAVOR Thomas	la 'University of Hertfordshire'	04.03.2009	'Bachelor of Arts in Business Administration'
14.04.1975	le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (second division) in Business Administration'	24.03.2009	
Budapest allemande	02.07.2004	31.03.2009	
JEANSON	l'Université Nancy 2	10.03.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
Léa 15.11.1987	le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit	24.03.2009	
Pont-à-Mousson française	26.09.2008	31.03.2009	
JEMMING Carole	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège	15.10.2009	Educatrice spécialisée
02.12.1976 Luxembourg	le grade d'éducatrice spécialisée	20.10.2009	
luxembourgeoise	27.06.2009	27.10.2009	
JENON	l'Institut Supérieur d'Enseignement Libre Liègeois - ISELL	02.07.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
Céline 06.10.1984	le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif	14.07.2009	
Bastogne belge	28.06.2006	21.07.2009	

JEWOOTAH Sanjeev Kumar 28.12.1975 Ile Maurice mauricienne	'The Association of Chartered Certified Accountants' le certificat de 'Member of the Association' 28.02.2002	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Chartered Accountant'
JIANG Li 23.06.1973 Heilong Jiang chinoise	la 'Harbin Engineering University' le grade de 'Bachelor of Engineering, major: Computer Science&Technology' 06.07.2002	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Engineering'
JODOCY Daniel 02.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Medizinische Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Doktor der gesamten Heilkunde (Dr.med.univ., Doctor medicinae universae)' 12.06.2009	30.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Doktor der gesamten Heilkunde'
JOHANNS Tanja 14.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Institut des Cadres et de Promotion Sociale le grade d'éducatrice spécialisée 17.06.2008	02.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educatrice spécialisée
JONNIAUX Claude 09.08.1955 Ixelles belge	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires (grade de master - master's degree) 27.03.2007	24.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
JOST Nikolaus 14.08.1961 Wadern allemande	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 09.11.1990	20.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Architecte

JOSTEN Raphaël 13.11.1983 Malmedy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Léon-Eli Troclet le grade de bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif 25.06.2007	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
JUNG Anne 07.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Mag. phil.)' 28.04.2006	15.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Magistra der Philosophie'
JUNG Norbert 20.02.1978 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 19.06.2007	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educateur spécialisé
JUNGELS Marc 20.06.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences économiques, à finalité entreprises 10.09.2009	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences économiques
JUNGERS Laura 22.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in Anthropology-English' 03.07.2007	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Arts in Anthropology-English'
JUNGERS Laura 22.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Research in Social Anthroplogy, Ethnology & Cultural History' 29.11.2008	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Research in Social Anthropology, Ethnology&Cultural History'

JUPSIN Hugues 08.01.1967 Uccle belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Hainaut - Mons le grade d'ingénieur industriel, section: chimie, option: biochimie 27.06.1989	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur industriel
JURADO GALLARDO Mariá 20.08.1983 Madrid espagnole	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Master of Science (M.Sc.) in Information Technology' 18.09.2007	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Science in Information Technology'
JURCA Ioana-Ramona 17.04.1983 Oradea roumaine	l'Université "Babes-Bolyai" de Cluj-Napoca le diplôme de master en culture italienne en Europe 26.10.2007	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en culture italienne en Europe
JURCA Ioana-Ramona 17.04.1983 Oradea roumaine	l'Université "Babes-Bolyai" de Cluj-Napoca le diplôme de licence en philologie, spécialisation: langue et littérature italienne-langue et littérature roumaine 30.01.2006	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en philologie
KABERA James 04.06.1983 Kigali rwandaise	la 'National University of Rwanda' le grade de 'Bachelor of Electronics and Communication Engineering' 27.03.2009	04.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Electronics and Communication Engineering'
KABIR Junaed 10.03.1964 Dhaka britannique	la 'Webster University - Saint-Louis - Missouri' le grade de 'Master of Business Administration, emphasis: Computer Resources Management' 29.07.1989	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Business Administration'

KABYSH Anastasiya 30.08.1982 Daliveretchensk (Rus) bélarussienne	l'Université d'Etat 'A.S. Pouchkine' de Brest la qualification de juriste, dans la spécialité: sciences de droit 04.06.2005	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de juriste
KACZOR Jakub 07.03.1982 Wolsztyn polonaise	la 'University of Zielona Góra - Faculty of Civil and Environmental Engineering' le titre de 'Magister in Environmental Protection, specialization: Molecular Biotechnology' 03.07.2006	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Magister in Environmental Protection'
KALUS Andreas 06.05.1965 Köln allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagoge Fachhochschule-(Dipl. - Soz.Päd. (FH)' 27.09.2000	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Sozialpädagoge (FH)'
KÄPPER Renate 21.06.1962 Prüm allemande	la 'Freie Kunst-Studienstätte Ottersberg Fachhochschule für Kunst-therapie + Kunst' le 'Hochschulgrad Diplom-Kunstherapeutin (FH) in dem Studiengang Kunsttherapie/Kunstpädagogik, Studienrichtung: Bildende Kunst' 30.04.1997	22.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Kunsttherapeutin (FH)'
KARABULUT Abidin 09.11.1983 Divrigi turque	la 'Trakya Üniversitesi' le diplôme de licence de la Faculté des Sciences en Economie et Administration, Département Affaires 16.02.2006	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme de licence de la Faculté des Sciences en Economie et Administration, Département Affaires
KARAMAN Olga 22.01.1980 Odessa ukrainienne	l'Académie Interrégionale de Gestion des Ressources Humaines, Kiev le grade de 'bachelor en droit, mention: droit du travail et droit du commerce' 15.04.2005	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Bachelor en droit

KARELS Laure 11.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Köln - Cologne University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts (B.A.) im Studiengang Soziale Arbeit (Social Work)' 09.07.2009	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Arts im Studiengang Soziale Arbeit'
KARELS Laurent 18.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Luzern' le 'Grad Master of Theology (MTh)' 24.10.2006	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Theology'
KARGES Pierrette 07.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 26.05.2008	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
KARIUS Tommy 20.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Zentrum für Human- und Molekularbiologie' le 'akademischer Grad Diplom-Biologe' 30.05.2008	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Biologe'
KARLSHAUSEN Laurent 16.07.1979 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade de licencié en droit 15.10.2003	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en droit
KARLSHAUSEN Laurent 16.07.1979 Rocourt belge	la 'Rheinisch Friedrich-Wilhelm-Universität Bonn' le 'Grad eines Magisters der Rechtsvergleichung (Magister legum, LL.M.)' 25.09.2006	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magister der Rechtsvergleichung'

KAROTOM Irina 12.06.1982 Leningrad russe	l'Université de la Culture Physique et du Sport 'P.F. Lesgaft' de Saint Petersbourg la qualification d'entraîneur de la patinage artistique en profession de culture physique et sport 27.06.2007	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'entraîneur de la patinage artistique en profession de culture physique et sport
KAROTOM Roald 06.03.1977 Tartu estonienne	l'Académie d'Etat de Culture Physique P.F. Lesgaft - St-Pétersbourg la qualification d'une maîtrise en culture physique 28.06.2005	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme de maîtrise en culture physique
KARPEN Petra 05.03.1967 Trier allemande	le 'Coventry Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (1st division) in Business Studies' 04.07.1991	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Business Studies'
KARPEN Petra 05.03.1967 Trier allemande	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirtin (deutsch-britischer Studiengang)' 18.06.1991	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
KARPOVA née FOMINA Elena 09.07.1959 Moscou russe	l'Institut de la Langue Russe A.S. Pouchkine - Moscou la qualification en apprentissage de la langue russe en tant que langue étrangère 16.01.1995	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme en apprentissage de la langue russe en tant que langue étrangère
KARPOVA née FOMINA Elena 09.07.1959 Moscou russe	l'Institut d'Etat pédagogique des langues étrangères M. Torez de Moscou la qualification de professeur de langue anglaise 23.07.1982	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme de professeur de langue anglaise

KARST Ralf 16.05.1966 Trier allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 11.11.1992	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KARTSEVA Alessia 05.04.1983 St-Petersbourg russe	l'Université d'Etat d'Economie et de Finance de la Ville de Saint-Pétersbourg la qualification d'économiste dans la spécialité comptabilité, analyse et audit 30.06.2005	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste
KARTSEVA Alessia 05.04.1983 St-Petersbourg russe	l'Université d'Etat d'Economie et de Finance de la Ville de Saint-Pétersbourg le grade de 'Bachelor en économie' 30.06.2004	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor en économie'
KASANKO Raimo 02.09.1965 Helsinki finlandaise	la 'Helsinki University of Technology' le grade de 'Master of Science in Architecture' 27.05.1999	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
KASS Ralph Henri 07.10.1974 Dudelange luxembourgeoise	la 'Hochschule für Wirtschaft und Recht Berlin' le 'akademischer Grad Master of Arts (M.A.) Europäisches Verwaltungsmanagement' 14.11.2009	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master of Arts (M.A.) Europäisches Verwaltungsmanagement'
KASZEWSKI Kevin 30.07.1983 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz - Ecole Supérieure d'Electricité le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité recherche, mention: mathématiques, spécialité: mathématiques fondamentales et appliquées 25.04.2008	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences et technologies, mention: mathématiques

KAUFMANN Jill 19.01.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 23.09.2009	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Educatrice spécialisée
KAUTH Christian 17.10.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de 'Master of Science MSc en Génie électrique et électronique' 03.10.2009	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Science MSc en Génie électrique et électronique'
KAYSER Jeff 27.08.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik in der Vertiefungsrichtung Energietechnik' 02.07.2003	10.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Ingénieur
KAYSER Kris 20.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 25.02.2009	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Volkswirt'
KECHICHEB Belkacem 06.02.1969 Ain-Kechera française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique, spécialité: conduite des systèmes intégrés de production (grade de master - master's degree) 30.04.2003	27.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique, spécialité: conduite des systèmes intégrés de production
KEHL Christian 02.04.1981 Neunkirchen allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Geograph' 30.10.2008	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Geograph'

KELLER Horst 07.07.1975 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik' 31.08.2000	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KEMGNE MENEWA FOTSO Jacqueline 28.05.1982 Bafoussam camerounaise	l'Université de Yaoundé II le diplôme de licence en science économique, option: gestion 28.09.2004	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en science économique
KENNETH Sebesta 24.03.1978 Peterson, New Jersey américaine	l'Université de Dijon le diplôme de master en sciences, technologies, santé, mention: sciences et technologies de l'information et de la communication (informatique - électronique), spécialité: signal électronique et automatique 10.01.2006	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: sciences et technologies de l'information et de la communication (informatique - électronique)
KERGER Fabrice 17.09.1981 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - "Cours pour Educateurs en Fonction" - Liège le diplôme d'éducateur spécialisé 24.09.2008	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educateur spécialisé
KERGER Tom 17.05.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Theologische Fakultät der Universität Trier' le 'akademischer Grad Doktor der Theologie' 11.07.2009	10.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Doktor der Theologie'

KERSCHENMEYER Michèle 04.02.1984 Bahia luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité neuropsychologie et développement cognitif 11.09.2009	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques
KETTEL Tessy Danielle 28.05.1986 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Brighton - School of Architecture and Design' le grade de 'Bachelor of Arts (Honours) in Interior Architecture (third class honours)' 16.06.2008	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Arts in Interior Architecture'
KEUP Marc 01.02.1977 Wiltz luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - Mag. rer. nat.) in der Studienrichtung Geographie' 30.09.2004	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magister der Naturwissenschaften'
KHAYATI Malika 03.03.1971 Villerupt française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de droit, mention: droit des affaires . .1995	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de droit
KHOVRATOVICH Dmitry 16.12.1984 Moscou russe	la 'Lomonosov Moscow State University' la qualification de 'Mathematics and Systems Programmer with specialization in Applied Mathematics and Computer Science' 17.06.2005	16.12.0008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Mathematics and Systems Programmer'
KHUDAVERDYAN David 12.10.1986 Yerevan russe	l'Institut physico-technique (université d'Etat) de Moscou la qualification en mathématiques et de physique appliquées 17.06.2009	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme en mathématiques et de physique appliquées

KIBLBÖCK Bernd 05.03.1972 München allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik' 27.08.2001	16.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KIEFER Carine 03.11.1966 Luxembourg luxembourgeoise	les Cours Pour Educateurs en Fonction, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 28.06.2008	21.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educatrice spécialisée
KIEFFER Christian 30.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de master, mention: économie-gestion, à finalité professionnelle, dans le domaine sciences 09.05.2007	12.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences, mention: économie-gestion
KIEFFER Yann 26.03.1981 St-Avold française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées, méthodes quantitatives en gestion et aménagement de l'espace (grade de master - master's degree) 04.09.2006	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées, méthodes quantitatives en gestion et aménagement de l'espace (grade de master - master's degree)
KIES Christian 08.01.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle et Commerciale, Arlon - Institut des Cadres et de Promotion Sociale, Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 22.10.2007	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educateur spécialisé
KILIAN née MALECKA Miroslawa 22.10.1957 Torun polonaise	l'Université Nicolas Copernic de Torun le diplôme de maîtrise en biologie, option: environnement 30.11.1981	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en biologie

KIMMEL Elisabeth 14.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 03.09.2003	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
KIMMEL Elisabeth 14.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université du Québec à Montréal le grade de maîtrise en science politique (relations internationales) - maître ès arts (M.A.) 12.06.2007	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Maître ès arts
KIMMEL Sonja 20.09.1985 Niederkorn luxembourgeoise	la Haute Ecole Robert Schuman à Virton le grade de bachelier - institutrice préscolaire 23.06.2009	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier - Institutrice préscolaire
KINTGEN Carlo 22.11.1962 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 29.12.1989	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
KINZIG Nils 02.03.1979 Trèves allemande	la 'Fachhochschule Trier - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 31.08.2005	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KIRCH Jerry 30.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.07.2009	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Business Administration'

KIRCH Nancy 09.02.1980 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducatrice spécialisée 28.06.2008	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée
KIRCHEN Danièle 25.02.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité psychologie du travail, psychologie économique et des organisations 11.09.2009	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques
KIRSCH Elisabeth 07.05.1965 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Designerin (FH) im Studiengang Design II / Modedesign' 27.03.1991	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Designerin (FH)'
KIRSCH Jill 10.03.1987 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Robert Schuman, Virton le grade de bachelier professionnalisant en éducateur, option: éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif 23.06.2009	03.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
KIZHVATOV Ilya 22.07.1982 Barnaul (USSR) russe	la 'State Educational Institution of Higher Vocational Education - Russian State University of Humanities, Moscow' la qualification de 'graduate specialist degree in engineering with a specialization in information protection organization and systems' 07.06.2004	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de 'graduate specialist in engineering'
KLÄS Thorsten 05.10.1977 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Umwelt- und Betriebswirtschaft' 19.12.2002	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Betriebswirt (FH)'

KLÄS Thorsten 05.10.1977 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsjurist (FH) im Studiengang Wirtschafts- und Umweltrecht' 05.02.2008	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Wirtschaftsjurist (FH)'
KLASEN Bernd 18.08.1979 Gerolstein allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 14.08.2008	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Informatiker'
KLEIN Frans Johan 08.11.1959 Breda néerlandaise	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) - Bruxelles le titre de gradué en informatique 04.09.1987	28.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Gradué en informatique
KLEIN Heinz-Jürgen 26.10.1947 Heidelberg allemande	la 'Fachhochschule Hamburg' le 'akademischer Grad Ingenieur (grad.) im Fachbereich Produktions- und Verfahrenstechnik' 07.02.1975	04.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur (grad.)
KLEIN Joëlle 06.11.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Panthéon-Assas (Paris II) - Centre de Formation Permanente le diplôme de master 2 marketing et communication des entreprises - Luxembourg 21.10.2009	16.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master 2 en marketing et communication des entreprises - Luxembourg
KLEIN Pascal 10.01.1974 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de licence en lettres modernes 02.10.2000	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en lettres modernes

KLIPPEL Michael Stefan 16.12.1980 Bernkastel-Kues allemande	la ‘Universität Trier’ le ‘akademischer Grad Diplom-Volkswirt’ 15.09.2008	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	‘Diplom-Volkswirt’
KLOPP Jean-Paul 03.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Universität zu Köln - Humanwissenschaftliche Fakultät’ le ‘akademischer Grad Diplom-Heilpädagoge im Studienschwerpunkt Erziehung und Rehabilitation der Geistigbehinderten’ 17.06.2009	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Diplom-Heilpädagoge’
KNIFFKA Ralph 03.09.1961 Trier allemande	la ‘Evangelische Fachhochschule Rheinland-Westfalen-Lippe’ le ‘akademischer Grad Diplom-Heilpädagoge (FH)’ 01.10.1992	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	‘Diplom-Heilpädagoge (FH)’
KNOLLE Gesine 30.03.1983 Leipzig allemande	‘The University of Sussex’ le grade de ‘Bachelor of Arts with honours in Economics and International Relations (Joint) second class (division one)’ 21.07.2005	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Bachelor of Arts in Economics and International Relations ‘
KNOLLE Gesine 30.03.1983 Leipzig allemande	le ‘College of Europe - Institute of Postgraduate European Studies - Bruges’ le grade de ‘Master of Arts in European Political and Administrative Studies’ 23.06.2006	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Master of Arts in European Political and Administrative Studies’
KOCH Benoît 20.01.1975 Metz française	l’Université Paris IX le diplôme d’études approfondies d’e-management: concepts et méthodes (grade de master) . .2005	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d’un grade de master

KOCH Stefan 15.10.1978 Berlin allemande	la 'Anglia Polytechnic University' le grade de 'Bachelor of Arts with honours upper second class in European Business' .07.2003	09.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Arts in European Business'
KOCH Stefan 15.10.1978 Berlin allemande	la 'Fachhochschule für Wirtschaft Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (FH)' 09.07.2003	09.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Kaufmann (FH)'
KOELBL Elisabeth 09.07.1976 Luxembourg autrichienne	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales CEPHEC) Woluwé-Saint-Lambert le titre de gradué en marketing 24.06.2002	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Graduée en marketing
KOELBL Elisabeth 09.07.1976 Luxembourg autrichienne	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences du travail 13.09.2005	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licenciée en sciences du travail
KOELBL Elisabeth 09.07.1976 Luxembourg autrichienne	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences du travail 13.09.2006	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Diplômée d'études spécialisées en sciences du travail
KOENER Caroline 15.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	le 'University College for the Creative Arts - The Arts Institute at Bournemouth' le diplôme de 'Master of Arts in Costume' 15.06.2007	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Arts in Costume'

KOENER Caroline 15.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	le 'University College for the Creative Arts - The Arts Institute at Bournemouth' le grade de 'Bachelor of Arts with Honours First Class in Costume for Screen and Stage' 15.06.2007	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Costume for the Screen and Stage'
KOENER Frédérique 09.12.1985 Messancy belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, or. psychologie des apprentissages et des déficiences 12.09.2008	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences psychologiques
KOENER Thomas 23.11.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC), Bruxelles le titre de gradué en marketing 24.06.1996	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Gradué en marketing
KOENIGSBERGER Michèle 09.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de docteur ès sciences 08.12.2006	15.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Docteur ès sciences
KOENIGSBERGER Michèle 09.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de physique 05.09.2003	15.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise en physique
KOESTEL Jessica 21.08.1981 Freudenstadt franco/allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 03.03.2009	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Psychologin'
KOETZ Laurent 26.02.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade de bachelier instituteur primaire 18.06.2007	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Bachelier instituteur primaire

KOHL Diane 17.04.1986 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Stirling' le grade de 'Bachelor of Science with Honours (first class) in Psychology' 15.06.2009	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Science in Psychology'
KÖHL-BRANDHORST Thomas 08.10.1972 Frankfurt am Main allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 28.05.2001	11.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Pädagoge'
KOHLL Claude 01.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin, Studienschwerpunkt: Erziehung und Rehabilitation der Erziehungsschwierigen' 15.06.2009	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Heilpädagogin'
KOHN Yves 30.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Juristische Fakultät der Universität Basel' le grade de 'Master of Law (M Law)' 19.12.2008	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Law'
KOHN Yves 30.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rechtswissenschaftliche Fakultät der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad eines Master of Laws' 17.02.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Laws'
KOHN Yves 30.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg III le diplôme de master en droit et études européennes, à finalité recherche, mention: droits européens, spécialité: droit comparé 15.12.2008	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en droit et études européennes, mention: droits européens

KOHNER Nadine 21.06.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée, section: relations publiques 13.09.2000	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en communication appliquée
KOKOVYTSYA Viktoriya 19.08.1969 Nikolaev ukrainienne	l'Ecole Supérieure d'Etat de la Culture de Kyïv la qualification d'organisateur - spécialiste des méthodes des activités éducatives et culturelles (instituteur - organisateur du loisir) 28.06.1992	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'organisateur - spécialiste des méthodes des activités éducatives et culturelles (instituteur - organisateur du loisir)
KOLISHCHAK Andrey 27.03.1977 Nizhny Novgorod russe	l'Université technique d'Etat de Nijni Novgorod le grade universitaire de candidat ès sciences techniques 26.06.2003	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Candidat ès sciences techniques
KOLNBERGER Thomas 05.03.1968 Salzburg autrichienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (Mag.phil)' 22.08.2007	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Magister der Philosophie'
KOM NGOUNOU Yves Richard 01.10.1974 Bandjoun allemande	la 'Technische Fachhochschule Berlin - University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang-Medizinisch Physikalische Technik / Medical Engineering' 02.02.2006	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KONNEN Jeff 01.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Lausanne le diplôme postgrade en informatique et organisation - Master of Science in Business Information Systems (MBI) .12.2004	13.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un Postgrade en informatique et organisation - Master of Science in Business Information Systems

KONRATH Sebastian 02.09.1983 Trier allemande	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: sciences de gestion 20.06.2008	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: sciences de gestion
KONRATH Sebastian 02.09.1983 Trier allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (FH) (Dipl.-Betr.W.(FH))' 30.09.2008	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
KONSBRUCK Marie 21.12.1986 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 23.06.2009	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
KONSBRUCK Robert Lee 14.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de docteur ès sciences 22.06.2009	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Docteur ès sciences
KOPEC Joanna 21.02.1982 Rzeszów polonaise	l'Ecole Supérieure de Commerce de Varsovie le titre de magister en relations internationales 12.04.2007	18.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Magister en relations internationales
KOPPERS Marlies 25.04.1984 Hasselt belge	la 'Erasmushogeschool Bruxelles' le grade de bachelor et agrégé de l'enseignement secondaire - groupe 1 en bio-esthétique, bureautique et arts de la coiffure, approfondissement arts de la coiffure 19.01.2009	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelor et agrégé de l'enseignement secondaire - groupe 1

KOSTER Luc 29.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Übersetzer (1. Fremdsprache: Englisch / 2. Fremdsprache: Spanisch)' 05.11.2008	16.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Übersetzer'
KOSTRZEWA Agata 09.07.1985 Glowno (PL) polonaise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international 12.06.2008	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international
KOUAME Félicien 03.08.1967 Bouake allemande	la 'Fachhochschule Pforzheim - Hochschule für Gestaltung, Technik und Wirtschaft' le 'Hochschulgrad Diplom-Wirtschaftsingenieur, Studienschwerpunkt: Export (Dipl.Wirt.Ing.(FH))' 30.03.2001	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
KOUAME Félicien 03.08.1967 Bouake allemande	la 'Fachhochschule Konstanz - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Elektrotechnik' 14.10.1997	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KOUAMEDJOUD PIEUME Alain Brice 06.06.1979 Douala allemande	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Informatiker' 03.03.2006	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Informatiker'
KOUAYA Hermine 02.01.1977 Bafoussam camerounaise	l'Université de Poitiers le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: gestion 27.10.2009	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: gestion

KOUZMENKO Anna 24.09.1974 Podgornoé française	l'Université d'Etat de Kharkiv la qualification de géoécologiste généraliste, option: écologie 23.05.1996	24.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de géoécologiste généraliste
KOVACS Carrie 15.04.1980 Vienne autrichienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Mag.rer.nat.) im Studiengang Psychologie' 29.11.2007	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magistra der Naturwissenschaften'
KOVACS Stéphanie 03.03.1977 Differdange luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'histoire . .2000	31.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise d'histoire
KOVÁCS Mónika 19.04.1981 Kapuvár (Hon) hongroise	l'Université István Széchenyi - Gyor' le titre d'ingénieur en transport: logistique 06.07.2004	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur en transport
KOVINCIC Petar 30.01.1981 Belgrade (Serbie) luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études approfondies en sciences sociales, anthropologie et sociologie 06.09.2007	13.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômé d'études approfondies en sciences sociales, anthropologie et sociologie
KOZOMARA Nadezda 05.08.1970 Banja Luka luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Psychology' 31.12.2008	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Science in Psychology'

KRACK Mike 18.03.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.) - Fakultät für Maschinenbau' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) (Maschinenbau)' 21.04.1998	02.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
KRAFFT Reinhard 21.07.1964 Athen luxembourgeoise	la 'Philipps-Universität Marburg - Fachbereich Wirtschafts-wissenschaften' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 16.05.1988	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Kaufmann'
KRAFFT Reinhard 21.07.1964 Athen luxembourgeoise	le 'Fachbereich Wirtschaftswissenschaften der Philipps-Universität Marburg an der Lahn' le 'Grad eines Doktors der Wirtschaftswissenschaften' 11.12.1991	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
KRAOUCHE Faouzi 10.08.1985 Amneville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en civilisations et langues, mention: histoire, musicologie, mémoire, patrimoine 16.03.2009	15.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en civilisations et langues, mention: histoire, musicologie, mémoire, patrimoine
KRAOUCHE Faouzi 10.08.1985 Amneville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences humaines, arts et culture, mention: échanges internationaux 23.05.2008	15.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en sciences humaines, arts et culture, mention: échanges internationaux
KREDER Laurence 18.04.1983 Sélestat française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon (grade de master) 11.07.2006	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon

KREINS Joëlle 01.04.1985 Ettelbruck luxembourgeoise	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de master en sciences de gestion à finalité spécialisée 30.06.2009	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences de gestion
KREITER Thomas 02.06.1973 Merzig allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad doctor rerum naturalium (Dr. rer. nat.)' 24.11.2006	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Doctor rerum naturalium'
KREMER Oliver 19.06.1981 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'akademischer Grad Bachelor of Science (B.Sc.) im Studiengang Informatik' 19.12.2007	11.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Science'
KRIEPS Thierry 09.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de licence des sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation et motricité 18.06.2008	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence des sciences et techniques des activités physiques et sportives
KRIEPS Thierry 09.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de maîtrise des sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: sciences et technologies du mouvement humain 10.06.2009	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques des activités physiques et sportives
KRIEPS Thierry 09.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation et motricité 18.06.2008	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation et motricité

KRIEPS Thierry 09.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de maîtrise des sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: sciences et technologies du mouvement humain 10.06.2009	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: sciences et technologies du mouvement humain
KRIER Kim 15.06.1981 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra Philosophiae-Mag.phil) im Diplomstudium Geschichte' 06.12.2006	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magistra der Philosophie'
KRIER Robert 16.10.1979 Dudelange luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Hydrologe' 08.01.2008	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Hydrologe'
KRINGS Aloys 11.04.1956 Thommen belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1978	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
KRINGS Astrid 25.08.1982 Frechen allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 03.12.2007	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Psychologin'
KROMBACH Christian 14.12.1972 Uccle luxembourgeoise	la 'National University, San Diego' le grade de 'Master of Business Administration with specialization in Financial Management' 17.10.1999	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Business Administration'

KROMBACH Christian 14.12.1972 Uccle luxembourgeoise	la ‘University of San Diego’ le grade de ‘Bachelor of Business Administration’ 31.08.1997	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Bachelor of Business Administration’
KRONBERGA Lolita 22.03.1965 Krievija lettonne	la ‘Riga Graduate School of Law’ le grade de ‘Master of International and European Law (LL.M)’ 25.01.2001	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Master of International and European Law’
KRUUM Raphaël 01.07.1970 Baccarat française	l’Académie de Nancy-Metz le brevet de technicien supérieur en productique 25.06.1991	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’un brevet de technicien supérieur en productique
KUBERN Jessica 20.07.1982 Magdeburg allemande	la ‘Otto-von-Guericke-Universität-Magdeburg’ le ‘akademischer Grad Diplom-Psychologin (Dipl.Psych.)’ 25.09.2008	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Diplom-Psychologin’
KUGENER Jill 21.02.1983 Ettelbruck luxembourgeoise	la ‘Universität zu Köln’ le ‘akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin’ 15.12.2008	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Diplom-Heilpädagogin’
KUHN Maud 05.08.1981 Metz française	l’Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie de la santé et psychologie clinique 20.11.2008	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
KUHN Petra 13.12.1961 Simmern allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Betriebswirtin (FH) in dem Studiengang Wirtschaft (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)’ 02.07.2003	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Diplom-Betriebswirtin (FH)’

KULASIK Karolina 06.09.1985 Nowy Targ polonaise	‘The Bronislaw Czech Academy of Physical Education in Krakow’ le titre de ‘Magister in Physical Education’ 02.05.2009	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Magister in Physical Education’
KUMAR Rakesh 24.11.1982 Jharia indienne	le ‘International Management Institute - New Delhi’ le titre de ‘Post Graduate Diploma in International Management’ 20.07.2007	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d’un ‘Post Graduate Diploma in International Management’
KUMMER Carole 03.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Universität Wien’ le ‘akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Mag. rer. at.)’ 21.11.2008	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Magistra der Naturwissenschaften’
KUMMERLE Nicole 30.07.1974 Strasbourg française	l’Université Nancy 2 européen’ le diplôme d’études supérieures spécialisées ‘gestion financière et espace européen’ 04.06.1998	11.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’un diplôme d’études supérieures spécialisées ‘gestion financière et espace
KURECKO Maris 15.05.1984 Limbazi lettonne	l’Institut d’Etudes Politiques de Paris le diplôme de l’Institut d’Etudes Politiques de Paris, mention: affaires européennes 10.07.2009	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d’un diplôme de l’Institut d’Etudes Politiques de Paris, mention: affaires européennes
LA FORGIA Giovanni 24.10.1982 Bari italienne	la ‘Università Cattolica del Sacro Cuore - Milano’ le diplôme de ‘laurea in scienze giuridiche’ 10.10.2006	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d’une ‘laurea in scienze giuridiche’

LABORIER Sandra 27.03.1980 Luxembourg française	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducateur spécialisé 28.06.2005	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Educateur spécialisé
LABORIER Sandra 27.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise/fran	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducatrice spécialisée 28.06.2005	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educatrice spécialisée
LABOUL Stéphanie 12.04.1976 Bastogne belge	la Haute Ecole Léon-Eli Troclet - Seraing - ISIS Liège le grade de bibliothécaire documentaliste graduée, option: sciences humaines 28.01.1999	23.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Bibliothécaire documentaliste graduée
LABOUL Stéphanie 12.04.1976 Bastogne belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences du livre et des bibliothèques 19.11.2001	15.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en sciences du livre et des bibliothèques
LACHAMBRE Thierry 28.05.1960 Mons belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences du travail 28.06.1987	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences du travail
LACHANA Konstantia Christina 05.03.1984 Thessalonique grecque	la 'Aristotle University of Thessaloniki - Faculty of Law' le titre de 'ptychio of law, speciality: criminal and criminological sciences' 11.10.2007	22.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un 'ptychio of law'

LACHMANN Tobias 16.04.1979 Lippstadt allemande	le 'Landesprüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen NRW - Dortmund' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen' 15.11.2007	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen'
LAGAB Brahim 22.04.1971 Bordj Menaiel algérienne	l'Université d'Alger le diplôme de licence ès sciences économiques, option: gestion 12.07.1995	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
LAGODA Claude 01.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Delft University of Technology' le grade de 'Master in Biomedical Engineering' 28.09.2009	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master in Biomedical Engineering'
LAGODA Claude 01.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Mechatronik' 03.07.2006	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
LAHAYE Stéphanie 20.05.1978 Verviers belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences de gestion 15.09.2000	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en sciences de gestion
LALOYAUX Pierre 29.05.1962 Bruxelles	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 08.09.1986	06.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en droit
LAMAILLE Sophie 08.05.1964 Etterbeek belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 11.09.1987	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières

LAMBERTY Anne 12.03.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de master en arts, lettres, langues à finalité recherche, mention: lettres, spécialité: lettres modernes 16.03.2009	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en arts, lettres, langues, mention: lettres
LAMBERTY Muriel 25.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles de la Communauté Française le grade de bachelier - institutrice préscolaire 08.09.2009	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - institutrice préscolaire
LAMBERTY Stéphanie 16.01.1980 Bastogne belge	l'Ecole supérieure de Management - ESCP-EAP - Paris le diplôme de master ESCP-EAP (grade de master) 30.09.2004	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un grade de master
LAMBERTY Stéphanie 16.01.1980 Bastogne belge	'The City University - London - ESCP-EAP European School of Management' le grade de 'European Master of Science in Management' 10.09.2004	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'European Master of Science in Management'
LAMBO OUAFO Adrienne 19.05.1981 Yaoundé camerounaise	l'Université de Yaoundé 1 le grade de 'Master en lettres modernes anglaises, spécialisation: English Language' .11.2007	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en lettres modernes anglaises
LAMESCH Christian 09.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise . .2004	27.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

LAMESCH Christian 09.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise de science politique 11.04.2007	18.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise de science politique
LAMING William Edward Adrian 26.09.1964 Salzbourg britannique	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, à Namur le grade de licencié et maître en sciences économiques et sociales 29.09.1989	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié et maître en sciences économiques et sociales
LANGE Yvonne 23.01.1976 Gehrden allemande	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieurin (Dipl.-Wirtsch.-Ing.) in der Studienrichtung Elektrotechnik' 07.07.2005	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieurin'
LANGER Philippe 26.09.1982 Malmedy belge	la 'Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Eupen' le 'Diplom mit dem Titel Primarschullehrer' 29.06.2007	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Primarschullehrer'
LANTE DE NADAL DE SIMONE Gladys Rosa 06.02.1954 Mendoza italienne-argentine	la 'Universidad Nacional de Cuyo, Mendoza' le diplôme de 'licenciada en lengua y cultura inglesa' 22.07.1978	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Licenciada en lengua y cultura inglesa'
LANTE DE NADAL DE SIMONE Gladys Rosa 06.02.1954 Mendoza italienne-argentine	la 'Universidad Nacional de Cuyo, Mendoza' le diplôme de 'profesora de enseñanza media y superior en lengua y cultura inglesa' 22.07.1978	03.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de 'profesora de enseñanza media y superior en lengua y cultura inglesa'

LANTE DE NADAL DE SIMONE Gladys Rosa 06.02.1954 Mendoza italienne-argentine	'The George Washington University' le grade de 'Master of Arts in Education and Human Development' 31.08.2005	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Arts in Education and Human Development'
LANTREBECQ Grégory 12.09.1975 Boussu belge	le Centre d'Enseignement Supérieur Economique de Charleroi-Mons le grade d'instituteur primaire 24.06.1996	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Instituteur primaire
LANZA SOSSA Serelem Olivia 26.09.1979 Potosi/Tomas Frias bolivienne	la 'Universidad Mayor de San Andres, La Paz' le grade de 'licenciada en arquitectura' 31.05.2004	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Architecte
LAPORTE Antoine 11.05.1984 Bressuire française	l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, l'Université Paris 7 et l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité: recherche, mention: géographie, spécialité: cartagéo' 16.11.2007	27.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en sciences humaines et sociales, mention: géographie
LAPP Guy 19.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman, Strasbourg le diplôme de master en management, spécialité: finance d'entreprise et de marché (pro) 16.10.2007	28.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en management, spéc.: finance d'entreprise et de marché
LAROCHE Virginie 22.03.1974 Algrange française	l'Académie de Dijon le brevet de technicien supérieur en tourisme-loisirs, option:-conception commercialisation 05.07.1994	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en tourisme-loisirs

LARRALDE Benjamin 20.05.1987 Saint-Cyr-l'Ecole française	la 'London South Bank University' le grade de 'Bachelor of Arts with First Class Honours in Business Administration' 02.07.2008	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts in Business Administration'
LASHKOUSKAYA Katsiaryna 06.09.1981 Minsk russe	la 'Belarussian State Polytechnic Academy, Minsk' la qualification d'économiste (accounting, analysis and audit) 18.06.2004	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste
LAUBE Falk 21.04.1982 Dresden allemande	la 'Euromed Marseille - Ecole de Management' le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille (grade de master) 18.04.2008	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille
LAUBE Falk 21.04.1982 Dresden allemande	la 'Universidad de Deusto - San Sebastián' le titre de 'Master de Especialidad en Finanzas y Contabilidad' 29.07.2008	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master de 'Especialidad en Finanzas y Contabilidad'
LAUER Nicole 23.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 02.07.2008	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
LAURENCE MOULEMA EKAMBY Sylvie 12.11.1968 Douala luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 27.03.2007	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration

LAURENT Augustin 06.04.1981 Namur belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en gestion de l'entreprise 08.09.2006	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en gestion de l'entreprise
LAURENT Eric 09.06.1983 Luxembourg française	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 17.10.2007	06.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educateur spécialisé
LAURENT Frédéric 03.07.1969 Namur belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en informatique 01.10.1993	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié et maître en informatique
LAURENT Frédéric 03.07.1969 Namur belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié en sciences (groupe des sciences mathématiques) 29.06.1991	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié en sciences
LAURET Yvon Alex 05.10.1967 Algrange française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: monnaie et financement 28.10.1991	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques, mention: monnaie et financement
LAUTENSCHLAGER Erik 05.06.1973 Stuttgart allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde eines Magister Artium in den Fächern Französische Philologie, Neuere Geschichte und Philosophie' 21.09.2005	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Magister Artium'

LAVA Céline 07.06.1981 Metz française	le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité, Nancy le diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants 10.02.2004	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
LAWALL Stephanie 13.03.1975 Püttlingen allemande	le 'Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur - Mainz' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien in den Fächern: Erziehungswissenschaften, Katholische Religionslehre und Griechisch' 26.03.2009	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'
LEBENS Lars 10.10.1980 Geleen néerlandaise	la 'Hogeschool Zuyd' le grade de 'Bachelor of Music, major: flute classic' 27.08.2004	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Music'
LECERF Laetitia 30.06.1974 Mons belge	la Haute Ecole Roi Baudouin, Mons le grade d'institutrice maternelle 08.09.1997	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Institutrice maternelle
LECLERC Eric 25.07.1970 Libramont belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.09.1995	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
LECLERCQ Antoine 15.01.1981 Etterbeek belge	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) le grade d'instituteur primaire 25.06.2002	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Instituteur primaire

LECOCQ Carole 03.10.1980 Bastogne belge	l'Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc - Liège le titre de gradué en arts plastiques, visuels et de l'espace, option: création d'intérieurs 27.06.2003	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Graduée en arts plastiques, visuels et de l'espace
LEESCH Bob 27.03.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège - Faculté de Droit le grade de licencié en criminologie 30.06.1998	17.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en criminologie
LEFEBVRE François 29.08.1972 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 30.06.1995	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences économiques
LEFEBVRE François 29.08.1972 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de 'Master of Arts in Economics' 06.09.1996	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Arts in Economics'
LEFERE Fernand 12.07.1976 Leuven belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en droit 21.09.2001	04.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié en droit
LEGILLE Joëlle 18.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag. rer. nat.) im Diplomstudium Psychologie' 16.12.2008	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magistra der Naturwissenschaften'

LEGLISE Jean-Nicolas 28.07.1981 Thionville française	le Groupe ICN - Institut Commercial de Nancy le diplôme ICN / grade de master 20.10.2006	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme ICN / grade de master
LEGRAND Christophe Julian 20.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Nottingham' le grade de 'Master of Arts in Diplomacy' 10.12.2008	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in Diplomacy'
LEHMANN Christophe 05.10.1973 Mulhouse française	l'Université Jean Moulin - Lyon 3 le diplôme d'études universitaires générales, mention: lettres et arts, section: langues étrangères appliquées, spécialité: anglais, allemand . .1993	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études universitaires générales, mention: lettres et arts
LEHMANN Christophe 05.10.1973 Mulhouse française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes le diplôme de Master de l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes 16.09.2005	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master de l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes
LEIDNER Stefan 28.10.1975 Nancy française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie du multimédia 04.05.1999	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie du multimédia
LEIDNER Stefan 28.10.1975 Nancy française	l'Université Nancy 2 - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur maître en méthodes informatiques appliquées à la gestion 20.05.1998	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en méthodes informatiques appliquées à la gestion

LEITE GONCALVES Silvia Maria 14.04.1977 Pétange luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre - Bruxelles le grade de licencié en arts plastiques, visuels et de l'espace: image imprimée: sérigraphie 18.06.2003	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en arts plastiques, visuels et de l'espace
LEITNER Birgid 30.09.1966 Rüdesheim am Rhein allemande	la 'Fachhochschule Fresenius Wiesbaden' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Fachhochschule) im Fachbereich Chemie' 16.02.1993	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
LEMARCHAL Vincent 13.10.1979 Liège belge	l'Université de Liège - Faculté des Sciences le grade de licencié en sciences géographiques (option: géomatique et géométrologie) 15.09.2001	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié en sciences géographiques
LEMOGNE Aude 08.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), Versailles le diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales 10.07.2001	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme HEC
LEMOGNE Maïté 26.10.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Spéciale d'Architecture - Paris le diplôme d'architecte D.E.S.A. 22.03.2007	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte
LENTZ Jenny 27.02.1978 Malmedy belge	la Haute Ecole de la Ville de Liège le grade d'institutrice primaire 23.06.2000	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Institutrice primaire

LENTZ Jenny 27.02.1978 Malmedy belge	l'Institut Supérieur d'Enseignement Libre Liégeois le grade d'institutrice maternelle 30.06.1999	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Institutrice maternelle
LENTZ Jenny 27.02.1978 Malmedy belge	l'Ecole Supérieure des Arts - Institut Saint-Luc, Saint-Gilles-lez-Bruxelles le titre de gradué en arts plastiques, visuels et de l'espace, option: illustration 05.07.2004	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Graduée en arts plastiques, visuels et de l'espace
LEONARD Thierry 23.04.1975 Bastogne belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège - Institut Supérieur de Commerce le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: marketing 01.07.1998	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
LEPAGE Carine 14.06.1985 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln - Humanwissenschaftliche Fakultät' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin im Studienschwerpunkt Erziehung und Rehabilitation der Geistigbehinderten' 17.06.2009	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Heilpädagogin'
LEPAGE Joé 13.09.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik im Studienmodell Mechatronik' 15.04.2005	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur

LEPIASHKO Alena 09.06.1984 Gorki bélarusse	l'Université Lingustique d'Etat de Minsk la qualification de linguiste, professeur des langues anglaise et française, des langue et littérature biélorusses 22.06.2006	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de linguiste, professeur des langues anglaise et française, des langue et littérature biélorusses
LEROY Philippe 26.09.1978 Enghien-les-Bains française	l'Université de Grenoble 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie et gestion 01.12.2008	18.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie et gestion
LESIRE Thierry 12.12.1970 Montmorency française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique, option: conception et fabrication mécanique assistées par ordinateur 03.06.1997	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique
LESPINOY Georges 26.02.1960 Anvers belge	la 'Vrije Technische School' le titre de gradué en techniques de microprocesseur et de télécommunication 30.06.1981	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Gradué en techniques de microprocesseur et de télécommunication
LETORT Florine 29.11.1978 Lyon française	l'Université Clermont-Ferrand-I le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires et fiscalité (GEFIRE) (grade de master - master's degree) 09.06.2005	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un grade de master

LEUCIAN-MOGA Sorin-Adrian 17.11.1963 Brad/Hunedoara roumaine	l'Institut Polytechnique 'Traian Vuia' de Timisoara le diplôme d'ingénieur dans le profil électrique, spécialisation: électrotechnique 28.06.1988	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
LEWIS Michael 27.12.1975 Mons belge	la Faculté Polytechnique de Mons le grade d'ingénieur civil électricien 19.09.1998	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
LEY Robert 09.12.1955 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Justus-Liebig-Universität Giessen' le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieur (Dipl.-Ing. agr.)' 23.09.1983	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Agraringenieur'
LIBERT Olivier 26.04.1976 Bruxelles belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 28.06.1999	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
LIENARD Pierre 06.08.1955 Frameries belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Hainaut - Mons le grade d'ingénieur industriel, section: construction 09.09.1978	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur industriel
LIENARD Pierre 06.08.1955 Frameries belge	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade de licencié en sciences économiques appliquées (orientation management) 28.06.1984	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences économiques appliquées

LIGIER Mélanie 14.04.1982 Thionville française	l'Ecole d'Architecture de Nancy le diplôme d'architecte D.P.L.G. 15.06.2007	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte
LIMA PAULA Vera 08.08.1984 Porto Novo-Santo Antao luxembourgoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducateur spécialisé 27.06.2009	15.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educateur spécialisé
LIPPERT Sarah 05.07.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eberhard-Karls-Universität Tübingen - Neuphilologische Fakultät' le 'Titel eines Magister Artium im Hauptfach: Allgemeine und Vergleichende Literaturwissenschaft/Komparatistik, Nebenfächer: Neuere und Neueste Geschichte, Neuere deutsche Literatur' 10.01.2005	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Magister Artium'
LISIAK Eliza 26.06.1976 Ostrów Wielkopolski polonaise	l'Ecole Supérieure Polytechnique de Koszalin - Faculté de Mécanique le titre de 'magister de l'art, domaine: architecture de l'intérieur, spécialité: design' 26.11.2005	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Magister de l'art
LITHFOUS Emeline 19.06.1984 Thionville française	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman, Libramont le grade de bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 18.06.2007	13.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
LIU Zhe 25.12.1986 Shandong chinoise	la 'Shandong University' le grade de 'Bachelor in Computer Science and Technology (Software)' 01.07.2008	18.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor in Computer Science and Technology'

LIU Zhiyuan 20.01.1986 Shandong chinoise	la 'University of Jinan' le grade de 'Bachelor in Computer Science and Technology' 30.06.2008	18.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor in Computer Science and Technology'
LOCKMAN Benoît 09.08.1980 Bastogne belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont-Chevigny le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 26.06.2003	23.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Gradué en comptabilité
LOEWENGUTH Nathalie 12.04.1983 Thann française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 30.01.2008	09.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
LOGIER Thierry 11.05.1956 Tananarive française	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales 08.07.1977	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
LOHMEYER Martin 03.06.1978 Lengerich allemande	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'Grad eines Doktors der Rechtswissenschaft' 14.01.2009	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Doktor der Rechtswissenschaft'
LOMBART Benoît 23.06.1968 Etterbeek belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit .09.1992	05.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en droit

LOOTVOET Cédric 28.12.1979 Messancy belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finances 30.06.2001	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
LOPEDOTE Madia 03.06.1977 Luxembourg italienne	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale "Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon" - Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 27.11.2008	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educateur spécialisé
LOPES Filipa Andreia 20.08.1984 Viseu portugaise	la Haute Ecole de Namur - HENAM le grade de bachelier - Sage-femme 17.08.2009	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - Sage-femme
LOPES DIAS Odair José 29.06.1980 São Vicente portugaise	le 'Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa, Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em economia' 31.08.2009	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em economia'
LOPES DOS REIS Vénéré Vitoria 16.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études approfondies de sciences criminelles (grade de master - master's degree) 11.04.2006	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un grade de master
LOPES FERREIRA CASCÃO Suzana 29.03.1981 Cantanhede portugaise	la 'Universidade do Porto' le diplôme de 'Licenciatura em Estudos Europeus - Variante Línguas Inglés/Alemão' 19.08.2003	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em Estudos Europeus

LOPES MARQUES DUARTE Ana Cláudia 23.11.1978 Vila nova de Tazém portugaise	la ‘Escola Superior de Educação de Viseu’ le diplôme de ‘licenciatura em ensino, variante de português e francês’ 11.06.2001	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d’une ‘licenciatura em ensino’
LOPEZ BENITO Natalia 23.04.1974 Bilbao espagnole	l’Université Nancy 2 le diplôme d’études supérieures spécialisées en gestion financière et espace européen 07.12.2001	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’un diplôme d’études supérieures spécialisées en gestion financière et espace européen
LOPEZ BENITO Natalia 23.04.1974 Bilbao espagnole	la ‘Universidad de Zazagoza’ le diplôme de ‘licenciada en Ciencias Económicas y Empresariales (Económicas)’ 20.01.1999	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Licenciada en Ciencias Economicas y Empresariales’
LOPEZ LOPEZ Vanessa 26.09.1983 Bruxelles espagnole	l’Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en droit, orientation: droit privé 29.06.2007	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en droit
LORENTE Sandy 28.07.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales, Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée 12.09.2002	08.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licenciée en communication appliquée
LORENZ Pascal 23.08.1978 St-Vith belge	l’Institut Saint-Luc - Bruxelles le titre de gradué en dessin d’architecture 05.07.2000	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué en dessin d’architecture

LORI Leonardo 02.12.1962 Rome italienne	la 'Università degli Studi di Firenze' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 07.07.1999	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une 'laurea in architettura'
LOSCIUTO Sophie 19.11.1984 Saint-Nicolas belge	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux le grade de bioingénieur en chimie et bioindustries 13.09.2007	19.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Bioingénieur en chimie et bioindustries
LOTTIN Edwine 01.01.1985 Namur belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Léon-Eli-Troclet le grade de bachelier en communication 11.09.2007	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier en communication
LOTTIN Steve 02.03.1973 Namur belge	l'Université Libre de Bruxelles - Ecole de Santé Publique le grade de licencié en sciences hospitalières, orientation: administration et gestion des institutions hospitalières et médico-sociales' 22.10.1998	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en sciences hospitalières
LOTTIN Steve 02.03.1973 Namur belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué en comptabilité 28.06.1995	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Gradué en comptabilité
LOUDGHIRI Kenza 11.01.1982 Casablanca marocaine	l'Université de Tours le diplôme de master en droit et économie, à finalité professionnelle, mention: économie, spécialité: banque et finance 04.02.2008	06.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en droit et économie, mention: économie

LOUIS Marc 21.04.1962 Jambes belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales EPHEC, Bruxelles le titre de gradué en comptabilité 30.06.1983	13.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Gradué en comptabilité
LOUTSCH Laurent 18.02.1955 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale - Zürich le diplôme d'ingénieur chimiste spécialisé en science des matériaux 23.11.1979	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur chimiste
LOZADA LEIDENZ Maria Gabriela 07.09.1979 Caracas vénézuélienne	la 'Universidad Nueva Esparta - Caracas' le grade de licencié en administration d'entreprises de dessin 30.05.2003	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en administration d'entreprises de dessin
LOZIE Koen 24.06.1965 Deinze belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de diplômé d'études spécialisées du master of personal financial planning 29.06.2004	02.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Diplômé d'études spécialisées du master of personal financial planning
LOZINGUEZ Sophie 27.10.1967 L'Aigle française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 17.09.1993	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
LU Xizhen 15.11.1972 Liaoning chinoise	la 'Tsinghua University' le grade de 'Master of Business Administration' 28.06.2001	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Business Administration'

LUCCHESI Emmanuel 22.06.1967 Thionville française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: monnaie et financement 28.10.1991	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
LUCIANI Armand 04.03.1959 Differdange italienne	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Psychology' 31.12.2008	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Science in Psychology'
LUDIG Gérard 20.09.1971 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.09.2000	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
LUDWIG Véronique 17.05.1984 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences et technologies, mention: environnement et aménagement 25.06.2008	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences et technologies, mention: environnement et aménagement
LUDWIG Véronique 17.05.1984 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences et technologies, mention: sciences de la vie 28.06.2007	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en sciences et technologies, mention: sciences de la vie
LUNKES Christian 20.03.1979 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'University of London - Imperial College of Science, Technology and Medicine' le grade de 'Doctor of Philosophy in Physics' 31.01.2007	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Doctor of Philosophy in Physics'

LUO Xiao Jun 16.09.1982 Anhui chinoise	l'Université de Provence - Marseille le diplôme de master en sciences à finalité recherche, mention: sciences de l'environnement terrestre, spécialité: chimie analytique, réactionnelle et modélisation en environnement 08.07.2008	26.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences, mention: sciences de l'environnement terrestre
LUPINA née CEREMUHINA Natalia 08.03.1977 Sverdlovskaja Oblast (Russ) russe	l'Université d'Etat de Pédagogie A.I. Guertsen - Saint-Pétersbourg la qualification d'enseignant-thyflo-pédagogue, spécialisation: éducation primaire 14.06.2000	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de thyflo-pédagogie
LUPINA née CEREMUHINA Natalia 08.03.1977 Sverdlovskaja Oblast (Russ) russe	l'Université d'Etat de la Ville de Saint-Pétersbourg la qualification de juriste dans la spécialité jurisprudence 21.05.2004	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme de juriste
LUPINI Jonathan 27.07.1984 Mont-Saint-Martin française	l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées (ENSTA) - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées 07.11.2009	09.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Ingénieur
LUXEN Joseph 24.10.1957 Malmedy belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences hospitalières, orientation: administration des services infirmiers et enseignement 15.12.1981	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié en sciences hospitalières
LY Sideth 12.11.1977 Prey Veng cambodgienne	le 'National Graduate Institute for Policy Studies, Tokyo' le grade de 'Master of Public Policy' 16.09.2005	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Public Policy'

LYAUDET Joëlle 14.01.1969 Mulhouse française	l'Université Robert Schuman, Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit 22.06.1991	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit
LYAUDET Joëlle 14.01.1969 Mulhouse française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 16.09.1993	13.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
MAANANE Malika 28.10.1975 Casablanca belge	la Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC à Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales, option: révisorat et expertise comptable 29.06.2000	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en sciences commerciales
MACEDO Katia 10.06.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université d'Estacio de Sá le titre de gradué en technologie 12.11.2007	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Graduée en technologie
MACEWICZ Joanna 30.05.1973 Ostroda (PL) polonaise	l'Université de Varsovie le titre de magistère en philologie polonaise dans la spécialisation d'enseignement 29.10.1997	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Magistère en philologie polonaise
MACHADO MONTEIRO Joaquim 22.12.1976 Luxembourg portugaise	le 'European Inter-University Centre for Human Rights and Democratisation, Venice' le 'European Master's Degree in Human Rights and Democratisation' 27.09.2009	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'European Master in Human Rights and Democratisation'

MACHTALERE Georges 20.12.1959 Buenos Aires française	l'Université de Paris Sud XI le grade de docteur de l'Université de Paris Sud (XI): chimie 05.07.1999	03.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Docteur de l'Université de Paris Sud (XI): chimie
MACK Patrice 22.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften (Magistra rerum socialium oeconomicarumque - Mag.rer.soc.oec.) im Diplomstudium Betriebswirtschaft' 31.08.2009	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magistra der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'
MACRI Anthony 18.02.1986 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles 23.02.2009	11.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles
MACRI Anthony 18.02.1986 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 18.10.2007	11.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
MADINA Andriamifidy Francis 09.01.1971 Marojala, Sambava belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale - Libramont le titre de gradué en comptabilité 29.06.2006	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Graduée en comptabilité
MAGEROTTE Michaël 02.11.1979 Libramont belge	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 26.10.2007	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educateur spécialisé

MAHON Charlotte 22.04.1985 Bruxelles irlandaise	l'Université Aix-Marseille II le diplôme de maîtrise en analyse économique et économétrie 19.11.2007	06.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en analyse économique et économétrie
MAHON Charlotte 22.04.1985 Bruxelles irlandaise	l'Université Aix-Marseille II le diplôme de master 2 recherche 'analyse économique et économétrie' 03.11.2008	06.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en analyse économique et économétrie
MAHOWALD Jean 24.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker (Univ.)' 13.05.2009	10.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	'Diplom-Physiker'
MAILLIET Mady 07.03.1960 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Lille III le diplôme de maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: sciences historiques .06.2005	19.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: sciences historiques
MAJAHDI Aatif 10.02.1981 Agadir luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de master en sciences, technologies, santé, mention: ingénierie système en électronique, électrotechnique, automatique, productique, réseaux, spécialité: production industrielle et management intégré à finalité 27.07.2006	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: ingénierie système en électronique, électrotechnique, automatique, productique, réseaux
MAJAHDI Aatif 10.02.1981 Agadir luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en génie électrique et informatique industrielle, spécialité: conduite automatisée et systèmes d'information industrielle 19.01.2006	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en génie électrique et informatique industrielle

MAJAHDI Aatif 10.02.1981 Agadir luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit-économie-sciences du management à finalité professionnelle, mention: administration des affaires, spécialité: administration des entreprises 20.10.2008	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en droit-économie-sciences du management, mention: administration des affaires
MAJERUS Michel 18.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Provincial de Formation Sociale, Namur le grade d'éducateur spécialisé 07.12.2007	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Educateur spécialisé
MAJERUS Tom 01.08.1980 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Johannes Gutenberg-Universität - Mainz' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) im 1. Hauptfach: Sportwissenschaft, 2. Hauptfach: Betriebswirtschaftslehre' 10.11.2008	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Magister Artium'
MAKOSI MISITU Polycarpe 09.11.1963 Kinshasa (R.D.C.) belge	l'Institut du Bâtiment et des Travaux Publics (IBTP) - Kinshasa-Gombé le grade d'architecte 02.07.1987	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
MALCHAIRE Robert 25.05.1975 Etterbeek belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 30.06.2000	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences économiques
MALEVEZ Maureen 22.01.1980 Uccle belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 05.09.2003	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licenciée en sciences de gestion

MALKHUUZ PALAM Enh-Tyul 13.08.1967 Arghangai (Mon) mongole	la 'Health Sciences University of Mongolia - School of Medicine' le grade de 'Bachelor of the Health Sciences University of Mongolia (Medical Doctor)' 29.06.1992	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of the Health Sciences University of Mongolia'
MALOVYCHKO Ganna 23.09.1984 Kiev ukrainienne	la 'Kyiv National University of Economics 'Vadym Hetman'' le diplôme de master of marketing 27.06.2007	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Marketing'
MALU Ignace 22.09.1959 Kinshasa allemande	les Facultés Catholiques de Kinshasa le diplôme d'études supérieures en philosophie 20.07.1991	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en philosophie
MALYASOVA née SHUMKOVA Natalia 26.12.1977 Yurga russe	l'Université Polytechnique de Tomsk, filiale à Yrga la qualification de manager, spécialité management 22.06.2001	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme de manager
MANCILLAS Eduardo 11.06.1963 Chihuahua italienne	'El Paso Community College - El Paso, Texas' le grade de 'Associate of Applied Science Electronics Technology-Industrial Electronics' 15.12.1995	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Associate of Applied Science Electronics Technology-Industrial Electronics'
MANDAL Avradip 29.08.1982 Calcutta indienne	'The University of Waterloo' le grade de 'Master of Mathematics in Combinatorics and Optimization' 15.06.2007	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Mathematics'

MANDRELLA David 04.05.1969 Besançon française et alleman	l'Université Paris 4 le diplôme de docteur en histoire de l'art 24.11.2008	15.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Docteur en histoire de l'art
MANGEN Catherine 06.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse le titre de 'Master of Arts in Heilpädagogik - schulische Heilpädagogik' 05.11.2008	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Arts in Heilpädagogik'
MANIORA Alexandre 23.09.1975 Luxembourg française	l'Université de Strasbourg III - Institut Universitaire de Technologie de Strasbourg-Sud le diplôme universitaire de technologie, spécialité: techniques de commercialisation 19.02.1998	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme universitaire de technologie, spécialité: techniques de commercialisation
MANKEL Verena Sophie 06.12.1976 Frankfurt am Main luxembourgeoise/all	la 'Eberhard Karls Universität Tübingen' le 'Titel eines Magister Artium im 1. Hauptfach: Ethnologie, 2. Hauptfach: Vorderasiatische Archäologie' 18.05.2006	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magister Artium'
MANN Robert 20.06.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Loughborough University' le grade de 'Bachelor of Science second class honours, lower division in Sports Science with Management' 23.07.2007	04.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Science in Sports Science with Management'
MANSOURI Adel 04.09.1978 Alger algérienne	l'Université d'Alger le diplôme de licence en droit .09.2004	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en droit

MAPWA Patricia 03.12.1973 Yaoundé luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducatrice spécialisée 28.06.2008	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Educatrice spécialisée
MAQUIL Lynn 12.03.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'Diplomgrad Diplom-Sozialarbeiterin (FH) / Diplom-Sozial-pädagogin (FH)' 12.05.2009	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Sozialarbeiterin (FH) / Diplom-Sozialpädagogin (FH)'
MARAGA Hélène 23.08.1973 Malmedy belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale - Libramont le titre de gradué en comptabilité 24.09.1998	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Graduée en comptabilité
MARBES Pascale 09.06.1969 Clervaux luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commer-ciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le diplôme d'éducatrice spécialisée 17.10.2007	12.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educatrice spécialisée
MARCHI Corinne 17.11.1984 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 12.06.2009	13.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Psychologin'
MARCHIORI Luca 16.10.1978 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en sciences économiques et de gestion . .2009	31.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Docteur en sciences économiques et de gestion

MARCHIORI Luca 16.10.1978 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études approfondies en économie et gestion - Master of Arts in Economics 10.09.2004	31.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômé d'études approfondies en économie et gestion - Master of Arts in Economics
MARELE Antonia-Teodora 04.05.1987 Fagaras roumaine	l'Université 'Lucian Blaga' de Sibiu le titre de licencié en sciences de la communication, spécialisation: communication et relations publiques .06.2009	31.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en sciences de la communication
MARGUE Bruno 28.05.1965 Arlon luxembourgeoise	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade de licencié en sciences économiques appliquées 25.06.1988	13.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
MARIE Simon 24.11.1976 Boulogne-sur-Mer française	l'Université du Littoral - Côte d'Opale - Lille le diplôme de master en sciences économiques et gestion, à finalité professionnelle, mention: management et économie appliquée, spécialité: direction, encadrement supérieur et métiers du conseil 22.05.2007	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences économiques et gestion, mention: management et économie appliquée
MARINHO FERREIRA Alexandre Miguel 06.11.1976 Oliveira de Azemeis portugaise	la 'Universidade Portucalense Infante D.Henrique, Porto' le diplôme de 'Licenciatura em economia' 12.12.2002	01.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em economia'
MARINOVA Iva Angelova 12.07.1961 Montana bulgare	l'Université d'Economie Nationale et Mondiale - Sofia la qualification de master en comptabilité et contrôle, économie 26.10.2001	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de master en comptabilité et contrôle

MARIUS Manon 23.07.1985 Esch/Alzette luxembourgoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie 01.07.2009	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
MARKIC Sandra 28.09.1974 Dubrovnik croate	la 'Universität Zagreb' le titre 'Lehrerin für Kunstgeschichte, Französische Philologie und Literatur' 12.03.2002	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un titre 'Lehrerin für Kunstgeschichte, Französische Philologie und Literatur'
MARKIC Sandra 28.09.1974 Dubrovnik croate	l'Université Panthéon Assas (Paris II) le diplôme d'études européennes (droit, science politique, histoire, économie) 12.09.2008	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'études européennes
MARLY Marc 25.05.1977 Malmedy belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finance 30.06.1999	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
MARONNA Ines 03.07.1966 Berlin allemande	la 'Technische Universität Clausthal' le 'Grad eines Doktor-Ingenieurs' 28.06.1996	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Doktor-Ingenieur'
MARONNA Ines 03.07.1966 Berlin allemande	la 'Technische Universität Otto von Guericke Magdeburg' le 'akademischer Grad Diplomingenieur (Dipl.-Ing.) in der Fachrichtung Werkstofftechnik' 07.02.1991	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur

MARQUES BRAGANçA DE OLIVEIRA Ana Filipa 21.02.1984 Porto portugaise	la 'Universidade do Porto' le diplôme de 'Licenciatura em arquitectura' 24.11.2008	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
MARQUES DE SOUSA Dora Carina 26.08.1983 Pacos de Brandao portugaise	la Haute Ecole Léonard de Vinci, Woluwé-Saint-Lambert le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en activités socio-sportives 20.06.2007	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelière - éducatrice spécialisée en activités socio-sportives
MARQUES FERREIRA Veronica 30.05.1984 Soure portugaise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en lettres et langues, mention: lettres 02.07.2007	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en lettres et langues, mention: lettres
MARTEL FELIPE Soraya 13.08.1964 Caracas espagnole	la 'Universidad Central de Venezuela' le titre d'architecte 11.12.1987	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
MARTHOZ Cédric 13.03.1976 Luxembourg belge	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études complémentaires de deuxième cycle en environnement 01.07.1999	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômé d'études complémentaires de deuxième cycle en environnement
MARTHOZ Cédric 13.03.1976 Luxembourg belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Institut GRAMME - Liège le grade d'ingénieur industriel, section: industrie 02.07.1998	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur industriel

MARTHOZ Cédric 13.03.1976 Luxembourg belge	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études spécialisées en entrepreneuriat 30.06.2000	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômé d'études spécialisées en entrepreneuriat
MARTHOZ Cédric 13.03.1976 Luxembourg belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de diplômé d'études supérieures spécialialisées en sciences économiques, orientation: international marketing&e-Business 01.07.2002	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômé d'études supérieures spécialisées en sciences économiques
MARTIN Danny 01.07.1964 Arlon belge	la Faculté Polytechnique de Mons le grade d'ingénieur civil des mines 24.06.1989	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
MARTIN Jeannine 16.10.1983 Bergisch-Gladbach luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) in den Prüfunsfächern: Phonetik (Hauptfach), Psychologie (1. Nebenfach), Pädagogik (2. Nebenfach)' 07.05.2009	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magistra Artium'
MARTIN Michel 03.05.1981 Metz française	l'Institut des Hautes Etudes Economiques et Commerciales (INSEEC) - Bordeaux le diplôme de l'INSEEC (grade de master) 21.11.2007	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de l'INSEEC
MARTINAITIS Dzidorius 14.09.1977 Vilnius lituanienne	le 'Vilnius College - Faculty of Electronics and Information Technology' la 'qualification of a programmer in the field of information technology, majoring: electronic publishing systems' 20.04.2004	09.07.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de 'programmer in the field of information technology'

MARTINS Bruno Manuel 23.05.1983 Luxembourg portugaise	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) le grade de bachelier - éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif 19.06.2007	09.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
MARTINS Diana 03.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité psychologie clinique et psychopathologie 11.09.2009	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques
MARTZ Fabien 29.11.1975 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique, mention: conduite des systèmes intégrés de production 25.06.1999	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en génie mécanique et productique, mention: conduite des systèmes intégrés de production
MARTZ Fabien 29.11.1975 Thionville française	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de licence, spécialité mécanique et productique . .1996	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Titulaire d'une licence en génie mécanique et productique
MARTZ Fabien 29.11.1975 Thionville française	l'Université de Metz - Institut Universitaire de Technologie de Metz le diplôme universitaire de technologie, spécialité: génie mécanique et productique . .1995	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Titulaire d'un diplôme universitaire de technologie en génie mécanique et productique
MARTZ Fabien 29.11.1975 Thionville française	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître, spécialité: génie mécanique et productique . .1997	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en génie mécanique et productique

MARTZEL Olivier 16.05.1971 Woippy française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA) le diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, option: génie mécanique construction 09.07.1997	30.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
MARX Laurent 23.08.1970 Thionville française	l'Institut National Polytechnique de Lorraine - Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique - Vandoeuvre le diplôme d'ingénieur E.N.S.E.M., filière: génie électrique, option: électronique de puissance et de commande 02.07.1994	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
MARX Rebekka 28.03.1985 Bernkastel-Kues allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen' 31.08.2007	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
MARX Stefan 18.06.1966 Morbach allemande	la 'Fachhochschule Osnabrück' le 'Hochschulgrad Diplom-Kaufmann (FH) (Dipl.-Kfm.(FH))' 28.06.1994	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Kaufmann (FH)'
MASCARENHAS PINTO Maria Teresa 22.12.1982 Coimbra portugaise	l'Université de Lisbonne - Faculté de Psychologie et de Sciences de l'Education le diplôme de master intégré en psychologie, spécialité: psychologie clinique et de la santé, filière: psychothérapie cognitive-comportementale et intégrative 19.12.2008	18.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master intégré en psychologie
MASSANT Arnaud 25.05.1969 Tournai belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur commercial (filière internat.) .06.1992	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur commercial

MASSARD Steve 07.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de licence en sciences, mention: sciences du vivant 04.11.2008	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en sciences, mention: sciences du vivant
MASSET Pierre 13.05.1973 Libramont belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 30.06.1995	21.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur commercial
MASSON Fanny 16.05.1979 Nancy française	l'Université Nancy 2 - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en banque, finance et assurance 26.08.2002	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en banque, finance et assurance
MATAS Ojdana 14.05.1981 Split croate	l'Université de Split - Faculté d'Economie le diplôme d'économiste, domaine: économie professionnelle, marketing appliqué 15.12.2005	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste
MATEFFI Iulia 19.06.1967 Brasov belge	l'Université "Transilvania" de Brasov le diplôme d'ingénieur dans le profil: électrique, spécialisation: électrotechnique, direction de spécialisation: déclenchements électriques 22.06.1992	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
MATHAY Germain 15.11.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Bauingenieurwesen' 18.11.2008	23.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Ingenieur'

MATHES Tom 15.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien (électronique) 25.06.2004	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
MATHES Tom 15.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur électricien 25.06.2004	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
MATHGEN Christophe 16.07.1970 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Boston University - Massachusetts' le grade de 'Master of Science in Mass Communication' 25.01.1997	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Science in Mass Communication
MATHIEU Sarah 19.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme, des territoires et de la société, mention: institutions, organisations, développement 27.03.2008	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme, des territoires et de la société, mention: institutions, organisations, développement
MATHIEU Sarah 19.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de licence en sciences de l'homme et de la société, mention: administration économique et sociale 06.03.2007	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences de l'homme et de la société, mention: administration économique et sociale
MATHIS Aurore 04.09.1975 Nancy française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence de sciences économiques 14.05.1998	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence de sciences économiques

MATHIS Aurore 04.09.1975 Nancy française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 26.01.2000	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
MATHIS Aurore 04.09.1975 Nancy française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de sciences économiques 09.02.1999	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
MATTIOLI Stefano 04.02.1959 Parma italienne	la 'Università degli Studi di Parma' le diplôme de 'laurea di dottore in scienze biologiche' 02.03.1988	16.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'Laurea in scienze biologiche'
MATUSZEWSKI Vanessa 09.05.1977 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Caen Basse-Normandie le diplôme de doctorat de l'Université de Caen Basse-Normandie en psychologie, spécialité: psychologie (grade de docteur - doctorate's degree) 20.07.2006	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Docteur de l'Université de Caen Basse - Normandie en psychologie
MATUSZEWSKI Vanessa 09.05.1977 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Caen Basse-Normandie le diplôme d'études approfondies en neuropsychologie (grade de master - master's degree) .07.2002	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un grade de master
MAUGER Adrien 26.07.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Albert Jacquard - Namur le grade de bachelier en techniques graphiques, finalité techniques infographiques 19.06.2008	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Bachelier en techniques graphiques

MAX Pitt 18.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Newcastle upon Tyne - Faculty of Humanities and Social Sciences' le grade de 'Master of Arts in Modern and Contemporary Studies' 05.11.2008	26.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in Modern and Contemporary Studies'
MAX Pitt 18.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Newcastle upon Tyne - Faculty of Humanities and Social Sciences' le grade de 'Bachelor of Arts with first class honours in English Language and Literature' 25.06.2007	26.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in English Language and Literature'
MAY Jennifer 16.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 12.12.2006	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Pädagogin'
MAYER Sibylla 26.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 10 - Institut National Agronomique le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité recherche, mention: science sociale - sociologie, spécialité: mutations des sociétés contemporaines 28.03.2008	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en sciences humaines et sociales, mention: science sociale - sociologie
MAZZA Sandra 21.04.1981 Epinal italienne	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg-Schuman - Libramont le grade de bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 18.06.2007	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
MAZZARELLA Antonella 28.10.1968 Santa Paolina belge	l'Institut Libre Marie Haps (Université Catholique de Louvain) le grade d'assistante en psychologie 29.06.1990	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Assistante en psychologie

MC KEON Kevin Francis 21.02.1984 Dublin irlandaise	la 'National University of Ireland - University College Cork' le grade de 'Bachelor of Civil Law (BCL) (Law and French)' 10.09.2007	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Civil Law'
MEDERNACH Nathalie 24.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles - Institut d'Etudes Européennes le grade de master en études européennes (hist.culture) 25.06.2009	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en études européennes (hist.culture)
MEDVEDEVA Natalia 30.03.1965 Tiksy russe	l'Université d'Etat de Tomsk 'V.V. Kouïbychev' la qualification de mécanicien, mathématicien-spécialiste en mathématiques appliquées dans la spécialité: mécanique 26.06.1990	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme de mécanicien, mathématicien-spécialiste en mathématiques appliquées
MEGHDIR Salima 23.06.1962 Oran algérienne	l'Université d'Oran le diplôme d'études supérieures, spécialité: physiologie végétale 13.03.1989	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en physiologie végétale
MEHLINGER Béatrice 03.08.1969 Luxembourg luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducatrice spécialisée 28.06.2006	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Educatrice spécialisée
MEKREZ Kevin 21.05.1979 Thionville française	la 'International School of Management, New York' le grade de 'Master of Business Administration' 07.01.2005	10.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master of Business Administration'

MELAKHSOU Rima 12.10.1981 Batna algérienne	l'Université de la Formation Continue, Batna le diplôme d'études universitaires appliquées en technicité bancaire et monétaire 22.11.2007	05.06.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études universitaires appliquées en technicité bancaire et monétaire
MELCHIOR Jean-Marc 25.11.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Northwestern University, Illinois' le grade de 'Bachelor of Arts in Economics' 20.06.2008	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Arts in Economics'
MELISSEN Matthijs 20.06.1985 Breda néerlandaise	la 'Universiteit Utrecht' le grade de 'Master in Artificial Intelligence, Cognitive Artificial Intelligence' 24.04.2009	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master in Artificial Intelligence'
MENDES DOS SANTOS Dina 01.01.1981 Luxembourg portugaise	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Liège le grade de bachelier en soins infirmiers 13.09.2007	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Bachelier en soins infirmiers
MENDRET Vincent 22.06.1985 Caen française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en civilisations, lettres et langues à finalité recherche, mention: courants et identités dans les mondes modernes et contemporains, spécialité: histoire des relations internationales 08.09.2009	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en civilisations, lettres et langues, mention: courants et identités dans les mondes modernes et contemporains
MENGISTU Shita Zelalem 18.09.1966 Debre Markos éthiopienne	la 'Addis Ababa University' le grade de 'Bachelor of Arts (in Accounting)' 16.07.1988	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Accounting'

MERGEN Annick 28.01.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.), Studienrichtung: Architektur' 12.11.2008	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Architecte
MERGEN Christiane 08.06.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 20.03.2009	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Psychologin'
MERSCH Céline Zarina 05.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'European Inter-University Centre for Human Rights and Democratisation, Venice' le 'European Master's Degree in Human Rights and Democratisation' 28.09.2008	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'European Master in Human Rights and Democratisation'
MERSCH Lynn 13.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 26.06.2009	02.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Educateur spécialisé
MERTENS Michael 19.12.1968 Ettelbruck luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.07.2009	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Business Administration'
MESLAY Philippe 29.11.1972 Laval française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'expertise comptable 25.06.1998	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
METTENS Ellen 11.04.1974 Wilrijk belge	la 'Katholieke Hogeschool Leuven' le titre de gradué en gestion d'entreprise, option: marketing 30.06.1996	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Graduée en gestion d'entreprise

MEULEMANS Anaïs 19.02.1986 Woluwe-St-Lambert belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée 12.09.2009	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques
MEYER Alex 05.10.1971 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Doktor der Naturwissenschaften (Doctor rerum naturalium - Dr.rer.nat.)' 20.10.2004	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Doktor der Naturwissenschaften'
MEYER Michael 23.02.1979 Wadern allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 09.09.2008	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Pädagoge'
MEYER Sibylle 10.01.1977 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale - Implantation Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 24.10.2008	09.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Educateur spécialisé
MEYER Sybille 10.01.1977 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale "Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon" le diplôme d'éducateur spécialisé 24.10.2008	26.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educateur spécialisé
MEYER Veronica 31.05.1984 Trier allemande	le 'Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur - Mainz' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien in den Fächern: Erziehungswissenschaft, Geographie und Englisch' 08.01.2009	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'

MEYERS Anne 17.11.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag.phil.) im Diplomstudium Pädagogik: Studienzweig Beratung und Grundlagen der Psychotherapie' 03.02.2009	21.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Magistra der Philosophie'
MEYERS Jean-Luc 21.06.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wi.-Ing.)' 17.04.2008	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
MEYERS Philippe 20.04.1973 Differdange luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Computing for Commerce and Industry' 31.07.2009	24.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science in Computing for Commerce and Industry'
MEYNIOGLU Yusuf 30.08.1976 Mersin française	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études approfondies de droit des affaires (grade de master - master's degree) 30.03.2004	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit des affaires (grade de master - master's degree)
MEZA SUAREZ Rocio Mercedes 29.04.1969 Lima péruvienne	la 'University of Kent' le grade de 'Master of Laws in Environmental Law and Policy with distinction' 26.11.2004	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Laws'
MEZERKET Sofia 05.02.1985 Mont-Saint-Martin française	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 07.09.2007	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif

MICCICHE Jean-Marc 17.07.1975 Forbach française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales,à finalité recherche, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture, spécialité: esthétique, arts (plastiques, du spectacle) et industries . .2006	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture
MICHEA Pierre 23.06.1971 Paris française	l'Université Panthéon-Assas (Paris II) le diplôme d'études approfondies en sciences de l'information 14.03.1996	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences de l'information
MICHEA Pierre 23.06.1971 Paris française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de maîtrise de sciences de gestion 08.12.1994	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
MICHELS David 17.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 4 le diplôme de master, à finalité recherche, mention: géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges, spécialité: aménagement, urbanisme, développement et prospective, dans le domaine 09.10.2009	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master dans le domaine humanités, mention: géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges
MICHELS Jean-Jacques 05.12.1958 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut des Arts de Diffusion, Louvain-la-Neuve le grade de diplômé des arts du spectacle et techniques de diffusion, spécialisation: radio-télévision 08.09.1983	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Diplômé des arts du spectacle et techniques de diffusion

MIHAESCU Bucura Catalina 29.03.1985 Bucarest roumaine	l'Université Lille 2 le diplôme de licence en sciences juridiques, politiques et économiques, mention: droit 14.01.2008	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence en sciences juridiques, politiques et économiques, mention: droit
MIHAILOVIC Natasa 09.01.1983 Valjevo yougoslave	l'Université de Belgrade la qualification de professeur de la langue et de la littérature anglaise 13.09.2007	26.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de la langue et littérature anglaise
MINDACH Caroline 10.02.1984 Bad Nauheim allemande	le 'Hessisches Ministerium der Justiz - Justizprüfungsamt - Wiesbaden' le 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung' 29.01.2009	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung'
MINELLI François 03.08.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège le grade de bachelier en construction, option: bâtiment 23.06.2008	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier en construction
MINNITI Raphaël 24.07.1973 Thionville française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 08.03.1999	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
MISCHO Bob 13.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre de 'Doktor der Wissenschaften' 28.11.2008	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Doktor der Wissenschaften'

MISSAOUI Bassem 23.08.1982 Kasserine-la Tunisie tunisienne	l'Université de Monastir le diplôme de licence appliquée en animation touristique 06.09.2006	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence appliquée en animation touristique
MOAFI Nourollah 21.07.1971 Sari iranienne	la 'University of Shiraz' le grade de 'Bachelor of Arts (B.A.) in Judical Law' .07.1994	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Bachelor of Arts in Judical Law'
MÖBIUS Patrick 24.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) Studienschwerpunkt: Controlling' 07.07.2006	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
MOENS Dries 01.01.1976 Kortrijk belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 10.07.1997	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
MOHAMMAD ABUL Khair 12.10.1978 Comilla bangladesh	la 'National University, Gazipur' le grade de 'Master of Social Science in Sociology' 12.10.2004	24.11.2008 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Social Science in Sociology'
MOHEDANO SANCHEZ Isabel 22.06.1980 Plasencia espagnole	la 'Universidad de Salamanca' le diplôme de licencié en économie 02.04.2004	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Licenciée en économie
MOHR Stephan 14.04.1982 Bitburg allemande	la 'Berufsakademie Karlsruhe - Baden-Württemberg' la 'Staatliche Bezeichnung Diplom-Ingenieur (Berufsakademie) - Dipl.-Ing. (BA) - im Studiengang Maschinenbau - Konstruktion' 30.09.2005	25.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Ingenieur (BA)'

MOISE Alexandru-Ionut 07.01.1984 Constanta roumaine	l'Université 'Ovidius' de Constanta le titre d'économiste licencié dans le domaine comptabilité, spécialisation: comptabilité et informatique de gestion .07.2007	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Economiste licencié
MOLITOR Simone 08.10.1984 Wiltz luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 24.09.2008	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educatrice spécialisée
MONALDI Letizia 19.09.1978 Civitavecchia italienne	la 'Università degli Studi Roma Tre' le diplôme de 'laurea in matematica' 25.05.2005	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'laurea in matematica'
MONHONVAL Bérangère 29.11.1973 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation le grade de licencié en sciences de la famille et de la sexualité 18.01.2001	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée en sciences de la famille et de la sexualité
MONTANO Vincenzo 18.06.1958 Firenze italienne	la 'Università degli Studi di Firenze' le diplôme de 'laurea in economia e commercio' 02.07.1982	06.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
MONTAUZOU Amandine 13.03.1979 Nancy française	le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité - Nancy le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants 14.01.2005	31.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

MONTGOMERY Kevan 08.11.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en management 08.06.2007	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en management
MORAVCIK Pavol 01.08.1967 Nitra slovaque	l'Académie des Beaux-Arts à Bratislava le diplôme de 'Magister architecturae (Mgr.arch.)' 16.06.1993	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
MOREAU Françoise 03.04.1962 Laos française	l'Université Paris XI le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit public 10.02.2009	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit public
MORENO CAMPOS Juan Pablo 09.06.1978 Arlon espagnole	la 'Universidad de Granada - Escuela Técnica Superior de Arquitectura' le titre universitaire officiel d'architecte 29.04.2009	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte
MORES Remi 21.03.1972 Arlon belge	l'Université Joseph Fourier - Grenoble 1 le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention: mécanique, énergétique et ingénierie, spécialité: génie civil et infrastructures 16.07.2009	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: mécanique, énergétique et ingénierie
MÖRIC Kim 09.09.1969 Seoul belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en droit 03.07.1993	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en droit
MORIN Didier 03.07.1979 Boulogne-Billancourt française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à Paris le diplôme d'expertise comptable 09.07.2008	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable

MORINI Alessandro 16.08.1978 Torino italienne	le Collège d'Europe, Bruges le diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen 25.10.2007	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit communautaire européen
MOSCA Ludovic 02.06.1983 Nancy française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 08.02.2006	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise
MOSCA Ludovic 02.06.1983 Nancy française	l'Université Strasbourg III le diplôme de master en management, à finalité professionnelle, mention: comptabilité, finance, spécialité: comptabilité, contrôle, audit 30.01.2007	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en management, mention: comptabilité, finance
MOSCATO David 12.02.1976 Marostica italienne	la 'Duke University, North Carolina' le grade de 'Master of Laws' 30.12.2003	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Laws'
MOSCATO David 12.02.1976 Marostica italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e legislazione per l'impresa' 10.07.2002	19.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une 'laurea di dottore in economia e legislazione per l'impresa'
MOSER Hubert 01.11.1982 Ellwangen/Jagst allemande	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Luft- und Raumfahrttechnik' 18.12.2008	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur

MOSSIAT Jean Micheline Léon 10.05.1970 Dinant belge	l'Université de Mons - Hainaut le grade de licencié en sciences économiques et sociales 21.10.1994	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié en sciences économiques et sociales
MOSSIAT Jean Micheline Léon 10.05.1970 Dinant belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) - Bruxelles le titre de gradué en commerce extérieur 30.06.1992	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Gradué en commerce extérieur
MOTTOLA Alessio 07.05.1982 Catanzaro italienne	la 'Università di Bologna' le diplôme de 'laurea in economia e diritto' 27.04.2004	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'laurea in economia e diritto'
MOULIN Benoît 07.07.1985 Grasse française	l'Ecole de Commerce Européenne, Lyon le diplôme de l'Ecole de Commerce Européenne 02.10.2007	10.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole de Commerce Européenne
MUCK Herbert 06.09.1979 Thionville française	l'Académie de Nancy-Metz le diplôme de brevet de technicien supérieur en informatique de gestion, option: administrateur de réseaux locaux d'entreprise 01.07.1999	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en informatique de gestion
MULLER Amandine 27.10.1988 Briey française	le Ministère Chargé des Affaires Sociales - Nancy le diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants 20.07.2009	15.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

MULLER Jean 01.12.1968 Mulhouse française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort 03.07.1993	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
MULLER Laurent 22.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université du Littoral - Dunkerque le diplôme de doctorat en sciences économiques 12.11.2008	14.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Docteur en sciences économiques
MULLER Luc 18.11.1967 Waimes belge	l'Université de Liège le grade de licencié en éducation physique 28.06.1991	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en éducation physique
MULLER Marco 12.03.1960 Luxembourg luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducateur spécialisé 24.09.2008	10.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educateur spécialisé
MULLER Tim 09.04.1985 's-Hertogenbosch néerlandaise	la 'Technische Universiteit Eindhoven' le grade de 'Master of Science in Computer Science and Engineering' 04.11.2008	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Science in Computer Science and Engineering'
MULLER Tom 29.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, orientation: gestion internationale 13.09.2005	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en sciences commerciales et consulaires

MÜLLER Bianca 17.08.1978 Saint-Vith belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.2001	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières
MÜLLER Bianca 17.08.1978 Saint-Vith belge	la Haute Ecole de Bruxelles le titre de gradué en relations publiques 13.09.1999	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Graduée en relations publiques
MÜLLER Christina Maria 07.05.1984 Saarbrücken allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad Diplom-Juristin (Dipl.-Jur.)' 21.09.2009	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Juristin'
MÜLLER Christina Maria 07.05.1984 Saarbrücken allemande	le 'Landesprüfungsamt für Juristen bei dem Ministerium für Justiz, Arbeit, Gesundheit und Soziales, Saarland' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 18.06.2009	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
MÜLLER Christoph 31.12.1976 Mannheim allemande	le 'Justizprüfungsamt bei dem Oberlandesgericht Köln' le 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung' 25.09.2002	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung'
MÜLLER Frank 28.08.1965 Bitburg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschafts-Mathematiker' 06.04.1994	19.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Wirtschafts-Mathematiker'

MÜLLER Maurice 04.03.1984 Wiltz luxembourgeoise	la 'Technische Universität Graz' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.oder DI) im Diplomstudium Elektrotechnik-Toningenieur' 13.10.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
MÜLLER Stefan 27.02.1963 Merzig allemande	la 'Fachhochschule für Wirtschaft Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (FH)' 19.10.1990	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Kaufmann (FH)'
MULLEROVA Eva 30.05.1964 Bruntal tchèque	la 'Universität Palacký' le titre de 'Magister als Lehrer in allgemein bildenden Fächern, Aprobation Tschechisch und Deutsch' 09.07.1987	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Magister als Lehrer in allgemein bildenden Fächern'
MUSCH Markus 14.05.1969 Leutkirch allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 15.07.1999	25.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte
MUSIDLAK Alain 21.11.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
MUSIDLAK Christian 20.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise de sciences et technologies, mention: environnement et aménagement 25.06.2008	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences et technologies, mention: environnement et aménagement

MUYIZERE Jacqueline 12.01.1967 Musambira (Rwanda) luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le grade d'éducatrice spécialisée 26.10.2007	17.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educatrice spécialisée
NACHTSHEIM Katharina Elisabeth 14.02.1967 Remagen allemande	la 'Evangelische Fachhochschule Darmstadt' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialarbeiterin (Fachhochschule)' 19.01.1999	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Sozialarbeiterin (Fachhochschule)'
NADAL DE SIMONE Francisco 26.05.1984 Mendoza (Argentine) argentine/italienne	l'Université de Genève - Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales le diplôme de doctorat ès sciences politiques, spécialisation: économie internationale 10.07.1987	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un doctorat ès sciences politiques
NADIALINE Biagui Alexandre 23.09.1980 Pout sénégalaise	l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar le grade de licencié ès lettres d'enseignement, section: allemand 07.05.2009	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié ès lettres d'enseignement, section: allemand
NAGHI Roxana 16.07.1964 Ploiesti roumaine	l'Institut de Pétrole et Gazes de Ploiesti - Faculté d'Outillage et Technologie Pétrolière le diplôme d'ingénieur en chimie, spécialisation: technologie de l'usinage du pétrole et pétrochimie .06.1987	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
NAGY Zoltan 10.03.1958 Sopron hongroise	la 'Hochschule für Verkehrswesen "Friedrich List" - Dresden' le 'akademischer Grad Diplomingenieurökonom' 28.08.1981	06.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplomingenieurökonom'

NAJAFZADEH Aydin 21.09.1981 Karaj (Iran) suédoise	la 'Stockholms Universitet' le grade de 'Bachelor of Science in Business Administration and Economics (ekonomie kandidatexamen)' 13.10.2008	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bachelor of Science in Business Administration and Economics'
NAQVI Neda 01.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Webster University, Saint-Louis' le grade de 'Master of Business Administration' 16.12.2006	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Business Administration'
NAQVI Neda 01.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Webster University, Saint-Louis' le grade de 'Bachelor of Business Administration' 21.05.2005	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Business Administration'
NATHAN Roy 13.06.1957 Dudelange luxembourgeoise	l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit des affaires 01.07.1982	10.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, mention: droit des affaires
NAVARRO ZABALETA Nerea 15.09.1979 Irun espagnole	la 'Universidad del País Vasco - Leioa' le grade de licencié en beaux arts 29.07.2004	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licenciée en beaux arts
NDIATH Mamadou Hamidou 03.02.1981 Madina Ndiathebé sénégalaise	l'Université Gaston Berger de Saint-Louis le diplôme d'études approfondies en analyse économique et quantitative 23.07.2007	30.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en analyse économique et quantitative

NDIATH Mamadou Hamidou 03.02.1981 Madina Ndiathebé sénégalaise	l'Université Gaston Berger de Saint-Louis le diplôme de maîtrise de gestion informatisée 12.11.2005	30.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise de gestion informatisée
NEDERVEEN Dennis Leendert 24.02.1963 Heraklion néerlandaise	la 'Erasmus Universiteit Rotterdam' le 'doctoraal examen in the economic sciences' 18.09.1986	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Science in Economic Sciences'
NEIERS Stéphanie 06.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach: Kunstgeschichte, 1. Nebenfach: Soziologie, 2. Nebenfach: Medienwissenschaft' 17.06.2009	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magistra Artium'
NELTING Dareen 22.10.1981 Macrohon (Philippines) luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin, Studienschwerpunkt: Pädagogik der frühen Kindheit und Familienpädagogik' 29.01.2009	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Pädagogin'
NEMERY Dominique 16.03.1967 Longlier belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - ICHEC - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 29.06.1990	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur commercial
NEMERY Dominique 16.03.1967 Longlier belge	'United Business Institutes - Mercer University - Stetson School of Business&Economics' le grade de 'Master of Business Administration' 24.06.1993	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Business Administration'

NETTAF Abdelkader 22.01.1977 Thionville française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Nancy le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé 05.07.2005	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
NEU Sylvie 30.03.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern, Standort Zweibrücken' le 'Hochschulgrad Diplom-informatikerin (FH) im Studiengang Digitale Medien' 17.04.2009	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Informatikerin (FH)'
NEUMANN Michel 04.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker' 31.07.2009	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Chemiker'
NEVES Janine 14.09.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	'The University of Westminster' le grade de 'Master of Arts in Public Communication and Public Relations' 06.10.2006	03.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Arts in Public Communication and Public Relations'
NEVES Janine 14.09.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Strasbourg II le diplôme de maîtrise de langues étrangères appliquées, mention: traduction spécialisée, spécialité: allemand/anglais 03.06.2004	03.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise de langues étrangères appliquées, mention: traduction spécialisée
NEVES Marisa 10.06.1979 Coimbra luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence de psychologie . .2005	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une licence de psychologie

NEVES DE SOUSA Marisa Sofia 14.03.1982 Louriçal portugaise	l'Université de Liège le grade de licencié en sociologie 13.09.2007	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en sociologie
NEVES DO ROSÁRIO Eduarda Maria 22.04.1965 Almeirim portugaise	le 'Higher Agricultural Institute - Plovdiv' la qualification de 'engineer-agriculturist' 22.05.1992	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de 'engineer-agriculturist'
NEY Manou 07.05.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Leibniz Universität Hannover' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Landschafts- und Freiraumplanung' 24.09.2009	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
NEY Nadine 12.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Biologin mit Schwerpunkt Humanbiologie und Molekularbiologie' 22.12.2006	03.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Biologin'
NEYEN Daniel 04.03.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse le grade de 'Master of Science en Mathématiques' 03.08.2009	10.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science en Mathématiques'
NEYEN Laurent 17.05.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 05.07.2006	21.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
NEYKOVA Yoana 18.06.1979 Shumen bulgare	l'Université de Nice-Sophia Antipolis le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, à finalité professionnelle, mention: sciences géographiques, spécialité: gestion des aménagements touristiques et hôteliers (GATH) 27.04.2006	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: sciences géographiques

NGO Khanh Ouyen 17.02.1984 Ha Noi (Viet Nam) vietnamienne	l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures - Ecole Centrale Paris le diplôme de master en sciences de l'ingénieur, à finalité recherche, mention: sciences des matériaux et nano-objets 02.12.2008	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences de l'ingénieur, mention: sciences des matériaux et nano-objets
NGUYEN Anthony 12.02.1977 Nongkhai française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences économiques 02.08.2002	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
NICKELS Paul 04.07.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'FernUniversität in Hagen' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Dipl.-Kfm.)' 16.05.2008	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Kaufmann'
NICOLAS Stéphane 05.07.1977 l'Hay les Roses française	l'Université d'Evry Val d'Essonne le diplôme de licence en ingénierie électrique 04.10.2001	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en ingénierie électrique
NICOLAY Isabelle 08.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Bachelor of Arts, major: Economics' 05.05.2007	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Arts in Economics'
NICOLAY Isabelle 08.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Bachelor of Arts in International Studies' 05.05.2007	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Arts in International Studies'

NICOLAY Isabelle 08.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	'The London School of Economics and Political Science (LSE)' le grade de 'Master of Science in European Political Economy' 01.11.2008	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Science in European Political Economy'
NIES Nadine 26.03.1979 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Ministerium für Bildung, Familie, Frauen und Kultur - Saarland' la 'Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen in den Fächern Sport und Geographie' 02.09.2008	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une 'Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen in den Fächern Sport und Geographie'
NIESCHLER Bastian 07.12.1979 Karlsruhe allemande	la 'Berufsakademie Mannheim' la 'Staatliche Bezeichnung Diplom-Wirtschaftsinformatiker (Berufsakademie) - Dipl.-Wirtschaftsinformatiker (BA) -' 30.09.2003	25.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Wirtschaftsinformatiker (Berufsakademie)-Dipl.-Wirtschaftsinformatiker (BA)'
NIESCHLER Bastian 07.12.1979 Karlsruhe allemande	'The Open University - Baden-Württemberg' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (2nd Division) in Business Administration' 05.12.2003	25.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts in Business Administration'
NIHANT Myriam 19.05.1963 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de Médecine le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour l'éducation pour la santé 30.09.1991	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur pour l'éducation pour la santé
NIHANT Myriam 19.05.1963 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de Médecine le grade de licencié en sciences médico-sociales et hospitalières, option: éducation pour la santé 07.09.1991	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée en sciences médico-sociales et hospitalières

NIHANT Myriam 19.05.1963 Bruxelles belge	l'Ecole d'Infirmiers du C.P.A.S. "Armand Weber" - Verviers le titre d'infirmière graduée hospitalière 30.06.1984	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Infirmière graduée hospitalière
NIKOLOVA Maya 01.05.1961 Stara Zagora luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité recherche, mention: études européennes, spécialité: droit de la construction européenne 13.03.2009	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: études européennes
NIMAL Muriel 14.08.1979 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en histoire 27.06.2003	26.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en histoire
NIMAX Fabien 11.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master civilisations, lettres et langues, à finalité recherche, mention: géographie, spécialité: paysage, patrimoine et contraintes naturelles 17.09.2008	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Master en civilisations, lettres et langues, mention: géographie
NIMAX Fabien 11.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en civilisations, lettres et langues, mention: géographie . .2006	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise en civilisations, lettres et langues, mention: géographie
NISET Elodie 10.12.1982 Charleroi belge	l'Institut Supérieur d'Architecture de Mons le grade d'architecte 27.06.2008	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Architecte

NISKANEN Anni Emilia 26.03.1979 Kajaani finlandaise	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Advanced Studies International Master in Social Policy Analysis' 30.06.2004	20.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'International Master in Social Policy Analysis'
NITTLER Laurent 19.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études approfondies en sciences appliquées 27.01.2006	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Diplômé d'études approfondies en sciences appliquées
NITTLER Laurent 19.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker (Dipl.-Phys.)' 10.06.2003	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Physiker'
NITU Camelia 08.10.1981 Bucarest roumaine	l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest le diplôme de mastère en management des affaires internationales .03.2007	30.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Mastère en management des affaires internationales
NITU Camelia 08.10.1981 Bucarest roumaine	l'Université de Bucarest le diplôme de licence en psychologie dans le domaine socio-psycho-pédagogie .06.2004	30.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en psychologie
NOEL Philippe 26.12.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 08.09.2000	09.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en sciences de gestion

NOËL Séverine 31.12.1979 Messancy belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le grade d'éducatrice spécialisée 04.09.2002	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Educatrice spécialisée
NOESEN Patricia 22.02.1981 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le diplôme d'éducatrice spécialisée 20.06.2007	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée
NOLET Gijsbertus 16.08.1963 Nijmegen néerlandaise	la 'Katholieke Universiteit Nijmegen' le titre de maître en droit 26.06.1987	19.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Maître en droit
NOLL Julia 05.07.1982 Worms allemande	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 25.06.2008	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
NOLLEVAUX Steve 08.09.1983 Dinant belge	l'Institut de Travaux Publics - Enseignement de la Ville de Liège le titre de gradué géomètre - expert immobilier 28.09.2006	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué géomètre - expert immobilier
NORKUS Spartakas 10.03.1979 Siauliai lituanienne	la 'Kaunas Technological University - Faculty of Social Sciences' le grade de 'Master in Management and Business Administration' 24.06.2003	18.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master in Management and Business Administration'

NOSBUSCH Carole 22.05.1976 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducateur spécialisé 27.06.2007	27.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
NOSBUSCH Sandy 03.07.1979 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Lebensmittelchemikerin (Dipl.-LMChem.)' 30.06.2005	05.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Lebensmittelchemikerin'
NOSOVA Tatiana 11.11.1976 Arkhangelsk russe	la 'Hogskolen i Bodo' le grade de 'Master of Comparative Social Work' 06.07.2005	07.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Comparative Social Work'
NOSOVA Tatiana 11.11.1976 Arkhangelsk russe	la 'Pomorsker M.W. Lomonosow-Staatsuniversität' la qualification de 'Sozialarbeiterin' 06.07.2001	07.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Sozialarbeiterin'
NOTARD Xavier 27.11.1970 Binche belge	l'Institut Cooremans - Bruxelles le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 28.06.1994	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Gradué en comptabilité
NOTZ Lothar 12.05.1958 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 05.06.1986	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Volkswirt'
NOUGARET Thomas 03.03.1982 Béziers française	l'ENSA Paris Malaquais le diplôme d'architecte D.P.L.G 25.01.2007	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte

NOVELLINO Patricia 28.12.1976 São Paulo italienne	la 'Faculdade de Arquitetura e Urbanismo de Pernamubuco' le grade d'architecte et d'urbaniste 10.01.2001	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte et urbaniste
NUNES COELHO Suzana Micael 15.01.1981 Luxembourg portugaise	la 'Universidade do Porto' le diplôme de 'licenciado em línguas, literaturas e culturas - perfil bidisciplinar de francês e alemão' 02.09.2008	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Licenciado em línguas, literaturas e culturas - perfil bisisciplinar de francês e alemão'
NUSZKOWSKI Sven 19.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 07.01.2009	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
NYAME Patrick 11.03.1970 Paris française	l'Université Pierre Mendès - France, Grenoble le diplôme d'études supérieures spécialisées en diagnostic économique des firmes soumises à la concurrence internationale 20.03.1995	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en diagnostic économique des firmes soumises à la concurrence internationale
OBERDICK Stéphane 18.03.1974 Sélestat française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études comptables et financières 26.11.1999	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
OBERWEIS Carine 27.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 28.05.2008	06.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Architecte

OCHANDIANO Marc 15.12.1984 Bayonne française	le Groupe Ecole Supérieure de Commerce et de Management Tours-Poitiers (ESCEM) le diplôme ESC Tours-Poitiers (grade de master) / Master in Management 14.12.2007	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme ESC Tours-Poitiers (grade de master) / Master in Management
OCHKUR Tetyana 05.04.1976 Kryvyy Rig française	le 'D.S. Korotchenko Kyiv Institute of National Economy' la qualification d'économiste, specialty: planning of industry 22.06.1998	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste
OCZKOWSKA Aneta 20.10.1975 Waldenburg polonaise	la 'Hochschule für Pädagogik der Gesellschaft für allgemeine Bildung in Warschau' le grade de 'Magister in der Fachrichtung Pädagogik, im Bereich Betreuungs- und Erziehungspädagogik' 18.06.2003	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Magister der Pädagogik'
OESTREICHER Marc 25.08.1956 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Hüttenwesen' 28.11.1986	27.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
OGNEAN Ioan Olimpiu 26.11.1977 Sarmasu roumaine	l'Université Babes Bolyai de Cluj-Napoca le diplôme de licence en géographie-histoire 12.04.2002	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en géographie-histoire
OGYU Satoko 08.06.1972 Osaka japonaise	l'Université Momoyama Gakuin (Université St. Andrew's), Izumi le grade de licenciée ès lettres, département: anglais 15.03.1996	15.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée ès lettres

OLINGER Tessy 21.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Victor Horta - Bruxelles le grade d'architecte 09.09.2005	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte
OLIVEIRA DA SILVA Vítor Hugo 16.04.1982 Coimbra portugaise	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de 'licenciatura em Sociologia' 12.01.2007	02.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em Sociologia'
OLIVEIRA RAMOS Bruno Filipe 27.11.1982 Lavos portugaise	le 'Instituto Superior de Engenharia de Coimbra - (ISEC)' le diplôme de 'licenciatura em engenharia informática' 28.10.2008	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em engenharia informática'
OLIVEIRA SOARES LEITÃO Jorge 24.11.1982 Porto portugaise	la 'University of Kent' le grade de 'Bachelor of Arts with third class honours in Architecture' 20.11.2009	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Arts in Architecture'
OLIVIERI Maeva 15.08.1986 Mont-St-Martin française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 24.08.2009	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
OLTEANU Alexandru-Liviu 26.07.1985 Sibili roumaine	l'Université Lucian Blaga de Sibiu le diplôme d'ingénieur, profil: ingénierie des systèmes informatiques et des ordinateurs, spécialisation: ordinateurs 13.10.2009	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur

OPREA Lacramioara Claudia 11.04.1983 Mangalia roumaine	l'Université Roumaine-Américaine le diplôme de licence en relations économiques internationales 12.02.2009	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en relations économiques internationales
ORGAZI Sanctus Okechukwu 28.06.1976 Umuaka nigérienne	'The University of Nigeria, Nsukka' le grade de 'Bachelor of Science in Political Science with second class honours (upper division)' 05.10.2002	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Science in Political Science'
OSSIPOWA Olga 05.12.1974 Saint-Petersbourg russe	la 'Russische Staatliche Pädagogische A.I. Herzen-Universität, St.Petersburg' la qualification de 'Russisch- und Literaturlehrerin' 30.06.1996	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Russisch-und Literaturlehrerin'
OSSIPOWA Olga 05.12.1974 Saint-Petersbourg russe	la 'Russische Staatliche Pädagogische A.I. Herzen-Universität, St.Petersburg' le grade de 'Magister der Bildung' 30.06.1998	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Magister der Bildung'
OSTERHELD Wolfgang 20.11.1948 Wiesbaden allemande	l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense le diplôme de licence de psychologie .06.1977	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence de psychologie
OTEL Luminita Cristina 10.10.1975 Aiud roumaine	l'Université Petru Maior de Targu Mures le diplôme de licence en sciences administratives, spécialisation: administration publique 20.09.2004	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en sciences administratives

OTT Magalie 01.04.1976 Metz française	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 24.09.2008	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educatrice spécialisée
OTT Caroline 25.01.1973 Thionville française	l'Université Lille III le diplôme d'études supérieures spécialisées en systèmes informationnels et documentaires: conception, organisation et gestion 07.01.1999	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en systèmes informationnels et documentaires: conception, organisation et gestion
OTT Caroline 25.01.1973 Thionville française	l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg le diplôme de maîtrise de lettres modernes . .1996	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes
OTTAVIANI Fabio 28.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 06.06.2007	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé
OTTAVIANI Fabio 28.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	'Die Rechtswissenschaftliche Fakultät der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad eines Master of Laws' 17.02.2009	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Laws'
OTTAVIANI Fabio 28.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de master en droit et études européennes à finalité recherche, mention: droits européens, spécialité: droit comparé 18.11.2008	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en droit et études européennes, mention: droits européens

OTTAVIANI Fabio 28.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence LMD droit et études européennes 10.07.2006	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence LMD droit et études européennes
OTUKOYA Babatunde Tajudeen 26.06.1965 Lagos nigérienne	la 'University of Lagos' le grade de 'Bachelor of Science in Accounting' 30.05.2002	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Science in Accounting'
OUALALOU Tarik 29.10.1977 Rabat française	l'Ecole d'Architecture Paris Malaquais le diplôme d'architecte D.P.L.G. 05.07.2005	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Architecte
OUSTEAU Hugues 05.11.1982 Toulouse française	l'Université Paris-Dauphine le diplôme de maîtrise en gestion, mention: gestion de patrimoine 24.11.2006	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise en gestion
ÖZ Hürrem 05.03.1983 Izmir turque	la 'Ege University - Izmir' le grade de 'Bachelor of Arts in Public Relations and Promotion' 17.06.2004	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Public Relations and Promotion'
PACARY Benjamin 12.06.1978 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 12.09.2001	15.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en droit
PAGNONCELLI Adeline 14.12.1981 Villerupt française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de laRecherche - Nancy le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé 05.07.2005	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

PAGOLA PASCUAL Maria Pilar 03.11.1961 Peralta/Navarra espagnole	la 'Universidad Nacional de Educación a Distancia, Madrid' le grade de 'licenciada en psicología' 17.08.2006	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Licenciada en psicología'
PALLMER Francis 27.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 06.02.2009	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Kaufmann'
PALVÖLGYI Silvia 16.12.1979 Szeged (H) hongroise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 07.12.2007	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Psychologin'
PALZER Nadine 28.04.1982 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 06.11.2008	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Psychologin'
PAMFIL Mihaela 06.10.1967 Constanta roumaine	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de psychologie 17.03.2006	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
PAMFIL Mihaela 06.10.1967 Constanta roumaine	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie clinique, normale et pathologique 04.10.2007	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie

PAMFIL Mihaela 06.10.1967 Constanta roumaine	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, finalité recherche, mention: psychologie, spécialité: psychologie 21.02.2008	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
PAOLUCCI Rachel 15.04.1980 Thionville française	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade de bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 18.06.2007	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
PAQUET Carole 27.01.1977 Messancy luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 24.09.1999	26.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières
PARAK Sakaria 14.05.1975 Berlin allemande	la 'Universität des Saarlandes - Europa-Institut' le 'Grad eines Magister des Europarechts (Master of European Law (LL.M.Eur.)' 26.09.2005	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of European Law'
PARISOT Bertrand 13.06.1976 Laxou française	l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines le diplôme d'études supérieures spécialisées en réseaux de radiocommunications avec des mobiles - système et ingénierie (grade de mastaire) . .2000	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en réseaux de radiocommunications avec des mobiles - système et ingénierie (grade de mastaire)
PARMENTIER Benoît 14.06.1977 Namur belge	l'Université de Liège le grade de licencié en droit 28.06.2002	02.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en droit

PARRILLA Joseph 07.02.1968 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion commerciale des produits 04.11.1991	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion commerciale des produits
PARRILLA CASTRO Maria Asunción 19.04.1966 Coruña espagnole	la 'Universidad de la Laguna' le diplôme de 'licenciado en bellas artes' 01.12.1994	29.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Licenciada en bellas artes'
PASSARELLA Annarita 25.06.1982 Piedimonte Matese italienne	la 'Università degli Studi di Cassino' le diplôme de 'laurea in scienze motorie' 15.01.2007	14.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une 'laurea in scienze motorie'
PATEL Hitesh 29.05.1971 Nairobi britannique	'The University of Westminster' le grade de 'Bachelor of Arts in Business Studies Service Industries with lower second class honours' 13.07.1994	27.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts in Business Studies Service Industries'
PATSCHKE Iris 25.05.1982 Jena allemande	la 'Friedrich-Schiller-Universität Jena' le grade de 'Magister Artium (M.A.) in den Fächern Erziehungswissenschaft und Germanistische Sprachwissenschaft' 16.04.2008	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magistra Artium'
PATZ Noémie 08.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Hydrologin' 02.03.2009	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Hydrologin'

PAULIS Sandra 16.05.1981 Malmedy belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finances 28.06.2003	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en sciences commerciales et financières
PAVANI Céline 08.10.1979 Thionville française	le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Nancy le diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants 06.12.2002	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
PAVLIDIS Alexandra 17.10.1964 Genk belge	l'Université Paris VIII le diplôme de maîtrise de langues étrangères appliquées, mention: traduction spécialisée, spécialisation: anglais-allemand . .1992	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de langues étrangères appliquées
PAVLIDIS Alexandra 17.10.1964 Genk belge	l'Université Paris VIII le diplôme de licence de langues étrangères appliquées, spécialisation: anglais-allemand . .1992	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence de langues étrangères appliquées
PAVLINOVA Olga 21.12.1983 Moscou russe	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en civilisations, lettres et langues, à finalité recherche, mention: géographie, spécialité: paysage, patrimoine et contraintes naturelles 08.09.2008	27.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en civilisations, lettres et langues, mention: géographie
PAYON Emilie 12.09.1984 Charleville-Mézière française	la Haute Ecole Namuroise Catholique, Namur le grade de bachelier assistant social 27.06.2005	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier assistant social

PECHON Edouard 24.01.1956 Saint-Leger belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières 13.07.1979	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
PEETERMANS Marie-Aline 20.03.1985 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 25.06.2008	13.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en droit
PEIFER Emilie 26.06.1985 Thionville française	le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité, Nancy le diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants 02.12.2005	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
PEIFFER Antoine 09.04.1984 Libramont-Chevigny belge	la Haute Ecole de la Province de Namur le grade de bachelier en agronomie - finalité agro-industries et biotechnologies 30.06.2008	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Bachelier en agronomie
PEIFFER Frank 25.08.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 28.04.2006	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
PEIGNOIS Boris 22.03.1979 Virton belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques . .2004	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences économiques

PEIXOTO ARAUJO Stefano 19.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en information et communication, à finalité communication des entreprises 10.09.2009	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en information et communication
PELLEGRINI Michael 13.02.1988 Mont-Saint-Martin française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en économie, parcours: finance 02.09.2009	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en économie
PELLICCIA Raffaele 26.05.1983 Baden italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea specialistica / master of science in accounting, corporate finance and control' 12.10.2007	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science in Accounting, Corporate Finance and Control'
PELLIN Jean-Claude 17.12.1983 Dudelange luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles de la Communauté Française le grade de bachelier - éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif 08.09.2009	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier - éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
PELTIER François 20.05.1981 Frameries belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études spécialisées en populations et sociétés 01.07.2005	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Diplômé d'études spécialisées en populations et sociétés
PELTIER François 20.05.1981 Frameries belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences politiques, relations internationales 10.09.2004	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences politiques, relations internationales

PELTIER Noëlle 18.01.1963 L'Isle-Adam française	l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique, Paris le diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique 05.08.1985	07.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
PELTIER Noëlle 18.01.1963 L'Isle-Adam française	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' (grade de master-master's degree) 21.11.2005	07.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un grade de master
PELZER Bernd 19.03.1960 Köln allemande	la 'Universidad Empresarial de Costa Rica' le grade de 'Master of Science in Psychology' 10.03.2002	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science in Psychology'
PENNACCHIOLI Serenella 29.10.1972 Differdange italienne	la 'Università degli Studi di Ancona' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 09.04.1999	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'Laurea in economia e commercio'
PENNANEN Arto Petteri 20.11.1980 Turku finlandaise	la 'Helsinki University of Technology' le grade de 'Master of Science (Technology) in Mechanical Engineering' 20.11.2006	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Science (Technology) in Mechanical Engineering'
PEREIRA Astrid 05.10.1978 Metz luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Communauté française Paul-Henri Spaak - Bruxelles le grade de bachelier en droit 07.09.2005	03.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelier en droit

PEREIRA Quintino 04.12.1969 Guinée-Bissau portugaise	l'Université d'Etat de Kharkov le grade de 'Master of Science en Géographie, spécialité: économique et sociale' 20.06.1997	15.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Science en Géographie'
PEREIRA GONCALVES Félix 12.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	'Die Technische Universität Graz' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. oder DI) im Diplomstudium Architektur' 12.12.2007	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
PEREIRA GUEDES Silvia 23.01.1979 Louredo portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de 'licenciatura em biologia e geologia (ensino de)' 11.10.2002	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em biologia e geologia (ensino de)'
PEREZ Lionel 23.07.1963 Enghien-les-Bains française	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC) – Graduate School of Management le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales 12.07.1984	30.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
PEREZ DE CASTRO INSUA Gonzalo 10.12.1972 Madrid espagnole	la 'Universidad Autónoma de Madrid' le grade de 'Licenciado en Filosofía y Letras (Geografía e Historia)' 15.09.1995	21.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Licenciado en Filosofía y Letras'
PERRIER Philippe 19.01.1967 Mont-Saint-Martin française	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 24.11.1995	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Educateur spécialisé

PERRIN Florian 29.04.1985 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit de l'entreprise 13.10.2009	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit de l'entreprise
PERRIN Florian 29.04.1985 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles 13.10.2009	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles
PERRU Eric 11.09.1971 Neufchâteau française	l'Université Nancy 2 le diplôme de doctorat d'université en droit privé et sciences criminelles, spécialité: droit privé 12.05.2004	07.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Docteur en droit privé et sciences criminelles
PESCH André Albert Jacques 11.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Bachelor of Arts, major: economics, minor: finance' 09.05.2009	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Bachelor of Arts'
PESCH Anne-Marie 07.11.1977 Mannheim luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de 'Master en sciences de gestion' 12.02.2009	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master en sciences de gestion'
PESCH Maya 13.12.1979 Rostov-na-Donov luxembourgeoise	l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales - Paris le diplôme de maîtrise en langues, cultures et sociétés du monde, mention: afrique, spécialité: études africaines subsahariennes 30.09.2008	30.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en langues, cultures et sociétés du monde, mention: afrique

PESCH Maya 13.12.1979 Rostov-na-Donov luxembourgeoise	l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) - Paris le diplôme de maîtrise en langues, cultures et sociétés du monde, mention: Afrique, spécialité: études africaines subsahariennes . .2007	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en langues, cultures et sociétés du monde, mention: Afrique
PETERS Stefan 03.10.1979 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 12.12.2008	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Informatiker'
PETESCH Yves 10.04.1968 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Metallurgie und Werkstofftechnik' 14.03.1997	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
PETIT François 28.09.1976 Bastogne belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion, filière générale 30.06.1999	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur de gestion
PETIT Vincent 03.06.1971 Dinant belge	la Haute Ecole de Namur le titre de gradué en distribution marketing 21.06.1991	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Gradué en distribution marketing
PETRUZZI Alexandre 25.11.1986 Luxembourg italienne	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie 29.06.2009	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie

PFEIFFER Michel 13.02.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Embry Riddle Aeronautical University - Daytona Beach - Florida' le grade de 'Master of Science in Technical Management' 31.01.2009	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Master of Science in Technical Management'
PHETDAOHEUANG Anong 05.08.1978 Vientiane Lao	la 'Foreign Trade University, Hanoi' le grade de 'Bachelor of Economics' 12.03.2004	20.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Economics'
PHILIPPART Eric 31.08.1965 Liège belge	l'Université Catholique de Louvain - Institut d'Administration et de Gestion le grade de licencié en sciences économiques appliquées 09.09.1988	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
PHILPOTT Josephine Clare 03.01.1983 Kuala Lumpur britannique	'The Open University' le grade de 'Bachelor of Arts (Honours) Open' 31.12.2007	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts (Honours) Open'
PHONG A Mui 10.07.1974 Vientiane (Laos) française	l'Université Paris XI le diplôme de maîtrise en ingénierie du commerce et de la vente, option: commerce international 30.09.1996	27.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en ingénierie du commerce et de la vente
PHONG A Mui 10.07.1974 Vientiane (Laos) française	l'Université Strasbourg I le diplôme d'études approfondies en sciences de gestion . .1997	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences de gestion

PIAZZA Laure 10.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de géographie . .2005	26.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise de géographie
PIERRARD Baudouin 10.07.1974 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil mécanicien 27.06.1997	01.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
PIERRET Nathalie 08.10.1971 Etterbeek belge	l'Institut Supérieur des Aumoniers du Travail - Arlon le titre de gradué en secrétariat de direction 28.06.1994	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Graduée en secrétariat de direction
PIERSON Vincent 07.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil architecte 13.09.2002	04.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Architecte
PIETRUK Fabienne 11.12.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg II le diplôme d'études approfondies en sciences de l'antiquité (grade de master - master's degree) 15.05.2003	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un grade de master
PIGAT Eric 08.05.1982 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universiteit Delft' le grade de 'Master of Science in Architecture, Urbanism and Building Sciences' 26.06.2009	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science in Architecture, Urbanism and Building Sciences'
PIGAT Sandrine 29.11.1983 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Justus-Liebig-Universität Giessen' le 'akademischer Grad Master of Science, Studienrichtung: Ernährungswissenschaften' 03.03.2009	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science Ernährungswissenschaften'

PIGEONNIER Anne-Sylvie 14.03.1979 Pontoise française	la ‘Eberhard-Karls-Universität Tübingen’ le ‘Titel einer Magistra Artium im Hauptfach: Neuere Geschichte, 1. Nebenfach: Mittelalterliche Geschichte, 2. Nebenfach: Geografie’ 11.07.2002	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Magistra Artium’
PINTER Matthias 28.10.1975 Bernkastel-Kues allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur’ 27.01.2000	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Architecte
PINTO DA SILVA Christophe 28.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université de Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité professionnelle, mention: géosciences, environnement, risques, spécialité: ingénierie environnementale 05.10.2009	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences, mention: géosciences, environnement, risques
PIQUET Chloé 27.03.1986 Roubaix française	l’Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles 03.09.2009	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit privé général et sciences criminelles
PIRES Marco 13.12.1982 Esch/Alzette luxembourgeoise	l’Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: conduite de projets et développement des territoires 12.11.2008	07.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d’une maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: conduite de projets et développement des territoires
PIRMANN Steve 18.08.1983 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la ‘Universität Trier’ le ‘Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Prüfungsfächern: Germanistik (1. Hauptfach), Geschichte (2. Hauptfach)’ 28.07.2009	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Magister Artium’

PIRSON Elodie 07.06.1984 Messancy belge	l'Institut Supérieur d'Enseignement Libre Lièegois - ISELL - Liège le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 28.06.2007	04.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
PIRSON Jean-Marie 31.07.1946 Vierset-Barse belge	le Ministère de l'Education et de la Recherche Scientifique, Bruxelles le grade d'ingénieur industriel, section: électricité 08.03.1991	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur industriel
PITSCH Christian 10.09.1955 Thionville française	l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie - Paris le diplôme d'ingénieur mécanicien-électricien 19.06.1981	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
PLESSIS Audrey 01.04.1985 Villeneuve-Saint-Georges française	l'Université Catholique de Louvain le grade de Master en criminologie, à finalité spécialisée .06.2009	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en criminologie
PLESSIS Audrey 01.04.1985 Villeneuve-Saint-Georges française	l'Université Paris 10 le diplôme de licence en droit et science politique, mention: droit 03.03.2008	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en droit et science politique, mention: droit
POCHET Pierre 11.08.1971 Huy belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal, Site de Liège - Institut Lambert Lombard le grade d'architecte 27.06.1997	19.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Architecte

POEKER Pitt 10.11.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Informationstechnik im Studienmodell Informationsverarbeitung' 17.02.2009	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
POHL Laurence 19.02.1971 Besançon française	l'Université Aix-Marseille III le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des systèmes documentaires d'information scientifique et technique 01.07.1996	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des systèmes documentaires d'information scientifique et technique
POLLOK Friedrich 01.03.1943 Bielschowitz allemande	le 'Wissenschaftliches Prüfungsamt für das Lehramt an Beruflichen Schulen bei der Technischen Hochschule Darmstadt' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an beruflichen Schulen gewerblich-technischer Fachrichtung' 12.05.1975	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an beruflichen Schulen gewerblich-technischer Fachrichtung'
PONCELET Catherine 26.06.1970 Nivelles belge	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 21.10.2003	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
PONCHAUT Laurence 27.05.1970 Liège belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 01.07.1992	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur commercial
PONNUDURAI Sayanthan 26.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Brookes University, Oxford' le grade de 'Bachelor of Science in Sound Technology and Digital Music' 04.09.2008	07.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Science in Sound Technology and Digital Music'

PONT Anthony 14.02.1983 Laval française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 20.02.2006	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
POPESCU Doru-Viorel 26.02.1955 Bucarest luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 27.10.2008	26.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
POPESCU Doru-Viorel 26.02.1955 Bucarest luxembourgeoise	l'Institut de la Marine "Mircea Cel Bâtrîn" le 'Diploma de Absolvent' de l'Enseignement Supérieur Technique, spécialité: électromécanique navale 09.03.1979	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un 'Diploma de Absolvent' de l'Enseignement Supérieur Technique
POPKOV Alexander 14.04.1960 Kurgan russe	la 'Staatliche Universität von Novosibirsk 'Leninscher Komsomol" la qualification de 'Geochemiker' 12.06.1985	06.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Geochemiker'
POPKOVA Larisa 04.11.1961 Krasnodar russe	la 'Novosibirsk State Lenin Komsomol University' la qualification de 'Geochemist' 12.06.1985	06.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Geochemist'
POPOVA Liudmila 16.04.1974 Ekaterinbourg (Russ) russe	l'Institut d'Economie et de Droit d'Oural - Ekaterinbourg la qualification d'économiste, matière: finance et crédit 17.09.2005	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste

PORPIGLIA Alessandro 30.06.1978 Rome italienne	la ‘Università degli Studi di Roma "Tor Vergata"’ le diplôme de ‘Master universitario di II livello in economia e istituzioni’ . .2005	03.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	‘Master universitario di II livello in economia e istituzioni’
PORTAL Schay 18.04.1969 Beer Sheva luxembourgeoise	la ‘Tel Aviv University’ le ‘Diploma in Orthodontics’ 02.03.1999	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d’un ‘Diploma in Orthodontics’
PORTELINHA Daniel 22.09.1981 Ettelbruck luxembourgeoise	l’Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences économiques, à finalité entreprises 10.09.2009	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences économiques
POSSING Laura 02.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l’Académie de Montpellier le brevet de technicien supérieur ‘ventes et productions touristiques’ 04.07.2005	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’un brevet de technicien supérieur ‘ventes et productions touristiques’
POSSING Laura 02.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Montpellier 3 le diplôme de maîtrise en sciences de l’homme, des territoires et de la société, mention: institutions-organisations-développement 26.02.2009	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’une maîtrise en sciences de l’homme, des territoires et de la société, mention: institutions-organisations-développement
POVEROMO David 07.07.1984 Esch/Alzette luxembourgeoise	l’Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: gestion des projets-process-produits 02.12.2008	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d’une maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: gestion des projets-process-produits

POVEROMO David 07.07.1984 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit-économie-gestion, mention: sciences de gestion 16.01.2008	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en droit-économie-gestion, mention: sciences de gestion
PREMONT Nicolas 10.06.1976 Wiltz luxembourgeoise	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de diplômé d'études spécialisées en informatique et innovation 27.10.2008	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Diplômé d'études spécialisées en informatique et innovation
PRIDNEVA Elena Sergeevna 23.02.1982 Yevpatoria (UKR) russe	l'Université d'Etat de Moscou Lomonosov la qualification de psychologiste, professeur de psychologie 16.06.2004	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme de psychologiste, professeur de psychologie
PRIDNEVA Elena Sergeevna 23.02.1982 Yevpatoria (UKR) russe	la Haute Ecole de Psychologie - Moscou la qualification en consultation psychologique et psychocorrection 20.01.2006	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme en consultation psychologique et psychocorrection
PRIEM Fabian 23.05.1976 Schaerbeek belge	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux le grade d'ingénieur agronome 12.09.2000	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur agronome
PROBST François 12.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 20.04.2007	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Pädagoge'

PROTOY Valérie 02.07.1972 Château-Thierry française	l'Université de Paris XII - Val de Marne le diplôme d'études approfondies de droit public des activités économiques 17.11.1998	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit public des activités économiques
PRÜM Cécile 29.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 25.06.2004	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
PRÜM Norbert 24.02.1945 Léopoldville luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil métallurgiste 16.07.1970	27.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
PRZEZDZIECKA Malgorzata Monika 26.04.1964 Lublin polonaise	l'Université de Wroclaw le certificat de fin des études post-diplôme dans le domaine de la psychologie et la gestion dans l'économie 04.03.1996	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un certificat des études post-diplôme en psychologie et la gestion dans l'économie
PRZEZDZIECKA Malgorzata Monika 26.04.1964 Lublin polonaise	l'Ecole Supérieure de la Psychologie Sociale - Institut de la Psychologie de la Santé - Ecole Professionnelle de la Psychothérapie, Varsovie le diplôme de fin d'études approfondies de l'Ecole Professionnelle de la Psychothérapie . .2009	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de fin d'études approfondies de l'Ecole Professionnelle de la Psychothérapie
PRZEZDZIECKA Malgorzata Monika 26.04.1964 Lublin polonaise	l'Université Marie Curie-Sklodowska à Lublin le diplôme de master en psychologie 14.01.1992	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en psychologie

PUCAR Alain 04.05.1953 Bouligny-Meuse française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Reims le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 09.07.1974	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
PÜTZ Carole 18.08.1979 Esch-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) im 1. Hauptfach: Geographie (Wirtschafts- und Sozialgeographie/Geographie und ihre Didaktik), 2. Hauptfach: Spanische Philologie' 28.07.2008	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Magister Artium'
PÜTZ Daniel 23.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.)' 18.06.2009	28.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magister Artium'
PÜTZ Ralf 15.06.1966 Grevenbroich allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 28.04.1995	24.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
QUEVRIN Caroline 04.04.1984 Libramont-Chevigny belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences commerciales 30.06.2006	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en sciences commerciales
QUINOT Thierry 27.09.1961 Namur belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué in informatique 14.09.1983	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Gradué en informatique
RADEMACHER Michael 11.01.1969 Heinsberg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 05.12.1995	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Kaufmann'

RADOGNA Teresa 07.01.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie 29.09.2008	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
RADOGNA Teresa 07.01.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie du développement: enfance et déficience 08.07.2009	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences, mention: psychologie
RAISON Jérôme 09.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften (Magister rerum socialium oeconomicarumque - Mag.rer.soc.oec.) im Diplomstudium Business Administration' 19.06.2009	16.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'
RAJNIAK Peter 21.05.1981 Bratislava luxembourgeoise	la 'California Baptist University, Riverside' le grade de 'Bachelor of Science in Kinesiology' 03.05.2008	18.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Science in Kinesiology'
RAMA Kristina 24.05.1982 Tirane (AL) albanaise	la 'Brigham Young University - Idaho' le grade de 'Bachelor of Science in Biology' 12.12.2008	07.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Science in Biology'
RAMQUET Marie-Noëlle 19.12.1975 Montegnée belge	l'Université de Liège - Faculté des Sciences le grade de docteur en sciences 07.12.2001	27.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Docteur en sciences

RANDRIANAIVO Clara 03.01.1982 Mahajanga belge	l'Ecole Supérieure de l'Information et de la Communication - Antananarivo le diplôme de maîtrise spécialisée en sciences de l'information et de la communication, option: communication sociale 27.05.2006	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise spécialisée en sciences de l'information et de la communication
RAQUIN Cyrille 20.03.1959 Lyon française	l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs des Etudes et Techniques d'Armement, Paris le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs des Etudes et Techniques d'Armement, spécialité: construction d'armement naval, option: pyrothecnie 26.08.1985	29.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
RAS Martin 14.05.1980 Pembury (G-B) luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Namur le titre de gradué en agronomie, option: technique et gestion agricoles 28.06.2001	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Gradué en agronomie
RASPANTI Fabrizio 08.12.1965 Karlsruhe allemande	le 'Politecnico di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 02.12.1991	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Architecte
RASTEIRO AMORIM Marta Isabel 23.05.1980 Figueira da Foz portugaise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en éducation physique 29.06.2007	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en éducation physique
RATHS Max 07.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften (Magister rerum socialium oeconomicarumque-Mag.rer.soc.oec.) im Diplomstudium Volkswirtschaft' 21.10.2009	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'

RAUBER Michael 29.10.1967 St. Wendel allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 02.09.1996	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Psychologe'
RAUH Monika Angelika 08.05.1982 Pabianice polonaise	l'Académie de Sainte-Croix "Jan Kochanowski" à Kielce - Filiale à PiotrkowTrybunalski - Faculté des Sciences Sociales le diplôme de magister en pédagogie thérapeutique et de la rééducation 14.07.2006	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Magister en pédagogie thérapeutique et de la rééducation
RAUSCH Nancy 11.10.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in English-Gender Studies' 01.07.2008	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Arts in English-Gender Studies'
RAUSCH Stéphane 15.12.1967 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Arlon le grade d'ingénieur industriel 27.06.1989	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur industriel
RAUSCHER Markus 17.11.1973 Nürnberg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 09.08.2005	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Psychologe'
RAVARANI Pascale 06.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de master en criminologie, à finalité spécialisée, criminologie de l'intervention 10.09.2009	09.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en criminologie

RAYECK Livia 13.08.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	'The University of Leeds - Leeds College of Art and Design' le grade de 'Bachelor of Arts with Honours Class I in Interior Design' .07.2008	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Interior Design'
RAZZAK Najib 14.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Buckinghamshire Chilterns University College' le grade de 'Bachelor of Arts in Business Studies with Marketing second class honours (lower division)' 01.07.2005	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in Business Studies with Marketing'
RAZZAK Najib 14.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Buckinghamshire Chilterns University College' le grade de 'Master of Arts in International Business' 05.07.2007	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in International Business'
RAZZAK Youssef 30.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Erasmus University Rotterdam - Faculty of Social Sciences' le grade de 'Master in International Public Management and Policy (IMP)' 23.02.2009	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master in International Public Management and Policy'
RECCHIA Marc 13.05.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut des Arts de Diffusion - Louvain-La-Neuve le grade de bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication, option: montage et scripte 27.10.2006	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication
RECCHIA Pascal 20.09.1980 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Paris 8 le diplôme de master de sciences humaines et sciences sociales, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie sociale et ressources humaines 11.03.2009	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Master de sciences humaines et sciences sociales, mention: psychologie

RECH Daniel 16.02.1986 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
RECKINGER Gilles 04.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Karl-Franzens-Universität Graz' le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Doctor philosophiae - Dr. phil.), Fach: Volkskunde' 03.04.2009	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Doktor der Philosophie'
REDING Paul 17.11.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 15.12.2008	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé
REDING Romy 14.09.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
REGAN Mélissa 11.10.1979 San Fransisco américaine	la 'Pepperdine University - California' le grade de 'Master of International Business' 02.08.2003	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of International Business'
REICHERT Remy 25.03.1984 Niederkorn luxembourgeoise	l'Université Paris 4 «le diplôme de master, à finalité professionnelle, mention: langues, littératures et civilisations étrangères, langues et affaires, spécialité: métiers du commerce international et de l'Europe: métiers de l'Europe dans le domaine humanités» 30.01.2009	28.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en humanités, mention: langues, littératures et civilisations étrangères, langues et affaires

REICHLING Conny 17.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en histoire de l'art et archéologie 14.09.2006	02.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licenciée en histoire de l'art et archéologie
REIMERINGER Grégory 26.04.1983 Thionville française	l'Université de Marne la Vallée le diplôme de licence professionnelle en gestion de la production industrielle, spécialité: maintenance industrielle - sûreté des process, dans le domaine sciences et technologies 23.10.2007	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence professionnelle en gestion de la production industrielle
REINERS Diana 06.06.1979 Tübingen allemande	la 'Karl-Franzens-Universität Graz' le 'akademischer Grad Doktorin der Philosophie (Doctor philosophiae - Dr. phil.), Fach: Volkskunde' 03.04.2009	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Doktorin der Philosophie'
REIS FERREIRA Marco Aurélio 23.05.1982 Barcelos portugaise	la 'Universidade do Porto' le titre de 'Pos-Graduação em direito fiscal' 10.12.2007	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un 'Pos-Graduação em direito fiscal'
REIS FERREIRA Marco Aurélio 23.05.1982 Barcelos portugaise	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de 'licenciatura em direito' 16.09.2006	16.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em direito'
REISER Manon 03.02.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag.rer.nat.), Diplomstudium Psychologie' 22.01.2009	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magistra der Naturwissenschaften'

REITER Claude 02.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 10.02.2009	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Architecte
REMY Anne 26.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme de maîtrise en psychologie, dans le domaine sciences de la vie et de la santé 03.09.2008	01.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise en psychologie, domaine: sciences de la vie et de la santé
REMY Christine 20.03.1961 Pompey française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie de l'entreprise 09.06.1986	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
RENDER Wolfgang 17.11.1963 Rodauben allemande	la 'Fachhochschule Mainz - University of Applied Sciences' le 'Grad Master of Science im Weiterbildungsstudiengang Immobilienmanagement' 11.01.2008	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science Immobilienprojektmanagement'
RENDINE Michel 10.12.1981 Mont-Saint-Martin française	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le grade d'ingénieur industriel en industrie 27.06.2006	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur industriel
RENOU Sandrine 06.09.1974 Le Mans française	l'Université d'Orléans le diplôme de licence de droit . .1996	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence de droit

REQUIER Marilyne 04.06.1982 Verviers belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade de licencié en gestion de l'entreprise 01.07.2005	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en gestion de l'entreprise
RETTIGNER Jessica 20.10.1987 Virton belge	la Haute Ecole Robert Schuman, Arlon le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 24.06.2008	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
REUNANEN Pia 29.09.1971 Joensuu finlandaise	la 'Universität Hamburg' le 'akademischer Grad Diplom-Politologin' 15.05.1997	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Politologin'
REUTER Caroline 01.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Hochschule für Musik Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Musiker im Künstlerischen Hauptfach Violine' 11.08.2008	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Musiker'
REUTER Caroline 01.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Hochschule für Musik Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Musiklehrer im Hauptfach Violine' 11.08.2008	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Musiklehrer'
REYT Jean-Nicolas 21.06.1983 Cannes française	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, mention: finance et stratégie, spécialité: International Business 01.12.2008	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études Politiques de Paris

RHEIN Laurent 30.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 25.11.2008	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
RIBEIRO PEREIRA Diana Cristina 13.11.1979 Espinho portugaise	la 'Escola Superior de Educação Jean Piaget/Arcozelo' le grade de 'licenciatura em Educação de Infância' 07.01.2003	13.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em Educação de Infância'
RIEDER Franziska 12.08.1982 Vienne autrichienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften (Mag. rer. soc. oec.) im Diplomstudium Soziologie, geisteswissenschaftlicher Studienzweig)' 14.07.2008	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Magistra der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'
RIES Bernard 28.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise en management / administration économique et sociale dans le domaine management 05.06.2009	15.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en management / administration économique et sociale
RIES Thierry 16.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 17.10.2006	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Psychologe'
RIHOUX Pauline 07.10.1985 Dinant belge	la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur (IESN) le grade de bachelier en comptabilité, option: fiscalité 16.06.2006	07.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier en comptabilité

RINGS Eric 02.04.1979 Esch/Alzette luxembourgeoise	le 'Landeslehrerprüfungsamt beim Ministerium für Kultus, Jugend und Sport - Baden-Württemberg, Hauptfächer: Deutsch und Französisch' le 'Zeugnis über die Wissenschaftliche Prüfung für das Lehramt an Gymnasien' 31.05.2008	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Wissenschaftliche Prüfung für das Lehramt an Gymnasien'
RISSE Laurent 30.12.1979 Thionville française	l'Académie de Nancy - Metz le brevet de technicien supérieur en électronique 25.06.1999	19.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en électronique
ROB Thomas 01.08.1981 Ettelbruck luxembourgeoise	la Haute Ecole Lucia de Brouckère à Bruxelles le grade de bachelier en architecture des jardins et du paysage 12.09.2005	19.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelier en architecture des jardins et paysage
ROCHA DE ALMEIDA Ginette 27.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 27.06.2009	31.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educatrice spécialisée
ROCK Marc 01.06.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs Rueil-Malmaison le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs, Centre Economie et Gestion, cycle petroleum economics and management 06.03.2001	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
ROCKENS Lindsay 18.04.1986 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal, Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: fiscalité 26.06.2007	27.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelière en comptabilité

RODESCH Sophie 24.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles - Faculté de droit - Ecole des Sciences Criminologiques Léon Cornil le grade de Master en criminologie 11.09.2009	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en criminologie
RODISIO Claude 20.08.1979 Metz française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice - CERAM Sophia-Antipolis le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice 12.07.2002	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice
RODRIGUE Sarah 28.08.1983 Etterbeek luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique: processus psychothérapeutiques et de changement 18.09.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences psychologiques
RODRIGUES Angela 05.02.1985 Niederkorn luxembourgeoise	la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur - I.E.S.N. le grade de bachelière en comptabilité, option: gestion 29.01.2008	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelière en comptabilité
RODRIGUES Miguel 21.05.1982 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
RODRIGUES CARDOSO Kelly 29.07.1973 São Paulo brésilienne	la 'Universidade Presbiteriana Mackenzie, São Paulo' le grade de 'Bacharel em Administração' 08.03.2002	19.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bacharel em Administração'

RODRIGUES CONTENTE Elsa 09.10.1979 Soure (P) luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc, Liège le titre de gradué en arts plastiques, visuels et de l'espace, option: graphisme 27.06.2003	24.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Graduée en arts plastiques, visuels et de l'espace
RODRIGUES MARTINS Candy 29.08.1981 Franca portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de 'Licenciatura en récréation, loisir et tourisme' 10.09.2008	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura en récréation, loisir et tourisme'
RODRIGUES MOURA Elisabete Maria 29.10.1971 Dreux portugaise	la 'Universidade do Porto' le diplôme de 'licenciatura em línguas e literaturas modernas - variante de estudos portugueses e franceses' 14.03.2008	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em línguas e literturas modernas - variante de estudos portugueses e franceses'
RODRIGUEZ Silvia 20.03.1980 Esch-sur-Alzette espagnole	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Implantation Mirwart le grade d'éducatrice spécialisée 20.06.2007	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educatrice spécialisée
ROESER Jil 23.07.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit international 21.10.2008	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit
ROHEN Richard 23.04.1973 Brampton luxembourgeoise	l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr - Coëtquidan le diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, filière: relations internationales 20.07.2002	20.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr

RÖLL Andreas 15.02.1983 Luxembourg allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inform.)' 29.09.2008	12.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Informatiker'
ROLOFF Karsten 05.06.1964 Salzgitter allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 19.07.1994	17.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Kaufmann'
ROMAN Olivier 26.01.1972 Mouschon belge	les Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en gestion des risques financiers 18.09.2002	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Diplômé d'études spécialisées en gestion des risques financiers
RONDIA Sylvie 23.01.1972 Waremme belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique de la Communauté Française - Liège le grade d'institutrice maternelle 16.06.1995	08.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Institutrice maternelle
ROSSIGNOL Fabien 04.02.1969 Nancy française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires 31.01.1994	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires
ROTH Jean-Marc 27.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Master of Science (M.Sc.) (Informatik)' 21.04.2009	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science'

RÖTHIG Henrik 18.03.1982 Cologne allemande	le ‘Vesalius College vzw, Brussels’ le grade de ‘Bachelor in Business Studies’ 22.12.2006	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	‘Bachelor in Business Studies’
ROTTHIER Marie 29.04.1982 Uccle belge	l’Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d’Arlon - Implantation Mirwart le grade d’éducatrice spécialisée 18.06.2007	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée
ROUILLON Emilie 06.09.1987 Thionville française	l’Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence en sciences, mention: économie-gestion 01.07.2008	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’une licence en sciences, mention: économie-gestion
ROY Jean-Philippe 13.01.1960 Metz française	l’Université de Metz le diplôme de maîtrise en droit 19.04.1985	11.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d’une maîtrise en droit
ROZET Julien 02.06.1978 Suresnes française	les Hautes Etudes Commerciales (HEC) le diplôme HEC 10.07.2002	06.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d’un diplôme HEC
RÜCKER Annabelle 25.05.1981 Trèves luxembourgeoise	la ‘Universität Trier’ le ‘akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsinformatikerin’ 12.06.2007	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Diplom-Wirtschaftsinformatikerin’
RUIZ MORENO Sonia Karen 25.04.1975 Lima péruvienne	la ‘Universidad Inca Garcilaso de la Vega, Lima’ le diplôme de licenciée en administration 08.01.2008	18.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en administration

RUIZ VILLALOBOS Gracia Patricia 05.04.1978 Algecira (Cádiz) espagnole	la ‘Universidad de Málaga’ le titre de ‘ingeniera de telecomunicación’ 11.02.2009	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	‘Ingeniera de telecomunicación’
RUMPEL Elke 03.07.1964 Stuttgart-Bad Cannstadt allemande	la ‘Universität des Saarlandes’ le ‘akademischer Grad Diplom-Psychologin’ 14.08.1990	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	‘Diplom-Psychologin’
RUSU Bogdan 12.09.1975 Ploiesti roumaine	l’Université de Bucarest le diplôme de licencié en géographie 08.05.2000	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licencié en géographie
RUWET Peggy 02.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Catholique Charleroi - Europe le grade de bachelier - assistante sociale 13.09.2007	04.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - assistante sociale
SABERI Suzanne 08.03.1983 Ettelbruck luxembourgeoise	l’Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en histoire de l’art et archéologie 30.06.2008	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en histoire de l’art et archéologie
SACCANI Laurence 30.09.1967 Metz française	l’Institut Commercial de Nancy le diplôme de l’Institut Commercial de Nancy 01.10.1990	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d’un diplôme de l’Institut Commercial de Nancy
SADOUKI Fethi 28.04.1986 Thionville française	l’Ecole Nationale d’Ingénieurs de Metz (ENIM) le diplôme d’ingénieur de l’Ecole Nationale d’Ingénieurs de Metz (grade de master/master’s degree) 29.06.2009	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur

SAETTA	l'Université de Toulouse 2	19.12.2008	Master en sciences humaines et sociales, mention: sociologie
Sébastien 10.03.1981	le diplôme de master, à finalité recherche, mention sociologie, spécialité sociologie, dans le domaine sciences humaines et sociales	13.01.2009	
Rouen française	19.11.2008	20.01.2009	
SAINT-ANTOINE KITTEN	l'Université Nancy II	11.08.2009	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Astrid 11.01.1964	le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: monnaie et financement	15.09.2009	
Briey française	28.10.1991	22.09.2009	
SAINTOMER Dominique	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM)	07.09.2009	Ingénieur
01.03.1969 Epernay	le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz	15.09.2009	
française	07.07.1995	22.09.2009	
SAKIN	l'Université de Dokuz Eylul	15.09.2009	Titulaire d'une licence en économie de travail et relations industrielles
Seha 09.03.1967 Mustafakemalpasa	le diplôme de licence en économie de travail et relations industrielles	15.09.2009	
belge	24.06.1988	22.09.2009	
SALAMEH	'The American University of Beirut'	01.10.2009	'Bachelor of Science in Landscape Design and Eco-Management'
Georges 23.07.1978	le grade de 'Bachelor of Science in Landscape Design and Eco-Management'	20.10.2009	
Jal el Dib el Metn (LBN) française	30.06.2007	27.10.2009	
SALAMEH Georges	'The American University of Beirut'	01.10.2009	Ingénieur agricole
23.07.1978 Jal el Dib el Metn (LBN)	le titre de 'Diploma of Ingenieur Agricole'	20.10.2009	
française	30.06.2007	27.10.2009	

SALAS Krister 11.11.1975 Boulogne Billancourt française	la 'McGill University' - Montréal le grade de 'Bachelor of Commerce' 09.06.1998	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Commerce'
SALAS DOMINGUEZ Leli Rocxana 26.08.1965 Pérou luxembourgeoise	la Fondation Universitaire Luxembourgeoise - Arlon le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement, orientation: gestion intégrée des ressources hydriques 15.09.2000	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Diplômée d'études spécialisées en sciences de l'environnement
SALEEM Muhammad 01.12.1977 Sargodha pakistanaise	la 'University of Agriculture Faisalabad' le grade de 'Master of Science in Rural Sociology' . .2001	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science in Rural Sociology'
SALEWSKI Anna Ivanovna 03.07.1980 Minsk allemande	la 'Weissrussische Staatsuniversität' la qualification de géographe (Dozent für Geographie) 15.06.2004	08.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de géographe
SALMI Hamid 15.01.1982 Chabet el-Ameur algérienne	l'Université M'hamed Bougara - Boumerdès le diplôme de licence, filière: anglais 02.07.2005	10.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une licence d'anglais
SALVATORE Francesco 21.07.1967 Napoli italienne	la 'Università degli Studi di Napoli Federico II' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 12.07.2000	04.03.2008 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une 'laurea di dottore in ec onomia e commercio'

SALVINI Léa 05.04.1984 Paris française	l'Université Paris II le diplôme de master en droit, mention: droit européen, spécialité: contentieux européens, à finalité professionnelle 13.11.2007	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en droit, mention: droit européen
SANDER Georges 04.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de bachelier ingénieur de gestion 28.06.2007	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier ingénieur de gestion
SANDER Georges 04.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de master: ingénieur de gestion, à finalité spécialisée 25.06.2009	17.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master: ingénieur de gestion
SANDER geb. BRAß Stefanie 15.05.1974 Bad Pyrmont allemande	la 'Universität Bayreuth - Rechts- und Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau (Univ.)' 19.05.2001	22.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Kauffrau'
SANTO MONTEIRO Sandra Helena 09.07.1973 S. Vicente portugaise	la 'Universidade Internacional - Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em Informáica Empresarial' 23.05.2003	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em Informáica Empresarial'
SARAC Viviana Maria 31.05.1981 Sibiu roumaine	la "Lucian Blaga" University of Sibiu' le grade de 'Master Diploma in the field of Theory and Practice of Translation in English Language' .06.2007	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Theory and Practice of Translation in English Language'

SARAC Viviana Maria 31.05.1981 Sibiu roumaine	la '"Lucian Blaga" University of Sibiu' le grade de 'Licentiate in Philology, specialization: English Language and Literature - French Language and Literature' .06.2004	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Licentiate in Philology'
SARDAR Sajida 27.12.1970 Bahawalpur (PAK) luxembourgeoise	la 'Islamia University Bahawalpur' le grade de 'Bachelor of Arts in Persian, third division' .11.1995	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in Persian'
SARMIENTO Monica 05.03.1973 Bogotá colombienne/italienne	la 'Universidad del Rosario, Bogota' le diplôme de médecin chirurgien 15.06.2001	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de médecin chirurgien
SARNICKA Aleksandra Joanna 27.08.1984 Jarostaw polonaise	'The Warsaw School of Economics' le titre de magister in finance and banking, majoring in company finance and accounting 02.09.2008	19.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Magister in finance and banking
SASSEL Romain 22.11.1969 Pétange luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducateur spécialisé 28.06.2005	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
SAUCEZ Olivier 20.06.1972 Mons belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Mons le grade d'ingénieur industriel en construction, option: géomètre 28.06.1994	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur industriel

SAUDMONT Céline 16.04.1984 Libramont belge	la Haute Ecole Galilée - Bruxelles - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS) le grade de licencié en communication appliquée: relations publiques 24.06.2005	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en communication appliquée
SAUERLAND Johannes-Niels 28.12.1980 Hagen allemande	la 'FernUniversität in Hagen - Rechtswissenschaftliche Fakultät' le grade de 'Bachelor of Laws (LL.B.)' 09.06.2009	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Laws'
SAURABH Gairola 27.12.1981 Demradun (Inde) indienne	la 'Indira Gandhi National Open University - New Delhi' le grade de 'Bachelor of Science in Hospitality and Hotel Administration' 25.11.2003	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Science in Hospitality and Hotel Administration'
SAUVAGE François-Michel 19.07.1979 Woluwé-St-Lambert belge	la Haute Ecole Leonard de Vinci, Woluwé-Saint-Lambert le grade de licencié traducteur, option: traduction multidisciplinaire (anglais/allemand) 08.09.2006	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié traducteur
SAUVAGE Laurent 18.10.1986 Bastogne belge	la Haute Ecole de la Ville de Liège le grade de bachelier en chimie 19.06.2007	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Bachelier en chimie
SAUVENAY Nathalie 23.04.1985 Liège belge	la Haute Ecole Robert Schuman, Virton le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 23.06.2009	04.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif

SAVVAIDIS Dimitrios 15.06.1984 Panorama, Thessaloniki grecque	la 'University of Bradford' le grade de 'Master of Science in Civil and Structural Engineering' 04.12.2008	22.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science in Civil and Structural Engineering'
SAX Hans-Michael 29.03.1968 Aachen allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Metallurgie und Werkstofftechnik' 30.05.1994	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
SCARPONE Emmanuel 09.04.1975 Thionville française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse le diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, spécialité: automatique, électronique, informatique 25.06.1998	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
SCEMANA Alain 23.06.1957 Tunis française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 18.07.1991	26.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
SCHAACK Christine 15.04.1985 Wiltz luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Enseignement Libre Liègeois - ISELL le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 10.09.2007	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
SCHAACK Tom 30.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'informatique 20.10.2008	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'informatique

SCHAAF Jürgen 16.07.1960 Wittlich allemande	la 'Fachhochschule für Öffentliche Verwaltung in Mayen' le 'akademischer Grad Diplom-Verwaltungswirt (FH)' 09.06.1999	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Verwaltungswirt (FH)
SCHABERREITER Thomas 05.08.1982 Hartberg autrichienne	la 'Graz University of Technology' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. or DI)' 29.01.2009	20.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
SCHACK Carole 15.11.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 23.06.2009	18.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
SCHAECHTERLE Stefan 18.07.1959 Stuttgart allemande	'Die Hochschule St. Gallen' le 'akademischer Grad eines Lizentiaten der Wirtschaftswissenschaften (Licentiatus Oeconomiae, Lic. Oec. HSG)' 18.04.1988	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Lizentiat der Wirtschaftswissenschaften'
SCHAEFERS Diane 22.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 27.06.2009	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educatrice spécialisée
SCHAHOFF Tamara 07.01.1984 Almaty (KAZ) kazakh	l'Université kazakhe des relations internationales et des langues mondiales 'Abylaï khan' la qualification de traducteur-rédacteur en langue anglaise, spécialité: art de la traduction 01.07.2005	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de traducteur-rédacteur en langue anglaise

SCHALBAR Claude 16.02.1981 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en médecine 28.06.2008	15.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Docteur en médecine
SCHANCK Christine 09.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 19.06.2007	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
SCHANK Alain 11.03.1979 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 28.01.2009	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Architecte
SCHANK Stéphanie 26.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine Metz le diplôme de maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: droit 15.07.2009	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en droit, économie, sciences du management, mention: droit
SCHARFE Tom 14.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 23.03.2009	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
SCHAUL Anne 03.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta Bruxelles le grade d'architecte 29.06.2007	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte

SCHAUL Sven 20.02.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de master en sciences et technologies de la santé, mention: sciences et technologies du mouvement humain, spécialité: ingénierie et ergonomie de l'activité physique et du sport à finalité professionnelle 03.07.2007	11.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en sciences et technologies de la santé, mention: sciences et technologies du mouvement humain
SCHAUL Simone 23.02.1964 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Master of Arts (M.A.) im weiterbildenden Master-Fernstudiengang Schulmanagement' 06.08.2009	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master of Arts in Schulmanagement'
SCHAULS Catherine 23.12.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Léonard de Vinci, Bruxelles le grade de bachelier en soins infirmiers 04.09.2009	29.10.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier en soins infirmiers
SCHEECK Laurent 25.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 4 le diplôme de maîtrise en géographie 07.03.2001	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une maîtrise en géographie
SCHEECK Laurent 25.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de docteur de l'IEP de Paris en science politique 01.12.2006	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Docteur de L'IEP de Paris en science politique
SCHEECK Laurent 25.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme d'études approfondies en relations internationales (grade de mastaire - master's degree) 24.09.2002	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un grade de mastaire

SCHEECK Laurent 25.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	le Collège d'Europe - Bruges le grade de diplômé d'études approfondies en politique et administration européennes 21.06.2001	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Diplômé d'études approfondies en politique et administration européennes
SCHEEN Damien 13.04.1965 Verviers belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en informatique 17.09.1988	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en informatique
SCHEIDWEILER Sandra 15.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag.phil.) im Diplomstudium Pädagogik: Studienzweig Integrative Pädagogik/Psychosoziae Arbeit' 24.06.2009	03.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magistra der Philosophie'
SCHEIER Georges 14.11.1983 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Haaga-Helia - Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Sports and Leisure Management' 29.05.2009	03.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Sports and Leisure Management'
SCHEIWEN Cheryll 19.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 28.11.2008	23.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Pädagogin'
SCHEURING Erika 10.01.1974 Budapest hongroise/italienne	la 'Università degli Studi di Roma "La Sapienza"' le diplôme de 'laurea di dottore in psicologia dinamica e clinica della persona, delle organizzazioni e della comunita' 13.03.2009	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une 'Laurea di dottore in psicologia dinamica e clinica della persona, delle organizzazioni e della comunita'

SCHILLER Thomas 06.12.1980 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 28.01.2009	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHILLING Marc 28.12.1984 Niedercorn luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.) - Fakultät für Bauingenieur-, Geo- und Umweltwissenschaften' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 26.03.2009	03.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
SCHILTZ Aline 05.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences géographiques 13.10.2003	11.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences géographiques
SCHILTZ Aline Marie 05.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universidade de Lisboa' le diplôme de maîtrise de géographie, dans le domaine de spécialisation en exclusion, société et territoire 22.10.2007	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise de géographie
SCHILTZ Françoise 17.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Southampton' le grade de 'Doctor of Philosophy' 29.06.2007	11.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Doctor of Philosophy'
SCHILTZ Françoise 17.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Southampton' le grade de 'Master of Arts in Film Studies with distinction' 11.02.2002	11.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in Film Studies'

SCHILTZ Françoise 17.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Kent at Canterbury' le grade de 'Bachelor of Arts with upper second class honours in English' 18.07.2000	11.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in English'
SCHILTZ Jean 17.01.1982 Thessalonique luxembourgeoise	la 'University of Birmingham' le grade de 'Master of Engineering with Honours Class II (Division I) (Mechanical Engineering)' 11.07.2005	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Engineering'
SCHILTZ Melanie 24.01.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.) 1. Hauptfach: Klassische Archäologie, 2. Hauptfach: Ägyptologie' 18.06.2009	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magistra Artium'
SCHINZEL Ursula 14.05.1964 Sindelfingen allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirtin (FH) in der Studienrichtung Personalwesen' 18.09.1992	30.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
SCHLECHTER Antoine 25.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Bayreuth' le 'akademischer Grad Doktor der Naturwissenschaften (Dr. rer. nat.)' 19.07.2007	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Doktor der Naturwissenschaften'
SCHLECHTER Antoine 25.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)' 21.03.2001	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Informatiker'

SCHLECHTER Stéphanie 19.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 05.10.2005	09.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	'Diplom-Pädagogin'
SCHLEICH Sarah 08.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Landesprüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen -Geschäftsstelle Wuppertal - Aussenstelle Düsseldorf' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen in den Fächern Kunst und Erziehungswissenschaft' 13.11.2007	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen'
SCHLINK Françoise 05.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Magistra Artium (M.A.) im 1. Hauptfach Politikwissenschaft, im 2. Hauptfach Geschichte' 27.01.2005	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magistra Artium'
SCHMAL Roy 13.06.1981 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Johannes Gutenberg-Universität - Mainz - Institut für Sportwissenschaft' le 'akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftler' 03.09.2008	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Sportwissenschaftler'
SCHMAL Sven 13.06.1981 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Johannes Gutenberg-Universität - Mainz - Institut für le 'akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftler' 03.09.2008	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom Sportwissenschaftler'-Sportwissenschaft'
SCHMARTZ Cathy 15.12.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 15.12.2004	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Psychologin'

SCHMARTZ Cathy 15.12.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘ArtEZ Hogeschool Voor de Kunsten’ le grade de ‘Bachelor of Music Therapy’ 30.06.2009	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Bachelor of Music Therapy’
SCHMARTZ Jeanne 10.11.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Codarts - Hogeschool voor de Kunsten, Rotterdam’ le grade de ‘Bachelor of Music in Latin Percussie’ 04.12.2006	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	‘Bachelor of Music’
SCHMIDT Alexandra 30.11.1984 Messancy belge	l’Université de Liège le grade de licencié en information et communication (orientation: cinéma et arts audiovisuels) 14.09.2007	22.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en information et communication
SCHMIDT Elisabeth 04.08.1984 Saarlouis allemande	la ‘Universität des Saarlandes’ le ‘akademischer Grad Diplom-Biologin mit Schwerpunkt Human-biologie und Molekularbiologie’ 18.06.2009	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Diplom-Biologin’
SCHMIT Catherine 03.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Universität Innsbruck’ le ‘akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag. phil.) im Diplomstudium Pädagogik: Studienzweig Integrative Pädagogik/Psychosoziale Arbeit’ 23.11.2009	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	‘Magistra der Philosophie’
SCHMIT Claude 07.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Montpellier 1 le diplôme de master en économie-gestion, mention: audit-contrôle-finance, spécialité: management financier européen, à finalité professionnelle 01.10.2008	06.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Master en économie- gestion, mention: audit-contrôle-finance

SCHMIT Eric 15.04.1962 Esch/Alzette luxembourgeoise	la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat à Gembloux le grade d'ingénieur agronome 19.09.1987	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur agronome
SCHMIT Jean-Pierre 06.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Lausanne (UNIL) - Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne - School of Continuing Education le diplôme de 'Executive MBA in Management of Technology - MoT' 07.12.2007	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un 'Executive MBA in Management of Technology - MoT'
SCHMIT Jean-Pierre 06.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur en systèmes de communication 10.10.2003	15.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur
SCHMIT Joëlle 05.07.1984 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducateur spécialisé 27.06.2009	17.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Educateur spécialisé
SCHMIT Michèle 23.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Buckinghamshire Chilterns University College' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (upper division) in Business Studies and Marketing' 01.08.2003	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Arts in Business Studies and Marketing'
SCHMIT Michèle 23.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Sydney' le grade de 'Master of Business (International Business and Marketing Strategy)' 01.08.2005	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Business (International Business and Marketing Strategy)'

SCHMIT Paul 18.12.1961 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Studienrichtung Maschinenbau' 08.06.1988	13.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
SCHMIT Toni 12.09.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule München - Georg-Simon-Ohm Fachhochschule Nürnberg' le 'akademischer Grad Master of Engineering (M. Eng.) im Masterstudiengang Gebäudetechnik' 10.03.2006	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Engineering'
SCHMITT Dirk 12.02.1979 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 01.02.2006	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Architecte
SCHMITT Eva 18.06.1973 Homburg/Saar allemande	le 'Ministerium der Justiz - Landesprüfungsamt für Juristen, Mainz' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 19.08.2003	06.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
SCHMITT Martina 18.10.1983 Völklingen allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Biologin mit Schwerpunkt Humanbiologie und Molekularbiologie' 23.09.2008	30.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Biologin'
SCHMITZ Alexandre 30.10.1974 Ixelles belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 10.09.1998	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur commercial

SCHMITZ Benoît 06.12.1983 Wiltz luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt' 13.11.2008	13.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Forstwirt'
SCHMITZ Emilie 06.06.1987 Messancy belge	la Haute Ecole Robert Schuman le grade de bachelier - institutrice préscolaire 23.06.2009	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier - institutrice préscolaire
SCHMITZ Gilles 28.09.1976 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducateur spécialisé 28.06.2008	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educateur spécialisé
SCHMITZ Jean-Claude 10.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
SCHMITZ Michaela 24.10.1969 Alf allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 09.04.1998	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Pädagogin'
SCHMITZ Romaine 23.06.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - Arlon le titre de gradué en gestion de ressources humaines 30.09.2005	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Graduée en gestion de ressources humaines
SCHMITZ Sandra 07.11.1962 Aachen belge	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Pédagogique - Liège le grade d'éducateur 21.06.1984	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Educateur

SCHMITZ Tanja 12.06.1978 Neuwied allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 29.01.2009	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Architecte
SCHMITZ Tom 18.12.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre 'Doktor der Mathematik' 19.05.2006	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Doktor der Mathematik'
SCHMITZ Tom 18.12.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Mathematiker' 17.04.2001	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'Diplom als Mathematiker'
SCHNEIDENBACH Axel 23.04.1973 Dresden allemande	la 'Technische Universität Dresden' le 'akademischer Grad Diplomingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 22.07.2003	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
SCHNEIDER Stéphanie 09.04.1975 Hayange française	la Haute Ecole Robert Schuman - Virton le grade d'éducatrice spécialisée 20.06.2001	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée
SCHNEIDERS Martin 04.02.1976 Traben-Trarbach allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl..-Ing.) im Studiengang Energie- und Verfahrenstechnik' 29.09.2004	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHOLTEN Christina Hendrica 08.01.1981 Oranjestad, Aruba néerlandaise	la 'University of Brighton' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (lower division) in Primary Education (3-7 years)' 04.07.2006	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in Primary Education'

SCHOLTES Joël 28.09.1962 Diekirch luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle,mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 16.07.2008	16.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
SCHOLTES Tessy 01.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: entraînement sportif . .2004	19.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives
SCHOMER Kay 20.01.1982 Dudelange luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Sportwissenschaftliches Institut ' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrer' 04.11.2008	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Sportlehrer'
SCHREINER Valérie 13.07.1984 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'akademischer Grad Magister Artium im 1. Hauptfach: Deutsche Philologie, 2. Hauptfach: Mittlere und Neuere Geschichte' 14.01.2009	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magister Artium'
SCHRIJEN Roel 30.06.1973 Sittaro néerlandaise	la 'Maastricht University' le grade de 'doctoraal examen en droit fiscal' 31.08.1998	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Laws'
SCHROEDER Claude 02.03.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz - institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en sciences de gestion 06.09.2005	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en sciences de gestion

SCHROEDER Corinne 10.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Facultés Universitaires Saint-Louis - Institut d'Etudes Européennes le grade de diplômé d'études spécialisées en analyse interdisciplinaire de la construction européenne 29.06.2005	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Diplômée d'études spécialisées en analyse interdisciplinaire de la construction européenne
SCHROEDER Corinne 10.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Universitaire Européen - Florence le diplôme de master de recherche 22.06.2006	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master de recherche
SCHROEDER Yannick 10.09.1979 Metz française	l'Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile - Versailles le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile (grade de master - master's degree) 30.06.2003	20.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
SCHROEDER Yannick 10.09.1979 Metz française	la 'Chalmers University of Technology - Göteborg' le grade de 'Master of Science in Engineering' 08.11.2004	20.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Engineering'
SCHROEDER Yasmine 04.09.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité neuropsychologie et développement cognitif 11.09.2009	21.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques
SCHUH Françoise 21.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 28.11.2008	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Pädagogin'

SCHUMANN Guy Jean-Pierre 15.09.1978 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'University of Dundee' le grade de 'Doctor of Philosophy' 15.10.2008	29.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Doctor of Philosophy'
SCHWANDT Frédéric 02.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences politiques, orientation: relations internationales 21.04.2008	02.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences politiques
SCHWANDT Frédéric 02.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	le Collège d'Europe - Institut d'Etudes Européennes Postuniversitaires - Bruges le grade de diplômé d'études approfondies en relations internationales et diplomatiques de l'Union Européenne 20.06.2008	02.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Diplômé d'études approfondies en relations internationales et diplomatiques de l'Union Européenne
SCHWARZ Patrick 19.09.1969 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit, économie, sciences du management, à finalité professionnelle, mention: gestion des projets, process, produits 16.07.2009	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en droit, économie, sciences du management, mention: gestion des projets, process, produits
SCHWEITZER Marc 21.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 10.08.2007	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHWEITZER Patrick 25.01.1980 Dudweiler allemande	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Wirtschaftsingenieurwesen' 15.01.2009	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur

SCHWICKERATH Cynthia 30.07.1974 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Paris - Sorbonne (Paris IV) le diplôme de licence de langues étrangères appliquées (anglais/italien) .06.1998	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence de langues étrangères appliquées (anglais/italien)
SCHWICKERATH Cynthia 30.07.1974 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées (certificat d'aptitude à l'administration des entreprises) (grade de master - master's degree) 16.02.2006	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un grade de master
SCHWOCHOW Niels 17.05.1974 Kaltenkirchen allemande	la 'Fachhochschule Trier - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Innenarchitektur' 18.07.2002	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCICLUNOVA HURINSKA Linda 08.10.1974 Bratislava slovaque	l'Université Komensky à Bratislava le diplôme de Magister en langue et littérature anglaises, langue et littératures françaises 16.09.1999	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Magister en langue et littératures anglaises, langue et littérature française
SCIMIA Isabelle 11.04.1973 Moyeuvre-Grande française	le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité - Nancy le diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants 10.02.2004	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
SCORPIONE Lynn 19.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de licence en lettres, langues et arts, mention: lettres modernes 07.03.2007	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence en lettres, langues et arts, mention: lettres modernes

SCORPIONE Lynn 19.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de maîtrise en lettres, langues et arts, mention: littératures française et comparée 27.03.2008	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en lettres, langues et arts, mention: littératures française et comparée
SCORPIONE Lynn 19.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de master en arts, lettres, langues, à finalité recherche, mention: lettres, spécialité: lettres modernes 03.03.2009	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en arts, lettres, langues, mention: lettres
SCOTTI Caterina 06.12.1969 Rome italienne	la 'Università degli Studi di Roma "La Sapienza"' le diplôme de 'Laurea di dottore in scienze statistiche ed attuariali' 20.04.1999	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'laurea in scienze statistiche ed attuariali'
SEEFELDT Kerstin 08.04.1982 Bad Kreuznach allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 10.07.2008	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Architecte
SEELA Sebastian 04.01.1979 Hachenburg allemande	la 'Universität Trier' le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Prüfungsfächern Germanistik und Politikwissenschaft' 14.12.2006	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Magister Artium'
SEIFERT Albert Peter 15.11.1965 Dresden allemande	la 'Technische Universität Dresden' le 'akademischer Grad Doktor-Ingenieur (Dr.-Ing.)' 25.03.1997	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Doktor-Ingenieur'

SEIFERT Albert Peter 15.11.1965 Dresden allemande	la 'Technische Universität Dresden' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Wasserwirtschaft' 04.02.1991	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
SEINCE Frédéric 01.02.1970 Rodez française	l'Université de Tours le diplôme d'études supérieures spécialisées de juristes européens 21.10.1994	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de juristes européens
SELECK François-Xavier 30.10.1973 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur commercial et de gestion 16.01.1998	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur commercial et de gestion
SELECK François-Xavier 30.10.1973 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études spécialisées en économie financière 11.09.1998	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Diplômé d'études spécialisées en économie financière
SEMPELS-BRUYNINX Thierry 07.01.1967 Saint-Josse-ten-Noode belge	l'Institut Libre Marie Haps (Université Catholique de Louvain) le grade d'assistant en psychologie 29.06.1990	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Assistant en psychologie
SENN Markus 14.07.1979 Bressanone italienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad 'Magister der Rechtswissenschaften (Mag.iur.)' 06.12.2005	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Magister der Rechtswissenschaften'

SERGIO Marie 06.12.1985 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie clinique, normale et pathologique 29.09.2009	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
SERRA SOARES Jorge Manuel 16.10.1953 Lisbon portugaise	'la Universidade Técnica de Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em engenharia' 29.05.1981	20.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une 'Licenciatura em engenharia'
SERRES Josiane 06.02.1968 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique de la Communauté Française - Uccle le titre de gradué en secrétariat 25.06.1991	01.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Graduée en secrétariat
SERVAIS Frédéric 05.03.1973 Stavelot belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 25.06.1997	26.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Architecte
SETTE Antonino 10.06.1962 Rizziconi italienne	la 'University of Trinity College Dublin' le 'Degree in Computer Science (4th Class Honours, Grade A)' 26.09.2000	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	'Degree in Computer Science'
SETTE Antonino 10.06.1962 Rizziconi italienne	la 'Università degli Studi di Messina' le diplôme de 'laurea in lettere moderne' 15.12.1985	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Titulaire d'une 'Laurea in lettere moderne'
SETTINGER Lynn 27.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 26.09.2008	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit

SHAO Qi 07.07.1982 Heilongjiang chinoise	l'Université d'Agriculture de Chine - Section de l'Economie Internationale et du Commerce International, Beijing le diplôme de licence ès sciences économiques 01.07.2006	21.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
SHARMA Madhumalti 10.03.1975 Kolkata indienne	la 'University of Calcutta' le grade de 'Bachelor of Commerce' 16.08.1997	19.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Commerce'
SHARMA Madhumalti 10.03.1975 Kolkata indienne	la 'Karnataka State Open University' le grade de 'Master of Science Information Technology' 18.03.2005	19.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Master of Science Information Technology'
SHAYO Michelle Anne 19.06.1981 São Paulo brésilienne	la 'Escola Superior de Propaganda e Marketing - São Paulo' le grade de 'Bacharel em Comunicação Social' 19.12.2003	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Bacharel em Comunicação Social'
SHERMAN Penelope 23.05.1952 Oakland, California britannique	'Mills College - California' le grade de 'Bachelor of Arts in Psychology with honor' 26.05.1974	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in Psychology'
SHERMAN Penelope 23.05.1952 Oakland, California britannique	la 'University of London' le grade de 'Master of Science in Occupational Psychology' 13.07.1977	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Occupational Psychology'
SHERMAN Penelope 23.05.1952 Oakland, California britannique	'The Polytechnic of Central London' le grade de 'Master of Business Administration' 05.07.1988	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Business Administration'

SHORT Robert William 08.03.1969 Jersey britannique	le 'Bristol Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Science with second class honours (2nd division) in Valuation and Estate Management' 07.07.1992	07.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Science in Valuation and Estate Management'
SICCHIA Frédéric 02.03.1972 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de droit privé (dominante sciences juridiques des affaires) .06.1995	18.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise de droit privé
SIERADZKI Marzenka 29.03.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Bath' le titre de 'Postgraduate Diploma in Translation and Professional Language Skills' 16.09.2009	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un 'Postgraduate Diploma in Translation and Professional Language Skills'
SIERADZKI Marzenka Anne 29.03.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of East Anglia - School of Literature and Creative Writing' le grade de 'Master of Arts in Literary Translation' 17.07.2009	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Arts in Literary Translation'
SIERADZKI Marzenka Anne 29.03.1985 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Warwick' le grade de 'Master of Arts in Writing' 05.11.2007	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Arts in Writing'
SIERADZKI Marzenka Anne 29.03.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Surrey' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Upper Division) in Creative Writing and English Literature' 18.07.2006	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts in Creative Writing and English Literature'

SIGURDARDÓTTIR Björg 06.06.1969 Reykjavik islandaise	la 'University of Iceland' le grade de 'Bachelor of Science in Business Administration' 03.02.2001	15.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Science in Business Administration'
SIGURJONSSON Marino 20.12.1972 Reykjavik islandaise	la 'University of Iceland' le grade de 'Candidatus in Business Administration' 17.06.1996	01.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Candidatus in Business Administration'
SILONOVA Zuzana 08.04.1977 Levoca slovaque	l'Université Konstantina Filosofa à Nitra le grade de magister - professeur en général des matières suivantes: langue anglaise et littérature - histoire 28.08.2001	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Magister professeur en général en langue anglaise et littérature - histoire
SILVA DE SOUSA Vanessa 31.07.1986 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 12.08.2009	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
SILVA MEDEIROS Diana 14.08.1985 Esch/Alzette portugaise	la Haute Ecole Robert Schuman - Virton le grade de bachelier - institutrice préscolaire 07.09.2009	11.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier - Institutrice préscolaire
SILVA PEREIRA Véronique 14.11.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de master en arts, lettres, langues, à finalité recherche, mention: lettres, spécialité: lettres modernes 15.10.2008	22.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en arts, lettres, langues, mention: lettres

SIMOES FERREIRA Bruno Michel 29.05.1983 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master logistique et qualité 21.10.2009	10.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master logistique et qualité
SIMON Alexander 11.08.1943 Bitburg allemande	'Die Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur' 17.05.1972	22.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
SIMON Christian 08.07.1968 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon le grade d'ingénieur industriel, section industrie 26.06.1991	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur industriel
SIMON Damien 08.07.1963 Sarrebourg française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme universitaire de technologie, spécialité: génie électrique et informatique industrielle, option: automatismes et systèmes 23.05.1997	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme universitaire de technologie en génie électrique et informatique industrielle
SIMON Fabien 16.10.1982 Ettelbrück luxembourgeoise	'The University of Nottingham' le grade de 'Master of Arts in Diplomacy with merit' 10.12.2008	08.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Arts in Diplomacy'
SIMONIN Joël 28.04.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in Elektrotechnik und Informationstechnik' 28.12.2006	14.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur

SINGER Joël 25.10.1982 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des systèmes d'innovation (grade de master - master's degree) 03.04.2006	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un grade de master
SINGH Monika 25.10.1982 Begowal indienne	la 'Guru Nanak Dev University, Amritsar' le grade de 'Bachelor of Arts' 07.06.2003	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Arts'
SINGHA née KUDRJAVCEVA Diana 23.04.1975 Ludza lettonne	la 'University of Latvia' la 'qualification of lawyer' 25.01.1999	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme en droit
SINGHA née KUDRJAVCEVA Diana 23.04.1975 Ludza lettonne	la 'Hochschule Bremen' le grade de 'Master of European Studies' 20.07.2001	13.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of European Studies'
SIZAIRE Nathalie 19.07.1977 Bombay belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le grade d'institutrice maternelle 22.06.1999	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Institutrice maternelle
SKORINA Elena 05.03.1967 Issik-Kul allemande	la 'Russische Staatliche Pädagogische Universität "A.I. Gerzen" - St. Petersburg' la 'Qualifikation einer Lehrerin der Vorschulpädagogik und -psychologie/Methodikerin der Vorschulerziehung' 21.06.1993	09.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Lehrerin der Vorschulpädagogik und - psychologie/ Methodikerin der Vorschulerziehung'
SKRIJELJ Asmira 05.02.1980 Rozaje luxembourgeoise	l'Université de Besançon le diplôme de maîtrise de gestion 03.12.2007	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise de gestion

SMEKENS Eric 23.07.1961 Etterbeek belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur civil électromécanicien (orientation électrotechnique - option énergie) 27.09.1985	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
SMITH Catherine Alayne 24.01.1976 Belfast britannique	la 'University of Ulster' le grade de 'Doctor of Philosophy' 19.11.2003	19.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Doctor of Philosophy'
SOISSON Line 12.02.1984 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Bayerisches Staatsministerium für Unterricht und Kultus, München' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Sonderschulen' 30.12.2008	23.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Sonderschulen'
SOISSON Mirko 19.05.1981 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole Libre de Bruxelles le grade de bachelier en techniques de l'image, finalité: techniques de la cinématographie 28.06.2006	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Bachelier en techniques de l'image
SPANG Carmen 10.06.1984 Esch/Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) le grade de bachelier - Institutrice primaire 31.08.2006	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Bachelier - Institutrice primaire
SPEICHER Judith 15.07.1980 Lebach allemande	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 26.01.2006	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Architecte

SPIEKER geb AKODA Yaoui 20.02.1963 Abi (Togo) allemande	l'Université de Strasbourg le diplôme de docteur de l'Université, en droit privé 29.06.2009	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Docteur de l'Université en droit privé
SPIROUX Carole 09.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole EPHEC- Bruxelles le grade de bachelière en comptabilité, option: gestion 07.09.2007	02.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Bachelière en comptabilité
SPOIDENNE Jérémy 05.10.1978 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de maître en sciences de gestion 06.09.2002	02.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Maître en sciences de gestion
SPRUMONT François 19.12.1986 Namur belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur - Faculté des Sciences le grade de bachelier en sciences géographiques, orientation générale . .2008	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier en sciences géographiques
STADELMANN Gérald 14.03.1980 Trappes française	l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines le diplôme d'études approfondies en contrats commerciaux (grade de master - master's degree) 09.11.2004	13.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un grade de master
STAINIER Bernard 28.12.1969 Liège belge	la Haute Ecole des Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 04.07.1992	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur commercial
STALF Helmut 25.10.1944 Wien autrichienne	la 'Hochschule für Welthandel in Wien' le 'Grad eines Doktors der Handelswissenschaften' .06.1972	20.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Doktor der Handelswissenschaften'

STAMBOLIC Nora 01.03.1983 Kosovska Mitrovica serbe	l'Université de Belgrade - Faculté de Géographie le diplôme de planiste d'espace 05.07.2009	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme de planiste d'espace
STANDAERT Guy 07.08.1962 Bruxelles belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Bruxelles le grade d'architecte 14.09.1988	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
STAUDT Patrick 22.05.1981 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de master en droit, économie, gestion, mention: économie de la firme et des marchés, spécialité: finance de marchés et analyse des risques, à finalité indifférenciée 14.10.2009	03.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: économie de la firme et des marchés
STAUTER Robert 10.07.1983 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 22.07.2008	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Volkswirt'
STEFFEN Marco 01.10.1970 Esch/Alzette luxembourgeoise	'Die Universität Fridericiana zu Karlsruhe (Technische Hochschule)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) (Elektrotechnik)' 31.05.1996	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
STEFFGEN Pia 29.11.1963 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 30.09.1996	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Pädagogin'

STEICHEN Marc 02.03.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau 26.09.2008	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Master en gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau
STEIN Christophe 25.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité professionnelle, mention: économie-gestion 12.11.2009	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences, mention: économie-gestion
STEIN Christophe 25.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 02.07.2008	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
STEIN Christophe 25.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence dans le domaine sciences, mention: économie-gestion 09.07.2007	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence dans le domaine sciences, mention: économie-gestion
STEINBACH Carole 08.04.1986 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de licence en langages, cultures et sociétés, mention: langues étrangères appliquées, spécialité: anglais, italien 24.03.2009	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une licence en langages, cultures et sociétés, mention: langues étrangères appliquées
STERN Julien 15.01.1986 Saint-Avold française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme universitaire de technologie, spécialité: génie électrique et informatique industrielle 06.03.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme universitaire de technologie, spécialité: génie électrique et informatique industrielle

STERN Julien 15.01.1986 Saint-Avold française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence professionnelle automatique et informatique industrielle dans le domaine sciences et technologies, spécialité: systèmes automatisés et réseaux industriels 29.09.2009	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une licence professionnelle automatique et informatique industrielle dans le domaine sciences et technologies
STOECKLIN Alexandra 07.09.1983 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention: environnement et aménagement, spécialité: conservation et restauration des écosystèmes . .2006	17.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Master en sciences et technologies, mention: environnement et aménagement
STOECKLIN Alexandre 09.06.1973 Gerardmer française	l'Institut Supérieur Technique d'Outre-Mer le diplôme d'études supérieures des techniques d'Outre-Mer 17.09.1999	03.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures des techniques d'Outre-Mer
STOECKLIN Alexandre 09.06.1973 Gerardmer française	l'Université de Lille I le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des projets de coopération (grade de master - master's degree) 28.10.2004	03.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des projets de coopération
STOEV Vasil Aleksandrov 07.12.1962 Sofia bulgare	l'Université Technique - Sofia la qualification d'ingénieur des machines avec capacité pédagogique 18.04.1997	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur des machines
STOFFEL Jean Martin 01.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de maître en sciences de gestion 08.09.2006	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Maître en sciences de gestion

STOLTZ Michèle 26.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Heidelberg - Fakultät für Chemie und Geowissenschaften' le 'Grad Diplom-Geographin (Dipl.Geogr.)' 02.08.2006	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Geographin'
STOLTZ Michèle 26.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'James Cook University' le grade de 'Bachelor of Science (Marine Science)' 03.04.2004	16.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Bachelor of Science (Marine Science)'
STOPPENBRINK Katja 06.07.1976 Halle/Westfalen allemande	'Die Philosophische fakultät der Universität zu Köln' le 'Grad einer Magistra Artium im Hauptfach: Philosophie, Nebenfächer: Alte Geschichte und Rechtsgeschichte' 11.01.2007	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magistra Artium'
STOPPENBRINK Katja 06.07.1976 Halle/Westfalen allemande	la 'Rechtswissenschaftliche Fakultät der Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Magiser Legum (LL.M. Köln/Paris)' 16.10.2000	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magister Legum'
STOPPENBRINK Katja 06.07.1976 Halle/Westfalen allemande	l'Université Paris 1 le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit français et allemand 28.11.2000	08.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, mention: droit français et allemand
STOYCHEVA Iweta 31.12.1985 Sofia bulgare	l'Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international 15.12.2008	31.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international

STREFF Anouk 21.01.1983 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de master sciences de l'homme, des territoires et de la société, à finalité recherche, mention: psychologie, spécialité: acquisition et gestion des connaissances et des conduites 09.04.2008	02.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Master en sciences de l'homme, des territoires et de la société, mention: psychologie
STRELEN Harald 01.02.1974 Oldenburg allemande	le 'Justizprüfungsamt bei dem Oberlandesgericht Köln' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 14.07.2001	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
STREMLER Thierry 04.08.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en sciences économiques, à finalité entreprises 25.06.2009	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences économiques
STRYCHARCZYK Alicja 22.03.1984 Chrzanów polonaise	la 'Jagiellonian University, Kraków' le grade de 'Magister in Applied Psychology' 03.12.2008	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magister in Applied Psychology'
STRYUK Yuliya 04.06.1984 Lantsevo ukrainienne	l'Université de Droit de Kiev - Académie Nationale des Sciences de l'Ukraine la qualification de juriste, spécialité: jurisprudence 03.07.2006	12.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de juriste
STUER Raphaëlle 17.09.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme de 'Master of Science MSc en Sciences et technologies du vivant' (ing.sc.technol.viv.dipl.EPF) 03.10.2009	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieure en sciences et technologies du vivant

STÜPER Miriam 01.09.1974 Emsdetten allemande	le 'Staatliches Prüfungsamt für Zweite Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen, Dortmund' le 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Primarstufe' 24.04.2001	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Primarstufe'
STÜPER Miriam 01.09.1974 Emsdetten allemande	le 'Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen, Münster' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für die Primarstufe' 07.12.1998	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für die Primarstufe'
SULAJOVA Janka 27.11.1971 Lucenec slovaque	l'Université Pavla Josefa Safarika à Kosice - Faculté Pédagogique à Presov le titre de Magister, spécialité: enseignement pour l'école primaire 03.06.1994	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Magister en enseignement pour l'école primaire
SUN Yanjie 12.01.1986 Shandong chinoise	la 'Shandong University' le grade de 'Bachelor in Computer Science and Technology (Software)' 01.07.2008	18.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor in Computer Science and Technology'
SUNNEN Patrick 19.04.1970 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'Grad Doktor der Philosophie im Promotionsfach Erziehungswissenschaft' 25.01.2005	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Doktor der Philosophie'
SYLDATK Wioletta 13.04.1981 Opole Lubelskie polonaise	l'Université Marie Curie-Sklodowska de Lublin - Faculté de Chimie le diplôme de magister en chimie, domaine: chimie élémentaire et appliquée 12.10.2006	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Magister en chimie

SZOMBATHY Viktoria 05.04.1982 Budapest luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch, Strasbourg le diplôme de master langages, cultures et sociétés, à finalité professionnelle, mention: langues et interculturalité, spécialité multilinguisme, interculturalité et relations internationales 07.11.2008	05.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Master en langages, cultures et sociétés, mention: langues et interculturalité
SZPETKOWSKI David 08.03.1972 Zweibrücken française	l'Université Aix-Marseille I le diplôme de licence de mathématiques . .1996	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence de mathématiques
SZPETKOWSKI David 08.03.1972 Zweibrücken française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le titre d'ingénieur diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique 02.02.2004	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
SZPETKOWSKI David 08.03.1972 Zweibrücken française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité informatique 28.01.2002	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
SZPINDA Karolina 01.01.1986 Krakow polonaise	l'Université Robert Schuman, Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international 06.11.2008	27.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international
SZUNEJKO Valérie 16.06.1975 Rocourt belge	la Haute Ecole de la Ville de Liège le grade d'institutrice préscolaire 23.06.1998	27.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Institutrice préscolaire

TALHOUARN Thierry 06.12.1965 Orléans française	le Ministère de l'Education Nationale - Orléans le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé 13.06.1997	19.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
TANGPRASITTI Nuttaros 04.04.1984 Nakhon Sawan thailandaise	la 'Thammasat University' le grade de 'Bachelor of Laws' 25.09.2005	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Laws'
TARENGHI Laura 12.05.1977 Monza italienne	la 'Università degli Studi di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in lettere, indirizzo: moderno' 20.05.2004	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une 'Laurea in lettere'
TARRÉS FONT Joana 03.09.1981 Auglès espagnole	la 'Universitat Autònoma de Barcelona' le 'título universitario oficial de licenciada in environmental sciences' 29.10.2003	27.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Licenciada in environmental sciences'
TATARINTSEVA Elena Vladislavovna 10.02.1961 Moscou luxembourgeoise	l'Institut d'Etat de la Culture de Moscou la qualification de bibliothécaire-bibliographe 02.07.1982	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme de bibliothécaire-bibliographe
TAVARES BRAS Liliana 02.01.1980 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte (grade de master) 30.06.2008	02.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Architecte
TAVOILLOT Raynald 31.01.1977 Auxerre française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours - Ecole Supérieure de Commerce et de Management le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours 12.07.2001	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours

TCHUIMALEU TIENTCHEU Alexandre 07.06.1979 Douala luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention: électronique, automatique, instrumentation industrielles, spécialité: radiocommunications et systèmes électronique 07.04.2009	24.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Master en sciences et technologies, mention: électronique, automatique, instrumentation
TEIXEIRA MORAIS Claudia 28.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 16.12.2008	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Psychologin'
TERVER Jonathan 22.09.1979 Thionville française	l'Université de Provence - Aix- Marseille 1 - Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille, spécialité: mécanique-énergétique (grade de master) 20.09.2002	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
TERZIS Emmanouil 14.02.1973 Patras grècque	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise et pratique des marchés financiers 28.06.2000	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise et pratique des marchés financiers
THALY Grégory 07.01.1982 Fort-de-France française	l'Université du Mans le diplôme de master en sciences économiques et gestion, à finalité professionnelle, mention: audit et management de l'entreprise 12.11.2007	04.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en sciences économiques et gestion, mention: audit et management de l'entreprise

THEAL John 09.09.1973 Hamilton canadienne	l'Université de Lausanne le diplôme postgrade en sciences économiques (Master of Science in Economics (MSE)) .11.2004	14.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme postgrade en science économiques
THEAL John 09.09.1973 Hamilton canadienne	la 'Laurentian University' le grade de 'Master of Science in Applied Physics' 21.10.2003	14.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Master of Science in Applied Physics'
THEIN Michelle 17.08.1982 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Master of Arts (M.A.) im weiterbildenden Master-Fernstudium Schulmanagement' 16.01.2009	05.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Arts in Schulmanagement'
THEIS Helmut 17.10.1964 Neuerburg allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik' 13.12.1991	29.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
THEISEN Audrey 14.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirtin (FH) in dem Studiengang Betriebswirtschaft' 27.11.2008	26.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
THEISEN Marc 02.04.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège - Faculté des Sciences Appliquées le grade d'ingénieur civil des constructions 01.07.1999	24.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur

THELEN Marie-Anne 28.09.1966 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Zürich - Philosophische Fakultät II' le grade de 'Doktorin der Philosophie' 22.01.1996	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Doktorin der Philosophie'
THELEN Marie-Anne 28.09.1966 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Chemiker' 06.05.1991	14.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'Diplom als Chemiker'
THEODOSIOU Ilektra 30.11.1969 Serres (Grèce) grecque	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 19.11.1998	10.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
THEUGELS Frans 29.07.1976 Malines belge	le Ministère de l'Enseignement, Brussel le grade d'ingénieur industriel en électromécanique 23.12.1986	12.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur industriel
THIEL Christian 13.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)' 12.08.2005	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
THIELENS Michel 17.04.1971 Etterbeek belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles - Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.09.1997	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
THIELGES Stéphanie 17.06.1978 Forbach française	le Ministère chargé des Affaires Sociales - Nancy le diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants 09.07.2009	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

THIEMANN Michael 22.10.1964 Oberhausen allemande	la 'Universität Leipzig' le 'akademischer Grad Doctor rerum politicarum (Dr. rer. pol.), Fachgebiet: Betriebswirtschaftslehre' 16.07.2003	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Doctor rerum politicarum'
THIEMANN Michael 22.10.1964 Oberhausen allemande	la 'Westfälische Wilhelms-Universität Münster' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 19.04.1991	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Diplom-Kaufmann'
THILTGEN Isabelle 16.09.1975 Arlon belge	l'Institut Saint-Luc, Liège le titre de gradué en arts plastiques 24.06.1998	19.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Graduée en arts plastiques
THOLL Raoul Joseph Paul 02.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker' 07.07.2009	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Physiker'
THOMA Jérôme 22.03.1977 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inform.)' 24.03.2003	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Informatiker'
THOMANN Yann 23.05.1986 Colmar française	l'Université Lille 2 le diplôme de maîtrise en santé-sport, mention: sciences, ingénierie et métiers du sport 02.10.2009	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en santé-sport, mention: sciences, ingénierie et métiers du sport

THOMAS Gérard 17.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Newcastle upon Tyne - Faculty of Humanities and Social Sciences' le grade de 'Master of Arts in International Political Economy' 12.11.2008	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in International Political Economy'
THOMAS Gérard 17.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Newcastle upon Tyne - Faculty of Humanities and Social Sciences' le grade de 'Bachelor of Arts with third class honours in Business and Economic Studies' 25.06.2007	05.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in Business and Economic Studies'
THOMAS Jean-Marc 20.10.1962 Liège belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat, Arlon le grade d'ingénieur industriel, section industrie 26.06.1987	06.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur industriel
THOMASSEY Matthieu 01.10.1985 Epinal française	l'Université Henri Poincaré - Nancy I le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité recherche, mention: physique et matériaux, spécialité: plasmas, optique opto-électronique et micro-nanosystèmes 02.12.2008	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: physique et matériaux
THOMMES David 30.06.1981 Goa (Inde) luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) in Geographie' 21.11.2006	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magister Artium'
THOMMES Gianna 02.02.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.)' 23.07.2009	11.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Magistra Artium'

THORN Yves 26.07.1961 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 13.09.2004	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
THOUMSIN François 05.05.1969 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien 03.07.1992	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
THRON Jürgen 13.02.1967 Heidelberg allemande	la 'Evangelische Fachhochschule Darmstadt' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagoge (Fachhochschule)' 02.07.1992	02.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Sozialpädagoge (FH)'
THUY Diane 26.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin, Studienschwerpunkt: Bewegungserziehung und Bewegungtherapie' 29.06.2004	04.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Heilpädagogin'
THYES Paul 21.12.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
THYSSENS Victoria 12.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts (B.A.) im Studiengang Soziale Arbeit' 31.08.2009	12.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Arts Soziale Arbeit'
TIMARAC Kristina 13.06.1981 Split croate	la 'University of Split - Faculty of Economics at Split' le titre de 'Graduate Economist, course: International Economics andFinances' 04.07.2006	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste

TINTINGER Benoît 17.02.1981 Virton belge	la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur - I.E.S.N. le titre de gradué en marketing 11.09.2003	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Gradué en marketing
TINTORE WÉRY Camille 25.11.1983 Luxembourg belge	la Haute Ecole EPHEC - Bruxelles le grade de bachelière en commerce extérieur 24.06.2005	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelière en commerce extérieur
TIRANISHTI Julian 21.10.1977 Lushnje albanaise	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Master of Urbanisme and Strategic Planning' 11.09.2008	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Urbanism and Strategic Planning'
TIRANISHTI Julian 21.10.1977 Lushnje albanaise	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Master of Human Settlements' 05.07.2007	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Human Settlements'
TIRANISHTI Julian 21.10.1977 Lushnje albanaise	l'Université Polytechnique de Tirana le diplôme d'architecte 16.07.2002	09.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'architecte
TIRTIAUX Guillaume 16.02.1976 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil électricien 30.06.2000	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
TOCKERT Matthieu 13.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux le grade de bioingénieur en économie et sociologie rurales . .2005	31.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Bioingénieur en économie et sociologie rurales

TOLSTAJA Anastasija 19.05.1986 Vilnius lithuanienne	la ‘Vilnius University’ le grade de ‘Bachelor in management and business administration’ 20.06.2008	02.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Bachelor in management and business administration’
TOPCHIEVA Oxana 29.07.1974 Tselinograd russe	l’Académie de Culture d’Etat, Saint-Petersbourg la qualification de manager de la culture, spécialisation: management en domaine social 10.06.1997	22.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d’un diplôme de manager de la culture
TOSCANO Olivier 06.10.1981 Metz française	l’Université Nancy 2 le diplôme de licence professionnelle automatique et informatique industrielle, spécialité: maintenance-contrôles non destructifs pour la maintenance prévisionnelle 01.07.2004	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d’une licence professionnelle automatique et informatique industrielle
TOTTI Eric 06.11.1987 Briey française	l’Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 15.06.2009	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
TOUQUET Krista 23.03.1972 Asse belge	l’Enseignement Supérieur en Sciences Fiscales (FHS), Bruxelles le titre de gradué en sciences fiscales 09.09.1996	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Graduée en sciences fiscales
TOUQUET Krista 23.03.1972 Asse belge	l’Institut IMELDA, Bruxelles le titre de gradué en gestion d’entreprise 27.06.1994	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Graduée en gestion d’entreprise

TOUSSAINT Gabrielle 21.10.1963 Ougrée belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en administration des affaires 04.10.1985	14.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en administration des affaires
TOUSSAINT Kyra 12.08.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag. rer. nat.) im Diplomstudium Psychologie' 11.11.2009	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Magistra der Naturwissenschaften'
TOUSSAINT Rouven 30.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 20.10.2008	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Kaufmann'
TOUSSAINT Rouven 30.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of New South Wales' le grade de 'Master of Finance' 20.08.2009	08.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Master of Finance'
TRAN Anh Tuan 27.09.1978 Hanoi vietnamese	la 'University of Transport and Communications, Hanoi' le grade de 'Master of Science in Civil Engineering' 03.05.2007	11.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Master of Science in Civil Engineering'
TRAN Nhi Huynh 16.07.1982 Vietnam américaine	la 'Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College' le grade de 'Bachelor of Science, major: International Trade&Finance, minor: Chinese' 19.12.2008	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Science in International Trade&Finance'
TRAN Nhi Huynh 16.07.1982 Vietnam américaine	la 'Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College' le grade de 'Bachelor of Arts, major: Economics' 19.12.2008	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Arts in Economics'

TRANTES Elena 03.08.1988 Malmédy belge	la ‘Autonome Hochschule - Eupen’ Primarschule’ le grade de ‘Bachelor im Fachbereich Bildungswissenschaften Lehramt Primarschule’ 30.06.2009	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	‘Bachelor im Fachbereich Bildungswissenschaften Lehramt
TRAUTH Dominik 14.12.1980 Trier allemande	le ‘Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur - Mainz’ le ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien’ 12.03.2009	22.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d’un ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien’
TRAVAGLIATI Anne 06.02.1968 Villerupt française	l’Université Nancy 2 le diplôme d’études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines 10.01.2001	15.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d’un diplôme d’études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines
TRIERWEILER Charel 17.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Deutsche Sporthochschule Köln’ le ‘akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftler’ 30.09.2008	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Diplom-Sportwissenschaftler’
TRIERWEILER Markus 11.02.1969 Trier allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang European Business (französisch)’ 26.03.1998	10.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	‘Diplom-Betriebswirt (FH)’
TRIERWEILER Markus 11.02.1969 Trier allemande	l’Université de Dijon le diplôme de maîtrise de sciences de gestion 11.05.1999	10.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d’une maîtrise de sciences de gestion

TRINIANE Pierre 10.11.1961 Saint-Mard belge	l'Institut d'Informatique des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en informatique 03.10.1986	27.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié et maître en informatique
TRINKAUS Fabian 07.11.1980 Homburg/Saar allemande	le 'Ministerium für Bildung, Familie, Frauen und Kultur - Staatliches Prüfungsamt für das Lehramt an Schulen - Saarbrücken' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen in Geschichte und Deutsch' 27.05.2009	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen'
TROSSEN Monika 12.05.1960 Trier allemande	la 'Universität Heidelberg - Institut für Übersetzen und Dolmetschen' le 'akademischer Grad Diplom-Übersetzer' 27.05.1987	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Übersetzer'
TROSSEN Monika 12.05.1960 Trier allemande	le 'Heidelberg College, Tiffin-Ohio' le grade de 'Bachelor of Arts, major: Spanish Language' ...05.1984	24.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts'
TSAROUCHAS Ioannis 18.06.1985 Athènes grecque	l'Université Démocritienne de Thrace, Komotini le diplôme de la Faculté de Droit (ptychio) 28.05.2008	04.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme de la Faculté de droit
TSOUKALAS Evangelos 17.12.1975 Patras grecque	l'Université du Pirée le titre de 'ptychio' de la science de gestion financière et bancaire 06.10.2006	30.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un 'ptychio' de la science de gestion financière et bancaire

TUDORACHE Roxana 29.08.1986 Onesti roumaine	l'Université 'Al.I.Cuza' de Iasi le diplôme de licence en sciences de la communication, spécialisation: communication et relations publiques 04.07.2008	10.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences de la communication
TYTGAT Olivier 04.06.1966 Mons belge	l'Université de l'Etat à Mons le grade de licencié en sciences économiques appliquées, orientation: affaires internationales 25.11.1988	11.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
UGEN Sonja 06.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de docteur en sciences psychologiques et de l'éducation 24.09.2008	17.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Docteur en sciences psychologiques et de l'éducation
ULKE Ludger Johannes 11.02.1963 Bonn allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Ingenieurwesen, Studiengang: Bauingenieurwesen' 19.11.1991	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Ingenieur (FH)'
ULLRICH Dietmar 29.10.1944 Elversberg allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 10.05.1977	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Kaufmann'
ULRICH Aline 06.02.1985 Strasbourg française	le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale - Nancy le diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants 12.12.2006	11.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

UMBACH Peter 21.06.1956 Trier allemande	le 'Ministerium für Bildung, Wissenschaft und Weiterbildung, Rheinland-Pfalz' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an berufsbildenden Schulen' 19.03.1996	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an berufsbildenden Schulen'
URDIALES SALAZAR Tracy Ann 07.03.1977 Monterrey mexicaine	'The University of Sydney' le grade de 'Master of International Business' 09.05.2008	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of International Business'
URDIALES SALAZAR Tracy Ann 07.03.1977 Monterrey mexicaine	'The University of Sydney' le grade de 'Master of Commerce (Organisational Analysis and Strategy)' 09.05.2008	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master of Commerce'
USELDINGER Michel 26.02.1979 Uccle luxembourgeoise	l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr - Coëtquidan le diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, filière: relations internationales 20.07.2002	20.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr
VAHER Piia 18.10.1967 Jogeva estonienne	l'Université de Tartu la qualification de pharmacienne 28.06.1991	30.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un diplôme de pharmacienne
VALBUENA ARENAL Carolina 12.11.1978 Santander espagnole	le 'Real Conservatorio Superior de Música de Madrid' le 'título de profesor superior, especialidad: piano' 05.11.2001	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de piano

VALDEZ MARTINEZ Javier Augusto 24.07.1975 Santo Domingo dominicaine	la 'Universidad Nacional Pedro Henriquez Ureña' le titre de 'ingeniero civil' 21.04.1999	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur
VALDIMARSDÓTTIR Viktoria 09.11.1957 Mýrahreppur islandaise	la 'University of Iceland - Faculty of Business Administration' le grade de 'candidatus oeconomiae (cand.oecon.)' 26.10.1985	31.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'un grade de 'Cand. Oecon.'
VALET Blandine 22.09.1980 Gien française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en sûreté des systèmes industriels (grade de master - master's degree) 26.03.2004	25.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un grade de master
VALIKOV Igor 08.01.1980 Rostov-on-Don (Rus) ukrainienne	l'Université Paul Verlaine - Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise en sciences de gestion . .2003	07.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de gestion
VALIKOV Igor 08.01.1980 Rostov-on-Don (Rus) ukrainienne	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des systèmes et innovation (grade de master - master's degree) . .2004	07.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un grade de master
VAN BURIK Laurent 24.03.1970 Yverdon néerlandaise	l'Université Panthéon-Assas (Paris II) le diplôme de maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires et droit allemand 29.07.1993	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires et droit allemand

VAN DE VYVER Hubert 11.02.1960 Leuven belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur commercial 09.07.1983	09.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Ingénieur commercial
VAN DEN BERGHE Bart 10.12.1980 Deurne belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 19.09.2002	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
VAN DEN DRIESCHE Pierre 28.04.1948 Soignies belge	l'Université Catholique de Louvain - Institut d'Administration et de Gestion le grade de licencié en sciences économiques appliquées 18.09.1974	22.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
VAN DER ELST Eric 07.07.1946 Escaudin française	l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Paris le diplôme d'ingénieur civil du génie rural . .1971	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur
VAN DER ELST Eric 07.07.1946 Escaudin française	l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Grignon le diplôme d'ingénieur agronome 22.12.1970	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur agronome
VAN DER VEKENE Maïté 01.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Cézanne - Aix-en-Provence le diplôme de maîtrise dans le domaine droit 11.09.2007	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit
VAN DER VEKENE Maïté 01.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de licence en droit 13.12.2006	18.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en droit

VAN EGMOND Patrick Willem 04.01.1975 Voorhout néerlandaise	la ‘Vrije Universiteit of Amsterdam’ le grade de ‘Master of Arts in Economics and Business Administration’ 31.08.2001	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Master of Arts in Economics and Business Administration’
VAN HOVE Eric 21.02.1975 Rocourt belge	la Haute Ecole de la Provine de Liège Rennequin Sualem le grade d’ingénieur industriel, section: construction 02.07.1999	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur industriel
VAN LELYVELD Vanessa 11.06.1974 South Africa sud-africaine	la ‘North-West University - Potchefstroomse’ le grade de ‘Master of Arts in Clinical Psychology’ 28.02.2007	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	‘Master of Arts in Clinical Psychology’
VAN LEUVEN Raf 06.11.1974 Hoogstraten	la ‘Katholieke Universiteit Leuven’ le grade de licencié en sciences économiques appliquées 06.07.1996	27.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en sciences économiques appliquées
VAN LOOY Sébastien 13.12.1976 Saint-Mard belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de maître en sciences de gestion 30.09.2001	31.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Maître en sciences de gestion
VAN WAETERMEULEN Dilip 08.08.1975 Ratnagiri (Inde) belge	l’Université d’Antwerpen le grade de licencié en sciences économiques appliquées 03.07.1998	24.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences économiques appliquées

VAN YPER Stefan 24.11.1977 Gand belge	l'Université de Gand le grade de bio-ingénieur-domaine biotechnologie cellulaire et génétique 07.07.2000	24.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bio-ingénieur
VAN ZANDWEGHE Mieke 02.05.1979 Knokke belge	l'Université de Gand le grade de diplômé d'études spécialisées en fiscalité 03.07.2003	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Diplômée d'études spécialisées en fiscalité
VAN ZANDWEGHE Mieke 02.05.1979 Knokke belge	l'Université de Gand le grade de licencié en droit 05.07.2002	30.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Licenciée en droit
VANDENDRIES Gilles 02.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 28.04.2009	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
VANDERHAUWAERT Karlien 23.07.1986 Dendermonde belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de Master en droit 05.07.2009	21.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en droit
VANDERSCHELDEN Bruno 02.11.1965 Wilrijk belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1989	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en sciences commerciales et financières
VANDEWYNCKEL Isabelle 12.03.1985 Bruxelles belge	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps, Bruxelles le grade de bachelier assistant en psychologie, option: clinique . .2007	19.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Bachelier assistant en psychologie

VANEENOO Nathalie 02.07.1987 Millau française	l'Université Toulouse 1 Capitole le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit international européen et comparé 14.09.2009	27.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: droit international européen et comparé
VANHESSCHE Tom 27.07.1983 Brugge belge	la 'Universiteit Gent' le grade d'ingénieur civil mécanicien-électricien, Master en sciences de l'ingénieur mécanique-électrotechnique 07.07.2006	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
VANNESSON Bruno 09.02.1978 Paris française	l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers 13.09.2001	08.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers
VANQUIN Emmanuel 31.12.1974 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel Liègeois le grade d'ingénieur industriel, section: construction 28.06.1996	17.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur industriel
VANQUIN Emmanuel 31.12.1974 Arlon belge	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études complémentaires de deuxième cycle en environnement 09.07.1998	17.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Diplômé d'études complémentaires de deuxième cycle en environnement
VANSUYPEENE Eric 19.09.1978 St. Mard belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences géographiques, option: géomatique et géométrologie 14.11.2002	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences géographiques

VARGA Monika 14.02.1978 Szeged hongroise	l'Université de Szeged la qualification de spécialiste en langue et littérature italiennes 16.01.2004	19.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de spécialiste en langue et littérature italiennes
VASEL Jean-Luc 27.01.1952 Grapfontaine belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil chimiste 30.09.1977	17.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Ingénieur
VASILE Anca 24.09.1974 Constanta roumaine	l'Université 'Ovidius' Constanta le diplôme de licence en sciences juridiques, spécialisation droit 15.05.1998	19.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences juridiques
VASILEVA Galya Mladenova 12.07.1985 Montana bulgare	la 'Maastricht University' le grade de 'Master of Arts "Analysing Europe"' 31.08.2009	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Master of Arts in Analysing Europe'
VATRY Jonathan 28.04.1985 Thionville française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine de l'Université Nancy - I 27.06.2008	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
VEJSELOVIC Mihrija 29.11.1967 Dubova serbe et monténégr.	l'Université de Pristina - Faculté d'Agronomie le titre d'ingénieur agronome diplômé, section: culture fruitière et viticulture 30.06.1997	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur agronome

VELEZ Sonia 27.02.1979 Luxembourg portugaise	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de 'licenciatura em linguas e literaturas modernas (variante de estudos franceses e alemães)' 11.07.2005	13.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une 'licenciatura em linguas e literaturas modernas'
VERGARA-VARGAS Ulises 19.12.1973 Antofagasta belge	l'Université de Liège le grade de licencié en psychologie 24.09.1998	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en psychologie
VERMEULEN Wessel Nicolaas 24.10.1985 Giessenburg néerlandaise	la 'Universiteit Maastricht' le grade de 'Master of Science in Financial Economics' 29.08.2008	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Financial Economics'
VERNHES Cecilia 08.07.1985 Strasbourg française	la 'EUROMED Marseille - Ecole de Management - Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence' le diplôme du programme CESEMED 18.04.2008	29.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme du programme CESEMED
VERTON Delphine 26.12.1985 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation le grade de licencié en sciences psychologiques 05.09.2008	27.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences psychologiques
VETS Ludovic 08.07.1953 Koningshooikt belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en droit .06.1977	02.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en droit

VETTER Aurore 25.02.1978 Mulhouse française	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman, Libramont le grade d'éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - bachelière 20.06.2005	05.06.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - bachelière
VICTOR François 25.01.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 18.06.2009	05.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Informatiker'
VIEIRA DE SOUSA Tania 31.07.1985 Ettelbruck portugaise	l'Université Catholique de Louvain le grade de Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée 12.09.2009	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en sciences psychologiques
VIEJO SOMOLINOS Julio 26.04.1962 San Juan espagnole	la 'Universidad Complutense de Madrid' le diplôme de licencié en droit 06.07.1993	04.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en droit
VIGNAUD Alice 07.11.1976 Vincennes française	l'Université Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, mention: histoire de l'art 07.04.1999	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et archéologie
VILLAN Giovannina 11.11.1959 Namur belge	l'Institut Libre Marie Haps - Ixelles le grade d'assistante en psychologie 06.07.1984	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Assistante en psychologie

VILLAN Giovannina 11.11.1959 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain - Institut de Formation en Sciences de l'Education pour Adultes le grade de licencié en sciences de l'éducation 30.06.2009	25.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Licencié en sciences de l'éducation
VILLEVAL Aline 18.08.1976 Libramont belge	la Haute Ecole Lucia de Brouckere - Institut Meurice - Institut Supérieur Industriel, Anderlecht le grade d'ingénieur industriel, section chimie 03.07.1998	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur industriel
VILLOLDO Ramon 25.04.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en journalisme et communication 19.10.1994	07.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en journalisme et communication
VITALI Sandy 11.10.1971 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Etablissement d'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Mirwart le diplôme d'éducateur spécialisé 28.10.2009	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	Educateur spécialisé
VLADESCU Adrian 06.05.1979 Dragasani roumaine	l'Université "Spiru Haret" de Bucarest le diplôme de licence en éducation physique et sportive .01.2008	23.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en éducation physique et sportive
VOETS Rudi 08.04.1955 St. Truiden (B) belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en sciences (géologie-minéralogie) 06.07.1978	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Licencié en sciences (géologie-minéralogie)

VOGEL Bettina 09.08.1967 Darmstadt allemande	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en histoire 16.09.1995	14.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Licenciée en histoire
VOLODINA Anna Sergueievna 01.02.1987 Moscou russe	l'Université Publique des Sciences Humaines de la Russie, Moscou la qualification de documentaliste spécialisée en gestion des documents administratifs 02.06.2008	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de documentaliste spécialisée en gestion des documents administratifs
VON DEBSCHITZ Alexander 16.07.1986 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg - Ecole de Management le diplôme de master grande école de l'Ecole de Management Strasbourg (grade de master), spécialisation: finance 28.09.2009	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master grande école de l'Ecole de Management Strasbourg
VON ZINGLER Alexander 06.12.1980 Koblenz allemande	la 'Fachhochschule Trier - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 09.07.2008	23.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Architecte
VONG Dony 01.01.1977 Phnom Penh française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des systèmes d'innovation (grade de mastaire) 10.12.2001	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des systèmes d'innovation (grade de mastaire)
VONG Dony 01.01.1977 Phnom Penh française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en génie des systèmes industriels 04.04.2001	28.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en génie des systèmes industriels

VUKSANOVIC Nenad 19.03.1985 Esch/Alzette yougoslave	l'Université Européenne - Belgrade la qualification de manager international 10.06.2008	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de manager international
WACHHORST Birgit 16.09.1974 Celle allemande	'Die Technische Universität Braunschweig' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 15.07.2003	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
WAGEMANS Stéphanie 30.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 25.09.2009	08.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
WAGENER Alex 27.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker (Dipl.-Chem.)' 15.03.2005	06.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Chemiker'
WAGNER David 08.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences du sport: marketing et gestion du sport 08.09.2006	25.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: sciences du sport
WAGNER Jean-Paul 21.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de docteur ès sciences 27.06.2008	20.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Docteur ès sciences

WAGNER Léa 18.11.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de master en sciences, mention économie-gestion, à finalité professionnelle 19.03.2009	02.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Master en sciences, mention: économie-gestion
WAHL Laurent 25.10.1984 Ettelbruck luxembourgeoise	'Die Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre 'Master of Science ETH in Maschineningenieurwissenschaften' 15.05.2009	24.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Science ETH in Maschineningenieurwissenschaften'
WALECKI Edward 19.01.1984 Etterbeek belge et britannique	la 'University of the West of England - Bristol' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (lower division) in Business Administration' 02.07.2004	15.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Arts in Business Administration'
WALENTINY Carole 17.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Diplomstudium Architektur' 14.11.2008	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Architecte
WALESCH Anne 28.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse le titre de 'Master of Arts en Pédagogie Curative' 05.11.2008	19.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Arts en Pédagogie Curative'
WALOSZYK Maciej 09.09.1983 Skwierzyna polonaise	la 'Adam Mickiewicz University in Poznan - Faculty of Social Science' le diplôme de 'licencjat in political science, specialization of modern international relations' 07.06.2006	27.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'un diplôme de 'licencjat in political science'

WALTER Marielle 22.06.1973 Toulon française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de la santé (grade de master - master's degree) . .2004	05.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un grade de master
WARA MIKI Magnus 12.03.1975 Acha-Tugi camerounaise	la 'University of Buea' le grade de 'Bachelor of Science in Journalism and Mass Communication' 10.08.2001	29.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Science in Journalism and Mass Communication'
WATRIN Olivier 21.08.1971 Mont-Saint-Martin française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) le diplôme d'ingénieur ENIM, option: génie électrique et informatique industrielle 08.07.2009	02.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
WATSON Melissa Loray 08.07.1975 Buffalo (NY) américaine	la 'Kennesaw State University - Georgia' le grade de 'Bachelor of Science in Foreign Language Education - Spanish' 14.03.1998	04.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Bachelor of Science in Foreign Language Education - Spanish'
WEALER Danielle 23.04.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 23.07.2009	11.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
WEALER Danielle 23.04.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence en sciences, mention: psychologie 01.07.2008	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une licence en sciences, mention: psychologie

WEBER Cathy 22.02.1977 Sarreguemines française	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise en métiers de l'information et de la communication . .2000	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en métiers de l'information et de la communication
WEBER Christian 23.04.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 15.12.2008	24.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
WEBER Elisabeth 08.11.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirtin' 18.08.2009	02.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Diplom-Volkswirtin'
WEBER Jacques 30.07.1958 Montmorency française	l'Université de Strasbourg - Institut d'Etudes Politiques le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, section service public .09.1982	29.04.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg
WEBER Martine 31.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Lancaster' le grade de 'Master of Science in Development Psychology' .11.2008	20.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Development Psychology'
WEBER Svenja 16.11.1981 Meppen allemande	l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Marseille le diplôme national supérieur d'expression plastique, option: art 03.07.2008	19.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme national supérieur d'expression plastique

WEBER Thierry 25.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en criminologie 26.06.2001	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Licencié en criminologie
WEBER Tom 17.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	'The London Institute - Central Saint Martins College of Art and Design' le grade de 'Bachelor of Arts with lower second class honours in Product Design' 13.06.2002	03.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Bachelor of Arts in Product Design'
WEBER Tom 26.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de master en études politiques, à finalité professionnelle, mention: administration et entreprises en France et en Europe, spécialité: politiques européennes appliquées (grade de master - master's degree) 12.12.2007	07.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en études politiques, mention: administration et entreprises en France et en Europe
WEBER Silvia 14.07.1975 Wadern allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 31.03.2000	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Pädagogin'
WEERTS Yves 15.09.1967 Verviers belge	l'Institut Supérieur Sint-Lodewijk, Anvers le titre de gradué en expédition 27.06.1990	19.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Gradué en expédition
WEGEN Sarah 28.02.1975 Neuwied allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagogin Fachhochschule (Dipl.-Soz.Päd.) (FH) in der Fachrichtung Sozialwesen' 28.09.1998	28.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'

WEGENER Sandra 05.04.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 07.10.2008	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Pädagogin'
WEHMING Marie-Christine 22.08.1984 Damme allemande	la 'Universität Bielefeld' le 'akademischer Grad Master of Education (M.Ed.), Studienrichtung: Lehramt an Gymnasien und Gesamtschulen, Fächer: Sozialwissenschaften und Erziehungswissenschaft' 09.06.2008	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Education'
WEIL Stéphanie 12.08.1982 Saint-Avold française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Nancy le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé 29.06.2004	13.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Educateur spécialisé
WEIMERSKIRCH Michel 02.03.1984 Vienne luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le grade de 'Bachelor of Science (B.Sc.) im Fach Informatik' 16.08.2007	18.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Science in Informatik'
WEINANDY Anke 31.10.1978 Prüm allemande	la 'Katholische Universität Eichstätt Ingolstadt' le 'akademischer Grad Master of Social Work (M.S.W.) im Studiengang Soziale Arbeit in Europa (European Social Work)' 15.11.2007	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Master of Social Work'
WEINTZEN Christiane 10.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag. rer. nat.) im Diplomstudium Psychologie' 02.12.2008	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magistra der Naturwissenschaften'

WEINZAEPFEL Tania 26.11.1977 Dudelange luxembourgeoise	l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr - Coëtquidan le diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, filière: relations internationales 20.07.2002	20.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr
WEIS Nicolas 08.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eberhard Karls Universität Tübingen' le 'akademischer Grad Diplom-Geoökologe mit Schwerpunktfach Wasser und Boden' 13.02.2009	06.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Geoökologe'
WEIS Tanja 01.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le diplôme d'éducteur spécialisé 27.06.2007	07.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Educateur spécialisé
WEISGERBER Georges 10.11.1972 Pétange luxembourgeoise	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de 'Master in Environmental Science and Technology' 21.09.2001	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Master in Environmental Science and Technology'
WEISSENBERGER Vincent 13.03.1985 Haguenau française	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Integrierten Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik' 28.01.2009	26.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
WEISSENBERGER Vincent 13.03.1985 Haguenau française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (grade de master/master's degree) 10.01.2009	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur

WEITEN Claude 30.05.1967 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 22.09.1997	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
WEITZEL André Jospeh 07.01.1956 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise ès lettres, section: psychologie 24.03.1981	17.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise ès lettres, section: psychologie
WELSCH Bertram 26.04.1970 Blieskastel allemande	la 'FernUniversität - Gesamthochschule in Hagen' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt (Dipl.-Volksw.)' 19.12.1996	23.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Volkswirt'
WELSCH Christian 18.02.1984 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'University of Sussex' le grade de 'Master of Arts in Literature, Religion and Philosophy' 30.01.2009	06.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in Literature, Religion, Philosophy'
WELSCH Damien 02.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'London Metropolitan University' le grade de 'Master of Arts in International Economics and Trade' 23.10.2008	24.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in International Economics and Trade'
WELSCHBILLIG Myriam 23.01.1964 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Übersetzerin (Erste Fremdsprache: Englisch, Zweite Fremdsprache: Niederländisch, Ergänzungsfach: Internationale Organisationen)' 19.05.1994	30.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Diplom-Übersetzerin'

WELSCHBILLIG Nora 01.09.1973 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Henri Poicaré - Nancy I le diplôme d'études supérieures spécialisées en ressources naturelles et environnement . .1997	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ressources naturelles et environnement
WELSCHBILLIG Nora 01.09.1973 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences (groupe des sciences botaniques) 13.09.1996	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sciences
WELTER Benny 05.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Deutsche Sporthochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftler' 31.03.2009	30.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Sportwissenschaftler'
WELTER Daniel Gilbert 30.01.1969 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) le titre de gradué en marketing 08.09.1997	12.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Gradué en marketing
WELTER Pierre 03.11.1949 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université de Reims le diplôme de licence en arts-langues-lettres-sciences humaines, mention: philosophie 08.09.2008	04.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en arts-langues-lettres-sciences humaines, mention: philosophie
WEN Juan 09.12.1979 Hunan chinoise	la 'Hunan University of Arts and Sciences' le 'diploma in economics and commercial English of the Hunan University of Arts and Science' 20.06.2003	02.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un 'diploma in economics and commercial English of the Hunan University of Arts and Science'

WENDER Yvonne 26.03.1980 Merzig allemande	la 'Fachhochschule Nordhessen' le 'akademischer Grad Diplom-Ergotherapeutin (FH)' 17.01.2009	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Ergotherapeutin (FH)'
WENNMACHER Michele 21.11.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Salzburg' le grade de 'Magistra der Naturwissenschaften (Mag.rer.nat.) im Diplomstudium: Psychologie' 17.11.2006	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magistra der Naturwissenschaften'
WÉRY Pierre-Maurice 18.04.1961 Liège belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Bruxelles le grade d'architecte 06.07.1984	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Architecte
WESTRAM Bernd 19.09.1961 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 10.11.1992	06.08.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Psychologe'
WEYDERT Marc 10.06.1977 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 18.11.2008	18.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Diplom-Pädagoge'
WEYER Angela 14.02.1982 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts (B.A.) im Studiengang Betriebswirtschaft' 29.09.2008	11.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Bachelor of Arts'
WEYER Christoph 21.09.1959 Überherrn allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH) (Dipl.-Wirtsch.Ing. (FH))' 18.06.1992	25.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'

WEYLAND Patrick 08.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'International University of Monaco' le grade de 'Bachelor of Arts in Business and E-Commerce' 25.06.2005	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Bachelor of Arts in Business and E-Commerce'
WHEELER Elaine 16.07.1952 Leicester anglaise	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Psychology' 31.07.2007	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Psychology'
WICKLER Désirée 17.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Alanus Hochschule - Alfter' le 'akademischer Grad Diplom-Malerin mit Schwerpunkt in Kulturpädagogik' 01.01.2008	02.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Malerin mit Schwerpunkt in Kulturpädagogik'
WIENECKE Anke 10.09.1977 Wiesbaden allemande	la 'Johannes Gutenberg Universität Mainz' le grade de 'Master of Science in Epidemiology' 09.09.2008	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Science in Epidemiology'
WIES Frank 26.08.1975 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducateur spécialisé 28.06.2008	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Educateur spécialisé
WIETOR Jean-Luc 22.04.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Cambridge' le grade de 'Doctor of Philosophy' 26.01.2008	20.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Doctor of Philosophy'
WIETOR Jean-Luc 22.04.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de chimie 17.09.2004	30.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une maîtrise de chimie

WIJNE Quentin 08.06.1986 Charleroi luxembourgeoise	la Haute Ecole Léonard de Vinci, Bruxelles le grade de bachelier - éducateur spécialisé en activités socio-sportives 19.06.2009	16.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Bachelier - éducateur spécialisé en activités socio-sportives
WIKSTRÖM Thomas 11.12.1946 Helsinki finlandaise	'The University of Oregon, Eugene' le grade de 'Bachelor of Arts' 19.12.1970	10.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	'Bachelor of Arts'
WILLET Alain 25.10.1969 Differdange luxembourgeoise	l'Université Pierre Mendès - Grenoble (I.A.E.) le diplôme de master en management, spécialité: management stratégique des ressources humaines 20.03.2009	06.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en management
WILLIAMS Nicolas 08.04.1981 Redhill britannique	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) im Hauptfach: Mittlere und Neuere Geschichte, im 1. Nebenfach: Englische Philologie, im 2. Nebenfach: Politische Wissenschaft' 17.10.2008	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Magister Artium'
WILMES Richard 17.02.1985 Liège luxembourgeoise	la 'Lunds Universitet - Ekonomihögskolan' le grade de 'Bachelor of Social Science, major: Economics' 01.11.2007	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Social Science'
WILMES Richard 17.02.1985 Liège luxembourgeoise	la 'Lunds Universitet - Ekonomihögskolan' le grade de 'Bachelor of Science in Business and Economics, major: Business Administration' 04.06.2008	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Bachelor of Science in Business and Economics'

WILMES Richard 17.02.1985 Liège luxembourgeoise	la 'Lunds Universitet - Ekonomihögskolan' le grade de 'Master of Science in International Economics, major: Economics' 22.10.2008	11.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Science in International Economics'
WILSER Olivier 10.07.1975 St Louis française	l'Université Strasbourg 1 le diplôme d'études approfondies en biologie cellulaire et moléculaire . .1999	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en biologie cellulaire et moléculaire
WILSER Olivier 10.07.1975 St Louis française	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en gestion de l'environnement 13.09.2001	02.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Diplômé d'études spécialisées en gestion de l'environnement
WILTZIUS Alain 19.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 16.06.2009	23.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
WILWERT Patrick 30.04.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr. phil.)' 24.10.2008	05.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Doktor der Philosophie'
WINDELS Pierre-Marie 07.04.1965 Caen française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen - Institut des Sciences de la Matière & du Rayonnement (ISMRA) le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen - Institut des Sciences de la Matière & du Rayonnement (ISMRA) 28.06.1990	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Ingénieur

WINDELS Pierre-Marie 07.04.1965 Caen française	l'Université de Caen - Basse-Normandie le diplôme d'études supérieures spécialisées (certificat d'aptitude à l'administration des entreprises) 30.09.1990	29.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (certificat d'aptitude à l'administration des entreprises)
WINSKA Agata 05.06.1981 Wagrowiec polonaise	l'Ecole Supérieure des Sciences Humaines et de Journalisme à Poznan le diplôme de licencié en sociologie, spécialité: sociologie de la culture 23.06.2005	23.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licenciée en sociologie
WINTZENRITH Aurélie 22.02.1986 Amnéville française	le Ministère de l'Education Nationale - Nancy le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé 01.09.2008	28.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
WIRION Lucie 30.07.1985 Luxembourg luxembourgeoise	'The City University - London' le grade de 'Master of Arts in International Communications and Development' 28.11.2008	20.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Arts in International Communications and Development'
WIRTZ Jutta 27.10.1973 Bad Homburg allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 06.12.2005	23.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	'Diplom-Psychologin'
WIRTZ Marco 08.12.1983 Salvador luxembourgeoise	la 'Deutsche Sporthochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftler' 30.09.2008	19.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	'Diplom-Sportwissenschaftler'

WIRTZ Marco 08.12.1983 Salvador luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de licence en sciences et technologies des activités physiques et sportives, mention: sciences et techniques du sport, spécialité: entraînement sportif 22.02.2007	19.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en sciences et technologies des activités physiques et sportives
WIRTZ Philippe 10.05.1983 Niederkorn luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik im Studienmodell Mechatronik' 24.09.2009	26.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Ingénieur
WIRTZFELD Kristina 26.03.1979 Malmédy belge	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Institut des Cadres le grade d'éducatrice spécialisée 17.10.2008	08.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Educatrice spécialisée et de Promotion Sociale
WITTROCK Yannick Leander 12.08.1981 Antwerpen luxembourgeoise	la 'University of London - The London School of Economics and Political Science' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Upper Division) in the following Field of Study: International Relations and History' 31.07.2003	26.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	'Bachelor of Science in International Relations and History'
WITTROCK Yannick Leander 12.08.1981 Antwerpen luxembourgeoise	l'Université de Genève - Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales le diplôme d'études approfondies en relations internationales, spécialisation: histoire et politique internationales 21.10.2005	26.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en relations internationales

WOEFFLER Régis 10.06.1972 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence en sciences, technologies, santé, mention: sciences de la santé 10.07.2009	20.07.2009 15.09.2009 22.09.2009	Titulaire d'une licence en sciences, technologies, santé, mention: sciences de la santé
WOHL Romain 07.02.1953 Rumelange luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 05.07.1977	22.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Licencié en sciences économiques
WOJNAR Barbara 14.12.1976 Tychy (PL) polonaise	l'Ecole Polytechnique Silésienne de Gliwice - Faculté d'Organisation et deGestion le titre magister ingénieur en gestion des systèmes de production 27.06.2000	10.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Magister ingénieur en gestion des systèmes de production
WOLTER Franck 25.12.1970 Thionville française	l'Université Henri Poincaré, Nancy-I le diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique . .1993	12.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique
WOOS Stéphanie 06.08.1979 Liège belge	l'Université de Liège - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education le grade de licencié en sciences psychologiques 19.09.2003	05.02.2009 03.03.2009 10.03.2009	Licenciée en sciences psychologiques
WRULICH Marius Rene 22.07.1979 Düsseldorf allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 29.06.2006	07.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Diplom-Psychologe'

WUIDAR	la Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg Schuman, Libramont	29.04.2009	Institutrice préscolaire
Virginie			
15.02.1982	le grade d'institutrice préscolaire	09.06.2009	
Virton			
belge	22.06.2004	16.06.2009	
WUIDART	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal, Arlon	02.12.2009	Bachelier en comptabilité
Laurence			
05.04.1983	le grade de bachelier en comptabilité, option: fiscalité	08.12.2009	
Arlon			
belge	22.06.2005	15.12.2009	
XIBERTO MARTINEZ	la 'Universitat Politècnica de Catalunya - Escola Tècnica Superior d'Enginyeria Industrial de Barcelona'	07.12.2009	Titulaire d'un 'Diploma of Engineering'
Joaquim			
02.08.1982	le 'Diploma of Engineering'	08.12.2009	
Barcelone			
espagnole	30.11.2009	15.12.2009	
XU	la 'Vlerick Leuven Gent Management School'	23.07.2009	'Master of Business Administration'
Tang			
14.12.1973	le grade de 'Master of Business Administration : General International Management'	15.09.2009	
Liupanshui			
belge	29.06.2001	22.09.2009	
YAN	la 'Peking University'	22.09.2009	'Bachelor in Economics'
Wei			
12.11.1986	le grade de 'Bachelor in Economics, major: finance'	20.10.2009	
Zhangshu City			
chinoise	01.07.2007	27.10.2009	
YASSIN	la Haute Ecole Francisco Ferrer, Bruxelles	20.10.2009	Licencié en sciences commerciales
Saïd			
05.12.1980	le grade de licencié en sciences commerciales, option: finance, orientation: fiscalité	10.11.2009	
Midar Nador			
belge	22.06.2005	17.11.2009	

YERNAUX Thierry-François 17.12.1972 Anderlecht belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles - Institut Supérieur Industriel le grade d'ingénieur industriel, section construction 26.06.1996	12.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur industriel
YOUSFI Touria 10.07.1982 Creil (Oise) française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: activités physiques adaptées 05.01.2006	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Titulaire d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: activités physiques adaptées
YOUSFI Touria 10.07.1982 Creil (Oise) française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention: conduite de projets et développement des territoires 09.06.2008	18.05.2009 09.06.2009 16.06.2009	Master en sciences, technologies, santé, mention: conduite de projets et développement des territoires
YÜNLÜ Frank 14.05.1966 Brühl allemande	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 19.10.1994	29.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	Ingénieur
ZACCARDO Jennifer 02.07.1985 Mont-Saint-Martin française	la Haute Ecole Robert Schuman - Virton le grade de bachelier - Institutrice préscolaire 23.06.2009	23.11.2009 08.12.2009 15.12.2009	Bachelier - Institutrice préscolaire
ZACCONE Carmelo 18.01.1975 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil en informatique 26.06.1998	25.06.2009 14.07.2009 21.07.2009	Ingénieur

ZAKONDYRIN Ivan 02.03.1964 Köln russe	le 'Moskauer Institut für Finanzen' la qualification de 'Wirtschaftssachverständiger in der Fachrichtung Finanzen und Kredit' 23.06.1986	18.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de 'Wirtschaftssachverständiger'
ZAKONDYRIN Ivan 02.03.1964 Köln russe	la 'Russische Universität für Freundschaft der Völker, Moskau' la qualification de 'Jurist in der Fachrichtung Rechtswissenschaft' 16.06.1999	18.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	Titulaire d'un diplôme de juriste
ZAKONDYRIN Ivan 02.03.1964 Köln russe	la 'Staatliche Attestationskommission, Moskau' la qualification 'Doktor für Juristische Wissenschaften (kandidat nauk, candidate of sciences)' 14.05.2002	18.12.2008 13.01.2009 20.01.2009	'Doktor für Juristische Wissenschaften'
ZANETTE Mauro 14.11.1963 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit-économie-sciences du management, à finalité professionnelle, mention: gestion des projets-process-produits, spécialité: logistique et qualité 08.09.2009	09.09.2009 15.09.2009 22.09.2009	Master en droit-économie-sciences du management, mention: gestion des projets-process-produits
ZAOUROU Pascale 13.04.1975 Issia française	l'Université Paris 8 le diplôme de licence en sciences de l'éducation . .2005	09.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation
ZARU Damien 17.02.1982 Frameries italienne	l'Université de Mons-Hainaut - Faculté Waroqué des Sciences Economiques le grade de licencié en sciences de gestion (orientation finance et contrôle de gestion) 29.06.2005	08.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Licencié en sciences de gestion

ZDJELAR Eric 21.01.1969 Saint-Avold française	l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie Paris le diplôme d'ingénieur des Travaux du Bâtiment 02.02.1995	14.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	Ingénieur
ZEIMETH Vanessa Marie-Katy 02.11.1983 Thionville française	le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale - Nancy le diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants 16.01.2007	17.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
ZELLER Peter 20.12.1959 Wuppertal allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Doktor-Ingenieur (Dr.-Ing.)' 29.01.1991	15.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	'Doktor-Ingenieur'
ZENNER Aline 21.03.1984 Sarrebruck allemande	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de maîtrise de lettres, langues et arts, mention: langues étrangères appliquées, spécialités: anglais, espagnol . .2007	31.03.2009 21.04.2009 28.04.2009	Titulaire d'une maîtrise en lettres, langues et arts, mention: langues étrangères appliquées
ZERARGUI Abel Hamid 13.02.1954 Setif française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'études comptables supérieures 18.11.1982	06.11.2009 10.11.2009 17.11.2009	Titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures
ZERKTOUNI Abdel-Ali 25.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de maîtrise dans le domaine gestion, mention: management du commerce international 04.03.2009	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine gestion, mention: management du commerce international

ZERKTOUNI Iliass 06.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern - Institut National des Sciences Appliquées (INSA) - Rouen' le 'akademischer Grad Diplom-ingenieur (Dipl.-Ing.) im Integrierten Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik 'Energietechnik/ Kraftmaschinen - ingénieur en énergétique et propulsion' 03.11.2006	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Ingénieur
ZERKTOUNI Iliass 06.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen' le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen, spécialité: énergétique et propulsion (grade de master - master's degree) 25.10.2006	30.01.2009 03.03.2009 10.03.2009	Titulaire d'un grade de master
ZERROUKI Anis 19.12.1984 Bordj Ménaiel algérienne	l'Université d'Alger le diplôme de licence en sciences commerciales, série: finance 12.10.2008	03.12.2009 08.12.2009 15.12.2009	Titulaire d'une licence en sciences commerciales
ZHAO Hua 05.07.1977 Shanghai chinoise	l'Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal, Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: gestion 22.06.2005	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Bachelier en comptabilité
ZHAO Hua 05.07.1977 Shanghai chinoise	l'Université Clermont-Ferrand-I le diplôme de maîtrise en économie, gestion, management, mention: sciences et métiers de la gestion 13.05.2008	25.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Titulaire d'une maîtrise en économie, gestion, management, mention: sciences et métiers de la gestion
ZHOU Yaqi 01.10.1984 Jinan City chinoise	la 'Southwestern University of Finance and Economics' le grade de 'Bachelor of Economics, major: Finance Engineering' 25.06.2007	22.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	'Bachelor of Economics'

ZIETTA Claude 07.02.1965 Sarralbe française	l'Université Paris XI le diplôme de maîtrise de sciences économiques 26.02.2004	09.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
ZIMMER Christian 28.08.1984 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'European Business School - International University - Schloss Reichartshausen' le grade de 'Master of Science in Management' 22.12.2008	27.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Master of Science in Management'
ZIMMER Christian 28.08.1984 Esch/Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole "Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC" - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales, option: finance 29.06.2007	27.02.2009 24.03.2009 31.03.2009	Licencié en sciences commerciales
ZIMMER Laurent 11.08.1978 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil en mathématiques appliquées, orientation: économie 07.09.2001	09.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	Ingénieur
ZIMMER Oliver 13.03.1969 Saarlouis allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (FH) (Dipl.-Inf.) im Fachbereich Grundlagen/Informatik/Strahlenschutz, im Studiengang Praktische Informatik' 29.09.1994	15.12.2009 21.01.2010 28.01.2010	'Diplom-Informatiker (FH)'
ZIMMER Yves 15.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 19.03.2008	15.04.2009 21.04.2009 28.04.2009	'Diplom-Volkswirt'

ZIMNA Anna Ewa 09.06.1982 Szczecinek polonaise	'The August Cieszkowski Agricultural University of Poznan' le grade de 'Master of Science in Biotechnology' 29.06.2006	09.01.2009 13.01.2009 20.01.2009	'Master of Science in Biotechnology'
ZINI Michael 26.09.1973 Madrid française	l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale des Télécommunications de Bretagne . .1997	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
ZINI Michael 26.09.1973 Madrid française	l'Université d'Aix-Marseille II le diplôme de maîtrise de physique et applications 30.04.1996	25.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Titulaire d'une maîtrise de physique et applications
ZINNEN Quentin 02.07.1977 Uccle belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem - Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section: chimie, option: biochimie 02.07.1999	28.09.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur industriel
ZITOUNI Abderazak Michael 22.06.1979 Setif allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) im Hauptfach Politikwissenschaft im 1. Nebenfach Soziologie im 2. Nebenfach Pädagogik' 10.02.2009	20.10.2009 10.11.2009 17.11.2009	'Magister Artium'
ZIVKOVIC Sandra 10.03.1981 Belgrade serbe	l'Université Megatrend, Belgrade - Faculté de Géoéconomie le titre d'économiste diplômé, section: union européenne 01.10.2008	10.07.2009 14.07.2009 21.07.2009	Titulaire d'un diplôme d'économiste

ZODA Adrien 23.05.1986 Thionville française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (grade de master) 17.07.2009	06.10.2009 20.10.2009 27.10.2009	Ingénieur
ZUCHANKE Olaf 29.11.1969 Woldegk allemande	la 'Universität Leipzig' le 'akademischer Grad Diplom-Mathematiker' 29.09.1997	20.03.2009 24.03.2009 31.03.2009	'Diplom-Mathematiker'

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 71 27 août 2010

Sommaire

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Steve BATISTA MOREIRA, né le 25 décembre 1988 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4735 Pétange, 79, rue Jean-Baptiste Gillardin, a été autorisé à porter les nom et prénom de MOREIRA Steve.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Fernando Manuel BERNARDINO DOS SANTOS, né le 26 janvier 1978 à Senhorim/Nelas (Portugal), demeurant à L-4480 Belvaux, 44, Chemin Rouge, a été autorisé à porter les nom et prénoms de BERNARDINO Fernando Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Bruno Miguel BRITO DA SILVA, né le 24 octobre 1983 à Guardão/Tondela (Portugal), demeurant à L-3813 Schifflange, 41, rue Basse, a été autorisé à porter les nom et prénom de BRITO Bruno.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Madame Denisa CURIC née ZAHITOVIC, née le 20 avril 1988 à Tutin (Serbie), demeurant à L-9216 Diekirch, 31, rue de la Croix, a été autorisée à porter les nom et prénom de ZAHITOVIC Denisa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur David DA CONCEIÇÃO DUARTE TEIXEIRA, né le 24 décembre 1983 à Dudelange, demeurant à L-5842 Hesperange, 1, am Weischbaendchen, a été autorisé à porter les nom et prénom de TEIXEIRA David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Christian DA GRAÇA PINGUELO, né le 14 janvier 1985 à Heidelberg (Allemagne), demeurant à L-2121 Luxembourg, 224, Val des Bons Malades, a été autorisé à porter les nom et prénom de PINGUELO Christian.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Madame Lucia DA SILVA FERREIRA BARBOSA, née le 8 février 1985 à Luxembourg, demeurant à L-6447 Echternach, 25, rue Hoovelek, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA BARBOSA Lucia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Madame Carmelinda Maria DA SILVA GOMES, née le 21 mars 1986 à Labruge/Vila do Conde (Portugal), demeurant à L-6439 Echternach, 25A, rue du Chemin de Fer, a été autorisée à porter les nom et prénoms de GOMES Carmelinda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Dionísio DE CASTRO E SILVA, né le 16 juin 1954 à Fermentões/Guimarães (Portugal), demeurant à L-8466 Eischen, 17, rue de l'École, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE CASTRO Dionisio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Samuel DUARTE BANDEIRAS, né le 4 décembre 1989 à Ettelbruck, demeurant à L-9232 Diekirch, 7, am Floss, a été autorisé à porter les nom et prénom de BANDEIRAS Samuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Nuno Filipe OLIVEIRA SIMÕES, né le 8 janvier 1986 à Alhadas/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-7790 Bissen, 18, rue Jean-Baptiste Kremer, a été autorisé à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Nuno Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Madame Ermezinda PEREIRA DA CONCEIÇÃO ALVES, née le 4 janvier 1954 à São Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-2624 Luxembourg, 44, rue Auguste Tremont, a été autorisée à porter les nom et prénom de PERRARD Zinda.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur José António PERES MOTA, né le 27 janvier 1961 à Aldeia de Paio Pires/Seixal (Portugal), demeurant à L-1477 Luxembourg, 38, rue des États-Unis, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PERES José António.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Madame Maria Erene PIRES PACHECO, née le 22 décembre 1979 à Ettelbruck, demeurant à L-9542 Wiltz, 46, rue Neuve, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PIRES PACHECO Maria Irene.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Tiago Joaquim TEIXEIRA GONÇALVES, né le 6 juin 1988 à Basto (São Clemente)/Celorico de Basto (Portugal), demeurant à L-3321 Berchem, 32A, rue Meckenheck, a été autorisé à porter les nom et prénoms de TEIXEIRA Tiago Joaquim.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 9 août 2010, Monsieur Sergio Manuel VIEIRA MACHADO, né le 9 octobre 1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-9167 Mertzig, 5, rue de la Wark, a été autorisé à porter les nom et prénom de MACHADO Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Commission de la marque nationale du jambon fumé. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 10 août 2010, ont été nommés membres et inspecteurs de la Commission de la marque nationale du jambon fumé pour une durée de trois ans:

a) Membres effectifs:

Mme	Jeanne BORMANN,	ingénieur à l'Administration des services techniques de l'agriculture;
MM.	Albert HUBERTY,	directeur de l'Administration des services vétérinaires;
	Luc MEYER,	délégué de la Chambre des Métiers;
	Frank STEFFEN,	délégué de la Chambre de Commerce;
	Joseph THINNES,	délégué de la Chambre d'Agriculture;
	Jean FEYEREISEN,	délégué de l'Union luxembourgeoise des consommateurs

b) Membres suppléants:

MM.	Guy ANEN,	premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture;
	Félix WILDSCHUTZ,	vétérinaire-inspecteur à l'Administration des services vétérinaires;
	Georges SCHABER,	délégué de la Chambre des Métiers;
	Thierry THIELTGEN,	délégué de la Chambre de Commerce;
	Romain KLEIN,	délégué de la Chambre d'Agriculture;
Mme	Liliane CANNIVY,	déléguée de l'Union luxembourgeoise des consommateurs.

Madame Jeanne BORMANN, précitée, exercera les fonctions de président de la commission de la marque nationale du jambon fumé, Monsieur Honoré THEVES, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture exercera les fonctions de secrétaire, Monsieur Guy ANEN, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture est adjoint à la commission en qualité de secrétaire adjoint et de trésorier. Monsieur Arthur BESCH, directeur honoraire de l'Administration des services vétérinaires est adjoint à la commission en tant qu'expert. Monsieur Henri WALTZING, artisan dirigeant et Monsieur Honoré THEVES, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture sont nommés inspecteurs chargés de vérifier le respect des conditions de production du jambon fumé et d'en faire rapport à la commission.

Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS).

Avis

Annexes nationales aux Eurocodes

Conformément à l'article 6 «Procédure d'adoption des normes» de la loi modifiée du 20 mai 2008 relative à la création d'un «Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services», il est porté à la connaissance des parties intéressées que l'Organisme luxembourgeois de normalisation, au sein de l'ILNAS, a mis au point l'ensemble des 58 projets d'annexes nationales aux Eurocodes, avec le concours d'un groupe de travail externe, composé d'ingénieurs-experts du Bureau de contrôle technique pour la construction (SECO), de l'Inspection du travail et des mines, du Service incendie de la Ville de Luxembourg et du Groupe ArcelorMittal Luxembourg.

Ces Annexes nationales définissent, après leur adoption, les paramètres nationaux en regard du programme des Eurocodes Structuraux applicable sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg:

- EN 1990 Eurocode: Bases de calcul des structures;
- Eurocode 1: Actions sur les structures;
- Eurocode 2: Calcul des structures en béton;
- Eurocode 3: Calcul des structures en acier;
- Eurocode 4: Calcul des structures mixtes acier-béton;
- Eurocode 5: Calcul des structures en bois;
- Eurocode 6: Calcul des structures en maçonnerie;
- Eurocode 7: Calcul géotechnique;
- Eurocode 8: Calcul des structures pour leur résistance aux séismes;
- Eurocode 9: Calcul des structures en aluminium.

Les Eurocodes et leurs Annexes nationales, une fois adoptées, serviront de documents de référence pour prouver la conformité des bâtiments et des ouvrages de génie civil aux exigences de la Directive 89/106/CEE (stabilité et résistance mécanique, ainsi que sécurité en cas d'incendie).

Considérant la mise en application future obligatoire de ces documents pour le domaine de la construction au Luxembourg, l'ILNAS invite toutes les parties prenantes intéressées et concernées à procéder à la validation des travaux préliminaires réalisés par le groupe de travail externe.

Ainsi, au stade enquête publique lancé, dès à présent, et avec date de clôture au 15 novembre 2010, toute partie intéressée peut introduire ses commentaires, observations et/ou son approbation *via* une inscription gratuite à la thématique: «Participation au processus relatif à l'adoption des annexes nationales aux Eurocodes» auprès de l'Organisme luxembourgeois de normalisation, au sein de l'ILNAS.

La fiche de processus, le formulaire à la participation et une documentation supplémentaire sont disponibles sur le site Internet de l'ILNAS sous:

http://www.ilnas.public.lu/fr/actualites/evenements/2010/06/annexes-nationales-aux-eurocodes/index.html

La Direction.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 26 juillet 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Bascharage, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4920 Bascharage, 24, rue de l'Eau, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Op Acker», L-4940 Bascharage, 83a, avenue de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 26 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 001 C**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 242 places dont 220 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 juin 2010, enregistré sous le numéro MR 001 C.

Par arrêté ministériel du 29 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Beaufort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6315 Beaufort, 9, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6315 Beaufort, 6, rue de l'Auberge.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 juillet 2011, prend effet le 29 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 136/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 48 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 136/3.

Par arrêté ministériel du 29 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék a.s.b.l.», ayant son siège à l'adresse L-6140 Junglinster, 24 rue du Village, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Foyer scolaire Junglinster» L-6140 Junglinster, 20, rue du Village.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 juillet 2011, prend effet le 29 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 217/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 223 places dont 167 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 217/2.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Kuebekëscht», L-6635 Wasserbillig, 12a, rue St Martin (rez-de-chaussée et 1er étage).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2011, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 318/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 82 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 29 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 318 et l'arrêté ministériel du 30 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 319.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Spatzenascht», L-6614 Wasserbillig, 30, rue Bocksberg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2011, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 320/2**.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants âgés de 3 mois à 3 ans est fixée à 29 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants âgés de plus de 3 ans est fixée à 36 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 30 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 320.

Par arrêté ministériel du 26 juillet 2010 il a été constaté qu'il arrivera à son échéance le 26 juillet 2010 l'arrêté ministériel du 7 décembre 2009 (enregistré sous le numéro MR 369/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 6 décembre 2011 à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Centre Culturel», L-3341 Huncherange, 8, rue de l'Ecole.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6635 Wasserbillig, 11, rue St. Martin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 juillet 2011, prend effet le 27 juillet 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 398**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 48 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 2 août 2010, Madame le docteur Anne-Caroline LUTGEN, née le 20 septembre 1981, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 août 2010, Madame le docteur Irina OPREA, née le 1er janvier 1972, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 août 2010, Madame le docteur Angelina GANIEVA épouse ZAWODNI, née le 11 août 1974, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 août 2010, Madame le docteur Stefanie MENEGHETTI-SEITER, née le 20 mai 1969, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 août 2010, Monsieur le docteur Joe HELLERS, né le 30 mai 1978, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en chirurgie esthétique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 août 2010, Madame le docteur Sarah WOZNIAK, née le 5 décembre 1979, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 août 2010, Monsieur Marc-Gérard MANICKE, né le 9 novembre 1971, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 août 2010, Madame le docteur Isabelle KIEFFER, née le 16 mai 1966, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 2 août 2010, Madame le docteur Claudine LIMPACH, née le 13 mai 1985, a été autorisée à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 août 2010, Monsieur le docteur Frédéric BILINSKI, né le 14 mars 1972, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 août 2010, Madame le docteur Audrey BELAT, née le 8 août 1981, a été autorisée à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 12 août 2010, Madame Chantal JERAS, née le 28 janvier 1968, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993

Complément n° 2: Période du 1er avril au 30 juin 2010

Il y a lieu d'**ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 26 du 23 mars 2010:

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

ABERDEEN ASSET MANAGERS LIMITED LUXEMBOURG BRANCH, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

II. AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER

CUSTOM S.A., 60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

DOMICILIATION + SERVICES S.A R.L., 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange

JTC (LUXEMBOURG) S.A., 43, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

REVIVA CAPITAL S.A., 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

Il y a lieu de **retirer** du tableau arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 26 du 23 mars 2010:

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

HSH INVESTMENT MANAGEMENT S.A., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

II. AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER

CORPUS SIREO FINANCIAL SERVICES, 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Il y a lieu d'apporter les **modifications** suivantes au tableau arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 26 du 23 mars 2010:

Changements de dénomination:

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.
en
DONNER & REUSCHEL LUXEMBURG S.A., 14, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

II. AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER

DOMINION CORPORATE SERVICES S.A.
en
DOMINION CORPORATE GROUP S.A., 9A, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTIS LEASE LUXEMBOURG S.A.
en
BNP PARIBAS LEASE GROUP LUXEMBOURG S.A., 16, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

FORTIS PRIME FUND SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A R.L.
en
ABN AMRO FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A R.L., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A.
en
STATE STREET SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Changements d'adresse:

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

VRS FINANCIAL PARTNERS S.A., 21, rue des Prés, L-8147 Bridel

II. AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER

TANDEM PARTNERS SARL, 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

DOMINION CORPORATE SERVICES S.A., 9A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

III. PSF DE SUPPORT

CSC COMPUTER SCIENCES LUXEMBOURG S.A., Site Drosbach – Cloche d'Or, Impasse Drosbach – Aile D, L-1882 Luxembourg

VERIZON BUSINESS SECURITY SOLUTIONS, 4A, rue de l'Etang, L-5326 Contern

Luxembourg, le 30 juin 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 72 31 août 2010

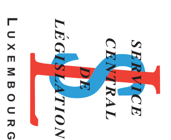
Sommaire

Entreprise des Postes et Télécommunications

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

Actif	Note(s)	31.12.2009 EUR	31.12.2008 EUR
C. ACTIF IMMOBILISE	III.1	**843.884.172,23**	**746.345.988,38**
I. Immobilisations incorporelles	II.2	11.392.688,46	10.741.820,84
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été		9.063.750,30	10.453.022,18
a) acquis à titre onéreux		9.063.750,30	10.453.022,18
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	III.2	2.328.938,16	288.798,66
II. Immobilisations corporelles	II.3	684.784.873,69	593.031.597,58
1. Terrains et constructions	III.3	320.032.360,18	259.873.750,82
2. Installations techniques et machines		265.128.196,19	268.648.515,71
3. Autres installations, outillage et mobilier		10.470.898,82	7.926.829,46
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	III.2	89.153.418,50	56.582.501,59
III. Immobilisations financières	II.4 / III.4	141.448.792,12	136.314.752,00
1. Parts dans des entreprises liées		77.599.239,70	71.267.298,31
2. Créances sur des entreprises liées		28.338.020,85	30.318.986,53
3. Participations		34.636.959,67	33.509.959,67
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		874.571,90	1.218.507,49
IV. Patrimoine culturel	II.5 / III.5	6.257.817,96	6.257.817,96
D. ACTIF CIRCULANT		**2.174.995.111,47**	**2.370.593.492,31**
I. Stocks	II.6 / III.6	15.931.897,57	13.327.484,76
1. Matières premières et consommables		12.653.823,29	11.206.043,80
3. Produits finis et marchandises		3.278.074,28	2.121.440,96
II. Créances	II.7 / III.7	819.002.860,07	1.067.416.174,39
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		36.849.166,61	42.905.049,66
2. Créances sur des entreprises liées		20.097.998,51	16.585.783,82
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		933.520,89	988.561,69
4. Autres créances		57.900.193,02	51.997.033,69
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		703.221.981,04	954.939.745,53
III. Valeurs mobilières	II.8 / III.8	350.768.178,45	283.455.461,18
3. Autres valeurs mobilières		350.768.178,45	283.455.461,18
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	III.9	989.292.175,38	1.006.394.371,98
E. COMPTES DE REGULARISATION		**21.915.987,84**	**18.411.769,93**
TOTAL DE L'ACTIF		**3.040.795.271,54**	**3.135.351.250,62**

Passif	Note(s)	31.12.2009 EUR	31.12.2008 EUR
A. CAPITAUX PROPRES	III.10	**1.311.262.884,15**	**1.253.902.692,96**
I. Capital souscrit		631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves		566.022.526,39	510.612.828,64
4. Autres réserves		566.022.526,39	510.612.828,64
a) Réserve fixe PSF		6.200.000,00	6.200.000,00
b) Réserve spéciale impôt sur la fortune		105.564.150,00	100.218.500,00
c) Réserve pour investissements		65.916.012,61	9.908.040,19
d) Réserves libres		388.342.363,78	394.286.288,45
VI. Résultat de l'exercice		77.360.191,19	75.409.697,75
VIII. Plus-values immunisées	II.9	36.031.559,16	36.031.559,16
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.10 / III.11	**37.169.900,40**	**22.536.325,00**
2. Provisions pour impôts		16.850.000,00	0,00
3. Autres provisions		20.319.900,40	22.536.325,00
C. DETTES	II.11 / III.12	**1.684.571.472,44**	**1.854.756.689,52**
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte		1.960,00	3.100,00
4. Dettes sur achats et prestations de services		79.050.829,53	73.685.918,93
6. Dettes envers des entreprises liées		2.958.704,52	3.504.468,73
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		568.205,17	677.688,48
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		4.304.202,63	11.385.014,64
a) Dettes fiscales		1.362.972,23	7.413.642,94
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		2.941.230,40	3.971.371,70
9. Autres dettes		11.469.604,76	7.585.522,93
10. Dettes en CCP		1.586.217.965,83	1.757.914.975,81
D. COMPTES DE REGULARISATION	III.13	**7.791.014,55**	**4.155.543,14**
TOTAL DU PASSIF		**3.040.795.271,54**	**3.135.351.250,62**

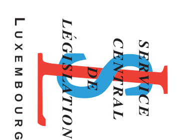


Entreprise des Postes et Télécommunications

NOTES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Note(s)	2009 EUR	2008 EUR
A. CHARGES			
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		16.754.070,49	15.443.843,63
b) Autres charges externes		150.803.621,38	158.018.525,90
3. Frais de personnel	V.1	187.852.630,72	180.836.747,24
a) Salaires et traitements		168.159.202,10	162.370.411,32
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		19.693.428,62	18.466.335,92
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	II.3, III	77.504.293,31	78.626.027,58
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	II.7	786.985,45	929.433,25
5. Autres charges d'exploitation		18.271.017,54	18.439.669,30
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières		1.412.412,29	0,00
7. Intérêts et charges assimilées		403.138,43	580.361,67
10. Charges exceptionnelles	IV.2	4.024.488,38	16.426.155,42
11. Impôts sur le résultat		29.000.000,00	12.129.802,62
13. Résultat de l'exercice		77.360.191,19	75.409.697,75
TOTAL DES CHARGES		**564.172.849,18**	**556.840.264,36**

	Note(s)	2009 EUR	2008 EUR
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	IV.1	511.738.581,30	512.793.402,17
a) Services postaux		123.564.541,91	124.607.683,46
b) Services financiers postaux		31.185.404,46	38.496.816,55
c) Services de télécommunications		356.988.634,93	349.688.902,16
4. Autres produits d'exploitation		8.852.716,87	8.437.279,49
5. Produits de participations		13.509.253,79	11.971.051,80
a) provenant d'entreprises liées		9.190.396,52	9.541.091,45
b) autres produits de participations		4.318.857,27	2.429.960,35
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		12.219.391,10	5.531.714,64
a) provenant d'entreprises liées		1.531.027,71	1.676.498,32
b) autres intérêts et produits assimilés		10.688.363,39	3.855.216,32
7. Autres intérêts et produits assimilés		12.938.617,78	15.859.888,98
9. Produits exceptionnels	IV.2	4.914.288,34	2.246.927,28
TOTAL DES PRODUITS		**564.172.849,18**	**556.840.264,36**

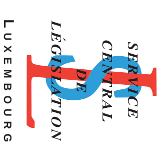


Entreprise des Postes et Télécommunications

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

Actif	Note(s)	31.12.2009 EUR	31.12.2008 EUR
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT	II.6, III	**2.840,00**	**7.189,00**
C. ACTIF IMMOBILISE		**754.234.041,33**	**662.126.562,81**
I. Immobilisations incorporelles	II.7, IV	12.789.800,30	12.286.259,44
1. Frais de recherche et développement		413.827,59	414.848,84
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été			
a) acquis à titre onéreux		9.670.139,87	11.127.866,65
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		314.165,30	420.001,94
4. Acomptes versés		2.391.667,54	323.542,01
II. Immobilisations corporelles	II.8, V	719.457.062,12	628.937.041,28
1. Terrains et constructions		349.695.733,44	290.823.274,73
2. Installations techniques et machines		267.352.524,44	270.834.556,28
3. Autres installations, outillage et mobilier		13.201.651,74	10.578.834,76
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		89.207.152,50	56.700.375,51
III. Immobilisations financières	II.9, VI	15.279.360,95	14.645.444,13
3. Participations (dont mises en équivalence)		14.778.701,90	13.351.421,33
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		874.571,90	1.218.507,49
6. Autres prêts		76.087,15	75.515,31
IV. Patrimoine culturel	II.10	6.257.817,96	6.257.817,96
D. ACTIF CIRCULANT		**2.228.951.708,87**	**2.434.084.738,11**
I. Stocks	II.11, VII	20.199.451,41	16.551.207,93
1. Matières premières et consommables		15.931.897,57	13.327.484,76
3. Produits finis et marchandises		4.250.114,80	3.223.723,17
4. Acomptes versés		17.439,04	0,00
II. Créances	II.12, VIII	836.754.101,66	1.085.974.764,32
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		63.724.238,64	70.672.486,65
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		1.003.969,41	739.942,50
4. Autres créances		68.803.912,57	59.622.589,64
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		703.221.981,04	954.939.745,53
III. Valeurs mobilières	II.13, IX	359.731.815,83	291.020.335,33
3. Autres valeurs mobilières		359.731.815,83	291.020.335,33
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	X	1.012.266.339,97	1.040.538.430,53
E. COMPTES DE REGULARISATION		**33.635.121,49**	**29.013.070,32**
TOTAL DE L'ACTIF		**3.016.823.711,69**	**3.125.231.560,24**

Passif	Note(s)	31.12.2009 EUR	31.12.2008 EUR
A. CAPITAUX PROPRES		**1.242.427.739,97**	**1.186.993.433,50**
I. Capital souscrit	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves consolidées	XII	494.440.958,39	441.415.371,13
VI. Résultats de l'exercice – part du Groupe –		80.106.615,01	77.697.705,92
VII. Subventions d'investissement en capital		0,00	189,88
VIII. Plus-values immunisées	II.14, XIII	36.031.559,16	36.031.559,16
A. Bis INTERETS MINORITAIRES		**5.817.472,68**	**6.662.926,56**
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.15	**56.985.928,48**	**38.324.449,06**
2. Provisions pour impôts	XIV	32.564.037,33	12.195.355,48
3. Autres provisions	XV	24.421.891,15	26.129.093,58
C. DETTES	II.16, XVI	**1.690.792.831,21**	**1.872.481.755,03**
2. Dettes envers des établissements de crédit		661.165,58	846.534,36
3. Acomptes reçus sur commandes		1.960,00	3.100,00
4. Dettes sur achats et prestations de services		92.952.948,78	90.129.166,79
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		721.673,46	677.688,48
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
a) Dettes fiscales		3.663.998,46	9.437.924,00
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		4.234.971,47	4.964.286,49
9. Autres dettes		14.382.921,75	10.390.672,09
10. Dettes en CCP		1.574.173.191,71	1.756.032.382,82
D. COMPTES DE REGULARISATION		**20.799.739,35**	**20.768.996,09**
TOTAL DU PASSIF		**3.016.823.711,69**	**3.125.231.560,24**



Entreprise des Postes et Télécommunications

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Note(s)	2009 EUR	2008 EUR
A. CHARGES			
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		127.745.248,38	134.054.278,00
b) Autres charges externes		91.023.233,64	86.900.404,30
3. Frais de personnel	XVII	219.579.046,64	209.899.757,97
a) Salaires et traitements		203.102.912,92	194.926.285,50
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		16.155.052,87	14.531.805,18
c) Pensions complémentaires		134.154,56	158.940,10
d) Autres charges sociales		186.926,29	282.727,19
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		81.598.642,40	82.542.100,29
b) Corrections de valeur sur éléments d'actif circulant		1.355.465,28	1.581.314,25
5. Autres charges d'exploitation		20.171.312,83	19.917.132,12
7. Intérêts et charges assimilées		640.955,87	1.013.100,39
10. Charges exceptionnelles	XIX	3.762.152,82	16.639.372,87
11. Impôts sur le résultat		33.381.872,67	17.710.066,73
12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		265.869,03	94.663,55
13. Résultat de l'exercice			
a) Part du groupe	II.3	80.106.615,01	77.697.705,92
b) Part des tiers	II.3	1.978.715,87	4.094.354,94
TOTAL DES CHARGES		**661.609.130,44**	**652.144.251,33**

	Note(s)	2009 EUR	2008 EUR
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	XX	618.486.457,38	618.238.955,65
2. Augmentation du stock de produits finis et en cours de fabrication		4.975,25	0,00
3. Travaux effectués par l'entreprise et portés à l'actif		4.326.071,88	2.368.534,80
4. Autres produits d'exploitation		4.692.668,55	5.083.234,51
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		12.653.071,03	3.855.647,62
7. Autres intérêts et produits assimilés		13.409.388,84	17.268.192,64
9. Produits exceptionnels	XXI	5.381.202,89	1.671.773,16
11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE		2.655.294,62	3.657.912,95
TOTAL DES PRODUITS		**661.609.130,44**	**652.144.251,33**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 73 7 septembre 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 7 juillet 2010 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Vu les propositions de la commission d'experts du 7 juillet 2010;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications spécifiées à l'annexe sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente, telle que fixée par arrêté ministériel du 10 juin 1994.

Luxembourg, le 7 juillet 2010.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

41e Modification (7 juillet 2010)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:

RR Butox Protect 7,5 mg/ml pour-on suspension Bovins Ovins, suspension
P Cestem comprimés aromatisés Moyens et Petits Chiens, comprimés
P Cestem comprimés aromatisés Grands Chiens, comprimés
RR Colmyc Injectable Bovins Porcins, solution pour injection
R Cydectin Triclamox, solution orale
RR Florgane 300 mg/ml Bovins, suspension pour injection
RR Flurazin 50 mg/ml Bovins Porcins Chevaux, solution pour injection
RR Fluvex 50 mg/ml Bovins Porcins Chevaux, solution pour injection
RR Morphasol 4 mg/ml Chiens Chats, solution pour injection
RR Morphasol 10 mg/ml Chevaux, solution pour injection
RR Narcostart Chats Chiens, solution pour injection
RR Narcostop Chats Chiens, solution pour injection
RR Nuflor 40 mg/g Poudre Orale Porcs, poudre
P Plerion-5 Chiens, comprimés à mâcher
P Plerion-10 Chiens, comprimés à mâcher
RR Prid delta 1,55 g Bovins, système de diffusion vaginal
RR Urilin 40 mg/ml Chiens, sirop
RR Xeden 200 mg Tabletten fur Hunde, comprimés

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente

Agrisept MC Tabs 2,5 g, cpr.eff.
Covexin-8, susp.p.inj.
Insol Dermatophyton, susp.p.inj.
Mucobovin, sol.p.inj.

c) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments admis à la vente:

lire Bonocarp 100 mg cpr. Chiens au lieu de Activyl 100 mg cpr. Chiens
lire Bonocarp 20 mg cpr. Chiens au lieu de Activyl 20 mg cpr. Chiens
lire Bonocarp 50 mg cpr. Chiens au lieu de Activyl 50 mg cpr. Chiens

d) Les médicaments suivants sont mis hors marché (commercialisation interrompue, autorisation de mise sur le marché maintenue)

Pregsure BVD, émulsion p.inj.
Voren Dépôt, susp.p.inj.

Arrêté ministériel du 26 juillet 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 25 mai 2009 portant affectation des inspecteurs aux différents arrondissements.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental;

Vu le règlement grand-ducal du 13 mai 2009 portant

a) fixation du nombre et des délimitations des arrondissements d'inspection de l'enseignement fondamental;

b) fixation du nombre et des délimitations des bureaux régionaux de l'inspection de l'enseignement fondamental;

Arrête:

Art. 1er. L'arrêté ministériel du 25 mai 2009 portant affectation des inspecteurs aux différents arrondissements est modifié comme suit:

Madame Marie-Paule GREISCH, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental, est affectée au 5e arrondissement;

Monsieur Marco SUMAN, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental, est affecté au 7e arrondissement.

Art. 2. Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er septembre 2010.

Luxemsbourg, le 26 juillet 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 9 août 2010 portant nomination d'un instructeur en matière de secourisme de l'Administration des services de secours.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 portant organisation de la formation des agents des services de secours et de la population;

Considérant que Madame Jeanine HAMMER-BLAU, instructeur en secourisme, a atteint la limite d'âge qui est de 65 ans;

Considérant que Madame HAMMER-BLAU est chargée de cours à l'Ecole Privée Marie-Consolatrice à Esch-sur-Alzette;

Considérant qu'en tant que chargée de cours à l'Ecole Privée Marie-Consolatrice, Madame Jeanine HAMMER-BLAU donne des cours de premiers secours à l'école précitée et qu'il importe qu'elle puisse continuer de tenir ces cours;

Considérant que le règlement grand-ducal en exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours, prévoit de proroger, au-delà de la limite d'âge de 65 ans et d'année en année jusqu'à l'âge de 68 ans, la désignation de certains instructeurs dont les connaissances et l'expérience pourront encore être d'intérêt pour l'instruction de la population et des agents des unités de secours;

Sur la proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Madame Jeanine HAMMER-BLAU est désignée instructeur en secourisme jusqu'au 28 décembre 2011, date de son 68e anniversaire.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 9 août 2010.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 18 août 2010 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2010/2011.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu le règlement grand-ducal du 13 juin 1994 pris en exécution de la loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, notamment son article 3;

Vu la loi modifiée du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 3 septembre 2009 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2009/2010 à 2013/2014;

Arrête:

Art. 1er. Le nombre total des agents à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2010/2011 est fixé à 230 unités.

Art. 2. Le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2010/2011 est fixé à 12 unités.

Art. 3. La répartition, par fonctions et spécialités, du nombre total de 218 agents à admettre au stage pédagogique de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2010/2011 est fixée comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique

spécialité:	installateur chauffage	2
spécialité:	débosseleur-peintre	1
spécialité:	coiffure	1
spécialité:	électrotechnique E2	3
spécialité:	mécanicien d'autos	3
spécialité:	métiers du métal	3

Carrière du maître de cours spéciaux

spécialité:	sciences sociales et éducatives	1

Carrière du professeur d'enseignement technique

spécialité:	professions de santé E5/infirmier	5

Carrières du professeur ingénieur ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	écologie-environnement	1
spécialité:	électrotechnique E7	5
spécialité:	génie civil	2
spécialité:	informatique	6
spécialité:	mécanique	4
spécialité:	pédagogie	1
spécialité:	psychologie	3
spécialité:	médecine générale	2
spécialité:	professions de santé E7	1

Carrières du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire

spécialité:	allemand	21
spécialité:	anglais	21
spécialité:	biologie	20
spécialité:	chimie	9
spécialité:	espagnol	3
spécialité:	français	25
spécialité:	géographie	6
spécialité:	histoire	9
spécialité:	mathématiques	16
spécialité:	philosophie	3
spécialité:	physique	5

Carrière du professeur de sciences économiques et sociales	12
Carrière du professeur de formation morale et sociale	3
Carrière du professeur d'éducation artistique	8
Carrière du professeur d'éducation physique	12
Carrière du professeur d'éducation musicale	1

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 18 août 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Madame Michèle NOTHUM, attaché de Gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de Gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010, Monsieur Pascal SIGNORE, attaché de Gouvernement premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Madame Marguerite KOHNEN, attaché de Gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010, Monsieur Laurent ZANOTELLI, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010, Madame Nathalie PLETSCHETTE, rédacteur principal hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Monsieur Patrick KLEINBAUER, rédacteur principal hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Madame Sylvie MUSCHANG, chef de bureau adjoint auprès de l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Madame Viviane SCHMIT, chef de bureau adjoint auprès de l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Monsieur Jean-Luc SCHLEICH, chef de bureau adjoint auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Monsieur Paolo DE ALMEIDA MENDES, chef de bureau adjoint hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, les dames Simone LEGIL et Eliane KETTELS et Monsieur Guy FRISING, chefs de bureau hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 3 août 2010, les dames Brigitte BEVER et Sandy FLESCH, chefs de bureau auprès de l'administration gouvernementale, ont été nommées inspecteurs. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Monsieur Raoul ZIMMER, inspecteur hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 3 août 2010, les dames Nicole SCHROEDER et Chantal ZAHLEN et les sieurs Joseph MERES et Laurent MIGNARD, inspecteurs auprès de l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs principaux.

Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Madame Clara MULLER, attaché de Gouvernement premier en rang auprès de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée attaché de Gouvernement premier en rang hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Madame Diane WILDSCHUTZ, conseiller de direction première classe auprès de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée conseiller de direction première classe hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Monsieur Henri FELTGEN, inspecteur principal premier en rang auprès du Service central des Imprimés et des Fournitures de bureau de l'Etat, a été nommé inspecteur principal premier en rang hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010, Madame Ana Maria MARTINEZ ALVAREZ, chef de bureau adjoint auprès de la Banque Centrale de Luxembourg, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre auprès de l'administration gouvernementale.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010, Monsieur Daniel MATGEN, Monsieur Alain THILMANY et Madame Cornelia SCHMIT, chefs de bureau adjoints, sont nommés chef de bureau avec effet au 1er octobre 2010.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examens en 2011. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser au courant de l'année 2011 les examens de fin de stage et de promotion ci-après.

Examen de fin de stage	
– dans la carrière de l'ingénieur technicien	novembre 2011
– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	mars 2011
– dans la carrière de l'expéditionnaire administratif	novembre 2011
– dans la carrière du cantonnier	janvier 2011
Examen de promotion	
– dans la carrière de l'ingénieur technicien	avril 2011
– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	octobre 2011
– dans la carrière de l'expéditionnaire administratif	octobre 2011
– dans la carrière de l'artisan	novembre 2011
– dans la carrière du cantonnier (deuxième examen de promotion)	décembre 2011
– dans la carrière du cantonnier (premier examen de promotion)	octobre 2011

Agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 10 août 2010, Madame Marleen VAN MALDEREN a été agréée comme dirigeant d'entreprises de réassurance.

Association syndicale libre. – Noertzange. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour la pose d'une conduite d'eau aux lieux-dits «Um Noertzingerbierg, Um Bierg» à Noertzange, commune de Bettembourg, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Bettembourg.

Commission de surveillance du stage des attachés de justice. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 1er septembre 2010, Monsieur Jean-Paul FRISING, Procureur d'État, a été nommé membre de la commission de surveillance du stage des attachés de justice en remplacement de Monsieur Robert BIEVER, Procureur Général d'État, démissionnaire.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de juillet 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail pour les salariés exerçant une activité manuelle auprès de l'Administration Communale de Grevenmacher signé en date du 22 juin 2010 entre le collège échevinal de l'Administration Communale de Grevenmacher et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail 2009-2011 pour les salariés de la S.A. GUARDIAN LUXGUARD I signée en date du 19 mai 2010 entre la direction de la S.A. GUARDIAN LUXGUARD I, la délégation du personnel de la S.A. GUARDIAN LUXGUARD I et l'OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail pour les salariés, ancien statut employé de la S.àr.l. JOHN ZINK INTERNATIONAL Luxembourg signé en date du 4 juin 2010 entre la direction de la S.àr.l. JOHN ZINK INTERNATIONAL Luxembourg, la délégation du personnel de la S.àr.l. JOHN ZINK INTERNATIONAL Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail des salariés de la S.A. MET-LUX signé en date du 25 juin 2010 entre la direction de la S.A. MET-LUX et le LCGB;
– Avenant IV à la convention collective de travail du 18 juin 1998 pour le personnel de la S.A PREFALUX signé en date du 6 mai 2010 entre la direction de la S.A. PREFALUX, la délégation du personnel de la S.A. PREFALUX et les syndicats OGB-L et LCGB.

Entreprise d'assurances. – «PRIMELUX INSURANCE S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 10 août 2010, Madame Marleen VAN MALDEREN a été agréée comme directeur de l'entreprise d'assurances «PRIMELUX INSURANCE S.A.» en remplacement de Madame Jeanette RÖDBRO.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille non-vie de l'entreprise d'assurances de droit britannique Euler Hermes Guarantee Plc vers l'entreprise d'assurances de droit britannique Euler Hermes UK Plc. – *La FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances de droit britannique *Euler Hermes Guarantee Plc* était autorisée à transférer la totalité de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurances de droit britannique *Euler Hermes UK Plc* avec effet au 30 juin 2010.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2010, Maîtres Jacqueline KINTZELE, Anouk BAUER, Julie MICHAELIS, Thierry SCHILTZ, Steve KOENIG et Vanessa WERCOLLIER sont nommés attachés de justice à titre provisoire pour la durée d'une année avec effet au 16 septembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2010, Madame Doris WOLTZ, juge d'instruction-directeur au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommée Procureur d'Etat adjoint au Parquet de Luxembourg avec effet au 1er septembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 3 août 2010, Monsieur Ernest NILLES, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommé juge d'insruction-directeur au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er septembre 2010.

Magistrature. – Prorogation. – Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2010, le mandat de juge d'instruction de Monsieur Jean-Claude KUREK, vice-président au tribunal d'arrondissement de Diekirch, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Internats socio-familiaux. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «AGEDOC, Association pour la Gestion des Ecoles, des Internats et des autres établissements de formation de la Doctrine Chrétienne asbl», ayant son siège à L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Notre-Dame de Lourdes», à l'adresse L-9244 Diekirch, 20, rue de l'Hôpital.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 juillet 2015 et prend cours le 21 juillet 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/001**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «AGEDOC, Association pour la Gestion des Ecoles, des Internats et des autres établissements de formation de la Doctrine Chrétienne asbl», ayant son siège à L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Ste Anne», à l'adresse L-9051 Ettelbruck, 108, Grand-rue.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 juillet 2015 et prend cours le 21 juillet 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/002**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «AGEDOC, Association pour la Gestion des Ecoles, des Internats et des autres établissements de formation de la Doctrine Chrétienne asbl», ayant son siège à L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Ecole privée Fieldgen», à l'adresse L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 juillet 2015 et prend cours le 21 juillet 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/003**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Pensionnat St Joseph», à l'adresse L-9003 Ettelbruck, 72, avenue Lucien Salentiny.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2012 et prend cours le 22 juillet 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/006**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Institution St Willibrord», à l'adresse L-6401 Echternach.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2012 et prend cours le 22 juillet 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/007**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Ste Marie», à l'adresse L-1510 Luxembourg, 65, avenue de la Faïencerie.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2012 et prend cours le 22 juillet 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/008**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Jos Schmit», L-9258 Diekirch, 3 rue du Moulin.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2012 et prend cours le 22 juillet 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/010**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 juillet 2006.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 11 août 2010, Madame Alicia NAVARRO URENA, née le 13 juillet 1959, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 11 août 2010, Monsieur le Docteur Guillaume BOONEN, né le 25 février 1985, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 août 2010, Monsieur Nuno CINTRA, né le 11 août 1967, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 74 9 septembre 2010

Sommaire



Arrêté ministériel du 20 juillet 2010 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du centre de recherche public Henri TUDOR.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu l'article 10 de la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet:

1) l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;

2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 portant création d'un centre de recherche public auprès de l'Institut Supérieur de Technologie et les articles 11 et 14 des statuts qui en font partie intégrante;

Vu l'arrêté ministériel du 5 octobre 2007 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre de recherche public susvisé;

Vu l'arrêté ministériel du 19 octobre 2007 portant nomination des membres du bureau du conseil d'administration du centre de recherche public susvisé;

Vu la demande en décharge de ses fonctions pour des raisons professionnelles de la part d'un membre du bureau du conseil d'administration;

Vu la proposition soumise par le conseil d'administration;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Arthur PHILIPPE, membre du conseil d'administration du centre de recherche public créé par règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 auprès de l'Institut Supérieur de Technologie, est nommé vice-président dudit conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Lucien SCHUMMER, dont il termine le mandat au sein du bureau dudit conseil d'administration.

Art. 2. Monsieur Lucien SCHUMMER continue à exercer la fonction de membre dudit conseil d'administration aux termes de l'arrêté ministériel du 5 octobre 2007 précité.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial et transmis en copie aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 20 juillet 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 1er septembre 2010 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1999 ayant pour objet:

a) de réglementer l'accès du marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg,

b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et

c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Vu le règlement grand-ducal du 3 août 2010:

a) déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile et

b) abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 26 octobre 2001 déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu les propositions des entités représentées au comité national de sûreté de l'aviation civile;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés respectivement membres effectifs et membres suppléants du comité national de sûreté de l'aviation civile:

a) comme représentants du Ministère d'Etat

Monsieur Roland BOMBARDELLA, Haut Commissaire à la Protection Nationale, membre effectif;

Monsieur Jeff NEUENS, Premier commissaire divisionnaire, Haut-commissariat à la Protection Nationale, membre suppléant;

b) comme représentants du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région

Madame Andrée COLAS, Premier Conseiller de gouvernement, membre effectif;

Madame Martine SCHMIT, Conseiller de direction adjoint, membre suppléant;



c) comme représentants du Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Monsieur Frank REIMEN, Premier Conseiller de Gouvernement, membre effectif;
Monsieur Max NILLES, Attaché de Gouvernement 1er en rang, membre suppléant;

d) comme représentants de la Direction de l'aviation civile
Monsieur Claude WALTZING, Directeur de l'aviation civile, membre effectif;
Madame Isabelle WELTER, Conseillère de direction adjointe, membre suppléant;

e) comme représentants de l'Administration de la navigation aérienne
Monsieur Ender ULÇUN, Directeur de l'Administration de la navigation aérienne, membre effectif;
Monsieur Armand HUPPERICH, Ingénieur-technicien inspecteur, membre suppléant;

f) comme représentants de la Police Grand-Ducale
Monsieur Romain NETTGEN, Directeur général de la Police grand-ducale, membre effectif;
Monsieur Thierry FEHR, Commissaire divisionnaire, membre suppléant;

g) comme représentants de l'Administration des Douanes et Accises
Monsieur Alain BELLOT, Directeur des douanes et accises, membre effectif;
Monsieur Guy WAGENER, Inspecteur divisionnaire, membre suppléant;

h) comme représentants de lux-Airport
Monsieur Fernand BRISBOIS, Directeur général de lux-Airport, membre effectif;
Monsieur Daniel CONRARDY, Responsable du département sûreté, membre suppléant.

Art. 2. Monsieur Frank REIMEN, préqualifié, et Monsieur Roland BOMBARDELLA, préqualifié, remplissent les fonctions de coprésidents du comité.

Art. 3. Le secrétariat du comité est assuré par Monsieur Max NILLES, préqualifié, et en son absence par Monsieur Alain GOULEVEN, rédacteur principal au Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Art. 4. L'arrêté ministériel du 29 avril 2009 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile est abrogé.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 1er septembre 2010.
Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Administration des Contributions directes. – Examens de fin de stage et de promotion. – L'administration des contributions directes organisera au cours de l'année 2011 des examens de fin de stage et de promotion dans les carrières et aux époques ci-après désignées:

Epoques	Carrières	Examens
Mai 2011	Rédacteur	Fin de stage
Juin 2011	Expéditionnaire	Fin de stage
Octobre 2011	Expéditionnaire	Promotion
Novembre 2011	Rédacteur	Promotion

Administration des Douanes et Accises. – Examens de promotion aux grades de brigadier, de brigadier principal et de brigadier-chef de l'administration des douanes et accises en 2011. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que l'administration des douanes et accises organisera un examen de promotion aux grades de brigadier, de brigadier principal et de brigadier-chef de l'administration des douanes et accises au courant du mois d'avril 2011.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 août 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 22 août 2015, à Madame Bárbara DUARTE VIEIRA, domiciliée à 1, Rangwee, L-2412 Howald pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1, Rangwee, L-2412 Howald.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/608/2010.



Par arrêté ministériel du 23 août 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 22 août 2015, à Madame Joana Filipa MANATA TEIXEIRA-DORIA LOPES, domiciliée à 46, rue de Hussigny, L-4580 Differdange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 124, rue des Romains, L-8041 Strassen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/609/2010.

Par arrêté ministériel du 23 août 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 août 2012, à Madame Paula Cristina DE SOUSA E SILVA-FERNANDES DA SILVA, domiciliée à 49, rue Emile Mayrisch, L-3522 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 49, rue Emile Mayrisch, L-3522 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/610/2010.

Par arrêté ministériel du 23 août 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 août 2012, à Madame Ercilia Marina GONCALVES BRITO-DAS NEVES SANTOS BRITO, domiciliée à 11, rue Bannent, L-3414 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 11, rue Bannent, L-3414 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/611/2010.

Par arrêté ministériel du 23 août 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 août 2012, à Madame Anna Maria TRICASE-SPADA, domiciliée à 36, rue des Aulnes, L-3810 Schifflange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 36, rue des Aulnes, L-3810 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/612/2010.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2010, Monsieur Florent GONIVA, stagiaire dans le cadre supérieur de la police grand-ducale, a été nommé au grade de commissaire principal avec effet au 1er mars 2010.

Par arrêté grand-ducal du 11 avril 2010, Monsieur Fabiano TAVAN, premier commissaire principal de la police grand-ducale, a été nommé au grade de commissaire divisionnaire adjoint avec effet au 1er mai 2010.

Par arrêtés grand-ducaux du 11 avril 2010, Messieurs John BRAVACCINI et Christian STEICHEN, commissaires divisionnaires hors cadre de la police grand-ducale, ont été nommés au grade de premier commissaire divisionnaire hors cadre avec effet au 1er mai 2010.

Par arrêtés grand-ducaux du 11 avril 2010, Messieurs Ralph DEISCHTER et Christian GATTI ainsi que Mesdames Patricia WEICKER et Kristin SCHMIT, commissaires divisionnaires de la police grand-ducale, ont été nommés au grade de premier commissaire divisionnaire avec effet au 1er mai 2010.

Par arrêtés grand-ducaux du 21 juin 2010, Messieurs Thierry WEBER et Christian KRETTELS, commissaires divisionnaires adjoints de la police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire avec effet au 15 juillet 2010.

Par arrêté grand-ducal du 26 juin 2010, Monsieur Marc WELTER, commissaire divisionnaire de la police grand-ducale, a été nommé au grade de premier commissaire divisionnaire avec effet au 15 juillet 2010.

Arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation. – RECTIFICATIF

A l'arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009 (Mémorial B N° 1 du 6 janvier 2010 à la page 5) portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2010 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation il y a lieu de lire à la ligne

	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	Date délibération
Weiswampach	500		800	500	290	290	500	500	17 août 2009

au lieu de

	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	Date délibération
Weiswampach	500		800	500	500	500	290	290	17 août 2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 75 **15 septembre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 août 2010 portant désignation des membres du Comité signature électronique.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu le chapitre 4 du règlement grand-ducal du 21 décembre 2004 portant organisation de la notification des prestataires de services délivrant des certificats qualifiés, mettant en place un système d'accréditation des prestataires de services de certification, créant un Comité signature électronique et déterminant la procédure d'agrément des auditeurs externes;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés comme membres effectifs du Comité signature électronique pour une durée de trois ans:

En tant que représentant du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur:
Monsieur Pascal STEICHEN, Employé, Direction du commerce électronique et de la sécurité informatique.

En tant que représentant du Service des Médias et des Communications:
Madame Anne-Catherine RIES, Conseiller de direction.

En tant que représentant du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative:
Monsieur Patrick HOUTSCH, Conseiller-informaticien au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat.

En tant que représentant de la Chambre de Commerce:
Monsieur Fernand FELTZ, Directeur scientifique, Département informatique, systèmes et collaboration, Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann.

En tant que représentant de la Chambre des Métiers:
Madame Christiane BRAM, Conseiller de direction.

A titre de membre choisi pour sa compétence particulière en la matière:
Monsieur Jean-Claude ASSELBORN, Professeur à Université du Luxembourg.

A titre de représentant des consommateurs:
Monsieur Eric DUBOIS, Directeur du centre interdisciplinaire *Service Science & Innovation*, Centre de Recherche Public Henri Tudor.

Art. 2. Monsieur Eric DUBOIS, pré-qualifié, remplit la fonction de Président du Comité signature électronique.

Art. 3. Le secrétariat du Comité signature électronique est assuré par Monsieur Jean-Philippe HUMBERT, Employé, Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera communiquée aux personnes concernées pour leur servir de titre. Copies en seront transmises pour information à l'Administration du Personnel de l'Etat et à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 27 août 2010.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois d'octobre 2010 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 22 octobre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'éducateur gradué

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration pénitentiaire*	1
Maisons d'Enfants de l'Etat*	1
Service de l'Education différenciée*	2

le 22 octobre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur technicien

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Bâtiments publics* Formation demandée: génie civil	1
Administration des Bâtiments publics* Formation demandée: Technique de l'énergie électrique ou mécanique	2
Administration du Cadastre et de la Topographie Formation demandée: génie civil	2
Administration de la Gestion de l'Eau* Formation demandée: génie civil ou informatique	1
Administration de la Gestion de l'Eau* Formation demandée: mécanique ou génie civil ou technique des télécommunications ou technique de l'énergie électrique	1
Administration de la Navigation aérienne* Formation demandée: informatique	1
Administration de la Navigation aérienne* Formation demandée: technique de l'énergie électrique ou technique des télécommunications ou informatique	2
Administration des Ponts et Chaussées* Formation demandée: génie civil	3
Administration des Ponts et Chaussées* Formation demandée: technique de l'énergie électrique	1
Administration des Services techniques de l'Agriculture* Formation demandée: génie civil	1
Centre de Technologie de l'Education* Formation demandée: informatique	1
Inspection du Travail et des Mines Formation demandée: informatique	1
Institut national des Langues* Formation demandée: informatique ou technique des télécommunications	1

le 22 octobre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Bâtiments publics* Formation: génie civil	1
Administration du Cadastre et de la Topographie Formation demandée: génie civil	1
Administration des Ponts et Chaussées* Formation demandée: génie civil	1
Administration des Ponts et Chaussées* Formation demandée: division artistique ou mécanique ou génie civil	1
Administration des Services techniques de l'Agriculture* Formation demandée: horticulture	1
Institut Viti-Vinicole Remich* Formation demandée: chimie	1
Service de la Navigation Grevenmacher* Formation demandée: mécanique	1

le 15 octobre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration pénitentiaire	1
Caisse nationale de Santé*	2

le 20 octobre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du cantonnier

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration du Cadastre et de la Topographie	1
Administration des Ponts et Chaussées	4

* Ces postes sont ouverts à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne. La connaissance des trois langues administratives du pays est obligatoire.

Pour tous les autres postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants.

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu sur convocation et préalablement aux épreuves écrites **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études étranger)**.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

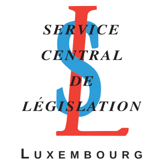


MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 76 — 17 septembre 2010

Sommaire



Arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 concernant la délégation de pouvoirs aux fins de clore la session ordinaire 2009-2010 et d'ouvrir la session ordinaire 2010-2011 de la Chambre des Députés.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 72 de la Constitution et l'article 1er du règlement de la Chambre des Députés;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Avons trouvé bon et entendu

de nommer Notre Premier Ministre, Ministre d'État, Notre fondé de pouvoirs à l'effet de clore, en Notre nom, la session ordinaire 2009-2010 de la Chambre des Députés et d'ouvrir la session ordinaire 2010-2011.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 4 septembre 2010.
Henri

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2010 Monsieur Marc WEBER, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de contrôleur adjoint hors cadre à la même administration.

Administration de la gestion de l'eau. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juin 2010, Madame Jessica WEIS, ingénieur technicien stagiaire à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommée ingénieur technicien auprès de la même administration avec effet au 1er septembre 2010.

Par arrêté ministériel du 29 juillet 2010, Madame Christiane SCHMIT, rédacteur stagiaire à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommée rédacteur auprès de la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

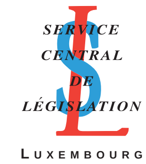
Agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, Monsieur Alvaro VILLAMOR GARCIA a été agréé comme dirigeant d'entreprises de réassurance.

Centre des technologies de l'information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010, Monsieur Laurent ASSELBORN, chargé d'études-informaticien au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé chargé d'études-informaticien principal. Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010, Monsieur Roland SCHNEIDER, chargé d'études-informaticien principal au Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien adjoint. Par arrêté grand-ducal du 26 juillet 2010, Madame Cathia LAHURE, chargé d'études-informaticien principal au Centre des technologies de l'information de l'État, a été nommée conseiller-informaticien adjoint.

Entreprises d'assurances. – «KAUPTHING LIFE & PENSION Luxembourg S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 10 août 2010, Monsieur Stefan Leif STARCK est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances KAUPTHING LIFE & PENSION LUXEMBOURG S.A. pour une période temporaire touchant à son terme le 31 mars 2011, en remplacement de Monsieur Björn JONSSON.

Entreprises d'assurances. – «NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG (NELL)». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 2 août 2010 Monsieur Hervé BERNARD est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG (NELL)» en remplacement de Monsieur Jan REMIE.

Fonds de Solidarité Viticole. – Cotisation pour 2011. – Suivant décision du Comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole du 20 mai 2010, approuvée le 7 septembre 2010 par le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la contribution à payer par les exploitations viticoles est fixée à 100 EUR (cent euros) pour l'année 2011 par hectare de vignes en exploitation. Une redevance de 0,0145 EUR (un virgule quarante-cinq cents) par collerette de la Marque Nationale pour les vins tranquilles et de 0,0290 EUR (deux virgule quatre-vingt-dix cents) par collerette de la Marque Nationale des vins mousseux et crémants est perçue sur la commercialisation du vin.



Indice des prix à la consommation du mois d'août 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **764.40** pour le mois d'août 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois d'août 2010 à **758.57**.

Luxembourg, le 1er septembre 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Juridictions administratives. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de juge au tribunal administratif est actuellement vacant.

Les candidats intéressés à occuper ce poste doivent:

1) être de nationalité luxembourgeoise;
2) jouir des droits civils et politiques;
3) résider au Grand-Duché;
4) être âgés de vingt-cinq ans accomplis;
5) être détenteurs du diplôme de docteur en droit délivré par un jury luxembourgeois ou titulaire d'un grade étranger d'enseignement supérieur en droit homologué et transcrit conformément à la loi modifiée du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers d'enseignement supérieur;
6) avoir satisfait aux prescriptions légales sur le stage judiciaire.

Les demandes sont à adresser pour le 22 septembre 2010 au plus tard à Monsieur Marc FEYEREISEN, Président du tribunal administratif, Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen, L-1499 Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er septembre 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour la durée d'un an à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à L-7534 Mersch, 10, rue Hermann Gmeiner, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelée «Schneider Haff» à l'adresse L-5870 Alzingen, 9, rue de Syren.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 août 2011, prend effet le 1er septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/061**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Internats socio-familiaux. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 août 2010, l'agrément illimité est accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Privé Ste Elisabeth», à l'adresse L-9912 Troisvierges, 1A, rue du Cimetière.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 20 août 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/ISF/004**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 20 août 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat du Nord», à l'adresse L-9537 Wiltz, 13, rue Charles Lambert.

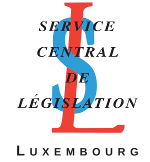
L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 19 août 2012 et prend cours le 20 août 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/011**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 24 août 2010, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Pensionnat Convict Episcopal», à l'adresse L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 août 2012 et prend cours le 24 août 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/009**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juillet 2009.



Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 août 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7626 Larochette, 33, Chemin J. A. Zinnen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Fielser Bëschcrèche», L-7620 Larochette, 79, rue de Mersch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 août 2011, prend effet le 24 août 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 400**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 24 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Par arrêté ministériel du 24 août 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wincrange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9780 Wincrange, Maison 85, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne Ecole Boxhorn», L-9742 Boxhorn, rue Principale.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 août 2011, prend effet le 24 août 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 401**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 24 août 2010 il a été constaté qu'il est arrivé à son échéance le 16 juillet 2010 l'arrêté ministériel du 6 mars 2008 (enregistré sous le numéro MR 221/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 5 mars 2013 à l'Administration communale de Rédange/Attert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8510 Rédange/Attert, 38, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-8506 Rédange/Attert, 1, rue de Niederpallen.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agrément. – L'agrément limité dans le temps est prorogé jusqu'au 31 août 2011 à l'organisme gestionnaire «Centre régional de rencontre pour jeunes des communes de Bous, Remich et Stadtbredimus asbl.» ayant son siège à L-5549 Remich, rte du Vin pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Centre régional de rencontre pour Jeunes» sis à 4, rte du Vin, L-5549 Remich.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 13 août 2010 et annule et remplace l'agrément provisoire prorogé AL 201003/39.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro RNAL 201008/39.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 19 août 2010, Monsieur le Docteur Philippe KONSBRUCK, né le 16 décembre 1977, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Service d'économie rurale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2010, Monsieur Gérard CONTER, conseiller économique adjoint au Service d'économie rurale, a été nommé conseiller économique auprès du même service.

Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2010, Monsieur Pierre TREINEN, conseiller économique adjoint au Service d'économie rurale, a été nommé conseiller économique auprès du même service.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 77 **21 septembre 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Charles Pierre FREIS à changer ses prénoms actuels en celui de «Carlo».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Charles Pierre FREIS, né le 1er janvier 1951 à Dudelange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3249 Bettembourg, 13, rue J.F. Kennedy, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Carlo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Charles Pierre FREIS est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Carlo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Hubert Joseph MEUNIER et Madame Alix Catherine Camille Suzette FISCHBACH à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jessie Alix Carine Eugène MEUNIER en ceux de «Jessie Alix Carine».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Hubert Joseph MEUNIER et Madame Alix Catherine Camille Suzette FISCHBACH, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jessie Alix Carine Eugène MEUNIER, née le 29 juillet 1994 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4645 Niederkorn, 13, rue de Pétange, en ceux de «Jessie Alix Carine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Hubert Joseph MEUNIER et Madame Alix Catherine Camille Suzette FISCHBACH sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jessie Alix Carine Eugène MEUNIER en ceux de «Jessie Alix Carine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 13 septembre 2010 instituant pour l'année scolaire 2010/2011 quatre commissions ad hoc relatives à l'admission des candidats aux formations menant au brevet de technicien supérieur offertes au Lycée Technique des Arts et Métiers.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 11 (3);

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2010/2011 sont instituées 4 commissions ad hoc relatives à l'admission des candidats aux formations menant au brevet de technicien supérieur offertes au Lycée Technique des Arts et Métiers.

Commission ad hoc d'admission à la formation BTS: Dessin d'animation

Président:	Marc FRISING, Professeur d'éducation artistique
Membres:	Christian SCHAACK, Professeur d'éducation artistique
	Rosario MELIN, Chargée de cours à durée indéterminée
	Felix MERSCH, Professeur d'éducation artistique

Commission ad hoc d'admission à la formation BTS: Génie technique

Président:	André SCHWARZ, Professeur-ingénieur
Membres:	Jules BONERT, Professeur-ingénieur
	John BOURKEL, Professeur d'enseignement secondaire
	Pascal PASCIOLLA, Professeur d'enseignement secondaire

Commission ad hoc d'admission à la formation BTS: Informatique

Président:	Fabrice ROTH, Professeur de sciences de l'EST
Membres:	Robert FISCH, Professeur-ingénieur
	Claude BODSON, Candidat Professeur-ingénieur
	Marc SCHMIT, Professeur de sciences de l'EST

Commission ad hoc d'admission à la formation BTS: Opérateur prépresse

Président:	Yvan KLEIN, Chargé d'éducation à durée indéterminée
Membres:	John BOURKEL, Professeur d'enseignement secondaire
	Fernand ROLLINGER, Chargé d'éducation à durée indéterminée
	Carlo WIES, Chargé d'éducation à durée indéterminée

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie de cet arrêté sera transmise à chaque membre des commissions ad hoc d'admission pour leur servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 13 septembre 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Administration des Contributions directes. – Démission. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Madame Claudine MARX ép. URBAN, vérificateur à l'administration des contributions directes, avec effet au 29 septembre 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Madame Martine HEIDERSCHEID, attachée de Gouvernement à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions d'attachée de Gouvernement première en rang à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Camille LUDEWIG, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, avec effet au 15 novembre 2010. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Madame Annette SEYLER, conseiller de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions de conseiller de direction première classe à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Monsieur Frank REITER, conseiller de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction première classe à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Monsieur Marc DIETZ, conseiller de direction hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction première classe hors cadre à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Monsieur Alexis SCHALBAR, conseiller de direction hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction première classe hors cadre à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Madame Viviane RIES, inspecteur de direction hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions d'inspecteur de direction premier en rang à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Madame Marie-France SPECK, ingénieur principal à l'Administration de la gestion de l'eau, est nommée ingénieur-chef de division à la même administration.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2010, Madame Claudine KARIGER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Madame Josiane MEYSENBURG, chef de bureau hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Monsieur Pascal THILL, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Madame Joëlle WAX, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, démission honorable de ses fonctions de conseiller de direction 1ère classe hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Madame Cécile GREISCH.

Assurance dépendance. – Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 septembre 2010, Monsieur Paul WAGENER a été désigné comme membre suppléant et délégué de la COPAS auprès de la commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale, en remplacement de Madame Aline MAHOUT ayant été nommée membre effectif au sein de ladite commission en remplacement de Monsieur Gérard ALBERS dont le mandat a pris fin.

Magistrature. – Détachement. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Monsieur Stéphane PISANI, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été détaché auprès de la Cour européenne des droits de l'homme pour la durée d'une année avec effet au 15 septembre 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 9 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tandel, ayant son siège à l'adresse L-9454 Fouhren, 18, Kierchestrooss, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire», L-9395 Tandel, 4, Veianerstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 septembre 2011, prend effet le 9 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 416**.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 78 **22 septembre 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Oracio ALVES CORDEIRO à changer son prénom actuel en celui de «Horacio».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Oracio ALVES CORDEIRO, né le 29 avril 1973 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1541 Luxembourg, 26, boulevard de la Fraternité, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Horacio»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Oracio ALVES CORDEIRO est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Horacio».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Yves Remy Ghislain DE BACKER et Madame Stéphanie MULLER à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Noah DE BACKER en celui de «DE BACKER-MULLER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Yves Remy Ghislain DE BACKER et Madame Stéphanie MULLER, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Noah DE BACKER, né le 15 février 2007 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-3250 Bettembourg, 64, rue Emile Klensch, en celui de «DE BACKER-MULLER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Yves Remy Ghislain DE BACKER et Madame Stéphanie MULLER sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Noah DE BACKER en celui de «DE BACKER-MULLER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Madame Carina DUARTE à changer son nom patronymique actuel en celui de «DUARTE DA CRUZ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Carina DUARTE, née le 6 avril 1986 à Oliveira do Hospital (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5353 Oetrange, 1, rue de Canach, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DUARTE DA CRUZ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Carina DUARTE est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «DUARTE DA CRUZ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Madame Marie-Antoinette GRAAS à changer son prénom actuel en celui de «Toiny».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie-Antoinette GRAAS, née le 2 février 1952 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3249 Bettembourg, 13, rue J.F. Kennedy, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Toiny»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie-Antoinette GRAAS est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Toiny».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Madame Elisabetta Antonia LEONTE à changer ses prénoms actuels en celui de «Lis».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Elisabetta Antonia LEONTE, née le 9 août 1987 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5445 Schengen, 118, route du Vin, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Lis»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Elisabetta Antonia LEONTE est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Lis».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Madame Muriel ORIGER à changer son prénom actuel en celui de «Myriel».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Muriel ORIGER, née le 26 février 1985 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à D-54457 Wincheringer, 19, Im Mandel, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Myriel»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Muriel ORIGER est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Myriel».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Henri WALD à changer son prénom actuel en ceux de «Henri Jean-Pierre».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Henri WALD, né le 21 juillet 1949 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4481 Belvaux, 26, rue de Roanne, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Henri Jean-Pierre»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Henri WALD est autorisé à changer son prénom actuel en ceux de «Henri Jean-Pierre».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examen d'admission au stage. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 29 octobre 2010 un examen pour l'admission au stage dans la carrière supérieure.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2521 Luxembourg-Bonnevoie, 55, rue Demy Schlechter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2012, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 067/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 153 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 février 2010, enregistré sous le numéro MR 067/4.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Useldange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8706 Useldange, 2, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-8707 Useldange, rue de Schandel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 septembre 2011, prend effet le 8 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 137/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 52 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 137/3.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Scheierhaff», L-4492 Soleuvre, 3, Scheierhaffstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2012, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 250/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 86 places dont 63 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 février 2010, enregistré sous le numéro MR 250/3.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010 il a été constaté qu'il est arrivé à son échéance le 1er septembre 2010 l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008 (enregistré sous le numéro MR 270) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 août 2013 à l'association sans but lucratif «Maison Relais de la Commune de Mondercange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3919 Mondercange, rue Arthur Thinnes – Maison communale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Paschtouechhaus», L-3920 Mondercange, 12, rue d'Esch.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Diekirch, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9233 Diekirch, 27, avenue de la Gare, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9226 Diekirch, 1-2, place des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2012, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 276/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 252 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 avril 2010, enregistré sous le numéro MR 276/2.

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2010 il a été constaté qu'il arrivera à son échéance le 15 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 27 novembre 2008 (enregistré sous le numéro MR 283/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 26 novembre 2013 à l'Administration communale de Mamer, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8252 Mamer, place de l'Indépendance, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel», L-8310 Capellen, 51, route d'Arlon.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité de «maison relais pour enfants» à l'adresse «Kulturschapp Eilereng», L-4380 Ehlerange, rue d'Esch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2012, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 375/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 41 places dont 31 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 février 2010, enregistré sous le numéro MR 375/2.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Anne», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Kannerland», L-1750 Luxembourg, 59A, avenue Victor Hugo.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2011, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 396/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 396.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4138 Esch/Alzette, place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Spillschoul Jean Jaurès», L-4152 Esch/Alzette, place Jean Jaurès.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 septembre 2011, prend effet le 8 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 402**.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Lenningen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5414 Canach, 16, rue de l'Ecole, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Mueresgässel», L-5414 Canach, 7, rue Wenkel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2012, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 403**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 94 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mamer, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8252 Mamer, 1, place de l'Indépendance, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Kinneksbond – bâtiment école primaire», L-8210 Mamer, 42, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2012, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 404**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 94 places (avec séparation) respectivement à 60 places (sans séparation) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé au Syndicat intercommunal pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Reuler (S.I.E.R.S. – Reuler), organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9753 Heinerscheid, 2, Kierchestrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9972 Lieler, rue Principale – ancienne école.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2011, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 405**.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «SISPOLO», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9806 Hosingen, 35, Haaptstrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Parc Hosingen», L-9836 Hosingen, 4B, Parc Hosingen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2011, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 406**.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bissen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7784 Bissen, 1, rue des Moulins, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Garderie Biissen», L-7780 Bissen, 6, route de Mersch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2011, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 407**.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Heffingen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7651 Heffingen, 2, Am Duerf, pour le service «maison relais pour enfants», à «Maison Relais Reuland», L-7670 Reuland, 1, Bei der Kiirch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2011, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 408**.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schifflange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3850 Schifflange, avenue de la Libération, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bëschcrèche», L-3872 Schifflange, 38, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2011, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 409**.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) d'Esch-sur-Alzette», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4011 Esch/Alzette, 97, rue de l'Alzette, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4031 Esch/Alzette, 57, rue Zénon Bernard.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 septembre 2011, prend effet le 8 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 410**.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Remich, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5501 Remich, place de la Résistance, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Gewännchen», L-5515 Remich, rue des Champs.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 septembre 2011, prend effet le 8 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 411**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 90 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Sonnepavillon», L-3385 Noertzange, 39-41, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 septembre 2011, prend effet le 8 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 412**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 7 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole préscolaire Heisdorf – conteneurs cour», L-7340 Heisdorf, 20, rue de la Forêt Verte.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 septembre 2011, prend effet le 7 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 413**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, ayant son siège à l'adresse L-3647 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Zwergeland», L-3786 Tétange, 16A, rue Neiwiss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 septembre 2011, prend effet le 6 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 414**.

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Butzenhaus», L-7532 Rollingen, 5, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 septembre 2011, prend effet le 9 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 415**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal du 20 juillet 2005.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 août 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «VIB S.à r.l.» ayant son siège à L-5314 Contern, 54, rue de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-5314 Contern, 54, rue de Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04582010.

Par arrêté ministériel du 23 août 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «La Luciole s.à r.l.» ayant son siège à Luxembourg, 56, bd Général Patton pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1617 Luxembourg, 92, rue de Gasperich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04592010.

Par arrêté ministériel du 16 août 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société anonyme «Mes Copains et Moi s.a.» ayant son siège à L-3281 Bettembourg, 2, rue Robert Schuman, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3281 Bettembourg, 2, rue Robert Schuman.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04602010.

Par arrêté ministériel du 16 août 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 9 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3258 Bettembourg, 97, rue Fernand Mertens.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04612010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

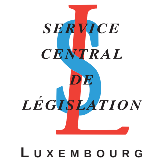


MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 79 **28 septembre 2010**

Sommaire



Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Johan AZAU MULIMBI KIMBWAKA à changer son nom patronymique actuel en celui de «MULIMBI».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Johan AZAU MULIMBI KIMBWAKA, né le 9 septembre 1991 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à B-6700 Arlon, 24, rue Marie Delcourt, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MULIMBI»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Johan AZAU MULIMBI KIMBWAKA est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MULIMBI».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Calogero Francesco DOLCIMASCOLO à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Francesco MASCOLO» et autorisant Monsieur Calogero Francesco DOLCIMASCOLO et Madame Katia MONACELLI à changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Matteo DOLCIMASCOLO et Valerio DOLCIMASCOLO en celui de «MASCOLO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Calogero Francesco DOLCIMASCOLO, né le 16 juin 1973 à Palermo (Italie), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1270 Luxembourg, 24, Am Bongert, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Francesco MASCOLO»;

Vu la demande présentée par Monsieur Calogero Francesco DOLCIMASCOLO et Madame Katia MONACELLI, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Matteo DOLCIMASCOLO, né le 8 décembre 2003 à Luxembourg et Valerio DOLCIMASCOLO, né le 23 mai 2005 à Luxembourg, tous les deux de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-1270 Luxembourg, 24, Am Bongert, en celui de «MASCOLO».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Calogero Francesco DOLCIMASCOLO est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Francesco MASCOLO».

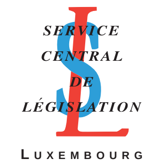
Art. 2. Monsieur Calogero Francesco DOLCIMASCOLO et Madame Katia MONACELLI sont autorisés à changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Matteo DOLCIMASCOLO et Valerio DOLCIMASCOLO en celui de «MASCOLO».

Art. 3. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 4. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri



Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Paul Joseph DUBLIN à changer ses prénoms actuels en ceux de «Joseph Paul».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Paul Joseph DUBLIN, né le 19 décembre 1947 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5650 Mondorf-les-Bains, 79, route de Remich, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Joseph Paul»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Paul Joseph DUBLIN est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Joseph Paul».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Madame Isabelle Léonie EVEN et Monsieur Gilles ZANGERLÉ à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Noé ZANGERLÉ en celui de «ZANGERLÉ-EVEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Isabelle Léonie EVEN et Monsieur Gilles ZANGERLÉ, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Noé ZANGERLÉ, né le 6 janvier 2007 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-3260 Bettembourg, 141, route de Mondorf, en celui de «ZANGERLÉ-EVEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Isabelle Léonie EVEN et Monsieur Gilles ZANGERLÉ, sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Noé ZANGERLÉ en celui de «ZANGERLÉ-EVEN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri



Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES et Madame Armandina Maria DA COSTA RIBEIRA à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Lenny FERNANDES MARQUES en celui de «FERNANDES» et autorisant Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES à changer respectivement ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «George FERNANDES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES, né le 8 janvier 1977 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9170 Mertzig, 25, rue Général Patton, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «George FERNANDES»;

Vu la demande présentée par Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES et Madame Armandina Maria DA COSTA RIBEIRA, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Lenny FERNANDES MARQUES, né le 13 décembre 2009 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-9170 Mertzig, 25, rue Général Patton, en celui de «FERNANDES».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «George FERNANDES».

Art. 2. Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES et Madame Armandina Maria DA COSTA RIBEIRA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Lenny FERNANDES MARQUES en celui de «FERNANDES».

Art. 3. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 4. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Tommy MADENACH à changer son prénom actuel en celui de «Tom».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Tommy MADENACH, né le 26 octobre 1989 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Tom»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Tommy MADENACH est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Tom».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri



Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Jean Norbert MOHNEN à changer ses prénoms actuels en celui de «Jeannot».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Norbert MOHNEN, né le 6 décembre 1963 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9090 Warken, 37, rue de Welscheid, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Jeannot»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Norbert MOHNEN est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Jeannot».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Domenico MOSCETTI et Madame Sandrine Brigitte Zélie PERIGNON à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Olivia MOSCETTI en celui de «MOSCETTI-PERIGNON».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Domenico MOSCETTI et Madame Sandrine Brigitte Zélie PERIGNON, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Olivia MOSCETTI, née le 5 décembre 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4739 Hautcharage, 8, rue Jean-Pierre Origer, en celui de «MOSCETTI-PERIGNON»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Domenico MOSCETTI et Madame Sandrine Brigitte Zélie PERIGNON sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Olivia MOSCETTI en celui de «MOSCETTI-PERIGNON».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Johann Jakob Alfons RIES à changer ses prénoms actuels en celui de «Alphonse».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Johann Jakob Alfons RIES, né le 5 juillet 1935 à Osweiler, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6570 Osweiler, 31, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Alphonse»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;



Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Johann Jakob Alfons RIES est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Alphonse».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Angel RODRIGUEZ et Madame Joëlle WEBER à changer le prénom actuel de leur fils mineur Jordi RODRIGUEZ en celui de «Yordi».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Angel RODRIGUEZ et Madame Joëlle WEBER, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils mineur Jordi RODRIGUEZ, né le 27 janvier 2004 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-9391 Reisdorf, route de Larochette, en celui de «Yordi»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Angel RODRIGUEZ et Madame Joëlle WEBER sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils mineur Jordi RODRIGUEZ en celui de «Yordi».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Madame Betty Diane SPOGEN et Monsieur Marco ZANNIER à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Zoe ZANNIER en celui de «SPOGEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Betty Diane SPOGEN et Monsieur Marco ZANNIER, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Zoe ZANNIER, née le 12 décembre 2006 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-9674 Nocher, 21, am Stellpad, en celui de «SPOGEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

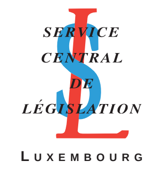
Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Betty Diane SPOGEN et Monsieur Marco ZANNIER, sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Zoe ZANNIER en celui de «SPOGEN».



Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Mihai Fanel TASCA et Madame Kendra Alicia BINES à changer les prénoms actuels de leur fils mineur Alvin Reed TASCA en ceux de «Reed Alvin».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Mihai Fanel TASCA et Madame Kendra Alicia BINES, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fils mineur Alvin Reed TASCA, né le 12 janvier 2010 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, en ceux de «Reed Alvin»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Mihai Fanel TASCA et Madame Kendra Alicia BINES sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fils mineur Alvin Reed TASCA en ceux de «Reed Alvin».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Igor VALIKOV à changer son nom patronymique actuel en celui de «VALIKOFF».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Igor VALIKOV, né le 8 janvier 1980 à Rostov-sur-le-Don, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1224 Luxembourg, 28, rue Ludwig van Beethoven, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «VALIKOFF»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Igor VALIKOV est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «VALIKOFF».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri



Arrêté grand-ducal du 9 juillet 2010 autorisant Monsieur Nathalie Nicole Rita WINGERT à changer ses prénoms actuels en ceux de «Steven Alexander Nic».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Fabienne RISCHETTE, avocat à la cour, sollicitant au nom de Monsieur Nathalie Nicole Rita WINGERT, né le 12 septembre 1970 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9514 Wiltz, 70, rue des Charretiers, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Steven Alexander Nic»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Nathalie Nicole Rita WINGERT est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Steven Alexander Nic».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 9 juillet 2010.
Henri

Banque Centrale du Luxembourg. – Conseil. – Nomination. – Par décision du Gouvernement en Conseil du 3 septembre 2010 Monsieur Yves NOSBUSCH a été nommé membre du Conseil de la Banque centrale du Luxembourg pour une période de six ans, prenant cours au 15 septembre 2010.

Commission de nomenclature. – Désignation des représentantes effective et suppléante de l'Association luxembourgeoise des Psychomotriciens diplômés. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, Mesdames Tilly JODOCY et Josiane SCHMIT-RAUCHS ont été désignées respectivement membre effective et membre suppléante au sein de la Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du Code de la sécurité sociale.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 80 **29 septembre 2010**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

301e MODIFICATION (25 août 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

HC	RR	ARZERRA-100MG/5ML	SOL.CONC.PERF.	100 MG /5 ML	IV	1*3 FL. 5 ML
HC	RR	ARZERRA-100MG/5ML	SOL.CONC.PERF.	100 MG /5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
	P	ASPIRINE DUO-650/65	CPR.		PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	ASPIRINE DUO-650/65	CPR.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	ASPIRINE DUO-650/65	CPR.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*1 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*4 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*1 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*4 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*1 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*4 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*1 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*4 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)

	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
	R	ATORVASTATINE TEVA-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	BCG-MEDAC	PDRE P.PREP.INJ.		VIVE	1*6 VIALS +1*1 LUER LOCK SANS CATH.
	R	BELSAR PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	BELSAR PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	BELSAR PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	BELSAR PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	BELSAR PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	BELSAR PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	BELSAR PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	BELSAR PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	BELSAR PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	BELSAR PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	BRUFEN GRANULES-600	PDRE	600 MG	PO	1*40 SACHETS
H	RR	CELOCURINE	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
	R	COLITOFALK-250	DRG.	250 MG	PO	1*30 DRG.
H	RR	CORDARONE	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*6 AMP. 3 ML
	P	CYSTINOL AKUT-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*40 CPR.SSBLIST.
	P	CYSTINOL AKUT-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*50 CPR.SSBLIST.
	P	CYSTINOL AKUT-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*60 CPR.SSBLIST.
	P	CYSTINOL AKUT-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*100 CPR.SSBLIST.
	P	CYSTINOL AKUT-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	10*50 CPR.SSBLIST.
P	RR	DENTOCAINE-40/0,005	SOL.INJ.	40 MG/1 ML 0,005 ML/1 ML	DE	1*50 CART.
P	RR	DENTOCAINE-40/0,005	SOL.INJ.	40 MG/1 ML 0,005 ML/1 ML	DE	1*100 CART.
P	RR	DENTOCAINE-40/0,01	SOL.INJ.	40 MG/1 ML 0,01 MG /1 ML	DE	1*50 CART.
P		DENTOCAINE-40/0,01	SOL.INJ.	40 MG/1 ML 0,01 MG /1 ML	DE	1*100 CART.
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*560 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*80 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*160 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*200 GELULES(FL.)
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*320 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*80 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*160 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*200 GELULES(FL.)
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*320 GELULES U.D.
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 50 ML

	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 100 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 125 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 250 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 275 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 500 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 550 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 600 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 750 ML
	P	DETTOL MED	SOL.CONC.APP.CUT.	4,8 PC	TO	1*1 1250 ML
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIAMICRON-60	CPR.LIB.MOD.	60 MG	PO	1*180 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DOC OMEPRA	CPS	20 MG	PO	1*98 CPS
H	RR	DOCEFREZ-20MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	20 MG	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.1 ML
HC	RR	DOCEFREZ-80MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	80 MG	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.8 ML
	P	DR.SCHEFFLER VITAMIN C	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	FEMOSTON MINI-0,5/2,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG 2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	FEMOSTON MINI-0,5/2,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG 2,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	FEMOSTON MINI-0,5/2,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG 2,5 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
HC	RR	FIRMAGON-120MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	120 MG	SC	1*1FL.+1FL.+1SER.+2AIG.
HC	RR	FIRMAGON-120MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	120 MG	SC	1*2FL.+2FL.+2SER.+4AIG.
HC	RR	FIRMAGON-120MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	120 MG	SC	1*3FL.+3FL.+3SER.+6AIG.
HC	RR	FIRMAGON-80MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	80 MG	SC	1*1FL.+1FL.+1SER.+2AIG.
HC	RR	FIRMAGON-80MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	80 MG	SC	1*2FL.+2FL.+2SER.+4AIG.
HC	RR	FIRMAGON-80MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	80 MG	SC	1*3FL.+3FL.+3SER.+6AIG.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	R	GLYDIUM-30	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	KANAVIG	COLL.	5 MG/1 ML	OC	1*5 ML
HC	RR	MEDRONATE DRAXIMAGE	TROUSSE PREP.RADIOPH	10 MG	IV	1*5 FL.
HC	RR	MEDRONATE DRAXIMAGE	TROUSSE PREP.RADIOPH	10 MG	IV	1*10 FL.
HC	RR	MEDRONATE DRAXIMAGE	TROUSSE PREP.RADIOPH	10 MG	IV	1*30 FL.
HC	RR	MEDRONATE DRAXIMAGE	TROUSSE PREP.RADIOPH	10 MG	IV	1*100 FL.
	R	MELIANE	DRG.		PO	13*21 DRG.
HC	RR	MEPACT-4MG	PDRE SUSP.INJ.	4 MG	IV	1*1 FL. 50 ML+1*1FILTRE
HC	RR	NYMUSA	SOL.INJ./BUV.	20 MG/1 ML	IVPO	1*10 AMP.VERRE 1 ML
	R	OLMETEC PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	OLMETEC PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	OLMETEC PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	OLMETEC PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	OLMETEC PLUS-40/12,5	CPR.PELLIC.	40 MG/12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	OLMETEC PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	OLMETEC PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	OLMETEC PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	OLMETEC PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	OLMETEC PLUS-40/25	CPR.PELLIC.	40 MG/25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	P	PERDOFEMINA	CPR.	400 MG	PO	1*30 CPR.
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*5 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*56 CPR.(2FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*60 CPR.(2FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*90 CPR.(3FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*100 CPR.(2FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*120 CPR.(4FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/10 MG	PO	1*500 CPR.(10FL.)X-10/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*5 CPR.(FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)X-10/5

	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*56 CPR.(2FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*60 CPR.(2FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*90 CPR.(3FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*120 CPR.(4FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	10 MG/5 MG	PO	1*500 CPR.(10FL.)X-10/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*5 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*56 CPR.(2FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*60 CPR.(2FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*90 CPR.(3FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*100 CPR.(2FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*120 CPR.(4FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/10 MG	PO	1*500 CPR.(10FL.)X-5/10
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*5 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*56 CPR.(2FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*60 CPR.(2FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*90 CPR.(3FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*100 CPR.(2FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*120 CPR.(4FL.)X-5/5
	R	PERINDOPRIL/AMLODIPINE EUTHERAPIE BENELU	CPR.	5 MG/5 MG	PO	1*500 CPR.(10FL.)X-5/5
	R	PURETHAL GRAESER + GETREIDE	SUSP.INJ.	500 MCG /1 ML	SC	1*1 FL. 6 ML
	RR	RALOXIFENE TEVA-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RALOXIFENE TEVA-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RALOXIFENE TEVA-60	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
H	S	REMIFENTANIL TEVA-1MG	PDRE SOL.INJ.	1 MG	IV	1*1 FL. À DIL. 4 ML
H	S	REMIFENTANIL TEVA-1MG	PDRE SOL.INJ.	1 MG	IV	1*5 FL. À DIL. 4 ML

H	S	REMIFENTANIL TEVA-2MG	PDRE SOL.INJ.	2 MG	IV	1*1 FL. À DIL. 6 ML
H	S	REMIFENTANIL TEVA-2MG	PDRE SOL.INJ.	2 MG	IV	1*5 FL. À DIL. 6 ML
H	S	REMIFENTANIL TEVA-5MG	PDRE SOL.INJ.	5 MG	IV	1*1 FL. À DIL. 12,5 ML
H	S	REMIFENTANIL TEVA-5MG	PDRE SOL.INJ.	5 MG	IV	1*5 FL. À DIL. 12,5 ML
C	RR	REMINYL	GELULES LIB.PROL.	16 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
C	RR	REMINYL	GELULES LIB.PROL.	24 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIBAVERIN BIOPARTNERS-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVERIN BIOPARTNERS-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVERIN BIOPARTNERS-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVERIN BIOPARTNERS-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	S	RILATINE MR-40	GELUL.LIB.MOD.	40 MG	PO	1*30 GELULES
	RR	RISPERIDON RATIOPHARM-1MG/ML	SOL.BUCC.	1 MG/1 ML	PO	1*1 30 ML
	RR	RISPERIDON RATIOPHARM-1MG/ML	SOL.BUCC.	1 MG/1 ML	PO	1*1 60 ML
	RR	RISPERIDON RATIOPHARM-1MG/ML	SOL.BUCC.	1 MG/1 ML	PO	1*1 100 ML
	RR	RISPERIDON RATIOPHARM-1MG/ML	SOL.BUCC.	1 MG/1 ML	PO	1*1 120 ML
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*49 CPR.U.D.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*49 CPR.U.D.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

	R	SIMVASTATINE EG-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	P	SINUPRET SAFT	SIROP		PO	1*1 100 ML
	R	SPASMO-LYT	DRG.	20 MG	PO	1*84 DRG.SS BLIST.
	RR	TETRAZEPAM EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	TETRAZEPAM EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	TETRAZEPAM EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	TETRAZEPAM EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	RR	TETRAZEPAM EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	P	TRAUMATIL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 70 G
	RR	VENLAFAXINE PFIZER-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.
	RR	VERAPLEX-100	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	VERAPLEX-250	CPR.	250 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	VERAPLEX-500	CPR.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	YAZ	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	13*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	ZOMACTON-10	PDRE&SOLV. SOL.INJ.	10 MG	SC	1*1 FL +1*1 SER.PRER.SOLV.
C	RR	ZOMACTON-10	PDRE&SOLV. SOL.INJ.	10 MG	SC	1*3 FL..+1*3 SER.PRER.SOLV.
C	RR	ZOMACTON-10	PDRE&SOLV. SOL.INJ.	10 MG	SC	1*5 FL..+1*5 SER.PRER.SOLV.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.
B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MCG	BU	1*3 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MCG	BU	1*30 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*3 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*30 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MCG	BU	1*3 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	800 MCG	BU	1*30 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1200 MCG	BU	1*3 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1200 MCG	BU	1*30 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1600 MCG	BU	1*3 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1600 MCG	BU	1*30 CPR.
R	ATROVENT	SOL.	0,25 MG/2 ML	IH	1*20 VIALS U.D. 2 ML
R	ATROVENT	SOL.	0,25 MG/2 ML	IH	1*60 VIALS U.D. 2 ML
R	CAPOZIDE-50/25	CPR.		PO	1*42 CPR.
P	CEBION BLUTORANGE	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*20 CPR.
P	CEBION CITRUS	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*20 CPR.
R	CHLORTALIDONE-EUROGENERICS	CPR.	100 MG	PO	1*75 CPR.SEC.
RR	CRESTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
R	DCCK	GTTES	1 MG/1 ML	PO	1*1 GTTES 100 ML
R	DCCK RETARD 2,5	CPS	2,5 MG	PO	1*60 CPS
P	DENTOPHAR	SOL.		GI	1*1 SOL. 10 G
R	DIAMOX SUSTETS	CPS LIB.PROL.	250 MG	PO	1*40 SUSTETS
RR	DUAC AKNE GEL	GEL	10 MG 50 MG	TO	1*1 GEL 25 G
RR	DUAC AKNE GEL	GEL	10 MG 50 MG	TO	1*1 GEL 50 G
R	EUCALYPTINE	SIR.		PO	1*1 SIR. 200 ML

	P	EUCALYPTINE ADULTES	SUPP.		PR	1*10 SUPP.
	P	EUCALYPTINE ENFANTS	SUPP.		PR	1*10 SUPP.
	P	EUCALYPTINE-PHOLCODINE NOURRISSONS	SUPP.		PR	1*10 SUPP.
	RR	FAMVIR ZOSTER	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*21 CPR.
	R	FROBEN RETARD	GELULES LIB.PROL	200 MG	PO	1*30 GELULES
	P	GURONSAN	CPR.		PO	1*15 CPR.
	R	INHIBACE	CPR.	1 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	R	ISOKET	POMM.	100 MG /1 G	TO	1*1 POMM. 50 G
	RR	ISOPTIN	SOL.INJ.	5 MG /2 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
	RR	ISOTREX	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 25 G
	RR	ISOTREXIN	GEL	0,05 PC 2 PC	TO	1*1 TUBE 25 G
	RR	LOCALONE	LOT.		PO	1*1 LOT. 125 ML
	R	MEXITIL	GELULES	200 MG	PO	1*100 GELULES SS BL
	RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	MMR-VAX	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 FL.UNID.+1*1 SER.SOLV. 0,7 ML
	RR	OKACIN	COLL.	0,3 PC	OC	1*1 COLL. 5 ML
	R	OMIC-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	6 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	9 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
	P	PANOXYL-W	EM.	10 G/100 G	TO	1*1 EM. 100 G
	P	PANOXYL-10	GEL	10 PC	TO	1*1 GEL 40 G
	P	PANOXYL-5	GEL	5 PC	TO	1*1 GEL 40 G
	RR	PROLOPA-250	CPS		PO	1*100 CPS
	RR	PULMICORT 50	AER.	0,05 MG/1 D.	IH	1*200 DOS.
	RR	RYTMONORM	SOL.INJ.	70 MG/20 ML	IV	1*5 AMP. 20 ML
	P	SOUFRANE	SOL.		IN	1*1 SOL. 15 ML
	P	SPASFON	DRG.		PO	1*30 DRG.
	P	SPASFON	SUPP.		PR	1*10 SUPP.
	RR	STALLERGENES AQUEUX	SOL.INJ.		SC	1*1 BOITE CURE
	RR	STALLERGENES AQUEUX	SOL.INJ.		SC	1*1 FL.DIL.SEP. 5 ML
	RR	STALLERGENES AQUEUX	SOL.INJ.		SC	1*1 FL.EXTR.CONC. 5 ML
	RR	SYNALAR BI OTIC	GTTES		OT	1*1 GTTES 5 ML
	P	THROMBOPHOB	CR.	60000 UI	TO	1*1 CR. 100 G
	P	THROMBOPHOB	GEL	60000 UI	TO	1*1 GEL 100 G
	P	TRANSPULMINE-E	ONG.		TOIN	1*1 ONG. 40 G
	P	TROPHIRES ADULTES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.
	P	TROPHIRES COMPOSE ADULTES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.
	C	RRUFT	CPS		PO	1*42 CPS
	R	VISKALDIX	CPR.		PO	1*100 CPR.
	R	ZOVIRAX-400	SUSP.	400 MG/5 ML	PO	1*1 SUSP. 200 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MCG	BU	1*6 CPR.
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MCG	BU	1*15 CPR.
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*6 CPR.A SUCER
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*15 CPR.A SUCER
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MCG	BU	1*6 CPR.
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	800 MCG	BU	1*15 CPR.
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1200 MCG	BU	1*6 CPR.
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1200 MCG	BU	1*15 CPR.
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1600 MCG	BU	1*6 CPR.
	S	ACTIQ	CPR.A SUCER	1600 MCG	BU	1*15 CPR.
H	RR	ADENOSCAN	SOL.P.PERF.	3 MG/1 ML	IV	1*6 FL. 10 ML
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*5 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*15 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*450 CPR.
	R	AMARYLLE-1	CPR.	1 MG	PO	1*500 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*5 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*30 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*50 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*60 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*90 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*120 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*450 CPR.
	R	AMARYLLE-6	CPR.	6 MG	PO	1*500 CPR.
	R	AMIODARONE-MERCK	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	AMIODARONE-MERCK	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	ATACAND	CPR.	2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	ATACAND	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	ATACAND	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
	R	ATROVENT	SOL.	0,25 MG/2 ML	IH	2*60 VIALS U.D. 2 ML
	P	BISOLARYN	PAST.	20 MG	PO	1*30 PAST.
	P	BRAUNODERM	SPRAY	1 G/100 G	TO	1*1 SPRAY 200 ML
	P	BRAUNODERM	SPRAY	1 G/100 G	TO	1*1 SPRAY 1000 ML
	P	BRAUNOSAN	SOL.	7,5 G/100 G	TO	1*1 SOL. 1000 ML
	P	BRAUNOSAN	SOL.	7,5 G/100 G	TO	1*5 LTR.

	P	BUFAL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G
	P	BUFAL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 50 G
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*2 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*8 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*15 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*16 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*32 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*40 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*48 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	P	CARDEGIC 75	PDRE	75 MG	PO	1*30 SACH.
	R	CHLORTALIDONE-EUROGENERICS	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	CLAVUCID-100-BABY	PDRE P.SUSP.	100 MG/1 ML 12,5 MG/1 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 30 ML
	R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*10 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*90 GELULES
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	4*80 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*10 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*90 GELULES
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	4*80 GELULES U.D.
	R	DIASTABOL-100	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DIASTABOL-100	CPR.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DIASTABOL-50	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DIASTABOL-50	CPR.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTATINE	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	DOC SIMVASTATINE	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	DUAC AKNE GEL	GEL	10 MG 50 MG	TO	1*1 GEL 6 G
	RR	DUAC AKNE GEL	GEL	10 MG 50 MG	TO	1*1 GEL 30 G
	RR	DURACEF	CPR.DISP.	500 MG	PO	1*16 CPR.
	P	EUCALYPTINE-PHOLCODINE	SIR.		PO	1*1 SIR. 200 ML
	RR	FAMVIR ZOSTER	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	10*21 CPR.
	R	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	1*60 GELULES
HC	RR	FOXANTAL-5MG/ML	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	FOXANTAL-5MG/ML	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
HC	RR	FOXANTAL-5MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 MG

HC	RR	FOXANTAL-5MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 100 MG
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP	CPR.	3 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP	CPR.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP	CPR.	3 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP	CPR.	3 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-1	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-1	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-2	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-2	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-2	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-3	CPR.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-4	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-4	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-4	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-6	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-6	CPR.	6 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-6	CPR.	6 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-6	CPR.	6 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-6	CPR.	6 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRIDE WINTHROP-6	CPR.	6 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 VIAL
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 VIALS
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 VIALS
	RR	GRANUDOXY GE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SEC.BLIST
	RR	GRANUDOXY GE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*15 CPR.SEC.BLIST
	P	IMOSEC	CPR.ENR.	2 MG	PO	1*16 CPR.
	R	IMUVAC	SOL.INJ.		SCIM	1*1 SER. 0,5 ML
	RR	INFECTOFLAM	COLL.		OC	1*1 COLL. 5 ML

RR	INFECTOFLAM	POMM.		OC	1*1 POMM. 4 G
R	IRBESARTAN HEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ISOPTO FRIN	COLL.	1,2 MG/1 ML	OC	1*1 COLL. 15 ML
RR	ISOTREXIN	GEL	0,05 PC 2 PC	TO	1*1 TUBE 6 G
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*1 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*21 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.

	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-HEXAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
HC	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 1 ML
	R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LERCANIDIPIN GENTIAN GENERICS-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	GELULES	100 MG 25 MG	PO	1*30 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	GELULES	100 MG 25 MG	PO	1*50 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	GELULES	100 MG 25 MG	PO	1*60 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	GELULES	100 MG 25 MG	PO	1*90 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	GELULES	100 MG 25 MG	PO	1*100 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	GELULES	200 MG 50 MG	PO	1*30 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	GELULES	200 MG 50 MG	PO	1*60 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	GELULES	200 MG 50 MG	PO	1*100 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-50/12,5	GELULES	50 MG 12,5 MG	PO	1*30 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-50/12,5	GELULES	50 MG 12,5 MG	PO	1*50 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-50/12,5	GELULES	50 MG 12,5 MG	PO	1*60 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-50/12,5	GELULES	50 MG 12,5 MG	PO	1*90 GELULES
R	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-50/12,5	GELULES	50 MG 12,5 MG	PO	1*100 GELULES
R	LOSEC FORTE	GELULES	40 MG	PO	1*28 GELULES
R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MENINGOVAX A+C	PDRE P.PREP.INJ.		IMSC	1*1 FL. 1 D +1*1 SER.SOLV. 0,5 ML
R	MENINGOVAX A+C	PDRE P.PREP.INJ.		IMSC	1*1 FL. 10 D +1*1 FL.SOLV. 5 ML
R	MENINGOVAX A+C	PDRE P.PREP.INJ.		IMSC	1*1 FL. 50 D.+1*1FL.SOLV. 25 ML
R	MEXITIL	GELULES	200 MG	PO	1*30 GELULES SS BLISTER
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*18 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPIN HEXAL	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*96 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*350 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*1000 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.

	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*1000 CPR.SEC.SS BLIST.
	P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*48 PAST.
	P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*50 PAST.
	R	NAPROSYNE EC	CPR.ENT.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	NOVIFORM	POMM.	2 PC	OC	1*1 POMM. 5 G
	P	NUROFEN	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*20 CPR.
	R	OMEPRAZOLE ETHYPHARM-10	GELULES	10 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IMIV	1*5 AMP. 2 ML
H	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IMIV	1*5 AMP. 4 ML
H	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IMIV	1*25 AMP. 2 ML
H	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IMIV	1*25 AMP. 4 ML
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ONDANSETRON SIGMA-TAU-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
H	RR	ONKOVERTIN-70	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
H	RR	ONKOVERTIN-70	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
	RR	ORADEXON	SOL.INJ.	5 MG	IMIVSC	1*1 AMP. 1 ML
HC	RR	OXALIPLATIN HOSPIRA-100	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL +1*1 FL.SOLV. 20 ML
HC	RR	OXALIPLATIN HOSPIRA-200	PDRE P.PREP.PERF.	200 MG	IV	1*1 FL. 200 MG+1*1 FL. SOLV. 40 ML
HC	RR	OXALIPLATIN HOSPIRA-50	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. 50 MG+1*1 FL.SOLV. 10 ML
HC	RR	OXALIPLATINE WINTHROP-5MG/ML	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.10ML
HC	RR	OXALIPLATINE WINTHROP-5MG/ML	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 20 ML
	RR	OXALIPLATINE WINTHROP-5MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 MG
	RR	OXALIPLATINE WINTHROP-5MG/ML	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 100 MG
	RR	REQUIP MODUTAB-3	CPR.LIB.PROL.	3 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	REQUIP MODUTAB-3	CPR.LIB.PROL.	3 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	SERLAIN	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.
	R	SIBELIUM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	SIBELIUM	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	SIBELIUM	CPR.	5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.

	P	SOUFRANE	SOL.		IN	1*1 SOL. 20 ML
	RR	SPASMEX IV-1,2	SOL.INJ.	1,2 MG/2 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
	RR	SPASMEX IV-1,2	SOL.INJ.	1,2 MG/2 ML	IV	1*50 AMP. 2 ML
	RR	SPASMEX IV-2	SOL.INJ.	2 MG/2 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
	RR	SPASMEX IV-2	SOL.INJ.	2 MG/2 ML	IV	1*50 AMP. 2 ML
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*2 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*3 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*4 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*12 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*18 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*19 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*2 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*3 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*4 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*8 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*12 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*18 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	SUMATRIPTAN-HEXAL-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*90 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE HCL YAMANOUCHI EUROPE-0,4	GELULES	0,4 MG	PO	1*200 GELULES SS BLIST.
	R	TILDIEM-120	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TILDIEM-120	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TILDIEM-90	CPR.LIB.PROL.	90 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TILDIEM-90	CPR.LIB.PROL.	90 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	UFT	CPS		PO	1*21 CPS
C	RR	UFT	CPS		PO	1*28 CPS
C	RR	UFT	CPS		PO	1*35 CPS
C	RR	UFT	CPS		PO	1*36 CPS
C	RR	UFT	CPS		PO	1*56 CPS
C	RR	UFT	CPS		PO	1*70 CPS
C	RR	UFT	CPS		PO	1*84 CPS SS BLIST.
C	RR	UFT	CPS		PO	1*112 CPS SS BLIST.

C	RR	UFT	CPS		PO	1*120 CPS
C	RR	UFT	CPS		PO	1*140 CPS SS BLIST.
C	RR	UFT	CPS		PO	1*168 CPS SS BLIST.
	RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 10 G
	RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 15 G
	RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 30 G
	RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 50 G
	RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 60 G
	RR	ZORAC	GEL	0,05 PC	TO	1*1 GEL 100 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 10 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 15 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 30 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 50 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 60 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL 100 G

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	ACICLOVIR RATIOPHARM-800	CPR.	800 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	ACICLOVIR RATIOPHARM-800	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	R	AKINETON	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.
A U L I E U D E						
	RR	AKINETON	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.
H	RR	CELOCURINE	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	CELOCURINE	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*1 FIOLE 10 ML
H	RR	CELOCURINE	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*12 FL. 10 ML
A U L I E U D E						
H	RR	CELOCURINE	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*12 FIOLES 10 ML
	R	CLAVERSAL-500	CPR.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	CLAVERSAL-500	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CONTRAMAL RETARD-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-100	CPR.RET.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CONTRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

RR	CONTRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST
RR	CONTRAMAL RETARD-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD	CPR.RET.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD	CPR.RET.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD	CPR.RET.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD	CPR.RET.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD	CPR.RET.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CONTRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

	RR	CONTRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CONTRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CONTRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CONTRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	CONTRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CONTRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TRAMAL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
	R	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
A U L I E U D E						
	RR	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
	R	ELDEPRYL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	ELDEPRYL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	H&S BIO KINDERTEE "ATME GUT"	TIS.		PO	1*20 SACH.
A U L I E U D E						
P	H&S BIO KINDER HUSTENTEE		TIS.		PO	1*20 SACH.
	P	H&S BIO KINDERTEE "WAERME DICH"	TIS.		PO	1*20 SACH.
A U L I E U D E						
	P	H&S BIO KINDER ERKAELTUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.

	P	H&S BIO KINDERTEE "WOHLIGER BAUCH"	TIS.		PO	1*20 SACH.
AU LIEU DE						
	P	H&S BIO KINDER BAUCHWEHTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
	RR	IMPLANON NXT-68MG	IMPLANT	68 MG	SC	1*1 SET
AU LIEU DE						
	RR	IMPLANON	IMPLANT	68 MG	SC	1*1 SET
	P	ISO-BETADINE HYDROALCOOLIQUE-50MG/ML	SOL.	50 MG /1 ML	TO	1*1 SOL. 125 ML
AU LIEU DE						
	P	ISO-BETADINE HYDROALCOOLIQUE	SOL.		TO	1*1 SOL. 125 ML
H	R	ISO-BETADINE OCULAIRE	SOL.	5 PC	OC	1*20 FL.U.D. 20 ML
AU LIEU DE						
H	R	ISO-BETADINE OCULAIRE	SOL.	5 PC	OC	1*1 FL.U.D. 20 ML
	RR	KANAVIG	COLL.	5 MG/1 ML	OC	1*5 ML
AU LIEU DE						
	RR	MOXIFLOXACIN ALCON	COLL.	5 MG/1 ML	OC	1*5 ML
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	2 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	2 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*1 STARTERPACK ADD-ON 21 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*1 STARTERPACK ADD-ON 21 CPR.
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*1 STARTERPACK MONO 42 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*1 STARTERPACK MONO 42 CPR.
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*30 CPR.

	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*1 STARTERPACK ADD-ON 42 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*1 STARTERPACK ADD-ON 42 CPR.
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*90 CPR.
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*90 CPR.
	R	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*30 CPR.
	P	LEMSIP-650	PDRE	650 MG	PO	1*16 SACH.
AU LIEU DE						
	P	LEMSIP-650	PDRE	650 MG	PO	1*12 SACH.
DC	RR	LYSODREN	CPR.	500 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
HC	RR	LYSODREN	CPR.	500 MG	PO	1*100 CPR.
	R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS U.D.
AU LIEU DE						
	RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS U.D.
	R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.

R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*60 CPS U.D.
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*60 CPS U.D.
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS U.D.
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS U.D.
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.

	R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
	R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
.	R	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
	R	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
	R	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*30 GELULES
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*30 GELULES
	R	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*90 GELULES
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*90 GELULES
	R	NEURONTIN	GELULES	300 MG	PO	1*90 GELULES
A U L I E U D E						
	RR	NEURONTIN	GELULES	300 MG	PO	1*90 GELULES

R	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE					
RR	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*30 GELULES
R	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*90 GELULES
AU LIEU DE					
RR	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*90 GELULES
P	NICOTINELL COOL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*2 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*2 GOMMES
P	NICOTINELL COOL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*12 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*12 GOMMES
P	NICOTINELL COOL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*24 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*24 GOMMES
P	NICOTINELL COOL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*36 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*36 GOMMES
P	NICOTINELL COOL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*60 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*60 GOMMES
P	NICOTINELL COOL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*72 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*72 GOMMES
P	NICOTINELL COOL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*96 GOMMES
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*96 GOMMES
P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*2 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*2 GOMMES SS BLIST.

P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*12 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*12 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*24 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*24 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*36 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*36 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*48 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*48 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*60 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*60 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*72 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*72 GOMMES SS BLIST.
P	NICOTINELL COOL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*96 GOMMES SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	NICOTINELL MINT-4	GOMMES	4 MG	BU	1*96 GOMMES SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
R	PERMAX	CPR.	0,05 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	PERMAX	CPR.	0,05 MG	PO	1*30 CPR.

R	PERMAX	CPR.	0,05 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E					
RR	PERMAX	CPR.	0,05 MG	PO	1*100 CPR.
R	PERMAX	CPR.	0,25 MG	PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
RR	PERMAX	CPR.	0,25 MG	PO	1*30 CPR.
R	PERMAX	CPR.	0,25 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E					
RR	PERMAX	CPR.	0,25 MG	PO	1*100 CPR.
R	PERMAX	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
RR	PERMAX	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.
R	PERMAX	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E					
RR	PERMAX	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
R	PROLOPA HBS-125	CPS		PO	1*100 CPS
A U L I E U D E					
RR	PROLOPA HBS-125	CPS		PO	1*100 CPS
R	PROLOPA-125	CPR.DISP.	125 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	PROLOPA-125	CPR.DISP.	125 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
R	PROLOPA-125	CPS		PO	1*100 CPS
A U L I E U D E					
RR	PROLOPA-125	CPS		PO	1*100 CPS
R	PROLOPA-250	CPR.		PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
RR	PROLOPA-250	CPR.		PO	1*30 CPR.
R	PROLOPA-250	CPR.		PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E					
RR	PROLOPA-250	CPR.		PO	1*100 CPR.

R	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.
R	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.(FL. HDPE)
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.(FL. HDPE)
R	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
R	REQUIP-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	REQUIP-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.
R	REQUIP-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.(FL. HDPE)
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.(FL. HDPE)
R	REQUIP-1	CPR.	1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-1	CPR.	1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	REQUIP-1	CPR.	1 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-1	CPR.	1 MG	PO	1*84 CPR.
R	REQUIP-2	CPR.	2 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	REQUIP-2	CPR.	2 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.

	R	REQUIP-2	CPR.	2 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	REQUIP-2	CPR.	2 MG	PO	1*84 CPR.
	R	REQUIP-5	CPR.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	REQUIP-5	CPR.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	REQUIP-5	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	REQUIP-5	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.
C	S	RILATINE MR-20	GELULES ACT.PROL.	20 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	S	RILATINE MODIFIED RELAESE-20	GELULES ACT.PROL.	20 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
C	S	RILATINE MR-20	GELULES ACT.PROL.	20 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	S	RILATINE MODIFIED RELAESE 20-	GELULES ACT.PROL.	20 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
C	S	RILATINE MR-30	GELULES ACT.PROL.	30 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	S	RILATINE MODIFIED RELEASE-30	GELULES ACT.PROL.	30 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
C	S	RILATINE MR-30	GELULES ACT.PROL.	30 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	S	RILATINE MODIFIED RELEASE-30	GELULES ACT.PROL.	30 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
	R	SALOFALK	MOUSSE		PR	1*1 FL. 80 G
AU LIEU DE						
	R	COLITOFALK	MOUSSE		PR	1*1 FL. 80 G
	R	SINEMET	CPR.	25 MG 250 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	SINEMET	CPR.	25 MG 250 MG	PO	1*100 CPR.
	R	SINEMET 25/100	CPR.		PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	SINEMET 25/100	CPR.		PO	1*100 CPR.

C	RR	SOMATOSTATINE-EUMEDICA	PDRE P.PREP.INJ.	3 MG	IV	1*1 FIOLE+1*1 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
C	RR	SOMATOSTATINE-UCB	PDRE P.PREP.INJ.	3 MG	IV	1*1 FIOLE+1*1 AMP.SOLV.
	RR	SOMATOSTATINE-EUMEDICA	PDRE P.PREP.INJ.	6 MG	IV	1*1 FIOLE+1*1 AMP.SOLV. 1 ML
AU LIEU DE						
	RR	SOMATOSTATINE-UCB	PDRE P.PREP.INJ.	6 MG	IV	1*1 FIOLE+1*1 AMP.SOLV. 1 ML
C	RR	SOMATOSTATINE-EUMEDICA	PDRE P.PREP.INJ.	250 MCG	IV	1*1 FIOLE+1*1 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
C	RR	SOMATOSTATINE-UCB	PDRE P.PREP.INJ.	250 MCG	IV	1*1 FIOLE+1*1 AMP.SOLV.
	P	STEOVIT D3 ORANGE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.
	P	STEOVIT D3 ORANGE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*20 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*20 CPR.
	P	STEOVIT D3 ORANGE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	5*20 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	5*20 CPR.
	P	STEOVIT D3 ORANGE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	6*15 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	6*15 CPR.
	P	STEOVIT D3 ORANGE 1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3-1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*10 CPR.
	P	STEOVIT D3 ORANGE 1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3-1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*15 CPR.
	P	STEOVIT D3 ORANGE 1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*10 CPR.
AU LIEU DE						
	P	STEOVIT D3-1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*10 CPR.

P	STEOVIT D3 ORANGE 1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*15 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3-1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*15 CPR.
P	STEOVIT D3 ORANGE 1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*10 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3-1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*10 CPR.
P	STEOVIT D3 ORANGE 1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	4*15 CPR.
AU LIEU DE					
P	STEOVIT D3-1000MG/880UI	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	4*15 CPR.
R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.
R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	4*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	4*50 CPR.
R	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	10*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL	CPR.	200 MG	PO	10*50 CPR.
R	TEGRETAL	SUSP.	2 PC	PO	1*1 SIR. 250 ML
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL	SUSP.	2 PC	PO	1*1 SIR. 250 ML
R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPR.
R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPR.
R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	4*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	4*50 CPR.

R	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	10*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL 200 RETARD	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	10*50 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*50 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	4*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	4*50 CPR.
R	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	10*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TEGRETAL 400 RETARD	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	10*50 CPR.
P	TRAUMATIL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 70 G
AU LIEU DE					
P	VEINOFYTOL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 70 G
R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
DC	RR	VOTRIENT-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
C	RR	VOTRIENT-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)

DC	RR	VOTRIENT-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
C	RR	VOTRIENT-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	R	XYZALL	GTTES	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 10 ML
AU LIEU DE						
	R	XYZALL	SOL.	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 10 ML
	R	XYZALL	GTTES	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 15 ML
AU LIEU DE						
	R	XYZALL	SOL.	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 15 ML
	R	XYZALL	GTTES	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 20 ML
AU LIEU DE						
	R	XYZALL	SOL.	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 20 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	AFEBRYL JUNIOR MONO	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ALBICORT-40	SUSP.INJ.	40 MG		1*1 AMP.SER. 1 ML
RR	ALBICORT-40	SUSP.INJ.	40 MG		1*3 AMP.SER. 1 ML
RR	ALBICORT-80	SOL.INJ.	80 MG	IMIA	1*1 AMP.SER. 2 ML
RR	ALGOCOD-500/30	PDRE	500 MG /30 MG	PO	1*20 SACH.
RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
P	BEFACT B1-B6	CPR.DRAG.		PO	1*30 CPR.DRAG.
P	BEFACT B1-B6	CPR.DRAG.		PO	1*100 CPR.DRAG.
R	CAPOTEN	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
S	CAPTAGON	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.
R	CARTEOPIL	COLL.		OC	1*1 COLL. 5 ML
RR	CLAMOXYL	PDRE	250 MG	PO	1*16 SACH.
RR	CLAMOXYL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG	IMIV	1*6 FL.+1*6 AMP.SOLV. 5 ML
RR	CLAMOXYL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG /150 MG	IM	1*6 FL.+1*6 AMP.SOLV. 5 ML
P	DESOMEDINE	COLL.	0,1 PC	OC	1*10 FL.MULTID. 0,6 ML
RR	EFEXOR-EXEL-150	GELULES LIB.PROL	150 MG	PO	1*14 GELULES BLIST
RR	EFEXOR-EXEL-75	GELULES ACT.PROL.	75 MG	PO	1*14 GELULES
R	ELANTAN LONG	CPS LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPS
RR	FORMAXA AXAHALER	PDRE	12 MCG	IH	1*60 CPS
P	GAVISCON	SUSP.		PO	1*1 SOL. 200 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 200 ML
P	GELOX	SUSP.		PO	1*24 SACH.
RR	IMITREX-20MG/0,1ML	SPRAY	20 MG /0,1 ML	IN	1*2 FL. 0,1 ML
R	IMITREX-25	SUPP.	25 MG	PR	1*2 SUPP.
R	IMITREX-25	SUPP.	25 MG	PR	1*6 SUPP.
R	IMITREX-25	SUPP.	25 MG	PR	1*12 SUPP.

	R	LACRYPOS	COLL.	3 PC	OC	1*1 COLL. 10 ML
	P	LACRYTUBE	POMM.		OC	1*1 TUBE 5 G
	P	LARYNGARSOL	CPR.		BU	1*18 CPR.
HC	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 2 ML
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,25 PC	ED	1*5 FIOLES 20 ML+1*5 BOUCHONS
H	RR	MARCAINE 0,25 PC ADRENALINE	SOL.INJ.		ED	1*5 FIOLES 20 ML
	P	MAXILASE	SIR.	20000 U	PO	1*1 SIR. 125 ML
	P	MAXILASE-3000	CPR.ENR.	3000 U	PO	1*24 CPR.
	P	MERZ SPEZIAL SN	DRG.		PO	1*60 DRG.
	RR	MOGADON	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	P	NEO-GOLASEPTINE	COLLUT.		BU	1*1 COLLUT. 200 ML
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*105 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	3*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	500 MG	PO	1*105 CPR.SS BLIST.

	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	750 MG	PO	1*105 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*91 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	1000 MG	PO	1*105 CPR.SS BLIST.
	P	NICORETTE MINT-2	GOMMES	2 MG	BU	1*105 GOMMES
C	RR	NORVIR	CPS	100 MG	PO	4*84 CPS MOLLES
	P	NUROFEN	GEL	5 PC	TO	1*1 GEL 50 G
	P	NUROFEN POUR ENFANTS	SIR.	100 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
	R	PALUDRINE	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.
	R	PRIMPERAN	CPR.	10 MG	PO	1*150 CPR.U.D.
	RR	PROCTO SYNALAR	ONG.		TO	1*1 ONG. 30 G
	R	REQUIP-0,25	CPR.	0,25 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	SMECTA	PDRE	3 G	PO	1*60 SACH.
	R	SOLICAM	GELULES	10 MG	PO	1*28 GELULES BLIST

P	STREPSILS COOL MINT	PAST.		BU	1*24 PAST.
RR	SYSTEN TTS	SYST.THERAP.TD	3,2 MG	TO	1*24 EMPLATRES
P	TANAKAN	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	TANAKAN	SOL.	4 PC	PO	1*1 SOL. 30 ML
R	TOR ENTAL-400	DRG.	400 MG	PO	1*100 DRG.
P	TROPHIRES COMPOSE ENFANTS	SUPP.		PR	1*8 SUPP.
P	TROPHIRES COMPOSE NOURRISSONS	SUPP.		PR	1*8 SUPP.
P	TROPHIRES ENFANTS	SUPP.		PR	1*8 SUPP.
P	TUSSO RHINATHIOL	PAST.	10 MG	BU	1*24 PAST.
P	TUSSO RHINATHIOL	PAST.	10 MG	BU	1*44 PAST.
R	ZINC FRIN	COLL.		OC	1*1 COLL. 15 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

RR	DECA DURABOLIN	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	IM	1*1 ORGAJECT
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
R	DETRUSITOL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*560 CPR.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*110 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*300 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	MIRTAZAPINE EG-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

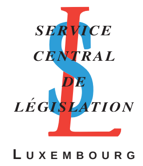


MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 81 **30 septembre 2010**

Sommaire



Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Mike BOHN à changer son nom patronymique actuel en celui de «VIEGAS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Anne-Marie SCHMIT, avocat à la Cour, sollicitant au nom de Monsieur Mike BOHN, né le 29 juin 1990 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8392 Nospelt, 12, rue Simmerschmelz, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «VIEGAS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Mike BOHN est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «VIEGAS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Carlo FONSECA à changer son prénom actuel en celui de «Carlos».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Carlo FONSECA, né le 22 juin 1973 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5959 Itzig, 34A, rue de Hesperange, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Carlos»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Carlo FONSECA est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Carlos».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

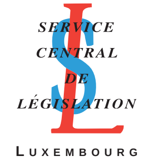
Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Phuoc Cuong HUA et Madame Murielle VANDENHOVE à changer les prénoms actuels de leur fils mineur Tri-An Maxime HUA en ceux de «Maxime Tri-An».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Phuoc Cuong HUA et Madame Murielle VANDENHOVE, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fils mineur Tri-An Maxime HUA, né le 29 mai 2006 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à B-6700 Sterpenich, 39, rue de la Gendarmerie, en ceux de «Maxime Tri-An»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;



Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Phuoc Cuong HUA et Madame Murielle VANDENHOVE sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fils mineur Tri-An Maxime HUA en ceux de «Maxime Tri-An».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Emmanuel MISS à changer son nom patronymique actuel en celui de «BIVER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Emmanuel MISS, né le 14 novembre 1989 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5435 Oberdonven, 8, rue de la Moselle, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «BIVER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Emmanuel MISS est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «BIVER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Madame Yvette Charlotte Marie Rose RÖTTGERS à changer son nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Yvette Charlotte Marie Rose RÖTTGERS, née le 27 mai 1954 à Diekirch, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9411 Vianden, 100, Grand-rue, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Yvette Charlotte Marie Rose RÖTTGERS est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.



Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Jean Paul Mathias RÖTTGERS, Mademoiselle Sheila RÖTTGERS et Mademoiselle Claudine RÖTTGERS à changer leur nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les demandes présentées par Monsieur Jean Paul Mathias RÖTTGERS, né le 12 mai 1955 à Diekirch, demeurant à L-9419 Vianden, 12, rue du Vieux Marché, par Mademoiselle Sheila RÖTTGERS, née le 20 septembre 1974 à Ettelbruck, demeurant à L-9807 Hosingen, 4, am Boospeesch, par Mademoiselle Claudine RÖTTGERS, née le 30 août 1983 à Ettelbruck, demeurant à L-9419 Vianden, 12, rue du Vieux Marché, tous les trois de nationalité luxembourgeoise, sollicitant l'autorisation de changer leur nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Paul Mathias RÖTTGERS, Mademoiselle Sheila RÖTTGERS et Mademoiselle Claudine RÖTTGERS sont autorisés à changer leur nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Jean Pierre Nicolas Antoine Norbert STIWER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Pierre Jean Norbert Antoine».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Pierre Nicolas Antoine Norbert STIWER, né le 27 décembre 1948 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2265 Luxembourg, 50, rue de la Toison d'Or, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Pierre Jean Norbert Antoine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

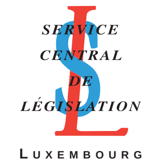
Art. 1er. Monsieur Jean Pierre Nicolas Antoine Norbert STIWER est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Pierre Jean Norbert Antoine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri



Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Virtolino VIEIRA SOARES et Madame Claudia CORREIA SILVA à changer le prénom actuel de leur fille mineure Mileni VIEIRA SOARES en celui de «Lianni».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Virtolino VIEIRA SOARES et Madame Claudia CORREIA SILVA, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fille mineure Mileni VIEIRA SOARES, née le 19 avril 2010 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7663 Medernach, 29, rue du Cimetière, en celui de «Lianni»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Virtolino VIEIRA SOARES et Madame Claudia CORREIA SILVA sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fille mineure Mileni VIEIRA SOARES en celui de «Lianni».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Mesdames Marie BRANDENBURGER, Nathalie GENGLER, Tanja JUNKER, Anne NICOLAY, Sarah WATRY et Messieurs Sven ANEN, Yves BRAUN, Tom MAJERUS, Jérôme PERLOT, Pierre SCHUSTER et Laurent WEBER, vérificateurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés aux fonctions de contrôleurs adjoints à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Monsieur Jean-Marc PITZ, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions d'inspecteur à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Madame Nathalie FEHLEN et Messieurs Joé LANNERS et Daniel PEREIRA, chefs de bureau adjoints à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés aux fonctions de contrôleurs à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

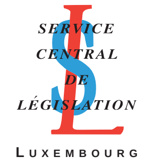
Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Madame Alexandra ELSEN et Monsieur Jérôme ENTRINGER, rédacteurs principaux à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés aux fonctions de chefs de bureau adjoints à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 7 septembre 2010, Madame Nadine WILLMS a été agréée comme dirigeant d'entreprise de réassurance.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Madame Maria João FERNANDES CAIXEIRO, née le 24 avril 1965 à Damba/Malange (Angola), demeurant à L-4716 Pétange, 16, rue Bommert, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Marie-Jo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.



– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Madame Stephanie GOMES DA COSTA, née le 27 juillet 1991 à Luxembourg, demeurant à L-6635 Wasserbillig, 4A, rue St Martin, a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES DA COSTA Stéphanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Monsieur Michel Joseph Raoul Jacques François GUAY, né le 27 avril 1962 à Lévis (Canada), demeurant à L-6225 Kobenbour, 18, Ditzebierg, a été autorisé à porter les nom et prénom de GUAY Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Madame Judita MAGYARICSOVÁ née VONTSZEMÜOVÁ, née le 30 avril 1967 à Dunajská Streda (Slovaquie), demeurant à L-4940 Bascharage, 105, avenue de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de MAGYARICS-VONTSZEMÜOVA Judita.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Madame Kathy MARCELINO CAVALEIRO, née le 21 septembre 1988 à Luxembourg, demeurant à L-2222 Luxembourg, 454, rue de Neudorf, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARCELINO Kathy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Madame Sandra Margarida MARQUES AFONSO, née le 4 octobre 1972 à Vale de Remígio/Mortágua (Portugal), demeurant à L-5671 Altwies, 2A, Grand-rue, a été autorisée à porter les nom et prénom de AFONSO Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Madame Véronique MARQUES SEQUEIRA, née le 8 février 1985 à Ettelbruck, demeurant à L-7733 Colmar-Berg, 83, rue de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de SEQUEIRA SANTOS Véronique.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Monsieur Tiago Daniel MATEUS DOS SANTOS, né le 4 avril 1985 à Sobral/Mortágua (Portugal), demeurant à L-2723 Howald, 80, rue Eugène Welter, a été autorisé à porter les nom et prénom de MATEUS Daniel.

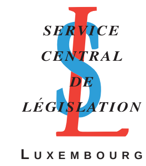
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Monsieur Roger Joaquim MENDES DOS SANTOS, né le 3 août 1971 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Bereldange, 91, cité Grand-Duc Jean, a été autorisé à porter les nom et prénom de MENDES Roger.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 6 septembre 2010, Monsieur Mikael MERGULHAO MORGADO, né le 14 septembre 1989 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3824 Schifflange, 39, im Benn, a été autorisé à porter les nom et prénom de MERGULHÂO Mikael.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.



Consulat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Monsieur Robert D. COMFORT a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Seattle, pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Monsieur Victor F. RASHNIKOV a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Magnitogorsk, pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Monsieur Eric DELFLY a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Lille, pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Monsieur Patrice CAUVET a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Marseille, pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Monsieur Jens PAULSEN a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg au Groenland, pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Seattle, a été accordée à Monsieur Fred C. CERF.

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption de l'entreprise d'assurances Zurich Versicherungen Aktiengesellschaft par l'entreprise d'assurances Zurich Insurance Plc. – Le BAFIN, «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht», autorité de contrôle du secteur des assurances de la République fédérale d'Allemagne, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption de l'entreprise d'assurances de droit allemand «Zurich Versicherungen Aktiengesellschaft», société absorbée, par l'entreprise d'assurances de droit irlandais «Zurich Insurance Plc», société absorbante, a été autorisée avec effet au 16 août 2010.

La fusion par absorption devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurances, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Indice des prix à la consommation du mois de juillet 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **756.23** pour le mois de juillet 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de juillet 2010 à **756.36**.

Luxembourg, le 4 août 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Communiqué

Secteur Electricité

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) Critères de qualité de l'électricité ainsi que les modalités concernant la mesure et documentation de celle-ci.

Le document mis en consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 29 octobre 2010.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour la durée d'un an à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à L-7534 Mersch, 10, rue Hermann Gmeiner, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelée «SACCLY» à l'adresse L-9147 Erpeldange/Ettelbruck, 6A, Gruefwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 septembre 2011, prend effet le 13 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/060**.



Par arrêté ministériel du 10 septembre 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour la durée d'un an à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à L-7534 Mersch, 10, rue Hermann Gmeiner, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelée «Antenne Familiale» à l'adresse L-9653 Goesdorf, 1, op der Driicht.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 septembre 2011, prend effet le 10 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/022**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 26 août 2010, un agrément limité dans le temps pour 1 an est accordé, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Home pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 15, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/10/01/047.

Par arrêté ministériel du 10 septembre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Le Home Israélite», ayant son adresse à 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 mars 2010, accordant un agrément limité dans le temps à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/03/013.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 2010, un agrément limité dans le temps pour 1 an est accordé à l'organisme gestionnaire «Omega 90 asbl», ayant son siège à 138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre d'accueil pour personnes en fin de vie» à l'adresse: 80, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg-Hamm.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 10/12/001.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 26 août 2010, Madame Linda WEILAND, née le 2 août 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 23 août 2010, Monsieur Christian ANTONY, né le 31 mars 1958, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 82 **1er octobre 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Madame Claudia Maria BORGES OLIVEIRA à changer son nom patronymique actuel en celui de «BORGES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Claudia Maria BORGES OLIVEIRA, née le 5 janvier 1977 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7625 Larochette, 10, rue Scheerbach, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «BORGES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Claudia Maria BORGES OLIVEIRA est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «BORGES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisnt Madame Chantal DAS NEVES ANDRADE à changer son nom patronymique actuel en celui de «ANDRADE».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Chantal DAS NEVES ANDRADE, née le 12 mars 1979 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3347 Leudelange, 1B, rue de Cessange, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «ANDRADE»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Chantal DAS NEVES ANDRADE est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «ANDRADE».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Madame Marie Louise Nicole EHLINGER à changer ses prénoms actuels en celui de «Malou».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie Louise Nicole EHLINGER, née le 22 novembre 1964 à Bettembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9840 Siebenaler, maison 3, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Malou»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie Louise Nicole EHLINGER est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Malou».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Madame Romaine Margot Edith KASEL à changer ses prénoms actuels en celui de «Romy».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Romaine Margot Edith KASEL, née le 21 septembre 1961 à Steinfort, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8891 Grevels, 4, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Romy»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Romaine Margot Edith KASEL est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Romy».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Sean Léon KLEIN à changer ses prénoms actuels en ceux de «Sean Omar».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Sean Léon KLEIN, né le 3 décembre 1989 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4420 Soleuvre, 8, rue du Parc, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Sean Omar»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu le jugement du tribunal administratif rendu le 17 mars 2010 (n° 26.268 du rôle) qui annule l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009 dans la mesure où il a refusé de faire droit à la demande de changement de prénom;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Sean Léon KLEIN est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Sean Omar».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Jean Pierre MEIS à changer ses prénoms actuels en celui de «Johny».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Pierre MEIS, né le 18 novembre 1942 à Beckerich, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8522 Beckerich, 3, Leng, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Johny»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Pierre MEIS est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Johny».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Madame Judith SOUSA à changer son nom patronymique actuel en celui de «WAGNER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Judith SOUSA, née le 8 juin 1953 à Soengas-Vieira do Minho (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8715 Everlange, 18, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «WAGNER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Judith SOUSA est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «WAGNER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 16 septembre 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 14 janvier 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 1er juin 1989 instituant un groupe d'études ayant pour objet la conservation du patrimoine naturel de la Petite-Suisse luxembourgeoise («Mullerthal»).

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Vu la loi du 29 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;

Considérant qu'il y a lieu de redéfinir la compétence du groupe d'études, compte tenu de l'évolution des idées et de l'état du milieu naturel;

Considérant que le patrimoine archéologique et préhistorique est digne de protection au même titre que les milieux naturels de la Petite-Suisse et que les problèmes environnementaux se posent souvent dans les mêmes termes, tant pour le patrimoine naturel que pour le patrimoine archéologique;

Considérant que la richesse biologique remarquable du milieu gréseux européen de plaine s'étend au Luxembourg bien au-delà de la Petite-Suisse, telle que définie à l'arrêté ministériel du 1er juin 1989;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la «COMMISSION DE SAUVEGARDE DE LA «PETITE-SUISSE» ET DE LA REGION DU GRES DE LUXEMBOURG» M. ARENDT Jean-Pierre pour l'Administration de la nature et des forêts en remplacement de M. GENGLER Charles, Administration de la nature et des forêts.

Art. 2. Le présent arrêté modifie l'arrêté ministériel du 14 janvier 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 1er juin 1989 instituant un groupe d'études ayant pour objet la conservation du patrimoine naturel de la Petite-Suisse luxembourgeoise («Mullerthal»).

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise au membre du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Marco Schank

Administration judiciaire. – Examen-concours. – L'administration judiciaire organisera le 1er décembre 2010 un examen-concours en vue de l'admission de 4 candidats (m/f) au stage dans la carrière de l'agent de probation du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Armée. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de caporal de carrière aura lieu au mois d'octobre 2010.

Conseil arbitral des assurances sociales. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de mars 2011, le Conseil arbitral des assurances sociales organisera un examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur.

Fermeture d'Etablissement

Suivant jugement du 1er juillet 2010, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siègeant en matière commerciale, a sur requête du Procureur d'Etat et conformément à l'article 203-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la fermeture de la succursale luxembourgeoise de la société de droit français Transports Schiocchet-Excursions S. à r.l., ayant son siège social à Rumelange, 4 grand-rue et ordonné la présente publication.

pour le Procureur d'Etat,
le Premier substitut

Marc Harpes

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE REGULATION

Nouvelle mise à jour du Registre des numéros disponibles à des services à valeur sociale harmonisés européen conformément au Règlement 08/127/ILR du 18 mars 2008 relatif à l'attribution et à l'utilisation des numéros harmonisés commençant par «116» pour des services à valeur sociale harmonisés.

Registre public des numéros réservés à des services à valeur sociale harmonisés européens

Numéro	Description du service pour lequel ce numéro est réservé	Conditions spécifiques assorties au droit d'utiliser le numéro	Attribution à partir du	Détenteur du numéro
116000	**Service téléphonique de signalement d'enfants disparus** Le service: (a) prend les appels signalant une disparition d'enfant et les transfère à la police; (b) donne des conseils aux personnes responsables de l'enfant disparu et les soutient; (c) contribue à l'enquête.	Service disponible en continu (24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans tout le pays)	31/08/2007	
116006	**Service téléphonique d'assistance aux victimes de délits** Le service permet aux victimes de délit de bénéficier d'une aide psychologique adaptée aux circonstances, d'être informées de leurs droits et des moyens de les faire valoir et d'être renvoyées vers les organismes compétents. Le service fournit, en particulier, des informations sur (a) les procédures policières et pénales locales et (b) les possibilités de dédommagement et les questions d'assurance. Il fournit également une aide pour trouver d'autres moyens d'assistance adaptés aux victimes de délit.	Si le service n'est pas disponible en permanence (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tout le pays), le fournisseur du service doit garantir que les informations concernant sa disponibilité soient aisément accessibles au public et que, lorsque le service n'est pas disponible, son heure de réouverture soit communiquée aux appelants.	15/04/2010	
116111	**Service téléphonique d'écoute pour enfants** Le service aide les enfants ayant besoin d'attention et de protection et les met en contact avec des services et des ressources; il offre aux enfants la possibilité d'exprimer leurs préoccupations, de parler de problèmes qui les touchent directement et de contacter quelqu'un en cas d'urgence.	Si le service n'est pas disponible en continu (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans tout le pays), le fournisseur du service doit garantir que les informations relatives à sa disponibilité sont facilement accessibles au public et que, lorsque le service n'est pas disponible, ses prochaines heures d'ouverture sont communiquées aux appelants.	29/02/2008	**Attribué le 6 octobre 2009 à Caritas - Jeunes et Familles a.s.b.l. (Kanner-Jugendtelefon)**

Numéro	Description du service pour lequel ce numéro est réservé	Conditions spécifiques assorties au droit d'utiliser le numéro	Attribution à partir du	Détenteur du numéro
116117	**Service médical de garde hors urgence** Le service dirige les appelants vers l'assistance médicale adaptée à leur cas, qui est censé être urgent mais sans mettre leurs jours en danger, notamment, mais pas seulement, en dehors des heures normales de bureau, le weekend et les jours fériés. Il met l'appelant en relation avec un interlocuteur compétent et qualifié ou directement avec un médecin généraliste ou hospitalier.	Si le service n'est pas disponible en permanence (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tout le pays), le fournisseur du service doit garantir que les informations concernant sa disponibilité soient aisément accessibles au public et que, lorsque le service n'est pas disponible, son heure de réouverture soit communiquée aux appelants.	15/04/2010	
116123	**Service téléphonique d'aide psychologique** Le service permet à l'appelant de bénéficier d'un véritable échange fondé sur une écoute sans jugement. Il offre un soutien moral aux appelants qui souffrent de la solitude, se trouvent dans un état de détresse psychologique ou ont des idées suicidaires.	Si le service n'est pas disponible en continu (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans tout le pays), le fournisseur du service doit garantir que les informations relatives à sa disponibilité sont facilement accessibles au public et que, lorsque le service n'est pas disponible, ses prochaines heures d'ouverture sont communiquées aux appelants.	29/02/2008	

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 17 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «den Cent Buttek asbl», ayant son siège social à Bettembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Cent Buttek Beggen» à l'adresse 166, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg-Beggen.

L'agrément prend cours le 17 septembre 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/20/4**(b).

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'août 2010.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. C.A.P.M., établie et ayant son siège social à L-1321 Luxembourg, 125, rue de Cessange	03.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Evelyne *Korn*
2.	s.à. r.l. VINCE, faisant le commerce sous la dénomination «BRASSERIE THEATRE», établie et ayant son siège social à L-1250 Luxembourg, 10 avenue du Bois	03.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Olivier *Wagner*
3.	s.à. r.l. L.M. JEANS, établie et ayant son siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 100, rue de l'Alzette	03.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Olivier *Wagner*
4.	S.A. ROYAL VENISE, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, rue de Bettembourg	03.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Fabien *Verreaux*
5.	s.à r.l. PROLUX CONSTRUCTIONS, établie et ayant son siège social à L-4779 Pétange, 15, rue Robert Schuman	03.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Fabien *Verreaux*
6.	S.A. OPTEC, établie et ayant son siège social à L-4385 Ehlerange, 7, Z.A.R.E. – Ilot Est	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Marguerite *Ries*
7.	le sieur DE ALMEIDA LAGES Antonio Domingos, commerçant, demeurant à L-8280 Kehlen, 12A, rue de Mamer, exerçant le commerce sous l'enseigne «DE ALMEIDA LAGES ANTONIO DOMINGOS; DESINFELUX» à L-7320 Steinsel, 31, rue de la Forêt, de fait inconnu à ces deux adresses	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Marguerite *Ries*
8.	S.A. EURO SYLVA, avec siège social à L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Marguerite *Ries*
9.	S.A. EUROCOFIN, établie et ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Fabien *Verreaux*
10.	s.à. r.l. G.G. BAU, anciennement «RAYMUND LUKAS s.à r.l.», avec siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Fabien *Verreaux*
11.	S.A. 3T SOLUTIONS, anciennement «RED RIVER S.A.», avec siège social à L-5230 Sandweiler, 11, rue de Luxembourg, de fait inconnu à cette adresse	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Olivier *Wagner*
12.	s.à r.l. AVANGARDE GROUPE, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Olivier *Wagner*

13.	le sieur ANNAB Abderrahim, commerçant, demeurant à L-4390 Pontpierre, 72, rue de l'Europe, exerçant le commerce sous l'enseigne «SLL TAXIS» à L-1320 Luxembourg, 57, rue de Cessange, de fait inconnu à ces deux adresses	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Tania *Hoffmann*
14.	s.à r.l. BONNY, établie et ayant son siège social à L-1880 Luxembourg, 176, rue Pierre Krier	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Tania *Hoffmann*
15.	s.à r.l. SOTRAGEN, avec siège social à L-8055 Bertrange, 105, rue de Dippach	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Christian *Steinmetz*
16.	s.à r.l. TERRA MIA, avec siège social à L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval, de fait inconnue à cette adresse	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Christian *Steinmetz*
17.	S.A. EST DEVELOPPEMENTS, anciennement «AUDIT ET DEVELOPPEMENT CONSULTING S.A.», ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Anne *Devin-Kessler*
18.	s.à r.l. EUROPEAN SUPPLY PARTNERSHIP, avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle Bâtiment Rouge et Bleu	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Anne *Devin-Kessler*
19.	s.à r.l. DAMY, avec siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 20, rue du X Septembre, de fait inconnue à cette adresse	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Maria de Fatima *Faria Alves*
20.	s.à r.l. LA FIDUCIAIRE DE L'ENTREPRISE LUXEMBOURG, avec siège social à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Maria de Fatima *Faria Alves*
21.	s.à r.l. BEAUSOLEIL JASMIN, ayant eu son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, actuellement sans siège social connu	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Franck *Deconinck*
22.	S.A. IDEIA, exploitant sous l'enseigne commerciale «MISTER GADGET», avec siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette, 28 A, rue Dicks, de fait inconnue à cette adresse	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Dilek *Aslan*
23.	S.A. FBP, ayant eu son siège social à L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson, actuellement sans siège social connu	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
24.	s.à r.l. GENYVO GARDEN, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	05.08.10	Mme Carole *Besch*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
25.	s.à r.l. HAUS CLEAN SERVICES, établie et ayant son siège social à L-8235 Mamer, 29, route de Kehlen	10.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Marguerite *Ries*
26.	s.à r.l. LA SCARPA, établie et ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Marguerite *Ries*
27.	S.A. SOCIM, exploitant sous l'enseigne commerciale «IMMO CONSEIL», avec siège social à L-5863 Alzingen, 30, rue de la Jeunesse Sacrifiée 1940-1945, de fait inconnue à cette adresse	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Marguerite *Ries*

28.	s.à r.l. ESCHSAL, exploitant sous l'enseigne commerciale «SALSA 2», établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Tania *Hoffmann*
29.	s.à r.l. ROWI, avec siège social à L-5482 Wormeldange-Haut, 48, rue Hiehl	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Tania *Hoffmann*
30.	s.à r.l LORLUXVIN, exploitant sous l'enseigne commercial «LES CAVES ST THOMAS LUX», avec siège social à L-5751 Frisange, 65, rue Robert Schuman	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Olivier *Wagner*
31.	s.à r.l. TWO BLUE ONE RED, établie et ayant son siège social à L-1452 Luxembourg, 30, rue Théodore Eberhard	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Olivier *Wagner*
32.	s.à r.l. AZ LEASE, avec siège social à L-4751 Pétange, 161, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Fabien *Verreaux*
33.	S.A. CARGO COMPACT SOLUTIONS, avec siège social à L-1110 Luxembourg, route de Trèves, Office no A 1046	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Fabien *Verreaux*
34.	S.A. B 69 TECHNOLOGIES, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 18, rue du Fort Wallis, de fait inconnue à cette adresse	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Anne *Devin-Kessler*
35.	s.à r.l. LUXPROTECT, avec siège social à L-1326 Luxembourg, 31, rue Auguste Charles, de fait inconnue à cette adresse	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Anne *Devin-Kessler*
36.	S.A. INTERFACE CONSULTANTS, avec siège social à L-5652 Mondorf-les-Bains, 1, rue Michel Rodange	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Sébastien *Lanoue*
37.	s.à r.l. PLÂTRERIE GIOMBETTI, avec siège social à L-3340 Huncherange, 56, rue de la Résistance, de fait inconnue à cette adresse	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Sébastien *Lanoue*
38.	S.A. INTERFACES INTERNATIONALE, ayant eu son siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, actuellement sans siège social connu	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Anne-Laure *Mollard*
39.	S.A. ORVILLE & WILBUR, anciennement «TRIAL S.A.», avec siège social à L-2550 Luxembourg, 52, avenue du X Septembre, de fait inconnue à cette adresse	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Christine *Kohser*
40.	s.à r.l. PDL INTERNATIONAL, avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Sina *Khabirpour*
41.	S.A. STOCKAGE TRANSPORT LOGSITIQUE, en abrégé «S.T.L.», avec siège social à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	12.08.10	Mme Michèle *Hansen*	Me Céline *Marchetto*
42.	s.à r.l. ELLUL, ayant eu son siège social à L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon, actuellement sans siège social connu	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Laurence *Alexis*
43.	S.A. COTRALUX LOGISTIC, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard royal, 2e étage Forum Royal	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*

44. le sieur José Antonio DIAS BARBOSA, commerçant, demeurant à L-6782 Grevenmacher, 2, rue Syr	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
45. S.A. CABO VERDE, avec siège social à L-4251 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Anne *Devin-Kessler*
46. s.à r.l. IMMOBILIERE DANIELA, établie et ayant son siège social à L-4670 Differdange, 153, rue de Soleuvre	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Anne *Devin-Kessler*
47. s.à r.l. LEMOS JR, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 27, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Cora *Maglo*
48. s.à r.l. KAUFFMANN BUSINESS & SERVICES, avec siège social à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse, de fait inconnue à cette adresse	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Cora *Maglo*
49. S.A. CHOCOLATS DE France, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
50. s.à r.l. DANCE DAYS, avec siège social à L-4845 Rodange, 1, rue Joseph Philippart, de fait inconnue à cette adresse	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
51. s.à r.l. B.SHOP LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 129, rue de Luxembourg, de fait établie à L-1470 Luxembourg, 41, avenue de la Gare	19.08.10	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
52. S.A. CASA JARDIN, établie et ayant son siège social à L-6169 Eschweiler, 1, rue Beidweiler	24.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
53. s.à r.l. MOTO CONCEPT Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof, 14, rue d'Arlon	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
54. s.à r.l. PLAFONDS-LINE, établie et ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
55. s.à r.l. JBI, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 230, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Demeure*
56. s.à r.l. RAPID-TRANSPORTS, avec siège social à L-3453 Dudelange, 3, rue des Marguerites, de fait inconnue à cette adresse	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Demeure*
57. s.à r.l. A Catedral, avec siège social à L-2316 Luxembourg, 134, boulevard Patton, de fait inconnue à cette adresse	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Demeure*
58. le sieur Manuel Maria DUARTE DO VAL, commerçant, ayant exercé le commerce sous l'enseigne «Taxis Duarte» à L-3835 Schifflange, 3, route d'Esch, demeurant à L-4261 Esch-sur-Alzette, 40, rue de Neudorf	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Demeure*
59. s.à r.l. EASTERN EAGLE INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Ariane *Spicq*

60.	s.e.c.s. AKTA & CO KG, faisant le commerce sous l'enseigne «MARTAN», avec siège social à L-1210 Luxembourg, 5, rue Nicolas-Ernest Barblé, de fait inconnue à cette adresse	26.08.10	Mme Paule *Mersch*	Me Ariane *Spicq*
61.	S.A. inside and more, établie et ayant son siège social à L-7220 Helmsange, 94, route de Diekirch	31.08.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Pascale *Petoud*
62.	s.à r.l. TERRA & SAPORI, établie et ayant son siège social à L-2149 Luxembourg, 80, rue Emile Metz	31.08.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Petra *Mala*
		Diekirch		
63.	s.à r.l. BOUTIQUE TENTATION, établie et ayant son siège social à L-9160 Ingeldorf, 3, rue Kutschewee	10.08.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Cravatte*
64.	S.A. GEOMETRIX, ayant eu son dernier siège social à L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais	10.08.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
65.	s.à r.l. NORTH LIFE, établie et ayant son siège social à L-9156 Feelener Hecken, 77, rue de Bastogne	10.08.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
66.	le sieur José Fausto PINTO TEIXEIRA, commerçant, demeurant à L-9543 Wiltz, 22, route de Noertrange	10.08.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
67.	S.A. PROJET, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 20, route de Bigonville	10.08.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 83 **6 octobre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 juillet 2010 portant nomination des délégués assurés de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics auprès des juridictions de sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, paragraphe (3) du Code de la sécurité sociale;

Vu la proposition de Monsieur le Directeur de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés délégués assurés siégeant au Conseil arbitral des assurances sociales:

– Monsieur Jean-Pierre SCHILTZ, Niederfeulen;
– Monsieur Claude STEPHANY, Luxembourg;
– Monsieur Romain WOLFF, Walferdange.

Art. 2. Sont nommés délégués assurés siégeant au Conseil supérieur des assurances sociales:

– Monsieur Michel CLOOS, Fentange;
– Monsieur Patrick FRANTZ, Diekirch;
– Monsieur Charles JACOBY, Warken.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées à Monsieur le Président du Conseil arbitral des assurances sociales et à Madame la Présidente du Conseil supérieur des assurances sociales.

Luxembourg, le 27 juillet 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 27 juillet 2010 portant nomination des délégués employeurs de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics auprès des juridictions de sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, paragraphe (3) du Code de la sécurité sociale;

Vu la proposition de Monsieur le Ministre de la Justice;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés délégués employeurs siégeant au Conseil arbitral des assurances sociales:

– Monsieur Daniel RUPPERT, Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Justice;
– Madame Jeannine DENNEWALD, Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Justice;
– Monsieur Yves HUBERTY, Conseiller de direction adjoint au Ministère de la Justice.

Art. 2. Sont nommés délégués employeurs siégeant au Conseil supérieur des assurances sociales:

– Monsieur Guy SCHLEDER, Administrateur général au Ministère de la Justice;
– Madame Anne-Marie KETTER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Justice;
– Madame Claudine KONSBRUCK, Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de la Justice.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées à Monsieur le Président du Conseil arbitral des assurances sociales et à Madame la Présidente du Conseil supérieur des assurances sociales.

Luxembourg, le 27 juillet 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 27 juillet 2010 portant nomination des délégués assurés de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux auprès des juridictions de sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, paragraphe (3) du Code de la sécurité sociale;

Vu la proposition de Monsieur le Directeur de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés délégués assurés siégeant au Conseil arbitral des assurances sociales:

– Monsieur Daniel CARDARELLI, Sanem;
– Monsieur Patrick KOSTER, Useldange;
– Monsieur Marco THOME, Mondercange.

Art. 2. Sont nommés délégués assurés siégeant au Conseil supérieur des assurances sociales:
– Monsieur Carlo BECHET, Ettelbruck;
– Monsieur Mirco BONETTI, Meispelt;
– Monsieur Laurent DEVILLE, Frisange.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées à Monsieur le Président du Conseil arbitral des assurances sociales et à Madame la Présidente du Conseil supérieur des assurances sociales.

Luxembourg, le 27 juillet 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 1er septembre 2010 portant nomination des délégués employeurs de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux auprès des juridictions de sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, paragraphe (3) du Code de la sécurité sociale;

Vu la proposition de Monsieur le Président du SYVICOL;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés délégués employeurs siégeant au Conseil arbitral des assurances sociales:
– Monsieur Gilles ROTH, bourgmestre de la Commune de Mamer;
– Monsieur Lucien MAJERUS, bourgmestre de la Commune de Troisvierges;
– Monsieur Paul WEIDIG, conseiller communal d'Esch/Alzette.

Art. 2. Sont nommés délégués employeurs siégeant au Conseil supérieur des assurances sociales:
– Monsieur Pierre WIES, bourgmestre de la Commune de Larochette;
– Madame Tilly METZ, bourgmestre de la Commune de Weiler-la-Tour;
– Monsieur Pierre MELLINA, bourgmestre de la Commune de Pétange.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées à Monsieur le Président du Conseil arbitral des assurances sociales et à Madame la Présidente du Conseil supérieur des assurances sociales.

Luxembourg, le 1er septembre 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté grand-ducal du 23 septembre 2010 autorisant l'Association de Gestion de l'École Charlemagne à Luxembourg, a.s.b.l., à faire fonctionner une école maternelle et primaire francophone appliquant la pédagogie du «Cours Sainte Anne».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 13 juin 2003 concernant les relations entre l'État et l'enseignement privé,

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. L'association de Gestion de l'École Charlemagne à Luxembourg, a.s.b.l., est autorisée à faire fonctionner une école maternelle et primaire francophone appliquant la pédagogie du «Cours Sainte Anne».

Art. 2. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation Professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Palais de Luxembourg, le 23 septembre 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 septembre 2010 portant nomination de membres de la Commission des Pensions.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les articles 47 de la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat et 68 de la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de fer luxembourgeois;

Vu Notre arrêté du 13 novembre 2009 portant nomination des membres de la Commission des Pensions pour un terme de trois ans à partir du 1er décembre 2009;

Sur le rapport de Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Tanja COLBETT, attachée de Gouvernement au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, membre suppléant auprès de la Commission des Pensions, est nommée membre effectif de la Commission des Pensions en remplacement de Madame Anouk SCHROEDER, démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Madame Michèle NOTHUM, attachée de Gouvernement au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative est nommée membre suppléant de la Commission des Pensions.

Art. 2. Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative,
Octavie Modert

Palais de Luxembourg, le 24 septembre 2010.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 septembre 2010 portant nomination de membres du Conseil de discipline des fonctionnaires de l'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 59, alinéa 1er de la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu Notre arrêté du 13 novembre 2009 portant nomination des membres du Conseil de discipline pour un terme de trois ans à partir du 1er décembre 2009;

Sur le rapport de Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pierre LAMMAR, conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, membre suppléant du Conseil de discipline, est nommé membre effectif du Conseil de discipline en remplacement de Monsieur Pierre NEYENS, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Monsieur Bob GENGLER, conseiller de direction adjoint au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative est nommé membre suppléant du Conseil de discipline.

Madame Tanja COLBETT, attachée de Gouvernement au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative est nommée deuxième membre suppléant du Conseil de discipline en remplacement de Madame Anouk SCHROEDER, démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Art. 2. Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative,
Octavie Modert

Palais de Luxembourg, le 24 septembre 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 29 septembre 2010 portant nomination des membres du Conseil Supérieur des Personnes Âgées.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2000 précisant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Considérant les propositions des organismes dont question à l'article 2 de l'arrêté ministériel précité;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs du Conseil Supérieur des Personnes Âgées à partir du 1er octobre 2010:

– Madame Edmée ANEN, représentante de l'Amicale des personnes retraitées, âgées ou solitaires – Amiperas,
– Monsieur Evandro CIMETTA, représentant de la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans les domaines de prévention, d'aide et de soins aux personnes dépendantes,
– Monsieur le Dr René DONDELINGER, représentant de l'Association Luxembourgeoise de Gérontologie/Gériatrie,
– Madame Marie-Thérèse GANTENBEIN, représentante du service RBS asbl,
– Monsieur Henri KREMER, représentant de la Confédération Générale du Travail du Luxembourg,
– Sr Edith JACOBS, représentante de la Conférence Nationale des Religieuses de Luxembourg,
– Monsieur Jean-Marie MANGEN, représentant de l'Entente des Gestionnaires des Institutions pour Personnes Âgées,
– Monsieur Romain MAUER, représentant de la Confédération Caritas Luxembourg,
– Monsieur Jos. RUCKERT, représentant du Lëtzebuerger Rentner-an Invalideverband,
– Madame Josée THILL, représentante de la Croix-Rouge Luxembourgeoise,
– Madame Malou KAPGEN, représentante du Ministère de la Famille et l'Intégration,
– Monsieur Pierre TRAUSCH, représentant de la Confédération Générale de la Fonction Publique,
– Monsieur Jean-Pierre WEINTZEN, représentant de la Confédération luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 septembre 2010.
La Ministre de la Famille
et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 20 septembre 2010, Monsieur Francis LAUER, contrôleur adjoint à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de contrôleur en chef à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 20 septembre 2010, Madame Christiane KOLBER, rédacteur principal hors cadre à l'administration des douanes et accises, a été nommée aux fonctions de contrôleur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Démission. – Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Honoré THEVES, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture, avec effet au 1er juillet 2011.

Par le même arrêté ministériel le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Honoré THEVES préqualifié.

Administration des services vétérinaires. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010 Monsieur Jean BRASSEUR, médecin vétérinaire à l'Administration des services vétérinaires, a été nommé vétérinaire-inspecteur de la 4e circonscription sanitaire.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de janvier 2011 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien.

Il est porté à la connaissance des intéressés que le centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de mars 2011 un examen de fin de stage dans la carrière moyenne du rédacteur.

Il est porté à la connaissance des intéressés que le centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de mars 2011 un examen de promotion dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire.

Commissions d'Homologation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 20 septembre 2010 ont été nommés membres de la commission d'homologation pour le Droit pour un délai de trois ans:

a) membres effectifs

Madame Eliane EICHER, Premier Conseiller à la Cour d'Appel;

Monsieur Henri GOEDERT, Professeur Associé à l'Université du Luxembourg;

Madame Marie-Anne KETTER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Justice;

Monsieur Aly MAY, Avocat à la Cour;

Maître Gast NEU, avocat à la Cour;

Monsieur Georges SANTER, Président de chambre à la Cour d'appel;

Monsieur Guy SCHLEDER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Justice;

Monsieur Laurent THYES, attaché de Gouvernement au Ministère de la Justice;

Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, Président de Chambre à la Cour d'Appel;

b) membres suppléants

Madame Annick HARTUNG, attachée de Gouvernement au Ministère de la Justice;

Madame Katia KREMER, Conseiller de direction 1re classe, Ministère de la Justice;

Madame Malou THEIS, premier juge au tribunal d'arrondissement à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 20 septembre 2010 ont été nommés membres de la commission d'homologation pour les sciences pour un délai de trois ans:

a) membres effectifs

Monsieur André BIELL, professeur à l'Athénée de Luxembourg;

Monsieur Jean-Paul GOERENS, professeur au Lycée de Garçons d'Esch/Alzette;

Monsieur Edouard RIES, professeur chargé de mission au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle;

Monsieur Joseph SALENTINY, directeur de l'Athénée de Luxembourg;

Monsieur Bernard SCHROEDER, directeur du Lycée de Garçons de Luxembourg;

Monsieur Pierre SECK, professeur e. r. à l'Université du Luxembourg;

Monsieur Gaston TERNES, directeur du Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg;

b) membres suppléants:

Madame Monique HELBACH, ép. GEDGEN, professeur au Lycée Technique Nic. Biever de Dudelange;

Monsieur Pierre KUFFER, professeur au Lycée de Garçons de Luxembourg;

Monsieur André MOUSSET, professeur à l'Athénée de Luxembourg;

Madame Tonia REILES, professeur au Lycée Technique Agricole d'Ettelbruck.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Jean THILLY est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2009.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Olivier MURAIRE est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2009.

Institut viti-vinicole. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010 Mme Christiane BLUM, ingénieur-chef de division à l'Institut viti-vinicole, a été nommée ingénieur première classe auprès du même service.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010 M. Serge FISCHER, ingénieur à l'Institut viti-vinicole, a été nommé ingénieur-inspecteur auprès du même service.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 20 septembre 2010 démission honorable de ses fonctions de professeur-ingénieur à l'Université du Luxembourg est accordée à partir du 1er octobre 2010, à sa demande, à Monsieur Roland LENERT, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à l'intéressé.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres, Foyers et Services pour personnes âgées. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010, Mme Marie NIEDERPRÜM-CEOLIN a été nommée membre effectif et M. Jacques MULLER, membre suppléant du conseil d'administration de l'établissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées» comme représentants des pensionnaires pour la durée de deux ans.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Princesse Alexandra», L-3786 Tétange, 16, rue Neiwiss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2012, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 050/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places dont 27 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 février 2010, enregistré sous le numéro MR 050/4.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Veräinshaus Widdem», L-3674 Kayl, 2a, rue de l'Hôtel de Ville.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2012, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 272/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 places (sans compartimentage) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 272/2.

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010 il a été constaté qu'il arrive à son échéance le 22 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 12 février 2010 (enregistré sous le numéro **MR 363/2**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 11 février 2012 à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour le service «maison relais pour enfants» sis à l'adresse «Veräinshaus Bieles», L-4436 Belvaux, 15, rue Dicks-Lentz.

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010 il a été constaté qu'il arrive à son échéance le 22 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 17 novembre 2009 (enregistré sous le numéro **MR 371**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 novembre 2010 à l'Administration communale de Heffingen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7651 Heffingen, 2, Am Duerf, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Reuland», L-7670 Reuland, Bei der Kiirch.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7626 Larochette, 33, Chemin J. A. Zinnen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Fielser Bëschcrèche», L-7620 Larochette, 79, rue de Mersch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2012, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 400/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 24 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 août 2010, enregistré sous le numéro MR 400.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wincrange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9780 Wincrange, Maison 85, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne Ecole Boxhorn», L-9742 Boxhorn, rue Principale.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2012, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 401/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 février 2009, enregistré sous le numéro FJ 04172008, et l'arrêté ministériel du 24 août 2010, enregistré sous le numéro MR 401.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Spillschoul Jean Jaurès», L-4152 Esch/Alzette, Place Jean Jaurès.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2011, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 402/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 43 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 402.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schifflange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3850 Schifflange, avenue de la Libération, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bëschcrèche», L-3872 Schifflange, 38, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2011, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 409/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 24 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 409.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) d'Esch-sur-Alzette», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4011 Esch/Alzette, 97, rue de l'Alzette, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4031 Esch/Alzette, 57, rue Zénon Bernard.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2012, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 410/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 42 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 410.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole préscolaire Heisdorf – conteneurs cour», L-7340 Heisdorf, 20, rue de la Forêt Verte.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 septembre 2011, prend effet le 23 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 413/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 413.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 84 **7 octobre 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 3 août 2010 autorisant Monsieur Luc VOEGELI et Madame Tang XU à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Giulia Jinxin VOEGELI en celui de «VOEGELI-XU».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Luc VOEGELI et Madame Tang XU, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Giulia Jinxin VOEGELI, née le 3 mars 2006 à Woluwe-Saint-Lambert (Belgique), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8284 Kehlen, 16, rue de Kopstal, en celui de «VOEGELI-XU»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Luc VOEGELI et Madame Tang XU sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Giulia Jinxin VOEGELI en celui de «VOEGELI-XU».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 21 septembre 2010 établissant la liste des lycées désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique et établissant la liste des personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2010-2011.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2010-2011 les trois lycées suivants:

– Athénée de Luxembourg, 24, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg
– Lycée Hubert Clément Esch, 2, rue Général Patton, L-4277 Esch-sur-Alzette
– Lycée Classique de Diekirch, 32, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch

Art. 2. Sont chargées de la tenue des cours d'instruction civique les personnes suivantes:

– Madame Sandra ALVES ROUSSADO
– Madame Simone BECK
– Monsieur Laurent BESCH
– Monsieur Claude BINGEN
– Madame Francine COCARD
– Monsieur Laurent GRAAFF
– Monsieur Gusty GRAAS
– Monsieur Cédric GROSCH
– Madame Sylvie HEFTRICH ép. ENGEL
– Madame Daniela HOLZINGER ép. SCHROEDER
– Madame Isabelle MERSCH
– Monsieur Gianni NATALINI
– Madame Karin PUNDEL
– Madame Edmée SCHIRTZ ép. CROISE
– Monsieur Paul SCHMIT
– Monsieur Marc VANOLST
– Monsieur Jean-Marie VERLAINE
– Monsieur Gérard ZENS

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise aux personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 21 septembre 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 21 septembre 2010 portant nomination des délégués à la formation des adultes pour l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés délégués à la formation des adultes pour remplir les missions d'organisation des cours d'instruction civique pour la durée de l'année scolaire 2010-2011:

à l'Athénée de Luxembourg:

Monsieur Gérard Zens, professeur-attaché et Monsieur Claude Heiser, directeur-adjoint;

au Lycée Classique de Diekirch:

Monsieur Jean-Claude Krack, professeur-attaché à la direction;

au Lycée Hubert Clément:

Monsieur Jean Theis, directeur-adjoint.

Art. 2. Pour réaliser cette organisation, les délégués bénéficient d'une indemnisation telle qu'elle est prévue au règlement ministériel du 20 juillet 1992 concernant la nomination, les attributions et les rémunérations des délégués à la formation des adultes.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 21 septembre 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 23 septembre 2010 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Vu les demandes de suppression d'autorisation de mise sur le marché;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications spécifiées à l'annexe sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente, telle que fixée par arrêté ministériel du 10 juin 1994.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Le Ministre de la Santé,
Mars di Bartolomeo

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B nº 43 du 21 juillet 1994).

42e Modification (23 septembre 2010)

Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente:

Gallivac SE, suspension

Quantum Dog Parvo, suspension pour injection

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 août 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 20 août 2015, à Madame Nicole DENELLE-GERRITZEN, domiciliée à 23, um Reebou, L-8708 Useldange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 23, um Reebou, L-8708 Useldange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 juillet 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/116-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 août 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/203-2/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2015 à Madame Franca Cecilia STOCCO-MASCIOLA, domiciliée à 62, rue Basse, L-7307 Steinsel, est arrivé à son échéance en date du 20 août 2010, vu la décision de Madame Franca Cecilia STOCCO-MASCIOLA, communiquée en date du 4 août 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 11 septembre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/253/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 7 avril 2013 à Madame Quiteria PILOTO ROCHA ESCOLASTICA, domiciliée à 78, rue de Bastogne, L-9011 Ettelbruck, est arrivé à son échéance en date du 12 septembre 2010, vu la décision de Madame Quiteria PILOTO ROCHA ESCOLASTICA, communiquée en date du 1er septembre 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2015, à Madame Arlette CINTRAO-JACOB, domiciliée à 14, rue Neiwiss, L-3786 Tétange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 14, rue Neiwiss, L-3786 Tétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/270-2/2010.

Par arrêté ministériel du 21 août 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/276-2/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 11 avril 2015 à Madame Gilberte Margot DE FRANCESCHI-GRUN, domiciliée à 19, op der Hatzgriecht, L-7521 Mersch, est arrivé à son échéance en date du 20 août 2010, vu la décision de Madame Gilberte Margot DE FRANCESCHI-GRUN, communiquée en date du 6 août 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2015, à Madame Marlène PICK-LAUER, domiciliée à 99, rue Norbert Metz, L-3524 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 99, rue Norbert Metz, L-3524 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/369-4/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/402-2/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 8 avril 2014 à Madame Patricia ZOLLER-FOLSCHETTE, domiciliée à 3, op der Seërie, L-8561 Schwebach, est arrivé à son échéance en date du 15 septembre 2010, vu la décision de Madame Patricia ZOLLER-FOLSCHETTE, communiquée en date du 1er septembre 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2015, à Madame Vanessa BATAZZI, domiciliée à 63, avenue de la Gare, L-4873 Lamadelaine pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 63, avenue de la Gare, L-4873 Lamadelaine.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/458-2/2010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2015, à Madame Fatiha EL KANIZI, domiciliée à 2B, Nic. Schildermans, L-9648 Erpeldange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 2B, Nic. Schildermans, L-9648 Erpeldange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 juin 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/466-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 21 septembre 2015, à Madame Aida de Fatima DE ALMEIDA PEREIRA, domiciliée à 93, rue Nicolas Biever, L-4807 Rodange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 93, rue Nicolas Biever, L-4807 Rodange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 juin 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/468-2/2010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2012, à Madame Liliana DA CRUZ FONTELA-MONTEIRO BORGES FONTELA, domiciliée à 5A, rue d'Ermsdorf, L-7662 Medernach pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 5A, rue d'Ermsdorf, L-7662 Medernach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/613/2010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2012, à Madame Christiane Helène SCHUCH-KONRAD, domiciliée à 2, Duerfstrooss, L-9670 Merkholtz pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 2, Duerfstrooss, L-9670 Merkholtz.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/614/2010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2012, à Madame Nune HAYRAPETYAN, domiciliée à 17, Ierwescht Duerf, L-9747 Enscherange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 17, Ierwescht Duerf, L-9747 Enscherange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/615/2010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2012, à Madame Carine Elisabeth MULLER-BARTHEL, domiciliée à Maison 45, L-9772 Troine pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse Maison 45, L-9772 Troine.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/616/2010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2012, à Madame Ana Sofia ALVES GOMES-PEREIRA DE JESUS, domiciliée à 37A, rue de la Forêt, L-7320 Steinsel pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 37A, rue de la Forêt, L-7320 Steinsel.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/617/2010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 septembre 2012, à Madame Félicité KONZEM-GUIENGNE-KAMDEM, domiciliée à 13, rue de Münschecker, L-6760 Grevenmacher pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 13, rue de Münschecker, L-6760 Grevenmacher.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/618/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Elfriede Henri Adele THINNES, domiciliée à 13, rue de la Forêt, L-9391 Reisdorf pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 13, rue de la Forêt, L-9391 Reisdorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/619/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Carla Sofia MENDES DA COSTA-DUARTE PEREIRA, domiciliée à 28, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 28, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/620/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Maria Manuela DE SOUSA FERREIRA-DAS DORES FRADE, domiciliée à 67, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 67, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/621/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Maria Do Céu LIMA FERNANDES-DA SILVA FERREIRA, domiciliée à 71, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 71, rue Woiwer, L-4687 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/622/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Dulce Maria SCHROEDER-FERNANDES DOS SANTOS, domiciliée à 120, rue d'Athus, L-4710 Pétange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 120, rue d'Athus, L-4710 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/623/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Isabel Cristina RAMADA GONCALVES, domiciliée à 37A, rue de la Libération, L-4797 Linger pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 37A, rue de la Libération, L-4797 Linger.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/624/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2015, à Madame Marisa DA COSTA PINHO-DE ANDRADE FERREIRA, domiciliée à 10, Neie Wee, L-9392 Wallendorf-Pont pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 10, Neie Wee, L-9392 Wallendorf-Pont.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/625/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Isabelle SCHULER-DA SILVA RIES, domiciliée à 10, Marscherwald, L-6240 Graulinster pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 10, Marscherwald, L-6240 Graulinster.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/626/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Myriam SCHMITZ-SCHADECK, domiciliée à 54, rue de Grundhof, L-6550 Berdorf pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 54, rue de Grundhof, L-6550 Berdorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/627/2010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 septembre 2012, à Madame Dayan Dubraska DA SILVA CARVALHO-VELIZ HERNANDEZ, domiciliée à 15, rue de Reims, L-2417 Luxembourg pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 15, ceinture des Rosiers, L-2446 Howald.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/628/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1854 Luxembourg-Belair, 2-4, rue Aloyse Kayser.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2011, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 064/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 112 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 064/3.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2153 Luxembourg, 25, rue Antoine Meyer.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2011, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 079/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 99 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 079/3.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1276 Luxembourg, 1, rue Anne Beffort.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2011, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 080/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 79 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 080/3.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre sportif», L-3275 Bettembourg, rue J. H. Polk.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2011, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 225/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 173 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 mars 2009, enregistré sous le numéro MR 225/2.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Itzig-Village», L-5959 Itzig, 3, rue de Hesperange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 septembre 2011, prend effet le 14 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 417**.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1853 Luxembourg, 40, rue Léon Kauffman.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 septembre 2011, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 418**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 32 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, un agrément provisoire limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Chalet des Scouts», L-1318 Luxembourg, 38, rue des Celtes.

L'agrément provisoire, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 octobre 2010, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 419**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, un agrément provisoire limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Home Paroissial St Joseph», L-1617 Luxembourg, 35, rue de Gasperich.

L'agrément provisoire, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 3 novembre 2010, prend effet le 15 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 420**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Ordre National de la Médaille du Mérite Sportif. – Composition. – Sont nommés membres du Conseil de l'Ordre National de la Médaille du Mérite Sportif pour un terme de quatre ans à partir du 9 septembre 2010.

– comme membres du conseil:

M. Norbert HAUPERT, président

M. Robert DECKER, membre

Mme Colette FLESCH, membre

M. Jean-Louis MARGUE, membre

Mme Marlyse PAULY, membre.

– comme secrétaire administrative:

Mme Claudine MEYER-DEITZ, Département ministériel des Sports.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 85 **8 octobre 2010**

Sommaire

TABLEAU DES MEMBRES DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Tableau I des membres de l'Ordre des Experts-Comptables

(Mise à jour le 31 décembre 2009)

Personnes physiques

N°	Titre	Prénom	Nom	Adresse	Code postal	Localité	Date d'inscription
1	Monsieur	Bruno	Abbate	69, rue de la Semois	L-2533	Luxembourg	21.02.2006
2	Monsieur	Luc	Abitbol	15, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	24.06.2008
3	Monsieur	Erik	Adam	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	30.09.2008
4	Madame	Rima	Adas	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
5	Monsieur	Philippe	Aflalo	23, rue Aldringen	L-1118	Luxembourg	02.12.2004
6	Monsieur	Giampaolo	Albertini	8, rue Dicks	L-1417	Luxembourg	21.02.2006
7	Monsieur	Pierre	Alcover	11, rue des Tondeurs - BP 6	L-9534	Wiltz	07.10.2008
8	Monsieur	Luc	Alexandre	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	14.09.2007
9	Monsieur	Stéphane	Allart	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	01.09.2009
10	Monsieur	Ramin	Almassi	rue de l'Industrie	L-3895	Foetz	09.05.2007
11	Madame	Virginie	Almer	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	10.06.2008
12	Monsieur	René	Altmann	25, avenue Dr. Klein - BP 72	L-5601	Mondorf-les-Bains	29.04.2003
13	Monsieur	Charles	Altwies	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	11.11.2008
14	Madame	Manuela	Amico	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	22.09.2005
15	Monsieur	Bernard	Ancion	adresse professionnelle en cours d'établissement			21.04.2009
16	Madame	Noëlla	Antoine	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	13.12.2000
17	Monsieur	Dan	Arendt	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	25.09.2003
18	Monsieur	Alban	Aubree	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	25.09.2006
19	Monsieur	Jean-Philippe	Aupetit	1, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	13.11.2003
20	Monsieur	Jean-Philippe	Bachelet	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	09.09.2008
21	Madame	Murielle	Badoux	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	18.01.2001
22	Monsieur	Ronald	Badoux	13, rue de la Libération	L-5969	Itzig	21.02.2006
23	Monsieur	Bruno	Bagnouls	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	24.09.2004
24	Madame	Simone	Baier	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	14.09.2007
25	Monsieur	Simon	Baker	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	30.05.2002
26	Monsieur	Manuel	Baldauff	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	06.02.2004
27	Madame	Audrey	Balland-Maire	14B, rue des Violettes	L-8023	Strassen	18.03.2008
28	Monsieur	Nicolas	Bannier	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.12.2004
29	Monsieur	Abdelmajid	Barkoukou	64, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	22.04.2008
30	Monsieur	Etienne	Barras	25, Bohey	L-9647	Doncols	14.09.2007
31	Madame	Charlotte	Bastin	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	26.10.2006
32	Madame	Geneviève	Bastin	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	31.05.2001
33	Monsieur	Roland	Bastin	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	19.01.2007
34	Madame	Florence	Bastin	19, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	09.09.2008
35	Monsieur	Laurent	Baur	58, rue Glesener	L-1630	Luxembourg	18.03.2008
36	Monsieur	Philippe	Becker	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
37	Madame	Kathleen	Becker	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	09.09.2008
38	Monsieur	Gérard	Becquer	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	02.05.2000
39	Monsieur	Ravi	Beegun	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	15.02.2008
40	Monsieur	Jean	Beissel	38, boulevard Napoléon Ier - BP 777	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
41	Monsieur	René	Beltjens	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	29.10.2004
42	Monsieur	Lex	Benoy	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	02.05.2000
43	Madame	Gaëtane	Bergem-Dinouard	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.02.2005
44	Monsieur	Sébastien	Bergmans	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	15.07.2008
45	Monsieur	Eric	Bernard	123, avenue de la Faïencerie - BP 1832	L-1018	Luxembourg	02.05.2000

46	Monsieur	Bob	Bernard	123, avenue de la Faïencerie - BP 1832	L-1018	Luxembourg	02.05.2000
47	Monsieur	Guillaume	Bernard	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	14.09.2007
48	Monsieur	Jean	Bernard	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
49	Monsieur	Alessandro	Bertonazzi	11-13, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	11.03.2008
50	Monsieur	Thierry	Bertrand	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
51	Madame	Estelle	Beyl-Vodouhé	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.04.2008
52	Madame	Isabelle	Biancarelli	5, rue C.M. Spoo	L-2546	Luxembourg	22.03.2005
53	Madame	Caroline	Bianchetti-Feuga	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	10.06.2008
54	Monsieur	Giuliano	Bidoli	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	30.05.2005
55	Monsieur	Jean-Philippe	Bill	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	29.04.2008
56	Monsieur	Spyridon	Binias	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	20.04.2007
57	Monsieur	Tristan	Birchall	19, Rangwee	L-2412	Howald	04.11.2008
58	Monsieur	Eric	Biren	68-70, boulevard de la Pétrusse	L-2320	Luxembourg	28.11.2002
59	Monsieur	Marc	Blanjean	Maison 91	L-9645	Derenbach	26.10.2006
60	Monsieur	Thierry	Blondeau	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	09.11.2007
61	Monsieur	Alain	Blondlet	41, boulevard du Prince Henri - BP 567	L-1724	Luxembourg	18.03.2008
62	Monsieur	Georges	Bock	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	31.07.2000
63	Monsieur	Jean-Marie	Boden	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	02.05.2000
64	Madame	Susanne	Boesch	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	09.09.2008
65	Monsieur	Kassa-Kassa	Bokomba	5, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	25.04.2006
66	Monsieur	Marc	Boland	24, rue St. Mathieu	L-2138	Luxembourg	02.05.2000
67	Monsieur	Nicolas	Bolland	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	04.07.2005
68	Monsieur	Salvatore	Bongiorno	10, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	22.03.2005
69	Monsieur	Antony	Bonmariage	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	22.09.2005
70	Monsieur	Sanjay	Bonomally	87, route de Longwy	L-8080	Bertrange	02.12.2004
71	Monsieur	Romain	Bontemps	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	02.05.2000
72	Madame	Marie-Anne	Bos	23, rue des Bruyères	L-1274	Luxembourg	20.08.2004
73	Monsieur	Marc	Bossard	6, Jos Seylerstrooss	L-8521	Beckerich	25.09.2006
74	Monsieur	Philippe	Bossicard	34, rue Principale	L-8814	Bigonville	22.10.2001
75	Monsieur	Denis	Bossicart	23, Grand-Rue	L-8372	Hobscheid	25.08.2009
76	Madame	Fabienne	Boudot	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	25.04.2002
77	Monsieur	Denis	Bour	2, rue Wilson	L-2732	Luxembourg	25.09.2006
78	Monsieur	Stéphane	Bourg	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	23.10.2002
79	Monsieur	Frank	Bourgeois	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	25.10.2000
80	Madame	Muriel	Bourgeois	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	25.09.2006
81	Monsieur	Ralph	Bourgnon	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	23.10.2002
82	Monsieur	Michel	Bourkel	8, rue Dicks	L-1417	Luxembourg	25.09.2003
83	Monsieur	Yannick	Bousseau	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
84	Madame	Christelle	Bousser	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	20.07.2007
85	Monsieur	Romain	Brahy	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	16.02.2007
86	Monsieur	Luc	Braun	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	02.05.2000
87	Monsieur	Marc	Braun	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	25.10.2000
88	Monsieur	Jakob	Breuer	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	14.10.2008
89	Monsieur	Renaud	Breyer	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.11.2005
90	Monsieur	Fabrice	Brion	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	07.01.2009
91	Monsieur	Christian	Bros	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	07.01.2009
92	Monsieur	Frank	Brossius	54, route du Vin	L-5445	Schengen	24.06.2008
93	Monsieur	Luc	Brucher	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	20.04.2004
94	Monsieur	Alexandre	Bruncher	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.02.2004
95	Monsieur	Christian	Bühlmann	127, rue de Mühlenbach	L-2168	Luxembourg	06.01.2005
96	Monsieur	David	Burbi	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	25.09.2006

97	Monsieur	Jürgen	Burgard	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	25.11.2008
98	Monsieur	Régis	Butryn	ZI 'Le 2000', rue de Bettembourg	L-3378	Livange	23.05.2006
99	Monsieur	Olivier	Cagioulis	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.12.2004
100	Monsieur	Vivian	Callay	37, Rangwee	L-2412	Howald	25.08.2009
101	Monsieur	Boudewyn	Callens	74/80, rue Adolphe Fischer - BP 2253	L-1022	Luxembourg	02.05.2000
102	Monsieur	Philip	Callens	74/80, rue Adolphe Fischer - BP 2253	L-1022	Luxembourg	18.12.2003
103	Monsieur	Stéphane	Campori	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.02.2005
104	Monsieur	Flavien	Canepa	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.04.2008
105	Monsieur	David	Capocci	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	18.03.2003
106	Madame	Nadine	Carelle	26-28, boulevard JF Kennedy - BP 344	L-4170	Esch-sur-Alzette	13.11.2003
107	Monsieur	Laurent	Carnol	400, route d'Esch- BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.04.2008
108	Madame	Emmanuelle	Caruel	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
109	Monsieur	Brice	Cassaignau	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	12.05.2009
110	Monsieur	Fortunato	Cauzzo	33, rue Principale	L-8805	Rambrouch	21.10.2008
111	Madame	Barbara	Cavalca	1, rue du Scheid	L-6996	Rameldange	10.06.2008
112	Monsieur	Gregory	Centurione	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	09.11.2007
113	Madame	Myriam	Ceprika	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	08.04.2008
114	Monsieur	Stéphane	Cesari	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
115	Madame	Emmanuelle	Ceschin	1, rue Nicolas Simmer	L-2538	Luxembourg	14.12.2007
116	Monsieur	Etienne	Ceulemans	75, Parc des Activités	L-8308	Cappellen	14.05.2004
117	Monsieur	Paul	Chambers	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	02.05.2000
118	Monsieur	Stanislas	Chambourdon	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	16.03.2007
119	Madame	Shao-Tchin	Chan	6C, Parc d'Activités Syrdall	L-5365	Munsbach	23.05.2006
120	Monsieur	Victor	Chan Yin	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	20.01.2009
121	Monsieur	Philippe	Chan Yin	1, rue des Glacis	L-1628	Luxembourg	22.02.2005
122	Monsieur	Philippe	Chantereau	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	09.01.2002
123	Monsieur	Jean-Marc	Chapel-Kinsche	22, route de Remich	L-5650	Mondorf-les-Bains	25.10.2000
124	Madame	Stéphanie	Charles	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	21.12.2006
125	Monsieur	Thibaut	Charles de la Brousse	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	23.09.2008
126	Monsieur	Alain	Charlier	8, Grand-Rue	L-9905	Troisvierges	21.12.2006
127	Monsieur	Raphaël	Charlier	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
128	Monsieur	Jean-Paul	Charton	8, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	15.02.2008
129	Monsieur	Luc	Chaudron	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
130	Monsieur	Yves	Cheret	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	24.06.2008
131	Madame	Marie-Jeanne	Chèvremont-Lorenzini	138, rue Albert Unden	L-2652	Luxembourg	02.05.2000
132	Madame	Nathalie	Chiaradia	3A, boulevard du Prince Henri	L-1724	Luxembourg	02.05.2000
133	Madame	Alexia	Christodoulou	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-1653	Luxembourg	08.07.2008
134	Monsieur	Roland	Cimolino	43, Parc Lesigny	L-5753	Frisange	25.04.2005
135	Monsieur	Frédéric	Cipolletti	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	17.10.2005
136	Monsieur	Ivo	Claeys	43, route d'Arlon	L-8009	Strassen	25.09.2003
137	Monsieur	Marco	Claude	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	31.07.2000
138	Monsieur	Francis	Clausse	3, rue Thomas Edison	L-1445	Luxembourg	08.03.2001
139	Monsieur	Pascal	Claverie	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	13.11.2003
140	Monsieur	Michel	Clement	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	07.01.2009
141	Madame	Anne-Catherine	Clément	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	08.07.2008
142	Madame	Annick	Clerinx	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	20.05.2008
143	Monsieur	Filipe	Coimbra	7, Sentier de l'Espérance	L-1474	Luxembourg	06.01.2005
144	Monsieur	Johan	Colas	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	07.10.2008
145	Monsieur	Denis	Colin	31, Val Ste. Croix	L-1371	Luxembourg	29.11.2001
146	Monsieur	Eric	Collard	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	29.07.2008

147	Madame	Bénédicte	Colleaux	adresse professionnelle en cours d'établissement			10.11.2009
148	Monsieur	Fabrice	Collin	68-70, boulevard de la Pétrusse	L-2320	Luxembourg	20.08.2004
149	Monsieur	Filippo	Comparetto	11, rue Béatrix de Bourbon	L-1225	Luxembourg	21.12.2006
150	Monsieur	Nilton	Constantino	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	21.12.2006
151	Madame	Denise	Copette	adresse professionnelle en cours d'établissement			10.11.2009
152	Monsieur	Philippe	Corbard	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
153	Monsieur	Bertrand	Corbesier	59, rue Grande Duchesse Charlotte	L-9515	Wiltz	04.07.2005
154	Madame	Magalie	Cormier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	18.03.2008
155	Monsieur	Julien	Cornardeau	7, parc d'activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	11.11.2008
156	Monsieur	Jean	Cornet	66, boulevard Napoléon Ier - Résidence le Paris	L-2210	Luxembourg	02.05.2000
157	Madame	Jocelyne	Correard	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	01.04.2008
158	Monsieur	Jean-Pierre	Couesnon	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	09.01.2002
159	Madame	Sylviane	Courtois	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	02.05.2000
160	Monsieur	Stéphane	Cousin	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	13.12.2000
161	Monsieur	Paolo	Crea	1 rue Pletzer	L-8080	Bertrange	12.07.2004
162	Monsieur	Daniel	Croisé	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	29.10.2004
163	Monsieur	Marco	Crosetto	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	14.10.2008
164	Madame	Claudia	Cunha Azenha	1, rue Nicolas Simmer	L-2538	Luxembourg	10.03.2009
165	Monsieur	Dominique	Da Costa	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	26.10.2006
166	Madame	Daniela	Da Silva	16, allée Marconi	L-2120	Luxembourg	26.10.2006
167	Madame	Jessie	Da Silva Carvalho	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	04.11.2008
168	Monsieur	Cédric	Dacos	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	30.05.2005
169	Monsieur	Claude	Daguenet-Nezan	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
170	Madame	Catherine	Daine	2, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	16.06.2009
171	Monsieur	Luciano	Dal Zotto	5, rue C.M. Spoo	L-2546	Luxembourg	02.05.2000
172	Monsieur	Carlo	Damgé	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	02.05.2000
173	Monsieur	Eric	Damotte	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
174	Monsieur	Christophe	Darche	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	20.05.2008
175	Monsieur	Bernard	David	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	17.03.2004
176	Monsieur	Jeffrey	Davies	24, rue Jean l'Aveugle - BP 864	L-2018	Luxembourg	02.05.2000
177	Monsieur	Christian	Daws	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	14.10.2008
178	Monsieur	Angelo	De Bernardi	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010	Luxembourg	02.05.2000
179	Monsieur	Alexis	De Bernardi	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010	Luxembourg	20.05.2008
180	Monsieur	Roland	De Cillia	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	02.05.2000
181	Monsieur	Jos	De Haes	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	11.03.2008
182	Madame	Sandrine	De Landtsheer	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	06.01.2005
183	Madame	Anne-Isabelle	De Man	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	17.03.2004
184	Monsieur	Joannes	De Moor	15, rue Jean-Pierre Sauvage - BP 2431	L-1024	Luxembourg	14.05.2004
185	Monsieur	Quentin	De Neve De Roden	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	26.10.2006
186	Madame	Ana	De Oliveira	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	20.04.2007
187	Monsieur	Patrick	De Oliveira Rosa	19, Rangwee	L-2412	Howald	07.01.2009
188	Monsieur	François	De Pitteurs De Budingen	adresse professionnelle en cours d'établissement			16.09.2008
189	Monsieur	Loïc	De Rosa	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	25.09.2003
190	Madame	Sibelle	De Souza	adresse professionnelle en cours d'établissement			07.07.2009
191	Monsieur	Paul-Arnaud	de Stexhe	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.02.2006
192	Monsieur	Christophe	De Sutter	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	22.09.2005
193	Madame	Arianne	Debraz	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	15.07.2008
194	Madame	Janis	Dechamps	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	29.04.2008

195	Madame	Elisabeth	Decker	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	20.04.2007
196	Monsieur	Patrice	Declerieux	3, rue des Bains - BP 716	L-2016	Luxembourg	22.02.2005
197	Monsieur	Frédéric	Deflorenne	3-11, rue du Fort Bourbon	L-1249	Luxembourg	20.08.2004
198	Madame	Catherine	Degive	18-20, rue Michel Rodange	L-2430	Luxembourg	14.05.2004
199	Monsieur	Christian	Deglas	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	16.09.2008
200	Monsieur	Georges	Deitz	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	12.08.2003
201	Madame	Jessica	Delage	27, rue Knupp	L-9535	Weidingen	07.01.2009
202	Madame	Séverine	Delcourt-Collet	200, rue de Luxembourg	L-8077	Bertrange	29.04.2008
203	Monsieur	Johan	Deleenheer	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	04.11.2008
204	Madame	Camille	Delgoffe	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	07.07.2009
205	Monsieur	Philippe	Delree	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	20.05.2008
206	Monsieur	Joseph	Delree	2A,46 route d'Eselborn	L-9706	Clervaux	20.08.2004
207	Madame	Laurence	Demelenne	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	10.06.2008
208	Monsieur	Didier	Demonceau	adresse professionnelle en cours d'établissement			04.11.2008
209	Monsieur	Alain	Denis	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	18.03.2003
210	Madame	Brigitte	Denis	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	02.05.2000
211	Monsieur	Fabian	Denis	27, avenue de la Gare	L-9540	Wiltz	10.06.2008
212	Monsieur	Mahmoud	Derguiani	26-28, boulevard JF Kennedy - BP 344	L-4170	Esch-sur-Alzette	13.11.2003
213	Monsieur	Christophe	Dermine	18, rue de l'Eau	L-1449	Luxembourg	02.05.2000
214	Monsieur	Vincent	Deroanne	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.03.2005
215	Monsieur	Thierry	Derochette	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	25.09.2003
216	Madame	Christelle	Derruitte-Silori	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	24.06.2008
217	Monsieur	Christophe	Deschamps	1, rue Pletzer - BP 75	L-2010	Luxembourg	02.05.2000
218	Monsieur	Yves	Deschenaux	17, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	16.02.2007
219	Monsieur	Gautier	Despret	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	20.07.2007
220	Madame	Nathalie	Dessoy	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	07.01.2009
221	Monsieur	Benoît	Devaux	1, place d'Argent	L-1413	Luxembourg	13.12.2005
222	Monsieur	Nicolas	Devergne	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	23.09.2008
223	Monsieur	Peter	Deville	77, route de Trèves	L-6793	Grevenmacher	25.09.2006
224	Monsieur	Luca	Di Fino	19, rue Sigismond	L-2537	Luxembourg	18.12.2003
225	Monsieur	Giuseppe	Di Modica	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.04.2008
226	Monsieur	Jeannot	Diderrich	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	23.10.2003
227	Monsieur	Julien	Didierjean	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	29.11.2001
228	Monsieur	François	Differdange	2, rue Béatrix de Bourbon	L-1225	Luxembourg	22.09.2005
229	Monsieur	Olivier	Differdange	1, route de Steinfort	L-8371	Hobsheid	10.06.2008
230	Monsieur	Romain	Dinouard	1, rue Pletzer - BP 75	L-2010	Luxembourg	22.02.2005
231	Monsieur	Geert	Dirkx	62, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	31.03.2009
232	Monsieur	Yves	Disiviscour	29, rue de la Gare	L-7535	Mersch	11.03.2008
233	Monsieur	Marco	Dockendorf	34, rue de Dommeldange	L-7222	Walferdange	02.05.2000
234	Monsieur	Philippe	Docquier	9, route des 3 Cantons	L-8399	Windhof	14.12.2007
235	Monsieur	Raphaël	Docquier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.04.2008
236	Madame	Nathalie	Dogniez	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
237	Monsieur	Emmanuel	Dollé	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
238	Monsieur	Eddy	Dôme	adresse professionnelle en cours de changement			09.11.2007
239	Monsieur	Regis	Donati	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010	Luxembourg	12.04.2001
240	Monsieur	Pierre	Donis	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
241	Monsieur	Thierry	Donnet Romainville	25A, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	02.05.2000
242	Monsieur	Alain	Donvil	39, route d'Arlon	L-8410	Steinfort	11.03.2008
243	Madame	Beatriz	Dos Santos	99, Grand-Rue	L-1660	Luxembourg	25.03.2008
244	Monsieur	Sami	Douénias	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	20.08.2004
245	Monsieur	Thierry	Drot	23, rue des Bruyères	L-1274	Luxembourg	02.05.2000

246	Monsieur	Bertrand	Droulez	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	09.09.2008
247	Monsieur	Dominique	Dubray	134, route d'Arlon	L-8008	Strassen	09.11.2007
248	Monsieur	François-Xavier	Dujardin	adresse professionnelle en cours d'établissement			27.01.2009
249	Monsieur	Johann	Dumas	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	23.05.2006
250	Madame	Geneviève	Dumont	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	11.03.2008
251	Monsieur	Alan	Dundon	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	22.07.2008
252	Monsieur	Didier	Dupuis	2, rue Emile Lavandier	L-1924	Luxembourg	18.12.2003
253	Monsieur	Philippe	Duren	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
254	Madame	Inna	Dzyubenko	127, rue de Mühlenbach	L-2168	Luxembourg	23.09.2008
255	Monsieur	Oren	Eilon	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	07.10.2008
256	Madame	Sylvie	Eiras De Sa	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	10.06.2008
257	Monsieur	Joannis	Ekonomou-Economi	51, rue Albert Ier	L-1117	Luxembourg	29.07.2008
258	Monsieur	Thierry	Elvinger	52, rue Charles Martel	L-2134	Luxembourg	09.01.2002
259	Monsieur	Robert	Elvinger	16, Val Ste Croix	L-1370	Luxembourg	02.05.2000
260	Monsieur	Jean-Paul	Elvinger	52, rue Charles Martel	L-2134	Luxembourg	02.05.2000
261	Monsieur	Paul	Embleton	adresse professionnelle en cours d'établissement			01.12.2009
262	Madame	Valérie	Emond	41, boulevard du Prince Henri - BP 567	L-1724	Luxembourg	18.03.2008
263	Monsieur	Charles	Ensch	53, avenue J.F. Kennedy	L-9053	Ettelbrück	02.05.2000
264	Monsieur	René	Ensch	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	18.03.2003
265	Monsieur	Pascal	Espen	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	18.12.2003
266	Monsieur	Mohamed	Essassi	1, rue Goethe	L-1637	Luxembourg	13.01.2009
267	Monsieur	Yves	Even	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.02.2005
268	Monsieur	Marc	Everard	83, rue de la Libération	L-5969	Itzig	02.05.2000
269	Monsieur	Amaury	Evrard	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
270	Monsieur	Fouad	Ezzine	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.02.2006
271	Monsieur	Bob	Faber	123, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	19.02.2002
272	Madame	Nadia	Faber	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
273	Monsieur	Claude	Faber	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	02.05.2000
274	Monsieur	Jean	Faber	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	02.05.2000
275	Monsieur	Jean-Marc	Faber	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	02.05.2000
276	Monsieur	Marc	Faramelli	29, rue de Luxembourg	L-7330	Heisdorf	02.05.2000
277	Monsieur	Vincent	Fasbender	1, rue Pletzer - BP 75	L-8080	Bertrange	14.12.2007
278	Monsieur	Jean	Fawe	8, rue Haute	L-4963	Clemency	09.09.2008
279	Monsieur	Laurent	Fedrigo	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
280	Monsieur	Michel	Feider	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	28.11.2002
281	Monsieur	Thomas	Feld	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
282	Monsieur	Jean-Paul	Felix	11, avenue de la Gare	L-1611	Luxembourg	29.07.2008
283	Monsieur	Nicolas	Feltgen	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
284	Monsieur	Christophe	Fender	23, rue des Bruyères	L-1274	Luxembourg	02.05.2000
285	Madame	Corinne	Fender-Andres	25A, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	02.05.2000
286	Monsieur	Olivier	Ferrer	37, rue d'Anvers - BP 874	L-2018	Luxembourg	14.05.2004
287	Madame	Emilie	Ferrero	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	10.06.2008
288	Monsieur	Bernhard	Ferring	13, rue Jean Bertholet	L-1233	Luxembourg	22.09.2005
289	Monsieur	Sébastien	Fève	8, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	15.02.2008
290	Madame	Myriam	Feyder	9-13, rue Bréilekes	L-6415	Echternach	14.09.2007
291	Madame	Renée	Fezzo-Aakrann	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	26.10.2006
292	Monsieur	Marco	Fieger	53, avenue J. F. Kennedy	L-9053	Ettelbrück	18.03.2003
293	Monsieur	Richard	Fielz	34, rue Principale	L-8814	Bigonville	24.09.2004
294	Madame	Murielle	Filipucci	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000

295	Monsieur	Alain	Fils	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
296	Monsieur	Pascal	Finet	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.02.2006
297	Madame	Raffaella	Fiorentino	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	16.02.2007
298	Monsieur	Robert	Fischer	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	18.03.2003
299	Monsieur	Jürgen	Fischer	38, boulevard Napoléon Ier - BP 777	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
300	Monsieur	Bruno	Fischer	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	21.03.2006
301	Monsieur	Bernd	Fixemer	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	20.05.2008
302	Monsieur	Martin	Flaunet	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	19.01.2007
303	Monsieur	Thierry	Fleming	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
304	Madame	Marie-Lou	Fojaca	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	02.05.2000
305	Monsieur	Sebastien	Fourny	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	13.12.2005
306	Monsieur	Jean-Philippe	Foury	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	25.09.2003
307	Monsieur	Antoine	Français	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	16.09.2008
308	Monsieur	Yves	Francis	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	09.07.2002
309	Madame	Laurence	François	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	06.02.2004
310	Monsieur	Gaetan	François	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.03.2005
311	Madame	Mélanie	François	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	15.07.2008
312	Madame	Myriam	Francq-Kocks	3, rue de la Loge	L-1945	Luxembourg	22.03.2005
313	Monsieur	Jean-Paul	Frank	4, rue Henri Schnadt	L-2530	Luxembourg	02.05.2000
314	Monsieur	Federico	Franzina	5, place du Théâtre - BP 439	L-2613	Luxembourg	08.07.2008
315	Monsieur	Christoph	Freichel	54, route du Vin	L-5445	Schengen	24.06.2008
316	Madame	Annie	Frénot-Lecerf	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	12.08.2003
317	Monsieur	Cédric	Freylinger	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	18.03.2008
318	Monsieur	Christophe	Fricker	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	29.09.2009
319	Monsieur	Jean-Luc	Fuchs	1, rue de l'Eglise	L-3391	Peppange	22.02.2005
320	Madame	Charlotte	Funck	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
321	Monsieur	Gilles	Gabriel	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	10.06.2008
322	Monsieur	Dominique	Gaillard	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.12.2004
323	Monsieur	Stéphane	Gaillard	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	05.08.2008
324	Monsieur	Philippe	Gain	29, avenue Monterey	L-2163	Luxembourg	02.05.2000
325	Monsieur	Daniel	Galhano	54, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	20.07.2007
326	Monsieur	Gioacchino	Galione	106, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	08.07.2008
327	Monsieur	Aniel	Gallo	53, route d'Arlon	L-8211	Mamer	02.05.2000
328	Madame	Marie-Thérèse	Gandou	adresse professionnelle en cours d'établissement			22.04.2008
329	Monsieur	Laurent	Garzino	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	26.10.2006
330	Monsieur	Daniel	Gasquard	59, rue Grande Duchesse Charlotte	L-9515	Wiltz	28.11.2002
331	Monsieur	Richard	Gauthrot	8, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	15.02.2008
332	Madame	Nathalie	Gautier	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	09.11.2007
333	Madame	Carine	Gautier-Thil	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	09.09.2008
334	Monsieur	Patrice	Genin	adresse professionnelle en cours d'établissement			10.11.2009
335	Monsieur	François	Georges	34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330	Luxembourg	04.07.2005
336	Monsieur	Benoît	Georis	48A, rue Principale	L-8365	Hagen	02.05.2000
337	Madame	Florence	Gerardy	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	25.09.2006
338	Madame	Sandrine	Gianati	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	07.04.2009
339	Madame	Julie	Gillardin	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	15.07.2008
340	Monsieur	Nicolas	Gillet	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	23.10.2002
341	Monsieur	Etienne	Gillet	3A, boulevard du Prince Henri - BP 457	L-2014	Luxembourg	22.03.2005
342	Madame	Séverine	Gilson	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	05.08.2008
343	Monsieur	Alessio	Ginsburg	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	17.03.2004

344	Monsieur	Didier	Girard	31, Grand-Rue	L-1661	Luxembourg	26.10.2006
345	Monsieur	Jérôme	Girault	6, avenue Guillaume	L-1650	Luxembourg	25.09.2006
346	Monsieur	Jean-Marie	Gischer	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
347	Monsieur	Stefano	Giuffra	31, Grand-Rue	L-1661	Luxembourg	29.11.2001
348	Monsieur	Raphaël	Glohr	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	15.02.2008
349	Madame	Laurence	Goblet	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	15.07.2008
350	Monsieur	Vincent	Godin	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	20.05.2008
351	Monsieur	Pierre	Goes	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	14.12.2007
352	Madame	Anne-Catherine	Goffinet	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	21.03.2006
353	Monsieur	Patrick	Goldschmidt	2, rue de l'Eau	L-1449	Luxembourg	08.04.2008
354	Monsieur	Vincent	Goorix	58, rue Glesener	L-1630	Luxembourg	13.12.2005
355	Monsieur	Frédéric	Goosse	13, rue de la Libération	L-5969	Itzig	02.05.2000
356	Madame	Françoise	Goosse	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	31.03.2009
357	Madame	Alexandra	Goosse	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.07.2008
358	Monsieur	Tom Richard	Gordon	23, boulevard Charles Marx	L-2130	Luxembourg	23.05.2006
359	Monsieur	Dominique	Gossart	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.12.2004
360	Monsieur	Grégory	Gosselin	68-70, boulevard de la Pétrusse	L-2320	Luxembourg	07.10.2008
361	Madame	Joanna	Gosselin	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	05.08.2008
362	Monsieur	Alain	Gouverneur	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	25.10.2000
363	Monsieur	Vincent	Gouverneur	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	16.02.2007
364	Monsieur	Hervé	Governo	adresse professionnelle en cours d'établissement			25.08.2009
365	Monsieur	Emmanuel	Gregoris	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014	Luxembourg	08.03.2001
366	Monsieur	Laurent	Grençon	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	20.04.2004
367	Madame	Caroline	Gresse	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	07.10.2008
368	Monsieur	Justin	Griffiths	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	16.09.2008
369	Monsieur	Michel	Grignard	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
370	Monsieur	Henri	Grisius	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	02.05.2000
371	Madame	Stéphanie	Grisius	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	09.11.2007
372	Madame	Anne	Gronimus	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	10.02.2009
373	Monsieur	Thierry	Grün	ZI Zone Ouest	L-4384	Ehlerange	08.07.2008
374	Monsieur	Christian	Gsell	4b, rue Hau	L-5752	Frisange	17.10.2005
375	Monsieur	Michel	Guardia	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	14.10.2008
376	Monsieur	Jean-Louis	Guarniero	79, rue de la Paix	L-3541	Dudelange	17.10.2005
377	Monsieur	Etienne	Guebs	adresse professionnelle en cours d'établissement			07.10.2008
378	Madame	Jacqueline	Guérinel	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.03.2002
379	Madame	Eveline	Guillaume	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	02.05.2000
380	Monsieur	Marcel	Guilmois	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
381	Monsieur	Jeewan	Gungaram	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	05.08.2008
382	Monsieur	Manuel	Gutierrez Ruiz	adresse professionnelle en cours d'établissement			18.08.2009
383	Monsieur	François	Guyot	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	20.08.2004
384	Monsieur	Michel	Haag	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	02.05.2000
385	Monsieur	Armand	Haas	30, Grand-Rue	L-1660	Luxembourg	02.05.2000
386	Monsieur	Christoph	Haas	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	12.04.2001
387	Monsieur	Walter	Haas	2, rue Driicht	L-9970	Leithum	06.01.2005
388	Monsieur	Manuel	Hack	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	02.05.2000
389	Monsieur	Iain	Hackston	53, Am Steffesgaart	L-5222	Sandweiler	11.03.2008
390	Monsieur	Jean-Michel	Hamelle	1, rue Nicolas Simmer	L-2538	Luxembourg	09.07.2002
391	Monsieur	John	Hames	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
392	Monsieur	Amar	Hamouche	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	24.09.2004
393	Monsieur	Luc	Hansen	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000

394	Madame	Katrin	Hansen	1, Hauptstrooss	L-9753	Heinerscheid	14.09.2007
395	Monsieur	Peter	Hansen	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	11.03.2008
396	Madame	Valérie	Hansen	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	15.07.2008
397	Monsieur	Jacques	Hanzen	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	24.02.2009
398	Madame	Claude	Hanzen	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	11.11.2008
399	Madame	Caroline	Hartmann	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	20.05.2008
400	Madame	Fabienne	Haupert	24, rue Widdem	L-5433	Niederdonven	26.10.2006
401	Monsieur	Serge	Hauser	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	19.02.2002
402	Monsieur	Fabien	Hautier	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	20.08.2004
403	Monsieur	Helmut	Havenith	4a, rue Henri Schnadt	L-2530	Luxembourg	21.04.2009
404	Monsieur	Kenneth	Hay	12a, rue Jean-Pierre Kommes	L-6988	Hostert	02.05.2000
405	Madame	Aine	Hearty	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	13.12.2005
406	Monsieur	Laurent	Heiliger	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	02.05.2000
407	Monsieur	Alain	Heinz	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	21.05.2003
408	Monsieur	Gerd	Heinzius	1, Hauptstrooss	L-9753	Heinerscheid	15.02.2008
409	Monsieur	Yvon	Hell	13, avenue du Bois	L-1251	Luxembourg	28.11.2002
410	Monsieur	Thierry	Hellers	19, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	02.05.2000
411	Monsieur	Koenraad	Helon	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	16.02.2007
412	Monsieur	Simon	Henin	2, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	09.05.2007
413	Monsieur	Nicolas	Hennebert	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	11.01.2008
414	Monsieur	Pascal	Hennuy	2, rue Béatrix de Bourbon	L-1225	Luxembourg	22.09.2005
415	Monsieur	Jean-Denis	Henrotte	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
416	Monsieur	Geoffrey	Henry	adresse professionnelle en cours d'établissement			06.10.2009
417	Monsieur	Didier	Henry	72, rue du Cimetière	L-1338	Luxembourg	11.03.2008
418	Monsieur	Raymond	Henschen	20, rue Tony Neuman	L-2241	Luxembourg	29.11.2001
419	Madame	Monique	Henschen-Haas	20, rue Tony Neuman	L-2241	Luxembourg	29.11.2001
420	Monsieur	Luc	Henzig	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	21.05.2003
421	Monsieur	Antoine	Hientgen	21, boulevard de la Pétrusse - BP 436	L-2014	Luxembourg	19.09.2001
422	Monsieur	Daniel	Hilbert	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	18.03.2008
423	Monsieur	Romain	Hilger	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	31.05.2001
424	Madame	Fanny	Him	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	25.04.2006
425	Monsieur	Joseph	Hobscheid	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	18.12.2003
426	Madame	Birgit	Hoefer	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	20.09.2002
427	Monsieur	Jean-Claude	Hoefler	66-68, rue de Gasperich	L-1617	Luxembourg	13.11.2003
428	Monsieur	Pierre	Hoffmann	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	02.05.2000
429	Monsieur	Philippe	Hoge	adresse professionnelle en cours d'établissement			14.07.2009
430	Monsieur	Théo	Hollerich	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
431	Monsieur	Martin	Hollywood	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.04.2009
432	Madame	Julie	Honoré	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.11.2005
433	Madame	Jacqueline	Honymus	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	29.11.2001
434	Monsieur	Francis	Hoogewerf	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018	Luxembourg	02.05.2000
435	Monsieur	Oliver	Hoor	10, rue Antoine Jans	L-1920	Luxembourg	09.05.2007
436	Monsieur	Guy	Hornick	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
437	Monsieur	Michael	Hornsby	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.02.2005
438	Monsieur	Karl-Heinz	Horsburgh	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	02.05.2000
439	Madame	Séverine	Houé-Mazzia	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.02.2005
440	Monsieur	Maurice	Houssa	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	02.05.2000
441	Monsieur	Fabrice	Huberty	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
442	Monsieur	Paul	Huberty	4, op Feileschterkeppchen	L-3936	Mondercange	22.03.2005
443	Monsieur	Dimitri	Hubin	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	23.09.2008
444	Monsieur	Oumarou	Ide	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	09.09.2008

445	Monsieur	Kenneth Kai Siong	Iek	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.09.2005
446	Madame	Gabi	Illies	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	15.02.2008
447	Monsieur	Eric	Infanti	12, rue Paul Eyschen	L-3234	Bettembourg	14.09.2007
448	Madame	Carmen	Ionescu	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	21.10.2008
449	Madame	Vinciane	Istace	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
450	Monsieur	Sébastien	Izard	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	15.04.2008
451	Monsieur	Bishen	Jacmohone	44, rue Grande-Duchesse Charlotte	L-4995	Schouweiler	02.05.2000
452	Monsieur	Thierry	Jacob	25, avenue de la Liberté - BP 1233	L-1012	Luxembourg	13.11.2003
453	Monsieur	Claude	Jacoby	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	26.10.2006
454	Madame	Monika	Jacoby-Kratz	51, route de Wasserbillig	L-6686	Mertert	24.09.2004
455	Monsieur	Frank	Jacopucci	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	17.03.2004
456	Monsieur	Laurent	Jacquemart	3b, boulevard du Prince Henri - BP 457	L-1724	Luxembourg	22.09.2005
457	Monsieur	Hugues	Jacquemin	171, route de Longwy	L-1941	Luxembourg	05.08.2008
458	Monsieur	Olivier	Janssen	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	11.01.2008
459	Madame	Nathalie	Jarjaille	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	08.07.2008
460	Madame	Christine	Jarniac	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	08.04.2008
461	Monsieur	Jean-Marc	Jaumouille	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
462	Monsieur	Roger-Pierre	Jerabek	59, Grand-Rue	L-3394	Roeser	18.12.2003
463	Monsieur	Jan Mathieu	Jetten	28, Côte d'Eich	L-1450	Luxembourg	13.01.2009
464	Monsieur	Fabrice	Jeusette	5, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	08.04.2008
465	Monsieur	Hans-Jörg	Johann	40, Grand-Rue	L-6630	Wasserbillig	21.12.2006
466	Monsieur	Gérard	Johanns	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	09.09.2008
467	Monsieur	Eric	Jolas	8, rue Haute	L-4963	Clemency	08.03.2001
468	Monsieur	Jean-Claude	Jolis	19, boulevard Marcel Cahen	L-1311	Luxembourg	29.07.2008
469	Monsieur	Marc	Jones	122, boulevard de la Pétrusse	L-2330	Luxembourg	13.11.2003
470	Monsieur	Christophe	Joosen	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	08.07.2008
471	Monsieur	Olivier	Jordant	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
472	Monsieur	Jean-Luc	Jourdan	adresse professionnelle en cours d'établissement			15.12.2009
473	Monsieur	Markus	Jung	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	20.07.2007
474	Monsieur	Stewart	Kam-Cheong	6C, parc d'activités Syrdall	L-5365	Munsbach	02.12.2004
475	Monsieur	Hans	Kappes	adresse professionnelle en cours d'établissement			01.04.2008
476	Monsieur	Mohammed	Kara	33, rue Principale	L-8805	Rambrouch	25.04.2002
477	Monsieur	François	Karolyi	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	14.09.2007
478	Madame	Petra	Karpen	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	14.12.2007
479	Monsieur	Panayiotis	Kaskas	adresse professionnelle en cours d'établissement			06.10.2009
480	Monsieur	Jean	Kayser	6 rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	14.05.2004
481	Monsieur	Didier	Kazenas	1, rue de l'Eglise	L-3391	Peppange	29.04.2003
482	Monsieur	Marc	Kernel	6, rue Enz	L-5532	Remich	08.04.2008
483	Monsieur	Steve	Kieffer	4, rue Henri Schnadt	L-2530	Luxembourg	18.03.2003
484	Monsieur	Michel	Kieffer	23, rue de Strasbourg	L-2561	Luxembourg	22.03.2005
485	Monsieur	Jean-Paul	Kieffer	11A, rue de la Gare	L-6117	Junglinster	22.03.2005
486	Monsieur	Donatien	Kimoni	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	16.09.2008
487	Monsieur	René	Kinnen	15, boulevard Roosevelt	L-2450	Luxembourg	13.11.2003
488	Monsieur	Alain	Kinsch	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
489	Monsieur	Georges	Kioes	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
490	Monsieur	Didier	Kirsch	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	02.05.2000
491	Monsieur	Lothar	Klasen	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	11.03.2008
492	Monsieur	Roland	Klein	83, rue de la Libération	L-5969	Itzig	02.05.2000

493	Monsieur	Peter	Kleingarn	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	26.10.2006
494	Madame	Kerstin	Kleudgen	12, rue Ste Zithe	L-2763	Luxembourg	25.03.2008
495	Monsieur	Dietmar	Klos	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
496	Monsieur	Claude	Koeune	246, rue de Beggen	L-1220	Luxembourg	02.05.2000
497	Monsieur	Walter	Koob	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
498	Madame	Sabine	Koos-Cayphas	1, bd Joseph II	L-1840	Luxembourg	24.06.2008
499	Monsieur	Marc	Koppes	7A, Zone d'activité Am Brill	L-3961	Ehlange-sur-Mess	09.01.2003
500	Monsieur	Gernot	Kos	19, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	02.05.2000
501	Monsieur	Edward	Kostka	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	02.05.2000
502	Monsieur	Hans Peter	Kraemer	30, rue Schrobilgen	L-2526	Luxembourg	02.05.2000
503	Madame	Claude	Kraus	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	20.08.2004
504	Madame	Laurence	Kreder	adresse professionnelle en cours d'établissement			17.11.2009
505	Madame	Sandra	Kremer	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	16.06.2009
506	Monsieur	Pierre	Krier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
507	Madame	Sandra	Krings	4, rue Henri Schnadt	L-2530	Luxembourg	22.10.2001
508	Monsieur	Jean-François	Kroonen	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.11.2005
509	Monsieur	Vincent	La Mendola	64, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	18.01.2001
510	Monsieur	Khaled	Lachiheb	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	15.07.2008
511	Monsieur	Jean-Luc	Ladant	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	07.01.2009
512	Monsieur	Tony	Laenen	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	10.06.2008
513	Madame	Lutgard	Laget	6, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258	Luxembourg	02.05.2000
514	Monsieur	Kurt	Lallemand	adresse professionnelle en cours d'établissement			11.03.2008
515	Monsieur	Maurice	Lam	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	25.04.2002
516	Monsieur	Philippe	Lambert	128, route d'Arlon	L-1150	Luxembourg	06.02.2004
517	Monsieur	Stefan	Lambert	59, rue de Rollingergrund	L-2440	Luxembourg	16.03.2007
518	Monsieur	Michael	Lambert	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	09.09.2008
519	Monsieur	Cédric	Lambert	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	14.10.2008
520	Madame	Magali	Lambert	1, rue Pletzer - Centre Helfent	L-8080	Bertrange	07.01.2009
521	Monsieur	Pascal	Lambillon	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	29.04.2003
522	Monsieur	Christian	Lambin	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	09.09.2008
523	Monsieur	Marc	Lamesch	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
524	Monsieur	Cyril	Lamorlette	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	21.03.2002
525	Monsieur	Francis	Lang	20, rue Eugène Ruppert	L-2453	Luxembourg	11.03.2008
526	Madame	Véronique	Lange	53-55, rue de la Libération	L-3511	Dudelange	20.04.2007
527	Monsieur	Guy	Lanners	36, avenue Marie-Thérèse - BP 1307	L-1013	Luxembourg	02.05.2000
528	Madame	Isabelle	Lapietra	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	12.07.2004
529	Monsieur	Paul	Laplume	42, rue des Cerises	L-6113	Junglinster	02.05.2000
530	Madame	Manuela	Latini	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	25.11.2008
531	Monsieur	Christian	Latouche	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	08.07.2008
532	Monsieur	Jörg	Lay	40, Grand-Rue	L-6630	Wasserbillig	09.11.2007
533	Madame	Pascale	Le Denic-Nutz	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	02.05.2000
534	Monsieur	Jean-Michel	Lebas	27, avenue de la Gare	L-9540	Wiltz	24.06.2008
535	Monsieur	Philippe	Leclercq	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	21.12.2006
536	Monsieur	André	Lefebvre	52, rue des Charretiers - BP 6	L-9501	Wiltz	12.08.2003
537	Madame	Anabela	Lefevere Lourenco Marques Pipa	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	08.07.2008
538	Monsieur	Olivier	Lefèvre	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
539	Madame	Delphine	Legras	121, avenue de la Faïencerie - BP 1832	L-1018	Luxembourg	29.04.2008
540	Monsieur	Jean-Claude	Leibolt	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	13.01.2009
541	Monsieur	Raymond	Lejoncq	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	20.05.2008

542	Monsieur	Philippe	Lemoine	adresse professionnelle en cours d'établissement			07.10.2008
543	Monsieur	Eric	Lenert	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	11.01.2008
544	Monsieur	Philippe	Lenges	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	09.09.2008
545	Monsieur	Pierre	Lentz	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
546	Monsieur	Jean-Robert	Lentz	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
547	Monsieur	Vincent	Léonard	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	04.06.2007
548	Monsieur	Fabrice	Léonard	68-70, boulevard de la Pétrusse	L-2320	Luxembourg	22.03.2005
549	Monsieur	Fabrice	Leonardi	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	20.07.2007
550	Monsieur	Joël	Lereboulet	18B, rue de la Chapelle	L-8017	Strassen	25.04.2002
551	Monsieur	Luc	Lesire	15, rue de l'Industrie	L-8069	Bertrange	17.10.2005
552	Madame	Karen	Leutloff	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	15.02.2008
553	Monsieur	Paul	Leyder	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	31.07.2000
554	Monsieur	Bernard	Lhoest	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.02.2004
555	Monsieur	John	Li How Cheong	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
556	Monsieur	Stéphane	Liégeois	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	20.09.2002
557	Monsieur	Marc	Liesch	74, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	02.05.2000
558	Madame	Michèle	Linchamps	3, rue du Fort Rheinsheim	L-2419	Luxembourg	20.05.2008
559	Madame	Marie-Jeanne	Linden	56, rue de Luxembourg	L-8077	Bertrange	02.05.2000
560	Monsieur	Roger	Linster	1, rue de Wormeldange-Haut - B.P. 11	L-5507	Wormeldange	02.05.2000
561	Madame	Sonja	Linz	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
562	Madame	Stéphanie	Lirio Quiros	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	16.09.2008
563	Madame	Sonia	Livoir Benamor	53, route d'Arlon	L-8211	Mamer	30.05.2005
564	Monsieur	Ludovic	Lo Presti	52, rue de Vianden	L-2680	Luxembourg	20.07.2007
565	Monsieur	Michaël	Lockman	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	20.04.2004
566	Monsieur	Christophe	Loly	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	18.12.2003
567	Madame	Denise	Lommel	29, avenue du X Septembre	L-2551	Luxembourg	02.05.2000
568	Madame	Anne-Françoise	Longueville	3, Place Guillaume	L-9237	Diekirch	22.09.2005
569	Monsieur	Didier	Lorrain	117, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	22.11.2005
570	Monsieur	Arnaud	Losa	4, rue Henri Schnadt	L-2530	Luxembourg	14.05.2004
571	Monsieur	Raphael	Loschetter	45, avenue J.F. Kennedy	L-9053	Ettelbruck	14.12.2007
572	Monsieur	Wilfried	Lottin	adresse professionnelle en cours d'établissement			24.03.2009
573	Monsieur	Karl	Louarn	24, rue St Mathieu	L-2138	Luxembourg	21.02.2006
574	Madame	Emilia	Loureiro Rodrigues de Figueiredo	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	09.11.2007
575	Monsieur	François	Lourtie	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	18.03.2008
576	Madame	Christine	Lucas-Leonardi	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	06.02.2004
577	Monsieur	Jean-Claude	Lucius	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	02.05.2000
578	Madame	Josée	Ludovissy	54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330	Luxembourg	02.05.2000
579	Monsieur	Josef	Ludwig	31, Op der Heckmill	L-6783	Grevenmacher	02.05.2000
580	Madame	Ursula	Ludwig-Weiler	31, Op der Heckmill	L-6783	Grevenmacher	22.11.2005
581	Monsieur	Paul	Lutgen	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	02.05.2000
582	Monsieur	Paul	Lux	20, rue de la Solidarité - BP 75	L-8001	Strassen	08.03.2001
583	Monsieur	Jérôme	Luxembourger	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	09.05.2007
584	Monsieur	Sinead	Lyons	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	25.04.2006
585	Madame	Anita	Lyse	5, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	22.09.2005
586	Madame	Malika	Maanane	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	24.02.2009
587	Monsieur	Wim	Macleanen	7, route du Vin	L-5401	Ahn	19.01.2007
588	Monsieur	Alain	Maechling	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
589	Madame	Bénédicte	Maire	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	18.03.2008
590	Monsieur	Edouard	Maire	14b, rue des Violettes	L-8023	Strassen	18.03.2008

591	Monsieur	Georges	Majerus	19, rue Kosselt	L-8292	Meispelt	31.07.2000
592	Monsieur	Régis	Malcourant	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	29.04.2003
593	Madame	Daphné	Mandel-Mouchot	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	25.11.2008
594	Monsieur	Fons	Mangen	9B, boulevard Prince Henri	L-1724	Luxembourg	02.05.2000
595	Monsieur	Fabien	Manguette	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	07.10.2008
596	Monsieur	Guenter	Mans	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	08.07.2008
597	Monsieur	Laurent	Maraschin	74, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	21.03.2002
598	Monsieur	Bruno	Marchais	20, rue Jean-Pierre Beicht	L-1226	Luxembourg	14.09.2007
599	Monsieur	Grégory	Marchal	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	14.09.2007
600	Madame	Anne-Françoise	Marchand	2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 35	L-4701	Pétange	11.03.2008
601	Monsieur	Jean-Yves	Marchand	2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 35	L-4701	Pétange	11.03.2008
602	Madame	Marie-Eve	Marchand	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	14.10.2008
603	Madame	Geneviève	Margot-Mariotti	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	13.11.2003
604	Monsieur	Laurent	Mariani	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	06.01.2005
605	Monsieur	Serge	Martin	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
606	Madame	Marianne	Martin	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	17.03.2004
607	Monsieur	Thierry	Martin	5A, rue des Pêcheurs	L-9552	Wiltz	19.01.2007
608	Monsieur	Michael	Martin	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	16.02.2007
609	Monsieur	Mervyn R.	Martins	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
610	Monsieur	Laurent	Marx	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
611	Monsieur	Jean-Michel	Maveau	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	09.05.2007
612	Monsieur	Marc	Mayer	282, route de Longwy	L-1940	Luxembourg	02.05.2000
613	Monsieur	Albert	Mayer	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	08.07.2008
614	Monsieur	Gereon	Mayer	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	08.07.2008
615	Monsieur	Frank	Mayta	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	14.10.2008
616	Monsieur	Ahmed	Mechachti Abekhti	124, route d'Arlon	L-1150	Luxembourg	10.03.2009
617	Madame	Claire-Françoise	Medlyn	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943	Luxembourg	02.05.2000
618	Monsieur	Markus	Mees	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
619	Monsieur	Fabrice	Meeuwis	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	21.02.2006
620	Monsieur	Jaap	Meijer	4, rue Jean-Pierre Probst	L-2352	Luxembourg	22.11.2005
621	Madame	Séverine	Meinguet	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	21.03.2006
622	Monsieur	Daniel	Meis	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
623	Monsieur	Norbert	Meisch	36, rue Emile Mayrisch	L-4240	Esch-sur-Alzette	02.05.2000
624	Monsieur	Arnold	Meister	114, rue de Bridel	L-7217	Bereldange	11.03.2008
625	Madame	Michèle	Mellinger-Larminaux	5, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	22.09.2005
626	Monsieur	Rémy	Meneguz	4, rue de l'Eau - BP 533	L-2015	Luxembourg	31.05.2001
627	Monsieur	Jean-Philippe	Mersy	121, avenue de la Faïencerie - BP 1832	L-1018	Luxembourg	22.04.2008
628	Monsieur	Michel	Merten	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.02.2005
629	Monsieur	Yves	Mertz	adresse professionnelle en cours de changement			02.05.2000
630	Monsieur	Dominique	Mestivier	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	01.04.2008
631	Monsieur	Philippe	Meyer	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
632	Monsieur	Charles	Meyer	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	07.07.2009
633	Monsieur	Marc	Meyers	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	20.09.2002
634	Madame	Galina	Mezentseva-Paques	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	24.06.2008
635	Madame	Barbara	Michaelis	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
636	Monsieur	David	Michel	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	29.04.2008
637	Madame	Annette	Michels	13, rue de Peppange	L-3378	Livange	29.11.2001
638	Madame	Nadia	Migeaux	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	14.05.2004
639	Monsieur	Christophe	Mignani	47, Grand-Rue	L-1661	Luxembourg	22.09.2005
640	Monsieur	Peter	Milne	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	30.05.2002
641	Monsieur	Marc	Minet	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	26.10.2006
642	Madame	Sophie	Mitchell-Lemaner	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	06.02.2004

643	Monsieur	Vafa	Moayed	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	12.04.2001
644	Madame	Ingrid	Moinet	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	13.11.2003
645	Monsieur	Lionel	Moiziard	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	10.06.2008
646	Madame	Estelle	Molard-Jacques	13, rue Aldringen	L-1118	Luxembourg	09.11.2007
647	Monsieur	Roger	Molitor	31, rue Schafsstrachen	L-2510	Luxembourg	02.05.2000
648	Monsieur	Markus	Möller	2, rue des Dahlias	L-1411	Luxembourg	11.03.2008
649	Monsieur	Raymond	Molling	14, rue de Hassel	L-5772	Weiler-La-Tour	25.04.2006
650	Monsieur	Frédéric	Monceau	24, rue St Mathieu	L-2138	Luxembourg	13.12.2005
651	Monsieur	Stéphan	Monjoie	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	16.02.2007
652	Monsieur	Jean-Louis	Monnot	6, avenue Guillaume	L-1650	Luxembourg	09.01.2002
653	Monsieur	Riccardo	Moraldi	38/40, avenue de la Faïencerie	L-1510	Luxembourg	23.05.2006
654	Madame	Catiuscia	Morciano-Ferrari	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	25.09.2006
655	Monsieur	Philippe	Moreau	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.01.2005
656	Monsieur	Stéphan	Moreaux	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	02.05.2000
657	Monsieur	Jean-Marc	Morel	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	10.06.2008
658	Monsieur	Stéphane	Morelle	1, bd Joseph II	L-1840	Luxembourg	13.12.2005
659	Monsieur	Michael James	Morrice	38, boulevard Napoléon Ier	L-2210	Luxembourg	13.12.2005
660	Monsieur	Olivier	Mortelmans	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	12.04.2001
661	Madame	Ingrid	Motch	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	26.10.2006
662	Monsieur	Bertrand	Mouchot-Chardin	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	11.03.2008
663	Monsieur	Cédric	Mougel	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	16.09.2008
664	Monsieur	Didier	Mouget	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
665	Monsieur	Manuel	Mouget	5, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	22.09.2005
666	Madame	Maryse	Mouton	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	02.05.2000
667	Monsieur	Rizk	Mouwannes	69, rue de la Libération	L-4210	Esch-sur-Alzette	18.07.2001
668	Monsieur	Werner	Müsch	96, route d'Arlon	L-8210	Mamer	14.05.2004
669	Madame	Adela	Muhovic	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	06.01.2005
670	Monsieur	Marc	Muller	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	02.05.2000
671	Madame	Anne	Muller	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	20.08.2004
672	Monsieur	Frédéric	Muller	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	25.09.2006
673	Monsieur	Thomas	Muller	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	20.04.2007
674	Monsieur	Werner	Mullerklein	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
675	Madame	Inge	Munaut	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	15.04.2008
676	Madame	Alina	Muntean	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	13.01.2009
677	Monsieur	Olivier	Murru	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	26.10.2006
678	Madame	Françoise	Naramski	3, Beim Schlass	L-8058	Bertrange	21.12.2006
679	Monsieur	Olivier	Nardi	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	24.06.2008
680	Monsieur	Thomas	Nasri	11A, boulevard Joseph II	L-1840	Luxembourg	13.11.2003
681	Monsieur	Marc	Nathé	6-12, rue du Fort Wallis - BP 1028	L-1010	Luxembourg	28.04.2009
682	Monsieur	Philippe	Neefs	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	14.12.2007
683	Monsieur	Gerhard	Nellinger	74, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	02.05.2000
684	Madame	Natalia	Nevednicii	55-57, avenue Pasteur	L-2311	Luxembourg	24.06.2008
685	Monsieur	Paul	Neyens	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
686	Madame	Marjorie	Ng Fo Yan	12, rue Guillaume Schneider	L-2522	Luxembourg	25.04.2006
687	Madame	Nadia	Nguyen	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.04.2008
688	Madame	Kerry-Jane	Nichol	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	24.01.2006
689	Monsieur	Luc	Nickels	126, rue Cents	L-1319	Luxembourg	09.01.2003
690	Madame	Isabelle	Nicks	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
691	Madame	Corinne	Nicolet	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
692	Madame	Caroline	Nicoletti	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.12.2004
693	Monsieur	Pascal	Noël	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	09.07.2002
694	Monsieur	Régis	Noël	55-57, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	12.08.2003

695	Madame	Ina	Noetzel	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	26.10.2006
696	Monsieur	Olivier	Nosbaum	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	11.01.2008
697	Monsieur	Nico	Nothumb	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
698	Monsieur	Stephen	Nye	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	07.01.2009
699	Monsieur	Keith	O'Donnell	1B, Heienhaff	L-1736	Luxembourg	25.09.2006
700	Monsieur	Louis	Obacz	adresse professionnelle en cours d'établissement			21.04.2009
701	Monsieur	Yavuz	Ocakdan	43, rue de Bridel	L-7217	Bereldange	11.03.2008
702	Madame	Dorothée	Oge	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	05.08.2008
703	Monsieur	Pierre-Jean	Oger	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	07.01.2009
704	Monsieur	Vincent	Olimar	8, rue Haute	L-4963	Clemency	20.09.2002
705	Madame	Petra	Olk-Salm	10, an de Längten	L-6776	Grevenmacher	11.03.2008
706	Madame	Manette	Olsem	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	02.05.2000
707	Madame	Angela	Orsini	25C, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	22.09.2005
708	Monsieur	Xavier	Otjacques	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	25.04.2005
709	Monsieur	Bahtiyar	Ozkan	103, route de Luxembourg	L-3515	Dudelange	27.05.2008
710	Monsieur	Philippe	Paladi-Noël	1, rue Goethe	L-1637	Luxembourg	30.05.2005
711	Madame	Dominique	Papenhoff	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	22.02.2005
712	Monsieur	Eric	Paques	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	09.09.2008
713	Monsieur	Laurent	Paquet	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	13.01.2009
714	Monsieur	Luc	Parenty	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	13.01.2009
715	Monsieur	Thierry	Patinet	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	16.02.2007
716	Monsieur	Richard	Patta	133, avenue du X Septembre	L-2551	Luxembourg	25.11.2008
717	Monsieur	Philippe	Paty	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	09.11.2007
718	Monsieur	Xavier	Pauwels	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	04.11.2008
719	Monsieur	Jean-Pierre	Payrau	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	04.11.2008
720	Monsieur	Jacques	Peffer	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	19.02.2002
721	Monsieur	Alain	Peigneux	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	12.05.2009
722	Monsieur	Mamadou	Pene	6, avenue Guillaume	L-1650	Luxembourg	14.09.2007
723	Madame	Jacqueline	Permantier	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	29.04.2008
724	Madame	Katrin	Peters-Lakebrink	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	22.03.2005
725	Madame	Emmanuelle	Petit	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	12.07.2004
726	Monsieur	François	Peusch	2, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	21.05.2003
727	Monsieur	Tom	Pfeiffer	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	25.09.2006
728	Madame	Isabelle	Philipin	Platinerei 8	L-8552	Oberpallen	22.02.2005
729	Madame	Isabelle	Phlypo-Jacquot	4, rue Henri Schnadt - BP 1952	L-1019	Luxembourg	13.11.2003
730	Madame	Valérie	Piastrelli	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
731	Madame	Géraldine	Piat	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.02.2005
732	Madame	Aline	Pierrard	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
733	Monsieur	Jean-Pierre	Pierrard	Maison 91	L-9645	Derenbach	22.09.2005
734	Monsieur	Christophe	Pierson	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	22.04.2008
735	Monsieur	David	Pike	106, rue Principale	L-5480	Wormeldange	03.03.2009
736	Madame	Marie-Ange	Pingard	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	27.01.2009
737	Monsieur	Jean-Jacques	Pinhas	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
738	Monsieur	Wim	Piot	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	10.03.2009
739	Monsieur	Grégory	Piraux	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	21.07.2009
740	Monsieur	Christophe	Pittie	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
741	Monsieur	Christophe	Plainchamp	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	22.02.2005
742	Madame	Isabelle	Pochet-Feller	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	20.08.2004
743	Monsieur	Raphaël	Poncelet	68-70, boulevard de la Pétrusse	L-2320	Luxembourg	17.03.2004
744	Monsieur	Julien	Poncelet	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	07.01.2009
745	Monsieur	Jean-Philippe	Poncelet	9, rue Basse	L-4963	Clemency	04.08.2009
746	Monsieur	Philippe	Ponsard	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	22.11.2005

747	Monsieur	Alexandre	Pouchard	adresse professionnelle en cours d'établissement			05.08.2008
748	Monsieur	Nicolas	Pratviel	5, rue Aldringen - BP 2540	L-1025	Luxembourg	14.12.2007
749	Madame	Anne-Sophie	Preud'homme	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
750	Monsieur	Didier	Prime	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	25.09.2003
751	Monsieur	Michael	Probst	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	17.10.2005
752	Monsieur	Franz	Prost	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
753	Monsieur	Frank	Przygodda	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	02.05.2000
754	Madame	Fenja	Puder	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	25.11.2008
755	Madame	Marie-Catherine	Pundel	196, rue de Beggen	L-1220	Luxembourg	20.09.2002
756	Monsieur	Pascal	Rakovsky	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
757	Madame	Fanny	Rampont	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	25.03.2008
758	Monsieur	Dominique	Ransquin	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	02.05.2000
759	Monsieur	Yves	Raquin	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	24.06.2008
760	Monsieur	Cédric	Raths	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	15.04.2008
761	Monsieur	Christoph	Rauber	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	29.04.2008
762	Madame	Christelle	Rebizzi	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	21.12.2006
763	Monsieur	Marcel	Recking	51, rue de Strasbourg	L-2561	Luxembourg	25.04.2006
764	Monsieur	Daniel	Reding	53, avenue J.F. Kennedy	L-9053	Ettelbrück	12.08.2003
765	Monsieur	Robert	Reggiori	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010	Luxembourg	18.03.2003
766	Monsieur	Olivier	Remacle	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	18.01.2001
767	Monsieur	Thierry	Remacle	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	23.10.2002
768	Madame	Françoise	Renard	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
769	Monsieur	Gilbert	Renel	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	09.07.2002
770	Monsieur	Cédric	Rensonnet	8, rue Haute	L-4963	Clemency	21.03.2006
771	Monsieur	Jean	Reuter	3, rue Thomas Edison	L-1445	Luxembourg	02.05.2000
772	Monsieur	Georges	Reuter	3, rue Thomas Edison	L-1445	Strassen	29.10.2004
773	Madame	Bernadette	Reuter-Wagner	134, route d'Arlon - BP 18	L-8001	Strassen	02.05.2000
774	Monsieur	Geoffrey	Ribauville	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.12.2006
775	Monsieur	Laurent	Ricci	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	14.05.2004
776	Monsieur	Philippe	Richelle	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	02.05.2000
777	Monsieur	Frédéric	Richter	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.12.2004
778	Monsieur	David	Richy	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	02.12.2004
779	Madame	Karin	Riehl-Steffgen	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	05.08.2008
780	Monsieur	Marco	Ries	231, Val des Bons-Malades	L-2121	Luxembourg	18.07.2001
781	Madame	Pauline	Rihoux	4, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	20.10.2009
782	Monsieur	Erik	Rischmann	adresse professionnelle en cours d'établissement			29.07.2008
783	Madame	Sophie	Rivie	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	10.06.2008
784	Monsieur	Bernard	Rivoire	38, avenue du X Septembre	L-2550	Luxembourg	02.05.2000
785	Monsieur	Paul	Robat	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	15.02.2008
786	Monsieur	Gwenael	Robert	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	20.07.2007
787	Monsieur	Dominique	Robyns	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	02.05.2000
788	Monsieur	Patrick	Rochas	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	13.12.2000
789	Madame	Fatima	Rochdi	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.05.2008
790	Madame	Ludivine	Rockens	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	28.11.2002
791	Monsieur	Robert	Roderich	5, rue C.M. Spoo	L-2546	Luxembourg	02.05.2000
792	Monsieur	Olivier	Rodick	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	30.05.2005
793	Madame	Mireille	Rodius	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	22.02.2005
794	Madame	Eliane	Rodrigues	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	22.03.2005
795	Monsieur	Christophe	Roeder	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	18.03.2003
796	Monsieur	Achim	Roeder	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	11.03.2008
797	Monsieur	André	Roels	80, rue des Romains	L-8041	Strassen	09.01.2002

798	Madame	Mireille	Rose-Sausy	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	25.04.2006
799	Monsieur	Alessio	Rossi	54, route du Vin	L-5445	Schengen	24.06.2008
800	Monsieur	Martin	Rutledge	24, rue Jean l'Aveugle	L-1148	Luxembourg	18.01.2001
801	Madame	Umutoni Alice	Rwagasana	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	16.09.2008
802	Monsieur	Xavier	Sabatier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	01.04.2008
803	Monsieur	André	Sadler	3, Beim Schlass	L-8058	Bertrange	08.03.2001
804	Monsieur	Bruno	Saint Martin	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
805	Monsieur	Hans-Jürgen	Salbach	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	02.05.2000
806	Monsieur	Christian	Saliceti	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	27.05.2008
807	Monsieur	Philippe	Salpetier	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	22.09.2005
808	Monsieur	Marc	Saluzzi	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
809	Monsieur	Frédéric	Salvadore	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	21.10.2008
810	Monsieur	Francesco	Salvatore	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	26.05.2009
811	Monsieur	Flilippo	Santececchi	1B, Heienhaff	L-1736	Senningerberg	18.11.2008
812	Madame	Madeleine	Sarlette	33, rue Principale	L-8805	Rambrouch	25.04.2002
813	Monsieur	Fernand	Sassel	7, route d'Esch - BP 3075	L-1030	Luxembourg	12.07.2000
814	Monsieur	Houssam	Sayed	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	09.11.2007
815	Madame	Viviane	Schaaf	41, rue Théodore Eberhard	L-1451	Luxembourg	20.01.2009
816	Monsieur	Raymond	Schadeck	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	12.04.2001
817	Monsieur	Jean-Paul	Schaul	14, Kiischtewée	L-5290	Neuhaeusgen	02.05.2000
818	Monsieur	Benoît	Schaus	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	30.05.2002
819	Madame	Christiane	Schaus	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
820	Monsieur	Gérard	Scheiwen	126, rue Cents	L-1319	Luxembourg	12.04.2001
821	Monsieur	Affi	Scherer	16, rue Dante	L-1412	Luxembourg	18.01.2001
822	Monsieur	Laurent	Scherer	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	11.01.2008
823	Madame	Maria	Scherer	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	16.09.2008
824	Monsieur	Marc	Schernberg	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	17.03.2004
825	Monsieur	Thomas	Schiffler	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
826	Monsieur	Pierre	Schill	18A, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	02.05.2000
827	Monsieur	Albert	Schiltz	9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne	L-1361	Luxembourg	02.05.2000
828	Monsieur	Marc	Schintgen	1, rue Goethe	L-1637	Luxembourg	25.04.2005
829	Monsieur	Christian	Schlesser	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	26.10.2006
830	Monsieur	Luc	Schmitt	37, rue Romain Fandel	L-4149	Esch-sur-Alzette	11.03.2008
831	Monsieur	Hans-Peter	Schmitt	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	11.03.2008
832	Monsieur	Marc	Schmitz	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
833	Monsieur	Rüdiger	Schmitz	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	11.03.2008
834	Monsieur	Horst	Schneider	16, allée Marconi	L-2120	Luxembourg	23.05.2006
835	Monsieur	Manfred	Schneider	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	25.09.2006
836	Monsieur	Edouard	Schneider	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	15.02.2008
837	Madame	Manon	Schockmel	40-42, rue du Fossé	L-4123	Esch-sur-Alzette	30.05.2002
838	Monsieur	Herman	Schommarz	6C, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	09.12.2008
839	Madame	Anny	Schortgen	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
840	Monsieur	Guy	Schosseler	24-28, rue Goethe	L-1637	Luxembourg	02.05.2000
841	Madame	Laurence	Schroeder	58, rue Glesener	L-1630	Luxembourg	17.03.2004
842	Monsieur	Erwin	Schroeder	61, Gruuss-Strooss	L-9991	Weiswampach	25.09.2003
843	Monsieur	Claude	Schroeder	adresse professionnelle en cours d'établissement			04.08.2009
844	Monsieur	Damien	Schuind	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	15.07.2008
845	Monsieur	Reinhard	Schulz	12, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	29.11.2001
846	Monsieur	Markus	Schwamborn	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	10.06.2008
847	Monsieur	Elmar	Schwickerath	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	11.03.2008
848	Monsieur	Grégory	Sciacca	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	11.01.2008

849	Madame	Gaetana	Sciacca	3A, boulevard Prince Henri	L-1724	Luxembourg	24.06.2008
850	Monsieur	Roberto	Seddio	69, rue de la Semois	L-2533	Luxembourg	10.02.2009
851	Monsieur	Peter	Seidel	adresse professionnelle en cours d'établissement			01.04.2008
852	Monsieur	John	Seil	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
853	Monsieur	Patrice	Senhaux	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	13.01.2009
854	Monsieur	Michel	Seon	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	15.07.2008
855	Monsieur	Philippe	Sergiel	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
856	Monsieur	Patrick	Sganzerla	17, rue des Jardiniers - BP 2650	L-1026	Luxembourg	02.05.2000
857	Monsieur	Ali	Sherwani	42A, Place Guillaume II	L-1648	Luxembourg	11.03.2008
858	Monsieur	Jean-Marc	Sibue	14, Place du Parc - BP 2188	L-1021	Luxembourg	02.05.2000
859	Monsieur	Wolfgang	Siegels	7, place Roschten	L-7456	Lintgen	02.05.2000
860	Monsieur	Christophe	Sieger	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	14.12.2007
861	Monsieur	Jean-Claude	Simmer	18B, rue de la Chapelle	L-8017	Strassen	02.05.2000
862	Monsieur	Günter	Simon	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	28.11.2002
863	Monsieur	Didier	Simon	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	20.08.2004
864	Monsieur	Martial	Sins	208, route de Burange	L-3429	Dudelange	02.05.2000
865	Monsieur	Philippe	Slendzak	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	02.05.2000
866	Madame	Lize	Smith-Griffiths	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	16.09.2008
867	Monsieur	Erik	Snauwaert	43, route d'Arlon	L-8009	Strassen	14.12.2007
868	Monsieur	Jean-Jacques	Soisson	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	02.05.2000
869	Madame	Patricia Wennessongdé	Songnaba	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	08.07.2008
870	Monsieur	Jonathan	Soreille	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	09.09.2008
871	Madame	Emilie	Soriot	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	07.10.2008
872	Monsieur	Jean-Pierre	Soulié	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	07.01.2009
873	Monsieur	Denis	Soumann	18B, rue de la Chapelle	L-8017	Strassen	02.05.2000
874	Monsieur	Robert	Soumois	81, avenue Victor Hugo	L-1750	Luxembourg	21.05.2003
875	Monsieur	Stéphane	Spedener	146, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	02.05.2000
876	Monsieur	Hans-Günther	Sprunck	5, Baacher Gaass	L-5444	Schengen	01.04.2008
877	Monsieur	Vito	Stallone	4, route de Longwy	L-4830	Rodange	26.10.2006
878	Madame	Virginia Aurora	Stanescu-Popa	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	18.12.2003
879	Monsieur	Jean-Yves	Stasser	9, rue Basse	L-4963	Clemency	20.04.2007
880	Monsieur	Joeri	Steeman	24, rue St Mathieu	L-2138	Luxembourg	09.01.2002
881	Madame	Gabriella	Stefanutti	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	21.10.2008
882	Madame	Marie-José	Steinborn	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
883	Monsieur	Steve	Stephan	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	10.06.2008
884	Monsieur	Marcel	Stephany	23, Cité Aline Mayrisch	L-7268	Bereldange	25.10.2000
885	Monsieur	Laurent	Steveler	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	18.12.2003
886	Monsieur	Joseph	Stevens	9, rue des trois Cantons	L-8399	Windhof	26.05.2009
887	Monsieur	Alain	Strivay	adresse professionnelle en cours d'établissement			07.10.2008
888	Monsieur	Luc	Sunnen	23, rue des Bruyères	L-1274	Luxembourg	02.05.2000
889	Madame	Dora	Szabo	7, Val St Croix	L-1371	Luxembourg	06.01.2005
890	Madame	Anja	Taferner	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.12.2006
891	Monsieur	Alexandre	Taskiran	127, rue de Mühlenbach	L-2168	Luxembourg	23.05.2006
892	Madame	Alison	Taylor Macleod	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	10.06.2008
893	Monsieur	Pierre	Telle	5, rue Aldringen - BP 2540	L-1025	Luxembourg	23.10.2003
894	Monsieur	Fabien	Telmat	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	13.12.2005
895	Madame	Christiane	Tempels	16, rue des Prés	L-4941	Bascharage	07.04.2009
896	Monsieur	Alexandre	Tepeli	103, route de Luxembourg	L-3515	Dudelange	27.05.2008
897	Monsieur	Dominique	Terrier	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	13.01.2009
898	Madame	Sylvie	Testa	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	21.02.2006

899	Madame	Ina	Theobald	5, Baacher Gaass	L-5444	Schengen	11.03.2008
900	Monsieur	Baudouin	Theunissen	74/80, rue Adolphe Fischer - BP 2253	L-1022	Luxembourg	02.05.2000
901	Monsieur	Michel	Theys	adresse professionnelle en cours d'établissement			27.01.2009
902	Monsieur	Christoph	Thiele	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	15.02.2008
903	Monsieur	Frank	Thihatmar	63, rue de Rollingergrund	L-2440	Luxembourg	05.08.2008
904	Monsieur	Marc	Thill	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
905	Monsieur	Patrick	Thill	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	08.04.2008
906	Monsieur	Romain	Thillens	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	02.05.2000
907	Monsieur	Jonathan	Thiltges	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	29.07.2008
908	Monsieur	Stéphane	Thoen	34, rue Principale	L-8814	Bigonville	26.10.2006
909	Monsieur	Frederick	Thomas	15-17, avenue Gaston Diderich - BP 823	L-2018	Luxembourg	24.01.2006
910	Monsieur	Harald	Thönes	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	02.05.2000
911	Monsieur	Yves	Thorn	adresse professionnelle en cours d'établissement			15.12.2009
912	Monsieur	Jean-Charles	Thouand	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	24.01.2006
913	Monsieur	Harald	Thul	400, route d'Esch - BP 1443	L-1914	Luxembourg	10.06.2008
914	Madame	Nathalie	Thunus	5, rue C.M. Spoo	L-2546	Luxembourg	17.03.2004
915	Monsieur	Daniel	Thunus	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	20.08.2004
916	Monsieur	Stéphane	Tilkin	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	29.04.2003
917	Monsieur	Stephan	Tilquin	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	04.07.2005
918	Madame	Véronique	Tinel	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	24.06.2008
919	Monsieur	Alain	Tircher	1, rue Nicolas Simmer	L-2538	Luxembourg	12.04.2001
920	Monsieur	Cédric	Tissier	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	25.04.2005
921	Monsieur	Jimmy	Tong Sam	1, rue des Glacis	L-1628	Luxembourg	25.04.2006
922	Monsieur	Frédéric	Tonus	adresse professionnelle en cours d'établissement			17.11.2009
923	Monsieur	Stanislaw	Torba	270, route d'Arlon	L-8010	Strassen	09.01.2002
924	Madame	Dominique	Tordeurs	80, Grand-Rue	L-9711	Clervaux	20.01.2009
925	Madame	Katty	Tosi	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	15.07.2008
926	Monsieur	Ambroise	Tourret	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	25.09.2006
927	Monsieur	Jérôme	Tourscher	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	13.12.2005
928	Madame	Stéphanie	Traon	adresse professionnelle en cours de changement			02.12.2004
929	Monsieur	Joseph	Treis	57, avenue de la Faïencerie	L-1510	Luxembourg	02.05.2000
930	Monsieur	Cuong	Trinh	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	05.08.2008
931	Monsieur	Luc	Trivaudey	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
932	Monsieur	John	Troisfontaines	2, rue des Dahlias	L-1411	Luxembourg	23.05.2006
933	Madame	Pascale	Troquet	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	17.03.2004
934	Monsieur	Alexandre	Trutt	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	16.09.2008
935	Monsieur	Julien	Turcksin	adresse professionnelle en cours de changement			08.12.2009
936	Monsieur	Richard	Turner	60, Grand-Rue	L-1660	Luxembourg	09.01.2003
937	Madame	Bérénique	Ubycha	74, rue Adolphe Fischer	L-1521	Luxembourg	07.04.2009
938	Monsieur	Sébastien	Vachon	38, avenue du X Septembre	L-2550	Luxembourg	22.09.2005
939	Monsieur	Willem	Van Cauter	43, route d'Arlon	L-8009	Strassen	12.04.2001
940	Monsieur	Eric	Van De Kerkhove	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	02.05.2000
941	Monsieur	Phillip	Van Der Westhuizen	25A, Boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	02.05.2000
942	Monsieur	Bart	Van Droogenbroek	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	25.09.2006
943	Monsieur	Marc	Van Hoek	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	02.05.2000
944	Madame	Marie-Paul	Van Waelem	7, rue du Fort Rheinsheim	L-2419	Luxembourg	22.03.2005
945	Monsieur	Jan	Vanden Abeele	5, rue Prince Jean	L-4740	Pétange	23.05.2006

946	Monsieur	Patrick	Vanden Berghe	adresse professionnelle en cours d'établissement			24.06.2008
947	Monsieur	Henri	Vanherberghen	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018	Luxembourg	25.04.2005
948	Monsieur	Michel	Vansimpsen	47, boulevard Joseph II	L-1840	Luxembourg	24.09.2004
949	Madame	Ariane	Vansimpsen	47, boulevard Joseph II	L-1840	Luxembourg	25.09.2006
950	Monsieur	Philippe	Vauthier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	20.04.2004
951	Monsieur	Louis	Vegas-Pieroni	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010	Luxembourg	20.08.2004
952	Monsieur	Quentin	Verschoren	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	07.07.2009
953	Monsieur	Jacques	Verzura	4, rue Toni Neuman	L-2241	Luxembourg	08.03.2001
954	Monsieur	Vincent	Villem	26, boulevard Royal - BP 769	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
955	Monsieur	Olivier	Vincent	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	09.09.2008
956	Monsieur	Lucien	Voet	15, rue de l'Industrie	L-8069	Bertrange	20.08.2004
957	Monsieur	Gilles	Vogel	5, rue du Kiem	L-1857	Luxembourg	20.10.2009
958	Monsieur	Alhard	Von Ketelhodt	11, rue Hiel	L-7390	Blaschette	02.05.2000
959	Monsieur	Marc	Voncken	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	18.03.2008
960	Madame	Karin	Wagener	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	10.06.2008
961	Madame	Pascale	Wagner	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
962	Monsieur	Romain	Wagner	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	21.03.2002
963	Madame	Martine	Wagner-Demuth	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	09.09.2008
964	Madame	Sabine	Wahlers	31, Op der Heckmill	L-6783	Grevenmacher	30.05.2005
965	Monsieur	David	Wallace	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	21.12.2006
966	Monsieur	Yves	Wallers	53, avenue J.F. Kennedy	L-9053	Ettelbruck	02.05.2000
967	Monsieur	Guy	Waltener	2, avenue du X Septembre	L-2550	Luxembourg	02.05.2000
968	Monsieur	Laurent	Warion	1, rue Nic Simmer	L-2538	Luxembourg	14.09.2007
969	Monsieur	Henri	Warnier	62, route de Luxembourg	L-4760	Pétange	11.03.2008
970	Madame	Valérie	Wathelet	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	29.04.2008
971	Monsieur	Gaëtan	Wauters	80, rue des Romains	L-8041	Strassen	09.01.2002
972	Madame	Karen	Wauters	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	20.08.2004
973	Monsieur	Ronald	Weber	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	02.05.2000
974	Madame	Daniela	Weber	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	12.08.2003
975	Madame	Elisabeth	Weber	9-13, rue Bréilekes - BP 19	L-6401	Echternach	21.12.2006
976	Madame	Annick	Weidert	2, rue de l'Ecole	L-6169	Eschweiler	16.03.2007
977	Monsieur	Pierre	Weimerskirch	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	24.01.2006
978	Madame	Delphine	Weisse	1B , Heienhaff	L-1736	Luxembourg	22.03.2005
979	Monsieur	Tom	Welter	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	11.01.2008
980	Monsieur	Joël	Wengler	12, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	21.02.2006
981	Madame	Anne	Wertz	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	05.08.2008
982	Madame	Elisabeth	Wetz	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	15.07.2008
983	Monsieur	Carlo	Wetzel	11, rue Beaumont	L-1219	Luxembourg	12.08.2003
984	Madame	Marianne	Weydert	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	02.05.2000
985	Monsieur	Jeannot	Weyer	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	12.04.2001
986	Monsieur	Werner	Weynand	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	02.05.2000
987	Monsieur	Ian	Whitecourt	18, rue d'Orange	L-2267	Luxembourg	02.05.2000
988	Monsieur	Patrick	Wies	31, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	12.08.2003
989	Monsieur	Eric	Wilhelm	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	22.02.2005
990	Madame	Marie-Denise	Willemet	W.B.C., 4, rue d'Arlon	L-8399	Windhof	22.10.2001
991	Monsieur	Alain	Willemet	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018	Luxembourg	14.10.2008
992	Monsieur	Rudolf	Willems	9A, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	21.05.2003
993	Monsieur	Vincent	Willems	38/40, avenue de la Faïencerie	L-1510	Luxembourg	26.10.2006
994	Madame	Caroline	Willer-Freichel	54, route du Vin	L-5445	Schengen	24.06.2008
995	Monsieur	André	Wilwert	24, rue Astrid	L-1143	Luxembourg	09.12.2008
996	Monsieur	Eddy	Wirtz	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	22.07.2008
997	Monsieur	Jean-Marie	Wohl	28-30, Val St André	L-1128	Luxembourg	29.11.2001

998	Monsieur	Yves	Wolmering	75, rue de Hollerich	L-1741	Luxembourg	17.03.2004
999	Monsieur	Marcus	Wolsfeld	26, rue Philippe II	L-2340	Luxembourg	27.01.2009
1000	Monsieur	Paul	Worth	38, rue de Bourglinster	L-6112	Junglinster	02.05.2000
1001	Monsieur	Arnaud	Yamalian	74, rue Adolphe Fischer - BP 2253	L-1022	Luxembourg	09.05.2007
1002	Monsieur	Jean-Robert	Zahlen	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	18.12.2003
1003	Monsieur	Patrick	Zahles	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	06.01.2005
1004	Monsieur	Arnaud	Zandona	72, rue du Cimetière	L-1338	Luxembourg	18.03.2008
1005	Monsieur	Jean	Zeimet	3A, boulevard du Prince Henri	L-1724	Luxembourg	02.05.2000
1006	Madame	Yannick	Zeippen	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	19.02.2002
1007	Monsieur	Olivier	Zeler	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	08.04.2008
1008	Monsieur	Khalid	Zeroual	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	10.06.2008
1009	Monsieur	Wei	Zhang	55-57, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	29.07.2008
1010	Monsieur	Claude	Zimmer	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	02.05.2000
1011	Monsieur	Romain	Zimmer	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714	Luxembourg	02.05.2000
1012	Monsieur	Angelo	Zito	24, rue des Genêts	L-1621	Luxembourg	18.03.2003

Tableau III des membres de l'Ordre des Experts-Comptables

(Mise à jour le 31 décembre 2009)

Personnes morales

Nº	Société	Adresse	Code postal	Localité	Date d'inscription
1	A & C Management Services Sàrl	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	20.07.2007
2	A & T SA	8, Grand-Rue	L-9905	Troisvierges	21.12.2006
3	A.D. Consult Sàrl	96, route d'Arlon	L-8210	Mamer	21.05.2003
4	A.T.T.C. Registrars Sàrl	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	24.01.2006
5	A.T.T.C. SA	3, boulevard du Prince Henri	L-1724	Luxembourg	13.11.2003
6	AAD Fiduciaire Sàrl	74, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	18.03.2003
7	AAG Fiduciaire Sàrl - en cours d'établissement	80, Grand-Rue	L-9711	Clervaux	20.01.2009
8	Abax Trust Sàrl	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	14.09.2007
9	ABH Fiduciaire Sàrl	6, Jos Seylerstrooss	L-8521	Beckerich	25.09.2006
10	Abroad Fiduciaire Sàrl	47, Grand-Rue	L-1661	Luxembourg	22.09.2005
11	Accofin Société Fiduciaire Sàrl	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	31.05.2001
12	Accotrust SA	11A, rue de la Gare	L-6117	Junglinster	04.07.2005
13	Account Data Europe SA	77, route de Trèves	L-6793	Grevenmacher	25.09.2006
14	Acertis Sàrl	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	23.09.2008
15	Active Capital Management Sàrl - en cours d'établissement	534, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	01.12.2009
16	AD Corporate Services Sàrl	62, route de Luxembourg	L-4760	Pétange	09.01.2002
17	ADA Consulting SA	23, rue de Strasbourg	L-2561	Luxembourg	15.02.2008
18	Adepa Corporate and Trust Sàrl	9, rue Basse	L-4963	Clemency	09.12.2008
19	AFC Benelux Sàrl	1, rue de Steinfort	L-8371	Hobscheid	24.02.2009
20	AG Fiduciaire SA	114, rue de Bridel	L-7217	Bereldange	11.03.2008
21	AGIF SA	31, Grand-Rue	L-1661	Luxembourg	20.07.2007
22	AIBM SA - en cours d'établissement	171, route de Longwy	L-1941	Luxembourg	05.08.2008
23	Alegis Sàrl	54, route du Vin	L-5445	Schengen	24.06.2008
24	Alexander J Davies Sàrl	24, rue Jean l'Aveugle - BP 864	L-2018	Luxembourg	22.09.2005
25	Alpha Expert SA	1, rue Goethe	L-1637	Luxembourg	21.02.2006
26	Alpha Fisca Sàrl	25, route de Capellen	L-8279	Holzem	21.12.2006
27	Alpha Trade Consulting Sàrl	13, rue Aldringen	L-1118	Luxembourg	09.11.2007
28	Alter Audit Sàrl	69, rue de la Semois	L-2533	Luxembourg	21.02.2006
29	Alter Domus Financial Reporting Services Sàrl	5, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	09.11.2007
30	Alter Domus Liquidation Services Sàrl	5, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	13.01.2009
31	Alter Domus Sàrl	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025	Luxembourg	19.09.2001
32	Amaxx Consulting Sàrl	124, route d'Arlon	L-1150	Luxembourg	10.03.2009
33	AMG Gmbh, Allgemeine Management Gesellschaft	24, rue Ignace de la Fontaine	L-1532	Luxembourg	07.07.2009
34	Aquilegia Sàrl	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	11.03.2008
35	Arcad SA	9, rue des trois Cantons	L-8399	Windhof	26.05.2009
36	Art Fiduciaire Sàrl	22, route de Remich	L-5650	Mondorf-les-Bains	29.11.2001
37	Asyris SA	17, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	19.01.2007
38	ATC Steuerberatungsgesellschaft GmbH	13, rue Jean Bertholet	L-1233	Luxembourg	25.09.2006
39	ATM Sàrl	3, rue Belle-Vue	L-1227	Luxembourg	28.04.2009
40	Atoz SA	1B, Heienhaff	L-1726	Senningerberg	22.02.2005
41	Atrio Sàrl	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	09.11.2007

42	ATS Consulting Sàrl	39, route d'Arlon	L-8410	Steinfort	11.03.2008
43	Audex Sàrl	54, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	23.05.2006
44	Audiex SA	57, avenue de la Faïencerie	L-1510	Luxembourg	31.05.2001
45	Audit & Compliance Sàrl	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	25.09.2006
46	Audit Central Sàrl	4A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	21.04.2009
47	Auditeurs & Administrateurs Associés SA	32, boulevard Joseph II	L-1840	Luxembourg	14.09.2007
48	Auditex Sàrl	3A, boulevard du Prince Henri	L-1724	Luxembourg	18.12.2003
49	Aupetit & Associés Sàrl	1, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	13.11.2003
50	Avega Revision Sàrl	63, rue de Rollingergrund	L-2440	Luxembourg	12.05.2009
51	Avega Sàrl	59, rue de Rollingergrund	L-2440	Luxembourg	16.03.2007
52	Ayms Audit Sàrl	74, rue Adolphe Fischer - BP 2253	L-1022	Luxembourg	09.05.2007
53	BA Trust SA	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	26.05.2009
54	BAC Sàrl - en cours d'établissement	1, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258	Luxembourg	21.04.2009
55	Baker & Norton Fiduciaire Sàrl	3-11, rue du Fort Bourbon	L-1249	Luxembourg	26.10.2006
56	BDO Audit SA	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	01.09.2009
57	BDO Compagnie Fiduciaire SA	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	31.05.2001
58	Becker + Cahen & Associés Sàrl	3, rue des Foyers	L-1537	Luxembourg	31.05.2001
59	Belfisco Sprl - en cours d'établissement	37, Val St André	L-1128	Luxembourg	04.11.2008
60	Belux Comptafisc Sàrl	27, avenue de la Gare	L-9540	Wiltz	24.06.2008
61	Bernard & Associés SC	123, Avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	29.04.2003
62	BG Consulting Sàrl	48A, rue Principale	L-8365	Hagen	29.04.2008
63	BKM, Benoy Kartheiser Management Sàrl	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	25.09.2003
64	BML Expertises SA	2, rue Wilson	L-2732	Luxembourg	20.04.2007
65	BML Services SA	2, rue Wilson	L-2732	Luxembourg	23.09.2008
66	BOA Advisory SA	42A, Place Guillaume II	L-1648	Luxembourg	11.03.2008
67	Bourkel, Pavon & Partners SA	8, rue Dicks	L-1417	Luxembourg	25.09.2003
68	C & D Associés Sàrl	200, rue de Luxembourg	L-8077	Bertrange	03.03.2009
69	Callens, Pirenne, Theunissen & Co Sàrl	74/80, rue Adolphe Fischer - BP 2253	L-1022	Luxembourg	31.05.2001
70	Canom Conseil Sàrl	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	20.01.2009
71	CAP Consultants International Sàrl	72, rue du Cimetière	L-1338	Luxembourg	11.03.2008
72	CD Consulting Sàrl	18, rue de l'Eau	L-1449	Luxembourg	26.10.2006
73	CDCM Luxembourg Sàrl	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	13.11.2003
74	Centre Fiduciaire du Luxembourg Sàrl	50, rue de la Bergerie	L-7441	Lintgen	31.05.2001
75	CF Group Sàrl	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	16.06.2009
76	CF Services Luxembourg SA	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	01.09.2009
77	CF Services SC	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	12.08.2003
78	CFT International Sàrl	28, Côte d'Eich	L-1450	Luxembourg	13.01.2009
79	CH International (Luxembourg) Sàrl	25A, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	21.02.2006
80	CHD Luxembourg SA	8, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	15.02.2008
81	Chester & Jones Sàrl	62, route de Luxembourg	L-4760	Pétange	11.03.2008
82	Clerc SA	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	09.05.2007
83	Codeja Sàrl	18-20, rue Michel Rodange	L-2430	Luxembourg	14.05.2004
84	Coficom Expertise Sàrl	2A/46, route d'Eselborn	L-9706	Clervaux	20.07.2007
85	Cofidom-Gestman Sàrl	23, rue Aldringen	L-1118	Luxembourg	31.05.2001
86	Cogefilux SA	25, Bohey	L-9647	Doncols	14.09.2007
87	Cogito Services Sàrl	11, avenue de la Gare	L-1611	Luxembourg	07.01.2009
88	ComCo SA	11-13, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	11.03.2008
89	Comexco International Sàrl	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	25.09.2003
90	Compagnie de Révision SA	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	12.04.2001
91	Compagnie Européenne de Révision Sàrl - en cours d'établissement	5, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	06.10.2009

92	Compagnie Fiduciaire Group Sàrl	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	31.05.2001
93	Company and Accounting Services SA	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	09.01.2003
94	Comptabilité Générale et Eurolation Sàrl	43, route d'Arlon	L-8009	Strassen	09.01.2002
95	Comptaphi SA - en cours d'établissement	14, chemin des Douaniers	L-9647	Doncols	14.07.2009
96	Comptex Sàrl	29, place de Paris	L-2314	Luxembourg	11.03.2008
97	Confidentia (Fiduciaire) Sàrl	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	31.05.2001
98	Constantin-Lux Sàrl	43, route d'Arlon	L-8009	Strassen	25.09.2003
99	Contaxx Steuerberatungsgesellschaft AG	2, rue Driicht	L-9970	Leithum	06.01.2005
100	Corfi SA	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	09.01.2002
101	Corporate Accounting & Management Services SC	39, avenue de la Gare	L-1611	Luxembourg	30.05.2005
102	Crown Corporate Services Sàrl	25A, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	20.08.2004
103	CRT Register International SA	60, Grand-Rue	L-1660	Luxembourg	22.09.2005
104	Cujo Fiduciaire Sàrl - en cours d'établissement	7, Lauthegaass	L-5450	Stadtbredimus	29.07.2008
105	CZM Comptabilité et Domiciliation SA	3A, boulevard du Prince Henri	L-1724	Luxembourg	11.03.2008
106	D Trust Sàrl	2, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	16.06.2009
107	D.S. Corporation SA	49, boulevard Prince Henri	L-1724	Luxembourg	29.11.2001
108	Davies Associates Sàrl	24, rue Jean l'Aveugle	L-1148	Luxembourg	07.04.2009
109	Debelux Audit SA	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	12.04.2001
110	Deloitte SA	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	12.04.2001
111	Deloitte Touche Tohmatsu Sàrl (DTT Sàrl)	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	12.04.2001
112	Devaux et Associés Sàrl	1, place d'Argent	L-1413	Luxembourg	13.12.2005
113	DL Audit Luxembourg SA	117, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	20.07.2007
114	DMS & Associés Sàrl	23, rue des Bruyères	L-1274	Luxembourg	31.05.2001
115	Dune Expertises Sàrl	75, Parc d'Activités	L-8308	Capellen	14.12.2007
116	E+ Fiduciaire Sàrl	52, rue Charles Martel	L-2134	Luxembourg	07.04.2009
117	Easit SA	33, rue Principale	L-8805	Rambrouch	25.04.2002
118	EBC, European Business Consulting Sàrl	66-68, rue de Gasperich	L-1617	Luxembourg	13.11.2003
119	ECG Expertise Comptable & Gestion SA	7, Val St Croix	L-1371	Luxembourg	06.01.2005
120	Ecofi Sàrl	W.B.C., 4, rue d'Arlon	L-8399	Windhof	29.11.2001
121	Ecogest SA	4, rue Henri Schnadt - BP 1378	L-2530	Luxembourg	12.04.2001
122	Edifisc Luxembourg Sàrl	5A, rue des Pêcheurs	L-9552	Wiltz	19.01.2007
123	Equinor Luxembourg Sàrl	2, rue des Dahlias	L-1411	Luxembourg	13.01.2009
124	Ernst & Young Business Advisory Services Sàrl	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.02.2004
125	Ernst & Young Luxembourg SA	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.02.2004
126	Ernst & Young Management SA	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.02.2004
127	Ernst & Young SA	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	12.04.2001
128	Ernst & Young Tax Advisory Services Sàrl	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.02.2004
129	Euraudit Sàrl	16, allée Marconi	L-2120	Luxembourg	20.07.2007
130	Eurexperts SA - en cours d'établissement	1, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	07.07.2009
131	Eurocomptes SA	51, rue de Strasbourg	L-2561	Luxembourg	25.04.2006
132	Eurofid Sàrl	5, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	21.03.2006
133	Europe Fiduciaire (Luxembourg) SA	36, avenue Marie-Thérèse - BP 1307	L-1013	Luxembourg	21.03.2006
134	European Audit Sàrl	11, rue Hiel	L-7396	Blaschette	12.04.2001
135	European Fiduciary of Luxembourg Sàrl (E.F.L.)	2, rue des Dahlias	L-1411	Luxembourg	23.05.2006
136	European Management Fiduciary SA	38, avenue du X Septembre	L-2550	Luxembourg	29.11.2001
137	Euro-Suisse Audit (Luxembourg) SA	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	12.04.2001
138	EWA (Fiduciaire et Révision) SA	53, avenue J-F Kennedy	L-9053	Ettelbruck	18.03.2003
139	EWA Révision SA	45, rue J.F. Kennedy	L-9053	Ettelbruck	12.04.2001
140	Facts Services Sàrl	41, boulevard du Prince Henri - BP 567	L-1724	Luxembourg	20.08.2004

141	FBK Audit Sàrl	47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	16.09.2008
142	Ferris Accounting & Management Consultancy Sàrl	3A, boulevard du Prince Henri	L-1724	Luxembourg	01.09.2009
143	FFF Management & Trust SA	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	12.04.2001
144	Fiaccom SA	7A, Zone d'Activité Am Brill	L-3961	Ehlange-sur-Mess	09.01.2003
145	Fidaction Luxembourg Sàrl	4, rue Toni Neuman	L-2241	Luxembourg	31.05.2001
146	Fidal-Gestion Conseils Sàrl	2, rue Benjamin Franklin	L-1540	Luxembourg	25.04.2006
147	Fidalux SA	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	12.04.2001
148	Fideco, Fiduciaire de l'Economie du Luxembourg SA	11, rue Béatrix de Bourbon	L-1225	Luxembourg	14.09.2007
149	Fidelia Corporate & Trust Services SA	54, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	12.05.2009
150	Fidemon Sàrl	4, op Feileschterkeppchen	L-3936	Mondercange	30.05.2005
151	Fideos SA	67, rue Ermesinde - BP 1452	L-1014	Luxembourg	25.04.2006
152	Fides Inter-Consult SA	62, avenue Victor Hugo	L-1750	Luxembourg	12.08.2003
153	Fideurope SA	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	09.11.2007
154	Fidexal S.E.C. Sàrl	103, route de Luxembourg	L-3515	Dudelange	27.05.2008
155	Fidexpertise SA	67, rue Michel Welter	L-2730	Luxembourg	09.06.2009
156	Fid-Experts SA	1, rue de l'Eglise	L-3391	Peppange	29.04.2003
157	Fidomes Sàrl	75, Parc d'Activités Vega Center	L-8308	Capellen	12.04.2001
158	Fiducia General Services Expert Comptable Sàrl	44, rue de la Vallée	L-2661	Luxembourg	29.09.2009
159	Fiduciaire A.C.I. SA	75, rue de Hollerich	L-1741	Luxembourg	17.03.2004
160	Fiduciaire Accura SA	40-42, rue du Fossé	L-4123	Esch-sur-Alzette	30.05.2005
161	Fiduciaire Agena SA	4B, rue Hau	L-5752	Frisange	17.10.2005
162	Fiduciaire Beaumanoir SA	24, rue des Genêts	L-1621	Luxembourg	23.09.2008
163	Fiduciaire Befac (Expertises Comptables et Fiscales Luxembourg) Sàrl	25A, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	25.10.2000
164	Fiduciaire Benoy Kartheiser SC	45-47, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	18.03.2003
165	Fiduciaire Birchall & Rosa Sàrl	19, Rangwee	L-2412	Howald	04.11.2008
166	Fiduciaire BKML Sàrl	5, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	25.04.2006
167	Fiduciaire Cabexco Sàrl	1, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	15.07.2008
168	Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA	4, rue Henri Schnadt - BP 1952	L-1019	Luxembourg	31.05.2001
169	Fiduciaire CGS Sàrl	26-28, JF Kennedy - BP 344	L-4170	Esch-sur-Alzette	13.11.2003
170	Fiduciaire Cofigest Sàrl	Platinerei 8	L-8552	Oberpallen	22.02.2005
171	Fiduciaire Coimbra Expert-Comptable SC	7, Sentier de l'Espérance	L-1474	Luxembourg	14.12.2007
172	Fiduciaire Conseil et Management (FCM) Sàrl	11A, boulevard Joseph II	L-1840	Luxembourg	17.03.2004
173	Fiduciaire Continentale SA	16, allée Marconi - BP 260	L-2012	Luxembourg	31.05.2001
174	Fiduciaire D + C Sàrl	3, rue des Foyers	L-1537	Luxembourg	11.03.2008
175	Fiduciaire DDL Audit et Conseil Sàrl	2, rue E. Lavandier	L-1924	Luxembourg	18.12.2003
176	Fiduciaire de Belair Sàrl	29, avenue du X Septembre	L-2551	Luxembourg	29.10.2004
177	Fiduciaire de Contrôle en Gestion JG, Sàrl - en cours d'établissement	11, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	22.04.2008
178	Fiduciaire de Gestion et de Domiciliation, Figedom Sàrl	20, rue de la Solidarité	L-8020	Strassen	09.01.2002
179	Fiduciaire de l'Entreprise Luxembourg Sàrl	59, Grand-Rue	L-3394	Luxembourg	18.12.2003
180	Fiduciaire de l'Est SA	9-13, rue Bréilekes	L-6415	Echternach	14.09.2007
181	Fiduciaire de l'Ouest Athena Sàrl	10, rue de Hautcharage	L-4925	Bascharage	07.04.2009
182	Fiduciaire de Luxembourg SA	28, bd Joseph II	L-1840	Luxembourg	31.05.2001
183	Fiduciaire de Trèves SC	74, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	12.04.2001
184	Fiduciaire Deflorenne & Associés Sàrl	3-11, rue du Fort Bourbon	L-1249	Luxembourg	25.04.2006
185	Fiduciaire Denis Bossicart Sàrl	23, Grand-Rue	L-8372	Hobscheid	01.09.2009
186	Fiduciaire Denis Soumann Sàrl	18B, rue de la Chapelle	L-8017	Strassen	21.03.2002
187	Fiduciaire des Classes Moyennes SA	282, route de Longwy	L-1940	Luxembourg	18.03.2003
188	Fiduciaire des P.M.E. SA	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014	Luxembourg	12.04.2001

189	Fiduciaire Di Fino & Associés Sàrl	19, rue Sigismond	L-2537	Luxembourg	02.12.2004
190	Fiduciaire DLN SA	74, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	23.10.2003
191	Fiduciaire Domolux, Sprunck, Theobald & Partners SC	5, Baacher Gaass	L-5444	Schengen	11.03.2008
192	Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg, FLUX Sàrl	19, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	14.07.2009
193	Fiduciaire du Kiem Sàrl	24, rue des Genêts	L-1621	Luxembourg	30.05.2002
194	Fiduciaire du Large Sàrl	43, Parc Lesigny	L-5753	Frisange	25.04.2005
195	Fiduciaire du Parc Sàrl	14, Place du Parc	L-2313	Luxembourg	31.05.2001
196	Fiduciaire Ecca Sàrl	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	11.01.2008
197	Fiduciaire EDC Consult SA	26, boulevard J.F. Kennedy	L-4170	Esch-sur-Alzette	25.11.2008
198	Fiduciaire Eisleck Sàrl	1, Hauptstrooss	L-9753	Heinerscheid	14.09.2007
199	Fiduciaire Ensch, Wallers et Associés SA	53, avenue J.F. Kennedy	L-9053	Ettelbruck	18.03.2003
200	Fiduciaire Euro Conseil Entreprise SA	rue de l'Industrie	L-3895	Foetz	20.07.2007
201	Fiduciaire Eurolux SA	196, rue de Beggen	L-1220	Luxembourg	31.05.2001
202	Fiduciaire Everard-Klein Sàrl	83, rue de la Libération	L-5969	Itzig	31.05.2001
203	Fiduciaire Fernand Faber SA	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018	Luxembourg	12.04.2001
204	Fiduciaire Fernand Sassel & Cie SA	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	25.09.2006
205	Fiduciaire Fibetrust SC	38, bd Napoléon Ier	L-2210	Luxembourg	31.05.2001
206	Fiduciaire Fiduwal Sàrl	1, Millewee	L-7257	Walferdange	18.08.2009
207	Fiduciaire Fisogest Sàrl	55, avenue Pasteur	L-2311	Luxembourg	07.10.2008
208	Fiduciaire FMV Sàrl	47, boulevard Joseph II	L-1840	Luxembourg	24.09.2004
209	Fiduciaire Gallo & Associés (Luxembourg) SA	53, route d'Arlon	L-8211	Mamer	09.01.2002
210	Fiduciaire Générale de Luxembourg SA	560A, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	12.04.2001
211	Fiduciaire Générale de Marnach Sàrl	19, rue de Marbourg	L-9764	Marnach	22.03.2005
212	Fiduciaire Générale du Nord SA	3, place Guillaume	L-9237	Diekirch	12.04.2001
213	Fiduciaire Générale Group Sàrl	560, rue de Neudorf	L-2220	Luxembourg	22.02.2005
214	Fiduciaire GL Sàrl	53-55, rue de la Libération	L-3511	Dudelange	20.04.2007
215	Fiduciaire Glacis Sàrl	18A, boulevard de la Foire	L-1528	Luxembourg	19.02.2002
216	Fiduciaire Grand-Ducale SA	3, rue du Fort Rheinsheim	L-2419	Luxembourg	04.07.2005
217	Fiduciaire Hellers, Kos & Associés Sàrl	19, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	19.01.2007
218	Fiduciaire HRT Sàrl	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	20.07.2007
219	Fiduciaire I.F.T. Sàrl	15, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	24.06.2008
220	Fiduciaire Intercommunautaire Sàrl	66, boulevard Napoléon Ier	L-2210	Luxembourg	20.09.2002
221	Fiduciaire Internationale SA	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	12.04.2001
222	Fiduciaire Jean-Marc Faber Sàrl	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	22.09.2005
223	Fiduciaire Joseph Treis Sàrl	57, avenue de la Faïencerie	L-1510	Luxembourg	31.05.2001
224	Fiduciaire Latitudes Sàrl	28-30, Val St André	L-1128	Luxembourg	29.11.2001
225	Fiduciaire Luxembourg Paris Genève Sàrl	31, Val St Croix	L-1371	Luxembourg	25.04.2002
226	Fiduciaire Luxembourgeoise Claude Koeune Sàrl	246, rue de Beggen	L-1220	Luxembourg	31.05.2001
227	Fiduciaire Lux-Inter Sàrl	7, rue du Fort Rheinsheim	L-2419	Luxembourg	22.03.2005
228	Fiduciaire Luxor Sàrl	43, rue de Bridel	L-7217	Bereldange	11.03.2008
229	Fiduciaire Manaco SA	17, rue Beaumont	L-1219	Luxembourg	25.04.2002
230	Fiduciaire Marc Muller Sàrl	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	12.04.2001
231	Fiduciaire Mevea Sàrl	4, rue de l'Eau	L-1449	Luxembourg	18.07.2001
232	Fiduciaire Mosellan Sàrl	7, route du Vin	L-5401	Ahn	19.01.2007
233	Fiduciaire Patrick Sganzerla Sàrl	17, rue des Jardiniers - BP 2650	L-1026	Luxembourg	17.10.2005
234	Fiduciaire Pletschette & Meisch SC	36, rue Emile Mayrisch	L-4240	Esch-sur-Alzette	18.07.2001
235	Fiduciaire Premier Luxembourg SA - Fiduciaire d'Expertises Comptables et Fiscales	4, avenue JP Pescatore	L-2014	Luxembourg	04.07.2005
236	Fiduciaire Probitas Sàrl	146, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	18.12.2003
237	Fiduciaire Roels, Wauters & Co. SA	80, rue des Romains	L-8041	Strassen	09.01.2002
238	Fiduciaire Scheiwen Nickels & Associés Sàrl	126, rue Cents	L-1319	Luxembourg	20.04.2004

239	Fiduciaire Simmer & Lereboulet SA	18B, rue de la Chapelle	L-8017	Strassen	25.04.2002
240	Fiduciaire TG Experts SA	ZI Zare Ouest	L-4384	Ehlerange	08.07.2008
241	Fiduciaire Treuconsult SA	3, rue de la Loge	L-1945	Luxembourg	14.10.2008
242	Fiduciaire Vincent La Mendola Sàrl	64, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	20.09.2002
243	Fiduciaire von der Lahr, Kort und Partner Sàrl	51, route de Wasserbillig	L-6686	Mertert	24.09.2004
244	Fiduciaire Weber Bontemps et Mouwannes Sàrl	69, rue de la Libération	L-4210	Esch-sur-Alzette	11.03.2008
245	Fiduciaire Whitecourt Sàrl	18, rue d'Orange	L-2267	Luxembourg	24.09.2004
246	Fiduciaires Réunies Luxembourgeoises SA	Maison 91	L-9645	Derenbach	26.10.2006
247	Fiducial Expertise SA	81, rue Jean-Baptiste Gillardon	L-4735	Pétange	21.04.2009
248	Fiducie Consult Sàrl	208, route de Burange	L-3429	Dudelange	30.05.2005
249	Fiducis Sàrl	12, route d'Arlon	L-1140	Luxembourg	23.05.2006
250	Fidu-Concept Sàrl	36, avenue Marie-Thérèse - BP 1307	L-1013	Luxembourg	31.05.2001
251	Fiducorp Sàrl	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	22.02.2005
252	Fidufisc SA	32, Grand-Rue	L-1660	Luxembourg	29.04.2003
253	Fidunord Sàrl	61, Gruuss-Strooss	L-9991	Weiswampach	25.09.2003
254	Fiduplan SA	87, Allée Léopold Goebel	L-1635	Luxembourg	29.11.2001
255	FIFEC SA	134, route d'Arlon	L-8008	Strassen	09.11.2007
256	Figestor SA	2, avenue Charles de Gaulle - BP 351	L-2013	Luxembourg	18.03.2003
257	Finpart SA	7A, Zone d'activité Am Brill	L-3961	Ehlange-sur-Mess	30.05.2005
258	Firelux SA	45, avenue J.F. Kennedy	L-9053	Ettelbruck	18.03.2003
259	Fiscalis (Luxembourg) Sàrl	81, avenue Victor Hugo	L-1750	Luxembourg	21.05.2003
260	Fiscoges Sàrl	128, route d'Arlon	L-1150	Luxembourg	06.02.2004
261	Fisec Sàrl	29, rue de Luxembourg	L-7330	Heisdorf	25.10.2000
262	FLG SA	1, rue des Anémones	L-8023	Strassen	01.04.2008
263	Francis J. Vassallo and Associates SA	19, rue Aldringen	L-1118	Luxembourg	03.03.2009
264	G & G Associates Sàrl	106, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	04.11.2008
265	G.C.A., Global Corporate Advisors Sàrl	32, avenue Monterey	L-2163	Luxembourg	22.04.2008
266	G.T. Fiduciaires SA	19, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	19.01.2007
267	Gaston Administration SA	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	25.04.2006
268	Gefco Consulting Sàrl	26, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	25.04.2002
269	Georges & Associés Sàrl	34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330	Luxembourg	04.07.2005
270	Gestor Société Fiduciaire Sàrl	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	12.04.2001
271	Glaxo Investments Sàrl	20, rue Jean-Pierre Beicht	L-1226	Luxembourg	14.09.2007
272	Global Trust Advisors SA	38/40, avenue de la Faïencerie	L-1510	Luxembourg	23.05.2006
273	GLT Fiduciaire SA	2, rue Thoull	L-6492	Echternach	16.02.2007
274	Goldschmidt & Associates Sàrl	2, rue de l'Eau	L-1449	Luxembourg	08.04.2008
275	Go-Score Sàrl	9, route des trois Cantons	L-8399	Windhof	14.12.2007
276	Grant Thornton Lux Audit SA	83, Pafebruch	L-8308	Capellen	12.04.2001
277	Grant Thornton Révision et Conseils SA	21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte - BP 75	L-2010	Luxembourg	12.04.2001
278	Grant Thornton SA	1, rue Nicolas Simmer	L-2538	Luxembourg	16.09.2008
279	Grant Thornton Tax & Accounting SA	1, rue Nicolas Simmer	L-2538	Luxembourg	08.04.2008
280	GSL Fiduciaire Sàrl	37, rue Romain Fandel	L-4149	Esch-sur-Alzette	11.03.2008
281	GT Experts Comptables Sàrl	19, rue de Bitbourg	L-1273	Luxembourg	31.03.2009
282	GT Management Services SA - en cours d'établissement	1, place du Théâtre	L-2613	Luxembourg	16.06.2009
283	GTS Fiduciaire Sàrl	1, place du Marché	L-6755	Grevenmacher	11.03.2008
284	Hackston Professional Accounting and Finance Services Sàrl	53, Am Steffesgaart	L-5222	Sandweiler	11.03.2008
285	HMS Fiduciaire Sàrl	36, Bohey	L-9647	Doncols	19.01.2007
286	Hoche Partners Trust Services SA	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	22.11.2005

287	Hoogewerf & Cie SC	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018	Luxembourg	31.05.2001
288	HRT Révision SA	23, Val Fleuri	L-1526	Luxembourg	12.04.2001
289	HT Group SA	15, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	01.04.2008
290	I.C. Dom-Com Sàrl	69, rue de la Semois	L-2533	Luxembourg	15.02.2008
291	IF-Advisory SA	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	18.08.2009
292	IFB Lux-Audit Sàrl	26, rue Philippe II	L-2340	Luxembourg	11.03.2008
293	IF-Corporate Services SA	296, route de Longwy	L-1940	Luxembourg	20.01.2009
294	IF-Experts-Comptables SA - en cours d'établissement	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	10.11.2009
295	Independant Sàrl	17, rue Beaumont	L-1219	Luxembourg	21.03.2002
296	Interaudit Sàrl	119, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	12.04.2001
297	Interfiduciaire SA	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	09.01.2003
298	International Corporate Services (Luxembourg) Sàrl	24, rue Jean l'Aveugle	L-1148	Luxembourg	17.10.2005
299	IPLux Xpertise Sàrl	13, rue de la Libération	L-5969	Itzig	06.10.2009
300	IQ Solutions Sàrl	270, route d'Arlon	L-8010	Strassen	20.08.2004
301	J & Co Services Sàrl - en cours d'établissement	4, rue de la Chapelle	L-9656	Harlange	24.06.2008
302	Jawer Luxembourg SA	241, route de Longwy	L-1941	Luxembourg	26.10.2006
303	JD Tax & Services Sàrl	27, rue Knupp	L-9535	Wiltz	12.05.2009
304	KL Consult Sàrl	40, Grand-Rue	L-6630	Wasserbillig	09.01.2002
305	KPMG Advisory Sàrl	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	21.07.2009
306	KPMG Audit Sàrl	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	21.07.2009
307	KPMG Peat Marwick Sàrl	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	21.07.2009
308	KPMG Tax Sàrl	10, rue Antoine Jans	L-1820	Luxembourg	12.04.2001
309	KPMG, Klynveld Peat Marwick Goerdeler Sàrl	9, allée Scheffer	L-2520	Luxembourg	21.07.2009
310	Latis SA	29, avenue de la Porte-Neuve	L-2227	Luxembourg	11.03.2008
311	Limpertsberg Conseils Sàrl	9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne	L-1361	Luxembourg	30.05.2005
312	Livenza SA	65, rue des Romains	L-8041	Strassen	03.03.2009
313	LKMP-LUX Sàrl	117, route de Luxembourg	L-6562	Echternach	11.03.2008
314	Lucos Consulting Sàrl	Zoning Industriel	L-8287	Kehlen	23.05.2006
315	Ludwig Consult Sàrl	31, Op der Heckmill	L-6783	Grevenmacher	31.05.2001
316	Lux Fiduciaire Gestion Sàrl	12, rue Ste Zithe	L-2763	Luxembourg	24.06.2008
317	Luxagem SA	2, rue de l'Hôtel de Ville	L-4782	Pétange	11.03.2008
318	Luxembourg Marine Accounting SA	63-65, rue de Merl	L-2146	Luxembourg	16.02.2007
319	Luxembourg Trust Services Sàrl	2, rue des Dahlias	L-1411	Luxembourg	11.03.2008
320	Luxfide Sàrl	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	12.04.2001
321	Luxfiducia Sàrl	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	31.05.2001
322	Luxfiscalia Sàrl	16, rue de Nassau	L-2213	Luxembourg	11.03.2008
323	Luxis Domiciliations Sàrl	99, Grand-Rue	L-1661	Luxembourg	09.01.2002
324	Luxmanagement Services SA	304, route de Thionville - BP 3	L-5801	Hesperange	29.11.2001
325	Luxrévision Sàrl	7, route d'Esch	L-1470	Luxembourg	17.10.2005
326	Luxsalaires SA	53, avenue J-F Kennedy	L-9053	Ettelbruck	04.06.2007
327	MAS International Sàrl	6C, Parc d'Activités Syrdall	L-5365	Munsbach	21.04.2009
328	MAS Luxembourg Sàrl	6C, Parc d'Activités Syrdall	L-5365	Munsbach	02.12.2004
329	Matolux SA	1, rue Goethe	L-1637	Luxembourg	08.04.2008
330	Mayfair Sàrl	6, rue Adolphe Fischer - BP 2634	L-1026	Luxembourg	07.07.2009
331	Mayfair Trust Sàrl	1, rue des Glacis	L-1628	Luxembourg	25.04.2006
332	Mazars SA	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530	Luxembourg	12.04.2001
333	MC Management Sàrl	36, Bohey	L-9647	Doncols	21.12.2006
334	Memola, Lang & Hein Sàrl	20, rue Eugène Ruppert	L-2453	Luxembourg	11.03.2008
335	MJC Conseil Sàrl	138, rue Albert Unden	L-2652	Luxembourg	11.03.2008
336	Monnet Management SA	7, Parc d'Activité Syrdall - BP 780	L-2017	Luxembourg	06.02.2004

337	Montbrun Révision Sàrl	2, avenue Charles de Gaulle	L-1653	Luxembourg	31.05.2001
338	Monterey Audit Sàrl	29, avenue Monterey	L-2163	Luxembourg	31.05.2001
339	Moore Stephens Sàrl	16, allée Marconi	L-2120	Luxembourg	14.09.2007
340	MPM Real Estate Sàrl	36, Bohey	L-9647	Doncols	14.09.2007
341	Noreva Finance SA - en cours d'établissement	96, rue des Trévires	L-2628	Luxembourg	07.10.2008
342	OCRA (Luxembourg) SA	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018	Luxembourg	20.04.2004
343	Optio Expert-Comptable et Fiscal Sàrl	37, rue d'Anvers - BP 874	L-2018	Luxembourg	14.05.2004
344	Paddock SA	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	31.05.2001
345	Pandomus SA	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	07.07.2009
346	Parfinaccounting Sàrl	18B, rue de la Chapelle	L-8017	Strassen	03.03.2009
347	Parfinindus Sàrl	24, rue St Mathieu	L-2138	Luxembourg	31.05.2001
348	Phoenix Consulting SA	12, rue Paul Eyschen	L-3234	Bettembourg	14.09.2007
349	PKF Abax Audit SA	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	03.03.2009
350	PKF Luxembourg SA	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	14.09.2007
351	PKF Weber & Bontemps SA	6, place de Nancy	L-2212	Luxembourg	03.03.2009
352	PME Xpertise Sàrl	13, rue de la Libération	L-5969	Itzig	24.09.2004
353	Prestacompta Sàrl	ZI 'Le 2000', rue de Bettembourg	L-3378	Livange	23.05.2006
354	PricewaterhouseCoopers Advisory Services Sàrl	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	12.04.2001
355	PricewaterhouseCoopers Sàrl	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014	Luxembourg	12.04.2001
356	Prisma Consulting Sàrl	3, Beim Schlass	L-8058	Bertrange	25.04.2006
357	Private Investment Trust Sàrl	1, bd Joseph II	L-1840	Luxembourg	24.06.2008
358	Ramlux SA	9B, bd Prince Henri	L-1724	Luxembourg	23.09.2008
359	Resource Revision Sàrl	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943	Luxembourg	31.05.2001
360	Revco Sàrl	25C, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	22.09.2005
361	Revilux SA	223, Val Sainte-Croix - BP 814	L-2018	Luxembourg	12.04.2001
362	Revisa-Expertise Sàrl	10, avenue du Bois	L-1251	Luxembourg	17.11.2009
363	Revisora SA	54, avenue de la Liberté	L-1930	Luxembourg	21.04.2009
364	RSM Henri Grisius & Associés Sàrl	6, rue Adolphe - BP 908	L-2019	Luxembourg	19.02.2002
365	S.A.J.E. SA - en cours d'établissement	Maison 91	L-9645	Derenbach	08.12.2009
366	S.F.C. CONSEIL. Société fiduciaire Sàrl	24-28, rue Goethe	L-1637	Luxembourg	29.10.2004
367	S.F.C. Révision, Société fiduciaire, comptable et de révision Sàrl	5, rue C.M. Spoo	L-2546	Luxembourg	31.05.2001
368	Salcon SA	10, an de Längten	L-6776	Grevenmacher	11.03.2008
369	SD Compta Sàrl - en cours d'établissement	2C, rue des Jardins	L-4963	Clémency	10.11.2009
370	Sicris SA	2, rue Béatrix de Bourbon	L-1225	Luxembourg	22.09.2005
371	Sigma Trust International Sàrl	38, avenue de la Faïencerie	L-1510	Luxembourg	13.01.2009
372	Signes Sàrl	68-70, boulevard de la Pétrusse	L-2320	Luxembourg	09.01.2002
373	Société de Gestion Fiduciaire Sàrl	13, avenue du Bois	L-1251	Luxembourg	22.09.2005
374	Société de Gestion Internationale Sàrl	81, rue Gillardin	L-4735	Pétange	12.04.2001
375	Soficodec Sàrl	6, avenue Guillaume	L-1650	Luxembourg	09.01.2002
376	Sofidec Sàrl	17, rue des Jardiniers	L-1835	Luxembourg	18.11.2008
377	Sofinex SA	21, boulevard de la Pétrusse	L-2320	Luxembourg	09.01.2002
378	Sofinter Gestion Sàrl	2, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	04.07.2005
379	Sofirom Sàrl	18, rue de Bigonville	L-8832	Rombach	29.11.2001
380	Stimo Consultancy Sàrl	15, rue Jean-Pierre Sauvage - BP 2431	L-2514	Luxembourg	14.05.2004
381	Suppticularis Messetaria SA	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882	Luxembourg	12.04.2001
382	SV Fund Services SA	9, rue Basse	L-4963	Clemency	04.08.2009
383	SV Services Sàrl	8, rue Haute	L-4963	Clemency	14.09.2007
384	SWL Sàrl	121, avenue de la Faïencerie	L-1511	Luxembourg	12.04.2001
385	Tax and Salary Services Sàrl	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420	Luxembourg	01.04.2008
386	Tax Consult SA	1, rue Nicolas Simmer	L-2538	Luxembourg	23.05.2006

387	TCA Domiciliation Sàrl - en cours d'établissement	26, rue de l'Industrie	L-8069	Bertrange	17.11.2009
388	The Clover SA - en cours d'établissement	8, rue Haute	L-4963	Clémency	20.10.2009
389	The Professionals Network Sàrl	106, rue Principale	L-5480	Wormeldange	16.06.2009
390	TKL, Treuhand Kontor Luxemburg SA	51, rue Albert Ier	L-1117	Luxembourg	29.07.2008
391	TNN Trust & Management SA	38, boulevard Napoléon Ier	L-2210	Luxembourg	13.12.2005
392	Toctro SA	34, rue Principale	L-8814	Bigonville	24.09.2004
393	Treulux II Deutsch-Luxemburgische Revision und Treuhand SA - en cours d'établissement	26, rue Michel Rodange	L-2430	Luxembourg	01.04.2008
394	Trustconsult Luxembourg SA	127, rue de Muhlenbach	L-2168	Luxembourg	06.01.2005
395	Trusters SA	29, rue de la Gare - BP 18	L-7501	Mersch	11.03.2008
396	Trustser SA	3, rue des Bains	L-1212	Luxembourg	16.06.2009
397	UHY Fibetrust Sàrl	82, route d'Arlon	L-1150	Luxembourg	25.03.2008
398	Uncos Sàrl	5, rue du Kiem	L-1857	Luxembourg	20.10.2009
399	Union Fiduciaire et Fiscale (UFF) Sàrl	19, rue Aldringen	L-1118	Luxembourg	24.01.2006
400	V.O. Consulting Lux SA	8, rue Haute	L-4963	Clemency	12.04.2001
401	Van Geet Derick & Co Réviseurs d'Entreprises Sàrl	6, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258	Luxembourg	31.05.2001
402	VBRC Sàrl	37, Rangwee	L-2412	Howald	25.08.2009
403	VGD Experts-Comptables Sàrl	6, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258	Luxembourg	27.05.2008
404	Voet & Co. Sàrl	19, rue de l'Industrie	L-8069	Bertrange	20.08.2004
405	W-Conseil Sàrl	24, rue Astrid	L-1143	Luxembourg	09.12.2008
406	WMA World Management Assistance Sàrl	54, boulevard Napoléon Ier	L-2210	Luxembourg	04.07.2005
407	Wood, Appleton, Oliver & Co SA	121, avenue de la Faïencerie - BP 1452	L-1014	Luxembourg	01.04.2008
408	Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables Sàrl	6, rue Adolphe - BP 740	L-2011	Luxembourg	31.05.2001
409	Wurth Consulting SA	5, rue Aldringen - BP 2540	L-1025	Luxembourg	23.10.2003
410	xinex Sàrl	42, rue des Cerises	L-6131	Junglinster	21.12.2006
411	Yes Europe Sàrl - en cours d'établissement	32, avenue Monterey	L-2163	Luxembourg	15.12.2009
412	Your Tacs SA	5, place du Théâtre	L-2613	Luxembourg	08.07.2008
413	Yperesia Sàrl	2, rue Pletzer	L-8080	Bertrange	09.05.2007
414	Zentric Sàrl	17, boulevard Royal	L-2449	Luxembourg	01.09.2009
415	Zimmer & Schulz Lux International Sàrl	12, Parc d'Activité Syrdall	L-5365	Munsbach	09.01.2002

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 86 **12 octobre 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 20 septembre 2010 portant remplacement d'un membre du Conseil d'Administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 7 août 2002 portant création du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe et en particulier les dispositions de son article 4 relatif à la composition du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe;

Sur proposition de Notre Ministre des Affaires étrangères;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Laure HUBERTY, Attachée de Légation au Ministère des Affaires étrangères est nommée membre du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe en remplacement de Madame Yuriko BACKES.

Madame HUBERTY achèvera le mandat de Madame BACKES.

Art. 2. Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Château de Berg, le 20 septembre 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 1er octobre 2010 portant nomination des membres du jury appelé à procéder aux opérations des épreuves préliminaires au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour la session de novembre 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2009 déterminant les modalités du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental, notamment son article 6;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury appelé à procéder aux opérations des épreuves préliminaires au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour la session de novembre 2010:

Membres effectifs:

Monsieur Joa BAUM, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Monsieur Robert BRACHMOND, instituteur-attaché;
Madame Yola HILD, institutrice de l'éducation préscolaire;
Monsieur François JEITZ, inspecteur-attaché e. r.;
Monsieur Paul KLEIN, instituteur de l'enseignement primaire;
Madame Jeanne LETSCH, inspectrice de l'enseignement fondamental;
Monsieur Mirko MAININI, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Monsieur Aloyse RAMPONI, instituteur de l'enseignement primaire ;
Monsieur Pierre REDING, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Monsieur Claude RIES, instituteur de l'enseignement primaire;
Monsieur Gérard ROETTGERS, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Madame Flore SCHANK, institutrice-attachée;
Monsieur Jean SCHRAM, instituteur-attaché;
Monsieur Guy STRAUSS, inspecteur-attaché;
Monsieur Jean-Paul WELTER, inspecteur de l'enseignement fondamental.

Membres suppléants:

Madame Véronique KRIER, institutrice de l'enseignement primaire;
Monsieur Guy MEDINGER, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Madame Monique MELCHERS, inspectrice de l'enseignement fondamental;
Madame Claude SEVENIG, institutrice de l'enseignement primaire;
Monsieur Victor SCHEIER, inspecteur de l'enseignement fondamental.

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président du jury, Monsieur Robert BRACHMOND celles de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres du jury pour lui servir de titre et au Contrôle financier pour information.

Luxembourg, le 1er octobre 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 20 septembre 2010, Monsieur Patrick ACKERMANN, expéditionnaire stagiaire à l'Administration de l'Emploi est nommé expéditionnaire à la même administration à partir du 1er octobre 2010.

Administration de la gestion de l'eau. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Alain DEGRAND, ingénieur technicien inspecteur à l'Administration de la gestion de l'eau, avec effet au 1er avril 2011.

Par arrêté grand-ducal du 20 septembre 2010, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Philippe Colbach, ingénieur-inspecteur à l'Administration de la gestion de l'eau, avec effet au 1er novembre 2010.

Administration de la gestion de l'eau. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010 Monsieur Roland ERNSTER, premier artisan principal hors cadre à l'Administration de la gestion de l'eau, a été nommé artisan dirigeant hors cadre à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010 Madame Brigitte LAMBERT, ingénieur à l'Administration de la gestion de l'eau a été nommée ingénieur-inspecteur à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Administration Gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif au cours du mois de mars 2011;
– un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au cours du mois de mars 2011;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de Gouvernement au cours du mois de mars 2011;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de Gouvernement au cours du mois d'avril 2011;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de Gouvernement au cours du mois de mai 2011;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de Gouvernement au cours du mois de juillet 2011.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, la démission honorable de ses fonctions d'agent de probation est accordée à Madame Anne MERSCH, à partir du 1er octobre 2010.

FONDS NATIONAL DE SOUTIEN A LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en €)

ACTIF	Notes	31.12.2009	31.12.2008
ACTIF IMMOBILISE	2.1		
Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
Immobilisations corporelles		21.217,93	7.833,41
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**21.217,93**	**7.833,41**
ACTIF CIRCULANT			
CREANCES	2.2		
Créances résultant de ventes et de prestations de services		-	-
Aides financières sélectives à récupérer	2.6 et 3	-	-
Autres créances		34.499,29	590.799,20
		34.499,29	590.799,20
AVOIRS EN BANQUES ET ENCAISSE		8.169.079,81	6.037.494,02
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**8.169.079,81**	**6.628.293,22**
COMPTE DE REGULARISATION		**6.090,86**	**5.819,64**
TOTAL ACTIF		**8.230.887,89**	**6.641.946,27**

PASSIF	Notes	31.12.2009	31.12.2008
CAPITAUX PROPRES	2.3		
Résultats reportés		-264.263,01	153.463,18
Résultat de l'exercice		-74.528,90	-417.726,19
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**-338.791,91**	**-264.263,01**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	2.5	**21.217,93**	**7.833,41**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.4	**0,00**	**0,00**
DETTES			
Dettes sur achats et prestations de services		58.918,48	6.915,14
Dettes fiscales et au titre de sécurité sociale		54.271,42	44.272,26
Dettes relatives aux aides financières sélectives accordées	2.6	7.929.596,39	6.351.208,39
Autres dettes		190.290,89	230.029,22
TOTAL AUTRES DETTES		**8.233.077,18**	**6.632.425,01**
COMPTE DE REGULARISATION	2.5	**315.384,69**	**265.950,86**
TOTAL PASSIF		**8.230.887,89**	**6.641.946,27**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en €)

	Notes	31.12.2009	31.12.2008
RESULTAT BRUT	4	**235.976,06**	**-394.670,43**
Rémunérations et charges sociales		-407.289,39	-356.778,79
Subventions d'investissements		-20.575,90	-2.820,75
Autres intérêts et produits assimilés		117.360,33	336.543,78
RESULTAT DE L'EXERCICE		**-74.528,90**	**-417.726,19**

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE 1: GENERALITES

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (ci-après le «Fonds») a été créé par la loi du 11 avril 1990. Son statut a été modifié par la loi du 24 décembre 1998. Il s'agit d'un établissement public doté de la personnalité juridique.

L'exercice social débute le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

Le Fonds a pour mission de promouvoir la création cinématographique et audiovisuelle au Luxembourg et d'encourager la production, la coproduction et la distribution d'œuvres dans ce domaine.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Pour mener à bien ses activités, le Fonds dispose notamment des ressources suivantes:

– des recettes pour prestations fournies;
– une contribution financière annuelle provenant du budget des recettes et des dépenses de l'Etat et attribuée sur base du programme d'activités présenté par le Fonds;
– des remboursements des aides financières sélectives;
– des contributions financières provenant du budget des recettes & des dépenses d'Etat et réservées à l'exécution de projets déterminés ayant fait l'objet d'une convention préalable entre le gouvernement et le Fonds;
– de dons et legs en espèces et en nature.

NOTE 2: PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, et aux pratiques comptables généralement admises.

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée estimée d'utilisation de:

Logiciel informatique:	25%
Matériel informatique:	25%
Mobilier:	10%
Matériel de bureau:	33%
Installation technique:	33%
Matériel d'exploitation:	25%
Matériel divers:	33%
Aménagements:	33%

2.2. Créances

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur spécifiques sont opérées le cas échéant pour ramener les créances à leur valeur présumée de réalisation. Voir aussi la section 2.6. Aides financières sélectives.

2.3. Fonds propres

Les fonds excédentaires ou déficitaires de l'exercice en cours sont reportés à l'exercice suivant.

2.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.5. Contributions financières

Les contributions financières sont enregistrées comme produits en compte de profits et pertes quand elles sont reçues ou à recevoir sauf dans les cas suivants:

– Les contributions ayant comme but le financement de l'acquisition d'actifs immobilisés sont différées sous le poste «subventions d'investissements» au passif du bilan et amorties en compte de profits et pertes sur la durée de vie des immobilisations auxquelles elles se rapportent.
– Les contributions financières servant à financer des charges d'exploitation dans une période future sont différées sous le poste «Compte de régularisation» au passif du bilan et reconnues comme produits dans la période future au cours de laquelle elles vont servir à ce financement.

2.6. Aides financières sélectives

Selon l'article 7 du règlement grand-ducal du 16 mars 1999 portant exécution de la loi modifiée du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle, les aides financières sélectives sont en principe intégralement remboursables, sauf décision contraire du Conseil d'administration du Fonds.

Sous la rubrique «Autres dettes» figure la valeur résiduelle à payer sur les aides financières sélectives pour lesquelles le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a pris un engagement d'intervention.

Avant le 1er janvier 1999, les engagements du Fonds étaient actés en comptabilité au moment de la signature d'une convention. Les aides financières sélectives étaient enregistrées directement sous un compte de charges «Aides financières sélectives».

A partir du 1er janvier 1999, les engagements du Fonds sont actés en comptabilité dès la prise de décision par le Conseil d'administration. Les aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999, et les versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999 sont enregistrées sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

Au regard de l'expérience du passé quant au recouvrement de ces aides, et par principe de prudence, une provision pour risque de non-recouvrement est enregistrée pour la totalité du montant se trouvant sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

Pour toutes les créances ayant une antériorité de plus de dix ans, le Conseil d'Administration a décidé d'acter ces créances comme étant irrécupérables.

2.7. Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes du Fonds sont tenus en Euros (€) et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A la date de la clôture:

– les postes de l'actif exprimés dans une autre devise que l'EURO sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;
– les postes de passif exprimés dans une autre devise que l'EURO sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'EURO sont convertis en EUROS au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés.

2.8. Impôts

Suivant l'article 19 de la loi du 24 décembre 1998, le Fonds est exempt de tous droits, taxes et impôts généralement quelconques au profit de l'Etat et des communes, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 3: AIDES FINANCIERES SELECTIVES A RECUPERER

Au 31 décembre 2009, le détail du poste «aides financières sélectives à récupérer» s'établit comme suit:

3.1. Aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2009	**32.081.018,76**
Nouveaux engagements en 2009	5.386.240,00
Reprises des engagements en 2009	-124.008,00
Remboursements des avances sur recettes en 2009	-20.386,27
Créances irrécupérables en 2009	-1.458.703,14
Situation au 31.12.2009	**35.864.161,35**
Provision pour risque de non-recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-35.864.161,35
Solde au 31 décembre 2009	**0,00**

3.2. Versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2009	**855.907,25**
Reprises des engagements en 2009	0,00
Remboursements des avances sur recettes en 2009	0,00
Créances irrécupérables en 2009	-855.907,25
Situation au 31.12.2009	**0,00**
Provision pour risque de non-recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-0,00
Solde au 31 décembre 2009	**0,00**

NOTE 4: RESULTAT BRUT

Le résultat brut se décompose comme suit:

	31.12.2009	**31.12.2008**
Ressources d'exploitation	6.531.321,12	6.516.595,03
Aides financières sélectives	-5.262.232,00	-6.013.731,51
Subsides & aides diverses	-552.212,29	-480.496,80
Autres charges	-480.900,77	-417.037,15
Résultat brut	**235.976,06**	**-394.670,43**

NOTE 5: PERSONNEL

En 2009, le Fonds National à la Production Audiovisuelle a employé en moyenne cinq personnes.

NOTE 6: ADMINISTRATEURS

En 2009, les membres des comités et du Conseil d'Administration ont reçu des jetons de présence pour un total de EUR 41.023,97.

Fonds National de Solidarité. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière de l'assistant social sera organisé au cours du mois de janvier 2011.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Les Petits Doués S.à r.l.» ayant son siège à L-7374 Helmdange, 155, rue de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7374 Helmdange, 153, rue de Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04622010.

Par arrêté ministériel du 7 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Chance-Egalité a.s.b.l.» ayant son siège à L-1870 Luxembourg, 3, Kohlenberg, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1870 Luxembourg, 3, Kohlenberg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04632010.

Par arrêté ministériel du 30 août 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Au Cœur du soleil s.à r.l.» ayant son siège à L-4650 Niederkorn, 37, rue Prinzenberg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4650 Niederkorn, 37, rue Prinzenberg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04642010.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Crèche Max & Moritz s.à r.l.» ayant son siège à L-4930 Bascharage, 77A, boulevard J.F. Kennedy, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4930 Bascharage, 77A, boulevard J.F. Kennedy.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04652010.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Bei den Ackermaisercher s.à r.l.» ayant son siège à L-3265 Bettembourg 15, Op Fankenacker, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-3265 Bettembourg 15, Op Fankenacker.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04662010.

Par arrêté ministériel du 13 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Meng Famille s.à r.l.» ayant son siège à L-8140 Bridel, 96, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8140 Bridel, 96, route de Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04672010.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 13 septembre 2011 à l'association sans but lucratif «Hëllef a Stäip Doheem» ayant son siège à Mondercange, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-3920 Mondercange, 12, rue d'Esch.

Etant donné que certaines modifications aux infrastructures n'ont pas encore pu être réalisées, l'agrément est accordé jusqu'au 13 septembre 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04682010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Les P'tits Tigrous S.à r.l.» ayant son siège à L-3352 Leudelange, 19, route d'Esch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3352 Leudelange, 19, route d'Esch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04692010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 14 septembre 2011 à la société anonyme «M.I.D. SERVICES s.a.» ayant son siège à Luxembourg, 57, rue du Kirchberg, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1126 Luxembourg, 14, rue d'Amsterdam.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 14 septembre 2011.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04702010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Bei den Maisercher S.à r.l.» ayant son siège à L-8447 Steinfort, 6, rue des Eglantiers, pour l'exercice de l'activité «service d'accueil de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-8447 Steinfort, 4, rue des Prunelliers.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04712010.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur le Docteur Pierre CARSIN, né le 2 novembre 1978, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Arrêté ministériel du 6 août 2010 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2010/2011.

RECTIFICATIF

Au Mémorial B – n° 65 du 17 août 2010 à la page 904, la dernière phrase du point b) sous «Les **audiences de référé** sont fixées comme suit:» de l'arrêté ministériel du 6 août 2010 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2010/2011 est à lire comme suit:

«Toutes les affaires de référé en matière de divorce doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.1.04, Cité Judiciaire»

au lieu de:

«Toutes les affaires de référé en matière de divorce doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 9.00 heures, en la salle n° TL.0.11, Cité Judiciaire».

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 87 15 octobre 2010

Sommaire

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Catherine ALVES GOMES PEIXOTO, née le 28 septembre 1983 à Luxembourg, demeurant à L-2412 Howald, 35, Rangwee, a été autorisée à porter les nom et prénom de ALVES Catherine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Carlos Manuel ANTUNES TEIXEIRA, né le 20 juin 1977 à Luxembourg, demeurant à L-7410 Angelsberg, 5B, rue de l'Eglise, a été autorisé à porter les nom et prénom de ANTUNES Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Luis Manuel ASCENÇAO PINHEIRO, né le 27 octobre 1971 à Dudelange, demeurant à L-5713 Aspelt, 13, Waasserkiirten, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PINHEIRO Luis Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Iva BITANGA née REPUŠIĆ, née le 2 mai 1959 à Runovic (Croatie), demeurant à L-5969 Itzig, 2, rue de la Libération, a été autorisée à porter les nom et prénom de REPUŠIĆ Iva.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Joaquina ESTEVES DE FARIA MINEIRO, née le 30 avril 1970 à Remelhe/Barcelos (Portugal), demeurant à L-3238 Bettembourg, 7, rue de l'Indépendance, a été autorisée à porter les nom et prénom de FARIA MINEIRO Joaquina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Eduardo KOSTKA, né le 15 janvier 1951 à Buenos Aires (Argentine), demeurant à L-7521 Mersch, 55, rue des Champs, a été autorisé à porter les nom et prénom de KOSTKA Edward.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Gabriela LEUCK née CATTANI, née le 26 août 1966 à Zürich (Suisse), demeurant à L-5460 Trintange, 9, rue des Vignes, a été autorisée à porter les nom et prénom de LEUCK-RÖLLIN Gaby.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Emilisa LIMA OLIVEIRA, née le 20 juillet 1991 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4318 Esch-sur-Alzette, 16, rue Jean Schortgen, a été autorisée à porter les nom et prénom de LIMA OLIVEIRA Melissa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Hannelore Margarete MÜHLHAN née SCHAIBLE, née le 8 octobre 1936 à Malmsheim (Allemagne), demeurant à L-8228 Mamer, 33, rue Nicolas Flener, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MUEHLHAN SCHAIBLE Hannelore Margarete.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Olena NOZDRAN', née le 20 juillet 1975 à Dnipropetrovsk (Ukraine), demeurant à L-3850 Schifflange, 90, avenue de la Libération, a été autorisée à porter les nom et prénom de NOZDRAN Elena.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Yves NTAKIRUTIMANA né NTIBANOGA, né le 18 octobre 1983 à Nyarugenge (Rwanda), demeurant à L-9170 Mertzig, 6, Zanerknupp, a été autorisé à porter les nom et prénom de TIMANN Yves.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Sandy REIS DA SILVA, née le 23 mars 1989 à Juvisy-sur-Orge (France), demeurant à L-7373 Helmdange, 121, route de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de REIS Sandy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Ernst Franz Leo REUTER, né le 16 novembre 1940 à Dudelange, demeurant à V1K 1H8 Merritt, B.C. (Canada), 2144 Munro Crescent, a été autorisé à porter les nom et prénom de REUTER François.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Silvie RIBEIRO GONCALVES, née le 21 avril 1988 à Ettelbruck, demeurant à L-9221 Diekirch, 118, rue Clairefontaine, a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO GONÇALVES Sylvie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Cédric RODRIGUES ALEXANDRE, né le 5 novembre 1991 à Niederkorn, demeurant à L-4757 Pétange, 26, rue Marie-Adélaïde, a été autorisé à porter les nom et prénom de ALEXANDRE Cédric.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Marie-Noëlle RODRIGUES DA COSTA, née le 22 décembre 1988 à Ettelbruck, demeurant à L-9353 Bettendorf, 1A, rue du Moulin, a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Marie-Noëlle.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Fatimata Mimi Georgette SAWADOGO, née le 14 septembre 1991 à Ouagadougou (Burkina Faso), demeurant à L-3326 Crauthem, 20, rue de Bettembourg, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SADLER Nora Marie Georgette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Madame Sandra SCIOTTI-GRATTI, née le 2 avril 1964 à Differdange, demeurant à L-4992 Sanem, 57, rue Ermesinde, a été autorisée à porter les nom et prénom de SCIOTTI GRATTI Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Carlos Manuel SOUSA DA SILVA, né le 8 janvier 1981 à Luxembourg, demeurant à L-2338 Luxembourg, 15, rue Plaetis, a été autorisé à porter les nom et prénoms de SOUSA Carlos Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, Monsieur Valeriy STREL'TSOV, né le 14 septembre 1972 à Dnipropetrovsk (Ukraine), demeurant à L-3850 Schifflange, 90, avenue de la Libération, a été autorisé à porter les nom et prénom de STRELTSOV Valeriy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 8 juillet 2010 dans l'affaire Rausch c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 8 juillet 2010 un arrêt dans l'affaire Rausch c. Luxembourg (Requête n° 29733/08), devenu définitif le 8 octobre 2010. L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Rausch_08-07-2010.pdf

---

Inspection du Travail et des Mines. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2011 pour les besoins du personnel de l'Inspection du Travail et des Mines les examens ci-après:

– Au cours du mois de mai 2011: examen de fin de stage de la carrière de l'ingénieur-technicien.
– Au cours du mois de novembre 2011: examen de promotion de la carrière de l'ingénieur-technicien.

Ministère des Affaires étrangères. – Direction de l'Immigration. – Commission consultative pour travailleurs indépendants. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 14 juillet 2010, Madame Anja SOLOWJEW, candidat rédacteur auprès du ministère des Affaires étrangères, Direction de l'Immigration a été nommée membre suppléant de la commission consultative pour travailleurs indépendants en remplacement de Madame Diane MUSCHANG, dont elle termine le mandat.

Ministère des Affaires étrangères. – Direction de l'Immigration. – Commission consultative pour travailleurs salariés, ressortissants de pays tiers. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 24 septembre 2010, Monsieur Laurent PEUSCH, rédacteur auprès de l'Administration de l'Emploi a été nommé membre de la commission consultative pour travailleurs salariés en remplacement de Monsieur Paul ENSCH, dont il termine le mandat.

Par le même arrêté Monsieur Jean-Marc WINCKEL, rédacteur auprès de l'Administration de l'Emploi est nommé membre suppléant de la commission consultative pour travailleurs salariés en remplacement de Monsieur Laurent PEUSCH, dont il termine le mandat.

Arrêté grand-ducal du 11 avril 2010 autorisant Mademoiselle Aileen Marie-Sue KÄRST à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Aileen Mary-Sue JACOBY».

RECTIFICATIF

Au Mémorial B n° 43 du 9 juin 2010 il y a lieu de remplacer à la page 627 les termes: née le 31 octobre 1991 par les termes «née le 30 octobre 1991».

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 88 | 20 octobre 2010

Sommaire

Administration de la gestion de l'eau. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 24 septembre 2010, Mesdames Christine BASTIAN et Nora WELSCHBILLIG et Messieurs Tom BECHET, Claude NEUBERG et Luc ZWANK, ingénieurs stagiaires à l'Administration de la gestion de l'eau, ont été nommés ingénieurs auprès de la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Administration Gouvernementale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 24 septembre 2010, démission honorable de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement a été accordée à Monsieur Guy DOCKENDORF avec effet au 1er novembre 2010.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Madame Rosa Maria FERNANDES CARRIÇO AMADOR, née le 2 décembre 1959 à Vieira de Leiria/Marinha Grande (Portugal), demeurant à L-6312 Beaufort, 110, route d'Eppeldorf, a été autorisée à porter les nom et prénoms de AMADOR CARRIÇO Rose Marie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Madame Susana Maria FIGUEIREDO SERRANO, née le 5 décembre 1977 à Lavos/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-4609 Niederkorn, 37, rue des Ligures, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SERRANO Susana Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Monsieur Johannus Petrus Hubertus GERAETS, né le 22 décembre 1985 à Luxembourg, demeurant à L-5558 Remich, 7, rue des Pommiers, a été autorisé à porter les nom et prénom de GERAETS Johnny.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Monsieur Miguel GRIÑAN Y LOPEZ, né le 31 mars 1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4304 Esch-sur-Alzette, 14, rue Renaudin, a été autorisé à porter les nom et prénom de GRIÑAN LOPEZ Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Madame Aleksandra Regina KERSCHEN née GLAFIK, née le 19 novembre 1978 à Paczków (Pologne), demeurant à L-6673 Mertert, 13, cité Pierre Frieden, a été autorisée à porter les nom et prénom de KERSCHEN Alexandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Monsieur Sergio Manuel MARTINS DE ASSUNÇAO, né le 13 août 1990 à Luxembourg, demeurant à L-2312 Luxembourg, 4, rue de la Paix, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ASSUNÇAO Sergio Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Madame Maria Joana MONFORTE BRANCO, née le 16 octobre 1963 à São João Baptista/Campo Maior (Portugal), demeurant à L-6114 Junglinster, 3, um Railand, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MONFORTE Joana Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, Monsieur Patrick MORIM MONTEIRO, né le 3 août 1989 à Luxembourg, demeurant à L-5862 Hesperange, 1, rue de la Montagne, a été autorisé à porter les nom et prénom de MORIM Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Commission de Médiation en Matière de Surendettement. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 4 octobre 2010 Madame Isabelle KLEIN, Steinfort, a été nommée membre de la Commission de médiation en matière de surendettement, en remplacement de Madame Cecile GREISCH, retraitée, dont elle termine le mandat.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examen d'admission au stage. – L'examen pour l'admission au stage dans la carrière supérieure initialement fixé au 29 octobre 2010 a été reporté au 10 décembre 2010.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de septembre 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail des salariés de l'Administration Communale de Mamer signé en date du 31 mai 2010 entre le Collège Echevinal de la Commune de Mamer et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel salarié de la société BRAM, Zweigstelle der Konen Bekleidungshaus KG München signée en date du 14 juillet 2010 entre la direction de la société BRAM Zweigstelle der Konen Bekleidungshaus KG München, la représentation du personnel de la société BRAM Zweigstelle der Konen Bekleidungshaus KG München et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail (valable du 01.01.2010 au 31.12.2010) pour le personnel de la société bofrost* Vertrieb II GmbH & Co KG Luxembourg/Foetz signée en date du 15 juillet 2010 entre la direction de la société bofrost* Vertrieb II GmbH & Co KG, la délégation du personnel de la société bofrost* Vertrieb II GmbH & Co KG et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. LUXAIR (2008-2009) signée en date du 29 juillet 2010 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour l'ensemble du personnel «salariés» de la S.A. LUXGSM signée en date du 12 juillet 2010 entre la direction de la S.A. LUXGSM et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail (valable du 01.01.2009 au 31/03/2011) pour le personnel ouvrier de la S.A. NOVELIS Luxembourg signée en date du 23 juillet 2010 entre la direction de la S.A. NOVELIS Luxembourg, la délégation du personnel de la S.A. NOVELIS Luxembourg et l'OGB-L;
– Convention collective de travail (valable du 01.01.2009 au 31/03/2011) pour le personnel employé de la S.A. NOVELIS Luxembourg signée en date du 23 juillet 2010 entre la direction de la S.A. NOVELIS Luxembourg, la délégation du personnel de la S.A. NOVELIS Luxembourg et l'OGB-L.

Entreprises d'assurances. – «ALTRAPLAN Luxembourg S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 1er octobre 2010 Madame Germaine BRABANTS est agréée comme directeur de l'entreprise d'assurances «ALTRAPLAN Luxembourg S.A.», à titre temporaire pour une période touchant à son terme le 31 mars 2011, en remplacement de Monsieur Clive Malcolm GRIFFITHS.

Entreprises d'assurances. – «PRIVATE ESTATE LIFE S.A.». – Agrément de directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 1er octobre 2010 Madame Germaine BRABANTS est agréée comme directeur de l'entreprise d'assurances «PRIVATE ESTATE LIFE S.A.», à titre temporaire pour une période touchant à son terme le 31 mars 2011, en remplacement de Monsieur Clive Malcolm GRIFFITHS.

Indice des prix à la consommation du mois de septembre 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **764.61** pour le mois de septembre 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de septembre 2010 à **760.10**.

Luxembourg, le 6 octobre 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/243-2/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2015 à Madame Catarina GRILLINI-VIEGAS RODRIGUES, domiciliée à 86, rue des Champs, L-3442 Dudelange, est arrivé à son échéance en date du 20 septembre 2010, vu la décision de Madame Catarina GRILLINI-VIEGAS RODRIGUES, communiquée en date du 20 septembre 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 septembre 2012, à Madame Filipa Andreia MARQUES DOS REIS-DE ALMEIDA RODRIGUES, domiciliée à 2B, route de Mertzig, L-9173 Michelbouch pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 2B, route de Mertzig, L-9173 Michelbouch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 2 octobre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/498-2/2010.

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 septembre 2012, à Madame Sandy DA COSTA VIEIRA-PEIXOTO FERREIRA, domiciliée à 64, avenue de la Liberté, L-4601 Niederkorn pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 64, avenue de la Liberté, L-4601 Niederkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 juillet 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/594-3/2010.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 22 septembre 2015, à Madame Evelyne Anne MEYER-TABORSKY-AUZERAL, domiciliée à 11, rue de Londres, L-8223 Mamer pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 11, rue de Londres, L-8223 Mamer.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/629/2010.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 22 septembre 2015, à Madame Graciete Margarida SARAIVA PEREIRA-PAULA OLIVEIRA ALVES SARAIVA, domiciliée à 66, rue du Cimetière, L-7313 Heisdorf pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 66, rue du Cimetière, L-7313 Heisdorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/630/2010.

Par arrêté ministériel du 23 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 septembre 2012, à Madame Maria Margarida DE OLIVEIRA GONCALVES-CRUZ MARGATO, domiciliée à 44, rue d'Ettelbruck, L-7590 Beringen pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 44, rue d'Ettelbruck, L-7590 Beringen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/631/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1854 Luxembourg-Belair, 2-4, rue Aloyse Kayser.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2011, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 064/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 112 places dont 84 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 064/4.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2153 Luxembourg, 25, rue Antoine Meyer.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2011, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 079/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 99 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 079/4.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1276 Luxembourg, 1, rue Anne Beffort.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2011, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 080/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 79 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 080/4.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Centre sportif», L-3275 Bettembourg, rue J. H. Polk.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2012, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 225/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 173 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 225/3.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 il a été constaté qu'il est arrivé à son échéance le 30 septembre 2010 l'arrêté ministériel du 27 novembre 2009 (enregistré sous le numéro MR 374) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 26 novembre 2010 à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole préscolaire», L-3385 Noertzange, 43, rue de l'Ecole.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2665 Luxembourg, 39, rue du Verger.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2011, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 388/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 205 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 avril 2010, enregistré sous le numéro MR 388.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Heffingen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7651 Heffingen, 2, Am Duerf, pour le service «maison relais pour enfants», à «Maison Relais Reuland», L-7670 Reuland, 1, Bei der Kiirch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2011, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 408/2**.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants non scolarisés est fixée à 40 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

La capacité d'accueil maximale pour les enfants scolarisés est fixée à 148 places (sans compartimentage) et à 151 places (avec compartimentage) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 408.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Sonnepavillon», L-3385 Noertzange, 39-41, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2012, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 412/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 69 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 412.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, ayant son siège à l'adresse L-3647 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Zwergeland», L-3786 Tétange, 16A, rue Neiwiss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2012, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 414/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 123 places dont 90 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 414.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1853 Luxembourg, 40, rue Léon Kauffman.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2011, prend effet le 30 septembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 418/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 32 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 418.

Par arrêté ministériel du 1er octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1311 Luxembourg, 64, boulevard Cahen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 septembre 2011, prend effet le 1er octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 421**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments définitifs. – Par arrêté ministériel du 27 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Wunnéngshëllef asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil – Jugend Relais» à l'adresse 7, rue de Mamer à L-8081 Bertrange.

L'agrément prend cours le 27 septembre 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/12/1(c)**.

Par arrêté ministériel du 4 octobre 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Wunnéngshëllef asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil – Maison Communautaire» à l'adresse 91, route d'Arlon à L-1140 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 4 octobre 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/12/1(d)**.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Luxembourg, 23, rue Aldringen, exploitée actuellement par Monsieur Georges SCHROEDER, est déclarée vacante à partir du 1er juillet 2011 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **22 novembre 2010 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,

5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre. Les occupations pharmaceutiques de nature salariée sont attestées par les employeurs correspondants. Celles exercées à titre d'indépendant sont certifiées par le collège médical, ou, si elles se rapportent à une activité pharmaceutique réalisée à l'étranger, par le conseil de l'ordre des pharmaciens du pays en cause ou, à défaut, par l'organisme exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou par l'autorité étrangère exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou de l'autorité étrangère exerçant la fonction de surveillance des pharmacies.

   Ces certificats indiquent, outre la durée totale de l'occupation pharmaceutique, la nature de l'occupation ainsi que l'horaire hebdomadaire exprimé en heures/semaines,

6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

   Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

   Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 30 septembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Raffaele de LUTIO, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République italienne.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Raffaele de LUTIO a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 30 septembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Lene Louise Bang JESPERSEN, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Danemark.

A la même occasion Son Excellence Madame Lene Louise Bang JESPERSEN a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 30 septembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Diarmuid O'LEARY, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Irlande.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Diarmuid O'LEARY a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 30 septembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur ZENG Xianqi, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Populaire de Chine.

A la même occasion Son Excellence Monsieur ZENG Xianqi a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 30 septembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Henri MOVA Sakanyi, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Démocratique du Congo.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Henri MOVA Sakanyi a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 30 septembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Avet ADONTS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Arménie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Avet ADONTS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 1er octobre 2010, Monsieur le docteur Gilles CARRÉ, né le 28 août 1973, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en gynécologie et obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er octobre 2010, Monsieur le docteur Johannes STANGE, né le 16 décembre 1953, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Santé. – Relevé des maladies à déclaration obligatoire déclarées pendant les mois de janvier à juin 2010.

Mois	**01/10**	**02/10**	**03/10**	**04/10**	**05/10**	**06/10**	**TOTAL 01-06/10**
Maladies:							
Brucellose				1			**1**
Gastroentérite à Campylobacter sp	38	12	2	29	51	66	**198**
Gastroentérite à Clostridium difficile O27*	5		3	3	4		**15**
Gastroentérite à Clostridium difficile Non O27*	4	5	3	4	6	14	**36**
Gastroentérite à Salmonella sp	13	5	2	10	10	18	**58**
Gastroentérite à Shigella sp	1			1	1	2	**5**
Gastroentérite à Yersinia sp	2	3					**5**
Hépatite A (aiguë)	1	1					**2**
Hépatite B (aiguë et porteur de Ag HBs+)		2	2	3		2	**9**
Hépatite C	5	5	4	5	6	1	**26**
Infection à Echinococcus	1						**1**
Infection à Neisseria gonorrhoeae				1			**1**
Légionellose		1			1	3	**5**
Malaria	3	2	1	2			**8**
Méningite à Haemophilus influenzae			1				**1**
Scarlatine*			1				**1**
SIDA					2	2	**4**
Syphilis	2			1		1	**4**
Toxoplasmose		1					**1**
Tuberculose extrapulmonaire				2			**2**
Tuberculose pulmonaire	2	1	1	5	1	1	**11**

N.B. Les cas de maladies marqués par un * ne sont pas à déclaration obligatoire.

Arrêté ministériel du 27 juillet 2010 portant nomination des délégués assurés de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics auprès des juridictions de sécurité sociale. – Rectificatif. – Au Mémorial B n° 83 du 6 octobre 2010, à la page 1454, il y a lieu de lire à l'article 1er de l'arrêté ministériel du 27 juillet 2010 portant nomination des délégués assurés de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics auprès des juridictions de sécurité sociale: «Monsieur Jean-Pierre SCHALTZ, Niederfeulen» au lieu de «Monsieur Jean-Pierre SCHILTZ, Niederfeulen.»

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 89 21 octobre 2010

Sommaire



Arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010 portant nomination des membres du Conseil supérieur des bibliothèques publiques.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 24 juin 2010 relative aux bibliothèques publiques et notamment son article 20;

Vu le règlement grand-ducal du 4 juillet 2010 portant exécution de la loi du 24 juin 2010 relative aux bibliothèques publiques et notamment son article 6;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil supérieur des bibliothèques publiques pour un mandat de trois ans renouvelable:

– Monsieur Marc SCHAEFER, représentant l'Union luxembourgeoise des Bibliothèques publiques;
– Madame Maggy SCHLUNGS, représentant le personnel des bibliothèques publiques;
– Madame Marie-Pierre PAUSCH, experte diplômée en bibliothéconomie;
– Madame Denise BESCH, représentant le Ministère de la Culture;
– Madame Carmen FELLENS, Service des bibliothèques circulantes, représentant le Ministère de la Culture;
– Madame Anne-Marie ANTONY, représentant le Ministère de l'Education nationale;
– Madame Claudia DALL'AGNOL, représentant le Syvicol;
– Madame Monique KIEFFER, directrice de la Bibliothèque nationale;
– Madame Germaine GOETZINGER, directrice du Centre national de littérature;
– Monsieur Jean BACK, directeur du Centre national de l'audiovisuel.

Conformément à l'article 20 de la loi relative aux bibliothèques publiques, le Conseil supérieur des bibliothèques publiques sera complété ultérieurement par un représentant par bibliothèque publique agréée.

Art. 2. Madame Monique KIEFFER, préqualifiée, est nommée président du Conseil supérieur des bibliothèques publiques.

Art. 3. Notre Ministre de la Culture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Palais de Luxembourg, le 15 octobre 2010.
Henri

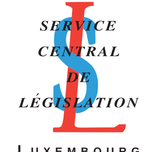
Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Monsieur Manuel ACHTEN, employé de l'Etat à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Madame Sophie HOFFMANN, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal 14 septembre 2010, Madame Chantal JOST, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Madame Danièle NOSBUSCH, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Monsieur Christophe STRUCK, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Madame Maria VERDETE VIDAL, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 24 septembre 2010, Monsieur Carlos GUEDES, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 24 septembre 2010, Monsieur Anatole SCHMIT, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 30 septembre 2010, Monsieur Dirk PETRY, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint.

Administration judiciaire. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 13 octobre 2010, Tom BAUER, rédacteur stagiaire, est nommé rédacteur avec effet au 1er janvier 2011.

Arrêté ministériel pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 7 octobre 2010, Madame Hildelgard Valentina COLMAN BIANCHI, née le 9 mai 1980 à Montevideo (Uruguay), demeurant à L-6134 Junglinster, 8, rue Lauterbour, a été autorisée à porter les nom et prénoms de COLMAN BIANCHI Hildegard Valentina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.



Centre des technologies de l'Information de l'Etat. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Monsieur Daniel DONKELS, conseiller-informaticien adjoint au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, Madame Mélanie GARDUMI, chargé d'études-informaticien principal au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommée conseiller-informaticien adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2010, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur-informaticien hors cadre au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été accordée à Monsieur Firmin CRELOT. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Entreprises d'assurances. – «LEX LIFE & PENSION S.A.». – Retrait de l'agrément. – Par arrêté ministériel du 5 octobre 2010, l'agrément pour effectuer des opérations d'assurances accordé à l'entreprise d'assurances LEX LIFE & PENSION S.A., avec siège social à L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck, est retiré pour toutes les branches autorisées.

Gestionnaire de fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Renonciation à l'agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 11 octobre 2010, la société de gestion EMPLOYEE BENEFIT INTERNATIONAL CONSULTING AND ADMINISTRATION, en abrégé EBICA, a été autorisée à renoncer à son agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément est accordé à partir du 27 octobre 2010 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 26 octobre 2015, à Madame Maria de Fatima TAVARES FERNANDES-MACEDO, domiciliée à 4, rue du Château, L-9146 Erpeldange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 4, rue du Château, L-9146 Erpeldange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 27 octobre 2010 l'arrêté ministériel du 27 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/129-3/2010.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément est accordé à partir du 15 octobre 2010 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 14 octobre 2015, à Madame Andrée Thecle SCHOLTES-REDING, domiciliée à 15, Duerfstrooss, L-9759 Knaphoscheid, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 15, Duerfstrooss, L-9759 Knaphoscheid.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 15 octobre 2010 l'arrêté ministériel du 15 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/160-3/2010.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/357-2/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 12 novembre 2010 à Madame Sara DIAS GOMES DA SILVA LIMA, domiciliée au 90, Grand-rue, L-9051 Ettelbruck, arrivera à son échéance en date du 12 novembre 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 il est constaté qu'un agrément enregistré sous le numéro AP/396/2008 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 13 octobre 2010 à Madame Viviane SCHUTZ-OURTH, domiciliée au 22, rue de l'Eglise, L-3636 Kayl, arrivera à son échéance en date du 13 octobre 2010, vu l'expiration de l'agrément.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément est accordé à partir du 14 octobre 2010 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 13 octobre 2015, à Madame Jacqueline Del Carmen QUARANTA-MONSANTO TORRES, domiciliée à 9, rue des Artisans, L-1141 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 9, rue des Artisans, L-1141 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 14 octobre 2010 l'arrêté ministériel du 15 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/397-2/2010.



Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément est accordé à partir du 21 octobre 2010 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 20 octobre 2015, à Madame Teresa PIERRI-ROSSI, domiciliée à 166, rue Pierre Krier, L-1880 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 166, rue Pierre Krier, L-1880 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 21 octobre 2010 l'arrêté ministériel du 21 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/398-2/2010.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément est accordé à partir du 31 octobre 2010 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 30 octobre 2015, à Madame Maria de Fatima DE ALMEIDA-DE LIMA FERREIRA, domiciliée à 117, route de Gilsdorf, L-9234 Diekirch, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 117, route de Gilsdorf, L-9234 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 31 octobre 2010 l'arrêté ministériel du 31 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/403-2/2010.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément est accordé à partir du 27 novembre 2010 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 26 novembre 2015, à Madame Everdina Johanna Wilhelmina VROLIJK-BERGMAN, domiciliée à 8, rue du Bois, L-6314 Beaufort, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 8, rue du Bois, L-6314 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 27 novembre 2010 l'arrêté ministériel du 28 novembre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/406-2/2010.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/481/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 4 septembre 2011 à Madame Chaira BELARIBI-BOUBIA, domiciliée à 9, allée du Carmel, L-1354 Luxembourg, est arrivé à son échéance en date du 27 septembre 2010, vu la décision de Madame Chaira BELARIBI-BOUBIA, communiquée en date du 23 septembre 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/595/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 14 juin 2012 à Madame Maria Alexandrina DOS SANTOS COSTA-DA COSTA FERREIRA, domiciliée à 18, rue Marcel Reuland, L-4305 Esch-sur-Alzette, est arrivé à son échéance en date du 30 septembre 2010, vu la décision de Madame Maria Alexandrina DOS SANTOS COSTA-DA COSTA FERREIRA, communiquée au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 29 septembre 2012, à Madame Liseta da Conceicao FERREIRA DE SOUSA-DURAES CORREIA DE SOUSA, domiciliée à 59, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 59, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/632/2010.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de bureau de l'Etat. – Nomination. – Par arrête grand-ducal du 14 septembre 2010, Madame Martine STEICHEN, chef de bureau adjoint hors cadre au Service Central des Imprimés et des Fournitures de bureau de l'Etat, a été nommée chef de bureau hors cadre.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 4 octobre 2010, Madame le Docteur Bärbel KÖNIG épouse HAGENTHAU, née le 29 décembre 1968, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en anesthésiologie au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



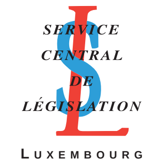
MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 90 **27 octobre 2010**

Sommaire



Arrêté grand-ducal du 24 septembre 2010 autorisant Madame Tanja Danielle Charlotte ZINELLI à changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Zahra ZAIED ZINELLI en celui de «ZINELLI».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Tanja Danielle Charlotte ZINELLI sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Zahra ZAIED ZINELLI, née le 1er février 2007 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4499 Limpach, 4-6, Op Wisschen, en celui de «ZINELLI»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Tanja Danielle Charlotte ZINELLI est autorisée à changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Zahra ZAIED ZINELLI en celui de «ZINELLI».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 24 septembre 2010.
Henri

Administration des Contributions directes. – Examen de fin de stage. – L'administration des contributions directes organisera au mois de juillet 2011 un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Monsieur Romain FELTEN, attaché de Gouvernement 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction adjoint à la même administration avec effet au 1er décembre 2010.

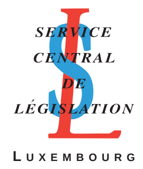
Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Mme Jeanne BORMANN, ingénieur à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommée ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Conseil d'Administration de l'Etablissement de radiodiffusion socioculturelle. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 7 octobre 2010, les mandats comme membres du Conseil d'Administration de l'établissement public «Etablissement de radiodiffusion socioculturelle» de Monsieur Théo PÉPORTÉ, représentant de la vie sociale et de Monsieur Jean-Marie HAENSEL, 1er inspecteur des Finances, représentant du Ministère des Finances, sont renouvelés jusqu'au 10 août 2015.

Fonds National de Solidarité. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de mai 2011.

Gestionnaire de fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Renonciation à l'agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 11 octobre 2010, Monsieur Eric PETITJEAN a été autorisé à renoncer à son agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Jury de l'examen d'aptitude professionnelle des candidats réviseurs d'entreprises. – Nomination. – Par décision de la CSSF du 14 octobre 2010, Monsieur Rodolphe BELLI, Sous-directeur de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, est nommé membre suppléant du jury d'examen d'aptitude professionnelle des candidats réviseurs d'entreprises en remplacement de Monsieur André CRELOT, démissionnaire, dont il terminera le mandat.



Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 9 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 8 octobre 2015, à Madame Anabela MACEDO FERNANDES-LOURO DE SAO JOSE, domiciliée à 12, rue Théodore Wacquant, L-4345 Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 12, rue Théodore Wacquant, L-4345 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/455-2/2010.

Par arrêté ministériel du 8 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 7 octobre 2015, à Madame Sandra Isabel LOPES JOAQUIM-DA ROCHA TEIXEIRA, domiciliée à 5, rue des Ecoles, L-3461 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 5, rue des Ecoles, L-3461 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 septembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/483-2/2010.

Par arrêté ministériel du 8 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 7 octobre 2015, à Madame Sylvie Aline RAMAN-LINSTER, domiciliée à 127, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 127, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 2 novembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/510-2/2010.

Par arrêté ministériel du 9 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 octobre 2012, à Madame Lamia BEN REJEB-DOUSS, domiciliée à 73, rue du Viaduc, L-4343 Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 73, rue du Viaduc, L-4343 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/633/2010.

Par arrêté ministériel du 9 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 octobre 2012, à Madame Céline EL BAHRI, domiciliée à 28, rue Dicks, L-3448 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 28, rue Dicks, L-3448 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/634/2010.

Par arrêté ministériel du 9 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 octobre 2012, à Madame Guilhermina Cipriana FERREIRA MARQUES-REIS FERNANDES MARQUES, domiciliée à 59, rue Gaffelt, L-3480 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 59, rue Gaffelt, L-3480 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/635/2010.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 octobre 2012, à Madame Maria José PEIXOTO DE CASTRO-DA SILVA VASCONCELOS, domiciliée à 12, rue de l'Hôpital, L-4137 Esch-surAlzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 12, rue de l'Hôpital, L-4137 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/636/2010.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 octobre 2012, à Madame Sofia RAMOS DE OLIVEIRA-ALVES AGOSTINHO VARELA DE MATOS, domiciliée à 41, route d'Esch, L-3637 Kayl pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 41, route d'Esch, L-3637 Kayl.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/637/2010.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 11 octobre 2015, à Madame Marlene Sofia ANTUNES SERRA, domiciliée à 34, Neiduerf, L-4261 Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 34, Neiduerf, L-4261 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/638/2010.



Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 octobre 2012, à Madame Maria Isabel CARVALHO-PARAISO MARTINS CARVALHO, domiciliée à 59, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 59, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/639/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010 il a été constaté qu'il est arrivé à son échéance le 5 octobre 2010 l'arrêté ministériel du 15 septembre 2010 (enregistré sous le numéro MR 419) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 6 octobre 2010 à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Chalet des Scouts», L-1318 Luxembourg, 38, rue des Celtes.

Ministère de la Justice. – Mise à jour du Code pénal et du Code d'instruction criminelle. – Une mise à jour du Code pénal et du Code d'instruction criminelle publiée par le Ministère de la Justice vient de paraître. Elle comprend la législation mise à jour au 1er septembre 2010.

Elle est disponible dans les librairies à partir du 20 octobre 2010 au prix de 13 €, TVA comprise.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 11 octobre 2010, Madame Christiane WEILER, née le 6 octobre 1961, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 11 octobre 2010, Monsieur le Docteur Jean-Yves SIMON, né le 17 février 1981, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 11 octobre 2010, Madame Jennifer Elisabeth ECKER, née le 28 novembre 1985, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Trésorerie de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2010 Monsieur Luc NICKELS, chef de bureau à la Trésorerie de l'Etat, a été nommé inspecteur à la même administration avec effet au 1er octobre 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 91 **29 octobre 2010**

Sommaire

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Francis SAUER, inspecteur chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Fernand SCHMIT, inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur André SCHOTT, inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Marc STAEDTGEN, inspecteur chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Marc REINERT, inspecteur principal à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Jean-Gérard AST, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal 1er en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Nico REUTER, receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal 1er en rang hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Robert SCHEUEREN, inspecteur chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Guy ROLLINGER, inspecteur de direction hors cadre à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur de direction à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Norbert WELU, inspecteur à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur de direction à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010 Monsieur Luc KOEHLER, inspecteur à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration.

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, Madame Fabienne ROSEN, conseiller de direction à l'Administration de la gestion de l'eau, a été nommée conseiller de direction première classe à la même administration avec effet au 1er novembre 2010.

Caisse nationale de santé. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, Madame Martine KAYL, attaché de direction 1er en rang auprès de la Caisse nationale de santé, a été nommée à la fonction de conseiller de direction adjoint auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er décembre 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 14 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 13 octobre 2012, à Madame Vera Lúcia RODRIGUES DE JESUS-DA COSTA SILVESTRE, domiciliée à 28, rue Simon Bolivar, L-4037 Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 28, rue Simon Bolivar, L-4037 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/640/2010.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 13 octobre 2012, à Madame Sofia Isabel FIGUEIREDO MARQUES-FERNANDES PEREIRA, domiciliée à 5, rue Jean Origer, L-4271 Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 5, rue Jean Origer, L-4271 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/641/2010.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 13 octobre 2012, à Madame Maria Fernanda PIRES MOREIRA-DE JESUS PEREIRA, domiciliée à 127, Chemin Rouge, L-4480 Belvaux pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 127, Chemin Rouge, L-4480 Belvaux.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/642/2010.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 13 octobre 2012, à Madame Egidia Arminda PINTO MONTEIRO-SOUSA VILAS BOAS, domiciliée à 63, rue Michel Hack, L-3240 Bettembourg pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 63, rue Michel Hack, L-3240 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/643/2010.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 13 octobre 2012, à Madame Carla da Conceicao PEREIRA SOUSA-SOARES VIEIRA, domiciliée à 153, rue de Luxembourg, L-4222 Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 153, rue de Luxembourg, L-4222 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/644/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 octobre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 40, rue de Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/08/01/045.

Par arrêté ministériel du 22 septembre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 15, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher, dans la nouvelle construction et le bâtiment «Lavoir».

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/10/01/047.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2010, un agrément limité dans le temps pour une durée d'un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Maredoc asbl», ayant son siège social à 21, route d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 34, rue de Luxembourg, L-7330 Heisdorf, dans les bâtiments du «Château», de «Maria Consolatrice» et de «Regina Pacis».

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/02/01/040.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de septembre 2010.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. Inflight Services Partner, en abrégé ISP s.à r.l., ayant eu son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent, actuellement sans siège social connu	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Fabien *Verreaux*

2.	s.à r.l. CHICO, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «BRASSERIE PIZZERIA PISA», établie et ayant son siège social à L-8140 Bridel, 64-66, rue de Luxembourg	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Fabien *Verreaux*
3.	S.A. Racine Carrée, ayant eu son siège social à L-3844 Schifflange, Z.I. Lëtzebuerger Heck, actuellement sans siège social connu	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Pascale *Petoud*
4.	s.à r.l. L'ORANGE BLEUE, avec siège social à L-3372 Leudelange, Z.I. Am Bann, de fait inconnue à cette adresse	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Pascale *Petoud*
5.	s.à r.l. PARS TRANSACTION, exploitant sous les enseignes commerciales «PARS-IMMO», «ADB TECH» et «PARS PROMOTION IMMOBILIERE», avec siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Pascale *Millim*
6.	S.A. SOLIDAL INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-8370 Hobscheid, 6A, rue de Kreuzerbuch	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Pascale *Millim*
7.	la dame BLASCHETTE Sandra Céline, cabaretière, demeurant à L-4880 Lamadelaine, 19, rue des Prés, ayant exploité la buvette «Café des Etangs de Pêche» sis à L-4883 Lamadelaine, rue du Vieux Moulin	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Karima *Hammouche*
8.	s.à r.l. EIFEL TECH, établie et ayant son siège social à L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Karima *Hammouche*
9.	le sieur MEL Eg Akpa Gabriel Manassé, commerçant, demeurant à L-5425 Gostingen, 9, Burgaass	02.09.10	M. Steve *Valmorbida*	Me Fabien *Verreaux*
10.	s.à. r.l SERVILUB, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, Z.I. rue de Bettembourg	07.09.10	Mme Anne-Marie *Wolff*	Me Fabien *Verreaux*
11.	S.A. GAPI-GLASS, établie et ayant son siège social à L-4562 Differdange, Z.I. Hahneboesch	07.09.10	Mme Anne-Marie *Wolff*	Me Moritz *Gspann*
12.	S.A. SALESART, établie et ayant son siège social à L-8211 Mamer, 59A, route d'Arlon	07.09.10	Mme Laurence *Jaeger*	Me Kamilla *Ladka*
13.	s.à r.l. ORACLE LUX, établie et ayant son siège social à L-5550 Remich, 6, rue de Macher	07.09.10	Mme Laurence *Jaeger*	Me Kamilla *Ladka*
14.	s.à r.l. CS CATWALK-SHOWROOM, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, de fait inconnue à cette adresse	09.09.10	Mme Anne-Marie *Wolff*	Me Lynn *Alzin*
15.	s.à r.l. LUXRENO, avec siège social à L-2550 Luxembourg, 168, avenue du Dix Septembre, de fait inconnue à cette adresse	09.09.10	Mme Anne-Marie *Wolff*	Me Lynn *Alzin*
16.	s.à r.l. LE TEMPS D'UNE POSE, établie et ayant son siège social à L-4633 Differdange, 17, rue de la Grève Nationale	09.09.10	Mme Laurence *Jaeger*	Me Anne *Devin-Kessler*
17.	s.à r.l. TOX MEDIA, établie et ayant son siège social à L-4873 Lamadelaine, 10, avenue de la Gare	09.09.10	Mme Laurence *Jaeger*	Me Anne *Devin-Kessler*

18.	s.à r.l. Société Luxembourgeoise de Construction Métallique, en abrégé S.L.C.M. s.à r.l., avec siège social à L-4123 Esch-sur-Alzette, 53-55, rue du Fossé, de fait inconnue à cette adresse	09.09.10	Mme Anne-Marie *Wolff*	Me Anne *Devin-Kessler*
19.	s.à r.l. RAPID-PRESS, établie et ayant son siège social à L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie	09.09.10	Mme Laurence *Jaeger*	Me Marguerite *Ries*
20.	s.à r.l. POLISH ALPHA GROUP, établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle	14.09.10	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Astrid *Bugatto*
21.	s.à r.l. Rico PIK, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri	14.09.10	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Astrid *Bugatto*
22.	s.à r.l. WRH Leeds, ayant eu son siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté, actuellement sans siège social connu	15.09.10	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Céline *Corbiaux*
23.	s.à r.l. Stores & Services, établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy	15.09.10	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Céline *Corbiaux*
24.	S.A. Americium 242 M, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal	15.09.10	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Tania *Hoffmann*
25.	s.à r.l. TSMM International, établie et ayant son siège social à L-5771 Weiler-la-Tour, 5, route de Thionville	15.09.10	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Tania *Hoffmann*
26.	s.à r.l. F. BR. RESTO. IN-VINO exploitant sous l'enseigne commerciale «LA CAPANNINA», établie et ayant son siège social à L-5730 Aspelt, 1, Op der Gare	17.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
27.	s.à r.l. CRISTO REI, établie et ayant son siège social à L-2665 Luxembourg, 19, rue du Verger	20.09.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
28.	s.à r.l. NIGHTLIFE BELUX, établie et ayant son siège social à L-5863 Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée	20.09.10	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
29.	S.A. SOKOZ, établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté, de fait établie à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II	20.09.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
30.	s.à r.l. LOTOISE GOURMANDE, avec siège social à L-5710 Aspelt, 17, Peiter vun Uespelt-Strooss, de fait établie à L-2345 Luxembourg, Marché aux Poissons, Cafétéria du Musée	22.09.10	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
31.	s.à r.l. CLEANING E.M.I., établie et ayant son siège social à L-3514 Dudelange, 170, route de Kayl	24.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
32.	s.à r.l. MEDDL'S établie et ayant son siège social à L-4067 Esch-sur-Alzette, 23, rue du Commerce	24.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Petoud*

33.	S.A. Yorkshire Services (Luxembourg) S.A., avec siège social à L-8040 Strassen, 3, rue Le Relais, de fait inconnue à cette adresse	24.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Anne *Singer*
34.	S.A. IXIA, ayant eu son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, actuellement sans siège social connu	24.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Anne *Singer*
35.	S.A. RENT US, en liquidation volontaire, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch	24.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
36.	S.A. GRAPHIC PRODUCTS & SERVICES, ayant eu son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, actuellement sans siège social connu	24.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Laetitia *Servais*
37.	S.A. PHENIX HOLDING II, établie et ayant son siège social à L-5752 Frisange, 4B, Um Hau	24.09.10	Mme Nadine *Walch*	Me Laetitia *Servais*
38.	S.A. INVESTMENT BUILDING CORPORATION S.A., établie et ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II	27.09.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
39.	s.à r.l. KONVEX SECURITY, établie et ayant son siège social à L-5752 Frisange, 7, rue de Luxembourg	27.09.10	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
40.	s.à r.l. IMM, établie et ayant son siège social à L-3852 Schifflange, 15, rue Aloyse Kayser	29.09.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Donald *Venkatapen*
41.	S.A. SOLARSIS, établie et ayant son siège social à L-6180 Gonderange, 28, rue de Wormeldange	29.09.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
		Diekirch		
42.	s.à r.l. CoToon Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-9573 Wiltz, 7, rue Michel Thilges	29.09.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 13 octobre 2010, Madame le Docteur Séverine ROUSSELOT épouse CHENTRE, née le 8 novembre 1971, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

Complément n° 3:

Changements intervenus pendant la période du 1er juillet 2010 au 30 septembre 2010.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B n° 37 du 7 mai 2010:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque BPP S.A.
30, boulevard Royal
L-2449 LUXEMBOURG

VII. Etablissement de monnaie électronique

Amazon Payments Europe S.C.A.
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B nº 37 du 7 mai 2010:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

NATIXIS LUXEMBOURG S.A.
51, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 541; L-2015 Luxembourg)

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2009 et publié au Mémorial B nº 37 du 7 mai 2010:

La dénomination des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

DZ Bank International S.A.
en
DZ PRIVATBANK S.A.

Natixis Private Banking International S.A.
en
Natixis Bank

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Fortis Prime Fund Solutions Bank (Ireland) Ltd., Luxembourg branch
en
ABN AMRO Bank (Ireland) Ltd., Luxembourg Branch

PNC International Bank Limited, Luxembourg Branch
en
BNY Mellon International Bank Limited, Luxembourg Branch

L'adresse des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A.
8, rue Lou Hemmer
L-1748 Findel-Golf

Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Tableau des Géomètres Officiels agréés par le Ministre des Finances.

9ième édition (octobre 2010)
(suivant loi du 25 juillet 2002)

a) Secteur étatique

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
1. BARZEN Gilbert	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
2. BEMTGEN Georges	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
3. DERKUM Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
4. DHUR Raymond	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
5. DIDIER Marc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
6. EWEN Luc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
7. HAAG Alex	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
8. HORN Detlev	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
9. KAELL Francis	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002

10. KNAFF Henri	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
11. MAJERUS André	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
12. MOOTZ Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
13. REISCH Bernard	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
14. SCHREINER Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
15. WALLERS Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002

b) Secteur communal

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
16. BISDORFF Janine	Hôtel de Ville, L-4002 Esch-sur-Alzette	1er octobre 2002
17. BREGER Germain	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	1er octobre 2002
18. DEMUTH Gaston	Hôtel de Ville, L-4002 Esch-sur-Alzette	1er octobre 2002
19. KOHNEN Julien	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	1er octobre 2002
20. SCHARES Nico	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	1er octobre 2002
21. DIDIER Luc	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	30 septembre 2003
22. RIES Jeff	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	8 novembre 2006
23. ORBAN Marc	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	12 septembre 2008
24. SEYLER Steve	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	29 mai 2009

c) Secteur public

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
25. BERSCHEID Arsène	9, place de la Gare, L-1616 Luxembourg	1er octobre 2002
26. BOMBARDELLA Alain	9, place de la Gare, L-1616 Luxembourg	30 septembre 2003
27. FOHL Georges	30-32, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg	30 septembre 2003
28. AUDRY Georges	9, place de la Gare, L-1616 Luxembourg	7 octobre 2005

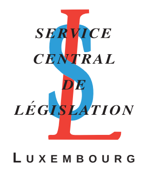
d) Secteur privé

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
29. PECKELS Félix	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	30 septembre 2003
30. LEMPEREZ Jean-François	2, rue Edouard Oster, L-2272 Howald	25 mai 2004
31. WEYDERT Frank	2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg	7 octobre 2005
32. JOUANNETAUD Philippe	85-87, Parc d'activités, L-8308 Capellen	8 novembre 2006
33. HENIN Steve Ramses	2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg	26 septembre 2007
34. MUTEL Pierre-Yves	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	12 septembre 2008
35. RAUCHS Claude	3, rue Emile Lavandier, L-1924 Luxembourg	12 septembre 2008
36. WEISGERBER Marc	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	25 août 2009

e) Secteur des retraités

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse*	*Date de l'agrément*
37. NEIS Norbert	L-2445 Luxembourg	1er octobre 2002
38. PEFFER André	L-9395 Tandel	1er octobre 2002
39. TERRENS Roger	L-8093 Bertrange	1er octobre 2002
40. VAN DEN BULCKE Jean	L-1950 Luxembourg	1er octobre 2002

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 92 **2 novembre 2010**

Sommaire



Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010 Monsieur Guy DELLES, inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie a été nommé aux fonctions d'inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er novembre 2010.

Administration des Contributions directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010 Madame Maryse FELGEN, contrôleur adjoint hors cadre à l'administration des contributions directes a été nommée aux fonctions de contrôleur hors cadre à la même administration avec effet au 1er décembre 2010.

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, Madame Céline VICTOIRE-THIELLEN, assistante sociale auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommée au grade 14 de la même carrière auprès de la même administration.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, la démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal 1er rang est accordée à Madame Raymonde SCHEUREN à partir du 1er octobre 2010.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois d'octobre 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel salarié fixe ainsi que le personnel intérimaire ou sous contrat de location de main-d'œuvre de la société ArcelorMittal-Stainless Service Luxembourg signé en date du 1er septembre 2010 entre la direction de la société ArcelorMittal-Stainless Service Luxembourg, la délégation des salariés de la société ArcelorMittal-Stainless Service Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel salarié de la S.A. Cosmolux signé en date du 21 septembre 2010 entre la direction de la S.A. Cosmolux, la délégation des salariés de la S.A. Cosmolux et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour le métier d'installateur d'ascenseurs signée en date du 21 septembre 2010 entre la Fédération Luxembourgeoise des Ascensoristes et l'OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail des salariés de ROTAREX GROUP – Site de Lintgen signé en date du 21 septembre 2010 entre la direction de ROTAREX GROUP – Site de Lintgen, la délégation des salariés de ROTAREX GROUP – Site de Lintgen et les syndicats OGB-L et LCGB.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, démission honorable de ses fonctions de Directeur de l'Inspection générale de la sécurité sociale a été accordée, sur sa demande à Monsieur Georges SCHROEDER avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. La mise à la retraite a été prononcée avec effet à partir du 1er novembre 2010 et le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à l'intéressé.

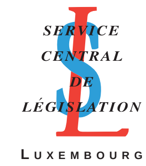
Juridictions Administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Madame Françoise EBERHARD, juge au tribunal administratif, a été nommée premier juge au tribunal administratif.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Maître Andrée GINDT a été nommée juge au tribunal administratif avec effet au 1er novembre 2010.

Magistrature. – Délégations. – Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Madame Sonja STREICHER, attaché de justice, a été déléguée pour remplacer temporairement un juge à la justice de paix de Luxembourg et Madame Annick DENNEWALD, attaché de justice, a été déléguée pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Monsieur David LENTZ, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Madame Joëlle GEHLEN, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.



Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Madame Béatrice HORPER, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans.

Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Monsieur Gilles PETRY et Madame Colette LORANG, attachés de justice, ont été nommés juges au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2521 Luxembourg-Bonnevoie, 55, rue Demy Schlechter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 19 octobre 2011, prend effet le 20 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 067/6**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 195 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 067/5.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Useldange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8706 Useldange, 2, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-8707 Useldange, rue de Schandel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 octobre 2012, prend effet le 19 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 137/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 52 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 137/4.

Par arrêté ministériel du 18 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Piwitsch», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5215 Sandweiler, 2, Am Stawee, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Sandweiler», L-5255 Sandweiler, 6, rue J.-B. Weicker (y compris le bâtiment en annexe).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 octobre 2011, prend effet le 18 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 182/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 234 places dont 176 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 (137 places pour le bâtiment «Gëlle Knupp» et 39 places pour le bâtiment en annexe).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 octobre 2008, enregistré sous le numéro MR 182/2.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Chalet Scout St Michel», L-7559 Mersch, rue du Moulin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 octobre 2012, prend effet le 19 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 334/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 67 places (sans compartimentage) et à 84 places (avec compartimentage) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 avril 2010, enregistré sous le numéro MR 334/2.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Steinfort», L-8421 Steinfort, 7B, rue de Hagen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 octobre 2012, prend effet le 19 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 397/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 144 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 23 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 397/2.



Par arrêté ministériel du 18 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Roeser, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3394 Roeser, 40, Grand-rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-3321 Berchem, 54, rue Oscar Romero.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 octobre 2012, prend effet le 18 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 422**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 75 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 22, route de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/10/10/008.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/016.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «repas sur roues» à l'adresse: 9, rue Pierre Dupong, L-3449 Dudelange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/10/07/80.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société anonyme «Crèche Tiramisu s.a.» ayant son siège à L-7220 Helmsange, 46, rue de Diekirch, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-7217 Bereldange, 82, rue de Bridel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04402010.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société anonyme «Crèche Tiramisu s.a.» ayant son siège à L-7220 Helmsange, 46, rue de Diekirch, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-7217 Bereldange, 82A, rue de Bridel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04522010.

Par arrêté ministériel du 4 octobre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Bliss Baby s.à r.l.» ayant son siège à L-2441 Luxembourg, 202, rue de Rollingergrund, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-2441 Luxembourg, 202, rue de Rollingergrund.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04722010.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 9 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-2716 Luxembourg, 8, rue Batty Weber.

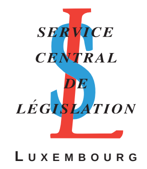
L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04732010.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2010, l'agrément a été accordé à Madame Helena PIRES LOURO habitant à L-1941 Luxembourg, 339, route de Longwy, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-2168 Luxembourg, 118, rue de Mühlenbach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04742010.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 9 s.à r.l.» ayant son siège à L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-3832 Schifflange, 38, rue Pierre Dupong.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04752010.



Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, l'agrément No. FJ 04182009 accordé à la Commune de Differdange pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-4645 Niedercorn, 109, rue de Pétange, est annulé.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Prokids s.à r.l.», ayant son siège à Mersch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7365 Mersch, 28, rue Emmanuel Servais.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04392010.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, l'arrêté du 21 janvier 2005 arrive à son échéance, suite à la cessation des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à L-4930 Bascharage, 77A, boulevard J.F. Kennedy par la société à responsabilité limitée «Bei de Clownen s.à r.l.» ayant son siège à L-4930 Bascharage, 77A, boulevard J.F. Kennedy.

Par arrêté ministériel du 18 octobre 2010, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 17 octobre 2011 à la société à responsabilité limitée «Kids'ville s.à r.l.» ayant son siège à L-1221 Luxembourg, 57, rue de Beggen, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1221 Luxembourg, 57, rue de Beggen.

Etant donné que l'aménagement de l'aire de jeu extérieure n'a pas encore pu être réalisé, l'agrément est accordé jusqu'au 17 octobre 2011.

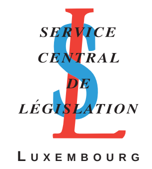
L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04762010.

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois de décembre 2010 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 9 décembre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure administrative

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie, en finance ou en gestion d'entreprise	1
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle – Service de la Formation professionnelle** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en pédagogie	1
Ministère de la Famille et de l'Intégration Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences humaines	1
Ministère de la Famille et de l'Intégration - Office national de l'Enfance** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences humaines	1
Ministère de la Famille et de l'Intégration - Office national de l'Enfance** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1
Ministère de la Justice Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Caisse nationale de Santé** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1



Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Caisse nationale de Santé** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en gestion d'entreprise, en informatique, en mathématiques ou une formation d'ingénieur diplômé	1
STATEC** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en démographie	1
STATEC** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie ou en économétrie	1

le 7 décembre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure scientifique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration du Cadastre et de la Topographie Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en géodésie, en topographie, en photogrammétrie, en cartographie ou en géomatique	2
Administration des Contributions directes Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1
Administration de l'Environnement** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en chimie	1
Police Grand-Ducale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1

le 15 décembre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration	1
Ministère du Logement	1
Administration de l'Enregistrement et des Domaines	3
Administration Judiciaire	1
Administration de la Navigation aérienne**	1
Caisse nationale d'Assurance Pension**	3
Caisse nationale de Santé**	2
Centre commun de la Sécurité sociale**	3



le 15 décembre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du technicien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration de la Navigation aérienne** – Service météorologique	2

le 13 décembre 2010: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'artisan

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle** Formation demandée: électronicien en énergie	1
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle** Formation demandée: mécanicien ajusteur/mécanicien industriel et de maintenance	2
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle** Formation demandée: menuisier	1
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle** Formation demandée: serrurier	1
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle** Formation demandée: installateur-chauffage	1
Administration des Etablissements pénitentiaires** Formation demandée: serrurier	1
Administration de la Navigation aérienne** Formation demandée: mécanicien d'autos et de motos	1
Administration de la Navigation aérienne** Formation demandée: électronicien de véhicules automoteurs	1
Administration des Ponts et Chaussées** Formation demandée: mécanicien-ajusteur	1
Administration des Ponts et Chaussées** Formation demandée: électricien	1
Armée luxembourgeoise Formation demandée: installateur-chauffage	1
Armée luxembourgeoise Formation demandée: électronicien de véhicules automoteurs	1
Institut national de langues** Formation demandée: électricien	1
Police Grand-Ducale Formation demandée: mécanicien d'autos et de motos	1

* Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est exigé.

** Ces postes sont ouverts à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne.



La connaissance des trois langues administratives du pays est obligatoire.

Pour tous les autres postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants.

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu sur convocation et préalablement aux épreuves écrites **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études étranger)**.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 14 octobre 2010, Monsieur le Docteur Karim Mohamed BENSTAALI, né le 10 juin 1963, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, Monsieur Humberto SEABRA, né le 22 juin 1986, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2010, Monsieur Fabio Daniel CORREIRA DA COSTA, né le 11 septembre 1987, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 93 **4 novembre 2010**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

302e MODIFICATION (12 octobre 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	ALENDRONATE APOTEX-70	CPR.	70 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE APOTEX-70	CPR.	70 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE APOTEX-70	CPR.	70 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE APOTEX-70	CPR.	70 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	ALENDRONATE APOTEX-70	CPR.	70 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*300 CPR.U.D.
C	RR	ANASTROZOLE ACTAVIS-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
HC	RR	ARTISS	COLLE		EP	1*1 SER.DBLE CHAMBRE 2 ML
HC	RR	ARTISS	COLLE		EP	1*1 SER.DBLE CHAMBRE 4 ML
HC	RR	ARTISS	COLLE		EP	1*1 SER.DBLE CHAMBRE 10 ML
HC	RR	ARTISS LYO	PDRE&SOLV.COLLE		EP	1*1 FL. 2 ML +1*1 KIT
HC	RR	ARTISS LYO	PDRE&SOLV.COLLE		EP	1*1 FL. 4 ML +1*1 KIT
HC	RR	ARTISS LYO	PDRE&SOLV.COLLE		EP	1*1 FL. 10 ML +1*1 KIT
	RR	ATROPINE SULFATE STEROP-0,25MG/ML	SOL.INJ.	0,25 MG /1 ML	IMIVSC	1*10 AMP. 1 ML
	RR	ATROPINE SULFATE STEROP-0,5MG/ML	SOL.INJ.	0,5 MG /1 ML	IMIVSC	1*100 AMP. 1 ML
	RR	ATROPINE SULFATE STEROP-1MG/ML	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IMIVSC	1*10 AMP. 1 ML
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.

C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	4*7 CPR.SEC.SS BLIST.
C	R	DONEPEZIL HCL HEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	7*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*15 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*90 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*100 GELULES (FL.)
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*100 GELULES SS.BLIST.UD
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-20	GELUL.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*150 GELULES (FL.)
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*15 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*90 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*100 GELULES (FL.)
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*100 GELULES SS.BLIST.
	R	ESOMEPRAZOL RATIOPHARM-40	GELUL.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*150 GELULES (FL.)
H	RR	FERMED-100MG/5ML	SOL.PERF.	100 MG /5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
	RR	HUMENZA-3,8MCG	EMUL.INJ.	3,8 MCG	IM	1*10 FL. (ANTIGENE) 1,5 ML +1*10 FL. (ADJUVANT) 4,5 ML
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.U.D.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZIN RATIOPHARM-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
H	RR	MANNITOL 15% W/V VIAFLO	SOL.PERF.	150 MG /1 ML	IV	1*10 POCHES 1000 ML
H	RR	MANNITOL 15% W/V VIAFLO	SOL.PERF.	150 MG /1 ML	IV	1*20 POCHES 500 ML
H	RR	MANNITOL 15% W/V VIAFLO	SOL.PERF.	150 MG /1 ML	IV	1*30 POCHES 250 ML
H	RR	MANNITOL 15% W/V VIAFLO	SOL.PERF.	150 MG /1 ML	IV	1*50 POCHES 100 ML
	RR	MERIGEST	CPR.	2 MG 0,7 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
	R	METFORMINE PFIZER-850	CPR.PELLIC.	850 MG	PO	1*400 CPR.SS BLIST.
	R	MICROGYNON-30	CPR.ENROB.	0,03 MG 0,15 MG	PO	13*21 DRG.
	S	MORPHINE STEROP	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMSCET	1*10 AMP.
	R	NEBIVOLOL APOTEX-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL APOTEX-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	NEBIVOLOL APOTEX-5	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIVESTIM-12MU/0,2ML	SOL.PERF.	12 MIOUI /0,2 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 0,2 ML
C	RR	NIVESTIM-12MU/0,2ML	SOL.PERF.	12 MIOUI /0,2 ML	SCIV	1*5 SER.PRER. 0,2 ML
C	RR	NIVESTIM-12MU/0,2ML	SOL.PERF.	12 MIOUI /0,2 ML	SCIV	1*10 SER.PRER. 0,2 ML
C	RR	NIVESTIM-30MU/0,5ML	SOL.PERF.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	NIVESTIM-30MU/0,5ML	SOL.PERF.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*5 SER.PRER. 0,5 ML

C	RR	NIVESTIM-30MU/0,5ML	SOL.PERF.	30 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*10 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	NIVESTIM-48MU/0,5ML	SOL.PERF.	48 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	NIVESTIM-48MU/0,5ML	SOL.PERF.	48 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*5 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	NIVESTIM-48MU/0,5ML	SOL.PERF.	48 MIOUI /0,5 ML	SCIV	1*10 SER.PRER. 0,5 ML
	RR	OLANZAPINE APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-10	CPR.ORODISPERSIBLE	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-10	CPR.ORODISPERSIBLE	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-15	CPR.ORODISPERSIBLE	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-20	CPR.ORODISPERSIBLE	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-20	CPR.ORODISPERSIBLE	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.PELLIC.
	RR	OLANZAPINE APOTEX-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*56 CPR.PELLIC.
	RR	OLANZAPINE-5	CPR.ORODISPERSIBLE	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE-5	CPR.ORODISPERSIBLE	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
H	RR	OLIMEL N5E	EMUL.PERF.		IV	1*2 POCHES A 3 COMPART. 2500 ML
H	RR	OLIMEL N5E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 1500 ML
H	RR	OLIMEL N5E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 2000 ML
H	RR	OLIMEL N7	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 1500 ML
H	RR	OLIMEL N7	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 2000 ML
H	RR	OLIMEL N7	EMUL.PERF.		IV	1*6 POCHES A 3 COMPART. 1000 ML
H	RR	OLIMEL N7E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 1500 ML
H	RR	OLIMEL N7E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 2000 ML
H	RR	OLIMEL N7E	EMUL.PERF.		IV	1*6 POCHES A 3 COMPART. 1000 ML
H	RR	OLIMEL N9	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 1500 ML
H	RR	OLIMEL N9	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 2000 ML
H	RR	OLIMEL N9	EMUL.PERF.		IV	1*6 POCHES A 3 COMPART. 1000 ML
H	RR	OLIMEL N9E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 1500 ML
H	RR	OLIMEL N9E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 2000 ML
H	RR	OLIMEL N9E	EMUL.PERF.		IV	1*6 POCHES A 3 COMPART. 1000 ML
	R	PANTOPRAL-20	CPR.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-20	CPR.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-20	CPR.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-20	CPR.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-20	CPR.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-20	CPR.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-20	CPR.GASTRO-RES.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-40	CPR.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-40	CPR.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-40	CPR.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-40	CPR.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

	R	PANTOPRAL-40	CPR.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-40	CPR.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAL-40	CPR.GASTRO-RES.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	PAREGLIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-0,5	CPR.	0,5 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	PAREGLIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-1	CPR.	1 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	PAREGLIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	PAREGLIN-2	CPR.	2 MG	PO	1*270 CPR.SS BLIST.
H	RR	PERIOLIMEL N4E	EMUL.PERF.		IV	1*2 POCHES A 3 COMPART. 2500 ML
H	RR	PERIOLIMEL N4E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 1500 ML
H	RR	PERIOLIMEL N4E	EMUL.PERF.		IV	1*4 POCHES A 3 COMPART. 2000 ML
H	RR	PERIOLIMEL N4E	EMUL.PERF.		IV	1*6 POCHES A 3 COMPART. 1000 ML
	RR	PHYSIO STEROP	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*10 AMP. 10 ML
	RR	PHYSIO STEROP	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*100 AMP. 10 ML
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-1,5	GELUL.	1,5 MG	PO	1*28 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-1,5	GELUL.	1,5 MG	PO	1*56 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-1,5	GELUL.	1,5 MG	PO	1*112 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-3	GELUL.	3 MG	PO	1*28 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-3	GELUL.	3 MG	PO	1*56 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-3	GELUL.	3 MG	PO	1*112 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-4,5	GELUL.	4,5 MG	PO	1*28 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-4,5	GELUL.	4,5 MG	PO	1*56 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-4,5	GELUL.	4,5 MG	PO	1*112 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-6	GELUL.	6 MG	PO	1*28 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-6	GELUL.	6 MG	PO	1*56 GELUL.SS BLIST.
	RR	RIVASTIGMINE APOTEX-6	GELUL.	6 MG	PO	1*112 GELUL.SS BLIST.
	R	ROPINIROL APOTEX-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*21 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*21 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*21 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*21 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.

	R	ROPINIROL APOTEX-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*21 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*84 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*21 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*84 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.
	R	ROPINIROL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.
H	RR	ROPIVACAINE TEVA-2MG/ML	SOL.PERF.	2 MG /1 ML	EDPN	1*1 POCHE 100 ML
H	RR	ROPIVACAINE TEVA-2MG/ML	SOL.PERF.	2 MG /1 ML	EDPN	1*1 POCHE 200 ML
H	RR	ROPIVACAINE TEVA-2MG/ML	SOL.PERF.	2 MG /1 ML	EDPN	1*5 POCHES 100 ML
H	RR	ROPIVACAINE TEVA-2MG/ML	SOL.PERF.	2 MG /1 ML	EDPN	1*5 POCHES 200 ML
H	RR	ROPIVACAINE TEVA-2MG/ML	SOL.PERF.	2 MG /1 ML	EDPN	1*10 POCHES 100 ML
H	RR	ROPIVACAINE TEVA-2MG/ML	SOL.PERF.	2 MG /1 ML	EDPN	1*10 POCHES 200 ML
	P	SICCAGENT	COLL.SOL.	2 PC	OC	1*1 COLL. 15 ML
	R	TANGOLITA	CPR.PELLIC.	75 MCG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TANGOLITA	CPR.PELLIC.	75 MCG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-20	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-20	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-40	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-40	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-40	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-40	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-40	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-40	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-80	CPR.	80 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-80	CPR.	80 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-80	CPR.	80 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-80	CPR.	80 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-80	CPR.	80 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-80	CPR.	80 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	TOLURA-80	CPR.	80 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
HC	RR	TOPOTECAN HOSPIRA-4MG/4ML	SOL.CONC.PERF.	4 MG /4 ML	IV	1*1 FL. A DIL. 4 ML
HC	RR	TOPOTECAN HOSPIRA-4MG/4ML	SOL.CONC.PERF.	4 MG /4 ML	IV	1*5 FL. A DIL. 4 ML
	RR	TRAMADOL EG-50	CPR.EFF.	50 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	TRAMADOL EG-50	CPR.EFF.	50 MG	PO	1*60 CPR.
	P	TRAUMATIL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G
	R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.

R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN RATIOPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.

	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VALSARTAN SUBSTIPHARM-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	VERANA RATIOPHARM-2/0,03	CPR.PELLIC.	2 MG 0,03 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	VERANA RATIOPHARM-2/0,03	CPR.PELLIC.	2 MG 0,03 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	R	VERANA RATIOPHARM-2/0,03	CPR.PELLIC.	2 MG 0,03 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
H	RR	VOLUVEN-10%	SOL.PERF.	100 G /1000 ML	IV	1*1 FL. 500 ML
H	RR	VOLUVEN-10%	SOL.PERF.	100 G /1000 ML	IV	1*1 POCHE 500 ML
H	RR	VOLUVEN-10%	SOL.PERF.	100 G /1000 ML	IV	1*10 FL. 500 ML
H	RR	VOLUVEN-10%	SOL.PERF.	100 G /1000 ML	IV	1*10 POCHES 500 ML
H	RR	VOLUVEN-10%	SOL.PERF.	100 G /1000 ML	IV	1*20 FL. 500 ML
H	RR	VOLUVEN-10%	SOL.PERF.	100 G /1000 ML	IV	1*20 POCHES 500 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	BEVOREN	CPR.	5 MG	PO	1*40 CPR.
R	BEVOREN	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.
P	VOLTAFLEX	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
P	VOLTAFLEX	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

R	AMIODARONE	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMIODARONE	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.
R	AMIODARONE	SOL.INJ.	150 MG	IM	1*24 AMP. 3 ML
RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*5 AMP.SER. 0,5 ML
RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*30 AMP.SER. 0,5 ML
RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*5 AMP.SER. 1 ML

RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*30 AMP.SER. 1 ML
P	DECONTRACTYL NEW	GEL	5 PC	TO	1*1 GEL 50 G
RR	DIDRONEL	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*90 CPR.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*120 CPR.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*180 CPR.
R	GLICLAZIDE TEVA	CPR.LIB.MOD.	30 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	1 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*150 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	GRANISETRON I.P.S.	CPR.	2 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
P	LARYNGARSOL	CPR.		BU	1*18 CPR.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*200 CPR.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.
RR	PAROCETAN-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	10*20 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
P	VOLTAFLEX	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	XATRAL	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

C	RR	ADVAGRAF-0,5	GELUL.LIB.PROL.	0,5 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-0,5	CPS RET.	0,5 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-0,5	GELUL.LIB.PROL.	0,5 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-0,5	CPS RET.	0,5 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-1	GELUL.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-1	CPS RET.	1 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-1	GELUL.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-1	CPS RET.	1 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-1	GELUL.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-1	CPS RET.	1 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-1	GELUL.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-1	CPS RET.	1 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-3	GELUL.LIB.PROL.	3 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-3	GELULES LIB.PROL.	3 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-3	GELUL.LIB.PROL.	3 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-3	GELULES LIB.PROL.	3 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-3	GELUL.LIB.PROL.	3 MG	PO	1*100 GELULES SS.BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-3	GELULES LIB.PROL.	3 MG	PO	1*100 GELULES SS.BLIST.
C	RR	ADVAGRAF-5	GELUL.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-5	CPS RET.	5 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.

C	RR	ADVAGRAF-5	GELUL.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVAGRAF-5	CPS RET.	5 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	RR	ATROPINE SULFATE STEROP-0,25MG/ML	SOL.INJ.	0,25 MG /1 ML	IMIVSC	1*10 AMP. 1 ML
AU LIEU DE						
	RR	STELLATROPINE	SOL.INJ.	0,25 MG /1 ML	IMIVSC	1*10 AMP. 1 ML
	RR	ATROPINE SULFATE STEROP-0,5MG/ML	SOL.INJ.	0,5 MG /1 ML	IMIVSC	1*100 AMP. 1 ML
AU LIEU DE						
	RR	STELLATROPINE	SOL.INJ.	0,5 MG /1 ML	IMIVSC	1*100 AMP. 1 ML
	RR	ATROPINE SULFATE STEROP-1MG/ML	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IMIVSC	1*10 AMP. 1 ML
AU LIEU DE						
	RR	STELLATROPINE	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IMIVSC	1*10 AMP. 1 ML
	P	CALCICHEW	CPR. CROQUER	500 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	CERAZETTE	CPR.ENROB.	0,075 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	CERAZETTE	CPR.ENR.	0,075 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CERAZETTE	CPR.ENROB.	0,075 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	CERAZETTE	CPR.ENR.	0,075 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	R	CERAZETTE	CPR.ENROB.	0,075 MG	PO	6*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	CERAZETTE	CPR.ENR.	0,075 MG	PO	6*28 CPR.SS BLIST.
	R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	DIOVAN FORTE-320	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
R	DIOVAN PROTECT-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
R	DIOVAN PROTECT-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R	DIOVAN PROTECT-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.

R	DIOVAN PROTECT-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
R	DIOVAN PROTECT-160	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SEC.
R	DIOVAN-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIOVAN-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIOVAN-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIOVAN-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
R	DIOVAN-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R	DIOVAN-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
R	DIOVAN-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
R	DIOVAN-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*280 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*280 CPR.SEC.

	R	DIOVAN-80	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
HC	RR	DOCEFREZ-20MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	20 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 1 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DOCEFREZ-20MG	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	20 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 1 ML
	R	DUSPATALIN	CPR.ENROB.	135 MG	PO	1*40 DRG.
AU LIEU DE						
	R	DUSPATALIN	DRG.	135 MG	PO	1*40 DRG.
	R	DUSPATALIN	CPR.ENROB.	135 MG	PO	1*90 DRG.
AU LIEU DE						
	R	DUSPATALIN	DRG.	135 MG	PO	1*90 DRG.
	R	DUSPATALIN	CPR.ENROB.	135 MG	PO	1*120 DRG.
AU LIEU DE						
	R	DUSPATALIN	DRG.	135 MG	PO	1*120 DRG.
	R	DUSPATALIN RETARD	GELUL.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE						
	R	DUSPATALIN RETARD	CPS	200 MG	PO	1*30 CPS
	R	DUSPATALIN RETARD	GELUL.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*60 GELULES
AU LIEU DE						
	R	DUSPATALIN RETARD	CPS	200 MG	PO	1*60 CPS
	RR	INDUCTOS	IMPLANT	12 MG		1*1 KIT
AU LIEU DE						
	RR	INDUCTOS	SOL.	12 MG		1*1 KIT
	R	MICROGYNON-30	CPR.ENROB.	0,03 MG 0,15 MG	PO	3*21 DRG.
AU LIEU DE						
	R	MICROGYNON-30	DRG.	0,03 MG 0,15 MG	PO	3*21 DRG.
	S	MORPHINE STEROP	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMSCET	1*10 AMP.
AU LIEU DE						
	S	STELLORPHINE SINE CONSERVANS	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMSCET	1*10 AMP.

P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHTALM.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*1 INSERT
AU LIEU DE						
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHT.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*1 INSERT
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHTALM.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*10 INSERTS
AU LIEU DE						
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHT.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*10 INSERTS
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHTALM.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*20 INSERTS
AU LIEU DE						
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHT.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*20 INSERTS
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHTALM.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*50 INSERTS
AU LIEU DE						
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHT.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*50 INSERTS
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHTALM.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*100 INSERTS
AU LIEU DE						
P	RR	MYDRIASERT	INSERT OPHT.	5,376 MG 0,28 MG	OC	1*100 INSERTS
C	RR	OSIGRAFT	SUSP.IMPLANT.	3,5 MG		1*1 FL.VERRE 1 G
AU LIEU DE						
C	RR	OSIGRAFT	PDRE P.SUSP.	3,5 MG		1*1 FL.VERRE 1 G
	P	OTOCALMINE-2%	SOL.INSTILL.AURICUL.		OT	1*1 SOL. 18 ML
AU LIEU DE						
	P	OTOCALMINE	SOL.		OT	1*1 SOL. 18 ML
	RR	PHYSIO STEROP	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*10 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	NATRII CHLORIDUM-STELLA	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*10 AMP. 10 ML
	RR	PHYSIO STEROP	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*100 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	NATRII CHLORIDUM-STELLA	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*100 AMP. 10 ML
	RR	PRAZEPAM EG	SOL.BUV.GTTES	15 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
	RR	PRAZEPAM EG	GTTES	15 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 20 ML

	RR	PROCAINE STEROP-1%	SOL.INJ.	1 PC	SCIM	1*10 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PROCAINE-STELLA	SOL.INJ.	1 PC	SCIM	1*10 AMP. 10 ML
	RR	PROCAINE STEROP-1%	SOL.INJ.	1 PC	SCIM	1*100 AMP. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PROCAINE-STELLA	SOL.INJ.	1 PC	SCIM	1*100 AMP. 10 ML
C	RR	PUREGON	SOL.INJ.	150 UI /0,18 ML	SC	1*1 CART. 0,27 ML +1*3 AIGUILLES
AU LIEU DE						
	RR	PUREGON	SOL.INJ.	150 UI /0,18 ML	SC	1*1 CART. 0,27 ML +1*3 AIGUILLES
C	RR	PUREGON	SOL.INJ.	900 UI /1,08 ML	SC	1*1 CART. 1,23 ML +1*3 AIGUILLES
AU LIEU DE						
	RR	PUREGON	SOL.INJ.	900 UI /1,08 ML	SC	1*1 CART. 1,23 ML +1*3 AIGUILLES
	P SICCAGENT		COLL.SOL.	2 PC	OC	1*1 COLL. 10 ML
AU LIEU DE						
	P SICCAGENT		COLL.	2 PC	OC	1*1 COLL. 10 ML
C	RR	TEMODAL-100	GELUL.	100 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-100	GELUL.	100 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-100	GELUL.	100 MG	PO	1*20 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-20	GELUL.	20 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-20	GELUL.	20 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*5 GELULES U.D.

C	RR	TEMODAL-20	GELUL.	20 MG	PO	1*20 GELULES
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-20	GELUL.	20 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-250	GELUL.	250 MG	PO	1*5 GELULES
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-250	GELUL.	250 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-250	GELUL.	250 MG	PO	1*20 GELULES
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-5	GELUL.	5 MG	PO	1*5 GELULES
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-5	GELUL.	5 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-5	GELUL.	5 MG	PO	1*20 GELULES
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-5	GELUL.	5 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
A U L I E U D E						
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
	P	TRAUMATIL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G
A U L I E U D E						
	P	VEINOFYTOL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G

HC	RR	VELCADE-1MG	PDRE SOL.INJ.	1 MG	IV	1*1 FL.
A U L I E U D E						
HC	RR	VELCADE-1MG	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 MG	IV	1*1 FL.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	CALCICHEW	CPR. CROQUER	500 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
RR	CYPRODIOL	CPR.PELLIC.	2 MG 0,035 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
R	FLUVIRINE	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.U.D. 0,5 ML
RR	GEOMYCINE D.S.	SOL.INJ.	80 MG /2 ML	IMIV	1*3 SER.
RR	LEKTINOL	SOL.INJ.	20000 U /1 ML	IVSC	1*5 AMP.
P	PELIKAIR	SHAMPOING	20 MG /1 G	TO	1*1 FL. 120 ML
P	PELIKAIR	SHAMPOING	20 MG /1 G	TO	1*1 FL. 120 ML
P	TYRO DROPS	PASTILLE		BU	1*36 PAST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 94 5 novembre 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 2 novembre 2010 portant nomination des membres du Conseil Supérieur des Personnes Âgées.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2000 précisant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Considérant les propositions des membres désignés du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres cooptés du Conseil Supérieur des Personnes Âgées à partir du 2 novembre 2010:

– Madame Marie-Josée AGOSTA
– Monsieur Jean BOHLER
– Monsieur Jeannot CLEMENT
– Monsieur Roger HOFFMANN
– Monsieur Léon KLAUNER
– Monsieur Patrick LAROCHE
– Monsieur Dominique LIEB
– Monsieur Gilbert SANTER
– Madame Mirandolina TASCH
– Madame le Docteur Jacqueline WAGNER.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 2 novembre 2010.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 7 octobre 2010, Monsieur Fernando NOGUEIRA LUIZ, né le 5 mai 1939 à Louriçal/Pombal (Portugal), demeurant à L-2665 Luxembourg, 11, rue du Verger, a été autorisé à porter les nom et prénom de NOGUEIRA LUIS Fernando.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Formation des Adultes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2010, Monsieur Camille WEYRICH, professeur, est nommé délégué à la formation des adultes à l'Athénée de Luxembourg, eBac, à partir de l'année scolaire 2010-2011.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94 (1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALTAIRA FUNDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

ASSENAGON GLOBAL OPPORTUNITIES, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

BLACK FERRYMAN, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

C-QUADRAT IQ EUROPEAN EQUITY ETF, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

CASH PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

COLIN & CIE. FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

DEKA-CAPGARANT PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-EUROGARANT 10, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DIP, 6A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EM EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EURIZON FOCUS STRATEGIA FLESSIBILE, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
FLEXILE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FONDACO ROMA FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LIQUID ALPHA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PLF, 14, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PROTECT 80 ALTE & NEUE WELT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
RHEIN ASSET MANAGEMENT (LUX) FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ROMULUS CORE, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SI ANLAGEFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STUTTGARTER DIVIDENDENFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UNIEM CHINA & INDIEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BRIC (2017) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2016) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VMP EUROBLUE ALPHA RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WALLBERG ETF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

3F FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIVE EARTH FUND, 41, op Bierg, L-8271 Mamer
AKTIVA FONDER SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALTERNATIVE UCITS SICAV I S.A., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AWM MULTIMANAGER, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BTS FUNDS (LUX), 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CHINAAMC FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ESAF – ETF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
GOLDMAN SACHS STRUCTURED INVESTMENTS II SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOTTEX SICAV, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
HAYEZ SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ICE GLOBAL CREDIT FUNDS, 47-49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
JABCAP (LUX), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*LOMBARD ODIER FUNDS III, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOYS SICAV, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
NATIXIS ABSOLUTE GLOBAL SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PEGASO CAPITAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
POLAR INVESTMENTS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENAISSANCE ASSET MANAGERS GLOBAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SEB SICAV 4, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SHB SICAV, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
STIGMA FUNDS (LUX), 41, op Bierg, L-8217 Mamer

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

MÜNCHEN ROHSTOFFFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
UNIGARANT: COMMODITIES (2017) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: COMMODITIES (2017) IV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ING ARIA, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

MELLINCKRODT 1, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ADCIRCULUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALLIANZ BUSINESS CASH, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ALLIANZ FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ALLIANZ PIMCO EURO BOND REAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ALLIANZ RCM DEFENSIVE STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ALLIANZ STIFTUNGSFONDS BALANCED, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ASSENAGON PRIMUS, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST KLIMA AKTIEN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

COMINVEST SELEKTION DIVIDENDE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

COMINVEST TOTAL RETURN DYNAMIC, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DWM UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

DWS CHINA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS STEPINVEST BRIC PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

HASPA ZIELGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

LEGG MASON PORTFOLIOS, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen

LRI ABS FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

NORDLUX, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRIMA 2010 PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

R&S FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

SEB INVEST GARANT®, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

UI-SALTEQ FUND, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

UNIGARANTPLUS: EUROPA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

VIRTUS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

WWK ROLLING PROTECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ANIMA SICAV, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

BIPIELLE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

PERMAL LONG FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

SELLA SICAV LUX, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM SELECTION, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SWIP SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

ZAIS UCITS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

CB-BASIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

MULTIMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALTERNATIVE INVESTMENTS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

IBERIAN OPPORTUNITIES FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

MULTI-FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SPARINVEST PROPERTY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SPECIALS FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE EXPERTS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THE INDEPENDENT INVESTOR FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

UNITED FUND OF FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 14 du 9 février 2010 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

BERENBERG FUNDS IV, 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg

BERENBERG SECUNDUS AKTIEN FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

BERENBERG SYSTEMATIC APPROACH, 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
en
ACMBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
ABERDEEN MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DWS FLEXIBLE OPTIMUM III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS DIVIDENDE DEUTSCHLAND DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS FLEXIBLE OPTIMUM IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS EMERGING MARKETS BONDS 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

INDIGO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
D&R INDIGO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

MULTI ASSET STRATEGY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
D&R MULTI ASSET STRATEGY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

NORD EST FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
NEF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

SEB MULTI-MANAGER CURRENCY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
SEB MULTI-MANAGER CURRENCY DEFENSIVE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

UNIGARANT: BRIC (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: BRIC (2017), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
ALFRED BERG, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ARCIPELAGOS SICAV, 41, Op Bierg, L-8217 Mamer
CB-ACCENT LUX, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
CMB GLOBAL LUX, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CREDIINVEST SICAV, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DUEMME SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ECLIPP L, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ING (L) DYNAMIC, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) INVEST, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) LIQUID, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) PATRIMONIAL, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) PROTECTED, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND II, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) SELECTED STRATEGIES, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING DIRECT, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND II, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING INTERNATIONAL, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING LION, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
NEW MILLENNIUM, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
PARETURN, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
RECORD FUND, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
TORRUS FUNDS, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
WILLIAM BLAIR SICAV, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
CAAM ISLAMIC, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
AMUNDI ISLAMIC, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CAPITALATWORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
CAPITALATWORK FOYER UMBRELLA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

CB LUX, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
COMMERZBANK INTERNATIONAL PORTFOLIO MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FORTIS L FIX, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS L FIX, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FORTIS L FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS L1, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS PORTFOLIO FOF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS PORTFOLIO, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FORTIS SOLUTIONS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS FLEXI I, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

GDP SUNGEAR SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
SUNGEAR SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GWM MULTI MANAGER FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
en
7H, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

HSBC TRINKAUS MULTI-ASSET-PLUS SICAV, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
en
WALSER MULTI-ASSET ABSOLUTE RETURN PLUS SICAV, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
LOMBARD ODIER SELECTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LYXOR EQUITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
LYXOR SELECTION FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LYXOR QUANTIC, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
LYXOR QUANTITATIVE FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
en
SILVER SPRING FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

NORD EUROPE PATRIMONIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
UFG-LFP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PICTET TARGETED FUND (LUX), 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
PICTET TOTAL RETURN, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
AMUNDI INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:
BERENBERG FUNDS V, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:
MSF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
D&R MSF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
ASR FONDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
FORTIS ALPHA STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLG MULTI-STRATEGY FUND SICAV, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ING (L) PORTFOLIO, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) RENTA CASH, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

ING (L) SELECTIS, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING (L) TECHNIX, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING INTERNATIONAL (II), 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
ING PRIVATE EQUITY SICAV, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
INVESTCREDIT SICAV, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MANAGED FUNDS PORTFOLIO, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND (EUROPE), 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SELECTED ABSOLUTE STRATEGIES, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
THE CMI MANAGED FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
WINNING FUNDS, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
ADVANTAGE II, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
en
ADVANTAGE HEDGE, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

CAAM INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
AMUNDI CAPITAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FIM SHORT TERM FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS SHORT TERM FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FORTIS FLEXI II, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS FLEXI II, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

HSBC PARTNERS GROUP GLOBAL PRIVATE EQUITY, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
en
PARTNERS GROUP GLOBAL PRIVATE EQUITY SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH MULTIADVISERS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
LOMBARD ODIER MULTIADVISERS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MONT BLANC LEVERAGED FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
en
MONT BLANC FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
KEMPEN ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
en
F&C RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2010.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* opc, relevant de la loi du 13 février 2007, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 et qui a changé de dénomination

Liste officielle des fonds d'investissement spécialisés soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 février 2007:

Complément n° 3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

1798 FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
1798 MULTI-ALPHA ABSOLUTE RETURN STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
1798 US SPECIAL SITUATIONS MASTER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
A-DKBANKLUX1-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ABX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AFM, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AL MASAH CAPITAL FUND FCP-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ANLAGEFONDS DEFENSIV FCP-SIF, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ATCM III, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
BTMU - GS US INTERMEDIATE CORPORATE FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTMU - PIMCO US INTERMEDIATE CORPORATE FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CAPMAN MEZZANINE V FUND FCP-SIF, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
CAVENAGH ASIA FUND FCP-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CO-T, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CROSSROAD FCP-FIS, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
DL GLOBAL FUND FCP-SIF, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DWS INDIA CONSUMPTION EQUITY MASTER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
H & A LUX GLOBAL FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HILUX SIF I, 14, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HORUS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
INVESCO REAL ESTATE - UK III FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
JUNA GLOBAL TRENDS FCP-FIS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
KINESIS FCP SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
L14 FCP SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MAGNITUDE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
MHTB JAPAN EQUITY FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MIZUHO TB FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NEXT ESTATE INCOME FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
VB HAMM SPEZIALFONDS NR. 3, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VICTORY EUROPEAN REAL ESTATE FUND I FCP SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

1798 US SPECIAL SITUATIONS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ABK S.A., 217, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ADVANTAGE PREMIERE FUND S.C.A., SICAV-FIS, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN STRATEGIC OPPORTUNITIES LUXEMBOURG FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALPHABRIDGE INVEST S.C.A., SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALPSTAR CAPITAL FUNDS S.C.A., 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
ALURA CAPITAL PARTNERS FUND SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARMADA CAPITAL SICAV SIF, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BALUX CAPITAL S.C.A. SICAV-SIF, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
BBVA & PARTNERS SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BELMONT COMMODITY, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

BEYLA SCA SICAV FIS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CARDEA INTERNATIONAL FUND S.C.A., SICAV-SIF, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CAREERCONCEPT WORLD EDUCATION FUND SICAV-SIF, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
CAVENAGH ASIA FEEDER FUND S.C.A. SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CHARITY & INVESTMENT MERGER ARBITRAGE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CHI-SQUARE S.C.A., SICAV-FIS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CLEMALUX S.C.A., SICAV-FIS, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
COLUMBUS REAL VALUE S.C.A. SICAV-FIS, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
DUEMME PRESTIGE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EAST CAPITAL (LUX) SCA, SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
ENERGY S.C.A., SICAV-FIS, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
*EUROPEAN VALUE PARTNERS SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EURO GOVERNMENT BONDS SICAV SIF S.À R.L., 26B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EXCELLENCIA CAPITAL SICAV SIF, 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg
FINACC FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLENDEVON KING GLOBAL FUND SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GOLDING MEZZANINE SICAV-FIS V, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
HENDERSON DIVERSIFIED GROWTH, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
HENDERSON LUTRA FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
IMMOFINRE II SCA, SICAV-FIS, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
IVALDI ALPHA SICAV-FIS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
IVALDI MASTER SICAV-FIS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
JATROPHA S.C.A., SICAV-FIS, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
JUNE S.C.A., SICAV-FIS, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
KIRCHBERG SECURITIES FINANCE FUND, SICAV-SIF, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
LEUDELANGE FUND, SICAV-SIF, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
LFP PRIME SICAV-SIF S.A., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
LION FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LUX FLEX, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MAGMA CAPITAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MAYUR FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MERIT CAPITAL SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MERKUR I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MERKUR II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MONTE CRISTO SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
OFI SELECT HEDGE, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
OPUS INVESTMENTS SICAV-SIF, 8, rue Beck, L-1222 Luxembourg
ORBIT DIVERSIFIED SICAV-SIF (S.C.A.), 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg
PARTHENA REYS PERENNIAL FUND S.C.A., SICAV-FIS, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
PAVIX S.C.A., SICAV-FIS, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
PHENIX INVESTMENTS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PRS LUXEMBOURG MULTISTRATEGY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RSL INCOME FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SIXTINA SICAV SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
STEENMAN INVESTMENT FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THEIA SICAV SIF, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UNDERWRITING CAPITAL I SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VALPIC, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VESTA INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VGV POOLFONDS HF HARCOURT S.A., SICAV-FIS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
VIPAX S.C.A., SICAV-FIS, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

EUROPA DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*EUROPEAN VALUE PARTNERS FCP-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLENIC ENERGY OCEAN, 32, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PROTECTED RICHELIEU MANAGED FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RIVINGTON REAL ESTATE FUND, FCP - SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
SLGB FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SPINNAKER II INVESTMENT FUND SIF, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
VALARTIS ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
VALIANCE INFRASTRUCTURE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALBION ALTERNATIVE EVENT DRIVEN FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
EIM CLEAR FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GODVIG FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
ING INFINITY, SICAV-SIF, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IVG EUROPEAN CORE+ OFFICE, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
**LOMBARD ODIER RECOVERY CONVERTIBLE BOND FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MILESTONE PROPERTY FUND S.C.A., SICAV-FIS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SGAM SIF, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 6 SICAV-FIS, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
SOPEP MEZZANINE SICAV-FIS IV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2009 et publiée au Mémorial B n° 9 du 1er février 2010 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
AERIS CAPITAL ABSOLUTE RETURN-FONDS, 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
BARDEEN, 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
EURO FLOOR, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
FARIO FUND FCP-SIF, 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg
GENERALI FINANCIAL HOLDINGS FCP-FIS, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
HERALD, THE HENDERSON EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND, 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
PENINSULA LIFE SETTLEMENT FUND, 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg
WINGED LION FCP-FIS, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:
ZODIAC FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
INVESCO FUNDS III, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
AUGUR FINANCIAL OPPORTUNITY SICAV, 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
AUGUR FIS, 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
DCF FUND (II), 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ENEA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GREEN UTILITY (I) FEEDER SICAV-SIF, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

GREEN UTILITY SICAV-SIF, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
JL CAPITAL GROWTH SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
MAVIN PROPERTY FUND, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
OPPIDUM CAPITAL FUND SICAV-SIF, 32-36, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
PROSPERA SENECTUTE FUND SICAV - SIF, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
STEINFORT CAPITAL GROWTH SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
STRUCTURED PRODUCT SICAV - SIF, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
FORTIS LDI SOLUTION, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
BNP PARIBAS LDI SOLUTION SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

HANSA-NORD-LUX SICAV-FIS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
SHERIDAN SICAV-FIS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

MAJID AL FUTTAIM FUND COMPANY SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
en
UBP MENA, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2010.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* l'opc a changé de forme juridique et de dénomination

** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 et a changé de dénomination

---

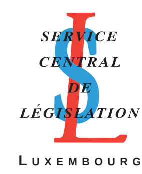
Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 25 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole préscolaire Howald-Couvent», L-2416 Howald, 1, rue de la Redoute.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 octobre 2012, prend effet le 25 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 134/6**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 96 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 134/5.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



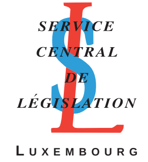
MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 95 **10 novembre 2010**

Sommaire



Arrêté ministériel du 12 octobre 2010 portant désignation du chef-adjoint du groupe d'hommes-grenouilles.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 déterminant les missions spécifiques, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la division de la protection civile de l'Administration des services de secours;

Sur proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Fred WERER de Hostert est désigné aux fonctions de chef-adjoint du groupe d'hommes-grenouilles.

Art. 2. Le présent arrêté sera expédié à l'intéressé pour lui servir de titre.

Ampliation en sera adressée pour information à Monsieur Roland DISIVISCOUR, chef du groupe d'hommes-grenouilles et à Monsieur Marc SCHROEDER, chef-adjoint du même groupe, à Monsieur le Président de la Cour des Comptes et à Monsieur le contrôleur financier auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région.

Luxembourg, le 12 octobre 2010.
Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 12 octobre 2010 portant désignation du chef de section adjoint du groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 déterminant les missions spécifiques, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la division de la protection civile de l'Administration des services de secours;

Sur proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Est désigné aux fonctions de chef de section adjoint du groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques, Monsieur Alain TOUSSAINT d'Insenborn.

Art. 2. Le présent arrêté sera expédié à l'intéressé pour lui servir de titre.

Ampliation en sera adressée pour information à Monsieur Carlo Birscheidt, chef du groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques, Monsieur Jean-Luc Rind, Monsieur Stefan LANG et Monsieur Roland Disiviscour, chefs de section du même groupe, à Monsieur le Président de la Cour des Comptes et à Monsieur le contrôleur financier auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région.

Luxembourg, le 12 octobre 2010.
Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf



Arrêté ministériel du 18 octobre 2010 portant désignation des membres de la Commission à la formation.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 fixant:

1. l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population;
2. la composition, l'organisation et les missions de la Commission à la formation de l'Administration des services de secours;

Sur proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés membres de la commission à la formation jusqu'au 18 octobre 2013:

Monsieur Paul SCHROEDER, attaché de Gouvernement 1er en rang, représentant du ministre ayant dans ses attributions les services de secours,

Monsieur Claude KUFFER, professeur-attaché, représentant du ministre ayant dans ses attributions l'Éducation nationale,

Monsieur Michel FEIDER, directeur de l'Administration des services de secours,

Monsieur Guy BLEY, chef de division de la division de la protection civile,

Monsieur Georges SCHEIDWEILER, chef de division de la division d'incendie,

Madame Tine A. LARSEN, chef de division de la division administrative, technique et médicale,

Monsieur Jean-Pierre HEIN, Président de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers, représentant de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers,

Monsieur Serge HEILES, officier de formation, représentant du corps des sapeurs-pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg,

Monsieur Henri SCHOLTES, inspecteur, représentant de l'inspectorat des services d'incendie communaux,

Monsieur Alain BECKER, agent volontaire de la protection civile,

- Monsieur Martin SIMON, instructeur en chef en secourisme,
- Monsieur Carlo BIRSCHEIDT, instructeur en chef en sauvetage,
- Monsieur Hubert SCHMIT, instructeur en chef aux techniques de la lutte contre l'incendie,

représentants du corps des instructeurs.

Art. 2. Monsieur Paul SCHROEDER assure la fonction de président et Madame Claudine OTH, chef de bureau adjoint, celle de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 18 octobre 2010.
Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 21 octobre 2010 relatif au remplacement de deux membres au sein du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Établissement.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

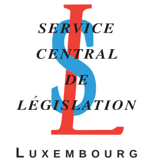
Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Arrête:

Article unique. Sont nommés représentants du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle auprès du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Établissement:

- Madame Elisabeth Reisen, professeur chargée de mission, service de l'enseignement secondaire et secondaire technique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et
- Monsieur Nic Alff, directeur du service de la formation professionnelle, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Luxembourg, le 21 octobre 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres



Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 octobre 2010 Madame Claudine HARPES, vérificateur à l'administration des contributions directes a été nommée aux fonctions de contrôleur adjoint à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 26 octobre 2010 Madame Monique GASCHE, sous-receveur à l'administration des contributions directes a été nommée aux fonctions de vérificateur à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 26 octobre 2010 Monsieur Claude NILLES, vérificateur hors cadre à l'administration des contributions directes a été nommé aux fonctions de sous-receveur hors cadre à la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010 Monsieur Claude ENTRINGER, rédacteur principal hors cadre à l'administration des douanes et accises a été nommé aux fonctions de contrôleur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er novembre 2010.

Conseil supérieur des assurances sociales. – Renouvellement de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010, le mandat de Président du Conseil supérieur des assurances sociales de Madame Edmée CONZEMIUS, Président de chambre à la Cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 15 novembre 2010 jusqu'au 14 novembre 2013.

Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010, le mandat d'assesseur-magistrat effectif auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Monsieur Julien LUCAS, Président de chambre à la Cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 15 novembre 2010 jusqu'au 14 novembre 2013.

Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010, le mandat d'assesseur-magistrat effectif auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Monsieur Georges SANTER, Président de chambre à la Cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 15 novembre 2010 jusqu'au 14 novembre 2013.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010, Monsieur Raymond WAGENER, premier inspecteur de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé directeur de la même administration avec effet au 1er novembre 2010 pour une durée renouvelable de sept ans.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 25 octobre 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour la durée de deux ans à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Kannerhaus an der Le'h», à l'adresse L-3542 Dudelange, 189, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 octobre 2012, prend effet le 25 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/018**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Itzig-Village», L-5959 Itzig, 3, rue de Hesperange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 novembre 2012, prend effet le 3 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 417/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 46 places dont 35 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 14 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 417.

Service d'Economie rurale. – Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – Le Service d'Economie rurale organisera au cours du mois de mars 2011 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 96 **15 novembre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 23 octobre 2010 portant nomination des membres de la Commission consultative ayant pour mission de conseiller le membre du Gouvernement en charge des questions de reconnaissance de diplômes dans le domaine de l'enseignement musical.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu le règlement grand-ducal du 5 mars 1999 instaurant une commission consultative ayant pour mission de conseiller le Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle dans toute question de reconnaissance de diplômes dans le domaine de l'enseignement musical;

Vu l'arrêté grand-ducal du 27 juillet 2009 portant constitution des ministères;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission consultative ayant pour mission de conseiller le membre du Gouvernement en charge des questions de reconnaissance de diplômes dans le domaine de l'enseignement musical:

– Madame Cheryl COLBERT, Chef de bureau adjoint auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; membre effectif;

– Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction première classe auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; membre effectif;

– Madame Claudine GONZALEZ, Employée de l'Etat auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région; membre effectif;

– Monsieur Fred HARLES, Directeur du Conservatoire de musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette; membre effectif;

– Monsieur Jean-Lou HILDGEN, Conseiller de Direction première classe auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région; membre effectif;

– Monsieur Fernand JUNG, Directeur du Conservatoire de musique de la Ville de Luxembourg; membre effectif;

– Monsieur Raymond HARSCH, Inspecteur principal 1er en rang auprès du Centre de psychologie et d'orientation scolaires dépendant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; membre suppléant de Madame Cheryl COLBERT, pré-qualifiée;

– Monsieur Marc JACOBY, Directeur du Conservatoire de musique de la Ville d'Ettelbruck; membre suppléant de Monsieur Fred HARLES, pré-qualifié;

– Monsieur Marc JUNCKER, Directeur de l'Ecole de musique de la Ville d'Echternach; membre suppléant de Monsieur Fernand JUNG, pré-qualifié;

– Monsieur Guy LINDE, Inspecteur principal auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région; membre suppléant de Monsieur Jean-Lou HILDGEN, pré-qualifié;

– Madame Claudine REINARDT, Chef de bureau adjoint auprès du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région; membre suppléant de Madame Claudine GONZALEZ, pré-qualifiée;

– Madame Tania THILTGES, Inspecteur principal 1er en rang auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; membre suppléant de Madame Dominique FABER, pré-qualifiée.

Art. 2. Madame Dominique FABER, pré-qualifiée, est nommée présidente de la commission consultative. Madame Cheryl COLBERT, pré-qualifiée, en est nommée secrétaire.

Art. 3. En vertu de l'article 3 du règlement grand-ducal pré-mentionné, Monsieur Pol SCHMOETTEN, commissaire à l'enseignement musical, est membre d'office de la commission consultative.

Art. 4. Conformément aux dispositions énoncées à l'article 4 du règlement grand-ducal susmentionné le mandat prend fin le 23 octobre 2013.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres de la commission consultative pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 23 octobre 2010.
Le *Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,*
François Biltgen

Arrêté ministériel du 25 octobre 2010 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 2 novembre 2009 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2009/2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 7 mai 2009 modifiant le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu son arrêté modifié du 2 novembre 2009 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2009/2010;

Arrête:

Art. 1er. À la commission LTECG CG1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»),
Mme Françoise SCHROEDER, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTC CG1 (Lycée technique du Centre),
M. Charles MAY, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTMA GE1 (Lycée technique Mathias-Adam),
MM. Roger FOETZ et Raoul TRENTIN, professeurs, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LN GE1, Lycée du Nord),
M. Gaston NEUMAN, professeur-ingénieur, et M. Charles EVEN, professeur, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LJBM GE1 (Lycée Josy Barthel),
M. Marc GILLET, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTPS SI3 (Centre de formation d'Ettelbruck),
Mme Filomena SILVA COSTA, professeur d'enseignement technique, est ajoutée comme membre effectif.

Aux commissions LTETT TCM1 et LTETT TCM2 (Lycée technique d'Ettelbruck),
Mme Nadine STEPHANY, maître de cours spéciaux, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTNB TCM1 (Lycée technique Nic.-Biever),
Mme Nadine SIMON, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 25 octobre 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 25 octobre 2010 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2010/2011.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 7 mai 2009 modifiant le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés commissaires du Gouvernement:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion, section communication et organisation: **Monsieur Joseph BRITZ**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale, section informatique: **Madame Edmée BESCH**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie, section de la formation de l'éducateur/éducatrice: **Monsieur Claude KUFFER**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et **Monsieur Georges PAULUS**, instituteur, chargé de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Pour la division administrative et commerciale du régime de la formation de technicien: **Madame Karin MODERT**, professeur, chargée de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division hôtelière et touristique, section hôtelière, section touristique, du régime de la formation de technicien: **Madame Elisabeth REISEN**, professeur, chargée de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division agricole, section agricole, section environnement naturel, section horticole, la division artistique, section arts, section audiovisuel, section graphisme, section design 3-D, la division chimique, la division électrotechnique, section communication, section énergie, la division génie civil, section bâtiment, section constructions civiles, section travaux publics, la division informatique et la division mécanique, section mécanique automobile, section mécanique générale, du régime de la formation de technicien: **Monsieur Nicolas NEUMANN**, professeur-ingénieur, chargé de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Art. 2. Les commissions d'examen sont composées comme suit:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion:

COMMISSION LTECG CG1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Christian BUCHLER, Paul DIEDERICH, Martine DOLAR, Line JOVANOVIC, Maggy KUGENER, Paul LANNERS, Marc MICHELY, professeurs, Mme Magalie OOMS, candidat professeur, Mme Brigitte SCHMITZ ép. BUCHLER, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint, Mmes et M. Danielle HEINEN, Christiane KIRSCH, Gaston WAGNER, professeurs, Mme et M. Cindy PLUMER, Frank SCHALZ, candidats professeurs.

COMMISSION LTECG CG2 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Lydia ALEGRIA ANTUNES, Hélène DIRKES, Line JOVANOVIC, Armand JUNCKER, Jean-Marie OTTELÉ, Margot REDEL, SCHREINER Jean-Paul, Isabelle WAGENER ép. CASTEL, professeurs, Mme Françoise SCHNELL ép. CARMES, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint, Mme Karin HEISBOURG ép. MAILLIET, chargée de cours.

COMMISSION LTECG CG3 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Jean-Claude FRANTZ, Daniel LUDWIG, Marc MICHELY, SCHANEN Michèle, Jean-Paul SCHREINER, Françoise SCHROEDER, Pierre STIWER, Pit SYLVESTRIE, François WAGENER, professeurs.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint, M. Marc WELTER, professeur.

COMMISSION LTECG CG4 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Christian BUCHLER, Raoul CLAUSSE, Mick LEISCHEN, Daniel LUDWIG, Alexandra MALINOV, Carine MANGEN, Manu THEIN, Marc WELTER, professeurs, Mme Anne ZIMMER, candidat professeur.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint, Mme Lydia ALEGRIA ANTUNES, professeur.

COMMISSION LTECG CG5 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Frank BOVE, Raoul CLAUSSE, Laurence GRETSCH, Jean-Marie JANS, Paul LANNERS, Alexandra MALINOV, Carine MANGEN, Marc WELTER, professeurs, Mme Françoise SCHNELL ép. CARMES, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint, Mme Romaine SCHMIT, professeur.

COMMISSION LTECG CG6 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Paul DIEDERICH, Michèle FOX, Laurence GRETSCH, Patrick KRIPPES, Ariane RICK, Donnino SILVERIO, WAGENER François, Isabelle WAGENER ép. CASTEL, professeurs, Mme Françoise SCHNELL ép. CARMES, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint, M. Jean-Luc SCHMIT, chargé de cours.

COMMISSION LTECG CG7 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Jean-Claude FRANTZ, Mick LEISCHEN, Marc MICHELY, Jean-Marie OTTELÉ, Romaine SCHMIT, Françoise SCHROEDER, professeurs, Mmes Brigitte SCHMITZ ép. BUCHLER, Françoise SCHNELL ép. CARMES, chargées de cours.

membre suppléant: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint.

COMMISSION LTL CG1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Françoise DEUTSCH, Annick FLOENER, Josette MAUL, Nathalie NILLES, Cynthia RECHT, Mylène RIZZI, MM. Luc EMERING, Marco ZIESER, professeurs, Mme Manon SCHLESSER, candidat professeur.

membres suppléants: M. André GEIB, directeur adjoint, M. Claude LOESCH, professeur-ingénieur, Mmes Lony FOEHR, Laure MASSARD, Nadine SCHLEICH, MM. Michel EICHER, Tom MULLER, Marc HENTGES, Georges RECKINGER, professeurs, Mme Carole WEICKER, candidat professeur.

COMMISSION LTETT CG1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur, Mmes Liliane FLIES, Danièle MENSTER, directrices adjointes, M. Antoine BARTHEL, professeur-ingénieur, Mmes Joëlle GEIBEN, Monique HARDT, Françoise HASTERT, Anne REINIG, Joëlle SCHMIT, Sonja SCHUMACHER, MM. Alain BACK, Paul LINSTER, professeurs.

membres suppléants: Mmes Nicole BARTHOLMY, Danielle FOHL, Xynthia LANGERS, Anne MAJERUS, Muriel MEYERS, MM. Lucien CLEMENT, Johannes DE KROON, Frank DREES, Robert FINK, Paul FLAMMANG, Mario GAUL, Jerry KREINS, Maurizio PAGANI, Alain PENNY, João SEBASTIAO, professeurs, M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique, Mmes Viviane SCHMITZ, Nadine STEPHANY, maîtres de cours spéciaux, Mme Carine KIEFFER, M. Carlos GAMBOA, candidats professeurs.

COMMISSION LTETT CG2 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, Mmes Nicole BARTHOLMY, Anne MAJERUS, Anne REINIG, MM. Lucien CLEMENT, Mario GAUL, Alain PENNY, João SEBASTIAO, professeurs, M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique, M. Carlos GAMBOA, candidat professeur.

membres suppléants: Mme Danièle MENSTER, directrice adjointe, M. Antoine BARTHEL, professeur-ingénieur, Mmes Danielle FOHL, Joëlle GEIBEN, Monique HARDT, Françoise HASTERT, Claudine MANNES, Nadine RASSEL, Joëlle SCHMIT, Sonja SCHUMACHER, MM. Alain BACK, Robert FINK, Jerry KREINS, Paul LINSTER, Maurizio PAGANI, Pitt SCHNEIDER, professeurs, Mmes Viviane SCHMITZ, Nadine STEPHANY, maîtres de cours spéciaux.

COMMISSION LTML CG1 (Lycée technique Michel Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieur, Mmes et MM. Stéphanie ALTWIES, Mmes Patrizia ASCENZO, Eric EIFES, Jean-Claude MILLER, Carlo NEUMAN, Nicole RASSEL, Marie-Rose HANSEN ép. SCHARFE, Romain WALTER, professeurs.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice, M. Christian LUCIUS, professeur-ingénieur, Mmes et MM. Graça DE ALMEIDA, Marie-Elise FISCHER, Robert GOEDERT, Yasmine HARSCH, Martine LINDEN, Nadia LUCARELLI, Sarah SCHILTZ, professeurs.

COMMISSION LTML CG2 (Lycée technique Michel Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Michel LACAF, professeur-ingénieur, Mmes et MM. Graça DE ALMEIDA, Eric EIFES, Emmanuel ELSEN, Marie-Elise FISCHER, Nadine MEDERNACH, Guy PIERSON, Marc ROCK, Marianne SUNNEN ép. THOMAS, professeurs.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice, M. Christian LUCIUS, professeur-ingénieur, Mmes et MM. Robert GOEDERT, Yasmine HARSCH, Martine LINDEN, Nadia LUCARELLI, Jean-Claude MILLER, Sarah SCHILTZ, Gaby URBE, professeurs.

COMMISSION LN CG1 (Lycée technique du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, Mmes et MM. Jules BARTHEL, Tessy BIVER, Martine BOULANGER, Ha NGUYEN, Yves SCHAUL, professeurs, Mme et MM. Myriam NEUMAN, Laurent WEILER, Ali ZENITI, candidats, Marc ZOENEN, chargé d'éducation.

membres suppléants: Mmes et MM. Martine BRIMMEYER, Johannes DE KROON, Paul FLAMMANG, Paul HESSE, Xynthia LANGERS, Sylvie MEISCH, Claude THOSS, professeurs, M. Pierre STOCKREISER, professeur-ingénieur, Mme Carine KIEFFER, candidat professeur.

COMMISSION LCE CG1 (Lycée classique d'Echternach)

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Michel KOHNEN, Alex KRÜGER, Marc LINDEN, Anne-Marie REUTER, Marc SCHOELLEN, Charles SIMON, Véra WANTZ ép. MORGEN, Jean-Claude ZEIEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Elisabeth BOEVER ép. BIWER, Carlo GITT, Robi GOTTLIEB, Frank SCHMIT, Luc THEISEN, Tanja WAGENER, Rita WATGEN, professeurs; Sandra DA SILVA CASTANHEIRA, Pascal DOHN, candidats professeurs.

COMMISSION LTB CG1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; M. Jean RECKINGER, professeur-ingénieur; Mmes et MM. Andrée MARGUE, Michèle STEINES, Tom BRAUN, Romain HILD, Robert MARCY, Christian RICHARTZ, Serge THILMANY, professeurs; Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Marc BONVINI, directeur adjoint; M. Roger FEIEREISEN, professeur ingénieur; Mmes Danielle HEINEN, Christiane KIRSCH, Simone SCHNEIDER, professeurs; Mmes et M. Nadine LUDOWICY, Cindy PLUMER, Frank SCHALZ, candidats professeurs.

COMMISSION LTC CG1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur, M. Robert REYLAND, professeur-ingénieur, Mmes Simone BOHR, Viviane REIFF, Toiny WORMERINGER, MM. Guy FREYLING, Paul GOERGEN, Jeff KIES, Marc LEKL, Yves OLINGER, professeurs, Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique, Mme Nathalie FLAMMANG, candidat professeur.

membres suppléants: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe, M. Roger MEYRATH, professeur-ingénieur, Mmes Simone BOHR, Doris GILLES, Fabiola OLIVA, MM. Pierre GREIVELDINGER, Jean-Marie KIEFFER, Roland MERCATORIS, Sascha PAUQUET, professeurs, Mmes Marie-José BARTHEL, Yolande GENGLER, professeur d'enseignement technique.

COMMISSION LNB CG1 (Lycée Nic.-Biever)

membres effectifs: M. Roger ROTH, directeur adjoint, M. Georges KUGENER, professeur-ingénieur, Mmes Mylène WEILAND, Christiane THOMAS, MM. Yves SIEBENALER, Guy FOETZ, Guido MOLINARO, Benoît SAUBER, Robert RIDOLFO, Daniel THILMAN, professeurs.

membres suppléants: M. Laurent GEIMER, attaché à la direction, professeur, M. Jean-Paul TOUSCH, professeur-ingénieur, MM. Laurent GEIMER, Michel STOLTZ, Yves SCHMARTZ, Serge THILL, Mmes Myriam ANSAY, Manuela DE ROCCO, Martine RETTEL, candidats professeurs.

COMMISSION LTMA CG1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur, M. Luc BREDEMUS, professeur-ingénieur, Mmes Debbie DIEDERICH ép. KÖLLER, Brigitte DISTAVE, Christiane IACOVAZZI ép. LARA, Yvette MANCINI, Sandra SCHANEN ép. GERSON, MM. Alain GERSON, Maurice GOEDERT, professeurs, Mme Chantal SCHNEIDER, candidat professeur.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur-adjoint, M. Alexandre WAGNER, professeur-ingénieur, Mmes Claudine FOETZ ép. ROTH, Maryse KASS, Christiane LAMBORELLE, Myriam PIERRE ép. STRAUS, Monique WARINGO ép. THILL, MM. Georges RECKINGER, Roland WENNER, professeurs, M. Victor MARTINS DA COSTA, Raoul WIRION, candidats professeurs.

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section communication et organisation:

COMMISSION LTECG CC1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Michèle FRIEDERICH, Marianne HOFFMANN, Frank KRIER, Daniel LUDWIG, Margot REDEL, Michèle SCHANEN, Guy SCHILLING, professeurs, Mme Carole STOFFEL, candidat professeur, Mme Chantal GROSCH, Jacqueline KLEPPER, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint, M. Gaston WAGNER, professeur.

COMMISSION LTECG CC2 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS ép. FRIDERES, directrice, Mmes et MM. Frank BOVE, Filipe COSTA PINTO, Hélène DIRKES, Marc MICHELY, Pierre STIWER, Pit SYLVESTRIE, Marc WELTER, professeurs, Mmes Marielle BRUCK ép. SCHARTZ, Manon HOFFMANN ép. RENDERS, maîtres de cours spéciaux, Mme Brigitte SCHMITZ ép. BUCHLER, chargée de cours.

membre suppléant: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint.

COMMISSION LTETT CC1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur, Mmes Liliane FLIES, Danièle MENSTER, directrices adjointes, M. Marc TEUSCH, professeur-ingénieur, Mmes Monique HARDT, Françoise HASTERT, Joëlle SCHMIT, Sonja SCHUMACHER, MM. Alain BACK, Paul LINSTER, Pitt SCHNEIDER, professeurs, Mme Annick MEYER, maître de cours spéciaux, Mme Christiane DE ROOY, chargée d'éducation.

membres suppléants: Mmes Nicole BARTHOLMY, Danielle FOHL, Anne MAJERUS, Muriel MEYERS, MM. Lucien CLEMENT, Frank DREES, Robert FINK, Mario GAUL, Jerry KREINS, Maurizio PAGANI, Alain PENNY, João SEBASTIAO, professeurs, M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique, Mmes Viviane SCHMITZ, Nadine STEPHANY, maîtres de cours spéciaux, M. Carlos GAMBOA, candidat professeur.

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale:

COMMISSION LTE GE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint; MM. Claude FEIPEL, Gilles HEYART, Henri SCHOEN, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs, Mme Bénita KAYSER, MM. Daniel BRAOJOS, Melvyn MAININI, Pierre MARCHAL, Patrick RENDULIC, Marcel SCHAEFFER, Patrick STRAUS, professeurs, Mme Marie DEGEE, candidat professeur.

membres suppléants: M. Gilbert ENGEL, directeur, MM. Jean-Claude BINSFELD, Claude MEYERS, Mauro SABATINI, professeurs-ingénieurs, Mmes Laura UICICH, Viviane WEIRICH, MM. Michel BINTENER, Jeff SPELTZ, Robert STEIL, professeurs, M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur, Mme Nadine ZENNER, M. Frédéric KEUP, candidats professeurs.

COMMISSION LTMA GE1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Pascal MARIN, directeur adjoint, MM. Rolph PIERSON, Alexandre WAGNER, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone BIANCHY, Gaby BÜCHEL, Martina DIVIS ép. THOMAS, Maryse KASS, Myriam PIERRE ép. STRAUS, MM. Jean-Marie CLOOS, Laurent PLEIMELDING, Sandrino SAVINI, professeurs, Mme Sandra MARTINHO ép. GASPARRO, candidat professeur.

membres suppléants: M. Edgar MULLER, directeur, MM. Luc BREDEMUS, Claude FEIPEL, Henri SCHÖN, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs, Mmes Christiane IACOVAZZI ép. LARA, Claudine WOLF, Christiane ZWICK, MM. Pierre FELTZ, Paul GEIMER, professeurs, Mmes Martine FRASCHT, Chantal SCHNEIDER, M. Stéphane SCHLOESSER, candidats professeurs.

COMMISSION LTML GE1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: Mme Pascale PETRY, directrice, MM. Christian HOUGARDY, Patrick LUTGEN, professeurs-ingénieurs, Mmes et MM. Emmanuel ELSEN, Jean-Claude JUNG, Nico LORENTZ, Marc MALLINGER, Tatiana METZDORF, Marc ROCK, Sarah SCHILTZ, Paul WERDEL, professeurs.

membres suppléants: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, MM. Fernand THILL, Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieurs, Mme et MM. Michelle DIMMER, Olivier HENGESCH, Sonny MAY, Carlo NEUMAN, Nicole RASSEL, Marianne THOMAS, Claudette WELTER, professeurs.

COMMISSION LTML GE2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: Mme Pascale PETRY, directrice, MM. Patrick LUTGEN, Fernand THILL, Jean-Marie WEYRICH, professeurs-ingénieurs, Mmes et MM. Michelle DIMMER, Michel FANDEL, Alix FEIPEL, Nico LORENTZ, Nadine MEDERNACH, Brigitte PELLE, Michel SCHARPANTGEN, Fernand THILL, Claudette WELTER, Paul WERDEL, professeurs.

membres suppléants: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieur, Mme et MM. Nathalie BARBEL, Olivier HENGESCH, Marc MALLINGER, Sonny MAY, Carlo NEUMAN, Marc ROCK, Marianne THOMAS, professeurs.

COMMISSION LTETT GE1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, MM. Georges REDING, Joseph SCHARLL, Joseph STEICHEN, Marc TEUSCH, professeurs-ingénieurs, Mmes Sandy FLIES, Véronique KRETTELS, Sonja SCHUMACHER, MM. João SEBASTIAO, Alain WEINS, François WILWERS, professeurs, M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique, MM. François FRIES, Andy GILBERTS, candidats professeurs.

membres suppléants: MM. Marc AREND, Antoine BARTHEL, Henri LIES, Charles NOSBUSCH, professeurs-ingénieurs, Mmes Peggy HEISBOURG, Valentine LOMMEL, Muriel MEYERS, Sylvie STROCK, Anna WEYLAND, MM. Marc SCHOENTGEN, professeurs.

COMMISSION LN GE1 (Lycée technique du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, M. Robert SCHAMMEL, attaché à la direction, MM. Nico BECKERICH, Jean-Paul LARBIERE, Gaston NEUMAN, Michel SCHMITZ, François ZUIDBERG, professeurs-ingénieurs, Mmes et MM. Danièle DU FAYS, Claude FEIDER, Jean-Luc LIST, Michel THIBEAU, Carole WERNER, Pascale ZEY, professeurs, M. Paulo CARDOSO, candidat professeur.

membres suppléants: MM. Marc AREND, Antoine BARTHEL, Patrick GOFFINET, Henri LIES, Charles NOSBUSCH, Claude SCHMIT, Jean-Paul SCHWARTZ, professeurs-ingénieurs, Mmes et MM. Pierre BERTEMES, Charel EVEN, Peggy HEISBOURG, Valentine LOMMEL, Muriel MEYERS, Marie-José SCHAACK, Marc SCHOENTGEN, Sylvie STROCK, Anna WEYLAND, professeurs, MM. Alain HERMAN, Ali ZENITI, candidats professeurs, Joseph MANGRICH, chargé d'éducation.

COMMISSION LTB GE1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Marc BONVINI, directeur adjoint; MM. Roger FEIEREISEN, Jean-Pierre KOOB, Robert PEYER, professeurs-ingénieurs; Mmes et MM. Simone SCHNEIDER, Astrid SCHROEDER, Michel BOCK, Daniel STRAUS professeurs; Mmes et MM. Christine LAROSCHE, Nadine LUDOWICY, Tom RATHS, Jean-Jacques REDING, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; MM. Robert KEMP, Alain KIEFFER, Jean RECKINGER, professeurs-ingénieurs; Mmes et M. Marie-Anne BECKER, Danielle HEINEN, Andrée MARGUE, Luc WEIS, professeurs; Mme Sophie RODRIGUES, aspirant professeur.

COMMISSION LCE GE1 (Lycée classique d'Echternach)

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur; MM. Léon MELCHIOR, Mario PLEIMLING, Pierre WEBER, professeurs-ingénieurs; Mmes et MM. Elisabeth BOEVER ép. BIWER, Denise GILLEN ép. WEIS, Jelka LEKIC ép. SAUBER, Lucien LENGLER, Charles SIMON, Tanja WAGENER, Rita WATGEN, Christiane WILGE, professeurs; M. Pascal DOHN, candidat professeur.

membres suppléants: M. Jean-Marie CLOOS, professeur-ingénieur; Mmes et MM. Gilbert BRACONNIER, Carlo GITT, Alex KRÜGER, Marc LINDEN, Roger RECHT, Anne-Marie REUTER, Marc SCHOELLEN, Marianne SCHWARTZ ép. KLEIN, professeurs; Mme Sandra DA SILVA CASTANHEIRA, candidat professeur.

COMMISSION LTAM GE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Paul HARDT, Marco KIESGEN, Camille SCHMIT, professeurs-ingénieurs, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'EST, Mmes Monette ENSCH, Marie-Louise GREMLING, Nadine SCHMITZ, Martine STEFFEN, MM. John BOURKEL, Joe PAULUS, Serge SCHAETZEL, Marc SCHELLER, professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice, MM. Alain BRAUN, Paul FABER, Robert FISCH, Georges GLOESENER, Jean-Paul MARTELING, Tom MENTGEN, Marc MOOTZ, Aloyse PAULUS professeurs-ingénieurs, M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'EST, Mmes Nadia PIAZZI, Claudine THILL, MM. Jean-Paul FRITZ, Raymond KNEIP, François LECH, Christian LUDOVICY, Pascal PASCIOLLA, Alain PONTEN, Claude SAUBER, Gilles SCHAACK, professeurs, Mme Sally KREMER, candidate professeur, Mme Mireille ELSEN, aspirant professeur.

COMMISSION LTAM GE2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Tom MENTGEN, Marc MOOTZ, Aloyse PAULUS, professeurs-ingénieurs, M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'EST, Mmes Monette ENSCH, Nadia PIAZZI, MM. François LECH, Raymond KNEIP, Alain PONTEN, Claude SAUBER, Serge SCHAETZEL, professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mme Simone BEISSEL, MM. Thierry BERNARD, Paul HARDT, Marco KIESGEN, Jean-Paul MARTELING, Camille SCHMIT, Michel WEIZ, Roland WELTER, professeurs-ingénieurs, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'EST, Mmes Catherine ELVINGER, Marie-Louise GREMLING, Christine JEHLE, Sandy NEIENS, Nadine SCHMITZ, Martine STEFFEN, MM. John BOURKEL, Pascal PASCIOLLA, Joe PAULUS, Marc SCHELLER, professeurs, MM. Félix FABER, Laurent STURM, candidats professeurs, Mme Mireille ELSEN, aspirant professeur.

COMMISSION LTAM GE3 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Etienne BRULS, Frédéric FABER, Paul FABER, Michel WEIZ, professeurs-ingénieurs, Mmes Fabienne FAUST, Céline MEDERNACH, MM. Pascal PASCIOLLA, Claude SAUBER, Serge SCHAETZEL, Marc SCHELLER, professeurs, Mmes Sharon HERMES, Sally KREMER, candidats professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice, MM. Jules BONERT, Georges GLOESENER, Marco KIESGEN, professeurs-ingénieurs, M. Marc SCHMIT, professeur de sciences de l'EST, Mmes Martine EIDEN, Nadine SCHMITZ, Martine STEFFEN, Jessica WALTE, M. Raymond KNEIP, professeurs, Mme Myriam SCHOLTES, M. Olivier THULL, candidats professeurs.

COMMISSION LNB GE1 (Lycée Nic.-Biever)

membres effectifs: M. Roger ROTH, directeur adjoint, M. Joseph SERARCANGELI, professeur-ingénieur, Mmes Denise WEBER, Chantal LUCIANI, Danièle FRISCH, Colette KUTTEN, MM. Yves SIEBENALER, Alain LAURENT, professeurs, M. Frank FASBENDER, candidat professeur-ingénieur, Mme Véronique LEMMER, candidat professeur.

membres suppléants: M. Laurent GEIMER, attaché à la direction, professeur; MM. Robert DUE, Georges KUGENER, professeurs-ingénieurs, Mmes Monique HELBACH, Caroline WELTER, Elisabeth DOSTERT, MM. Jean-Paul GEDGEN, Roland FELTEN, M. Guy STEINBERG, professeurs, Mme Martine FEDERMEYER, candidat professeur.

COMMISSION LJBM GE1 (Lycée Josy Barthel)

membres effectifs: M. Jean WAGNER, directeur, Mmes et MM. Tanja AGOSTA, Jens GETREU, Jean HUBERTY, Guido LESSING, Jeanny MARTINEZ, Mireille PENNING, Michèle RIES, professeurs, Marco MAJERUS, David MARCUS, candidats professeurs, Mme Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique, M. Jérôme DIESCHBURG, chargé d'éducation.

membres suppléants: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, Mmes et MM. Claudine CIUCA, Alain DONDELINGER, Nadine FEIERSTEIN, Maryse HEIDERSCHEID, Tania KLINGBEIL, Sophie LEHNERT, Patrick SCHMITZ, Annick WELSCHER, professeurs, M. Claude KERGER, candidat professeur, M. Frans CUELENAERE, aspirant professeur.

COMMISSION LTC GE1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur, MM. Claude LENIGER, Patrick ROILGEN, professeurs-ingénieurs, Mme Mariette KAUTHEN, MM. Mike ANEN, Luc DIEDERICH, Mac LEKL, Roland MERCATORIS, Christian NAPOLI, Robert REYLAND, professeurs, M. Clement STEFFEN, professeur d'enseignement technique, M. Ming Koon HSU, candidat professeur.

membres suppléants: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint, MM. Carlo NOBEN, Norbert SEHL, Patrick SPAUS, Clement STEFFEN, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone BOHR, Anne-Marie DELVAUX, MM. François KRANTZ, Michel MORCHE, Joseph VAN ZIJL, professeurs, Mme Anna JOHANNESDOTTIR, M. Ming Koon HSU, candidats professeurs.

Pour la division technique générale du régime technique, section informatique:

COMMISSION LTAM GI1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, MM. Frédéric FABER, Marco KIESGEN, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, Mme Monette ENSCH, MM. John BOURKEL, François LECH, Christian LUDOVICY, Gilles SCHAACK, professeurs, Mme Sally KREMER, candidat professeur.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice, MM. Robert FISCH, Georges GLOESENER, professeurs-ingénieurs, M. Claude BODSON, candidat professeur-ingénieur, MM. Guy LOESCH, Fabrice ROTH, Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'EST, Mmes Sandy NEIENS, Juliette NEY, Christiane PLEIMLING, Nadine SCHMITZ, MM. Raymond KNEIP, Pascal PASCIOLLA, Serge SCHAETZEL, professeurs, Mme Myriam SCHOLTES, MM. Félix FABER, Michel GIERES, candidats professeurs.

COMMISSION LTAM GI2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, professeur-ingénieur, M. Claude BODSON, candidat professeur-ingénieur, MM. Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'EST, Mmes Sandy NEIENS, Nadine SCHMITZ, MM. Raymond KNEIP, François LECH, Pascal PASCIOLLA, professeurs, Mme Myriam SCHOLTES, candidat professeur.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice, MM. Mike BORSCHETTE, Yves WENGLER, professeurs-ingénieurs, M. Fabrice ROTH, professeur de sciences de l'EST, Mme Fabienne FAUST, Christine JEHLE, Céline MEDERNACH, Nadia PIAZZI, Muriel SCHROEDER, MM. John BOURKEL, Marc SCHELLER, professeurs.

COMMISSION LTE GI1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint, MM. Serge LINCKELS, Sylvain PIREN, Henri SCHOEN, professeurs-ingénieurs, Mmes Bénita KAYSER, MM. Daniel BRAOJOS, Melvyn MAININI, Pierre MARCHAL, Patrick STRAUS, professeurs, M. Pierre MOUSEL, candidat professeur-ingénieur, Mmes Marie DEGEE, candidat professeur.

membres suppléants: M. Gilbert ENGEL, directeur, MM. Gilles HEYART, Serge LINCKELS, Claude MEYERS, Sylvain PIREN, professeurs-ingénieurs, Mmes Laura UICICH, Viviane WEIRICH, M. Michel BINTENER, professeurs, Mme Nadine ZENNER, M. Frédéric KEUP, candidats professeurs.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière:

COMMISSION LTPS SI1 (Siège)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Danielle JUNG, MM. Patrick BICHEL, Gilles EVRARD, Fred FERRON, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Diane FRISCH, Sandra SCHEUER, MM. Paul BOCK, Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Georgette THOLL, Malou WAGNER, professeurs d'enseignement technique, Dr Doris SZYDLOWSKI, M. Michel DOHN, candidats professeurs, Mme Katia DEL PIZZO, aspirant professeur, Dr Claude SCHMITZ, chargé de cours.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mme Marguerite KREMER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Yvonne PLEGER, professeur, Mmes Marthy-Anne BECKER, Muriel DE SMET, Gilberte NERDEN, Claudine SCHOCKMEL, Olivia SIMOES, professeurs d'enseignement technique, Mme Bruna DEL FABBRO, infirmière graduée enseignante, Mmes Adriana FONTES, Peggy KLEES, Josiane RELLES, MM. Jeff CHRISTNACH, Thomas HALSDORF, candidats professeurs, Mme Carolina FRANCO, MM. René ENGEL, Bob WINTERSDORFF, aspirants professeurs, Dr Anne-Marie FELTZ, Mmes Caroline MOLITOR, Brigitte PIRARD, Catherine SCHAULS, Maria SCHÜR, chargées d'éducation, Dr Carine FEDERSPIEL, Dr Jean-Marc CLOOS, chargés d'enseignement.

COMMISSION LTPS SIFR1 (Siège)

membres effectifs: Mme Marie Louise BISSEN, directrice adjointe, Mme Danielle JUNG, MM. Patrick BICHEL, Gilles EVRARD, Fred FERRON, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Marthy-Anne BECKER, Claudine SCHOCKMEL, Georgette THOLL, Malou WAGNER, professeurs d'enseignement technique, Mme Bruna DEL FABBRO, infirmière graduée enseignante, Mme Peggy KLEES, candidat professeur, M. René ENGEL, aspirant professeur, Dr Claude SCHMITZ, chargé de cours, Dr Anne-Marie FELTZ, chargée d'éducation.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Marguerite KREMER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Muriel DE SMET, Gilberte NERDEN, Olivia SIMOES, professeurs d'enseignement technique, Mmes Josiane RELLES, Dr Doris SZYDLOWSKI, candidats professeurs, Mmes Caroline MOLITOR, Brigitte PIRARD, Catherine SCHAULS, Maria SCHÜR, chargées d'éducation, Dr Carine FEDERSPIEL, Dr Jean-Marc CLOOS, chargés d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI2 (Centre de formation de Bascharage)

membres effectifs: Mme Albertine FLAMMANG, directrice adjointe, Mme Diane FRISCH, M. Paul BOCK, professeurs, Mme Pia PEIFFER, M. Jacques REITZ, professeurs d'enseignement technique, Mme Adriana FONTES, Dr Doris SZYDLOWSKI, M. Michel DOHN candidats professeurs, Mmes Christiane MERTENS, Fernande SCHAEFFER, infirmières graduées enseignantes.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Sandra SCHEUER, M. Camille WEYRICH, professeurs, Mme Gabrielle WIES, professeur d'enseignement technique, Mme Katia DEL PIZZO, aspirant professeur, Mmes Marie-France FILSER, Maria SCHÜR, M. Alain BECKER, chargés d'éducation, Dr Marc GLEIS, chargés d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI3 (Centre de formation d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Marie-Thérèse HOFFMANN, directrice adjointe, Mmes Patricia DERYCKE-WAUTY, Maryse GOEDERT, M. Carlo GUDENBURG, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Sandra SCHEUER, professeur, Mmes Filomena SILVA COSTA, Marielle WIRTGEN, M. Stephan DUMANGE, professeurs d'enseignement technique, Mme Adriana FONTES, M. Jeff CHRISTNACH, candidats professeurs, Mme Caroline MOLITOR, M. Camille WALLIG, chargés d'éducation, Dr Tania NAVARRO, Dr Georges JACOBS, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Michèle MEYSEMBOURG, M. Roland MULLER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Diane FRISCH, Christiane STEFFEN, MM. Paul BOCK, Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Michèle CONTER, Jeanine MATHIAS, Dany WEIS, Sonja WINTRINGER, professeurs d'enseignement technique, Dr Doris SZYDLOWSKI, M. Michel DOHN, candidats professeurs, M. Thomas HALSDORF, aspirant professeur, Mme Maria SCHÜR, chargée d'éducation.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire:

COMMISSION LTPS SL1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marie Louise BISSEN, directrice adjointe, M. Patrick BICHEL, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Nicole FANTINI, Diane FRISCH, Sandra SCHEUER, professeurs, Mme Claudine SCHOCKMEL, professeur d'enseignement technique, Mme Katia DEL PIZZO, aspirant professeur, Mme Martine KETTER, chargée d'éducation, Dr Marie-Estelle LARCHER, Mme Nathalie MARCON, MM. Jean-Marc MICHELS, Raphaël LA SCHIAZZA, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Yvonne PLEGER , MM. Paul BOCK. Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Adriana FONTES, Dr Doris SZYDLOWSKI, MM. Jeff CHRISTNACH, Michel DOHN, candidats professeurs, Mmes Patricia BORDE, Pascale DEVAQUET, Christine DE PAUW, Beata GOLINSKA, Danielle MEUNIER, Jacqueline PARMENTIER, MM. Laurent ANTUNES, Roger BERTENS, Pol BROUART, Georges GILSON, Dr François HENTGES, Guy KALMES, Alain LUTGEN, Vincent SCHLESSER, Serge SCHNEIDER, Michel YEGLES, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie:

COMMISSION LTPS SR1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, MM. Paul BOCK, Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Renate RINNERHOFER, Claudine SCHOCKMEL, professeurs d'enseignement technique, MM. Michel DOHN, Claude WAGENER, candidats professeurs, Mme Diane KIEFER, chargée d'éducation, Mme Martine GRELOT, MM. Armand GOLDSCHMIT, Guy GRATIA, Nico HARPES, Norbert LENERS, Luc WARLING, Peter HERRMANN, Dr Guido SYRE, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, M. Patrick BICHEL, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Diane FRISCH, Yvonne PLEGER, Sandra SCHEUER, professeurs, Mme Adriana FONTES, M. Jeff CHRISTNACH, candidats professeurs, Mme Katia DEL PIZZO, aspirant professeur, Dr Angela BRAUN-FISCHER, Mme Alexandra KAROUSSOU, MM. Laurent DEGRAND, Christophe ETIENNE, David MATHIEU, Alexandre MEYER, Fabrice WILHELMY, Florent ZINGRAFF, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'éducateur/éducatrice:

COMMISSION LTPES ED1 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mmes Anouk MATHEIS, Katja SCHINTGEN, M. Marc KEMP, professeurs, Mme Josiane DALEIDEN, professeur d'enseignement technique, M. Jean-Marie AREND, maître de cours spéciaux, Mmes Fanny OMES, Marie-Pierre WAGENER, candidats professeurs, Mme Sophie ENGEL, M. Max VANOLI, aspirants professeurs, Mmes Pia BOESEN, Luitgard MAYR, Marie-Therese METZLER, Christiane SCHILTZ, MM. Ralph BOTH, Bernard ZECHES, chargés de cours, Mme Yasmine SCHROEDER, chargée d'éducation.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mme Liliane BISENIUS, professeur, Mme Doris RABEL, médecin, M. Marc TRAUSCH, chargés de cours.

COMMISSION LTPES ED2 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mmes Arlette ERR, Catherine JEZEK, MM. Marc KEMP, Michel RODERES, professeurs, Mmes Chantal ERNSTER, Sandra FALSETTI, Martine SIMON, candidats professeurs, Mme Gaby DENEL, maître de cours spéciaux, Mmes Chantal STEIN, Claudine CONRADT, Dorothe PLATZ, MM. Christian KMIOTEK, Peter WITT, chargés de cours, M. Michel KNEIP, éducateur gradué, Mme Anne SCHROEDER, M. Gerhard HELD, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Mathilde METZ, professeur, Mme Astrid GODART, aspirant professeur, Simone MERGEN, chargée de cours.

COMMISSION LTPES ED3 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mmes Martine LANNERS, Caroline HEINZ, Valérie SCHANDELER, M. Georges MISCHO, professeurs, Mmes Carine GENGLER, Carole SCHARTZ, candidats professeurs, M. Pierre BACKES, directeur adjoint de l'Éducation différenciée, M. Claude GILLEN, psychologue à l'Éducation différenciée, Mme Annick HEINEN, institutrice d'enseignement technique, Mme Marie Angeles ROMERA, aspirant professeur, M. Patrick BACK, aspirant maître de cours spéciaux, Mmes Isabelle HOMMEL, Simone MERGEN, Danièle SCHOLER, chargées de cours, Mmes Malou BOFFERDING, Sonja JAEGER, chargées d'éducation.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, M. Michel RODERES, professeur, Mme Luitgard MAYR, M. Ralph BOTH, chargés de cours.

COMMISSION LTPES ED4 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mmes Anouk JADIN, Mathilde METZ, MM. Michel RODERES, Luc SCHWARTZ, professeurs, Mmes Sonja HARTMANN, Nicole ZIANS, candidats professeurs, Mme Sylvie KANDEL, psychologue-enseignante, MM. Pedro ALVES SILVA, Pitt MAX, aspirants professeurs, M. Patrick MANTERNACH, aspirant maître de cours spéciaux, Mme Viviane MEDER, éducatrice graduée à l'Éducation differenciée, Mme Sylvie BOURKEL, éducatrice graduée, Mmes Marie-Anne DELLES, Marianne GOETTLER, MM. Théo ECKER, Peter WITT, chargés de cours.

membres suppléants: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Liliane BISENIUS, professeur, Mmes Chantal STEIN, Isabelle HOMMEL, chargées de cours, Mme Jeanne SCHMARTZ, chargée d'éducation.

COMMISSION LTPES ED5 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mmes Liliane BISENIUS, Caroline HEINZ, Simone LESCH, Mireille MATHES, professeurs, Mme Susan ROCH, candidat professeur, Mme Sonja HEWER, candidat maître de cours spéciaux, M. Gérard FABER, instituteur d'enseignement préparatoire, M. Joé SCHWEICH, aspirant professeur, M. Claude GILLEN, psychologue à l'Education différenciée, Mmes Nikola ACKERMANN, Geneviève BERLAND, Catherine THINNES, M. Marc TRAUSCH, chargés de cours, Mme Nina BABIC, M. Klaudio PERSURIC, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, M. Jean-Marie AREND, maître de cours spéciaux, Mme Pia BOESEN, chargée de cours, M. Claude WEBER, chargé d'éducation.

Pour la division administrative et commerciale du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTETT TCM1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mmes Liliane FLIES, Danièle MENSTER, directrices adjointes, MM. Lucien CLEMENT, Frank DREES, Robert FINK, Alain PENNY, Dominique VANSTEENKISTE, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, professeur d'enseignement technique, Mme Nadine STEPHANY, maître de cours spéciaux, MM. Laurent HAAS, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes Danielle FOHL, Muriel MEYERS, MM. Alain BACK, Jean-Paul FREDERES, Maurizio PAGANI, Pitt SCHNEIDER, Romain WAGENER, professeurs, Mmes Pascale KASEL, Annick MEYER, Viviane SCHMITZ, maîtres de cours spéciaux, Mmes Véronique FELTES, Lynn HINGER, M. Benny MEDERNACH, candidats professeurs, Mme Christiane DE ROOY, chargée d'éducation.

COMMISSION LTETT TCM2 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mmes Liliane FLIES, Danièle MENSTER, directrices adjointes, MM. Alain BACK, Maurizio PAGANI, Pitt SCHNEIDER, Romain WAGENER, professeurs, Mme Viviane SCHMITZ, maître de cours spéciaux, Mmes Véronique FELTES, Lynn HINGER, M. Benny MEDERNACH, candidats professeurs.

membres suppléants: Mme Danielle FOHL, Muriel MEYERS, MM. Lucien CLEMENT, Frank DREES, Robert FINK, Jean-Paul FREDERES, Alain PENNY, Dominique VANSTEENKISTE, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, professeur d'enseignement technique, Mmes Pascale KASEL, Annick MEYER, Nadine STEPHANY, maîtres de cours spéciaux, M. Laurent HAAS, candidat professeur, Mme Christiane DE ROOY, chargée d'éducation.

COMMISSION LTB TCM1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; Mmes et M. Vanessa BARTOLI, Martine ZANS, Mike THILL, professeurs; Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique; Mme Pia SCHINTGEN, maître de cours spéciaux; M. Frank SCHALZ, candidat-professeur.

membres suppléants: M. Marc BONVINI, directeur adjoint; Mmes et M. Patricia BECKER, Christiane KIRSCH, Liane LAMESCH, Fabienne MICHAELY, Sylvie REICHERT, Tom EMERINGER, professeurs, Mme Geneviève GODONOU-DOSSOU, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTB TCM2 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; Mmes et M. Patricia BECKER, Christiane KIRSCH, Liane LAMESCH, Fabienne MICHAELY, Sylvie REICHERT, Tom EMERINGER, professeurs, Mme Geneviève GODONOU-DOSSOU, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Marc BONVINI, directeur adjoint; Mmes et M. Vanessa BARTOLI, Martine ZANS, Mike THILL, professeurs; Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique; Mme Pia SCHINTGEN, maître de cours spéciaux; M. Frank SCHALZ, candidat-professeur.

COMMISSION LTC TCM1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Marco JOMINET, directeur adjoint, Mme et MM. Toiny WORMERINGER, Alain HOFFMANN, Jean-Marie KIEFFER, Charles MAY, Marc LEKL, Yves OLINGER, professeurs, Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique, Mme Marianne ZECHES, maître cours spéciaux.

membres suppléants: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe, Mmes et MM. Doris GILLES, Claudine KIRSCH, Viviane REIFF, Guy FREYLING, Pierre GREIVELDINGER, Roland MERCATORIS, Daniel THEIN, professeurs, Mmes Yvette HOWALD, Tonia PIRAS, maître de cours spéciaux, Mme Patricia HOMAN, chargée d'éducation.

COMMISSION LTC TCMF2 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe, Mmes et MM. Doris GILLES, Claudine KIRSCH, Viviane REIFF, Jean-Marie KIEFFER, Sascha PAUQUET, Joseph VAN ZIJL, professeurs, M. Luc SCHILTZ, professeur d'enseignement technique, Mmes Yvette HOWALD, Marianne ZECHES, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Marco JOMINET, directeur adjoint, Mme Viviane REIFF, MM. Marc LEKL, Charles MAY, Yves OLINGER, Daniel THEIN, professeurs, Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique, Mmes Patricia FRIEDERS, Marie-Anne MAZOUIN, Jeanine RICHTER, Marianne ZECHES, maîtres de cours spéciaux, Mme et M. Nathalie FLAMMANG, Claude LIPPERT, candidats professeurs.

COMMISSION LTC TCM3 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe, Mmes et MM. Simone BOHR, Doris GILLES, Guy FREYLING, Pierre GREIVELDINGER, Jean-Marie KIEFFER, Roland MERCATORIS, Daniel THEIN, professeurs, Mme Marianne MAZOUIN, maître de cours spéciaux, Mme Nathalie FLAMMANG, candidat professeur.

membres suppléants: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur, Mme et MM. Toiny WORMERINGER, Luc DIEDERICH, Charles MAY, Sascha PAUQUET, Luc SCHILTZ, professeurs, Mmes et M. Marie-José BARTHEL, Marie-Paule HOFFMANN, Jean GEISBUSCH, professeurs d'enseignement technique, Mme Patricia FRIEDERS, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTMA TCM1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur, Mmes Isabelle BROCHMANN ép. WELSCHER, Françoise SCHEITLER, MM. Aly BERNARD, Maurice GOEDERT, Jeannot SCHEER, Roland WENNER, professeurs, Mme Brigitte BRÜCHER ép. KANDEL, maître de cours spéciaux, M. Victor MARTINS DA COSTA, candidat professeur.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur adjoint, Mmes Brigitte DISTAVE, Martine HENGESCH, Anne-Marie HOFFMANN ép. BRIMAIRE, Yanka JOHANNS, Corinne REICHLING ép. DELHEZ, MM. Christophe BAUSTERT, Paul GEIMER, Alex IACONO, Raoul TRENTIN, professeurs, Mme Françoise KLEIN, maître de cours spéciaux, Mme Manon ATTEN, MM. Gérard KIEFFER, Ralph WEBER, candidats professeurs.

COMMISSION LTMA TCM2 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur, Mme Corinne REICHLING ép. DELHEZ, MM. Raoul TRENTIN, Roland WENNER, professeurs, Mme Françoise KLEIN, maître de cours spéciaux, Mme Manon ATTEN, MM. Gérard KIEFFER, Victor MARTINS DA COSTA, M. Ralph WEBER, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur adjoint, Mmes Isabelle BROCHMANN ép. WELSCHER, Brigitte DISTAVE, Martine HENGESCH, Anne-Marie HOFFMANN ép. BRIMAIRE, Yanka JOHANNS, Françoise SCHEITLER, MM. Christophe BAUSTERT, Aly BERNARD, Paul GEIMER, Maurice GOEDERT, Alex IACONO, Jeannot SCHEER, professeurs, Mme Brigitte BRÜCHER ép. KANDEL, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTL TCM1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. André GEIB, directeur adjoint, Mmes Catia IANNI, Yanka JOHANNS, MM. Christophe BAUSTERT, Marc HENTGES, Georges RECKINGER, professeurs, Mme Florence FISCHER, professeur d'enseignement technique, M. Jean-Paul LORENTZ, candidat professeur, Mme Mireille WEIS, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Marie-Jeanne FOHL, Manon SCHLESSER, Manuelle WORRÉ, MM. Michel EICHER, Tom MULLER, professeurs, Mmes Martine GILSON, Carole WEICKER, candidats professeurs, Mme Viviane GOERGEN, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTL TCM2 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. André GEIB, directeur adjoint, Mmes Marie-Jeanne FOHL, Manon SCHLESSER, Manuelle WORRÉ, MM. Michel EICHER, Tom MULLER, professeurs, Mmes Martine GILSON, Carole WEICKER, candidats professeurs, Mme Viviane GOERGEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Catia IANNI, Yanka JOHANNS, MM. Christophe BAUSTERT, Marc HENTGES, Georges RECKINGER, professeurs, Mme Florence FISCHER, professeur d'enseignement technique, M. Jean-Paul LORENTZ, candidat professeur, Mme Mireille WEIS, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTJB TCM1 (Lycée technique Joseph-Bech)

membres effectifs: M. Gilles ESTGEN, directeur, Mmes et MM. Chantal EICHER, Marco ELZ, François GITZINGER, Caroline HAAS, Christiane SCHMIT, Sophie STELET, Nico WIRTH, professeurs, Mme Martine FABER, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Romain KAYSER, directeur adjoint, Mmes et MM. Monique BINSFELD, François GITZINGER, Eliette GROSBER, Caroline HAAS, Pascal NICOLAS, Christiane SCHMIT, Patrick SPECK, Colette WEYRICH, professeurs, Mme Josiane FUNCK, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LN TCM1 (Lycée technique du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, Mmes et MM. Jules BARTHEL, Martine BOULANGER, Michèle KOHLL, Sylvie MEISCH, Jeannot NEHRENHAUSEN, professeurs, Mme et M. Diane JURCEVIC, Laurent WEILER, candidats professeurs, Mme Michèle KINNEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mme et M. Xynthia LANGERS, Ha NGUYEN, professeurs, MM. Daniel TREZZI, Stefaan VAN BRUWAENE, candidats professeurs, Mme Nadia WOLTER, chargée d'éducation.

COMMISSION LNB TCM1 (Lycée Nic.-Biever)

membres effectifs: M. Laurent GEIMER, attaché à la direction, professeur, Mme Martine RETTEL, MM. Benoît SAUBER, Jean-Marc LINSTER, Guido MOLINARO, Yves SCHMARTZ, professeurs, Mme Myriam ANSAY, candidat professeur, M. Serge THILL, candidat professeur, Mme Janine POULLIG, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Roger ROTH, directeur adjoint, Mmes Mylène WEILAND, Mireille PERUZZI, professeurs, MM. Gilbert BASTIAN, Laurent GEIMER, Guido MOLINARO, Daniel THILMAN, Mme Nathalie ARENS, candidat maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTML TCM1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, Mme et MM. Patrizia ASCENZO, MM. Guy BOSSELER, Eric EIFES, Robert GOEDERT, Martine LINDEN, Sarah SCHILTZ, Gaby URBE, professeurs, Mme Linda ANEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice, Mmes Nathalie BARBEL, Graça DE ALMEIDA, François DENTZER, Laurence GERARD, Danielle HUSS, Jean-Claude MILLER, Brigitte PELLE, professeurs, Mme Maria Paula DOS ANJOS CARVALHO, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTML TCM2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, Mmes et MM. Nathalie BARBEL, Graça DE ALMEIDA, Laurence GERARD, Robert GOEDERT, Jean-Claude MILLER, Brigitte PELLE, Anne WAGNER, professeurs, Mme Linda ANEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice, Mmes et MM. Patrizia ASCENZO, Guy BOSSELER, François DENTZER, Eric EIFES, Danielle HUSS, Sarah SCHILTZ, Gaby URBE, professeurs, Mme Maria Paula DOS ANJOS CARVALHO, maître de cours spéciaux.

Pour la division agricole, section agricole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TAG1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice, Mme et MM. Serge HEUSCHLING, Marita HOFFMANN, Daniel KNEIP, Henri KOHNEN, Guy MIRGAIN, Guy REILAND, professeurs-ingénieurs, Mmes Claudine ALESCH, Marielle KNEBEL, professeurs, Mme Tanja MOUSTY, professeur de sciences, Mme Andrée STEFFES, chargée de cours, MM. Gilles KARTHEISER, Marc PETERS, chargés d'éducation.

membres suppléants: M Tom DELLES, directeur adjoint, MM. Roger BRAUN, Xavier NICOLAY, Luc SCHREIBER, professeurs-ingénieurs, Mmes et M. Carole HIENTGEN, Marilou KRACK, Romain MORAO, Tonia REILES, professeurs, M. Jacquot WATGEN, chargé de cours.

Pour la division agricole, section environnement naturel, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TEN1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice, Mmes et MM. Roger BRAUN, Guido FAAS, Janine HIERZIG, Nicolas NEGRETTI, Danièle SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mme et M. Simone DAUPHIN, Claude MERGES, attachés à la direction; Mmes Claudine ALESCH, Marilou KRACK, professeurs, Mme Tanja MOUSTY, professeur de sciences, Mme et M. Andrée STEFFES, Jacquot WATGEN, chargés de cours, MM. Gilles KARTHEISER, Lex KILBURG, Thomas MAYER, Marc PETERS, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Tom DELLES, directeur adjoint, MM. Erhard ANNEN, Pascal MANNES, Xavier NICOLAY, professeurs-ingénieurs, Mmes et M. Carole HIENTGEN, Marielle KNEBEL, Romain MORAO, Tonia REILES, professeurs, M. Paul GLODEN, chargé de cours.

Pour la division agricole, section horticole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA THR1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice, Mme Carmen BAUMANN, professeur-ingénieur, Mmes Claudine ALESCH, Marilou KRACK, professeurs, Mme Tanja MOUSTY, professeur de sciences, M. Horst GOENEN, professeur d'enseignement technique, Mme et MM. Andrée STEFFES, Jan PYTLINSKI, Thomas VOELKENING, Jacquot WATGEN, chargés de cours, Mme et MM. Ginette ROTHE, Gilles KARTHEISER, Marc PETERS, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Tom DELLES, directeur adjoint, M. Xavier NICOLAY, professeur-ingénieur, Mmes et M. Carole HIENTGEN, Marielle KNEBEL, Romain MORAO, Tonia REILES, professeurs, Mme Ruth HAU, maître d'enseignement technique, Mme et M. Susanne HARTMANN, Eike JABLONSKI, chargés de cours.

Pour la division artistique, section arts, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TSA1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mmes Martine EIDEN, Simone OBERLINKELS, Nadia PIAZZI, professeurs, Mmes Claude ERNSTER, Patrice PUTZ, Danielle WAGNER, M. Félix MERSCH, professeurs d'éducation artistique, Mme Sharon HERMES, candidat professeur, Mme Christiane LEGILL, chargée de cours, Mme Alice WILWO, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mmes Christine JEHLE, Nadine SCHMITZ, Jessica WALTE, MM. Jean-Paul FRITZ, Alain PONTEN, professeurs, Mmes Elisabeth GABBANA, Carmen KILL, Caroline KREMER, Marie-Gabrielle THILTGES, M. Marc FRISING, professeurs d'éducation artistique, MM. Félix FABER, Michel GIERES, Damien SCHMIT, candidats professeurs, Mme Elisabeth REUTER, MM. Christophe DEDERICHS, Joseph TOMASSINI, Philippe TOUFFET, chargés de cours, Mme Dany PRUM, MM. Tom FLICK, Carlo WIES, chargés d'éducation.

COMMISSION LTAM TSA2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mme Christine JEHLE, professeur, Mmes Elisabeth GABBANA, Carmen KILL, Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, M. Erny KONSBRUCK, professeurs d'éducation artistique, MM. Félix FABER, Michel GIERES, Damien SCHMIT, candidats professeurs, Mmes Isabelle LUTZ, Elisabeth REUTER, chargées de cours.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mme Antonia MARIOTTO, M. Joe PAULUS, professeurs, Mmes Caroline KREMER, Béatrice WELTER, MM. Marc FRISING, Félix MERSCH, professeurs d'éducation artistique, Mme Sally KREMER, M. Olivier THULL, candidats professeurs, M. Philippe TOUFFET, chargé de cours.

Pour la division artistique, section audiovisuel, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TAU1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mmes Christine JEHLE, Sandy NEIENS, Simone OBERLINKELS, professeurs, Mmes Caroline KREMER, Danielle WAGNER, professeurs d'éducation artistique, Mme Sally KREMER, candidat professeur, Mme Nadine KOHL, candidat professeur d'éducation artistique, Mmes Christiane LEGILL, Elisabeth REUTER, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours, Mme Anne DIEDERICH, chargée d'éducation.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mmes Fabienne FAUST, Nadia PIAZZI, Christiane PLEIMLING, Nadine SCHMITZ, M. Jean-Paul FRITZ, professeurs, Mmes Elisabeth GABBANA, Danielle WAGNER, MM. Marc FRISING, Dean GREGORIUS, Erny KONSBRUCK, professeurs d'éducation artistique, MM. Michel GIERES, Damien SCHMIT, Olivier THULL, candidats professeurs, MM. Jan GLAS, Joseph TOMASSINI, chargés de cours, M. Armand STRAINCHAMPS, chargé d'éducation.

COMMISSION LTAM TAU2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mme Nadine SCHMITZ, professeur, Mme Danielle WAGNER, M. Marc FRISING, professeurs d'éducation artistique, MM. Michel GIERES, Damien SCHMIT, Olivier THULL, candidats professeurs, Mme Myriam ROLLMANN, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours, Mme Anne DIEDERICH, chargée d'éducation.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mmes Martine EIDEN, Monette ENSCH, professeurs, Mmes Caroline KREMER, Béatrice WELTER, M. Félix MERSCH, professeurs d'éducation artistique, Mme Sharon HERMES, M. Félix FABER, candidats professeurs, MM. Yvan KLEIN, Armand STRAINCHAMPS, chargés d'éducation.

Pour la division artistique, section graphisme, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TSG1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mmes Fabienne FAUST, Christine JEHLE, Simone OBERLINKELS, Nadia PIAZZI, professeurs, Mmes Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, MM. Dean GREGORIUS, Erny KONSBRUCK, professeurs d'éducation artistique, Mme Sharon HERMES, candidat professeur, Mme Elisabeth REUTER, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours, Mme Marianne GRISSE, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mmes Martine EIDEN, Claudine THILL, MM. John BOURKEL, Christian LUDOVICY, professeurs, Mmes Elisabeth GABBANA, Béatrice WELTER, M. Félix MERSCH, professeurs d'éducation artistique, Mme Sally KREMER, MM. Félix FABER, Damien SCHMIT, candidats professeurs, Mme Nadine KOHL, candidat professeur d'éducation artistique, Mmes Christiane LEGILL, Myriam ROLLMANN, M. Jan GLAS, chargés de cours, Mme Andrée PUNDEL, M. Fernand ROLLINGER, chargés d'éducation.

COMMISSION LTAM TSG2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mme Martine EIDEN, professeur, Mmes Caroline KREMER, Danielle WAGNER, M. Erny KONSBRUCK, professeurs d'éducation artistique, Mme Sharon HERMES, MM. Félix FABER, Damien SCHMIT candidats professeurs, Mme Nadine KOHL, candidat professeur d'éducation artistique, Mme Christiane LEGILL, chargée de cours, Mme Andrée PUNDEL, M. Fernand ROLLINGER, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mmes Catherine ELVINGER, Christine JEHLE, Sandy NEIENS, Juliette NEY, Nadine SCHMITZ, professeurs, M. Marc FRISING, professeur d'éducation artistique, Mme Françoise AHLBORN, M. Jan GLAS, chargés de cours.

Pour la division artistique, section design 3-D, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TDE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mmes Martine EIDEN, Simone OBERLINKELS, Nadia PIAZZI, professeurs, Mme Danielle WAGNER, M. Félix MERSCH, professeurs d'éducation artistique, Mme Sharon HERMES, candidat professeur, Mme Christiane LEGILL, M. Jan GLAS, chargés de cours, M. Carlo WIES, chargé d'éducation.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mmes Christine JEHLE, Nadine SCHMITZ, Jessica WALTE, MM. Jean-Paul FRITZ, Alain PONTEN, professeurs, Mmes Elisabeth GABBANA, Carmen KILL, Caroline KREMER, Marie-Gabrielle THILTGES, M. Marc FRISING, professeurs d'éducation artistique, MM. Félix FABER, Michel GIERES, Damien SCHMIT, candidats professeurs, Mmes Françoise AHLBORN, Elisabeth REUTER, MM. Joseph TOMASSINI, Philippe TOUFFET, chargés de cours, Mme Andrée PUNDEL, chargée d'éducation.

COMMISSION LTAM TDE2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice, Mme Christine JEHLE, professeur, Mmes Carmen KILL, Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, M. Erny KONSBRUCK, professeurs d'éducation artistique, MM. Félix FABER, Michel GIERES, Damien SCHMIT, candidats professeurs, Mme Elisabeth REUTER, chargée de cours, Mme Alice WILWO, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, Mme Antonia MARIOTTO, M. Joe PAULUS, professeurs, Mmes Elisabeth GABBANA, Caroline KREMER, Patrice PUTZ, Béatrice WELTER, professeurs d'éducation artistique, Mme Sally KREMER, M. Olivier THULL, candidats professeurs, M. Philippe TOUFFET, chargé de cours.

Pour la division chimique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TCH1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint, M. Carlo NOBEN, professeur-ingénieur, Mmes Simone BOHR, Manon REMAKEL, Blanche WINGERT, MM. Paul ASSEL, Luc DIEDERICH, Marco FREYMANN, Michel MORCHE, Christian NAPOLI, Jean-Marie WEBER, professeurs, Mme Daisy SCHMIT, professeur d’enseignement technique, Mme Nathalie FABER, candidat professeur.

membres suppléants: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur, Mmes Doris GILLES, Manon REMAKEL, Sandra URBING, MM. Mike ANEN, Paul ASSEL, Guy FREYLING, Marco FREYMANN, Alain HOFFMANN, Michel MORCHE, Christian NAPOLI, Joseph VAN ZIJL, Jean-Marie WEBER, professeurs.

Pour la division électrotechnique, section communication, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEC1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, MM. Marc MOOTZ, André SCHWARZ, Guy URBANY, Guy WEILER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, Mmes Nadine SCHMITZ, Muriel SCHROEDER, MM. John BOURKEL, Alain PONTEN, professeurs, M. Jean DAUBENFELD, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Alain BRAUN, Paul FELTEN, Jean-Claude FELTES, Patrick HAVE, David MENTZ, Camille SCHMIT, Vincent SCHROEDER, René WEBER, Roland WELTER, professeurs-ingénieurs, Mmes Martine EIDEN, Fabienne FAUST, Christine JEHLE, Céline MEDERNACH, Christiane PLEIMLING, Jessica WALTE, professeurs, Mme Sally KREMER, MM. Félix FABER, Olivier THULL, candidats professeurs, MM. Georges LAUTH, Claude WOLMERING, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTE TEC1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Sylvain PIREN, directeur adjoint, MM. Jean-Marie CLOOS, Raoul DRUI, Gilles HEYART, Claude LOULLINGEN, Gérard NEU, Mauro SABATINI, professeurs-ingénieurs, Mmes Claudine JUNGERS ép. HUSS, Caroline MERLAND, professeurs, M. François HENGEN, maître d'enseignement technique, Mme Tessy LOMMEL, M. Marc SCHANEN, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint, MM. Jean-Marie CLOOS, Raoul DRUI, Roland DAMIANI, Gilles HEYART, Romain REITER, Paul SCHLESSER, professeurs-ingénieurs, Mme Angela QUARATO, MM. Pierre MARCHAL, Patrick STRAUS, professeurs, Gilles SEILER, maître d'enseignement technique, M. Frédéric KEUP, candidat professeur.

COMMISSION LTE TECF1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Sylvain PIREN, directeur adjoint, MM. Roland DAMIANI, Raoul DRUI, Claude LOULLINGEN, Gérard NEU, Mauro SABATINI, Marc Mathias SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mme Caroline MERLAND, professeurs, M. François HENGEN, maître d'enseignement technique, Mme Tessy LOMMEL, M. Marc SCHANEN, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint, MM. Jean-Marie CLOOS, Raoul DRUI, Romain REITER, Paul SCHLESSER, professeurs-ingénieurs, Mme Angela QUARATO, M. Patrick STRAUS, professeurs, Gilles SEILER, maître d'enseignement technique, M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur, M. Frédéric KEUP, candidat professeur.

Pour la division électrotechnique, section énergie, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, MM. Alain BRAUN, Jules BONERT, Jean-Claude FELTES, Marc MOOTZ, Marc WEGENER, professeurs-ingénieurs, Mmes Antonia MARIOTTO, Nadine SCHMITZ, professeurs, M. Doris MANCINI, candidat professeur-ingénieur, MM. Michel GIERES, Olivier THULL, candidats professeurs, M. Claude WOLMERING, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Alain BRAUN, Etienne BRULS, Marc ENGELDINGER, Patrick HAVE, Claude LENIGER, David MENTZ, Marc MOOTZ, Georges REDING, Camille SCHMIT, Marc WEGENER, Guy WEILER, professeurs-ingénieurs, Mmes Catherine ELVINGER, Joëlle GEIBEN, Christine JEHLE, Valentine LOMMEL, Claudine MANNES, Nadia PIAZZI, Nadine RASSEL, Claudine THILL, MM. Christian LUDOVICY, Joe PAULUS, Marc SCHOENTGEN, professeurs, Mmes Sharon HERMES, Myriam SCHOLTES, M. Doris MANCINI, candidat professeur-ingénieur, M. Félix FABER, candidats professeurs, MM. Marcel BERTEMES, Henri BIRCHEN, Jean DAUBENFELD, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTETT TEE1 (Lycée Technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, MM. Marc AREND, André JACOBS, Guy PUTZ, Alain WEILER, professeurs-ingénieurs, Mmes Peggy HEISBOURG, Monique MAYER, MM. Jerry KREINS, Romain WAGENER, professeurs, M. Guillaume REITER, maître d'enseignement technique, Mme Yasmine STREVELER, M. François FRIES, candidats professeurs.

membres suppléants: MM. Marc ENGELDINGER, Georges REDING, professeurs-ingénieurs, Mmes Joëlle GEIBEN, Valentine LOMMEL, Claudine MANNES, Nadine RASSEL, M. Marc SCHOENTGEN, professeurs, M. Marcel BERTEMES, maître d'enseignement technique.

COMMISSION LTE TEE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Sylvain PIREN, directeur adjoint, MM. Frank DEMUYSER, Romain FRERES, Gilles HEYART, Romain REITER, Paul SCHLESSER, professeurs-ingénieurs, Mmes Claudine JUNGERS ép. HUSS, Caroline MERLAND, professeurs, M. Claude ENGEL, maître d'enseignement technique, Mme Tessy LOMMEL, M. Marc SCHANEN, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint, MM. Jean-Marie CLOOS, Frank DEMUYSER, Claude FEIPEL, Romain FRERES, Pierre KESSELER, Wieslaw SKIBA, professeurs-ingénieurs, Mme Angela QUARATO, MM. Michel BINTENER, Pierre MARCHAL, Robert WEBER, professeurs, François HENGEN, maître d'enseignement technique.

Pour la division génie civil, section bâtiment, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LJBM TBA1 (Lycée Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, Mmes et MM. Tanja AGOSTA, Nadine BRIX, Romain BINCK, Satu CORKE, Nadine FEIERSTEIN, Pierre KAYSER, Jeanny MARTINEZ, Mireille PENNING, professeurs, MM. Marc GILLET, David LARANJA, Tom SCHMITZ, candidats professeurs, Mme Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur, Mmes et MM. Charles FEYEREISEN, Andrea FIORUCCI, Nathalie HOFFMANN, Georges KEIPES, Guido LESSING, Carmen SCHARES, Claude SCHLAMMES, Eric SCHWEICHER, professeurs, MM. Claude KERGER, Tom SCHMITZ, candidats professeurs.

Pour la division génie civil, section constructions civiles, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LJBM TCC1 (Lycée Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, Mmes et MM. Tanja AGOSTA, Gilles DAZZAN, Andrea FIORUCCI, Nathalie HOFFMANN, Yvan KIEFFER, Marc KLEPPER, David LARANJA, Michel PUNDEL, Marc RASQUE, Claude SCHLAMMES, Tom SCHMITZ, professeurs, Mme Jessy MEDINGER, candidat professeur.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur, Mmes et MM. Romain BINCK, Charles FEYEREISEN, Pierre KAYSER, Sophie LEHNERT, Jeanny MARTINEZ, Claude SCHLAMMES, Patrick SCHMITZ, professeurs; Mme Jennifer BREITHOFF, M. Claude KERGER, candidats professeurs, Mme Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique.

Pour la division génie civil, section travaux publics, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LJBM TTP1 (Lycée Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, Mmes et MM. Charles FEYEREISEN, Andrea FIORUCCI, Nathalie HOFFMANN, Georges KEIPES, Pierre KOLBER, Sophie LEHNERT, Michel PUNDEL, Claude SCHLAMMES, Patrick SCHMITZ, professeurs; Claude KERGER, Jennifer BREITHOFF, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur, Mmes et MM. Tanja AGOSTA, Charles FEYEREISEN, Pierre KAYSER, Anthony LLOYD, Jeanny MARTINEZ, Claude SCHLAMMES, professeurs, Yvan KIEFFER, David LARANJA, Jessy MEDINGER, Marc RASQUE, Tom SCHMITZ, candidats professeurs, Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique.

Pour la division hôtelière et touristique, section hôtelière, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH THO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: M. Louis ROBERT, directeur, M. Gérard BENDER, directeur adjoint; M. Frank HEUSCHLING, ingénieur-professeur; Mmes Michèle FLAMMANG, Karin PERSURIC; MM. Jean-Paul CATHREIN, Alain FEDERSPIEL; professeurs, M. Albert DUHR, professeur d'enseignement technique, Mmes Martine HENTGES, Sylvie PRETTI, maîtres de cours spéciaux; MM. Patric BREDIMUS, Gaston LUX, Jeannot SPANIER, Jean STRUBEL, Patrick WAGNER, maîtres d'enseignement technique; Mmes Renée FERRING, Isabelle FRANK, Nicole ZENNER, MM. Pol DECKER, Claude HILBERT, Marc HILBERT, Georges KNAUF, Bruno MACIAS, Marc SCHAEFER, chargés de cours.

Pour la division hôtelière et touristique, section touristique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH TTO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: M. Louis ROBERT, directeur; M. Gérard BENDER, directeur adjoint; M. Frank HEUSCHLING, ingénieur-professeur; Mmes Michèle FLAMMANG, Karin PERSURIC; MM. Jean-Paul CATHREIN, Alain FEDERSPIEL, professeurs; Mmes Martine HENTGES, Sylvie PRETTI, maîtres de cours spéciaux; MM. Patric BREDIMUS, Gaston LUX, Patrick WAGNER, maîtres d'enseignement technique; Mmes Renée FERRING, Isabelle FRANK, Nicole ZENNER, MM. Claude HILBERT, Marc HILBERT, Bruno MACIAS, Georges KNAUF, Marc SCHAEFER, chargés de cours.

Pour la division informatique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TIF1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, MM. Pierre POOS, André SCHWARZ, René WEBER, Marc WILWERT, Pierre WIRION, professeurs-ingénieurs, MM. Guy LOESCH, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'EST, Mmes Sandy NEIENS, Muriel SCHROEDER, M. John BOURKEL, professeurs, Mme Sally KREMER, candidat professeur.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, MM. Jules BONERT, Mike BORSCHETTE, Frédéric FABER, Jean-Claude FELTES, Robert FISCH, Pierre POOS, Yves WENGLER, professeurs-ingénieurs, MM. Fabrice ROTH, Marc SCHMIT, professeurs de sciences de l'EST, Mmes Christine JEHLE, Christiane PLEIMLING, Nadine SCHMITZ, Jessica WALTE, MM. John BOURKEL, Joe PAULUS, Christian LUDOVICY, professeurs, M. Claude BODSON, candidat professeur-ingénieur, Mme Myriam SCHOLTES, MM. Félix FABER, Laurent STURM, Olivier THULL, candidats professeurs.

COMMISSION LTE TIF1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Sylvain PIREN, directeur adjoint; MM. Gilles HEYART, Roger KRIES, Serge LINCKELS, Gérard NEU, Raphaël RISCHARD, professeurs-ingénieurs, Mme Claudine JUNGERS ép. HUSS, Caroline MERLAND, professeurs, M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur, Mme Tessy LOMMEL, M. Marc SCHANEN, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint ; MM. Raoul DRUI, Gilles HEYART, Roger KRIES, Sylvain PIREN, Romain REITER, professeurs-ingénieurs; Mme Angela QUARATO, MM. Michel BINTENER, Pierre MARCHAL, professeurs, M. Laurent HAAN, candidat professeur-ingénieur, Mme Laura PILOT, candidat professeur.

COMMISSION LN TIF1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, MM. Alain DELOSCH, Michel SCHMITZ, Pierre STOCKREISER, François ZUIDBERG, professeurs-ingénieurs, Mmes Pierrette BETTENDORFF, Danièle DU FAYS, Nathalie KREMER, Natasha SCHWEITZER, Linda THOLL, professeurs, M. Ali ZENITI, candidat professeur.

membres suppléants: M. Jean-Louis HELBACH, professeur, Mme Maisy BERSCHEID, professeur d'enseignement technique, MM. Paulo CARDOSO, Stéphane SIMONIS, candidats professeurs, M. Joseph MANGRICH, chargé de cours.

Pour la division mécanique, section mécanique automobile, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TMA1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint, MM. Claude JANDER, Patrick ROILGEN, Patrick SPAUS, professeurs-ingénieurs, Mmes et M. Simone BOHR, Manon REMAKEL, Luc DIEDERICH, professeurs, Mme Daisy SCHMIT, professeur d'enseignement technique, Mme Nathalie FABER, candidat professeur, M. Christian LUTGEN, candidat professeur-ingénieur.

membres suppléants: M. Marco JOMINET, directeur adjoint, M. Claude JANDER, professeur-ingénieur, Mme et MM. Doris GILLES, MM. Guy FREYLING, Alain HOFFMANN, Joseph VAN ZIJL, Jean-Marie WEBER, professeurs, MM. Gérard KRYSATIS, Alex RICKAL, maîtres d'enseignement technique.

Pour la division mécanique, section mécanique générale, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TMG1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, MM. Paul FABER, Marco KIESGEN, Jean-Paul MARTELING, Jean-Jacques ZEIMES, professeurs-ingénieurs, Mme Antonia MARIOTTO, M. Christian LUDOVICY, professeurs, MM. Félix FABER, Olivier THULL, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Thierry BERNARD, Daniel EIFFENER, Georges GLOESENER, Paul HARDT, Tom MENTGEN, Aloyse PAULUS, Claude WEBER, Michel WEIZ, professeurs-ingénieurs, Mmes Fabienne FAUST, Christine JEHLE, Nadine SCHMITZ, Muriel SCHROEDER, Claudine THILL, MM. François LECH, Gilles SCHAACK, professeurs, Mme Sally KREMER, MM. Michel GIERES, Laurent STURM, candidats professeurs, MM. Philippe CORNELIUS, Germain HANSEN, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTAM TMG2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Jean-Paul GREISCH, directeur adjoint, MM. Daniel EIFFENER, Georges GLOESENER, Paul HARDT, Aloyse PAULUS, Jean-Jacques ZEIMES, professeurs-ingénieurs, Mmes Fabienne FAUST, Christine JEHLE, Claudine THILL, professeurs, Mme Sally KREMER, M. Laurent STURM, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Thierry BERNARD, Paul FABER, Jean-Paul MARTELING, Romain THILL, professeurs-ingénieurs, Mmes Martine EIDEN, Catherine ELVINGER, Céline MEDERNACH, Nadia PIAZZI, professeurs, Mme Sharon HERMES, candidat professeur.

Art. 3. Les dates des épreuves de la session d'été et de la session d'automne des examens de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique pour l'année scolaire 2010/2011 seront fixées par les commissaires du Gouvernement.

Art. 4. Les commissions se réuniront sur convocation du commissaire du Gouvernement.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 25 octobre 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 4 novembre 2010 portant agrément de l'organisme «Forschungs- und Versuchungsabteilung Fa. PLASSER&THEURER» comme organisme compétent.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire;

Vu la loi modifiée du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation;

Vu la loi du 22 juillet 2009 relative à la sécurité ferroviaire;

Vu le règlement grand-ducal du 1er juin 2010 relatif à l'interopérabilité du système ferroviaire;

Vu l'avis de l'Administration des Chemins de Fer du 6 septembre 2010;

Arrête:

Art. 1er. L'organisme «Forschungs- und Versuchungsabteilung Fa. PLASSER&THEURER», sise à Pummerstrasse 9, A-4021 Linz, et représenté par Dr. Bernhard Lichtberger, est agréé comme organisme compétent pour les véhicules secondaires, c'est-à-dire aux types de véhicules relevant des catégories de locotracteurs et de véhicules secondaires lourds conformément au Règlement Général d'Exploitation technique dans l'ensemble de leur conception tout en excluant le domaine des équipements liées au captage d'énergie (pantographes).

Art. 2. L'agrément est sujet tous les cinq ans à un réexamen sur initiative de l'organisme agréé. Ce délai court à partir de la date de délivrance de l'agrément.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 4 novembre 2010.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Arrêté ministériel du 4 novembre 2010 portant nomination d'un assesseur-employeur auprès du Tribunal du Travail de Luxembourg.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 56-1 et 56-2 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2008 portant nomination des assesseurs effectifs et suppléants près les tribunaux du travail;

Vu la proposition de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Gilles-Elie CABOS, demeurant à L-2167 Luxembourg, 75, rue des Muguets, est nommé assesseur-employeur au Tribunal du Travail de Luxembourg en remplacement de Monsieur Mike POIRE, demeurant à L-1420 Luxembourg, 113, avenue Gaston Diderich, dont il achève le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Art. 3. Ampliation de l'arrêté sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre. Copie de l'arrêté sera transmise à la Cour des Comptes et à Monsieur le Procureur Général d'État pour information.

Luxembourg, le 4 novembre 2010.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Administration des Contributions directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010 Monsieur Guy POOS, attaché de Gouvernement 1er en rang hors cadre à l'administration des contributions directes a été nommé aux fonctions de conseiller de direction adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er décembre 2010.

Administration Gouvernementale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2010, Monsieur Robert KRIEPS a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2010.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur Steven FERNANDES RIBEIRO, né le 24 septembre 1991 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3767 Tétange, 28, rue des Fleurs, a été autorisé à porter les nom et prénom de RIBEIRO Steven.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur David António FERREIRA ROSETE DA CONCEIÇÃO RATO, né le 5 juin 1981 à Cantanhede/Cantanhede (Portugal), demeurant à L-5451 Stadtbredimus, 28, Dicksstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Madame Isilda Maria GARCIA DOS REIS, née le 29 octobre 1969 à Sazes da Beira/Seia (Portugal), demeurant à L-8282 Kehlen, 1, rue de Keispelt, a été autorisée à porter les nom et prénoms de REIS Isilda Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Madame Veronika Marianne GIEMSA née MEYER, née le 21 août 1947 à Goslar (Allemagne), demeurant à L-8366 Hagen, 19, Cité op Eechelter, a été autorisée à porter les nom et prénoms de GIEMSA-MEYER Véronique Marie-Anne.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur Bruno Miguel GOMES CAVALEIRO, né le 1er janvier 1976 à Mortágua/Mortágua (Portugal), demeurant à L-4177 Esch-sur-Alzette, 14, Cité Pierre Krier, a été autorisé à porter les nom et prénom de CAVALEIRO Bruno.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur Miguel GOUVEIA BENTO, né le 28 septembre 1982 à Luxembourg, demeurant à L-5471 Wellenstein, 21, rue Sainte-Anne, a été autorisé à porter les nom et prénom de BENTO GOUVEIA Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur Toni GOUVEIA RODRIGUES, né le 31 mars 1979 à Luxembourg, demeurant à L-8085 Bertrange, 3, rue Michel Rodange, a été autorisé à porter les nom et prénom de RODRIGUES Tony.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur Alfons Peter Nicolas KIES, né le 23 mai 1937 à Mersch, demeurant à M9A 5C6 Toronto/Ontario (Canada), 1320 Islington Avenue, Suite #2402, a été autorisé à porter les nom et prénoms de KIES Alphonse Pierre Nicolas.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur Rui Miguel MAGALHAES RAIMUNDO, né le 31 octobre 1974 à Luxembourg, demeurant à L-6230 Bech, 15, um Faubourg, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MAGALHÃES RAIMUNDO Rui Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Madame Dora Carina MARQUES DE SOUSA, née le 26 août 1983 à Paços de Brandão/Feira (Portugal), demeurant à L-4644 Niederkorn, 134, rue Dr Emile Pauly, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARQUES Dora Carina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Madame Carina MARTINHO MADEIRA, née le 29 janvier 1976 à São Jorge de Arroios/Lisboa (Portugal), demeurant à L-4666 Niederkorn, 84, rue J-B Scharlé, a été autorisée à porter les nom et prénom de MADEIRA Carina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Monsieur Vítor Manuel MIRA LOPES, né le 4 février 1965 à Trezói/Mortágua (Portugal), demeurant à L-3541 Dudelange, 140, rue de la Paix, a été autorisé à porter les nom et prénom de MIRA LOPES Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Madame Alexandra PAPADOPOULOU née MERMIGAS, née le 10 septembre 1955 à Lamia (Grèce), demeurant à L-1670 Senningerberg, 5, am Hueschterterboesch, a été autorisée à porter les nom et prénom de MERMIGA Alexandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 2 novembre 2010, Madame Ruth YAGHMA née CARBONEL, née le 26 août 1968 à Munoz/Nueva Ecija (Philippines), demeurant à L-2148 Luxembourg, 3, rue Fernand Mertens, a été autorisée à porter les nom et prénom de CARBONEL Ruth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Caisse nationale d'assurance pension. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 octobre 2010, Monsieur Christian WURTH, attaché de direction auprès de la Caisse nationale d'assurance pension, a été nommé à la fonction d'attaché de direction 1er en rang auprès de la même institution avec effet au 1er janvier 2011.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 22 juillet 2010 dans l'affaire Ewert c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 22 juillet 2010 un arrêt dans l'affaire Ewert c. Luxembourg (Requête n° 49375/07), devenu définitif le 22 octobre 2010. L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Ewert_22-07-2010.pdf

---

Indice des prix à la consommation du mois d'octobre 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **765.42** pour le mois d'octobre 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois d'octobre 2010 à **761.41**.

Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 octobre 2010, Madame Toinie WOLTER, inspecteur de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction d'inspecteur de la sécurité sociale 1ère classe auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2011.

Par arrêté grand-ducal du 26 octobre 2010, Madame Laurence WEBER, chargée d'études principale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction d'inspecteur adjoint de la sécurité sociale auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010, Monsieur Michel TURK, juge de paix à la justice de paix à Luxembourg, Madame Michèle HORNICK, juge de paix à la justice de paix à Luxembourg, et Monsieur Marc WAGNER, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, ont été nommés juges-suppléants auprès du tribunal administratif.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 octobre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/430-2/2009 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 28 juin 2011 à Madame Carmen BONENBERGER-DELLEA, domiciliée à 6, Elwengerwee, L-5495 Wintrange, est arrivé à son échéance en date du 18 octobre 2010, vu la décision de Madame Carmen BONENBERGER-DELLEA, communiquée en date du 18 octobre 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010, un agrément provisoire limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Home Paroissial St-Joseph», L-1617 Luxembourg, 35, rue de Gasperich.

L'agrément provisoire, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 10 décembre 2012, prend effet le 3 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 420/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 places.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 420.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de Consultation, de Formation, de Conseil, de Médiation, d'Accueil et d'Animation pour Familles. – Agrément. – L'agrément prévu par la loi est accordé à Madame Elena HYDE, domiciliée à D-54675 Wallenborn, Sauertalstrasse 18, pour l'exercice de l'activité «Formation et conseil socio-familial» à l'adresse L-9291 Diekirch, 8, rue du Walebroch. L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 août 2011 et prend effet le 27 septembre 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro AL/FCsf/38/092010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agrément. – L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er septembre 2011 à «l'A.S.B.L. Maison Relais vun de Fielser Biddestëpp» ayant son siège 33, J.A. Zinnen, L-7626 Larochette, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes au «Jugendhaus Fiels», 4, rue du Pain, L-7623 Larochette. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 26 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro AL 201010/47.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 mai 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» appelé «Centre régional thérapeutique» à l'adresse Centre Nossbierg, L-4004 Esch/Alzette.

L'agrément prend cours le 22 mai 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro N° 9909/26.

Par arrêté ministériel du 4 octobre 2010, un agrément limité dans le temps pour deux ans est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «extension du Foyer Emile KÜNSCH» au pavillon à Heisdorf, sis 1C, rue de Müllendorf, L-7329 Heisdorf. L'agrément prend cours le 4 octobre 2010. L'agrément est enregistré sous le numéro N° 9907/1A.

Par arrêté ministériel du 8 octobre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Coop 300», ayant son siège à Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi» ou «atelier protégé» à l'adresse 14, ZAC Klengbousbierg, L-7795 Bissen.

L'agrément prend cours le 8 octobre 2010.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro N° 507/01.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Op der Schock a.s.b.l.», ayant son siège à Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» au Centre Polyvalent, sis 3, Kierchewee, L-8551 Noerdange.

L'agrément prend cours le 13 octobre 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro N° 0821/2/1.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ville d'Esch-sur-Alzette», pour l'exercice de l'activité de son «Foyer de nuit - Abrisud» à l'adresse 45, rue de la Fontaine à L-4122 Esch-sur-Alzette.

L'agrément prend cours le 27 octobre 2010.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2010/15/1**(a).

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 20 octobre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Vit KORSELT, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tchèque.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Vit KORSELT a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 20 octobre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Raymond MAGLOIRE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Haïti.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Raymond MAGLOIRE a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 20 octobre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Alejandro GONZALEZ PONS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République dominicaine.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Alejandro GONZALEZ PONS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 20 octobre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Brendan NELSON, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Australie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Brendan NELSON a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 20 octobre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Muhammed Harub AL SAID, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sultanat d'Oman.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Muhammed Harub AL SAID a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg

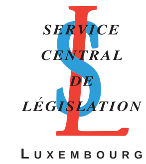


MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 97 **17 novembre 2010**

Sommaire



Arrêté ministériel du 25 octobre 2010 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du centre de recherche public Gabriel Lippmann dans le secteur public.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu l'art. 10 de la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet:

1. l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;
2. le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 portant création d'un centre de recherche public auprès du Centre Universitaire de Luxembourg et les art. 11 et 14 des statuts qui en font partie intégrante;

Vu l'arrêté ministériel du 5 octobre 2007 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre de recherche public créé auprès du Centre Universitaire de Luxembourg;

Vu la démission de Monsieur René ELVINGER, membre du conseil d'administration;

Arrête:

Art. 1er. Est nommée membre du conseil d'administration du centre de recherche public créé par règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 auprès du Centre Universitaire de Luxembourg, avec effet immédiat:

– Madame Heike POIGNAND, PhD, Vice Président Sales Space, Euro-Composites S.A., Echternach.

Art. 2. Madame POIGNAND termine le mandat de Monsieur ELVINGER qu'elle remplace.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, transmis en copie à l'intéressée pour lui servir de titre et au centre de recherche public concerné pour information.

Luxembourg, le 25 octobre 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

François Biltgen

Arrêté ministériel du 25 octobre 2010 portant remplacement du vice-président du conseil d'administration du centre de recherche public Gabriel Lippmann dans le secteur public.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu l'art. 10 de la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet:

1. l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;
2. le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 portant création d'un centre de recherche public auprès du Centre Universitaire de Luxembourg et les art. 11 et 14 des statuts qui en font partie intégrante;

Vu l'arrêté ministériel du 5 octobre 2007 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre de recherche public créé auprès du Centre Universitaire de Luxembourg;

Vu l'arrêté ministériel du 19 octobre 2007 portant nomination des membres du bureau du conseil d'administration du centre de recherche public susvisé;

Vu la démission de Monsieur René ELVINGER, vice-président du conseil d'administration;

Vu la proposition soumise par le conseil d'administration suite à cette démission;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé vice-président du conseil d'administration du centre de recherche public créé par règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 auprès du Centre Universitaire de Luxembourg, avec effet immédiat:

– Monsieur Jacques HOFFMANN, Directeur R&D ArcelorMittal Belval & Differdange.

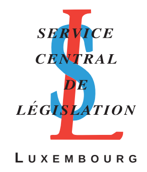
Art. 2. Monsieur HOFFMANN termine le mandat de vice-président de Monsieur ELVINGER qu'il remplace.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, transmis en copie à l'intéressé pour lui servir de titre et au centre de recherche public concerné pour information.

Luxembourg, le 25 octobre 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

François Biltgen



Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Gaston BRACHMOND, inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à l'administration des douanes et accises, à partir du 1er janvier 2011. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010 Monsieur André SCHOTT, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er décembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010 Monsieur Marco PRETEMER, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de receveur adjoint à la même administration avec effet au 1er décembre 2010.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010 Madame Carole DÜSSELDORFF, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions d'inspecteur à la même administration avec effet au 1er décembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010 Madame Simone EHLINGER, receveur première classe à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions de receveur principal à la même administration avec effet au 1er décembre 2010.

Administration de la gestion de l'eau. – Examens en 2011. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration de la gestion de l'eau organisera au courant de l'année 2011 les examens suivants:

Carrière:	Examen:	Epoque:
Rédacteur	Fin de stage	Mars 2011
Expéditionnaire administratif	Fin de stage	Mars 2011
Ingénieur	Fin de stage	Avril 2011
Ingénieur	Fin de stage	Juillet 2011
Rédacteur	Fin de stage	Octobre 2011
Expéditionnaire administratif	Promotion	Novembre 2011
Expéditionnaire technique	Promotion	Décembre 2011

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Monsieur Stéphane BORGES LOPES, né le 11 juillet 1988 à Luxembourg, demeurant à L-5480 Wormeldange, 155, rue Principale, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOPES Stéphane.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Madame Maria Dolores CALVO FERNANDEZ, née le 10 janvier 1974 à Luxembourg, demeurant à L-6970 Hostert (Niederanven), 90, rue Andethana, a été autorisée à porter les nom et prénom de CALVO Loli.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Madame Alzira DA ROCHA PEREIRA, née le 31 mai 1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4137 Esch-sur-Alzette, 34, rue de l'Hôpital, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Alzira.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.



– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Madame Caroline DA SILVA EVORA, née le 17 décembre 1985 à Luxembourg, demeurant à L-8373 Hobscheid, 34, rue du Merschgrund, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA Caroline.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Monsieur Eduardo Paulo DA SILVA REGO FERREIRA, né le 14 décembre 1970 à Aves/Santo Tirso (Portugal), demeurant à L-8151 Bridel, 71, rue de Schoenfels, a été autorisé à porter les nom et prénom de ERPELDING Edouard.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Monsieur Leonel DE SOUSA LOPES, né le 5 octobre 1990 à Niederkorn, demeurant à L-4820 Rodange, 19, rue Guillaume, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOPES Leonel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Madame Dina Patrícia FREITAS DOS SANTOS, née le 22 février 1988 à Arega/Figueiró dos Vinhos (Portugal), demeurant à L-3514 Dudelange, 19, route de Kayl, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FREITAS Dina Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Monsieur Manuel HOHNEKAMP né HOHNEKAMP BRUGGEMANN, né le 8 décembre 1987 à Bellavista/Callao (Pérou), demeurant à L-5335 Moutfort, 19, Gappenhiehl, a été autorisé à porter les nom et prénom de HOHNEKAMP BRÜGGEMANN Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Monsieur David PENA DE OLIVEIRA, né le 30 octobre 1989 à Luxembourg, demeurant à L-4082 Esch-sur-Alzette, 69, rue Dicks, a été autorisé à porter les nom et prénom de PENA PIRES David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Madame Tetyana Oleksiivna POZNYAK née LUPENKO, née le 25 mars 1959 à Berdyansk (Ukraine), demeurant à L-7372 Lorentzweiler, 52D, route de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de POZNYAK Tetyana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Madame Fabiola Maria Isabel PUGA SALGADO, née le 28 mai 1973 à Grevenmacher, demeurant à L-8023 Strassen, 6, rue des Anémones, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PUGA Fabiola Maria Isabel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Monsieur Domingos Joao TRAVESSA DA SILVA CLAUDIANO, né le 2 octobre 1974 à Luxembourg, demeurant à L-4745 Pétange, 75, an den Jenken, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CLAUDIANO Domingos João.



Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2010, Monsieur José VALENTE AMADOR, né le 4 juin 1959 à Estarreja (Portugal), demeurant à L-6312 Beaufort, 110, route d'Eppeldorf, a été autorisé à porter les nom et prénom de AMADOR José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Banque Centrale du Luxembourg. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010 la nomination de Monsieur Serge KOLB aux fonctions de directeur de la Banque Centrale du Luxembourg a été renouvelée pour une période de six ans à partir du 1er janvier 2011.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010, Monsieur Jean-Claude JAEGER, conseiller-informaticien auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de conseiller-informaticien 1ère classe auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er décembre 2010.

Décision du Comité de Ministres de l'Union économique Benelux portant nomination d'un avocat général et d'un avocat général suppléant à la Cour de Justice Benelux.

M (2010) 1

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 3, alinéa 1er et 2, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965, tel qu'il a été modifié par le Protocole signé à Bruxelles le 23 novembre 1984,

Considérant que le Comité de Ministres a donné acte le 4 août 2010 de la démission de Monsieur J.-F. LECLERCQ de ses fonctions d'avocat général à la Cour de Justice Benelux,

Sur la proposition du Ministre belge de la Justice,

A pris la décision suivante:

Art. 1er. Monsieur G. DUBRULLE, avocat général près la Cour de cassation de Belgique et avocat général suppléant à la Cour de Justice Benelux, est nommé avocat général à la Cour de Justice Benelux.

Art. 2. Monsieur A. HENKES, avocat général près la Cour de cassation de Belgique est nommé avocat général suppléant à la Cour de Justice Benelux.

Art. 3. La présente Décision entre en vigueur le 1er février 2011.

Luxembourg, le 7 octobre 2010.

Le Président du Comité de Ministres,

J. Asselborn

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué.

Secteur Gaz Naturel

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a lancé une consultation publique concernant les règles d'accès aux capacités de transport sur le réseau de Creos.

Les documents mis en consultation peuvent être consultés sur le site Internet de l'Institut ou être obtenus sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 30 décembre 2010.

Luxembourg, le 8 novembre 2010.

La Direction



Institut national d'administration publique. – Examen de fin de formation générale. – Carrières supérieures, moyennes et inférieures / secteurs étatique et communal. L'Institut national d'administration publique organise au cours du 1er semestre de l'année 2011 les examens suivants:

– Division de la formation générale pendant le service provisoire du personnel des communes:

1. au cours du mois de mars 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;
2. au cours du mois de mars 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière du rédacteur;
3. au cours du mois d'avril 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières supérieures administratives communales;
4. au cours du mois de juillet 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières du rédacteur et du receveur communal;
5. au cours du mois de juillet 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;

– Division de la formation générale pendant le stage du personnel de l'Etat:

6. au cours du mois de mars 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires de la carrière du rédacteur;
7. au cours du mois d'avril 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives;
8. au cours du mois de mai 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires de la carrière du rédacteur;
9. au cours du mois de juin 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires-stagiaires de la carrière de l'expéditionnaire;
10. au cours du mois de juillet 2011 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 26 octobre 2011, à Madame Nicole PEFFER-HUBERTY, domiciliée à 1C, Bleesmillen, L-9359 Bastendorf pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1C, Bleesmillen, L-9359 Bastendorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 mars 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/241-3/2010.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 octobre 2012 à Madame Guilhermina Cipriana FERREIRA MARQUES-REIS FERNANDES MARQUES, domiciliée à 68, rue de l'Etang, L-3465 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 68, rue de l'Etang, L-3465 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 octobre 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/635-2/2010.

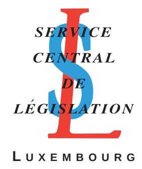
Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 octobre 2012, à Madame Maria de Jesus DOS SANTOS AGUIAR-GOMES DA COSTA, domiciliée à 7, rue de Kreuzerbuch, L-8370 Hobscheid pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 7, rue de Kreuzerbuch, L-8370 Hobscheid.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/645/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tuntange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7481 Tuntange, 2, rue de Hollenfels, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Auberge de Jeunesse Hollenfels», L-7435 Hollenfels, 2, rue du Château.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 octobre 2012, prend effet le 28 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 110/4**.



La capacité d'accueil maximale est fixée à 65 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 110/3.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Widdem», L-3674 Kayl, 5, rue de l'Hôtel de Ville.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 octobre 2012, prend effet le 28 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 141/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 90 places (avec séparation à la salle au 2e étage) respectivement 86 places (sans séparation à la salle du 2e étage) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 juin 2008, enregistré sous le numéro MR 141/3.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Vianden, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-9410 Vianden, Place Vic. Abens, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-9419 Vianden, 5A, rue Victor Hugo.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 octobre 2012, prend effet le 28 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 191/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 67 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 avril 2007, enregistré sous le numéro MR 191.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Tétange», L-3764 Tétange, 7, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 octobre 2012, prend effet le 27 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 271/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 places (sans compartimentage) dont 35 places (sans compartimentage) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 février 2010, enregistré sous le numéro MR 271/2.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Maison Relais de la Commune de Mondercange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3919 Mondercange, rue Arthur Thinnes – Maison communale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer Weier», L-3932 Mondercange, rue de Limpach.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 octobre 2012, prend effet le 28 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 390/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 73 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er juin 2010, enregistré sous le numéro MR 390/2.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «SISPOLO», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9806 Hosingen, 35, Haaptstrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Parc Hosingen», L-9836 Hosingen, 4B, Parc Hosingen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 octobre 2012, prend effet le 28 octobre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 406/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 406.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Senconcept sàrl», ayant son siège social à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré» à l'adresse: rue Ronnwiss, L-4809 Rodange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/10/03/024.



Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Diekirch», ayant son siège social à la B.P. 145, L-9202 Diekirch, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/030.

Par arrêté ministériel du 29 octobre 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège social à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, Brucherstrooss, L-6831 Berbourg, dans la nouvelle et l'ancienne construction.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/006.

Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région. – Examens des fonctionnaires communaux. – Il est porté à la connaissance des intéressés que les examens de fin de formation spéciale prévus pour les fonctionnaires communaux auront lieu aux dates suivantes:

Carrière de l'expéditionnaire administratif: mardi, le 15 février 2011

Carrière de l'ingénieur-technicien: jeudi, le 17 mars 2011
vendredi, le 18 mars 2011

Carrière du rédacteur: jeudi, le 10 mars 2011
vendredi, le 11 mars 2011

Carrière du receveur communal: mardi, le 8 mars 2011

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 29 octobre 2010, Madame le docteur Evi FUCHS, née le 27 mai 1966, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 29 octobre 2010, Monsieur Olivier OTTE, né le 19 mai 1981, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 29 octobre 2010, Madame Juliana MIRANDA DA SILVA, née le 20 avril 1985, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois d'octobre 2010.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
NEYSES Miriam, Wasserbillig	ASSPERT	15.10.2010
RIZZO Alessandro, Niederanven	MARTESA INVEST	04.10.2010

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 98 **18 novembre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 5 novembre 2010 portant répartition entre les communes et les autres propriétaires de bois des frais de gestion des bois soumis au régime forestier redus pour l'exercice 2007.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 5 juin 2009 portant a) création de l'Administration de la nature et des forêts b) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat c) abrogation de la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des Eaux et Forêts;

Considérant que les frais de gestion des bois pour l'exercice 2007 à répartir entre les communes et les établissements publics s'élèvent à 3.119.741,30 (trois millions cent dix-neuf mille sept cent quarante et un virgule trente) euros;

Arrête:

Art. 1er. La somme de trois millions cent dix-neuf mille sept cent quarante et un virgule trente euros sera remboursée par les communes et établissements publics intéressés, à titre de participation aux frais de gestion des bois soumis au régime forestier pour l'exercice 2007, à la Trésorerie de l'Etat suivant l'état de répartition ci-après.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 5 novembre 2010.
Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Répartition des frais de gestion pour l'exercice 2007

FRAIS DE GESTION 2007 **FORETS COMMUNALES**	**Traitements des chefs de cantonnement**	**Traitements des préposés forestiers**	**Total Frais de gestion**
DIEKIRCH			
Tandel (anc. Bastendorf + Fouhren)	3.714,94 €	23.244,82 €	26.959,76 €
Beaufort	8.523,07 €	53.329,78 €	61.852,85 €
Bech	4.453,46 €	27.865,81 €	32.319,27 €
Berdorf	5.182,20 €	32.425,62 €	37.607,82 €
Bettendorf	2.784,38 €	17.422,21 €	20.206,59 €
Bourscheid	85,06 €	532,25 €	617,31 €
Consdorf	6.436,23 €	40.272,22 €	46.708,45 €
Diekirch	5.987,39 €	37.463,80 €	43.451,19 €
Echternach	7.439,39 €	46.549,09 €	53.988,48 €
Ermsdorf	2.162,64 €	13.531,90 €	15.694,54 €
Erpeldange	553,47 €	3.463,13 €	4.016,60 €
Ettelbruck	4.238,60 €	26.521,42 €	30.760,02 €
Feulen	274,44 €	1.717,17 €	1.991,61 €
Medernach	4.030,57 €	25.219,71 €	29.250,28 €
Nommern	4.161,85 €	26.041,16 €	30.203,01 €
Putscheid	25,16 €	157,40 €	182,56 €
Reisdorf	3.876,99 €	24.258,75 €	28.135,74 €
Rosport	5.550,30 €	34.728,85 €	40.279,15 €
Schieren	4.825,84 €	30.195,81 €	35.021,65 €
Vianden	2.844,86 €	17.800,59 €	20.645,45 €
Waldbillig	2.271,62 €	14.213,78 €	16.485,40 €
TOTAL	79.422,46 €	496.955,27 €	576.377,73 €
GREVENMACHER			
Betzdorf	9.753,32 €	61.027,59 €	70.780,91 €
Biwer	5.373,99 €	33.625,64 €	38.999,63 €
Bous	3.714,29 €	23.240,76 €	26.955,05 €

FRAIS DE GESTION 2007 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Burmerange	764,18 €	4.781,55 €	5.545,73 €
Dalheim	7.336,25 €	45.903,74 €	53.239,99 €
Flaxweiler	6.445,81 €	40.332,16 €	46.777,97 €
Grevenmacher	8.840,37 €	55.315,17 €	64.155,54 €
Junglinster (anc. com. Rodenbourg)	2.077,45 €	12.998,82 €	15.076,27 €
Lenningen	7.168,35 €	44.853,18 €	52.021,53 €
Manternach	5.851,48 €	36.613,35 €	42.464,83 €
Mertert	4.524,75 €	28.311,85 €	32.836,60 €
Mompach	6.982,85 €	43.692,50 €	50.675,35 €
Mondorf	1.013,66 €	6.342,60 €	7.356,26 €
Schengen	2.455,78 €	15.366,08 €	17.821,86 €
Remich	1.592,68 €	9.965,58 €	11.558,26 €
Stadtbredimus	2.762,15 €	17.283,10 €	20.045,25 €
Waldbredimus	1.323,31 €	8.280,07 €	9.603,38 €
Wellenstein	1.836,99 €	11.494,27 €	13.331,26 €
Wormeldange	7.445,72 €	46.588,70 €	54.034,42 €
TOTAL	87.263,38 €	546.016,71 €	633.280,09 €
LUXEMBOURG-EST			
Bettembourg	4.084,31 €	25.555,97 €	29.640,28 €
Contern	3.108,82 €	19.452,22 €	22.561,04 €
Dudelange	3.608,37 €	22.577,99 €	26.186,36 €
Frisange	649,67 €	4.065,08 €	4.714,75 €
Hesperange	4.356,13 €	27.256,77 €	31.612,90 €
Niederanven	2.461,14 €	15.399,63 €	17.860,77 €
Roeser	4.662,20 €	29.171,92 €	33.834,12 €
Sandweiler	2.599,06 €	16.262,62 €	18.861,68 €
Schuttrange	1.465,79 €	9.171,59 €	10.637,38 €
Weiler-la-Tour	1.532,29 €	9.587,73 €	11.120,02 €
TOTAL	28.527,78 €	178.501,52 €	207.029,30 €
LUXEMBOURG-OUEST			
Bascharage	5.959,31 €	37.288,06 €	43.247,37 €
Bertrange	3.363,37 €	21.044,98 €	24.408,35 €
Clemency	5.512,11 €	34.489,88 €	40.001,99 €
Differdange	3.141,73 €	19.658,13 €	22.799,86 €
Dippach	5.432,41 €	33.991,20 €	39.423,61 €
Esch/Alzette	1.993,26 €	12.472,06 €	14.465,32 €
Garnich	1.640,76 €	10.266,44 €	11.907,20 €
Kayl	1.748,71 €	10.941,88 €	12.690,59 €
Kehlen	11.036,25 €	69.055,06 €	80.091,31 €
Kopstal	6.133,45 €	38.377,67 €	44.511,12 €
Leudelange	4.219,86 €	26.404,15 €	30.624,01 €
Luxembourg	10.683,72 €	66.849,23 €	77.532,95 €
Mamer	6.175,78 €	38.642,55 €	44.818,33 €
Mondercange	503,75 €	3.152,04 €	3.655,79 €
Pétange	3.041,84 €	19.033,11 €	22.074,95 €
Reckange/Mess	572,13 €	3.579,89 €	4.152,02 €
Rumelange	1.349,93 €	8.446,69 €	9.796,62 €
Sanem	552,63 €	3.457,84 €	4.010,47 €
Schifflange	1.006,05 €	6.294,97 €	7.301,02 €

FRAIS DE GESTION 2007 **FORETS COMMUNALES**	**Traitements des chefs de cantonnement**	**Traitements des préposés forestiers**	**Total Frais de gestion**
Steinsel	3.355,52 €	20.995,86 €	24.351,38 €
Strassen	6.068,23 €	37.969,56 €	44.037,79 €
Walferdange	3.426,86 €	21.442,23 €	24.869,09 €
TOTAL	86.917,66 €	543.853,48 €	630.771,14 €
MERSCH			
Beckerich	5.266,98 €	32.956,11 €	38.223,09 €
Berg	439,16 €	2.747,86 €	3.187,02 €
Bissen	5.362,19 €	33.551,84 €	38.914,03 €
Boevange	3.418,03 €	21.386,99 €	24.805,02 €
Ell	2.950,62 €	18.462,37 €	21.412,99 €
Fischbach	4.790,00 €	29.971,60 €	34.761,60 €
Heffingen	2.307,46 €	14.438,01 €	16.745,47 €
Hobscheid	10.012,16 €	62.647,23 €	72.659,39 €
Junglinster (sauf ancienne commune de Rodenbourg)	3.013,88 €	18.858,16 €	21.872,04 €
Koerich	3.130,39 €	19.587,17 €	22.717,56 €
Larochette	2.712,22 €	16.970,66 €	19.682,88 €
Lintgen	5.662,96 €	35.433,80 €	41.096,76 €
Lorentzweiler	6.088,90 €	38.098,94 €	44.187,84 €
Mersch	14.182,14 €	88.739,24 €	102.921,38 €
Rambrouch (anc. commune Folschette)	3.363,32 €	21.044,69 €	24.408,01 €
Redange	1.084,35 €	6.784,92 €	7.869,27 €
Saeul	4.261,81 €	26.666,62 €	30.928,43 €
Septfontaines	2.038,64 €	12.756,03 €	14.794,67 €
Steinfort	3.055,23 €	19.116,94 €	22.172,17 €
Tuntange	3.445,24 €	21.557,25 €	25.002,49 €
Useldange	467,10 €	2.922,68 €	3.389,78 €
Vichten	3,14 €	19,62 €	22,76 €
TOTAL	87.055,92 €	544.718,73 €	631.774,65 €
WILTZ			
Préizerdaul (anc. Bettborn)	4.679,02 €	29.277,17 €	33.956,19€
Boulaide	2.033,23 €	12.722,12 €	14.755,35€
Clervaux	167,00 €	1.044,96 €	1.211,96€
Consthum	17,12 €	107,11 €	124,23€
Esch/Sûre	170,38 €	1.066,10 €	1.236,48€
Eschweiler	24,20 €	151,42 €	175,62€
Goesdorf	36,39 €	227,72 €	264,11€
Grosbous	2.021,67 €	12.649,79 €	14.671,46€
Heiderscheid	92,58 €	579,31 €	671,89€
Heinerscheid	1.178,86 €	7.376,26 €	8.555,12€
Hoscheid	6,86 €	42,93 €	49,79€
Hosingen	2.448,95 €	15.323,34 €	17.772,29€
Kiischpelt (anc. Kautenbach + Wilwerwiltz)	66,91 €	418,64 €	485,55€
Lac de la Hte/Sûre	8.008,10 €	50.107,58 €	58.115,68€
Mertzig	2.326,53 €	14.557,38 €	16.883,91€
Munshausen	42,65 €	266,87 €	309,52€
Neunhausen	63,64 €	398,20 €	461,84€
Rambrouch (sauf anc. commune de Folschette)	8.015,36 €	50.152,98 €	58.168,34€
Troisvierges	116,63 €	729,75 €	846,38€
Wahl	5.110,70 €	31.978,24 €	37.088,94€

FRAIS DE GESTION 2007 FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Weiswampach	860,78 €	5.385,98 €	6.246,76€
Wiltz	3.087,32 €	19.317,70 €	22.405,02€
Wincrange	336,88 €	2.107,90 €	2.444,78€
Winseler	49,40 €	309,07 €	358,47€
TOTAL	40.961,16 €	256.298,52 €	297.259,68€
DIEKIRCH			
Bastendorf fabr. égl.	32,08 €	200,73 €	232,81 €
Bourscheid fabr. égl.	19,21 €	120,19 €	139,40 €
Diekirch fabr. égl.	8,89 €	55,60 €	64,49 €
Echternach fabr. égl.	9,67 €	60,51 €	70,18 €
Echternach hospice civil	26,66 €	166,80 €	193,46 €
Eppeldorf fabr. égl.	2,29 €	14,31 €	16,60 €
Ermsdorf fabr. égl.	0,26 €	1,64 €	1,90 €
Feulen fabr. égl.	2,22 €	13,90 €	16,12 €
Fouhren la cure	2,74 €	17,17 €	19,91 €
Hemstal le douaire	51,09 €	319,70 €	370,79 €
Kehmen fabr. égl.	6,47 €	40,47 €	46,94 €
Merscheid fabr. égl.	17,31 €	108,34 €	125,65 €
Michelau fabr. égl.	6,60 €	41,29 €	47,89 €
Nommern le douaire	28,10 €	175,79 €	203,89 €
Scheidel fabr. égl.	7,71 €	48,24 €	55,95 €
Schieren fabr. égl.	24,57 €	153,72 €	178,29 €
Stolzembourg fabr. égl.	13,92 €	87,08 €	101,00 €
S.E.O.	4.041,33 €	25.287,07 €	29.328,40 €
Tandel fabr. égl.	7,19 €	44,97 €	52,16 €
F.D.C. (anc. A.V.I. Vianden)	1.190,96 €	7.451,95 €	8.642,91 €
Welscheid fabr. égl.	15,35 €	96,07 €	111,42 €
Welscheid la cure	8,23 €	51,51 €	59,74 €
TOTAL	5.522,85 €	34.557,05 €	40.079,90 €
GREVENMACHER			
Dahleim fabr. égl.	5,16 €	32,30 €	37,46 €
Ellange fabr. égl.	22,87 €	143,09 €	165,96 €
Wintrange la chapelle	1,11 €	6,95 €	8,06 €
TOTAL	29,14 €	182,34 €	211,48 €
LUXEMBOURG-EST			
F.D.C. (anc. CPEP)	4.690,19 €	29.347,06 €	34.037,25 €
Hassel fabr. égl.	44,95 €	281,27 €	326,22 €
Hellange fabr. égl.	36,65 €	229,35 €	266,00 €
Livange fabr. égl.	10,45 €	65,41 €	75,86 €
Sandweiler fabr. égl.	8,30 €	51,92 €	60,22 €
TOTAL	4.790,54 €	29.975,01 €	34.765,55 €
LUXEMBOURG-OUEST			
Ehlange-sur-Mess fabr. égl.	4,44 €	27,80 €	32,24 €
Fingig fabr. égl.	4,25 €	26,57 €	30,82 €
Hautcharage fabr. égl.	3,85 €	24,12 €	27,97 €
TOTAL	12,54 €	78,49 €	91,03 €

FRAIS DE GESTION 2007 FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
MERSCH			
Eischen fabr. égl.	8,30 €	51,92 €	60,22 €
Ell fabr. égl.	33,13 €	207,27 €	240,40 €
Folschette fabr. égl.	3,92 €	24,53 €	28,45 €
Greisch fabr. égl.	1,83 €	11,45 €	13,28 €
Hostert la chapelle	4,77 €	29,84 €	34,61 €
Larochette fabr. égl.	0,78 €	4,91 €	5,69 €
F.D.C. (anc. A.V.I. Larochette-Nommern)	4.433,78 €	27.742,66 €	32.176,44 €
Luxembourg hospice civil (partie Lorentzweiler)	1.891,26 €	11.833,81 €	13.725,07 €
Michelbouch fabr. égl.	23,46 €	146,77 €	170,23 €
Michelbouch la fondation	26,33 €	164,76 €	191,09 €
Nagem fabr. égl.	13,33 €	83,40 €	96,73 €
Oberpallen fabr. égl.	4,31 €	26,98 €	31,29 €
Ospern fabr. égl.	24,17 €	151,27 €	175,44 €
Petit Nobressart fabr. égl.	8,10 €	50,69 €	58,79 €
Rambrouch fabr. égl.	4,90 €	30,66 €	35,56 €
Redange le douaire	0,85 €	5,31 €	6,16 €
Roodt fabr. égl.	90,73 €	567,73 €	658,46 €
Syndicat des Eaux du Sud	72,20 €	451,75 €	523,95 €
Vichten bur. de bienfaisance	1,83 €	11,45 €	13,28 €
Vichten fabr. égl.	9,21 €	57,64 €	66,85 €
TOTAL	6.657,19 €	41.654,80 €	48.311,99 €
WILTZ			
Arsdorf fabr. égl.	5,03 €	31,48 €	36,51€
Basbellain fabr. égl.	158,15 €	989,59 €	1.147,74€
Bavigne fabr. égl.	13,59 €	85,04 €	98,63€
Bettborn fabr. égl.	9,60 €	60,10 €	69,70€
Bigonville fabr. égl.	269,45 €	1.685,99 €	1.955,44€
Binsfeld/Holler fabr. égl.	5,55 €	34,75 €	40,30€
Biwisch fabr. égl.	4,83 €	30,25 €	35,08€
Brachtenbach fabr. égl.	37,63 €	235,48 €	273,11€
Büderscheid fabr. égl.	23,98 €	150,04 €	174,02€
Buschrodt fabr. égl.	3,07 €	19,21 €	22,28€
Clervaux fabr. égl.	67,05 €	419,52 €	486,57€
Clervaux syndicat intercommunal	1,70 €	10,63 €	12,33€
Consthum le douaire	1,37 €	8,59 €	9,96€
Consthum fabr. égl.	49,59 €	310,30 €	359,89€
Derenbach fabr. égl.	7,58 €	47,42 €	55,00€
Doennange fabr. égl.	14,77 €	92,39 €	107,16€
Dorscheid la chapelle	4,57 €	28,62 €	33,19€
Dunckrodt fabr. égl.	2,42 €	15,13 €	17,55€
Enscherange fabr. égl.	2,48 €	15,54 €	18,02€
Esch-sur-Sûre fabr. égl.	0,98 €	6,13 €	7,11€
Eschweiler fabr. égl.	2,09 €	13,08 €	15,17€
Fischbach la chapelle	9,93 €	62,14 €	72,07€
Goesdorf bur. de bienfaisance	3,27 €	20,44 €	23,71€
Goesdorf fabr. égl.	57,69 €	360,99 €	418,68€
Grevels/Rindschleiden fabr. égl.	32,22 €	201,57 €	233,79€
Grosbous bur. de bienfaisance	6,47 €	40,47 €	46,94€
Grosbous fabr. égl.	118,13 €	739,18 €	857,31€
Hachiville fabr. égl.	51,54 €	322,50 €	374,04€
Harlange le douaire	9,93 €	62,14 €	72,07€
Harlange, fabr. égl.	20,78 €	130,01 €	150,79€

FRAIS DE GESTION 2007 FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Hautbellain fabr. égl.	46,59 €	291,49 €	338,08€
Heiderscheid fabr. égl.	7,51 €	47,01 €	54,52€
Heinerscheid fabr. égl.	11,30 €	70,73 €	82,03€
Holtz fabr. égl.	24,24 €	151,67 €	175,91€
Holzthum fabr. égl.	5,75 €	35,98 €	41,73 €
Hoscheid fabr. égl.	61,16 €	382,66 €	443,82 €
Hosingen fabr. égl.	10,85 €	67,87 €	78,72 €
Hupperdange fabr. égl.	1,44 €	8,99 €	10,43 €
Kaundorf fabr. égl.	83,17 €	520,43 €	603,60 €
Kautenbach fabr. égl.	199,93 €	1.251,01 €	1.450,94 €
Liefrange la chapelle	4,31 €	26,98 €	31,29 €
Mecher fabr. égl.	30,45 €	190,51 €	220,96 €
Merkholtz fabr. égl.	62,99 €	394,11 €	457,10 €
Merscheid fabr. égl.	7,78 €	48,65 €	56,43 €
Neidhausen la chapelle (anc. fabrique d'église)	3,72 €	23,30 €	27,02 €
Niederwiltz fabr. égl.	406,97 €	2.546,46 €	2.953,43 €
Nocher la chapelle	25,94 €	162,30 €	188,24 €
Noertrange fabr. égl.	85,20 €	533,11 €	618,31 €
Obereisenbach fabr. égl.	13,07 €	81,77 €	94,84 €
Oberwampach le douaire	3,46 €	21,67 €	25,13 €
Perlé fabr. égl.	9,67 €	60,51 €	70,18 €
Rindschleiden le douaire	7,97 €	49,88 €	57,85 €
Rodershausen fabr. égl.	3,85 €	24,12 €	27,97 €
Surré le douaire	20,84 €	130,42 €	151,26 €
Tadler la chapelle	72,20 €	451,75 €	523,95 €
Tarchamps fabr. égl.	17,58 €	109,97 €	127,55 €
Tarchamps la cure	30,97 €	193,78 €	224,75 €
Weicherdange fabr. égl.	27,90 €	174,57 €	202,47 €
Weicherdange le douaire	2,61 €	16,35 €	18,96 €
Wiltz fabr. égl.	32,28 €	201,96 €	234,24 €
Wiltz, SIDEC	7,71 €	48,24 €	55,95 €
Wilwerdange fabr. égl.	326,80 €	2.044,85 €	2.371,65 €
Wilwerwiltz fabr. égl.	8,04 €	50,29 €	58,33 €
Winseler la chapelle	67,10 €	419,86 €	486,96 €
TOTAL	2.726,79 €	17.061,97 €	19.788,76 €
TOTAL FORETS COMMUNALES	410.148,36 €	2.566.344,23 €	2.976.492,59 €
TOTAL FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	19.739,05 €	123.509,66 €	143.248,71 €
TOTAL FRAIS DE GESTION	429.887,41 €	2.689.853,89 €	3.119.741,30 €

Répartition des frais de gestion pour l'exercice 2007

Cantonnement	Type de propriété	Propriété dénomination	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des frais de gestion
Diekirch	Commune	Tandel (anc. Bastendorf + Fouhren)	3.714,94	23.244,82	26.959,76
Diekirch	Commune	Beaufort	8.523,07	53.329,78	61.852,85
Diekirch	Commune	Bech	4.453,46	27.865,81	32.319,27
Diekirch	Commune	Berdorf	5.182,20	32.425,62	37.607,82
Diekirch	Commune	Bettendorf	2.784,38	17.422,21	20.206,59
Diekirch	Commune	Bourscheid	85,06	532,25	617,31
Diekirch	Commune	Consdorf	6.436,23	40.272,22	46.708,45
Diekirch	Commune	Diekirch	5.987,39	37.463,80	43.451,19
Diekirch	Commune	Echternach	7.439,39	46.549,09	53.988,48

Cantonnement	Type de propriété	Propriété dénomination	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés des préposés forestiers	Total des Frais de gestion
Diekirch	Commune	Ermsdorf	2.162,64	13.531,90	15.694,54
Diekirch	Commune	Erpeldange	553,47	3.463,13	4.016,60
Diekirch	Commune	Ettelbruck	4.238,60	26.521,42	30.760,02
Diekirch	Commune	Feulen	274,44	1.717,17	1.991,61
Diekirch	Commune	Medernach	4.030,57	25.219,71	29.250,28
Diekirch	Commune	Nommern	4.161,85	26.041,16	30.203,01
Diekirch	Commune	Putscheid	25,16	157,40	182,56
Diekirch	Commune	Reisdorf	3.876,99	24.258,75	28.135,74
Diekirch	Commune	Rosport	5.550,30	34.728,85	40.279,15
Diekirch	Commune	Schieren	4.825,84	30.195,81	35.021,65
Diekirch	Commune	Vianden	2.844,86	17.800,59	20.645,45
Diekirch	Commune	Waldbillig	2.271,62	14.213,78	16.485,40
Grevenmacher	Commune	Betzdorf	9.753,32	61.027,59	70.780,91
Grevenmacher	Commune	Biwer	5.373,99	33.625,64	38.999,63
Grevenmacher	Commune	Bous	3.714,29	23.240,76	26.955,05
Grevenmacher	Commune	Burmerange	764,18	4.781,55	5.545,73
Grevenmacher	Commune	Dalheim	7.336,25	45.903,74	53.239,99
Grevenmacher	Commune	Flaxweiler	6.445,81	40.332,16	46.777,97
Grevenmacher	Commune	Grevenmacher	8.840,37	55.315,17	64.155,54
Grevenmacher	Commune	Junglinster (anc. com. Rodenbourg)	2.077,45	12.998,82	15.076,27
Grevenmacher	Commune	Lenningen	7.168,35	44.853,18	52.021,53
Grevenmacher	Commune	Manternach	5.851,48	36.613,35	42.464,83
Grevenmacher	Commune	Mertert	4.524,75	28.311,85	32.836,60
Grevenmacher	Commune	Mompach	6.982,85	43.692,50	50.675,35
Grevenmacher	Commune	Mondorf	1.013,66	6.342,60	7.356,26
Grevenmacher	Commune	Schengen	2.455,78	15.366,08	17.821,86
Grevenmacher	Commune	Remich	1.592,68	9.965,58	11.558,26
Grevenmacher	Commune	Stadtbredimus	2.762,15	17.283,10	20.045,25
Grevenmacher	Commune	Waldbredimus	1.323,31	8.280,07	9.603,38
Grevenmacher	Commune	Wellenstein	1.836,99	11.494,27	13.331,26
Grevenmacher	Commune	Wormeldange	7.445,72	46.588,70	54.034,42
Luxembourg-Est	Commune	Bettembourg	4.084,31	25.555,97	29.640,28
Luxembourg-Est	Commune	Contern	3.108,82	19.452,22	22.561,04
Luxembourg-Est	Commune	Dudelange	3.608,37	22.577,99	26.186,36
Luxembourg-Est	Commune	Frisange	649,67	4.065,08	4.714,75
Luxembourg-Est	Commune	Hesperange	4.356,13	27.256,77	31.612,90
Luxembourg-Est	Commune	Niederanven	2.461,14	15.399,63	17.860,77
Luxembourg-Est	Commune	Roeser	4.662,20	29.171,92	33.834,12
Luxembourg-Est	Commune	Sandweiler	2.599,06	16.262,62	18.861,68
Luxembourg-Est	Commune	Schuttrange	1.465,79	9.171,59	10.637,38
Luxembourg-Est	Commune	Weiler-la-Tour	1.532,29	9.587,73	11.120,02
Luxembourg-Ouest	Commune	Bascharage	5.959,31	37.288,06	43.247,37
Luxembourg-Ouest	Commune	Bertrange	3.363,37	21.044,98	24.408,35
Luxembourg-Ouest	Commune	Clemency	5.512,11	34.489,88	40.001,99
Luxembourg-Ouest	Commune	Differdange	3.141,73	19.658,13	22.799,86
Luxembourg-Ouest	Commune	Dippach	5.432,41	33.991,20	39.423,61
Luxembourg-Ouest	Commune	Esch/Alzette	1.993,26	12.472,06	14.465,32
Luxembourg-Ouest	Commune	Garnich	1.640,76	10.266,44	11.907,20
Luxembourg-Ouest	Commune	Kayl	1.748,71	10.941,88	12.690,59
Luxembourg-Ouest	Commune	Kehlen	11.036,25	69.055,06	80.091,31
Luxembourg-Ouest	Commune	Kopstal	6.133,45	38.377,67	44.511,12
Luxembourg-Ouest	Commune	Leudelange	4.219,86	26.404,15	30.624,01
Luxembourg-Ouest	Commune	Luxembourg	10.683,72	66.849,23	77.532,95
Luxembourg-Ouest	Commune	Mamer	6.175,78	38.642,55	44.818,33
Luxembourg-Ouest	Commune	Mondercange	503,75	3.152,04	3.655,79
Luxembourg-Ouest	Commune	Pétange	3.041,84	19.033,11	22.074,95
Luxembourg-Ouest	Commune	Reckange/Mess	572,13	3.579,89	4.152,02
Luxembourg-Ouest	Commune	Rumelange	1.349,93	8.446,69	9.796,62
Luxembourg-Ouest	Commune	Sanem	552,63	3.457,84	4.010,47
Luxembourg-Ouest	Commune	Schifflange	1.006,05	6.294,97	7.301,02
Luxembourg-Ouest	Commune	Steinsel	3.355,52	20.995,86	24.351,38
Luxembourg-Ouest	Commune	Strassen	6.068,23	37.969,56	44.037,79
Luxembourg-Ouest	Commune	Walferdange	3.426,86	21.442,23	24.869,09
Mersch	Commune	Beckerich	5.266,98	32.956,11	38.223,09
Mersch	Commune	Berg	439,16	2.747,86	3.187,02
Mersch	Commune	Bissen	5.362,19	33.551,84	38.914,03
Mersch	Commune	Boevange	3.418,03	21.386,99	24.805,02
Mersch	Commune	Ell	2.950,62	18.462,37	21.412,99
Mersch	Commune	Fischbach	4.790,00	29.971,60	34.761,60
Mersch	Commune	Heffingen	2.307,46	14.438,01	16.745,47
Mersch	Commune	Hobscheid	10.012,16	62.647,23	72.659,39
Mersch	Commune	Junglinster (anc. commune)	3.013,88	18.858,16	21.872,04
Mersch	Commune	Koerich	3.130,39	19.587,17	22.717,56
Mersch	Commune	Larochette	2.712,22	16.970,66	19.682,88
Mersch	Commune	Lintgen	5.662,96	35.433,80	41.096,76
Mersch	Commune	Lorentzweiler	6.088,90	38.098,94	44.187,84

Cantonnement	Type de propriété	Propriété dénomination	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés des préposés forestiers	Total des Frais de gestion
Mersch	Commune	Mersch	14.182,14	88.739,24	102.921,38
Mersch	Commune	Rambrouch (anc. commune Folschette)	3.363,32	21.044,69	24.408,01
Mersch	Commune	Redange	1.084,35	6.784,92	7.869,27
Mersch	Commune	Saeul	4.261,81	26.666,62	30.928,43
Mersch	Commune	Septfontaines	2.038,64	12.756,03	14.794,67
Mersch	Commune	Steinfort	3.055,23	19.116,94	22.172,17
Mersch	Commune	Tuntange	3.445,24	21.557,25	25.002,49
Mersch	Commune	Useldange	467,10	2.922,68	3.389,78
Mersch	Commune	Vichten	3,14	19,62	22,76
Wiltz	Commune	Préizerdaul (anc. Bettborn)	4.679,02	29.277,17	33.956,19
Wiltz	Commune	Boulaide	2.033,23	12.722,12	14.755,35
Wiltz	Commune	Clervaux	167,00	1.044,96	1.211,96
Wiltz	Commune	Consthum	17,12	107,11	124,23
Wiltz	Commune	Esch/Sûre	170,38	1.066,10	1.236,48
Wiltz	Commune	Eschweiler	24,20	151,42	175,62
Wiltz	Commune	Goesdorf	36,39	227,72	264,11
Wiltz	Commune	Grosbous	2,021,67	12.649,79	14.671,46
Wiltz	Commune	Heiderscheid	92,58	579,31	671,89
Wiltz	Commune	Heinerscheid	1.178,86	7.376,26	8.555,12
Wiltz	Commune	Hoscheid	6,86	42,93	49,79
Wiltz	Commune	Hosingen	2.448,95	15.323,34	17.772,29
Wiltz	Commune	Kiischpelt (anc Kautenbach + Wilwerwiltz)	66,91	418,64	485,55
Wiltz	Commune	Lac de la Hte/Sûre	8.008,10	50.107,58	58.115,68
Wiltz	Commune	Mertzig	2.326,53	14.557,38	16.883,91
Wiltz	Commune	Munshausen	42,65	266,87	309,52
Wiltz	Commune	Neunhausen	63,64	398,20	461,84
Wiltz	Commune	Rambrouch (sauf anc. commune de Folschette)	8.015,36	50.152,98	58.168,34
Wiltz	Commune	Troisvierges	116,63	729,75	846,38
Wiltz	Commune	Wahl	5.110,70	31.978,24	37.088,94
Wiltz	Commune	Weiswampach	860,78	5.385,98	6.246,76
Wiltz	Commune	Wiltz	3.087,32	19.317,70	22.405,02
Wiltz	Commune	Wincrange	336,88	2.107,90	2.444,78
Wiltz	Commune	Winseler	49,40	309,07	358,47
Diekirch	Etablissement public	Bastendorf fabr. égl.	32,08	200,73	232,81
Diekirch	Etablissement public	Bourscheid fabr. égl.	19,21	120,19	139,40
Diekirch	Etablissement public	Diekirch fabr. égl.	8,89	55,60	64,49
Diekirch	Etablissement public	Echternach fabr. égl.	9,67	60,51	70,18
Diekirch	Etablissement public	Echternach hospice civil	26,66	166,80	193,46
Diekirch	Etablissement public	Eppeldorf fabr. égl.	2,29	14,31	16,60
Diekirch	Etablissement public	Ermsdorf fabr. égl.	0,26	1,64	1,90
Diekirch	Etablissement public	Feulen fabr. égl.	2,22	13,90	16,12
Diekirch	Etablissement public	Fouhren la cure	2,74	17,17	19,91
Diekirch	Etablissement public	Hemstal le douaire	51,09	319,70	370,79
Diekirch	Etablissement public	Kehmen fabr. égl.	6,47	40,47	46,94
Diekirch	Etablissement public	Merscheid fabr. égl.	17,31	108,34	125,65
Diekirch	Etablissement public	Michelau fabr. égl.	6,60	41,29	47,89
Diekirch	Etablissement public	Nommern le douaire	28,10	175,79	203,89
Diekirch	Etablissement public	Scheidel fabr. égl.	7,71	48,24	55,95
Diekirch	Etablissement public	Schieren fabr. égl.	24,57	153,72	178,29
Diekirch	Etablissement public	Stolzembourg fabr. égl.	13,92	87,08	101,00
Diekirch	Etablissement public	S.E.O.	4.041,33	25.287,07	29.328,40
Diekirch	Etablissement public	Tandel fabr. égl.	7,19	44,97	52,16
Diekirch	Etablissement public	F.D.C. (anc. A.V.I. Vianden)	1.190,96	7.451,95	8.642,91
Diekirch	Etablissement public	Welscheid fabr. égl.	15,35	96,07	111,42
Diekirch	Etablissement public	Welscheid la cure	8,23	51,51	59,74
Grevenmacher	Etablissement public	Dahleim fabr. égl.	5,16	32,30	37,46
Grevenmacher	Etablissement public	Ellange fabr. égl.	22,87	143,09	165,96
Grevenmacher	Etablissement public	Wintrange la chapelle	1,11	6,95	8,06
Luxembourg-Est	Etablissement public	Grunewald F.D.C. (anc. CPEP)	4.690,19	29.347,06	34.037,25
Luxembourg-Est	Etablissement public	Hassel fabr. égl.	44,95	281,27	326,22
Luxembourg-Est	Etablissement public	Hellange fabr. égl.	36,65	229,35	266,00
Luxembourg-Est	Etablissement public	Livange fabr. égl.	10,45	65,41	75,86
Luxembourg-Est	Etablissement public	Sandweiler fabr. égl.	8,30	51,92	60,22
Luxembourg-Ouest	Etablissement public	Ehlange-sur-Mess fabr. égl.	4,44	27,80	32,24
Luxembourg-Ouest	Etablissement public	Fingig fabr. égl.	4,25	26,57	30,82
Luxembourg-Ouest	Etablissement public	Hautcharage fabr. égl.	3,85	24,12	27,97
Luxembourg-Ouest	Etablissement public	Eischen fabr. égl.	8,30	51,92	60,22
Mersch	Etablissement public	Ell fabr. égl.	33,13	207,27	240,40
Mersch	Etablissement public	Folschette fabr. égl.	3,92	24,53	28,45
Mersch	Etablissement public	Greisch fabr. égl.	1,83	11,45	13,28
Mersch	Etablissement public	Hostert la chapelle	4,77	29,84	34,61
Mersch	Etablissement public	Larochette fabr. égl.	0,78	4,91	5,69
Mersch	Etablissement public	Larochette-Nommern F.D.C. (anc. A.V.I.)	4.433,78	27.742,66	32.176,44
Mersch	Etablissement public	Luxembourg hospice civil (partie Lorentzweiler)	1.891,26	11.833,81	13.725,07
Mersch	Etablissement public	Michelbouch fabr. égl.	23,46	146,77	170,23
Mersch	Etablissement public	Michelbouch la fondation	26,33	164,76	191,09

Cantonnement	Type de propriété	Propriété dénomination	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés des préposés forestiers	Total des Frais de gestion
Mersch	Etablissement public	Nagem fabr. égl.	13,33	83,40	96,73
Mersch	Etablissement public	Oberpallen fabr. égl.	4,31	26,98	31,29
Mersch	Etablissement public	Ospern fabr. égl.	24,17	151,27	175,44
Mersch	Etablissement public	Petit Nobressart fabr. égl.	8,10	50,69	58,79
Mersch	Etablissement public	Rambrouch fabr. égl.	4,90	30,66	35,56
Mersch	Etablissement public	Redange le douaire	0,85	5,31	6,16
Mersch	Etablissement public	Roodt fabr. égl.	90,73	567,73	658,46
Mersch	Etablissement public	Syndicat des Eaux du Sud	72,20	451,75	523,95
Mersch	Etablissement public	Vichten bur. de bienfaisance	1,83	11,45	13,28
Mersch	Etablissement public	Vichten fabr. égl.	9,21	57,64	66,85
Mersch	Etablissement public	Arsdorf fabr. égl.	5,03	31,48	36,51
Wiltz	Etablissement public	Basbellain fabr. égl.	158,15	989,59	1.147,74
Wiltz	Etablissement public	Bavigne fabr. égl.	13,59	85,04	98,63
Wiltz	Etablissement public	Bettborn fabr. égl.	9,60	60,10	69,70
Wiltz	Etablissement public	Bigonville fabr. égl.	269,45	1.685,99	1.955,44
Wiltz	Etablissement public	Binsfeld/Holler fabr. égl.	5,55	34,75	40,30
Wiltz	Etablissement public	Biwisch fabr. égl.	4,83	30,25	35,08
Wiltz	Etablissement public	Brachtenbach fabr. égl.	37,63	235,48	273,11
Wiltz	Etablissement public	Büderscheid fabr. égl.	23,98	150,04	174,02
Wiltz	Etablissement public	Buschrodt fabr. égl.	3,07	19,21	22,28
Wiltz	Etablissement public	Clervaux fabr. égl.	67,05	419,52	486,57
Wiltz	Etablissement public	Clervaux syndicat intercommunal	1,70	10,63	12,33
Wiltz	Etablissement public	Consthum le douaire	1,37	8,59	9,96
Wiltz	Etablissement public	Consthum fabr. égl.	49,59	310,30	359,89
Wiltz	Etablissement public	Derenbach fabr. égl.	7,58	47,42	55,00
Wiltz	Etablissement public	Doennange fabr. égl.	14,77	92,39	107,16
Wiltz	Etablissement public	Dorscheid la chapelle	4,57	28,62	33,19
Wiltz	Etablissement public	Dunckrodt fabr. égl.	2,42	15,13	17,55
Wiltz	Etablissement public	Enscherange fabr. égl.	2,48	15,54	18,02
Wiltz	Etablissement public	Esch-sur-Sûre fabr. égl.	0,98	6,13	7,11
Wiltz	Etablissement public	Eschweiler fabr. égl.	2,09	13,08	15,17
Wiltz	Etablissement public	Fischbach la chapelle	9,93	62,14	72,07
Wiltz	Etablissement public	Goesdorf bur. de bienfaisance	3,27	20,44	23,71
Wiltz	Etablissement public	Goesdorf fabr. égl.	57,69	360,99	418,68
Wiltz	Etablissement public	Grevels/Rindschleiden fabr. égl.	32,22	201,57	233,79
Wiltz	Etablissement public	Grosbous bur. de bienfaisance	6,47	40,47	46,94
Wiltz	Etablissement public	Grosbous fabr. égl.	118,13	739,18	857,31
Wiltz	Etablissement public	Hachiville fabr. égl.	51,54	322,50	374,04
Wiltz	Etablissement public	Harlange le douaire	9,93	62,14	72,07
Wiltz	Etablissement public	Harlange. fabr. égl.	20,78	130,01	150,79
Wiltz	Etablissement public	Hautbellain fabr. égl.	46,59	291,49	338,08
Wiltz	Etablissement public	Heiderscheid fabr.égl.	7,51	47,01	54,52
Wiltz	Etablissement public	Heinerscheid fabr. égl.	11,30	70,73	82,03
Wiltz	Etablissement public	Holtz fabr. égl.	24,24	151,67	175,91
Wiltz	Etablissement public	Holzthum fabr. égl.	5,75	35,98	41,73
Wiltz	Etablissement public	Hoscheid fabr. égl.	61,16	382,66	443,82
Wiltz	Etablissement public	Hosingen fabr. égl.	10,85	67,87	78,72
Wiltz	Etablissement public	Hupperdange fabr. égl.	1,44	8,99	10,43
Wiltz	Etablissement public	Kaundorf fabr. égl.	83,17	520,43	603,60
Wiltz	Etablissement public	Kautenbach fabr, égl.	199,93	1.251,01	1.450,94
Wiltz	Etablissement public	Liefrange la chapelle	4,31	26,98	31,29
Wiltz	Etablissement public	Mecher fabr. égl.	30,45	190,51	220,96
Wiltz	Etablissement public	Merkholtz fabr. égl.	62,99	394,11	457,10
Wiltz	Etablissement public	Merscheid fabr. égl.	7,78	48,65	56,43
Wiltz	Etablissement public	Neidhausen la chapelle (anc fabrique d'église)	3,72	23,30	27,02
Wiltz	Etablissement public	Niederwiltz fabr. égl.	406,97	2.546,46	2.953,43
Wiltz	Etablissement public	Nocher la chapelle	25,94	162,30	188,24
Wiltz	Etablissement public	Noertrange fabr. égl.	85,20	533,11	618,31
Wiltz	Etablissement public	Obereisenbach fabr. égl.	13,07	81,77	94,84
Wiltz	Etablissement public	Oberwampach le douaire	3,46	21,67	25,13
Wiltz	Etablissement public	Perlé fabr. égl.	9,67	60,51	70,18
Wiltz	Etablissement public	Rindschleiden le douaire	7,97	49,88	57,85
Wiltz	Etablissement public	Rodershausen fabr. égl.	3,85	24,12	27,97
Wiltz	Etablissement public	Surré le douaire	20,84	130,42	151,26
Wiltz	Etablissement public	Tadler la chapelle	72,20	451,75	523,95
Wiltz	Etablissement public	Tarchamps fabr. égl.	17,58	109,97	127,55
Wiltz	Etablissement public	Tarchamps la cure	30,97	193,78	224,75
Wiltz	Etablissement public	Weicherdange fabr. égl.	27,90	174,57	202,47
Wiltz	Etablissement public	Weicherdange le douaire	2,61	16,35	18,96
Wiltz	Etablissement public	Wiltz fabr. égl.	32,28	201,96	234,24
Wiltz	Etablissement public	Wiltz, SIDEC	7,71	48,24	55,95
Wiltz	Etablissement public	Wilwerdange fabr. égl.	326,80	2.044,85	2.371,65
Wiltz	Etablissement public	Wilwerwiltz fabr. égl.	8,04	50,29	58,33
Wiltz	Etablissement public	Winseler la chapelle	67,10	419,86	486,96

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Madame Sandra ESTEVES INACIO, née le 4 septembre 1979 à Ettelbruck, demeurant à L-9707 Clervaux, 5, rue de la Gare, a été autorisée à porter les nom et prénom de ESTEVES Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Monsieur Michele LEPORE, né le 21 mars 1965 à Potenza (Italie), demeurant à L-4955 Bascharage, 14, rue des Bleuets, a été autorisé à porter les nom et prénom de LEPORÉ Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Madame Anita NICOLAY née SCHWARZ, née le 24 juillet 1943 à Preist (Allemagne), demeurant à L-6636 Wasserbillig, 17, rue de Mertert, a été autorisée à porter les nom et prénom de SCHWARZ Anita.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Monsieur Gregory Jean-François RIGHI, né le 25 octobre 1991 à Luxembourg, demeurant à L-4813 Rodange, 3, rue de l'Ecole, a été autorisé à porter les nom et prénoms de RIGHI Grégory Jean-François.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Madame Carina RODRIGUES DUARTE, née le 12 juillet 1990 à Luxembourg, demeurant à L-5884 Hesperange, 342, route de Thionville, a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Carina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Madame Audete RODRIGUES PEREIRA, née le 27 mai 1983 à Luxembourg, demeurant à L-3397 Roeser, 1A, rue Schlammesté, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Odette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Monsieur António Amílcar SALGUEIRO DE MATOS, né le 7 janvier 1971 à Pardilhó/Estarreja (Portugal), demeurant à L-6212 Consdorf, 5, rue Hiehl, a été autorisé à porter les nom et prénom de SALGUEIRO Toni.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 octobre 2010, Madame Sofiya SAMARS'KA, née le 20 novembre 1990 à Dnepropetrovsk (Ukraine), demeurant à L-5217 Sandweiler, 8A, rue Duchscher, a été autorisée à porter les nom et prénom de SAMARSKA Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Communiqué du 17 novembre 2010

Consultation publique relative au

**Projet de décision
portant approbation des offres de référence de l'accès à un débit binaire
RDSLO (Reference DSL Offer) et ORATH (Offre de référence Accès Très Hauts Débits
sur FTTH) de l'Entreprise des Postes et Télécommunications**

L'Institut informe les parties intéressées qu'il met en consultation publique, du 18 novembre 2010 jusqu'au 20 décembre 2010, le projet de décision portant approbation des offres de référence de l'accès à un débit binaire RDSLO (Reference DSL Offer) et ORATH (Offre de référence Accès Très Hauts Débits sur FTTH) de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

L'Institut rappelle qu'il ne va tenir compte que des commentaires qu'il a reçus durant la période de la consultation et qui se rapportent directement et uniquement au projet de décision en question.

Pour les besoins de la présente consultation, il est rappelé que dans les contributions une distinction peut être faite entre des parties confidentielles et des parties non confidentielles. Les répondants sont invités à identifier clairement les éléments confidentiels de leur contribution. Lors de la rédaction du rapport de synthèse des contributions reçues, les parties confidentielles ne seront pas communiquées.

La décision finale de l'Institut pourra, le cas échéant, intégrer les commentaires jugés pertinents qui ont été reçus lors de la présente procédure de consultation publique.

La Direction

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 99 **19 novembre 2010**

Sommaire

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2009

Publication prévue par l'art. 30 de la loi du 23 décembre 1998 telle que modifiée relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg

Dans sa réunion du 30 juillet 2010, le Gouvernement en Conseil a accordé décharge aux organes de la Banque centrale du Luxembourg pour l'exercice financier 2009.

Bilan au 31 décembre 2009

(exprimé en EUR)

Actif	31.12.2009	31.12.2008
Avoirs et créances en or	**55.490.933**	**45.352.938**
Créances en devises sur des non-résidents de la zone euro	**505.915.151**	**239.317.662**
créances sur le FMI	321.492.295	54.694.836
comptes auprès de banques, titres, prêts et autres actifs en devises	184.422.856	184.622.826
Créances en devises sur des résidents de la zone euro	**71.067.245**	**10.825.738.929**
Créances en euros sur des non-résidents de la zone euro	**1.601.110.558**	**2.235.151.662**
comptes auprès de banques, titres et prêts	1.601.110.558	2.235.151.662
Concours en euros à des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**15.156.000.000**	**40.080.417.423**
opérations principales de refinancement	1.953.000.000	23.465.778.885
opérations de refinancement à long terme	13.203.000.000	16.614.638.538
Autres créances en euros sur des établissements de crédit de la zone euro	**1.010.269.125**	**579.866.874**
Titres en euros émis par des résidents de la zone euro	**3.910.225.687**	**3.727.912.441**
titres détenus dans le cadre de la politique monétaire	45.317.335	-
autres titres	3.864.908.352	3.727.912.441
Créances envers l'Eurosystème	**52.572.646.254**	**42.167.907.000**
participation au capital de la BCE	15.784.953	10.668.158
créances sur la BCE au titre des avoirs de réserves transférés	100.638.597	90.730.275
autres créances envers l'Eurosystème	52.456.222.704	42.066.508.567
Valeurs en cours de recouvrement	**1.476**	**43.666**
Autres actifs	**2.166.316.715**	**743.367.631**
immobilisations corporelles et incorporelles	58.284.450	61.835.471
autres actifs financiers	103.583.005	88.117.397
écart de réévaluation sur instruments de hors bilan	-	303.493.840
comptes de régularisation	195.684.787	269.921.336
divers	1.808.764.473	19.999.587
Total de l'actif	**77.049.043.144**	**100.645.076.226**

Passif	31.12.2009	31.12.2008
Billets en circulation	**1.858.777.355**	**1.586.572.000**
Engagements en euros envers des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**13.488.516.285**	**45.531.698.234**
comptes courants (y compris les réserves obligatoires)	7.986.042.119	16.513.643.449
facilités de dépôts	5.502.474.166	29.018.054.785
Engagements en euros envers d'autres résidents de la zone euro	**343.930.484**	**386.914.979**
engagements envers des administrations publiques	343.928.072	386.914.979
autres engagements	2.412	-
Engagements en euros envers des non-résidents de la zone euro	**1.173.715.978**	**1.011.538.123**
Engagements en devises envers des non-résidents de la zone euro	**74.107.887**	**58.164.107**
Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI	**268.473.209**	**18.731.884**
Engagements envers l'Eurosystème	**58.701.341.155**	**51.035.405.545**
engagements nets liés à la répartition des billets en euros dans l'Eurosystème	58.701.341.155	51.035.405.545
Valeurs en cours de recouvrement	**471**	**11**
Autres engagements	**190.324.104**	**514.129.564**
comptes de régularisation	155.909.204	480.965.514
divers	34.414.900	33.164.050
Provisions	**448.753.796**	**242.276.198**
Comptes de réévaluation	**319.126.822**	**84.474.183**
Capital et réserves	**175.171.398**	**172.341.272**
capital	175.000.000	25.000.000
réserves	171.398	147.341.272
Bénéfice de l'exercice	**6.804.200**	**2.830.126**
Total du passif	**77.049.043.144**	**100.645.076.226**

Hors Bilan au 31 décembre 2009

(exprimé en EUR)

	31.12.2009	31.12.2008
Engagement à terme Swap	-	15.002.234.740
Titres reçus en garantie	222.784.229.418	265.077.244.845
Réserves de change gérées pour le compte de la Banque centrale européenne	273.110.588	255.797.786
Contrats à terme ferme	127.133.000	83.248.000
Collection numismatique	205.829	205.012
Total du hors bilan	**223.184.678.835**	**280.418.730.383**

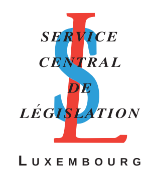
Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2009
(exprimé en EUR)

	31.12.2009	31.12.2008
Intérêts reçus	1.164.838.071	2.786.935.844
Intérêts payés	-915.296.255	-2.555.941.232
Revenus nets d'intérêts	**249.541.816**	**230.994.612**
Bénéfices/pertes réalisé(e)s sur opérations financières	54.405.713	-2.584.464
Corrections de valeur sur actifs financiers et positions en devises	-20.885.405	-377.639.979
Reprises nettes aux provisions pour risques de change et de marché	-199.519.974	246.244.754
Résultat net d'opérations financières, corrections de valeur et provisions	**-165.999.666**	**-133.979.689**
Commissions perçues	19.555.931	16.879.833
Commissions payées	-17.765.097	-15.429.765
Résultat net sur commissions	**1.790.834**	**1.450.068**
Produits des participations	**2.233.833**	**2.724.591**
Résultat net provenant de la répartition du revenu monétaire	**-41.674.274**	**-70.197.318**
Autres revenus	**7.849.854**	**16.161.538**
Total des revenus nets	**53.742.397**	**47.153.802**
Frais de personnel	**-25.846.425**	**-23.226.084**
Autres frais généraux administratifs	**-8.873.967**	**-8.861.201**
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	**-4.714.386**	**-5.037.591**
Frais relatifs à la production de signes monétaires	**-1.133.127**	**-722.786**
Autres frais	**-6.370.292**	**-6.476.015**
Résultat de l'exercice	**6.804.200**	**2.830.126**

Luxembourg, le 28 octobre 2010.

* L'annexe aux comptes annuels 2009 peut être consultée sur le site internet de la Banque centrale du Luxembourg **www.bcl.lu**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



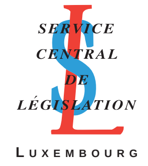
MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 100 **23 novembre 2010**

Sommaire



Administration des Bâtiments Publics. – Examens en 2011. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au courant de l'année 2011 les examens suivants:

Examen de fin de stage

Carrière de l'ingénieur technicien	avril 2011

Examen de promotion

Carrière de l'expéditionnaire technique	septembre 2010
Carrière du rédacteur	novembre 2011
Carrière de l'ingénieur technicien	octobre 2011

Armée. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 octobre 2010 les majors de l'armée Tom SCHONS, Claude ROBINET, Paul REDING, Luc THILL et Christian SIMON ont été nommés au grade de lieutenant-colonel dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite, avec effet au 29 novembre 2010.

Centre des technologies de l'information de l'État. – Examen. – Le Centre des technologies de l'information de l'État organisera au cours du mois de mars 2011 un examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'octobre 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date d'agrément
BONTE Philippe, Strassen	ATRADIUS CREDIT INSURANCE	22.10.2010
FOHL Paul, Dudelange	ATRADIUS CREDIT INSURANCE	22.10.2010
WOLTER Gilbert, Diekirch	ATRADIUS CREDIT INSURANCE	22.10.2010
FOYER DISTRIBUTION S.A., représ. par M. Philippe BONTE, M. Paul FOHL et M. Gilbert WOLTER, Leudelange	ATRADIUS CREDIT INSURANCE	22.10.2010
EXCKMANS Fernand, Leudelange	CALI EUROPE	05.10.2010
ALBERTUS Angèle, ép. HERMES, Contern	D.A.S. LUXEMBURG	05.10.2010
BRUNEAU Antoine, Dudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTÉ	22.10.2010
BOUNEB Akram, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	05.10.2010
FONTAINE Nathalie, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	15.10.2010
MARROYEN Jonathan, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	15.10.2010
PEREIRA SIMOES Claudia Marlène, Esch-sur-Alzette	HAMBURG MANNHEIMER	15.10.2010
BECK Martine, ép. HANSEN, Fentange	LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.10.2010
BURKARDT Claire, ép. FUNCK, Dahl	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.10.2010
DIAS BARROS Luis, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.10.2010
GERTEN Max, Hautcharage	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	22.10.2010
APROBAT LALUX-ASSURANCES S.A., représ. par M. Henri HOSTERT, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE	04.10.2010
ASSURANCES BASTIAN S.à r.l., représ. par Mme Marie-Jeanne BASTIAN, Differdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	14.10.2010



Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'octobre 2010.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
INVAS S.A., représ. par M. Bernard RODICK, Esch-sur-Alzette	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	07.10.2010
ROZENCWAJG Elo, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	11.10.2010
HERR Robert, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE	22.10.2010

Entreprises de réassurance. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurance «LSA RE S.A.» et «ALBTRO RE S.A.». – Par arrêté ministériel du 26 octobre 2010, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurance «LSA RE S.A.», société absorbante, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et l'entreprise de réassurance «ALBTRO RE S.A.», société absorbée, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est autorisée.

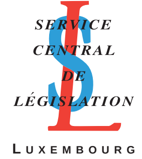
Commission d'expertise du beurre. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 5 novembre 2010, ont été nommés membres de la commission d'expertise du beurre pour une durée de cinq ans:

MM.	Jean MERSCH	ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	Francis KIPGEN	inspecteur principal 1er en rang au Service d'Economie rurale délégués du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;
M.	Roger BEBING	Assistant technique médical dirigeant au Laboratoire National de Santé délégué du Ministère de la Santé;
M.	Lucien SCHAAF, Ettelbruck	délégué de la Chambre d'Agriculture;
Mmes	Pierrette STEICHEN-SCHMITGEN, Kehmen Josée KRIER, Bertrange	déléguées des producteurs;
M. Mme	Nico DIEDENHOFEN, Luxembourg Sylvie GANSEN, Wecker	délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;
M.	Jean WIRTH, Mondercange	délégué de la Chambre de Commerce;
M.	Tom OBERWEIS, Luxembourg	délégué de la Chambre des Métiers.

Monsieur Jean MERSCH exercera les fonctions de président de la commission d'expertise du beurre. Monsieur Honoré THEVES, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture sera adjoint à la commission en qualité de secrétaire.

Commission de la marque nationale du beurre. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 5 novembre 2010, ont été nommés membres de la commission de la marque nationale du beurre pour une durée de cinq ans:

MM.	Jean MERSCH	ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	Francis KIPGEN	inspecteur principal 1er en rang au Service d'Economie rurale délégués du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;
M.	Roger BEBING	Assistant technique médical dirigeant au Laboratoire National de Santé délégué du Ministère de la Santé;
M.	Lucien SCHAAF, Ettelbruck	délégué de la Chambre d'Agriculture;
Mmes	Pierrette STEICHEN-SCHMITGEN, Kehmen Josée KRIER, Bertrange	déléguées des producteurs;
M.	Nico DIEDENHOFEN, Luxembourg	



Mme	Sylvie GANSEN, Wecker	délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;
M.	Jean WIRTH, Mondercange	délégué de la Chambre de Commerce;
M.	Tom OBERWEIS, Luxembourg	délégué de la Chambre des Métiers.

Monsieur Jean MERSCH exercera les fonctions de président de la commission de la marque nationale du beurre. Monsieur Honoré THEVES, premier commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture sera adjoint à la commission en qualité de secrétaire.

Instituts culturels. – Examen-concours. – Le Ministère de la Culture organisera un examen-concours dans la carrière du surveillant en date du 20 décembre 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2015 à Madame Ana Paula TEIXEIRA-DA SILVA CANOSSA, domiciliée 50, Cité Härewiss, L-6315 Beaufort pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 50, Cité Härewiss, L-6315 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/282-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2015 à Madame Isabelle ELSEN-ROULLING, domiciliée à 16, rue Neuve, L-9262 Diekirch pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 16, rue Neuve, L-9262 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 2 novembre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/474-3/2010.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 octobre 2012 à Madame Guilhermina Cipriana FERREIRA MARQUES-REIS FERNANDES MARQUES, domiciliée à 68, rue de l'Etang, L-3465 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 68, rue de l'Etang, L-3465 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 octobre 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/635-2/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2015, à Madame Carmen Maria LIMA-AGUIAR LIMA, domiciliée à 62, route de Gilsdorf, L-9234 Diekirch pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 62, route de Gilsdorf, L-9234 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/646/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2012, à Madame Maria Judite PEREIRA VAZ-DOS SANTOS ADOUTA, domiciliée à 46A, rue des Romains, L-9071 Ettelbruck pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 46A, rue des Romains, L-9071 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/647/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2012, à Madame Cynthia Marianne LEJEUNE-DE CONTI, domiciliée à 16B, route de Larochette, L-9391 Reisdorf pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 16B, route de Larochette, L-9391 Reisdorf.

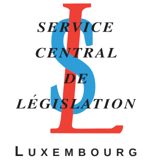
La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/648/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2012, à Madame Nathalie Bernadette WIRTZ, domiciliée à 4, rue du Château, L-6313 Beaufort pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 4, rue du Château, L-6313 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/649/2010.



Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2012, à Madame Filomena Vitalina TABOSA LEAL, domiciliée à 39, rue Basse, L-6670 Mertert pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 39, rue Basse, L-6670 Mertert.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/650/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2012, à Madame Manuela MORAIS DE SOUSA-MOURA DE MAGALHAES DE SOUSA, domiciliée à 5, rue de la Sûre, L-9284 Diekirch pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 5, rue de la Sûre, L-9284 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/651/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2012, à Madame Conceicao GOMES DE JESUS-RIBEIRO LOPES, domiciliée à 36, route d'Echternach, L-6212 Consdorf pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 36, route d'Echternach, L-6212 Consdorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/652/2010.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 novembre 2012, à Madame Alzira Fernanda BESSA FERNANDES-PIRES VAZ, domiciliée à 1, route de Luxembourg, L-6210 Consdorf pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1, route de Luxembourg, L-6210 Consdorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/653/2010.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 3 novembre 2012, à Madame Maria Olinda MOCO FIGUEIREDO, domiciliée à 22, rue Norbert Metz, L-3524 Dudelange pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 22, rue Norbert Metz, L-3524 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/654/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bertrange, ayant son siège à L-8056 Bertrange, Place de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Bei der Gemeng», L-8079 Bertrange, rue de Leudelange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 novembre 2012, prend effet le 12 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 004/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 132 places dont 99 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 23 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 004/4.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-1414 Luxembourg, 3, rue Louis Deny (Pavillons 1 et 2).

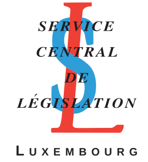
L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 10 novembre 2013, prend effet le 11 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 085/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 33 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 (en ce qui concerne le Pavillon 1).

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 (en ce qui concerne le Pavillon 2).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 novembre 2010, enregistré sous le numéro MR 085/4.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Kuebekëscht», L-6635 Wasserbillig, 12a, rue St Martin (rez-de-chaussée et 1er étage).



L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 novembre 2012, prend effet le 12 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 318/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 82 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 318/2.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Papageieninsel», L-6635 Wasserbillig, 11, rue St Martin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 novembre 2012, prend effet le 12 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 398/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 48 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 398.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole préscolaire Heisdorf – conteneurs cour», L-7340 Heisdorf, 20, rue de la Forêt Verte.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 novembre 2011, prend effet le 12 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 413/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 23 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 413/2.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1321 Luxembourg, 217, rue de Cessange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 novembre 2011, prend effet le 12 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 423**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 156 places (sans séparation) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 octobre 2010, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Sometimes s.à r.l.» ayant son siège à L-8009 Strassen, 27, route d'Arlon, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-8009 Strassen, 27, route d'Arlon.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01942004.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Bei de Wiermecher S.à r.l.» ayant son siège à L-4992 Sanem, 44, rue Ermesinde, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4990 Sanem, 72, rue de Niederkorn.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04772010.

Par arrêté ministériel du 8 novembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «VANILLE ET CHOCOLAT S.à r.l.» ayant son siège à L-1941 Luxembourg, 457, route de Longwy, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1941 Luxembourg, 457, route de Longwy.

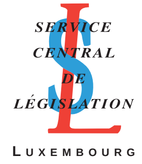
L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04802010.

Office national du Remembrement. – Examen de promotion. – L'Office national du Remembrement organisera au mois d'avril 2011 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

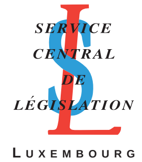


Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 2010.

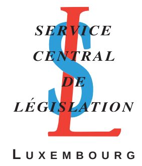
N° d'ordre	Nom du failli	Date du jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. FIDUFRANCE, en liquidation volontaire, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare	01.10.10	Mme Carole *Err*	Me Evelyne *Korn*
2.	CAPITAL SEQUOIA SPF, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II	01.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Evelyne *Korn*
3.	S.A. ALEGRIA, avec siège social à L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame, de fait inconnue à cette adresse	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
4.	S.A. UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES, en abrégé «UAT S.A.», avec siège social à L-2310 Luxembourg, 32, avenue Pasteur	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Donald *Venkatapen*
5.	s.e.c.s. MENICHETTI & CO ADVISORS, avec siège social à L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge, de fait inconnue à cette adresse	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
6.	S.A. LUX AFFAIRS PARTICIPATIONS, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, actuellement sans siège social connu	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Evelyne *Korn*
7.	S.A. B&W KG, avec siège social à L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer, de fait inconnue à cette adresse	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Martine *Lauer*
8.	s.à r.l. PIECE INVEST SEMOIS, avec siège social à L-2163 Luxembourg, 24, avenue Monterey, de fait inconnue à cette adresse	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Martine *Lauer*
9.	S.A. BRASSERIE GIELEN ECK, anciennement «BRASSERIE NOTRE-DAME S.A.», ayant eu son siège social à L-2610 Luxembourg, 208, route de Thionville, actuellement sans siège social connu	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Anne *Devin-Kessler*
10.	S.A. SOCIETE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES LUXEMBOURG, en abrégé «S.T.I.L. IMMO S.A.», avec siège social à L-7773 Bissen, 5, rue de la Gare	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Anne *Devin-Kessler*
11.	s.à r.l. RÄDER IMMO, avec siège social à L-4662 Differdange, 12, rue Roosevelt	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Aziza *Gomri*
12.	S.A VISORLUX, établie et ayant son siège social à L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Aziza *Gomri*
13.	s.à r.l. A.&L. INTERNATIONAL TRADING COMPANY, avec siège social à L-5555 Remich, 6, place du Marché	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Jacques *Wantz*
14.	s.à r.l. B.O DIFFUSION, ayant eu son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Gilles *Dall'Agnol*
15.	s.à r.l. Immobilière D.P., ayant eu son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, actuellement sans siège social connu	04.10.10	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*



16.	s.à r.l. ESCALINE II, établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy	06.10.10	Mme Karine *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
17.	s.à r.l. RAYNES FINANCE, établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy	06.10.10	Mme Karine *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
18.	s.à r.l. MES CONSTRUCTIONS, établie et ayant son siège social à L-4083 Esch-sur-Alzette, 370, boulevard Charles de Gaulle	06.10.10	Mme Karine *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
19.	S.A. G.D. MARKETING BENELUX, ayant eu son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, actuellement sans siège social connu	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Patricia *Sondhi*
20.	s.à r.l. ANDERSON & JOHNSON CONSTRUCTION, avec siège social à L-7731 Colmar-Berg, 42, rue Langenfeld, de fait inconnue à cette adresse	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Eric *Perru*
21.	S.A. BÂTIFERM, établie et ayant son siège social à L-7737 Colmar-Berg, 19, Zone Industrielle Piret	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Eric *Perru*
22.	S.A. CREATIVE HOME INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-3512 Dudelange, 176-178, rue de la Libération, actuellement sans siège social connu	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karim *Zedira*
23.	s.à r.l. 1001 BONS PLANS, avec siège social à L-4101 Esch-sur-Alzette, 3, rue de l'Eau	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Benjamin *Rossignon*
24.	s.à r.l. MORSAM, avec siège social à L-1218 Luxembourg, 49, rue Baudouin, de fait inconnue à cette adresse	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Evelyne *Schoeser*
25.	s.à r.l. PROVESTIA, avec siège social à L-1409 Luxembourg, 28, rue Edmond Dune, de fait inconnue à cette adresse	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Evelyne *Schoeser*
26.	s.à r.l. MTIS, établie et ayant son siège social à L-4760 Pétange, 20, route de Luxembourg	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Benjamin *Rossignon*
27.	S.A. SERENITY GROUP, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 143, rue de Luxembourg	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Dilia *Coimbra*
28.	s.à r.l. NOUR EL DIN ET FILS, ayant exercé sous l'enseigne commerciale «CROCONIL», avec siège social à L-2670 Luxembourg, 2, boulevard de Verdun, de fait inconnue à cette adresse	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Patricia *Sondhi*
29.	s.à r.l. THOMLÉLU, exploitant sous l'enseigne commerciale «TLL WOMEN», établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue	08.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
30.	s.à r.l. Librairie ASTULU, établie et ayant son siège social à L-1313 Luxembourg, 19-23, rue des Capucins	13.10.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
31.	s.à r.l. A.I.S., ALLIANCE INGENIERIE ET SERVICES, établie et ayant son siège social à L-5691 Ellange, Zone d'Activités Économiques Le Triangle Vert (Handwierkerhaff)	13.10.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*



32. s.à r.l. IMMO DIRECT, établie et ayant son siège social à L-4941 Bascharage, 16, rue des Près	13.10.10	Mme Carole *Err*	Me Christian *Steinmetz*
33. s.à r.l. DELPHAU, établie et ayant son siège social à L-4051 Esch-sur-Alzette, 92, rue du Canal	13.10.10	Mme Carole *Err*	Me Brice *Olinger*
34. S.A. CREA TEC, établie et ayant son siège social à L-4941 Bascharage, 16, rue des Près	15.10.10	Mme Carole *Err*	Me Christian *Steinmetz*
35. S.A. GLOBALUX INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey	15.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karim *Zedira*
36. S.A. PARGESTION, avec siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, de fait inconnue à cette adresse	15.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
37. S.A. DVL. TV, établie et ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper	15.10.10	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
38. S.A. ISOTHERM TOITURE, établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
39. S.A. ISOTHERM-CALORIFUGEAGE, établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
40. S.A. STEVAM, ayant eu son siège social à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, actuellement sans siège social connu	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Laurélia *Steinmetz*
41. s.à r.l. COM2LUX, ayant eu son siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Simon Bolivar, actuellement sans siège social connu	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Manon *Wies*
42. S.A. EUROPEAN EYEWORKS, anciennement «ALTERNATIVE SOLUTIONS S.A.», ayant eu son siège social à L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris, actuellement sans siège social connu	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Murielle *Ompraret-Baugniet*
43. S.A. SEVEN WORLD TRAVELLERS CARD, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, de fait inconnue à cette adresse	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Murielle *Ompraret-Baugniet*
44. S.A. KYM, anciennement «KYM s.à r.l.», avec siège social à L-3238 Bettembourg, 1, rue de l'Indépendance	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Ana *Bramao*
45. s.à r.l. SERVICES A-Z, avec siège social à L-4719 Pétange, 2, rue Grande-Duchesse Charlotte	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Ana *Bramao*
46. GmbH EXCO TRADING, ayant eu son siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Anne-Claire *Wax*
47. s.à r.l. TAXI JÖ, avec siège social à L-4131 Esch-sur-Alzette, 5, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Samira *Bellahmer*
48. s.à r.l. WIGO-FIT, avec siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 10, rue du Brill, de fait inconnue à cette adresse	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Martin *Wurth*



49. S.A. OB ONE, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	18.10.10	M. Robert *Worre*	Me Raphaële *Kamoun*
50. S.A. KVA, établie et ayant son siège social à L-4959 Bascharage, Z.A. Op Zaemer	20.10.10	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
51. s.à r.l. DISTRIBUTION MECHANICAL MACHINERY, en abrégé DMM s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-4520 Niedercorn, 3, rue Mathendahl	20.10.10	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
52. s.à r.l. NAGUIR DES ROCHES, établie et ayant son siège social à L-4463 Soleuvre, 40, rue Prince Jean	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Kamilla *Ladka*
53. S.A. SETRILUX, établie et ayant son siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette, 34, rue Dicks	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Kamilla *Ladka*
54. s.à r.l. LBB Lux, avec siège social à L-4976 Bettange-sur-Mess, 31, rue du Château, de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Olivia *Durand*
55. s.à r.l. Magic Trade Ltd, établie et ayant son siège social à L-4018 Esch-sur-Alzette, 33, rue d'Audun	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Olivia *Durand*
56. s.à r.l. CAP SANTE 3000, avec siège social à L-8050 Bertrange, route d'Arlon, «Shopping Center La Belle Etoile», de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Laurélia *Steinmetz*
57. S.A. G.T.I.B., ayant eu son siège social à L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Laurélia *Steinmetz*
58. s.à r.l. SAFESIDE, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Sandra *Denu*
59. s.à r.l. CHRONO'DEAL, avec siège social à L-3336 Hellange, 23, Wisestrooss, de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Sandra *Denu*
60. S.A. CONTRAGEST, ayant eu son siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Cynthia *Favari*
61. S.A. SOCIETE IMMOBILIERE BUCKING-HAM, ayant eu son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Cynthia *Favari*
62. s.à r.l. HOME FERMETURE, établie et ayant son siège social à L-3490 Dudelange, 5, rue Jean-Jaurès	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Katya *Vasileva*
63. S.A. KLAXICA, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste. Croix, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Katy *Vasileva*
64. S.A. TOUBA ART, établie et ayant son siège social à L-4141 Esch-sur-Alzette, 81, rue Victor Hugo	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Pascale *Petoud*
65. s.à r.l. BRASSERIE CHEZ JEAN, établie et ayant son siège social à L-5426 Greiveldange, 5, rue Breil	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Pascale *Petoud*



66. S.A. B.E.C.T.C. (Bureau Etude Climatisation Technique Chauffage), avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Paul *Lambert*
67. S.A. B.A.H.A., ayant eu son siège social à L-7515 Mersch, 5, rue Comte Jean-Frédéric d'Autel, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Paul *Lambert*
68. S.A. SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE DU LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Christine *Schweich*
69. A.G. SPECTRUM MARINE, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Christine *Schweich*
70. S.A. URBAN REAL ESTATE, établie et ayant son siège social à L-1117 Luxembourg, 4, rue Albert Ier	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Caroline *Streiff*
71. S.A. ERYA, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Caroline *Streiff*
72. s.à r.l. A.S. CARS, avec siège social à L-5634 Mondorf-les-Bains, 38, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Axelle *Lheritier-Andrei*
73. s.à r.l. Lux ServiceLine, avec siège social à L-5570 Remich, 41, route de Stadtbredimus, de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Axelle *Lheritier-Andrei*
74. s.à r.l. M.D.P., établie et ayant son siège social à L-4044 Esch-sur-Alzette, 4, place Am Boltgen	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Hélène *Steichen*
75. S.A. 1PK, avec siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Hélène *Steichen*
76. s.à r.l. BELVAL IMMOBILIERE, établie et ayant son siège social à L-4063 Esch-sur-Alzette, 7, rue Pierre Claude	22.10.10	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
77. s.à r.l. TECHNI TOITURE SERVICES, établie et ayant son siège social à L-5326 Contern, 5, rue Edmond Reuter	27.10.10	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
78. S.A. EUROPEAN CRUISE, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur	27.10.10	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
79. s.à r.l. AEOLIAH, exploitant sous l'enseigne commerciale «Aux délices du terroir de F.», établie et ayant son siège social à L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André	29.10.10	Mme Nadine *Walch*	Me Emeline *Dequeker*
80. s.à r.l. MUST AUTO, établie et ayant son siège social à L-4830 Rodange, 41, route de Longwy	29.10.10	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
	Diekirch		
81. S.A. STEINER MONTAGE, établie et ayant son siège social à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange	06.10.10	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*



82.	le sieur Josef FENGER, demeurant à L-9766 Munshausen, 14, Duerfstrooss	06.10.10	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
83.	s.à r.l. SELECT IMMO, établie et ayant son siège social à L-8838 Wahl, 22, rue Principale	06.10.10	M. Lex *Eippers*	Me Nathalie *Hengen*
84.	s.à r.l. G.T. MANAGEMENT, établie et ayant son siège social à L-8528 Colpach-Haut, 2, Aline & Emile Mayrischstrooss	06.10.10	M. Lex *Eippers*	Me Nathalie *Hengen*
85.	LUX TOITURES LTD – Succursale luxembourgeoise, établie et ayant son siège social à L-9516 Wiltz, 20B, rue des Tondeurs	06.10.10	M. Lex *Eippers*	Me Georges *Sinner*
86.	s.à r.l. DONAFASHION, établie et ayant son siège social à L-6440 Echternach, 18, rue de la Gare	06.10.10	Mme Chantal *Glod*	Me Daniel *Cravatte*
87.	s.à r.l. SCHREINEREI SCHMATZ, établie et ayant son siège social à L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare	06.10.10	Mme Chantal *Glod*	Me Daniel *Cravatte*
88.	le sieur Carlo FEYERSTEIN, commerçant, faisant le commerce sous la dénomination CF AUTOMOBILE FEYEREISEN Carlo, demeurant à L-6212 Consdorf, 27, rue d'Echternach	06.10.10	Mme Chantal *Glod*	Me Daniel *Cravatte*
89.	le sieur Lorenzo DE PASCALE, demeurant à L-6479 Echternach, 35, rue Grégoire Schouppe	06.10.10	Mme Chantal *Glod*	Me Daniel *Cravatte*
90.	S.A. de droit luxembourgeois V.I.C.C. (VICC SA), ayant eu son dernier siège social connu à L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf	13.10.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Georges *Sinner*
91.	s.à r.l. NEW HOTEL REUTER, établie et ayant son siège social à L-9191 Welscheid, 2, Waarkstrooss	20.10.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
92.	s.à r.l. ZonePC, établie et ayant son siège social à L-8824 Perlé, 30, rue de la Poste	27.10.10	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Hansen*

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2010, Monsieur le Docteur Andreas MEYER, né le 1er octobre 1962, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 101 29 novembre 2010

Sommaire

Arrêté ministériel du 20 octobre 2010 portant nomination d'un groupe d'experts chargés d'émettre un avis au sujet de la proposition de prise en charge d'un élève émanant d'une commission d'inclusion scolaire en cas de recours des parents concernés auprès du ministre.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 33 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2010/2011 sont nommés membres du groupe d'experts chargés d'émettre un avis au sujet de la proposition de prise en charge d'un élève émanant d'une commission d'inclusion scolaire en cas de recours des parents concernés:

– Madame Catherine MANGEN, institutrice de l'enseignement primaire;
– Monsieur Guy STRAUSS, inspecteur-attaché;
– Dr Jean-François VERVIER, pédopsychiatre.

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président du groupe d'experts.

Art. 3. Madame Véronique KRIER, institutrice de l'enseignement primaire, est adjointe au groupe d'experts comme secrétaire administrative.

Art. 4. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres du groupe pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 20 octobre 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 portant renouvellement du mandat de Monsieur Franck LEPRÉVOST en tant que Vice-recteur, Organisation et Relations Internationales de l'Université du Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg, et notamment son article 17 (3) et son article 21 (2);

Sur rapport de Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le mandat de Monsieur Franck LEPRÉVOST en tant que Vice-recteur, Organisation et Relations Internationales de l'Université du Luxembourg, est renouvelé pour une durée de cinq ans à partir du 15 décembre 2010.

Art. 2. Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 15 novembre 2010 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu la Décision de la Commission Européenne du 7 octobre 2010, concernant, dans le cadre de l'article 78 de la directive 2001/82/CE du Parlement européen et du Conseil, les autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires «Pregsure BVD et noms associés», contenant la substance active «virus inactivé de la diarrhée virale bovine (BVD) de type I, souche cytopathogène 5960»;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Arrête:

Art. 1er. La liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente, telle que fixée par arrêté ministériel du 10 juin 1994, est modifiée conformément à l'annexe qui en fait partie intégrante.

Luxembourg, le 15 novembre 2010.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B n° 43 du 21 juillet 1994).

43e Modification (15 novembre 2010)

L'autorisation de mise sur le marché du médicament suivant est suspendue avec effet immédiat:

Pregsure BVD, émulsion pour injection

Arrêté ministériel du 16 novembre 2010 portant désignation de deux membres effectifs et de deux membres suppléants représentant la Fédération luxembourgeoise des laboratoires d'analyses médicales au sein de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu l'article 2 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu la sentence arbitrale du Conseil supérieur des assurances sociales du 21 mai 2010;

Vu la proposition de la Fédération luxembourgeoise des laboratoires d'analyses médicales du 12 novembre 2010;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur le Docteur Jean-Luc DOURSON, Luxembourg, et Monsieur le Docteur Udo MARGRAFF, Luxembourg, sont désignés membres effectifs représentant la Fédération luxembourgeoise des laboratoires d'analyses médicales au sein de la Commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale en remplacement de Madame le Docteur Danielle MEUNIER et de Monsieur le Docteur Sc. Jean-Marc MICHELS, démissionnaires d'office, dont ils achèveront les mandats.

Art. 2. Monsieur le Docteur Jacky TALON, Luxembourg, et Madame le Docteur Marie-Laure FRIANT, Luxembourg, sont désignés membres suppléants représentant la Fédération luxembourgeoise des laboratoires d'analyses médicales au sein de la Commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale en remplacement de Monsieur le Docteur Matthias OPP et de Monsieur le Docteur Pol BROUART, démissionnaires d'office, dont ils achèveront les mandats.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées aux intéressés pour leur servir de titre, ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 16 novembre 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté grand-ducal du 17 novembre 2010 portant nomination d'un employé S auprès du «Luxembourg Trade & Investment Office».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et de Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marc SCHEER est nommé employé de la carrière supérieure auprès du «Luxembourg Trade & Investment Office» à Abu Dhabi, à partir du 1er décembre 2010.

Art. 2. Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Palais de Luxembourg, le 17 novembre 2010.
Henri

La Ministre déléguée à la Fonction publique
et à la Réforme administrative,
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 19 novembre 2010 instituant les groupes curriculaires pour chaque programme de formation dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour l'année scolaire 2010/2011.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté ministériel du 29 mars 2010 portant nomination des coordinateurs/trices pour chaque programme de formation dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011;

Vu l'arrêté ministériel du 1er avril 2010 portant nomination du coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011;

Arrête:

Art. 1er. Sont institués 3 groupes curriculaires pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour l'année scolaire 2010-2011.

Les groupes curriculaires sont composés comme suit:

1) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
   Assistant de direction
   – Monsieur Lucien BERSCHEID, Directeur adjoint au LTECG
   – Madame Marielle BRUCK, Coordinatrice et Secrétaire
   – Madame Manon HOFFMANN, Candidate maître de cours spéciaux
   – Madame Marianne HOFFMANN, Professeur
   – Monsieur Patrick KRIPPES, Professeur
   – Monsieur Filipe Costa Pinto, Professeur

2) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
   Comptabilité – Gestion d'entreprise (Gestionnaire comptable et fiscal)
   – José FRIDERES-POOS, Directrice au LTECG
   – Monsieur Frank BOVE, Coordinateur et Secrétaire
   – Madame Martine DOLAR, Professeur
   – Monsieur Jean-Marie JANS, Professeur
   – Monsieur Frank KRIER, Professeur
   – Monsieur Jean-Marie OTTELE, Professeur

3) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
   Gestionnaire en commerce et marketing
   – Monsieur Lucien BERSCHEID, Directeur adjoint au LTECG
   – Armand JUNCKER, Coordinateur et Secrétaire
   – Monsieur Marc WELTER, Professeur
   – Monsieur Eric HIERONIMUS, Professeur
   – Madame Dominique OSCH-MOEREMANS, Chargée de cours
   – Madame Michèle SCHANEN, Professeur.

Art. 2. Sont institués 4 groupes curriculaires pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2010-2011.

Les groupes curriculaires sont composés comme suit:

1) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
   Dessin d'animation
   – Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur adjoint au LTAM
   – Monsieur Marc FRISING, Coordinateur et Secrétaire
   – Monsieur Félix MERSCH, Professeur d'éducation artistique
   – Monsieur Christian SCHAACK, Professeur d'éducation artistique
   – Monsieur Jan GLAS, Chargé de cours
   – Madame Rosario MELIN, Chargée de cours

2) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
   Opérateur prépresse
   – Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur adjoint au LTAM
   – Monsieur Yvan KLEIN, Coordinateur et Secrétaire
   – Monsieur Jean-Paul FLIES, Maître d'enseignement technique
   – Monsieur Fernand ROLLINGER, Chargé d'éducation
   – Monsieur Carlo WIES, Chargé d'éducation

3) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
   Informatique
   – Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur adjoint au LTAM
   – Monsieur Fabrice ROTH, Coordinateur et Secrétaire
   – Monsieur Marc SCHMIT, Professeur de sciences
   – Monsieur Yves WENGLER, Professeur-ingénieur
   – Monsieur Robert FISCH, Professeur-ingénieur
   – Monsieur Claude BODSON, Professeur-ingénieur

4) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
   Génie Technique
   – Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur adjoint au LTAM
   – Monsieur André SCHWARZ, Coordinateur et Secrétaire
   – Monsieur Jules BONERT, Professeur-ingénieur
   – Monsieur Georges GLOESENER, Professeur-ingénieur
   – Madame Rosa DE TOMMASO, Licenciée en sciences psychologiques
   – Paul Wurth S.A. (Human Resources)

Art. 3. Sont institués 5 groupes curriculaires pour les études dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour Professions de Santé pour l'année scolaire 2010-2011.

Les groupes curriculaires sont composés comme suit:

1) Groupe curriculaire pour le programme de formation: Infirmier/ière en pédiatrie
   – Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
   – Madame Danielle SCHOL, Coordinatrice et Secrétaire
   – Madame Daniela LANGER, Professeur-stagiaire
   – Madame Gisèle LUX, Chargée d'enseignement

– Madame Renée GROFF, Chargée d'enseignement
– Madame Isabelle SIMOES, Chargée d'enseignement.

2) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
Infirmier/ière en anesthésie et réanimation
– Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe au LTPS
– Monsieur Alain BECKER, Coordinateur et Secrétaire
– Monsieur Fred FERRON, Professeur de Sciences EST
– Dr Bernard STEIN, Chargé d'enseignement
– Monsieur Steve MACK, Chargé d'enseignement
– Dr Pascal STAMMET, Chargé d'enseignement

3) Groupe curriculaire pour le programme de formation: Infirmier/ière psychiatrique
– Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
– Monsieur Aloyse SCHUMACHER, Coordinateur et Secrétaire
– Madame Danielle JUNG, Professeur de Sciences EST
– Madame Marie-France FILSER, Chargée d'éducation
– Madame Catherine SCAUFLAIRE, Chargée d'éducation
– Monsieur David PEREIRA, Chargé d'enseignement

4) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
ATM en chirurgie
– Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe au LTPS
– Madame Jutta NOBEN, Coordinatrice et Secrétaire
– Madame Claudine DONDELINGER, Chargée d'éducation
– Madame Christiane SILVA, Chargée d'éducation
– Madame Nadine REITZ, Chargée d'enseignement
– Monsieur Patrick SCHWARZ, Chargé d'enseignement

5) Groupe curriculaire pour le programme de formation:
Sage-femme
– Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
– Madame Nicole WEBER, Coordinatrice et Secrétaire
– Madame Anouk BADEN, Professeur EST
– Madame Olivia SIMOES, Professeur EST
– Madame Mylène VALENTINY, Chargée d'enseignement
– Madame Martine WELTER, Chargée d'enseignement

Art. 4. Est institué 1 groupe curriculaire pour les études dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer l'année scolaire 2010-2011.

Le groupe se compose comme suit:

Groupe curriculaire pour le programme de formation:
Conducteur de travaux
– Monsieur Jean WAGNER, Directeur au LJBM
– Monsieur Michel PUNDEL, Coordinateur et Secrétaire
– Monsieur Pit KAYSER, Titulaire de cours
– Monsieur Pierre KOLBER, Titulaire de cours
– Monsieur Jean FEIEREISEN, Expert du milieu professionnel
– Monsieur Marc ANT, Expert du milieu professionnel.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des groupes curriculaires pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 19 novembre 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 Madame Monique ADAMS, conseiller de direction à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de conseiller de direction première classe à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 Madame Elisabeth MODERT, attaché d'administration à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions d'attaché de Gouvernement à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 Madame Caroline PEFFER, attaché d'administration à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions d'attaché de Gouvernement à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 Madame Magali PETRALIA, contrôleur à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions d'inspecteur à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 Madame Danièle LIPPERTS, sous-receveur hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommée aux fonctions de receveur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 Monsieur Eric HENN, vérificateur hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de contrôleur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Administration de l'Emploi. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2011 pour les besoins du personnel de l'Administration de l'Emploi les examens ci-après:

– au cours de la deuxième quinzaine du mois de février 2011, un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière de l'éducateur gradué à l'Administration de l'Emploi
– au cours du mois de mai 2011, un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi
– au cours du mois de mai 2011, un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière de l'expéditionnaire à l'Administration de l'Emploi
– au cours du mois de juin 2011, un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière de l'éducateur gradué à l'Administration de l'Emploi
– au cours du mois d'octobre 2011, un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 octobre 2010, Monsieur Jean-Marc KIRSCH, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, Monsieur Pierre PRUM, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Madame Karin SCHANK, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 12 octobre 2010, Monsieur Jean-Claude OLIVIER, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang.

Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, Monsieur Alain BOHLER, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, Madame Nathalie PLETSCHETTE, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau hors cadre.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010, la démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal hors cadre est accordée, sur sa demande, à Madame Annette CLASEN avec effet au 1er avril 2011.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010, Madame Christiane ROB, inspecteur principal, est nommée inspecteur principal 1er en rang, Monsieur Jacques BRAUN, inspecteur, est nommé inspecteur principal et Madame Sandra ARENS, chef de bureau, est nommée inspecteur.

Centre des technologies de l'information de l'État. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 octobre 2010, Monsieur Steve WIRTH, chargé d'études-informaticien principal au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien adjoint.

Commission de nomenclature. – Désignation d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant de la Fédération luxembourgeoise des laboratoires d'analyses médicales. – Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Monsieur le Docteur Jean-Luc DOURSON, Luxembourg, et Monsieur le Docteur Ben WEBER, Luxembourg, ont été désignés membre effectif, respectivement suppléant représentant la Fédération luxembourgeoise des laboratoires d'analyses médicales au sein de la Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du Code de la sécurité sociale.

Commission spéciale de réexamen. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 5 novembre 2010 ont été nommés membres effectifs de la commission mixte de reclassement pour une durée de quatre ans:

- M. Carlos PEREIRA, membre du Bureau exécutif de l'OGB-L, représentant les assurés;
- M. Paul DE ARAUJO, consultant social du LCGB, représentant les assurés;
- Mme Danièle HAUSTGEN, conseiller juridique à l'ABBL, représentant les employeurs;
- M. Marc KIEFFER, conseiller à la FEDIL, représentant les employeurs;
- Dr Paul KOCH, médecin directeur du Contrôle médical de la sécurité sociale, représentant le Contrôle médical de la sécurité sociale;
- Dr Carlo STEFFES, médecin chef de division, Direction de la santé, division de la santé au travail, représentant la Direction de la santé, division de la santé au travail;
- M. Joseph FABER, conseiller de direction première classe, représentant le ministre ayant dans ses attributions le Travail et l'Emploi;
- Mme Mariette SCHOLTUS, directeur de l'Administration de l'emploi, représentant l'Administration de l'emploi.

Par le même arrêté ont été nommés membres suppléants de la commission mixte de reclassement pour une durée de quatre ans:

- M. Fränk ARNDT, chef de département de l'OGBL, membre suppléant de M. Carlos PEREIRA;
- M. Siggy FARYS, délégué du LCGB, membre suppléant de M. Paul DE ARAUJO;
- M. François ENGELS, conseiller de direction à la Fédération des artisans, membre suppléant de Madame Danièle HAUSTGEN;
- Mme Nathalie WAGNER, conseiller à la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, membre suppléant de M. Marc KIEFFER;
- Dr Alfred DIEDERICH, médecin directeur adjoint du Contrôle médical de la sécurité sociale, membre suppléant du Dr Paul KOCH;
- Dr Claude STREEF, médecin chef de service à la Direction de la santé, membre suppléant du Dr Carlo STEFFEN;
- M. Carlo CLEMENS, inspecteur principal premier en rang, membre suppléant de M. Joseph FABER;
- Mme Ginette JONES, assistante sociale à l'Administration de l'emploi, membre suppléant de Mme Mariette SCHOLTUS.

M. Joseph FABER, préqualifié, a été nommé président de la commission mixte.

Mme Madeleine WEISGERBER, inspecteur à l'Administration de l'emploi, et M. Pierre BAYONNOVE, rédacteur principal à l'Administration de l'emploi, ont été nommés respectivement secrétaire et secrétaire adjoint de la commission mixte.

Entreprises d'assurances. – «LEX LIFE & PENSION S.A.». – Retrait de l'agrément comme directeur. – Par arrêté ministériel du 26 octobre 2010 l'agrément accordé à Monsieur Flemming LAURIDSEN comme dirigeant de l'entreprise d'assurances «LEX LIFE & PENSION S.A.» est retiré.

Entreprises d'assurances. – «SWISS LIFE (Luxembourg) S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 15 novembre 2010 Monsieur Martin TSCHOPP est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurance «SWISS LIFE (Luxembourg) S.A.» en remplacement de Monsieur Tanguy POLET.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 9 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 novembre 2012, à Madame Liliana de Lurdes RODRIGUES BENTO-PEREIRA, domiciliée à 24A, rue du Château, L-9146 Erpeldange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 24A, rue du Château, L-9146 Erpeldange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/655/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2015, à Madame Barbara FELDHOFF, domiciliée à 1, rue de Schifflange, L-3676 Kayl, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1, rue de Schifflange, L-3676 Kayl.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/656/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2015, à Madame Carole BOUSCHET-MORIS, domiciliée à 40, rue J-P Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1, rue de Schifflange, L-3676 Kayl.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/657/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Helena Maria RIBEIRO MARTINS-PAIVA COELHO, domiciliée à 16, boulevard Hubert Clément, L-4064 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 16, boulevard Hubert Clément, L-4064 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/658/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Liliana MORALES RECIO-HORTA COELHO, domiciliée à 5, rue Marcel Schintgen, L-4889 Lamadelaine, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 5, rue Marcel Schintgen, L-4889 Lamadelaine.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/659/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Marina Sofia JORGE ZANANAR, domiciliée à 45, Grand-rue, L-4575 Differdange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 45, Grand-rue, L-4575 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/660/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Maria Isabel DA CONCEICÃO GASPAR-SIMÕES MATOS, domiciliée à 37A, avenue du Parc des Sports, L-4671 Oberkorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 37A, avenue du Parc des Sports, L-4671 Oberkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/661/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Dulcinea Conceiçao CARMO DOS SANTOS-MENDES BISPO DOS SANTOS, domiciliée à 37B, rue Pierre Meintz, L-4624 Oberkorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 37B, rue Pierre Meintz, L-4624 Oberkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/662/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Sidalina DA SILVA FERREIRA-FERNANDES DE OLIVEIRA, domiciliée à 112, rue des Minières, L-3526 Dudelange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 112, rue des Minières, L-3526 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/663/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Sonia AFONSO SURREIRA-DOTTI, domiciliée à 12, rue Lentz, L-3509 Dudelange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 12, rue Lentz, L-3509 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/664/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Margarida Fernanda DA COSTA PENEDO-MOREIRA ALVES, domiciliée à 69, rue Mme Mayrisch de St-Hubert, L-3489 Dudelange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 69, rue Mme Mayrisch de St-Hubert, L-3489 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/665/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Ana Cristina DA SILVA FIGUEIREDO-FERNANDES PEREIRA, domiciliée à 6, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 6, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/666/2010.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2012, à Madame Carla Alexandra RODRIGUES QUINTAS-PEREIRA REBELO, domiciliée à 46A, rue de l'Eau, L-3232 Bettembourg, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 46A, rue de l'Eau, L-3232 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/667/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne a.s.b.l.», ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Kannerland - groupes Himmelsdéierchen et Fiis», à l'adresse L-1750 Luxembourg, 59A, avenue Victor Hugo.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée prend effet le 16 novembre et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/015**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 avril 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 5 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Strassen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8041 Strassen, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Blummewiss», L-8041 Strassen, 59, rue des Romains.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 novembre 2012, prend effet le 5 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 206/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 185 places dont 118 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 206/2.

Par arrêté ministériel du 5 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Strassen, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-8041 Strassen, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Krabbelkëscht», L-8041 Strassen, 57, rue des Romains.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 novembre 2012, prend effet le 5 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 284/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 82 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 284/3.

Par arrêté ministériel du 5 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1414 Luxembourg, 3, rue Louis Deny (anciennement L-1414 Luxembourg, 1, rue Louis Deny).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 novembre 2011, prend effet le 5 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 085/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 69 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 085/3.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Rosport, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6582 Rosport, 9, rue Henri Tudor, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6582 Rosport, 10, rue Henri Tudor.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 10 novembre 2012, prend effet le 11 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 204/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 63 places dont 45 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 204/3.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schieren, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-9125 Schieren, 90, route de Luxembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Crèche Bim Bam», L-9125 Schieren, 79A, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 novembre 2012, prend effet le 18 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 337/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places (pour des enfants non scolarisés) et 23 places (pour des enfants scolarisés) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 337/2.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1311 Luxembourg, 64, boulevard Cahen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 novembre 2012, prend effet le 18 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 421/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 83 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er octobre 2010, enregistré sous le numéro MR 421.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiler-La-Tour, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bei de Fliedermais», L-5770 Weiler-la-Tour, 7, rue de Schlammestee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 novembre 2012, prend effet le 18 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 336/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er juin 2010, enregistré sous le numéro MR 336/2.

Par arrêté ministériel du 19 novembre 2010, un agrément pour une durée limitée a été accordé au syndicat intercommunal «De Réidener Kanton», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8606 Bettborn, 3, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants - sport», dénommé «Sport-Krees Atert» aux sept sites ci-après mentionnés:

«Atert Lycée Redange», L-8508 Redange/Attert, 1, rue du Lycée, «Hall Sportif de Redange/Attert», L-8508 Redange/Attert, 1, rue du Centre médical, «Hall Sportif d'Useldange», L-8707 Useldange, rue de Schandel, «Hall Sportif de Beckerich», L-8522 Beckerich, 3, Jos Seyler-Strooss, «Hall Sportif du Preizerdaul», L-8611 Platen, 3, al Strooss, «Complexe Sportif de Koetschette/Centre Scolaire de Koetschette», L-8821 Koetschette, 1, rue de la Paix, «Hall Sportif Vichten» L-9190 Vichten, 32, rue Principale.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 novembre 2012, prend effet le 19 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 359/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 mars 2010, enregistré sous le numéro MR 359/2

Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, un agrément illimité a été accordé à l'association sans but lucratif «Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés (A.P.E.M.H.) - Hébergement et Services», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-4004 Esch/Alzette, Centre Nossbierg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Topolino», L-4602 Niedercorn, 141, avenue de la Liberté.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 1er janvier 2011 et est enregistré sous le numéro **MR 424**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 14 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agrément. – L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 août 2011 à «Inter-Actions asbl.» ayant son siège 9, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la «Maison des Jeunes Sandweiler», sis à rue Nic Welter, L-5256 Sandweiler.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 9 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro RNAL 201011/39.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 102 **1er décembre 2010**

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 22 novembre 2010 instituant pour l'année scolaire 2010-2011 les jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS).

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 16;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur;

Arrête:

Art. 1er. Sont institués 5 jurys d'examen pour les études des infirmiers/ières spécialisé(e)s dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour l'année scolaire 2010/2011.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

1) Jury d'examen pour la formation: Infirmier/ière en pédiatrie

a. Commissaire de Gouvernement et Président:

Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. Membres:

Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
Madame Danielle SCHOL, Professeur d'enseignement technique
Madame Daniela LANGER, Professeur-stagiaire
Dr. Roland SELIGMANN, Chargé d'enseignement
Madame Marie-Josée MAJERUS, Chargée d'enseignement
Madame Marta DA COSTA MAGALHAES, Chargée d'enseignement

2) Jury d'examen pour la formation: Infirmier/ière en anesthésie et réanimation

a. Commissaire de Gouvernement et Président:

Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. Membres:

Madame Albertine FLAMMANG, Directrice-adjointe au LTPS
Monsieur Fred FERRON, Professeur de sciences EST
Monsieur Alain BECKER, Chargé d'éducation
Dr. Martine FERRING, Chargée d'enseignement
Monsieur Steve MACK, Chargé d'enseignement
Dr. Pascal STAMMET, Chargé d'enseignement

3) Jury d'examen pour la formation: Infirmier/ière psychiatrique

a. Commissaire de Gouvernement et Président:

Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. Membres:

Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
Monsieur Aloyse SCHUMACHER, Professeur d'enseignement technique
Madame Claudine REGENWETTER, Professeur d'enseignement technique
Madame Danielle JUNG, Professeur de sciences EST
Madame Catherine SCAUFLAIRE, Chargée d'éducation
Dr. Paul HEDO, Chargé d'enseignement

4) Jury d'examen pour la formation: Assistant(e) technique médical de chirurgie
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Madame Albertine FLAMMANG, Directrice-adjointe au LTPS
      Monsieur André BIELL, Professeur
      Madame Jutta NOBEN, Professeur de sciences EST
      Dr. Jean SMIT, Chargé d'enseignement
      Dr. André RIES, Chargé d'enseignement
      Monsieur Patrick SCHWARZ, Chargé d'enseignement

5) Jury d'examen pour la formation: Sage femme
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Madame Marianne GILLEN, Directrice au LTPS
      Madame Nicole WEBER, Professeur d'enseignement technique
      Madame Anouk BADEN, Professeur d'enseignement technique
      Madame Olivia SIMOES, Professeur d'enseignement technique
      Dr. Marc PEIFFER, Chargé d'enseignement
      Dr. Didier VAN WYMERSCH, Chargé d'enseignement

Art. 2. Sont institués 4 jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2010/2011.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

1) Jury d'examen pour la formation: Dessin d'animation
   a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:
      Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1ère classe
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint au LTAM
      Monsieur Marc FRISING, Professeur
      Monsieur Félix MERSCH, Professeur
      Monsieur Christian SCHAACK, Professeur
      Monsieur Jan GLAS, Chargé de cours
      Madame Rosario MELIN, Chargée de cours

2) Jury d'examen pour la formation: Opérateur prépresse
   a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:
      Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1ère classe
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint au LTAM
      Monsieur Yvan KLEIN, Chargé d'éducation
      Monsieur Jean-Paul FLIES, Maître d'enseignement technique
      Monsieur Fernand ROLLINGER, Chargé d'éducation
      Monsieur Carlo WIES, Chargé d'éducation

3) Jury d'examen pour la formation: Génie technique
   a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:
      Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1ère classe
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint au LTAM
      Monsieur André SCHWARZ, Professeur-ingénieur
      Monsieur Jules BONERT, Professeur-ingénieur
      Monsieur Georges GLOESENER, Professeur-ingénieur
      Monsieur Etienne BRULS, Professeur-ingénieur
      Monsieur Djamel FELLAG, Professeur (intervenant externe au BTS)

4) Jury d'examen pour la formation: Informatique
   a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:
      Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1ère classe
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Monsieur Jean-Paul GREISCH, Directeur-adjoint au LTAM
      Monsieur Fabrice ROTH, Professeur de sciences
      Monsieur Marc SCHMIT, Professeur de sciences
      Monsieur Yves WENGLER, Professeur-ingénieur
      Monsieur Robert FISCH, Professeur-ingénieur
      Monsieur Claude BODSON, Professeur-ingénieur

Art. 3. Sont institués 3 jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour l'année scolaire 2010/2011.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

1) Jury d'examen pour la formation: Assistant(e) de direction
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Madame José FRIDERES-POOS, Directrice au LTECG
      Madame Marielle BRUCK, Maître de cours spéciaux
      Monsieur Filipe COSTA PINTO, Professeur
      Madame Karin MAILLIET, Chargée de cours
      Madame Isabelle WAGENER ép. CASTEL, Professeur
      Madame Marianne HOFFMANN, Professeur

2) Jury d'examen pour la formation: Gestionnaire comptable et fiscal
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Monsieur Lucien BERSCHEID, Directeur-adjoint au LTECG
      Monsieur Frank BOVE, Professeur
      Madame Lydia ALEGRIA, Professeur
      Madame Martine DOLAR, Professeur
      Monsieur Roger MEDERNACH, Professeur
      Monsieur Manu THEIN, Professeur

3) Jury d'examen pour la formation: Gestionnaire en commerce et marketing
   a. Commissaire de Gouvernement et Président:
      Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement
      au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

   b. Membres:
      Madame José FRIDERES-POOS, Directrice au LTECG
      Monsieur Armand JUNCKER, Professeur
      Monsieur Jean-Claude FRANTZ, Professeur
      Madame Edmée KRIER, Professeur
      Madame Dominique OSCH-MOEREMANS, Titulaire de cours
      Madame Michèle SCHANEN

Art. 4. Est institué 1 jury d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer pour l'année scolaire 2010/2011.

Le jury d'examen pour la formation: Conducteur de travaux est composé comme suit:

a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:
   Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1ère classe
   au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. Membres:
   Monsieur Jean WAGNER, Directeur au LJBM
   Monsieur Michel PUNDEL
   Monsieur Pierre KAYSER, Titulaire de cours
   Monsieur Pierre KOLBER, Titulaire de cours
   Monsieur Marc ANT, Titulaire de cours
   Monsieur Marcel DERAVET, titulaire de cours

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des jurys d'examen pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 22 novembre 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Munirka BABAČIĆ née AGOVIĆ, née le 5 septembre 1972 à Orahovo/Berane (Monténégro), demeurant à L-5868 Alzingen, 6, rue Jean Steichen, a été autorisée à porter les nom et prénom de AGOVIĆ Munirka.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Zimbile BALOVSKA née BAJRAMI, née le 7 février 1971 à Debar (Macédoine), demeurant à L-9027 Ettelbruck, 5, rue du Coude, a été autorisée à porter les nom et prénom de BAJRAMI Zimbile.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Silvie CORDEIRO-LUIS, née le 12 juillet 1969 à Bettembourg, demeurant à L-3323 Bivange, 23, rue de Kockelscheuer, a été autorisée à porter les nom et prénom de CORDEIRO LUIS Silvia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Angela Carina DA CRUZ PARADA, née le 4 août 1989 à Sanguinheira/Cantanhede (Portugal), demeurant à L-4640 Oberkorn, 97-101, avenue d'Oberkorn, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA CRUZ Angela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Tania Andreia DA SILVA ALVES RAMOS, née le 24 juin 1992 à Dudelange, demeurant à L-3461 Dudelange, 6, rue des Écoles, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA SILVA Tania Andreia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Monsieur Philippe DA SILVA LEAL, né le 14 août 1984 à Luxembourg, demeurant à L-3784 Tétange, 1, rue de Rumelange, a été autorisé à porter les nom et prénom de LEAL Philippe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Regina Maria DA SILVA PEDROSA, née le 13 juillet 1969 à Coimbrão/Leiria (Portugal), demeurant à L-4152 Esch-sur-Alzette, 32, rue Jean Jaurès, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PEDROSA Regina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Paulina DABROWSKI, née le 16 juillet 1986 à Luxembourg, demeurant à L-9517 Weidingen, 35, rue Eisknippchen, a été autorisée à porter les nom et prénom de DABROWSKA Paulina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Sandra DE JESUS DOMINGUES, née le 26 octobre 1989 à Ettelbruck, demeurant à L-7515 Mersch, 1-3, rue Comte J-F d'Autel, a été autorisée à porter les nom et prénom de DOMINGUES Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Monsieur Carlos Alberto DE JESUS E SILVA, né le 12 août 1973 à Rôge/Vale de Cambra (Portugal), demeurant à L-4551 Niederkorn, 12 A, rue des Écoles, a été autorisé à porter les nom et prénoms de SILVA Carlos Alberto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Monique DE LIMA PEREIRA, née le 1er février 1978 à Luxembourg, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 17, rue de Wecker, a été autorisée à porter les nom et prénom de DE LIMA Monique.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Monsieur Humberto Filipe DE PINHO RODRIGUES, né le 24 mars 1983 à Castelões/Vale de Cambra (Portugal), demeurant à L-7373 Lorentzweiler, 67, route de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénoms de RODRIGUES Humberto Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Olga Stanislavovna KURUSHINA née PONOMARJOWA, née le 27 novembre 1973 à Bryansk (Russie), demeurant à L-3734 Rumelange, 6, rue de la Fenderie, a été autorisée à porter les nom et prénom de PONOMARJOWA Olga.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Monsieur Jilberto OLIVEIRA DA SILVA, né le 12 novembre 1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-2610 Luxembourg, 208, route de Thionville, a été autorisé à porter les nom et prénom de OLIVIER Gilbert.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010, Madame Nadia PAULOS DA FONSECA, née le 12 juin 1992 à Luxembourg, demeurant à L-4910 Hautcharage, 39, rue de Bascharage, a été autorisée à porter les nom et prénom de PAULOS Nadia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Fonds National de Solidarité. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de mars 2011.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Schifflange, 53, avenue de la Libération, exploitée actuellement par Monsieur Carlo SCHERGEN, est déclarée vacante à partir du 1er octobre 2011 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 4 janvier 2011 au plus tard.

La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre. Les occupations pharmaceutiques de nature salariée sont attestées par les employeurs correspondants. Celles exercées à titre d'indépendant sont certifiées par le collège médical, ou, si elles se rapportent à une activité pharmaceutique réalisée à l'étranger, par le conseil de l'ordre des pharmaciens du pays en cause ou, à défaut, par l'organisme exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou par l'autorité étrangère exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou de l'autorité étrangère exerçant la fonction de surveillance des pharmacies.

   Ces certificats indiquent, outre la durée totale de l'occupation pharmaceutique, la nature de l'occupation ainsi que l'horaire hebdomadaire exprimé en heures/semaines.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement de REMERSCHEN II
Secteur «Kräizberg» – «Bruch»

Nouvelle distribution des terres

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur la nouvelle distribution des terres.

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du projet de remembrement légal de REMERSCHEN II, dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 20 juillet 2005, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement, prévus à l'article 31 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat de la commune de SCHENGEN à REMERSCHEN du 6 décembre 2010 au 4 janvier 2011 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal connaissance des documents déposés. Le secrétariat communal de SCHENGEN à REMERSCHEN est ouvert les lundi, mardi, jeudi de 8.00-12.00 heures et de 13.15-17.00 heures, mercredi de 8.00-12.00 heures et de 13.15-19.00 et vendredi de 8.00-12.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à la maison communale à REMERSCHEN;
b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 LUXEMBOURG;
c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués siégeant à la salle communale à REMERSCHEN les 20 et 22 décembre 2010, chaque jour de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.00 heures et le 21 décembre de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00 heures.

Les documents déposés comprennent:

1) les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;
2) un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leurs surfaces et valeurs correspondantes;
3) un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt définitif du projet de lotissement.

Les propriétaires des biens grevés et les titulaires de droits réels intéressés sont informés que ces droits réels, saisies et autres actions immobilières sont reportés, conformément à l'article 36 de la loi, de plein droit sur les parcelles attribuées à ce propriétaire.

Le tableau prévu à l'article 30, alinéa 3, sub 4° est déposé pendant 30 jours au siège de l'Office national du Remembrement et pendant les 3 jours susmentionnés au secrétariat communal de SCHENGEN à REMERSCHEN.

Des observations et réclamations au sujet du report des droits réels sont recueillies par l'ONR pendant la période sus-indiquée.

Luxembourg, le 30 novembre 2010.
Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 103 **2 décembre 2010**

Sommaire



Arrêté ministériel du 23 novembre 2010 instituant pour l'année 2010-2011 le conseil de promotion chargé de décider de la délivrance des diplômes à la fin de la 2e année d'études dans le cadre de la formation «Marketing-Commerce international» sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) initialement offerte au Lycée Technique École de Commerce et de Gestion lors de l'année scolaire 2008/2009.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur et notamment son article 36;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2010/2011 est institué un conseil de promotion chargé de décider de la délivrance des diplômes à la fin de la 2e année d'études dans le cadre de la formation «Marketing-Commerce international» sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) initialement offerte au Lycée Technique École de Commerce et de Gestion lors de l'année scolaire 2008/2009.

Le Conseil de promotion pour la section Marketing-Commerce international est constitué comme suit:

a) Commissaire de Gouvernement et Président

M. DONDELINGER Germain, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b) Membres

Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice

M. BERSCHEID Lucien, directeur adjoint

Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux

M. BOVE Frank, professeur

M. FRANTZ Jean-Claude, professeur

Mme HOFFMANN Marianne, professeur

M. JUNCKER Armand, professeur

Mme KRIER Edmée, professeur

M. MEDERNACH Roger, professeur

Mme SCHANEN Michèle, professeur

M. SILVERIO Donnino, professeur

M. SYLVESTRIE Pit, professeur

M. HIERONIMUS Éric, chargé de cours

Mme MOEREMANS Dominique ép. OSCH, chargée de cours

M. SCHMIT Frank, chargé de cours.

Art. 2. Le conseil de promotion se réunira sur convocation de son président. Il procédera aux décisions conformément aux règlements en vigueur et fera rapport de ses travaux.

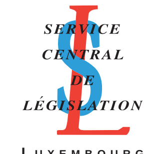
Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des conseils de promotion pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 23 novembre 2010.
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Caisse nationale de santé. – Examens de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s qu'au courant du mois de mai 2011, des examens de fin de stage sanctionnant la formation spéciale seront organisés pour les carrières suivantes: carrière moyenne du rédacteur, carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif.

Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s qu'au courant du mois d'octobre 2011, des examens de fin de stage sanctionnant la formation spéciale seront organisés pour les carrières suivantes: carrière moyenne du rédacteur, carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif.

Caisse nationale de santé. – Examens de fin de stage dans la carrière supérieure. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que la Caisse nationale de santé procèdera au courant du mois d'avril 2011 aux examens de fin de stage dans la carrière supérieure de l'administration.



Caisse nationale de santé. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s qu'au courant du mois de novembre 2011, des examens de promotion seront organisés pour les carrières suivantes: carrière moyenne du rédacteur et carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif.

Entreprises de réassurance. – «SOCIETE GENERALE RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 11 novembre 2010, la société anonyme «SOCIETE GENERALE RE S.A.» avec siège social à L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Magistrature. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010, démission de ses fonctions de juge suppléant auprès du tribunal d'arrondissement de Luxembourg a été accordée, pour cause de limite d'âge, à Maître Gast NEU.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010, démission de ses fonctions de juge suppléant auprès du tribunal d'arrondissement de Luxembourg a été accordée, pour cause de limite d'âge, à Maître Paul THEVES.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 novembre 2012, à Madame Sónia Cristina DAS NEVES FONSECA-PEREIRA DA COSTA, domiciliée à 123A, rue de Longwy, L-4610 Niederkorn, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 123A, rue de Longwy, L-4610 Niederkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/668/2010.

Par arrêté ministériel du 16 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 15 novembre 2015, à Madame Sandy CARVALHO CHIPELO-PALMEIRO GONCALVES, domiciliée à 7-C, route d'Arlon, L-9176 Niederfeulen, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 7-C, route d'Arlon, L-9176 Niederfeulen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/669/2010.

Par arrêté ministériel du 19 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 novembre 2012, à Madame Mónica VAZ COSTA-SOUSA DA COSTA, domiciliée à 52, Neiduerf, L-4261 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 52, Neiduerf, L-4261 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/670/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité de «maison relais pour enfants» à l'adresse «Kannerplanet Zolwer», L-4438 Soleuvre, 220, rue de Differdange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2012, prend effet le 24 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 255/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 35 places dont 31 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 255/2.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kayl, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Tétange», L-3764 Tétange, 7, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 22 novembre 2012, prend effet le 23 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 271/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 places dont 75 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 octobre 2010, enregistré sous le numéro MR 271/3.



Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tandel, ayant son siège à l'adresse L-9454 Fouhren, 18, Kierchestrooss, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Schoul am Brill», L-9395 Tandel, 4, Veianerstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2012, prend effet le 24 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 416/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 190 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 416.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Crèche Kordall», L-4732 Pétange, 52, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2012, prend effet le 24 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 425**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 88 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 novembre 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 12, rue Sigefroi, L-2536 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/02/10/003.

Par arrêté ministériel du 8 novembre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Novelia Senior Services», ayant son siège social au Parc d'activité am Bann, L-3372 Leudelange, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 1, rue du Parc, L-3872 Schifflange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/10/04/052.

Par arrêté ministériel du 8 novembre 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé, vu le retard du début des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 49, Grand-rue, L-9410 Vianden.

Les chambres A3, A7, A8 et A9, n'étant pas conformes aux dispositions de l'article 23, sont exclues du présent agrément.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/024.

Ministère de la Santé. – Service de Santé au Travail Multisectoriel. – Le taux de cotisation à charge des employeurs optant pour le recours au service de santé au travail multisectoriel est fixé à 0,11% pour l'exercice 2011, en conformité de l'article L-323-1 (5) du Code du Travail.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 19 novembre 2010, Madame le Docteur Virginie POULAIN, née le 15 avril 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 104 **3 décembre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 17 novembre 2010 portant nomination des membres du jury appelé à procéder aux épreuves théoriques et pratiques dans le cadre de la formation (session 2010/2011) des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants pour l'enseignement fondamental.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental;

Vu le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 déterminant

1. les programmes ainsi que les modalités des épreuves des formations théorique et pratique sanctionnées par le certificat de formation des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants pour l'enseignement fondamental;
2. les indemnités
   a. des formateurs intervenant dans le cadre de la formation sanctionnée par le certificat de formation;
   b. des membres du jury d'examen;

Arrête:

Art. 1er. Le jury appelé à procéder aux épreuves théoriques et pratiques dans le cadre de la formation sanctionnée par le certificat de formation de la session 2010/2011 se compose de:

Monsieur Joa BAUM, Madame Diane DHUR, Monsieur Gunnar GNAD, Madame Marie-Paule GREISCH, Monsieur Serge HASTERT, Madame Simone HEINEN, Monsieur Alex KOCKHANS, Madame Jeanne LETSCH, Madame Arlette LOMMEL, Monsieur Mirko MAININI, Monsieur Guy MASSELTER, Monsieur Guy MEDINGER, Madame Monique MELCHERS, Monsieur Patrick MERGEN, Monsieur Laurent PATER, Monsieur Jean-Marc PORCO, Monsieur Pierre REDING, Monsieur Gérard ROETTGERS, Monsieur Victor SCHEIER, Monsieur Jean-Pierre SCHMIT, Madame May STAUDT, Monsieur Guy STRAUSS, Monsieur Marco SUMAN, Madame Francine VANOLST, Madame Nicole WAGNER, Monsieur Jean-Paul WELTER.

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président du jury, Madame Monique MELCHERS celles de secrétaire.

Art. 3. Madame Tessy KOHN remplit les fonctions de secrétaire administrative.

Art. 4. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres du jury pour lui servir de titre et au Contrôle financier pour information.

Luxembourg, le 17 novembre 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 23 novembre 2010 ayant pour objet de fixer pour l'année scolaire 2010-2011 les unités de valeur et les modules ainsi que les grilles d'horaires de la 2e année de la formation sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) initialement offerte au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion lors de l'année scolaire 2008/2009.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur et notamment son article 36;

Arrête:

Art. 1er. Pour la section «Marketing et Commerce International» de la 2e année de la formation sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) initialement offerte au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion lors de l'année scolaire 2008/2009, les unités de valeur et les modules ainsi que les grilles horaires sont approuvés dans la forme annexée.

Art. 2. Le présent arrêté est applicable pour l'année 2010/2011 et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 23 novembre 2010.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,

François Biltgen

GRILLE HORAIRE 2010/2011

BTS MARKETING – COMMERCE INTERNATIONAL

Deuxième année

ENSEIGNEMENT	Code	Leçons	U.V.	Modules
TECHNIQUES ET OUTILS DE GESTION			1	
Politiques, stratégies et tactiques	POSTR	2		1
Force de vente	FORVE	2		1
Publicité	PUBLI	3		1
Création d'entreprise et plan d'affaires	CREPA	2		1
COMMERCE INTERNATIONAL, ECONOMIE ET DROIT			1	
Techniques du commerce international	TECOI	2		1
Pratiques du commerce international	PRCOI	2		1
Economie générale et actualités économiques	ACECO	2		1
Droit appliqué	DROAP	2		1
TECHNIQUES ET OUTILS DE GESTION			1	
Technologies de l'information et de la communication	TECNU	5		1
Option: Projet interdisciplinaire	OPTIO	2		1
LANGUES			1	
Français	FRANC	3		1
Anglais	ANGLA	3		1
STAGE TRAVAIL ET SOUTENANCE			1	1
TOTAL		30	5	13

Arrêté ministériel du 29 novembre 2010 fixant les heures d'ouverture des bureaux de recette de l'administration des douanes et accises.

Le Ministre des Finances,

Vu la Convention coordonnée instituant l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, approuvée par la loi du 17 juin 2004;

Vu la loi générale sur les douanes et accises, modifiée, du 18 juillet 1977, notamment l'article 6;

Vu les règlements CEE 2913/92 et 2454/93 relatifs au Code des Douanes Communautaire;

Sur proposition du directeur de l'administration des douanes et accises;

Arrête:

Art. 1er. Les bureaux de recette de l'administration des douanes et accises, à l'exception du bureau de recette Luxembourg-Aéroport, sont ouverts du lundi au vendredi sans interruption de 8 à 17 heures, sauf les jours fériés légaux.

Le dédouanement de marchandises justifiant un caractère d'urgence (animaux, marchandises promptement périssables, pièce détachée destinée à la réparation d'une machine sans laquelle une usine serait réduite au chômage momentané, etc.) peut avoir lieu, contre paiement d'une rétribution spéciale, en dehors des heures d'ouverture des bureaux, tous les jours, y compris les samedis, dimanches et jours fériés légaux, si une autorisation préalable du chef local de la douane est intervenue.

Art. 2. Le bureau de recette Luxembourg-Aéroport est ouvert tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés légaux de 0.00 à 24.00 heures.

Art. 3. L'arrêté ministériel du 26 octobre 2009 fixant les heures d'ouverture des bureaux des douanes pour le trafic général est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 novembre 2010.
Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Caisse nationale de santé. – Fixation du taux de cotisation pour le financement des soins de santé. – Par arrêté ministériel du 29 novembre 2010, la fixation du taux de cotisation pour le financement des soins de santé, arrêté par l'assemblée générale de la Caisse nationale de santé en date du 10 novembre 2010 à 5,60%, a été approuvée.

Cour Constitutionnelle. – Appel de candidatures. – Un poste de membre de la Cour Constitutionnelle est devenu vacant; l'assemblée générale conjointe de la Cour Supérieure de Justice et de la Cour administrative devant présenter trois candidats à ce poste, les magistrats intéressés à la fonction visée sont invités à faire parvenir leurs candidatures à Madame la Présidente de la Cour Supérieure de Justice, Plateau du Saint Esprit, Cité Judiciaire, Bâtiment CR, L-2080 Luxembourg **dans la quinzaine à partir de la publication au Mémorial B.**

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Commission d'examen de la caisse nationale des prestations familiales. – Par arrêté ministériel du 25 novembre 2010, le mandat des membres de la Commission d'examen de la caisse nationale des prestations familiales est reconduit pour la durée de 2 ans.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Hesperange, 407, route de Thionville, exploitée actuellement par Madame Marie-Josée HAAS, est déclarée vacante à partir du 15 mai 2011 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **7 janvier 2011 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre. Les occupations pharmaceutiques de nature salariée sont attestées par les employeurs correspondants. Celles exercées à titre d'indépendant sont certifiées par le collège médical, ou, si elles se rapportent à une activité pharmaceutique réalisée à l'étranger, par le conseil de l'ordre des pharmaciens du pays en cause ou, à défaut, par l'organisme exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou par l'autorité étrangère exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou de l'autorité étrangère exerçant la fonction de surveillance des pharmacies.

   Ces certificats indiquent, outre la durée totale de l'occupation pharmaceutique, la nature de l'occupation ainsi que l'horaire hebdomadaire exprimé en heures/semaines.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 23 novembre 2010, Monsieur le Docteur Fabien CIPRIANI, né le 29 juin 1982, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 105 **7 décembre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 24 novembre 2010 concernant la nomination de deux nouveaux membres du Bureau du Conseil d'Administration du CCPE.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu les articles 4, 5 et 6 du règlement grand-ducal du 10 août 1991 déterminant les modalités de fonctionnement du Centre de Coordination des Projets d'Etablissement;

Après consultation du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Etablissement, nommé par arrêté du Gouvernement en conseil du 19 janvier 2007;

Arrête:

Article unique. Sont nommées au Bureau du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Etablissement:

– Madame Caroline LENTZ, présidente et

– Madame Elisabeth REISEN, vice-présidente.

Luxembourg, le 24 novembre 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de la navigation aérienne. – Examens de promotion en 2011. – L'Administration de la navigation aérienne organisera, au cours du mois de mai 2011 les examens ci-après:

– examen de promotion dans la carrière de l'artisan

– examen de promotion dans la carrière du technicien diplômé.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 M. Pascal PELT, ingénieur stagiaire à l'Administration des services techniques de l'agriculture à été nommé ingénieur auprès de la même administration.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien. – La Direction de l'Aviation Civile organisera les 6 et 7 janvier 2011 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Entreprises d'assurances. – «SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 15 novembre 2010 Monsieur Nicolas JOLIF est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS S.A.» en remplacement de Monsieur Hans-Herbert MÜLLER avec effet au 1er janvier 2011.

Entreprises d'assurances. – «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 15 novembre 2010 Monsieur Nicolas JOLIF est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.» en remplacement de Monsieur Hans-Herbert MÜLLER avec effet au 1er janvier 2011.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance non-vie de l'entreprise General Star International Indemnity Limited vers l'entreprise d'assurances Faraday Reinsurance Co Limited. – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances General Star International Indemnity Limited a été autorisée à transférer la totalité de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurances Faraday Reinsurance Co Limited avec effet au 30 novembre 2010.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance vie des entreprises d'assurances de droit britannique «Prudential Holborn Life Limited» et «Prudential (AN) Limited» vers l'entreprise d'assurances de droit britannique «The Prudential Assurance Company Limited». – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurances «Prudential Holborn Life Limited» et «Prudential (AN) Limited» ont été autorisées à transférer la totalité de leur portefeuille d'assurance vie vers l'entreprise d'assurances de droit britannique «The Prudential Assurance Company Limited» avec effet au 31 octobre 2010.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Institut viti-vinicole. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010, Monsieur Robert LEY, employé, chargé de la direction de l'Institut viti-vinicole, a été nommé directeur de l'Institut viti-vinicole.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Crèche Botterblimmcher», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 novembre 2012, prend effet le 22 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 329/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 31 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 14 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 329/2.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010 il a été constaté qu'il arrivera à son échéance le 7 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 18 novembre 2008 (enregistré sous le numéro **MR 071/3**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 17 novembre 2013 à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1838 Luxembourg-Cessange, 14, rue St-Joseph.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2451 Luxembourg, 2, rue Rossini.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2012, prend effet le 24 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 077/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 146 places (73 places au rez-de-chaussée et 73 places au premier étage) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 077/3.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 26 novembre 2010 l'arrêté ministériel du 27 novembre 2009 (enregistré sous le numéro **MR 372**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 26 novembre 2010 à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Spillschoul Am Park», L-3284 Bettembourg, 15, rue Vieille.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire Reebouschoul», L-3257 Bettembourg, 43, rue Marie-Thérèse.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 novembre 2012, prend effet le 26 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 373/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 373.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 26 novembre 2010 l'arrêté ministériel du 3 novembre 2010 (enregistré sous le numéro **MR 420/2**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 10 décembre 2010 à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Home Paroissial St-Joseph», L-1617 Luxembourg, 35, rue de Gasperich.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 4 novembre 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Housener WG» à l'adresse 4A, Eesberwee, L-8909 Hosingen.

L'agrément prend cours le 4 novembre 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/22.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2010, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» appelé «Sonnenhaus» à l'adresse 6B, rue de Marnach, L-7909 Clervaux.

L'agrément prend cours le 4 novembre 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/26/2.

Par arrêté ministériel du 10 novembre 2010, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Eislécker Heem a.s.b.l.», ayant son siège à Lullange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse Maison 30, L-9762 Lullange.

L'agrément prend cours le 21 novembre 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9903/1.

Service d'économie rurale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 démission honorable de ses fonctions avec faculté de faire valoir ses droits à la retraite a été accordée, sur sa demande à Monsieur Francis KIPGEN, inspecteur principal 1er en rang au Service d'économie rurale, et ce avec effet au 1er septembre 2011.

Le titre honorifique de ses fonctions est accordé au prénommé.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 106 **9 décembre 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

	IMPOT FONCIER									IMPOT COMMERCIAL	
COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION		DATE DELIBERATION
BASCHARAGE	250		400	250	120	120	250	250	16 juin 2010	275	16 juin 2010
BASTENDORF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BEAUFORT	360	360							23 juillet 2010	270	23 juillet 2010
BECH	260	260							08 juillet 2010	260	08 juillet 2010
BECKERICH	400		550	400	200	200	400	600	21 septembre 2010	300	21 septembre 2010
BERDORF	280		375	280	135	135	280	500	12 août 2010	260	12 août 2010
BERG (Colmar-Berg)	300		420	300	150	150	300	500	03 août 2010	300	03 août 2010
BERTRANGE	450		675	450	225	225	450	450	22 mars 2010	300	22 mars 2010
BETTBORN (Préizerdaul)	400		550	400	400	200	400	400	28 septembre 2010	300	28 septembre 2010
BETTEMBOURG	500		800	500	290	290	500	500	08 octobre 2010	300	08 octobre 2010
BETZDORF	300		405	300	145	145	300	300	02 juillet 2010	250	02 juillet 2010
BISSEN	300		450	300	300	150	400	400	29 septembre 2010	300	29 septembre 2010
BIWER	300	300							20 juillet 2010	300	20 juillet 2010
BOEVANGE-ATTERT	375	375							02 août 2010	275	02 août 2010
BOULAIDE	400	400							06 août 2010	400	06 août 2010
BOURSCHEID	350	350							18 juin 2010	240	18 juin 2010
BOUS	300	300							29 juin 2010	300	29 juin 2010
BURMERANGE	300		445	300	160	160	300	300	08 juillet 2010	300	08 juillet 2010

COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION		DATE DELIBERATION
CLEMENCY	350		550	350	200	200	350	350	18 mai 2010	300	18 mai 2010
CLERVAUX	475	475							21 avril 2010	300	21 avril 2010
CONSDORF	300	300							27 juillet 2010	275	27 juillet 2010
CONSTHUM	400	400							20 juillet 2010	250	20 juillet 2010
CONTERN	500		800	500	280	280	500	500	10 février 2010	300	10 février 2010
DALHEIM	300	300							30 juin 2010	300	30 juin 2010
DIEKIRCH	500		750	500	250	250	500	750	11 juin 2010	350	11 juin 2010
DIFFERDANGE	250		750	250	250	250	250	250	29 septembre 2010	350	29 septembre 2010
DIPPACH	240		370	240	130	130	240	240	19 juillet 2010	270	19 juillet 2010
DUDELANGE	500		750	500	250	250	500	500	20 septembre 2010	325	20 septembre 2010
ECHTERNACH	500		750	500	250	250	500	750	13 septembre 2010	275	13 septembre 2010
ELL	300	300							05 août 2010	300	05 août 2010
ERMSDORF	250		335	250	120	120	250	250	15 juillet 2010	300	15 juillet 2010
ERPELDANGE	440		660	440	220	220	440	440	28 septembre 2010	300	28 septembre 2010
ESCH-ALZETTE	600		900	600	300	300	600	600	24 septembre 2010	275	24 septembre 2010
ESCH-SURE	400	400							16 juin 2010	350	16 juin 2010
ESCHWEILER	400	400							19 août 2010	300	19 août 2010
ETTELBRUCK	500		750	500	250	250	500	500	12 juillet 2010	265	12 juillet 2010
FEULEN	330	330							16 août 2010	275	16 août 2010
FISCHBACH	320		450	450	450	165	500	600	18 mai 2010	300	18 mai 2010
FLAXWEILER	300	300							29 juillet 2010	300	29 juillet 2010
FOUHREN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FRISANGE	300		445	300	160	160	300	300	14 juillet 2010	280	14 juillet 2010
GARNICH	275		375	275	135	135	275	275	19 juillet 2010	275	19 juillet 2010
GOESDORF	400	400							09 juillet 2010	250	09 juillet 2010
GREVENMACHER	300		440	300	160	160	300	300	09 juillet 2010	260	09 juillet 2010
GROSBOUS	350	350							18 juin 2010	350	18 juin 2010
HEFFINGEN	330		450	450	450	320	600	600	04 octobre 2010	240	04 octobre 2010
HEIDERSCHEID	375	375							17 juin 2010	300	17 juin 2010
HEINERSCHEID	475	475							29 avril 2010	300	29 avril 2010

COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION		DATE DELIBERATION
HESPERANGE	500		750	500	250	250	500	500	27 septembre 2010	250	27 septembre 2010
HOBSCHEID	300		445	300	160	160	300	300	24 septembre 2010	300	24 septembre 2010
HOSCHEID	370	370							10 mars 2010	275	10 mars 2010
HOSINGEN	450		600	450	600	220	450	675	22 juin 2010	300	22 juin 2010
JUNGLINSTER	265		375	265	140	140	265	265	26 juin 2010	250	26 juin 2010
KAUTENBACH	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KEHLEN	400	400							21 avril 2010	300	21 avril 2010
KOPSTAL	340		510	340	170	170	340	340	22 avril 2010	285	22 avril 2010
LAC DE LA HAUTE-SURE	400	400							22 juillet 2010	300	22 juillet 2010
LAROCHETTE	295		400	295	145	145	295	295	26 juillet 2010	285	26 juillet 2010
LENNINGEN	240		360	240	120	120	240	240	16 juin 2010	250	16 juin 2010
LEUDELANGE	220		350	220	120	120	220	220	23 septembre 2010	250	23 septembre 2010
LINTGEN	350		500	350	175	175	350	350	29 juillet 2010	300	29 juillet 2010
LORENTZWEILER	295		400	295	200	200	295	500	17 juin 2010	300	17 juin 2010
LUXEMBOURG	500		750	500	250	250	500	500	16 juillet 2010	225*	-
MAMER	500		700	500	250	250	500	500	19 juillet 2010	300	19 juillet 2010
MEDERNACH	250		375	250	135	135	250	250	01 octobre 2010	250	01 octobre 2010
MERSCH	400		600	400	200	200	400	400	14 juin 2010	300	14 juin 2010
MERTERT	270		450	270	150	150	270	270	11 juin 2010	300	11 juin 2010
MERTZIG	350		500	350	350	350	350	400	14 juillet 2010	300	14 juillet 2010
MOMPACH	260	260							10 mai 2010	260	10 mai 2010
MONDERCANGE	400		600	400	200	200	400	600	21 mai 2010	300	21 mai 2010
MONDORF-LES-BAINS	350		550	400	300	300	800	1000	29 juillet 2010	310	29 juillet 2010
MUNSHAUSEN	475	475							05 octobre 2010	300	05 octobre 2010
NEUNHAUSEN	450	450							26 juillet 2010	350	26 juillet 2010
NOMMERN	325	325							09 juin 2010	275	09 juin 2010
PUTSCHEID	440		750	440	225	225	440	440	06 mai 2010	320	06 mai 2010
REDANGE	400		600	400	200	200	400	400	17 juin 2010	300	17 juin 2010
REMERSCHEN (Schengen)	295		400	295	145	145	295	295	08 juin 2010	300	08 juin 2010
REMICH	300		410	300	150	150	300	300	26 juillet 2010	260	26 juillet 2010

COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION		DATE DELIBERATION
ROESER	500		750	1000	250	250	1000	1000	21 juillet 2010	300	21 juillet 2010
ROSPORT	300		300	300	300	300	500	500	28 juin 2010	250	28 juin 2010
SANDWEILER	360		600	360	360	200	360	500	20 septembre 2010	225	20 septembre 2010
SCHUTTRANGE	295		400	295	145	145	295	295	14 juillet 2010	225	14 juillet 2010
STADTBREDIMUS	250	250							11 août 2010	250	11 août 2010
STEINSEL	235		330	235	120	120	235	235	23 juillet 2010	300	23 juillet 2010
STRASSEN	450		675	450	225	225	450	450	27 octobre 2010	300	27 octobre 2010
TROISVIERGES	400	400							11 août 2010	300	11 août 2010
TUNTANGE	295		410	295	150	150	295	295	18 juin 2010	300	18 juin 2010
USELDANGE	400		600	400	200	200	400	400	01 octobre 2010	235	01 octobre 2010
VIANDEN	450		600	450	220	220	450	450	03 août 2010	300	03 août 2010
VICHTEN	340	340							30 septembre 2010	250	30 septembre 2010
WAHL	350	350							11 août 2010	300	11 août 2010
WALDBILLIG	300	300							13 septembre 2010	250	13 septembre 2010
WALDBREDIMUS	380	380							25 juin 2010	280	25 juin 2010
WALFERDANGE	400		600	400	200	200	400	400	13 septembre 2010	260	13 septembre 2010
WEILER-LA-TOUR	300	300							19 août 2010	300	19 août 2010
WEISWAMPACH	500		800	500	290	290	500	500	15 juin 2010	250	15 juin 2010
WELLENSTEIN	400	400							01 juin 2010	300	01 juin 2010
WILTZ	400		650	400	200	200	400	400	31 mai 2010	275	31 mai 2010
WILWERWILTZ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
WINCRANGE	450		600	450	220	220	450	450	12 juillet 2010	300	12 juillet 2010
WINSELER	400	400							09 août 2010	300	09 août 2010
WORMELDANGE	300	300							06 août 2010	250	06 août 2010
KIISCHPELT	500	500							03 septembre 2010	250	03 septembre 2010
TANDEL	275	275							21 juillet 2010	275	21 juillet 2010

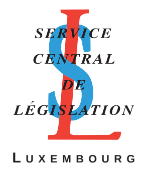
* taux fixé d'office suivant la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs (Mémorial A n° 157 du 27 décembre 2001) et suivant l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 susmentionné

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 26 novembre 2010.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 107 **13 décembre 2010**

Sommaire



Arrêté du Gouvernement en Conseil du 12 novembre 2010 portant nomination des membres du groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 20 septembre 2001 portant institution d'un groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique;

Sur proposition du ministre ayant dans ses attributions la Famille;

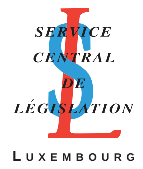
Vu l'avis favorable des employeurs respectifs;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique jusqu'au 1er novembre 2013, avec des mandats renouvelables de trois ans:

- Collaborateurs et collaboratrices:

  Monsieur Dr Arno BACHE, médecin, Ministère de la Santé;
  Monsieur Pierre BIVER, théologien, docteur en droit canon, Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Monsieur Fernand BOEWINGER, psychologue, Centre socio-éducatif de l'Etat;
  Madame Marie-Jeanne BREMER, psychologue, Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale;
  Madame Magali CAHEN, psychologue;
  Madame Jeanne CHOME, psychologue, OMEGA 90;
  Monsieur Georg CHRIST, psychologue, Familjen-Center CPF;
  Monsieur Jean-Paul CONRAD, psychologue, Familjen-Center CPF;
  Madame Gaby DAMJANOVIC, psychologue, Jugend- an Drogenhëllef;
  Madame Camélia DEMANGE, psychologue;
  Madame Joëlle FLOENER, éducatrice graduée; Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Madame Christiane HAMUS, assistante d'hygiène sociale, Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Madame Ferny HENTGES, infirmière graduée, OMEGA 90;
  Monsieur Andreas HÜCK, psychologue, OMEGA 90;
  Madame Dr Annette HYZY-MÜHE, psychiatre, Centre Hospitalier de Luxembourg;
  Monsieur François JACOBS, assistant social, Fondation Caritas;
  Madame Dorothée JACOBY-URBAN, institutrice préscolaire, Familjen-Center CPF;
  Madame Malou KAPGEN, licenciée en travail social, Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Madame Isabelle KLEIN, psychologue, Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Madame Dr Dorothée KNAUF-HÜBEL, médecin, Direction de la Santé;
  Monsieur René KNEIP, assistant social, Caritas Accueil et Solidarité;
  Monsieur Robert LAMBORELLE, psychologue, Jugend- an Drogenhëllef;
  Madame Noëlle LUDOVICY, psychologue, Jongenheem a.s.b.l.;
  Madame Marie-Paule MAX, pédagogue, Association nationale des Victimes de la Route;
  Madame Gisèle MEDINGER, infirmière graduée, licenciée en sciences hospitalières, Familjen-Center CPF;
  Monsieur Marc MEYERS, assistant d'hygiène social, Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Madame Gudrun PAULSEN, psychologue, OMEGA 90;
  Monsieur Aloyse PICCO, inspecteur principal, Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Madame Marion PICHONNIER-WIART, psychologue, Association nationale des Victimes de la Route;
  Monsieur PINTO Federico, éducateur gradué, Centre socio-éducatif de l'Etat;
  Madame Caroline PULL, psychologue, «AFP Services - Erzéiongs an Familljeberodung»;
  Monsieur Pit RECKTENWALD, pédagogue, OMEGA 90;
  Monsieur Fernando RIBEIRO, infirmier gradué, Ministère de la Famille et de l'Intégration;
  Monsieur Gilles ROD, psychologue, Comité National de Défense Social;
  Monsieur Agron SHABANI, traducteur, Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Immigration;
  Madame Monique SPAUTZ, infirmière anesthésiste diplômée, Familjen-Center CPF;
  Madame Joëlle SCHRANCK, éducatrice, médiatrice, Femmes en Détresse a.s.b.l;
  Monsieur Félix STEICHEN, curé-doyen, Archevêché de Luxembourg;
  Monsieur Dr Pierre WEICHERDING, médecin, Ministère de la Santé;
  Monsieur Jörg WIMPFHEIMER, psychologue;



- Conseillère et conseiller scientifiques:

  Monsieur Dr Arne HOFMANN, Facharzt für Innere und Psychotherapeutische Medizin, Bergisch-Gladbach;

  Madame Michaela HUBER, Diplompsychologin, Kassel.

Art. 2. Les travaux du groupe sont organisés conjointement par Madame Isabelle KLEIN, conseillère de Direction 1ère classe, Monsieur Marc MEYERS, assistant d'hygiène social, Monsieur Andreas HUECK, psychologue et Monsieur Pit RECKTENWALD, pédagogue.

La coordination générale sera assurée par Madame Isabelle KLEIN et en cas d'empêchement par Monsieur Marc MEYERS. La coordination thérapeutique sera assurée par Monsieur Andreas HUECK et en cas d'empêchement par Monsieur Pit RECKTENWALD.

Les travaux de secrétariat sont assurés par Madame Brigitte SCHMITZ, inspectrice principale 1ère en rang et Madame Nadia MOUHID.

Le Groupe Permanent d'Encadrement Psycho-Traumatologique peut à tout moment s'adjoindre la collaboration d'autres personnes pour l'exécution de son mandat.

Art. 3. Le présent arrêté est expédié à chacun des intéressés pour lui servir de titre. Ampliation en sera transmise à l'Administration du Personnel de l'Etat et à la Cour des Comptes.

L'arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 novembre 2010.

Les Membres du Gouvernement,
Jean Asselborn
Marie-Josée Jacobs
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Octavie Modert
Marco Schank
Françoise Hetto-Gaasch
Romain Schneider

Administration des Contributions directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 Monsieur Guy SCHROEDER, conseiller de direction hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommé aux fonctions de conseiller de direction première classe hors cadre à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

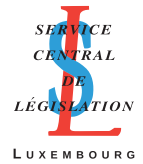
Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 Monsieur Ronny PEIFFER, rédacteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommé aux fonctions de contrôleur adjoint à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Changement d'affectation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 Monsieur Alexis SCHALBAR, conseiller de direction première classe hors cadre, chef du service «anti-fraude» à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été affecté en tant que conseiller de direction première classe hors cadre au service juridique de la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 Madame Christiane DIFFERDING, chargé d'études-informaticien principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée aux fonctions de conseiller-informaticien adjoint à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 Monsieur Georges KERGER, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions d'inspecteur de direction hors cadre à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 Monsieur Alfred PÜTZ, chef de bureau-informaticien adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé aux fonctions de chef de bureau-informaticien à la même administration avec effet au 1er janvier 2011.



Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur António FERNANDES CAVALEIRO, né le 31 mars 1969 à Vilarinho do Bairro/Anadia (Portugal), demeurant à L-6717 Grevenmacher, 21, rue Ste Catherine, a été autorisé à porter les nom et prénom de CAVALEIRO Antonio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Madame Ana Domitila FERNANDES LOPES, née le 13 mai 1986 à Vreia de Jales/Vila Pouca de Aguiar (Portugal), demeurant à L-4540 Differdange, 96, rue Dicks-Lentz, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur Marco Paulo FERNANDES MACEDO, né le 19 décembre 1989 à Luxembourg, demeurant à L-6114 Junglinster, 30, um Railand, a été autorisé à porter les nom et prénom de MACEDO Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur João Manuel FERREIRA AFONSO, né le 26 juin 1970 à Sobral/Mortágua (Portugal), demeurant à L-3763 Tétange, 86, rue de l'Eau, a été autorisé à porter les nom et prénoms de AFONSO João Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Madame Eveline FRANÇOIS, née le 3 avril 1956 à Arlon (Belgique), demeurant à L-7462 Moesdorf, 16, rue de Glabach, a été autorisée à porter les nom et prénom de FRANÇOIS Evelyne.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur Osvaldo GIACOMINI, né le 5 novembre 1946 à Campotosto (Italie), demeurant à L-3870 Schifflange, 19, cité Paerchen, a été autorisé à porter les nom et prénom de GIACOMINI Oswaldo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur Sergio GOMES BATISTA, né le 18 avril 1982 à Luxembourg, demeurant à L-7590 Beringen, 11A, rue Irbicht, a été autorisé à porter les nom et prénom de GOMES Sergio.

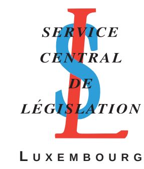
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur Bruno Miguel GOMES MARTINS, né le 23 mai 1986 à Sobral/Mortágua (Portugal), demeurant à L-6630 Wasserbillig, 48, Grand-rue, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Bruno.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Madame Jacqueline GONÇALVES FERNANDES DE MELO, née le 26 septembre 1982 à Luxembourg, demeurant à L-3322 Bivange, 2, rue de la Poste, a été autorisée à porter les nom et prénom de GONÇALVES MELO Jacqueline.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.



– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Madame Sandra GORINO JORGE, née le 15 février 1976 à Luxembourg, demeurant à L-5723 Aspelt, 5, bei der Ganer, a été autorisée à porter les nom et prénom de JORGE Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur José Luis GUERRA SOARES, né le 8 avril 1968 à Maiorca/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-4826 Rodange, 34, rue Marcel Knauf, a été autorisé à porter les nom et prénom de SOARES Jo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Monsieur Patrick MAGALHÂES DUARTE, né le 7 février 1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4460 Soleuvre, 303, rue de la Gare, a été autorisé à porter les nom et prénom de MAGALHÃES DUARTE Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2010, Madame Mariassunta MUZZI', née le 26 août 1992 à Castrovillari (Italie), demeurant à L-2115 Luxembourg, 33, rue du Neuf Septembre 1867, a été autorisée à porter les nom et prénom de MUZZI Mariassunta.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 2010 ont été nommés:

membres effectifs:

– Madame Sophie HOFFMANN, représentante du Ministre ayant la Justice dans ses attributions
– Madame Stephanie NEUEN, représentante des Autorités judiciaires
– Monsieur Jean BOUR, représentant des Autorités judiciaires
– Madame Martine SCHMIT, représentant du Ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions
– Madame Kristin SCHMIT, membre de la Police
– Madame Joëlle SCHRANCK, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés
– Madame Chantal RONKAR, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés
– Madame Isabelle SCHROEDER, représentante du Ministre ayant l'Egalité des chances dans ses attributions
– Monsieur Ralph KASS, représentant du Ministre ayant l'Egalité des chances dans ses attributions

membres suppléants:

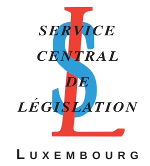
– Madame Hélène MASSARD, représentante du Ministre ayant la Justice dans ses attributions
– Madame Françoise SCHANEN, représentante des Autorités judiciaires
– Madame Paulette STEIL, représentante des Autorités judiciaires
– Monsieur Marc BECKER, représentant du Ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions
– Madame Stephanie REICHERT, membre de la Police
– Madame Olga STRASSER, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés
– Madame Monique BLITGEN, représentante des services d'assistance aux victimes de violence domestique agréés

A été nommée présidente:

Madame Isabelle SCHROEDER, Ministère de l'Egalité des chances

A été nommé vice-président:

Monsieur Ralph KASS, Ministère de l'Egalité des chances



Comité-directeur du Fonds d'Assainissement de la Cité Syrdall. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010, ont été nommés membres effectifs et membres suppléants du comité-directeur du Fonds d'Assainissement de la Cité Syrdall pour une durée de 5 ans à partir du 1er décembre 2010:

a) au titre de membres effectifs:

- M. Constant KIFFER, Conseiller de direction 1ère classe, représentant du Ministère du Logement;
- M. Daniel MILTGEN, Premier Conseiller de Gouvernement, représentant du Ministère du Logement;
- M. Michel NEYENS, Conseiller de direction 1ère classe, représentant du Ministère de la Famille et de l'Intégration;
- M. Etienne REUTER, Premier Conseiller de Gouvernement, représentant du Ministère des Finances;
- M. Arno VAN RIJSWIJCK, Conseiller de Gouvernement, représentant du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région;
- M. Nicolas SOISSON, Bourgmestre, représentant de la commune de Biwer;

b) au titre de membres suppléants:

- Mme Christiane LOUTSCH-JEMMING, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, représentante du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région;
- Mme Annick ROCK, Architecte, représentante du Ministère du Logement;
- M. Marcel HURT, Echevin, représentant de la commune de Biwer;
- M. Jean-Luc KAMPHAUS, Conseiller de direction 1ère classe, représentant du Ministère des Finances;
- M. Thierry WELTER, Conseiller de direction 1ère classe, représentant du Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Par le même arrêté grand-ducal, Monsieur Daniel MILTGEN a été nommé Président du comité-directeur et Monsieur Arno VAN RIJSWIJCK Vice-président. Madame Chantal JOST, Attaché de Gouvernement au Ministère du Logement, a été nommée secrétaire du comité-directeur. Madame Nadine KALMES, secrétaire de direction au Ministère du Logement, a été nommée secrétaire adjointe.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 la nomination de Madame Simone DELCOURT aux fonctions de directeur de la Commission de surveillance du secteur financier a été renouvelée pour une période de six ans à partir du 1er janvier 2011.

Conseil supérieur des assurances sociales. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010, le mandat d'assesseur-magistrat suppléant auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Madame Joséane SCHROEDER, 1er conseiller à la Cour d'appel, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 8 janvier 2011 jusqu'au 7 janvier 2014.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de novembre 2010 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- Convention collective de travail pour le personnel salarié de la société AGRICOM (valable du 01.01.2010 au 31.12.2012) signée en date du 9 novembre 2010 entre la direction de la société AGRICOM et le LCGB;
- Convention collective de travail pour le personnel salarié des S.àr.l. AVERY DENNISON Luxembourg et AD Luxembourg Sales (valable du 01.01.2010 au 31.12.2010) signée en date du 26 octobre 2010 entre la direction de la S.àr.l. AVERY DENNISON Luxembourg et l'OGB-L;
- Convention collective de travail pour le personnel salarié de la société «De Verband» (valable du 01.01.2010 au 31.12.2012) signée en date du 9 novembre 2010 entre la direction de la société «De Verband» et le LCGB;
- Convention collective de travail pour le personnel salarié de la s.c. Domaines de Vinsmoselle (valable du 01.01.2010 au 31.12.2011) signée en date du 26 octobre 2010 entre la direction de la s.c. Domaine de Vinsmoselle, la délégation des salariés de la s.c. Domaine de Vinsmoselle et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel salarié de la S.àr.l. DOMETIC (valable du 01.01.2010 au 31.12.2011) signé en date du 20 juillet 2010 entre la direction de la S.àr.l. DOMETIC, la délégation du personnel de la S.àr.l. DOMETIC et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail applicable aux salariés des Sociétés de Service de Sécurité et de Gardiennage signée en date du 14 octobre 2010 entre la direction de la Fedil Security Services et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail du 18 janvier 1990 applicable aux agents des Sociétés de Service de Sécurité et de Gardiennage signé en date du 14 octobre 2010 entre la direction de la Fedil Security Services et les syndicats OGB-L et LCGB;



- Convention collective de travail pour le personnel salarié de la S.A. MECAN (valable du 01.01.2010 au 31.12.2012) signée en date du 9 novembre 2010 entre la direction de la S.A. MECAN et le LCGB;
- Convention collective de travail pour le personnel salarié de la société VERSIS (valable du 01.01.2010 au 31.12.2012) signée en date du 9 novembre 2010 entre la direction de la société VERSIS et le LCGB.

Entreprises de réassurance. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurance «AMTRUST RE 2007 (LUXEMBOURG) S.A.» et «AMTRUST RE OMEGA S.A.». – Par arrête ministériel du 26 novembre 2010, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurance «AMTRUST RE 2007 (LUXEMBOURG) S.A.», société absorbante, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et l'entreprise de réassurance «AMTRUST RE OMEGA S.A.», société absorbée, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est autorisée.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 novembre 2012, à Madame Lúcia do Carmo FERREIRA DA SILVA, domiciliée à 8, rue Hubert Clément, L-4535 Differdange-Fousbann, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 8, rue Hubert Clément, L-4535 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/671/2010.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 novembre 2012, à Madame Paula Cristina DOS SANTOS MARTINS-DE SOUSA ROMÁO, domiciliée à 22, rue du Prince Jean, L-4740 Pétange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 22, rue du Prince Jean, L-4740 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/672/2010.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 novembre 2012, à Madame Charazad SOUILMI-TAIBI, domiciliée à 37A, rue de la Libération, L-4797 Linger, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 37A, rue de la Libération, L-4797 Linger.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/673/2010.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 novembre 2012, à Madame Ana Paula MARTINS PORTELA GASPAR-DA CONCEICAO GASPAR, domiciliée à 74, rue Emile Mark, L-4620 Differdange-Fousbann, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 74, rue Emile Mark, L-4620 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/674/2010.

Par arrêté ministériel du 25 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 24 novembre 2012, à Madame Elena Viorica FLUTURE, domiciliée à 2A, avenue Dr Gaasch, L-4818 Rodange, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 2A, avenue Dr Gaasch, L-4818 Rodange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/675/2010.

Par arrêté ministériel du 25 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 24 novembre 2012, à Madame Elisabeth DE BESSA RIBEIRO-OLIVEIRA DA SILVA, domiciliée à 33, rue Pierre Krier, L-4604 Differdange-Fousbann, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 33, rue Pierre Krier, L-4604 Differdange-Fousbann.

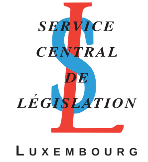
La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/676/2010.

Par arrêté ministériel du 25 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 24 novembre 2015, à Madame Ines Arminda SILVA PEREIRA, domiciliée à 28, rue de la Clef, L-4534 Differdange-Fousbann, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 28, rue de la Clef, L-4534 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/677/2010.



Par arrêté ministériel du 25 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 24 novembre 2015, à Madame Márcia Fernanda MARQUES DE ALMEIDA-GOMES DE FIGUEIREDO DE ALMEIDA, domiciliée à 204, rue de l'Usine, L-4490 Belvaux, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 204, rue de l'Usine, L-4490 Belvaux.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/678/2010.

Par arrêté ministériel du 25 novembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 24 novembre 2012, à Madame Anabela MACHADO DA COSTA-ALVES AIRES DA COSTA, domiciliée à 55, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 55, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/679/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour le service «maison relais pour enfants» sis à l'adresse «Poarhaus Zolwer», L-4463 Soleuvre, 14, rue Prince Jean (anc. 16, rue Prince Jean).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 décembre 2012, prend effet le 3 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 399/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 29 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 399.

Ministère de la Santé. – Centre Hospitalier de Luxembourg. – Commission administrative. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 novembre 2010 Monsieur Jean-Denis RISCHARD a été nommé membre effectif de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg en tant que délégué de la Fondation Norbert Metz et en remplacement de Monsieur le Dr Fernand METZLER dont il terminera le mandat.

Organisme de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données, ainsi qu'à celles du règlement grand-ducal du 30 juin 2004 concernant les organismes de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins, la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique Luxembourg, dite Sacem Luxembourg, une société civile ayant son siège au 46, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, est autorisée à exercer l'activité d'organisme de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

L'autorisation porte exclusivement sur l'exercice et l'administration, au Grand-Duché de Luxembourg, de tous les droits d'auteurs relatifs à l'exécution publique, la représentation publique ou la reproduction d'œuvres artistiques protégées, et notamment la perception et la répartition des redevances provenant de l'exercice desdits droits.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 20 décembre 2010. Elle est renouvelable.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 108 **15 décembre 2010**

Sommaire



Arrêté grand-ducal du 3 décembre 2010 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Article 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

	IMPOT FONCIER									IMPOT COMMERCIAL	
COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION		DATE DELIBERATION
BETTENDORF	290	290							28 octobre 2010	290	28 octobre 2010
KOERICH	325		450	325	150	150	325	325	19 novembre 2010	300*	-
MANTERNACH	200		300	200	100	100	200	200	21 juin 2010	250	21 juin 2010
NIEDERANVEN	300		450	300	300	150	300	300	22 octobre 2010	225	22 octobre 2010
PETANGE										275*	-
RAMBROUCH	400	400							28 octobre 2010	280	28 octobre 2010
RECKANGE	240		365	240	130	130	240	240	04 novembre 2010	300*	-
REISDORF	330		460	330	165	165	330	330	15 octobre 2010	280	15 octobre 2010
SAEUL	300	300							26 octobre 2010	300	26 octobre 2010
SCHIEREN	350		400	350	175	175	500	500	09 novembre 2010	300*	-
SCHIFFLANGE	400		600	400	200	200	400	400	19 novembre 2010	300*	-
SEPTFONTAINES	320		480	320	160	160	320	320	16 juillet 2010	300	16 juillet 2010
STEINFORT	250		350	250	105	105	250	250	30 septembre 2010	300	30 septembre 2010

* taux fixé d'office suivant la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs (Mémorial A n° 157 du 27 décembre 2001) et suivant l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 susmentionné

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Château de Berg, le 3 décembre 2010.
Henri



Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, Monsieur Luis Carlos ABREU DIAS, né le 27 mai 1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4470 Soleuvre, 2, rue Emile Mayrisch, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DIAS Louis Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, Madame Patricia Sofia ALMEIDA DE OLIVEIRA, née le 18 janvier 1990 à Sotillo/Anzoátegui (Venezuela), demeurant à L-9543 Wiltz, 67, route de Noertrange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Sofia Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, Madame Sandra ARMINDO MONTINHO, née le 5 mai 1978 à Luxembourg, demeurant à L-7374 Bofferdange, 203, route de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de ARMINDO MOUTINHO Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, Madame Samnun BETTENDORF née RUENGRUNGSRI, née le 7 mai 1967 à Samrong/Surin (Thaïlande), demeurant à L-9776 Wilwerwiltz, 8, um Sandbierg, a été autorisée à porter les nom et prénom de RUENGRUNGSRI Samnun.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, Monsieur Jerôme Philippe ROUX, né le 20 décembre 1985 à Saarbrücken (Allemagne), demeurant à L-5573 Remich, 6, montée St. Urbain, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ROUX Jérôme Philippe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

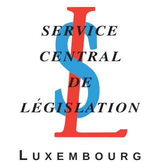
– Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, Madame Elisabete SILVA VIEIRA, née le 26 décembre 1976 à São José/Ponta Delgada (Portugal), demeurant à L-4513 Niederkorn, 93, route de Bascharage, a été autorisée à porter les nom et prénom de SILVA VIEIRA Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 22 novembre 2010, Madame Edith WEBER née STILLER, née le 18 septembre 1958 à Voitsberg (Autriche), demeurant à L-4423 Soleuvre, 13, rue des Erables, a été autorisée à porter les nom et prénom de STILLER Edith.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des chemins de fer. – Avis. – Conformément à l'article 5 du règlement grand-ducal du 3 octobre 2006 modifié définissant les modalités d'accès aux capacités et autres services de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise et modifiant le règlement grand-ducal du 31 mars 2003 définissant les modalités d'application des redevances de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise, l'Administration des chemins de fer a établi et publié sur le site Internet www.railinfra.lu la version 1.0 de l'édition 2011 du document de référence du réseau.



Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Caisse des Consignations. – Avis. – En exécution de l'alinéa 3 de l'article 9 de la loi du 29 avril 1999 sur les consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à Luxembourg.

Date Consignation	Noms et adresses des ayants droit	Date d'échéance
31.05.1977	les créanciers de la faillite MANALI S.A.	24.07.2011
29.07.1981	M. AISCH Wolf Dieter, né le 8.9.1923, ayant demeuré à D-5501 Pellingen	29.07.2011
11.03.1981	succession vacante de M. SCHARL Camille, décédé le 18.10.1976	11.03.2011
05.02.1981	succession vacante de M. FOHL Albert, décédé le 22.9.1974	05.02.2011
05.02.1981	les héritiers de M. PUTZ Norbert, ayant demeuré à Schieren, décédé le 4.6.2006	05.02.2011
06.03.1981	les héritiers de M. FARENZENA Angelo, né le 28.7.1916, décédé le 4.7.1970	06.03.2011
06.03.1981	les héritiers de M. BORTOLOTTI Guido, né le 1.10.1912, décédé le 21.1.1978	06.03.2011
06.03.1981	les héritiers de M. BORTOLOTTI Isidoro, né le 23.2.1917	06.03.2011
06.03.1981	M. BORTOLOTTI Bruno, né le 12.12.1940, I-33010 Resia	06.03.2011
06.03.1981	les héritiers de M. NORO Giuseppe, né le 5.7.1916, décédé le 2.6.2002	06.03.2011
06.03.1981	les héritiers de M. DANELUTTI Luigi, né le 5.9.1909, décédé le 10.5.1988	06.03.2011
06.03.1981	M. LAKAF Joseph, né le 6.7.1933, act. s.d.c.	06.03.2011
06.03.1981	M. BRUGNONI Ubaldo, né le 9.6.1932, I-61043 Cagli	06.03.2011
17.03.1981	les héritiers de M. FUNCK Alfred, Esch/Alzette, né le 10.11.1920, décédé le 4.10.2009	17.03.2011
27.04.1981	M. MAES Franz, s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	27.04.2011
11.11.1981	M. MAIERHOFER Hermann Günther, München	11.11.2011
11.11.1981	M. MATIZ Orlindo, I-7020 Loiri Porto san Paolo	11.11.2011

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 109 **16 décembre 2010**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

303e MODIFICATION (9 novembre 2010)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ACICLOVIR RATIOPHARM LIPPENHERPESCREME-5	CR.	50 MG /1 G	TO	1*2 G
P	ACICLOVIR RATIOPHARM LIPPENHERPESCREME-5	CR.	50 MG /1 G	TO	100*2 G
R	ALLOPURINOL RATIOPHARM-100	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ALLOPURINOL RATIOPHARM-100	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ALTRIABAK-0,25MG/ML	COLL.SOL.	0,25 MG /1 ML	OC	1*5 ML
P	BRISPER-100	CPR.EFF.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
P	BRISPER-100	CPR.EFF.	100 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
P	BRISPER-100	CPR.EFF.	100 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-16	CPR.	16 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-32	CPR.	32 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)

R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
R	CANDESARTAN HEXAL-8	CPR.	8 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
P	CEFAGRIPPIN	CPR.		PO	1*60 CPR.SS BLIST.
P	CEFAGRIPPIN	CPR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	CEFAGRIPPIN	CPR.		PO	1*200 CPR.SS BLIST.
P	CEFAMESIN	CPR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	CEFAMESIN	CPR.		PO	1*200 CPR.SS BLIST.
P	CEFAMESIN	CPR.		PO	1*500 CPR.SS BLIST.
P	CEFANALGIN	CPR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	CEFANALGIN	CPR.		PO	1*200 CPR.SS BLIST.
P	CEFATROPIN N	SOL.BUV.GTTES		PO	1*1 FL. 50 ML
P	CEFATROPIN N	SOL.BUV.GTTES		PO	1*1 FL. 100 ML
P	CEFATROPIN N	SOL.BUV.GTTES		PO	1*1 FL. 200 ML
P	CEFATROPIN N	SOL.BUV.GTTES		PO	1*1 FL. 500 ML
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.

	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE PFIZER-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	IBANDRONATE APOTEX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	IBANDRONATE APOTEX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	IBANDRONATE APOTEX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
C	RR	IBANDRONATE APOTEX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	IBANDRONATE APOTEX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	IBANDRONATE APOTEX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
H	RR	INJECTAFER-50MG/ML	SOL.INJ.	50 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 2 ML
H	RR	INJECTAFER-50MG/ML	SOL.INJ.	50 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
H	RR	INJECTAFER-50MG/ML	SOL.INJ.	50 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 2 ML
H	RR	INJECTAFER-50MG/ML	SOL.INJ.	50 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

C	R	LETROZOLE SYNTHON-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACIN APOTEX-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACIN APOTEX-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACIN APOTEX-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACIN APOTEX-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACIN APOTEX-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LIPITOR-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LIPITOR-20	CPR. CROQUER	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LIPITOR-40	CPR. CROQUER	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LIPITOR-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*400 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-10	CPR.	10 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*400 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-20	CPR.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.

R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*400 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-30	CPR.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*400 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-40	CPR.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*400 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL PFIZER-5	CPR.	5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN RATIOPHARM COMP.-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN RATIOPHARM COMP.-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN RATIOPHARM COMP.-100/12,5	CPR.PELLIC.	100 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*2 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*6 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*8 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*10 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*20 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*30 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*50 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*60 SACH.
P	MOLAXOLE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*100 SACH.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-10	CPR. CROQUER	10 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-4	CPR. CROQUER	4 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	MONTELUKAST HEXAL-5	CPR. CROQUER	5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.

P	MOVIPREP ORANGE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*1 SACH.
P	MOVIPREP ORANGE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*10 SACH.
P	MOVIPREP ORANGE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*40 SACH.
P	MOVIPREP ORANGE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*80 SACH.
P	MOVIPREP ORANGE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*160 SACH.
P	MOVIPREP ORANGE	PDRE SOL.BUV.		PO	1*320 SACH.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 CPR.UD

RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*56 CPR.UD

RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.UD

RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.UD

RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PALEXIA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	PARACETAMOL ACTAVIS-10MG/ML	SOL.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
RR	PARACETAMOL ACTAVIS-10MG/ML	SOL.PERF.	10 MG /1 ML	IV	1*12 FL. 100 ML
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE PFIZER-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	PICOPREP	PDRE SOL.BUV.		PO	1*2 SACH.
RR	PICTURLOP-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PICTURLOP-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PICTURLOP-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PICTURLOP-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PICTURLOP-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	PICTURLOP-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PICTURLOP-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*240 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)

RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*240 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*240 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*84 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*240 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPINE RATIOPHARM-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
RR	RISEDRONATE APOTEX-35	CPR.PELLIC.	35 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	RISEDRONATE APOTEX-35	CPR.PELLIC.	35 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*7 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*10 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*14 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*20 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*28 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*30 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*50 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*56 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*60 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*98 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-0,5	FILM BUCCOGINGIVAL	0,5 MG	PO	1*100 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*7 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*10 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*14 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*20 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*28 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*30 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*50 FILMS

RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*56 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*60 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*98 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-1	FILM BUCCOGINGIVAL	1 MG	PO	1*100 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*7 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*10 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*14 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*20 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*28 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*30 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*50 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*56 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*60 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*98 FILMS
RR	RISPERIDON HEXAL RAPID-3	FILM BUCCOGINGIVAL	3 MG	PO	1*100 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*7 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*10 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*14 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*20 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*28 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*30 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*50 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*56 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*60 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*98 FILMS
RR	RISPERIDONE HEXAL RAPID-2	FILM BUCCOGINGIVAL	2 MG	PO	1*100 FILMS
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	VATOUD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
R	VERANA RATIOPHARM-2/0,03	CPR.PELLIC.	2 MG 0,03 MG	PO	4*21 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*10 CPR.UD

RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*10 CPR.UD

RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-250	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*10 CPR.UD

RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL RETARD-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.UD
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.UD
RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.UD
RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.UD
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.UD
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	YANTIL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.UD
HC	RR	ZEMPLAR-2MCG/ML	SOL.INJ.	2 MCG /1 ML	IV	1*5 AMP. 1 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

P	CATABEX	SIROP	3 MG /1 ML	PO	1*1 SIR. 120 ML
P	CATABEX SANS SUCRE	SOL.BUV.	3 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 200 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

P	CATABEX	SIROP	3 MG /1 ML	PO	1*1 SIR. 120 ML
P	EURAX	CR.	10 G /100 G	TO	1*1 CR. 20 G
P	EURAX	SOL.APP.CUT	10 PC	TO	1*1 LOT. 60 ML
RR	LOPRESOR I.V.	SOL.INJ.	5 MG /5 ML	IV	1*5 AMP.
R	LOPRESOR MITE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	LOPRESOR MITE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	LOPRESOR MITE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	NOOTROPIL	GRAN.	1200 MG	PO	1*60 SACH.
R	NOOTROPIL	GRAN.	1200 MG	PO	1*100 SACH.
RR	URION UNO-10	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TISANE		PO	1*50 G
AU LIEU DE					
P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TIS.		PO	1*50 G
P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TISANE		PO	1*60 G
AU LIEU DE					
P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TIS.		PO	1*20 SACH.
P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TISANE		PO	1*110 G
AU LIEU DE					
P	BOMBASTUS BRENNESSEL	TIS.		PO	1*110 G
P	BOMBASTUS EICHENRINDE	TISANE		PO	1*1 125 G
AU LIEU DE					
P	BOMBASTUS EICHENRINDE	TIS.		PO	1*1 75 G
P	BOMBASTUS JOHANNISKRAUT	TISANE		PO	1*1 125 G
AU LIEU DE					
P	BOMBASTUS JOHANNISKRAUT	TIS.		PO	1*1 100 G
P	BOMBASTUS JOHANNISKRAUT	TISANE		PO	1*20 SACH.
AU LIEU DE					
P	BOMBASTUS JOHANNISKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH.

	P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TISANE		PO	1*20 SACH.
AU LIEU DE						
	P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACH
	P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TISANE		PO	1*75 G
AU LIEU DE						
	P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TIS.		PO	1*50 G
	P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TISANE		PO	1*125 G
AU LIEU DE						
	P	BOMBASTUS PFEFFERMINZBLAETTER	TIS.		PO	1*125 G
	RR	FLOXAPEN	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	1 G	IMIV	1*10 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	FLOXAPEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*10 FL
H	RR	FLOXAPEN	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	250 MG	IMIV	1*10 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	FLOXAPEN	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIV	1*10 FL
H	RR	FLOXAPEN	PDRE&SOLV.SOL.INJ.	500 MG	IMIV	1*10 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	FLOXAPEN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*10 FL.
	P	STREPFEN-8,75	PASTILLE	8,75 MG	PO	1*8 PAST.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STREPFEN-8,75	PAST.	8,75 MG	PO	1*8 PAST.SS BLIST.
	P	STREPFEN-8,75	PASTILLE	8,75 MG	PO	1*16 PAST.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STREPFEN-8,75	PAST.	8,75 MG	PO	1*16 PAST.SS BLIST.
	P	STREPFEN-8,75	PASTILLE	8,75 MG	PO	1*24 PAST.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	STREPFEN-8,75	PAST.	8,75 MG	PO	1*24 PAST.SS BLIST

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

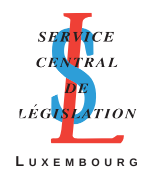
RR	ARCOXIA	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	ARCOXIA	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	ARCOXIA	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*98 CPR.
RR	ARCOXIA	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*50 CPR.U.D.

	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	4 MG	PO	1*28 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	8 MG	PO	1*112 CPR.ENR.
	R	BREXINE	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	BREXINE	GRAN.	20 MG	PO	1*60 SACH.DOUBLES
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 80 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	P	INOPECTOL	CR.		TO	1*1 CR. 50 G
	RR	LORIDEM	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RANACOX	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.
HC	RR	TACHOSIL			TO	1*5 EPONGES 3X2,5CM
	RR	TALOXA-TABS	CPR.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

H	RR	OCTAGAM-10	SOL.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 20 ML
H	RR	OCTAGAM-10	SOL.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 50 ML
H	RR	OCTAGAM-10	SOL.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	OCTAGAM-10	SOL.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 200 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

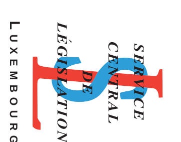


MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 110 **16 décembre 2010**

Sommaire



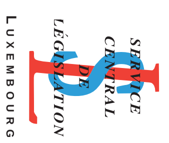
Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

304e MODIFICATION (26 novembre 2010)

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC	1 MG 500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*336 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*336 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
C	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.U.D.
C	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.



	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVANDIA	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	2 MG	PO	1*168 CPR.ENR.
C	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	2 MG	PO	1*180 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	4 MG	PO	1*28 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	4 MG	PO	1*84 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	4 MG	PO	1*90 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	8 MG	PO	1*84 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	8 MG	PO	1*90 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENROB.	8 MG	PO	1*112 CPR.ENR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 111 **21 décembre 2010**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2010 autorisant Monsieur Jean Théo Georges TOCK à changer ses prénoms actuels en celui de «Georges».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Théo Georges TOCK, né le 17 août 1944 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1716 Luxembourg, 25, rue Joseph Hansen, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Georges»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat de Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Théo Georges TOCK est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Georges».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 6 décembre 2010 relatif au projet de remembrement de terres agricoles et sylvicoles sises dans les communes de CLERVAUX, HEINERSCHEID et MUNSHAUSEN.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu l'article 19*bis* de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux;

Vu l'arrêté ministériel du 18 mai 2010 concernant l'ouverture d'une enquête sur l'utilité du remembrement de terres agricoles et sylvicoles sises principalement dans les communes de Clervaux, Heinerscheid et Munshausen;

Vu les communications du 12 juillet 2010 du président de l'Office national du remembrement en application de l'article 17, dernier alinéa, de la loi modifiée du 25 mai 1964 précitée;

Considérant que le projet de remembrement des terres agricoles et sylvicoles sises dans les communes de Clervaux, Heinerscheid et Munshausen se place dans le cadre des travaux de construction de la liaison routière dite transversale de Clervaux et que ces travaux revêtent un intérêt général;

Arrête:

Art. 1er. Il est décidé qu'en application de l'article 19*bis* de la loi modifiée du 25 mai 1964 précitée, de ne pas tenir d'assemblée générale des propriétaires et nu-propriétaires dans le cadre du remembrement envisagé sur les terres agricoles et sylvicoles situées dans le périmètre de remembrement fixé par l'arrêté ministériel du 18 mai 2010 concernant l'ouverture d'une enquête sur l'utilité du remembrement de terres agricoles et sylvicoles sises dans les communes de Clervaux, Heinerscheid et Munshausen, étant donné que le remembrement est exécuté dans le cadre de travaux d'intérêt général.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 décembre 2010.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Romain Schneider

Arrêté ministériel du 16 décembre 2010 portant approbation de la dissolution de la société de secours mutuels «Fonds de garantie mutualiste» et la fusion avec la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Attendu que l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2010 de la Fédération nationale de la mutualité a décidé à la majorité de trois quarts des membres présents la fusion de la société de secours mutuels «Fonds de garantie mutualiste» avec la société «Caisse Générale de Prévoyance» avec effet au 1er janvier 2011;

Vu le procès-verbal du 15 décembre 2010, signé par les membres désignés par le Fonds de garantie mutualiste et le Commissaire désigné par le Ministre de la Sécurité sociale, constatant que tous les engagements contractés par la société sont remplis;

Vu l'article 8 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Sur la proposition du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Arrête:

Art. 1er. La dissolution de la société de secours mutuels «Fonds de garantie mutualiste» et la fusion avec la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance» avec effet au 1er janvier 2011 sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 décembre 2010.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 17 décembre 2010 portant suspension de la mise sur le marché et retrait des jouets en mousse dits «tapis-puzzle» contenant du formamide.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi modifiée du 31 juillet 2006 relative à la sécurité générale des produits;

Vu la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1992 relatif à la sécurité des jouets;

Considérant que certains jouets en mousse dits «tapis-puzzle», constitués de dalles s'emboîtant sous formes de puzzles, sont destinés à être manipulés par de jeunes enfants;

Considérant que ces jouets sont susceptibles de contenir la substance dénommée formamide (n° CAS: 75-12-7), substance classée reprotoxique au sens de la directive 67/548/CEE du Conseil du 27 juin 1967 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses, dans des quantités risquant de nuire à la santé des enfants qui les utilisent;

Considérant que ces jouets doivent notamment ne pas contenir de substances ou mélanges dangereux dans des quantités risquant de nuire à la santé des enfants qui les utilisent;

Arrête:

Art. 1er. La «*mise sur le marché*» ou la «*mise à disposition sur le marché*», telle que définie à l'article 2, points 16 et 17 de la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services, des jouets en mousse dits «tapis-puzzle» est suspendue.

Art. 2. L'article 1er n'est pas applicable, lorsque le fabricant, l'importateur ou le distributeur des jouets visés a apporté la preuve que le produit ne contient pas de formamide (n° CAS: 75-12-7).

Art. 3. Les articles 8 et 9 de loi modifiée du 31 juillet 2006 relative à la sécurité générale des produits, et les articles 18 et 19 de la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services s'appliquent.

Art. 4. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.
Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 décembre 2010 Madame Marie-Elisabeth GLAESENER, inspecteur hors cadre à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée aux fonctions d'inspecteur principal hors cadre à la même administration.

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'orchestre dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de janvier 2011.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de janvier 2011.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010, Madame Olga Maria GOUVEIA ALEXANDRE LOUREIRO, née le 6 juillet 1975 à Sazes da Beira/Seia (Portugal), demeurant à L-4478 Belvaux, 8, rue des Prés, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALEXANDRE Olga Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010, Madame Marija MITEV, née le 10 avril 1990 à Dudelange, demeurant à L-3238 Bettembourg, 63, rue de l'Indépendance, a été autorisée à porter les nom et prénom de MITEVA Marija.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. – Examen concours. – Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle organisera au cours des mois de janvier et février 2011 un examen concours pour l'admission au stage dans la carrière de bibliothécaire documentaliste.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 2 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 8 février 2010 (enregistré sous le numéro **MR 063/4**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 7 février 2012 à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II – Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1942 Luxembourg-Beggen, rue Jean Linden.

Par arrêté ministériel du 3 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Lenkeschlei», L-3508 Dudelange, Op Lenkeschlei.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 décembre 2012, prend effet le 3 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 367/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 juillet 2010, enregistré sous le numéro MR 367/2.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 novembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «MAIA s.à r.l.» ayant son siège à L-4240 Esch/Alzette, 72, rue Emile Mayrisch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4240 Esch/Alzette, 72, rue Emile Mayrisch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04792010.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2010, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «BALM s.à r.l.» ayant son siège à L-4451 Belvaux, 242, route d'Esch, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4451 Belvaux, 242, route d'Esch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04782010.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 25 novembre 2010, Madame le Docteur Manon BACHE, née le 1er juin 1981, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2010, Madame le Docteur Dominique DAVID épouse IMBERT, née le 2 juin 1954, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2010, Monsieur le Docteur Peter DIETZ, né le 19 août 1961, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en gynécologie et obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2010, Monsieur le Docteur Nicolas EBERT, né le 4 octobre 1970, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 112 **22 décembre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 2 décembre 2010 portant agrément du cahier des charges «*Biomaufel*».

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 8 janvier 2008 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine et du règlement (CE) n° 700/2007 du Conseil du 11 juin 2007 relatif à la commercialisation de la viande issue de bovins âgés de douze mois au plus;

Vu la demande d'agrément introduite par l'association Interessegemeinschaft Vermarktung Lëtzeburger Biofleesch, sise à 9, rue de la Station, L-6235 Beidweiler;

Arrête:

Art. 1er. Est délivré à l'association Interessegemeinschaft Vermarktung Lëtzeburger Biofleesch, sise à 9, rue de la Station, L-6235 Beidweiler, l'agrément de son cahier des charges «*Biomaufel*».

Art. 2. Il est certifié que le système d'étiquetage de la viande bovine prévu par le cahier des charges «*Biomaufel*» est conforme aux dispositions du titre II du règlement (CE) n° 1760/2000 ainsi qu'aux mesures d'application correspondantes, en ce qu'il permet de retracer l'origine de la viande bovine vendue sous le label «*Biomaufel*» jusqu'à l'animal individuel dont elle provient, que toutes les informations objectives fournies sur le lieu de vente et relatives à l'origine, aux caractéristiques ou aux conditions de production de la viande étiquetée ou de l'animal dont elle provient sont prévues dans un cahier des charges agréé et que leur véracité est soumise au contrôle d'un organisme indépendant.

Art. 3. L'agrément est accordé sous réserve de toute modification ultérieure du cahier des charges. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Art. 4. Le présent arrêté est transmis à l'intéressée pour lui servir de titre.

Art. 5. Le cahier des charges agréé est tenu à la disposition du public dans les locaux de l'Administration des services vétérinaires, 211, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 2 décembre 2010.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Romain Schneider

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010, la démission honorable de ses fonctions de directeur du Service Central d'Assistance Social est accordée, sur sa demande, à Monsieur François KIMMEL avec effet au 1er juillet 2011.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 16 août 2010, les mandats de membre du Comité de direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications de

– Monsieur Marcel GROSS, directeur général
– Monsieur Jos GLOD, directeur général adjoint
– Monsieur Jean-Marie SPAUS, directeur général adjoint
– Monsieur Paul PECKELS, directeur

sont renouvelés pour une période de 6 ans, avec effet au 1er septembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 16 août 2010, Monsieur Marc ROSENFELD est nommé membre du comité de direction et directeur à l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Indice des prix à la consommation du mois de novembre 2010.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **766.51** pour le mois de novembre 2010 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de novembre 2010 à **762.65**.

Luxembourg, le 8 décembre 2010.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale de la sécurité sociale. – Cellule d'évaluation et d'orientation. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que la Cellule d'évaluation et d'orientation de l'assurance dépendance organisera au courant de l'année 2011:

- un examen de fin de stage dans la carrière de l'infirmier en mars 2011 et
- un examen de promotion dans la carrière de l'infirmier en mai 2011.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/614/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 12 septembre 2012 à Madame Christiane Hélène SCHUCH-KONRAD, domiciliée à 2, Duerfstrooss, L-9670 Merkholtz, est arrivé à son échéance en date du 24 novembre 2010, vu la décision de Madame Christiane Hélène SCHUCH-KONRAD, communiquée en date du 24 novembre 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 30 novembre 2015, à Madame Jane Carolyn THILTGES-LANGTON, domiciliée à 8, Zanerknupp, L-9170 Mertzig, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 8, Zanerknupp, L-9170 Mertzig.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/680/2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 novembre 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Centrale pour le préscolaire», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 24 novembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 327/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 mars 2010, enregistré sous le numéro MR 327/3.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Esch-sur-Alzette, 156, rue de Luxembourg, exploitée actuellement par Monsieur Henri MAY, est déclarée vacante à partir du 6 juin 2011 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **24 janvier 2011 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre. Les occupations pharmaceutiques de nature salariée sont attestées par les employeurs correspondants. Celles exercées à titre d'indépendant sont certifiées par le collège médical, ou, si elles se rapportent à une activité pharmaceutique réalisée à l'étranger, par le conseil de l'ordre des pharmaciens du pays en cause ou, à défaut, par l'organisme exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou par l'autorité étrangère exerçant des fonctions similaires. Ces certificats portent le visa de l'Inspection des pharmacies ou de l'autorité étrangère exerçant la fonction de surveillance des pharmacies.

   Ces certificats indiquent, outre la durée totale de l'occupation pharmaceutique, la nature de l'occupation ainsi que l'horaire hebdomadaire exprimé en heures/semaines,
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 16 novembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Nils Magnus ROBACH, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suède.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Nils Magnus ROBACH a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 16 novembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Vivianne FOCK TAVE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Seychelles.

A la même occasion Son Excellence Madame Vivianne FOCK TAVE a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 16 novembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Jan KUDERJAVY, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République slovaque.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Jan KUDERJAVY a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 16 novembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Maria de Jesus Veiga MASCARENHAS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cap-Vert.

A la même occasion Son Excellence Madame Maria de Jesus Veiga MASCARENHAS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 16 novembre 2010 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Mariin RATNIK, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Estonie.

A la même occasion Son Excellence Madame Mariin RATNIK a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Service des dommages de guerre corporels. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 2010 Monsieur Raymond WAGENER, directeur de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été désigné délégué du Ministre des Dommages de Guerre dans le cadre des comparutions contre les décisions provisoires en matière d'indemnisation des dommages de guerre corporels.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2010, Monsieur Mauro SEABRA, né le 22 juin 1986, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 113 **28 décembre 2010**

Sommaire

Arrêté ministériel du 24 novembre 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 21 septembre 2010 établissant la liste des lycées désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique et établissant la liste des personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2010-2011.

La Ministre de l'Éducation nationale et
de la Formation professionnelle et
le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation;

Arrêtent:

Art. 1er. L'article 2 de l'arrêté ministériel du 21 septembre 2010 est complété par l'ajout de la personne suivante:
– Madame Madeleine HINKEL.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise à la personne chargée de la tenue des cours d'instruction civique pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 24 novembre 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et
de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 2 décembre 2010 portant remplacement d'un membre de la Commission des Sites et Monuments nationaux.

La Ministre de la Culture,

Vu l'article 40 de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux;

Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des Sites et Monuments nationaux;

Vu l'arrêté ministériel du 10 mars 2010 portant nomination des membres de la Commission des Sites et Monuments nationaux;

Arrête:

Art. 1er. Madame Anne-Sophie THEISSEN, Attachée à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, est nommée membre de la Commission des Sites et Monuments nationaux, en remplacement de Madame Armelle BERCHEM.

Art. 2. Le nouveau membre prénommé termine le mandat de celui qu'il remplace.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial et est remis à l'intéressée pour lui servir de titre; copie en est transmise au Président de la Commission des Sites et Monuments nationaux.

Luxembourg, le 2 décembre 2010.
La Ministre de la Culture,
Octavie Modert

Arrêté grand-ducal du 10 décembre 2010 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2011 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

	IMPOT FONCIER								IMPOT COMMERCIAL	
COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION		DATE DELIBERATION
KAYL	340		510	340	170	170	340	340	23 novembre 2010	275*	-
PETANGE	400		640	400	200	200	400	400	15 novembre 2010		
SANEM	400		600	400	200	200	400	400	16 novembre 2010	275*	-

* taux fixé d'office suivant la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs (Mémorial A n° 157 du 27 décembre 2001) et suivant l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 susmentionné

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Château de Berg, le 10 décembre 2010.
Henri

Arrêté ministériel du 15 décembre 2010 fixant pour la deuxième session de l'année scolaire 2010/2011 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal du 3 août 2010 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 3;

Arrête:

Art. 1er. La deuxième session des concours pour le recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour l'année scolaire 2010/2011 commence le 3 janvier 2011 et se termine le 15 mars 2011.

Art. 2. Le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour la deuxième session 2010/2011 est fixé au **27 décembre 2010**. Ces demandes, dûment signées par les candidats, préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

– un acte de naissance,
– une copie de la carte d'identité nationale en cours de validité ou du passeport national en cours de validité,
– un extrait du casier judiciaire,
– un certificat d'inscription aux listes électorales,
– les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin du travail de la Fonction Publique.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 15 décembre 2010 portant nomination d'experts apicoles et déterminant leurs attributions.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 8 août 1985 concernant l'exécution de la loi modifiée du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail;

Vu l'avis de la Fédération des Unions d'Apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg;

Sur la proposition du directeur de l'Administration des services vétérinaires;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés experts apicoles:

M. GIDT Georges, L-7423 Dondelange
M. GINTER René, L-9164 Lipperscheid
M. KOEDINGER Paul, L-6211 Consdorf
M. KORNELIS Hendrik, L-9281 Diekirch
Mme SCHMIT Ilse, L-9762 Lullange
M. SCHMITZ Mario, L-8355 Garnich
M. SCHOTT Nico, L-8715 Everlange
M. SCHUSTER Daniel, L-9144 Dellen
M. STAUDT Romain, L-8551 Noerdange
M. THEWES Frank, L-8293 Keispelt

Art. 2. Les experts apicoles prédésignés surveillent, sous le contrôle du vétérinaire-inspecteur compétent, le traitement des maladies contagieuses des abeilles. Ils exécutent des mesures préventives et procèdent, le cas échéant, à l'inspection des ruchers suspects d'être contaminés. En cas de déplacement d'une colonie d'abeilles dans une zone d'interdiction, en cas de transport de leur reine à une station de fécondation ou en cas de vente de reines d'abeilles à partir d'une zone d'interdiction, les experts apicoles exercent les attributions prévues à l'article 81, point 4, du règlement grand-ducal modifié du 8 août 1985 concernant l'exécution de la loi modifiée du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail.

Art. 3. Les experts apicoles sont tenus à toute confidentialité lors de leurs missions.

Art. 4. Sont abrogés:

- l'arrêté ministériel du 30 juillet 1993 portant nomination d'experts apicoles et déterminant leurs attributions
- l'arrêté ministériel du 26 avril 1996 modifiant l'arrêté ministériel du 30 juillet 1993 portant nomination d'experts apicoles et déterminant leurs attributions.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.
Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,
Romain Schneider

Arrêté ministériel du 15 décembre 2010 portant répartition sur les différentes fonctions et spécialités, des 76 postes restés vacants, suite à la première session 2010/2011 de l'examen-concours de recrutement pour l'admission au stage pédagogique pour les lycées et lycées techniques.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu la loi modifiée du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal du 13 juin 1994 pris en exécution de la loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, notamment son article 3;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 3 septembre 2009 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2009/2010 à 2013/2014;

Vu l'arrêté ministériel du 18 août 2010 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2010/2011;

Arrête:

Art. 1er. Les 76 postes pour enseignants de l'enseignement postprimaire, restés vacants à la suite de la première session de l'examen concours de recrutement organisée en automne 2010, sont répartis sur les différentes fonctions et spécialités comme suit:

Carrières du maître d'enseignement technique		
spécialité:	installateur chauffage	2
spécialité:	débosseleur-peintre	1
spécialité:	électrotechnique E2	3
spécialité:	mécanicien d'autos	2
spécialité:	métiers du métal	1
Carrière du professeur d'enseignement technique		
spécialité:	professions de santé E5 / infirmier	3
Carrières du professeur ingénieur ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique		
spécialité:	électrotechnique E7	3
spécialité:	génie civil	1
spécialité:	informatique	5
spécialité:	mécanique	3
spécialité:	médecine générale	1
Carrières du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire		
spécialité:	allemand	3
spécialité:	anglais	7
spécialité:	biologie	14
spécialité:	chimie	7
spécialité:	français	5
spécialité:	géographie	1
spécialité:	histoire	1
spécialité:	mathématiques	7
spécialité:	physique	3
Carrières du professeur de formation morale et sociale		3

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 22 décembre 2010 portant approbation du taux de cotisation applicable en matière d'assurance accident pour l'exercice 2011.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu les articles 141, alinéa 2, point 2 et 149, alinéas 2 et 3 du Code de la sécurité sociale dans la teneur leur conférée par la loi du 17 décembre 2010 portant introduction d'un taux de cotisation unique dans l'assurance accident et modifiant: 1. le Code de la sécurité sociale; 2. la loi modifiée du 18 avril 2008 concernant le renouvellement du soutien au développement rural;

Vu la délibération du comité-directeur de l'association d'assurance accident en date du 21 décembre 2010;

Vu l'avis de l'Inspection générale de la sécurité sociale;

Arrête:

Art. 1er. Le taux de cotisation unique, arrêté pour l'exercice 2011 par le comité-directeur de l'association d'assurance accident à 1,15 pour cent, est approuvé.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Mars Di Bartolomeo

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, Madame Elsa do Rosário SILVA DO CARMO, née le 23 février 1980 à Alijó (Portugal), demeurant à L-7233 Bereldange, 77, Cité Grand-Duc Jean, a été autorisée à porter les nom et prénom de DO CARMO Elsa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, Monsieur Samuel Muthoka KILEI né MUEMBU, né le 19 décembre 1969 à Kilungu (Kenya), demeurant à L-4316 Esch-sur-Alzette, 10, rue de Schifflange, a été autorisé à porter les nom et prénoms de KILEI Samuel Muthoka.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, Monsieur Nelson Manuel ALBINO DA SILVA, né le 9 décembre 1984 à Niederkorn, demeurant à L-4743 Pétange, 7, rue Aloyse Kayser, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DA SILVA Nelson Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 décembre 2010, Madame Ekaterina VILIEVA, née le 17 février 1989 à Petropavlovsk (Russie), demeurant à L-4936 Bascharage, 15, rue de la Reconnaissance Nationale, a été autorisée à porter les nom et prénom de VILIEVA Katharina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Conseil d'Etat. – Prorogation des mandats. – Titre honorifique. – Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2010 Monsieur Georges SCHROEDER a été continué dans ses fonctions de Président du Conseil d'Etat et Monsieur Claude A. HEMMER et Madame Viviane ECKER ont été continués dans leurs fonctions de Vice-Présidents du Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 17 décembre 2010, le titre de Conseiller d'Etat honoraire a été conféré à Monsieur Ady JUNG.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 2010 Monsieur Georges FABER, Conseiller de légation première classe en service ordinaire, a été nommé chef de la mission diplomatique luxembourgeoise aux Emirats Arabes Unis, avec résidence à Luxembourg. Dans l'exercice de ses fonctions Monsieur Georges FABER est autorisé à porter le titre d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 8 décembre 2010, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Madame Jeanette RÖDBRO est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2010.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 6 décembre 2015, à Madame Maria da Conceicao FOZ-PIMENTO LOPES, domiciliée à 34, rue Maximilien, L-6463 Echternach, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 34, rue Maximilien, L-6463 Echternach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/681/2010.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 6 décembre 2012, à Madame Regina Maria FERREIRA SOARES-DOS SANTOS REBELO, domiciliée à 19, rue de l'Etoile, L-9229 Diekirch, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 19, rue de l'Etoile, L-9229 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/683/2010.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 6 décembre 2012, à Madame Edith Irrekpitan OKE-ETUTE, domiciliée à 1, avenue L. Salentiny, L-9080 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 1, avenue L. Salentiny, L-9080 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/684/2010.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 6 décembre 2015, à Madame Orisa FORTES FONSECA-DELGADO FERNANDES, domiciliée à 46E, avenue des Alliés, L-9012 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité parentale à l'adresse 46E, avenue des Alliés, L-9012 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/685/2010.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2010 un agrément est accordé à partir du 16 février 2011 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2016, à Madame Viviane SCHNEIDER, domiciliée à 39, route de Kayl, L-3514 Dudelange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 39, route de Kayl, L-3514 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 16 février 2011 l'arrêté ministériel du 16 février 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/179-3/2010.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2010 un agrément est accordé à partir du 23 mars 2011 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 22 mars 2016, à Madame Esmeralda Maria MORGADO DA SILVA-PEREIRA DE CARVALHO, domiciliée à 10A, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 10A, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 23 mars 2011 l'arrêté ministériel du 23 mars 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/385-3/2010.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2010 un agrément est accordé à partir du 16 février 2011 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2016, à Madame Donatella MONACO, domiciliée à 34, rue du Commerce, L-8220 Mamer, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 34, rue du Commerce, L-8220 Mamer.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 16 février 2011 l'arrêté ministériel du 16 février 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/417-2/2010.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2010 un agrément est accordé à partir du 16 février 2011 pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2016, à Madame Paula RIBEIRO-DA CONCEICAO DE SOUSA, domiciliée à 4, Gerelwee, L-9186 Stegen, pour l'exercice de l'activité d'assistance parentale à l'adresse 4, Gerelwee, L-9186 Stegen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à partir du 16 février 2011 l'arrêté ministériel du 16 février 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/418-2/2010.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2010 un agrément enregistré sous le numéro AP/664/2010 et ayant été attribué pour une durée limitée jusqu'au 10 novembre 2012 à Madame Sonia AFONSO SURREIRA-DOTTI, domiciliée à 12, rue Lentz, L-3509 Dudelange, est arrivé à son échéance en date du 9 décembre 2010, vu la décision de Madame Sonia AFONSO SURREIRA-DOTTI, communiquée en date du 8 décembre 2010 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, de ne plus exercer l'activité parentale.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 114 **30 décembre 2010**

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 18 octobre 2010 portant désignation des instructeurs aux techniques de la lutte contre l'incendie.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 fixant

1) l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population
2) la composition, l'organisation et les missions de la Commission à la formation de l'Administration des services de secours;

Sur proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés instructeurs aux techniques de la lutte contre l'incendie jusqu'au 18 octobre 2015:

Monsieur Sven AREND, Eselborn,

Monsieur Roland BECKER, Schifflange,

Monsieur Patrick BERENS, Colmar-Berg,

Monsieur Marc BERESCH, Saeul,

Monsieur Carlo BIRSCHEIDT, Lintgen,

Monsieur Jean-François BRICHER, Howald,

Monsieur Fernando FERREIRA, Mertzig,

Monsieur Romain FOLSCHETTE, Bettange-sur-Mess,

Monsieur Wolfgang GESSNER, Mondorf-les-Bains,

Monsieur Jeff HENGEN, Mamer,

Monsieur Reiner HESSE, Rosport,

Monsieur Carlo KLEIN, Luxembourg,

Monsieur Alain MILTGEN, Hobscheid,

Monsieur Alphonse MULLER, Altrier,

Monsieur Alex PETITNICOLAS, Erpeldange,

Monsieur Daniel SCHAUL, Colmar-Berg,

Monsieur Guy SCHILTZ, Lintgen,

Monsieur Frank SCHMIT, Ettelbruck,

Monsieur Hubert SCHMIT, Luxembourg,

Monsieur Daniel SCHMITZ, Schouweiler,

Monsieur Marc STIEFER, Mertzig,

Monsieur Romain THIEL, Useldange,

Monsieur Nico THILL, Bettembourg,

Monsieur Jean-Paul WAGENER, Mersch,

Monsieur Jean-Marie WEIS, Surré,

Monsieur Paul WILWERT, Bettel,

Monsieur Pascal ZIMMERMANN, Rumelange.

Est désigné instructeur en chef aux techniques de la lutte contre l'incendie jusqu'au 18 octobre 2015: Monsieur Hubert SCHMIT.

Sont désignés instructeurs en chef adjoints aux techniques de la lutte contre l'incendie jusqu'au 18 octobre 2015: Messieurs Roland BECKER et Romain FOLSCHETTE.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 18 octobre 2010.

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 18 octobre 2010 portant désignation des membres du Conseil supérieur des services de secours.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

Vu la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 fixant:

1. l'organisation, le fonctionnement et les modalités de nomination et d'indemnisation des membres du Conseil supérieur des services de secours;
2. les indemnités revenant aux conseillers techniques de l'Administration des services de secours;

Sur proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés membres du Conseil supérieur des services de secours jusqu'au 18 octobre 2015:

Monsieur Paul SCHROEDER, attaché de Gouvernement 1er en rang, représentant du ministre ayant dans ses attributions les services de secours,

Monsieur Michel FEIDER, directeur de l'Administration des services de secours,

Monsieur Guy BLEY, chef de division de la division de la protection civile,

Monsieur Georges SCHEIDWEILER, chef de division de la division d'incendie,

Madame Tine A. LARSEN, chef de division de la division administrative, technique et médicale,

Monsieur Ernest SCHUMACHER, vice-président de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers, représentant de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers,

Monsieur Marc MAMER, secrétaire général de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers, représentant de la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers,

Monsieur Georges SCHEIDWEILER, inspecteur général des services d'incendie et de sauvetage,

Monsieur Jos SCHUMMER, inspecteur régional des services d'incendie et de sauvetage,

Monsieur Erny KIRSCH, officier-commandant, chef de service du service incendie-ambulance de la Ville de Luxembourg, représentant des sapeurs-pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg,

Monsieur Roland DISIVISCOUR, représentant des agents volontaires de la division de la protection civile,

Monsieur Alain WEISGERBER, représentant des agents volontaires de la division de la protection civile,

Monsieur Emile EICHER, bourgmestre de la commune de Munshausen, représentant du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises.

Art. 2. Monsieur Paul SCHROEDER assure la fonction de président et Madame Claudine OTH, celle de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 18 octobre 2010.
Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Monsieur Wadih Jean BATAL, né le 7 octobre 1955 à Beyrouth (Liban), demeurant à L-5890 Hesperange, 13, rue Roger Wercollier, a été autorisé à porter les nom et prénom de BATAL Jean.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Monsieur Joao Marco DA CONCEIÇAO PEREIRA, né le 21 avril 1972 à Luxembourg, demeurant à L-8705 Useldange, 2, rue de Buschdorf, a été autorisé à porter les nom et prénom de PEREIRA Jean-Marc.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Madame Stéphanie DA COSTA COUTINHO, née le 26 septembre 1987 à Luxembourg, demeurant à L-6692 Moersdorf (Mompach), 18, am enneschten Flouer, a été autorisée à porter les nom et prénom de COUTINHO Stéphanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Monsieur Joao David DA GRAÇA PINGUELO, né le 15 novembre 1987 à Heidelberg (Allemagne), demeurant à L-2121 Luxembourg, 224, Val des Bons-Malades, a été autorisé à porter les nom et prénom de PINGUELO David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Madame Sara Cristina DE SOUSA BRITES, née le 29 mai 1979 à Ettelbruck, demeurant à L-4651 Differdange, 8, rue Puetz, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DE SOUSA Sara Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Madame Cesarina DI LORENZO, née le 18 février 1974 à Ettelbruck, demeurant à L-3384 Noertzange, 14, route de Schifflange, a été autorisée à porter les nom et prénom de DI LORENZO Cesarine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Madame Melanie PEREIRA MORGADO, née le 15 mai 1992 à Niederkorn, demeurant à L-4573 Differdange, 3, rue du Gaz, a été autorisée à porter les nom et prénom de MORGADO Melanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Monsieur Gil Eloi PEREIRA OLIVEIRA, né le 2 avril 1989 à Luxembourg, demeurant à L-5441 Remerschen, 4, Doelchen, a été autorisé à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Gil Eloi.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Monsieur Victor Carlos PEREIRA PINTO, né le 8 avril 1988 à Ettelbruck, demeurant à L-7625 Larochette, 25, rue Scheerbach, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PEREIRA DA SILVA Victor Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 décembre 2010, Madame Celia Katarina PEREIRA RIBEIRO, née le 12 août 1990 à Ettelbruck, demeurant à L-9177 Niederfeulen, 7, route de Bastogne, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Célia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Caisse nationale d'assurance pension. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que la Caisse nationale d'assurance pension organisera au cours de l'exercice 2011 les examens suivants:

a) mois d'avril 2011: examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur;

b) mois d'avril 2011: examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire;

c) mois de décembre 2011: examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Conseil supérieur des assurances sociales. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2010, le mandat d'assesseur-magistrat effectif auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Monsieur Georges SANTER, Président de chambre à la Cour d'appel, a pris fin avec effet au 14 décembre 2010.

Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2010, Monsieur Etienne SCHMIT, 1er conseiller à la Cour d'appel, a été nommé assesseur-magistrat effectif auprès du Conseil supérieur des assurances sociales pour un terme de trois ans à valoir du 14 décembre 2010 jusqu'au 13 décembre 2013.

Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2010, Monsieur Aloyse WEIRICH, conseiller à la Cour d'appel, a été nommé assesseur-magistrat suppléant auprès du Conseil supérieur des assurances sociales pour un terme de trois ans à valoir du 14 décembre 2010 jusqu'au 13 décembre 2013.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 10 décembre 2010, Monsieur Tom DOMINIQUE, inspecteur adjoint de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction d'inspecteur de la sécurité sociale auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2011.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Caisse nationale des prestations familiales. – Comité-directeur. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2010, Monsieur Alain RASSEL, représentant la Confédération luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens, est nommé membre effectif du Comité-directeur de la Caisse nationale des prestations familiales, en remplacement de Monsieur Joé SPIER, démissionnaire, Monsieur Paul DE ARAUJO, représentant la Confédération luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens, est nommé membre suppléant du Comité-Directeur de la Caisse nationale des prestations familiales, en remplacement de Monsieur Robert WEBER, démissionnaire et Monsieur Tom HERMES, Conseiller Fedil-Business Federation Luxembourg, représentant la Chambre de commerce, est nommé membre effectif du Comité-directeur de la Caisse nationale des prestations familiales, en remplacement de Madame Netty KLEIN, démissionnaire.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale d'Ettelbruck, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9087 Ettelbruck, place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Multikulti», L-9016 Ettelbruck, 61, rue de l'Ecole agricole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 1er janvier 2011 et est enregistré sous le numéro **MR 033/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 64 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2011 l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 033/2.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2451 Luxembourg, 2, rue Rossini.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 décembre 2012, prend effet le 7 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 077/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 147 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 novembre 2010, enregistré sous le numéro MR 077/4.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 7 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 13 avril 2010 (enregistré sous le numéro **MR 159/3**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 12 avril 2012 à l'Administration communale de Tandel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9454 Fouhren, 18, Kierchestrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9395 Tandel, 4, Veianerstrooss (y compris le bâtiment en annexe).

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Reisdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9391 Reisdorf, 2, place de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Hall sportif», L-9391 Reisdorf, place de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 décembre 2012, prend effet le 7 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 238/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 72 places dont 54 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 octobre 2008, enregistré sous le numéro MR 238/2.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 7 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 16 décembre 2009 (enregistré sous le numéro MR 257/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 15 décembre 2010 à l'Administration communale de Tandel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9454 Fouhren, 18, Kierchestrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole précoce», L-9395 Tandel, 1, Veianerstrooss.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Caritas - Jeunes et Familles», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Atelier Zeralda», L-2143 Luxembourg, 9, rue Laurent Ménager.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 décembre 2011, prend effet le 7 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 261/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 31 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 261/2.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Diekirch, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9233 Diekirch, 27, avenue de la Gare, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Diekirch», L-9226 Diekirch, 1-2, place des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 décembre 2012, prend effet le 7 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 276/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 336 places dont 252 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 septembre 2010, enregistré sous le numéro MR 276/3.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Ettelbruck, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9087 Ettelbruck, place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Hall omnisport», L-9012 Ettelbruck, rue du Deich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 décembre 2013, prend effet le 1er janvier 2011 et est enregistré sous le numéro **MR 312/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 90 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er janvier 2011 l'arrêté ministériel du 3 mars 2009, enregistré sous le numéro MR 312.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Beaufort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6315 Beaufort, 9, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6315 Beaufort, 4, rue de l'Eglise (1er étage).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 6 décembre 2012, prend effet le 7 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 378/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 42 places (enfants scolarisés) dont 32 places (enfants scolarisés) en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 février 2010, enregistré sous le numéro MR 378.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1414 Luxembourg, 2, rue Louis Deny / Pavillons 1 et 2 (ancienne adresse: L-1414 Luxembourg, 3, rue Louis Denis).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 décembre 2013, prend effet le 14 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 085/6**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 (en ce qui concerne le Pavillon 2).

La capacité d'accueil maximale est fixée à 33 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 (en ce qui concerne le Pavillon 1).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 novembre 2010, enregistré sous le numéro MR 085/5.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 14 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 16 avril 2010 (enregistré sous le numéro MR 103/5) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 15 avril 2012 à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Roudemer», L-8421 Steinfort, 7, rue de Hagen.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 14 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 18 décembre 2010 (enregistré sous le numéro MR 104/3) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 17 décembre 2010 à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Kleinbettingen», L-8380 Kleinbettingen, 12, rue de la Gare.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 14 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 17 août 2009 (enregistré sous le numéro MR 105/3) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 août 2011 à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Hagen», L-8367 Hagen, 17, rue de l'Ecole.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 14 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 (enregistré sous le numéro MR 106/3) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 17 décembre 2010 à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Steinfort», L-8420 Steinfort, 5, rue de l'Ecole.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 14 décembre 2010 l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008 (enregistré sous le numéro MR 143/3) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 décembre 2013 à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Kleinbettingen», L-8380 Kleinbettingen, 7, rue du Parc.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire Reebouschoul», L-3257 Bettembourg, 43, rue Marie-Thérèse.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 décembre 2012, prend effet le 14 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 373/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 novembre 2010, enregistré sous le numéro MR 373/2.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, place J. F. Kennedy, place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Crèche Kordall», L-4732 Pétange, 52, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 14 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 425/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 88 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 novembre 2010, enregistré sous le numéro MR 425.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Ettelbruck, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9087 Ettelbruck, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-9064 Ettelbruck, Place Marie-Thérèse.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 décembre 2012, prend effet le 14 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 117/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 258 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2009, enregistré sous le numéro MR 117/4.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2010, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schieren, ayant son siège à l'adresse L-9125 Schieren, 90, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Schieren», L-9117 Schieren, 5, Cité St Blaise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2012, prend effet le 17 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 426**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 99 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2010, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Centrale pour le préscolaire», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 17 décembre 2010 et est enregistré sous le numéro **MR 327/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 places en vertu des dispositions de l'article 19 du règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2005 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons relais pour enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 mars 2010, enregistré sous le numéro MR 327/3.

(Une première publication relative à cet établissement qui fait état d'un arrêté ministériel du 24 novembre 2010 est sans objet).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck